REVUE

DES

DEUX MONDES

XIIIe ANNÉE. — NOUVELLE SÉRIE

1er AVRIL 1843.

IMPRIMERIE DE H. FOURNIER ET CIE,
RUE SAINT-BENOIT, 7.

REVUE

DES

DEUX MONDES

TOME DEUXIÈME

TREIZIÈME ANNÉE. — NOUVELLE SÉRIE

PARIS

AU BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE DES BEAUX-ARTS, 10

1843

THE GETTY CENTER
LIBRARY

LES DEUX RIVES

DE LA PLATA.

Montevideo. — Buenos-Ayres. — Rivera. — Rosas.

Après un séjour de quelques mois seulement, tant à Buenos-Ayres qu'à Montevideo, un voyageur qui ne fait pas profession d'écrire, et que la curiosité seule a porté dans ces contrées lointaines, ne peut avoir la prétention de tracer un tableau fidèle et complet de leur état politique et social. Sans parler même de l'insuffisance de l'observateur, trop d'obstacles s'opposent, sur la rive gauche de la Plata comme sur la rive droite, à la connaissance de la vérité, pour que tout homme de bon sens ne doive pas se défier extrêmement de ce qu'il lit, de ce qu'il entend dire et de ce qu'il voit ou croit voir, tant à l'égard des personnes qu'à l'égard des choses. Aussi, convaincu qu'il faut pénétrer fort avant dans le sein d'une société et résider très longtemps parmi elle, pour espérer la bien connaître et pour acquérir le

droit de la juger, nous nous bornerons modestement à enregistrer ici quelques souvenirs personnels, et à reproduire quelques impressions de bonne foi, qui seront au moins complètement exemptes de tout esprit de parti, et de toute idée formée à l'avance sur les deux villes dont nous avons à parler. Nous déclarons en outre, ce qui est plus important, que nous n'avons nullement l'intention de rentrer dans l'examen de la question de la Plata, considérée au point de vue politique, et que nous n'en dirons rien ou presque rien. Ce n'est pas assurément que tout ait été dit sur la question de la Plata, et qu'il ne reste pas un grand nombre de faits intéressans à révéler, un grand nombre d'erreurs à rectifier, de mensonges à combattre, d'omissions à réparer. Il est très rare que tout soit dit sur les questions contemporaines. Mais, sans rechercher le pourquoi, on conviendra qu'un pareil examen ne répondrait à aucun besoin de l'esprit public en ce moment. Nous croyons donc devoir nous en abstenir. Néanmoins, comme nous ne voulons pas laisser le moindre doute sur notre opinion, nous dirons en peu de mots que nous tenons la question de la Plata pour bien et dûment terminée. Grace à la sagesse et à l'habileté de M. l'amiral de Mackau, la France a pu honorablement rétablir avec Buenos-Ayres des relations pacifiques et régulières, sans compromettre sa position ni son commerce à Montevideo, et en obtenant le seul résultat qu'elle ait voulu atteindre dès l'origine du différend, c'est-à-dire une satisfaction pour le passé dans l'indemnité, une garantie suffisante pour l'avenir dans le traitement de la nation la plus favorisée. Toute la convention du 29 octobre est dans ces deux stipulations, qui ont mis fin à un état de choses de plus en plus embarrassant, qui ont rendu à la France la libre disposition de forces considérables, au moment où elle en avait le plus besoin, et qui ont dégagé ses intérêts du milieu de querelles étrangères à la sienne, dans lesquelles il eût été à désirer qu'elle ne fût jamais entrée. Telle est notre opinion sur la convention du 29 octobre 1840, et sur la situation fâcheuse, à tous égards, dont elle a été le remède; opinion que nous nous sommes formée d'après une étude consciencieuse des faits sur le théâtre même des évènemens. Il en résulte que l'amiral de Mackau a rendu à son pays un très grand service, quand il a conclu la paix avec le gouvernement de Buenos-Ayres, en s'élevant au-dessus de toute considération autre que l'intérêt de la France et en rétablissant l'empire de principes salutaires qui avaient été trop méconnus. Vainement a-t-on essayé de faire prendre le change sur ce point à l'opinion publique. C'est une cause gagnée en

dernier ressort, malgré toutes les protestations de la partie adverse, qui n'a pas toujours été assez scrupuleuse dans le choix des moyens d'attaque et qui pourtant n'en a pas mieux réussi.

Notre intention n'est pas non plus de donner de longs détails sur le passé de Buenos-Ayres et de Montevideo, et par là nous entendons non-seulement le passé déjà ancien, mais encore le passé d'une date récente. Ce n'est pas une histoire, même abrégée, des deux républiques de la Plata que nous voulons écrire : ce sont tout simplement quelques souvenirs que nous livrons au courant de la publicité. L'autre tâche serait trop vaste, et, si nous en croyions notre expérience personnelle, nous dirions qu'il est maintenant impossible de l'exécuter de manière à satisfaire les esprits sérieux. Aucune partie de l'histoire contemporaine ne présente plus d'obscurités et moins de documens connus ou accessibles pour y porter la lumière. Quelques explications suffiront au passage pour faire comprendre les évènemens du jour, dont nous aurons à parler, ou plutôt pour éclairer nos observations générales sur l'état du pays.

Maintenant nous pouvons entrer en matière. Mais on nous permettra de n'établir d'avance aucune division rigoureuse, n'ayant à présenter qu'un tableau dont les diverses parties se tiennent et naissent les unes des autres sur un fond commun, dans la même atmosphère politique et sociale.

Le fleuve de la Plata, formé par la réunion du Parana et de l'Uruguay, au-dessous de l'île de Martin-Garcia, sépare deux états, dont l'un s'appelle officiellement la Confédération Argentine, et l'autre la République Orientale de l'Uruguay. Montevideo est la capitale de ce dernier. Buenos-Ayres a été constitutionnellement la capitale du premier; aujourd'hui Buenos-Ayres n'est plus que la capitale de la province du même nom, province dont le gouvernement est chargé des relations extérieures de toutes les autres. Nous dirons tout à l'heure combien la réalité s'éloigne des apparences et de la titulature officielle, en ce qui concerne le pouvoir de Buenos-Ayres sur les provinces dites confédérées. Quand on arrive par mer dans cette partie de l'Amérique du Sud qu'on pourrait appeler le bassin de la Plata, la ville de Montevideo se présente la première sur la rive gauche du fleuve, dont la largeur est encore là de près de vingt lieues. Buenos-Ayres est à quarante lieues plus haut, sur la rive droite, et néanmoins, à une si grande distance de son embouchure, le fleuve y conserve dix lieues de largeur; car la nature a travaillé dans le Nouveau-Monde sur une échelle gigantesque, ce qu'il ne faut jamais

perdre de vue quand on s'occupe de l'Amérique. On conçoit que sur un courant d'eau de cette importance, véritable mer intérieure qui présente tous les dangers de la haute mer, aggravés là par le voisinage relatif de la terre et la diminution progressive de la profondeur, il y ait place pour tout le commerce du monde à la fois. Montevideo ne domine donc pas suffisamment l'entrée ou la sortie du fleuve. Aucun bâtiment de guerre ou de commerce n'est obligé d'y toucher pour se rendre à Buenos-Ayres, et les relations de l'une par la voie de mer peuvent être entièrement indépendantes de celles de l'autre; mais, dans la pratique, elles ne le sont pas, et si, au lieu d'appartenir à des républiques différentes, constituées comme exprès pour une rivalité déplorable, Montevideo et Buenos-Ayres appartenaient à un même état régulièrement organisé, ces deux villes auraient bientôt des fonctions distinctes dans le grand corps dont elles seraient des membres si considérables, c'est-à-dire que Buenos-Ayres et Montevideo se développeraient et s'enrichiraient en même temps, sans se porter ombrage, chacune suivant les lois et les avantages de sa position, Buenos-Ayres par une production immense des fruits du pays et par la distribution des produits étrangers sur les marchés intérieurs qu'elle doit approvisionner, Montevideo par le commerce maritime, dont il deviendrait presque exclusivement l'entrepôt. Dans l'état actuel des choses, le port de Montevideo, plus commode et plus sûr que celui de Buenos-Ayres, voit s'accroître de jour en jour son mouvement de navigation, et n'a rien perdu à la levée du blocus de Buenos-Ayres par la France. Il aurait cependant besoin d'être curé et approfondi, ce à quoi le gouvernement ne songe guère et ne peut pas songer, ayant sur les bras une guerre à la fois étrangère et civile qui absorbe tous les revenus de l'état, moins il est vrai par ce qu'elle coûte à soutenir que parce qu'elle sert de prétexte à d'incroyables dilapidations.

Un dictionnaire de géographie fort accrédité, et publié l'année dernière, ne donne à la ville de Montevideo qu'une population de onze mille ames au plus, en ajoutant que cette population était autrefois de vingt-six mille. C'est une erreur bien singulière, et tout le contraire de la vérité. Effectivement Montevideo n'avait peut-être que onze mille ames au plus vers 1820, mais il en a aujourd'hui trente-cinq mille au moins. Prenons terre sur un assez mauvais débarcadère en bois, que l'on traite d'abord fort lestement, et après lequel on soupire ensuite quand on arrive à Buenos-Ayres; à cette foule de négocians qui se promènent en attendant leurs marchan-

dises et en causant d'affaires, à cet encombrement de charrettes qui viennent charger ou décharger les embarcations des bâtimens de commerce mouillés à très peu de distance, à cette multitude de manœuvres bronzés, cuivrés, haletans, criant, jurant dans toutes les langues, se révèle une population nombreuse, active, ardente au gain, peu homogène, et sans cesse recrutée par l'émigration européenne. Pénétrons dans la ville; de tous côtés, elle se pave, mal, mais vite; de tous côtés, elle s'étend par des constructions nouvelles qui s'élèvent avec une incroyable rapidité. N'entrez pas dans ces maisons, les plâtres n'y sont pas secs, les papiers n'y sont pas collés, vous y aurez trop froid, vous y contracterez des maladies de poitrine. Mais ces maisons, elles sont toutes habitées; on se les dispute, on les paie fort cher, on s'y entasse pour ne pas vivre dans la rue, et le mouvement des constructions ne suit qu'en boitant celui de la population qui le devance. Vous avez peut-être lu dans quelque voyage pas trop ancien, ou vous avez entendu dire à quelque officier de marine pas trop vieux, que Montevideo était une place de guerre, avec des murailles, des bastions, une citadelle, si bien que Montevideo avait soutenu des sièges; oui, sans doute, mais nous avons changé tout cela. La République Argentine et l'empire du Brésil, en établissant par le traité de 1828 l'indépendance de la République Orientale, ont rendu à Montevideo le service de stipuler que ses fortifications seraient démolies, et elles l'ont été. Aussi, à la première occasion, la ville s'est échappée joyeusement dans la campagne. Plus de portes, plus de remparts, plus de citadelle. De grandes et belles rues se prolongent dans la direction de l'isthme qui fait de Montevideo une péninsule, et l'ont déjà dépassé. On a utilisé, pour faire un marché, l'emplacement de la citadelle et ce qu'il n'a pas fallu démolir. Toute cette partie de la ville appelée le *Cordon*, et le prolongement de la grande rue du *Porton* vers la campagne, sont remplis de maisons élégantes, dont les terrasses et les *miradores* voient de plus près les *quintas* ou les jardins d'alentour, sans perdre pour cela le spectacle animé du port et la perspective lointaine des grands bâtimens de guerre dont la mâture se détache sur l'horizon lumineux ou se dessine vaguement dans la brume.

Si la plupart des maisons anciennes n'ont qu'un rez-de-chaussée, la plupart des maisons de construction nouvelle, qui sont les plus nombreuses, ont un étage, parce que l'on commence, depuis deux ou trois ans, à sentir la nécessité d'économiser le terrain qui a pris une grande valeur. La ville peut sans doute s'étendre fort loin dans la di-

rection du nord-est; mais alors ce quartier s'éloignerait trop du port et de tous les établissemens publics ou particuliers, qui se groupent autour de lui et se rattachent au commerce maritime. Comme nous l'avons dit tout à l'heure, les maisons sont recouvertes d'une terrasse légèrement inclinée pour faciliter l'écoulement des eaux pluviales, que l'on recueille avec soin dans des citernes; cependant cette inclinaison n'empêche pas de s'y promener à l'aise; les enfans y jouent et les familles s'y réunissent souvent le soir. C'est du haut des terrasses qu'on se livre pendant les trois jours du carnaval à une lutte aquatique des plus divertissantes, au moins pour celui qui en sort vainqueur, c'est-à-dire pas trop mouillé, car il est difficile d'échapper complètement aux attaques des voisins et surtout des voisines. Ce jeu consiste à jeter de l'eau sur les passans et à se lancer d'un côté à l'autre de la rue, de bas en haut, de haut en bas, à travers et par-dessus les terrasses, des œufs remplis d'eau et dont l'ouverture a été bouchée avec de la cire. Malheur à l'imprudent étranger que l'on n'a pas charitablement averti de cette singulière coutume! Plus sa toilette est recherchée, plus on sera heureux de le mouiller des pieds à la tête, et plus il sera hué s'il a le mauvais goût de se fâcher. Mouillé ne serait rien, s'il ne recevait dans les yeux ou dans le cou que cette légère aspersion d'eau de Cologne ou d'eau de rose, avec laquelle le salueraient les plus jolies mains et les plus charmans minois de la ville, tant à Montevideo qu'à Buenos-Ayres; mais quelquefois le liquide dont on l'inonde est équivoque, quelquefois une porte traîtresse s'ouvre inopinément à son passage, et, avant qu'il ait eu le temps de se reconnaître, la vigoureuse main de quelque grosse mulâtresse lui aura lancé avec force un seau d'eau qui l'aveuglera et mettra le dehors et le dedans de son costume dans l'état le plus déplorable et le plus risible, tandis que de la terrasse voisine une autre douche défoncera son chapeau, et que, pour compléter sa déroute, deux ou trois œufs, dirigés d'une main sûre, lui viendront éclater au beau milieu de la figure. Et l'assistance de rire, et le pauvre inondé de regagner sa maison à toutes jambes en riant aussi, car il n'a rien de mieux à faire. Qu'on ne croie pas que ce sont là des exagérations de voyageur; nous sommes plutôt resté au-dessous de la vérité dans cette peinture d'une folie qui est sans doute nécessaire aux nations civilisées, puisque c'est une espèce de vertige dont elles sont toutes atteintes au même instant et qui se manifeste selon les degrés de latitude par des symptômes différens. A Buenos-Ayres et à Montevideo, cette façon de célébrer le carnaval par une grande dépense

d'eau froide n'a guère d'inconvéniens au mois de février qui, par les 34 ou 35 degrés de latitude méridionale, répond à notre mois d'août. En vain les gouvernemens, quelque peu honteux de cette mode américaine, ont-ils essayé de la combattre; ils n'ont réussi tout au plus qu'à la régler et à réprimer les excès. Nous avons vu des soldats de police, envoyés en patrouille pour veiller à l'exécution des ordonnances, recevoir gravement les projectiles et les seaux d'eau qu'on leur lance d'autant plus commodément que leur marche est plus lente. Toutes les terrasses se couvrent de femmes et d'enfans armés de parapluies, et dont la toilette est à dessein très négligée pour engager le combat. Les domestiques s'en mêlent librement; ce sont des saturnales. Dans la rue, des hommes à cheval ou à pied, vêtus pour la circonstance, passent avec des paniers d'œufs qu'ils épuisent vite, et mettent leur gloire à passer au galop, sans être atteints, sous une grêle de projectiles qui vont salir les portes, les murailles et les trottoirs du côté opposé. Le général Rosas, gouverneur de Buenos-Ayres, prenait autrefois une part très active à ces jeux. On le voyait, il y a quelques années, parcourir la ville en costume qui ne sentait rien moins que l'étiquette, mouillant et mouillé, avec un entrain et une verve de jeune homme, et avec une de ces bonhomies à l'espagnole qui s'allient d'une façon étrange au plus terrible exercice d'un pouvoir sans bornes. Maintenant sa famille, qui aime beaucoup à se divertir, et dont les goûts naturels ne sont point gênés par des délicatesses d'emprunt, se livre avec une sorte de fureur à ces jeux du carnaval. Il l'y encourage, il applaudit de tout son cœur aux bons tours qu'elle a joués aux passans et aux voisins, et à l'énorme consommation d'œufs qu'elle a faite. Cela lui plaît, non seulement parce que cela lui plaît, mais parce que cela est du pays, parce que cela est populaire, américain et *porteño*. Quelque chose de plus raffiné, de moins bruyant, ne lui plairait pas au même degré. Chez cet homme singulier, l'instinct du pouvoir, le génie national et populaire se manifestent en tout; il serait à désirer pour sa gloire que ce ne fût pas quelquefois avec excès, et que ce fût toujours aussi innocent.

Nous voilà bien loin des terrasses de Montevideo, qui nous ont entraîné à parler des jeux du carnaval, parce que sur les deux rives de la Plata les terrasses des maisons remplissent dans ces jeux le principal rôle; mais aussi n'aurons-nous plus à y revenir. Nous sommes d'ailleurs bien sûr de réveiller plus d'un souvenir comique chez tous ceux de nos officiers de marine qui ont séjourné dans ces dernières

années, soit à Montevideo, soit à Buenos-Ayres, où la plupart d'entre eux étaient fort connus et avaient des relations qui rendaient ces plaisanteries plus piquantes.

Grace à ce mode de construction, c'est-à-dire aux terrasses plates qui couvrent toutes les maisons, l'aspect de Montevideo, comme celui de Buenos-Ayres, est assez gai. Il y a dans toutes les rues de l'air et du jour. Un grand nombre de ces terrasses sont entourées d'une balustrade à jour qui ne manque pas d'élégance, et les plus belles maisons ont de plus une espèce de belvédère appelée *mirador*, comme qui dirait *regardeur*, d'où la vue s'étend sur toute la ville, sur la campagne et sur la mer. C'est un panorama dont il est facile de se donner le luxe, et qui, avec les terrasses, est d'une grande ressource dans des pays où il y a peu de promenades, principalement à Montevideo. Dans cette dernière ville, un des *miradores* les plus élevés est celui de la veuve de l'ancien consul de France, M. Cavaillon, femme aimable, dont le gracieux accueil témoigne qu'elle est devenue toute Française. A Buenos-Ayres, le *mirador* de la maison du général Rosas est à la fois le plus élégant et le plus élevé. Ses couleurs tranchantes frappent la vue de très loin quand on arrive au mouillage, et c'est un des points qui, avec les clochers des églises, relèvent le mieux la monotonie d'un paysage sans grandeur et sans pittoresque.

Montevideo n'a d'ailleurs que fort peu d'édifices remarquables. L'église que l'on appelle de *la Matriz* est cependant d'un goût assez pur, grande et convenablement ornée, sans exagération. On y voit une sainte Vierge noire, au pied de laquelle les nègres viennent s'agenouiller de préférence. L'hospice est d'un aspect sévère, mais entièrement d'accord avec sa destination, et paraît bien tenu. Le fort ou palais du gouvernement est un édifice maussade et de l'extérieur le plus lourd; l'intérieur n'en vaut pas mieux. La grande salle de réception manque de grace et de majesté; elle est obscure et meublée pauvrement. La maison particulière du président de la république, le général Rivera, est beaucoup plus somptueuse. Quant au théâtre, il tombe en ruines, mais on en construit un nouveau.

L'immense accroissement que Montevideo a pris depuis quelques années a pour cause principale le blocus de Buenos-Ayres par la France. Mais l'impulsion était déjà donnée; le blocus a seulement accéléré un progrès qui est dans la nature des choses, et que Montevideo doit avant tout à sa situation. Cela est si vrai, que l'effet survit à la cause, et que le flot de l'émigration européenne, qui a tant fé-

condé la Bande Orientale, continue à s'y porter presque exclusivement. Les Basques français et espagnols, les Canariens, les Sardes, les Galiciens, qui ne cessent d'y arriver, trouvent du travail dès qu'ils débarquent. Les Basques pavent la ville, construisent les maisons, font des chaussures et des habits, prennent de petites boutiques, se répandent dans les *saladeros*. Les Canariens cultivent les jardins des environs de la ville, et ont introduit un élément nouveau dans la nourriture des habitans de ces contrées, qui autrefois mangeaient encore plus de viande que maintenant. Les Sardes font le cabotage, travaillent dans le port et tiennent des cabarets. A cette population d'ouvriers, qui arrive par masses et qui vient chercher du travail à Montevideo, il faut ajouter un nombre sans cesse croissant d'industriels et de petits marchands que l'esprit d'aventure et l'espoir de faire fortune y pousse de préférence. Quand nous nous occuperons de Buenos-Ayres, nous parlerons encore de la population étrangère qui se multiplie sur les deux rives de la Plata. Cependant c'est à Montevideo que la basse classe de cette population entre pour une plus forte proportion dans la population générale, et à tel point que plusieurs personnages politiques du pays commencent à en manifester quelque inquiétude. Comme la plupart de ces étrangers trouvent de l'emploi dans la ville, il a déjà été question de prendre des mesures pour que les nouveaux arrivans se répandent dans la campagne; mais le gouvernement s'est montré plus libéral et plus éclairé. Il laisse faire, bien convaincu que cette émigration européenne enrichit le pays, multiplie ses ressources, donne à ses productions plus de valeur, et provoque un développement de commerce qui augmente d'une manière sensible les produits de la douane. En même temps, il a cherché à tirer parti des étrangers pour sa défense; il a cherché à les enrôler pour repousser l'invasion dont la Bande Orientale est menacée par le général Rosas et l'ancien président Oribe. Toutefois il s'est vu forcé de renoncer à son projet, tant par la résistance des agens étrangers que par la répugnance des émigrans eux-mêmes à prendre les armes pour une cause qui n'est pas la leur; car ces pauvres gens ne sont pas allés là pour se battre, mais pour vivre et faire fortune. Cependant les efforts même que le gouvernement de Montevideo fait pour engager les étrangers, et surtou les Basques, qui sont les plus nombreux, à prendre les armes, ont dû leur révéler leur force. Pour peu qu'ils se comptent, ils doivent voir qu'on ne les vexerait pas impunément, et qu'ils sont en état de se

faire respecter. Aussi, dans aucun cas, n'avons-nous d'inquiétude pour nos compatriotes.

Quelques personnes en France paraissent voir cette émigration basque avec déplaisir et voudraient que le gouvernement l'arrêtât, ne fût-ce que pour la diriger sur Alger. Nous ne saurions partager une pareille opinion. Il est possible que les bras deviennent un peu plus rares et le travail un peu plus cher dans certains arrondissemens des Landes et des Basses-Pyrénées; mais, avec la paix dont nous jouissons, ces vides se rempliront rapidement, et les quinze mille Français, plus ou moins (dont un grand nombre conserve l'esprit de retour), qui vont s'enrichir au dehors, valent mieux pour la France que s'ils restaient pauvres au dedans. Si à Montevideo ils réclament la protection de ses vaisseaux et peuvent lui occasionner de temps en temps quelques embarras, il n'en est pas moins vrai qu'ils ne cessent de lui appartenir, et paient sa protection en consommant au dehors des produits français qu'en France ils n'auraient jamais pu acheter. C'est une colonie qui ne coûte rien à la métropole. Quant à détourner l'émigration basque sur Alger, nous croyons qu'on n'y réussirait pas de si tôt, par la raison toute simple que les Basques ne trouveraient pas dans l'Algérie les immenses ressources que leur offre la Bande Orientale. Leur travail et leur industrie sont des marchandises qu'ils vont vendre sur le marché où ils en reçoivent le meilleur prix. Laissons la guerre accomplir son œuvre dans l'Algérie; laissons nos braves soldats y déblayer le terrain, et la colonisation se fera ensuite d'elle-même, dès que le travail des colons y sera sûr et avantageusement rémunéré.

Les Basques établis à Montevideo restent fort unis entre eux. Déjà trop nombreux pour se perdre dans la masse de la population, ils ont leurs bals, leurs jeux de paume, leurs auberges tenues par des femmes de leur pays. Ils conservent aussi leur langue, qui ne ressemble à aucune autre, et, femmes et hommes, leur coiffure nationale. C'est plaisir de les voir le dimanche, si joyeux, si dispos et si propres, dans ces grandes et jolies maisons bâties par eux et pour eux sur la route du Miguelete, et de penser qu'ils sont destinés, selon toute apparence, à changer l'aspect de ces belles campagnes, comme ils ont déjà changé celui de la ville.

On sait que toutes les villes bâties par les Espagnols dans le Nouveau-Monde l'ont été sur un plan uniforme, qui ne peut mieux se comparer qu'à un échiquier, comme l'a fait remarquer un auteur

anglais. Elles se composent de carrés parfaits, qui ont une certaine étendue de côté, étendue plus ou moins grande selon les lieux, mais fixée une fois pour toutes dans chaque ville. Les rues sont droites et se coupent à angles droits. Ces carrés s'appellent *manzana*, ce qui veut dire *pomme*, nom singulier pour un carré. A Montevideo, ils ont cent vingt vares de côté, ce qui équivaut à cent quatre mètres. Il est impossible qu'avec une pareille disposition les maisons aient une profondeur égale. Celles qui occupent en longueur, depuis la façade sur la rue jusque dans l'intérieur de la *manzana*, un espace de soixante vares, sont dites avoir un fond complet et possèdent deux ou trois cours. Mais on conçoit aisément qu'il y a beaucoup de terrain perdu dans cette manière de bâtir. Si la première cour est entourée de constructions à un étage, il n'en est pas de même de la seconde, où quelques constructions légères et basses servent de cuisines, de magasins, d'écuries. Ces dépendances indispensables de toute grande maison se trouvent ainsi éparpillées, sans égard aux facilités du service, sur un espace quelquefois assez considérable, et que l'on pourrait, ce semble, utiliser autrement. Pourtant il ne vient à l'esprit de personne de convertir en jardin une de ces cours poudreuses et sales. Du haut des terrasses, l'œil ne plonge que dans un labyrinthe de petites cours, séparées par de mauvaises murailles, et sans autre verdure pour rafraîchir la vue que des pots de fleur ou quelques plantes grimpantes. Des arbres, il n'en faut pas chercher dans l'intérieur de la ville; au dehors, il n'y en a pas beaucoup plus. Rien qui ressemble à une promenade, rien qui rappelle les *alamedas* de l'Espagne, ou plutôt des romans espagnols et sur l'Espagne. Les trottoirs des rues y suppléent. C'est sur les trottoirs de celle du Porton, le long des boutiques ou dans les boutiques, que l'on peut passer en revue les élégantes de Montevideo. Pour nous, Parisiens ou provinciaux, cela ne nous dédommage que très imparfaitement du boulevard, des Tuileries, ou des gracieuses et fraîches promenades qui embellissent nos villes de province.

Les femmes de Montevideo ne sont point d'une beauté remarquable, mais il y a parmi elles un très grand nombre de jolies personnes. Elles s'habillent avec élégance et même avec luxe, suivent d'assez près les modes parisiennes, qui envahissent le monde, et n'ont rien conservé des modes de leurs mères, que nous avons peut-être tort de regretter. La seule coiffure originale que l'on rencontre dans les rues de Montevideo est celle des Basquaises, coiffure pleine de grace et de coquetterie. C'est un mouchoir de coton ou de soie à

couleurs tranchantes, noué sur le devant de la tête et posé obliquement. La mantille espagnole est tout-à-fait inconnue. Quelques femmes résistent au chapeau et s'en tiennent au voile posé immédiatement sur les cheveux, qui encadre fort agréablement la figure; mais le chapeau est adopté par le grand nombre. A défaut de costume national, la Montevidéenne se révèle, au milieu des Françaises, des Anglaises, des Allemandes, qui se coudoient sur les trottoirs, par une démarche dansante et par un balancement voluptueux des hanches qui n'est pas assez prononcé pour choquer. Dans la danse, et surtout dans la contredanse espagnole et dans la valse, cette légère particularité des mœurs locales ressort davantage. Le mouvement des bras est plus arrondi, le haut du corps est plus rejeté en arrière, tout l'ensemble est plus à l'effet, plus en scène que dans ces froides marches et contremarches qu'on appelle maintenant la contredanse française.

On ne sera pas étonné de ces graves observations sur la manière de danser des Montevidéennes, quand on saura que la danse est fort en faveur sur les deux rives de la Plata. La moindre réunion se transforme très vite en soirée dansante, au moyen d'un piano dont toutes les maisons sont pourvues. Bon gré, mal gré, il faut danser, et on ne tarde pas à y prendre assez de goût pour donner le branle au besoin. De converti on devient prosélyte. Un bal, toutes les fois qu'il n'est pas improvisé entre jeunes gens, doit commencer par un menuet sérieux, que dansent fort cérémonieusement, à deux ou à quatre, les personnages les plus distingués de la réunion. Au menuet sérieux ou *liso*, nous préférons le menuet appelé *montonero* sur les deux rives de la Plata, et consacré maintenant à Buenos-Ayres sous le nom de *menuet fédéral*. C'est une danse de la campagne, aux mouvemens vifs et passionnés, entremêlée de walse, et dans laquelle, à défaut de castagnettes, les danseurs s'accompagnent par un claquement de doigts. Le menuet *montonero* prête beaucoup au développement des graces physiques de ceux qui le dansent. Aussi dégénère-t-il quelquefois, à certains momens, et même dans la meilleure compagnie, en hardiesses d'expression sur lesquelles il faut fermer les yeux.

Nous n'avons rien à dire sur le costume des hommes. La redingote, l'éternel habit noir, à basques plus ou moins larges, et le chapeau de soie, font le tour du monde. Il n'y a pas jusqu'au manteau espagnol, qui commence à perdre du terrain, et céder la place au disgracieux, mais commode paletot.

Il résulte de tout ceci que Montevideo n'a point de physionomie

propre, rien d'original, rien de grandiose, rien de fortement prononcé. C'est une ruche cosmopolite où chaque abeille fait son miel, le plus vite possible. Tous les grands ports de commerce maritime en sont à peu près au même point, et il faut que les amateurs de l'imprévu en prennent leur parti, surtout dans l'Amérique du Sud. Valparaiso, qui a fait tant de progrès depuis dix ans, et qui attire de plus en plus le commerce de l'Océan Pacifique, est, comme Montevideo, une ville entièrement européenne. L'originalité des caractères, des costumes, des idées, se réfugie dans les campagnes et dans l'intérieur des continens. Chuquisaca, Quito, Bogota, doivent avoir gardé plus d'habitudes espagnoles et américaines que Valparaiso, Montevideo et Buenos-Ayres. Ce qui contribue d'ailleurs à priver Montevideo de physionomie, c'est que la nature y est terne, commune et mesquine. Une côte plate, peu de végétation, pas de montagnes, sauf une colline appelée le Cerro, qui est en face de Montevideo, de l'autre côté de la baie; une mer bourbeuse, le peu d'arbres qu'on voit d'un feuillage pauvre, rien n'est moins pittoresque, et pourtant cela n'est point sévère, comme le sont nos côtes de Bretagne, si belles dans leur sauvage âpreté. Mais on est dédommagé par un accueil aimable et facile; toutes les maisons vous ouvrent leurs portes, tous les salons vous tendent les bras sans étiquette, sans exagération de promesses, sans engagemens pour le lendemain. Cet accueil est naturel et vrai, dans la mesure du sentiment auquel il se rapporte, et dont il faut savoir comprendre la portée. En un mot, on est naturellement sociable. Venez causer, nous causerons; venez danser, nous danserons; venez chanter ou toucher du piano, vous nous ferez grand plaisir. Dirons-nous qu'il ne faudrait pas en demander davantage, parce qu'on ne le trouverait pas? Ce serait peut-être vrai; mais à quoi bon le dire? Souvenons-nous d'ailleurs qu'on nous fait le même reproche, à nous, Français, et qu'on nous le fait depuis long-temps. Jean-Jacques Rousseau arrivant à Paris est frappé d'une certaine facilité à promettre et d'une fâcheuse négligence à tenir, qu'il dénonce en termes charmans, et, chose rare chez lui, sans trop d'humeur. Il concluait peut-être en cela du particulier au général, avec une légèreté que nous ne voulons pas imiter en parlant de l'accueil qu'on fait aux étrangers sur les deux rives de la Plata. Nous serons d'autant plus réservé à ce sujet que nous connaissons plusieurs exemples tout-à-fait contraires au principe qu'on nous croirait tenté d'établir, et, quand même nous n'en connaîtrions pas, nous aimerions mieux encore supposer que les

étrangers eux-mêmes se contentent de cet aimable accueil, de cette facile introduction dans la société américaine, sans appuyer et sans chercher autre chose.

Montevideo présente l'apparence d'un mouvement intellectuel assez actif. On y publie deux grands journaux politiques, entre lesquels il existe une nuance assez tranchée pour alimenter la discussion, et qui donnent quelquefois de bons articles. On y traduit souvent des poésies françaises, quoique sans discernement, et l'on en imite beaucoup d'autres. Mais, quand on essaie de voler de ses propres ailes, on est bien moins heureux, soit en prose, soit en vers. Ce n'est cependant pas l'imagination qui fait défaut: c'est le goût, c'est l'étude, c'est le travail; car on sent que les jeunes littérateurs de Montevideo se livrent trop à des caprices faciles et vulgaires qui ne sont pas même rachetés par le mérite de l'originalité.

Au reste, quand nous parlons du mouvement intellectuel de Montevideo, quels qu'en soient les défauts, nous ne les attribuons pas exclusivement au théâtre sur lequel il se manifeste. Nous n'ignorons pas que les émigrés de Buenos-Ayres y prennent une grande part, la plus grande peut-être et la plus distinguée. Il n'y a point encore de génie littéraire sur les rives de la Plata; mais s'il existe quelque jour une littérature argentine, ce qui est fort douteux, il faudra un microscope pour distinguer le caractère local dans les œuvres littéraires auxquelles Buenos-Ayres ou Montevideo pourront donner le jour.

Dans l'état actuel des choses, le sommeil de l'esprit humain est moins profond à Montevideo qu'à Buenos-Ayres; voilà tout ce que nous avons voulu dire. Non-seulement le gouvernement de Montevideo n'est pas hostile par système à l'instruction, aux lettres et aux arts, mais il fait profession du contraire; il favorise, autant qu'il est en lui et que les circonstances lui permettent de s'en occuper, toutes les branches de l'enseignement public; il honore la culture de l'esprit, il provoque et récompense ses efforts; enfin, il marche dans la voie, et il parle le langage de tous les gouvernemens civilisés. Mais ce qu'il fait n'est rien; c'est surtout pour son influence indirecte que nous rendons cet hommage au gouvernement de Montevideo, et nous le lui rendons par contraste avec ce que nous avons à dire sur ce point du gouvernement de Buenos-Ayres. Aussi, pour nous faire comprendre, faut-il que nous présentions avec plus de détails le tableau de l'état politique et social des deux pays.

Entrez à Buenos-Ayres; tous les hommes que vous rencontrez, excepté les étrangers, portent à la boutonnière un large ruban rouge

sur lequel est imprimé le portrait du général Rosas, et au-dessous de ce portrait une légende plus ou moins longue, mais où figurent à coup sûr ces paroles : *Meurent les unitaires!* Même ruban rouge et même légende au chapeau. La plupart des hommes complètent par un gilet rouge ces témoignages extérieurs de leur adhésion au *système fédéral*. Les femmes, depuis la plus misérable négresse jusqu'à la plus élégante créole, portent sur la tête, dans les cheveux ou sur le chapeau, un nœud rouge, appelé *moño;* et malheur à celle qui l'aurait oublié! Voici un portrait qui passe! C'est celui du gouverneur. On l'a prêté pour orner une salle de bal ou pour figurer dans quelque cérémonie politique; il vient de la maison du gouverneur ou bien il y retourne. Ce portrait, tout le monde le salue au passage, on se découvre à sa vue. L'étranger à qui cela ne conviendrait pas ferait bien de rentrer chez lui ou de prendre un autre chemin que le cortége. Pendant la nuit, le *sereno* qui passe sous vos fenêtres, avant d'annoncer l'heure qu'il est et le temps qu'il fait, crie : Vive la fédération! *meurent les unitaires!* Lisez régulièrement, ou essayez de lire les deux journaux qui se publient à Buenos-Ayres en langue espagnole. Pendant quinze jours, pendant un mois de suite, ils seront de la plus complète insignifiance; vous n'y trouverez pas un mot, pas un fait, pas une réflexion, rien qui ait trait aux affaires du pays et qui indique que ces journaux sont ceux de Buenos-Ayres. Cependant vous retrouverez encore l'inévitable cri de mort contre les unitaires en tête de certaines annonces, ou celle d'une représentation au théâtre dans laquelle *un unitaire sera égorgé par un fédéral sous les yeux du public*. Mais enfin, après un silence plus ou moins long, le gouvernement aura jugé à propos de publier quelques nouvelles de la guerre. Alors que fait-il? Il entasse pêle-mêle dans un numéro de la *Gazette*, sans ordre de dates, sans ordre de lieux, les bulletins et les rapports de ses généraux, des lettres d'officiers à leurs familles, des correspondances saisies à l'ennemi, les lettres et les adresses de félicitation des gouverneurs de provinces ou des corporations au général Rosas, les réponses de celui-ci, des vers, des acrostiches ridicules ou atroces, et sur chaque évènement des réflexions du journaliste dans un style ignoble, bas et ampoulé. Une autre fois, on publiera le compte-rendu des séances de la junte (c'est ainsi qu'on appelle la chambre des représentans de la province); mais ce sera six mois après leur date. Et qu'y trouvera-t-on? Jamais l'apparence d'une discussion sérieuse; les plus dégoûtantes flatteries prodiguées sans mesure et sans terme au général Rosas,

des discours qui ne respirent que la soif du sang; jamais l'ombre d'une pensée généreuse, d'un sentiment élevé, d'une idée politique. Nous n'en accusons pas les hommes : quelques-uns valent mieux, dit-on, que le langage qu'ils tiennent; d'autres gardent le silence, qui parleraient, s'ils l'osaient, pour protester contre la dégradation de leur pays; mais la même terreur pèse sur tous, et, sous l'influence constante de la même pensée, tout à Buenos-Ayres reculerait à grands pas vers la barbarie, si les relations nécessairement entretenues avec le reste du monde par un commerce actif et par une nombreuse population étrangère n'arrêtaient ce progrès à rebours d'une société que l'Europe avait crue appelée à un meilleur sort. Il y a tel de ces documens officiels, imprimés dans la *Gazette* de Buenos-Ayres par ordre du gouvernement, qui rappelle à s'y méprendre les lettres des Couthon, des Carrier, des plus vils et des plus féroces agens de la terreur révolutionnaire.

Nous compléterons ce tableau quand nous traiterons plus spécialement de Buenos-Ayres, et nous avons bien des traits à y ajouter. Tel qu'il est, il suffit pour faire juger de l'état intellectuel d'une société mise à un pareil régime, et pour expliquer, ce qui était notre but, comment le gouvernement de Montevideo, avec des défauts immenses, paraît un prodige de lumières, de civilisation et de libéralité, comparé à celui de Buenos-Ayres. A Montevideo, les journaux sont pauvrement rédigés; ils sont déclamatoires; ils immolent sans cesse la vérité à l'esprit de parti; au lieu de raconter simplement ce qui se passe à Buenos-Ayres, ils inventent des mélodrames absurdes qui font hausser les épaules ou soulèvent le cœur à tout homme de bon sens et de bon goût. Mais encore y trouve-t-on, à travers leurs déclamations et leurs mensonges, des sentimens, des idées et un langage, qui sont en harmonie avec les habitudes, les instincts et les vœux de notre époque. Aucun des documens officiels qui émanent du gouvernement oriental n'est rédigé dans ce style brutal, ignoble et cynique qui caractérise les documens de même nature publiés sur la rive opposée. Les deux chambres, qui jouissent à Montevideo d'une certaine liberté, y discutent des affaires en termes convenables, et, sans s'élever à une grande hauteur, ne laissent pas d'honorer l'administration qu'elles soutiennent et le pays qu'elles représentent. L'existence de la justice civile, de la justice criminelle et de la justice politique se manifeste à Montevideo par les institutions et les faits qui la révèlent chez tous les peuples civilisés. On n'y impose point aux ministres de la religion des obligations politiques contraires à

leur caractère; on n'y donne point à l'action de la religion elle-même sur les esprits une direction détestable et impie; on n'y accoutume point toutes les oreilles à n'entendre, toutes les bouches à ne proférer que des cris de mort contre des ennemis vaincus, écrasés et dépouillés; enfin, on n'y a point érigé en système politique l'abrutissement et la dégradation de tout un peuple par la destruction des sentimens, des idées, des institutions et des garanties qui assurent et embellissent l'existence des sociétés humaines, qui les honorent et les élèvent à leurs propres yeux et aux yeux des autres nations. En un mot, et pour généraliser davantage notre observation, nous dirons qu'à Buenos-Ayres on se croit souvent en dehors de la civilisation moderne, tandis qu'à Montevideo on se sent toujours sous son influence. A Buenos-Ayres, l'esprit du gouvernement lui est hostile; à Montevideo, il lui est favorable. Et, quant au résultat pratique, ce sont les circonstances seules qui font qu'à Buenos-Ayres son action est moins nuisible, et à Montevideo moins utile qu'on ne pourrait le craindre ou l'espérer.

Les observations que nous venons de présenter sur l'état intellectuel et social de Buenos-Ayres et de Montevideo seront peut-être regardées comme trop sévères pour l'une et trop flatteuses pour l'autre de ces deux villes. Nous ne les croyons que justes, mais nous devons ajouter qu'il ne faudrait en tirer aucune conclusion favorable ou contraire au génie respectif des deux populations. On se tromperait également, si l'on en concluait qu'à Montevideo les vrais principes de la liberté sont sainement compris et religieusement respectés. Le gouvernement actuel de la République Orientale est, comme la plupart de ceux de l'Amérique espagnole, un gouvernement de fait, produit d'une guerre civile, et qui a de nombreux ennemis. Ces ennemis, qui appartiennent en général à la classe riche et élevée du pays, il ne les inquiète pas, il ne les persécute pas, il ne confisque pas leurs biens, et ce sera son éternel honneur. Mais il ne leur permettrait assurément pas de l'attaquer par la presse, de se réunir, de parler contre lui. Ainsi, le nombreux parti de l'ex-président Oribe n'a d'organes ni dans les journaux ni dans les chambres. Il existe, il intrigue, il espère, mais il ne se montre pas. Si le général Oribe ressaisit le pouvoir, le parti contraire s'effacera de la même manière, jusqu'à ce qu'une nouvelle révolution s'opère à son profit. Les dissentimens politiques ne se manifestent donc point par l'existence d'une opposition, mais par la guerre civile actuelle ou toujours imminente. Les pays qui en sont là ne sont pas encore sortis de la

période révolutionnaire pour entrer dans celle de la liberté constitutionnelle. Peu importent le nom et la forme extérieure de leur gouvernement. République ou monarchie, c'est tout un. Ils ne sont pas libres. De tous les états indépendans qui se sont formés dans l'immense étendue de l'Amérique espagnole, le Venezuela, l'Équateur et le Chili, ce dernier surtout, sont les seuls qui aient un peu affermi leurs institutions et qui marchent avec honneur dans des voies régulières et sages. Si nous n'ajoutons pas à cette courte liste le nom de la république orientale de l'Uruguay, c'est que nous considérons toujours ce pays comme en état de guerre civile, et parce que son gouvernement n'a qu'une existence précaire et sans cesse menacée, et il faut plutôt en accuser les circonstances extérieures que les intentions et le caractère de l'administration elle-même ou l'esprit de la population.

La République Orientale est gouvernée depuis la fin de l'année 1838 par le général D. Fructuoso Rivera, militaire heureux, homme habile et politique rusé, esprit fécond en ressources, chef débonnaire et de mœurs faciles, mais administrateur insouciant de la fortune publique, qu'il dilapide et laisse impunément dilapider. Ambitieux et remuant, le général Rivera semble n'aimer du pouvoir que ses jouissances vulgaires; il travaille peu, il n'éprouve pas les besoins des grandes ames; il n'a ni les qualités ni les défauts des grands caractères; il est sceptique dans l'exercice de la puissance, et, bien qu'on lui suppose des projets dont la réalisation honorerait sa mémoire, toute sa conduite semble mesquine, parce que l'intrigue est l'ame de sa politique. Entre Rivera et Rosas, il y a, *si magna licet componere parvis*, la différence de Richelieu à Mazarin.

Depuis son avénement au pouvoir, le général Rivera s'est réservé la direction de la guerre et des relations extérieures, principalement avec les provinces de la République Argentine qui se sont séparées du gouvernement actuel de Buenos-Ayres, et avec les dissidens de la province brésilienne de Rio-Grande; mais, trop ami du plaisir, il s'est tenu long-temps sur la défensive et dans l'inaction, n'entretenant autour de son quartier-général qu'un fantôme d'armée, tandis que les armées du général Rosas, obéissant à une impulsion énergique et soutenue, écrasaient successivement les forces de l'insurrection dans toute l'étendue de la confédération argentine sur la rive droite du Parana. Aussi, quand le général Lavalle eut été vaincu à Tucuman, et le général La Madrid à Mendoza, en septembre 1841, la Bande Orientale n'avait-elle pas d'armée pour repousser une inva-

sion qui paraissait imminente. La victoire éclatante que remporta le général Paz dans la province de Corrientes sur les troupes d'Echague, lieutenant et allié de Rosas, a sauvé alors Montevideo, et donné aux évènemens une direction nouvelle. Rivera s'est réveillé de son assoupissement, a réuni à la hâte une armée qui néanmoins ne pouvait pas inspirer une grande confiance, et s'est préparé à profiter de l'avantage inattendu que la victoire de Paz avait momentanément donné à sa cause personnelle et à celle des Argentins armés contre Rosas. Mais alors il a tout compromis par ses prétentions, par les exigences de son amour-propre, et par les justes défiances qu'il a jetées dans l'esprit de ses alliés. On a perdu le temps en négociations inutiles pour décider à qui appartiendrait le commandement en chef opiniâtrément réclamé par Rivera. L'armée victorieuse du général Paz, qui avait envahi la province de l'Entrerios, province voisine de Buenos-Ayres, et fort attaché au système de la fédération, se désorganisa et retourna dans son pays; le parti vaincu reprit possession de la capitale de la province, et se mit en rapport avec Oribe, général en chef des troupes de Rosas sur l'autre rive du Parana; Rosas se sentit raffermi, et, pour se venger de ceux qui peut-être s'étaient indiscrètement réjouis de ses embarras, lâcha la bride aux assassins, qui ont renouvelé à Buenos-Ayres, en mars et avril 1842, les meurtres impunis du mois d'octobre 1840.

Maintenant, s'il faut en croire les dernières nouvelles, la Bande Orientale est sérieusement menacée. Après avoir remporté un faible avantage, Rivera aurait été complètement battu par le général Oribe, et se verrait bientôt forcé de repasser l'Uruguay. Montevideo serait en alarme; on y aurait donné la liberté à tous les esclaves en masse, mesure extrême depuis long-temps proposée et devant laquelle le gouvernement avait reculé jusqu'alors; le général Paz, dont les talens militaires ne sont pas douteux, et qui, écarté par la jalousie ou par les prétentions de Rivera, était à Montevideo dans l'inaction, aurait été appelé au commandement des milices et chargé de sauver la république. Si tout cela est vrai, comme nous le pensons, il faut s'attendre à l'invasion immédiate de la Bande Orientale par l'armée victorieuse du général Oribe, que Rosas n'a pas cessé de reconnaître pour le président légal de l'état de Montevideo, et qui compte dans cette capitale un grand nombre de partisans. Oribe, si long-temps éloigné du véritable but de son ambition, doit être impatient de reparaître sur un théâtre où il va travailler à sa propre fortune, et le général Rosas, qui a trouvé en lui l'instrument habile, heureux et

dévoué de sa politique, n'est pas homme à perdre l'avantage du moment. Toutes les chances sont en leur faveur. Les conseils du gouvernement de Montevideo sont divisés; Rivera et les émigrés argentins ont toujours eu beauconp de peine à s'entendre; le danger commun ne les réunira point. On parlera au lieu d'agir, comme on l'a toujours fait à Montevideo; on y sera indiscret, comme on l'a toujours été; les rivalités et les jalousies iront leur train, et on ne saura opposer que des mesures mal conçues, mal exécutées, sans cesse affaiblies par les tiraillemens de volontés contraires, à l'énergie, à la persévérance, au secret impénétrable qui caractérisent l'action du général Rosas, et à la supériorité réelle que lui donnent un pouvoir sans bornes et les grandes ressources de la province de Buenos-Ayres.

Quoique le général Rivera ne soit pas tout à Montevideo, comme Rosas est tout à Buenos-Ayres, nous parlerons peu des hommes qui composent son gouvernement et auxquels il abandonne l'administration intérieure du pays. La plupart d'entre eux ont sans doute plus de lumières que Rivera, se rendent mieux compte des obligations morales d'un gouvernement, ont des idées plus générales, des sentimens plus élevés, plus de connaissance des affaires; mais aucun n'a de prestige, aucun n'a en lui l'étoffe d'un chef de parti considérable et puissant. Ils gémissent en silence des prodigalités de Rivera, et du peu d'activité qu'il déploie; mais ils restent, faute de mieux, attachés à sa fortune. Les deux principaux sont M. Vidal, aujourd'hui ministre universel, assisté de trois secrétaires d'état, et le général Henrique Martinez, ancien secrétaire général de Rivera, ex-ministre de la guerre, aujourd'hui président d'un conseil d'état formé exprès pour l'absorber, en lui donnant une grande position sans pouvoir réel. Telle est au moins l'opinion que nous avons trouvée généralement répandue à Montevideo sur cette combinaison. M. Vidal et M. Henrique Martinez étaient, dit-on, en lutte constante, dans le sein du même gouvernement. Le premier passait pour le défenseur du parti argentin, dont Rivera s'est toujours défié, et auquel il a joué plus d'un mauvais tour; le second, pour le dépositaire des secrètes pensées du président, pensées enveloppées de mystère et auxquelles convenait l'esprit rusé de M. Martinez. L'un inspirait le journal de l'émigration argentine; l'autre avait pour organe le *Constitucional* de Montevideo, qui combattait souvent avec une aigreur mal déguisée son confrère le *Nacional*, bien que tous les deux défendissent la même cause. Cependant Rivera a sacrifié M. Martinez en donnant ou en laissant prendre à M. Vidal la direction des affaires.

On nous permettra de nous borner à ces indications sommaires. Si nous voulions en dire davantage, nous courrions le risque de nous perdre dans le labyrinthe d'intrigues dont Montevideo est le foyer et que nous ne pouvons pas caractériser par le véritable nom qu'il faudrait lui donner. Tous les Coblentz se ressemblent, et Montevideo est un Coblentz au petit pied. Quoi qu'il en soit, l'administration de M. Vidal a eu dernièrement le bonheur et l'habileté de conclure avec l'Angleterre un traité de commerce, auquel le gouvernement anglais attachait beaucoup d'importance, qui a très vivement mécontenté le général Rosas, et amené une évolution politique assez singulière de la part de l'Angleterre dans le Rio de la Plata. Par ce traité, l'Angleterre a obtenu à Montevideo tous les avantages et toutes les garanties que lui assure à Buenos-Ayres celui de 1825; de plus elle y a déposé le germe vague et obscur d'un droit, qu'elle pourra régulariser plus tard, à faire le commerce sous son pavillon dans les eaux de l'Uruguay, droit qui aurait de grandes conséquences pour l'avenir de ces contrées, et dont la seule mention inquiète le gouvernement de Buenos-Ayres. Enfin l'Angleterre a blessé l'orgueil et les passions du général Rosas en traitant avec son rival, avec celui qu'il ne veut pas reconnaître pour le président légitime de l'état oriental et qu'il flétrit des noms les plus odieux dans les pièces officielles. Nous ignorons, néanmoins, si ce traité garantira Montevideo du retour d'Oribe, comme s'en étaient flattés les ennemis du général Rosas. Ce dernier a repoussé l'offre de médiation qui a été faite au nom de l'Angleterre et de la France, depuis l'arrivée de M. le comte Delurde à Buenos-Ayres, pour le rétablissement de la paix avec la Bande Orientale, et il est permis de douter que le gouvernement de sa majesté britannique donne à ses démarches le caractère d'une intervention active contre laquelle Rosas a fait protester d'avance par des cris de mort contre les étrangers (1).

L'ancien président Oribe nous paraît donc bien près de rentrer en

(1) Tout récemment, on a reçu la nouvelle assez surprenante que les ministres d'Angleterre et de France à Buenos-Ayres avaient réclamé du général Rosas *victorieux* la cessation immédiate des hostilités, et la retraite des troupes des deux parties belligérantes sur leur territoire respectif. Nous ignorons quelle suite peut avoir une pareille démarche, que l'état moral de Buenos-Ayres rend très grave. Quelques mots prononcés, il y a peu de jours, par M. Guizot, à la chambre des députés, semblent indiquer que le gouvernement du roi entend demeurer fidèle dans cette question aux principes de neutralité qu'il a proclamés depuis long-temps comme devant régir sa conduite et celle de ses agens dans les nouveaux états de l'Amérique du Sud. (*N. du D.*).

vainqueur à Montevideo. Ce sera une restauration accomplie par les armes étrangères. Sa première administration lui avait fait quelque honneur. Elle avait été dure, mais régulière et probe. Aujourd'hui Oribe se présente à ses compatriotes couvert du sang de cette multitude de prisonniers de guerre qu'il a fait égorger dans toutes les provinces de la République Argentine, et comme le complice et l'instrument d'un système que réprouvent la raison et l'humanité. Cependant nous croyons qu'il lui serait impossible de réduire Montevideo à l'état déplorable dans lequel nous avons vu Buenos-Ayres. L'immense population étrangère qui existe à Montevideo, les relations d'affaires qui confondent à chaque instant ses intérêts avec ceux de la population indigène, un mouvement de commerce et de navigation plus actif qu'à Buenos-Ayres, la disposition même des lieux, tout nous porte à espérer que la réaction dont l'état de l'Uruguay et sa capitale sont menacés par le triomphe de Rosas et d'Oribe ne sera pas aussi affreuse que le craignent certaines personnes. Néanmoins il en résultera de grands malheurs pour le pays, et pour le commerce européen un dommage immense, proportionné à l'essor qu'il avait pris sur la rive gauche de la Plata.

En effet, depuis quelques années, le commerce de l'Europe avec Montevideo s'était considérablement accru, et avec lui le revenu de l'état, dont les produits de la douane forment plus des trois quarts. La France avait pris sa grande part de cet accroissement, et le mouvement commercial n'avait pas été ralenti par les conséquences de la levée du blocus de Buenos-Ayres. Comme la guerre ne se faisait pas sur le territoire oriental, la campagne a multiplié ses produits, et, grace à l'émigration européenne, elle n'a pas souffert du manque de bras qui se fait sentir dans les provinces argentines. Mais dans ces derniers temps la situation a changé. La fermeture plus rigoureuse de l'Uruguay, dont Rosas tient la clé par la possession de l'île de Martin-Garcia, a rendu plus difficile et plus cher l'écoulement des *fruits du pays* (c'est ainsi qu'on appelle sur les deux rives de la Plata, les peaux, suifs, laines, etc.), qui proviennent des établissemens situés sur l'Uruguay ou le Rio-Negro. Maintenant la campagne elle-même est tenue en alarme par l'imminence d'une invasion et d'une guerre destructive; l'affranchissement des esclaves pour en faire des soldats, les préparatifs de défense, le réarmement des gardes nationales, des emprunts forcés qu'on ne pourra éviter, l'insécurité universelle qui résulte d'une grande crise politique, l'émigration infaillible d'un grand nombre de familles, et surtout des malheureux

réfugiés argentins, tout concourt en ce moment à paralyser le commerce de Montevideo

Nous allons passer à la seconde partie de ces souvenirs, à ceux qui se rapportent plus spécialement à la rive droite de la Plata; mais comme, en parlant de Montevideo, nous ne nous sommes pas interdit quelques excursions à Buenos-Ayres, ainsi, en parlant de Buenos-Ayres, trouverons-nous sans doute plus d'une fois l'occasion d'un retour rapide sur Montevideo. Nous ne nous refuserons pas aux comparaisons qui sortiront naturellement du sujet et qui nous paraîtront de nature à faire mieux ressortir les traits généraux des deux pays. Ils se ressemblent d'ailleurs par tant de côtés, que ce qui est vrai de l'un l'est bien souvent de l'autre. Il faudrait une longue résidence dans la Bande Orientale et dans la République Argentine, avec un grand talent d'observation, pour saisir toutes les différences qui existent sans doute entre leurs habitans, puisqu'ils se détestent d'une rive à l'autre. L'étranger qui ne voit en passant que le gros des physionomies n'aperçoit souvent qu'un seul et même caractère de race là où tendent à se prononcer deux nationalités distinctes. C'est ainsi que dans un pays dont on ne sait la langue que pour l'avoir apprise ailleurs, on ne distingue pas les accens et les dialectes provinciaux. Montevideo et Buenos-Ayres forment aujourd'hui deux fleuves qui ont une source commune et qui ont eu long-temps le même lit. Séparés depuis quelques années seulement et très rapprochés encore, on peut souvent les confondre, parce que leurs eaux ont encore à peu près la même couleur, et parce que les arbres de leurs rives ont même port et même feuillage.

La distance qui sépare Montevideo de Buenos-Ayres est de quarante à cinquante lieues; mais il faut que les bâtimens ne tirent au plus que sept pieds d'eau pour n'avoir pas à tenir compte des bancs que l'on rencontre dans la rivière et qui en rendent la navigation difficile et quelquefois dangereuse. Néanmoins, la rivière est aujourd'hui parfaitement connue, beaucoup mieux que du temps des Espagnols, et notre marine militaire en particulier l'a pratiquée avec un grand succès, pendant et depuis le blocus, jusqu'à une certaine hauteur dans l'Uruguay et dans le Parana. Les Anglais y exécutent aussi de fréquentes reconnaissances, et il existe maintenant chez eux, mais encore plus chez nous, d'excellens matériaux pour une hydrographie complète de la Plata et d'une partie de ses affluens. Selon les vents et les courans, un bâtiment peut mettre six ou sept jours à descendre ou remonter entre Montevideo et Buenos-Ayres,

comme il peut aussi franchir la distance en quinze ou dix-huit heures. S'il tire plus de neuf ou dix pieds d'eau, il mouille en dehors du banc ou des balises intérieures, à quatre milles du quai. Les corvettes de guerre et les grands bricks ne peuvent pas jeter l'ancre plus près; les frégates, quand elles se hasardent à remonter jusqu'à Buenos-Ayres, se tiennent encore bien plus loin.

A une certaine distance de la terre, l'aspect de Buenos-Ayres n'est pas désagréable. La ville s'élève sur un plateau qui va mourir à gauche dans les plaines basses et marécageuses du Riachuelo, et qui s'étend à droite un peu plus loin sur la route de San-Isidro. Pour entrer dans la ville, il faut de tous côtés gravir une petite éminence ou *barranca*, au pied de laquelle se trouve le quai ou *môle;* mais toute la ville est en plaine, sauf quelques faibles ondulations du terrain. Un grand nombre de clochers, d'une blancheur éclatante avec des encadremens rouges, le dôme de la cathédrale, le solide édifice de la *Residencia*, qui était l'ancienne maison des jésuites, la jolie caserne de Retiro avec ses galeries, la coquette maison du ministre brésilien, des *miradores* élégans, quelques arbres pour rafraîchir la vue, puis à l'extrémité de la ville, sur la droite, une ligne de belles maisons de campagne, au milieu de grands jardins, tel est en gros l'ensemble qui frappe les yeux et qui séduit assez avant de descendre à terre. Si nous ne parlons pas du fort, ancien palais des vice-rois, dont les murailles, garnies de quelques canons, sont souvent battues par les eaux du fleuve, c'est qu'il n'a rien de pittoresque et n'éveille ni l'idée de la force, ni le sentiment de la grace. Mais, à mesure qu'on se rapproche de la terre, une partie du charme s'évanouit, et bientôt, quand on passe du canot sur la grossière et lourde charrette qui doit compléter le débarquement du voyageur, tout se perd dans la sensation désagréable que lui font éprouver les cahots de cet informe et incommode véhicule, les éclaboussures des chevaux, la mise et l'accoutrement sauvages du conducteur. Il est vraiment honteux pour Buenos-Ayres, et très fâcheux pour son commerce, qu'il n'y ait pas d'autre mode de débarquement comme d'embarquement pour les hommes et les marchandises, que ces charrettes primitives sur lesquelles on ne grimpe pas sans danger, et dont l'emploi est fort dispendieux.

On pourrait faire une belle promenade sur le quai ou *muelle*, qui reçoit le voyageur au sortir de la triste charrette qu'il a été si heureux de quitter. L'intention existe, ce semble; un ou deux bancs de pierre, une douzaine d'arbres alignés, font supposer un passé qui

n'est plus, ou espérer un avenir qui n'est pas encore; mais c'est tout. Les arbres dépérissent, les bancs de pierre se dégradent, le sol se creuse ou s'exhausse au hasard, des décombres s'y entassent, et tout indique l'abandon le plus complet. Le dimanche, néanmoins, on y va faute de mieux, et la population se répand sur le bord verdoyant de la rivière, parmi les trous pleins d'une eau sale, autour desquels viennent tous les jours s'accroupir les blanchisseuses. De là, on monte dans la ville, et l'on y est en un instant. Nous avons pris sur la gauche du point où l'on débarque, et nous voilà sur une grande place entre le fort et ce qu'on appelle la *Recoba Vieja*. Donnons-en une idée.

Le fort est un édifice assez régulièrement construit comme citadelle, et passablement entretenu, mais qui ne résisterait pas vingt-quatre heures à une attaque sérieuse du côté du fleuve, aujourd'hui que les batteries flottantes ont reçu de si grands perfectionnemens. L'intérieur ne présente sur la première cour qu'un assemblage irrégulier et disgracieux de constructions sans élégance et sans grandeur. C'était, comme nous l'avons dit, l'ancien palais des vice-rois; la plupart des chefs du gouvernement indépendant de Buenos-Ayres y ont résidé depuis 1810 jusqu'en 1835; mais depuis cette époque, c'est-à-dire depuis le commencement de la seconde administration du général Rosas, le fort est exclusivement occupé par les bureaux des ministères et par les archives. Il ne sert plus même aux réceptions d'apparat; le gouverneur ne s'y rend jamais pour travailler, et le ministre des affaires étrangères lui-même ne travaille que chez lui. Les appartemens, qui sont assez vastes et bien distribués, restent à peu près démeublés, et dépérissent faute de soin et d'entretien. Le général Lopez, gouverneur de Santa-Fé, y fut reçu en 1837, lors du voyage qu'il fit à Buenos-Ayres, et, en novembre 1840, après le rétablissement de la paix avec la France, M. l'amiral de Mackau, M. l'amiral Dupotet et les officiers qui les accompagnaient, y trouvèrent une hospitalité convenable. Il est à regretter que le genre de vie et les habitudes du général Rosas lui aient fait abandonner la résidence du fort. Ce n'est pas chez lui simplicité républicaine, mais orgueil; ce n'est pas éloignement pour la représentation, mais bizarrerie d'humeur, singularité native et systématique, invincible répugnance pour les obligations ordinaires d'une grande existence convenable au rang qu'il occupe, et digne sans ridicule étiquette comme sans faste ruineux.

Vis-à-vis du fort est une galerie, à double rang d'arceaux, ouverte

par le milieu et surmontée à cet endroit d'une construction à jour, mais qui menace ruine, dont l'effet est assez pittoresque. Cette galerie, qui laisse un large passage à droite et à gauche, ne ferme donc pas exactement la place du fort, mais sépare en deux un espace qui, sans elle, ne formerait qu'une seule place, figurant alors un carré long. De l'autre côté, on trouve la place de la Victoire ou du *Cabildo*, qui est plus régulière, et au milieu de laquelle s'élève une espèce de petit obélisque. Six des principales rues de Buenos-Ayres débouchent sur cette place, aux quatre coins. Les quatre côtés sont occupés, celui du midi, par une galerie couverte en arceaux, garnie de boutiques : c'est le Palais-Royal de Buenos-Ayres; celui de l'ouest, par la prison, horrible séjour souvent ensanglanté par le meurtre des malheureux que l'on y entasse, par le *Cabildo* ou hôtel-de-ville, et par la police; au nord s'élève la cathédrale, belle et noble église, à l'intérieur simple et bien tenue, monument de bon goût à tout prendre, mais copie avouée et un peu mesquine de l'église Sainte-Geneviève de Paris; enfin le côté de l'est est le *verso* de la galerie dont nous avons parlé plus haut, ou *Recoba vieja*. Nous ne dirons pas que cet ensemble est admirable : les lignes architecturales y manquent de grandeur, d'harmonie et de pureté; mais par un beau soleil, ou mieux encore par un beau clair de lune en été, la place de la Victoire a son charme. A l'extrémité de la galerie que nous avons appelée le Palais-Royal de Buenos-Ayres, est une maison de magnifique apparence, éclatante de blancheur, et le joli clocher de l'église de San Francisco, qui fait pour ainsi dire pendant au dôme de la cathédrale, ajoute à l'effet de la scène. Malheureusement l'affreuse prison, surmontée du bonnet phrygien, si nos souvenirs ne nous trompent pas, comme pour faire de l'emblème de la liberté une amère dérision, dérange bien vite la rêverie du poète ou de l'artiste, et ramène brusquement la pensée vers la terre.

Les deux places de la *Victoire* et du *Fort* ou 25 *mai* ont été le théâtre de grands évènemens. Elles figurent dans la lutte héroïque du peuple de Buenos-Ayres contre les Anglais, dans ses glorieux efforts pour chasser les conquérans, déjà maîtres de la ville depuis six semaines, et pour repousser des envahisseurs. Plus tard, l'indépendance y a trouvé son berceau; puis toutes les agitations d'une liberté orageuse, et tous les mouvemens d'une longue anarchie, ont eu leur point de départ, sont venus expirer ou faire consacrer leur succès éphémère entre l'ancien palais des vice-rois et le *Cabildo*, foyer d'une vie municipale aujourd'hui éteinte. Mais c'est là une

histoire que nous ne voulons et ne pouvons pas écrire, histoire dramatique, variée, souvent triste, quelquefois bouffonne, pauvre en résultats, qui attend et qui attendra long-temps encore une plume impartiale et sincère.

On sait déjà comment est bâtie la ville de Buenos-Ayres. Nous l'avons dit en parlant de Montevideo. Mais, à Buenos-Ayres, les *quadres* sont plus grandes. Elles ont cent cinquante vares ou cent trente mètres de côté; par conséquent la profondeur normale des maisons excède celle des maisons de Montevideo. La ville entière a d'ailleurs, et peut-être à cause de cette circonstance, un aspect plus grandiose. C'est quelque chose, en son genre, comme Versailles et Nancy. Ses rues, qui sont généralement larges, mais pas encore assez pour leur longueur, parce qu'elles se prolongent à perte de vue, courent nord et sud, est et ouest, et se coupent à angles droits. Les maisons à étage sont en petit nombre, et elles n'en ont qu'un, ce qui fait que les rues ne manquent ni d'air, ni de jour. Construites, avec quelques différences pourtant, sur le même plan que celles de Montevideo, les maisons à Buenos-Ayres sont généralement plus grandes, et l'on en compte beaucoup de vraiment belles. Mais toutes ne sont pas commodes, surtout les anciennes. Quoique l'usage des cheminées à grille pour brûler du charbon de terre se répande de plus en plus dans les classes riches de la population, il y a encore plus d'une grande maison qui n'en a point ou n'en a qu'une, et cependant il fait en hiver assez froid à Buenos-Ayres, pour que les étrangers non encore habitués au pays souffrent de ce défaut de comfort. Le *brazero* espagnol supplée, dans les maisons qui n'ont pas de cheminée, à cette partie si indispensable des nôtres, et, pour se garantir du froid, les femmes s'enveloppent de leurs châles, comme les hommes gardent leurs manteaux dans l'intérieur des habitations. Arrivé à Buenos-Ayres en hiver, nous fûmes très surpris de ne trouver ni cheminée ni *brazero* dans le salon dont la fille du général Rosas fait les honneurs avec une grace charmante. Mais, en été, ces grands salons bien aérés et qui donnent sur des cours intérieures très fraîches, sont excellens pour garantir de la chaleur, qui est quelquefois très forte.

La ville de Buenos-Ayres couvre un espace immense, et s'est prodigieusement accrue depuis une trentaine d'années. Elle n'a ni portes, ni barrières, ni enceinte marquée d'aucune espèce, et peut s'étendre librement de plusieurs côtés dans la campagne. Il faut dire toutefois que ses limites sont indiquées et presque atteintes au nord par la caserne du *Retiro*, et au midi par l'abaissement du plateau sur

lequel la ville est assise. Néanmoins, comme elle n'a encore atteint ses limites naturelles, même dans ces deux directions, que sur le prolongement de quatre ou cinq rues parallèles au fleuve, il lui reste du terrain à l'infini pour une population bien plus considérable que sa population actuelle. Sur cet espace immense, il y a très peu de jardins, et, pour mieux dire, il n'y en a pas dans le centre de la ville. De grands orangers en pleine terre dans quelques cours, des vignes, des caisses d'arbustes et de fleurs, voilà tout. Mais aux extrémités de la ville, dans toutes les directions, ce ne sont que *quintas* ou jardins, où l'on cultive l'utile et l'agréable, et qui font à Buenos-Ayres une immense ceinture verdoyante du meilleur effet, soit qu'on arrive du dehors, soit que les regards se portent vers la campagne, du haut des nombreux *miradores* de la ville.

Nous n'avons pas remarqué à Buenos-Ayres une seule maison qui eût ce qu'on appelle en France une porte cochère, et c'est la même chose à Montevideo. Plusieurs ont cependant de hautes et larges portes, avec un passage voûté plus ou moins long, qui conduit dans la première cour; mais le sol en est élevé au-dessus du niveau de la rue, et de toute la hauteur du trottoir et de celle d'une ou plusieurs marches. Nous citerons, entre autres, la maison d'Alzaga, celle qu'occupe la veuve du général Quiroga, la maison dite de la *virreyna vieja*, et celle du consulat de France, toutes maisons de grande apparence, et qui seraient belles en tous pays. Il en résulte que les voitures ne peuvent pas entrer dans les cours, et que souvent, quand on en a, il faut les tenir hors de chez soi; aussi les voitures sont-elles très rares à Buenos-Ayres, maintenant du moins; on les compte. Tous les hommes vont à cheval, soit pour leurs affaires, soit pour se promener. Le cheval est aussi de mode parmi les femmes, et ce n'est pas la faute de la fille du gouverneur s'il ne l'est pas encore davantage. Cavalière intrépide et accomplie, on la rencontre souvent à cheval avec ses jeunes amies, le plus souvent sur le chemin d'une maison de campagne qui appartient à son père, où s'improvisent à chaque instant des fêtes animées, et où les étrangers sont toujours fort bien reçus. Quelques voitures de louage suffisent, quand le temps est mauvais ou quand la distance est grande, aux réunions, aux bals et aux visites de cérémonie.

Le système de division des rues à Buenos-Ayres mérite d'être mentionné. Il est très simple et se rattache naturellement au plan de la ville. Toutes les rues perpendiculaires au fleuve n'ont qu'un nom, quelle que soit leur longueur; celles qui lui sont parallèles en ont

deux. On les a partagées fictivement par l'ancienne rue de la Plata, aujourd'hui de la Fédération, et on a donné des noms différens au prolongement du nord et à celui du sud. Ainsi, une des rues les plus célèbres dans l'histoire de Buenos-Ayres s'appelle, depuis le Retiro jusqu'à la place, rue de la Paz, et, depuis la place jusqu'à l'extrémité méridionale du plateau, rue de la Reconquista, nom glorieux pour la population de Buenos-Ayres et d'un triste souvenir pour les Anglais.

On trouve à Buenos-Ayres peu de monumens dignes de ce nom, et nous avons déjà indiqué les principaux. Quelques églises, un ou deux couvens, la caserne du Retiro, qui est fort bien située, et le cimetière de la Recoleta, dont l'extérieur est noble et imposant, le Fort, la cathédrale et les édifices de la place, dont nous avons parlé, telles sont à peu près toutes les richesses monumentales de cette grande ville. Les deux théâtres, dont un en fort mauvais état, ne se distinguent en rien des maisons qui les avoisinent, et ne sont guère que de simples maisons appropriées à leur objet. Le meilleur des deux, celui de la Victoria, est convenable, et la salle est bien éclairée; mais les corridors sont sales, et les loges, qui ne sont fermées de côté qu'à hauteur d'appui, et qui sont ouvertes sur le corridor, doivent être bien froides quand le temps est froid. Quoique la troupe ait perdu et que la politique l'ait décimée, elle aussi, nous ne l'avons pas trouvée entièrement mauvaise. Elle a pour le *saynete* (la petite pièce, la farce) un excellent comique et une vive et spirituelle actrice. Quant à la pièce sérieuse, qui généralement n'est autre que notre drame moderne traduit en espagnol, elle s'exécute d'une manière supportable, et tout aussi bien qu'on le fait chez nous sur la plupart des théâtres de province. On regrette beaucoup à Buenos-Ayres un acteur appelé Lapuerta, qui avait long-temps étudié en France, et qui s'est réfugié à Montevideo, où il mérite la faveur dont il est l'objet, bien qu'à notre gré il ne soit pas de la bonne école.

Il existe encore à Buenos-Ayres quelques couvens d'hommes et de femmes que le gouvernement actuel favorise; mais ils n'ont ni grandes richesses ni grande influence sur la population. On peut en dire autant du clergé séculier lui-même, qui est cependant nombreux. Plusieurs ecclésiastiques ont joué autrefois dans le gouvernement de Buenos-Ayres un rôle important, moins comme prêtres que comme citoyens éclairés; ils sont morts à temps pour éviter les persécutions dont ils n'auraient pas manqué d'être l'objet en leur qualité de par-

tisans d'un système plus libéral; d'autres ont émigré, et aujourd'hui l'on ne cite pas un seul ecclésiastique qui fasse figure dans la politique ou dans la société. Il est vrai que la chambre des représentans a pour président un prêtre; mais on assure que c'est un homme complètement nul, et nous n'avons pas de peine à le croire. Le général Rosas ne laissera certainement s'élever auprès de lui, soit dans l'armée, soit dans l'administration civile, aucune capacité qui puisse lui porter le moindre ombrage; il serait aussi jaloux de l'influence des prêtres que de toute autre, et n'a rien négligé pour en faire les plus méprisables instrumens de sa politique. Le dernier évêque créé dans une des provinces de la confédération argentine a dû prêter serment d'engager les fidèles, même au tribunal de la confession, à porter la devise rouge, comme si ce n'était point dégrader la religion que d'abaisser le ministère du prêtre et de l'évêque à propager cette odieuse et ridicule livrée de la servitude. Tout récemment, on a fusillé quatre prêtres avec des circonstances atroces, et le caractère sacerdotal joint à la vieillesse n'a pu sauver de la persécution aucun homme soupçonné d'être hostile à ce qu'on appelle la cause fédérale.

D'ailleurs, autant que nous en avons pu juger, la population de Buenos-Ayres n'est pas intolérante, et porte très légèrement le joug des obligations et des pratiques religieuses. C'est une religion toute en dehors, sans fanatisme, et qui ne gêne pas les passions. On s'agenouille dans la rue quand passe un prêtre portant les derniers sacremens à un malade, mais on se relève pour aller à ses plaisirs avec la légèreté et la mobilité d'impressions qui sont le fond du caractère créole, et qui, dans les revers de fortune, dans les malheurs de sa cause ou de son pays, soutiennent le citoyen de Buenos-Ayres bien mieux que la résignation et la haute vertu. Les protestans jouissent à Buenos-Ayres du libre exercice de leur culte; ils ont deux temples et vont en avoir un troisième; ils ont aussi leur cimetière, et la qualification d'hérétique n'est plus une injure.

Nous avons parlé des églises et des prêtres; parlons des casernes et des soldats. Les casernes sont assez misérables, sauf celle du *Retiro,* qui domine le fleuve, et qui attire l'attention de fort loin. Isolée à l'extrémité d'une grande place, elle peut se défendre d'un coup de main, et servirait au besoin de place d'armes contre un ennemi intérieur ou une révolution dans la ville. C'est là qu'on dépose les prisonniers de guerre. Quant aux soldats, il y en avait peu dans Buenos-Ayres à l'époque de notre passage, et nous n'avons pas trouvé l'occasion de les voir réunis. Ceux que nous avons vus montant la

garde à la porte de la prison étaient fort pauvrement vêtus et très mal chaussés. Nous avons rencontré aussi quelques soldats de milice accoutrés grotesquement et d'une affreuse saleté; mais il ne faudrait pas juger des troupes de Buenos-Ayres par ce triste échantillon : les meilleures étaient à la guerre ou réunies dans un camp établi à quatre ou cinq lieues de la ville depuis le mois d'août 1840. Ces troupes sont, dit-on, fort bonnes, et leurs succès le prouvent, bien entretenues, peu, mais régulièrement payées. L'entretien et l'habillement des troupes est un des soins dont le général Rosas s'occupe avec le plus de constance; il a formé une infanterie, chose remarquable dans un pays où l'homme de la campagne sait aller à cheval dès son enfance, mais ne sait pas marcher. Il a de plus une artillerie nombreuse, et les soldats du campement sont fréquemment exercés. L'armée est forte, beaucoup trop forte eu égard à la population; aussi le manque de bras se fait-il sentir et dans la campagne et dans la ville, et ce ne sont que plaintes là-dessus à Buenos-Ayres. Mais peu importe au général Rosas, qui a besoin d'une armée et qui veut triompher à tout prix. Et non-seulement il a voulu avoir une armée, il a encore voulu avoir une flotte et l'a eue. Sans doute, les équipages étaient fort mauvais, novices à la mer et novices à la manœuvre; les officiers eux-mêmes, aventuriers de toutes les nations pour la plupart, mercenaires sans patrie et sans esprit militaire, ne pouvaient être que très médiocres. Cependant, comme le chef inspirait confiance et comme tout plie devant l'énergique volonté du général Rosas, l'escadre de Buenos-Ayres a tenu la mer, a eu ses combats, ses succès, et a fait baisser pavillon aux forces navales de Montevideo, qui n'étaient ni mieux composées ni mieux commandées. L'amiral de Buenos-Ayres est un vieil Anglais appelé Brown, fort connu dans l'Amérique du Sud, dont le nom a fait souvent trembler les Espagnols et les Brésiliens, et qui est depuis trente ans au service de la République Argentine. Il a notoirement le cerveau dérangé, et l'on s'amuse de ses extravagances, ce qui n'a pas empêché le général Rosas de lui confier son escadre et lui de la bien mener.

Quoique la République Argentine, ou plutôt Buenos-Ayres, qui a suffi à tout, ait prodigieusement guerroyé sur terre et sur mer depuis l'année 1810, cette ville n'a aucun établissement d'instruction militaire ou navale. Pour la plupart des officiers au service, la profession militaire n'est que le résultat des circonstances et une situation provisoire, au lieu d'être une carrière sérieuse et honorée. Ce n'est pas qu'il n'y ait encore à Buenos-Ayres quelques généraux qui, ayant

embrassé la profession militaire avant la séparation d'avec l'Espagne, puissent être considérés comme des hommes du métier; mais c'est le très petit nombre, et ils ne sont aujourd'hui que des généraux de parade. Il s'en est élevé plusieurs à la faveur des guerres civiles et des révolutions, qui n'ont aucune connaissance de l'art militaire proprement dit, et ne se sont que très incomplètement formés par l'exercice du commandement. Néanmoins ils suffisent à peu près à leur tâche, dans un pays où toutes les villes sont ouvertes, où l'on a beaucoup plus de privations à supporter et de chemin à parcourir que de grandes manœuvres à opérer, et où les forces ennemies ne sont ni mieux organisées ni mieux commandées. Quant à l'administration militaire, au commissariat, au service médical, rien n'est plus imparfait. On sait combien les armées espagnoles sont arriérées sous ce rapport; les armées américaines le sont encore davantage, et, à tout prendre, ce n'est pas un malheur : la guerre se fait plus simplement et à moins de frais. La solde est faible, et ridiculement modique pour les officiers supérieurs.

La marine est encore plus mal organisée que l'armée de terre. Celle-ci au moins conserve des cadres qui peuvent toujours se remplir, et la milice des campagnes, composée d'hommes qui vivent à cheval, forme toujours une cavalerie au premier appel; mais la marine s'improvise de nouveau, chaque fois qu'on en a besoin, et, chose remarquable, il n'existe depuis la Californie jusqu'au cap Horn, sur l'un ou sur l'autre océan, aucune population d'origine espagnole ou indienne qui soit apte à former des marins. La domination espagnole n'a pu empêcher les Américains de devenir des soldats quand il l'a fallu. Ce sont des milices bourgeoises qui ont reconquis Buenos-Ayres sur les Anglais, et l'ont ensuite défendue; mais l'Amérique espagnole n'a jamais eu de matelots et encore moins de marins.

Cependant l'Espagne, qui était si jalouse de ses colonies et qui avait pris tant de peine pour les tenir dans une perpétuelle enfance, dans l'isolement et la faiblesse, n'avait pu y interdire absolument la culture des lettres et l'enseignement vulgaire du latin, de la philosophie scolastique, de la théologie et de la jurisprudence. Elle avait même été obligée de favoriser au Mexique, par exemple, au Pérou et ailleurs, l'étude des sciences qui se rapportent à la minéralogie et à la métallurgie, pour exploiter avec plus d'avantages les seules richesses que les premiers conquérans et *découvreurs* fussent allés chercher en Amérique. L'esprit philosophique bien ou mal entendu du siècle dernier avait aussi pénétré dans les colonies espagnoles, qui n'avaient pas

échappé au mouvement intellectuel dont la révolution française a été le résultat. Par ces causes, toute l'Amérique espagnole se trouva pourvue, au moment de sa séparation d'avec la métropole, d'un certain nombre d'hommes relativement éclairés, surtout dans le clergé et la robe, qui organisèrent, constituèrent et administrèrent les nouvelles républiques, et qui les représentèrent convenablement au dehors dans leurs relations avec les puissances européennes. La République Argentine fut sous ce rapport très bien partagée; elle eut dans le docteur Mariano Moreno, dans le docteur Chorroarin, le chanoine Valentin Gomez, don Manuel Garcia, le docteur Zavaleta, le chanoine Funes, le docteur Monteagudo, don Manuel Sarratea (1), don Nicolas Herrera, l'illustre M. Rivadavia, et bien d'autres personnages dont le nom nous échappe, une succession d'hommes distingués, amis de la civilisation, des lumières et de la liberté, qui donnèrent un grand relief à son gouvernement, dont les talens honorèrent ses congrès, et qui firent respecter le nom de Buenos-Ayres dans la diplomatie du vieux continent. Si ces esprits éminens avaient pu s'entendre, s'ils avaient su dominer, quelquefois leurs propres passions, plus souvent celles des chefs militaires et des masses inintelligentes et armées, la république et la nationalité argentines se seraient constituées depuis long-temps sur des bases régulières; mais, après avoir travaillé à organiser et à élever leur pays, tous ceux qui survivent de cette génération ont la douleur de le voir plus malheureux, plus déchiré, plus pauvre, plus éloigné de la civilisation et de la liberté qu'il ne l'a jamais été depuis le commencement de sa révolution. Tous les établissemens d'instruction publique sont en décadence; l'université n'existe plus que sur le papier; le collége des jésuites a été récemment fermé; la culture de l'esprit n'est plus en honneur, et le gouvernement, personnifié dans son chef, se montre l'ennemi systématique de l'intelligence, de l'éducation, de toutes les tendances et de toutes les idées libérales. Son langage, ses journaux, les discours tenus par ses séides à la chambre des représentans, les menaces de mort contre les unitaires inscrites partout, vociférées à tout propos, le jour, la nuit, les ridicules exigences de son despotisme, tout ne

(1) D. Manuel Sarratea exerce maintenant à Paris les fonctions de ministre plénipotentiaire de la Confédération Argentine. C'est, au dire de tous ceux qui le connaissent, un homme aimable et éclairé, d'un caractère honorable, et qui a rempli plusieurs missions importantes au Brésil et en Angleterre, où il compte un grand nombre d'amis.

justifie que trop le reproche qu'on lui fait d'être l'ennemi de l'intelligence et de la civilisation.

Nous venons pourtant de dire qu'il y avait une chambre des représentans; mais l'existence de cette pauvre assemblée n'est qu'une dérision amère. Elle n'est, ne fait et ne peut rien. Annulée en fait et en droit par le maintien du général Rosas au pouvoir, avec les facultés illimitées dont il a exigé qu'on le revêtît, la chambre des représentans, conservée sans doute pour faire illusion à l'Europe, le supplie tous les six mois de ne point se retirer; et malheur à qui manifesterait l'ombre d'une opinion contraire, malheur à qui ouvrirait la bouche pour demander compte des meurtres abominables qui, au mois d'avril dernier, par exemple, ont fait planer pendant trois semaines sur Buenos-Ayres une inexprimable terreur! Il suffira d'ailleurs d'indiquer comment cette chambre est élue pour faire juger du degré de liberté dont jouit ce pays. En apparence, ce serait le beau idéal du système démocratique. Les électeurs sont très nombreux, et néanmoins les représentans sont toujours élus à l'unanimité des milliers de voix qui concourent à l'élection. Pas une voix dissidente, jamais deux candidatures, et cela dans un pays labouré par les discordes civiles, où l'on ne trouverait pas sur dix personnes au-dessus de la plus vile populace, tant parmi les électeurs que parmi les élus eux-mêmes, un partisan sincère du gouvernement, et où les élections donnaient autrefois lieu à des luttes sanglantes. Dans un tel pays, l'unanimité ne s'explique que par la terreur.

Le gouvernement est concentré tout entier, à Buenos-Ayres, entre les mains du général Rosas. Depuis les plus grandes affaires jusqu'aux plus petites, aucune n'est décidée que par lui. Ses deux ministres, avec lesquels il travaille très rarement, et qui passent des mois entiers sans le voir, ont les mains liées sur tout, et ne peuvent avoir, sur quoi que ce soit, ni volonté ni opinion. Nulle ombre de justice, nous ne disons pas de justice politique, mais même de justice civile, parce que le séquestre d'un grand nombre de propriétés appartenant à des personnes ennemies ou suspectes fait entrer la politique dans les moindres affaires, et paralyse presque toutes les transactions, soit entre les fils du pays, soit entre eux et les étrangers. En un mot, toutes les institutions sont faussées par un despotisme tel qu'il n'en a peut-être jamais existé de semblable, en ce qu'il s'applique à une petite société, et que rien ni personne ne peuvent échapper à sa redoutable action. Il y a dans Buenos-Ayres plus de dix mille individus

qui ne désirent qu'une seule chose, c'est que l'on ne pense pas à eux, et qui n'en sont jamais assez sûrs pour dormir tranquilles. Une société, dite *société populaire restauratrice*, est le plus terrible agent de ce système. On lui attribue la plupart des assassinats et des violences plus ou moins graves, sur lesquels le gouvernement ferme les yeux, pour ne rien dire de plus. Quant aux exécutions sans jugement qui ont lieu dans l'ombre des prisons, elles se font sur l'ordre du gouverneur, et, comme jamais les journaux ne publient le nom des victimes ni aucune allusion à de pareils faits, les familles ignorent quelquefois pendant assez long-temps qu'elles ont perdu tel ou tel de leurs membres.

Nous ne dirons pas que le général Rosas *rachète* par de grandes qualités ce mépris de la vie et de la liberté des hommes : ce sont choses que rien ne rachète; mais nous reconnaîtrons néanmoins qu'il a effectivement de grandes qualités, et qu'il aurait pu rendre à son pays les plus glorieux services, si le ciel lui avait départi plus de lumières et un cœur plus humain. Ces grandes qualités se rapportent toutes au génie de la domination. Rosas sait commander; il a le secret de se faire obéir, et c'est par là qu'il aurait pu devenir le bienfaiteur et le sauveur de sa patrie. Il avait bien vu que le mal était dans l'anarchie qui l'avait dévorée, dans la confusion de tous les pouvoirs, dans le relâchement de tous les ressorts de l'autorité, dans les habitudes d'insubordination de la force armée et des généraux. Malheureusement il a exagéré le principe contraire, et a donné au pouvoir, devenu irrésistible entre ses mains, une action odieuse, destructive et dégradante. Il a substitué sa personnalité à toutes les institutions, comme à tous les sentimens; il a plié toute une population au culte de son propre portrait; il a fait encenser ce portrait dans les églises; il l'a fait traîner dans une voiture par des femmes, et par les plus distinguées de la ville; il a voulu qu'on lui adressât la parole dans des cérémonies publiques, ou du moins, s'il ne l'a pas ordonné, il a encouragé et récompensé ces démonstrations serviles, dont les formes multipliées ont réduit Buenos-Ayres à l'état moral des peuples de l'Asie. Au lieu de recomposer la société par la fusion des partis, il a donné pour but à sa politique l'extermination de ceux qu'il appelle les unitaires, et il en a fait assez pour prouver que ce n'était pas de sa part une vaine menace.

Nous ignorons ce que le général Rosas, ce que le petit nombre d'hommes distingués et éclairés qu'il emploie, surtout au dehors, peuvent alléguer pour la justification d'un pareil système. Nous

croyons, pour notre compte, qu'il est impossible de le justifier. Une guerre civile et une guerre étrangère à soutenir en même temps pourraient être considérées, nous le savons, comme des circonstances atténuantes; mais ce système, que nous réprouvons et qui désole toutes les provinces de la République Argentine, est moins la conséquence que le principe de la double guerre sous l'excitation de laquelle Rosas a pu le pousser à ses dernières limites. Nous nous sentons d'autant plus à l'aise pour en parler ainsi, que nous ne sommes pas enthousiaste du parti opposé. L'homme que les circonstances avaient porté à sa tête, le général Lavalle, était non-seulement incapable comme chef de parti et médiocre comme général; mais, en faisant exécuter sans jugement et par sa seule volonté le général Dorrego, son prisonnier, chef légal du gouvernement de Buenos-Ayres, renversé par une insurrection de soldats, il avait donné la mesure de son respect pour les lois de l'humanité. Nous n'avons donc pas pour le parti unitaire cette prédilection aveugle qui nous rendrait nécessairement injuste envers le parti fédéral, et nous aurions de bien tristes révélations à faire, si nous le voulions, sur l'un comme sur l'autre. Aussi n'est-ce pas la querelle d'un parti que nous épousons, mais la cause de l'humanité, de la civilisation et du bon sens que nous cherchons à défendre.

La population de la ville de Buenos-Ayres et celle de la confédération en général ont diminué dans le cours de ces dernières années. Les meurtres, les proscriptions, les émigrations, la guerre civile, ont décimé toutes les classes, et les étrangers n'ont pas comblé le vide. Évaluer le chiffre du décroissement de la population serait impossible; cependant il ne laisse pas d'être considérable, et le serait bien davantage s'il était plus facile de sortir du pays. Dans la campagne, le manque de bras arrête sans cesse tous les travaux; il se fait aussi sentir dans la ville par la cherté de la main-d'œuvre. On est aussi frappé, en parcourant Buenos-Ayres, de l'énorme disproportion des deux sexes; le nombre des femmes l'emporte de beaucoup sur celui des hommes, parce que les hommes sont à l'armée, ont été tués ou se sont enfuis.

M. Woodbine Parish (1), dans son ouvrage sur les provinces du Rio

(1) M. Woodbine Parish a occupé pendant plusieurs années à Buenos-Ayres le poste de chargé d'affaires et consul-général d'Angleterre. Il a publié à Londres en 1839 un ouvrage intitulé : *Buenos-Ayres and the provinces of the Rio de la Plata, their present state, trade, and debt*, etc., 1 vol. in-8°, qui contient des détails intéressans sur la géographie, la population, le commerce, etc., de la République Argentine.

de la Plata, estime que la population de la ville de Buenos-Ayres devait être, en 1839, de deux cent mille ames, dont quatre-vingt mille à peu près dans la ville. Le peu de durée de notre séjour à Buenos-Ayres ne nous a pas permis de vérifier cette évaluation, que nous tenons pour suffisamment exacte. Néanmoins, depuis 1839, la ville et la campagne ont certainement perdu; l'aspect de la ville ne laisse guère de doutes là-dessus, et c'est à peine si, dans toute l'étendue d'une aussi grande cité, nous avons remarqué trois ou quatre maisons en construction. Quant aux étrangers, ils sont *relativement*, peut-être même *absolument*, moins nombreux à Buenos-Ayres qu'à Montevideo. La plupart des Basques qui arrivent par milliers dans la Plata, se fixent sur la Bande Orientale. Nous emprunterons à l'ouvrage déjà cité de M. Woodbine Parish le chiffre des Anglais inscrits au consulat d'Angleterre, depuis 1825 jusqu'en 1831. Il était de 4,072, femmes et enfans compris, et l'on évaluait à un millier le nombre de ceux qui avaient négligé de se faire inscrire. Le nombre des Français ne doit pas être inférieur. Il y a de plus une population sarde assez considérable et non moins d'Américains du Nord. Les Espagnols d'Europe sont très nombreux; mais ceux qui ne réussissent pas à se faire passer pour Gibraltarins, c'est-à-dire sujets anglais, sont considérés comme fils du pays et en portent prudemment les insignes. On les a d'ailleurs cruellement persécutés dans toutes les crises politiques. Le malheureux négociant dont le cadavre encore palpitant a été brûlé par des cannibales au mois d'avril dernier, était un Espagnol d'Europe.

Ce que nous avons dit de la société de Montevideo peut s'appliquer en général à celle de Buenos-Ayres. Rameaux issus d'une souche commune, parlant la même langue, professant la même religion, pénétrés à un égal degré par l'émigration étrangère, affranchis presque en même temps de la domination espagnole, adonnés aux mêmes travaux, exploitant les mêmes sources de richesses, sous le même soleil et sur les bords du même fleuve, unis par de nombreuses alliances et par de fréquentes associations d'intérêts entre les individus, les deux peuples en étaient arrivés, il y a quelques années, au même degré de civilisation. Il est vrai que maintenant Montevideo semble un peu plus avancé, parce que Buenos-Ayres est sous un régime qu'on ne calomnie pas en l'appelant barbare, et que, si ce régime se perpétuait, le caractère des populations de la rive droite de la Plata en éprouverait une altération profonde. Mais il est impossible qu'un pareil régime dure encore bien

long-temps, qu'il ne se modifie pas sous l'influence de causes intérieures ou extérieures faciles à prévoir, et que, si même son existence se prolonge, il produise tous ses effets dans un pays qui a tant de rapports avec l'Europe, et que les grandes nations européennes ne peuvent pas entièrement abandonner au mal qui le dévore. Quant au fond des choses, à part ce résultat passager des circonstances, Buenos-Ayres n'offre pas moins d'espérances que Montevideo aux amis des lumières et de l'humanité. La population est laborieuse, active, entreprenante; l'esprit est vif, le caractère est aimable; la liberté dont les femmes y jouissent n'y amène pas plus d'irrégularités et de désordres que dans le sein de sociétés plus sévères en apparence, et qui affichent de plus grandes prétentions à une haute moralité. Il règne à Buenos-Ayres, comme à Montevideo, une égalité vraie entre toutes les classes de la population, qui a au moins l'immense avantage de ne laisser aucune prise aux préjugés de caste et de naissance, et d'effacer jusqu'aux conséquences ordinaires de l'inégalité des fortunes. En effet, il y a peu de sociétés dans lesquelles, par suite des révolutions politiques et des chances du commerce, les différentes branches d'une même famille soient plus inégalement partagées; mais on est loin de se désavouer pour cela, et, comme il n'y a jamais eu d'aristocratie à Buenos-Ayres, tous les blancs, quelle que soit leur fortune, sont pour ainsi dire au même niveau. Bien peu s'élèvent au-dessus, soit par l'éducation, soit par les habitudes sociales. Le commerce et l'exploitation des troupeaux dans la campagne servent d'occupation commune à tous, et donnent un cachet uniforme à tout ce qui s'appelle *la gente décente*. Si les hommes se rapprochent par la similitude de leurs occupations, et par la facilité de caractère qu'ils tiennent des Espagnols, les femmes ne se rapprochent pas moins par leur bonté naturelle, par l'esprit de famille qui est encore plus développé chez elles, et parce que, pour la plupart de celles qui ne sont pas sorties du pays, il n'y a pas une grande différence entre le plus ou le moins d'instruction qu'elles ont pu recevoir. C'est ce qui est maintenant plus sensible que jamais dans la société du parti dominant, où l'on craindrait de mécontenter le maître en manifestant des goûts qu'il n'a pas. Mais l'esprit naturel, l'intelligence et les dispositions du plus grand nombre se prêteront à tout, dès que le ressort ne sera plus comprimé comme il l'est.

Il suffit d'un séjour de quelques mois à Buenos-Ayres pour comprendre l'attrait que cette ville avait autrefois, et qu'elle a encore, bien qu'à un moindre degré, pour les étrangers. On les y accueille

avec empressement, on se lie facilement avec eux et d'affaires et d'amitié; on y aime le plaisir, et on les appelle à partager ceux que le pays peut offrir. La société fédérale, sauf deux ou trois familles inaccessibles, n'est pas, sous ce rapport, en arrière de celle qu'on dit *unitaire*, c'est-à-dire des ennemis du général Rosas qui passaient pour mieux disposés envers les étrangers. La fille du gouverneur, jeune personne d'un caractère singulièrement remarquable, de beaucoup d'esprit et de tact, d'un extérieur agréable, d'une verve et d'une gaieté sympathiques, a fait, à tous les étrangers de quelque distinction qui sont venus à Buenos-Ayres depuis la mort de sa mère, les honneurs de son pays avec autant de charme que de succès. Elle compte en Europe, de Turin à Copenhague, un grand nombre d'admirateurs et d'amis qui nous sauront gré d'avoir ici exprimé les sentimens de reconnaissance et de respectueuse affection qu'ils lui gardent. L'excellente et respectable famille de M. Arana, les sœurs du général Rosas, dont une est peut-être la plus belle personne de Buenos-Ayres, la famille du général Alvear, et quelques autres dont les noms sont moins connus, nous ont laissé aussi des souvenirs que nous éprouvons une vive satisfaction à consigner dans ce simple écrit sur lequel leurs yeux ne tomberont peut-être jamais.

Les réactions de la politique n'ont donc pas encore trop sensiblement altéré le charme que le caractère des habitans de Buenos-Ayres a toujours eu pour les étrangers, mais elles ont empoisonné les relations sociales entre les fils même du pays, et c'est dans l'état moral de la société créole qu'il faut étudier les tristes conséquences des nombreuses révolutions qui ont bouleversé la République Argentine, et surtout de celle que le général Rosas exploite en l'exagérant. Plus de confiance, plus de liberté, plus de franchise dans la conversation, plus d'union dans les familles, plus de courage dans les ames, partout la haine et le désir de la vengeance, partout d'affreux soupçons, le juste orgueil de l'indépendance et de la liberté remplacé par le pénible sentiment de l'humiliation nationale, toutes les illusions généreuses détruites par le découragement, le scepticisme et la crainte. On n'ose ni se plaindre ni plaindre les autres, et la terreur sous laquelle on gémit engendre l'hypocrisie, la bassesse et la lâcheté. Aussi la société est-elle pauvre et vide. Le petit nombre d'hommes distingués qui sont encore à Buenos-Ayres, en dehors du cercle étroit de l'administration, évitent de se réunir et même de se montrer, et il n'y en a pas un seul qui ne s'estimât heureux de quitter sa patrie,

si sa fortune le lui permettait, ou même s'il le pouvait faire librement et sans compromettre à la fois sa vie et sa famille. De tous ceux qui ont gouverné, illustré et défendu autrefois la République Argentine, il en reste bien peu à Buenos-Ayres : M. Rivadavia vit obscur et pauvre à Rio-Janeiro; le général Las Heras est au Chili, le général Rodriguez à Montevideo, ainsi que l'honnête et probe général Viamont; le général San-Martin s'est retiré en France; tous les pays voisins de Buenos-Ayres, le Brésil, la Bande Orientale, la Bolivie et le Chili, sont pleins de réfugiés argentins de tous les partis qui ont successivement occupé le pouvoir dans les provinces de la Plata, et l'on ne peut pas comprendre qu'une si faible population ait fait, en si peu de temps, une telle consommation d'hommes dans toutes les carrières publiques, et même de simples citoyens.

Buenos-Ayres a connu des temps meilleurs, et mérite assurément un autre sort; mais cette malheureuse population porte la peine de la résistance qu'elle a opposée à l'organisation d'un gouvernement régulier. Dès le lendemain de sa séparation d'avec la métropole, toutes les ambitions, toutes les passions, toutes les rivalités individuelles, se sont donné libre carrière, et personne n'a été assez fort pour vaincre ces habitudes anarchiques. Provinces, villes, généraux, tout le monde s'est fait centre; l'insubordination, la corruption et le parjure dans les chefs, favorisés par la mobilité ordinaire des masses, sur lesquelles ne pesait plus la puissance métropolitaine, ont sans cesse neutralisé les efforts et détruit l'œuvre éphémère de quelques hommes de bien qui auraient pu constituer la république, mais qui eux-mêmes avaient une trop haute idée de l'aptitude de leurs compatriotes à recevoir les institutions des États-Unis, institutions aujourd'hui pesées et trouvées trop légères. Ceux qui souffrent maintenant des excès d'un despotisme inconnu jusqu'alors à Buenos-Ayres, les exilés, les proscrits, ceux qui ont succombé les armes à la main contre Rosas, ne sont pas tous innocens de leur propre malheur, et Rosas semble avoir été choisi pour châtier bien des crimes politiques. Seulement il ne faudrait pas que ce fût par des crimes plus grands encore, qui appelleront à leur tour de sanglantes représailles. Chose remarquable, cette punition s'étend à des hommes qui, soit aveuglement, soit passion, ont contribué à élever le général Rosas au pouvoir suprême, et qui, par la suite, ont trouvé en lui un maître jaloux de sa puissance, aussi terrible pour des ennemis déclarés que pour d'anciens partisans attiédis, et résolu à faire

adorer tous les caprices d'un immense orgueil enhardi par les faveurs de la fortune. Aussi le nom d'*unitaires*, donné aux ennemis du général Rosas, comme celui de *fédéraux* donné à ses partisans, n'est-il plus qu'un non-sens. Le parti contraire à Rosas réunit des débris de toutes les factions, comme d'autres débris des mêmes factions se groupent autour de Rosas. Les principes ne sont pour rien dans la querelle; c'est une lutte d'hommes et d'intérêts individuels. Cependant les ennemis de Rosas se rattachent en général à l'ancien parti de la civilisation, au parti qui a toujours favorisé les relations avec l'Europe, qui appelait l'émigration européenne en Amérique et qui ménageait l'opinion publique du monde civilisé, tandis que Rosas et les siens, tout aussi ennemis que leurs adversaires de la domination espagnole, en auraient néanmoins voulu conserver les traditions et les formes au profit de gouvernans américains, se défient de toute importation étrangère, repoussent les mœurs et les idées de l'Europe, n'aiment ni ne comprennent la civilisation, et, soit par calcul politique, soit par grossièreté de nature, tendent à maintenir leurs compatriotes dans l'ignorance et l'abrutissement. Le premier de ces deux partis vaut donc mieux que le second, au moins comme tendance, quelles que soient d'ailleurs les fautes, l'incapacité ou l'immoralité de ceux qui se trouvent à sa tête. Mais ce n'est pas à dire pour cela qu'il n'abusât pas de sa victoire, si jamais il parvenait à détrôner Rosas, et, aussi loin que notre faible vue peut s'étendre, nous n'apercevons que des chances de désolation et d'anarchie pour ces malheureuses contrées, soit dans le triomphe des fédéraux, soit dans celui d'un parti qui a été trop maltraité pour n'avoir pas de grandes vengeances à exercer.

La ville et la province de Buenos-Ayres, ainsi que tout le territoire de la soi-disant Confédération Argentine, ont considérablement souffert de ces crises. Nous avons parlé de l'état de la ville; celui de la campagne n'est pas moins déplorable. Mais la province de Buenos-Ayres a d'immenses ressources dans la facilité et la rapidité avec lesquelles se reproduisent les troupeaux, qui lui fournissent presque tous ses moyens d'échange. Un pays peuplé, cultivé, couvert de grandes fermes, d'établissemens industriels, et qui serait soumis à une pareille épreuve, ne s'en remettrait pas de vingt ans. A Buenos-Ayres, il n'en faudrait pas cinq pour réparer les pertes matérielles que la province a subies. Mais, si Rosas se maintient au pouvoir et ne modifie pas son système, le pays continuera à s'appauvrir. L'in-

sécurité qu'un despotisme sans frein fait peser sur toutes les entreprises, sur toutes les fortunes, sur toutes les existences, ne permettrait pas même à la paix de réparer les malheurs de la guerre, et l'ancienne prospérité de Buenos-Ayres ne se rétablirait pas. Cependant le commerce européen y a trouvé un important débouché après la levée du blocus, et en a tiré en quatorze mois une masse de produits dont la valeur s'élève à plus de 65 millions de francs, s'il faut en croire des documens publiés récemment par l'administration française. Il est vrai qu'on ajoute, et avec raison, que ce chiffre représente l'agglomération des produits de plusieurs années qui n'avaient pu s'écouler pendant le blocus, comme aussi la somme des marchandises importées d'Europe a dépassé en 1841 la proportion normale pour répondre aux besoins créés par une longue interruption des relations commerciales. Quoi qu'il en soit, le commerce de l'Europe avec les provinces du Rio de la Plata par les ports de Montevideo et de Buenos-Ayres pourrait être fort considérable et fort avantageux, parce que ces contrées n'ont aucune industrie et ne peuvent tirer que de l'Europe ou des États-Unis tous les objets d'habillement, la quincaillerie, les vins, le charbon de terre, les planches et bois de construction, des briques, des dalles et autres marchandises encombrantes, en retour desquelles on exporte de la Plata des matières premières également encombrantes, de sorte que les moyens d'échange sont nombreux et faciles. La France prend dans ce commerce une part qui s'accroît chaque année; mais, au milieu des guerres civiles, des confiscations et des massacres, la production des fruits du pays et la consommation des marchandises européennes venant à diminuer, les négocians sont exposés à faire des pertes immenses. La spéculation est découragée, les capitaux se cachent, et tous ces germes de prospérité, qui se développeraient sous l'influence de la paix et d'une administration raisonnable, sont étouffés ou retardés à chaque instant.

Les fluctuations du papier-monnaie à Buenos-Ayres sont pour le commerce une autre source d'embarras. L'argent a presque entièrement disparu et s'achète comme une marchandise; il vaut seize, dix-sept, dix-huit fois autant que le papier qui l'a remplacé, et la piastre-forte s'est vendue jusqu'à vingt-cinq piastres-papier. Comme le gouvernement peut émettre de cette monnaie autant qu'il le veut, toutes les fortunes sont à la merci d'une nouvelle émission de papier, que l'on redoute sans cesse, et à la nécessité de laquelle il est sur-

prenant que le général Rosas ait échappé depuis quelques années; car tous les budgets se soldent par un déficit énorme. Montevideo s'est du moins garanti jusqu'à présent de cette plaie du papier-monnaie, qui a porté la plus funeste atteinte à la situation économique de Buenos-Ayres, et dont on n'aperçoit pas le remède.

Quoique l'agriculture ait fait peu de progrès dans la province de Buenos-Ayres, les céréales qui s'y produisent sont à peu près suffisantes pour la consommation du pays, à condition que le pain soit un objet de luxe et une jouissance très rare pour l'habitant des campagnes. Dans la ville, l'usage en est général, bien que restreint pour chaque individu par ses habitudes et ses goûts; mais dans la campagne, le *gaucho* vit presque exclusivement de viande, et surtout de viande de bœuf, qui n'y a pour ainsi dire aucune valeur, et qui ne vaut guère à Buenos-Ayres plus d'un sou la livre. Les légumes et les fruits, qui sont encore très imparfaits et peu variés, sont à peu près ceux de la France. Cependant il faut de grands soins et un renouvellement fréquent des semences et des graines pour empêcher les espèces de s'abâtardir. Le fruit le plus abondant est la pêche, dont on connaît plusieurs espèces, toutes inférieures à la pêche de France; mais la pêche de Buenos-Ayres, qui vient naturellement dans la campagne, est au moins un fruit très sain, dont on peut manger impunément. L'oranger pousse en pleine terre, acquiert une grande taille et donne de très bons fruits. Il y a peu de pommes, et elles sont mauvaises, peu de poires, pas de groseilles; la fraise est grosse, mais peu délicate et sans parfum. Si les légumes, comparés aux espèces similaires de France, ont en général la même infériorité, la nature du sol y est sans doute pour quelque chose; mais il faut surtout s'en prendre à l'ignorance et à l'éloignement des habitans du pays pour la culture et le jardinage, et encore Buenos-Ayres a-t-il fait sous ce rapport d'immenses progrès depuis quinze ans, grace aux étrangers et au raffinement des goûts d'une partie de la population. Ce sont les Anglais qui ont appris à faire du beurre dans un pays où il y a tant de vaches. Tous les vieillards attestent que les besoins des habitans de Buenos-Ayres se sont singulièrement compliqués et multipliés depuis la révolution; qu'ils ne savaient pas tirer parti de l'immense quantité d'animaux qu'ils tuaient pour leur nourriture, et que les productions de la terre sont bien plus abondantes, plus variées et meilleures qu'il y a trente ans. C'est qu'en effet le sol se prêterait à tout, si on le voulait cultiver. Il en est de même des chevaux, des bêtes à cornes et des moutons, dont la race pourrait être

notablement améliorée sur la rive droite de la Plata, si on prenait la peine de s'en occuper. Disons mieux : ce n'est pas l'*individu* qui dans la classe moyenne est indolent, inactif, insouciant du progrès, c'est le pouvoir qui manque à sa mission; c'est la société qui, jusqu'à présent, n'a pas su s'organiser pour exploiter paisiblement les immenses ressources du pays, car l'esprit d'entreprise, d'innovation et d'amélioration ne manque pas à Buenos-Ayres, soit que des étrangers l'aient apporté, soit que des citoyens argentins soient allés puiser des leçons et chercher des modèles en Europe. Deux Anglais ont principalement contribué à introduire l'élève des moutons et la production de la laine dans la province de Buenos-Ayres, mais aujourd'hui cette mine qu'ils ont ouverte est exploitée en concurrence par plusieurs propriétaires du pays, qui ont obtenu de beaux résultats par le croisement des races. Les nombreuses usines qui existent aux environs de la ville pour l'extraction et l'élaboration de la graisse des animaux, produit dont la valeur et les facilités de placement s'accroissent sur les marchés étrangers, attestent que les capitalistes de Buenos-Ayres ne s'endorment point dans la routine. Le commerce, de son côté, prendrait un grand développement, parce que les habitans de la ville y sont éminemment propres, et parce que le goût du luxe y est général, si les familles les plus distinguées et les plus opulentes n'étaient pas dépouillées, persécutées et proscrites, et si la société entière y jouissait avec sécurité du fruit de son travail; car les besoins qui entretiennent le commerce et rapprochent les peuples en les rendant tributaires les uns des autres, ne sont plus à créer chez les habitans de la province de Buenos-Ayres, qui se sont accoutumés à l'usage des marchandises étrangères, et en consommeront d'autant plus qu'ils s'enrichiront davantage. D'ailleurs, tous les pavillons sont égaux à Buenos-Ayes pour les droits de douane; et, bien que ces droits soient assez élevés, si le pays était tranquille et produisait tout ce qu'il peut produire sans effort, ils ne seraient pas un obstacle au développement du commerce étranger, quand celui-ci pourrait compter sur une abondance constante des objets de retour.

Enfin, pour tout dire, la province de Buenos-Ayres, douée d'un climat sain et tempéré, propre à une grande variété de cultures, suffisamment arrosée, quoique souffrant quelquefois de la sécheresse, facile à couvrir de chemins, riveraine d'un fleuve qui lui apporte les produits de l'Europe et qui la met en communication avec des régions tropicales dont les produits sont différens des siens, pourrait être le pays le plus riche et le plus heureux de l'Amérique espa-

gnole. Ses habitans le savent et s'en glorifient. Ils savent aussi à quelles conditions ces bienfaits d'une nature prodigue ne resteront pas inutiles entre leurs mains. Fatigués de révolutions, ils désirent un pouvoir fort, mais modéré, mais éclairé, mais réparateur. Dans quelles institutions, en quel homme et chez quel parti le trouveront-ils? C'est ce que nous ne prévoyons pas, nous le disons avec tristesse, et nous croyons que Buenos-Ayres est condamné pour bien long-temps encore à souffrir ou des excès d'un despotisme exterminateur, ou des sanglans désordres de l'anarchie. Pour peu qu'on ait vu ce beau pays, pour peu qu'on ait vécu au milieu de cette population intelligente et aimable, on lui désire un autre sort, et c'est à peine si on lui pardonne sa dégradation et ses malheurs, parce qu'on ne partage point les passions insensées et les ressentimens aveugles qui sont la source de ses infortunes et qui les perpétueront.

Avant la révolution de juillet, on se faisait beaucoup d'illusions sur le présent et l'avenir des nouvelles républiques de l'Amérique du Sud. L'ignorance de la situation réelle des choses y avait sa part; l'esprit d'opposition au gouvernement de l'époque, qui ne se hâtait point de reconnaître leur indépendance, en avait peut-être une encore plus grande. Il était de mode de les flatter. Maintenant, c'est la mode contraire qui prévaut : la réaction est complète, et l'insouciance publique confond tous les états dans un sentiment commun, qui n'est aujourd'hui flatteur pour aucun d'eux, et qui n'est pas juste pour tous. Nous avons voulu rester ici dans le vrai, avec bienveillance toutefois, et sans y attacher d'autre intérêt que celui de la justice et de la raison. Nous aurions rempli notre tâche si, dans nos impressions sincèrement rapportées, tous les hommes sensés qui ont visité la Plata depuis trois ans retrouvaient les leurs, et n'avaient à nous reprocher que de n'avoir pas assez énergiquement rendu ce qu'ils ont senti comme nous.

*****

LA RUSSIE.

IV.[1]

Varsovie et la Pologne.

Le même directeur des postes qui a établi sur la route de Pétersbourg à Moscou un excellent service de voitures en a formé tout récemment un semblable sur celle de Varsovie. Une large et belle route réunit à présent la capitale de la Pologne à la capitale de l'empire russe. Grace à la célérité des postillons de ce pays, on irait facilement en trois jours d'une de ces villes à l'autre; mais les visas de passeport, les haltes obligées aux forteresses et à la douane, allongent considérablement ce trajet. On ne le fait qu'en cinq jours et cinq nuits.

A peine a-t-on quitté Pétersbourg, qu'on se retrouve dans les mêmes plaines inanimées, dans les mêmes solitudes sombres et tristes que j'avais déjà observées sur les autres côtés de la grande cité impériale. Des champs de sable et des marécages, des forêts de sapins qui étendent leurs maigres rameaux sur un sol humide et fangeux, quelques rares villages mornes et sans vie, quelques bourgades qui portent le titre de villes, et où l'on ne voit pas une lanterne, pas une trace de pavé, pas une maison en pierre, rien enfin de ce qui annonce ailleurs l'entrée d'une ville; un horizon plat et

(1) Voyez les livraisons des 1er décembre 1842, 1er janvier et 15 février 1843.

monotone, voilé par des brouillards, et un silence de mort, voilà ce qui fatiguait nos regards, ce qui attristait notre pensée au début de notre voyage. Pour établir un service régulier sur ce chemin à demi désert, le gouvernement a fait construire, à des distances de six à sept lieues, des stations de poste. Quelquefois il a été forcé de se charger lui-même de ces constructions, quelquefois il a prêté de l'argent à des particuliers qui se sont établis dans ces édifices isolés, et qui remboursent peu à peu les avances qu'ils ont reçues. Ces maisons, bâties en pierres ou en briques, sur un plan uniforme, forment, par l'élégance et la largeur de leur structure, un singulier contraste avec les champs arides où elles s'élèvent et les obscures cabanes qui les entourent.

Sur la route, on ne rencontre que de loin en loin un groupe d'ouvriers cheminant à pied, une charrette de paysan. Le seul mouvement qui apparaisse aux yeux du voyageur est celui du télégraphe. A chaque instant, on voit surgir sur la plaine déserte de hautes tours en bois, pareilles à celles qui, en Hollande, portent les ailes d'un moulin à vent. Sans cesse les longs bras du messager gouvernemental s'étendent, se replient, se croisent. La nuit même, ces entretiens hiéroglyphiques se continuent par des signaux de flamme qui tournent et scintillent comme ceux d'un phare. En une heure et demie de temps, l'empereur sait jour par jour tout ce qui se passe, tout ce qui se dit à Varsovie, et transmet l'arrêt de sa volonté à l'infortunée nation qu'il a vaincue. Dans les contrées soumises au régime absolu, les œuvres de l'art et de l'industrie ne servent que les intérêts du despotisme. C'est la pensée du peuple qui les a créés, et c'est le maître qui les emploie pour le dompter et le châtier. Que parlons-nous encore de ces génies merveilleux, de ces génies ailés des anciens contes de l'Orient! Le télégraphe est un génie bien plus rapide et bien plus sûr que tous ceux qui ont jamais obéi à l'amour d'Obéron ou aux caprices de Fortunatus. Nul hippogriffe ne va si vite, nul muet du sérail n'est si discret. Le maître fait un signe, l'instrument se meut, et la pensée qui lui est confiée vole dans l'espace. Que de fois, en regardant les hautes tours des télégraphes de Pologne, ne me suis-je pas dit: Quels ordres ces instrumens d'une volonté suprême doivent-ils transmettre si loin? Portent-ils sur leurs ailes la paix ou la guerre, comme le sénateur romain dans les plis de son manteau? Vont-ils récompenser un acte d'obéissance ou punir une parole imprudente? Et tandis que je me laissais aller à mes vaines conjectures, l'ordre était déjà exécuté, l'orgueil rayonnait sur le front d'un fonctionnaire dévoué, ou le deuil entrait dans une famille.

A partir de la station de Catejnoe, le paysage est plus riant et plus varié. Des collines couvertes de sapins et de bouleaux traversent la plaine; des champs ensemencés, des vallons fleuris, sillonnés par des ruisseaux limpides, se déroulent au loin de chaque côté de la route. Bientôt nous rentrons encore dans une enceinte de forêts imposantes et profondes, pleines d'ombre et de silence comme les forêts de la Suède; puis, nous voilà de nouveau jetés sur un terrain sablonneux, mouvant, où nos chevaux traînent avec peine notre légère

voiture. Au milieu de ces sables, parsemés de quelques bruyères, de quelques arbres rabougris, s'élèvent deux rangées de maisons en bois, de hangars, de magasins, que l'on prendrait pour des caravansérails bâtis dans le désert. C'est la ville d'Ostrow, pauvre ville nue et morne, établie dans ce district comme un réservoir pour recueillir les denrées de cette terre si peu féconde, les produits de l'industrie étrangère, et les répandre de côté et d'autre.

Nous arrivons dans les provinces qui ont appartenu jadis à la Pologne, et il semble qu'on entre tout à coup dans une autre zone. A la place des maigres bruyères, des plaines arides et fangeuses, voici un sol ferme et riche : des enclos remplis d'arbres fruitiers, des champs où le blé doré ondoie aux rayons du soleil. Ah! l'avide Catherine n'a que trop bien connu, sans les avoir jamais visitées, le prix de ces provinces. Elle les a vues de loin, riantes et fécondes, auprès des stériles domaines où s'arrêtait son pouvoir héréditaire; elle les a vues dans ses rêves de splendeur et ses désirs ambitieux, elle les a fatiguées et assujetties par la ruse et la violence, par les machinations de l'intrigue et de la galanterie. Dans le même boudoir où elle se retirait avec ses favoris, elle tissait le réseau d'astuces diplomatiques qui devait envelopper une contrée long-temps plus puissante que la sienne, et de la même main qui s'appuyait timidement sur le bras d'Orlof, elle signait l'arrêt de mort de tout un peuple. Trois fois elle a lacéré ce pays, et, chaque fois qu'elle en détachait une part, elle se relevait avec plus d'orgueil sur son trône de souveraine, et livrait comme un hochet à la fantaisie de ses amans les dépouilles d'une race illustre. Il me souvient d'un chant funèbre, conservé dans les traditions de l'Islande, du chant de Regnar Lodbrok, enfermé, sur le sol anglais, dans une tour pleine de vipères. Comme le héros scandinave, la pauvre Pologne a été trompée par son courage, enfermée dans un cercle inextricable, où elle ne trouvait plus d'issue, épuisée par les vipères du mensonge et de la trahison, et livrée comme une proie sans force aux vautours qui la convoitaient. Son dernier cri était encore un cri de noble orgueil, et les soldats de Kosciusko ont chanté, les armes à la main, son chant funèbre. L'Angleterre égoïste ne s'est point émue de cette spoliation d'un royaume, de ce rapt d'une contrée, qui ne compromettaient ni les intérêts de sa navigation ni les misérables calculs de son agiotage politique. La France, livrée aux orages de sa première révolution, mise au ban des états absolutistes, et forcée de faire face à la coalition qui la menaçait de toutes parts, ne pouvait intervenir dans la cause d'un peuple honteusement opprimé. Et la Russie, qui avait été jadis maîtrisée jusque dans les remparts de Moscou par le glaive polonais, la Prusse, qui n'était encore, un siècle auparavant, qu'un fief de Pologne, l'Autriche, qu'un héros de Pologne avait sauvée de l'invasion des Turcs, se sont paisiblement partagé les plus belles provinces de ce royaume, qu'un sentiment de justice, de loyauté ou de reconnaissance devait à jamais leur faire respecter.

Quelque temps avant de mourir, Catherine disait à un de ses confidens

avec une merveilleuse satisfaction d'elle-même : « Je suis venue pauvre dans ce pays, mais je lui laisse deux trésors, la Crimée et la Pologne. » Parmi les taches qui souillent l'histoire moderne, il en est deux surtout qu'on s'indigne de voir : l'oppression de l'Irlande par l'Angleterre et le partage de la Pologne. L'homme ne peut que flétrir ces monstrueux abus de la force; Dieu, il faut l'espérer, les vengera.

A mesure qu'on s'avance vers le centre de la Pologne, la route devient plus animée, le pays plus riche et plus peuplé. Bientôt les chênes majestueux succèdent aux bouleaux chétifs; les épis d'orge et de blé, l'herbe des prairies, couvrent la surface du sol; des collines ondulantes, des bois mélangés de diverses nuances de verdure, donnent à tout instant au paysage un caractère nouveau, un aspect pittoresque. Par malheur, en même temps que cette Pologne s'offrait à nous si féconde et si belle, il fallait en voir les plaies; il fallait passer par ces malheureuses cabanes où les paysans gémissent dans la douleur héréditaire de l'indigence, et, ce qui est pis encore, il fallait traverser les villages de juifs. J'avais déjà souvent entendu parler de l'aspect hideux de ces villages, mais l'idée que je m'en faisais était encore loin de la réalité, et je ne sais à quoi les comparer pour en donner une juste idée. C'est plus misérable que les cabanes en lave des pêcheurs islandais, plus sale, en vérité, que les tentes des Lapons. Je vois encore ces frêles maisons en planches, éclairées par quelques vitres, partagées en soupentes, coupées par des cloisons où des familles entières s'entassent à l'étroit dans un air méphytique, ces ruisseaux fangeux où des enfans à moitié nus barbottent comme des animaux immondes, ces rues où l'on ne rencontre que des hommes et des femmes en haillons, regardant d'un air hébété le voyageur qui passe, ou se pressant à ses côtés pour exercer sur lui les ruses d'un mesquin trafic.

L'établissement des juifs en Pologne remonte jusqu'au règne de Boleslas-le-Grand (992-1027). Leurs premiers priviléges leur furent accordés en 1096 par Wladimir Ier. Bientôt on les vit se répandre à la surface du pays, accroître d'année en année leur fortune et leurs relations, et, au XIVe siècle, Casimir-le-Grand contribua puissamment à augmenter leur prospérité. Séduit comme Assuérus par les charmes d'une autre Esther, il accorda à cette race errante un droit de protection qu'elle ne trouvait pas alors dans les autres contrées de l'Europe. Peut être espérait-il aussi éveiller et propager par l'esprit mercantile des juifs l'industrie dans son royaume; mais, « au lieu de la propager, dit M. de Salvandy, il la perdit sans retour. Les nobles eurent plus que jamais horreur et mépris pour les professions utiles. Ces professions suffirent pour ravir au rang sa vertu. La richesse, fruit du travail, déshérita les familles nobles elles-mêmes des prérogatives qu'elle aurait dû conférer, et multiplia seule par des lois protectrices cette population étrangère au culte, aux institutions, aux destinées de la patrie, et restée jusqu'à nos jours attachée au sol des provinces polonaises comme une lèpre dévorante. »

Les juifs forment plus d'un cinquième de la population de Pologne. Ils occupent à eux seuls des villes et des villages tout entiers. Isolés au milieu

d'un peuple tout catholique, méprisés et honnis, ils n'en restent pas moins attachés à ce sol qui est devenu pour eux comme une autre patrie, à ces campagnes qu'ils pressurent par leurs ruses et leur instinct de lucre. Dans les villes, ils attendent le voyageur à la porte des hôtels, et le poursuivent de leurs offres de service. Dans les villages, ils exercent divers métiers. Ailleurs ils afferment des cabarets, et malheur à la communauté où ils viennent s'établir avec le monopole d'un débit d'eau-de-vie! Ils démoralisent, ils ruinent les paysans en excitant leur penchant à l'ivrognerie, en leur donnant à crédit les boissons pernicieuses qu'ils se font ensuite chèrement payer. Quelques seigneurs indolens ont eu parfois la fatale pensée de leur abandonner, moyennant une redevance annuelle, la gérance de leurs terres, et ces terres ont été bientôt desséchées, appauvries, et ceux qui les cultivaient écrasés de dettes et ruinés. Il y a des villages où, par suite de ce trafic incessant, de ces crédits funestes, meubles et maisons, tout est engagé aux juifs. Que dis-je? On cite même des paroisses où ils ont mis une hypothèque sur les fonts de baptême, où un enfant ne peut recevoir le premier sacrement du christianisme que par leur permission.

Le travail de la terre leur semble indigne d'eux. La profession d'artisan ne les flatte que médiocrement. Le commerce est leur œuvre de prédilection, leur élément, leur orgueil. C'est en se livrant au commerce qu'ils déploient toutes les ressources de leur esprit ingénieux et rusé et toute leur activité. Ceux qui ne sont pas assez riches pour tenter quelque spéculation importante se dévouent volontiers à un trafic de hasard plutôt que d'entreprendre une tâche régulière qui leur donnerait une existence assurée. Sur les frontières, ils font intrépidement la contrebande. Dans l'intérieur, ils vendent ou achètent tout ce qui se présente, aujourd'hui des meubles, demain une pièce de bétail, un autre jour de vieux habits, n'importe, pourvu qu'ils troquent leur argent ou leurs denrées avec l'espoir de gagner seulement quelques kopeks, c'est leur destin, c'est leur vie. J'en ai rencontré plusieurs dans les rues de Varsovie qui rôdaient du matin au soir portant sous le bras une vieille paire de bottes ou une robe de chambre qu'ils offraient à tout venant. S'ils parvenaient à s'en défaire, on les voyait reparaître le lendemain avec une timbale en argent ou une méchante cassette en bois ciselée, et si un passant réclamait leur office, ils étaient prêts aussitôt à lui servir de commissionnaires et de valets de place.

Ces juifs n'ont point pris, comme ceux de France et d'Allemagne, le costume de la population au milieu de laquelle ils vivent. Les hommes portent la longue barbe, le cafetan noir noué sur les flancs par une ceinture de la même couleur, des culottes et des bottes. Leur tête est rasée tout entière, ils ne laissent croître que deux mèches de cheveux vers les tempes, qui leur retombent sur les joues et se rejoignent à leur barbe. Sur leur crâne nu, ils ont une calotte noire, et sur cette calotte un chapeau à larges bords ou un bonnet en drap entouré d'un énorme bandeau de peau de loup ou de renard. Les femmes portent sur la tête un mouchoir plissé en forme de turban.

Celles qui sont mariées cachent leurs cheveux sous leur coiffure, les autres les laissent pendre en longues tresses sur le dos. Tout ce costume pourrait être fort pittoresque, mais il ne se compose que de lambeaux d'étoffe éraillés, déchiquetés, souillés par une crasse dégoûtante. La beauté des femmes, la beauté héréditaire et ineffaçable du type oriental disparaît sous leur saleté et les insignes de leur misère. S'il y a parmi elles des Rachel et des Rébecca, le pieux Tobie et le galant Ivanhoe auraient de la peine à les reconnaître sous les haillons hideux qui les enveloppent. Les juifs qui habitent dans les villes, et ceux surtout qui se dévouent au service des étrangers, sont seuls soigneux de leurs vêtemens, et les jeunes marchandes juives de Varsovie ou de Cracovie affectent dans la coupe de leurs robes, dans les tresses ondulantes de leurs longs cheveux, une coquetterie digne d'une modiste de Paris.

Il y a pourtant parmi les juifs des campagnes, si honteusement vêtus, des gens riches, des usuriers qui pourraient étaler de belles piles de ducats, des agioteurs qui perçoivent chaque année le produit le plus net de tout un village. Mais il semble que cette race si souvent persécutée, bannie, spoliée, conserve au XIXe siècle le souvenir des rigueurs du moyen-âge, et qu'un sentiment continu de défiance lui inculque des habitudes profondes d'avarice. Les moyens fallacieux par lesquels elle s'enrichit ne l'encouragent pas non plus à faire parade du fruit de ses rapines, et elle cache sa fortune avec autant de soin que nos négocians en mettent ordinairement à montrer la leur.

Depuis la révolution de 1831, les juifs sont devenus plus odieux que jamais à la population polonaise. Tandis que toute cette population se soulevait en masse pour recouvrer son indépendance, tandis que du palais des grands seigneurs jusque dans les chaumières du paysan un même cri retentissait dans tous les cœurs, et qu'un même rayon de liberté fascinait tous les regards, les juifs restèrent à l'écart immobiles et impassibles au milieu de ce mouvement généreux qui entraînait une valeureuse nation à reconquérir sa place parmi les nations de l'Europe. Quelques-uns d'entre eux, non contens de garder cette froide neutralité, entreprirent un métier infame. Les soldats polonais en ont pendu plusieurs qui venaient de vendre les secrets de l'armée insurgée au quartier de Diebitsch ou de Paskewitch. C'est un juif aussi qui révéla à l'autorité russe la retraite de Konarski, ce jeune et audacieux chef de la conspiration de Wilna. Pour prix de ses honteux renseignemens, il a reçu une récompense d'argent, une médaille d'or, qu'il a la lâcheté de porter, et un titre de noblesse!

Ceux qui, dans le cours de la révolution polonaise, se sont montrés attachés à la cause de la Russie, n'ont pas été oubliés dans les rémunérations que les agens de l'empereur distribuaient à ses fidèles sujets. Quelques-uns ont reçu de l'argent, d'autres ont été décorés de l'ordre de Saint-Stanislas. En vérité, on ne peut pousser plus loin le déluge des décorations qui inonde la Russie. La population juive, glorifiée ainsi dans quelques-uns de ses membres, a obtenu en même temps d'autres priviléges. Il leur a été permis d'acheter des terres et de s'implanter dans certains districts qui, jusqu'alors, lui étaient in-

terdits. Quelques bons services d'espionnage, quelques trahisons de plus, et elle pourra marcher de pair avec la population polonaise. En attendant, elle est encore, malgré ses nouveaux priviléges, soumise à d'austères règlemens, et gênée, dans les actes de sa vie journalière, par d'injurieuses restrictions. Dans les villes, les juifs ne peuvent fréquenter ni les cafés, ni les promenades et jardins publics, et s'ils prennent place dans une diligence, il est permis à tout voyageur de les répudier et de les faire descendre de voiture. Pour restreindre leurs habitudes de contrebande, on les oblige à se fixer à six lieues au moins de la frontière. A Cracovie, ils sont relégués de l'autre côté de la Vistule, et les jours de fête ils ne peuvent ouvrir avant midi leurs magasins, ni quitter leur quartier sans une permission spéciale. Un dimanche matin, j'avais pris, pour me servir de guide dans cette ville, un juif qui faisait dans mon hôtel le métier de valet de place. Au milieu de la rue, il fut arrêté par un soldat qui le somma d'exhiber sa permission. Le juif avait négligé d'y faire apposer un nouveau visa, et je ne le revis que le lendemain. Ceux d'entre eux qui ont une profession d'artisan, ou qui possèdent quelque fortune, obtiendraient facilement l'autorisation de s'établir dans l'intérieur des villes, où ils ne peuvent entrer qu'à certains jours et à certaines heures, et ils échapperaient à la plupart des formalités rigoureuses auxquelles ils sont astreints, s'ils voulaient se raser la barbe, quitter leur cafetan, se dépouiller enfin, autant que possible, de leur apparence de juifs; mais il en est bien peu qui consentent à se transformer ainsi, et cette fidélité à leurs coutumes traditionnelles, ce respect pour les signes extérieurs de leur nationalité, l'état de contrainte et de suspicion dans lequel ils vivent, éveilleraient en leur faveur un vif sentiment d'intérêt et de compassion, s'ils n'étouffaient eux-mêmes ce sentiment par les lâches perfidies dont ils se sont rendus coupables en de graves circonstances, par leurs habitudes journalières de vol et de fourberie, par le contentement qu'ils éprouvent eux-mêmes dans leur humiliante situation chaque fois qu'ils trouvent un moyen d'amasser quelques florins.

Trois jours après notre départ de Pétersbourg, nous arrivions à Kowno. On y comptait autrefois plusieurs riches couvens; maintenant ils sont en partie ruinés, en partie abandonnés. On sait que le clergé polonais prit une grande part à la révolution de 1831. L'humble pasteur du hameau et le prêtre de la cathédrale tendirent les mains au peuple enthousiaste qui s'armait au nom de la religion et de la liberté. L'émotion ardente qui agitait alors tous les esprits pénétra aussi dans l'enceinte des cloîtres. Les pauvres religieux, qui, dans le silence de leur retraite, avaient eu mainte fois l'occasion de méditer sur la grandeur passée et la décadence de la Pologne, tressaillirent à l'idée de voir leur chère patrie reprendre son rang dans le monde, et leur culte affranchi de la domination d'un culte schismatique. Ils secondèrent de leurs vœux, ils aidèrent de leur appui ceux qui leur promettaient cet affranchissement de la terre et de l'église, et la Russie leur a fait expier ces manifestations d'opinions, ces témoignages de sympathie. Quelques couvens ont été abolis, d'autres dépouillés de la plus grande partie de leurs biens. A Kowno,

j'ai visité celui des dominicains. Il renfermait autrefois une quarantaine de religieux; il n'en a plus que sept, qui vivent pauvrement et péniblement. L'un d'eux m'a montré sa modeste cellule. Hélas! quelle différence avec ces cabinets élégans, ces salons ornés de tableaux, revêtus de tapis, que les moines de Troïtza appellent aussi leurs cellules! Le culte catholique a été relégué dans une église délabrée bâtie, en 1440, par Witold, grand-duc de Lithuanie, et le culte grec s'est emparé d'un élégant édifice construit par les jésuites. Les Russes ont été si pressés d'y poser leur iconostase, qu'ils n'ont pas même pris le temps d'enlever les statues des saints, les groupes d'anges des colonnes et des chapiteaux, selon les règlemens du rite grec, qui ne tolère aucune sculpture dans ses temples.

Kowno est une position stratégique considérable. Le gouvernement russe l'a compris, et l'année dernière il a fait de cette ville le chef-lieu d'un gouvernement; son but est d'amoindrir par cette nouvelle institution l'importance de Kœnigsberg, de Memel, et de donner plus de moyens de développement au commerce de la Pologne avec Lipawa et Riga.

Le Niémen sépare ici l'empire de Russie des huit palatinats transformés, depuis 1837, en gouvernemens, que l'on désigne encore, par une expression parfaitement illusoire, sous le titre de royaume de Pologne. C'est par là que, le 23 mai de l'année 1812, Napoléon s'avança sur le sol moscovite. A six heures du soir, trois ponts furent jetés sur le fleuve; à minuit, deux divisions du premier corps le traversèrent et rejoignirent les voltigeurs de la division Morand, que l'on avait fait passer sur des barques pour protéger l'établissement des ponts. Les troupes défilèrent pendant le reste de la nuit et la matinée du lendemain. On avait dressé les tentes impériales sur une des hauteurs qui dominent la route de Moscou, et Napoléon était là qui regardait se dérouler dans la plaine ses innombrables légions. L'enthousiasme était alors dans tous les cœurs, la joie brillait dans tous les regards; chaque régiment marchait fièrement sous les yeux de celui dont le nom seul annonçait la victoire, les drapeaux de vingt peuples réunis s'inclinaient devant l'aigle de France, et l'air retentissait au loin du bruit des tambours, du son des clairons, des cris de : *vive l'empereur!* répétés par cinq cent mille hommes. Six mois après, dans cette même ville, au bord de ce même fleuve, on voyait revenir les débris de cette grande armée, si belle naguère, si pleine d'espoir et d'ardeur, hélas! et en si peu de temps épuisée par tant d'épouvantables souffrances, paralysée par le froid et le besoin, harcelée sans cesse par un ennemi impitoyable, soutenue encore cependant par un invincible courage, et dans son deuil profond, dans son affreuse misère, plus admirable peut-être à voir que jamais. Avec quelle émotion j'ai parcouru les deux rives de ce fleuve témoin d'une telle splendeur et d'une telle désolation! Non, jamais rien de pareil n'apparut dans le monde, et jamais un Français ne passera par ces plaines du Niémen sans les contempler avec une amère douleur et un noble orgueil.

Un des officiers les plus distingués de cette immortelle armée, M. le duc

de Fezensac, qui a fait la campagne de Russie d'abord comme aide-de-camp du prince de Neufchâtel, puis comme colonel du 4e de ligne, a bien voulu nous communiquer le journal manuscrit de son expédition et nous permettre d'en citer quelques pages. Je choisis celles où il raconte le passage de notre armée en retraite à Kowno.

« Les magasins, qui avaient été respectés à Wilna, furent enfoncés à Kowno, et ce nouveau genre de désordre entraîna de nouveaux malheurs. Beaucoup d'hommes, ayant bu sans modération du rhum qu'ils trouvèrent dans les magasins, furent engourdis par le froid et moururent. Cette liqueur était pour eux d'autant plus dangereuse qu'ils en ignoraient les effets, et que, n'étant accoutumés qu'à la mauvaise eau-de-vie du pays, ils croyaient boire impunément du rhum en aussi grande quantité. Les tonneaux étaient brisés, le rhum coulait dans les magasins et presque au milieu des rues, d'autres soldats enlevaient les biscuits ou se partageaient les sacs de farines; les portes des magasins d'habillement étaient ouvertes, les habits jetés pêle-mêle, chaque soldat en passant prenait ceux qu'il trouvait sous la main et s'en revêtissait au milieu de la rue, mais la plupart, traversant Kowno sans s'arrêter, ne songeaient qu'à fuir cet horrible séjour. Accoutumés à suivre machinalement ceux qui marchaient devant eux, ils se pressaient au risque de s'étouffer sur le pont, sans songer qu'ils pouvaient facilement passer le Niémen sur la glace.

« Le maréchal Ney cherchait encore à défendre Kowno pour donner à ces malheureux le temps d'échapper à la poursuite de l'ennemi et pour protéger la retraite du roi de Naples, qui avait pris la veille la route de Kœnigsberg par Gumbinen. Un ouvrage en terre qu'on avait construit à la hâte en avant de la porte de Wilna lui parut une défense suffisante pour arrêter l'ennemi toute la journée. Dans la matinée, l'arrière-garde rentra dans la ville; deux pièces de canon, soutenues par quelques pelotons d'infanterie bavaroise, furent placées sur le rempart, et ce petit nombre de troupes se disposait à soutenir l'attaque qui déjà se préparait. Le maréchal, ayant pris ces dispositions, avait été se reposer dans un logement; à peine était-il parti que l'affaire s'engagea. Les premiers coups de canon des Russes démontèrent une de nos pièces; l'infanterie prit la fuite, les canonniers allaient la suivre. Bientôt les cosaques pouvaient pénétrer sans obstacle dans la ville, quand le maréchal parut sur le rempart. Son absence avait failli nous perdre, sa présence suffit pour tout réparer; il prit lui-même un fusil et fit feu sur l'ennemi. Les troupes revinrent à leur poste, le combat se rétablit et se soutint jusqu'à l'entrée de la nuit, qui commença la retraite. Ainsi ce dernier succès fut dû à la bravoure personnelle du maréchal, qui défendit lui-même en soldat la position qu'il avait mis tant de peine à conserver.

« Vers le soir, l'ordre du départ arriva. Le troisième corps devait ouvrir la marche, suivi des Bavarois et des restes de la division Loison. Nous traversâmes Kowno au milieu des morts et des mourans. On distinguait, à la lueur des feux des bivouacs encore allumés dans les rues, quelques soldats qui nous regardaient passer avec indifférence, et quand on leur disait qu'ils

allaient tomber au pouvoir de l'ennemi, qui nous suivait de près, ils baissaient la tête et se serraient auprès du feu sans répondre. Les habitans, rangés sur notre passage, nous regardaient d'un air insolent; l'un d'eux s'était armé d'un fusil; je le lui arrachai. D'autres soldats qui s'étaient traînés jusqu'au Niémen étaient tombés morts sur le pont, au moment où ils touchaient au terme de leur misère. Nous passâmes le pont à notre tour, et tournant nos regards vers l'affreux pays que nous quittions, nous nous félicitâmes du bonheur d'en être sortis, et surtout de l'honneur d'en être sortis les derniers.

« De l'autre côté du Niémen, la route de Gumbinen, que nous devions suivre, traverse une haute montagne. A peine étions-nous au pied de cette montagne, que les soldats isolés qui nous précédaient revinrent précipitamment sur leurs pas, et nous annoncèrent qu'ils avaient rencontré les cosaques. A l'instant même, un boulet de canon tomba dans nos rangs, et nous acquîmes la certitude que les cosaques, ayant passé le Niémen sur la glace, s'étaient emparés du sommet de la hauteur avec leur artillerie, et nous fermaient le chemin. Cette dernière attaque, la plus imprévue de toutes, fut aussi celle qui frappa le plus vivement l'esprit du soldat. Pendant la retraite, l'opinion que les Russes ne passeraient point le Niémen s'était fortement établie dans l'armée. Tous de l'autre côté du pont se croyaient en parfaite sécurité, comme si le Niémen eût été pour eux ce fleuve des anciens qui séparait l'enfer de la terre. On peut juger de quelle terreur ils durent être saisis en se voyant poursuivis sur l'autre bord, et surtout en trouvant la route interceptée par l'artillerie ennemie. Les généraux Marchand et Ledru, qui nous conduisaient, parvinrent à former une espèce de bataillon en réunissant au troisième corps tous les isolés qui se trouvaient là. On voulut en vain essayer de forcer le passage; les fusils des soldats ne partaient pas, et eux-mêmes n'osaient avancer. Il fallut renoncer à toute tentative et rester sous le feu de l'artillerie sans oser faire un pas en arrière, car c'eût été nous exposer à une charge, et notre perte alors était certaine.

« Le maréchal Ney parut alors, et ne témoigna pas la moindre inquiétude d'une situation si désespérée. Sa détermination prompte nous sauve encore et pour la dernière fois. Il se décida à descendre le Niémen et à prendre la route de Tilsitt, espérant regagner Kœnigsberg par des chemins de traverse. Il ne se dissimulait pas l'inconvénient de quitter la route de Gumbinen, et de laisser ainsi le reste de l'armée sans arrière-garde, inconvénient d'autant plus grave qu'il était impossible d'en prévenir le roi de Naples, mais il ne lui restait aucune autre ressource, et la nécessité en faisait un devoir. L'obscurité de la nuit favorisa ce mouvement. A deux lieues de Kowno, nous quittâmes les bords du Niémen pour prendre un chemin à gauche au travers du bois qui devait nous mener dans la direction de Kœnigsberg. Ce mouvement nous fit perdre beaucoup de soldats, qui, n'en étant pas prévenus et marchant isolément, suivirent le Niémen jusqu'à Tilsitt. Pendant la nuit et toute la journée suivante, nous ne prîmes que quelques instans de repos. Un cheval

blanc que nous montions à poil l'un après l'autre nous fut d'un grand secours. Le 14 au soir, un assez bon village nous servit d'abri. Là je perdis deux de mes officiers. L'un mourut dans la chambre que j'occupais, l'autre disparut le lendemain. Ce furent nos derniers malheurs, car, à dater de cette journée, notre situation changea de face. La rapidité de notre marche nous avait donné une grande avance sur les cosaques, qui, d'ailleurs, s'occupaient à poursuivre les autres corps sur la grande route. Depuis la montagne de Kowno, nous cessâmes de les rencontrer. Les pays que nous traversions n'avaient point été ravagés, et nous y trouvions des vivres et des traîneaux pour transporter nos malades. Le maréchal Ney se rendit alors directement à Kœnigsberg, où nous le rejoignîmes le 20, conduits par le général Marchand, après avoir logé successivement à Noustadt, Pillkahlen, Rohr, Salian et Trapian. »

Les rives du Niémen, théâtre de tant de scènes grandioses et terribles, sont à présent occupées par deux bureaux de douane établis tout exprès pour favoriser les intérêts industriels de la Russie et paralyser ceux de la pauvre nation conquise. Les denrées que la Pologne pourrait exporter sont arrêtées de l'autre côté du fleuve, si la Russie n'en a pas un besoin rigoureux. Les denrées russes, au contraire, doivent être débonnairement acceptées en Pologne. Il y a telle marchandise même prohibée dans ce pays sur les frontières de l'Autriche et de la Prusse et qui n'est plus frappée que d'un droit léger lorsqu'elle arrive par la Russie, comme si, en passant par les domaines de l'empereur, elle se purifiait de son caractère de prohibition. Ce généreux tarif date de 1832, et il n'est pas difficile d'en apprécier les résultats. En 1832, la Pologne expédiait annuellement des draps pour une valeur de 30 millions de florins. Dans l'espace de dix années, le chiffre de cette exportation est tombé à 3 millions. Les autres branches de l'industrie sont à peu près au même point de décadence. Il faut que de toute façon, dans sa vie commerciale et sa vie intellectuelle, dans ses désirs d'études et ses spéculations matérielles, la Pologne se résigne à courber la tête sous l'autorité supérieure de la Russie, à subsister par son bon vouloir.

La douane polonaise de Kowno nous arrêta et me prit une boîte de cigares qu'un aimable compatriote m'avait donnée à mon départ de Pétersbourg. Pauvre douane ! Je ne lui en garde pas rancune. Le tabac est, je crois, la seule denrée qu'il lui soit permis de saisir, la seule qui lui laisse quelque occasion de faire un acte d'autorité. Pour le reste, elle n'a qu'à écrire des acquits et percevoir de légers droits.

Nous continuâmes notre route à travers des plaines chargées de fruits et des villages misérables, à travers les champs d'Ostrolenka, inondés en 1831 du sang des Russes et des Polonais, et couverts à présent d'une riche moisson. La nature suit pas à pas les traces de l'homme, et répare d'une main bienfaisante les dégâts qu'il a commis dans sa haine et son orgueil. Elle met une couronne de verdure au front des monumens en ruine, elle répand une semence féconde sur les terres dévastées, elle fait d'une tombe un tertre de

gazon, un champ de fleurs d'un champ de bataille. On cherche les sillons sanglans creusés par le canon, le sol où des armées entières ont été ensevelies, et l'on n'aperçoit plus que des gerbes de blé dorées par un beau soleil. L'orage de l'homme, l'orage d'un jour de colère, d'une heure de vengeance, a cessé, et la nature a repris son immortelle beauté. Ainsi l'œuvre de la destruction est l'élément d'une œuvre de vie. Nains superbes et impuissans, nous n'avons pas même la force d'anéantir ce qui fatigue notre envie, ce qui irrite nos caprices. Nous parlons aveuglément de notre haine et de nos ravages; la nature, fille de Dieu, se rit de notre vaniteuse faiblesse et chante son chant éternel d'amour et de résurrection.

Le lendemain, nous arrivions en face de Varsovie. Avec quelle émotion j'ai vu cette ville, illustrée par tant de grands noms, par tant de faits éclatans, si fière et si puissante autrefois, si dégradée à présent, cette ville où deux femmes de France ont porté la couronne, où Napoléon trouva dans sa gloire une ardente sympathie et dans ses revers une généreuse alliance, cette ville troublée par tant de tumultes, ensanglantée par tant de discordes et ennoblie par tant de graces charmantes et de vertus chevaleresques! La première chose qu'on aperçoit, en approchant de la capitale de la Pologne, est la nouvelle citadelle construite à ses portes. Elle n'était pas encore achevée, lorsqu'en 1836 l'empereur Nicolas reçut une députation de Varsovie, et, sans lui permettre de proférer une parole, d'exprimer un vœu, lui dit avec un accent de colère : « Si vous vous obstinez à conserver vos rêves de nationalité distincte, de Pologne indépendante et de toutes ces chimères, vous ne ferez qu'attirer sur vous de grands malheurs. J'ai fait élever ici la citadelle, et je vous déclare qu'à la moindre émeute je ferai foudroyer la ville, je détruirai Varsovie, et certes ce n'est pas moi qui la rebâtirai. »

Cette citadelle a vraiment un aspect effrayant. De loin, on la voit surgir au milieu de la plaine avec ses hautes murailles en briques, ses bastions, ses terrassemens. Ses remparts s'étendent sur les deux rives de la Vistule. Ses canons tiennent sous leur gueule béante toute la ville; l'on assure qu'elle est assez vaste pour renfermer au besoin quarante mille hommes. Un ingénieur anglais qui l'a visitée m'a pourtant dit qu'elle avait été construite si précipitamment et sur un plan si défectueux, que ses murailles ne résisteraient pas à une attaque vigoureuse, et que ses batteries n'atteindraient jamais aucun but.

Non loin de là sont les débris de la forteresse élevée par les Polonais pendant leur dernière révolution. Vieillards, jeunes gens, enfans, tout le monde travailla avec ardeur à cette œuvre patriotique. Les femmes elles-mêmes charriaient le sable et transportaient les moellons. En quelques mois, elle fut finie et présentait un moyen de défense redoutable. Les Polonais, tout en déplorant les suites de leur malheureuse révolution, racontent pourtant leurs jours de lutte avec orgueil, et ils ont raison. Abandonnés à leurs propres forces, sans secours étranger, seuls en face d'un empire immense, entravés dans leur résistance par l'Autriche et la Prusse, qui ont menti à leur promesse de

neutralité, ils ont tenu en échec, pendant près d'une année, toutes les forces de la Russie, ils ont battu toute l'armée de Diebitsch, et arrêté pendant trois jours, aux portes de Varsovie, celle de Paskewitch, le vainqueur d'Erivan. Qu'il me soit permis de rappeler en peu de mots les principaux faits de cette dramatique histoire.

La Pologne commença sa révolution avec 35,000 hommes, et résista, dans les plaines de Grochow, à 180,000 Russes soutenus par 360 canons. L'ennemi lui abandonna le champ de bataille. Au mois de mars, l'armée polonaise se signala par de nouveaux exploits à Wawr, à Dembe, battit encore les légions de Diebitsch, et ne sut pas user de sa victoire. Deux mois après, les Polonais tinrent sous le feu de leurs armes la jeune et la vieille garde impériale, composée de 22,000 hommes. Un effort de plus, et ce redoutable corps était anéanti.

Au mois de juillet, l'armée russe, décimée par les combats, par le choléra, par les désertions, ne se composait plus que de 120,000 hommes, et celle des Polonais, qui de jour en jour grandissait et se fortifiait, en comptait 85,000. Paskewitch avait rangé 80,000 soldats devant Varsovie. Les Polonais en avaient 40,000, c'est-à-dire deux fois plus qu'il n'en fallait pour défendre la ville. 23,000 Russes périrent dans ces derniers jours de combat. Enfin, dans l'espace d'une année, la Pologne, en commençant une guerre contre des forces cinq fois plus nombreuses que les siennes, remporta la victoire dans onze batailles rangées, soixante-huit combats, quarante-quatre engagemens, et à la fin de la lutte son armée était presque aussi considérable que l'armée russe. Qu'a-t-il donc manqué à ce malheureux pays pour rompre les derniers liens de sa servitude, pour reprendre la place qu'il a jadis occupée parmi les autres nations de l'Europe? Il lui a manqué l'union politique qui dirige les efforts d'un peuple et affermit ses succès, il lui a manqué un homme puissant et résolu, un homme hardi et éclairé, qui eût étouffé sous sa forte main tous les germes de discorde, les divisions de partis, qui eût pu poursuivre intrépidement au conseil et sur le champ de bataille l'œuvre commencée, ne pas s'arrêter à un demi-succès, ne pas perdre les fruits d'une victoire. Voilà ce que les Polonais reconnaissent aujourd'hui, et voilà ce qu'ils ne sauraient trop déplorer.

Praga, qui était autrefois une ville considérable, n'est plus à présent qu'un assemblage de maisons irrégulières et de chétive apparence, habitées en grande partie par les juifs. En face de ce faubourg, ravagé plusieurs fois par les Russes, est Varsovie, élevée sur une hauteur, étagée sur la rive gauche de la Vistule. Son aspect me rappelle celui de Bâle. C'est la même ligne d'édifices ondulant le long des eaux, le même mélange de maisons, d'arbres, de flèches de clochers. On arrive à la capitale de la Pologne par un pont en bois dont les poutres disjointes, les rondins mobiles, tremblent et gémissent sous le pied des chevaux comme des tuyaux d'orgue. La Vistule est large, mais souvent desséchée et coupée par de larges bancs de sable qui arrêtent toute navigation, et on ne la traverse pas sans faire d'abord une longue station à

un bureau de police où trois Russes en uniforme, élevés à je ne sais quelle école, travaillent une heure à épeler et à inscrire le passeport du voyageur; un peu plus loin, on trouve encore un autre bureau, puis un troisième dans l'intérieur de la cité. De Stockholm jusqu'ici, en passant par huit villes, mon passeport a été inscrit sur trente registres, revêtu de vingt-quatre signatures de chancellerie, de seize cachets rouges, et il m'en a coûté 160 francs pour obtenir cette sauve-garde de mon innocence; encore n'ai-je payé que la taxe légale. Plusieurs de mes compatriotes n'en ont pas été quittes à si bon marché. J'en ai rencontré un à Pétersbourg qui courait depuis deux jours à la recherche d'un commissaire de quartier, et qui, l'ayant enfin trouvé, ne parvint à obtenir son visa qu'en lui mettant un billet de vingt roubles dans la main.

Varsovie n'est pas une ville régulièrement belle. Ses rues ne sont point alignées comme celles de Berlin ou de Pétersbourg; ses places publiques ne présentent pas cette symétrie imposante dont s'enorgueillissent d'autres capitales. Ses magasins ne sont ni larges, ni splendides, et ses maisons forment entre elles à chaque pas quelque nouveau contraste. Le palais du grand seigneur étale sa colonnade dorique, ses volutes et ses chapiteaux, à côté de l'étroite habitation d'un humble bourgeois; l'élégante boutique ornée des riantes fantaisies de nos modes et de notre industrie s'ouvre en face d'une méchante échoppe. L'hôtel d'Angleterre déroule à ses convives une carte de restaurateur qui figurerait honorablement dans les salons de Véry, et à quelques pas de là l'habitant d'un cabaret souterrain distribue, sous sa voûte humide et enfumée, l'eau-de-vie de pommes de terre à un cercle de paysans.

Cet aspect de la ville représente l'état de la société polonaise : luxe des grands, pauvreté du peuple, beaucoup de palais et beaucoup d'habitations chétives, peu de situations intermédiaires. Mais un mélange d'édifices somptueux et de boutiques, de grands hôtels et de tavernes, récrée le regard, intéresse la pensée. A chaque pas, c'est une nouvelle scène de mœurs à observer, une nouvelle image à peindre. Chaque palais a son illustration et ses souvenirs; les plus beaux noms de la Pologne, les plus belles pages de son histoire y sont attachés. Celui-ci a été occupé par les rois de Saxe, cet autre par les comtes de Bruhl, dont le nom se retrouve encore sur la magnifique terrasse qui domine à Dresde le cours de l'Elbe. En voici un qui a appartenu à la famille de Sapieha, rival de Jean Sobieski; plus loin je trouve ceux des Radziwill, des Lubomirski, des Malachowski, des Czartoriski, hommes de guerre et d'état, amis des arts et des lettres, puissans par leur fortune, célèbres par leur valeur dans les combats et leur parole dans le conseil, malheureux par leurs jalousies orageuses et leurs dissensions. A l'extrémité de la ville, il y en a un non moins illustre, non moins splendide que les autres, œuvre d'orgueil et de galanterie : Auguste II le fit construire pour satisfaire au caprice d'une de ses maîtresses. Des milliers d'ouvriers y travaillaient du matin au soir, des milliers d'ouvriers y revenaient la nuit poursuivre leur tâche aux flambeaux. Un jour, la belle comtesse Orzelska, en

passant dans cette partie écartée et abandonnée de la ville, avait dit : « Voilà une riante situation. » Quinze jours après, elle y trouvait un parc, un jardin, un château; le galant roi la conduisait dans des salons richement meublés, et lui disait : « Tout ceci est à vous. » Ce château appartient à présent à M. le comte Zamoyski, qui y a amassé une quantité d'objets d'art du moyen-âge et une bibliothèque des plus précieuses. Au centre de la ville, au bord de la Vistule, est le château des rois, le Zamek, construit en partie par Sigismond III, agrandi par Auguste II, terminé par Stanislas-Auguste Poniatowski. C'est un édifice d'un caractère sombre, imposant par son enceinte et sa situation. Il m'a rappelé l'ancien château des grands-ducs de Mecklembourg que j'avais vu quelques mois auparavant à Schwerin. C'était là que les nonces et le sénat s'assemblaient à l'ouverture des diètes. C'était là que les souverains de la Pologne recevaient les ambassadeurs des puissances étrangères dans une grande salle décorée de tableaux qui représentaient les principales époques de l'histoire polonaise. Le maréchal Paskewitch habite à présent ce palais des rois, et les appartemens réservés jadis aux serviteurs de la couronne, aux officiers des gardes, sont occupés par les employés de ses bureaux.

Près de là est la cathédrale de Saint-Jean, monument gothique d'un goût exquis. La chaire surtout est un travail de sculpture d'une rare délicatesse. Douze statuettes charmantes, représentant les douze apôtres, ornent la balustrade. Douze dais légers s'élèvent sur leur tête. La rampe et le pavillon gothique qui la surmonte sont dessinés avec la légèreté d'une arabesque, ciselés comme un bijou, brodés comme une dentelle. Sur les murailles des nefs latérales, il y a une quantité d'inscriptions sépulcrales et plusieurs monumens funèbres, dernier témoignage de l'orgueil aristocratique qui se venge par son faste des rigueurs de la mort. Le plus récent est celui du comte Malachowski. C'est une œuvre de Thorwaldsen, bien connue des artistes. Le plus touchant à voir est le tombeau de deux princes de Mazovie, l'un évêque, l'autre guerrier, couchés tous deux sur leur froid cercueil avec leur mitre et leur casque, leur chasuble et leur armure; l'évêque embrasse son frère dans la mort comme il l'avait embrassé dans la vie. Tous deux semblent s'être endormis du dernier sommeil à la même heure, et s'en aller avec la même affection et le même espoir dans un autre monde. A côté d'eux sont gravés plusieurs passages de l'Écriture sainte, expression de leur amour et de leur foi. Une douce pensée a présidé à l'érection de ce tombeau, et l'art du XVIe siècle l'a orné de ses gracieuses ciselures, le marbre employé à sa structure lui donne un aspect étrange et des teintes variées qui produisent un effet charmant.

Dans une petite chapelle de l'église des Capucins, j'ai vu encore deux monumens mémorables : à gauche, un sarcophage en marbre noir surmonté d'un sceptre et d'une couronne, et revêtu de cette inscription : *Servandis præcordiis invictissimi principis Johannis III, Poloniorum regis, ob fusas sæpius Turcorum copias et liberatam Viennam ab obsidione, totius Rossiæ*

imperator Nicolaus rex Poloniæ monumentum hoc fecit. Anno 1829 (1); à droite, une urne sépulcrale consacrée à la mémoire du roi Stanislas-Auguste, avec cette poétique inscription : *Morte quis fortior? Gloria et amor* (2). Deux rois de Pologne, le valeureux Sobieski et le galant Stanislas-Auguste, placés ainsi l'un en face de l'autre; deux phases d'une époque de gloire et d'indépendance, et le nom de l'empereur Nicolas au milieu! Est-ce le hasard qui fait de tels rapprochemens?

Les autres églises de Varsovie n'offrent rien de très remarquable. Elles ont été ravagées plusieurs fois, reconstruites de différentes façons, et remplies d'œuvres de luxe plus que d'œuvres d'art. Une foule pieuse s'y presse chaque dimanche et chaque jour de fête. Le peuple de la ville et le peuple des campagnes, qui apporte chaque matin ses denrées sur la place où s'élève la colonne de Sigismond III, s'en va, dès que la cloche sonne, vers les temples qu'il vénère. Les hommes, portant encore leur besace sur l'épaule, s'agenouillent au bas de la nef; les femmes se frappent la poitrine et se prosternent la face contre terre. Presque tous baisent religieusement en arrivant les pieds, les mains du Christ ou des saints dont les statues en plâtre décorent l'entrée de l'église.

C'est dans l'ancienne partie de la ville que s'élèvent la plupart de ces églises et la plupart des couvens. Quoique cette moitié de Varsovie date de loin, on n'y trouve point ces formes d'architecture pittoresque, ces constructions artistiques du moyen-âge qui font l'ornement des vieilles villes de France et d'Allemagne. Incendiée à diverses reprises, ravagée par les discordes civiles et les hordes étrangères, elle a perdu son caractère primitif, et on ne reconnaît guère son ancienneté qu'à ses rues tortueuses et obscures, aux fenêtres étroites, aux corridors sombres de ses maisons. Tout ce quartier est presque entièrement occupé par la classe bourgeoise et industrielle, les ouvriers et les petits marchands. Les riches familles de la noblesse, les fonctionnaires et le haut commerce sont répandus dans le faubourg de Cracovie, dans la rue Électorale et la rue du Miel, dans la grande et élégante rue qu'on appelle *le Nouveau-Monde*. Là est la place de l'hôtel-de-ville, occupé maintenant par une légion d'employés de police, le jardin de Saxe, auquel il ne manque que des bassins d'eau pour rivaliser avec les Tuileries, la place où l'on a érigé la statue de Kopernik, et une autre grande place carrée où s'élève le monument le plus lourd et le plus impopulaire qu'il soit possible d'imaginer. C'est une colonne carrée en bronze ou en tôle vernie posée sur un piédestal à huit angles et entouré de huit animaux grotesques. En y regardant de plus près, on s'aperçoit que ces animaux sont des lions, symbole de la force et du courage, et l'explication du symbole est sur une des faces de la colonne, où l'on voit écrits en lettres d'or les noms de huit Polonais massacrés par le peuple pendant les

(1) « Aux mânes de l'invincible prince Jean III, roi de Pologne, qui souvent mit en fuite les armées turques et délivra Vienne assiégée, Nicolas, empereur de toutes les Russies et roi de Pologne, a élevé ce monument. »

(2) Quoi de plus fort que la mort? L'amour et la gloire.

premiers jours de la révolution. L'un d'eux fut tué par hasard, un second par erreur, deux ou trois autres étaient d'infames gueux, mais n'importe, ils n'en doivent pas moins être tous honorés comme des victimes de leur loyal dévouement à la Russie; les huit lions représentent leur héroïsme, et la hideuse colonne doit transmettre leurs noms à la postérité. On ne pouvait rien imaginer de plus insultant pour Varsovie que cette glorification officielle de plusieurs noms odieux, et cette perpétuité monumentale d'un instant d'erreur ou de légitime vengeance. Aussi la colonne fut-elle pendant plusieurs mois couverte d'épigrammes acerbes et de placards injurieux. Les sentinelles avaient fort à faire d'empêcher les Polonais de venir là, dans l'obscurité de la nuit, afficher l'expression de leur ressentiment. Il a fallu un renfort de factionnaires pour mettre fin à ces manifestations d'opinion que des regards curieux lisaient chaque matin, que des mains indiscrètes colportaient ensuite dans toute la ville. Les fonctionnaires russes ont senti eux-mêmes qu'ils avaient commis une faute en érigeant ce grossier trophée, et lorsque l'empereur Nicolas vint à Varsovie, il refusa de le voir; mais comme l'autorité absolue ne peut avouer qu'elle a eu tort, le monument est resté debout, à l'entrée du jardin de Saxe, avec ses flétrissures.

Occupée et pillée trois fois par les Russes, investie par Catherine d'un faux-semblant de pouvoir, asservie complètement par Alexandre, sous la trompeuse sauvegarde d'une constitution, Varsovie a perdu à sa dernière révolution ce qui lui restait encore de son ancienne autorité. C'en est fait du mouvement que les voyageurs aimaient à remarquer autrefois dans cette ville. C'en est fait de ces souverains héroïques qui arrêtaient à la pointe de leurs lances le ravage des hordes tatares et sauvaient le christianisme sous les murs de Vienne, de ces diètes splendides et tumultueuses qui mettaient une couronne sur la tête d'un pauvre moine, de ces grands seigneurs qui traînaient à leur suite une armée de gentilshommes dont chacun pouvait devenir roi. C'en est fait de tout cet éclat et de toutes ces rumeurs d'une grande assemblée à laquelle les nations étrangères députaient des ambassadeurs, et que les souverains du nord et du sud essayaient de séduire par leurs promesses, ou d'effrayer par leurs menaces. Dans le cours des différentes révolutions qui ont agité, bouleversé le sol de la Pologne, la noblesse polonaise a seulement sauvé du naufrage de sa patrie l'illustration de son nom, que l'histoire consacre, que nul arrêt de despote ne peut lui ravir. Pas un de ces fiers gentilshommes n'exerce le pouvoir de ses ancêtres, et pas un d'eux, si l'on en excepte le riche comte Branicki, ne possède à présent une fortune intacte, une de ces fortunes colossales divisées autrefois comme des duchés entre les principales familles du pays. Les uns ont aliéné eux-mêmes leurs vastes domaines pour satisfaire à leur luxe effréné et à leurs habitudes fastueuses; les autres ont employé généreusement une partie de leurs biens à la défense de leur nationalité. La plupart ont été spoliés de leur héritage par les conquérans de la Pologne. La dernière révolution a surtout porté un coup terrible à cette noblesse, jadis si fière et si puissante, si coupable parfois dans ses folles dissensions, et si souvent

admirable à voir dans les grandes crises de son pays. Les familles nobles sont aujourd'hui ruinées, accablées, et quelques-unes divisées comme les rameaux d'un arbre coupé par la hache du bûcheron. Celles-ci vivent obscurément sur le sol où leurs aïeux déployaient une magnificence royale, celles-là pleurent dans l'exil l'oppression de leur patrie bien-aimée, et les charmes évanouis de leur douce Argos. Il y en a qui n'ont fait leur paix avec leur maître qu'en courbant docilement la tête devant lui et en renonçant à toute ambition. C'est une triste chose que de pénétrer dans l'intérieur de ces familles, de penser à ce qu'elles ont été, et de voir ce qu'elles sont devenues. Quelquefois on n'y trouve plus qu'un seul enfant, dernier rejeton d'une race appauvrie et anéantie; quelquefois le père et la mère sont assis solitairement au foyer, où leurs regards se reposaient naguère avec tant de joie sur des têtes chéries. Un de leurs fils est réfugié en France, un autre en Autriche; un troisième, peut-être, entraîné comme eux par son patriotisme dans le tumulte de la révolution, achète son pardon en servant comme simple soldat dans l'armée du Caucase. L'inquisition du pouvoir poursuit ces malheureuses familles jusque dans l'intérieur de leur habitation; un vil agent de police exerce un contrôle journalier sur ces maisons qui ont donné des généraux à l'armée de Pologne, des conseillers à ses diètes, des prélats à ses églises. Il n'est pas permis à la pauvre mère affligée de correspondre avec ses enfans, de leur envoyer une part du revenu dont elle jouit encore, d'adoucir par ses secours et ses consolations les rigueurs de leur exil. La poste ouvre toutes les lettres, et celles des réfugiés n'arrivent point à leur adresse. Il faut que les Polonais qui ont été compromis dans la dernière révolution, soit par eux-mêmes, soit par leurs parens ou alliés, s'observent soigneusement dans leurs paroles, dans leurs démarches, et vivent de la vie la plus silencieuse ou la plus ouverte à tous les regards, pour ne pas éveiller les soupçons d'une police défiante, et attirer sur eux de nouvelles persécutions. Quel contraste entre la situation à laquelle ils étaient appelés par leur naissance et celle qui leur est imposée aujourd'hui! J'ai dîné une fois avec quatre gentilshommes dont les ancêtres gouvernaient la Pologne et la Lithuanie, et qui venaient modestement s'asseoir à une table de restaurateur. Il me semblait que je dînais, comme Candide, avec quatre rois détrônés. Pendant mon séjour à Varsovie, j'ai recueilli de source certaine de douloureux détails sur les rigueurs que fait subir le gouvernement russe à plusieurs nobles familles. La crainte d'aggraver leur situation par un récit indiscret m'empêche de rapporter ce qui m'a été dit avec confiance. Je n'ose citer aucun nom, et je m'en tiens aux généralités.

L'industrie et le commerce, qui n'ont jamais été très florissans en Pologne, n'ont certes rien gagné au changement de gouvernement. C'étaient les grands seigneurs qui, par leurs fêtes éblouissantes, leur hospitalité libérale et leurs fantaisies de luxe, donnaient jadis l'essor au commerce de Varsovie; il y avait là une cour et des ministres, un cortége de hauts dignitaires et des ambassadeurs étrangers, des réunions régulières et extraordinaires de toute la grande et la petite noblesse. Quand les riches familles se retiraient l'été dans leurs

terres, elles faisaient encore venir de Varsovie tout ce dont elles avaient besoin pour satisfaire à leurs habitudes opulentes et à leurs caprices. Je laisse à penser dans quelle décadence a dû tomber le commerce de cette ville lorsque les grandes fortunes qui l'alimentaient se sont écroulées dans l'orage des révolutions, lorsque cette affluence de riches propriétaires, de princes, de courtisans, a disparu de ses murs comme une source tarie, lorsqu'enfin elle a passé de son état de ville royale et souveraine à celui de chef-lieu d'un gouvernement russe. La Pologne n'a du reste ni élan industriel ni fabriques. Enclavée entre l'Allemagne et la Russie, elle devient de plus en plus tributaire de ces deux pays, et n'entreprend aucune grande spéculation; elle n'exporte que ses produits territoriaux, ses bois, ses grains, et perd une partie des bénéfices qu'elle pourrait faire en vendant ces denrées à Dantzig, au lieu de les expédier directement aux pays étrangers qui en ont besoin.

La science et la littérature ont été bien plus encore que le commerce écrasées par la dernière révolution. Le gouvernement russe a supprimé l'université, l'école noble des *piaristes* (1), la société des amis des sciences. Tous les Polonais qui aspirent à obtenir un des grades universitaires, sans lesquels ils ne peuvent arriver à aucune fonction judiciaire ou administrative, doivent désormais étudier à Pétersbourg ou à Moscou. Les livres, les manuscrits de la société des amis des sciences ont été enlevés et transportés dans la capitale de l'empire russe, et un bureau de loterie occupe les salons où se réunissait cette assemblée illustrée pendant trente ans par d'importantes recherches sur l'histoire de Pologne et de précieuses dissertations. A la place de l'université et de l'école des piaristes entachées d'opinions révolutionnaires, s'élève le gymnase, auquel l'esprit éclairé de M. le général Okouneff, qui remplit à Varsovie les fonctions de ministre de l'instruction publique, a donné, il est vrai, toute l'extension possible. Il y a là un cabinet d'histoire naturelle, une collection de plâtres antiques, une bibliothèque de seize mille volumes, à laquelle le gouvernement envoie chaque année des livres russes. Mais quelle que soit l'étendue de cette institution, elle ne peut remplacer celles qui faisaient la joie et l'orgueil de la Pologne. L'enseignement y est d'ailleurs entravé par toutes les réserves d'une censure méticuleuse. La censure de Pétersbourg est un modèle d'indulgence, comparée à celle-ci; elle met son *veto* sur toute idée qui frise le libéralisme, elle mutile tous les livres et rature ou déchire tous les journaux. C'est une curieuse chose à voir ici qu'une collection de la *Revue des Deux-Mondes,* biffée, couverte d'une épaisse couche d'encre, ou scindée à chaque page. J'ai eu la douleur de retrouver deux pauvres articles que je publiai l'année dernière dans cette *Revue,* et qui, après avoir passé par les ciseaux de la censure varsovienne, ressemblaient à deux malheureux enfans aveugles, estropiés, disloqués. La *Chronique de la quinzaine* est surtout l'objet d'un rigoureux examen et la victime d'une foule de cruautés. Mais com-

(1) Les écoles des *piaristes* furent fondées par un ordre religieux sous le titre de *Schola pia.* De là le nom de piaristes donné à ceux qui les dirigeaient.

ment le prudent écrivain qui la rédige échapperait-il aux rigueurs du tribunal politique et littéraire de Varsovie, quand la *Staatszeitung* de Berlin, le journal le plus savamment officiel, le plus précautionneux qui existe, ne peut y échapper lui-même? J'ai vu presque chaque jour les timides récits de cette feuille coupés tout à coup au beau milieu d'une phrase par les ciseaux de la Parque inflexible qui mesure le cours de l'esprit et de la pensée, ou revêtus d'un impénétrable rideau noir. On dirait une nouvelle du télégraphe interrompue par le brouillard.

Tout ce qui se lie à une pensée d'indépendance, tout ce qui pourrait éveiller un souvenir de nationalité est sévèrement proscrit. J'ai en vain cherché dans les librairies de Varsovie quelques livres sur la Pologne : descriptions du pays, récits de voyage, livres d'histoire, allemands, anglais, français, la police avait tout fait disparaître. Il m'a fallu un ordre d'un général pour me procurer un petit ouvrage imprimé en 1820 à Varsovie sous le titre de *Guide du Voyageur en Pologne,* et qui est bien le guide le plus pacifique, le plus innocent qu'il soit possible d'imaginer. Le professeur Bentkowski n'a pu réimprimer pour la troisième fois son *Histoire de la littérature polonaise* avec les considérations générales qui y sont mêlées; on en a fait à Wilna une sorte de catalogue bibliographique sec et aride, dépouillé de tous ses raisonnemens. Un écrivain présente dernièrement à la censure un ouvrage où il était question dans les termes les moins suspects de la *révolution* française de 1793. Ce mot de révolution effarouche le censeur, il le raie et le remplace par les termes de *changement politique.* Il n'est rien de si ingénieux qu'un censeur absolutiste. Grace à celui de Varsovie, voilà notre époque de terreur parfaitement humanisée; ce que nous avions pris jusqu'à présent, dans notre candeur, pour un bouleversement général n'était qu'un changement politique. Un autre écrivain, M. Bandtkie-Stenzynski, qui avait consacré de longues années à l'étude des médailles de la Pologne, et qui en faisait une œuvre de dévouement plus qu'une œuvre de spéculation, publia un jour à ses frais le résultat de ses recherches sous le titre de *Numismatique de la Pologne.* Le censeur biffe ce nom et déclare que l'ouvrage ne paraîtra que sous le titre de *Numismatique du pays.* En vérité, si de tels faits ne m'avaient pas été racontés par les hommes les plus sérieux et les plus loyaux, je les eusse repoussés comme des fables triviales; mais ils ne sont que trop vrais. La censure lit deux fois chaque brochure, chaque journal, chaque livre, en manuscrit et en épreuves. L'auteur ne peut tromper sa vigilance inquiète, et l'imprimeur est tenu, sous les peines les plus graves, de faire les corrections qu'elle indique. Quelquefois un écrivain opiniâtre, condamné en première instance, s'adresse à d'autres juges et obtient de la censure plus hardie de Pétersbourg l'*imprimatur* qui lui a été refusé par celle de Varsovie. Alors le livre paraît; mais les censeurs de Varsovie, défendant pied à pied leurs priviléges, ne permettent pas qu'il soit annoncé ni qu'on en rende compte. Il faut qu'il meure oublié et sorte peu à peu de la boutique du libraire, par la vertu de quelques sympathies silencieuses, sans éclat et sans bruit.

Les Polonais du duché de Posen n'ont point de telles rigueurs à subir. La

mesure qui les régit est plus large et plus libérale; le gouvernement prussien, loin de chercher à effacer leur caractère de nationalité, favorise au contraire l'étude de leur langue et le développement de leur littérature. Il y a là un foyer d'écrivains instruits, laborieux, qui recueillent d'une main pieuse les trésors de gloire de leur vieille patrie, ravivent ses traditions héroïques, et défendent sa cause avec énergie. On dit que cette liberté accordée aux Polonais du duché de Posen a souvent éveillé la susceptibilité de la chancellerie russe et donné lieu de part et d'autre à mainte correspondance plus ou moins acerbe.

La Prusse, en agissant ainsi, se conforme à ses principes habituels de politique, à ses instincts mesurés de libéralisme. Elle fait pour les provinces polonaises ce qu'elle a fait pour la Lusace, la Silésie et les provinces rhénanes, une propagande à sa façon, un habile mélange d'autorité et de tolérance. La Russie, en étendant son sceptre d'airain sur la Pologne, poursuit les conséquences rigoureuses de son système absolutiste. Elle ne tient point compte de ce que ce pays a été jadis, elle le regarde comme une partie intégrante de ses états et le traite comme une province révoltée. La faute en est aux puissances qui ont souffert tant de fois le partage de cette malheureuse contrée (1), et aux puissances qui n'ont point voulu, ou qui n'ont pu intervenir dans sa dernière révolution.

Toutes les mesures ont été prises pour prévenir une nouvelle révolte : une forteresse imposante à cinq lieues de Varsovie, une autre dans la ville même, les emplois occupés par des fonctionnaires russes, les casernes par des soldats russes, les soldats polonais envoyés au loin, dispersés dans les divers régimens de l'empire, un télégraphe sur la route de Pétersbourg, et une armée d'espions, d'agens de police répandus sur tous les points. La Pologne entière est enlacée dans un réseau inextricable. La lime la plus patiente s'userait sur ces mailles si fortement tissues, la main la plus forte ne les briserait pas. L'énergie contenue de tout un peuple, favorisée par des circonstances heureuses, peut seule, en un moment de transport et d'enthousiasme, s'affranchir de ce joug pesant.

Dans l'état de dégradation où la Pologne a été jetée, c'est encore un bonheur pour elle d'avoir des fonctionnaires tels que ceux qui la régissent aujourd'hui. Le maréchal Paskewitch, qui exerce dans le pays l'autorité de vice-roi, a, dit-on, le langage rude, mais le cœur loyal et compatissant. Il sait ce que vaut la nation polonaise, car il l'a vue sur le champ de bataille, et s'il condamne la révolte comme représentant de l'empereur, il sait, comme soldat, rendre justice au courage. Les fonctionnaires placés près de lui s'efforcent, tout en exécutant leur mission, d'en adoucir autant qu'ils peuvent les rigueurs. J'en ai connu plusieurs qui m'ont intéressé par leur instruction et séduit par leur affabilité.

Malgré les arrêts de la censure et les inquisitions de la police, la littérature

(1) Il y a eu, comme on sait, six partages successifs de la Pologne, le premier en 1772, les autres en 1793, 1795, 1807, 1809 et 1815.

polonaise a pris dans les dernières années un nouvel essor. Ce qui était jadis pour cette pauvre contrée une étude heureuse et paisible est devenu un adoucissement à ses regrets, un remède à ses douleurs. La source sacrée de Castalie a souvent, pour ceux qui la lui demandent, la vertu du Léthé; elle donne l'oubli et le repos. De jeunes savans déroulent d'une main laborieuse les livres et les manuscrits que la Russie ne leur a pas encore enlevés, et se plongent dans la contemplation du passé pour ne plus songer au présent. Des poètes s'en vont sur les rives silencieuses de la Vistule murmurer à l'écart les strophes harmonieuses qu'une muse solitaire leur inspire. Un sentiment national agite leurs cœurs; un souvenir pénible attriste leurs pensées. Le deuil de leur patrie se reflète dans leurs vers, le nom de la malheureuse Pologne s'échappe souvent de leurs lèvres. La plupart de ces vers, écrits à la dérobée, ne peuvent être imprimés; mais ils circulent de main en main, et partout éveillent une religieuse sympathie. Il y a maintenant en Pologne un cycle de chants cachés et mystérieux pour toutes les phases de la dernière révolution, des chants pour ceux qui sont morts et pour ceux qui vivent dans l'exil, des chants pour les jours de victoire et les jours de défaite, épopée de gloire et de malheur sur laquelle brille encore un rayon d'espoir. Le Polonais est condamné aux rudes travaux de la Sibérie, et ses frères lui adressent de loin une affectueuse consolation. Le Polonais est assis tristement au foyer désert de ses pères, et ceux qui mangent le pain amer de l'étranger échangent avec lui l'expression de leurs vœux. Les muses sont les messagères compatissantes de l'amour et de la douleur; elles volent à travers l'espace, elles échappent avec leurs ailes légères aux ciseaux de la censure, cette harpie des temps modernes, à l'espionnage de la police, et répandent parmi ceux qui souffrent la parole qui raffermit le cœur, le baume céleste qui adoucit ses blessures.

Voici deux pièces de vers que j'ai entendu réciter un jour dans une société fermée aux regards suspects, et qui révèlent cet esprit poétique de la Pologne. L'une a été composée par un homme qui a exercé d'honorables fonctions dans son pays; la seconde, par un jeune écrivain qui a servi comme simple soldat dans la dernière révolution.

A UNE FEMME POLONAISE.

« Ton ame céleste se reflète dans ton regard; dans ton regard mélancolique, les larmes que tu verses sur ta patrie brillent comme les diamans du trésor d'amour que tu renfermes dans ton sein.

« Bénie sois-tu parmi tes compagnes, car dans ton cœur le souvenir de ton pays est entouré de l'auréole de la foi; tu es un de nos anges gardiens.

« Ma bien-aimée, lorsque tu penseras aux destinées de la Pologne, arrose de tes pleurs les cendres de tes pères, et la foi te dévoilera les secrets de l'avenir, et tu recueilleras ta moisson dans le ciel.

« Car Dieu change en perles les larmes versées pour une cause si sainte; il fait reverdir les rameaux de l'espérance, et t'en couronne le front. »

A UN FRANÇAIS.

« Toi qui, venu des bords rians de la Seine aux froides rives de la Vistule, songes parmi nous à ta belle patrie; toi que les regards d'un père, d'une mère, d'une sœur, suivent sur une terre étrangère, ton ame n'est-elle pas restée tout entière aux lieux où la rappellent tant de doux souvenirs?

« Ami, et moi aussi j'ai souvent soupiré en songeant de loin à ma patrie. Lorsque, banni des lieux où je suis né, j'errais dans un autre royaume, mes larmes étaient mon unique consolation.

« Bientôt tu reverras le toit paternel, la joie rentrera dans ton cœur. Mes larmes, à moi, dureront toujours; elles dureront autant que le serment que j'ai proféré sur la tombe de ma mère.

« Te souviens-tu de cette nuit sombre où des voyageurs fatigués s'en allèrent frapper à ta porte? Ils n'avaient ni pain, ni sel, ni lieu où reposer leur tête : c'étaient des Polonais. Ils sont restés dans l'exil; j'en suis revenu. Ils regrettent leur patrie; moi, je pleure sur ses ruines.

« Oh! ne t'étonne pas si nous te serrons la main avec émotion; tu as habité avec nos frères, avec ceux qui ne vivent plus que d'espérance. Ne t'étonne pas si on te parle en pleurant d'un frère, d'un amant, d'un fils, si un enfant te demande en bégayant des nouvelles de son frère.

« Ne t'étonne pas du froid qui te pénètre dans cette Pologne, dont une main funeste voile le doux soleil; comment garderait-il sa chaleur, le cadavre dont on a arraché le cœur? »

Je ne puis donner une idée plus juste de l'état actuel de la littérature polonaise qu'en citant une lettre qu'un écrivain très instruit a bien voulu m'adresser à ce sujet :

« Malgré la triste situation de notre pays, il y a maintenant parmi nous un mouvement littéraire très animé; on dirait que les Polonais n'ont plus d'autre consolation dans le malheur que d'étudier les lettres, de se dévouer au développement de leur langue, bannie de plus en plus des écoles publiques, du service administratif, et remplacée de tous côtés par la langue russe.

« Au dehors, ce mouvement se manifeste plutôt par des travaux historiques que par la poésie, car, avec son esprit national, patriotique, ému par tant d'évènemens douloureux, la poésie ne fait qu'effrayer la censure, et ne peut produire au grand jour ses généreuses inspirations. Ceux qui s'y dévouent avec la pensée la plus noble et le talent le plus vrai sont forcés de dérober aux regards de l'inquisition qui les poursuit le secret de leurs rêves et l'harmonie de leurs vers. Il faut que les poètes apportent une grande réserve dans le choix de leurs sujets et une grande modération dans les idées qu'ils expriment pour qu'il leur soit permis de publier leurs productions. Parmi ceux dont on recherche les vers, nous citerons M. Paszkowski, qui a traduit le *Faust* de Goethe et fait imprimer un volume où l'on remarque

plusieurs pièces pleines de sève et de vigueur; Norwid, tout jeune encore, auteur d'un recueil de ballades populaires et de poésies fugitives, distingué par sa verve impétueuse et sa fraîche imagination; il voyage maintenant en Allemagne et en Italie, et nous avons remarqué que ses voyages avaient déjà donné un nouvel essor à son talent poétique. Czaikowski, occupé la plus grande partie du jour par ses fonctions administratives, consacre heureusement tous ses instans de loisir à des compositions pleines d'élan et de bon goût. Nous devons nommer encore les deux comtes Albert et Léon Potocki; le premier, lieutenant-colonel au service de Russie, est doué d'une imagination brillante; le second est tout à la fois spirituel et léger, mélancolique et grave.

« A la place de la société des amis des sciences, supprimée par le gouvernement russe, il s'est formé en 1841 une réunion d'écrivains qui publient, sous le titre de *Bibliothèque de Varsovie,* un recueil littéraire périodique, le premier recueil de cette nature qui ait obtenu dans notre pays un réel succès. Nous avons essayé de rallier à cette publication tous les jeunes talens de notre pays; notre but est de rassembler dans un même cadre tout ce qui peut donner à la Pologne une juste idée du progrès des arts et des sciences dans les autres contrées de l'Europe, et tout ce qui pourrait en même temps faire connaître et apprécier la Pologne.

« M. Balinski, historien distingué, est à la tête de la rédaction de ce recueil, avec M. Szabranski, qui a dirigé pendant quelque temps le journal intitulé *Panorama de Varsovie.* Leurs principaux collaborateurs sont MM. Alexandre Kurtz et Sielenski : le premier a publié d'excellens articles sur l'économie industrielle; le second, des articles de critique. M. Maiewski traite les questions de droit. M. Auguste Cieszkowzki, auteur de plusieurs ouvrages sérieux bien connus en Allemagne et en France, est un des rédacteurs les plus zélés et les plus importans de la *Bibliothèque de Varsovie;* il lui a donné diverses dissertations sur la philosophie grecque, sur l'état financier de l'Angleterre, sur les salles d'asile des campagnes. Non content de coopérer ainsi par ses travaux au succès de cette publication, il lui consacre une partie de sa fortune; il a donné à la rédaction de la *Bibliothèque de Varsovie* les moyens d'adjoindre à ce recueil périodique une série de traductions en polonais des principaux ouvrages étrangers; déjà nous avons imprimé dans cette nouvelle collection plusieurs œuvres de Schelling, l'*Histoire de la civilisation en Europe* de M. Guizot, traduite par M. le professeur Bentkowski, et le Cours d'économie industrielle de M. Blanqui.

« Parmi les collaborateurs les plus utiles de la *Bibliothèque*, nous devons citer encore M. Casimir Woycicki. Infatigable investigateur de l'antiquité polonaise, il a publié un grand nombre d'ouvrages qui tous ont pour but de faire connaître à ses compatriotes le caractère, les mœurs de leurs aïeux. Dans un de ces ouvrages, il retrace avec art le tableau de la vie domestique des anciens Polonais; dans un autre, il remonte jusqu'à l'origine et aux premières compositions de notre théâtre national; enfin, il a recueilli nos anciens pro-

verbes, et nous a donné sous le titre de *Klechdes* un excellent recueil de nos contes populaires.

« Ce que nous avons de plus remarquable dans nos publications actuelles, ce sont nos travaux historiques. M. A. W. Macieiowski s'est acquis une juste réputation par son *Histoire de la législation des Slaves*. M. Balinski, écrivain habile, érudit, laborieux, à qui l'on devait déjà une très bonne histoire de Wilna, un grand nombre d'articles littéraires, scientifiques, insérés dans divers journaux, vient de publier, sous le titre de *Mémoires sur la reine Barbe Radziwill,* épouse du roi Sigismond-Auguste, un ouvrage d'un grand intérêt; il a étudié son sujet avec un soin minutieux et retracé avec une admirable fidélité tout cet épisode dramatique du dernier des Jagellons. On attend de lui encore un ouvrage en quatre volumes, qui renferment, entre autres études historiques, des biographies d'André Wolan, champion ardent des calvinistes polonais au XVIe siècle, et de Jean Potocki, célèbre par ses recherches érudites sur l'origine des Slaves. C'est M. Balinski qui a donné aussi une édition des œuvres des deux frères Sniadecki, l'un astronome, l'autre philosophe, et rédigé la biographie de ces deux illustres savans polonais. Ajoutons encore à cette nomenclature, que je n'ose accompagner de plus de détails, un travail remarquable de M. A. Tyszynski sur la législation slave.

« Plusieurs femmes se distinguent aussi à Varsovie par leur instruction, leur amour des lettres et leurs écrits. Mme Krakow publie chaque année un album littéraire et poétique, composé tout entier par des femmes; elle-même y a inséré des nouvelles spirituelles et gracieuses, que l'on recherche avec empressement. Mme Lewocka a écrit aussi quelques contes charmans, et un livre de lecture pour les gens du peuple. Au-dessus de tous ces auteurs aimables, nous plaçons, avec un juste sentiment d'orgueil national et de sympathie, le nom de Mme Ziemencka, jeune femme charmante, qui s'arrache aux succès qu'elle obtiendrait dans les salons, par sa beauté et son esprit, pour se livrer en silence à des études sérieuses; dévouée pendant très long-temps à la philosophie de Hegel, elle a renoncé enfin à ces dogmes trop froids et trop arides pour sa jeune et vive imagination, et s'est consacrée à l'étude d'une philosophie religieuse. Elle publie elle-même, chaque mois, un recueil intitulé *le Pélerin*, dans lequel elle développe avec un rare talent de logique et une profonde sensibilité les enseignemens du christianisme.

« Nous ne terminerons pas cette courte notice sans rappeler qu'au fond du palatinat de Lublin vit encore le dernier barde polonais, d'une époque glorieuse qui n'est plus, le Nestor des poètes actuels, M. le castellan Kozmian, auteur d'une production très aimée dans notre pays, intitulée *les Géorgiques polonaises*. Il achève dans sa vieillesse et se prépare à publier un grand poème national auquel il a travaillé pendant de longues années, et qui doit avoir pour titre *Étienne Czarnincki.* »

J'ai cité sans y ajouter une seule observation critique les éloges que l'auteur de cette lettre accorde aux travaux de ses compatriotes. Peut-être quelques-uns de ces éloges sont-ils exagérés, mais ils ont été dictés par un pieux

sentiment de nationalité; et quel homme de cœur ne serait touché de voir ces nobles enfans de la Pologne chercher sous le joug qui les opprime, sous le regard inquiet et vigilant de la censure, l'œuvre sérieuse qui attire leur intelligence, la poésie qui les console? Varsovie a été dépouillée de tout ce qui faisait jadis sa joie et sa splendeur; ses dynasties de rois sont éteintes; ses familles de gentilshommes sont dispersées à la surface du globe; ses richesses parent d'autres villes. C'est une veuve sans défense, c'est une mère éplorée qui, dans le deuil de sa solitude, penche son front appesanti sur les chroniques du passé, et se berce avec un chant plaintif. Le vrai mouvement littéraire de la Pologne est dans l'émigration polonaise. Celui-là, nous le connaissons par les beaux vers de Mickiewicz, par d'importans travaux d'histoire et d'érudition.

Vous avez lu le sonnet de Filicaja, épitaphe de l'antique Italie, vous avez lu les strophes de Byron sur l'asservissement de la Grèce, et votre ame s'est associée à la pensée des deux poètes, et vous avez compris le deuil des peuples dépouillés de leur royale couronne, paralysés dans leurs efforts, courbés comme des esclaves sous un joug étranger. Ah! il n'est pas de plus grande douleur à contempler en ce monde que celle d'une nation qui a été forte et puissante et qui a vu sa force domptée, sa puissance anéantie, qui, dans le cours de plusieurs siècles consacrés par l'histoire, a brandi son glaive victorieux sur les champs de bataille, et qui tout à coup a senti entrer dans son cœur, avec un frisson mortel, le glaive d'un ennemi qu'elle avait mainte fois subjugué et vaincu. Que sont les élégies de nos heures de doute et l'aveu plaintif d'une de nos déceptions comparés aux cris lamentables d'un royaume qui s'affaisse, d'un peuple qui succombe, d'un pays tout entier qui, hier encore, jetait son épée de fer dans la balance, qu'une signature de diplomate raie aujourd'hui du rang des nations, et qui recueille ses derniers accens pour chanter son hymne funèbre, la tête penchée sur un tombeau?

Cette douleur, je l'ai observée dans sa plus profonde expression : j'ai traversé la Pologne et je suis entré à Cracovie.

Cracovie est l'une des cités les plus majestueuses et les plus désolantes qui existent. C'est le berceau d'une monarchie et la tombe d'un peuple, la ville qui couronnait les rois et qui les a ensevelis, la capitale d'un vaste empire et l'impuissant chef-lieu d'un étroit district, la première page d'une héroïque épopée et la dernière ligne d'une désastreuse histoire, Vienne et Venise, Reims et Saint-Denis, tous les contrastes les plus frappans réunis dans la même enceinte : la splendeur et le néant, l'idéal le plus noble et la réalité la plus pesante. La nature même ajoute à l'effet de ces contrastes par sa fraîcheur et son éclat. En venant de Varsovie, on n'aperçoit qu'une large vallée verte et féconde comme notre Touraine, parsemée d'arbres fruitiers comme notre Normandie. La Vistule la sillonne, la Vistule serpente à travers les moissons dorées, s'éloigne, revient, se précipite par bonds impétueux, puis s'endort mollement sous un berceau de feuillage; fleuve incertain et capri-

cieux, tantôt ardent et emporté comme l'eau du torrent, tantôt si faible qu'à peine l'entend-on murmurer; véritable image du peuple enthousiaste et mobile dont il baigne le sol. A l'horizon s'étendent les lignes azurées des grandes chaînes de montagnes qui se déroulent de la Mer Noire aux bords du Danube, ces pics de granit qui jadis ont vu la Pologne triomphante, et qui semblent aujourd'hui la contempler avec douleur dans le silence de sa ruine.

Au milieu de cette vaste vallée, au bord de cette onde qui reflète dans son bassin l'éclat d'un ciel riant et pur, s'élèvent les flèches gothiques des églises de Cracovie, les murs noircis de ses remparts, les tours crevassées de son château, œuvres décrépites de l'homme auprès de l'éternelle jeunesse, de l'éternelle beauté des œuvres de la nature. Dans l'enceinte de cette ville, dans les campagnes qui l'environnent, il n'y a pas un monument qui ne soit illustré par quelque noble souvenir, pas un ruisseau, pas une colline qui ne rappelle une tradition historique ou une légende fabuleuse. Sur la cime escarpée du Wawel, Cracus, fondateur de la monarchie polonaise, construisit la forteresse et donna son nom à la ville qui s'étendait autour de lui. Près du village de Mogila repose la première reine de Pologne, la fille de Cracus, l'héroïque Wanda, belle comme les anges, disent les chroniques (1), courageuse et fière comme une valkyrie. Elle monta noblement sur le trône de son père et gouverna ses sujets avec une mâle fermeté. Rithiger, prince des Allemands, séduit par tout ce qu'il entendait raconter des charmes de la jeune reine, et surtout par le désir de devenir maître de son royaume, lui envoya une députation pour la demander en mariage. Wanda repoussa dédaigneusement cette demande. « Jamais, s'écria-t-elle, je ne me marierai; j'ai hérité seule de l'empire de mon père, et je le conserverai seule; j'aime mieux être souveraine que la femme d'un souverain. » Rithiger irrité lui déclare la guerre. La jeune fille appelle ses soldats, et s'avance intrépidement sur le champ de bataille. Mais les troupes ennemies, séduites à sa vue, fascinées par son regard, vaincues par le prestige de son courage et de sa beauté, refusent de combattre et déposent les armes devant elle. Rithiger, après avoir en vain essayé de les rallier, se tue de désespoir, et l'armée polonaise rentre en triomphe dans les murs de Cracovie. Wanda fait préparer un grand holocauste pour remercier les dieux, et dans la crainte qu'un jour cette victoire mémorable ne soit entachée par quelque défaite ignominieuse, qu'elle-même ne succombe aux tentatives d'un autre prince plus puissant ou plus heureux, elle se dévoue, victime volontaire, au destin inflexible dont elle redoute l'inconstance. Le sacrifice fini, selon les rites anciens, elle distribue des présens à ses fidèles serviteurs, et se précipite dans les flots de la Vistule.

Près de la rivière du Prondnik est l'arène où Leszek II gagna par son habileté la couronne. La race de Cracus était éteinte. La Pologne, inquiète et

(1) Le mot vient ou de *Wendes*, qui désigne une des peuplades du Nord, ou de *Wenda*, qui signifie une ligne avec un hameçon. On dit que Wanda était si belle, qu'elle prenait tous les cœurs comme on prend des poissons à la ligne.

agitée dès les premiers temps de son organisation comme elle l'a toujours été depuis, avait remplacé l'autorité monarchique par un gouvernement républicain. Elle s'était partagée en douze districts régis par douze chefs qui portaient le titre de voiévodes. La division ne tarda pas à éclater entre ces hommes investis du même pouvoir, jaloux l'un de l'autre, tourmentés du besoin de s'agrandir aux dépens de leurs voisins. La guerre civile éclata dans les états confédérés; la guerre étrangère les menaçait. Un citoyen rusé, un simple forgeron nommé Pxzemyslaw, sauva son pays de l'invasion en présentant aux yeux des ennemis une quantité de mannequins couverts de casques et de cuirasses qu'ils prirent pour une armée vivante, pour une armée nombreuse dont ils eurent peur, et, pour récompense de son heureuse astuce, le forgeron fut élu roi de Pologne. Il mourut sans héritier, et, afin d'échapper à l'ambition des riches, aux brigues des grands, le peuple résolut de donner la couronne à celui qui le premier arriverait au but dans une course solennelle. L'arène est tracée. Des juges choisis parmi les anciens du pays en fixent eux-mêmes les limites et déterminent les conditions de la lutte. Un Polonais, pour assurer son triomphe sur ses rivaux, s'en va le soir semer des pointes de fer sur toute l'étendue de terrain qui doit être parcourue, laissant seulement un étroit espace de côté pour y galoper le lendemain sans entraves. Il venait d'achever son œuvre, et s'en retournait chez lui fort content d'une telle invention, lorsque deux jeunes gens, en traversant l'arène, reconnurent ces perfides préparatifs, remplirent de pointes de fer le sentier que leur déloyal concurrent avait réservé pour lui, et se séparèrent en se jurant l'un à l'autre de garder le secret sur leur découverte. Le lendemain la foule accourt en tumulte autour de la lice. Les juges montent sur leur siége. Le trône royal s'élève avec ses tentures de pourpre près du but. La barrière s'ouvre au bruit des trompettes, des cymbales. Les concurrens se précipitent dans l'arène, et à peine ont-ils fait quelques pas que les chevaux, blessés par les pointes de fer qui leur entrent dans le pied, se cabrent, s'emportent, reviennent en arrière, renversent leurs cavaliers. Au milieu de ce désordre, de cette confusion, des accens de colère de celui qui ne peut maîtriser son cheval, des cris de douleur de celui qui roule sur le sable, des cris de surprise de la foule, deux rivaux poursuivent intrépidement leur route; l'un, emporté sur un coursier ardent, s'en va droit au but comme une flèche; l'autre court à pied, à droite, à gauche, pour éviter les pointes de fer et arrive auprès du trône long-temps après son rival. C'étaient les deux jeunes gens qui la veille avaient reconnu ensemble les piéges de l'arène. Les juges se réunissent autour du cavalier et remarquent que les jambes de son cheval sont revêtues d'une épaisse courroie. Le peuple croit que c'est lui qui a parsemé la lice de clous meurtriers, et le massacre dans sa fureur. Celui qui était arrivé le second au but, en courant prudemment à pied, est proclamé roi. Les chroniqueurs le citent comme l'un des monarques les plus nobles, les plus vertueux, de la Pologne. Le hasard produit parfois de singuliers miracles. La postérité de

Leszek II régna glorieusement pendant plus de cent ans, et s'éteignit à la mort d'un prince dénaturé, indigne de porter le nom de ses généreux ancêtres.

Cracovie, fondée par Cracus à la fin du VIIe siècle, fut la résidence des rois jusqu'au commencement du XVIIe siècle, époque à laquelle Sigismond III alla s'établir à Varsovie, et jusqu'en 1764 elle a conservé le privilége de couronner les souverains de la Pologne.

Tout dans cette ville porte un caractère imposant d'ancienneté; tout rappelle un nom, une date, un fait mémorable. Un rempart entoure encore cette cité des princes comme au temps où elle était le bouclier de la Pologne. Les rues sont pour la plupart tortueuses et sombres comme celles des villes du moyen-âge, les maisons portent des pignons festonnés comme celles d'Augsbourg ou de Nuremberg. Ici on aperçoit des portes ornées de colonnettes et couronnées d'un cep de vigne, comme dans les joyeuses bourgades des bords du Rhin, là des statues de saints, les mains jointes sous leur dais ciselé, comme celles qui décorent le portail de nos vieilles cathédrales; plus loin, voilà le palais de l'évêché dont les rois briguaient jadis la faveur, et la maison de l'université, la plus ancienne université des contrées slaves après celle de Prague. De tous côtés, je vois aussi surgir des flèches aiguës, des croix dorées. Il n'y a pas moins de trente-huit églises à Cracovie, presque toutes remarquables, les unes par leur architecture, d'autres par leurs pieuses traditions. Celle de Notre-Dame date du commencement du XIIIe siècle; elle renferme trente autels de marbre et une quantité de tombeaux historiques; celle de Saint-Pierre et Saint-Paul a été reconstruite par Sigismond III sur le modèle de Saint-Pierre de Rome; celle des Dominicains, fondée en 1230, possède une double rangée de stalles en chêne sculptées avec un art admirable.

Les longues vicissitudes politiques qui ont désolé et accablé le peuple de Cracovie n'ont pas encore éteint en lui le sentiment religieux. Un dimanche, j'ai vu les artisans de la ville, les paysans de la campagne avec leurs larges redingotes bleues ornées de bordures rouges, les femmes avec des draps de toile blanche qu'elles jettent sur leurs épaules comme des écharpes, courir d'église en église, se prosterner dans le parvis et baiser le pavé de la nef. Un jour, je traversais la place du marché au moment où un prêtre allait porter les derniers sacremens à un mourant; il était sous un dais porté par des marguilliers, quatre soldats l'escortaient le fusil au bras, un enfant de chœur marchait devant lui, agitant une clochette. Au son de cette clochette, tous les passans s'arrêtaient, se découvraient la tête, et la plupart se jetaient à genoux. Je suivis le pieux cortége jusqu'à la demeure vers laquelle il se dirigeait. Les quatre soldats se mirent en faction à la porte, et plus de cent personnes étaient là, les mains jointes sur la poitrine, les genoux en terre, priant à voix basse et attendant le retour du prêtre. Quand on se rappelle tout ce que ce pauvre peuple a souffert, il est doux de penser qu'au milieu de ses souffrances il a conservé la piété qui console le cœur, la foi qui le raffermit.

Au centre de la ville, sur un large roc qui domine au loin la plaine, s'élève

l'ancien château des rois, rebâti par Casimir-le-Grand, enrichi par ses successeurs, dévasté par les Autrichiens. Lelaboureur, qui accompagna Marie de Gonzague en Pologne, et qui nous a laissé une intéressante relation de son voyage, parle de cet édifice avec admiration : « Le château est, dit-il, une pièce d'architecture aussi accomplie que l'on puisse voir, et très digne de la majesté d'un monarque puissant. Il a beaucoup de rapport au dessin du château Saint-Ange à Rome et me semble plus esgayé, mais il a moins d'étendue. C'est un grand corps-de-logis de pierre de taille, avec deux ailes autour d'une cour carrée, décorée de trois galeries où se dégagent tous les appartemens. Ces galeries sont, comme les chambres, parquetées de carreaux de marbre blanc et noir en rapport; elles sont décorées de peintures et de bustes de Césars, et rien ne se peut égaler à la beauté des lambris des chambres du second étage, qui est le logement des rois et des reines. C'est véritablement la plus belle chose que j'aie vue pour la délicatesse de la sculpture et pour les ornemens d'or moulés et de couleurs très fines. Dans la chambre principale sont les trophées du roi Sigismond, avec mille patergnes et mille enjolivemens au ciseau qui sont admirables, d'où pendent en l'air plusieurs aigles d'argent qui sont les armes de la Pologne, que la moindre haleine de vent fait voltiger doucement, leur donnant une espèce de vie et de mouvement si naturel, que l'imagination en est aussitôt persuadée que les yeux. »

En gravissant les escaliers, en parcourant les galeries de ce château, on n'y retrouve plus aucun des ornemens décrits par notre naïf compatriote; mais ses murailles épaisses, ses vieilles tours, lui donnent encore un aspect imposant, et les héroïques souvenirs qui peuplent son enceinte lui impriment un caractère auguste. Ce château a vu passer sous ses voûtes six dynasties puissantes. Il a vu un de nos princes s'asseoir sur le trône des Jagellons, et deux femmes de France, Marie de Gonzague et Marie d'Arquien, porter le sceptre et la couronne de Pologne. Les descendans du grand Gustave Wasa y ont reçu les insignes de la royauté, puis les descendans des électeurs de Saxe, puis le noble Stanislas Lesczynski, dont une de nos provinces bénit encore la mémoire, et enfin le léger amant de Catherine. Ce château a vu les princes et les ministres étrangers courber la tête sous ses lambris dorés, il a vu défiler dans sa grande cour les starostes et les palatins avec leurs vêtemens étincelans de pierreries et leur cortége fastueux. Les nefs de son église ont été tapissées de fleurs, inondées de parfums; ses autels ont été décorés d'étendards victorieux, ses arceaux ont retenti des hymnes du sacre, des cris d'amour et de dévouement d'un peuple enthousiaste. A présent, c'en est fait de ces jours de splendeur, de ces fêtes nationales qui attiraient les regards de l'Europe entière. Le château a été dépouillé de ses richesses, l'église des couronnes des rois; elle n'a gardé que leurs cercueils. Là reposent sous le doigt de la mort tous ces cœurs agités dont le trône excitait les battemens impétueux; là se déroule sur la pierre sépulcrale toute une histoire de cinq siècles, souvent funeste et souvent sublime. Là sont les monumens de Boleslas, de Casimir-le-Grand, d'Étienne Batory, du valeureux Jean III, et la chapelle

des Sigismond revêtue encore d'un dernier éclat par la piété de leurs successeurs et le ciseau d'un habile artiste. Dans les caveaux sont les restes des héros auxquels la Pologne a voué un éternel sentiment d'amour et de vénération. Conduit par un sacristain sous ces voûtes souterraines, à la lueur d'une lampe vacillante, je lis sur un sarcophage noir le nom de Sobieski, sur un autre celui de Kosciuzko, sur un troisième celui de Poniatowski, glorieux assemblage de trois noms impérissables séparés par le temps, réunis par la tombe, derniers trésors d'un peuple auquel on a tout enlevé. Ah! que la Pologne les garde avec un religieux respect, ces trésors de son honneur et de sa liberté, comme une ame surprise par le malheur garde dans ses jours d'angoisses la riante pensée qui anima sa jeunesse, le sentiment qui l'ennoblit, l'illusion qui lui donne encore une lueur d'espoir.

Dirai-je maintenant ce qu'est devenue cette ville enrichie jadis par tant de rois, illustrée par tant de pages historiques? En 1795, quand les trois puissances qui entourent la Pologne comme des oiseaux de proie lacérèrent pour la troisième fois cette contrée, victime d'un dernier élan de patriotisme, vaincue sur le champ de bataille où tomba Kosciuzko, l'Autriche s'empara des palatinats de Cracovie, de Sandomir, de Lublin, et autres districts adjacens. En 1809, la vieille cité des souverains fut incorporée avec la Gallicie occidentale au duché de Varsovie. En 1815, elle fut, au congrès de Vienne, l'objet de plusieurs notes de chancellerie. L'Autriche la réclamait comme position stratégique, et la Russie, comprenant toute l'importance de cette situation, ne voulait pas l'abandonner. Le congrès de Vienne, qui, tout en dansant, comme l'a dit le prince de Ligne, morcelait pourtant assez vivement les états condamnés par lui, traînait cette affaire en longueur, quand tout à coup la nouvelle du débarquement de Napoléon, tombant comme un coup de foudre au milieu du conclave diplomatique, fit sentir aux puissances rivales le besoin de s'entendre et de se rapprocher. De part et d'autre, on se fit des concessions, et cet accord de deux empires despotiques enfanta, devinez quoi? une république. Cracovie fut déclarée chef-lieu d'un district renfermant environ cent trente mille habitans, et investie du titre de ville libre. En lui donnant ce nom, qui impliquait nécessairement un caractère d'indépendance, l'Autriche et la Russie ne crurent pas devoir cependant abandonner à ses propres forces et à sa sagesse l'état qu'elles venaient de procréer. Elles le traitèrent comme un enfant qu'on tient à la lisière, et réglèrent comme de graves précepteurs les conditions de son existence matérielle et politique. Le prince Adam Czartoriski rédigea lui-même dans le cabinet d'Alexandre la constitution de la république cracovienne, et cette constitution était, il faut le dire, très libérale. C'était le temps où les souverains, agités par les guerres orageuses de l'empire et tremblant encore sur leur trône, essayaient de regagner l'affection de leurs sujets, qui seule pouvait les raffermir. Le congrès avait les mains pleines de projets généreux et de chartes superbes. A en croire ses missionnaires, le monde entier allait entrer dans une merveilleuse voie de quiétude et de prospérité. Les vieux abus, battus en brèche, allaient cesser,

et le pauvre peuple, long-temps opprimé, devait jouir des plus douces prérogatives. L'empereur Alexandre se faisait remarquer parmi ces diseurs de belles paroles. Il briguait les honneurs de la popularité, et manifestait le désir de conquérir l'amour et la confiance de la nation polonaise; mais il n'était pas au fond plus sincère que les autres : il possédait seulement à un plus haut degré l'art de la dissimulation. Aujourd'hui on sait quels plans il avait conçus, et les Polonais ne les séparent pas de ceux de Catherine, de Paul et de Nicolas.

Ce fut donc lui qui fit rédiger, par un homme pour lequel il professait une estime particulière, la constitution de Cracovie, qui la fit accepter par le congrès de Vienne, et sanctionner par le traité additionnel du 3 mai 1815. Aux termes de cette constitution, la souveraineté de la nouvelle république était répartie entre trois pouvoirs : pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire. Le premier, formé par la chambre des représentans, avait dans ses attributions le contrôle de l'exécution des lois, l'examen des comptes de l'administration, la nomination des sénateurs et des magistrats, la faculté de les mettre en accusation et de les traduire à sa barre, et le droit exclusif de statuer sur le budget. Le sénat, ou pouvoir exécutif, dirigeait l'administration, la police, la force armée, et possédait seul l'initiative des projets de lois. Le pouvoir judiciaire était composé de magistrats inamovibles, jugeant les affaires civiles et criminelles en dernier ressort, et ne pouvant être nommés que par la chambre des représentans et destitués par la diète. La liberté de la presse, la publicité des débats judiciaires et politiques, l'introduction du jury en matière criminelle, stipulée expressément dans la charte de Cracovie, complétaient le système de garanties accordées au peuple.

L'article VIII du traité additionnel de Vienne, en défendant à la ville de Cracovie d'établir sur son territoire aucun impôt de douane ou d'octroi, en faisait par là même un port franc, lequel port, dit M. Krolikowski, « par son étendue de soixante-seize lieues carrées, par sa position géographique plus rapprochée du nord et de l'est de l'Europe que les places de foires les plus renommées de l'Allemagne, par les priviléges de son organisation politique, aurait pu, un jour, rivaliser avec Leipzig et Francfort. » L'article X du même traité accordait aux habitans de Cracovie tous les avantages octroyés, sous le rapport du commerce, de la navigation, aux sujets de l'ancien duché de Varsovie, partagé entre l'Autriche, la Prusse et la Russie. Le commerce de transit devait jouir d'une pleine et entière liberté, et les habitans de Cracovie, ne pouvant établir aucune taxe sur les produits des puissances limitrophes importés sur son territoire, devaient, par une loi de réciprocité, conserver la même franchise pour leurs propres produits. L'article XV garantissait l'existence de l'université, le maintien de ses priviléges et de ses dotations, et la liberté aux étudians des pays limitrophes dans cette université.

Toutes ces conditions fondamentales étant ainsi réglées, les cours d'Autriche, de Prusse et de Russie furent investies du titre de *hautes cours protectrices* de la nouvelle république, et formèrent une commission chargée

d'organiser l'état politique de Cracovie et de mettre à exécution la charte qui lui était octroyée.

Ici commence entre le pays de Cracovie et les trois puissances, qui n'ont demandé que le droit de protéger ce petit état, une longue et douloureuse lutte. La jeune république essaie de conserver les libertés qui lui ont été données à la face de l'Europe, et la commission chargée de son organisation définitive les viole. Noble et généreuse résistance d'un côté, hypocrisie et mensonge de l'autre; là, le sentiment de la justice, du droit des gens, de l'honneur national; ici, la fourberie honteuse, l'envahissement progressif; puis l'oppression la plus rude, sous un masque scandaleux de légalité, voilà ce qui s'est passé sous les regards des nations signataires du congrès de Vienne, voilà ce que la France et l'Angleterre ont vu et n'ont pas empêché.

Essayons de raconter maintenant les faits. Dans une violation pareille des traités les plus solennels, les faits parlent plus haut que le raisonnement. Nous n'avons qu'à dire de la manière la plus calme ce qui s'est passé, et en appeler à la pensée de nos lecteurs. Leur droiture jugera.

La commission organisatrice passa trois années à remplir la tâche qui lui avait été conférée, et, à la suite de ce long et habile labeur, la chambre des représentans se trouvait dépossédée du droit d'examiner la conduite du sénat sans l'assentiment du sénat lui-même, du droit de discuter le budget, et entravée dans le droit de mettre en accusation les fonctionnaires publics.

L'article relatif au commerce avait été en partie oublié, en partie faussé. Cracovie ne jouissait plus du droit de franchise accordé à ses produits indigènes, et un droit de sortie rigoureux était établi sur les denrées que cette ville tirait de l'Autriche.

L'université, dotée par la munificence des rois de Pologne d'un grand nombre de propriétés montant à une valeur de 5 millions de francs, était dépouillée de la plus grande partie de ses biens; le gouvernement russe et le gouvernement autrichien enlevaient à leurs sujets le droit d'étudier dans cette université.

Le premier pas une fois fait dans cette voie de perfidie, les trois cours décorées du nom de cours protectrices n'avaient qu'à marcher en avant; le traité du congrès de Vienne avait été dénaturé, tronqué, lacéré, le rempart de l'inviolabilité ruiné en tout sens; le peuple, qui d'abord l'avait regardé comme une barrière inattaquable, perdait confiance. La lice était ouverte à la cabale et à l'ambition.

En 1828, l'assemblée législative ayant repoussé pour la présidence du sénat le candidat adopté par les trois cours souveraines, leurs résidens cassent aussitôt l'élection, suspendent les délibérations de la diète, et déclarent qu'ils remettent tous les pouvoirs entre les mains du sénat jusqu'à ce qu'ils aient fait aux institutions publiques les changemens dont l'expérience leur a démontré la nécessité. Deux années se passent dans cet état provisoire; la révolution de Pologne éclate; la vieille capitale du royaume ne pouvait rester indifférente à l'élan enthousiaste de ses frères, à leurs cris de liberté. Sans

s'associer à leurs efforts, sans se mêler à leur lutte, elle laissa voir pourtant assez ouvertement de quel côté se tournaient ses sympathies pour donner aux trois puissances qui la gouvernent un prétexte de rigueurs et de récriminations. En 1833, sa constitution est de nouveau altérée, mutilée; il n'en reste plus que le squelette. En 1836, les trois résidens déclarent que la ville est devenue le refuge d'une foule de démocrates affiliés à des sociétés secrètes dont il faut la purger, et la voilà tout à coup envahie par des troupes autrichiennes, qui entrent dans les maisons des bourgeois les plus inoffensifs comme en pays de conquête. Une milice permanente, composée d'Autrichiens, est organisée dans l'enceinte de Cracovie; un commissaire autrichien est nommé directeur de la police. Alors arrivent les mensonges des délateurs et les inquisitions des sbires. La ville entière est soumise à un système d'espionnage incessant, effréné. Chaque jour, on viole la demeure des citoyens, on les jette en prison, on les condamne à l'exil. Les juges des tribunaux ont été dépossédés de leurs siéges, remplacés par des juges plus complaisans, et la torture est employée comme moyen de persuasion dans l'interrogatoire.

A présent, ne cherchez plus les traces de cette constitution promulguée par trois souverains, sanctionnée par un congrès européen; elle est écrasée, ensevelie, et, s'il en reste encore quelques paragraphes, ce ne sont que de vaines formules dont les résidens de Russie, d'Autriche et de Prusse se servent comme d'un voile pour donner encore une apparence de légalité à leurs actes arbitraires. La république de Cracovie est tout entière soumise au bon plaisir de ces trois ministres. Pouvoir législatif, pouvoir judiciaire, force armée, finances et police, tout est sous leur dépendance absolue, et malheur à l'honnête citoyen qui oserait élever la voix contre cette violation honteuse d'un pacte solennel! Les inflexibles résidens ont mille moyens de le réduire au silence et de le faire repentir de sa témérité. S'il est fonctionnaire public, il sera immédiatement destitué; s'il est négociant, il se trouvera tout à coup arrêté dans ses spéculations par mille entraves et mille formalités indispensables; s'il est propriétaire, on augmentera ses charges et on lui refusera un passeport pour aller visiter ses domaines à quelques lieues de la ville. N'a-t-on pas vu la demeure d'un honnête particulier, qui avait osé protester contre l'arrestation illégale d'un étudiant, envahie un beau matin par une compagnie de hussards, pillée, dévastée, et occupée militairement pendant près de quatre mois? N'a-t-on pas vu un général autrichien faire enfoncer les portes de la prison, où la police venait de renfermer un homme coupable d'avoir insulté un factionnaire, s'emparer de ce malheureux, et le punir lui-même?

Le royal château des Piasts et des Jagellons n'est plus à présent qu'une caserne autrichienne. L'université, l'une des plus anciennes et naguère encore l'une des plus riches universités de l'Europe, compte à peine soixante-dix étudians. La ville de Cracovie, dont la population s'élevait autrefois à cent mille ames, n'en renferme pas maintenant plus de trente mille. Cernée de tous côtés par les puissances qui devaient la protéger, paralysée dans son com-

merce et son industrie, trompée dans ses plus chères espérances, humiliée dans ses plus vénérables souvenirs, la pauvre république crut un jour entrevoir encore dans sa misère un moyen de salut. Elle adressa une supplique aux parlemens de France et d'Angleterre. Elle exposait ses griefs avec un calme austère, et les justifiait par des pièces authentiques. A la suite de ce plaidoyer touchant, elle demandait que, si les deux puissances ne pouvaient la secourir plus efficacement, elles lui envoyassent du moins chacune un consul qui, par sa présence, contrebalancerait peut-être le pouvoir toujours croissant des résidens russe, autrichien et prussien. La France et l'Angleterre furent un instant émues de ces accens de douleur, de cet appel d'une cité opprimée. On en parla dans nos deux chambres et dans celles de Londres. On alla même jusqu'à proposer divers moyens de résoudre cette malheureuse question, puis elle fut peu à peu négligée, oubliée, et Cracovie retomba plus péniblement que jamais sous le joug qui l'oppresse.

Du haut de la terrasse de Wawel, on aperçoit encore sur trois points différens de l'horizon trois tumulus gigantesques, trois tertres funèbres, pareils à ceux qui, près d'Upsal, portent le nom des trois dieux scandinaves. Le premier de ces tertres renferme, dit-on, sous ses couches de sable et son manteau de verdure les restes de Cracus, le fondateur de Cracovie; le second, ceux de Wanda, l'héroïque reine; le troisième, élevé pieusement par les mains de tout un peuple, est consacré à la mémoire de Kosciuzko. Entre ces sépulcres du législateur, de la jeune femme et du guerrier, entre ces tombeaux séparés l'un de l'autre par un espace de onze siècles, s'élève la ville que par une amère ironie on appelle encore la ville libre de Cracovie, la ville qui est aujourd'hui le plus triste monument, le cercueil des rois, le tombeau de la Pologne.

En racontant la douloureuse impression que m'a fait éprouver l'aspect des deux anciennes capitales de la Pologne, je ne me dissimule point les fautes que ce pays a commises, les divisions constantes qui l'ont affaibli, les luttes intestines qui l'ont livré sans défiance à la rapacité de ses ambitieux ennemis; mais à présent, ses erreurs même, ses jours de désordre et d'anarchie, ne doivent inspirer qu'un sentiment de pitié, car il les a cruellement expiés. Il a été roi, et il est esclave; il a dominé de vastes contrées, et de toutes ses conquêtes il ne lui reste plus un lambeau de terre. Il a été sous les murs de Vienne plus grand que l'Autriche, dans mainte bataille plus fort que la Russie, pendant des siècles entiers plus puissant que la Prusse, et il a été lacéré par la Prusse et l'Autriche, écrasé par la Russie!

Au fond des souffrances humaines, le ciel, dans sa commisération, a laissé l'espérance. C'est là le dernier sentiment de consolation qui reste aux Polonais, à ceux qui gémissent sur les ruines de leur patrie, et à ceux qui la regrettent sur les rives étrangères.

X. Marmier.

LE SALON.

I. — Le Jury.

En 1841 et 1842, le nombre des objets d'art exposés au Louvre dépassait *deux mille;* cette année, il ne va guère au-delà de *quinze cents;* c'est une diminution d'un quart. On attribue ce subit abaissement du chiffre à un redoublement de sévérité de la part du jury, qui a procédé cette fois par des exécutions en masse. Il a voulu, dit-on, faire de la terreur pour écarter à l'avenir la cohue des prétendans qui devient chaque année plus compacte, et apporter ainsi quelque obstacle à ce débordement inoui de peinture. Telle serait, suivant quelques personnes, la cause de ce grand *auto-da-fé.* Si ce bruit a quelque fondement, il révélerait dans le jury une singulière méprise sur la nature et l'étendue de ses attributions. Il aurait évidemment outrepassé ses pouvoirs en se chargeant ainsi, sans mission, de la haute direction administrative de l'art. Son entreprise, si elle était réfléchie, ne serait rien moins qu'un coup d'état, et un coup d'état sans portée et sans effet. L'exubérance actuelle de la production a sa source dans des causes trop générales pour être arrêtée par des sentinelles placées à la porte du Louvre. Ce serait donc là une de ces mesures illusoires enfantées par le génie prohibitif, c'est-à-dire par la plus mauvaise économie politique. Mais nous ne pouvons

croire que le jury ait porté si loin ses prévisions; de si grandes vues sont trop étrangères à ses modestes fonctions pour qu'on l'en soupçonne gratuitement. Ce bruit n'a sans doute d'autre fondement que le besoin d'expliquer d'une manière un peu raisonnable la rigueur inusitée avec laquelle il a sévi cette année; et si ses verdicts ont eu tant de retentissement, c'est moins à cause du nombre des condamnations qu'à cause du rang et de la position des condamnés. Les plaintes des blessés, qui d'ordinaire s'exhalaient obscurément et à vide, ont ému l'opinion publique; elles ont, à ce qu'on assure, éveillé la sollicitude royale. On parle même d'une démonstration collective projetée par les artistes, et formulée dans une *supplique* adressée directement au roi. Cette supplique, déjà rédigée et couverte de nombreuses et notables signatures, sera, tout porte à le croire, sincère, équitable, modérée, respectueuse, digne, en un mot, et de ceux qui la font, et de ceux à l'occasion de qui elle est faite, et de l'autorité souveraine à qui elle est adressée.

La critique ne saurait rester indifférente et neutre dans ce mouvement.

Il est si facile de déclamer, et on a tant usé de la déclamation à l'égard du jury, qu'on s'est habitué, et qu'il s'est surtout habitué lui-même, à ne voir dans les plaintes dont il est l'objet que des lieux-communs d'opposition, que tout pouvoir, grand ou petit, doit se résigner à supporter philosophiquement. Rassuré par cet axiome de haute politique pratique, le jury poursuit tranquillement le cours de ses opérations, et, si parfois il arrache quelques cris aux patiens, il n'a pas de peine à se les expliquer par la susceptibilité tout exceptionnelle des vanités auxquelles il a affaire. De leur côté, les artistes rejetés ne songent guère à chercher le motif de leur exclusion dans la cause la plus naturelle, la mauvaise qualité de leur œuvre; ils préfèrent supposer quelque machination secrète d'un ennemi imaginaire, quelque mystère d'iniquité bien noir. Ils se donnent tous, et chacun individuellement, pour des victimes innocentes, et le public, qui ne s'attendrit pas aisément sur les malheurs de ce genre, les laisse crier. Dans certaines occasions, les battus ont voulu résister. Ils ont, entre autres moyens, essayé des expositions particulières des œuvres refusées, genre de protestation qu'ils avaient l'amour-propre de croire irréfutable et décisif; mais ces exhibitions, auxquelles, à tort ou à raison, les hommes de quelque valeur ne voulaient point coopérer, ont toujours été si pitoyables, qu'on aurait pu les croire faites moins dans l'intérêt des exposans que dans celui du jury. C'est

ainsi que les artistes ont un peu contribué eux-mêmes, par le ridicule de leurs récriminations et par des démarches inconsidérées, à faire penser à beaucoup de gens que leurs plaintes n'ont aucun fondement légitime, au jury lui-même qu'il exerce son droit d'une manière irréprochable, enfin au public en général que cette institution est fondamentalement bonne et utile, et ne peut être attaquée que pour des motifs intéressés et par conséquent suspects.

Telle n'est pas notre opinion. Nous croyons au contraire que ce tribunal, tel qu'il est constitué, ne peut que faillir à la tâche qui lui est assignée. Nous faisons bon marché des motifs plus ou moins odieux qu'on met d'ordinaire en avant pour expliquer les scandales, les passe-droits, les abus de toute sorte contre lesquels on réclame. Ces motifs peuvent et même doivent exister quelquefois, car les membres du jury sont des hommes, et on peut, sans leur faire tort, leur supposer des préjugés, des passions, des faiblesses; mais ce sont là de simples accidens qui ne sauraient seuls, quelque part qu'on leur veuille faire, rendre compte de ce qui se passe. Nous repoussons cette explication, d'abord parce qu'elle est injuste, et ensuite parce qu'elle empêche de chercher et de trouver la véritable. Pour nous, la cause de ces mauvais résultats est principalement dans les difficultés intrinsèques de la chose à faire, difficultés telles qu'aucune forme ou composition du jury ne pourra jamais y suffire complètement. Nous avons plus d'une fois exposé les raisons de notre manière de voir sur la mission du jury. Ses derniers exploits ne sont pas, certes, de nature à la modifier.

L'histoire du jury d'admission est peu connue. Il serait cependant intéressant de suivre cette institution depuis son origine jusqu'à son état actuel, pour se faire une idée juste de sa nature et de son but. Elle date de la république, et apparaît en même temps que les premières expositions véritablement publiques des objets d'art. Avant la révolution, il y avait aussi des exhibitions. Cet usage remonte au siècle de Louis XIV. La première eut lieu en 1688, dans la cour du Palais-Royal; la seconde en 1699, au Louvre. Depuis, elles se renouvelèrent à des époques indéterminées et plus ou moins fréquemment; elles affectèrent dans certains intervalles une forme périodique, annuelle ou bisannuelle. Pendant tout le cours du XVIIe et du XVIIIe siècle, le droit d'exposer au *salon* était le privilége exclusif des membres de l'Académie de Peinture et de Sculpture, fondée par le grand roi. Le nombre des exposans était donc nécessairement assez restreint, quoique cette compagnie fût beaucoup plus nom-

breuse que les trois sections de l'Académie des Beaux-Arts, qui la représentent aujourd'hui. Toutes les statues, tous les tableaux cités dans les *salons* de Diderot, étaient des œuvres d'académiciens. Il ne pouvait être question, à cette époque, d'un comité d'admission. Cet état de choses subsista jusqu'à la révolution, qui abolit le privilége des académiciens et l'Académie elle-même. On songeait peu à l'art à cette époque. Cependant, en 1793, la convention décréta, sous l'inspiration de David, l'ouverture d'une exposition générale au Louvre des œuvres des artistes français. Cette exposition, qu'on appela un *concours*, fut, suivant toute apparence, entièrement libre. Dans celles, extrêmement rares du reste, qui eurent lieu sous le directoire et sous le consulat, l'inconvénient de l'encombrement ou le besoin d'écarter les mauvais ouvrages, toujours trop abondans, introduisit l'usage d'un examen préalable, qui échut, suivant les temps et les circonstances, à des autorités différentes. Sous l'empire, où tout se faisait administrativement, c'étaient les conservateurs et administrateurs du Louvre qui étaient chargés de ce soin. La restauration innova. Les affaires de l'art passèrent de l'administration à la cour. L'examen des ouvrages présentés fut confié à une commission ou conseil particulier, nommé *ad hoc*. Cette commission était renouvelée à chaque exposition, c'est-à-dire tous les deux ans. Elle se composait d'une réunion d'artistes, de gentilshommes amateurs, de fonctionnaires de cour ou autres, nominativement désignés par le roi, et présidés d'ordinaire par un grand seigneur. Souvent des membres de l'Institut y étaient appelés, non en vertu d'un droit quelconque, mais par le choix libre du prince. Sous toutes ces formes, et particulièrement la dernière, ce jury souleva des réclamations plus ou moins vives qui ne furent que peu ou point écoutées. Après 1830, le système de la restauration fut réformé. Cette intervention de la maison du roi dans une affaire dont la connaissance semblait devoir exclusivement appartenir à des hommes du métier, n'était pas en harmonie avec les idées et les sentimens réveillés par la révolution politique qui venait de s'accomplir. Un des premiers soins de la royauté nouvelle fut de faire disparaître cette anomalie. Les artistes demandaient avant tout un tribunal compétent; ils croyaient avoir tout gagné si l'on en expulsait les gens de cour. Ce premier point de la réforme était facile, mais l'établissement d'un nouveau système l'était moins. Dans ce temps-là, il fallait que tout se fît vite. Pour sortir promptement d'embarras, au lieu de créer un pouvoir tout neuf, on en prit un tout fait. L'Académie des Beaux-Arts

semblait mise là tout exprès pour remplir les intentions royales et pour satisfaire les exigences de l'opinion. Ce corps illustre offrait toutes les garanties désirables; tous ses membres étaient des artistes plus ou moins célèbres, des maîtres consommés dans leur art; à l'autorité de la science et du talent ils joignaient celle de l'âge, des honneurs légitimement acquis, d'une position élevée et indépendante. Que pouvait-on demander de plus? L'idée seule de confier à des hommes spéciaux, appartenant à un corps constitué, nombreux, permanent, recruté par l'élection, une mission attribuée jusqu'alors à des commissaires de compétence plus ou moins suspecte, isolément et arbitrairement désignés, était un progrès. Pour mieux marquer le sens de cette nouvelle institution, on l'appela, quoique assez improprement, un jury. L'intention était libérale; la mesure fut accueillie avec satisfaction.

On sait ce qui est advenu depuis. Ce jury, qu'on pouvait considérer comme un jury modèle, a donné lieu aux mêmes accusations que les précédens. Il est tombé, dit-on, dans les mêmes fautes, il a commis les mêmes erreurs. La liste de ses bévues, qu'on donne volontiers pour des méfaits, a grossi d'année en année, et, à l'heure où nous écrivons, il a à se défendre contre une attaque régulière des artistes, et contre un adversaire plus dangereux encore, l'opinion publique, qui, jusqu'ici indifférente, a fini par prendre parti.

Il importe avant tout de bien constater que cette opposition n'est pas dénuée de fondement. En mettant de côté les exagérations, les violences des amours-propres blessés, des médiocrités désappointées, des intérêts froissés, en faisant abstraction des griefs personnels, réels ou supposés, énoncés contre tels ou tels hommes, en élaguant toute la partie anecdotique et la chronique scandaleuse du jury, il reste encore assez de quoi légitimer les plaintes, et faire mettre en question l'utilité, la convenance, la justice de ce tribunal.

Les faits sont connus. Il est constant que chaque année on reçoit au Louvre deux mille morceaux, et qu'on en rejette deux mille autres, sans qu'on puisse justifier, dans le détail, ce partage autrement que par la nécessité supposée de proportionner la quantité des toiles ou des marbres admis à la mesure de telles ou telles salles du Louvre. Il est constant que chaque année les neuf dixièmes des ouvrages acceptés ne valent pas mieux que les neuf dixièmes des ouvrages refusés. Il est constant que, chaque année, des artistes d'un talent reconnu, accepté, classé, et quelquefois du premier ordre, sont laissés à la porte, tandis qu'on l'ouvre aux médiocrités les plus authentiques,

à des débutans à peine sortis des bancs, à des écoliers qui n'auraient pas dû les quitter. La dernière campagne du jury n'offre à cet égard rien de nouveau, si ce n'est le degré du scandale. Il a eu cette fois la main malheureuse. Jamais ses admissions n'ont mieux réfuté ses exclusions, et jamais il n'a été aussi bien prouvé que sa manière d'opérer ressemble à une loterie. Quel autre nom donner en effet à un scrutin qui laisse passer trois paysages de M. Bidauld, et appose son *veto* sur ceux de MM. Corot, Huet, Isabey, Français, Menn, Loubon, Grésy, Legentile et Flers? A qui persuadera-t-on que c'est par suite d'un examen réfléchi qu'on met au rebut la *Messaline* de M. Louis Boulanger, et qu'on installe honorablement l'*Agrippine* de M. Geslin? Quelqu'un pourrait-il nous dire quelles sont les raisons qui ont fait décider que le *Bailli conduit à la mort*, de M. Bremond, que les toiles de MM. Couture, Dauzats, Baron, Eugène Devéria, ne méritaient pas de figurer à côté, par exemple, de ce *Savoyard* effrayant de M. Hornung, de cette bouffonne *Barque à Caron* de M. Bard, et de l'incroyable *Napoléon* de M. Mauzaisse? Est-il certain que le portrait refusé de M. Hyppolite Flandrin eût déparé cette aimable collection de têtes dont l'exécution et le type se valent si bien? Le talent de M. Antonin Moine est-il donc descendu si bas, qu'il n'ait pu être admis raisonnablement à concourir avec celui de M. Protat ou de M. Simonis? Et M. Barye, qu'il suffit de nommer, est-ce sur des considérations d'art quelconques que ses *animaux* ont été moins bien traités que ceux de ses élèves ou de ses copistes? Enfin n'est-ce pas à une pure fatalité qu'il faut attribuer l'ostracisme dont est frappé, depuis dix ans, M. Préault? Ces faits n'ont pas besoin de commentaires. Ces énormes contradictions choquent le sens commun. On ne parviendra jamais à faire comprendre que ces hommes et bien d'autres, dont le nom nous échappe, ou qui cachent leur blessure, tous déjà et depuis long-temps connus par des succès, tous ou presque tous honorés de récompenses royales pour leurs œuvres, dont plusieurs ont été décorés des mains du prince, auxquels le roi et le gouvernement confient l'ornement des monumens publics, que ces hommes, à titres et à noms si honorables, soient tous les ans soumis, à la porte du Louvre, à un examen en forme, comme s'il s'agissait d'un concours d'école; qu'ils puissent être discutés comme des élèves, recevoir des leçons et des punitions, être acceptés aujourd'hui, refusés demain, repris une troisième fois pour être ensuite repoussés de nouveau à la quatrième, le tout sans appel, à huis-clos, par un tribunal secret, par des juges dont on ignore le nombre, et dont les

décisions ne sont soumises à aucune sorte de règle déterminée, ni même, malheureusement, déterminable. Mais, s'il est difficile de faire intelligiblement comprendre au bon sens public qu'un pareil état de choses est nécessaire, bon et légitime, il le sera avant peu bien davantage de le lui faire tolérer.

Une réforme est devenue nécessaire. Tout le monde la veut, et les membres du jury eux-mêmes, interrogés un à un, conviennent qu'il y a quelque chose à faire. La situation où le cours des choses les a placés leur est aussi lourde qu'aux artistes. Il y a long-temps que bon nombre d'entre eux refusent, par des motifs divers, d'en supporter le poids. Sur les trente-quatre membres composant les quatre sections de l'Académie des Beaux-Arts qui fournissent les jurés, la moitié environ manque à l'appel, soit par absence, soit par maladie, soit par récusation volontaire. Plusieurs des manquans ne sont pas fâchés, dit-on, qu'on prenne leur absence pour une protestation tacite. Ce rôle passif d'opposition est facile; il est à la portée de tous les courages et de toutes les peurs. Pilate a fait école (1). Quoi qu'il en soit de la valeur morale de cette politique, elle est assurément très mauvaise dans ses résultats, car elle met entre les mains de quelques-uns des décisions dont la délicatesse et l'importance réclamaient les lumières et la bonne volonté de tous. Cette abstention d'un certain nombre de membres, dont les noms sont particulièrement marquans, frappe même indirectement de suspicion et de discrédit les actes des autres. Elle est en outre en désaccord évident avec les intentions royales. Il convient à ce propos de relever une méprise assez généralement adoptée relativement au jury. On se figure, très à tort, que ce jury est formé par l'Académie des Beaux-Arts, agissant en son nom et comme corps, en d'autres termes, que l'Académie se constitue temporairement en jury, comme la chambre des pairs, par exemple, en certaines occasions, en cour de justice. C'est une erreur. Le jury est, à la vérité, exclusivement composé d'académiciens, mais il n'est pas pour cela l'Académie. Cette réunion toute fortuite n'est autre chose qu'une commission d'hommes spéciaux, convoqués nominativement et individuellement chaque année, non par le bureau de l'Académie, mais par le roi. Aucun académicien n'en fait partie de droit, à titre d'académicien, mais seulement en

(1) Cette interprétation n'est heureusement plus admissible pour quelques-uns. On assure que la supplique des artistes a reçu l'adhésion et la signature de plus d'un membre du jury. On cite déjà MM. Ingres et Delaroche.

vertu d'une délégation spéciale du souverain. Celui qui ne serait pas personnellement appelé s'en trouverait par cela même exclu. Il est vrai que le roi, par les motifs déjà indiqués, a circonscrit volontairement ses choix aux membres de cette classe de l'Institut, mais il est toujours libre d'augmenter ou de restreindre le nombre de ces commissaires, de désigner tels ou tels de préférence à tels ou tels autres, tant au dedans qu'au dehors de cette compagnie.

Le jury n'est donc ni l'Académie, ni une commission académique. Il ne peut se constituer que par une invitation directe de la liste civile renouvelée tous les ans. L'Académie, comme corps, reste toujours complètement étrangère et à sa formation, et à sa convocation, et à ses opérations, et à la responsabilité de ses actes. Ceci bien entendu, on s'explique plus difficilement encore la conduite de ceux qui, par un motif ou par un autre, refusent de participer aux travaux du jury. Si la coopération à ces actes n'était que l'exercice d'un droit facultatif attaché à leur titre, on concevrait mieux leur abstention; mais, si au lieu d'être un droit, leur adjonction au jury n'est au contraire qu'une mission de confiance, conférée nominativement à chacun par le prince, il leur est, ce semble, moins permis de se récuser. Ce n'est plus là renoncer à un droit, c'est ne pas remplir un mandat tacitement accepté. C'est montrer assez peu d'empressement pour le service du roi, qui est en outre ici celui de l'art et de la chose publique. Chargés de recevoir au nom du roi les artistes dans cette grande fête qu'il donne tous les ans à l'art dans sa splendide demeure, et de reconnaître les arrivans, il ne faut pas que, par leur négligence, les invités se voient éconduits, et que des intrus se glissent parmi la bonne compagnie qu'on attend. Le jury, d'ailleurs, ainsi amoindri, n'a plus ni les lumières, ni la plénitude d'action, ni l'autorité que la sollicitude royale espérait y trouver. L'institution est fondamentalement faussée et n'existe plus que de nom.

Ce refus de concours de plusieurs des membres désignés est d'autant plus fâcheux qu'il multiplie et complique les difficultés matérielles de la tâche imposée au jury, difficultés telles qu'elles pourraient seules, à défaut de toute autre circonstance, expliquer les erreurs, les contradictions, les abus de toute sorte dont on l'accuse. Quand on sait comment il procède, on ne peut plus s'étonner que d'une chose, c'est que les résultats ne soient pas pires. Le terme de rigueur pour l'envoi des ouvrages au Louvre est fixé au 19 février. L'ouverture du salon a lieu le 15 mars. Il n'y a donc que vingt-trois jours (le mois de février n'en ayant que 28) disponibles pour les

opérations du choix et du classement. Mais ces vingt-trois jours, déjà si insuffisans, se trouvent en fait réduits ordinairement à quinze au plus. C'est dans ce court intervalle d'une quinzaine que le jury a à examiner, à juger *quatre mille* morceaux! Cette année, le chiffre a même, dit-on, été au-delà. Les séances durent six heures au plus; les quinze donneraient par conséquent quatre-vingt-dix heures. En divisant le nombre des ouvrages présentés par celui des temps employés à leur examen, on trouve que la commission a à expédier environ deux cent soixante-dix morceaux par séance, ou quarante-cinq par heure, c'est-à-dire qu'elle n'aurait guère qu'*une minute et demie* à consacrer à chacun. Maintenant, si l'on tient compte du temps perdu à recueillir les voix, à discuter, et aux autres petits incidens des délibérations, on peut à peine lui laisser, en comptant au plus juste, la minute entière. Si de plus on ajoute à ce défaut de temps l'inattention, la fatigue, l'ennui, toutes choses faciles à supposer, les résultats obtenus par cette méthode de procéder cessent d'être un mystère. On comprend immédiatement la possibilité ou plutôt la nécessité de l'erreur. Les ouvrages passent devant le jury au pas de course, comme les soldats devant le général dans une revue d'apparat. Dans ce *défilé* continu, ce serait merveille qu'il n'y eût pas de quiproquos. Il n'y a pas de vue assez fine, de jugement assez sûr, de perspicacité assez rapide pour répondre de la justesse d'impressions si fugitives. Le jugement ne peut être dans beaucoup et trop de cas qu'un à peu près tellement chanceux, que l'ensemble de l'opération semblerait n'avoir d'autre but que de donner une apparence d'organisation au hasard.

On voit que les conditions matérielles des délibérations du jury suffiraient seules de reste pour expliquer leurs singuliers résultats. On doit insister d'autant plus sur l'influence de ces circonstances, qu'elles dispensent, d'une part de recourir à des suppositions qui ne sont pas susceptibles de preuve, et que, d'autre part, on peut concevoir l'espérance de les modifier par quelques réformes, comme nous le verrons, assez faciles.

Mais cette cause n'est pas malheureusement la seule. Il y en a d'autres qui compromettent plus directement encore la responsabilité du jury, parce qu'elles ressortent de sa composition même et des idées qu'il paraît s'être faites sur la nature et l'étendue de ses attributions. Quant à sa composition, on ne pourrait guère *à priori* y trouver à reprendre. Elle offre tout ce qui peut garantir dans un tribunal l'observation des convenances et de la justice; on s'attend

naturellement à trouver ici tout ce qu'on peut demander : les lumières, la compétence, l'indépendance, la considération, l'expérience, la maturité. Assurément, quand il s'agit de peinture et de sculpture, on ne saurait, ce semble, mieux s'adresser qu'à l'Académie royale des Beaux-Arts, de même que, s'il s'agit de procédés industriels, on renvoie les parties à l'Académie des Sciences. Lorsqu'en conséquence, après 1830, on s'arrêta à l'idée de former le jury avec les trente-quatre membres des sections de peinture, sculpture, architecture et gravure de l'Institut, on dut se croire dans le bon chemin et avoir supprimé tout motif raisonnable de plainte, et même tout prétexte de déclamation. La pratique a cependant démenti ces prévisions. Les artistes, qu'on crut satisfaire en leur accordant un jury d'hommes spéciaux, en sont venus à regretter le régime des hommes de cour; ils se plaignaient jadis d'avoir affaire à des gens incompétens, négligens, frivoles, peu soucieux du bien de l'art et des artistes; ils se plaignent maintenant d'être livrés à des rivaux, à des adversaires systématiques, à des oppresseurs, à des tyrans; il leur est arrivé comme aux grenouilles de la fable : ils s'indignaient d'être négligés, abandonnés; aujourd'hui ils crient qu'on les mange.

Qu'y a-t-il de vrai dans ces cris de détresse, et comment ce jury modèle a-t-il pu, sinon mériter entièrement ces accusations, du moins les rendre possibles, et même, jusqu'à un certain point, excusables? Il est facile d'en trouver la raison. D'abord, nous l'avons vu, ce jury, normalement composé de trente-quatre membres, est, en fait, réduit à près de moitié. On conçoit dès-lors que les garanties d'indépendance, de lumières, d'impartialité, de libéralité, qui, toutes choses égales d'ailleurs, sont plus assurées dans les grandes assemblées que dans les petites, ont été un peu affaiblies, et réciproquement on prévoit facilement que, si des passions, des intérêts, des préjugés de profession, de goût ou d'école, ont à se faire jour, ce sera plutôt dans un petit cercle d'individus que dans un grand. Le jury, en se concentrant ainsi, contre l'esprit et la lettre de son institution, dans un trop petit nombre de têtes, a pu très bien contracter à la longue les idées, les habitudes et les tendances plus ou moins circonscrites et exclusives qui caractérisent, à divers degrés, l'esprit de parti, l'esprit de corps, l'esprit d'école, l'esprit de coterie. Ce résultat paraîtra bien moins improbable encore, si l'on réfléchit que ce jury, déjà peu nombreux, ne renouvelle que très partiellement son personnel. Ce sont toujours en effet à peu près les mêmes membres qui y figurent, par la raison fort simple que les retardataires, les démissionnaires, les pro-

testans, en un mot les absens, sont toujours les mêmes aussi. Quoi d'extraordinaire donc que des hommes liés par une communauté de vues, par des habitudes d'esprit analogues, nourris des mêmes études, élevés à la même école, autrefois camarades d'atelier, aujourd'hui collègues d'académie, soient portés, en échange de la responsabilité qu'ils assument, à user du pouvoir discrétionnaire qu'on leur abandonne un peu trop dans le sens de leurs sympathies ou antipathies d'école et de goût, et pas assez dans l'intérêt général de l'art et des artistes? C'est assurément du contraire qu'il faudrait s'étonner. Le jury, tel qu'il est constitué, n'est pas l'Académie sans doute, mais il est composé d'académiciens, et d'une catégorie particulière d'académiciens. Or, l'esprit académique est connu. On sait qu'il est passablement intolérant, très peu amoureux de nouveautés, défiant à l'excès à l'endroit des talens naissans, et plein de sympathie pour les talens morts, fort enclin à prendre la routine pour de l'expérience et les préjugés pour des principes. L'esprit académique est, en matière d'art et de science, ce qu'est l'esprit conservateur en politique. Il a aussi un bon côté; mais c'est surtout par l'autre qu'il se révèle dans le jury.

C'est par la prépondérance de cet esprit, dont le zèle va parfois jusqu'au courage, qu'on s'est rendu compte des mésaventures fameuses de tant d'artistes éminens, de tant d'œuvres qui semblaient n'avoir besoin d'autre passeport que le nom de leur auteur. On se souvient de la *Cléopâtre* de M. Gigoux, du *Christ* de M. Préault; on cite cette année la *Messaline* de M. Louis Boulanger. C'est ainsi qu'on explique comment il a pu arriver que des toiles signées Decamps, Delacroix, Riesener, aient été déclarées indignes par des artistes, par des hommes du métier, par des peintres.

Ces préoccupations d'école, si naturelles et jusqu'à un certain point si excusables, ont pu devenir particulièrement incommodes aux artistes depuis ces derniers dix ans. Personne n'ignore, quelque jugement qu'on porte d'ailleurs sur la valeur de ces tentatives, que l'art a essayé de nos jours d'entrer dans des voies nouvelles, ou qu'il croit nouvelles. On a rompu décidément avec le goût et les traditions qui régnaient encore il y a quelque vingt-cinq ans. Il s'est établi dès-lors, comme il arrive toujours, deux camps, fort peu disposés à s'entendre et à se rien céder, car les intérêts d'esprit et de goût ne transigent pas plus que tous les autres. Chacun se croyant dans le vrai et dans le droit, on résiste des deux côtés avec d'autant plus d'opiniâtreté et de confiance, qu'on a la conscience en repos sur la légitimité de sa cause. Dans cette révolution du goût, il est

arrivé que les nouvelles idées, fort répandues dans la masse des artistes, et surtout parmi les jeunes gens, sont restées sans adhérens et sans représentans dans l'Académie, et par suite dans le jury, ce qui fait naturellement craindre qu'elles n'y soient l'objet d'une défiance et d'une répugnance plus ou moins exclusives. Et cette supposition n'est certes ni gratuite ni blessante; il est tout simple qu'on n'approuve pas ce qu'on n'aime pas. En matière d'art surtout, chose en définitive toute de sentiment, les sympathies ou les répulsions des goûts individuels se formulent avec une étonnante facilité en théorie, principalement chez les hommes du métier. On peut être aisément éclectique et tolérant en peinture et admirer concurremment Rubens et le Poussin, Ingres et Delacroix, quand on n'en fait pas; mais, lorsqu'on en fait, c'est bien différent. On n'aime, on ne sent, on ne comprend bien, dans ce cas, que ce qui ressemble à ce qu'on fait ou qu'on croit faire soi-même, et plus l'individualité de l'artiste est forte, moins il est disposé à sympathiser avec les individualités d'un autre type. Il n'y aurait donc rien d'improbable que le jury se fût laissé aller, à son insu, et par l'impulsion secrète, mais irrésistible, de consciencieuses convictions, à une intolérance qui, quoique désintéressée dans son principe, n'en a pas moins, en fait, les conséquences et les caractères extérieurs d'un déni de justice. Si en outre on réfléchit que les sévérités du jury portent habituellement et à peu près exclusivement sur des sectateurs du nouveau goût, ces conjectures acquerront toute la notoriété dont les faits de cette nature sont susceptibles.

Ceci nous conduit à une autre remarque. Il se pourrait, et on l'a même dit positivement, que le jury, ainsi prédisposé à n'accepter pour bon que ce qui l'est d'une certaine manière, eût, dans l'exercice prolongé et non contrôlé de ses fonctions, érigé ses goûts en axiomes et ses habitudes en système; qu'il en fût venu à croire qu'il avait, comme dépositaire privilégié du goût et des bons principes, la mission de surveiller, redresser, diriger, gouverner l'art, et le droit de se servir, dans ce but, des admissions comme moyens d'encouragement et de récompense, des rejets comme moyens de censure et de correction. Une pareille prétention ne soutiendrait pas un instant l'examen. Les attributions du jury actuel, comme des précédens, sont plus modestes; elles consistent ou doivent, du moins selon nous, consister uniquement en ceci : décider si le morceau de peinture ou de sculpture qui lui est présenté est le fruit d'un travail consciencieux, l'œuvre d'une main suffisamment exercée dans le tech-

nique de l'art, le résultat d'études sérieuses, en un mot si l'ouvrage porte dans son exécution la marque que l'auteur est arrivé à ce degré de science pratique qu'on doit exiger de quiconque aspire au titre d'artiste, parce que ce degré d'instruction est accessible à tous à l'aide du travail dont personne n'est dispensé. Le jury n'a rien de plus à demander aux productions soumises à son appréciation. S'il prétendait juger en outre de leur valeur absolue ou relative sous le rapport du style, de la composition, du goût, de l'exécution, de la couleur, du caractère, enfin de toutes les conditions internes qui différencient la manière de chaque artiste, et formuler ses jugemens en votes de rejet ou d'admission, il entreprendrait plus qu'il ne peut et qu'il ne doit. En effet, d'une part, une année entière ne suffirait pas à un examen de ce genre, et d'autre part on empiéterait sur le droit du public qui est, en définitive, le véritable juge du mérite des œuvres, puisque c'est pour lui qu'on expose et que c'est son suffrage qui dispense la gloire. Toutes ces idées de direction, de surveillance de l'art, de haute police esthétique, sont tellement en dehors des fonctions d'un comité d'examen et de toute possibilité, que nous hésiterions à les attribuer au jury, si l'ensemble de ses décisions et le caractère très significatif de quelques-unes ne donnaient une certaine consistance à cette imputation. Nous croyons cependant que, si ces pensées singulières ont pu traverser quelques têtes, la majorité y est toujours restée étrangère, et que, dans tous les cas, leur influence n'a eu aucun effet général bien marqué.

Nous avons exposé avec sincérité les faits qui plaident contre l'organisation actuelle du jury, et les causes qui les expliquent. Nous croyons ces faits indéniables, et, quant aux causes, nous n'avons tenu compte que de celles qui sont susceptibles de preuves, et par conséquent de discussion. Maintenant s'élève l'inévitable question qu'on fait à toute critique : que faut-il faire? Nous allons y répondre avec la même franchise à l'égard du jury et à l'égard des artistes.

Lorsqu'une institution fonctionne mal, il n'y a qu'une chose à faire, c'est de la changer ou de la réformer; c'est ce qu'indique le plus vulgaire bon sens. Mais pour qu'une réforme ait des chances de succès, il importe de bien s'assurer d'avance si le but de l'institution, qu'on suppose viciée, ne serait pas par hasard intrinsèquement irréalisable, c'est-à-dire entouré de difficultés telles qu'elles équivalent dans la pratique à des impossibilités. Dans ce cas, en effet, on s'exposerait inévitablement à l'un de ces deux résultats : à échanger un mal contre un autre, ou à empirer la situation. Or, nous le disons à regret, tel

nous paraît être à très peu près le cas dans la question du jury. Selon nous, la tâche imposée à cette commission est virtuellement inexécutable. Il suffit, pour le prouver, d'énoncer le problème qu'on lui donne à résoudre. Voilà, lui dit-on, quatre mille morceaux de peinture et de sculpture; vous allez en faire deux parts, s'il se peut égales; dans l'une de ces moitiés, vous mettrez les meilleurs, dans l'autre les pires; puis, quand vous aurez fait ce départ, vous placerez les premiers dans la galerie du Louvre, et vous renverrez les seconds à leurs auteurs. Quand on pense que cette opération porte sur des objets d'art, c'est-à-dire sur tout ce qu'il y a au monde de plus rebelle à des déterminations précises, on ne peut assez admirer la confiance de ceux qui s'imaginent pouvoir l'exécuter avec convenance et justice. Où est, dans cette échelle ascendante et descendante de mérites, de défauts, de qualités, de conditions de toute espèce, si prodigieusement nuancées et variables, la ligne exacte qui sépare infailliblement, nous ne disons pas le bon du mauvais, mais leurs degrés, le plus et le moins? Remarquez qu'il n'est pas question en ceci d'une justice absolue, mais d'une justice relative ou distributive. Il ne s'agit pas de désigner parmi quelques milliers de tableaux un certain nombre d'œuvres absolument bonnes, c'est-à-dire rigoureusement conformes à ce type d'excellence et de perfection réalisé dans chaque genre par les maîtres de l'art. Ce triage serait relativement assez facile, mais la récolte serait bien maigre; le salon se trouverait réduit tous les ans à cinq ou six morceaux, et même il pourrait arriver qu'il n'y eût pas de salon. Ce dont il s'agit, c'est de faire entre les ouvrages un partage tel que le meilleur des exclus soit pourtant moins bon que le plus mauvais des reçus, ou, ce qui revient au même, que le moins bon des admis soit pourtant supérieur au meilleur des rejetés. Or, la raison indique que ce but ne peut pas être atteint, et l'expérience prouve par des faits sans nombre qu'il ne l'est jamais. Quand nous disons que c'est là la question, c'est dans la supposition, bien entendu, qu'on veut être juste, et, comme cette supposition doit être admise *à priori*, il s'ensuit que le problème est évidemment insoluble. L'objection est générale; elle s'adresse à tout jury, quel qu'il soit, et, sans nous arrêter à la développer, nous la tiendrons pour valable tant qu'elle ne sera pas réfutée.

La conclusion naturelle de ce raisonnement serait qu'il faut supprimer le jury. Supprimer le jury, c'est se résoudre à tout recevoir. Cette solution, nous l'avons émise plus d'une fois, mais elle est peu goûtée. On n'y fait, il est vrai, que des objections théoriques qui

ne valent pas une expérience. On craint deux choses, l'encombrement et la déconsidération de l'art par la prédominance des mauvais ouvrages. La première difficulté n'est pas sérieuse. Le Louvre est grand; en 1824, on y reçut trois mille morceaux; ses salles en contiendraient facilement le double. Le seconde est plus grave. Tout accepter, c'est ôter quelque chose au prestige d'une exposition où ne figurent que des œuvres de choix; l'admission est déjà par elle-même une distinction, un privilége. L'irruption de la foule dans ce sanctuaire le transformerait en un bazar, en un magasin; le but de l'exposition, qui est comme une représentation au bénéfice de l'art, serait manqué. Cette objection serait très forte et peut-être invincible, s'il n'y avait un moyen assez simple de tout recevoir sans ôter à l'exposition son caractère et son effet. Il ne faut pour cela que donner une extension systématique à un usage déjà existant, le classement des ouvrages dans le Louvre. Tout le monde sait qu'il y a dans le local actuellement destiné à l'exposition des places réservées; le salon carré, par exemple, est proprement la salle d'honneur. Les morceaux qui y sont installés sont, par ce fait seul, désignés comme des œuvres d'élite, et cette distinction exprime tacitement, de la part des ordonnateurs, des préférences qui sont des jugemens. Après le salon, et presque sur la même ligne, vient la première travée de la galerie, et ainsi du reste. L'admission pure et simple n'est donc pas la seule marque de la distinction; elle n'est que la première; il y en a une seconde, souvent plus significative encore, la place. Eh bien! pourquoi n'essaierait-on pas de généraliser cette pratique, de la réduire en méthode et de l'appliquer en grand à tous les ouvrages présentés? Pourquoi n'établirait-on pas deux catégories de salles correspondant aux deux catégories de talens et de mérites qu'il s'agit de classer. La disposition du Louvre est tout-à-fait favorable à une distribution de ce genre. La grande galerie et ses annexes immédiats seraient de droit considérés comme les salles *d'honneur;* d'autres, telles que celles du musée Charles X, du musée espagnol, seraient censées le *sepulchrutum* des œuvres d'un rang inférieur. Cette séparation équivaudrait par l'effet moral à l'exclusion. Le jury conserverait ses fonctions, qui aquerraient un nouveau degré d'importance et de gravité. Ses décisions n'étant plus secrètes, mais exposées, avec les ouvrages, au grand jour de la publicité, et sujettes à être cassées par le tribunal suprême de l'opinion, il mettrait plus de rigueur dans ses opérations. Il remplirait toujours sa tâche de juge, mais on saurait du moins ce qu'il fait, et il ôterait,

en publiant les motifs de ses sentences, tout prétexte à des accusations qu'on peut toujours croire fondées, tant qu'elles ne sont pas démontrées fausses. De leur côté, les artistes séparés seraient moins prompts à crier vengeance et à faire appel à la justice publique, en face même de leur œuvre. Nous croyons même que ce genre d'exclusion tacite leur serait beaucoup plus sensible qu'un rejet absolu, qui leur laisse toujours la ressource de se dire persécutés et opprimés, lors même qu'on ne leur a fait que ce qu'ils méritent. Quant à ceux qui seraient injustement traités, l'opinion leur ferait une réparation, d'autant plus flatteuse qu'elle serait exceptionnelle.

Cette courte indication suffit au but que nous proposons ici, qui n'est pas de tracer un plan d'organisation nouvelle de l'exposition, mais seulement d'en formuler le principe. Par ce système, on n'innove pas, à proprement parler, on ne change rien dans la constitution actuelle. On ne fait qu'étendre l'usage du classement, et lui donner une direction systématique. Le principe du choix et de l'épuration subsiste avec toutes ses conséquences, mais on le concilie avec le respect de la justice, qui doit passer avant toute autre considération.

Tel serait, selon nous, le seul moyen de mettre un terme à la situation équivoque et fâcheuse des artistes et du jury, le seul qui puisse assurer l'exercice de tous les droits, de toutes les prétentions raisonnables, et faire rentrer hommes et choses dans la vérité.

Cependant nous reconnaissons que l'opinion, par des motifs trop longs à développer, ne serait guère favorable à un essai de ce genre, et comme, d'ailleurs, il est sans exemple qu'une idée quelconque, suggérée par un individu isolé et livrée à la publicité, ait jamais été réalisée ni même prise en considération, nous n'insisterons pas davantage sur ce projet. Nous allons, en conséquence, nous placer sur le terrain où la question se trouve maintenant circonscrite, et examiner jusqu'à quel point et par quels moyens on pourrait, en acceptant comme nécessaires les élémens de la situation présente, en atténuer à quelque degré les inconvéniens et les abus. Nous prendrons exclusivement pour base les faits précédemment exposés.

Parmi les modifications à introduire dans l'organisation actuelle, nous n'en voyons que quatre possibles. Elles porteraient sur les points suivans :

1° La composition du jury;

2° Les conditions matérielles de ses délibérations;

3° Une définition et circonscription plus précise de la nature et du but de sa mission;

4° Les conditions auxquelles on pourrait soumettre les exposans.

Quant à la composition du jury, il faut repousser directement toute idée de substitution d'un jury à un autre; celui qui existe serait difficilement remplacé. Quelques esprits irréfléchis ont pu rêver un jury électif, pris dans la masse des artistes, ou telle autre combinaison de ce genre. Il est fort heureux qu'on ne veuille pas les écouter, et qu'ils ne puissent pas parvenir à s'entendre. On peut affirmer hardiment qu'il serait impossible de trouver ailleurs qu'à l'Académie des Beaux-Arts une réunion de trente-quatre artistes dont le nom, les précédens, les services, la gloire, le talent et la science pussent surpasser celle-ci en considération, et offrir plus de garanties pour les lumières et l'indépendance. On pourrait faire un jury qui n'aurait pas les mêmes préjugés, les mêmes préoccupations systématiques, les mêmes passions et les mêmes faiblesses, mais il en aurait d'une autre espèce, et certainement non moins incommodes; il manquerait surtout d'une chose très précieuse et qui ne s'improvise pas, la force d'opinion, l'autorité. C'est là ce qu'il importe de conserver à tout prix. Le personnel actuel devrait donc, dans toute hypothèse, être maintenu comme base fondamentale de tout jury. Il ne peut être question de le changer, mais seulement d'en modifier l'esprit et les habitudes, qui ont pris une tendance trop exclusive. Pour cela, il n'est d'autre moyen que l'introduction de quelques élémens étrangers, c'est-à-dire les adjonctions; on ne peut, en effet, y faire pénétrer, en juste proportion, un esprit nouveau que par des hommes nouveaux. Mais ces hommes nouveaux, où les prendre? Ici commencent les difficultés. Il ne serait pas impossible pourtant de constituer, en dehors de l'Académie, une catégorie d'artistes établie sur des conditions déterminées d'âge, de titres acquis, de notabilité fondée sur des faits matériellement appréciables, tels que récompenses publiques, participation aux travaux des monumens nationaux, la décoration, etc. C'est dans ce personnel nouveau qu'on pourrait, tous les ans, tirer, par la voie du sort, un certain nombre de noms entre lesquels le roi prendrait ceux qu'il jugerait à propos de choisir comme membres du jury. Nous laissons de côté tout détail d'exécution; nous savons et nous avouons que ce mode de procéder a des difficultés; tous ceux qu'on proposera en auront, et, ce qui est plus regrettable, aucun n'aura de grandes probabilités de réussite. Que deviendraient ces nouveaux élémens en présence des anciens, et comment s'accorderaient-ils? Toutes ces questions dépassent la portée de nos prévisions. Tout ce que nous pourrons dire, c'est d'une part que, si on veut changer

l'esprit du jury, comme cela paraît urgent, il faut en modifier le personnel, n'importe par quels moyens, dont il faut laisser la recherche à la sagesse de qui de droit, et d'autre part, que, si on veut faire entièrement du neuf, on gâtera tout infailliblement.

On voit que ce premier point de réforme nous inspire bien peu de confiance. Il est pourtant considéré comme le plus important; c'est celui sur lequel portent tous les projets, tous les vœux. Nous doutons que ces vœux soient exaucés, et que ces projets se réalisent. Quoi qu'il arrive, on n'aura pas grand sujet de se féliciter ou de se plaindre, car la principale cause de l'abus n'étant pas dans la composition du jury, mais dans l'essence même de la tâche qui lui est imposée, tout changement qui ne porterait que sur cette composition serait à peu près indifférent, et n'aurait que des résultats à peine appréciables.

On pourrait attendre davantage d'un second moyen, l'établissement d'une meilleure forme dans les délibérations et l'examen des ouvrages. Et d'abord il est évident de soi que quinze jours ou quatre-vingt-dix heures sont un espace de temps beaucoup trop court pour l'examen de quatre mille peintures ou sculptures. Nous croyons fermement que les deux tiers des quiproquos, qu'on prend pour des injustices ou des bévues, ne sont que des accidens inévitables dans cette manière expéditive de procéder. De là ces étonnantes disparates qui permettent de supposer qu'on suit dans ces décisions la méthode de l'honnête juge Bridoye, lequel, au dire de Rabelais, tirait aux dés le sort des plaideurs, pour ne pas charger sa conscience d'un mauvais arrêt. Mais les conséquences matérielles et morales de ces coups du sort étant très graves, il serait bon de corriger les caprices du hasard. Il ne faut, pour cela, que beaucoup d'attention et du temps. Un mois de plus ne serait pas de trop pour ce triage. Il donnerait trois minutes pour chaque décision au lieu d'une; c'est bien le moins qu'on puisse exiger.

Ne serait-il pas utile aussi de soumettre le premier jugement à une sorte de révision. Ce jury est le seul tribunal de France qui juge sans appel. On sait pourtant qu'en fait d'art le même ouvrage ne se voit pas deux fois avec les mêmes yeux. Il faut y revenir souvent pour bien se rendre compte de ce qu'on voit. Pourquoi donc n'apporterait-on pas dans une inspection si délicate la dose de circonspection qu'on oublie rarement d'accorder à l'examen d'une pièce de monnaie tant soit peu suspecte?

Enfin il serait à propos que les commissaires, régulièrement convoqués, voulussent bien se rendre au jury. L'introduction des jetons

de présence y a déjà fait sentir son influence efficace. Le jeton est en effet un topique admirable; il est le régulateur souverain de la ponctualité académique. Supprimez le jeton, et il n'y a plus d'académies en France. Une admonition venue d'en haut ajouterait à son effet.

A ces trois conditions : le temps, la révision et la coopération de tous les membres, ce jury, si chargé d'anathèmes, améliorerait notablement sa condition et celle des parties amenées à sa barre. On ne pourrait plus dire du moins qu'il n'évite le reproche d'injustice ou d'ignorance qu'en se réfugiant dans le hasard.

Nous avons déjà touché au troisième point, la détermination du véritable but de l'examen du jury. Il doit se restreindre à l'appréciation du degré d'instruction technique révélé par l'œuvre qu'il a sous les yeux. Les questions de style, de manière, de goût, doivent être écartées. Il ne saurait en tenir compte sans se jeter dans un dédale de difficultés sans issue. Ainsi bornée au strict nécessaire, sa besogne serait moins rude et sa marche plus aisée. Cette distinction est un peu subtile, mais les hommes de l'art en apprécieront la valeur. Du reste, il sera plus facile de leur faire comprendre ce principe que de le leur faire appliquer.

Quant aux conditions à imposer aux artistes, elles se réduisent à une seule, l'obligation de n'envoyer qu'un nombre déterminé de morceaux. Ce nombre pourrait varier, par exemple, de un à trois, suivant les genres. La convenance de cette mesure, qui simplifierait l'examen et désencombrerait le salon, n'est contestée par personne.

Voilà ce que l'étude de la question du jury nous permet de désirer, de craindre, de prévoir. La solution est entre les mains de la sagesse royale.

Les artistes doivent attendre avec confiance le résultat de leur démarche auprès de la seule autorité qui ait le droit et le pouvoir de décider. Ils seraient bien mal conseillés s'ils mêlaient à cet acte parfaitement convenable et digne des démonstrations intempestives. On parle cependant d'un projet d'exposition particulière des ouvrages refusés. Dieu veuille que cette idée reste en projet! Ces sortes de protestations n'ont jamais réussi, et ne réussiront jamais. Qu'attendent-ils d'une exposition de cette nature? S'imagineraient-ils, par hasard, pouvoir faire concurrence au salon? La prétention serait folle, et, qui pis est, ridicule. Se flatteraient-ils de faire honte à leurs juges et d'en tirer vengeance par la démonstration publique de leur injustice? C'est là sans doute ce que veulent les amours-propres blessés; mais qu'ils se gardent de toute illusion à cet égard. Il se pourrait très bien que,

dans cette épreuve, l'injustice du jury, qu'ils disent si grande, paraît en définitive au public fort petite. Les ouvrages refusés, pris en masse, composeraient assurément une galerie peu agréable, et les meilleurs ne sont pas positivement des chefs-d'œuvre. Exhiber toute cette défroque est le plus dangereux des partis. Les mauvais ouvrages admis condamnent les juges; mais les refusés condamnent les plaignans. Les artistes refusés doivent, s'ils sont sages, s'assurer le bénéfice de l'*incognito*, qui leur permet d'élever la voix, de crier aussi haut qu'ils veulent sans crainte d'être contredits. Sans doute, plusieurs d'entre eux pourraient s'exposer sans inconvénient et même avec avantage à l'épreuve; mais ce n'est pas là le cas du plus grand nombre. Or, que ferait-on de ceux-ci? Il est impossible qu'on songe à montrer tout; il faudra nécessairement qu'on choisisse pour donner quelque apparence à ce salon improvisé; et voilà qu'on tombe immédiatement dans les exclusions, dans les catégories, dans les jurys. Décimés déjà par le comité du Louvre, les artistes se résoudront-ils à se décimer encore entre eux? De quel air les victimes de cette seconde épuration recevront-elles cette nouvelle sentence d'interdit? Refusés deux fois, par le jury officiel d'abord, puis par leurs compagnons d'infortune, il ne leur restera d'autre ressource que de se recevoir eux-mêmes; et nous aurons alors on ne sait combien de salons au petit pied, en lutte ouverte d'anathèmes, de protestations et d'exclusions!

Tout cela est insensé, et, nous l'espérons, ne se réalisera pas. Il faut que les artistes se persuadent bien que, s'il n'y a pas, comme on le dit, de salon sans jury, il est bien plus sûr encore qu'il n'y a pas de salon sans Louvre. Le Louvre, c'est la royauté; c'est aussi la nation : c'est le panthéon du pays dans le domaine de l'art. C'est là et non ailleurs que se trouvent la consécration du temps, la grandeur et l'éclat des souvenirs, l'autorité des traditions, la splendeur monumentale, le prestige d'une solennité publique, en un mot tout ce qui attire, entraîne, éblouit et impose. Dans les conditions où l'art est placé à notre époque moderne, le salon est le seul foyer de vie et d'action publique qui lui reste. L'art n'est plus un besoin, mais un noble plaisir de l'esprit; il n'est plus un des organes essentiels de la société, il est devenu un simple spectacle. Pour que ce spectacle soit grand, beau et moral, il faut le soutenir à la hauteur d'une institution nationale et royale; or cette institution est le salon, et son théâtre est le Louvre. Hors du Louvre, il n'y aurait plus de salon; il n'y aurait que des boutiques de tableaux. L'art aujourd'hui ne pour-

rait se soustraire au patronage royal et à la haute main de l'état que par un acte de suicide. S'il se sépare de ces centres d'impulsion et d'autorité, et essaie de se pousser et se produire par d'autres voies que la grande voie publique, il tombera inévitablement dans les ressources mesquines et sans dignité du mercantilisme, et dans la dégradation qui en est la suite. Il entrerait dans le système anglais. Là où ce système règne, les exhibitions livrées aux inspirations des intérêts individuels ne sont que des étalages; l'émulation a perdu son beau nom, et s'appelle la concurrence; la gloire, ce rare et brillant joyau, a été échangée contre le succès; l'art est devenu un métier, et les artistes (sauf quelques exceptions) des ouvriers en objets de luxe et de curiosité.

Au lieu donc de s'isoler, de se morceler, de bouder au jury et au salon, les artistes doivent se grouper autour du Louvre comme autour du palladium de l'art. Ils ont le droit d'y entrer, puisqu'on les y invite et que la fête est donnée pour eux. Si on les repousse, ils sont autorisés à se plaindre, mais non à se retirer sur le mont Aventin. Ils ont fait une supplique au chef de l'état. C'est bien. Qu'ils en attendent l'effet avec respect et confiance, sans en altérer le sens et en affaiblir l'efficacité par des actes inconsidérés de protestation et de scission dont le moindre inconvénient serait le ridicule.

II. — Peinture historique.

Nous n'avons pu arriver à l'entrée du salon sans traverser la question du jury. Les artistes auraient préféré peut-être que nous nous occupions un peu moins de leurs affaires et un peu plus de leurs ouvrages; mais ils n'auront rien perdu pour attendre. Nous allons immédiatement les satisfaire en commençant, comme il convient, par les peintures sacrées. *Ab Jove principium.*

Tableaux de piété. — Commencer par les peintures religieuses, c'est se conformer à la hiérarchie des genres et non à celle des talens. En suivant la dernière, on rencontrerait d'autres œuvres et d'autres noms. Nous aurions fait marcher en tête M. Gabriel Gleyre, nom presque nouveau et avant peu ancien, avec sa nacelle chargée de jeunes filles, gracieuse et poétique création qu'on dirait détachée de quelque mur antique; M. Meissonnier, ce Français dépaysé qui vit en société familière avec Terburg et Metzu; M. Robert-Fleury, qui veut mettre le genre dans l'histoire ou l'histoire dans le genre, et

qui est assez heureux pour ne faire ni l'un ni l'autre; M. Glaize, qui a su donner à son tableau des *Baigneuses* un air de maître, et ne nous trompe pas tout-à-fait par cette apparence; M. Ad. Leleux, avec ses *Chanteurs espagnols;* M. Léon Cogniet, avec son *Tintoret;* M. Papety avec son *Rêve de bonheur*, MM. Horace Vernet, Granet, Charlet, et plusieurs autres encore. La régularité de la méthode nous ôte ce plaisir. Elle nous ramène devant des toiles plus tristes, comme, par exemple, celles de M. Schopin.

La peinture de cet artiste, si popularisée par l'aqua-tinte, la litnographie et le pointillé, est difficile à définir, et ne vaut pas peut-être la peine qu'on se donnerait pour cela. Disons seulement qu'elle est très goûtée et mérite de l'être par ceux qui ne savent pas qu'il peut y avoir un naturel, une vérité, une élégance, une grace, un goût, non-seulement étrangers à l'art, mais qui même l'excluent. C'est à la fois tout ce qu'il y a de plus joli, et par cela même de moins beau. Ceci s'applique principalement aux petites compositions de cet artiste, telles que son *Moïse sauvé du Nil*, sujet précédemment traité par Nicolas Poussin, quoique d'une manière moins agréable.

M. Schopin en veut absolument, à ce qu'il paraît, à Poussin, car il l'a défié encore une fois dans un sujet bien autrement sérieux. Il a refait le *Jugement de Salomon;* mais, peu content probablement du style de son émule, il a essayé d'y substituer le sien, qui est en effet tout ce qu'on peut concevoir de plus différent. Au lieu de ces draperies qui sentent trop la statue et le mannequin, et peu conformes d'ailleurs à la vérité historique, il a revêtu ses personnages de ces beaux habits orientaux qu'on trouve chez les costumiers de théâtre. Il a jugé aussi que les poses des personnages de Poussin étaient trop académiques; il s'est rapproché en conséquence de la nature. Le jeune roi a les deux poings fermés, serrés, presque crispés, ce qui indique sans doute la tension de son cerveau de juge. Nous avons vu quelque part la bonne mère qui enroule ses deux bras autour de son enfant; c'est, sauf erreur, un souvenir de M. Delaroche, qui lui-même s'était souvenu du Guide. La mauvaise mère, debout, le poing sur la hanche, la mine effrontée, a l'air d'apostropher le tribunal en termes qui ne se trouvent que dans le dictionnaire de Vadé. Telle est la Bible selon la traduction de M. Schopin. Nous ne lui conseillons pas d'aller faire juger son tableau à Rome.

Une transition brusque nous conduit au *Jérémie* de M. Henri Lehmann. Nous persistons à croire que cet artiste sort un peu de la sphère, sinon de la portée de son talent, en abordant les sujets de haut style. Il est plus maître de lui et plus sûr du résultat dans les

compositions qui ne réclament que de la grace, des motifs ingénieux et le charme d'une exécution habile, comme il le prouva jadis par sa charmante *Ondine*, et l'an passé par ses *Femmes au bord de l'eau*. Il ne se soutint pas au même degré relatif de perfection dans sa *Flagellation* du précédent salon, et son *Jérémie* mérite la même remarque. On demande beaucoup à qui entreprend beaucoup. Sa composition, de trois figures seulement, est un peu maigre. La toile est vide, on dirait qu'elle attend quelques acteurs. Son prophète, enchaîné sur un roc, est censé dicter à Baruch son disciple, couché à ses pieds, une sinistre prophétie qui lui est soufflée à l'oreille par l'esprit divin, sous la forme d'un ange; mais son geste et sa pantomime n'indiquent rien de cela. Pourquoi ce poing fermé, ces lèvres contractées et ces contorsions maniaques? on le dirait saisi par le malin esprit, tandis que c'est un charmant adolescent qui lui parle. Quant à l'ange, son action, quoique un peu violente, est mieux justifiée par son rôle; il menace, il maudit, il est l'ange exterminateur. Il nous semble que M. Lehmann a fait de l'exagération en croyant ne faire que de la force. Son dessin veut être grand, mais il est plein de petites recherches qui en ôtent le nerf. L'exécution est très étudiée, délicate et habile; elle manque seulement de ressort et de physionomie. La couleur n'est ni fausse ni choquante, elle est nulle. Je ne sais si ce que je viens de dire est un éloge de cette peinture; je le voudrais pourtant, car elle est en somme très estimable, et ne laisse à désirer que des qualités qu'on ne peut plus, à ma connaissance, demander aux peintres de notre temps.

La *Madone* de Mme Calamata serait bien meilleure si elle ne ressemblait pas tant à des choses meilleures encore. C'est là une peinture qui, par le goût de la composition, le style, les singularités, la couleur, révèle une imitation très voisine de la servilité. On pouvait par exemple éviter aux deux côtés de la scène ces deux moitiés de profils si maladroitement, quoique si curieusement, attachés à deux têtes de face. Il y a des exemples de cela dans les œuvres du maître qui a fourni les élémens de ce tableau, mais on pouvait se dispenser de cet emprunt. On préférerait surtout retrouver la fermeté et la pureté de son dessin, qui fait défaut sur trop de points, particulièrement dans les jambes, les bras, et les genoux du *bambino*, qui sont évidemment cassés. La figure de la Vierge est la meilleure; elle est du type raphaélesque remanié par Ingres. Le sentiment en est doux, élégant et élevé. Le ton général est harmonieux ou peut-être simplement uniforme. Cette peinture a plusieurs degrés de mérite: de

loin on dirait un tableau italien; d'un peu plus près elle devient un tableau de M. Ingres; de très près enfin c'est un tableau de Mme Calamata. Mais ce qui lui reste dans cette dernière transformation est encore suffisant pour qu'on ne se souvienne plus exclusivement des deux autres.

Avec le *Saint Hubert* de M. Cottrau, nous passons à l'antipode du morceau précédent; nous entrons dans le domaine de la couleur et du clair-obscur. La composition est insignifiante. Saint Hubert à genoux devant un grand cerf dix-cors dont la tête est surmontée d'une croix lumineuse, n'a rien de bien intéressant; il est d'ailleurs un peu éclipsé par la croupe de son cheval, qui se présente au spectateur de la manière la plus propre à être caressée. Il y a aussi une meute de chiens de toutes races fort bien caractérisés, ce qui est un mérite. Il y a le griffon, le basset, le chien d'arrêt, le chien courant, le lévrier. Nous recommandons cette toile aux chasseurs. Il faudrait un bien grand talent d'exécution pour faire passer tout cela pour de l'art. M. Cottrau n'en manque pas; il se plaît, parce qu'il s'y entend, aux jeux de lumière, aux effets contrastans, mais il ne réussit qu'à demi, et il faut réussir tout-à-fait; or, cela ne lui est pas arrivé cette fois, que nous sachions.

M. Bézard a composé une scène dont Raphaël se serait heureusement tiré. Un bel ange protége une ame innocente et l'arrache des griffes du diable. Il est des peintures sur lesquelles on ne trouve absolument rien à dire; on ne peut parvenir à découvrir ce qu'il y a ni ce qui y manque. L'auteur de celle-ci ne peut donc nous en vouloir de notre silence, et nous souhaitons même qu'il l'interprète favorablement.

Nous devrions peut-être observer la même réserve à l'égard de deux grands ouvrages signés de MM. Varnier et Jourdy. Le premier a représenté les douleurs du *saint homme Job*, qui, ruiné, couvert d'ulcères et couché sur un fumier, a l'agrément d'être querellé par sa femme, et catéchisé par trois de ses intimes amis, qui lui prouvent très bien que c'est lui qui a tort. Tout cela est dans le livre de Job et dans le livret du Salon, mais non sur la toile de M. Varnier; nous n'y voyons que de grands corps d'un dessin lourd et fort équivoque, des expressions insignifiantes, des tons mous, froids et terreux. C'est une mésaventure de plus à ajouter à celles du saint homme. Quant à M. Jourdy, son *Jésus au milieu des Docteurs* a du moins les apparences d'une composition. On y sent une étude consciencieuse; on y découvre des souvenirs des bonnes choses et la

bonne volonté de les égaler. Mais comment faire adopter quelques intentions heureuses avec une exécution si froide, si sèche et si terne? En vérité, on ne sait plus aujourd'hui ce qu'est devenue la peinture. Que de bons tableaux nous aurions, si l'on n'eût oublié de les peindre?

Si l'on ajoutait au grand *martyre* de M. Raverat la prestesse de main, la fantaisie souvent piquante, le faire facile, hardi, des Coypel, des Detroy, et autres peintres à fracas de l'autre siècle, il se ferait pardonner d'avoir adopté dans l'ordonnance de son sujet le goût de composition théâtrale de ces maîtres. Cependant on doit reconnaître ici un certain sentiment de la composition pittoresque, qui n'est pas du tout la composition, au sens littéraire, et dont le secret est à peu près perdu, avec bien d'autres.

Dans son *Évanouissement de la Vierge*, M. Pilliard est tombé dans quelques défauts de convenance historique et de composition que nous ne relèverons pas. Des expressions justes, des draperies étudiées et rendues avec goût, un dessin correct, quoique un peu indécis, une exécution habile, quoique trop méthodique, recommandent son ouvrage, qui ne doit pas cependant être loué jusqu'à l'admiration, et moins encore jusqu'à l'enthousiasme. La petite *Sainte Famille* de M. Cazes, provenant de la même école, est une production enfantine, qui serait naïve si elle n'était sans signification aucune.

Parmi une cinquantaine d'autres grandes toiles destinées aux églises du royaume, il nous serait difficile d'en trouver plus de trois ou quatre dignes d'être mentionnées. Nous placerons dans cette exception: le *Christ en croix*, de M. Simon Guérin, remarquable par la justesse et l'énergie de la pantomime des saintes femmes, et par une certaine vigueur d'exécution qui parfois dégénère en dureté; le *Christ mort* ou *Pietà*, de M. Coutel; la figure de la Vierge est d'un beau jet et d'un beau sentiment comme expression et comme ajustement; l'*Ensevelissement du Christ*, de M. Perignon, dont la composition offre des parties très satisfaisantes; le *Saint Joseph*, de M. Cornu, peinture sage et savante; le *Christ et les apôtres Jacques et Jude*, de M. Lestang-Parade; le *Sauveur et Marthe*, de M. Forcy, et l'*Ecce Homo*, de M. F. Boissard. Nous ne louons pas tout dans ces œuvres d'artistes, dont plusieurs en sont à leurs premières armes, mais nous préférons n'y voir que ce qui est louable.

Cette liste des peintures religieuses est bien courte, et elle aurait pu, sans inconvénient, être réduite. Les autres genres nous fourniront une plus grasse récolte.

L. Peisse.

DE

L'INSTRUCTION PUBLIQUE

ET DU MOUVEMENT INTELLECTUEL

EN GRÈCE.

Parmi les révolutions que ce siècle a vu s'accomplir, il en est une qui a vivement excité les sympathies de la France, et dont les suites ne sont pas sans importance pour nos propres destinées : c'est la révolution qui a délivré la Grèce. Les hommes de la génération présente, au milieu des débats trop souvent sans grandeur qui les agitent et les divisent, peuvent regretter ces années d'enthousiasme pendant lesquelles, unis pour une cause qui était à la fois celle de la religion et de la liberté, celle des beaux souvenirs et des généreuses espérances, ils suivaient avec un intérêt passionné la lutte héroïque soutenue par les klephtes du Pinde ou les marins d'Ipsara, alors qu'on se racontait dans les salons de Paris les désastres de Missolonghi, les massacres de Chios, les exploits de Canaris. Les femmes quêtaient pour donner de la poudre aux Hellènes, des soldats français allaient les aider à vaincre, des hommes éminens formaient un comité destiné à seconder leurs efforts, M. Villemain retraçait élo-

quemment leur histoire. M. de Chateaubriand, écrivain, orateur, ministre, prêtait à cette noble cause sa plume, sa parole, ses actes et l'appui de sa gloire.

Les Grecs ont triomphé. A Navarin et en Morée, la France a partagé et assuré leur triomphe. Comment n'y aurait-il pas entre les deux peuples amitié sincère et union constante? comment ne seraient-ils pas enchaînés l'un à l'autre par ce lien qui subsiste entre deux frères d'armes qui ont combattu côte à côte et vaincu ensemble? Aussi le nom français est resté populaire en Grèce. La Grèce se défie des Anglais et des Russes, qui ont intérêt à la dominer; elle aime les Français, qui ont intérêt à ce qu'elle soit indépendante. Ce qu'on appelle en Grèce le parti français n'est pas un parti; c'est l'opinion nationale, ce sont les meilleurs, les plus fiers et les plus sages patriotes. C'est vers la France que se tournent les regards des hommes désintéressés qui désirent sincèrement que leur pays prospère et s'agrandisse. De son côté, la France aime la Grèce. Elle l'a aidée à naître; elle suit avec intérêt les premiers pas de cet enfant vigoureux qui est un peu le sien, qu'elle a allaité de son sang, qui étouffe dans les langes étroits taillés avec trop de parcimonie par les avares ciseaux de la diplomatie européenne. Elle voudrait le voir se mouvoir plus à l'aise sous son beau ciel; elle voudrait et elle doit vouloir qu'un état respectable se fonde entre la Méditerranée, menacée de devenir anglaise, et la mer Noire, devenue Moscovite. Mais quand la France sera-t-elle assez unie pour être forte? Quand reprendra-t-elle son ancien patronage des états chrétiens de l'Orient? En attendant cet avenir dans lequel elle s'obstine à espérer, et auquel Dieu nous préserve de renoncer, la Grèce, réduite à elle-même, doit évidemment travailler à développer tout ce qu'il y a d'énergie, d'activité dans ses citoyens, de ressources dans son sol et son climat; elle doit s'organiser, se fortifier, s'éclairer, s'enrichir, et attendre les événemens. C'est le parti qu'elle a pris. S'il reste énormément à faire, il faut reconnaître que depuis quinze ans beaucoup de choses ont été faites. D'abord l'ordre a été fondé; la sécurité règne sur la terre et sur la mer. Ce n'était pas chose facile d'établir une police exacte dans un pays dont les pirates avaient quelque renommée, et qui s'était affranchi surtout par le bras de ses klephtes. Maintenant on navigue sans aucun danger à travers l'archipel. Quant aux klephtes, de peur qu'ils ne continuassent à trop mériter un nom sur lequel leur vaillance venait de jeter tant de gloire, on en a fait des gendarmes, et maintenant il n'y a plus de voleurs en Grèce.

La population s'est considérablement accrue, sous le régime de la liberté et sous l'empire de la paix. La petite île de Syra, qui ne renfermait que quelques maisons, compte aujourd'hui vingt mille habitans. Il ne se passe pas de semaine qu'elle ne lance un navire à la mer. Athènes n'existait plus, pour ainsi dire, après la guerre; à peine quelques masures étaient encore debout: Athènes renferme aujourd'hui une population de trente mille ames, qui s'accroît chaque jour. Enfin, et c'est là ce qui, malgré toutes les difficultés du présent, répond de l'avenir, le peuple a un profond sentiment de nationalité, un vif et sincère amour de la patrie. Il croit à lui-même, il croit à ses destinées. Il peut faire des fautes, mais il est plein de confiance et de courage. Il se sent Grec, il se veut libre, il se rêve grand. Avec cela, on peut tâtonner, hésiter, souffrir: on ne périt pas.

Rien ne fait mieux sentir ce que vaut la Grèce que de voir la Turquie. Athènes est une bourgade en comparaison de Constantinople, l'immense capitale; mais Athènes vit, et Constantinople meurt. Ici est l'ardeur imprévoyante de la jeunesse, là l'impuissance résignée de la décrépitude. Ce contraste frappe le voyageur à tout moment; il le retrouve partout, jusque dans la physionomie ouverte, bienveillante, animée, du jeune roi de la Grèce, et le visage blême et mélancolique de ce prince à peu près du même âge, et qui semble destiné à être le dernier sultan.

Ce qui est surtout honorable pour la nation et pour le gouvernement grec, c'est le zèle que tous deux ont déployé pour fonder l'instruction dans un pays qui semblait si peu préparé à la recevoir. La passion d'apprendre est encore un trait fondamental et glorieux du caractère grec. A ce signe seul, on reconnaîtrait les descendans du peuple qui a inventé les sciences de l'Occident. Cette passion est commune en Grèce à tous les rangs de la société. Ce proverbe populaire a cours parmi les paysans de la Morée : « Celui qui ne connaît pas les lettres n'est pas un homme. » Les villageois d'Éleusis savent dans le plus grand détail tout ce qui concerne les cours et les professeurs de l'université d'Athènes. L'un d'eux disait : « Je dépenserai tout ce que je pourrai dépenser pour l'éducation de mes enfans, parce que maintenant je vois que l'instruction est *la chose dont nous avons besoin*. Nous ne savons rien, mais il faut que nos enfans sachent. » Un dernier trait montrera jusqu'où peut aller aujourd'hui chez les Grecs ce besoin d'apprendre. Jamais il n'y eut de type plus parfait du héros que ce simple et courageux Canaris, ce matelot qui, après s'être recommandé à Dieu, montait dans une barque et s'en allait à

travers mille périls attacher tranquillement son brûlot au vaisseau-amiral de la flotte ottomane. La guerre finie, Canaris se trouvait au premier rang parmi les libérateurs de la Grèce, l'un des hommes les plus considérés de son pays, commandant d'une place forte; que croyez-vous qu'il ait fait alors? Alors Canaris, âgé de cinquante ans, s'est mis à apprendre à lire.

Quand un désir si vif d'apprendre travaille toute une nation, il est impossible qu'un système général d'instruction ne s'y organise pas rapidement. C'est ce qui a eu lieu pour la Grèce. Le récit de ce qu'elle a fait dans ce but depuis son affranchissement, le tableau exact et complet de l'état actuel de l'enseignement dans ce jeune royaume, méritent, ce me semble, d'intéresser tous les hommes qui ont à cœur l'avenir de la Grèce et les progrès de la civilisation.

Les élémens de cette statistique de l'instruction publique en Grèce ont été recueillis et coordonnés par l'homme que ses antécédens et ses lumières rendaient le plus propre à remplir cette tâche, M. Constantin Schinas, qui a été ministre de l'instruction publique, et qui est maintenant conseiller d'état et professeur à l'université d'Athènes. C'était à lui de traiter à fond un sujet qui lui appartenait doublement, et comme savant profond, comme digne gendre de l'illustre Savigny, et comme l'un des hommes politiques les plus distingués et les plus respectables de son pays. Je tirerai les détails qu'on va lire d'un discours prononcé par lui, en allemand, devant la société philologique d'Ulm.

Avant la révolution, les contrées qui forment aujourd'hui le royaume de Grèce étaient, chose remarquable, précisément, de toutes celles qu'habitent les Hellènes, les plus dépourvues d'écoles, comme elles étaient les moins favorisées sous le rapport matériel. En effet, tandis que la Thessalie, la Macédoine, Janina dans l'Épire, dans la Thrace Constantinople, sur les côtes de l'Asie mineure Smyrne et Cydonie, tandis que des villes situées dans l'intérieur de l'Anatolie, comme Césarée de Cappadoce, tandis que des cités étrangères, où des Grecs avaient été conduits soit par l'émigration, soit par le commerce, telles que Bucharest, Jassy, Odessa, Venise, Livourne, Trieste, possédaient de bonnes écoles, des professeurs distingués et même des imprimeries grecques, le Péloponèse tout entier n'avait qu'une seule école hellénique, dans laquelle étaient employées des méthodes d'enseignement abandonnées partout ailleurs. Pour l'Étolie et l'Acarnanie, il n'existait que l'école de Missolonghi;

une seule aussi pour la Grèce orientale, l'école d'Athènes, et toutes deux fort médiocres.

Quand éclata la grande lutte de 1821, professeurs et élèves, en Grèce et hors de Grèce, désertèrent les écoles pour prendre les armes. Une partie de cette vaillante jeunesse, qui composait le *bataillon sacré*, tomba à Dragatschan victime du plus généreux enthousiasme. Et telle était l'ardeur qui précipitait au combat tous les Hellènes, que ceux qui étaient à la tête des affaires durent inviter, au nom du pays, les jeunes Grecs qui étudiaient dans les villes étrangères à ne pas abandonner les écoles afin qu'il restât quelqu'un pour éclairer le pays quand il serait libre. Pensée d'avenir remarquable dans un gouvernement qui luttait encore et déjà se montrait préoccupé de l'instruction future de ses concitoyens, pensée également honorable et pour le gouvernement qui se privait courageusement de bras prêts à se lever en sa faveur, et pour ces nobles jeunes gens dont on ne parvint à modérer l'ardeur pour le péril qu'au nom de cette patrie pour laquelle ils eussent voulu mourir, mais qui voulait se les réserver.

Dans de telles circonstances, on ne pouvait songer à ériger des écoles. Toutefois quelques mesures furent prises par le gouvernement provisoire en faveur de l'enseignement primaire, notamment par le fondateur de l'enseignement mutuel en Grèce, M. Kléobulos.

En ce qui concerne l'enseignement supérieur, un seul savant, M. Gennadios, tout en réclamant dans la lutte armée une part glorieuse, resta fidèle à ses fonctions académiques. Nul n'exhorta plus énergiquement que lui les combattans aux sacrifices et à l'union; en même temps, autant que les circonstances le permirent, il ne cessa jamais d'instruire la jeunesse. Ce ne fut qu'après la bataille de Navarin, après l'expulsion des troupes égyptiennes par l'armée française, et la reconnaissance de l'état grec par les grandes puissances, qu'on put songer sérieusement à l'organisation de l'instruction publique. Et encore l'attention du président Capodistrias était distraite par bien d'autres sollicitudes. Il se borna, durant son administration d'ailleurs fort courte, à établir dans l'île d'Épire une école centrale et un *asile* où devaient être recueillis les enfans devenus orphelins par la guerre, et principalement les orphelins rachetés de l'esclavage; en outre Capodistrias créa environ trente écoles primaires, une école ecclésiastique à Poros et une école militaire à Nauplie. Ce dernier établissement, admirablement conduit par un

habile directeur, le capitaine d'état-major français Pauzier, avait, déjà sous l'administration du président, c'est-à-dire dans un espace de trois ans, obtenu d'excellens résultats.

Mais ces écoles, tout-à-fait insuffisantes, furent entièrement désorganisées par suite de la pénurie publique née des évènemens de 1831, de telle sorte qu'à l'avénement du gouvernement royal on ne trouva qu'un petit nombre d'instituteurs, capables, il est vrai, mais dont le zèle était paralysé par la pauvreté. Nulle part il ne restait trace d'une école véritablement en activité.

Aussitôt après son arrivée en Grèce, au commencement de l'année 1833, le gouvernement royal établit en premier lieu une commission chargée de constater l'état de l'instruction publique et de proposer les améliorations nécessaires. Puis, après avoir consacré une somme considérable pour l'époque et pour les circonstances (50,000 drachmes) (1) à indemniser les instituteurs qui étaient restés fidèles à leurs honorables fonctions dans des conjonctures aussi difficiles, il ordonna que dorénavant, à l'exception d'un petit nombre d'individus qui s'étaient acquis, soit comme instituteurs, soit comme savans, une réputation incontestable, personne ne pourrait remplir les fonctions d'instituteur sans avoir passé un examen et obtenu un diplôme.

Le nouveau système d'instruction publique devait se composer d'une école supérieure, de gymnases, d'écoles helléniques et d'écoles communales; mais il fallut songer avant tout à faire des instituteurs, et comme il se trouva que moins de sujets étaient propres à l'enseignement primaire qu'à l'enseignement supérieur, il fut d'abord urgent de former de bons instituteurs primaires. Le gouvernement se hâta d'y pourvoir en créant une école normale primaire, une des plus bienfaisantes institutions qu'il ait fondées. On créa en même temps, comme accessoire de cette école normale, une école primaire modèle, où les jeunes gens destinés à remplir les fonctions d'instituteurs durent s'exercer à la pratique de l'enseignement. Les professeurs de l'école normale primaire, présidés par son directeur, formèrent la commission d'examen, qui déploya une grande activité et se hâta d'appeler devant elle les instituteurs déjà existans. Tous ceux qui purent subir les examens avec tant soit peu de succès (trente environ) entrèrent immédiatement en fonctions, car il importait que le pays ne fût pas long-temps privé d'enseignement primaire. Toutefois on ne leur confia que la charge d'instituteur de troisième

(1) La drachme vaut un peu moins d'un franc, 18 sous environ.

classe, et sous la condition qu'avant l'expiration de deux années ils se représenteraient devant la commission d'examen : alors seulement, s'ils faisaient preuve des connaissances nécessaires, ils pourraient recevoir leur nomination définitive ou un avancement proportionné à leur capacité. Le reste des instituteurs fut congédié, sauf quelques-uns qui ne possédaient, il est vrai, que peu de connaissances, mais qui, ayant fait paraître de bonnes dispositions et du zèle, furent placés aux frais de l'état dans l'école normale pour y perfectionner leur pratique de l'enseignement.

En même temps que le gouvernement posait ainsi les bases de l'instruction primaire, il pourvoyait avec un zèle égal à l'organisation de l'enseignement supérieur. Ceux qui étaient aptes à cet enseignement se trouvaient alors pour la plupart hors du royaume. Le gouvernement les fit inviter à venir remplir les postes qui allaient vaquer dans les gymnases et dans l'université. Mais, pour que la jeunesse studieuse ne fût pas, en attendant, tout-à-fait dépourvue d'enseignement supérieur, et aussi pour former des étudians propres à entrer dans l'université future, le gouvernement établit dès-lors à Égine un gymnase, qui fut transféré plus tard à Athènes, et mit à sa tête M. Gennadios, entouré de quelques professeurs capables. Bientôt un autre gymnase fut fondé à Nauplie, et à chacun des deux vint se joindre, comme accessoire, une école hellénique destinée à servir de modèle à ce genre d'établissement. Quant aux autres gymnases et écoles helléniques, ainsi qu'à l'université qui devait s'ouvrir le 1er octobre 1834, on résolut d'attendre le résultat des invitations qui avaient été expédiées, et de se borner pour le moment à préparer les ordonnances que ces institutions rendraient indispensables.

On en était encore à ces préparatifs, quand un changement dans le personnel de la régence retarda pour long-temps l'exécution de ce projet. Cependant, de loin en loin, plusieurs écoles helléniques s'établirent successivement, et l'on attendait avec une impatience toujours croissante l'établissement de l'université, lorsqu'enfin en 1837 les ordonnances y relatives parurent subitement. Quelques jours après, le roi, qui revenait alors en Grèce avec sa charmante femme, débarquait au Pyrée; il confirma avec joie l'établissement d'une institution dont il voulait depuis long-temps doter le pays.

Ainsi fut achevé l'édifice de l'instruction publique en Grèce. Le couronnement de cet édifice, l'université, reçut une existence légale. Cependant il y avait encore beaucoup à faire pour que la loi fût une réalité. Parmi les professeurs, un petit nombre seulement avaient

eu jusqu'alors occasion de s'exercer à l'enseignement public; en outre, il était bien difficile de réunir un nombre suffisant d'étudians proprement dits, puisque les gymnases n'avaient pas encore reçu les développemens nécessaires.

De plus, on était presque complètement dépourvu de livres, de collections, d'instrumens de physique et d'astronomie. Il n'existait point de local convenable pour les cours. La seule maison d'Athènes qui, par ses dimensions, pouvait jusqu'à un certain point suffire aux premières nécessités, était d'un accès difficile et même dangereux en hiver et en été. Dans ces circonstances, plusieurs d'entre les personnes les mieux disposées en faveur de l'université pensèrent que cette institution était prématurée. Elles disaient qu'avant de songer à la création d'une université, on aurait dû d'abord organiser complètement les écoles secondaires, notamment les gymnases, leur donner le temps de mettre un nombre suffisant de jeunes gens en état de suivre les cours académiques, enfin profiter de la loi pour former des professeurs d'une capacité éprouvée. Mais, dit M. Schinas, ce système, assez raisonnable en apparence, a été pleinement réfuté par les faits. En agissant ainsi, on serait resté éternellement enfermé dans un cercle vicieux; car, pour former l'université, il fallait organiser d'abord les gymnases et les écoles helléniques dans leur ensemble. Pour cela, on avait déjà besoin d'instituteurs et de professeurs; or, ceux-ci ne pouvaient se former qu'au moyen de l'université. Il fallait donc renoncer une fois pour toutes à l'existence d'une université, même dans l'avenir le plus éloigné, ou se résoudre à commencer par fonder le plus tôt possible une université plus ou moins incomplète. En effet, le nouvel établissement ayant été ouvert le 3 (15) mai 1837, deux mois ne s'étaient pas écoulés, et déjà il était visible que cette création exercerait l'influence la plus heureuse sur la condition des écoles secondaires. Le nombre des élèves du gymnase et de l'école hellénique d'Athènes, qui, dans le précédent semestre, n'avait pas dépassé cent vingt ou cent quatre-vingts, s'éleva bientôt à huit cents.

L'université d'Athènes une fois fondée, on ne négligea rien pour remédier aux défauts que présentait cette nouvelle création. Le trésor public se chargea du traitement des professeurs, du loyer des bâtimens occupés; il fournit les sommes nécessaires à l'achat des livres, des instrumens, etc. Ces objets furent aussi offerts en don à l'université par des particuliers; quelques-uns donnèrent des bibliothèques entières. Plus tard, d'autres personnes, parmi lesquelles

M. le docteur Brandis, alors en Grèce, M. Rhallis, maintenant ministre de la justice, et M. G. Dokos, qui méritent d'être mentionnés spécialement, conçurent le projet de doter, par des souscriptions volontaires, l'université d'un bel et spacieux édifice, propre à contenir, non-seulement les salles des cours et les amphithéâtres, mais aussi les galeries nécessaires pour les bibliothèques et les collections scientifiques. Grace à ce plan patriotique, la partie la plus dispendieuse des constructions est déjà terminée (1). Le roi a voulu concourir lui-même à l'accomplissement de cette œuvre d'utilité publique par un don de 6,000 drachmes, pris sur sa cassette particulière.

Telle est l'histoire du progrès de l'instruction publique en Grèce depuis douze ans. Voici maintenant le tableau de l'état actuel de l'enseignement dans ce jeune royaume. Si l'on songe au peu de ressources financières qu'il possède et à ce qu'il y a eu à faire dans un pays où tout était à créer, on reconnaîtra que ce que j'ai dit en commençant du zèle que la nation et le gouvernement apportent à l'organisation et à l'extension de la science n'a rien d'exagéré.

UNIVERSITÉ OTHONIENNE.

Elle compte 30 professeurs, dont 2 appartiennent à la faculté de théologie, 6 à la faculté de droit, 9 à la faculté de médecine, et 13 à la faculté de philosophie; elle possède en outre un nombre assez considérable d'instituteurs privés. Parmi les professeurs, 20 ont étudié aux universités d'Allemagne, 9 en France, et 1 en Italie. Quant à leur origine, 23 sont Grecs, mais appartenant aux contrées non comprises dans le royaume de Grèce, 2 sont originaires du royaume même, et 5 sont allemands. Se sont fait inscrire comme *étudians* depuis 1837 192 jeunes gens, dont 24 pour la théologie, 62 pour la jurisprudence, 58 pour la médecine, et 48 pour les sciences philosophiques ou philologiques. — Sur ces 192 étudians, 92 ont achevé leurs études; les autres les poursuivent sans interruption; 95 de ces étudians sont nationaux, et 97 sont grecs nés hors du royaume. Outre ces *étudians* proprement dits (φοιτηταί), qui ont terminé leurs premières études dans un gymnase quelconque du royaume, ou qui au moins en ont obtenu après examen le certificat de capacité exigé, il existe

(1) Le bâtiment de l'université est construit avec goût dans le style antique. La bibliothèque, qui en fait partie, peut contenir deux cent mille volumes.

encore 133 assistans, auditeurs réguliers (τακτικοὶ ἀκροαταὶ), classe provisoire tout exceptionnelle de demi-citoyens académiques, entre lesquels on remarque 112 fonctionnaires publics qui, n'ayant pas eu l'occasion pendant la guerre de l'indépendance et plus tard d'acquérir les connaissances générales nécessaires, s'efforcent à présent, après avoir reçu à cette fin une autorisation spéciale du gouvernement, de regagner le temps perdu, autant du moins que le leur permettent leur âge et leurs fonctions.

GYMNASES.

Il doit être formé autant de gymnases qu'il y a de *nomarchies* ou de districts dans le royaume; mais comme la Grèce ne possède pas encore, tant s'en faut, un personnel d'instituteurs suffisant pour exécuter dans son ensemble ce vaste projet, il n'a pu être fondé jusqu'ici que quatre gymnases :

1° Le gymnase d'*Athènes* (auparavant à Égine), auquel est adjoint une école hellénique. — Les deux institutions prises ensemble comptent 18 professeurs, maîtres et sous-maîtres (dont 8 appartiennent au gymnase et 10 à l'école hellénique), et 800 élèves. La direction de l'ensemble est confiée aux soins de M. le gymnasiarque Gennadios; l'école hellénique possède en outre un scholarque, subordonné au gymnasiarque. Le gymnase d'Athènes est en même temps dans le fait une véritable école normale pratique pour les écoles helléniques, en ce que les maîtres et sous-maîtres de ce gymnase, après y avoir enseigné pendant deux ans au moins, sont répartis dans les différentes écoles helléniques du royaume, soit comme scholarques, soit comme professeurs, et remplacés à Athènes par d'autres instituteurs qui, ayant déjà terminé leurs études du gymnase, ont aussi achevé leurs trois années d'études à l'université.

2° Le gymnase de *Nauplie*, fondé en 1834, et auquel est également adjoint une école hellénique, eut d'abord d'assez brillans résultats, mais tomba bientôt dans un état très fâcheux, et ne compta plus qu'un très petit nombre d'élèves, jusqu'à ce qu'enfin il fut réorganisé en 1841, et sa direction confiée au docteur Anselm, le recteur actuel. Aujourd'hui ce gymnase possède 6 professeurs excellens et un nombre suffisant de maîtres et sous-maîtres. Grace à cette nouvelle organisation, l'établissement prit tout de suite une face nouvelle; il rivalise aujourd'hui d'activité avec le gymnase d'Athènes, et compte en ce moment un nombre assez considérable d'élèves

(plus de 200). Il est permis d'assurer que ces deux gymnases peuvent facilement soutenir la comparaison avec la plupart des gymnases de deuxième rang de l'Allemagne.

3° Le gymnase de *Syra*, auquel est adjoint également une école hellénique, existait déjà dans cette île en l'année 1833 comme institution privée de la commune de Chios; mais il fut réorganisé en 1835 ou 1836 comme gymnase royal. L'établissement compte dans son ensemble 5 professeurs (pour le gymnase), 3 maîtres (pour l'école hellénique), et 255 élèves. Ce gymnase est sans contredit le meilleur après ceux d'Athènes et de Nauplie.

4° Le gymnase de *Patras* n'est réellement qu'une école hellénique perfectionnée, avec le titre honoraire de gymnase. Les instituteurs qui y sont établis sont actifs et capables, mais leur nombre est trop restreint, et l'état ne possède pas en ce moment les moyens pécuniaires nécessaires pour changer ce gymnase nominal en une réalité. Cependant le projet bien arrêté du gouvernement est de donner à cet établissement, aussitôt que les circonstances le permettront, les développemens convenables.

ÉCOLES HELLÉNIQUES.

Il en existe 54, dont 3, celles d'Athènes, de Nauplie et de Syra, sont si intimement liées aux gymnases de ces villes, qu'elles ne constituent en quelque sorte que des classes inférieures de ces mêmes gymnases. La première origine de ces écoles remonte à 1833 et 1834; ce fut alors en effet qu'en fondant les gymnases d'Égine et de Nauplie, on adjoignit en même temps à chacun d'eux une école hellénique. Suivant le plan originaire, il doit être fondé autant d'écoles helléniques qu'il y a d'*éparchies* (préfectures) dans le royaume. Or, comme aujourd'hui il existe 54 de ces écoles, en y comprenant celles adjointes aux gymnases, on pourrait supposer que le but du projet est actuellement atteint, et que chaque éparchie renferme *au moins* une école hellénique. Cependant il n'en est point ainsi : plusieurs éparchies comptent plus d'une école hellénique (comme par exemple l'Attique, qui en a une à Athènes, une au Pyrée, une à Marathon, et enfin une quatrième à Salamine), tandis que d'autres en sont entièrement dépourvues. Il faut en outre observer que ces écoles sont loin d'être toutes complètes et satisfaisantes, ni toutes entretenues aux frais du gouvernement. Seules, les écoles d'Athènes, de Nauplie, de Syra, d'Amphissa, de Chalcis, de

Lamia, de Tripolis, de Sparte et de Thera, possèdent le nombre requis d'instituteurs; ces écoles ont chacune leur scholarque (1). Toutes les autres écoles helléniques sont incomplètes dans leur personnel, chacune ne possédant qu'un ou deux instituteurs, et aucune n'ayant de scholarque. En ce qui concerne la capacité des instituteurs, il faut observer qu'outre les neuf écoles ci-dessus mentionnées comme possédant un personnel complet, quelques autres, moins bien partagées sous ce rapport, donnent cependant un enseignement solide et renferment des instituteurs fort capables. Malheureusement il s'en trouve un grand nombre qui ne peuvent pas se vanter du même bonheur. Dans celles-là même où la capacité des instituteurs ne laisse rien à désirer, leur nombre est insuffisant. M. Schinas, qui connaît à fond la matière, serait tenté de conseiller une diminution dans le nombre des écoles existantes, afin de les perfectionner et de les compléter en les fondant les unes dans les autres, s'il n'était, d'un autre côté, frappé des inconvéniens de localité qui empêchent de réaliser ce projet. Enfin 32 de ces écoles (en y comprenant celles qui sont adjointes aux gymnases) sont aux frais du trésor public. Parmi les autres, quelques-unes sont entretenues à frais communs par l'état et par les communes respectives (par exemple celle d'Argos), mais le plus grand nombre est aux frais des communes seules, ou subsiste par les secours, les dons volontaires et les legs de citoyens patriotes.

Dans les écoles helléniques, on enseigne, autant que le permet l'état incomplet du personnel des instituteurs, les objets suivans : l'ancien grec, le latin et le français, l'histoire de la bible, l'histoire universelle, la calligraphie, la géographie, l'arithmétique et les élémens de la physique et de l'histoire naturelle. La langue allemande est, d'un autre côté, enseignée dans les gymnases. Le nombre des jeunes gens qui fréquentent les gymnases et les écoles helléniques varie de quatre mille cinq cents à cinq mille.

INSTRUCTION ÉLÉMENTAIRE ET ÉCOLES PRIMAIRES.

1° *École normale primaire.* — Cette institution, fondée le 6 (18) février 1834, est présidée par un directeur (aujourd'hui M. F. Kokkonis). Elle compte actuellement huit professeurs enseignant l'histoire

(1) L'école de Patras est encore plus complète, mais elle ne porte point le titre d'école hellénique.

sainte, la religion, l'ancien grec, l'histoire universelle, et en particulier l'histoire de Grèce, l'arithmétique, la géométrie, le dessin, la calligraphie, la géographie, les élémens de la physique et de l'histoire naturelle appliquée à l'agriculture, en outre la gymnastique et la musique vocale; enfin la *pédagogique* et la *didactique*. (Cette dernière science s'étudie spécialement à l'aide d'un exercice d'enseignement pratique dans une école primaire modèle attachée à l'établissement.) La durée obligée des cours d'enseignement à l'école normale primaire est de deux ans pour ceux qui, à leur entrée dans l'établissement, possédaient déjà quelque connaissance de l'ancien grec; elle est de trois ans pour ceux qui ne remplissent pas cette condition. Le nombre des élèves de l'école normale monte presque invariablement chaque année à soixante ou quatre-vingts, dont *quarante* reçoivent des bourses et demi-bourses du gouvernement sous la condition expresse qu'ils se consacreront à l'enseignement public, ou du moins que, s'ils changent de projet, ils rembourseront au gouvernement les secours qui leur ont été accordés. Actuellement l'école normale fournit annuellement à peu près trente candidats aux fonctions d'instituteurs primaires, et l'on compte, jusqu'à la fin de l'année 1839, 255 élèves ayant obtenu le diplôme d'instituteur. Il est donc déjà visible que dans quelques années on possédera un personnel de bons instituteurs suffisant pour pourvoir aux besoins des écoles primaires dans toutes les communes du royaume.

2° *Écoles primaires* (particulièrement celles des garçons). — En Grèce, on distingue trois sortes d'écoles primaires, suivant l'importance des communes et les connaissances des instituteurs. — Dans les communes de première classe doivent être établies conformément à la loi des écoles primaires de *première classe*. Les instituteurs qui y sont attachés doivent être ceux qui, aux examens de sortie de l'école normale, ont obtenu le n° 1. Ils portent le nom d'*instituteurs de nomarchie*, et obtiennent un traitement mensuel de 100 drachmes. Dans les communes de deuxième classe doivent se trouver des écoles primaires de deuxième classe dirigées par les instituteurs sortis de l'école normale avec le n° 2. On les distingue sous le nom d'*instituteurs d'éparchie*, et ils obtiennent par mois un traitement de 80 à 90 drachmes (suivant un tarif proportionnel déterminé). Enfin les communes de troisième classe doivent renfermer des écoles de troisième classe, avec des instituteurs du troisième ordre, qui jouissent d'un traitement mensuel de 50 drachmes. Si l'on considère le peu de ressources financières que possède la Grèce, on sera frappé du

salaire qu'elle accorde aux instituteurs primaires, et qui est si supérieur à celui que nous donnons aux nôtres.

Outre ces traitemens *fixes*, les instituteurs des trois classes jouissent du *logement*, et perçoivent de chaque enfant dont l'indigence n'est pas constatée de 10 à 50 lepta par mois (1). A la fin de l'année 1839, on comptait dans tout le royaume 225 écoles primaires, fréquentées par 20,506 enfans; mais déjà, dans le cours de l'année 1840, 27 nouvelles écoles furent établies, représentant 1,500 élèves, tellement qu'à la fin de cette année on put compter en Grèce 252 écoles primaires, donnant l'instruction à plus de 22,000 enfans. Dans ces 252 écoles (dont 28 sont consacrées à l'éducation des filles), les appointemens des instituteurs et institutrices sont fournis, pour 67 exclusivement, par le trésor public, pour 128 par les revenus particuliers des communes. Dans l'île de Tinos, 7 écoles primaires sont entretenues sur les revenus de l'*église de l'Annonciation* (τῆς εὐαγγελιτρίας); enfin 25 écoles primaires sont entretenues aux frais de personnes charitables ou de sociétés bienfaisantes. Outre le secours que le gouvernement accorde à l'instruction élémentaire par l'entretien de l'école normale primaire, par la concession de bourses et demi-bourses à quarante élèves de cette école, et par le paiement des traitemens de 67 instituteurs et institutrices des écoles primaires, secours qui coûte annuellement au trésor public 102,660 dr., le gouvernement vient encore en aide aux autres écoles primaires non entretenues aux frais de l'état, en leur distribuant gratuitement les ouvrages les plus indispensables, pris dans le dépôt général des livres élémentaires publiés par l'état.

On enseigne, dans toutes les écoles primaires, *à lire et à écrire, l'arithmétique, l'histoire sainte, le catéchisme* et la *calligraphie;* — en outre, dans les écoles de première classe et dans un certain nombre de celles de seconde classe, le *dessin*, *l'histoire de la Grèce*, la *géographie*, l'abrégé de la *morale* et les principes les plus simples et les plus pratiques de la *physique* et de *l'histoire naturelle*, puis encore les élémens de la *grammaire*, l'*exercice de la pensée et de la parole*, et même en certaines localités la *musique* et la *gymnastique*.

Dans toutes ces écoles, on ne se sert exclusivement ni de la méthode lancastrienne ni d'aucune autre méthode systématique : on procède, au contraire, sous ce rapport d'une manière tout éclectique; on emploie la méthode de l'enseignement mutuel pour la

(1) Le lepton est à peu près la centième partie de la drachme.

lecture, l'écriture et l'arithmétique, et l'on applique à d'autres objets *l'enseignement simultané*, sans jamais négliger ce qui, étant dans chaque système digne d'imitation, mérite d'être appliqué de préférence à chaque enseignement en particulier.

En dehors de ces écoles primaires, il existe un certain nombre d'instituteurs répandus dans tout le royaume et entièrement indépendans du gouvernement, qui, s'étant formés eux-mêmes, n'ont point reçu le diplôme d'instituteur public, et dont l'état tolère les établissemens. 10,000 enfans y apprennent à lire et à écrire, en sorte qu'à la fin de l'année 1840, sur une population d'environ 900,000 ames (1), 32,000 enfans recevaient le bienfait de l'instruction élémentaire.

L'instruction élémentaire est beaucoup plus répandue dans les îles de la Grèce que dans les deux autres subdivisions du royaume (le Péloponèse et la Grèce continentale). En effet, bien que le Péloponèse renferme plus de la moitié de la population, le nombre des enfans qui y fréquentent les écoles primaires ne dépasse guère le tiers de la somme totale des enfans qui reçoivent l'instruction élémentaire dans tout le royaume. Sur le continent, ce rapport est encore plus défavorable, puisque (si l'on excepte Athènes et son port) on ne trouve plus sur cette grande étendue de territoire que la proportion d'un quart. On peut répartir ainsi les 32,000 enfans ci-dessus mentionnés : *Péloponèse*, 11,000; — *Grèce continentale*, 8,000; — *Iles*, 13,000. Ces chiffres montrent que l'instruction primaire est infiniment plus avancée dans les îles que partout ailleurs, ce qui s'explique parce que cette partie du royaume a très peu souffert dans la guerre de l'indépendance comparativement au Péloponèse et à la Grèce continentale. La réduction qu'on a opérée récemment dans le nombre des communes permet d'espérer que, grace à l'accroissement de population qui en résultera pour chacune d'elles, dans une dizaine d'années tous les enfans d'un âge convenable fréquenteront les écoles.

ÉCOLES POUR LES FILLES. — SOCIÉTÉ PHILECPÉDEUTIQUE (2).

Avant la révolution, il n'existait point d'écoles pour les filles. C'était dans le sein de leur famille que les jeunes personnes riches acqué-

(1) M. Strong donne le chiffre de 926,000 en 1837; M. Mure, de 856,470 en 1840. Voy. *Quarterly Review*, n° 139, page 152.

(2) Ou société des amis de l'enseignement.

raient une éducation proportionnée à la condition de leurs parens. En 1828, des missionnaires américains fondèrent les premières écoles de jeunes filles dans la ville d'Athènes, encore soumise à la domination turque, et dans d'autres localités. A l'avénement du gouvernement royal, on sentit qu'il fallait d'abord former des institutrices. En conséquence, dès l'année 1834, immédiatement après l'organisation de l'école normale primaire, le gouvernement royal fonda à Athènes, dans le pensionnat de mistress Hill, douze bourses pour l'instruction de jeunes personnes destinées à remplir plus tard les fonctions d'institutrices; il détermina en même temps une jeune dame, Mme Hélène Pitadakis, qui venait de terminer de bonnes études dans le pensionnat de mistress Hill, à accepter la direction d'une école communale de jeunes filles fondée à Nauplie par les soins et aux frais de l'état. Le gouvernement vint aussi en aide à une autre institution créée dans la même ville pour l'instruction supérieure des jeunes filles, par Mme Volmérange, Française établie en Grèce; il y fonda également des bourses pour l'éducation gratuite d'un certain nombre de jeunes personnes. Enfin cette institution, transférée à Athènes, fut confiée, après le départ de Mme Volmérange, aux soins éclairés de Mme Pitadakis, et le gouvernement en prit l'administration et l'entretien entièrement à sa charge. Ces pensionnats et ces bourses furent placés sous la surveillance supérieure du directeur de l'école normale, et aussitôt que les élèves, instruits de cette manière aux frais de l'état, avaient terminé leurs études et soutenu honorablement l'examen exigé, le directeur proposait au gouvernement d'ériger une école de jeunes filles dans une des communes du royaume, et de la mettre sous la direction de la jeune institutrice qui avait subi l'épreuve. Voilà comment s'établirent successivement dans la Grèce les écoles de jeunes filles qui existent aujourd'hui. Cependant cette partie de l'instruction publique réclamait encore les plus grands soins, et le besoin d'un règlement général se faisait surtout de plus en plus sentir. Dans cet état de choses, le directeur actuel de l'école normale primaire, M. Kokkonis, eut l'heureuse idée de fonder une société destinée à favoriser l'instruction élémentaire en général, et particulièrement l'éducation des filles. Son but principal était, si l'on pouvait réunir des souscriptions suffisantes, de créer une sorte d'école préparatoire destinée à former des institutrices, à laquelle serait adjointe une école pratique d'enseignement. Ce projet obtint le plus grand succès. La société fut confirmée par le roi le 28 août

(7 septembre 1836); d'année en année, le nombre de ses membres alla toujours croissant, et ses résultats devinrent de plus en plus considérables. Elle compte aujourd'hui plus de sept cents membres souscripteurs ou donateurs, dont une partie se trouve à l'étranger, mais le plus grand nombre en Grèce et en Turquie. Le rapport officiel publié à la fin de l'année 1840 fait monter les recettes régulières de la société à la somme annuelle de 36,710 dr.; ces recettes ont dû augmenter, depuis cette époque, au moins de 5,000 dr., et continuent à s'accroître. Elle possède en outre un capital de 40,000 dr. environ, qu'elle compte employer à la construction d'un local convenable pour la grande école centrale. Cette dernière école, excellente sous tous les rapports, est confiée actuellement à la direction d'une femme très distinguée, Mme Sébasté Mano; on peut dire que cet établissement est aux écoles primaires des jeunes filles ce que l'école normale primaire est aux écoles élémentaires des garçons. Son principal but est en effet de former des institutrices, et, pour favoriser ce résultat, un certain nombre de bourses y ont été fondées tant par le gouvernement que par la société elle-même, en faveur des jeunes personnes de talent dont les dispositions seront reconnues. C'est encore dans les mêmes intentions qu'a été attachée à cette école une école modèle où les futures institutrices s'exercent sur de petites filles à la pratique de l'enseignement. En outre, dans cette école supérieure, où les jeunes personnes peuvent acquérir un degré d'instruction assez étendu, on reçoit aussi, moyennant une pension modique, des pensionnaires et des externes, ce qui contribue à augmenter les revenus de la société. Enfin, l'école de mistress Hill ayant été dissoute tout récemment, et les bourses qui y avaient été fondées par le gouvernement ayant été transférées à l'école centrale de la société philecpédeutique, celle-ci a vu par là s'accroître ses ressources. Au reste, la société ne borne pas son activité à cet établissement. Elle vient encore en aide à un grand nombre d'écoles primaires, d'instituteurs et d'institutrices dans les provinces, en leur faisant des envois de livres ou d'autres moyens d'étude; elle a même favorisé la publication d'un grand nombre de livres élémentaires, soit en se chargeant des frais d'impression, soit au moyen de récompenses et d'encouragemens. En un mot, la société philecpédeutique développe de jour en jour une activité plus honorable et plus bienfaisante.

La *maison des orphelins*, fondée à Égine sous l'administration du président J. Capodistrias, sur un plan trop vaste pour les besoins

d'orphelins issus la plupart de parens indigens, transférée en 1834 à Nauplie, a reçu depuis une organisation entièrement nouvelle. On n'y donne pas aux orphelins une éducation savante, mais une instruction élémentaire; on leur enseigne en outre un *métier* qui puisse les mettre en état de gagner plus tard leur vie. Conformément à l'ordonnance de 1834, cet établissement devait contenir cent élèves; aujourd'hui, cependant, il n'en compte que trente, dont la plupart se forment aux travaux techniques dans l'arsenal royal de Nauplie.

MOYENS D'INSTRUCTION. — LIVRES CLASSIQUES ET LITTÉRAIRES.

Des ouvrages élémentaires ont été composés et publiés sur toutes les parties de l'enseignement primaire, surtout par les soins du gouvernement, mais aussi par ceux de la société philecpédeutique, et aux frais de quelques particuliers. Tous ces ouvrages sont publiés sous deux formes différentes, la première, destinée à l'instituteur, plus développée, et la seconde, destinée à l'élève, moins étendue. Ces deux éditions de chaque ouvrage forment en quelque sorte deux bibliothèques encyclopédiques, dont la moins considérable ne coûte que quinze drachmes, de telle sorte que le plus pauvre écolier se trouve, à la fin des quatre années qu'il passe à l'école, possesseur de cette petite bibliothèque, presque sans s'être aperçu d'une dépense qui ne s'est pas élevée à plus de trois drachmes et demi par an (environ 3 fr.).

Les autres livres moins élémentaires, destinés à l'usage des gymnases et des écoles helléniques, sont presque tous rédigés par l'ordre et publiés par les soins et aux frais du gouvernement. D'un certain nombre d'exemplaires de tous ces ouvrages, comme aussi de quelques milliers de volumes mis à la disposition du public par de généreux citoyens, par exemple les éditions des classiques grecs, publiées par Koraïs et Ducas, le gouvernement a formé un dépôt central de livres dans lequel il puise, pour fournir gratuitement, et selon l'urgence des besoins, aux écoles et aux écoliers, les livres qui leur sont indispensables, ou bien il cède ces livres moyennant des prix très modérés, et emploie les sommes provenant de ces ventes à l'achat de nouveaux ouvrages propres à enrichir la bibliothèque publique. Le gouvernement rassemble aussi, dans ce même dépôt, des *tableaux* et autres objets nécessaires à l'instruction, afin de les répartir gratuitement entre les écoles les moins favorisées.

COLLECTIONS SCIENTIFIQUES ET ARTISTIQUES.

1° *Bibliothèque publique de l'Université.* — La première bibliothèque publique de la Grèce fut créée par le don de 5,395 volumes que lui fit le baron Sakkellarios, par le legs du baron Bellios, enfin par les dons et les legs des frères Zosima, de MM. de Ducas, Koraïs, Komitas et autres. Bientôt s'y adjoignit la collection, peu nombreuse à la vérité (elle ne compte que 2,000 volumes), mais très précieuse, de M. Dem. Possolakas, achetée par le gouvernement il y a deux ans et demi au prix de 105,000 dr. — Après l'établissement de l'université, on conçut le projet de fonder aussi une bibliothèque spéciale pour son usage. Le gouvernement fit rédiger par les quatre facultés une liste des ouvrages les plus indispensables, et il consacra à l'achat de ces ouvrages la somme de 10,000 dr. Plusieurs personnes firent don d'un certain nombre de livres à l'Université; mais ce qui contribua le plus à accroître l'importance de la bibliothèque universitaire, ce fut la générosité du grand-duc de Toscane, qui ordonna aux directeurs des différentes bibliothèques de ses états de rassembler tous les *doubles* qu'elles pouvaient renfermer; il s'en trouva 5,000 dont son altesse impériale fit don à l'université d'Athènes. Ce noble exemple fut suivi par le roi régnant de Sardaigne, et bientôt une de ses frégates vint déposer au Pyrée près de 6,000 volumes. Plusieurs particuliers, parmi lesquels nous nommerons le professeur C. Rafn, conseiller d'état du roi de Danemark, et M. le docteur Parthey, propriétaire de la librairie Nicolaï à Berlin, envoyèrent aussi à Athènes de précieuses donations de livres. Ainsi s'accrut rapidement la bibliothèque de l'Université. Or, comme depuis l'achèvement de la première moitié du bâtiment universitaire, dans laquelle se trouvent comprises les galeries de la bibliothèque, le gouvernement a cru devoir, pour la plus grande commodité de la jeunesse et du public, réunir les deux bibliothèques en une seule et placer le tout dans les galeries de la nouvelle Université, la bibliothèque actuelle compte en ce moment de 35,000 à 40,000 volumes (parmi lesquels 90 manuscrits). Il est permis d'espérer que les honorables exemples que nous avons cités trouveront de nombreux imitateurs, et que la bibliothèque nationale deviendra bientôt assez complète pour suffire et aux besoins des Grecs studieux, et à ceux des nombreux étrangers qui fréquentent le sol de la Grèce dans des intentions scientifiques.

2° Une *collection* importante *d'antiquités*, c'est-à-dire de statues, bas-reliefs, vases, sarcophages, ustensiles, inscriptions, etc., aujourd'hui dispersée, à la vérité, faute d'un local convenable, en plusieurs endroits de l'acropole ou de la ville (mais réunie en grande partie dans le temple de Thésée), sera, aussitôt après l'accomplissement de la partie non encore achevée du bâtiment universitaire, déposée dans les galeries convenables qu'on y doit construire.

3° La *Collection de monnaies*, riche surtout en monnaies byzantines et monnaies russes anciennes, et à laquelle nous devons ajouter quelques objets de prix, tels que pierres précieuses, perles, etc., est un don de feu M. N. Zozimas, de Moscou.

Nous citerons encore :

Une petite *collection de tableaux*, don du vice-consul de Grèce à Vienne, M. Mantzurani;

Le *Cabinet d'histoire naturelle*, fondé par la société d'histoire naturelle, et assez complet en produits du sol grec;

Une belle et riche *collection d'instrumens de physique* et d'*astronomie*, formée en partie par les acquisitions du gouvernement et en partie par les dons de M. D'Anastasy et du baron Sina;

Une *collection de préparations chimiques et anatomiques*.

FOUILLES, DÉCOUVERTES ET RESTAURATIONS D'ANTIQUITÉS.

A peine établi à Nauplie, le gouvernement royal donna ses soins à la conservation, à la restauration et à la découverte des antiquités; il créa à cet effet un conservateur général des antiquités, en lui adjoignant trois sous-conservateurs (un pour le Péloponèse, un pour la Grèce continentale, et un pour les îles grecques), auxquels fut remise en même temps une somme aussi considérable que le permettait la pénurie du trésor, pour être employée d'une manière convenable. Plus tard, de 1835 à 1836, le gouvernement ouvrit un crédit de 70,000 dr., et ensuite tous les ans un crédit de 6,000 à 12,000 dr. non-seulement pour subvenir aux besoins d'entretien les plus urgens, mais aussi pour entreprendre les restaurations nécessaires et pour acquérir à l'état les objets précieux découverts par des particuliers, et faire exécuter de nouvelles fouilles. La direction des antiquités fut mise en état de débarrasser l'acropole d'Athènes des décombres que les siècles avaient amoncelés, de restaurer l'*Erechtheum* et certaines

parties du Parthénon, de réédifier le charmant temple de la Victoire, de retrouver les propylées, jusqu'alors à peu près invisibles sous les décombres qui les recouvraient, enfin d'exhumer un grand nombre de statues, de vases, et d'inscriptions, etc. Là où les ressources du gouvernement se trouvèrent insuffisantes, la société archéologique lui vint en aide. Les moyens de cette société étaient à la vérité fort restreints; cependant, comme elle sut toujours les employer avec une grande sagesse, elle put, en ne se chargeant jamais que d'entreprises proportionnées à ses forces et que le gouvernement ne se sentait pas en état d'exécuter dans un avenir rapproché, effectuer des *fouilles* et des *exhumations* importantes (celle par exemple de la tour de Cyrrheste, etc.), des *restaurations* et des *découvertes* précieuses.

DÉPENSES ANNUELLES DE L'ÉTAT EN FAVEUR DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES SCIENCES.

Pour l'année 1841, ces dépenses se sont montées à 461,789 dr. Dans l'année 1842, elles ont été fixées à 492,016 dr. (sans comprendre sur ce chiffre la somme *considérable* dépensée annuellement par l'état pour l'entretien de l'excellente école militaire du Pyrée). Sur la dépense totale, il faut compter 96,350 dr. rien que pour les traitemens des instituteurs primaires, et 16,800 dr. pour les bourses fondées par le gouvernement dans le but de former des institutrices. Qu'on y ajoute les sommes consacrées à l'école normale primaire (4,447 dr.) et à l'entretien de la maison des orphelins (20,000), et l'on trouvera que l'état dépense, pour l'instruction élémentaire des deux sexes, une somme annuelle de 137,597 dr. Si on réfléchit ensuite que la totalité des recettes publiques du royaume de Grèce ne dépasse guère 18,000,000 de dr., et que le royaume de Prusse, qui est si libéral en faveur de l'enseignement, sur un revenu de plus de 50 millions de thalers, ne consacre pas tout-à-fait un million de th. (plus exactement 986,679 th., 26 groschen, 8 pfennigs.) à l'instruction publique, et si l'on cherche le rapport qui existe entre les dépenses faites par chacun des deux gouvernemens dans l'intérêt de l'instruction publique et leurs revenus, on trouvera que le royaume grec consacre à l'enseignement public un trente-sixième (ou à peu près 3 pour 100), et le royaume de Prusse seulement un cinquantième (ou 2 pour 100) de leurs revenus respectifs.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

1° *Société philecpédeutique*, dont il a déjà été parlé avec détails. La souscription annuelle des membres se monte à 36 dr.

2° *Société archéologique*, à laquelle il a été fait allusion plus haut, et aux frais de laquelle ont été effectuées avec un grand succès plusieurs fouilles et exhumations. Cette société comptait, en 1841, 386 membres ordinaires, et 187 membres extraordinaires ou honoraires, et aussi un certain nombre de protecteurs parmi lesquels les rois de Danemark et de Prusse et le prince royal de Bavière. Le roi des Pays-Bas a également accordé à la société des témoignages marqués de sa haute bienveillance. Jusqu'ici on a toujours élu président de la société M. le ministre des affaires étrangères Risos. (Souscription annuelle des membres ordinaires, 15 drachmes.)

3° *Société d'histoire naturelle*, fondée en avril 1835; elle comptait, en 1841, 56 membres ordinaires et 10 membres honoraires. C'est elle qui a créé le *cabinet* actuel *d'histoire naturelle;* elle publie cinq écrits périodiques sur l'histoire naturelle, en français et en allemand. (Souscription annuelle des membres ordinaires, 36 dr. — Souscription mensuelle, 3 dr.)

4° *Société médicale*, fondée en septembre 1835; elle comptait en 1841 trente membres ordinaires, et publiait un journal de médecine périodique dont la publication a été interrompue depuis quelque temps. (Souscription annuelle des membres ordinaires, 15 dr.)

5° *Société pharmaceutique*, fondée en avril 1838; elle doit publier incessamment un journal pharmaceutique.

6° Le *Museum*, c'est-à-dire une société fondée par des étudians pour leurs communications réciproques et pour la lecture des journaux scientifiques. Des professeurs font dans le local de ce musée différens cours gratuits.

7° Il sera fondé bientôt une société *philharmonique* et une société pour *l'amélioration des vins*

IMPRIMERIES ET LIBRAIRIES. — JOURNAUX ET ÉCRITS PÉRIODIQUES.

Il existe à Athènes onze imprimeries, en y comprenant l'imprimerie royale. Parmi les imprimeries particulières, on distingue celles

de MM. Andr. Koromilas et Garbolas. On compte à Athènes quatre librairies bien approvisionnées, celles de MM. Koromilas, Garbolas, Nast et Bunt. Les deux premiers sont aussi éditeurs. Il existe encore des imprimeries et des librairies à Patras et à Syra.

On publie à Athènes, Syra, Patras, un assez grand nombre de journaux. Dans la capitale seule paraissent plus de seize différens journaux ou écrits périodiques : 1° le *Journal du Gouvernement*, 2° *le Courrier grec*, journal semi-officiel en grec et en français, 3° *l'Observateur grec* (également en grec et en français), 4° *l'Athéna*, 5° *l'Aéon*, 6° *l'Ami du Peuple*, 7° *le Fils de la Patrie*, 8° *la Guêpe*, 9° *le Zéphir*, 10° *le Progrès*, 11° *le Socrate*, 12° *l'Abeille*, 13° *la Renommée*, 14° *l'Eranistès*, journal purement littéraire, 15° la *Revue archéologique*, 16° l'*Asclepios*, revue de médecine, etc. Ces journaux représentent les diverses opinions et les divers partis qui divisent la Grèce. Plusieurs d'entre eux sont d'une très grande violence, et donnent le spectacle curieux d'un peuple qui n'a pas de représentation nationale et chez lequel la liberté de la presse existe avec tous ses excès. Du reste, les journaux qu'on dévore dans les cafés d'Athènes exercent peu d'influence dans les provinces, où les passions et quelquefois les intrigues locales ont plus de puissance que l'impulsion lointaine et un peu factice des partis qui s'agitent bruyamment dans la capitale.

PROGRÈS DE LA LANGUE NATIONALE.

La langue grecque a fait, depuis 1833, les progrès les plus surprenans. Déjà, pendant la guerre de l'indépendance, on introduisit dans le langage usuel des expressions tirées de l'ancien grec, pour les usages de la vie publique, pour l'administration et surtout pour le service militaire, à l'instigation de l'excellent colonel (aujourd'hui général) Rhodios. Mais ce temps était le temps des grandes actions, non celui de la philologie et du purisme. Depuis l'avénement du gouvernement royal, on a déployé, sous ce rapport, la plus grande activité. La chose en elle-même était plus importante, mais en même temps plus difficile qu'on ne le suppose généralement. Chez toutes les nations, le développement de la langue et des termes techniques a avancé graduellement et en suivant le développement des idées; le contraire eut lieu en Grèce. Comme, par l'effet de la domination turque, toute culture intellectuelle, et toute trace sur-

tout d'une existence publique avaient disparu, peu à peu les expressions techniques qui se rapportaient aux arts, aux sciences et à l'état, s'étaient perdues. Si quelques hommes écrivaient encore le grec ancien dans toute sa pureté, ces mêmes hommes étaient pauvres en idées, ils ne traitaient guère que des points de dogme, de morale, de grammaire, de sorte que la langue des sciences, des arts, des métiers, de la guerre, de l'administration, du droit, etc., fut entièrement abolie. Bien plus, le petit nombre d'idées relatives à l'industrie, à l'administration et à l'art militaire, qui restèrent encore familières au pays, furent rendues par des mots turcs hellénisés. Tout à coup, par le fait de la révolution nationale, et encore plus par le retour du repos et de l'ordre public en 1833, se répandit le trésor des idées européennes. Pour ces idées, il fallait en très peu de temps, c'est-à-dire en quelques mois, en quelques jours, ou souvent même en quelques heures, trouver des expressions convenables : or, ceci pouvait se faire de deux manières, soit en prenant dans l'ancienne langue grecque des expressions déjà existantes et en les appliquant à l'usage vulgaire, soit en créant des termes convenables suivant les analogies de cette langue. Le premier pas dans cette voie fut de rendre leurs anciens noms helléniques à toutes les localités et provinces de la Grèce qui les avaient perdus, puis vinrent les traductions des quatre codes composés par M. de Maurer, du code civil français et du code de commerce, et encore la rédaction en grec de plusieurs ordonnances touchant les communes, la gendarmerie, la marine, etc.; par-là la langue vivante fut enrichie d'emprunts de toute nature faits au grec ancien. Après la création de l'Université, plusieurs professeurs (notamment le savant docteur Philippos) contribuèrent puissamment, chacun dans sa spécialité scientifique, au développement progressif de la langue. Enfin il fut possible à trois hommes aussi capables qu'ils étaient actifs, Al. Rhangavis, Samurkassis et H. Levadeus, de recueillir dans un dictionnaire toutes ces nouvelles richesses de l'idiome régénéré et d'y ajouter encore.

La modestie de M. Schinas l'a empêché de rappeler, dans son discours, que lui-même est un de ceux qui ont concouru le plus puissamment à ce résultat. En effet, il a pris la plus grande part aux traductions des codes français, qui ont servi plus que tout le reste à rapprocher le grec moderne du grec antique. M. Schinas exprime avec énergie l'espérance de voir ce progrès devenir chaque

jour plus considérable. On peut se demander s'il est possible à une langue de remonter vers le passé, de se refaire et de se rajeunir. Ce serait, il faut l'avouer, un spectacle assez nouveau dans le monde. Jusqu'à présent, on ne peut qu'applaudir à l'esprit qui a inspiré ces tentatives et aux résultats obtenus.

De tout ce qu'on vient de lire doit résulter, ce me semble, un certain respect pour un peuple qui, avec si peu de ressources et en si peu d'années, a tant fait pour répandre et propager les bienfaits de l'instruction. Heureux si ce tableau fidèle contribuait à raviver les sympathies de la France pour un pays qui a droit aux sympathies de toutes les nations civilisées. La Grèce a allumé le flambeau des connaissances humaines dans l'antiquité, et l'a rallumé au XVe siècle. Toute l'Europe a été éclairée de cette lumière; la Grèce seule était privée des rayons qu'elle répandait sur le monde; aujourd'hui elle redemande un peu de ce qu'elle a tant donné. A défaut d'autre appui, du moins ne donnerons-nous pas l'encouragement de nos louanges à ce peuple qui aime la gloire? Nous lui devons notre renaissance : refuserons-nous de saluer et d'aider la sienne?

J.-J. AMPÈRE.

DE

L'ÉDUCATION RELIGIEUSE

DES

CLASSES MANUFACTURIÈRES EN ANGLETERRE.

Un des écrivains les plus originaux et les plus intraduisibles de l'Angleterre actuelle, M. Carlyle, disait, en parlant des classes pauvres de son pays : « Les classes parlantes parlent et discutent chacune pour elle-même, mais la grande classe muette et souterraine gît semblable à un Encelade qui, lorsqu'il se plaint dans sa douleur, produit des tremblemens de terre. » C'était un cri de ce géant malade, c'était un soubresaut de cet Encelade sur son lit de douleur, qui naguère encore secouaient l'Angleterre dans ses fondemens. Les révoltes qui avaient troublé et ensanglanté les grandes villes manufacturières ont été réprimées, mais les causes qui les avaient produites subsistent toujours; le transport s'est calmé, mais la fièvre continue sourdement son travail dans ce grand corps; le volcan a refermé son cratère, mais le feu souterrain gronde encore et se trahit de temps en temps par des jets soudains de fumée et d'étincelles. La leçon prophétique de l'an dernier n'a pas été oubliée; tous les hommes politiques de l'Angleterre comprennent aujourd'hui que le grand fait, le fait supérieur qui domine l'histoire contemporaine de leur pays, c'est l'apparition et pour ainsi dire l'éruption de cette classe nou-

velle et chaque jour croissante issue du développement immodéré de l'industrie, sans traditions, sans souvenirs, sans foyer paternel, sans foi, sans loi. Aussi voyons-nous depuis quelque temps l'attention de la législature se diriger de ce côté d'une manière aussi constante que significative. Les deux chambres du parlement ont retenti du récit de la détresse des classes laborieuses; après les plaies matérielles, les plaies morales de la nation ont été exposées et mises à nu devant le monde, et l'Angleterre a vu avec effroi que de ces millions d'enfans, qui grandissaient chaque jour dans les foyers de l'industrie, la plus grande partie n'avait pas plus de Dieu que de pain. Il a bien fallu ouvrir les yeux à la lumière. Il y a à peine quatre ans, un ministre disait dans le parlement que, dans quatre villes seulement, plus de 80,000 enfans n'avaient aucune notion d'instruction ou d'éducation, et il ajoutait: « Dans ces 80,000 enfans sans religion, si toutefois ce n'est pas une dérision de parler de religion à propos de créatures si ignorantes, vous pouvez voir les chartistes de la génération qui vient. »

On l'a laissée imprudemment grandir, cette génération redoutable; c'est elle qui remplit aujourd'hui les villes, et il a fallu qu'elle prouvât sa présence par une explosion dont l'écho dure encore, pour que la législature songeât enfin sérieusement à conjurer le danger qui menace la société. Lord Ashley, qui, dans les questions qu'on est convenu d'appeler sociales, a pris depuis quelque temps dans son pays la plus honorable initiative, a appelé dernièrement l'attention de la chambre des communes sur l'état religieux et moral des enfans des manufactures, et a donné à ce sujet des détails pleins d'intérêt.

En 1801, la population de l'Angleterre proprement dite, y compris le pays de Galles, était de 8,872,980 individus, et en 1841, elle était de 15,906,829, accusant une augmentation de plus de 8 millions en quarante ans. En portant à un cinquième de la population le nombre des individus susceptibles de recevoir une certaine éducation, on a le chiffre de 3,181,365. En déduisant de ce nombre un tiers, comprenant les enfans élevés aux frais de leurs familles, de plus 50,000 enfans entretenus dans les maisons des pauvres, et 10 p. 100 pour les absens, il reste encore 1,858,819 individus dont l'éducation est à la charge de l'état. Or, les tables de statistique montrent que le nombre des enfans élevés dans la communion de l'église établie est de 749,626, et celui des dissidens de 95,000. Il resterait donc encore 1,014,193 individus dénués de toute espèce d'instruction et d'éducation; et si l'on considère l'augmentation croissante qui doit s'effectuer dans la population, d'environ 2,500,000 individus tous les ans, on comprend quels nouveaux élémens de désordre doivent successivement s'amasser dans une société ainsi composée. C'est naturellement dans les grandes villes que l'état moral de la population présente le spectacle le plus alarmant. A Manchester, il est entré dans les prisons, en 1841, 13,345 individus, dont 3,069 avaient moins de vingt ans, et dont 745 étaient des femmes. Dans les six premiers mois de 1842, sur le chiffre de 8,341, il y avait 5,810 hommes et 2,531 femmes. Mais comment,

disait lord Ashley, comment s'étonner que le crime abonde dans une ville où tout y pousse? On compte, à Manchester, 129 *pawnbrokers* (prêteurs sur gage), 1,267 cabarets, 695 maisons de prostitution, et 763 filles publiques dans les rues. Dans les autres grands centres de population, à Birmingham, à Leeds, on retrouve le même spectacle, et partout c'est la classe la plus jeune qui fournit au crime le plus fort contingent. On voit figurer dans les tables des enfans de sept et huit ans, et un très grand nombre au-dessous de quatorze ans. On peut lire dans un des rapports de la police : « Il y a des cabarets avec des chambres où garçons et filles montent deux par deux; généralement, le commerce des sexes commence à quatorze ou quinze ans. Il y a des cabarets où on ne reçoit que des enfans. » Un autre rapport dit qu'on voit dans ces maisons des enfans de douze à quatorze ans qui amènent avec eux des filles du même âge. Dans les derniers troubles des districts manufacturiers, les garçons de quinze ans formaient la plus forte portion des insurgés. La ville de Sheffield ne fut préservée d'un incendie et d'un pillage organisés que par une révélation accidentelle. Une troupe considérable d'hommes et d'enfans se mit en marche pendant une nuit, et ne fut arrêtée dans son œuvre de destruction que par des mesures de défense prises sur le moment. On saisit sur ceux qui furent pris une grande quantité de chausses-trapes destinées à estropier les chevaux, des piques et des combustibles. Plusieurs d'entre eux s'étaient engagés à mettre le feu à leurs propres maisons pour commencer l'incendie général de la ville.

L'état de profonde ignorance des enfans et des jeunes gens est la cause première de cette démoralisation. On en voit, dans les interrogatoires, répondre que Ponce-Pilate et Goliath sont des apôtres. D'autres n'ont jamais entendu prononcer le nom de Jésus-Christ, ni celui de la reine, ni celui de Bonaparte, ni celui de Wellington; ils ne connaissent que les noms des bandits célèbres dont on a mis les aventures en roman, comme Dick Turpin et Jack Sheppard. D'autres répondent que Jésus-Christ était un berger, que Dieu a envoyé Adam et Ève sur la terre pour nous sauver, qu'ils n'ont jamais entendu parler de Dieu, et qu'ils ont seulement entendu dire *god damn....*; qu'ils ne savent ce que c'est que la France, ou l'Écosse, ou l'Irlande, ou l'Amérique.

Dans les districts à mines, la promiscuité des sexes et l'emploi des femmes pour les travaux les plus durs engendrent une dépravation effrayante. Les filles acquièrent toutes les habitudes des hommes, elles montent à cheval, boivent, jurent, sifflent, se battent, et se moquent du reste. « Les hommes et les garçons, dit un des inspecteurs, n'ont pour tout vêtement qu'un pantalon; les femmes et les filles n'ont qu'un jupon en lambeaux et une chemise ouverte, sans manches. » Le jeu et l'ivrognerie sont les vices les plus répandus dans ces classes; hommes, femmes et enfans, vont dans les cabarets pour jouer du *gin;* on a calculé que les classes ouvrières dépensent annuellement plus de 25 millions sterling en liqueurs fortes (625 millions).

L'intempérance, dans les classes inférieures, mène presque toujours au crime, mais n'est-ce pas aussi l'ignorance et pour ainsi dire la barbarie de l'intelligence qui mène à l'intempérance? Ce qui serait dépensé par l'état pour l'éducation des classes pauvres ne serait-il pas épargné sur les frais nécessités par la répression des crimes? Il y a en Angleterre une disproportion honteuse entre le budget de la police et le budget de l'instruction publique, entre le chiffre des fonds appliqués à l'éducation du peuple et celui des fonds dépensés dans la poursuite et le châtiment des criminels. En 1841, le budget des prisons, des maisons de correction et de la police rurale, s'est élevé à la somme de 604,965 liv. st. ou 15 millions de francs, et la somme votée par le parlement pour l'éducation publique dans tout le royaume ne s'élève annuellement qu'à 30,000 liv. st. ou 750,000 francs. Il y a un des comtés de l'Angleterre, le Lancashire, qui, à lui seul, absorbe en frais criminels plus de 25,000 liv. st., c'est-à-dire une somme à peu près égale à celle du budget total de l'instruction publique.

Il est bien vrai que cette insuffisance des allocations faites par l'état est jusqu'à un certain point compensée, en Angleterre, par le produit des contributions volontaires, et que, en réalité, la somme annuelle votée par la législature n'est qu'une subvention accordée aux deux grandes sociétés organisées pour l'éducation des pauvres : la *Société nationale* et la *Société anglaise et étrangère*. Ce sont ces deux associations qui, en ce moment encore, dirigent et administrent l'instruction du peuple. Elles avaient d'abord été fondées sur le principe de l'égalité religieuse; mais, comme cela devait nécessairement arriver en Angleterre, où l'on ne connaît pas la neutralité en matière de religion, elles n'ont pas tardé à prendre couleur et à se ranger, la première sous la tutelle de l'église établie, la seconde sous le drapeau multicolore des sectes dissidentes. La *Société nationale*, placée sous la direction des évêques et des ministres anglicans, a donc pris un caractère exclusif, tandis que la *Société anglaise et étrangère*, à peu près abandonnée aux dissidens, restait ouverte à toutes les communions. On a voulu faire à cette dernière société un mérite de son libéralisme, mais il ne faudrait cependant pas oublier qu'en se dépouillant de tout caractère exclusif elle ne fait qu'agir selon le principe fondamental du *dissent*, qui est la liberté de conscience.

Quand on parle de l'Angleterre, il faut nécessairement parler de religion; toutes les questions qui sont agitées dans ce pays ne peuvent être qu'imparfaitement comprises si on ne les envisage pas sous ce point de vue, et, de toutes ces questions, il n'en est pas une qui soit plus immédiatement sous l'influence des considérations religieuses que celle de l'éducation. Tous les gouvernemens de l'Europe, instruits par les évènemens terribles qui ont marqué les soixante dernières années, ont dirigé leur attention vers l'instruction du peuple; on pourrait croire que l'Angleterre, où l'église règne avec l'état, a devancé sur ce point les autres pays : il n'en est rien, et sir James Graham confessait lui-même la coupable négligence du gouvernement anglais à cet

égard : « Il est très triste pour nous, disait-il dans la chambre des communes, que l'Angleterre seule, l'Angleterre protestante et chrétienne, ait négligé plus que toute autre nation civilisée de l'Europe, le devoir de diriger le peuple dans la voie où il doit marcher. Les derniers événemens qui se sont passés dans ce pays doivent être pour nous une leçon solennelle. »

Mais d'où provient cet état d'infériorité relative de l'Angleterre sur un point aussi grave ? Sir James Graham ne le dit pas, et il ne pouvait pas le dire sans aborder un des problèmes les plus difficiles de la politique intérieure de l'Angleterre, celui des rapports de l'église avec l'état. La somme allouée par la législature à l'éducation du peuple signifie peu de chose en elle-même; la question n'est pas une question d'argent; il ne s'agit pas de savoir si le parlement votera un million ou vingt millions pour cet objet, mais bien de savoir par quelles mains et sous quelle direction religieuse et morale l'argent de l'état sera distribué et employé. Or, en Angleterre, l'église nationale, l'église établie, réclame le monopole exclusif de l'éducation religieuse donnée aux frais de l'état; elle conteste à l'état le droit et la faculté de rester neutre en matière de religion, et, à ses yeux, le gouvernement commet un acte d'impiété et d'apostasie en consacrant un seul denier public à la propagation de l'erreur. De leur côté, les dissidens refusent d'envoyer leurs enfans à des écoles où ils seraient instruits dans des doctrines qu'ils considèrent comme fausses, de sorte qu'entre ces prétentions de l'église et ces répugnances des sectes dissidentes, l'état moral et intellectuel de la population pauvre reste stationnaire.

Le gouvernement, le pouvoir séculier, a plusieurs fois tenté de secouer ce joug de l'église, mais sans y réussir. Il y a quatre ans, lord John Russell proposa aussi un plan d'éducation populaire. On sait qu'il n'y a pas en Angleterre, comme cela existe dans la plupart des autres pays, de département spécial de l'instruction publique. En ce qui concerne l'éducation du peuple ou l'instruction primaire, les fonds alloués par le gouvernement sont, comme nous l'avons déjà dit, partagés entre deux grandes sociétés qui recueillent aussi les contributions volontaires. Ces deux sociétés forment une espèce d'administration indépendante et sans contrôle sur laquelle le gouvernement n'exerce qu'une autorité très limitée. Lord John Russell proposait de constituer un comité spécial composé de cinq membres du cabinet et du conseil privé, et qui aurait été chargé de la surveillance générale de l'instruction primaire. Ce comité aurait nommé des inspecteurs chargés de faire des rapports sur l'état des écoles dans tout le royaume, et, de plus, il aurait eu la faculté d'accorder des subventions à d'autres écoles que celles qui étaient sous le patronage des deux sociétés.

Assurément rien n'était plus naturel et plus régulier que cette proposition. C'est un principe incontestable, que là où l'état applique une part des deniers publics, il a le droit de s'assurer que l'argent de la nation est employé judicieusement; mais quelque juste que fût cette prétention, elle avait le tort

d'éveiller un sentiment très répandu en Angleterre, la haine de la centralisation, sentiment aussi vif dans les classes inférieures que dans la classe la plus aristocratique. Ce serait une étude très curieuse à faire que de suivre les progrès lents, mais continus, qu'a faits la centralisation en Angleterre depuis huit ou dix ans, au milieu et en dépit des répugnances de la nation. Sous ce rapport, le ministère whig, dirigé par lord John Russell, a accompli presque une révolution dans les vieilles mœurs du pays; d'année en année, la loi s'est élevée sur les débris de la coutume, et l'état, l'état comme abstraction, a de plus en plus usurpé les priviléges de l'esprit provincial et municipal.

Nous croyons que ce qui a le plus contribué, après l'église toutefois, à la chute des whigs, c'est cette tendance constante de leur politique à concentrer peu à peu tous les élémens de l'autorité dans la main de l'état. En cela, du reste, les whigs suivaient le véritable mouvement des temps modernes, la constitution et l'organisation des classes moyennes comme la plus ferme base de l'autorité royale. Aussi trouvaient-ils réunis contre eux tous les élémens féodaux, la vieille noblesse et la classe pauvre, les patrons et les cliens. Il suffirait de signaler en passant, à l'appui de cette observation, l'hostilité irréconciliable qu'a toujours rencontrée et que rencontre encore aujourd'hui la nouvelle loi des pauvres. Le but général de cette loi, préparée par le gouvernement whig et adoptée depuis par le gouvernement tory, était de diminuer le nombre toujours croissant des pauvres par la sévérité des conditions attachées à la distribution des secours publics et à l'admission dans les maisons de travail. De plus, la réforme la plus importante apportée dans l'organisation de la loi était celle qui faisait aboutir l'administration du paupérisme de tout le royaume à un bureau central, composé de trois commissaires siégeant à Londres, et armés de pouvoirs presque discrétionnaires. On ne saurait concevoir de quelle exécration cette réforme a été l'objet en Angleterre, et, pour en distinguer le véritable caractère, il suffit de voir comment sont classés ceux qui l'attaquent et ceux qui la défendent. Ainsi, parmi les ennemis déclarés de la nouvelle loi des pauvres, nous voyons l'église, le vieux parti tory et la presse tory, puis les radicaux et les chartistes, et, parmi les promoteurs et les défenseurs de cette loi, nous trouvons le parti whig, le parti intermédiaire, et le gouvernement, quel qu'il soit, libéral ou conservateur. Au fond, c'est donc toujours la vieille lutte de la couronne contre la féodalité; de l'état, représentant la communauté, contre l'aristocratie et les corporations. Il est bien certain que les dernières élections générales se sont faites en grande partie dans cet esprit de réaction à la fois aristocratique et démocratique; tories et radicaux unissaient leurs imprécations contre les maisons de travail, et nous nous souvenons d'avoir vu, à l'élection la plus considérable de l'Angleterre, celle du *West Riding* du Yorkshire, les chartistes voter en masse avec les tories, au cri de : « A bas les bastilles! » Néanmoins les hommes politiques, les hommes gouvernementaux du parti tory, ne se sont jamais associés à ce mouvement; sir Robert Peel, le duc de Wellington,

sir James Graham, ont laissé leur parti organiser et propager l'agitation contre la nouvelle loi des pauvres, mais, une fois au pouvoir, ils ne se sont plus occupés que d'exécuter cette loi, comme avaient fait leurs prédécesseurs.

Nous pourrions encore rappeler ici plusieurs exemples de cette tendance du gouvernement anglais à centraliser l'autorité et l'administration : ainsi la réforme des corporations municipales et l'abolition des priviléges héréditaires dont elles étaient investies; l'établissement d'une espèce de gendarmerie pour tout le royaume, ne relevant que du gouvernement; la tentative, tentative infructueuse il est vrai, faite par lord John Russell pour faire rentrer la police municipale de Londres sous le contrôle du ministère de l'intérieur; et beaucoup d'autres encore, outre la question dont nous nous occupons, celle de l'instruction primaire.

La proposition de lord John Russell devait donc aboutir, en réalité, à l'établissement d'un ministère de l'instruction publique, et elle faisait cesser de fait le monopole des deux sociétés d'éducation en donnant au gouvernement le droit d'accorder des subventions aux écoles indépendantes. Nous avons dit que de ces deux sociétés, l'une était restée exclusivement sous la direction de l'église établie, l'autre avait été abandonnée aux dissidens; aussi vit-on et anglicans et dissidens se liguer contre la proposition du gouvernement. Le parti de l'église l'attaqua comme devant soumettre l'éducation religieuse à une commission de laïques dans laquelle pouvaient se trouver des dissidens; le parti méthodiste la combattit à son tour comme constituant une atteinte à la liberté de conscience. Mettre l'éducation du peuple sous le contrôle exclusif de cinq membres du cabinet, c'était faire d'une question générale et nationale une question de parti et une affaire de majorité et de minorité dans le parlement. A chaque changement de ministère, il y aurait un changement de système; le cabinet whig était au pouvoir, et il ouvrait la porte aux dissidens; mais, le lendemain, un cabinet tory pouvait placer l'éducation sous le contrôle du banc des évêques. Les dissidens avaient donc autant d'intérêt que les anglicans orthodoxes à repousser cette subordination de l'instruction religieuse à la couleur politique du gouvernement du jour.

Une autre partie du plan proposé par le gouvernement souleva une opposition encore plus vive, celle en vertu de laquelle l'instruction religieuse des enfans devait être confiée aux ministres de la religion qu'ils professaient. Ainsi, à certaines heures de la journée, le système de l'éducation en commun devait être suspendu, et anglicans, dissidens et catholiques devaient recevoir séparément les enseignemens de leurs ministres respectifs. Cette disposition, qui consacrait la neutralité de l'état en matière de religion, était aussi contraire à l'esprit de la constitution qu'aux mœurs nationales de l'Angleterre. L'opinion publique se souleva contre elle, et l'église organisa dans tout le pays une agitation devant laquelle la tentative d'émancipation de l'état finit par avorter.

Cette question de l'éducation fut une de celles qui contribuèrent le plus à

amener la chute des whigs, car elle acheva de leur aliéner l'église, déjà très mal disposée, du reste, à leur égard. Quand, en 1835, le roi Guillaume IV saisit l'occasion de la mort de lord Spencer pour congédier le ministère whig, les tories dirent ce mot, bien souvent rappelé depuis : « C'est la reine qui a tout fait. » Après les élections de 1841, qui les ramenaient aux affaires, ils pouvaient aussi bien dire : « C'est l'église qui a tout fait ! » Ce qui a assuré, en effet, le triomphe du parti conservateur, c'est son alliance avec le parti religieux. A chaque nouvelle mesure que proposaient les whigs, les tories trouvaient le moyen d'y mêler l'église. « Nous ne pouvons plus rien faire, disait le chancelier de l'Échiquier, sans qu'on nous accuse d'attaquer l'église. Nous ne pouvons pas faire passer la plus simple clause du bill le plus insignifiant, sans exciter les soupçons des champions de l'église. Si l'on veut que toutes nos discussions soient nécessairement empreintes d'un caractère religieux, alors que la chambre donne sa démission, car de cette façon, il y aura à tout moment une telle agitation dans le pays, que nous serons absolument réduits à l'inaction. »

Ces observations pouvaient être fort justes en théorie, mais elles étaient mal placées en Angleterre, et les tories les accueillaient avec des applaudissemens ironiques. « Comment ne voyez-vous pas, disait M. Gladstone, que vous vous ruinez de jour en jour par vos tentatives contre l'église ? Est-ce que l'expérience ne vous éclaire pas ? Tous les ans, vous proposez quelque nouveau plan, et vous revenez de l'assaut battus, défaits et humiliés. »

« Votre opposition ne m'intimide point, répondait lord John Russell. Vous pouvez arrêter nos efforts, et vous en réjouir; mais je n'ai pas oublié que, dans d'autres temps, j'ai fini par délivrer les dissidens des chaînes dégradantes de la loi du *test* et de la loi de corporation. Je m'attends à voir nos intentions calomniées, et à entendre crier de nouveau : A bas le papisme. Glorifiez-vous, si vous le voulez, de vos victoires, mais n'imaginez pas que vous pourrez reforger les chaînes que nous avons brisées. »

Nous rappelons à dessein, avec quelque détail, les principaux traits de cette discussion déjà un peu ancienne, parce que la question qui en était l'objet se représente aujourd'hui à peu près sous la même forme et dans les mêmes conditions, mais avec cette différence que l'administration est maintenant entre les mains du parti tory. Toute la conduite du ministère tory depuis son avénement est un des argumens les plus irréfragables que l'on puisse apporter à l'appui de la doctrine des votes de confiance. Ainsi, la majorité de la chambre des communes, élue dans un esprit très prononcé de réaction, a accepté des mains de sir Robert Peel des réformes plus larges et plus radicales que lord John Russell n'eût jamais osé en proposer. Au fond, dans un siècle comme le nôtre, où toutes les luttes d'opinions tendent généralement à se terminer par des transactions, il n'y a pas beaucoup de manières différentes de gouverner. Le mot bien connu : « Nous jouerons le même air, seulement nous le jouerons mieux, » est plus sérieux qu'il n'a l'air de l'être. On

n'invente pas du matin au soir un nouveau système de gouvernement; tous les airs se ressemblent un peu, et tout dépend de la manière de les jouer.

Pour ne parler que de l'Angleterre, nous y voyons plusieurs grands partis très nettement dessinés et de couleurs très tranchées aux extrémités; mais ces nuances pâlissent singulièrement à mesure qu'on approche du point de jonction. Quelle différence y a-t-il, par exemple, entre la politique de sir Robert Peel et de M. Gladstone et celle de lord Melbourne et de lord John Russell? En trois ou quatre mois, sir Robert Peel a fait plus de réformes dans le système commercial de l'Angleterre, qu'on n'en avait fait depuis cinquante ans, et il les a faites, bien que les électeurs lui eussent donné le pouvoir expressément pour ne pas les faire. Les whigs étaient tombés parce qu'ils avaient voulu toucher aux lois des céréales et aux tarifs; le premier acte des tories a été de réformer les lois des céréales et de réduire les tarifs. Lord John Russell est assurément l'homme d'état le plus entreprenant de l'Angleterre, à ce point qu'un de ses amis, un homme très incisif et très excentrique, le révérend M. Sydney Smith, l'a caractérisé en disant de lui qu'il était si brave, qu'il n'hésiterait pas à se jeter la tête la première du haut du dôme de Saint-Paul avec la conviction qu'il se retrouverait sur ses pieds. Mais si lord John Russell avait osé proposer le rétablissement de l'*income-tax*, il aurait fait un saut encore plus périlleux, tandis que sir Robert Peel a su faire passer cette grande mesure avec une majorité conservatrice. N'est-ce pas une preuve qu'en réalité toute la politique se réduit aujourd'hui à une question de tendance et à une question de confiance?

Le parti conservateur en Angleterre avait très bien compris cette situation quand il avait arboré le drapeau de l'église. Il avait été battu sur la grande question de la réforme; au lieu de chercher à remonter le courant et de perdre ses forces dans des tentatives inutiles de réaction, il fit appel au peuple et aux sentimens religieux des masses; il déplaça la lutte et la transporta sur un terrain plus étendu; il identifia son avenir avec le principe du maintien de l'église établie. Mais depuis qu'il est revenu au pouvoir, a-t-il rendu à l'église ce que l'église lui avait donné? Non, et tant s'en faut. La loi des pauvres a été maintenue intacte par le nouveau ministère; le plan de *Church Extension* n'a pas trouvé plus d'appui auprès de l'administration tory qu'il n'en avait trouvé auprès de l'administration whig, et sir Robert Peel n'a pas bâti plus de clochers que lord John Russell. Cependant, au milieu de cette inaction, dont elle ne laisse pas d'être mécontente, l'église est plus tranquille, parce qu'elle sait que l'on tombe du côté où l'on penche, et que depuis la chute des whigs la tendance du pouvoir a changé de côté.

C'est ainsi que nous voyons en ce moment le ministère tory, dont tous les membres avaient combattu le plan d'éducation proposé par lord John Russell, en présenter un à peu près semblable. En présence de l'ignorance et de la dégradation croissante des classes pauvres, il était impossible de rester les bras croisés et de laisser grandir ces germes redoutables de révoltes et de crimes.

Le ministre de l'intérieur, sir James Graham, a donc proposé une mesure spéciale pour l'éducation des enfans employés dans les manufactures. D'après son plan, plusieurs paroisses s'uniraient pour établir des écoles de district, auxquelles seraient admis les orphelins et les enfans pauvres. Ces écoles seraient entretenues pour un tiers par des contributions volontaires, et pour les deux autres tiers par une taxe de 3 d. par livre sterling. Elles seraient administrées par un conseil de sept personnes, composé du ministre et de deux administrateurs de la paroisse, et de quatre autres personnes nommées par le magistrat. Ce conseil nommerait l'instituteur, dont le choix serait soumis à l'approbation de l'évêque. A chaque école serait annexée une chapelle, avec un membre du clergé anglican chargé de l'instruction religieuse des enfans.

La partie de ce plan qui a le plus immédiatement attiré l'attention est, comme on le pense bien, celle qui concerne l'instruction religieuse, et ici nous retrouvons encore une preuve de l'influence irrésistible que l'église, en Angleterre, exerce sur le gouvernement. Sir James Graham avait d'abord introduit dans la mesure qu'il présentait le principe de l'égalité religieuse, et il avait déclaré que pendant que les enfans élevés dans le sein de l'église établie recevraient l'enseignement du ministre de leur culte, les enfans des dissidens recevraient séparément l'instruction religieuse de leurs ministres, de quelque dénomination qu'ils fussent. De cette manière, disait-il, il n'y aurait à craindre aucune tentative de prosélytisme.

En France, de pareilles idées eussent paru très justes et très raisonnables; en Angleterre, elles n'étaient rien moins qu'une hérésie, surtout dans la bouche d'un ministre. Le représentant du parti ecclésiastique et de l'université d'Oxford, sir Robert Inglis, se leva et dit : « Je ne voudrais pas troubler l'harmonie qui paraît régner dans la chambre; mais enfin il y a quelque chose de plus important que l'harmonie, c'est la vérité. Le ministre de l'intérieur se vante de ne pas faire du prosélytisme; mais, si je comprends bien le sens chrétien attaché à ce mot, il signifie les efforts que nous faisons pour inculquer à autrui les principes que nous croyons être identiques avec la vérité; et, quant à moi, je ne puis considérer comme vraiment national un système d'éducation qui répudie un sentiment aussi essentiellement chrétien que le désir de propager la vraie religion. »

Nous avons vu récemment, à propos d'une proclamation plus qu'originale de lord Ellenborough, le gouvernement anglais reculer devant les susceptibilités de l'opinion religieuse; ici nous le voyons encore céder aux menaces du parti de l'église. Le principe de l'égalité des cultes devant l'état a été abandonné, et le ministre de l'intérieur a présenté son bill sous une forme nouvelle. D'après les dispositions primitives de la mesure, les enfans des dissidens devaient recevoir l'instruction religieuse de leurs ministres dans les écoles de l'état. Cette clause a été modifiée de telle sorte que toute la tolérance de l'état se borne maintenant à ne pas forcer les enfans des dissi-

dens à recevoir les enseignemens des ministres de l'église établie; mais, dans tous les cas, les ministres dissidens ne sont plus admis dans les écoles.

Cette concession, quelque grande qu'elle fût, n'a satisfait qu'à demi le parti de l'église. L'état, il est vrai, cessait d'autoriser l'enseignement des doctrines dissidentes dans ses écoles, mais il continuait à s'abstenir de tout prosélytisme, et, aux yeux de l'église, il abdiquait le premier de ses devoirs. Il se bornait à un rôle passif, et ce que l'église demandait, c'était qu'il prît un rôle actif. De plus, sir James Graham maintenait cette clause du bill de lord John Russell, qui instituait un comité central d'inspection, composé de plusieurs membres du conseil privé. Ce caractère purement séculier donné au contrôle de l'éducation du peuple excitait toujours les répugnances ombrageuses de l'église. « Je maintiens, disait sir Robert Inglis, que l'église établie est de droit la seule institutrice du peuple. Votre bill ne lui donne pas la position qui lui appartient, et elle n'est point traitée avec le respect qu'elle a le droit d'attendre du gouvernement. Ses fonctions d'institutrice suprême du peuple sont transférées à un conseil dont les membres ne font point nécessairement partie de l'église établie. »

Cependant comme, après tout, le gouvernement avait fait des concessions très étendues, sir Robert Inglis et son parti ont fini par consentir à la seconde lecture du bill, mais en stipulant leurs conditions. « J'espère, a dit en terminant le représentant d'Oxford, que les avantages que l'église retirera de cette mesure seront une compensation aux sacrifices qu'elle fait; mais c'est seulement à la condition que ce que nous cédons sur un point nous sera rendu sur un autre, que je donne mon vote. »

On sait qu'en Angleterre la seconde lecture est un des étages par lesquels passe un bill avant de devenir loi. Quand la chambre a autorisé la seconde lecture, le bill passe dans le comité, où il est discuté dans tous ses détails, et il n'est définitivement adopté qu'après la troisième lecture. Le bill de l'éducation n'est donc encore qu'à moitié chemin, et il pourrait bien se faire qu'il n'arrivât pas jusqu'au bout. L'église y a donné son adhésion parce qu'on lui a fait des concessions; mais comme ces concessions ont été faites aux dépens des dissidens, l'opposition a changé de côté, et maintenant ce sont tous les corps religieux constitués en dehors de l'*établissement,* comme on appelle souvent l'église, qui pétitionnent contre le projet du ministère. En 1811, le cabinet de lord Sidmouth avait également proposé une mesure qui affectait la liberté religieuse des dissidens. Cette mesure avait pour but d'obliger tout prédicateur dissident qui demandait une *licence*, à spécifier la congrégation à laquelle il appartenait. C'était frapper par sa base le système des méthodistes, qui repose principalement sur la prédication des laïques. A cette époque, la chambre des lords, dans laquelle cette mesure avait été présentée, fut inondée de pétitions qui couvrirent littéralement le plancher de la salle, et les dissidens soulevèrent dans le pays une telle agitation, que le gouvernement retira son projet.

Si l'on considère que, depuis 1811, le nombre des méthodistes ou wesleyens a à peu près doublé et que leur influence a quadruplé, on peut juger de la résistance que rencontrera aujourd'hui le plan d'éducation proposé par sir James Graham. Il ne faut pas oublier non plus que dans la dénomination de dissidens il faut comprendre les catholiques, qui, relativement à l'église établie, sont des dissidens. Or, les catholiques sont atteints par différentes clauses du bill autant que les méthodistes, ou autres dissidens. D'abord, dans toutes les écoles, le choix de l'instituteur devra être, comme nous l'avons dit, soumis à l'approbation de l'évêque, et naturellement l'évêque ne choisira que des membres de son église. De plus, bien qu'en apparence l'instruction religieuse doive être séparée de l'instruction séculière, il y a cependant dans le projet du gouvernement un point qui touche à l'orthodoxie respective des différentes communions; c'est la lecture de la Bible, qui forme une partie obligée du système d'instruction. Ce n'est pas la première fois que cette difficulté se présente; à plusieurs reprises depuis trente ans, il a été proposé en Angleterre d'établir des écoles où il ne serait enseigné aucune liturgie particulière, et où l'instruction religieuse donnée par l'état serait bornée à la lecture du livre commun, la Bible. Cependant, comme la version de la Bible adoptée dans les écoles devait naturellement être celle de l'église d'Angleterre, les catholiques ont toujours refusé de se soumettre à cette condition, et la rendre, aujourd'hui encore, obligatoire, c'est exclure les enfans catholiques des écoles. Or, il a été dit dans le parlement, et cette assertion n'a pas rencontré de contradicteur, que les catholiques tendent peu à peu à former la majorité de la classe manufacturière. A Liverpool, il est arrivé qu'un jour on a introduit dans une école publique la lecture de la Bible, qui ne s'y faisait pas auparavant, et peu de temps après le nombre des enfans était réduit de huit cents à trois cents. On dira qu'il y avait une manière très aisée de trancher la difficulté, c'était de séparer complètement l'instruction religieuse de l'instruction séculière; mais, chose remarquable, il ne paraît pas qu'on ait jamais tenté, en Angleterre, d'établir nettement cette séparation, et nous ne voyons aucun projet dans lequel la lecture de la Bible n'ait fait nécessairement partie du système d'instruction.

Une autre disposition de la loi, qui affecte plus particulièrement les méthodistes, c'est celle qui oblige tous les enfans admis dans les écoles de l'état à se rendre également aux écoles du dimanche. Cette clause ne tend à rien moins qu'à supplanter le prosélytisme des méthodistes parmi les classes pauvres et à le remplacer par celui de l'église établie; et c'est là, nous le croyons bien, la grande compensation que sir Robert Inglis et son parti trouvent aux sacrifices que fait l'*établissement*. Les méthodistes, on le sait, forment un corps missionnaire et propagandiste par excellence. Nous sommes beaucoup trop habitués, en France, à confondre sous une dénomination commune tous les missionnaires anglais que l'on rencontre sur tous les points du globe, et à les prendre pour des envoyés du gouvernement britannique. Cette exten-

sion formidable de la propagande religieuse des Anglais a sa source dans les sociétés dissidentes beaucoup plus que dans l'église établie. Ce sont les méthodistes que l'on retrouve dans toutes les îles, sur toutes les mers; ce sont ces sombres et ardens fanatiques que nos marins viennent de trouver à Taïti; ce sont eux qui ont enlevé d'assaut l'acte d'émancipation des noirs, et l'état et l'église, en Angleterre, sont souvent plus embarrassés qu'on ne le pense de ce développement immodéré des sociétés indépendantes.

Eh bien! un des leviers les plus puissans de la propagande des méthodistes, c'est l'organisation de leurs écoles du dimanche. Pendant que l'état et l'église, soit par incurie, soit par insuffisance, laissaient les classes pauvres grandir dans l'ignorance et dans la démoralisation, les wesleyens fondaient par tout le pays, surtout dans les districts manufacturiers, un système d'écoles ouvertes à tous les enfans. Les hommes de tous les partis leur ont rendu justice sur ce point; ils ont unanimement reconnu que, sans les efforts des dissidens pour répandre l'instruction, l'état moral des classes ouvrières serait beaucoup plus déplorable encore qu'il ne l'est. « Je suis tout prêt, disait le ministre de l'intérieur, à reconnaître le bien qu'ont fait les dissidens. L'église d'Angleterre, n'ayant pas les moyens de marcher de pair avec l'accroissement de la population, ne pouvait arrêter les dangers et le progrès de l'infidélité. Les dissidens ont exercé une influence efficace et honorable sous ce rapport, et la nation leur en doit des remerciemens. »

Mais pendant que les wesleyens répandaient l'instruction, ils propageaient naturellement leurs doctrines religieuses. Il est donc arrivé que peu à peu les classes manufacturières sont venues en grande majorité grossir le nombre des dissidens. Dans un rapport présenté à la chambre des communes, on voit que, dans le Lancashire, sur 63 manufactures, il y en a 36 qui appartiennent à des membres de l'église établie, et 27 à des dissidens; mais, tandis que les 36 premières n'emploient que 6,570 ouvriers, les 27 autres en occupent 14,000. Le nombre des catholiques, d'un autre côté, augmente dans la proportion la plus rapide parmi la population ouvrière, ou, pour mieux dire, c'est la population ouvrière qui se recrute surtout parmi les catholiques, ce qui s'explique aisément par l'affluence des Irlandais dans les districts manufacturiers de l'Angleterre.

Se voyant de plus en plus gagnée, dépassée, presque submergée par cette marée montante du *dissent*, qui est son protestantisme à elle, l'église établie s'est effrayée; elle sort depuis quelque temps de son inaction, et redouble d'efforts pour reprendre le terrain perdu. Au fond, ces efforts sont dirigés plus encore contre le progrès du *dissent* que contre la propagation de l'ignorance. Ce qui le prouverait encore, au besoin, c'est ce fait, que le plan d'éducation proposé par le gouvernement, et finalement accepté par le parti ecclésiastique, ne s'applique qu'aux enfans employés dans les manufactures, et laisse en dehors la population agricole. On a dit, et cela est vrai dans une certaine mesure, que l'éducation du peuple des campagnes rentrait plus spé-

cialement dans les attributions et dans les devoirs des propriétaires, et que les *landlords*, jouissant, sous la protection de l'état, de toute l'influence traditionnelle attachée à la propriété territoriale, étaient tenus d'élever la population qui dépendait d'eux dans la connaissance et dans le sentiment de ses devoirs envers Dieu et envers son pays. Mais une autre raison encore, c'est qu'en général les campagnes sont restées sous l'influence de l'église, et que c'est surtout dans les grands centres d'industrie que le *dissent* a propagé ses doctrines.

C'est donc de ce côté que l'église dirige son mouvement de réaction; et, en rendant obligatoire la présence des enfans à ses écoles du dimanche, elle attaque directement, comme nous l'avons déjà dit, la propagande des dissidens. Les écoles du dimanche, ouvertes par les méthodistes, sont leur plus puissant moyen d'influence; elles sont pour eux une pépinière féconde et permanente de prosélytes. Quelqu'opinion que chacun, au point de vue particulier de sa religion, puisse avoir du méthodisme, on ne peut s'empêcher de respecter le zèle et le désintéressement avec lesquels les wesleyens propagent les doctrines qu'ils considèrent comme vraies. Il y a en ce moment, en Angleterre, à peu près dix-sept cents écoles du dimanche dont la grande majorité appartient aux dissidens, et, dans la plupart de ces écoles, les maîtres remplissent gratuitement leurs fonctions. Beaucoup de jeunes gens, hommes et femmes, consacrent leur dimanche à l'instruction religieuse des pauvres. Ils l'ont fait pendant nombre d'années, ils ont recueilli les enfans que l'église établie laissait dans l'ignorance, et voici qu'aujourd'hui cette église, éveillée par le sentiment du danger qu'elle court, veut leur enlever le fruit de tant d'efforts et de tant de sacrifices. Cependant l'église, de son côté, maintient son droit absolu, et sir Robert Inglis répond : « Je rends justice au bien opéré par les dissidens, mais je ne puis laisser dire qu'il faut supprimer nos écoles du dimanche parce qu'elles auront pour effet de ramener dans le sein de l'église ceux qui ont trouvé un refuge dans les écoles des dissidens alors que nous n'en avions pas. »

Nous avons cru devoir traiter cette question avec quelque étendue, parce qu'on peut y saisir le véritable sens de la constitution religieuse de l'Angleterre. En voyant la quantité innombrable de communions, de sectes et d'associations différentes qui surgissent et pullulent au-delà de la Manche, on pourrait être porté à croire que l'Angleterre est la patrie de la liberté religieuse. Or, on y trouve partout la liberté, cela est vrai, mais l'égalité, nulle part. On est convenu d'appeler l'église d'Angleterre église protestante, mais, on ne saurait trop le redire, le protestantisme, en Angleterre, c'est le *dissent*. L'église établie n'a rien de commun avec le libre examen et le jugement individuel. Si toutes les sectes sont libres en Angleterre, ce n'est pas parce que l'église est protestante, c'est parce que l'Angleterre est un pays libre; elles naissent et vivent sous l'empire de la liberté civile, et non pas sous celui de la liberté religieuse.

C'est pourquoi si, dans la question qui vient de nous occuper, la raison et la justice sont pour les dissidens, la logique et le fait sont pour l'église. Les partisans de la liberté religieuse disent : Vous n'avez pas le droit de prendre l'argent de tous pour enseigner la religion de quelques-uns à l'exclusion de la religion de tous les autres. Les fonctions de l'église et de l'état sont très distinctes. L'état, ou le gouvernement, représente le pays; il le protége contre l'agression du dehors, contre le désordre au dedans. L'état doit donc être un et entier; il est l'affaire de tous. Mais l'église, c'est-à-dire la religion, est l'affaire de chacun.

L'église répond : Nous n'admettons pas cette séparation de l'église et de l'état. La loi n'est pas athée; l'état a une conscience; il est tenu d'appliquer sa conscience à la recherche de la vérité religieuse, et du moment où il adopte les doctrines de l'église établie, il est tenu de les enseigner, ou tout au moins de n'en pas enseigner d'autres. Autoriser l'enseignement des doctrines dissidentes dans les écoles de l'état, c'est reconnaître législativement le *dissent*. Dès ce moment, il n'y a plus d'église nationale.

L'église a d'autres argumens encore, des argumens constitutionnels. La reine, le jour de son couronnement, a juré de maintenir de tout son pouvoir la religion établie. Elle y est obligée non-seulement par sa conscience, mais aussi par contrat passé avec la nation. Les conseillers de la couronne, en se faisant les propagateurs de doctrines opposées à celles de l'église, manquent à la conscience et au serment de leur souveraine. « Et, disait l'évêque d'Exeter, ceci n'est point une interprétation forcée du serment royal; on ne peut y échapper par aucune subtilité... C'est une question très simple et très droite de fidélité ou d'infidélité à un engagement très direct et très intelligible. »

Ainsi donc, tant que la constitution anglaise restera ce qu'elle est, l'église aura pour elle la règle, et tout ce qui sera en dehors d'elle ne s'appuiera que sur l'exception. Le souverain s'appelle le chef de l'église, et a pour exergue *fidei defensor;* il tombe en forfaiture s'il change de religion. C'est la constitution elle-même qui repousse le principe de la séparation de l'église et de l'état; et le jour où l'on voudra établir en Angleterre l'égalité religieuse, il faudra commencer par émanciper la conscience de l'état.

JOHN LEMOINNE.

LETTRES

SUR LA SESSION.

SITUATION ET DEVOIRS DU PARLEMENT.

Au Directeur de la Revue des Deux Mondes.

Depuis ma dernière lettre, monsieur, plusieurs évènemens ont marqué le cours de notre vie parlementaire : la loi des fonds secrets a été adoptée; la chambre des députés a rejeté successivement la loi du chemin de fer de la Teste, la proposition de M. Duvergier de Hauranne et celle de M. de Sade. Je me propose de rechercher la portée politique de ces différens votes et les devoirs qu'ils créent aux partis et aux hommes du parlement.

La discussion de la loi des fonds secrets a été féconde en surprises et en mécomptes. Elle a occupé trois journées, dont chacune a pris une physionomie distincte. La politique a eu sa trilogie, comme on dit à présent, et ce drame, pour n'être assaisonné ni de coups de poignards ni de poison, n'en a pas moins offert un curieux intérêt et vivement préoccupé les esprits. La scène se passait à la fois dans la salle des séances sous les yeux du public, et dans les couloirs sous la protection du huis-clos, et les incidens dérobés aux regards indiscrets de la presse n'étaient peut-être pas les moins piquans.

Je voudrais, sans trahir nos secrets intérieurs, vous retracer toutes ces péripéties. Si cette histoire rétrospective vous intéresse encore, suivez-moi par la pensée dans la chambre même, et reportons-nous à l'instant où s'ouvre la scène.

Presque tous les députés occupent leur poste : les malades ont quitté leur fauteuil; les blessés arrivent en boitant, les fonctionnaires ont obtenu un congé, ou plutôt un ordre de départ; les centres ont revu M. le marquis de Dalmatie, arraché par la piété filiale aux doux loisirs de la cour de Turin; on n'aperçoit presque aucun vide sur les bancs. La pairie occupe les places circulaires qu'une courtoise réciprocité lui a réservées dans notre enceinte. Le public se presse dans cette double rangée de tribunes, j'ai presque dit de loges, qui trahit notre besoin de représentation et de spectacle, et où la galanterie des questeurs assigne les premières places aux femmes, que nos voisins d'outre-Manche, moins chevaleresques, n'admettent pas même dans leur parlement.

Remarquez dans les diverses fractions les personnages considérables. M. de Lamartine a conservé, dans les régions neutres de l'extrême droite, le siége d'où on l'a vu, tour à tour adversaire ou défenseur des ministères, s'élancer à la tribune pour répandre sur l'assemblée les richesses de sa magnifique et capricieuse parole. MM. Dufaure et Passy, plus unis par les évènemens que par les opinions, semblent, non loin de M. de Lamartine, se concerter sur la lutte qui va s'engager. M. Berryer, assis à droite, auprès du banc des ministres, converse amicalement avec M. Villemain. Nous ne les entendons point; cependant je gage que nulle aigreur n'altère l'urbanité de leur spirituelle causerie. A l'autre extrémité, sur les bancs inférieurs de la gauche, M. Barrot semble contenir, par la gravité de son maintien et le calme de son attitude, les ardeurs parfois trop juvéniles de ses amis. M. Thiers, au centre gauche, captive ses voisins par la grace de sa conversation; les préoccupations des affaires et les soucis de la vie publique y disparaissent sous l'attrayante liberté d'un esprit toujours facile, piquant et aimable. A égale distance de M. Barrot et de M. Thiers, M. Dupin s'abandonne à sa verve caustique et la laisse éclater en bons mots; il compare le ministère, depuis l'adresse, à un lièvre atteint par le plomb du chasseur et qui n'a plus qu'à mourir dans le taillis. Au banc des ministres, M. Duchatel, le statisticien du cabinet, étudie et annote une liste de députés; M. Guizot, dont le génie appartient à la tribune et l'habileté pratique à la stratégie parlementaire, interrompt sa méditation pour prodiguer à ses amis les sourires et les poignées de main; il interroge d'un œil inquiet les bancs du centre, écrit aux absens, fait appeler ceux qui s'oublient dans les couloirs, et concerte avec ses lieutenans le plan de la bataille. Pendant ce temps, une agitation moins contenue règne dans la salle des conférences. Tout y révèle une situation critique; les députés ordinairement les plus solitaires se mêlent aux groupes et prennent part aux conversations; on s'interroge sur ses espérances, sur

ses craintes. On dresse des calculs statistiques; on s'épie, on se suit du regard; quelques visages rayonnans trahissent les promesses reçues; d'autres, consternés, révèlent les situations compromises; les opinions se mêlent, les alliances se dénouent, les antipathies s'effacent, au moins pour un instant; c'est un pêle-mêle général.

Le premier jour de la discussion a commencé; il est destiné à l'exposition. Il va nous faire connaître les combinaisons des partis, les chances de l'avenir, le lendemain qui suivrait la chute du ministère. Nous n'avons besoin d'écouter ni M. Ledru-Rollin, dont le discours est commandé par sa situation, et qui, par un étrange effet, irrite les centres en attaquant M. Molé, tandis qu'il les laisse indifférens aux coups qu'il porte à M. Guizot, ni M. de Gasparin qui, dès son premier début oratoire, a déployé, avec un talent réel, des opinions tellement vives et absolues, qu'on sait d'avance tout ce qu'il va dire. Mais voici venir M. Desmousseaux de Givré, et je suis bien trompé s'il ne force pas ses adversaires à se mettre sur le terrain de la défensive. Écoutez bien : il n'a pas prononcé trois phrases, et déjà M. Passy l'interrompt, M. Dufaure demande la parole. Les deux honorables membres jouent un rôle essentiel; après avoir soutenu le cabinet, ils s'en sont séparés, et cette position spéciale, jointe à la juste considération qui les entoure, les a fait considérer comme le lien naturel d'une administration nouvelle, qui réunirait les deux centres dans une combinaison commune. Leur langage va préparer le dénouement et commencer l'action; aussi la chambre tout entière se tait, attentive à leurs paroles. M. Passy est debout à son banc, et, sans autre préambule, se déclare impossible comme ministre, en raison de ses opinions sur le droit de visite. C'est une verte leçon donnée au cabinet, qui a conservé le pouvoir, bien qu'il partageât les mêmes opinions, mais elle le sert puissamment : aussi regardez M. Guizot, son visage radieux trahit une joie inattendue; le voilà, sans aucun effort, délivré d'un de ses plus dangereux concurrens. Cependant M. Dufaure va parler à son tour : chacun s'attend à une vigoureuse attaque contre le cabinet; l'opposition espère un appui, les dissidens du parti ministériel comptent sur une profession de foi politique qui pourra devenir le programme d'un cabinet nouveau et le drapeau de sa majorité. Vaine attente! M. Dufaure se prononce contre le cabinet, mais sa modération lui interdit d'expliquer ses dissentimens par les erreurs d'une politique qu'une longue indulgence l'autoriserait à juger avec sévérité. Il insiste avant tout sur le refus de la réforme électorale, dont il se déclare le partisan, et qu'il veut mettre à l'ordre du jour dès à présent, bien qu'il en ajourne l'application à trois ans. M. Guizot, en habile tacticien, le remplace à la tribune, abuse des ménagemens de l'honorable membre pour les traduire en approbations, développe sur la réforme et le progrès un de ces lieux communs qu'il sait si bien rajeunir par l'éclat du langage, et, malgré une vigoureuse réplique de M. Dufaure, laisse le parti conservateur convaincu qu'auprès de M. Passy démissionnaire, il ne trouvera qu'un inflexible ami de la réforme, qui approuve le

ministère tout en s'en séparant, et n'entrerait au pouvoir que pour inaugurer de dangereuses théories. Ainsi finit la première journée; l'exposition n'est pas complète; cependant le dénouement, s'il reste encore incertain, peut déjà se pressentir.

L'attaque contre le ministère doit occuper le lendemain; l'action va s'engager; tous les personnages sont en présence, et la scène promet un puissant intérêt. Reprenons notre poste. L'aspect général de l'assemblée a déjà subi un changement : l'assurance a reparu sur les bancs du centre; ceux de la gauche laissent percer un certain découragement. Cependant le débat, s'il est pressant, animé, s'il ne s'égare point, peut relever l'opposition et jeter de nouveau le trouble dans les rangs ministériels. Les premiers coups sont portés par M. de Tocqueville; mais dans son discours l'écrivain se montre bien plus que l'orateur, le publiciste que le lutteur politique. S'il fait réfléchir les esprits sérieux, il n'entraîne pas l'assemblée. Ce succès pourrait être réservé à M. de Lamartine; malheureusement, dès les premiers mots, il se place en dehors de la question qui se débat, et, dans une véhémente et hardie improvisation, il traduit toute la politique extérieure du gouvernement de juillet à la barre de l'assemblée, en finissant par cette audacieuse apostrophe : « Il faut que la France cesse d'être France, ou que vous cessiez de la gouverner! » Quel champ ouvert devant M. Guizot! M. Guizot doit une revanche à ses amis, car il n'a pas répondu au dernier discours de M. de Lamartine, à ce discours si brûlant qui a marqué son passage dans les rangs de l'opposition. M. Guizot se charge des deux réponses à la fois; il reprend tous les reproches accumulés par M. de Lamartine; généralisant la défense comme l'accusation, il se constitue le défenseur de la révolution de juillet, relève avec habileté les actes qui peuvent être défendus avec succès, et achève, au milieu des acclamations de la chambre, un de ses discours les mieux inspirés. De la question actuelle, pas un mot : il ne défend pas le cabinet du 29 octobre, il ne discute aucun des reproches qui le concernent directement, mais il a réfuté son adversaire et parlé éloquemment; en faut-il davantage à tant d'hommes qui ont plus d'imagination que de jugement, qui prennent le talent oratoire pour la logique, et placent les satisfactions de l'art au-dessus des froides raisons de la politique? L'action n'a donc pas été heureusement dirigée. Cependant tout n'est pas encore perdu; attendons le dénouement.

Il va s'accomplir dans la troisième journée; mais combien tout est changé! La salle est à moitié vide; on entre et on sort; les chefs des diverses nuances de l'opposition paraissent déconcertés; ils s'abordent et se quittent pour se reprendre bientôt; pendant long-temps la tribune laisse l'assemblée inattentive. Dans les couloirs, dans ces salles de marbre qui servent de succursales à celle des séances, de refuge aux parleurs et de théâtre aux intrigues, les députés se réunissent en groupe selon leur parti, et semblent se consulter sur la marche à suivre. Je crains bien que le désordre ne soit dans le camp des

assaillans, et que l'armée ne manque de direction et de discipline. Il est encore possible de remettre le feu aux batteries; mais où est le plan de la journée, où sont les généraux? Les huissiers ont annoncé que M. Billault est à la tribune, allons l'entendre; il n'a pas cédé au découragement général; toujours prêt, animé, incisif, il entend à merveille cette polémique qui n'oublie aucun sujet d'accusation, qui sait les grouper et en faire un corps. Il est chaleureux sans colère, complet sans prolixité, personnel sans injures. M. Duchâtel et M. Teste ont demandé la parole et se disposent à lui répondre; cependant à leur place se présente un de leurs amis, M. Janvier, esprit vif, preste et quelque peu mobile, qui a commencé par être du parti social avec M. de Lamartine, et qui appartient aujourd'hui au système du 29 octobre. Il a compris le péril et s'empresse de faire appel aux intérêts de parti, dernier, mais décisif argument des causes compromises. Les conservateurs iront-ils se décapiter en renversant M. Guizot? En quelles mains passera l'influence, s'ils la laissent échapper? A peine prend-il la défense du cabinet contre M. Billault, mais il a frappé juste et on l'a compris. Toutefois la question n'est pas encore résolue : on a parlé d'une scission dans le parti ministériel; si elle éclate au grand jour, le cabinet peut tomber. M. Billault avait sommé les dissidens de se produire, M. Janvier les désigne à son tour : on dit qu'un discours foudroyant doit partir de leur sein. L'occasion serait belle, et il est des fortunes politiques qui se perdent en laissant échapper leur quart d'heure. Tout homme public a le sien, dont parfois dépend sa destinée entière. Quoi qu'il en soit, le discours ne sera pas prononcé. Cependant l'opinion qu'il devait défendre ne restera pas sans organe. Un homme de cœur et de talent, à qui pèserait le silence, M. de Carné, vient exprimer les honorables scrupules qui le séparent de l'ancienne majorité, et qui lui font désirer une combinaison nouvelle. S'il suffisait de quelques mots pleins de sincérité et de conviction, il déciderait de la situation; mais cette protestation n'est que le cri d'une conscience inquiète et ne suffit point pour ramener les opinions ébranlées par les paroles des uns et le silence des autres. La victoire du ministère est désormais assurée. M. Lacrosse a présenté l'amendement qui porte en soi une déclaration formelle, de défiance, il le soutient avec vigueur et fermeté. M. Odilon Barrot fait entendre quelques mots empreints de ce caractère de loyauté et d'élévation qui lui appartient entre tous; le cabinet lui répond avec plus de confiance que d'à-propos; un appui inattendu lui est prêté par M. Mauguin, qui a déjà plus d'une fois surpris le public et la chambre par ses allures étranges, et qui se livre à une de ces boutades qu'un homme d'esprit peut se permettre partout ailleurs qu'à la tribune. Sans convaincre personne, il fournit des argumens à ceux qui veulent soutenir le ministère tout en le poursuivant de leurs plaintes et de leurs défiances, et la chambre passe au vote au milieu d'une grande confusion. Le ministère obtient une majorité de 45 voix, réduite à 40 par la constatation de trois erreurs matérielles, et la séance est levée.

Tel est le résumé fidèle de cette discussion parlementaire. Après cela, les

résultats s'expliquent d'eux-mêmes, et n'ont dû surprendre personne. Je ne veux point me donner le triste plaisir de rechercher les fautes commises; cependant je ne puis m'empêcher de faire ressortir une vérité qui n'est maintenant que trop démontrée : c'est que l'isolement n'est pas moins fatal aux individus que la division aux partis. Si tous les adversaires du cabinet avaient su s'entendre et convenir des conditions que chacun mettait à son concours, ou le combat n'eût pas été livré, faute de concert, ou il eût été couronné par le triomphe. La devise du peuple belge est une vérité vieille comme le monde; elle remonte au jour où trois hommes se sont rencontrés. Je sais bien qu'on crie à la coalition, et que le mot est devenu pour beaucoup de gens un sujet d'épouvante. Mais les minorités politiques n'ont-elles pas été de tout temps des coalitions, et les majorités n'obéissent-elles pas aussi à la même loi ? Le ministère actuel, tout sympathique qu'il se dit, n'est-il pas composé d'élémens fort disparates? Je me rappelle encore que le garde-des-sceaux du 12 mai sollicitait l'appui du centre gauche en menaçant les dissidens, comme d'un grand malheur, du retour de M. Guizot, dont il est aujourd'hui le collègue; l'accession momentanée de MM. Dufaure et Passy au cabinet du 29 octobre était une véritable coalition, et dans le parti conservateur actuel se trouve bon nombre de membres qui diffèrent en beaucoup de points et ne sont unis que par un lien accidentel et passager.

De quels élémens d'ailleurs s'est composée la majorité? Il importe de se rendre un compte exact des forces qu'elle a données au ministère, et de celles qu'elle a laissées à ses adversaires politiques.

La majorité a été de 40 voix, c'est-à-dire que 20 voix passant à l'opposition suffisaient pour renverser le cabinet. Cette majorité, si précaire, s'est donnée à lui sans goût et sans amour; sans la direction prise par le débat, elle ne se serait certainement point formée. Si je pouvais vous présenter la liste des ennemis intimes du cabinet qui ne l'ont appuyé qu'à défaut d'un successeur connu, vous verriez toute la fragilité de la base sur laquelle repose l'édifice ministériel. Quelques voix sont venues de la gauche et de la droite, mais, à dire vrai, elles ont été peu nombreuses. C'est la fraction des centres connue pour craindre la politique de M. Guizot et pour désirer sa chute, qui, en votant encore pour lui, l'a soutenu et fait vivre. Du reste, jamais, depuis 1830, dans une question de confiance, aucun cabinet ne réunit une majorité moins nombreuse. En 1835, une réduction fut proposée sur les fonds secrets; le ministère obtint 58 voix de majorité; moins d'un an après, il était renversé. En 1838, sous le cabinet du 15 avril, 233 voix contre 184, majorité 49, rejetèrent une autre réduction proposée par M. Boudet; le ministère tombait aussi un an après. Enfin en 1840, une proposition semblable, faite par les ultrà-conservateurs contre le ministère du 1er mars, réunit 158 voix contre 261; la majorité fut donc de plus de 100 voix. Précédemment, dans des votes de confiance proposés par le parti ministériel, qui n'attendait pas alors que l'opposition prît l'offensive, les majorités avaient été également plus fortes que

celle qui a sauvé le cabinet. L'ordre du jour motivé proposé en 1831 par M. Ganneron obtenait 221 voix contre 136; celui qui fut discuté en 1834, 184 voix contre 117. La faible majorité que le cabinet vient de réunir lui est venue, à la suite de la discussion que j'ai retracée, dans les circonstances les plus favorables pour lui, et quand tous ceux qui hésitaient, qui n'avaient point de parti pris, pouvaient se couvrir de toute sorte de prétextes pour appuyer le cabinet, au moins jusqu'à nouvel ordre. L'opposition n'a dû attirer que des députés résolus, fermes dans leurs convictions, et qui n'abandonneront pas ses rangs; le ministère, au contraire, a profité des voix d'un grand nombre de députés qui se sont donnés à lui en désespoir de cause, sous la réserve la plus formelle de l'avenir, et sans même prendre la peine de dissimuler leur peu de sympathie.

Je ne veux pourtant pas contester le succès obtenu par M. Guizot; ce serait un vain et puéril effort. Il faut savoir avouer sa défaite, ne fût-ce que pour s'en relever et préparer le jour de la revanche. Je reconnais que M. Guizot s'est tiré avec bonheur de ce mauvais pas; cependant je ne saurais en faire exclusivement honneur à son habileté. Jusqu'ici, les évènemens l'ont servi encore mieux que son talent. Les élections générales condamnent sa politique, et la catastrophe du 13 juillet, en répandant le deuil et l'inquiétude dans toutes les ames, arrache une trève au patriotisme de ses rivaux. Le droit de visite l'expose à un péril imminent, et M. Dupin, en plaçant le débat au-dessus des têtes ministérielles, convie la chambre à un vote unanime. Enfin, dans ces derniers jours, le défaut d'accord de l'opposition, le désintéressement platonique de MM. Dufaure et Passy, la timidité de la fraction dissidente des centres, écartent encore une fois la foudre. Si je me plais à reconnaître l'éloquence de l'orateur, j'avoue que je ne mets pas sur le même rang le génie de l'homme d'état, et je ne crois pas que des avantages dont les causes lui sont si étrangères, soient de nature à le flatter beaucoup et à inquiéter ses adversaires.

Combien de temps le pouvoir restera-t-il entre ses mains? Je ne sais, et nul ne le pourrait dire. Le moindre incident imprévu peut le lui enlever; la confusion des hommes et des idées peut le lui laisser encore long-temps. Mais son autorité est plus nominale que réelle, et s'il possède temporairement une majorité politique, il n'a point une majorité de gouvernement et d'administration. On raconte qu'un député qui avait voté contre l'amendement de M. Lacrosse, s'approchant d'un ministre, lui dit : « Vous venez d'avoir ma boule, mais je vous la ferai payer cher dans les autres lois. » Ce mot est caractéristique. Beaucoup d'hommes soutiennent le cabinet contre une déclaration de défiance et se réservent de le contredire, de le combattre dans la plupart de ses propositions; plusieurs comptent ainsi mettre d'accord leur vote et le mandat qu'ils ont reçu par le concours de l'opposition; ils hésitent à renverser le cabinet, dans la crainte de donner lieu à un interrègne ministériel, et ils ne se feront pas scrupule de susciter mille difficultés dans les

affaires et d'embarrasser tous les services publics. D'autres ont appuyé le cabinet en haine des successeurs qu'on lui désignait, et n'entendent lui faire de concession sur aucun point; amis défians ou ennemis cachés, ils entraveront le pouvoir qu'ils appuient, et tiendront dans une étroite tutelle les mains qu'ils laissent en possession du gouvernement.

Le rejet de la loi qui demandait un prêt pour le chemin de fer de Bordeaux à la Teste a mis à nu cette situation fausse et dangereuse. Le ministère désirait soutenir une compagnie honorable, qui, entraînée par les calculs erronés des ponts et chaussées, et cédant à la première fièvre des chemins de fer, a fait des sacrifices qui dépassent ses forces; il voulait en même temps préserver la place de Bordeaux d'une crise financière dont elle est menacée par la ruine de cette entreprise. Je conviens que la loi proposée manquait de franchise et cachait un véritable don sous la forme d'un prêt. M. Combarel de Leyval ayant proposé de rétablir les situations respectives du trésor et de la compagnie de manière à obliger celle-ci au paiement des intérêts, le ministère avait encore eu le tort de combattre cette proposition; mais elle avait passé, malgré les efforts répétés de trois ministres, et la loi ainsi amendée répondait aux objections principales. Cependant elle a été rejetée; savez-vous par qui? Plus de soixante membres des centres ont contribué à ce rejet, qui n'a tenu qu'à deux voix. N'ont-ils pas prouvé ainsi qu'ils ne sont disposés à aucun sacrifice en faveur du cabinet, qu'ils lui refusent cette part de confiance sans laquelle aucun ministère ne peut administrer le pays?

Le pouvoir ainsi garrotté est incapable de toute grande mesure, dépourvu d'autorité sur les autres et de confiance en lui-même, privé de toute adhésion sympathique. Il tremble sans cesse devant la chambre; on l'a vu dans la loi sur le notariat, où M. Martin du Nord a changé deux ou trois fois d'avis sur la même question; on le verra dans toutes les lois considérables qui seront incessamment discutées. Cette impuissance apparaît surtout dans les relations extérieures. M. Guizot, et nous le déplorons, ne peut rien promettre, rien oser. Le souvenir du traité du 20 décembre arrête sans cesse sa plume et lui interdit de signer aucune convention. Quelques-uns voient en lui le garant de l'alliance anglaise : si cette alliance est destinée à demeurer stérile, si aucune transaction n'en doit sortir, je ne connais aucun ministre qui convienne davantage; mais si les relations amicales de deux grands peuples comportent des arrangemens mutuels, des efforts communs, des concessions réciproques et équivalentes, je n'en connais pas qui convienne moins.

Deux propositions qui sortaient des rangs de l'opposition ont été rejetées. Est-ce un succès pour le cabinet? s'est-il fortifié dans ce double débat? je ne puis le penser.

M. Duvergier de Hauranne, blessé dans ses habitudes de franchise par les mensonges qu'encourage l'urne du scrutin, a proposé, en rendant le vote public, de déconcerter les intrigues qui spéculent sur le secret. A la première impression, il n'avait, pour ainsi dire, trouvé que des approbateurs. Sa pro-

position plaisait surtout à un certain nombre de députés nouveaux, à qui une courte expérience des mœurs de la chambre avait permis d'apercevoir l'indignité de certains procédés, sans leur avoir encore démontré toutes les nécessités du vote secret. La proposition de M. Duvergier de Hauranne ne s'adressait à aucun parti plus spécialement qu'aux autres. Le cabinet était partagé; M. Guizot et M. Duchatel passaient pour lui être favorables; les autres ministres députés la repoussaient; de cette divergence résultait la neutralité du cabinet. Dans le débat, bien qu'en définitive l'opposition ait adhéré en assez grand nombre à la proposition, elle a compté des défenseurs et des adversaires dans tous les partis. M. Vivien l'a combattue longuement; après un débat peu approfondi, une majorité de quelque voix seulement a refusé la prise en considération. Évidemment, cette discussion s'est suivie sans aucune intervention du ministère : elle ne lui a ni donné ni retiré des forces; elle est restée en dehors de son action.

Je conviens que la proposition de M. de Sade se présentait sous un tout autre jour : le ministère peut, jusqu'à un certain point, se prévaloir du vote qui l'a rejetée. Cependant la discussion a laissé la chambre inattentive, distraite, froide. Les orateurs qui engagent un parti et entraînent l'assemblée se sont abstenus. M. de Lamartine, seul parmi eux, a pris part au débat, mais pour combattre la proposition. M. le ministre de l'intérieur n'a occupé la tribune que peu d'instans; M. Guizot a gardé le silence. La lutte n'a pas été sérieuse. Quelques-uns des moyens proposés contre la trop grande invasion des fonctionnaires dans la chambre ne pouvaient être adoptés sans entraîner une dissolution que personne ne souhaitait, et le débat se trouvait ainsi tronqué. Dans de telles circonstances, le cabinet devait avoir aisément bon marché de la proposition, et cependant ce n'est qu'après une épreuve douteuse et à vingt-six voix de majorité seulement qu'elle a été écartée.

La situation du ministère et de la chambre n'a donc pas sensiblement changé depuis le vote des fonds secrets, et c'est à ce point de vue qu'elle doit être envisagée. Si je ne me trompe, elle trace à l'opposition constitutionnelle des devoirs nouveaux, dont l'accomplissement réparerait bientôt une défaite amenée par des fautes de tactique et de conduite.

La première condition du succès est dans la persévérance; cette vertu, depuis quelques années, a fait presque toute la force du parti conservateur. Les hommes modérés qui touchent à ce parti, les conservateurs opposans ou dissidens, comme on voudra les appeler, doivent imiter cette persévérance. S'ils venaient à se décourager, tout serait bientôt perdu, et le triomphe de leur cause indéfiniment ajourné. Quels que soient les mécomptes de ces dernières circonstances, rien n'est désespéré; la majorité reste indécise, elle attend une impulsion et ne la donnera pas; elle est déjà presque embarrassée d'elle-même entre les fautes du pouvoir et les mécontentemens du pays. L'occasion est propice aux opinions intermédiaires qui n'adoptent point

la politique du cabinet. La victoire n'a pu être obtenue par les boules, il faut qu'elle le soit par les principes, et la chambre, qui ne s'est pas donnée à des noms propres, est toute prête à se ranger sous la bannière que déploierait devant elle une opposition constitutionnelle attachée à la révolution de juillet, amie de la liberté, loyale, ferme, disposée à résister aux ultras de toute couleur et de toute robe. Ce parti d'opposition modérée, contigu à la majorité actuelle, dont j'ai démontré la faiblesse numérique, présente une réunion notable d'hommes distingués, orateurs, administrateurs, financiers. Il renferme, j'ose le dire, plus d'élémens de force et d'influence que le parti ministériel. Je n'aime pas à citer des noms propres, mais personne ne pourrait contester l'autorité décisive qu'exerceraient sur la chambre, s'ils s'y consacraient, les hommes placés à la tête des diverses nuances de l'opposition conservatrice. Tous les élémens d'un parti de gouvernement s'y trouvent, ils ont seulement besoin d'être coordonnés, guidés, mis en mouvement. Ce doit être l'œuvre des chefs; il faut que l'opposition ait ses directeurs, ses ministres en quelque sorte, comme le parti ministériel. Voyez en Angleterre la conduite de l'opposition à toutes les époques. Sous le ministère whig, M. Peel n'avait-il pas déjà toute l'autorité d'un premier ministre? En ce moment, lord Palmerston, lord John Russell, n'ont pas abandonné la partie, et marchent à la tête de leurs amis politiques. Ces exemples sont décisifs. L'opposition constitutionnelle doit se considérer elle-même comme un gouvernement, et concerter ses efforts pour l'être réellement à son tour. Je crains que des habitudes fâcheuses n'y dominent souvent. Parmi ceux qui sont appelés, par leur talent ou leur position, à la diriger, les uns cèdent à un dégoût de toutes choses, naturel peut-être, mais condamnable; ils croient avoir payé leur dette, si, de loin en loin et dans de solennelles occasions, ils ont prononcé quelque harangue applaudie. Les autres font consister toute leur tâche à diriger contre le pouvoir qu'ils combattent des critiques incessantes et de violentes attaques. La chambre veut davantage, elle veut entendre souvent les voix qui exercent sur elle une autorité reconnue, et elle aimerait à profiter, en toute circonstance, des conseils de ses membres les plus éminens. Tout en comprenant une réserve nécessaire et l'ignorance inévitable de certains faits officiels, elle exige de ceux qui prétendent à l'honneur de la diriger des avis en même temps que des censures et des solutions en même temps que des critiques. Il est bien vrai que l'opposition ne gouverne point, et j'ai blâmé, dans la dernière crise, ceux qui demandaient leur programme aux députés désignés comme prétendans au pouvoir; mais chaque question a sa théorie, chaque affaire sa conclusion vraie : c'est de l'ensemble des opinions successivement émises dans les discussions, que se compose le système de chaque parti, et la chambre les prend pour base de sa confiance ou de son éloignement, de sa sympathie ou de ses répulsions.

En ce moment, les opinions, dans la chambre, sont mouvantes et mal as-

sises. Aucune direction n'y est encore acceptée, et celle du ministère ne subsiste qu'en vertu du droit de possession et jusqu'à ce qu'une main plus ferme et plus habile se soit saisie des rênes. C'est le moment pour les hommes politiques d'exposer au grand jour de la discussion leurs vues et leurs pensées. La place est libre et appartient au plus digne : un parti qui saurait la prendre commencerait par inaugurer ses principes et ne manquerait pas d'être bientôt appelé à les appliquer lui-même.

Les réformes politiques, dont l'opposition de gauche se préoccupe presque exclusivement, ne me paraissent point, je l'avoue, devoir tenir la première place dans cette nouvelle phase parlementaire. D'abord, celles qui ont le plus occupé les dernières années sont ajournées. La question des fonctionnaires publics ne peut plus être agitée que dans la prochaine session. L'avénement à l'électorat de la seconde liste du jury est, d'un commun accord, remis à la dernière période de cette législature. Les lois de septembre pourraient, il est vrai, recevoir dès à présent des modifications qui calmeraient certains scrupules constitutionnels, d'autant plus respectables à mes yeux, que je les partage. Les actes du ministère ont soulevé, à l'occasion de la loi du jury et de celle des annonces judiciaires, des difficultés sérieuses. Je conçois que ces graves objets excitent la sollicitude d'une grande partie de l'opposition; mais je ne suis pas bien convaincu que celle du pays soit éveillée au même degré. La liberté a fait en 1830 de grandes conquêtes : le pays s'en réjouit et se garde bien, comme on le prétend, de les croire plus fortes que ses mœurs; mais il n'éprouve pas le besoin actuel d'innovations profondes. En agitant trop vivement le drapeau de la réforme, l'opposition court d'elle-même et comme de gaieté de cœur à d'inévitables échecs. L'état des esprits, l'indifférence des opinions, la mollesse des caractères, tout lui fait obstacle. Dans la lutte parlementaire, la plus habile tactique est de laisser agir un cabinet que sa position de gouvernement oblige sans cesse à se découvrir, et de lui livrer combat sur toutes celles de ses mesures qui ont été mal dirigées. L'opposition observe, attend, et ne frappe ses coups que quand elle voit les intérêts du pays compromis. C'est un rôle commode, une position retranchée qui peut être inexpugnable. Est-il sage de la quitter pour prendre une initiative toujours périlleuse? Ce n'est pas d'ailleurs en renouvelant sans cesse des débats épuisés, c'est en se mettant franchement sur le terrain des faits, en discutant pas à pas toutes les questions politiques ou d'intérêts matériels, qu'un parti peut exercer une salutaire influence sur les destinées du pays.

Je voudrais qu'avec toutes ses forces, l'éloquence de ses orateurs, la science de ses publicistes, l'expérience de ses hommes d'affaires, l'opposition conservatrice s'emparât de toutes les discussions qui vont s'ouvrir. Le nom, la grandeur, la fortune de la France, y seront incessamment en cause : les questions les plus vitales s'agiteront à l'occasion de projets de lois dont le titre modeste est loin de révéler toute l'importance. Je ne veux pas me livrer à une énumération sans intérêt; mais je demande quel plus noble mandat que celui d'une opposition

appelée à intervenir dans la diplomatie pour la préserver des faiblesses et des mécomptes, dans la constitution de la force publique pour organiser l'armée et la flotte, dans les grands travaux pour assigner une juste part à l'état et à l'industrie privée, dans les finances pour y rétablir l'ordre et l'équilibre, dans toutes les branches du gouvernement pour assurer le règne des saines doctrines et des bons principes. Le ministère a planté le drapeau français dans de lointaines possessions, quels sont ses projets et ses vues? L'Afrique, depuis treize années, est conduite sans plan arrêté, au jour le jour. Chaque année, elle est arrosée du sang de nos enfans et engloutit des sommes immenses; quel système y veut-on faire prévaloir? Voilà ce que l'opposition doit demander sans cesse au gouvernement, les travaux dont elle doit se préoccuper, les sujets par lesquels elle parviendra à gagner la confiance publique. Les chefs que chaque fraction du parti constitutionnel aime à suivre n'hésiteront pas sans doute à donner l'impulsion, et ceux que le découragement serait prêt à saisir sentiront qu'ils se doivent à leurs amis, et que l'autorité politique ne se mesure pas seulement au talent, mais encore aux services rendus et à l'activité des efforts.

C'est à ce prix seulement que nous parviendrons à fonder en France le gouvernement parlementaire, car jusqu'ici, je ne crains pas de le dire, nous ne le possédons pas. Je ne veux pas, en exprimant cette opinion, faire revivre la discussion qui s'engagea, il y a plusieurs années, sur les attributions respectives de la couronne et des deux chambres. Le jour où la chambre des députés saura exercer son pouvoir et se livrera sérieusement à la pratique du régime constitutionnel, ces débats d'attributions disparaîtront, et la question sera jugée.

L'Angleterre jouit du gouvernement parlementaire : voyez-le fonctionner dans ses assemblées politiques; entrez dans son parlement. Là, point de vaines représentations, point de sacrifice à l'éclat théâtral. Ces hommes sérieux et calmes qui discutent entre eux, simplement, sans emphase, se livrent à un travail réel et cherchent avant tout les résultats et le but pratiques. La session s'ouvre : la couronne a parlé; dès le lendemain, les lords et les communes sont en mesure de lui répondre. Aussitôt après, ils entrent en plein dans les affaires; les questions se succèdent et sont discutées sans de longs délais. Chaque membre exerce une initiative qui n'est contestée par personne; tous les grands intérêts du pays sont étudiés, débattus, approfondis. Affaires étrangères et intérieures, guerre et diplomatie, expéditions navales, colonies, impôts, commerce, industrie, tout subit cet examen qui ne se repose jamais et n'oublie aucun détail. Sur chaque objet, les ministres s'expliquent, exposent leurs idées, racontent leurs actes, produisent les documens demandés. Si le parlement éprouve un doute et veut s'éclairer, il ordonne une enquête; s'il trouve un principe utile qui soit méconnu et doive être proclamé, il le publie à la face du pays dans une résolution et le place solennellement dans le code politique de la nation. Le gouvernement dispose d'une majorité qui

le suit et ne l'entrave point. L'opposition, patiente, laborieuse, éclairée, observe avec sollicitude la marche du gouvernement, ne lui pardonne aucune faute, ne lui épargne aucune censure; affranchie des entraves de la forme, elle pose, quand et comme il lui plaît, les questions de cabinet. Parfois le parti radical demande des réformes politiques, un jour le scrutin secret dans les élections, un autre jour les parlemens annuels; l'opposition entière recherche avec un soin constant l'amélioration de toutes les lois, mais elle ne considère pas les propositions de réforme comme sa tâche principale et exclusive; elle sent et prouve qu'elle est incessamment elle-même une partie du gouvernement, qu'elle influe sur sa marche, et que son premier devoir est d'intervenir dans les actes de chaque jour, de contrôler toutes les affaires publiques, de se montrer plus habile à les diriger que le ministère, et de ressaisir un jour le pouvoir, non par la violence et la menace, mais par le droit du talent et l'autorité de la confiance publique. Le parlement du royaume-uni est le patron de tous les intérêts, le guide de l'opinion, le gouvernail de l'état; tout pouvoir remonte jusqu'à lui et en redescend; toute influence s'efface devant la sienne; son autorité est absolue, ne souffre aucun contrôle et s'exerce constamment pour le développement de la grandeur nationale, l'accroissement de la prospérité publique, et la gloire du nom anglais. La nation le comprend : elle aime et respecte le chef de l'état, elle ne refuse jamais de lui attribuer, dans ses actions de grace, l'honneur des succès obtenus par son gouvernement; mais le plus humble des citoyens sait que le parlement est le maître souverain, et depuis le premier lord de la trésorerie jusqu'au dernier matelot naviguant dans des mers lointaines, tout Anglais se confie à cette direction suprême et se sent fier de vivre sous une forme de gouvernement qui a porté si haut la splendeur de sa nation.

En empruntant à l'Angleterre ses formes constitutionnelles, nous lui avons laissé cette simplicité pratique qui tient à la fois à son génie propre et à sa longue expérience. Nous convions le public à nos débats comme aux jeux du théâtre; en toute occasion, l'effet dramatique passe avant l'utilité réelle; nos orateurs sont réduits à se draper sur une tribune dont le marbre solennel semble exclure le langage positif, condamner les discussions d'affaires et provoquer la forme oratoire, si secondaire dans les débats d'une politique sensée. Le souvenir des excès révolutionnaires a fait adopter et maintient une foule de règles destinées à entraver les rouages, et à contenir et modérer le mouvement des esprits. Toute motion est interdite, toute déclaration de principes suspecte, toute enquête redoutée. Chaque question, nécessairement renvoyée devant une commission, y subit d'interminables lenteurs; la réponse au discours de la couronne n'est discutée chaque année, au début de la session, qu'après de mortels retards. Plusieurs mois s'écoulent avant que le travail politique ait commencé. Le parlement anglais, convoqué six semaines plus tard, a déjà résolu dix motions, discuté vingt lois et adopté les plus importantes mesures, quand l'absence de sujets préparés pour la dis-

cussion tient encore la chambre des députés dans une pénible et fatigante oisiveté. Tout concourt à prolonger les sessions et à écarter ainsi du parlement beaucoup d'hommes qui y apporteraient des lumières, de l'autorité, de la considération, et qui ne peuvent point, chaque année, consacrer six ou sept mois aux affaires publiques. Le seul examen du budget, soumis depuis 1814 à tant de critiques, de réformes, de réductions, de suppressions, absorbe pendant trois ou quatre mois une commission nombreuse qui reprend chaque année, avec un courage digne d'un emploi plus utile, la discussion de questions épuisées, l'alignement de chiffres connus et vérifiés, la réfutation de systèmes ruinés, et retarde souvent, par la longueur de ce travail de Pénélope, la clôture de la session, subordonnée par nos usages au vote du budget. Les commissions pourraient être nommées par l'assemblée entière et puiseraient à cette source plus d'autorité et d'ascendant; malheureusement jamais la chambre n'use de ce droit : elle s'en rapporte toujours aux bureaux, composés par le hasard, et dans le sein desquels prévalent les rivalités personnelles et les petites intrigues. La commission d'intérêt local, chargée de toutes les propositions relatives aux départemens et aux communes, pourrait agir comme un conseil d'état et exercer sur l'administration le plus utile contrôle; mais, après l'avoir composée de députés nouveaux ou peu influens, la chambre trouve bon qu'elle se borne à un enregistrement passif et dépourvu d'ensemble.

Les affaires extérieures sont soigneusement dérobées à l'examen du parlement, aussi bien après la conclusion, ce qui est un tort, que pendant qu'elles se traitent, ce qui est nécessaire. Les documens diplomatiques restent enfouis dans les archives de l'état, et ceux qui veulent étudier notre politique étrangère ne peuvent la suivre que dans les recueils officiels publiés chaque année par le gouvernement anglais. L'indifférence des députés encourage ce mystère; si, par aventure, quelques pièces rares sont communiquées deux jours avant une discussion, on craint de les faire imprimer, et à peine quelques membres iront-ils les consulter. Certaines matières sont l'objet de publications détaillées et complètes; combien les étudient? Aucune impulsion générale et supérieure n'est donnée au gouvernement par la chambre; aussi, les habitudes de critique et de résistance y remplacent la solidarité et la confiance qui naîtraient d'une immixtion plus réelle dans les affaires, et la chambre, avec le rôle qu'elle a pris, est plus souvent une entrave qu'un secours, une gêne qu'un appui. Les ministres, au lieu de lui emprunter leur force, ne voient en elle qu'une surveillante incommode dont il faut à tout prix éluder l'action et tromper les regards. Ils lui livrent l'administration en échange de l'autorité politique dont elle se dépouille. Les citoyens ont appris que toute affaire privée, place, récompense, concession, entreprise, est subordonnée à l'appui d'un député. L'influence du député est donc souvent illimitée, mais la chambre, dans son ensemble comme pouvoir politique, comme clé de voûte, n'a pas dans l'estime et la confiance du pays le rang qui lui appartient;

elle ne montre point la persévérance, les lumières, la jalouse préoccupation de ses droits, qui ne permettraient à personne de douter de sa force. C'est en ce sens que le gouvernement parlementaire ne me paraît pas avoir encore reçu chez nous ses lettres de grande naturalisation. Je sais quels obstacles tiennent aux mœurs et aux préjugés; j'avoue que la démocratie, en appelant dans le monde politique des hommes nouveaux et souvent inexpérimentés, est condamnée à faire leur apprentissage; la fondation d'une forme de gouvernement qui réclame le concours de tous, son incorporation, si-je puis ainsi dire, avec le pays, ne peut être l'œuvre d'un jour. Il y faut de longs efforts et un courage qui ne se rebute point; mais c'est à ce but que doivent tendre avant tout les vrais amis de nos institutions et les partisans sincères du gouvernement de juillet. Je voudrais qu'il nous fût donné de l'atteindre, et si, dans l'état actuel de la chambre, des hommes de cœur se réunissaient pour rendre la vie au régime parlementaire, pour le faire fleurir en France, pour lui donner les développemens qu'il a pris en d'autres lieux, ils auraient bien mérité du pays. Ce sont là des efforts que nous préférerions à l'élan de certains réformateurs, esprits plus brillans que solides, plus aventureux que politiques.

UN DÉPUTÉ.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

31 mars 1843.

La partie politique de la session peut être regardée comme terminée, et, à moins de circonstances imprévues, l'enquête électorale seule soulèvera désormais des débats irritans. La chambre est fort étonnée du calme profond dans lequel sont soudainement tombés les partis, et le ministère lui-même partage assurément l'étonnement universel, quelque satisfaction qu'il éprouve d'une situation aussi peu prévue il y a deux mois. Il est facile pourtant de l'expliquer, et, tout en trouvant très légitime que le cabinet s'en applaudisse, nous ne croyons pas qu'il doive y puiser une sécurité bien complète.

Aucune grande question n'était posée lorsque la nouvelle législature s'est réunie. La politique générale était acceptée par les uns comme bonne en soi, par les autres comme nécessaire, et l'on savait que l'empire des circonstances et des faits accomplis interdisait toute espérance de la modifier d'une manière notable. Les engagemens électoraux avaient été pris contre les personnes plutôt que contre les choses, et les hommes les plus entraînés d'ordinaire vers les innovations, s'inclinant sous la puissance irrésistible des faits, n'aspiraient qu'à un système de transition qui ne rompît pas violemment avec le passé. Jamais l'opposition n'avait été plus modérée dans ses prétentions, moins passionnée dans ses allures, plus disposée à se montrer gouvernementale. Jamais non plus elle n'avait présenté une telle force numérique au début d'une campagne législative, puisque dans la question d'enquête et dans l'amendement de Syrie elle avait formé la majorité, et qu'aux fonds secrets, après la démission de toute candidature ministérielle donnée par MM. Dufaure et Passy, elle montait encore au chiffre de 200 voix. C'étaient là de grands élémens de succès, et, à juger par analogie, il était naturel de prévoir son prochain triomphe. Mais, pour une opposition

aussi calme, aussi résignée et aussi prudente, pour un parti qui aspirait moins à changer le système général du gouvernement qu'à lui donner des instrumens nouveaux, la première condition du succès était d'avoir un ministère tout prêt, et de rassurer tous les intérêts contre les incertitudes du lendemain. Nul doute que, si l'opposition avait été en mesure de garantir l'adhésion de quelques hommes considérables à une combinaison nouvelle, une crise ministérielle ne se fût ouverte au début même de la session; nul doute qu'elle ne devienne encore imminente le jour où l'on verrait le pouvoir hautement réclamé par les hommes qui, depuis trois mois, ont paru plus jaloux de l'arracher à leurs adversaires que de s'en emparer pour eux-mêmes. Le gouvernement représentatif est un gouvernement de sincérité dans lequel l'ambition n'est légitime qu'à condition d'être publiquement avouée. Le pouvoir est un but qu'il faut constamment poursuivre dans la défaite comme dans la victoire, et l'on n'est chef de parti qu'à la condition d'accepter, avec une même égalité d'esprit, l'une et l'autre alternative.

Les hésitations que les candidats au ministère ont éprouvées à l'approche de la crise, les répugnances de ceux-ci pour le pouvoir lui-même, de ceux-là pour des alliances rendues nécessaires, le silence prolongé de M. le comte Molé à la chambre des pairs, et de M. Thiers à la chambre des députés, telles sont donc les causes véritables de la position actuelle. Le cabinet est trop éclairé pour méconnaître ce qu'il doit à l'attitude de ses adversaires et pour attribuer à ses propres efforts une victoire qu'ils ont laissé échapper de leurs mains, faute de la désirer assez vivement ou de s'entendre pour la conquérir. Il n'en profite pas moins, et c'est son droit, des avantages qui lui ont été si gratuitement abandonnés, et il n'est pas impossible qu'avec de l'habileté et du bonheur le ministère ne finisse par changer en un triomphe durable une trève qui s'est sans doute prolongée fort au-delà de ses espérances et de son attente.

La chambre a cru devoir repousser la proposition de M. Duvergier de Hauranne, tendant à substituer au vote secret le vote par voie de division. Nous le regrettons sincèrement, sans nous dissimuler la gravité des objections présentées avec tant d'autorité par M. Vivien. L'inconvénient du vote public consiste à mettre les faibles à la merci de la force, soit que celle-ci appartienne au gouvernement ou à l'opinion extérieure; à les livrer aujourd'hui aux excitations du pouvoir, demain aux menaces de la place publique. Mais les inconvéniens du vote secret ne sont-ils pas plus graves encore et d'une nature plus permanente? Ce mode ne corrompt-il pas les mœurs publiques à leur source, et cette session n'a-t-elle pas offert à cet égard, dans le sein même des deux chambres, des exemples déplorables? Lorsque de toutes les nations constitutionnelles des deux mondes la France seule est contrainte d'abriter sa liberté législative sous le manteau du scrutin secret, n'y a-t-il pas dans cette exception quelque chose qui doit peser à l'honneur national? Si la chambre a repoussé la proposition malgré l'adhésion personnelle de M. Guizot, l'imposante minorité qui l'a accueillie est le gage d'un

succès prochain et assuré. On sait assez que la persévérance ne manque pas plus que le talent à son honorable auteur.

La proposition de M. de Sade a rencontré un accueil moins favorable, et il en devait être ainsi. Les questions que soulève la présence des fonctionnaires publics dans le parlement présentent, en effet, un double péril : ou les réformes proposées atteignent un très petit nombre d'intérêts particuliers, et alors elles sont stériles, ou elles menacent l'administration tout entière et les principes même de la législature, et alors elles sont souverainement dangereuses. L'interdiction faite aux députés de suivre le cours régulier et légitime d'une carrière antérieurement commencée ne peut avoir pour effet que d'enlever à la représentation nationale un personnel accoutumé au maniement des affaires publiques, pour le remplacer par des hommes systématiquement hostiles au pouvoir, ou qui se croient, dans leur confiance, appelés à conquérir de haute lutte une de ces positions dites politiques, qu'on prend grand soin d'excepter dans toutes les propositions soumises à la chambre, et qui n'avaient jamais été aussi nombreuses que dans celle de l'honorable M. de Sade.

Le système des incompatibilités atteint moins directement et la carrière des fonctionnaires, et l'économie générale de l'administration. Il est à croire que, si la loi électorale de 1831 était à refaire, l'intérêt du service déterminerait à ajouter quelques catégories de fonctions publiques à celles que cette loi atteint aujourd'hui. Mais cet intérêt est-il de nature à légitimer, de la part de la chambre, une tentative dont le moindre inconvénient est d'inquiéter de nombreuses existences? Nous ne le pensons pas, et nous comprenons qu'à la suite d'un débat sans chaleur et sans portée, elle ait refusé de s'engager par une prise en considération. Il ne pouvait d'ailleurs être question, au début d'une législature, de l'application actuelle du principe des incompatibilités, puisque cette application rendrait une dissolution nécessaire. C'était donc un engagement purement théorique qu'on réclamait de la chambre, c'était enfin une idée qui se liait plus ou moins dans l'opinion publique à celle d'une fin prochaine. L'assemblée a reculé devant la répugnance qu'éprouvent certaines gens à faire leur testament, quoique cet acte ne soit pas de nature à avancer l'instant de la mort, et puisse se rédiger en pleine santé.

Dans cette discussion, où l'on n'a trouvé de part et d'autre que des redites, M. de Lamartine a fait un pas de plus dans l'éclatante et dangereuse carrière où il s'est si audacieusement engagé. La fièvre de réformes dont l'illustre orateur paraît dévoré formait le contraste le plus curieux avec la froideur de l'opposition, et l'indifférence de la gauche, pour laquelle sa parole et son programme étaient un double embarras. M. de Lamartine, dont on se dissimulerait en vain la puissance croissante au dehors, a renoncé à toute action dans la chambre; c'est une comète ardente qui vient illuminer tour à tour les points divers de l'horizon, et dont les rapides évolutions sont destinées à

déconcerter M. Arago bien plus encore que l'astre errant par lequel il a été tout récemment surpris dans la quiétude de l'Observatoire.

Il n'est pas à croire que l'opposition engage de nouveau le combat sur aucune proposition introduite par voie d'initiative particulière. Nous ne voyons pas quelle question serait de nature à dominer l'impatience bien légitime qu'éprouve l'assemblée d'entrer enfin dans les affaires positives et de hâter le terme de ses travaux. Peut-être cependant peut-on s'étonner que personne n'ait essayé de réveiller les vieilles sympathies de la chambre pour la conversion de la rente. Il est étrange qu'une législature nouvelle trace son programme sans qu'une seule allusion soit faite à une question qui suffisait en d'autres temps pour renverser les cabinets. Si l'état présent du trésor et les surcharges chaque jour multipliées qu'on fait supporter à la dette flottante interdisent une opération immédiate sur la masse de nos rentes 5 pour 100, peut-être eût-il été habile à l'opposition de faire proclamer au moins le principe de la conversion par la prise en considération d'une proposition sur cette matière. Ne pas prononcer le mot de conversion, c'est paraître y renoncer pour l'avenir comme pour le présent, c'est laisser croire que, dans ce pays d'engouement et de légèreté, il suffit de faire durer les questions pour les user. Nous lisions l'autre jour dans un journal anglais qu'il en serait certainement du droit de visite comme de la conversion des rentes, et que cette machine de guerre n'en avait plus pour une année. Rien n'est moins exact assurément, mais on comprend que l'Europe puisse s'y tromper.

Nous ne conseillons pas au ministère de se reposer sur cette prétendue similitude, car il ne tarderait pas à en porter la peine. S'il a une chance vraiment sérieuse de durée, s'il peut un jour rattacher à sa fortune les hommes qui ne lui prêtent qu'un concours provisoire et les conservateurs qui ont cru devoir le lui refuser pour cette année, c'est en terminant d'une manière digne et nationale la grande question qui sépare aujourd'hui la France de l'Angleterre. La solution de cette difficulté internationale aurait pour la consolidation du cabinet une portée incalculable. Que M. le ministre des affaires étrangères obtienne de la confiance de la Grande-Bretagne un traité analogue au traité américain, qu'il satisfasse au vœu des chambres, auquel il a déclaré s'associer, il s'assurera ainsi un avenir durable, et l'Angleterre elle-même, par une réparation donnée à propos, retrouvera tous les profits d'une alliance aujourd'hui précaire et contestée. L'habile modération qui signale les débats du parlement britannique depuis l'ouverture de la session, et la cessation parmi nous d'une polémique irritante, laissent peut-être quelque espérance d'arriver à ce résultat.

Nous ne supposons pas cependant que M. Guizot soit tenté d'acheter cette importante concession au prix du traité de commerce sur lequel certains journaux publient des renseignemens que nous aimons à croire controuvés. Le cabinet sait trop bien qu'il ne résisterait point à la signature d'une telle convention; il n'ignore pas que des assurances toutes personnelles, en ad-

mettant qu'elles existent, n'engagent jamais un ministère tant qu'ils ne les a pas sanctionnées en conseil, et l'on sait fort bien qu'un pouvoir ne peut jamais être contraint à un suicide gratuit. Un traité sur les bases de celui de M. de Vergennes est plus impossible aujourd'hui qu'avant la révolution, car les intérêts qu'il compromet sont mille fois plus puissans et plus impérieux qu'à cette époque. Si la conclusion des conventions commerciales est une œuvre difficile dans tous les temps, combien ne l'est-elle pas davantage encore dans le nôtre! La bourgeoisie a ses lois céréales comme l'aristocratie terrienne, et celles-ci se résolvent en tarifs protecteurs pour ne pas dire prohibitifs. Protéger le travail industriel par des lois analogues à celles qui, en Angleterre, protègent le sol, voilà toute l'économie politique du gouvernement des classes moyennes. Leur plus grand ennemi est assurément Adam Smith, et rien n'était moins sérieux, il faut bien le reconnaître, que la liaison que des esprits élevés, mais peu pratiques, s'efforcèrent sous la restauration d'établir entre la liberté industrielle et la liberté politique.

La liberté du commerce se restreint dans toutes les sociétés européennes à mesure que s'y développent des influences analogues à celles qui dominent la nôtre. La Russie fonde son industrie naissante sur une protection qui rend ses frontières inabordables; l'Allemagne libérale s'unit et se resserre pour résister à la concurrence anglaise; l'Espagne et le Portugal confondent la cause de la production indigène avec celle de l'indépendance nationale. En France, il y a de l'exagération dans la plupart de ces appréhensions et un égoïsme odieux dans plusieurs de ces exigences : personne n'en est à coup sûr plus convaincu que nous; mais personne n'est aussi plus persuadé que notre cabinet, contraint à gouverner pour vivre, au lieu de vivre pour gouverner, ne s'exposera pas à engager une lutte terrible avec les nombreux intérêts liés du nord et de l'est, à Paris et dans la plupart de nos départemens, au sort de la quincaillerie, de la verrerie, des tissus de laine, et autres industries accessoires qu'on présente comme menacées. En vain, pour paralyser ces résistances, compterait-on sur la chaleureuse adhésion des ports de mer. Ceux-ci n'auront jamais qu'un intérêt des plus limités dans la conclusion d'un traité avec l'Angleterre. Il en est de même de la culture vignicole, qui ne prendra pas fort au sérieux le débouché ouvert à ses vins dans les trois royaumes. Personne n'ignore, en effet, que d'autres habitudes sont prises et enracinées dans toutes les classes de la population britannique; chacun sait que les vins de France resteront toujours au-delà de la Manche, comme en Suède et en Danemark, un objet de luxe exceptionnel, et que le Portugal, que cette concurrence menacerait dans les sources mêmes de son existence, se résignera à tout pour la rendre illusoire. On dit d'ailleurs que le traité si long-temps refusé par le cabinet de Lisbonne est sur le point d'être signé, et qu'il concède aux vins de ce pays un grand abaissement des droits à l'importation. C'est un moyen d'annuler pour ainsi dire à l'avance la concession analogue qui nous serait faite.

Nous désirons sincèrement nous tromper, mais nous tenons la conclusion d'un traité de commerce avec l'Angleterre pour une œuvre à bien dire impossible en présence des exigences parlementaires et dans l'état actuel de l'opinion. L'expérience du traité du 20 décembre a trop profité à tout le monde pour qu'on se soit légèrement engagé dans une telle affaire; aussi croyons-nous fermement qu'après de longues et stériles négociations, sir Robert Peel se trouvera dans le cas de déclarer au parlement que ses espérances ont été déçues, et que la France s'est obstinément refusée à ouvrir son marché aux innombrables produits de Leeds, de Sheffield et de Birmingham. L'Angleterre n'aura-t-elle pas la Chine pour se consoler?

Une phrase prononcée par M. le ministre des affaires étrangères, dans la discussion des fonds secrets à la chambre des pairs, a donné lieu à des commentaires qui ne sont pas sans importance. En exposant l'état de nos rapports avec l'Espagne, M. Guizot a donné à entendre qu'un arrangement pourrait non-seulement lever les difficultés commerciales que nous éprouvons en ce pays, mais encore celles que nous suscitent dans la Péninsule les intérêts de l'Angleterre. On a conclu de ces paroles prononcées avec toute la réserve imposée à un ministre, que le cabinet français songeait à lier en Espagne nos négociations commerciales avec celles que poursuit depuis si long-temps la Grande-Bretagne, et que la France serait disposée à donner la main à l'Angleterre pour parvenir à la conclusion d'un traité de commerce.

C'est là une interprétation à laquelle nous nous refusons absolument, et qui est, nous le croyons, loin de la pensée du cabinet. Il ne peut ignorer que cette tentative a été faite plus d'une fois par le ministère anglais sous la restauration et sous le gouvernement actuel, et qu'elle a été constamment repoussée. Il est évident, en effet, que l'association n'est pas acceptable sur ce terrain, puisque nous ne serions pas en mesure de profiter pour nous-mêmes de l'abaissement des tarifs espagnols, et de lutter à armes égales avec l'Angleterre pour l'approvisionnement du marché de la Péninsule. D'ailleurs la France ne réclame pas le droit de ruiner et d'affaiblir l'Espagne, de compte à demi avec personne : son grand, son seul intérêt, c'est que ce pays reste puissant et fort, c'est que son industrie se développe comme sa liberté et son génie natif; l'intérêt de la France, c'est que l'Espagne ait un commerce, une marine, de la richesse intérieure et des institutions régulières, c'est que la main de plomb d'un nouveau Méthuen ne s'étende pas sur ces fécondes provinces pour tarir les germes de leur prospérité future. Dans la Péninsule, notre désintéressement seul fait notre force : nous devons rester les gardiens jaloux de sa grandeur et de sa nationalité, contre les autres aussi bien que contre nous-mêmes. M. Guizot a développé cette pensée avec un talent trop élevé en traitant le côté politique de cette question, pour que nous puissions redouter de le voir accueillir des ouvertures dont le but ne saurait échapper à personne. La conclusion du *traité des cotons,* refusée depuis quinze ans par le patriotisme espagnol aux insistances du cabinet anglais, serait, sous

quelque forme qu'elle dût se produire, l'une des causes les plus graves qui pût atteindre l'influence française en Europe.

L'occupation des îles de la Société a été accueillie avec faveur par l'opinion publique. C'est une fiche de consolation pour la prise de possession de la Nouvelle-Zélande au nom de l'Angleterre, peut-être même est-ce une transaction dans une négociation sur laquelle l'attention de la chambre n'a pas été encore appelée d'une manière sérieuse. Contraint, depuis quelques années, de se montrer souvent dans l'Océanie pour venger les injures essuyées par nos nationaux, le pavillon français n'avait aucun point de relâche dans ces vastes mers. Les deux archipels des Marquises et de la Société lui en assurent, particulièrement aux îles de Taïti et d'Eiméo, renommées par leurs bons mouillages. Des intérêts commerciaux qui ne sont pas sans quelque importance, des intérêts religieux qui en ont une bien grande aussi, se lient à cette occupation successive de deux groupes, dont la possession pourrait amener plus tard l'établissement de l'influence prédominante, si ce n'est de la souveraineté de la France aux îles Sandwich. La chambre sera, sous peu de jours, appelée, par un projet de loi et une demande de crédit, à se prononcer sur le sort de ces nouvelles possessions. Sa prudence et celle du gouvernement sauront mesurer les sacrifices pécuniaires à l'importance véritable de ces colonies lointaines, où personne ne peut songer à fonder des établissemens coûteux, que nous serions dans l'impossibilité de défendre en cas de guerre maritime. Ce débat aura de la portée, et le pays le suivra avec un vif intérêt. Il est temps de sortir de nos misères intérieures et d'embrasser d'une vue plus large des questions qui touchent à l'influence morale de la France dans le monde et au sort même de l'humanité.

Les explications échangées à cet égard au parlement, sur l'interpellation de lord Lansdowne, ont été inspirées par l'esprit le plus élevé, et sont un nouveau témoignage des efforts persévérans tentés en Angleterre pour calmer nos justes susceptibilités. La France accepte ces procédés courtois à titre de réparations pour une blessure qui saigne encore, mais elle s'indignerait s'il fallait y voir un calcul pour arriver à une concession prochaine et onéreuse. Que l'Angleterre, pour faire oublier l'acte funeste du 15 juillet, ne témoigne aucune humeur de l'extension de notre influence dans la mer du Sud, c'est une chose habile et de bon goût; qu'elle espère ainsi nous amener à la signature d'une convention commerciale, ou nous inciter à confondre nos intérêts avec les siens dans la Péninsule, ce serait le moins sûr et le plus imprudent des calculs. Quelques conquêtes dans ces mers, où nous n'occuperons que la seconde place, puisque l'Angleterre y a depuis long-temps pris les meilleures et les plus formidables positions, n'auront jamais qu'un intérêt politique fort secondaire. Il y a là une question de propagande religieuse plutôt que d'influence territoriale ou même maritime. C'est ainsi que l'affaire a été envisagée dans la chambre des lords et dans la presse anglaise; c'est ainsi qu'elle ne saurait manquer d'être comprise en France.

On éprouve quelque embarras à se faire une idée exacte du genre de protectorat consenti à notre profit par la souveraine et les chefs des îles Taïti. Lord Aberdeen a paru raisonner comme si cette protection emportait l'idée d'une souveraineté pure et simple. Nous croyons en effet qu'il ne s'est guère trompé, car voici, si nos renseignemens sont exacts, et nous avons tout lieu de le croire, les principales dispositions provisoirement convenues entre la reine Pomaré et le contre-amiral commandant les forces françaises dans l'Océan pacifique.

Un conseil de gouvernement est établi à Pape-Iti, capitale de l'île. Ce conseil, composé de deux officiers français et présidé par le consul de France, est investi du pouvoir administratif et exécutif et des relations politiques extérieures des états de la reine Pomaré; une proclamation, publiée le 15 septembre, règle les formes des délibérations de ce conseil, et réserve à la décision personnelle du roi des Français, par voie de recours ou appel, les affaires les plus importantes, et entre autres l'exécution de toute sentence emportant peine de mort. Jamais assurément souveraineté ne s'exerça d'une manière plus patente et plus complète. Attendons, du reste, la publication des documens officiels, qui ne saurait tarder désormais.

Appuyé sur ses succès dans l'Océan Pacifique, et sur la lassitude momentanée de l'opposition, lassitude dont elle vient de donner des preuves signalées dans la discussion des crédits supplémentaires de 1842 et 1843, le ministère peut attendre avec quelque sécurité les débats d'affaires qui vont s'ouvrir. Les projets qui, comme celui des patentes et des pensions civiles, donneraient lieu à des difficultés sérieuses, seront renvoyés à une autre session. Résigné à une défaite sur la loi des sucres, on le dit peu disposé à accepter une étroite solidarité dans les échecs que pourraient éprouver certains projets émanés du ministère des travaux publics. C'est ainsi qu'avec quelque habileté et beaucoup de résignation, il traversera l'épreuve où étaient engagées ses destinées, et qu'il sortira vainqueur d'un combat qui n'a pas été livré, faute de combattans. Cela fait, son sort restera dans ses mains, et le pays jugera si les fautes du passé ont profité à l'avenir.

V. DE MARS.

MOUVEMENT

LITTÉRAIRE

DE L'ESPAGNE.

ZORRILLA.

L'agitation politique, qui paraît au premier abord si nuisible aux travaux de l'intelligence, a eu le plus souvent, l'histoire littéraire en fait foi, des effets tout opposés. Sans parler d'Athènes et de Florence, où les lettres ont grandi au milieu des dissensions civiles, sans aller chercher dans un passé lointain d'autres exemples qui s'y trouveraient en très grand nombre, il suffit de jeter un coup d'œil sur notre siècle pour se convaincre de cette vérité. Depuis long-temps, l'Italie, tranquille et asservie, avait cessé presque complètement de produire des écrivains, quand le général Bonaparte vint lui apporter à la fois une révolution politique et une régénération littéraire. De l'établissement de la république cisalpine date le mouvement qui a enfanté

Manzoni, Monti, Ugo Foscolo, Pindemonte, Parini, Alfieri lui-même, et dans des temps plus rapprochés de nous, mais non moins agités, Colletta, Botta et Silvio Pellico. Depuis les révolutions avortées de 1820 et de 1821, l'activité littéraire s'est atténuée, et le génie italien semble s'être assoupi. En Allemagne, la grande période de Goethe et de Schiller coïncide avec l'époque des guerres de la révolution et de l'empire, et avec les transformations violentes qui ont changé de fond en comble la vieille constitution du corps germanique. Depuis que l'ordre et la paix sont rétablis de l'autre côté du Rhin, le mouvement intellectuel s'affaiblit et ne jette plus que de rares éclairs. En Angleterre, Walter Scott et Byron sont contemporains de la grande lutte contre la France et des efforts terribles qu'a dû faire leur pays pour jeter à bas la colossale puissance de Napoléon.

En France même, il semble que nous devions à nos débats intérieurs l'éclat qui s'est attaché depuis le commencement du siècle à notre littérature. M. de Châteaubriand a écrit toute sa vie au milieu des révolutions; cette gloire si radieuse et si pure s'est levée dans les orages. Après lui, les jours les plus tourmentés de notre histoire récente ont été aussi les plus féconds en œuvres littéraires. Les dernières années de la restauration et les premières années de la révolution de juillet, si fiévreuses, si ardentes, si pleines de discordes civiles, ont vu l'apogée du succès chez tous nos écrivains vivans : MM. Guizot, Lamartine, Thiers, Cousin, Villemain, Lamennais, Victor Hugo, George Sand, Alexandre Dumas et autres. Dès qu'un repos relatif a succédé à ces agitations, l'effet en a été sensible sur la littérature. Elle vit encore de l'impulsion qu'elle a reçue il y a quinze ou vingt ans, mais cette impulsion ne se ravive plus, et nous ne voyons pas beaucoup de renommées nouvelles apparaître à l'horizon. Quelques-uns même des noms les plus éclatans hier commencent déjà à s'envelopper des ombres fatales de la décadence. Est-ce donc que l'esprit ait besoin pour créer de l'excitation que lui donne le spectacle dramatique des luttes civiles ou des querelles nationales? Est-ce que le poète, le philosophe, l'historien, ne sont en quelque sorte que les échos du monde extérieur, et faut-il que quelque grande question s'agite dans les faits, que de puissantes forces soient aux prises, que des problèmes sociaux soient posés sur la poudre des champs de bataille ou sur le pavé des places publiques, pour que le génie s'éveille et trouve des accens nouveaux?

Quoi qu'il en soit, l'Espagne est aujourd'hui le pays de l'Europe le plus travaillé par les commotions politiques, et c'est aussi celui de

tous, après la France, où le mouvement littéraire est le plus actif. Pendant que l'Allemagne, l'Italie et l'Angleterre sommeillent, l'Espagne, profondément remuée, cherche son expression littéraire avec ardeur, en même temps que sa forme politique. Jamais, dans ce pays si engourdi pendant deux siècles, on n'a tant écrit et tant publié que depuis dix ans. Au plus fort de la querelle civile, pendant que les bandes de Gomez traversaient la Péninsule, ou que don Carlos arrivait avec son armée jusqu'aux portes de Madrid, des imprimeries se fondaient de toutes parts. On a fait, depuis 1834, plus d'éditions des classiques espagnols qu'on n'en avait fait en deux cents ans. En même temps, on a créé de nombreux journaux, des revues, des collections de documens inédits, des recueils de nouvelles, de pièces de théâtre, de biographies, des publications pittoresques comme en France et en Angleterre, enfin un immense commerce de papier imprimé. Pour alimenter toute cette activité, on traduit sans doute beaucoup de français, mais on demande beaucoup aussi à la production nationale. Une foule d'écrivains est sortie du chaos politique et social. Les uns sont arrivés à la vie littéraire par les armes, l'administration, le barreau, la diplomatie, les autres y ont été jetés d'emblée et sans préparation; presque tous se sont mêlés de gré ou de force aux rudes épreuves de la politique, et aucun ne s'en est tiré sans blessure. Ceux-ci sont déjà morts à la peine, ceux-là vivent dans l'exil et la proscription; mais toujours et partout ils ont conservé le feu sacré, et jusque dans les heures les plus pénibles d'une vie ballottée, ils travaillent avec amour à la rénovation des lettres espagnoles. Pieux efforts qui méritent d'être plus connus, et qui ont droit au respect et à la sympathie de tous!

L'Espagne compte, en ce moment, trois générations d'hommes de lettres vivans. Les premiers sont nés dans les dernières années du XVIIIe siècle : ce sont ceux dont la carrière est déjà longue et dont la réputation est faite aussi bien en Europe que dans leur pays. A cette génération appartiennent MM. Martinez de la Rosa, Alcala Galiano, Joaquin Mora, Angel Saavedra, duc de Rivas, Javier Burgos, le comte de Toreno, et, enfin, les deux meilleurs poètes dramatiques que l'Espagne ait eus depuis Moratin, Breton de los Herreros et Gil y Zarate. La seconde génération s'est formée à l'ombre de celle-là; ceux qui la composent datent des premières années du siècle présent et comptent aujourd'hui de trente à quarante ans. Moins connus que les premiers hors de leur pays, ils forment la portion militante de la société littéraire espagnole. Tels sont don

Juan Donoso Cortès, don Antonio de los Rios y Rosas, don Ramon Mesonero, don Eugenio Hartzembusch, don Alejandro Mon, don Joaquin Pacheco, don Nicomedes Pastor Diaz. Deux poètes, morts maintenant, Espronceda et Larra, appartenaient à cette génération. Enfin vient la troisième, celle des jeunes gens proprement dits. Ceux-là n'ont pas encore trente ans et n'ont commencé à écrire que depuis quelques années. De ce nombre sont don Enrique Gil, don Pedro Madrazo, don Antonio Garcia Gutierrez, et enfin le plus jeune et le plus fécond de tous, don Jose Zorrilla.

Pour faire connaître avec quelque détail la littérature espagnole contemporaine, il faudrait passer en revue les œuvres principales de ces différens écrivains. On aurait à examiner successivement les tragédies et les comédies de M. Martinez de la Rosa, son histoire de *Hernan Perez del Pulgar*, son roman d'*Isabelle de Solis* et son livre nouveau sur l'*Esprit du siècle;* l'*Histoire du soulèvement et de la révolution d'Espagne*, de M. de Toreno; les *Légendes espagnoles*, de Mora; les poèmes, les romances historiques et les drames du duc de Rivas, et particulièrement son beau poème du *Moro espósito;* les œuvres politiques et oratoires d'Alcala Galiano; les *cent trente* pièces de théâtre, originales, traduites ou imitées, de Breton de los Herreros; les œuvres dramatiques de Gil y Zarate, et surtout sa comédie d'*un An après la noce* et son drame de *Charles II*; le *Panorama de Madrid*, suite curieuse de tableaux de mœurs, publiés par don Ramon Mesonero sous le nom d'*El Curioso parlante;* les compositions théâtrales d'Hartzembusch, et parmi elles son drame estimé des *Amans de Téruel;* la collection des admirables pamphlets politiques et littéraires publiés par Larra sous le pseudonyme de *Figaro;* les œuvres lyriques d'Espronceda, de Ventura de la Vega, de Enrique Gil, de Pedro Madrazo, de Roca de Togores, et de tant d'autres. Pour cette fois, nous nous bornerons à faire connaître un de ces nombreux enfans poétiques de l'Espagne nouvelle, et nous avons choisi Zorrilla, non parce qu'il est le seul, comme on voit, mais parce qu'il est le plus nouveau venu, et que son talent, si souple, si varié, si divers, est le plus brillant et le plus aimé de ceux de la jeune pléiade.

Zorrilla n'a que vingt-six ans, et il a publié jusqu'ici treize volumes de poésies. Cette extraordinaire fécondité est déjà par elle-même un fait remarquable, elle est l'indication d'une impulsion très active vers les œuvres d'imagination. En général, ce qui distingue la jeune génération de celles qui l'ont précédée, c'est son caractère exclusivement littéraire. Chez Martinez de la Rosa et la plupart de ses con-

temporains, la littérature n'a été en quelque sorte que l'auxiliaire de la politique. Avant tout, il fallait donner à l'Espagne une constitution qui lui permît de se développer, et ce n'était que dans les momens de repos qu'on pouvait songer à écrire; la tâche du citoyen passait avant celle de l'historien ou du poète. Cette nécessité n'est pas moins marquée dans la seconde génération. Presque tout entiers absorbés par la polémique quotidienne, les écrivains qui portent le poids de la chaleur et du jour ont à peine le temps de produire quelque chose en dehors de la politique. Pour les jeunes gens, au contraire, le champ est libre. Leurs devanciers travaillent pour eux à doter l'Espagne de l'organisation qui lui manque; eux n'ont besoin que de respirer l'air et le soleil; à l'abri des conquêtes nouvelles que chaque jour apporte, ils n'ont qu'à jouir de ce qui coûte tant de peine à d'autres; ils ont trouvé la pensée affranchie, et ils en profitent pour se livrer sans contrainte à leur inspiration.

Telle est en effet la marche naturelle des choses dans ces temps de régénération nationale. Il n'est pas toujours nécessaire que l'écrivain contribue lui-même au mouvement qui emporte la société. Quand ce mouvement est décidément le plus fort, l'écrivain peut lui être étranger, opposé même, sans qu'il y perde rien de sa puissance et de son succès. Dans la fermentation des idées et des faits, tout se développe à la fois, même les besoins les plus contradictoires, et il vient un moment où des efforts divergens en apparence servent en même temps au progrès commun. Ce moment est venu pour l'Espagne. Zorrilla et ses jeunes amis ne sont pas hostiles à la révolution politique, mais ils pourraient l'être sans inconvénient. Ils se contentent de se tenir à l'écart. La littérature existe désormais par elle-même dans leur patrie; elle s'est dégagée de son brûlant berceau. L'aliment extérieur lui est toujours nécessaire, mais le rapport devient éloigné et cesse presque d'être visible. A mesure que la société nouvelle se constitue, la division du travail s'établit. Du sein des combats et des discordes, les ames tendent vers les régions inaltérables de la poésie, et la soif de l'idéal est excitée par les querelles prolongées de la réalité. Tout un ordre de sentimens nouveaux, inconnus, naît et aspire à se satisfaire en dehors du monde positif. C'est à ce besoin qu'a répondu Zorrilla; c'est par là que s'expliquent et sa prompte gloire et sa merveilleuse fécondité. Il est venu à propos et comme à son heure. Il a trouvé un public tout prêt et une carrière poétique toute tracée. Sa vie n'est qu'un chant, et il a peine à suffire à cette voix de tous qui lui demande toujours, toujours, des

vers. Sa première apparition a en elle-même quelque chose de fatal qui montre combien il était attendu.

Par une triste soirée du mois de février 1837, un char funèbre cheminait lentement dans les rues de Madrid. Une longue procession de jeunes gens le suivait en silence. Dans le cercueil que supportait ce char étaient les restes de don Mariano Jose de Larra, qui venait de mourir à la fleur de l'âge, frappé de ses propres mains. C'était le premier de cette jeunesse active et généreuse qui s'éteignait au milieu de ses frères désolés; la couronne posée sur son cercueil était la première que ce temps de rénovation laborieuse décernait au talent. Chacun des assistans s'honorait lui-même en suivant le funèbre triomphe du poète expiré. Quand on fut arrivé au cimetière de la porte de Fuencarral, les amis du mort se pressèrent autour de sa fosse, et l'un d'eux prononça d'une voix pleine de larmes l'éloge de Larra. « En ce moment, raconte un des témoins de cette scène touchante, nos cœurs étaient plus profondément émus qu'il n'est possible de l'exprimer; ce que nous éprouvions nous élevait dans un autre monde; ce n'était plus la contemplation profonde de cette mort fatale, la vue de ce cimetière, l'inauguration de cette tombe, la voix éloquente de notre ami; c'était plus que tout cela, ou plutôt c'était tout cela réuni pour nous jeter dans cet état d'inexplicable magnétisme, où un même sentiment saisissant toutes les ames à la fois, *il semble qu'on s'aide mutuellement à se soutenir dans les nuées.* » Tout à coup, du milieu de la foule, et comme s'il s'était élancé du sépulcre même, sortit un jeune homme, un enfant, inconnu de presque tous, qui, levant vers le ciel un regard inspiré, prononça les vers dont voici la traduction :

« Cette vague clameur qui déchire le vent — est la voix funéraire d'une cloche, — vaine et dernière plainte — sur un cadavre livide et décharné, — qui dans l'immonde poussière dormira demain.

« Il acheva sa mission sur la terre, — et laissa là son existence épuisée, — comme la vierge perdue au plaisir — suspend à l'autel ses voiles profanes.

« Il vit devant lui l'avenir vide, — vide déjà de rêves et de gloire, — et se livra à ce sommeil sans souvenir, — qui nous mène à nous réveiller dans un autre monde.

« C'était une fleur que fana le soleil; — c'était une fontaine que tarit l'été; — déjà on n'entend plus le murmure de la source, — déjà est brûlée la tige de la fleur; — mais le parfum se sent encore, — et cette verte couleur de la plaine, — ce manteau d'herbe et de fraîcheur, — sont fils du ruisseau créateur.

« Car le poète en sa mission, — sur la terre qu'il habite, — est une plante maudite — qui porte des fruits de bénédiction.

« Dors en paix dans la tombe solitaire, — et qu'il n'arrive à ton ouïe éteinte — que la triste et funèbre prière — qu'un autre poète chantera pour toi. — Ces vers seront une offrande d'amitié — plus douce, certes, que la parole d'un homme, — pure comme la larme d'un enfant, — souvenir du poète que j'ai perdu!

« S'il existe un ciel lointain, — demeure des poètes, — et qu'il ne reste à la terre — que cette image glacée — de pourriture et de corruption, — c'est un digne présent en vérité — qu'on fait à la vie amère, — que d'abandonner son désert, — en lui laissant pour adieu la hideuse dépouille d'un mort!

« Si dans le *non-être* — il reste un souvenir d'hier, — et une vie comme ici, — derrière le firmament — consacre-moi une pensée, — poète, comme celle que je garde de toi. »

Ces vers n'étaient pas un chef-d'œuvre, mais ils contenaient l'expression d'un sentiment naturel et vrai. L'auteur ne put pas les lire jusqu'au bout, tant il était oppressé par sa douleur; il fallut qu'un des assistans achevât pour lui cette pénible lecture. Chaque mot éveillait un écho dans le cœur des assistans; chaque plainte répondait à une plainte, chaque espérance à un espoir. Le succès devait être universel et profond; il le fut. « Notre enthousiasme, dit le témoin que nous avons déjà cité, fut égal à notre douleur. Dès que nous sûmes le nom de l'heureux mortel qui nous avait fait entendre une si céleste harmonie, nous saluâmes le nouveau barde avec l'admiration religieuse dont nous étions tous pénétrés; nous bénîmes la Providence qui si visiblement avait fait apparaître un poète sur la tombe d'un autre, et les mêmes qui avaient conduit la pompe funèbre de Larra jusqu'à la demeure des morts rentrèrent dans le monde des vivans en proclamant avec transport le nom de Zorrilla. » Zorrilla avait alors vingt ans à peine. Depuis, le souvenir de cette poétique origine l'a toujours accompagné et lui a servi d'auréole. La jeune société littéraire de Madrid aime à voir en lui comme une résurrection de son cher Larra. Le génie espagnol est oriental et fataliste; il croit à la prédestination, et ce n'est pas pour lui un faible titre que cette circonstance extraordinaire. Dans d'autres temps, une légende en serait née, on aurait vu le génie de Larra s'échapper de sa tombe sous la forme de quelque oiseau harmonieux et se poser sur son jeune successeur.

Quelques mois après cet incident, parut le premier recueil de

poésies de Zorrilla, accueilli avec acclamation par le monde, peu nombreux encore, mais enthousiaste, qui s'occupe de littérature à Madrid. Il contient environ une trentaine de pièces dans le genre lyrique, et ce que l'auteur appelle un *Caprice dramatique* en deux actes. Pour un Français qui l'ouvre et le parcourt avec distraction, comme nous faisons aujourd'hui, hélas! de tous les recueils de poésies, ce volume n'offre que des imitations de Lamartine ou de Victor Hugo. On y retrouve les procédés lyriques, les coupes de strophes, les idées, les images, et jusqu'aux titres et aux sujets qu'affectionnait la dernière école poétique française. *L'Horloge, la Lune de janvier, A Venise, Orientale, Méditation, le Soir d'automne, la Nuit d'hiver, Indécision, le Dernier jour, Elvire!* ne croirait-on pas lire la table de quelqu'un de ces recueils élégans et satinés qui naissent et meurent par milliers tous les ans chez les éditeurs de Paris? Il y a pourtant une différence immense entre Zorrilla et nos jeunes poètes élégiaques français. Cette différence, c'est le succès. Peu de personnes répètent chez nous ces vers qui s'échappent avec abondance de tant de sources, malgré le talent réel qui brille dans la plupart; la fraîcheur et la limpidité de ces ondes ignorées disparaissent pour nous dans la monotonie de leur murmure. En Espagne, au contraire, tout le monde lettré sait par cœur de longs fragmens de Zorrilla. Dans les bivouacs de la guerre civile comme dans les salons de Madrid, ses premières poésies retentirent comme un chant divin, et de toutes parts on les entendit redire avec délices.

D'où vient ce contraste dans les destinées, quand les œuvres sont si pareilles? Apparemment de la disposition différente du public français et du public espagnol. En France aussi, nous avons admiré avec transport les harmonieux accens de la muse rêveuse, mais voilà bien près de vingt ans que nous sommes bercés par leur douce et uniforme cantilène. Nous aussi, nous avons été éblouis des richesses descriptives que le poète des *Orientales* jette à pleines mains, mais voilà bien long-temps aussi que nous avons entendu pour la première fois la cascade de ses rimes sonores. Les Espagnols sont moins blasés que nous. Zorrilla a été à la fois pour eux Lamartine et Victor Hugo. Comme le premier, il a eu le vague des sentimens, l'agitation du doute, la tristesse de l'ame; comme le second, il a eu l'éclat, l'élan, la verve, l'ivresse des beaux mots et des somptueuses images. Spiritualiste et matérialiste à la fois, croyant et sceptique, lyrique et élégiaque tour à tour, il a rassemblé en lui tous les contrastes et exprimé toutes les contradictions d'une société fortement tiraillée. Cette ma-

ladie de la mélancolie poétique qui est née en Angleterre sous les auspices de lord Byron et des *lakistes*, et qui s'est répandue en France pendant la restauration, est arrivée jusqu'en Espagne avec le gouvernement représentatif. Ce peuple si plastique, si positif, si tranché, s'est laissé gagner un moment par le vague, l'incertitude et l'ennui, et c'est à ce moment précis que Zorrilla est venu. D'autres avaient essayé, avant lui, de rendre ces sentimens si nouveaux en Espagne, mais leurs œuvres imparfaites n'avaient obtenu qu'une attention distraite et éphémère. Lui seul a saisi fortement le public; lui seul a trouvé les accens nouveaux qui répondaient directement à l'état des ames.

En 1837, 1838 et 1839, il a publié chaque année deux volumes de poésies, et il y a prodigué avec une verve intarissable tous les trésors du genre. La langue espagnole, naturellement si pompeuse, prête plus qu'une autre aux développemens, aux énumérations, aux amplifications poétiques, procédés habituels de la muse un peu verbeuse du XIXe siècle. C'est un luxe de mots, une profusion de rimes, une opulence de descriptions, une variété de mélodies qui étonnent. Zorilla chante les ruines, l'orgie, la nuit, l'orage, la solitude, la prière, le doute, l'amour, et ce qui revient toujours dans ses vers, c'est la vanité de la vie, du plaisir et de la gloire, soit que, peignant ces tourmens d'esprit qui poursuivent de nos jours le riche dans ses fêtes comme le pauvre dans ses douleurs, il s'écrie :

Les uns meurent dans l'ivresse,
Les autres meurent de faim,
Tous se maudissent eux-mêmes,
Car ils sont tous malheureux.

Unos cayeron beodos,
Otros de hambre cayeron,
Y todos se maldijeron,
Que eran infelices todos.

soit que, s'adressant à une tourterelle, il se plaigne avec amertume de l'inutilité de ses propres chants, qui se perdent avec tout le reste dans l'impuissance universelle :

Dis, que nous servent,
O triste oiseau,
A toi tes plaintes,
Mes chants à moi?

Dime, que nos valen,
Pájaro infeliz,
A ti tus lamentos,
Mis cantos a mi?

On dira sans doute que cette poésie n'est pas originale, et on aura raison en prenant le mot *originalité* dans le sens étroit qu'on lui donne généralement aujourd'hui. La poésie de Zorrilla n'est pas plus originale en Espagne que le mouvement politique qui agite ce pays depuis cinquante ans; comme ce mouvement lui-même, elle est venue de l'étranger. Mais est-ce là un motif pour la condamner sans l'entendre, et connaît-on beaucoup de littératures au monde qui soient à l'abri de ce reproche? Le mouvement littéraire français de la restauration n'était pas plus original dans son temps que le mouvement littéraire espagnol ne l'est aujourd'hui; l'imitation de l'étranger était aussi sensible dans l'un que dans l'autre. Nos écrivains modernes ont imité lord Byron, Walter Scott, Gœthe, Schiller, et avec eux les grands poètes passés qui leur avaient à leur tour servi de modèles, Shakspeare, Dante et Calderon. En sommes-nous moins fiers de ce que cette imitation a produit chez nous? et après avoir imité nous-mêmes, devons-nous nous montrer si dédaigneux pour qui nous imite? Notre histoire littéraire tout entière n'est-elle pas une série d'imitations? Le grand Corneille n'a-t-il pas traduit de l'espagnol la moitié de ses vers, et emprunté de l'antique la plus grande partie de l'autre moitié? Racine n'est-il pas presque tout entier dans Euripide et dans la Bible? Molière ne prenait-il pas partout où il le trouvait ce qu'il appelait son bien par plaisanterie, et qui n'était en réalité que le bien d'autrui? Hors de France, dans l'antiquité comme dans les temps modernes, ne voit-on pas toutes les poésies s'inspirer les unes des autres? Virgile n'est-il pas le copiste d'Homère? Shakspeare n'emprunte-t-il pas ses plus beaux sujets aux conteurs italiens? et Dante lui-même est-il autre chose qu'un résumé des légendes qui avaient cours de son temps dans tout le monde catholique?

L'imitation est la mère des arts. Il est rare, et peut-être sans exemple, que le génie d'un homme ou d'un peuple ait été absolument spontané. C'est toujours du rapprochement de deux intelligences ou de deux civilisations que jaillit l'étincelle créatrice. Si l'Espagne actuelle s'inspire de la France, l'Espagne du XVIe siècle s'est inspirée de l'Italie du XVe. L'Italie elle-même n'a été, au moyen-âge, la reine des lettres et des arts, que parce que le souffle antique

y était resté plus puissant qu'ailleurs, et ce qui a donné le dernier essor à la grande époque de la renaissance, c'est la fuite des Grecs en Europe devant les conquêtes de Mahomet II. Les poésies qui nous paraissent originales sont celles dont la filiation nous est inconnue. Depuis qu'on y regarde de plus près, on voit que les *romances* espagnols ont une origine plus complexe, un développement plus savant et moins naïf qu'on n'avait cru d'abord. Qui peut savoir quels ruisseaux cachés, les uns venus d'Orient, les autres d'Occident, se sont réunis pour former ce beau fleuve d'Homère? Qui peut dire quelle est la part de l'antique Égypte, quelle est celle de l'Arabie et peut-être de l'Inde, dans les traditions poétiques de la Judée? Mais à coup sûr ce qui nous paraît simple ne l'est pas. L'œil attentif devine des soudures dans ce qui semblait fondu d'un seul jet; seulement, la trace des combinaisons successives s'est perdue dans les ombres de ces temps obscurs, et il faut aujourd'hui la patience sagace de l'antiquaire pour démêler ce que les siècles ont confondu : recherches curieuses qui forcent l'unité factice à laisser voir sa multiplicité réelle, et qui nous montrent l'art et le calcul où nous n'avions cru trouver que l'instinct!

Nous voilà bien loin de l'Espagne actuelle et de Zorrilla, qui n'a certes rien de commun avec la Bible et avec Homère; mais il faudrait bien tâcher de s'entendre une bonne fois sur ce goût exclusif pour l'originalité, qui est devenu si fort à la mode. Si l'originalité, c'est la nouveauté, la manière de l'apprécier dépend du point de vue. Zorrilla n'est point original pour nous, j'en conviens, mais il est original pour les Espagnols, ce qui lui importe probablement beaucoup plus. Ce que nous blâmons en lui est précisément ce que ses compatriotes approuvent; et ses compatriotes ont-ils tort de le juger ainsi? Qui peut l'affirmer? Ils savent mieux que personne apparemment ce qui est usé pour eux et ce qui ne l'est pas. De même, si l'originalité, c'est la nationalité, nul ne sait mieux que les nationaux si un poète est national ou non. Il y a deux manières d'être national, ou en se montrant conforme à un type idéal et distinct qui n'a eu, le plus souvent, de vérité que dans le passé, ou en répondant aux besoins actuels et immédiats, à la situation présente et réelle de son pays. Dans le premier cas, on est national pour les étrangers; dans le second, on est national pour ses compatriotes. Si Zorrilla était resté fidèle aux anciens erremens de la littérature espagnole, c'est-à-dire d'une littérature qui ne répond ni aux mœurs, ni aux idées de l'Espagne actuelle, il aurait pu passer en France pour très original, très national, très

espagnol; mais en même temps personne ne l'aurait lu en Espagne, et il n'y jouirait pas de la popularité qu'il s'est rapidement acquise. C'est l'imitation de ce passé éteint qui aurait été un véritable pastiche, sans originalité, sans vie, sans vérité, et qui aurait mérité la plupart des reproches qu'on fera sans doute au poète.

Il y a une sorte de puérilité à s'attacher tant aujourd'hui à la couleur locale en littérature. Plus que jamais, l'échange dont nous avons parlé s'établit entre les peuples; ce qui était autrefois accidentel est aujourd'hui constant. Les différences nationales vont en s'affaiblissant, et il se forme peu à peu une société commune de toutes les nations civilisées. C'est là le mouvement inévitable, irrésistible, de la civilisation moderne. Or la conséquence inévitable aussi de ce rapprochement des peuples, n'est-ce pas le rapprochement des littératures? Que ce soit un bien ou un mal, c'est un fait, et il serait insensé de vouloir le détruire. Pourquoi donc estimer uniquement ce qui est destiné à disparaître? Nous entrons dans une saison générale de l'humanité; nous devons trouver naturel que tout se généralise de plus en plus, les sentimens aussi bien que les lois, et les idées aussi bien que les faits. L'Espagne était restée long-temps séparée de l'Europe; elle aspire aujourd'hui à presser le pas et à rejoindre ses sœurs plus avancées. Ce que nous avons éprouvé, elle doit l'éprouver à son tour; ce que nous avons dit, elle doit le redire, car elle est dans la même voie que nous. Quand même autre chose nous plairait mieux, nous ne devons pas lui demander autre chose. Ce n'est pas pour nous qu'elle travaille, c'est pour elle. Elle voudrait d'ailleurs se faire une autre voix et une autre figure qu'elle ne le pourrait pas. Elle est entraînée comme le monde entier dans une impulsion qui ne dépend pas de sa volonté; il faut de toute nécessité qu'elle se transforme pour entrer dans la communion universelle, et il est heureux qu'il en soit ainsi, même au point de vue littéraire. Les anciennes distinctions nationales ont donné de nombreux produits, elles sont bien près d'être épuisées; il n'y a qu'une refonte générale qui puisse amener de nouvelles combinaisons et de nouvelles formes pour le génie.

Maintenant n'exagérons rien. Quand une fois il est bien admis, bien reconnu, que la tendance nouvelle des peuples doit être avant tout dirigée vers un but général et commun, le rôle légitime des nationalités recommence. Chaque peuple doit tendre vers ce but par les moyens qui lui sont propres et dans les conditions qui lui appartiennent. Il y a dans les différences nationales quelque chose qui

subsistera toujours : c'est le climat, le sol, les souvenirs, les traditions, tout ce qui constitue un fait accompli ou une circonstance immuable. Si le mouvement qui rapproche est puissant, le fait qui sépare est indestructible. De là la nécessité d'une harmonie entre les deux forces. La diversité dans l'unité, tel a toujours été, tel doit être encore le monde, mais une autre diversité et une autre unité que par le passé. Dans les anciennes nationalités, le temps fera deux parts, l'une qui n'était qu'accidentelle et qui disparaîtra avec les circonstances sociales dont elle est née, l'autre radicale, essentielle, et qui doit se combiner avec les faits nouveaux pour former les nationalités nouvelles. A ce point de vue, le goût de l'originalité nationale en littérature est parfaitement justifié, mais il faut alors avoir bien soin de ne pas confondre et de ne pas prendre ce qui est bien et dûment mort pour ce qui doit revivre. Dans le passé, le fait principal, c'était la diversité; dans l'avenir, le fait principal dominant, ce sera l'unité. L'unité de l'avenir n'exclut pas plus la diversité que la diversité du passé n'a exclu l'unité, mais les conditions de l'une et de l'autre sont différentes. Pour le moment, ce qui se fonde est surtout l'unité; toute forme incompatible avec l'unité est condamnée d'avance, tout effort qui tend à la produire est au contraire à encourager.

Ce n'est pas la première fois qu'un mouvement général de transformation s'opère dans le monde. On peut dire que ce mouvement est en quelque sorte continu depuis le commencement des âges historiques, et qu'il a de temps en temps des momens où il éclate avec plus d'énergie et d'intensité. Nous sommes dans un de ces momens. La fondation de l'empire romain, l'établissement du christianisme, et dans les temps modernes les croisades, la féodalité, la réforme, ont été des mouvemens généraux. Quand le christianisme s'est établi, les partisans exclusifs des originalités nationales auraient regretté, là le paganisme grec, ici le culte oriental du soleil ou celui des idoles sauvages de la Gaule. Il semblait que le christianisme allait établir dans le monde cette uniformité qui répugne tant à beaucoup d'esprits; certes, si jamais tendance à l'identité fut puissante, ce fut celle-là. On a vu cependant des variétés infinies sortir de cette apparente uniformité; le christianisme a porté des fruits bien différens en Italie, en Espagne, en France, en Angleterre, en Allemagne, en Orient. Toutes les diversités de l'histoire moderne se dessinent sur ce fond commun, et n'en sont pas moins fort distinctes entre elles. Sur certains points, quelque chose du paganisme a survécu et

s'est mêlé à l'esprit chrétien; sur d'autres, l'esprit local a fortement réagi et a produit des associations d'idées inattendues. Ici, le christianisme marche accompagné de l'inquisition; là, il se prête à toutes les expériences de la réforme; ici il est monarchique, là il est républicain. Mais il a fallu subir avant tout le baptême commun, et les divergences n'ont été possibles qu'après le triomphe du principe. Il en a été de même de toutes les autres révolutions humaines; il en sera encore ainsi de ce travail universel qui tend à établir partout dans le monde l'égalité, la liberté, la publicité, le gouvernement représentatif.

Il ne se passe donc rien aujourd'hui qui ne se soit passé dans tous les temps. De tout temps, l'impulsion est partie du point où est née l'idée-mère, et s'est répandue de proche en proche dans le reste de l'univers. Lors de l'établissement du christianisme, le signal a été donné par la Judée; il a été répété successivement par la Grèce, par Rome, par l'Afrique, et a fini par arriver aux dernières limites de la terre. Pour prendre des exemples moins grands et plus rapprochés de nous, le mouvement de la renaissance a commencé en Italie, et a passé de là en Espagne, en France, dans toute l'Europe. Le mouvement de la réforme a commencé en Saxe, et a pénétré peu à peu dans le reste de l'Allemagne, dans les Pays-Bas, en Angleterre, en France, et jusqu'en Espagne et en Italie, où il a produit des résultats particuliers. Le mouvement actuel est né en Angleterre, a pris, en passant en France, une largeur philosophique qui l'a profondément transformé, et se répandra de là, Dieu aidant, dans tout le monde civilisé. Chacune de ces révolutions a amené avec elle, en se propageant, son expression littéraire. Le XIXe siècle a la sienne, comme ses devanciers; bonne ou mauvaise, sa physionomie est à lui. Le centre de sa littérature est en France, comme à la fin du XVe siècle le centre littéraire de l'Europe était en Italie, et au commencement du XVIIe en Espagne. Cette littérature n'est pas complètement française, comme le principe social dont elle émane; il s'y est mêlé, surtout dans l'origine, beaucoup de formes anglaises, mais maintenant l'esprit français a prévalu, et le reste de l'Europe prend modèle sur nous. Est-ce à tort ou à raison? Ce serait une nouvelle question à débattre; cependant ce qui la simplifie d'avance beaucoup, c'est qu'on ne peut pas faire autrement, pour le moment du moins. Lorsque l'esprit nouveau aura triomphé partout, il verra ce qu'il aura à faire; en attendant, il faut qu'il s'étende.

L'Espagne est, de tous les pays de l'Europe, celui qui nous suit

maintenant de plus près. Que le principe qui l'agite se manifeste avec plus ou moins de sympathie pour la France, peu importe; au fond, il est français, c'est-à-dire qu'il procède directement des idées nouvelles dont la France est en ce moment la plus haute expression. Il n'est donc pas étonnant que la littérature espagnole contemporaine suive la nôtre, et non-seulement ce n'est pas étonnant, mais ce n'est pas regrettable. Elle n'a pas d'autre moyen de se renouveler. Maintenant qu'en nous imitant, elle cherche en même temps à être elle-même, rien de mieux. C'est ce que nous avons fait de notre côté, c'est ce qu'elle fera sans aucun doute, si elle persévère. L'imitation n'est qu'un moyen de provoquer l'esprit national à quitter sa vieille routine et à inventer de nouveaux procédés. En imitant l'Italie de son temps, l'Espagne de Lope et de Calderon a fait certes quelque chose de très nouveau. En imitant à leur tour les écrivains espagnols, les classiques français du siècle de Louis XIV ont fait aussi quelque chose de très particulier. Voyez ce qui se passe en politique : de même qu'en essayant de copier le système politique de l'Angleterre, la France du XIXe siècle a créé un gouvernement qui diffère beaucoup en réalité du gouvernement anglais, et que l'Angleterre essaie à son tour d'imiter, de même l'Espagne, en travaillant à s'assimiler les institutions françaises, est déjà arrivée et arrivera probablement de plus en plus à en fonder qui lui sont propres. L'unité des principes et des vues n'entraîne pas nécessairement l'identité absolue des formes; au contraire : tels moyens qui sont bons ici pour atteindre le but commun seraient là-bas détestables, et réciproquement. Ainsi de la littérature; pourvu que le caractère général soit semblable, les détails peuvent varier à l'infini. Le tout est de trouver le terme moyen qui concilie le caractère national avec le principe de la généralité.

Les Espagnols ont-ils trouvé cette combinaison neuve? Pas tout-à-fait encore, mais ils la cherchent : c'est déjà beaucoup. De pareilles bonnes fortunes ne se rencontrent pas au premier essai. Il y a quelques années, l'imitation était complète, exclusive; à mesure que l'Espagne s'est approprié le génie nouveau, elle a tenté de lui donner sa couleur. Des partis littéraires se sont formés en même temps que des partis politiques. La grande querelle du classique et du romantique s'est agitée avec chaleur comme chez nous, et cette querelle, qui paraissait absolument la même qu'en France, était au fond très différente, parce qu'on attachait aux mêmes mots des sens différens. Le duc de Rivas, entre autres, s'est mis à la tête d'une école qui avait pour but de donner des formes essentiellement natio-

nales aux idées modernes. Le poème d'*el Moro espósito* et les *Romances historiques* du même auteur sont conçus et exécutés dans cet esprit. Cette école n'a pas complètement résolu le problème, mais elle y travaille. Ce qu'il y a de plus piquant, c'est que Zorrilla lui appartient. Ce poète, que des lecteurs français ne trouveraient probablement pas assez original, veut avant tout être Espagnol, et fait ce qu'il peut pour n'être qu'Espagnol. Ses compatriotes le comparent à Calderon, dont il a retrouvé, en effet, la veine féconde, mais à qui il ne ressemble que par la facilité de la versification et les autres qualités extérieures. Dans ses préfaces, il n'exprime qu'un seul sentiment, l'orgueil d'être né dans son beau pays, de parler cette belle langue castillane, de n'avoir d'autres maîtres que les grands esprits de la cour de Philippe III et de Philippe IV. Ce n'est pas sa faute s'il est entraîné par la nécessité à être moins Espagnol qu'il ne veut, et il y aurait de l'injustice à lui en faire un tort.

Au commencement de son premier recueil de poésies, aussitôt après l'ode sur la mort de Larra, on trouve une ode à Calderon. Zorrilla s'est mis visiblement l'esprit à la torture pour reproduire, dans cette pièce, la manière du grand poète, et il n'a réussi qu'à faire des vers entortillés, tout pleins de ce que les Espagnols appellent des *conceptos* et les Italiens des *concetti*, et beaucoup plus semblables aux jeux d'esprit de Gongora et de son école qu'à la poésie vive, élégante et spirituelle de Calderon. L'auteur charmant de la *Maison à deux portes* et du *Médecin de son honneur* tombait sans doute quelquefois dans ces recherches puériles, défauts aimés de son temps, mais ce n'est là qu'un des caractères secondaires et une des taches de son talent. En accumulant les pointes et les antithèses, en comparant à la fois le génie de Calderon à un phénix et à un aigle, et en jouant sur ce bizarre parallèle pendant quarante ou cinquante vers, en louant le poète d'avoir été le premier qui ait créé un monde après Dieu, et en insistant sur cette idée pendant plusieurs strophes, Zorrilla a fait la charge, et non le portrait de son modèle. Croit-on, par exemple, que les vers suivans, tout empreints cependant de la saveur natale, soient de nature à lui faire grand honneur?

« Ton sépulcre est un autel; — tu n'y descends pas, tu y montes. — Certes, tu peux être tranquille, — ta gloire a monté jusqu'aux nues, — et de là ne descendra pas. — Si dans les cieux tu n'es pas le soleil, — tu seras la lune, qui est plus belle. — Tu ne peux pas être une étoile, — car, au troisième rang comme elle, — ne peut pas être un Espagnol. »

Tu sepulcro es un altar;
Y a el no bajas, que subes,
Bien puedes tranquilo estar;
Tu fama subió a las nubes,
Y de alli no ha de bajar.
Si en ellas tu no eres sol,
Luna serás que es mas bella,
Porque tu no eres estrella,
Que tercero como ella,
No ha de ser un Español.

Voilà pourtant où conduit le désir exagéré de la couleur locale. Heureusement que Zorrilla s'est bien vite aperçu qu'il était mal engagé, et il est revenu sur ses pas de bonne grace. De pareils exemples sont très rares dans ses œuvres; le plus souvent, il est au contraire remarquable par le naturel. On pourrait presque dire qu'il en a trop. Il cherche à être Espagnol par le choix de ses sujets; le nom de Tolède, de la vieille ville castillane et catholique, revient souvent, par exemple, dans ses poésies, et toujours avec succès; il s'attache aussi à donner à tout ce qu'il écrit un caractère religieux très marqué. Son poème sur le jour du jugement dernier, *el Dia sin sol* (*le Jour sans soleil*), est un de ses plus beaux ouvrages. Un autre poème pieux, qui a pour titre *la Vierge au pied de la croix*, est empreint d'une grace et d'une sensibilité touchantes. Mais, même dans ses descriptions de Tolède et dans ses élans de piété catholique, l'homme du XIXe siècle se fait toujours sentir. Sa manière de décrire n'est pas celle des anciens maîtres nationaux; il parle de la religion autrement que les moines-poètes des *autos sacramentales*. Son style est tout moderne, et c'est ce qui fait son succès, quoi qu'il en ait. L'antithèse traditionnelle est employée par lui avec goût, avec mesure, et presque toujours avec bonheur, comme dans ce vers sur Rome :

Fille des loups et mère des Nérons.
Hija de lobos, madre de Nerones.

Nous n'avons parlé jusqu'ici que de ses poésies lyriques, et il a fait bien autre chose, vraiment. Ses poésies lyriques ont commencé sa réputation; mais ce qui a fini de donner de l'éclat à son nom, ce sont ses contes ou légendes en vers et ses pièces de théâtre. Dans ces deux genres, nous le trouverons un peu plus national, sans qu'il cesse d'être conforme au goût actuel.

Ses romances, contes, légendes ou traditions, sont déjà au nombre de plus de vingt, dont quelques-uns comptent plusieurs milliers de vers; voici les titres des principaux : *Pour la Vérité le Temps et pour la Justice Dieu*, légende; *la Surprise de Zahara*, romance de 1481; *A bon juge meilleur témoin*, tradition de Tolède; *le Dernier roi maure de Grenade*, poème; *l'Honneur et la Vie qui se perdent ne se recouvrent pas, mais se vengent*, légende; *Souvenirs de Valladolid*, tradition; *le Prince et le Roi*, romance historique; *les Deux Roses*, romance; *le Capitaine Montoya*, légende; *la Justice du roi don Pèdre*, tradition; *le Sculpteur et le Duc*, conte; *la Princesse doña Luz*, légende; *un Espagnol et deux Françaises*, légende; *Marguerite la tourière*, tradition; *la Passionnaire*, conte fantastique; *le Talisman*, légende traditionnelle. Les premiers de ces poèmes ont paru épars dans les recueils lyriques de Zorrilla; les derniers ont été publiés par livraisons, en 1841, sous le titre commun de *Chants du Troubadour*. Un recueil spécial, imprimé en 1842, sous le titre de *Veilles d'été*, contient *le Talisman* et deux autres légendes. Les journaux de Madrid annoncent en outre la prochaine publication d'un nouveau volume.

Ce nom de *Chants du Troubadour* et les autres titres que nous venons de citer indiquent assez quelle pensée a inspiré les récits poétiques de Zorrilla. C'est une manifestation nouvelle d'un retour aux traditions nationales, et celle-là nous paraît un peu plus heureuse que l'autre. Le nom de *troubadour* est devenu depuis quelque temps fort à la mode en Espagne; il n'est pas précisément espagnol, mais peu s'en faut; c'est un mot emprunté à l'ancienne langue romane, qui a été commune pendant deux siècles au midi de la France et au nord de la Péninsule. Il rappelle le souvenir de la plus antique des littératures modernes, de celle qui naquit au plus fort des ombres du moyen-âge, et qui fut la mère commune des muses d'Espagne et d'Italie. La nuance de ridicule qui s'attache chez nous à ce nom, par suite de l'abus qui en a été fait, n'existe pas de l'autre côté des Pyrénées. Un jeune poète dramatique, M. Garcia Gutierrez, a fait jouer dernièrement un drame intitulé *le Troubadour*, qui a eu un grand succès littéraire. Enfin la plus récente des sociétés fondées à Madrid pour le développement des lettres et des arts, *le Lycée*, a voulu témoigner, par un hommage spécial, de son respect pour la littérature romane; elle a institué des *jeux floraux* exactement semblables, pour le nom comme pour l'esprit, à ceux qui furent fondés au XIVe siècle à Toulouse par sept troubadours provençaux, et elle distribue, comme eux, dans ces concours poétiques, des fleurs d'argent et d'or. C'est encore de l'imi-

tation, comme on voit; les Espagnols sont dans une période où ils ne peuvent guère échapper à l'imitation, même quand ils prétendent le plus à faire du neuf. Mais cette imitation nouvelle atteint assez son but, qui est de montrer que l'Espagne moderne, tout en suivant le cours du siècle, a les yeux fixés sur ses origines.

Il en est de même des titres et des sujets de légendes de Zorrilla. Tantôt c'est un proverbe qui sert de titre, et on sait quel goût les anciens poètes espagnols ont eu pour employer ainsi les proverbes; tantôt c'est le nom de Boabdil qui revient, ou celui du fameux roi don Pèdre, ou la qualification nationale de *romance* pour toute espèce de récit chevaleresque rimé. Zorrilla a fait plus; il a voulu que ses poèmes fussent, par la forme du moins, essentiellement espagnols. Il les a écrits presque tout entiers dans ce fameux vers octosyllabique et *assonnant*, qui est celui de tous les romances originaux, et qui porte lui-même le nom de *romance*. On sait qu'on entend par assonnans des distiques dont les vers impairs sont blancs et dont les pairs assonnent, c'est-à-dire se terminent par les mêmes voyelles, quelles que soient les consonnes. Cette forme de vers ne se trouve qu'en Espagne. On rencontre quelquefois des poèmes entiers écrits sur la même assonnance. Il faut une grande habitude pour saisir cette rime imparfaite; mais, quand une fois l'oreille est accoutumée à son harmonie, on trouve dans sa faiblesse même et dans sa monotonie un charme particulier, d'autant plus que, le vers étant très court, elle revient souvent. C'est quelque chose de simple et de primitif, comme nos anciens romans monorimes, auxquels d'ailleurs elle a succédé; on dirait la rime à sa naissance, et ne se rendant pas encore bien compte d'elle-même, une sorte de rime rudimentaire qui ne peut être saisie que par l'organisation fine et délicate d'un peuple méridional. Puis, ce qui distingue encore ce genre de vers entre tous les autres, c'est la facilité extraordinaire qu'il donne à l'écrivain. Avec une langue riche en voyelles comme l'espagnol, la rime complète est déjà extrêmement facile; que sera-ce de l'assonnance? Les vers assonnans couleront sous la plume du poète avec l'abondance intarissable de l'improvisation.

Dans l'impossibilité de donner une idée de toutes les légendes de Zorrilla, nous en prenons une à peu près au hasard. C'est celle qui a pour titre : *Marguerite la tourière*. Elle remplit un volume entier de la collection, et ne compte guère moins de cinq mille vers. Le sujet n'en paraîtra peut-être ni bien neuf, ni bien piquant, mais il est très

cavalièrement et très poétiquement raconté, et le dénouement de la première partie est charmant.

Don Juan de Alarcon, très proche parent de tous les don Juan connus, est le vaurien le plus amoureux et le plus ferrailleur de Palencia et des deux Castilles. Son père, don Gil, l'envoie à l'université de Valladolid; mais les sérénades, les escalades et les estocades vont bientôt si bon train, que don Juan est forcé de quitter la ville. Le père entre d'abord dans un grand courroux en voyant revenir son fils; le jeune homme lui raconte si gaiement ses fredaines, que tous deux finissent par en rire. Voilà donc notre étourdi battant encore une fois le pavé de Palencia, sa ville natale, et cherchant de nouvelles aventures. Justement, il se trouve qu'en face de sa maison, est un couvent de religieuses. Un jour qu'il est allé avec son père entendre la messe à l'église du couvent, l'esprit tout plein de pensées coupables et délicieuses, il se sent tout à coup frapper sur l'épaule. « A genoux, cavalier, dit une voix argentine, on élève l'hostie. » L'impie don Juan obéit, mais non sans jeter un coup d'œil sur ce nouveau maître des cérémonies. C'est une jeune religieuse qui rougit, baisse les yeux, et baise la terre avec ferveur. « Ma sœur, dit don Juan, un mot. — Que voulez-vous? — Êtes-vous l'abbesse? — Non, je suis la tourière. — J'ai un secret à vous confier. — Un secret? — Oui, un secret pour la plus grande gloire de Dieu. » Et un rendez-vous est donné pour minuit à la grille de la chapelle.

Marguerite la tourière n'a pas dix-sept ans. Elle ne sait rien du monde qu'elle n'a jamais vu, mais elle a lu en cachette un livre de Quevedo qui est plein de bien jolies choses. Elle s'en souvient lors de son rendez-vous. — Savez-vous, cavalier, qu'il y a dans ce livre une aventure qui ressemble à la nôtre? — En quoi, ma Philis? — En ce qu'un jeune homme attend dans la rue; c'est vous; une femme vient lui parler, c'est moi; et.... mais à propos, pourquoi m'appelez-vous Philis? Je ne m'appelle pas Philis, mais Marguerite. — Philis est une bergerette bien gentille, de quinze ans tout au plus, qui a deux yeux noirs brillans comme le soleil, une peau plus blanche que les plumes du cygne, un corps plus svelte qu'un palmier, plus flexible que les joncs parfumés, deux mains plus belles que la nacre et le jasmin, etc., etc. — Bref, don Juan enlève Marguerite, et part avec elle pour Madrid. En passant par Valladolid, il rencontre son ami don Gonzalo, qui les accompagne dans la capitale. Six mois s'écoulent au milieu des plaisirs. Don Juan commence à se lasser de sa religieuse, don Gonzalo en est devenu amoureux. Dans une orgie chez

la nouvelle maîtresse de don Juan, Sirène la danseuse, don Gonzalo demande à son ami de lui céder Marguerite. — C'est marché fait, dit l'ingrat, mais à condition que vous la remettrez dans son couvent quand elle vous ennuiera. — Comment? elle est nonne? J'ai une sœur qui est nonne aussi; et dans quel couvent l'avez-vous prise? — Chez les sœurs de Jésus, à Palencia. — O ciel! — Qu'avez-vous donc? — Marguerite est la sœur de don Gonzalo.

Les deux amis se battent. Don Juan tue Gonzalo, et s'échappe de Madrid avec Marguerite; puis le misérable abandonne sa maîtresse dans une hôtellerie. La pauvre Marguerite, seule, délaissée de tous, cruellement punie de ses illusions, a recours à la charité publique pour revenir à Palencia. Elle erre quelque temps devant la maison de son séducteur; mais elle ne voit aucune lumière au balcon, elle n'entend sortir aucune voix aimée. Ce qui lui restait de son amour s'évanouit. Elle se réfugie toute tremblante dans l'église de son couvent. Il est minuit. C'est l'heure de son premier rendez-vous, l'heure aussi de son fatal départ. Elle s'arrête devant une statue de la Vierge; tous les souvenirs de sa pieuse vie lui reviennent. Cette statue est celle qu'elle aimait à honorer, celle qu'elle parait si souvent de ses plus beaux habits, avec des joies et des larmes d'enfant; c'est devant elle que, la nuit de sa fuite, elle adressa à la sainte mère de Dieu sa dernière prière. Ce bouquet, c'est elle qui l'a fait; ce voile, c'est elle qui l'a brodé; sur cette croix, elle a déposé mille et mille baisers. « O Marie, disait-elle, ne m'abandonnez pas; souvenez-vous de moi.» Ici, il ne suffit plus d'analyser, il faut traduire.

« Le cœur pénétré d'une sainte tristesse, elle soupire pour une vie sans trouble et sans délire. Le calme de sa cellule, le saint murmure de sa prière dans le chœur, la paix de son jardin, le charme consolateur d'une vie passée seule à seule avec Dieu, loin de l'amour et du monde, tous ces souvenirs aimables passent devant elle avec un si doux sourire que, baignée des pleurs de la foi, elle s'écrie : « Hélas! qui pourrait me rendre à ma vie austère et à « un meilleur avenir? » Alors, du fond d'une nef solitaire, elle voit s'approcher d'un pas tranquille et grave une sainte religieuse; la lumière que l'inconnue porte devant elle pour la guider ne permet pas à Marguerite de distinguer ses traits. Craignant d'être reconnue, la pauvre fille s'enveloppe si bien dans sa mante, qu'elle ne voit plus qu'à peine la religieuse, mais elle entend ses pas se rapprocher de plus en plus. Enfin elle la sent passer tout auprès d'elle, et, en la regardant, elle s'étonne de ne pas la reconnaître. « Ce sera une novice, dit-elle, qui sera entrée au couvent depuis mon départ. »

« Cependant la religieuse s'approche des autels pour les orner; Marguerite la suit et trouve dans toute sa personne je ne sais quoi d'étrange qui la fait

paraître plus belle à mesure qu'elle la regarde. Autour d'elle, on dirait un air transparent et comme une douce lumière qui se communique aux objets qu'elle a touchés. En peu de temps, les autels qu'elle a visités resplendissent d'un éclat inexplicable, mais si vague et si faible, que le reste de l'église garde sa silencieuse obscurité. Seulement, autour de l'inconnue, la clarté mystérieuse reparaît avec des teintes légères de rose et d'azur. Malgré la distance, le parfum des fleurs qu'elle dépose sur l'autel arrive jusqu'à Marguerite; ou un songe ineffable enivre ses sens, ou elle entend aussi le bruit lointain d'une musique harmonieuse. Ce concert invisible, cette odeur des fleurs, ces splendeurs suaves, jettent la belle enfant dans une émotion délicieuse; mais ce sont des impressions paisibles et calmes qui renouvellent insensiblement son être. Elle oublie ses amertumes passées et sent se réveiller dans son sein mille pensées chastes et pures. L'avenir se présente à elle entouré de mille images de bonheur, de solitude et de paix. Sa vie est devenue une extase, un songe lumineux, une ivresse ravissante, un doux anéantissement où rien ne l'oppresse, où elle ne sent rien de profane et de terrestre. Il n'y a plus dans son ame qu'une pensée, qu'un sentiment, l'aspiration d'amour qui l'attire vers cette inconnue; elle a besoin de la suivre, de la contempler, de lui parler, de lui demander des consolations...

« La religieuse prend enfin la lumière, et, traversant l'église, elle passe près de Marguerite en la touchant de sa robe. Marguerite ne peut résister au charme caché qui l'entraîne; elle l'arrête par sa manche, mais sans avoir la force de parler. — Que me voulez-vous? dit la religieuse d'une voix pleine de douceur. — Vous me laissez donc seule ainsi? répondit Marguerite. — Si vous n'avez pas d'asile dans cette nuit orageuse, venez avec moi dans le cloître. — C'est impossible. — Si vous désirez parler à quelque sœur, veuillez revenir demain. — Oui, je voudrais parler.... — A qui? — A vous. — Qu'avez-vous à me dire? — Je ne sais ce qui oppresse ma voix.... Comment vous nommez-vous? — Marguerite. — Nous avons toutes deux le même nom. — Vous vous nommez ainsi? — Oui, madame, et dans un autre temps j'étais... Quel emploi avez-vous? — Tourière. — Tourière! Depuis quand? — Depuis un an. — Un an! — Il y en a dix que je suis dans ce couvent. — Marguerite écoute avec stupeur sa propre histoire. L'inconnue a son nom et son âge; comme elle, elle est depuis un an tourière; comme elle, elle est au cloître depuis dix ans. Que doit-elle penser? Enfin elle lève les yeux sur le visage de la religieuse et se reconnaît avec frayeur elle-même. Celle qui est devant elle a tous ses traits; c'est elle-même ou son image qui est restée au couvent.

« Marguerite tombe à genoux, sans volonté, sans voix, sans mouvement, le cœur et l'esprit éperdus, aux pieds de la sainte apparition; elle y reste, le front dans la poussière, jusqu'à ce que l'accent de la voix sacrée permette à son ame purifiée de l'animer de nouveau. Alors, jetant sa mante sur la jeune fille et la couvrant de ses pieux vêtemens, l'apparition lui dit de sa voix céleste : « Tu t'es placée en fuyant sous ma protection; je ne t'ai pas aban-« donnée; vois, ton cierge brûle encore sur mon autel; j'ai occupé ta place;

« pense à moi. » A ces mots, le tonnerre éclate, l'éclair rapide brille, et dans l'azur serein s'élève la magnifique vision. La reine des anges fuit vers les cieux, elle sourit encore en fuyant à Marguerite prosternée, et disparaît bientôt dans les lointains infinis de l'air diaphane, laissant après elle un parfum délicieux et une traînée d'impalpable lumière. »

Ici finit la première partie de *Marguerite;* la seconde est moins intéressante et contient les dernières aventures de don Juan de Alarcon. On retrouve dans cette première partie quelques-unes des anciennes qualités des conteurs espagnols, la légèreté, la rondeur, le trait, assez bien fondues avec les qualités plus modernes du large développement descriptif. Quant au dénouement, l'auteur dit que c'est une tradition populaire, et nous le croyons aisément au charme naïf qui le distingue. Ce n'est pas, du reste, la première fois que paraît dans les poètes nationaux ce genre de merveilleux qui consiste à mettre une personne en face d'elle-même. Le même prodige se retrouve dans un drame de Calderon, mais avec un effet aussi tragique que celui-ci est gracieux. Un misérable, couvert de crimes et tourmenté par le remords, remarque qu'il est suivi partout par un homme vêtu comme lui et qui ne le quitte pas plus que son ombre. Il s'approche de ce surveillant mystérieux et lui demande brusquement : *Qui es-tu?* L'homme répond : *Tu mismo* (toi-même). Jamais le sombre génie du Nord n'a inventé une plus terrible évocation de la conscience. Zorrilla lui-même a employé encore ce moyen dans une autre de ses légendes; c'est celle qui a pour titre *le Capitaine Montoya*, et qui n'est autre que la fameuse histoire de don Juan de Maraña. Montoya, sur le point d'enlever une religieuse, voit tout à coup passer devant lui un convoi funèbre; il demande à l'un des prêtres qui l'on va enterrer : *Le capitaine Montoya*, répond le moine d'une voix lugubre. Le capitaine terrifié croit avoir mal entendu; il suit le convoi, entre dans l'église, et demande encore à un prêtre le nom du mort : *Le capitaine Montoya*, répond le prêtre.

Zorrilla ne s'est pas contenté de ces visions empruntées au vieux génie catholique de son pays. Il a voulu faire encore une excursion dans le genre fantastique proprement dit. Dans la préface de son conte, *la Passionnaire*, il suppose un dialogue entre sa femme et lui. Sa femme lit les contes fantastiques d'Hoffmann, et lui demande pourquoi il ne s'essaierait pas dans ce genre. Zorrilla répond que le fantastique allemand ne convient pas à l'Espagne, et que le merveilleux espagnol doit être uniquement religieux. Sa femme insiste pourtant, et il cède. Après cette petite mise en scène, il entre en

matière. Un jeune noble castillan, don Félix, aime une jeune fille des champs nommée Aurore. Le père du jeune homme envoie son fils en France pour lui faire oublier cet amour, et là don Félix devient amoureux d'une belle châtelaine qu'il épouse. La malheureuse Aurore apprend cette nouvelle, dans son pays, par un voyageur inconnu, et disparaît. Une nuit, les deux époux causent amoureusement dans leur château, situé aux bords de la Garonne. Un orage terrible éclate au dehors; le matin, don Félix et sa femme sont fort surpris de voir sur leur balcon une fleur qui est venue pendant la nuit et qui semble avoir été déposée par l'orage. C'est une *passionnaire* ou *fleur de la passion*. Un rapport intime s'établit entre la fleur magique et le jeune couple. Don Félix et sa femme s'enferment des jours entiers pour la contempler; elle-même semble se pencher vers eux et déployer ses pétales en leur présence avec un air d'intelligence et de mélancolique sympathie. Enfin, la jeune femme est atteinte d'une maladie mortelle; au moment de rendre le dernier soupir, elle demande à don Félix de cueillir la passionnaire pour la déposer dans son tombeau. Don Félix obéit, et voit aussitôt Aurore mourante lui sourire une dernière fois parmi les feuilles. Il reste seul entre les cadavres des deux femmes qu'il a aimées.

Ainsi va se manifestant de plus en plus cette duplicité forcée qui caractérise le talent de Zorrilla. Il passe de Calderon à Hoffmann, et ne peut échapper à une imitation qu'en tombant dans une autre. Mais il n'imite pas tout-à-fait Hoffmann, pas plus qu'il n'imite tout-à-fait Calderon. De même que dans *Marguerite* la vieille crudité espagnole est fort adoucie, de même dans *la Passionnaire* les imaginations fantastiques du rêveur allemand sont matérialisées de manière à perdre presque tout leur vague. Il n'y a pas si loin de l'un des deux contes à l'autre que Zorrilla lui-même paraît le croire. L'exécution, dans *la Passionnaire*, est remarquable; la peinture de l'orage nocturne est surtout fort étrange et fort belle. Quant aux autres histoires de Zorrilla, elles appartiennent aussi à ce genre mélangé qui tient à la fois du goût ancien et du goût moderne. *La Princesse doña Luz* est une des plus jolies; c'est un tableau des mœurs gothiques spirituellement tracé. *La Surprise de Zahara* est à peu de chose près un ancien *romance*. Dans *le Dernier roi de Grenade*, le chant de regret des Maures, en quittant leur ville chérie, est plein de poésie et d'éloquence. En somme, ces poèmes sont, à notre avis, ce que Zorrilla a fait de mieux. Toute la variété de son talent y éclate; et, dans un moment de transition comme celui que traverse aujourd'hui l'Es-

pagne, quand rien n'est encore fixé, ni le gouvernement, ni les mœurs, ni les croyances, que peut-on demander de plus au poète que la diversité? Ne doit-il pas représenter dans ses œuvres les hésitations, les tâtonnemens, les expériences de toute sorte, les emprunts souvent contradictoires, la confusion des souvenirs et des espérances, toute cette marqueterie d'une société qui se décompose et qui aspire à se recomposer autrement?

Nous aimons moins le théâtre de Zorrilla, non qu'il n'y ait aussi du talent et beaucoup, mais parce qu'il nous semble moins près du but que les contes. Il est vrai qu'on ne peut guère s'en prendre à lui. De toutes les questions littéraires, celle du théâtre est la plus difficile partout, et elle se complique encore en Espagne de difficultés particulières. Le développement littéraire de l'ancienne Espagne a été surtout dramatique. Toute l'Europe a long-temps admiré, à l'exclusion de tout autre, ce magnifique théâtre, dont les productions se comptent par milliers. Vingt auteurs dramatiques, dont le moindre serait célèbre partout ailleurs, ont illustré les deux grands siècles de l'Espagne; d'autres en foule dorment encore inconnus dans la poudre des bibliothèques. Les trois quarts des pièces qui ont été jouées sur toutes les scènes étrangères sont imitées de celles-là; dans ce trésor intarissable d'esprit, d'observation, d'intrigue, de passion, de terreur, de verve comique, tout le monde a puisé à pleines mains. Or, c'est un formidable héritage qu'une telle gloire fondée sur une telle fécondité. Faire autrement que les maîtres, c'est bien hardi; faire comme eux, c'est impossible. Quand on a de pareils modèles nationaux, il est difficile de les abandonner et plus difficile encore de les suivre. Le genre de leurs œuvres n'est plus en rapport avec le temps présent, il faut du nouveau, et comment oser tenter du nouveau sur une scène encombrée de ces grands noms de Lope, de Calderon, de Moreto? Le mieux serait peut-être de ne pas écrire d'œuvres dramatiques et d'attendre que la veine épuisée se rouvre d'elle-même; mais les Espagnols sont toujours passionnés pour le théâtre, ils demandent des pièces à tout prix, et comment laisser le théâtre désert dans la patrie même du théâtre?

La plupart des auteurs contemporains se tirent d'affaire d'une manière fort simple; ils traduisent tout bonnement les pièces nouvelles du théâtre français, et ne s'inquiètent pas davantage de la gloire dramatique de leur pays. Zorrilla n'a pas voulu faire comme eux; son ambition est plus haute et plus nationale. Sa première comédie a paru au mois d'août 1839; elle avait déjà été précédée de quelques

essais dramatiques publiés dans ses œuvres, entre autres une espèce de caprice dialogué assez brillant, dans le genre de ceux d'Alfred de Musset, et intitulé *Folle Vie et plus folle Mort* (*Vivir loco y morir mas*). La comédie qui a été son début au théâtre a pour titre un proverbe : *Chacun son droit* (*Cada cual con su razon*), comme la plupart des anciennes comédies espagnoles; le passage suivant de la préface montrera ce que Zorrilla avait voulu faire en l'écrivant : « L'auteur de cette pièce, dit-il, ne s'est jamais regardé comme un poète dramatique; mais, *indigné de voir notre scène nationale envahie par les monstrueuses productions de l'élégante capitale de la France*, il a cherché dans Calderon, dans Lope et dans Tirso de Molina, des aventures et des personnages qui ne rappellent en rien *Hernani* et *Lucrèce Borgia*. » Voilà certes un bien bon sentiment pour un Espagnol; il aurait pu même dire, pour se donner tous ses avantages, que, *Hernani* étant lui-même une imitation très sensible du théâtre espagnol, il ne ferait, en recourant directement aux sources, qu'éviter un détour au moins inutile. Voyons maintenant si l'idée était aussi bonne littérairement qu'au point de vue patriotique, et si elle a été exécutée avec assez de liberté.

La pièce commence par une querelle entre deux amans. Doña Elvire est la fille du marquis de Velez; don Pèdre est un jeune cavalier qui ne connaît pas sa naissance. Doña Elvire aime don Pèdre, mais elle a un secret qu'elle ne veut pas lui confier; elle doit recevoir un homme dans son jardin le soir même, et elle ne peut dire quel est cet homme. Don Pèdre se désespère, doña Elvire pleure, mais sans rien dire de ce qu'elle doit taire. Alors don Pèdre séduit la caméristé Inès et se fait cacher derrière une grille. L'inconnu arrive bientôt accompagné d'un confident; il s'assied sur un banc auprès d'Elvire, et le pauvre don Pèdre entend sa fiancée faire toute sorte de coquetteries à son visiteur nocturne. Tout à coup survient un nouvel inconnu qui entre par une porte secrète, et qui se heurte contre le confident. Comment! ils sont trois? s'écrie don Pèdre furieux; il sort de sa cachette, Elvire s'enfuit, les quatre hommes tirent leurs épées et se battent dans l'ombre. La ronde de nuit survient au bruit, et un alcade arrête les combattans. Sur une des épées qui lui sont remises, l'alcade reconnaît le blason royal. Le premier inconnu, c'est le roi don Philippe IV, qui court les aventures la nuit, comme les rois de Castille du bon temps. A ce nom, tous se découvrent. Le second inconnu veut se sauver, caché dans son manteau. La garde court après lui et le ramène, mais le roi ne veut pas savoir

qui il est, et il ordonne de le laisser aller. Quant à don Pèdre, sa jalousie s'accroît quand il voit qu'il a le roi pour rival.

Ce premier acte a bien la vivacité des modèles qu'avait choisis Zorrilla; c'est bien là la vieille comédie nationale, la comédie de cape et d'épée telle qu'elle est sortie toute vivante des anciennes mœurs espagnoles. Tout y est mystérieux et imprévu, tout y arrive par coups de théâtre successifs et soudains. Le jardin, le balcon, la nuit, le rendez-vous, le duel, le roi, l'alcade, rien n'y manque. Doña Elvire est une de ces jeunes filles résolues et passionnées qui abondent dans l'ancien théâtre; don Pedre est le jeune cavalier, brave, galant et jaloux, qui s'y retrouve également partout. Non-seulement les personnages sont identiques et les situations analogues, mais la versification est presque la même. C'est toujours ou l'ancien vers assonnant des romances, devenu encore le vers dramatique, ou plus habituellement le même petit vers de huit syllabes formant ces quatrains appelés en Espagne *redondillas*, dont le premier vers rime avec le quatrième et le troisième avec le second. L'un et l'autre de ces deux systèmes de vers sont également rapides, faciles, abondans, et donnent au dialogue beaucoup de vie. Sous ce rapport, Zorrilla ne mérite que des éloges; de plus, quand la situation s'y prête, il se jette comme ses maîtres dans les jeux de versification. Ainsi, quand Elvire attend dans le jardin la visite du roi, elle exprime ses chagrins en stances de grands vers à rimes croisées. Dès qu'elle a fini, don Pèdre, caché derrière la grille, débite à son tour un soliloque dans le même nombre de stances et sur les mêmes rimes. Ce duo de bouts rimés ne manque pas de grace; c'est un des plus heureux emprunts que Zorrilla ait faits au vieux génie poétique de son pays.

Rien n'est charmant, le genre admis, comme ces fusées poétiques qui s'échappent par momens, dans Lope ou Calderon, du milieu du dialogue et s'épanouissent en mille éclairs. Tantôt ce sont des octaves ou des tercets en vers héroïques, tantôt c'est un sonnet finement travaillé et orné de jeux d'esprit comme de pierreries, tantôt ce sont des stances à refrain, comme celles de Sigismond dans *la Vie est un songe*, que tout Espagnol un peu instruit sait par cœur. Les croisemens de rimes les plus gracieux, les coupes de vers les plus harmoniques, les choix de mots les plus élégans, s'unissent aux plus ingénieuses subtilités de la pensée, aux plus exquises délicatesses du sentiment, aux plus riches broderies de l'imagination. La muse essentiellement lyrique des peuples du Midi se complaît à ces éblouissans hors-d'œuvre. Quand il s'agit, comme dans notre ancien théâtre

français, de peindre le cœur humain dans ses passions ou dans ses faiblesses, il n'y a pas de place pour de semblables écarts : tout doit être simple, calculé pour l'effet général, tout doit marcher au but; mais quand le poète n'a d'autre objet que le divertissement, quand il cherche avant tout l'imprévu, quand il veut uniquement frapper, amuser et séduire, tout ce qui a de l'éclat et de l'entraînement est bien reçu. Il en est de ces élans de verve comme des brillantes cavatines que la musique italienne aime à prodiguer, et qui ne sont, elles aussi, que des ornemens superflus dans le tissu du drame, mais deso rnemens plus chéris, plus recherchés que le fond même qu'ils recouvrent. Après tous les emprunts qu'on a faits depuis quelque temps en France aux théâtres étrangers, il est étonnant que cet usage de donner aux monologues une forme lyrique n'ait pas encore été imité chez nous. Cette forme conviendrait cependant beaucoup à M. Victor Hugo, par exemple, grand ami du monologue, comme on sait, et grand poète lyrique en même temps. Les stances du *Cid* et de *Polyeucte* auraient dû, ce semble, encourager un poète français à donner de nouveau cet exemple.

Mais revenons à *Chacun son droit*. Sans entrer dans le détail des deux derniers actes ou *journées*, car la pièce en a trois seulement, comme autrefois, qu'il nous suffise de dire que tout finit par s'expliquer parfaitement et par amener un dénouement heureux. L'homme resté inconnu à la fin du premier acte, et qui était arrivé si mal à propos dans le jardin, n'est autre que le marquis de Velez, père d'Elvire, récemment échappé d'une prison d'état; c'est pour obtenir la grace de son père, qu'Elvire souffre les galanteries compromettantes de Philippe IV, et elle finit en effet par enlever cette grace dans une scène un peu scabreuse, mais très bien faite. Au moment où don Pèdre, poussé à bout par la jalousie, provoque de nouveau le roi et se bat avec lui, il apprend qu'il est le fils de celui dont il menace la vie. Le roi le fait duc d'Olmedo, lui donne la toison d'or, et le marie avec Elvire. Règle générale et sans exception, les aventuriers des pièces espagnoles sont toujours fils de rois ou de princes, et deviennent infailliblement ducs au dénouement.

La seconde pièce de Zorrilla est du même genre que la première; elle est intitulée *Loyauté d'une femme, ou Aventures d'une Nuit* (*Lealtad de una muger, y Aventuras de una Noche*). Elle a paru pour la première fois en 1840, c'est-à-dire un an après *Chacun son droit*. La scène de cette nouvelle comédie se passe dans un village près de Barcelone, la nuit du 12 mai 1461. Le sujet est emprunté au poème

de Zorrilla *l'Honneur et la Vie qui se perdent ne se recouvrent pas, mais se vengent.* Zorrilla a même transporté sans façon de longs fragmens du poème dans le drame; comme nos romanciers d'à présent, il se pille lui-même. Son personnage principal est une femme. Doña Margarita Tellez a épousé le comte Perez de Peralta. Le comte est très dévoué au roi d'Aragon Jean III; de son côté, Margarita a conservé une très vive amitié pour le fils du roi, le célèbre prince de Viane, avec qui elle a été élevée. Ce malheureux prince, poursuivi par son père, se réfugie dans le village qu'habite Perez de Peralta, et reçoit l'hospitalité de sa femme, qui le cache dans sa maison. De là une série d'aventures qui se devinent aisément. Doña Margarita n'ose pas dire à son mari quel est l'homme qu'elle cache si soigneusement; le comte devient jaloux, comme tout mari espagnol de théâtre, et cherche à tuer celui qu'il croit être un galant, tandis que sa femme emploie toute sorte de ruses pour le dérober à sa colère.

Ce drame domestique est compliqué par l'intervention de Jean III, qui cherche son fils pour lui faire un mauvais parti, et par celle des habitans de Barcelone, qui étaient alors en révolte ouverte contre leur roi, suivant l'antique usage de la Catalogne, et qui se répandent dans la campagne pour courir au secours du prince. Les jeux de scène rappellent tous les anciens *imbroglios* du théâtre espagnol, si bien imités par Beaumarchais dans *le Barbier de Séville* et surtout dans *le Mariage de Figaro.* Perez de Peralta ressemble beaucoup au comte Almaviva cherchant toujours le page Chérubin et toujours trompé dans sa recherche. Le rôle favori de l'auteur, c'est celui de Margarita. Comme l'Elvire de *Chacun son droit*, c'est l'Espagnole de race pure, une de ces femmes à la tête droite, au teint animé, à l'œil brillant et fier, qui vivent encore dans les portraits de Velasquez. Il est impossible d'avoir plus d'aplomb et de ressource dans l'intrigue; elle confond à tout instant son mari par son assurance, et c'est elle qui fait le plus souvent des querelles quand elle devrait en recevoir. Avec une actrice vive, spirituelle, hardie, à la parole rapide et au geste résolu, comme doit être la fameuse comédienne du théâtre de la Cruz, doña Barbara Lamadrid, de pareilles femmes doivent former un type très caractérisé.

Aire recio, gesto crudo,
Alma atroz, sal española.
Air rude, geste cru,
Ame fière, sel espagnol.

Sal española surtout; c'est le grand mot. Quand on a parlé du sel espagnol, on a tout dit. Le sel espagnol, c'est le regard assassin, le mot piquant détaché en face, le jeu d'éventail, le pied bien chaussé, la petite main nerveuse, le jarret d'acier qui se détend pour danser le *bolero* ou la *cachucha* :

On comprend là-dessous un million de mots.

Malheureusement, quel que soit l'attrait qu'a pour nous cette couleur locale, on ne peut s'empêcher de reconnaître que tout cela est bien vieux en Espagne. Le sel espagnol ne se retrouvera bientôt plus que dans le peuple, et la comédie de cape et d'épée n'amuse plus personne. Zorrilla n'a pas tardé à s'en apercevoir lui-même, et après ses deux premiers ouvrages, il a changé de direction. S'il est quelque partie de l'art qui ait besoin de suivre de près les changemens de la société et de changer constamment avec elle, c'est à coup sûr le théâtre. La comédie de Calderon se rapporte à des mœurs dont le fond existe sans doute toujours en Espagne, mais dont les formes sont singulièrement modifiées. Où sont aujourd'hui ces jeunes cavaliers qui entraient dans le monde l'épée toujours au vent, la tête et le cœur pleins des belles aventures qui les attendaient dans les guerres de Flandre ou d'Italie? Où sont ces maris d'une délicatesse si excessive sur le point d'honneur et d'une rudesse de mœurs si farouche, qu'ils donnaient sans balancer la mort à leurs femmes au moindre soupçon d'infidélité? Où sont ces femmes elles-mêmes que les Espagnols appelaient *très femmes, muy mugeres,* et qui ne reculaient devant aucun moyen quand leur passion était excitée? Tous ces types existent encore, si l'on veut, mais très affaiblis, et chaque jour qui fuit en emporte quelque chose. Ce que les années ont détruit surtout, c'est la société, cette antique société espagnole si romanesque, où tout était hasard, mystère, intrigue, surprise, où la liberté proscrite dans l'état s'était réfugiée dans les habitudes, et donnait aux sentimens une exaltation quelquefois absurde, mais toujours franche et pittoresque.

Il n'est certainement jamais entré dans la tête de Lope ou de Calderon de s'adresser aux mœurs de l'époque des rois catholiques, lesquelles étaient pourtant bien moins différentes de celles du règne de Philippe IV que celles-ci ne le sont des mœurs de nos jours. Ces grands hommes adaptaient leur génie au goût de leur siècle, ou plutôt ils étaient leur siècle lui-même personnifié et vivant. Ils avaient été soldats, ils étaient prêtres, ils étaient de plus gentilshommes et

courtisans, c'est-à-dire tout ce qu'il fallait être alors pour se trouver en harmonie avec le temps. Pour leur ressembler véritablement aujourd'hui, il faudrait résumer en soi le présent comme ils résumaient le passé, c'est-à-dire ne leur ressembler en rien. Quand on jouait sur le théâtre espagnol du XVIIe siècle quelque histoire terrible de justice conjugale, comme *le Certain pour le Douteux*, de Lope de Vega, ou *A outrage secret vengeance secrète*, de Calderon, ou *Après le roi personne*, de Rojas, le poète n'avait fait que transporter sur la scène les passions qui vivaient dans la société. Les mœurs sont moins féroces aujourd'hui, Dieu merci; personne n'est plus si prompt à se faire justice soi-même, et la sympathie du public pour de pareilles œuvres ne peut plus être la même. Le public a horreur aujourd'hui de ce qu'il trouvait sublime dans d'autres temps. Ce qui lui paraissait piquant lui semble fade. Qu'y faire? Chercher ce qu'il désire et le lui donner, si l'on peut.

Aussi bien tout n'est pas à changer, à réformer, dans l'ancien théâtre. La comédie de cape et d'épée n'était pas la seule forme de ces esprits créateurs; les catastrophes de la jalousie ne sont pas les seules qu'ils aient mises en scène. Ils ont tous abordé d'autres sujets, et quelques-uns avec une supériorité éclatante. Les drames héroïques et historiques abondent dans leur répertoire. C'est dans ce genre de sujets qu'on peut espérer de faire encore une large moisson. D'ailleurs, si la trop grande parité dans la couleur générale est à éviter, rien n'empêche de s'inspirer des détails, qui sont si admirables et si variés. Nous avons loué Zorrilla de son application à reproduire les mêmes procédés de versification. C'est déjà là un moyen qui peut aider puissamment à conserver au théâtre espagnol son caractère national. Il y en a d'autres. Tel ordre d'incidens qui ne peuvent plus être l'objet principal de l'intérêt peuvent être employés avec art comme d'agréables accessoires. Tel type qui a vieilli comme il est peut, avec de légères modifications, redevenir vrai et amusant. Telle donnée qui a été épuisée, en s'appliquant à une certaine espèce d'évènemens et de personnages, peut être ravivée en servant pour d'autres personnages et des évènemens nouveaux. Enfin, ce qui est à faire pour le théâtre, comme pour toute chose, c'est la conciliation du passé et du présent, de la spécialité et de la généralité. Zorrilla a tenté cette œuvre difficile dans les deux pièces qui ont suivi celles dont nous venons de parler, mais, à notre avis, sans beaucoup de succès encore. Ces deux pièces ont un titre commun, *le Savetier et le Roi*, et un héros commun, le roi don Pèdre le justicier.

On sait quelle est la prédilection des dramaturges espagnols pour ce personnage. Lope de Vega, Calderon, Moreto, le font intervenir à tout moment dans leurs comédies historiques, et toujours avec le même caractère. Par une singularité qui a été souvent remarquée, ce roi, si condamné par l'histoire, est devenu populaire au théâtre. C'est l'idéal du roi de Castille tel que le concevait le génie sévère du moyen-âge, terrible, mais juste, vengeur de l'opprimé, ennemi du coupable puissant, brave jusqu'à la folie, prompt à s'emporter, galant à l'excès, passionné pour les aventures, et surtout sourd à la pitié. On se demande comment un homme si violent et si couvert de meurtres a pu être donné comme le type évident du grand, du royal et du beau. Il en est de don Pèdre comme de don Juan, cet autre favori de l'Espagne. Tous deux sont condamnés par le ciel, mais tous deux excitent profondément l'admiration des hommes. Les idées du bien et du mal n'étaient pas bien nettes pour les Espagnols d'autrefois. Ce qu'ils aimaient avant tout, c'était l'énergie individuelle. On reconnaît dans cette contradiction de sentimens et de croyances le résultat de toute leur histoire politique et religieuse. Il fallait bien que la nation admît le despotisme des rois et des prêtres, mais elle essayait de lui échapper au moins par l'imagination. A la vertu dure et exclusive des cloîtres, elle opposait le vice brillant, insoucieux et aimé de don Juan; à l'austérité froide et triste de Philippe II et de ses successeurs, la royauté chevaleresque, aventurière et étourdie, mais toujours formidable, de don Pèdre.

La catastrophe qui doit mettre fin aux jours de don Pèdre par la main de son propre frère, achève de donner à ce personnage un caractère sombre et tragique. L'implacable fatalité plane incessamment sur sa tête, et se révèle de temps en temps par des allusions ou des prédictions poétiques. Ainsi, dans *la Fille d'Argent* (*la Niña de Plata*), de Lope de Vega, quand l'infant don Henri va consulter un astrologue maure pour savoir s'il est aimé d'une femme, le noir sorcier répond à peine aux questions qui lui sont faites, et, forcé de voir dans l'avenir plus profondément qu'il n'aurait voulu, il ne peut s'empêcher d'annoncer au prince étonné le fratricide qui l'attend. Dans *le Médecin de son honneur*, de Calderon, ce funeste avertissement prend une forme plus originale et plus mystérieuse. Don Pèdre vient de chasser l'infant de sa présence pour avoir séduit la femme d'un gentilhomme castillan; le soir venu, on entend de loin dans la rue un musicien inconnu qui chante des vers satiriques sur le départ de don Henri; don Pèdre veut poursuivre lui-même l'insolent, mais il

ne peut l'atteindre, et plus il se perd dans les détours obscurs de la ville, plus on entend la voix répéter son refrain dans l'éloignement. Enfin, dans *le Vaillant Justicier*, de Moreto, don Pèdre, passant la nuit près d'une chapelle, est arrêté par un fantôme qui s'empare de son poignard; don Henri passe par hasard un moment après et ramasse le poignard qu'il trouve par terre. Chacune de ces trois scènes ne se lie en rien à l'action du drame où elle se trouve, elles sont là seulement pour rappeler l'inévitable loi du destin. La dernière surtout est d'un effet terrible.

C'est cette figure originale de don Pèdre que Zorrilla a voulu ramener sur la scène de notre siècle, en l'entourant de circonstances aussi nouvelles que possible. Dans les drames de l'ancien théâtre, excepté peut-être *le Vaillant Justicier* de Moreto, don Pèdre n'intervenait d'ordinaire que comme un personnage épisodique. Zorrilla en a fait au contraire son personnage principal. Dans la première partie du *Savetier et le Roi*, don Pèdre déjoue, à force d'intrépidité, une conspiration tramée contre lui; le sujet de la seconde partie, qui s'est appelée aussi *la Nuit de Montiel*, n'est autre que sa mort tragique. Cette seconde partie a eu un grand succès en Espagne; elle contient en effet quelques scènes assez vigoureusement tracées. Cependant elle nous paraît encore loin de ce que peut et doit être le nouveau théâtre espagnol, s'il parvient à se constituer. Une grande partie du succès est due peut-être à des circonstances extérieures. *La Nuit de Montiel* est la représentation de l'un des évènemens les plus populaires de l'histoire nationale; elle a de plus été jouée dans un temps où l'Espagne était fort irritée contre une prétendue intervention de la France dans ses affaires, et comme les Français commandés par Duguesclin jouent un rôle fort peu honorable dans la pièce, les allusions politiques ont dû être saisies avec empressement. Pour que le succès soit légitime et durable, il doit être obtenu par d'autres moyens. *Le Savetier et le Roi* est un progrès dans la manière de Zorrilla; il y montre l'intention louable de marier le procédé dramatique de Shakspeare à celui de Calderon, mais il a encore beaucoup à faire pour en venir à bout.

Nous dirons peu de chose de ses deux dernières pièces, *l'Écho du Torrent* et *les Deux Vice-Rois*, jouées en 1842. Toutes deux commencent assez bien, mais elles ne tardent pas à tourner au mélodrame. Le sujet de *l'Écho du Torrent* est encore emprunté à l'une des légendes de l'auteur, celle qui a pour titre *un Espagnol et deux Françaises*, et il est beaucoup mieux traité dans le poème que dans

le drame. La donnée était pourtant tragique, et pouvait fournir à des développemens fortement colorés; c'est une esclave moresque qui devient amoureuse de son maître, le comte de Castille, et qui finit par se faire épouser par lui, après l'avoir amené à se défaire de sa femme, qui le trahissait. Avec les mœurs barbares de l'Espagne au xe siècle, cette esclave passionnée, ce comte jaloux, cette femme coupable, ce mélange de Maures et de chrétiens, de maîtres et d'esclaves, il eût été possible d'arriver à un grand effet de terreur. L'auteur a préféré des inventions fantasmagoriques qui rappellent par trop le goût germanique. Le sujet des *Deux Vice-Rois* était moins neuf et moins fécond, mais le lieu de la scène était heureusement choisi, et prêtait beaucoup. L'action se passe à Naples, pendant la domination espagnole, et peu après la révolution de Masaniello. L'Italie et l'Espagne se trouvaient alors en contact sur ce point, et du choc des deux peuples mis en présence pouvait sortir une foule de combinaisons scéniques intéressantes. Presque toujours, comme on voit, il y a une pensée première dans les œuvres de Zorrilla; c'est l'exécution qui est défectueuse. La scène des *Deux Vice-Rois* n'a de Naples que le nom; tout ce qu'a produit l'heureux choix du lieu, c'est un chant de pêcheurs napolitains, hors-d'œuvre aussi inutile que facile et banal.

Ce qui a toujours manqué au théâtre espagnol, même dans ses plus beaux temps, c'est le développement des caractères individuels. C'est par là, ce nous semble, que les nouveaux auteurs dramatiques devraient tâcher de se distinguer. Zorrilla l'a essayé timidement, faiblement, en homme qui n'est pas sûr de lui. En même temps que ce don indispensable à un novateur paraît lui manquer, un des côtés les plus essentiels du vieux génie dramatique espagnol lui manque aussi : c'est le comique. La patrie de Cervantès et de Quevedo est la patrie du comique moderne. Dans tout son théâtre, le rire abonde. Aujourd'hui encore, les Espagnols sont en général admirablement organisés pour saisir le ridicule de toute chose. Zorrilla, qui a plusieurs variétés de talent, n'a pas celle-là. C'est avant tout un poète lyrique et descriptif. Il semble donc, sauf expérience ultérieure, qu'il n'est pas né pour le théâtre. Il ne faut pourtant pas se trop presser de décider; il est bien jeune encore, et le talent dramatique est un de ceux qui exigent le plus de maturité. Personne ne fait mieux que lui à Madrid; il est au contraire, qui le croirait? le plus chercheur, le plus oseur des poètes contemporains. Nous qui sommes loin du mouvement, nous ne pouvons pas nous faire une idée des

préjugés littéraires qui restent à vaincre à Madrid. Les Espagnols ont à revenir de loin, en littérature comme en politique. Ce qui nous paraît une tentative avortée est pour eux une innovation hardie. Ils saisissent des nuances qui nous échappent, et c'est quand nous les croyons immobiles qu'ils marchent quelquefois le plus vite. Qui d'entre nous peut dire d'ailleurs quelle direction ils prendront en définitive? Il y aurait donc imprudence à rien présumer et sur l'avenir du théâtre espagnol, et sur celui de Zorrilla en particulier.

Les pièces, en attendant, se multiplient, et les tâtonnemens continuent. Il ne se passe presque pas de semaine où il n'y ait une nouveauté au théâtre de la *Cruz* ou au théâtre du *Principe*, sans compter les traductions; dans ces deux derniers mois seulement, on a joué sept ou huit drames d'auteurs espagnols qui ont eu plus ou moins de succès : *Simon Bocanegra*, de don Antonio Garcia Gutierrez, est un drame à la fois historique et romanesque dont l'action se passe à Gênes au moyen-âge; *Estaba de Dios* (*C'était écrit*) est une comédie dans le genre de Moratin, par don Manuel Breton de Los Herreros; *Cecilia la cieguecita* (*Cécile l'aveugle*), de don Antonio Gil y Zarate, est un mélodrame sentimental à la manière française; *la Judia de Toledo* (*la Juive de Tolède*), de don Eusebio Asquerino, a pour sujet la tragique histoire de la juive Rachel, maîtresse du roi de Castille Alphonse VIII, déjà mise au théâtre par La Huerta; *la Tête enchantée, ou l'Espagnol à Venise* (*la Cabeza encantada, o el Español en Venecia*), est une comédie dans le genre de Calderon, dont l'auteur n'est rien moins que don Francisco Martinez de Rosa, l'ancien premier ministre de la reine Christine. Enfin, Zorrilla lui-même a fait jouer tout dernièrement deux nouveaux ouvrages dramatiques dans la même soirée; l'un est une tragédie en un acte intitulée *Sofronia*, et l'autre un drame également en un acte, *le Poignard du Goth* (*el Punal du Godo*). Toutes ces pièces sont en vers.

Voilà une activité qui ne peut manquer de produire tôt ou tard quelques grands résultats; malheureusement toutes ces œuvres ont un défaut commun, elles ne sont pas assez travaillées. Il faut bien le dire en terminant : c'est là le vice de cette littérature. Elle a le nombre, sans avoir précisément le travail. Sous ce climat si facile, avec cette langue sonore, les vers se font trop aisément; l'effort manque, et sans effort, on ne crée rien de durable et de profond. Zorrilla et ses rivaux ne soignent pas assez ce qu'ils font; ils produisent trop. A cela ils peuvent opposer, il est vrai, l'exemple de Lope de Vega, mais Lope de Vega suppléait à l'incubation des idées par une composition bien autrement rapide. Quelle que soit la fécondité de Zorrilla, elle

est encore bien inférieure à celle de ce prince des poètes. « Plus de cent de mes pièces, a-t-il dit lui-même, ont été écrites en vingt-quatre heures, et n'ont pas mis plus de temps à passer des muses au théâtre. »

> Pues mas de ciento en horas veynte y quatro,
> Pasaron de las musas al teatro.

Une activité de création si prodigieuse suppose une imagination perpétuellement allumée. Outre la condition préalable du génie qui est bien aussi à considérer, un tel entraînement peut donner autant et plus de force à l'esprit que la méditation. Le travail le plus persévérant ne sert le plus souvent qu'à provoquer et en quelque sorte à forcer l'inspiration; chez Lope de Vega, l'inspiration ne cessait jamais, et il ne faut pas entendre par inspiration la facilité d'improviser des vers sans couleur, mais cet état particulier où, toutes les facultés étant surexcitées, le poète trouve spontanément des effets qu'il chercherait en vain dans les froides heures de la vie.

Il est à remarquer que les travaux d'esprit qui exigent de l'application sont généralement négligés par les Espagnols qui aspirent aujourd'hui à régénérer leur pays. L'improvisation a tenu lieu de tout. Aux cortès comme au théâtre, dans les journaux comme dans la poésie, des improvisateurs éminens se sont produits. Il n'y a à aucune tribune de l'Europe des orateurs qui parlent avec plus d'abondance et de richesse que certains orateurs espagnols. Il n'y a, dans la presse de France et d'Angleterre, aucun journaliste qui écrive plus rapidement des articles ou des brochures que les publicistes de ce pays, si nouveau parmi les pays constitutionnels. Mais nous n'avons encore vu paraître ni un historien, ni un économiste, ni un philosophe, ni même un critique de quelque renom. Tout ce qui s'écrit appartient à la littérature proprement dite ou à la polémique politique. C'est là une lacune qu'il faudra combler, pour que le mouvement intellectuel espagnol tienne tout ce qu'il promet et fournisse enfin des élémens complétement nouveaux à la littérature universelle. Si les poètes et les orateurs sont les voix d'une époque, ce sont les œuvres sérieuses qui élaborent les idées et qui préparent des sujets à la poésie et à l'éloquence. *L'esprit sert à tout et ne suffit à rien*, a-t-on déjà dit; les Espagnols ont infiniment d'esprit, et ils usent de leur esprit comme des prodigues, sans compter; mais, quelque brillantes que soient les facultés naturelles, elles ne sont pas tout; il faut encore, pour leur faire produire de bons fruits, les féconder par l'étude et par la réflexion.

LÉONCE DE LAVERGNE.

DU MONOPOLE

DES TABACS.

I.

Chaque année, l'administration des tabacs publie un compte-rendu de ses opérations, et chaque année le chiffre toujours croissant de son bénéfice réel fait jeter des cris d'admiration à tous les journaux. On n'entend plus les plaintes que l'ignorance populaire ou les prétentions avides des spéculateurs élevaient autrefois contre un impôt que tout le monde est convenu de trouver juste et peu onéreux. Aussi nous ne venons rien ajouter à tout ce qui a été dit pour le justifier. Nous n'approuvons pas la consommation exagérée du tabac, et nous ne soutenons nullement la légitimité du système chargé de percevoir l'impôt qui pèse sur cette consommation ; mais nous croyons, comme Mirabeau, qu'il « n'y a pas d'impôt plus doux ni plus équitable... Il ne frappe pas une denrée de première nécessité, et il n'a pas, à la différence des autres impôts de consommation, l'inconvénient de peser sur le chef de famille qui a le plus d'enfans, c'est-à-dire en raison inverse de ses moyens. » Quant au monopole de la fabrication et de la vente du tabac, dont l'état s'est emparé afin de percevoir l'impôt admis en principe, nous ne saurions le considérer que comme une exception dont il faut éviter la généralisation. Nous

ne pensons pas, avec M. Dupin (1), que « le régime à l'aide duquel l'impôt des tabacs est perçu n'est point contraire à la charte et aux principes de notre droit public; la loi est chargée de régler les formes de tous les impôts; elle a pu adopter celle qui restreint la culture et qui confère à l'état le privilége de la fabrication et de la vente du tabac. Un droit exercé sous le contrôle des pouvoirs publics, au nom de l'état, en vertu des lois, n'est pas un monopole dans le sens habituellement attaché à ce mot, et le législateur peut le maintenir, si l'intérêt général le commande. » Si de telles raisons étaient valables, il n'y aurait pas d'industrie que le gouvernement ne pût confisquer sous prétexte de l'intérêt général. Que de monopoles pourraient être concentrés entre les mains du pouvoir de par la loi, qui saurait bien encore leur ôter le nom de monopoles, car l'intérêt général le voudrait ainsi! Il ne faut pas seulement considérer « les diverses questions que provoque la législation des tabacs et qui concernent la culture, la fabrication et la vente dans leurs rapports avec les intérêts du trésor, de l'agriculture et du commerce; » il faut aussi, en s'occupant quelque peu des intérêts des consommateurs, examiner si une raison majeure, dominant toutes les questions qui regardent les industries ordinaires, permet de créer une exception contre l'industrie du tabac. Cette raison est, selon nous, celle de la salubrité générale. L'usage du tabac n'est pas absolument nécessaire; le tabac n'est pas une substance dont il soit impossible de se passer, et il n'apporte pas dans la société un bien-être qui le rende digne de toute la sollicitude gouvernementale. L'usage du tabac est un vice contre lequel devait s'élever la loi, afin d'en empêcher la contagion. C'est sous ce point de vue particulier que nous approuvons le monopole du tabac, et nous ne partageons nullement l'indignation d'un membre du conseil des cinq-cents, qui s'écriait : « Il serait dégradant pour le gouvernement de se faire fabricant de tabac, et il serait odieux qu'il le devînt en obligeant les particuliers à cesser de l'être. » Mais nous ne voudrions pas que le gouvernement, devenu fabricant, cherchât à augmenter par tous les moyens possibles la consommation d'une substance nuisible, et se chargeât en quelque sorte de répandre dans le peuple une habitude vicieuse, sous prétexte d'augmenter incessamment une branche des revenus de l'état. La guerre que l'Angleterre a faite à la Chine pour la forcer à se laisser empoisonner par l'opium avait sans aucun doute un motif fâcheux, quoiqu'il soit très désirable que l'on pénètre enfin les arcanes du céleste empire, et que ce résultat puisse ainsi faire pardonner le principe. Eh bien! le gouvernement nous vend, non pas de l'opium, mais un autre poison dont l'abus peut conduire à l'opium. En se soumettant à toutes les exigences des consommateurs, comme fait un fabricant qui a pour principal but l'écoulement rapide de ses produits, le gouvernement est entraîné dans une fausse voie. Il est dominé par un usage dé-

(1) Résolutions de la commission d'enquête de la chambre des députés, 1837.

plorable qui s'introduit dans la société avec son approbation et à l'abri du timbre royal. Nous ne blâmons donc que la tendance bien prononcée de l'administration à répandre l'usage du tabac. Nous croyons qu'en se substituant à l'industrie particulière, le gouvernement devait élever une digue contre l'envahissement d'une détestable habitude, et nous ne voyons pas avec la joie des financiers ministériels l'impôt des tabacs s'accroître, la consommation individuelle augmenter et tendre vers cette limite d'un kilogramme et demi par tête, qu'on croit pouvoir lui assigner.

Mais nous n'entendons nullement blâmer l'organisation de l'administration des tabacs, en tant qu'industrie destinée à rapporter le revenu le plus considérable qu'il soit possible de produire. Nous lui rendons au contraire cette justice, qu'elle a merveilleusement atteint le but qui lui a été assigné. Ainsi cette administration a porté un revenu, qui n'était que de 30 millions sous l'empire, à la somme énorme de 75 millions, somme qui s'est augmentée de 26 millions depuis 1830, et qui s'accroît chaque année encore de plusieurs millions. Il n'est pas sans intérêt d'examiner par quels moyens ce résultat a été obtenu, et nous nous proposons ici de faire connaître les rouages de cette administration laborieuse et modeste, de montrer combien est puissante à produire les meilleurs résultats l'organisation intelligente de tout travail. Nous ne savons si on voudra bien nous suivre dans tous les détails que nous serons forcés de donner tant sur la culture que sur la fabrication et la vente du tabac, détails quelquefois arides, mais qui éveilleront peut-être la curiosité. Nous les avons puisés dans les documens officiels fournis aux chambres par l'administration, et dans l'enquête faite sur le tabac de 1835 à 1837 par la chambre des députés.

Ce fait singulier, qu'une industrie tout-à-fait spéciale, destinée à satisfaire un besoin mensonger, fait entrer dans les coffres de l'état le vingtième des recettes annuelles, tous frais payés, ne provient pas seulement de ce qu'un impôt considérable pèse sur le tabac. Sans la puissante constitution que la régie a reçue lors de son organisation primitive, sans la centralisation qui fait concorder les moindres décisions et les mesures les plus secondaires avec le but essentiel de son existence, la régie n'aurait certes pas doublé ses bénéfices réels dans l'espace de vingt-cinq ans. Pendant les quinze années d'essais infructueux, de tentatives timides et vaines, qui précédèrent l'établissement du monopole, l'impôt du tabac n'avait pu produire plus de 12 millions, et l'état stationnaire du revenu attestait l'impuissance du régime chargé de le percevoir. C'est à des causes particulières, tout-à-fait spéciales, que cette industrie doit sa situation prospère; ce sont ces causes que nous voulons faire connaître, dans l'espoir que les autres industries pourront en retirer des enseignemens profitables, dans la conviction que le gouvernement pourrait protéger toutes les industries comme il soutient et protége cette industrie spéciale, dont il s'est emparé. C'est donc la statistique du tabac que nous allons faire. On s'est souvent servi de la statistique pour entreprendre contre

les lois sociales une guerre injuste, pour essayer de démontrer les paradoxes les plus étranges au moyen de chiffres équivoques assemblés et groupés avec un art trompeur; mais lorsque les chiffres sont exacts, lorsqu'on les présente sans fausser les circonstances qui les ont produits, ils sont irréfragables et entraînent toujours la conviction, quelle que soit la prévention qu'ils excitent dans les esprits sceptiques à qui on vient parler de progrès social, de réformes, d'abus à empêcher, d'améliorations à introduire. Comme toutes les sciences qui permettent aux passions de pénétrer dans les discussions, d'y prendre la place des argumens, de troubler les équations, d'empêcher l'élimination de l'inconnue, la statistique a fait un étalage pompeux de vérités contestables, de principes douteux, de conclusions spécieuses. Elle a rendu les chiffres complaisans, comme la philosophie a souvent rendu la logique facile et peu sévère. Cependant, si tels sont ses écarts, tel n'est pas toujours son rôle. Elle peut sans contredit aider puissamment l'économie politique dans la recherche du problème si difficile, si épineux, de la balance à établir entre les recettes et les dépenses de toute industrie, du maintien des droits de l'ouvrier et du maître, le problème de la liberté du travail concilié avec la continuité et la suffisance du salaire.

Tout le monde est d'accord sur ce point, que l'esprit de conduite et la prévoyance manquent surtout à l'industrie, qu'une discipline reposant sur l'idée du devoir devrait régler les relations des maîtres et des ouvriers, que des habitudes d'ordre devraient régner parmi les derniers, et des habitudes de prévoyance parmi les premiers. Point de spéculations effrénées, point de bénéfices extraordinaires et spoliateurs, point de concurrences ruineuses parmi les grands industriels; point de prétentions exorbitantes et point de ligues illicites parmi les ouvriers. Éviter les hostilités constantes du maître et de l'ouvrier, du producteur et du consommateur, établir une balance équitable entre les droits proportionnels de tous, tel est donc le problème qu'il faudrait résoudre.

Les corporations d'autrefois, les jurandes, les maîtrises, régularisaient jadis le travail, aujourd'hui complètement anarchique, et résolvaient une portion du problème; mais toutes ces institutions, établies plutôt en faveur du maître que de l'ouvrier, protégeaient seulement le riche contre le pauvre, et mentaient à leur véritable destination. L'ouvrier était à la discrétion du maître, et, associé forcément au travail, il n'était même pas libre de discuter les conditions du marché. Aussi une telle organisation des classes laborieuses a dû s'écrouler, lorsque, après mille ans de patience, la France secoua le joug et démolit l'ancien édifice social. Malheureusement sur les ruines on n'a rien élevé, et l'anarchie qui règne parmi les classes laborieuses appelle une solution qu'on ne pourra reculer long-temps sans péril. C'est en vain qu'on attendra que le besoin éclaire la population industrielle, que l'expérience de ses misères lui apprenne ses véritables intérêts et lui donne l'esprit de conduite qui la sauverait; c'est en vain qu'on laissera aux fabricans isolés le soin

de rechercher quelles spéculations ils doivent entreprendre, et quelle direction ils doivent donner à leurs entreprises. Les salaires ne seront jamais en rapport avec les besoins de l'ouvrier, car la production, devenue excessive de la part des fabricans, engendrera l'encombrement des marchandises, qui ne s'écouleront plus qu'à des prix désavantageux et pour le fabricant dont les bénéfices s'atténueront indéfiniment, et pour l'ouvrier dont le salaire diminuera dans les mêmes proportions. Il y aura ensuite, il y a déjà, interruption dans le travail, discontinuité dans le salaire, devenu insuffisant. C'est ainsi qu'on arrivera à une crise terrible, éminemment dangereuse, si on ne l'écarte par une prévoyance bien entendue, par une protection suffisante des intérêts de tous. Cette protection ne peut venir que du gouvernement.

Mais ce n'est pas en faisant dans nos habitudes, dans nos relations commerciales, une révolution qui compromettrait à la fois le gouvernement et la classe industrielle, ce n'est pas non plus en construisant un échafaudage plus ou moins solide de lois préventives, de mesures fiscales, de douanes, de prohibitions de toutes sortes, qu'on obtiendra la solution cherchée. Il faudrait, avec les élémens actuels, en profitant de toutes les ressources qui sont entre les mains du pouvoir, il faudrait reconstituer la sagesse, la prévoyance, le génie des fabricans, les aider dans leurs spéculations, les leur rendre faciles et fructueuses, mais aussi les surveiller et les arrêter quand ils se trouvent sur la pente qui mène à la ruine; il faudrait donner aux ouvriers des garanties d'un travail certain et d'un salaire convenable. Il faudrait, en un mot, empêcher la guerre continuelle que font ceux qui ont à ceux qui n'ont pas, que fait le riche fabricant à toute la société pour amasser une richesse plus grande. Si on empêchait la compression du pauvre par le riche, on pourrait éviter par cela seul cette guerre plus rare, mais plus terrible au jour de bataille, la guerre de ceux qui n'ont pas contre ceux qui ont, guerre de vengeance sanglante qui, de coalition et d'émeute, devient souvent révolution.

Où sont donc les moyens de produire de tels résultats sans rien renverser, et sans élever de nouvelles institutions, que l'on redouterait sans doute? Ils sont entre les mains du gouvernement, à qui nous ne demandons qu'un soin plus paternel des intérêts de tous. Que si nous développions en ce moment la solution que nous proposons du problème difficile que nous avons énoncé, on crierait : Utopie! et la sentence de condamnation serait irrévocable. Mais si nous montrons que, dans une industrie spéciale, cette utopie (accordons le mot), cette utopie est réalisée par le gouvernement, si nous montrons que l'administration des tabacs ne progresse qu'en vertu des moyens que nous voulons signaler, nous aurons repoussé cette sentence de mort, cette condamnation dont on a souvent flétri de généreux efforts.

II. — VICISSITUDES DE L'IMPOT DU TABAC EN FRANCE.

On sait que le tabac et l'usage qu'on en fait ont été transportés du Nouveau-Monde dans l'ancien par les conquérans de l'Amérique. A peine ont-ils

mis le pied sur le Nouveau-Monde, que l'habitude de fumer le tabac, répandue universellement parmi les indigènes, frappe les hardis visiteurs. Lorsque Christophe Colomb aborda l'île qu'il nomma San-Salvador, il chargea deux hommes de son équipage d'explorer le pays. « Ceux-ci trouvèrent en chemin, dit-il dans son journal (1), un grand nombre de naturels, tant hommes que femmes, qui tenaient en main un tison composé d'herbes dont ils aspiraient le parfum, selon leur coutume. » L'évêque Barthélemy de Las-Cases nous apprend, dans son *Histoire générale des Indes,* que le tison signalé par Colomb « est une espèce de mousqueton bourré d'une feuille sèche que les Indiens allument par un bout, tandis qu'ils hument par l'autre extrémité, en aspirant entièrement la fumée avec leur haleine. » Il nous dit que ces Indiens appellent ces mousquetons des *tabacos,* et c'est encore le nom que les habitans de la Havane donnent aux cigares.

Ce ne fut qu'en 1518 que Cortès envoya des graines de cette plante à Charles-Quint. Quarante ans après, le président Nicot, ambassadeur de France en Portugal vers 1560, ayant cultivé du tabac dans son jardin, et lui ayant reconnu de nombreuses propriétés, en présenta à la reine Catherine de Médicis. Catherine de Médicis en devint enthousiaste, le mit en vogue, et la mode s'en empara avec fureur. On supposait cette plante douée de toutes sortes de propriétés. Elle guérissait de tous les maux, de la migraine, des fluxions, de toutes les plaies, des morsures de chiens enragés, de la goutte, et que sais-je encore? On disait que les cannibales s'en servaient contre le poison dont étaient frottées leurs flèches, et que, s'en allant à la guerre, ils portaient dans un pied de cerf du poison, dans un autre du jus de l'herbe verte du tabac ou des feuilles sèches. Dès qu'ils en avaient appliqué sur une plaie, quelque grave que fût la blessure, ils étaient hors de danger. Aussi toutes sortes de noms lui sont donnés par la reconnaissance populaire : c'est l'herbe à l'ambassadeur, ou nicotiane, l'herbe à la reine, l'herbe médicée, l'herbe sainte à cause de ses grandes vertus, l'herbe de Sainte-Croix, l'herbe de Tournadon, parce que le cardinal Sainte-Croix et le nonce Tournadon en avaient fortement recommandé l'usage. Mais de tous les noms qui furent donnés à cette plante, soit en Europe, soit en Amérique, dont chaque contrée l'appela d'un nom particulier, comme *pycielt, petun, yalt, yoli, perebunnuc,* etc., il ne lui est resté que le nom de *tabaco* ou tabac, que portait l'île de Tabasco, où Cortès livra sa première bataille contre les Indiens, et où il trouva cette plante employée à une foule d'usages domestiques. On prétend même que c'est de cette île qu'elle provenait originairement, avant de s'être répandue dans les autres contrées d'Amérique. Les naturalistes seuls lui ont conservé le nom reconnaissant de *nicotiane.*

Le tabac appartient à la famille des solanées, qui renferme tant de plantes

(1) « Hallaron los dos christianos por el camino mucha gente que atravesaba a sus pueblos, mugeres y hombres con un tizon en la mano, yerbas para tomar sus sahumerios que acostumbraban. »

vénéneuses. On compte un grand nombre d'espèces différentes de nicotianes, qui se distinguent les unes des autres par la forme et la grandeur de leurs feuilles, mais qui jouissent toutes des mêmes propriétés. La plante est annuelle et se compose d'une tige rameuse et cylindrique, haute de plus d'un mètre, ornée de feuilles très grandes, et présentant aux extrémités des rameaux de grandes fleurs roses, vertes ou bleuâtres, selon les espèces. Le fruit est une capsule ovoïde, pointue, renfermant un très grand nombre de graines très petites, irrégulièrement arrondies.

Toutes les parties de la plante et surtout les feuilles présentent une odeur qui est loin d'être agréable, et qui ne le devient, pour les personnes accoutumées à l'usage du tabac, qu'après la fermentation que subissent les feuilles dans la fabrication. Cette odeur irritante a sans doute indiqué l'emploi de la plante qui fut d'abord essayée comme remède universel contre tous les maux. Aujourd'hui il n'y a guère que la médecine vétérinaire qui s'en serve pour en composer une pommade contre les insectes qui attaquent la peau des animaux, ou pour en faire quelques lavemens irritans. Les maquignons de certaines parties de la France en administrent quelques grammes en suspension dans l'alcool aux chevaux vicieux dont ils veulent se défaire, et les plongent ainsi dans un état de somnolence qui masque momentanément leurs défauts. Cette plante renferme, en effet, plusieurs principes très actifs que la chimie a essayé de séparer. Malgré de nombreux travaux que des chimistes de toutes les nations ont entrepris, ces principes sont loin d'être tous connus; le plus remarquable est la nicotine, que signala d'abord Vauquelin, mais dont la composition n'a été trouvée que depuis peu de temps. C'est un poison puissant qui tue avec une rapidité effrayante lorsqu'il est administré à très petite dose, mais très concentré, à un animal à jeun. Comme il n'entre qu'en très petite proportion dans le tabac, l'effet de ce poison est considérablement atténué dans les usages ordinaires de la plante; il n'agit plus que comme un narcotique peu redoutable, lorsque par l'habitude on s'est prémuni contre son influence. Quant aux autres principes, ils ne sont guère connus que de nom, mais l'importance de la plante doit faire présumer qu'on ne restera pas longtemps dans la même ignorance, et que l'analyse chimique expliquera tous les effets toxiques et thérapeutiques du tabac.

Il paraît étrange, au premier abord, que l'on soit si peu fixé sur les modifications que le tabac introduit dans les fonctions animales; mais quand on réfléchit que les résultats de son action dépendent des dispositions constitutionnelles et des conditions hygiéniques des personnes qui en font usage, et des diverses doses auxquels on l'emploie, on ne s'étonne plus des variations innombrables que présentent les faits observés souvent sans beaucoup de soin, et des difficultés qu'on rencontre à les coordonner. Quand on administre le tabac comme médicament, il engourdit par sa vertu narcotique les fonctions vitales; comme poison, il anéantit ces fonctions après les avoir violemment excitées. Nous ne dirons pas toutes les guérisons extraordinaires qui lui ont été attribuées, ni tous les accidens qu'il a pu causer. Tantôt c'est le

tétanos, tantôt la paralysie, et bien d'autres maux horribles qu'il guérit merveilleusement; dans un rapport récent du directeur de l'administration des tabacs, on lui attribue la guérison de quelques cas de phthisie. Long-temps on s'est servi de lavemens de fumée de tabac dans le cas d'asphyxie par immersion, pour rappeler à la vie des noyés dont les intestins avaient perdu presque toute leur impressionnabilité; celle-ci se réveillait sous l'influence d'une irritation dangereuse dans la plénitude de la vie, mais utile dans l'état d'engourdissement qui précède la mort. On prétend que l'usage de la fumée de tabac peut préserver de la peste, mais tant de fumeurs ont succombé à ce fléau, qu'il est bien permis de douter de l'efficacité du remède; cependant on s'en sert dans toutes les salles de dissection comme principe préservateur, excuse que les jeunes gens sont heureux de faire valoir afin de satisfaire librement un goût qui pour eux est devenu un besoin.

Quant aux cas d'empoisonnement par le tabac, ils ne sont pas moins considérables que ceux de guérison; ils ont seulement le malheureux avantage d'être bien prouvés, tandis que les derniers sont si peu démontrés, qu'on a renoncé à se servir du tabac comme médicament. Santeuil mourut, comme on sait, pour avoir bu un verre de vin dans lequel on avait mis du tabac d'Espagne. En 1839, une jeune femme mourut, après une horrible agonie, pour avoir pris un lavement de tabac; en 1832, un homme fut, pour la même cause, saisi des douleurs les plus violentes, et, sans des secours bien dirigés, il eût sans doute été victime de son imprudence. Appliqué extérieurement, le tabac est d'un usage moins dangereux, quoiqu'on rapporte plusieurs cas d'affections cutanées où son emploi comme liniment causa la mort. Quant aux accidens attribués à l'action d'une atmosphère chargée des émanations de tabac, et que rapportent Ramazini, Fourcroy, Cadet Gassicourt et d'autres savans, il est probable qu'ils sont supposés, car les ouvriers des manufactures de tabac ne contractent aucune maladie particulière à leur travail, et, s'il faut en croire quelques rapports de médecins attachés aux manufactures royales, ils paraissent même se trouver très bien de l'influence de ces émanations.

Il faut conclure de là que l'emploi médical du tabac n'est dangereux que dans des mains inhabiles, que les accidens déplorables qu'il a causés proviennent uniquement de l'ignorance de ses propriétés, et il est certain qu'appliqué convenablement il pourrait rendre des services efficaces. Mais comme c'est une substance qui se trouve entre les mains de tout le monde, et qu'elle peut devenir très dangereuse, il faut en limiter considérablement les applications médicales, que les malades pourraient trop facilement exagérer.

Cherchons maintenant à apprécier l'influence physiologique et morale que le tabac exerce dans les usages ordinaires. On sait qu'on prend du tabac en fumée par la bouche, en poudre par le nez, en feuilles par la bouche. C'est sans doute comme moyen d'assainissement, et pour éloigner les insectes innombrables qui affligent les pays peu habités, que les sauvages du Nouveau-Monde imaginèrent de bourrer des feuilles sèches de tabac dans des roseaux et d'en aspirer ensuite la fumée pour la répandre autour d'eux. C'est du moins

une explication très plausible d'un tel usage, puisque les Lapons, par exemple, brûlent autour de leurs cases des espèces d'agarics dont la fumée écarte les insectes. Après la pipe de roseau est venue la pipe d'argile, à laquelle ont succédé toutes les pipes que les progrès de l'industrie et du luxe ont imaginées, et dont la confection occupe en France plus de six mille ouvriers.

Si l'on explique facilement l'usage de la pipe parmi les sauvages de l'Amérique, il n'en est pas de même en Europe, car l'habitude de fumer ne s'acquiert généralement qu'au prix d'un noviciat peu encourageant. La première fois qu'on fume, on est saisi de symptômes d'empoisonnement, vertiges, maux de tête, envies de vomir, vomissemens, anéantissement complet de la sensibilité. Ces symptômes disparaissent peu à peu, lorsqu'on a le courage de recommencer à fumer, pour n'avoir pas la honte de céder à une difficulté, et pour obéir à la mode. On sait que Napoléon tenta une fois de fumer dans une pipe dont lui avait fait présent l'ambassadeur persan ou turc, et que, bientôt rebuté, il ne trouva l'habitude de fumer que propre à désennuyer les fainéans. Dans tous les cas, une fois qu'on a vaincu la première répugnance (et l'invention des cigarettes est destinée à rendre cette victoire si facile, que les femmes se hasardent à fumer), l'habitude prend une force telle qu'on voit rarement un fumeur y renoncer. Elle procure une extase des sens, un enivrement auquel on se livre avec plaisir, et qui fait passer le temps dans l'oubli des ennuis qui assiégent tout homme, souvent dans l'oubli du devoir. Nous ne croyons pas aux empoisonnemens immédiats par la fumée du tabac, et nous n'avons pas assez d'observations connues pour savoir si la santé des fumeurs est altérée par cet usage, et si la vie moyenne en est diminuée. Néanmoins le tabac est bien réellement un poison; il ne peut produire que du mal, mal auquel résistent les constitutions robustes des hommes mûrs, mais qui doit avoir une action réelle sur l'enfance. Une organisation faible qui n'a pas encore assez de vigueur pour lutter contre l'influence détériorante d'une substance délétère ne saurait se développer convenablement, et prendre la force dont elle a encore besoin en s'usant au contact d'un poison. D'autre part, cet usage, n'étant pas naturel, détourne les besoins de leur voie directe, et, comme un besoin satisfait en appelle un autre, l'habitude de la pipe chez les enfans peut engendrer en eux une habitude plus malfaisante, lorsqu'ils seront devenus hommes. Déjà, pour les fumeurs déterminés, il n'est pas de tabac assez fort; qui sait donc si l'usage de l'opium ne viendra pas succéder à celui du tabac? L'exemple des Orientaux ne sera-t-il pas un jour aussi contagieux que l'a été celui des Américains? Puisqu'à l'ivresse procurée par les liqueurs fortes, on a joint l'ivresse que donne la fumée de tabac, pourquoi en si bon chemin ne cherchera-t-on pas à se plonger dans l'ivresse de l'opium? Dans tous les cas, si l'usage de la fumée de tabac, absorbée par la pipe ou par le cigare, ne nuit pas immédiatement et toujours à la santé du corps, il nuit certainement à celle de l'intelligence, dont il endort les forces. Les peuples de l'Orient, autrefois si puissans, aujourd'hui mortellement engourdis, doivent peut-être une partie de leur dégradation à ce vice,

que l'on met tant en honneur parmi nous. Le tabac facilite le penchant qu'ont tous les hommes à ne rien faire, en détruisant l'idée du remords, que l'inaction complète ne manque jamais de faire naître. Il dissout les réunions de la famille, d'où les hommes s'échappent pour aller fumer. Voyez les tavernes où l'Allemand, le Flamand, l'Anglais, le Hollandais, vivent sans causer, sans penser, heureux d'être plongés dans une fumée épaisse, qui semble, avec la bière, leur procurer plus de jouissances que ne feraient les épanchemens du coin du feu.

L'usage du tabac en poudre ne remonte pas moins haut que celui du tabac à fumer. On prise soit pour le seul plaisir d'aspirer une matière odorante, soit aussi pour se procurer une excitation directe et souvent renouvelée. C'est un plaisir facile à se procurer, qui ne demande aucune préparation, qui n'exige aucune perte de temps, et qui ne peut d'ailleurs causer sur l'économie animale une action aussi détériorante que ferait la fumée de tabac. Cet usage, autrefois tout-à-fait général, pour ainsi dire aristocratique, car les cadeaux de tabatières étaient des présens royaux, ne s'étend guère aujourd'hui comparativement à celui du tabac à fumer. Il semble qu'il ait atteint sa limite.

Si les personnes qui font usage du tabac à mâcher mâchaient réellement le tabac, et avalaient la dissolution résultante, ce serait de tous les usages du tabac le plus pernicieux; mais la chique ne fait que séjourner entre les parois internes des joues et la face externe des dents inférieures, et elle n'a d'action que par l'effet de son séjour dans la bouche, ou par une succion très faible. C'est une habitude réservée aux marins, parce que l'usage de la pipe leur offre trop de difficultés en pleine mer, et que d'ailleurs on ne peut, avec une pipe, paraître sur le gaillard d'arrière, ou pénétrer dans l'intérieur du vaisseau. Elle est prise aussi par les hommes du peuple, parce qu'elle est moins chère que celle de la pipe. Du reste, elle n'est pas moins persistante que les deux autres habitudes, et on ne renonce à aucun des usages du tabac une fois qu'on s'y est adonné avec quelque passion.

La plupart des gouvernemens européens ne tardèrent pas à mettre un impôt sur ce nouveau genre de consommation, dont le succès promit, dès son apparition, un revenu considérable; mais le gouvernement français comprit le premier quel parti le trésor pouvait en tirer. C'est Richelieu qui, en 1621, fait tarifer à 40 sous le cent pesant la consommation du tabac. La levée de cet impôt resta placée dans les attributions de la ferme-générale jusqu'en 1697. A cette époque, la ferme du tabac fut distraite de la ferme-générale et louée à un particulier moyennant 150,000 livres, et une somme annuelle de 100,000 livres qui devait être payée à la ferme-générale pour abonnement des droits d'entrée, de sortie et de circulation. Le prix du bail s'éleva jusqu'à 4 millions en 1718; le bail fut repris alors par la ferme-générale, qui paya pour cette exploitation particulière un loyer toujours croissant, et qui fut porté à 32 millions en 1790. A cette époque, le prix du tabac était à peu près le même qu'aujourd'hui, c'est-à-dire que la ferme le vendait 3 livres 6 sous, et le débi-

tant 4 livres tournois la livre. La quantité totale de tabac vendu s'élevait à sept millions de kilogrammes, et la ferme faisait un bénéfice réel d'environ 6 millions de francs.

Sous le régime de la ferme, la culture était prohibée; sept manufactures, situées à Paris, Dieppe, Morlaix, Tonneins, Cette, le Havre, Toulouse et Valenciennes, fournissaient à tous les besoins de la France. Trois provinces cependant, la Franche-Comté, la Flandre et l'Alsace, avaient le privilége de la liberté de la culture, de la fabrication et de la vente; mais elles supportaient des impôts très lourds, dont le recouvrement se faisait au moyen des formalités les plus gênantes. Du reste, c'était aussi par des lois d'une rigueur extrême que la ferme défendait ses droits dans toute la France; on ne se contentait pas de punir la fraude par l'amende et les galères; des tribunaux spéciaux appliquaient même la mort aux coupables du crime odieux d'avoir soustrait à l'impôt quelques livres de tabac.

On pense bien que l'assemblée nationale ne laissa pas debout un régime aussi contraire aux idées libérales. Malgré l'opposition de l'abbé Maury, de Cazalès, de Barnave, de Mirabeau, elle décréta, le 24 février 1791, « qu'il serait libre à toute personne de cultiver, fabriquer et débiter du tabac dans le royaume; que l'importation du tabac étranger fabriqué continuerait à être prohibée, et que le tabac étranger en feuilles pourrait être importé moyennant une taxe de 25 livres par quintal, réduite aux 3/4 pour les navires français qui importeraient directement du tabac d'Amérique. »

C'était donc un simple droit de douane que l'on substituait au régime antérieur; aussi le revenu que le trésor retirait du tabac se réduisit presque à rien. C'est en vain que l'on diminua d'abord les droits d'entrée (décret du 5 septembre 1792) pour les rétablir ensuite en l'an v; c'est en vain que l'on décréta en l'an vi que les droits sur les tabacs venant de l'étranger seraient augmentés de manière à donner un produit de 10 millions : ce n'était pas assez de décréter un revenu en principe; il fallait déterminer les moyens par lesquels on parviendrait à le percevoir, et d'ailleurs les besoins de l'état, toujours croissans, sollicitaient une prompte réforme dans l'administration chargée de la levée des impôts. Le 22 brumaire an vii, on décréta un droit d'entrée de 30 francs par quintal sur les feuilles étrangères importées par les navires étrangers, et de 20 fr. sur les tabacs importés par les navires français. On assujétissait en outre à une taxe de 4 décimes par kilogramme le tabac fabriqué en poudre et en carotte, et à une taxe de 24 centimes le tabac à fumer et en rôle. La culture du tabac restait complètement libre. On prenait de nombreuses précautions pour assurer le recouvrement de l'impôt; mais, afin d'éviter les *formes vexatoires et contraires aux droits des citoyens*, on chargeait les administrations municipales de la surveillance de la fabrication et de la vente. Cette surveillance était trop indulgente, car le revenu du trésor augmentait à peine; aussi la loi du 10 floréal an x transféra cette surveillance à la régie de l'enregistrement, en même temps qu'elle augmentait les droits de fabrication, les amendes, et les précautions nécessaires pour assurer la

perception. L'impôt restait encore au-dessous de 5 millions; aussi, le 5 vendémiaire an XII, intervient une loi qui décrète des licences, et pour les fabricans et pour les débitans; le droit d'entrée s'élève successivement, pour les tabacs importés par les navires étrangers, de 100 fr., où il était en l'an XII, à 200 fr. en 1806, à 440 en 1810, et, pour les tabacs importés par les navires français, de 80 fr. à 180 et 396. Il est de plus créé un droit de vente pour le fabricant, et des vignettes dont le prix est fixé à 1 centime. La culture est grevée à son tour; les planteurs sont assujettis à des déclarations de culture, à des acquits à caution, à des visites perpétuelles des employés de la régie de l'enregistrement. A la faveur de toutes ces mesures, l'impôt s'accrut, mais en l'an XII il atteignit à peine 9 millions, en l'an XIII 12 millions, en l'an XIV 16 millions, et les années suivantes il resta au-dessous de cette limite extrême. Il faut donc, pour tirer parti de ce genre de consommation, pour rendre au trésor ces 30 millions et plus qu'il rapportait autrefois, en finir avec les demi-mesures, et avoir recours à un remède énergique. L'empereur, peu habitué aux moyens-termes, ne recule devant aucune des conséquences du régime qu'il va établir. Il s'exprime ainsi dans le préliminaire du décret du 29 décembre 1810 : « Les tabacs, qui, de toutes les matières, sont la plus susceptible d'imposition, n'avaient pas échappé à nos regards. L'expérience nous a démontré tous les inconvéniens des mesures qui ont été prises jusqu'à ce jour. Les fabricans étant peu nombreux, il était à prévoir que l'on serait obligé d'en réduire encore le nombre. Le prix du tabac fabriqué était aussi élevé qu'à l'époque de la ferme-générale. La plus faible partie des produits entrait au trésor, le reste se partageait entre les fabricans. A tant d'abus se joignait celui que les agriculteurs étaient à leur merci.

« Après de mûres réflexions, nous avons jugé que toutes les considérations, même les intérêts de l'agriculture, veulent que la fabrication du tabac ait lieu par une régie au profit du trésor; que la culture sera suffisamment garantie et protégée lorsque nous imposerons à la régie l'obligation de ne fabriquer les tabacs qu'avec les produits de la culture du sol français; que, la consommation restant ainsi la même, l'agriculture ne pourra recevoir aucun dommage de l'établissement de la régie, et qu'enfin, sans augmenter les charges de nos peuples, nous acquerrons une branche de revenus qu'on évalue à près de 80 millions, ce qui nous permettra d'apporter une diminution de pareille somme au tarif des contributions personnelle et foncière. »

Ainsi, en suivant une marche timide, par des conquêtes successives sur les franchises accordées par l'assemblée nationale, l'impôt des tabacs arrive enfin au régime actuellement en vigueur. Ce régime n'est accepté par la restauration que comme mesure provisoire, et, en 1819, les chambres, saisies pour la première fois des questions qu'il soulève, le prorogent jusqu'au 1er janvier 1826. Par des prorogations successives, après des discussions très approfondies, après une enquête faite par la chambre des députés, l'existence de ce régime, maintenu d'abord jusqu'en 1829, puis jusqu'en 1837 et 1842, est enfin assurée jusqu'en 1852. Il n'a subi, depuis son établissement, que des changemens

peu sérieux, car il a atteint le but qu'on se proposait; il donne un revenu de plus en plus considérable, et il va tantôt produire ces 80 millions annoncés par Napoléon. C'est ce régime que nous nous proposons d'exposer, en le prenant pour exemple d'une industrie où les mécomptes sont sagement évités, où les produits sont sûrement calculés d'après la consommation probable, où le gain de l'ouvrier n'est point successivement diminué pour augmenter outre mesure les bénéfices du capitaliste, où l'on ménage les intérêts de tous pour faire les plus gros bénéfices sans mécontenter personne : organisation de travail que nous voudrions voir imiter pour les industries privées. Ce régime a pour base la restriction de la culture, qui n'est permise qu'à certains départemens moyennant des licences, et sous la surveillance incessante des employés de l'administration; le monopole de la fabrication, exclusivement réservé à l'administration, et celui de la vente, cédé à des débitans commissionnés. En l'exposant, nous serons forcément conduit à examiner s'il tient bien compte des intérêts respectifs des citoyens et de l'état, s'il est le seul qui garantisse au trésor le revenu actuel, ou même un revenu plus considérable. Nous ne pourrons discuter toutes les questions qui se présenteront successivement que si nous avons auparavant examiné les systèmes suivis par les diverses nations étrangères.

III. — LÉGISLATION ÉTRANGÈRE RELATIVE AU TABAC.

On connaît la législation relative au tabac dans vingt-neuf états différens, dont deux en Amérique et vingt-sept en Europe.

Dans les deux états d'Amérique et treize états d'Europe, l'industrie du tabac est laissée à la libre concurrence, et ne diffère en rien des autres industries. Dans trois autres états, tout en restant facultative, elle est considérablement gênée par des lois particulières. Cinq états ont mis cette industrie en ferme, et six états en ont fait un monopole qui est exploité par le gouvernement lui-même.

Les deux pays d'Amérique dont nous avons à nous occuper sont les États-Unis et les Antilles. Dans les États-Unis, l'industrie du tabac consiste surtout dans la vente et l'exportation des tabacs en feuilles qui approvisionnent tous les marchés de l'Europe. La fabrication ne porte guère que sur les tabacs destinés à la consommation intérieure; cette fabrication et la vente ne sont soumises à aucune espèce de contrôle. Il n'en est pas de même des tabacs destinés à être exportés, car il est dans l'intérêt des divers états de donner le plus de garanties possible aux armateurs des diverses nations, et de faciliter la vente du tabac, qui fait une des principales richesses du pays. Aussi les feuilles sont-elles soumises, dans les magasins publics, à une inspection faite par des officiers jurés, payés presque toujours par les états. Ces officiers dépouillent les *boucauts*, et les rompent de manière à en constater la qualité. Cette constatation n'est pas faite très sévèrement dans la

Virginie; mais, dans le Maryland, il n'en est pas de même, les tabacs sont réellement classés, et les types qui sont détachés des boucauts servent à conclure les marchés. Les tabacs reconnus non marchands par les inspecteurs sont consommés dans le pays ou expédiés en Hollande et aux villes anséatiques. L'exportation n'est d'ailleurs soumise à aucun droit.

Le nombre d'hectares cultivés chaque année en tabac s'élève environ à 60,000, ainsi répartis :

Virginie.	26,000.
Maryland.	14,000.
États de l'Ouest (pricipalement Kentucky).	20,000.

La récolte s'élève à 65 millions de kilog., sur lesquels il est consommé 13 millions à l'intérieur des états, et exporté 52 millions au prix moyen de 61 fr. les 100 kilog., ce qui fait monter environ à 32 millions de francs la valeur totale de l'exportation annuelle. Les tabacs exportés se répartissent ainsi :

TABACS.

	VIRGINIE.	MARYLAND.	ÉTATS DE L'OUEST.	TOTAUX.
	kil.	kil.	kil.	kil.
ANGLETERRE. . . .	13,600,000	226,667	2,992,000	16,818,667
FRANCE.	3,400,000	226,667	272,000	3,898,667
HOLLANDE.	2,720,000	7,253,333	1,904,000	11,877,333
BRÊME.	2,720,000	7,480,000	1,904,000	11,704,000
ITALIE et ESPAGNE.	1,360,000	»	2,720,000	4,080,000
PAYS DIVERS. . . .	3,400,000	»	»	3,400,000
TOTAUX. . .	27,200,000	15,186,667	9,792,000	52,178,667

Nous n'avons parlé que des tabacs exportés en feuilles. Les principales exportations de tabacs fabriqués consistent en tabacs à mâcher, dont il existe dans toute l'Amérique, et surtout dans la Virginie, renommée pour ce produit, de nombreuses fabriques. Il est d'ailleurs impossible de connaître la quantité de ces tabacs exportés, non plus que celle des cigares faits ou en tabacs indigènes ou en tabacs importés de la Havane et de Cuba.

Dans les Antilles, il règne la plus entière liberté tant pour la culture que la fabrication et la vente du tabac. Seulement l'exportation, complètement facultative, est soumise à un droit de sortie de 6 fr. 50 cent. les 46 kilog. ou le millier de cigares. Il serait à désirer qu'un contrôle fût exercé sur la fabrication de ces îles, surtout sur la fabrication des cigares, qui est concentrée entre les mains de gens dont la mauvaise foi est devenue proverbiale; on conçoit qu'il doit en résulter pour le commerce de très graves abus.

Le nombre de fabriques de cigares qui s'élèvent tant à la Havane que

dans le reste de l'île de Cuba n'est pas connu, mais ces fabriques produisent un nombre immense de cigares. C'est de cette île et surtout de la Havane que provient la plus grande partie des cigares consommés dans le monde entier.

La Havane récolte annuellement environ 3 millions de kilog. de tabac en feuilles; elle en exporte le douzième, c'est-à-dire 250 mille. Elle exporte en outre au moins 200 millions de cigares, ainsi répartis :

États-Unis.	100 millions.
Angleterre.	50
Espagne.	20
France.	10
Villes anséatiques et autres contrées d'Europe.	20

La récolte annuelle du reste de l'île s'élève à 1,840,000 kilog. de tabacs en feuilles; elle exporte environ les $\frac{4}{5}$ de ce produit, et en outre un nombre considérable de cigares, qui sont moins estimés que ceux de la Havane.

Porto-Ricco et la terre ferme exportent aussi une assez grande quantité de tabac; mais les planteurs y sont encore de plus mauvaise foi qu'à Cuba. Ils refusent toujours de faire droit aux nombreuses réclamations que suscitent le plus souvent leurs envois, et on ne peut mettre trop de circonspection dans les marchés que l'on conclut avec eux. C'est de la terre ferme que proviennent les tabacs de Varinas, dont on fait pour la pipe un grand usage en Hollande et en Allemagne.

Ainsi, en Amérique, le tabac est une source non pas de revenu pour les gouvernemens, mais de richesse pour l'agriculture et l'industrie particulière. On y cultive le tabac non pas seulement pour la consommation intérieure, mais principalement pour l'exporter dans le monde entier. On ne cherche pas à grever d'un impôt une plante qui est un des plus beaux produits du pays et une des principales branches de son commerce. L'Europe, malgré la transplantation générale du tabac qui y a été faite, ne saurait s'affranchir complètement du tribut qu'elle doit payer à l'Amérique pour ses tabacs, dont la supériorité est incontestable. On conçoit donc que les états d'Europe n'ont pas le même intérêt que ceux d'Amérique à protéger ce genre de consommation, et on comprend qu'ils l'aient frappé d'un impôt particulier. Cependant il y a treize états d'Europe où l'industrie du tabac est laissée à la libre concurrence : ce sont le Danemark, la Suède, la Norvége, la Russie, la Hollande, la Belgique, le duché de Bade, le Vurtemberg, le grand duché de Hesse, le grand duché de Nassau, la Saxe, la Suisse (moins le Valais), et la Hongrie. La culture, la fabrication et la vente des tabacs n'y sont soumises à aucun contrôle ni à aucunes restrictions spéciales. L'industrie du tabac y jouit des mêmes libertés et est soumise aux mêmes règlemens que toutes les autres industries. Il en résulte que l'impôt ne consiste, pour ces états, que dans le chiffre total du droit d'importation et du droit de patente

de profession commun à toutes les industries, et pour quelques-uns dans le droit de sortie ou d'exportation.

Dans le Danemark, la Suède et la Norvége, la culture du tabac est absolument libre, mais insignifiante à cause de la basse température de ces froids climats. Il est difficile de dire au juste quelle est la consommation individuelle dans ces états; on présume qu'elle est dans le Danemark de 1k,030, et en Norvége de 0k,530.

La Russie consomme principalement du tabac à fumer; elle récolte environ 10 millions et reçoit de l'étranger 2 millions de kilogrammes de tabac, quantités entièrement consommées dans l'intérieur de l'empire. Du reste, ces renseignemens, qui remontent déjà à quelques années, ont sans doute cessé d'être vrais, car l'usage du tabac en Russie prend un très grand accroissement.

La consommation individuelle est de 0k,680 dans le duché de Bade, de 0k,706 dans le royaume de Wurtemberg, de 1k,260 dans le duché de Nassau, de 1k,310 en Hollande, et de 2 kil. en Belgique. C'est dans ce dernier état que la consommation atteint son maximum. La Hollande récolte environ 2 millions 500,000 kilogrammes, dont elle exporte plus de 2 millions. Elle reçoit de l'Amérique 13 millions 500,000 kilog., sur lesquels elle réexporte environ 11 millions 500,000 kilog.; elle consomme donc environ 2 millions 500,000 kilogrammes. Il y existe 24 fabriques principales, qui produisent environ 3 millions de kilog., et emploient 10,000 ouvriers. Il y existe en outre un nombre infini de petits fabricans qui débitent en même temps qu'ils fabriquent. Les tabacs y sont soumis à des droits d'importation, d'exportation et de transit.

La Belgique ne récolte guère annuellement que 500,000 kilog. de tabac, elle en reçoit environ 7 millions par importation. On y compte 400 fabriques de tabac principales, mais on ne connaît pas le grand nombre de petites fabriques qui produisent surtout pour exporter leurs tabacs en France en les livrant aux contrebandiers. Les tabacs y sont soumis, comme en Hollande, à des droits d'importation, d'exportation et de transit; mais les fabricans soustraient à l'impôt une grande partie de leurs marchandises.

Jusqu'à présent, nous ne voyons réellement pas d'impôt assis sur la consommation du tabac; mais en Prusse, dans la Hesse électorale et en Angleterre, l'industrie qui s'occupe de cette marchandise, quoiqu'en restant livrée à la libre concurrence de tous les fabricans, commence à être soumise à des impôts particuliers, et partant à des lois particulières destinées à assurer la levée de ces impôts.

En Prusse et dans la Hesse électorale, aux droits d'importation et de patente de profession se joint un droit de culture par hectare assez élevé. La Hesse électorale récolte environ 480,000 kilogrammes de tabac, qui sont produits par 370 hectares appartenant à près de 3,000 planteurs, payant en moyenne 60 francs d'impôt par hectare. On y importe environ 500,000 kilog. Une partie des tabacs est réexportée dans les états de la confédération germa-

nique, et il est payé une prime de réexportation qui consiste dans la restitution d'une partie des droits d'entrée qu'acquittent les tabacs exotiques.

L'impôt sur le tabac a subi en Prusse d'assez nombreuses vicissitudes. En 1766, Frédéric-le-Grand institua une régie des tabacs; cette régie fut abolie en 1787, mais on n'accorda d'abord le privilége de la culture du tabac qu'à un nombre restreint de planteurs. En 1798, cette culture fut déclarée entièrement libre. Tout en la laissant facultative, on la soumit en 1819 à un droit réglé d'après la quantité de tabac récoltée. Sous ce système, l'impôt sur la culture du tabac rapportait par an 1,875,000 fr. Depuis 1828, le droit de culture est réglé d'après la classe et la quantité de la terre mise en culture, au lieu de porter sur la quantité de tabac récoltée, parce que la perception des droits est beaucoup plus facile, et qu'on ne peut se soustraire à l'impôt comme cela se faisait en cachant une partie de la récolte. Le droit est en moyenne de 66 francs par hectare, le nombre d'hectares plantés en tabac est de 10,100, le nombre de kilog. récoltés de 12 millions 520,000, et les droits de culture montent à 600,000 fr. Le nombre de kilogrammes importés est de 5 millions 400,000. La consommation totale est de 17 millions 320,000 kilogrammes, ce qui fait par tête 1k,310. L'impôt produit en tout une somme brute de 2 millions 950,000 fr., somme bien inférieure à celle qu'il produisait sous Frédéric-le-Grand, malgré l'accroissement considérable de la Prusse en territoire et en population; il donnait alors 6 millions 750,000 fr. On n'a pas de renseignemens sur le nombre de fabriques, qui va toujours en croissant, car la consommation du tabac en Prusse augmente considérablement, et doit être maintenant supérieure à celle que nous venons de donner, qui remonte à 1835.

Quant à l'Angleterre, tout en laissant à l'industrie privée la libre concurrence de la fabrication et de la vente du tabac, elle retire de l'impôt assis sur cette matière un énorme revenu. La culture du tabac y est absolument interdite; mais, outre un droit d'importation très élevé, il y a des droits de licence, de fabrication et de débit, qui font monter le revenu total à 80 millions de francs. On pense bien qu'avant d'arriver à ce système, la législation anglaise relative aux tabacs a dû subir de nombreux changemens. C'est Jacques Ier qui frappa d'abord le commerce du tabac de quelques droits de douane, pensant trouver ainsi une source importante de revenus publics. Charles Ier établit le monopole par l'état; mais les guerres civiles qui survinrent bientôt sous son règne abolirent ce régime et le remplacèrent par des droits sur l'importation, la fabrication et le débit. Ce système donna naturellement lieu à un accroissement considérable dans la culture des tabacs indigènes, qui avait été introduite dans les Iles Britanniques sous Jacques Ier, et qui n'avait pas encore pris une importance suffisante pour attirer l'attention du gouvernement. Mais, à l'abri d'un impôt considérable établi sur les tabacs exotiques, la culture du tabac devient lucrative et menace les intérêts du trésor. Pour les garantir, le gouvernement républicain a recours immédiatement à une mesure énergique, et, par un décret de 1652, il prohibe la culture

d'une manière absolue. Cette mesure fut confirmée par Charles II, lors de la restauration. Cependant l'Écosse échappa à cette prohibition par une interprétation subtile, mais pourtant fondée, de son union à l'Angleterre, et George III dut, par un statut de 1783, la rendre commune à cette partie du royaume britannique. Restait encore l'Irlande, qui, jusqu'en 1830, eut le droit de planter du tabac et de l'exporter ensuite dans la Grande-Bretagne aux mêmes conditions que le tabac des colonies, grevé de droits moins considérables que ceux qui pesaient sur les tabacs étrangers. Vers 1824, la culture de l'Irlande, qui d'abord était peu considérable malgré le tarif protecteur, prit un grand accroissement, et il en résulta pour le fisc un préjudice qui attira l'attention du gouvernement. Après une enquête du parlement, l'Irlande rentra en 1830 sous la loi commune du royaume-uni.

La quantité totale de tabac consommée en Angleterre est annuellement, d'après une moyenne officielle de quatorze ans, de 10 millions 506,160 kil., ce qui fait par tête 0k,433. Cette quantité est presque tout entière fabriquée dans l'intérieur du pays, qui compte 741 fabriques employant ensemble 20,000 ouvriers environ. Le nombre des débitans est de 156,850.

Les droits d'importation sont les plus considérables; ils sont de 7 fr. 66 c. par kilog. pour les tabacs en feuilles provenant des possessions britanniques, et de 8 fr. 12 cent. pour toutes les autres espèces de feuilles. Ils produisent net 78 millions 474,085 fr.; ils s'appliquent à 8 millions 478,985 kilog. de feuilles qui produisent, par l'augmentation de poids de 25 pour 100 à laquelle donne lieu la fabrication, la quantité totale de tabac consommée annuellement. Ces tabacs proviennent en très grande partie des États-Unis.

Les droits de licence pour la fabrication annuelle varient, suivant l'importance de la manufacture, de 126 à 756 fr., et produisent net 156,318 fr. Les licences de débit sont de 6 fr. 14 cent. par an, et produisent net 1 million 067,134 fr. Le revenu net monte donc à la somme de 79 millions 697,537 fr., c'est-à-dire à 80 millions environ.

Outre la quantité de tabac importée en Angleterre pour la consommation intérieure, il y a encore 6 millions 328,245 kilog. qui viennent séjourner dans les entrepôts anglais, dont les principaux sont à Londres et à Liverpool. Ils sont de là expédiés soit en Europe, soit dans les Indes occidentales anglaises; ils n'y subissent que des frais d'emmagasinage peu élevés qu'ils paient à leur entrée et à leur sortie.

Il résulte de cette revue des divers états où l'industrie du tabac est abandonnée à la libre concurrence, qu'en Angleterre seulement l'impôt qui pèse sur cette industrie rapporte un revenu considérable. Ce revenu, un peu supérieur à celui que le gouvernement français retire actuellement, est assis sur une consommation moins considérable d'un tiers que celle de la France. Cette différence provient de ce que l'impôt qui pèse sur cette marchandise est beaucoup plus fort en Angleterre qu'en France. Sans compter les droits de licence, de fabrication ou de vente, qui ne sont qu'une très minime fraction de l'impôt total, puisqu'ils ne s'élèvent qu'à 1,200,000 francs,

l'impôt s'élève en Angleterre à 8 fr. 12 cent. par kilog., et il n'est en France, comme nous l'expliquerons plus loin, que de 4 fr. 47. Le droit que paie le tabac en Angleterre est donc le double de celui qu'il paie en France. Cependant, si l'Angleterre consommait autant que la France, c'est-à-dire 15 millions de kilogrammes, l'impôt ne rapporterait que 110 millions, tandis qu'avec une taxe double l'impôt monterait en France à 144 millions. Il en résulte donc que la régie française lève l'impôt qui pèse sur le tabac avec des frais bien moins considérables qu'en Angleterre, puisqu'avec une taxe moitié moindre elle ferait entrer au trésor, à consommation égale, un revenu beaucoup plus considérable. La législation française est donc plus profitable à l'état que la législation anglaise; mais notre législation n'est pas moins avantageuse aux intérêts du consommateur, car la taxe que le tabac supporte en Angleterre n'en élève pas proportionnellement les prix. Ainsi ces prix sont :

	EN ANGLETERRE.	EN FRANCE.
Pour le tabac à fumer. . .	de 9 fr. 51 c. à 10 fr. 83 c.	8 et 12 fr.
Pour la poudre.	de 9 51 à 14 93	8 12

Il est juste de dire qu'en France la régie paie convenablement ses ouvriers et ses employés, et ne cherche pas à réduire constamment les salaires, comme feraient de simples fabricans, d'où il résulte qu'elle fabrique à un prix plus élevé qu'en Angleterre. Il faut ajouter aussi que les fabricans anglais introduisent dans leurs tabacs une grande quantité d'ingrédiens étrangers qui ne sont pas soumis aux droits, puisque la fabrication augmente de 25 pour 100 la matière première. Dans tous les cas, le tabac est plus cher en Angleterre qu'en France, et ni le trésor, ni les consommateurs, n'ont intérêt, en France, à changer le système de l'impôt pour adopter le système suivi de l'autre côté du détroit.

Voyons maintenant quelle est la législation des autres états sur le tabac. Nous avons déjà dit que les uns ont mis l'industrie en ferme, et que les autres s'en sont arrogé le monopole.

Les premiers états sont le Portugal, le royaume de Naples, la Toscane, la Pologne et le Valais (Suisse). En Toscane et en Portugal, la culture est absolument interdite; à Naples et en Pologne, elle est restreinte; dans le Valais, elle est interdite aux particuliers et permise à la ferme seulement. Quant à l'importation, la fabrication et la vente, elles sont absolument interdites, sauf à la ferme, dont le prix de bail constitue la totalité de l'impôt; seulement en Portugal et dans le Valais, il y a en outre un droit d'importation.

Le Portugal possède trois manufactures de tabac, employant 1,600 ouvriers et produisant annuellement 1 million 300,000 kilogrammes, dont les deux tiers sont tirés du Brésil. La ferme paie annuellement 7 millions 500,000 fr., et le montant du droit d'importation est d'environ 1 million 50,000 francs, ce qui fait monter la totalité de l'impôt à 8 millions 500,000 fr. La ferme a le droit d'approvisionner les îles adjacentes et Macao, aussi bien que tout

le royaume, mais elle ne peut empêcher une énorme fraude qui la frustre d'une portion de ses bénéfices.

Dans la Toscane, il n'y a qu'une seule manufacture de tabac située à Florence; elle emploie 361 ouvriers, et produit annuellement 402,300 kilog. consommés dans le pays, ce qui fait 0k,290 par tête. La ferme paie à l'état 1 million 394,400 francs.

Dans le royaume de Naples, il y a environ 400 hectares plantés en tabac et produisant 500,000 kilogrammes; on y importe en outre 400,000 kilog. de tabac. La réexportation ne s'élève guère qu'à 70,000 kilog. La ferme a deux fabriques occupant 1,278 ouvriers et produisant 750,000 kil. Cette quantité ne donne cependant pas une idée exacte de la consommation, qui peut être certainement portée à plus d'un quart en sus, à cause de la contrebande qui est fort active. Les tabacs de contrebande proviennent surtout de Bénévent, de la Sicile et de Malte. Malte fournit la plus grande partie des cigares fumés par les classes supérieures. Pour élever une barrière contre la fraude, la ferme a établi à Naples, depuis quelques années, deux magasins de vente, uniquement destinés aux tabacs des fabriques étrangères; elle en partage les bénéfices avec l'état. Outre ces bénéfices éventuels, le gouvernement reçoit de la ferme 4,048,000 francs.

La Pologne récolte chaque année environ 1 million 200,000 kilog. de tabac, et la ferme compte 5 fabriques produisant environ 1 million 600,000 k. qui sont en totalité consommés dans le pays, ce qui fait environ, 0k,331 par tête. La ferme paie annuellement 1 million 200,000 fr. au gouvernement.

Le Valais consomme annuellement 24,000 kilog. de tabac, que la ferme fabrique et vend en payant 6,800 fr. au gouvernement.

Les six états qui appartiennent en Europe au régime du monopole ou régie par l'état sont l'Espagne, le duché de Parme, les états sardes (terre ferme et île de Sardaigne), les états romains, l'Autriche moins la Hongrie. Dans trois de ces états, l'Espagne, Parme et les états sardes de terre ferme, la culture est absolument interdite; elle n'est que restreinte dans l'île de Sardaigne, les états romains et l'Autriche. L'impôt provient, comme en France, de l'excédant du prix de vente sur le prix de revient net de fabrication.

On conçoit que durant ces dernières années les circonstances politiques ont dû considérablement diminuer en Espagne les revenus de l'impôt sur le tabac. En 1805, l'impôt produit 42 millions, et cependant, en 1834, une compagnie de banquiers de Madrid ne proposait que 21 millions pour prendre en ferme le monopole. Il est probable que l'impôt est loin d'atteindre ce dernier chiffre aujourd'hui. Malgré le grand nombre de douaniers chargés de réprimer la fraude, on peut affirmer que la plus forte partie de la consommation est alimentée par la contrebande; on ne saurait donc déterminer la consommation individuelle d'après les ventes légales, les seules que l'on connaisse.

Dans le duché de Parme, il n'y a qu'une seule fabrique, produisant environ 150,000 kilog., qui représentent un revenu brut de 600,000 fr.; la consom-

mation individuelle est d'ailleurs assez forte, car elle s'élève environ à 0k,800.

Dans les états sardes de terre ferme, il y a trois manufactures, situées à Turin, Gênes et Nice, produisant environ 1,500,000 kilogrammes, consommés entièrement dans le pays. On n'y importe que des tabacs d'Espagne et de l'île de Sardaigne, et des cigares de la Havane. La consommation individuelle s'élève à 0k,380, et le produit net de la recette est de 7 millions, déduction faite de tous les frais et remises aux marchands.

Dans l'île de Sardaigne, la culture du tabac est permise, et produit environ 170,000 kilog., dont 80,000 sont destinés, année moyenne, à la manufacture de Turin; le reste est consommé dans l'île, qui ne reçoit presque pas de tabac étranger.

Dans les états romains, la culture donne une récolte d'environ 550,000 kilog., qui ne suffisent pas aux besoins de la régie, car la consommation est de 900,000 kilog., ou par tête de 0k,295, et en outre 200,000 kilog. récoltés dans la province de Bénévent sont, chaque année, livrés à la ferme de Naples, d'après un traité conclu avec le gouvernement. On compte trois manufactures, situées à Rome, Chiavadella et Bologne, qui fabriquent au moins cinquante espèces de tabac de qualités diverses, dont les prix sont très variés, quoique assez élevés. On n'a d'ailleurs aucune donnée sur le revenu que le gouvernement tire de cet impôt, mais on présume qu'il est très considérable, lorsqu'on compare le prix élevé du tabac fabriqué à celui de la matière première.

Dans les états autrichiens, la culture est restreinte, mais il y a une exception en faveur de la Hongrie, où la culture est absolument libre et forme l'une des principales richesses du pays. La culture produit en Autriche environ 20 millions de kilog., dont la qualité est tout-à-fait inférieure, de telle sorte qu'ils doivent être mêlés à des tabacs d'Amérique, du Levant ou de Hongrie, pour entrer dans les tabacs fabriqués, dont les espèces sont très variées, et dont quelques-unes sont assez recherchées. On n'a non plus aucune donnée précise sur le revenu que le gouvernement autrichien tire de cet impôt.

Il résulte évidemment de tous les détails que nous venons de donner, malgré l'incertitude qu'ils doivent présenter dans certains cas, et quelque incomplets qu'ils soient d'ailleurs, que le meilleur moyen de prélever un impôt très considérable sur la consommation du tabac consiste à en faire une industrie exploitée soit par une compagnie à laquelle on la donne en ferme, soit par l'état lui-même. L'histoire rapide que nous avons faite des vicissitudes subies par cet impôt en France conduit à la même conclusion, car, malgré tous les efforts qu'on a faits pour concilier un revenu considérable avec un régime plus ou moins libre, ce revenu atteignait à peine 15 millions, et dès l'établissement du monopole par l'état, sans aucune transition pour ainsi dire, il s'est tout à coup plus que doublé. Nous croyons aussi que, dans l'intérêt du trésor, le monopole du tabac exploité par l'état est bien préférable à la cession

qui en serait faite à une compagnie. L'état absorbe non-seulement l'impôt établi sur la marchandise, mais encore les bénéfices que feraient les industriels adjudicataires de la ferme. Ces bénéfices seraient sans doute fort considérables; les regrets que témoignent les fabricans qui exploitaient cette industrie avant 1811, malgré la position élevée que la régie leur a donnée avec raison dans l'administration, en sont la preuve évidente. Cette industrie, abandonnée par l'état, deviendrait, comme toutes celles qui exigent des capitaux considérables, la proie de riches spéculateurs, et le consommateur n'aurait certainement pas un produit meilleur et moins cher. Comme l'impôt du tabac est, ainsi que nous le disions en commençant, le plus juste de tous les impôts, et que l'état ne peut en retirer un revenu considérable qu'au moyen du monopole, nous soutenons ce monopole comme une exception très raisonnable. Cependant la raison de l'intérêt du trésor n'est pas complètement suffisante pour expliquer une telle mesure, car autrement l'état devrait se faire fabricant de sucre, par exemple, et couper court ainsi à toutes les difficultés qui lui sont suscitées par les deux industries rivales des colonies et des ports de mer d'une part et des fabricans de sucre de betterave d'autre part. Il y a encore, selon moi, je le répète, une raison bien légitime à donner de la confiscation d'une industrie semblable par l'état : c'est la surveillance qu'il doit exercer sur la fabrication d'un produit nuisible, auquel la corruption de nos mœurs pourrait mélanger des produits plus nuisibles encore; ce sont les empêchemens qu'il doit apporter à sa généralisation, ce sont les entraves qu'il met par un impôt à l'adoption générale d'une détestable habitude.

IV. — DE LA CULTURE DU TABAC EN FRANCE.

La culture du tabac en France n'est autorisée que dans six départemens; ce sont ceux où la culture était la plus considérable sous le régime de libre plantation, le Nord, le Pas-de-Calais, le Bas-Rhin, le Lot, le Lot-et-Garonne et l'Ille-et-Vilaine. Dans ces départemens, quelques arrondissemens, et dans les arrondissemens, quelques cantons seulement, sont appelés à jouir du privilége de planter du tabac, sous le contrôle incessant des employés de la régie. Cependant ce n'est pas au terrain, mais bien au propriétaire du terrain, qu'est accordé ce privilége, de telle sorte que ce ne sont pas toujours les mêmes terrains qui sont plantés en tabac. Il arrive que beaucoup de propriétaires ou fermiers renoncent volontairement au privilége qui leur est concédé, soit en raison du régime arbitraire auquel ils sont soumis, soit pour des raisons personnelles, et le privilége change souvent de main.

Les autorisations de planter du tabac sont accordées par le préfet du département, qui d'ailleurs est chargé, par la loi du 28 avril 1816, de tous les arrêtés réglementaires concernant la culture. La régie fixe chaque année la

quantité de tabac dont elle a besoin pour son approvisionnement, et répartit cette quantité entre les divers départemens producteurs. Pour faire cette répartition, on tient compte sans aucun doute des quantités que chacun d'eux est dans l'habitude de fournir; mais, comme tout dans le monopole du tabac par l'état est subordonné à l'intérêt de l'impôt, auquel la culture serait facilement sacrifiée, on fait en sorte de demander l'approvisionnement aux cultures dont les produits conviennent le mieux aux besoins de la fabrication, et peuvent être obtenues aux prix relativement les plus modérés. Le but du monopole par l'état est uniquement de rapporter le plus gros revenu possible, en livrant à la consommation le meilleur produit pour contenter en même temps le goût du consommateur. C'est ce principe qui doit présider à toutes les décisions prises sur la culture de chaque département par le préfet, en conseil de préfecture, après l'avis du directeur des contributions indirectes, et de deux des principaux planteurs appelés à faire valoir les droits de l'agriculture.

L'uniformité ne peut être établie entre les diverses contrées pour ce qui concerne les diverses méthodes de culture, car les différens sols ne sont pas partout également fertiles, les engrais ne sont pas partout également abondans et de même nature. L'espèce de tabac cultivé n'est pas non plus partout la même; sur certains points, la graine qu'on emploie donne des plants d'une très grande dimension; sur d'autres points, les plants prennent une croissance beaucoup moindre, et par conséquent ont besoin de moins de place. Enfin certains départemens produisent de bon tabac pour la poudre, et par conséquent doivent prendre une forte végétation; ce sont le Lot, le Nord, le Lot-et-Garonne, l'Ille-et-Vilaine. D'autres départemens au contraire produisent des tabacs légers, propres surtout à la fabrication du tabac à fumer, et par conséquent on doit s'abstenir d'amender fortement les terres et d'espacer beaucoup les plants; ce sont le Pas-de-Calais et le Bas-Rhin. Ce sont ces considérations qui ont déterminé la régie à permettre 40,000 pieds de tabac par hectare, et jusqu'à quinze feuilles par pied dans certains départemens, tandis que dans d'autres départemens on n'accorde que 10,000 pieds par hectare et huit feuilles par pied. Dans tous les cas, la loi et les dispositions réglementaires prises en conséquence laissent au planteur la latitude d'un cinquième tant au-dessus qu'au-dessous du nombre de pieds portés dans leurs permis.

Lorsque le planteur vient livrer ses tabacs aux magasins de l'état, il les présente à l'appréciation d'experts nommés par le préfet de chaque département. Ces experts doivent être connaisseurs, n'avoir aucun intérêt dans la culture du tabac, et parmi eux doivent se trouver nécessairement le garde et le contrôleur de chacun des magasins où les tabacs sont livrés. Ils sont payés au moyen d'une retenue d'un centime par kilogramme, faite sur les prix accordés aux planteurs. La commission d'expertise classe les tabacs en trois classes, fait de plus une classe de tabacs non marchands qui sont achetés à

des prix très réduits, et une classe de tabacs rejetés que l'on brûle. Les prix qui sont appliqués à chaque classe varient pour les divers départemens, et sont fixés par la régie d'après la qualité relative des tabacs de divers crus, en prenant pour terme de comparaison les prix des tabacs d'Amérique de qualité correspondante.

On voit que la culture du tabac est complètement à la merci de l'administration, et les planteurs sont soumis au régime le plus arbitraire qu'il soit possible d'imaginer. Dès qu'ils ont la permission de planter, ils sont sous la dépendance de la régie, dont les employés veillent incessamment sur les champs de tabac, et punissent d'amendes considérables les moindres infractions aux règlemens; les planteurs sont forcés de passer par toutes les conditions qui leur sont faites, et d'accepter les décisions de la régie et les prix qui leur sont donnés. Ces prix étaient autrefois assez considérables pour encourager l'agriculture à supporter patiemment le régime de dépendance auquel elle est astreinte dès qu'elle cultive du tabac; mais, depuis 1836, ces prix sont à peine suffisans pour indemniser le planteur de ses frais, et nul doute que l'agriculture, si les tarifs fixés à cette époque n'eussent pas été un peu augmentés, aurait bientôt renoncé, dans plusieurs départemens au moins, à la culture du tabac. Cet état de choses avait été amené par cette résolution de l'enquête de la chambre des députés, que « la régie dans ses rapports avec les planteurs indigènes devra s'attacher à réduire les prix à leurs limites les plus étroites. Sur quelques points, les prix sont encore trop élevés. Le planteur doit obtenir un juste revenu de sa terre, mais il n'a pas droit à des profits extraordinaires pour une culture qui, sous un régime libre, serait loin d'offrir plus d'avantages que les autres cultures. » L'art. 4 de la loi du 12 février 1835 laissait au ministre la faculté de fixer le tarif d'achat des tabacs indigènes, en se conformant à l'esprit de la résolution que nous venons de rapporter. L'ancien tarif, appliqué jusqu'en 1836, était déterminé sur des bases plus libérales; d'après une moyenne de treize ans, le taux moyen de 100 kilogrammes était 70 fr. 84 c., ce qui portait le revenu de l'hectare à 868 fr. 19 c. Un nouveau tarif, fixé par décision ministérielle du 17 août 1835, ne fit plus monter pendant la seconde période de quatre ans, de 1837 à 1840, le taux des 100 kilog. qu'à 60 fr. 38 c., et le revenu de l'hectare ne fut plus que de 708 fr. 87 c. Pendant cette même période, la quantité de tabac demandée à la culture française baissa de 12 millions à 10 millions, et, à cause des mauvaises conditions atmosphériques, la quantité totale de tabac livré ne fut annuellement que de 8 millions de kilogrammes. Ainsi, malgré l'accroissement constant de la consommation, la culture indigène se trouvait en décadence évidente, décadence amenée par cette décision de l'administration, que le tabac indigène n'entrerait plus dans la fabrication que pour les quatre cinquièmes, au lieu des cinq sixièmes, et qu'on ne paierait plus le tabac qu'au plus juste prix. L'administration a de plus supprimé la culture du tabac dans les cantons dont les

produits n'étaient pas d'une qualité assez bonne pour convenir à ses fabrications.

Depuis 1841, le tarif a été augmenté; le prix des 100 kilogrammes a été en moyenne de 65 fr. 21 cent., et le revenu de l'hectare de 774 fr. 97 cent. La quantité de tabac demandée à la culture a été aussi portée à 12 millions, et la quantité de tabac livrée a été de 9 millions 300,000 kilog. L'agriculture a ainsi reçu 6 millions 300,000 francs de l'administration des tabacs. Cette somme ne se répartit pas uniformément entre les divers départemens où la culture est permise; ceux du Bas-Rhin et du Nord absorbent toujours au moins la moitié de la somme destinée à payer le tabac indigène.

Les trois départemens du Bas-Rhin, du Nord et du Pas-de-Calais, cultivent non-seulement pour la régie, mais encore pour l'exportation, qui du reste est peu considérable; elle est presque nulle dans le Pas-de-Calais, et elle n'est notable que dans le Bas-Rhin, où elle s'élève à 350,000 kilogrammes environ : elle s'élève en totalité à 500,000 kilog. Cette quantité n'est pas d'abord tout entière destinée à l'exportation; il en est une portion qui se compose de feuilles de terre, de tabacs grélés, et d'autres tabacs non marchands qui proviennent des cultures destinées originairement à l'approvisionnement des manufactures royales. On a calculé que par année moyenne, de 1824 à 1833, il n'a été planté que 263 hectares en tabacs destinés à être exportés.

Les tableaux suivans, qui rendent compte de l'importance relative des divers départemens de culture, font aussi connaître combien sont variables les revenus que cette culture rapporte par hectare. On reconnaît que, dans le département du Lot-et-Garonne surtout, l'hectare rapporte incomparablement moins que dans tous les autres départemens, quoique le prix moyen auquel les tabacs y sont payés ne soit inférieur qu'à celui du Lot-et-Garonne, de telle sorte que l'état de souffrance relative de ce département ne provient pas de l'infériorité du tarif qui lui est appliqué.

TABACS INDIGÈNES RÉCOLTÉS EN 1839.

LIVRAISON DE 1840.

NOMS des DÉPARTEMENS.	NOMBRE		QUANTITÉS		
	DES PLANTEURS.	DES HECTARES.	DEMANDÉES A LA CULTURE.	DONNANT LIEU A PAIEMENT.	EXPORTÉES.
BAS-RHIN.	4,628	2,149	3,800,000 kil.	3,163,312 kil.	331,888 kil.
NORD.	1,668	665	1,890,000	1,518,028	150,108
ILLE-ET-VILAINE.	1,069	504	950,000	668,383	»
PAS-DE-CALAIS. .	1,439	442	630,000	698,916	3,490
LOT.	6,245	1,780	1,240.000	1,131,262	»
LOT-ET-GARONNE.	4,788	2,787	1,900,000	1,172,340	»
Total. . .	19,837	8,327	10,410,000 kil.	8,352,241 kil.	48 5,486 kil

REVENUS DE LA CULTURE DU TABAC EN 1839.

NOMS des DÉPARTEMENS.	SOMMES PAYÉES.	PRIX MOYEN par 100 KILOGR.		PRODUIT DE L'HECTARE EN KILOGR.	PRODUIT DE L'HECTARE EN ARGENT.	
HAUT-RHIN.	1,371,985 fr.	43 fr.	37 c.	1,621 kil.	684 fr.	92 c.
NORD.	1,133,058	74	64	2,508	1,771	51
ILLE-ET-VILAINE. .	399,971	59	84	1,326	792	88
PAS-DE-CALAIS. . .	413,450	59	16	1,589	936	37
LOT.	980,755	86	68	647	550	98
LOT-ET-GARONNE. .	874,842	74	62	427	314	22
Total. . .	5,174,061 fr.	398 fr.	31 c.	»	»	
Produit moyen.	»	66 fr.	38 c.	1,653 kil.	841 fr.	81 c.

De même que le rapport de l'hectare planté en tabac est très variable, de même les frais que nécessite la culture du tabac sont très différens selon les diverses contrées, car la main d'œuvre et les engrais sont à des prix différens, et la nature des terres exige des soins qui changent avec la température et l'état habituel de l'atmosphère. On ne doit donc pas s'étonner de voir les données que l'on a sur cette question fort incertaines. Aussi la commission d'enquête de la chambre des députés, ayant demandé aux divers cultivateurs de tabac et aux sociétés d'agriculture un compte détaillé des frais de la culture du tabac par hectare, reçut des documens qui présentent les plus grandes variations.

D'après ces documens les frais de culture montent jusqu'au maximum de 1,904 fr. dans le département du Nord, et descendent jusqu'au minimum de 190 fr. dans le Lot-et-Garonne, et la moyenne des vingt-neuf documens de l'enquête porte ces frais à 934 fr. 36 cent. Mais cette moyenne est beaucoup trop forte, et en la mettant à 650 fr. environ, on ne l'évaluerait pas trop bas, car on tiendrait compte encore de dépenses qui ne seraient réellement faites que par le propriétaire non cultivateur, obligé de payer en argent jusqu'aux moindres soins. Il n'en est pas ainsi pour le cultivateur. Il a son train de culture monté pour une exploitation complète, et ce sont ses garçons et ses bœufs qui font le labourage de la terre où l'on doit cultiver le tabac en même temps que celui des autres terres. Il emploie le fumier qu'il fait dans les cours de sa ferme. Les membres de sa famille, même les plus faibles, trouvent dans les opérations variées que nécessite le tabac, et dont un grand nombre ont lieu en hiver, une occupation qui n'est certainement pas une dépense, de telle sorte que les journées d'ouvriers se réduisent à peu de chose. Enfin il donne dans de simples visites, faites de temps en temps, un grand nombre de soins que l'on a mis en ligne de compte dans les frais, et que cependant on ne peut guère évaluer en argent. On ne peut persister à compter tous ces frais comme réels, car le cultivateur étant souvent l'ouvrier, c'est à lui-même qu'il solderait une

bonne partie des frais que l'on a supputés. D'autre part, les profonds labours que l'on a exécutés pour la culture du tabac et les engrais que l'on a prodigués, et dont un tiers au plus est absorbé, ne rendent-ils pas la terre bien plus propre aux cultures qui lui succèdent dans un système d'assolement bien entendu? Ainsi, dans le Bas-Rhin, sans autre préparation que celle d'un labour, le froment succédant au tabac donne un produit de 24 hectolitres par hectare, tandis que, après toute autre culture, il ne donne que 18 à 20 hectolitres. Il est donc nécessaire, pour se faire une idée bien exacte des avantages que peut présenter la culture du tabac, de comparer un assolement quinquennal avec tabac (c'est celui qui est le plus en usage) avec un assolement quinquennal sans tabac, en faisant de part et d'autre les mêmes calculs d'appréciation de frais de culture. La préparation du tabac exige, année moyenne, quinze mois de soins assidus. D'abord le tabac est élevé en plants dont le semis se fait dans la première quinzaine de février; le tabac est ensuite repiqué, et la récolte se fait en août et en septembre. On procède ensuite à la dessiccation, et ce n'est que dans le mois de mai suivant que le tabac est livré à la régie. Pour préparer les terres, il ne faut pas moins de trois labours à la charrue, et après la plantation il faut labourer à la bêche, rapprocher la terre des pieds, sarcler les herbes parasites, abattre les feuilles inférieures, feuilles de terre, écimer les plants et abattre les rejets. On procède ensuite à la récolte, on porte le tabac au séchoir, on fait le triage des feuilles, on les met en manoques, et on livre enfin les manoques à la régie.

En récompense de tous ces soins, de tous ces travaux, trop longs à détailler, le planteur trouve dans la culture du tabac un avantage qui se résume en un bénéfice surpassant de 270 fr. le bénéfice que lui aurait procuré par hectare un assolement quinquennal dont le tabac n'aurait pas fait partie. Une telle balance en faveur du tabac est bien faible, quand on considère qu'elle doit compenser et la chance de la perte totale ou partielle de la récolte par suite de la sécheresse ou de la grêle (car aucune plante n'est plus sujette que le tabac aux détériorations que peuvent causer les accidens atmosphériques), et l'incertitude du classement fait par des experts dévoués aux intérêts de la régie, et l'incertitude du prix qui sera alloué, et les vexations du contrôle de la régie, et les ennuis de la dépendance. Cependant il arrive que dans les bonnes années elle est plus considérable, et dans tous les cas elle est un bienfait dans les départemens où la culture du tabac est permise.

Dans le département du Nord seul, cette culture assure à plus de 5,000 familles 310 journées de travail, et, dans le département du Lot, 60,000 cultivateurs n'ont pas un travail plus productif que celui que leur donne le tabac. On sait que les trois quarts de la France sont encore cultivés par des métayers ou des fermiers dont les baux sont très courts; les petits cultivateurs sont dans la position la plus malheureuse, pressés qu'ils sont d'un côté par le fisc, de l'autre par les propriétaires. Ils luttent constamment contre la faim, et, dans leur pressant besoin d'argent, c'est un grand bonheur que le privilége de planter du tabac, car à une époque fixe ils sont assurés de tou-

cher leur revenu. Ce serait donc un malheur pour l'agriculture que la suppression de la culture du tabac, quoi qu'en disent des cultivateurs distingués. Nous savons que c'est une culture qui par elle-même épuise le sol, nous savons que la seule culture qui soit réellement digne d'encouragement est celle qui rend au sol en engrais ce qu'elle lui a pris par la végétation; mais nous concluons seulement de là qu'il ne faut pas cultiver exclusivement du tabac, et nous soutenons que cette culture doit être encouragée dans un assolement quinquennal, car de cette manière, sans appauvrir le sol, elle apporte au cultivateur cet argent que le fisc et le propriétaire impitoyables lui demandent sans cesse. Et où iraient ces 5 ou 6 millions que l'agriculture de six départemens reçoit de l'état? Sur les marchés étrangers. Mais sur ces marchés, par suite de la prohibition de la culture en France, un renchérissement général se ferait sentir, et 25 millions ne suffiraient pas sans doute à racheter cet approvisionnement de 9 millions de kilog. que ne fournirait plus le marché français. Serait-il d'une bonne administration de rendre ainsi la France tributaire de l'étranger et de la priver tout-à-fait d'une consommation maintenant générale, dans le cas d'une guerre maritime? Que la culture du tabac continue d'être restreinte, qu'elle ne soit permise qu'aux départemens qui livrent à la régie des tabacs convenant à sa fabrication et d'un prix modique, c'est garantir au trésor un revenu nécessaire, c'est empêcher la fraude, conséquence inévitable d'une culture générale, c'est empêcher l'encombrement qu'entraînerait, faute de débouché, une surabondance sans rapport avec les besoins dans les produits indigènes. Sans cette restriction de la culture, il serait impossible d'empêcher la fraude, ou le service de surveillance qu'il faudrait organiser absorberait une immense partie du bénéfice de la régie.

Le service actuel de la culture est chargé d'assurer l'exécution des règlemens qui sont arrêtés chaque année par les préfets en conseil de préfecture. Les agens de ce service sont ainsi appelés à vérifier si les semis, puis les plantations remplissent les conditions voulues par les permis, à rechercher les plantations non autorisées et à assurer leur destruction, à surveiller l'écimage, à compter les pieds, puis les feuilles de chaque pied, à constater les dégâts éprouvés par les plantations pour que les cultivateurs puissent être déchargés de leurs obligations, à faire détruire après la récolte les tiges et les racines, à surveiller constamment les abus auxquels donne lieu le dépôt du tabac entre les mains des planteurs jusqu'au moment où il est remis dans les magasins de l'état, ou parti pour l'étranger, s'il doit être exporté. Enfin ils assistent à la réception des tabacs par les experts commis à cet effet. Ce service est dirigé, dans chaque département, par un inspecteur chargé en même temps de la surveillance des magasins des feuilles; 185 agens suffisent d'ailleurs à tous les soins qu'il exige, sauf au moment des inventaires. On prend alors des employés auxiliaires pour exécuter les travaux extraordinaires qui se présentent. La totalité des frais que ce service exige ne s'élève pas à plus de 361,000 fr., ce qui fait 4 fr. 20 cent. par quintal de tabac indigène livré

à la régie. De cette manière, les 100 kilog. de tabac indigène coûtent en moyenne 69 fr. 41 cent.

On reconnaît que la suppression de la culture ne causerait pas, par la suppression du service de la surveillance, une économie sensible à la régie, et on ne peut invoquer cette raison en faveur d'une mesure dont nous avons d'ailleurs indiqué les mauvais effets. Ce n'est pas à dire pour cela que nous défendions absolument le *statu quo*. Nous pensons qu'on pourrait faire quelques concessions à certains départemens qui se trouvent placés, comme le Lot-et-Garonne, dans des circonstances trop défavorables, par suite des décisions ministérielles et préfectorales. Pourquoi ne pas tolérer dans ce département le nombre de feuilles sur chaque pied qu'on permet dans le département du Nord, dont les tabacs sont employés aux mêmes usages et ont les mêmes qualités? On répond que les feuilles de terre sont, dans le département du Nord, employées à la fabrication des tabacs à prix réduits. Mais pourquoi ne pas employer à un usage semblable les tabacs de Lot-et-Garonne, que l'on pourrait très bien expédier dans les manufactures chargées de cette espèce de fabrication? Enfin, qu'on nous permette une remarque, l'administration, qui est l'unique acheteur des tabacs présentés par les planteurs indigènes, a interdit à ceux-ci d'intervenir dans le choix des experts chargés de l'appréciation des récoltes, et a choisi pour remplir cet office ses propres employés, qui ont toujours à cœur de la satisfaire; il en résulte que les planteurs n'ont plus aucune garantie contre l'erreur, et qu'ils se trouvent dans une condition pire que des ouvriers qui ne pourraient discuter leur salaire avec le maître qui les emploie. Or, la régie a reconnu elle-même la nécessité de payer convenablement les ouvriers employés dans ses manufactures; elle a compris qu'un service fait au nom de l'état ne devait pas marchander le salaire de l'homme comme une industrie particulière. Pourquoi donc renonce-t-elle à cette conduite si sage quand il s'agit des cultivateurs? Est-ce que les planteurs de tabac ne sont pas devenus ses employés salariés? Qu'importe la manière dont le salaire est acquitté? Dès que la culture du tabac n'est pas libre, dès que le planteur ne peut choisir le marché où il portera ses produits, dès que la concurrence est annulée, le gouvernement doit payer le travail du planteur comme il paie le travail de ses employés, largement sans gaspillage des deniers de l'état, généreusement sans profusion. La régie se trompe en considérant le planteur de tabac comme un cultivateur ordinaire; le planteur est devenu son fermier; elle ne peut le rançonner comme ferait un marchand qui se vante d'avoir fait un bon marché lorsqu'il a obtenu une marchandise à quelques centimes au-dessous de sa valeur. Elle lui impose ses lois, son contrôle, ses exigences minutieuses; elle ne lui laisse d'autre ressource que l'incendie de ses récoltes, s'il n'accepte pas ses conditions; elle lui doit un salaire proportionné aux chances qu'il court en lui donnant son temps, ses peines, et lui prêtant ses capitaux.

Au reste, l'administration avoue elle-même son mauvais vouloir envers la culture nationale. Tout en prétendant rechercher les moyens de ranimer la

production du tabac français, elle ne veut point avoir recours à une hausse de prix dans un moment surtout, dit-elle (1), où on se procure certains tabacs d'Amérique à meilleur marché que nos tabacs indigènes. Cependant elle convient que certaines qualités du Lot et du Lot-et-Garonne sont véritablement excellentes (et ce sont précisément ces contrées que l'administration favorise le moins), et qu'elles peuvent lutter avec les meilleures feuilles de Virginie. Elle convient que rien ne serait plus facile que de stimuler la culture du tabac dans ces départemens. Mais voyez l'obstacle, les exigences de la fabrication, qui trouve en France plus de tabacs pour la poudre que pour la pipe. La conclusion qu'une bonne logique tirerait de ces faits, c'est qu'on devrait demander à l'Amérique moins de tabacs propres à la poudre, et plus de tabacs propres à la pipe, et satisfaire ainsi d'une manière facile aux exigences de la fabrication. Cependant l'administration ne raisonne pas ainsi; elle veut mettre dans tous les tabacs les mêmes proportions de tabac indigène et de tabac étranger; donc elle doit réprimer la culture indigène, quelque bons que soient ses produits. En vérité, un tel raisonnement est inoui, et on n'avait jamais entendu dire qu'il ne fallait pas tirer parti des richesses que donne le sol national, sous prétexte qu'il ne donne pas toutes les richesses désirables. La conclusion du raisonnement de l'administration est qu'elle tâchera d'obtenir des produits légers et propres à la pipe, de la Corse et de l'Algérie, où elle n'aura pas besoin d'avoir un service de surveillance de culture, puisque ces contrées échappent au monopole. A la bonne heure, mais il ne fallait pas, pour arriver là, nier la possibilité actuelle de tirer la culture nationale de l'état de décadence où elle se trouve.

V. — FABRICATION DU TABAC.

Outre les 9 millions 600,000 kilog. de tabac indigène, coûtant, frais compris, 6 millions 663,000 fr., ou 69 fr. 41 c. les 100 kilog., la régie s'approvisionne annuellement avec 4 millions de tabacs d'Europe coûtant 3 millions 300,000 fr., ou 82 fr. 51 cent. les 100 kil.; 9 millions 400,000 kil. de tabacs d'Amérique en feuilles, coûtant 10 millions 600,000 fr., ou 112 fr. 49 cent. les 100 kilog.; 144,000 kilog. de cigares de la Havane, coûtant 3 millions 140,000 fr., ou 2,186 fr. 33 cent. les 100 kilogrammes.

Ces achats se font habituellement par adjudication, mais quelquefois aussi directement par l'intermédiaire des consuls. Le mode d'adjudication est préférable, parce que la régie ne court pas le risque de perdre ou partie ou totalité des livraisons par accidens. Les achats de tabacs d'Amérique se font d'une manière de plus en plus avantageuse pour le trésor. Les 100 kil. ont été payés :

(1) *Moniteur universel*, 1er avril 1843.

	1840.		1841.		1842.	
VIRGINIE. . . .	128 fr.	03 c.	115 fr.	74 c.	99 fr.	12 c.
MARYLAND. . .	127	97	114	49	101	41
KENTUCKY. . .	117	82	104	00	83	27

Ainsi il y a eu, en 1842, économie pour le trésor de 1,296,000 fr. sur 1840. Il est vrai d'ajouter que la qualité descend d'une manière sensible, quoi qu'en dise l'administration.

En joignant aux achats de tabac environ 150,000 kilog. de tabacs fabriqués de divers crus, de tabacs saisis, etc., on trouve que l'approvisionnement total annuel de la régie s'élève à 23 millions 300,000 kilog. coûtant 23 millions 900,000 fr., ou 102 fr. 50 cent. les 100 kil. Les tabacs indigènes forment les 41 centièmes de cet approvisionnement, et ne coûtent cependant que les 27 centièmes du prix de revient total. La régie possède d'ailleurs, outre cette quantité qu'elle reçoit durant l'année, 35 millions de kilog. de tabacs soit en feuilles, soit en cours de fabrication, soit fabriqués, portés pour une valeur de 43 millions 400,000 fr. Enfin la régie possède, tant en bâtimens qu'en ustensiles, machines, mobilier et fournitures, environ 12 millions de francs.

Ainsi, en ajoutant aux tabacs achetés la quantité de tabacs possédés au commencement de l'année, la régie doit ordonner ses divers travaux et ses dépenses sur 58 millions de kilog. de tabac, ayant une valeur de 68 millions de fr. environ, et ses magasins et ses ateliers ne valent pas moins 12 millions.

Voyons quels travaux seront exécutés sur cette matière première, voyons quelles dépenses sont nécessaires, et tâchons de calculer le prix de la main-d'œuvre.

D'abord pour expertiser, recevoir, emmagasiner les tabacs achetés, pour les conserver dans les vingt magasins de l'état, pour emballer et expédier aux manufactures les tabacs dont elles ont besoin, il faut, tant en traitemens qu'en frais de loyer et de main-d'œuvre, plus de 820,000 fr., ce qui fait en frais pour les matières premières 4 fr. 9 cent. pour 100 kil., somme que l'on devra ajouter au prix d'achat des feuilles pour avoir le prix de revient exact.

La régie ne livre aux travaux des dix manufactures où se fabriquent tous ses tabacs que 38 millions de kilog. Les frais de fabrication s'élèvent en traitemens à 465,000 fr., et en frais de main-d'œuvre et fournitures à 3 millions 383,000 fr., ce qui fait en totalité 3 millions 849,000 fr.; d'où il résulte que le taux moyen de fabrication est de 23 fr. 82 cent. par 100 kilog.

Les dix manufactures de la régie sont situées à Paris, Lille, le Havre, Morlaix, Bordeaux, Tonneins, Toulouse, Lyon, Strasbourg et Marseille. Elles occupent environ cinq mille ouvriers. Chaque manufacture est dirigée par un régisseur chargé de la responsabilité générale de tous les travaux qui y sont exécutés; un inspecteur préside particulièrement à la fabrication, et un contrôleur exerce une surveillance active sur toutes les opérations, sans

aucun pouvoir exécutif. Ces trois employés forment le conseil supérieur de la manufacture, qui prend toutes les mesures nécessaires au besoin du service. Un sous-inspecteur est adjoint à l'inspecteur dans les principales manufactures. Un directeur-général et quatre sous-directeurs, dont deux remplissent les fonctions d'inspecteurs spéciaux et ont pour adjoints deux sous-inspecteurs spéciaux, dirigent le service général et forment le conseil supérieur des tabacs chargé de prendre toutes les décisions relatives à la culture, aux achats et à la fabrication. Le service de la fabrication se trouve ainsi composé de soixante employés, qui, depuis 1831, se recrutent parmi les élèves de l'École Polytechnique, à moins que quelque protégé, fils ou parent d'un député ou d'un employé du ministère des finances, ne parvienne à se placer dans le service à l'aide d'un examen plus ou moins sérieux sur les mathématiques, la chimie et la physique. Cet état actuel de l'administration des tabacs n'a pas été constitué sans quelques variations. D'abord elle faisait partie de l'administration des contributions indirectes; elle en a été séparée en 1831 et placée sous la direction d'un chef spécial qui vient d'être entouré du conseil supérieur dont nous avons parlé. Puis est arrivée une organisation de bureaux en trois grandes divisions : personnel, achats et fabrications, comptabilité. C'est ainsi que s'est étendue une administration qui ne formait autrefois que la moitié d'une des quatre divisions de l'administration des contributions indirectes.

Sur les dix manufactures, il y en a neuf qui fabriquent les tabacs ordinaires à priser et à fumer du prix de 7 fr. le kilog., et les tabacs supérieurs à fumer du prix de 11 fr. 10 cent. A Marseille, on ne fabrique que des cigares, soit à cause du peu d'étendue des bâtimens, soit parce que ce genre de fabrication avait pris dans cette ville, avant le monopole, un assez grand développement qu'on lui a laissé depuis. A Paris seulement, on fabrique du tabac à priser supérieur du prix de 11 fr. 10 cent. Morlaix et Tonneins fabriquent spécialement des tabacs en carotte. Enfin les manufactures de Lille et de Strasbourg produisent des tabacs à priser et à fumer d'un prix inférieur, tabacs auxquels on a donné le nom de tabacs de cantine. Ces tabacs à prix réduits ont pour objet de diminuer l'introduction frauduleuse des tabacs étrangers sur la frontière, en diminuant les avantages que les fraudeurs peuvent retirer de la contrebande.

Les manufactures expédient ensemble plus de 16 millions de kilog., quantité supérieure à celle qui est annuellement consommée, de telle sorte que la fabrication ne pourrait être surprise par quelque accident et mise en défaut. Pour fabriquer les 16 millions que les manufactures expédient, il y a dans ces manufactures 11 millions 500,000 kilog. de feuilles, et 17 millions 800,000 kilog. de matières en cours de fabrication. Cette dernière quantité de tabac, supérieure à la quantité expédiée dans l'année, doit être prête à être livrée l'année suivante, et subvenir à l'accroissement qui se manifestera dans la consommation. C'est ainsi que, par de sages calculs, la régie, sans s'encombrer d'avances qui causeraient des pertes nécessaires, arrive

néanmoins à être toujours en mesure de fournir aux demandes des consommateurs.

Les diverses manufactures ne peuvent expédier des tabacs ordinaires du prix de 7 fr. que dans les départemens qui les avoisinent, afin que chaque manufacture ait toujours un approvisionnement certain à desservir. Sans cette sage précaution, il arriverait que des préjugés sans consistance, car l'administration s'attache à maintenir partout le même genre et la même perfection de fabrication, amèneraient l'écoulement de tous les produits de telle ou telle manufacture, et laisseraient encombrée telle ou telle autre. Le tableau suivant fera connaître l'importance relative des diverses manufactures. Il fait voir que les manufactures de Paris et de Lille fabriquent environ la moitié des tabacs expédiés, et sont les plus importantes. On remarquera que la Corse ne figure pas parmi les départemens, parce que le monopole n'y est pas encore appliqué.

MANUFACTURES.	NOMS DES DÉPARTEMENS DESSERVIS PAR CHAQUE MANUFACTURE.	TABAC EXPÉDIÉ.
PARIS.	Aube, Cher, Côte-d'Or, Eure-et-Loir, Indre, Indre-et-Loire, Loir-et-Cher, Loiret, Haute-Marne, Maine-et-Loire, Nièvre, Orne, Sarthe, Seine, Seine-et-Marne, Seine-et-Oise, Yonne. — En tout 17 départemens, dont la population est de 6,504,018 ames.	kilog. 3,758,813 en outre 94,428 cigares de la Havane.
STRASBOURG. . . .	Doubs, Meurthe, Meuse, Moselle, Bas-Rhin, Haut-Rhin, Haute-Saône, Vosges. — 8 départemens, 3,148,801 ames.	1,988,178
LILLE.	Aisne, Ardennes, Marne, Nord, Oise, Pas-de-Calais, Somme. — 7 départ., 3,821,619 ames.	3,572,439
LE HAVRE.	Calvados, Eure, Manche, Mayenne, Seine-Inférieure. — 5 départemens, 2,603,209 ames.	1,035,848
MORLAIX.	Côtes-du-Nord, Finistère, Ille-et-Vilaine, Loire-Inférieure, Morbihan. — 5 départemens, 2,620,278 ames.	1,553,304
BORDEAUX.	Charente, Charente-Inférieure, Gironde, Landes, Basses-Pyrénées, Deux-Sèvres, Vendée. — 7 départemens, 2,624,731 ames.	816,903
TONNEINS.	Dordogne, Gers, Lot-et-Garonne, Hautes-Pyrénées, Vienne, Haute-Vienne. — 6 départemens, 1,971,967 ames.	593,307
TOULOUSE.	Ariège, Aude, Aveyron, Cantal, Corrèze, Creuse, Haute-Garonne, Hérault, Lot, Lozère, Pyrénées-Orientales, Tarn, Tarn-et-Garonne. — 13 départ., 3,787,691 ames.	720,470
	A REPORTER. . .	13,222,404

MANUFACTURES.	NOMS DES DÉPARTEMENS DESSERVIS PAR CHAQUE MANUFACTURE.	TABAC EXPÉDIÉ.
		kilog.
	REPORT. . .	13,222,404
LYON, MARSEILLE, où on ne fabrique que des cigares.	Hautes-Alpes, Basses-Alpes, Ain, Ardèche, Allier, Bouches-du-Rhône, Drôme, Gard, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Puy-de-Dôme, Rhône, Saône-et-Loire, Var, Vaucluse. — 17 départemens, 6,109,915 ames.	2,165,078
	TOTAL . .	15,387,482

Nous avons déjà dit que les frais de fabrication étaient, en moyenne, de 23 fr. 82 cent; mais ce ne sont pas, avec ceux de magasin, les seuls dont il faut tenir compte. Il y a aussi des frais de transport, soit pour amener les feuilles des magasins aux manufactures, soit pour expédier les tabacs fabriqués des manufactures aux entrepôts. Les transports ont été adjugés publiquement à une compagnie qui s'est chargée de les effectuer par terre moyennant le prix de 2 centimes 75 centièmes par quintal métrique et par kilom., et par eau moyennant le prix de 1 cent. 45 centièmes. La dépense totale des transports s'élève ainsi à 1 million 877,000 fr., le taux moyen étant de 5 fr. 31 cent. par quintal pour les tabacs en feuilles transportés des magasins aux manufactures, et de 3 fr. 97 cent. seulement pour les tabacs fabriqués transportés des manufactures dans les entrepôts, ce qui fait une somme de 9 fr. 28 cent. par 100 kilog.

Les tabacs fabriqués se répartissent entre 357 entrepôts. Dès qu'ils sont arrivés à cette destination, les tabacs passent à la charge de l'administration des contributions indirectes. Cependant, avant d'être livrés aux débitans, ils augmentent encore de valeur, tant à cause des remises des entreposeurs que par suite des loyers et frais de magasin, et aussi à cause des traitemens du personnel employé spécialement à la répression de la fraude. On remet aux entreposeurs 0,70 cent. pour 100, ce qui a fait, en 1841, 685,642 francs 86 cent.; ainsi la remise moyenne a été par entreposeur de 1,920 fr. 57 cent. Les traitemens des employés de la répression de la fraude s'élèvent à 401,443 fr. 17 cent.

L'ensemble de tous ces frais, imputés sur le budget de l'administration des contributions indirectes, monte à 1 million 180,000 fr., ce qui fait 6 francs 22 cent. pour 100 kil. de tabacs propres à la vente.

En tenant compte de tous les frais que coûtent à l'état l'achat, le transport, la fabrication et la conservation des tabacs, on obtient une dépense de 31 millions environ, et la valeur réelle de 100 kilog. de tabacs fabriqués est de 146 fr. C'est cette valeur que nous supposerons au tabac dans le chapitre suivant, pour calculer le bénéfice réel de la régie.

Tel est l'ensemble de l'administration des tabacs. Descendrons-nous dans

quelques détails de fabrication? Dirons-nous comment se fabriquent telles ou telles espèces de tabacs? Quelques mots suffiront pour faire comprendre ce travail. Les matières manufacturées peuvent se diviser en deux grandes classes, tabacs à priser, tabacs à fumer. C'est surtout dans la fabrication des premiers que la régie excelle. Les feuilles de tabac destinées à cette fabrication, après qu'on les a triées, puis mouillées avec une dissolution de sel marin pour empêcher la putréfaction, sont dépouillées d'une partie de leurs côtes, puis hachées, et mises en de grandes masses où elles restent plusieurs mois à fermenter. Cette fermentation ne réussit bien que quand la masse de tabac est considérable et s'élève de 40 à 50,000 kilog. environ. La température de la masse s'élève jusqu'à 70 degrés centigrades, et elle s'élèverait plus haut encore, carboniserait complètement le tabac, si on n'y prenait garde. Le tabac est ensuite réduit en poudre par des moulins, et soumis de nouveau à une fermentation qui développe son arome. Il ne faut pas moins de seize mois pour que la poudre soit enfin livrée aux consommateurs. Lorsqu'on n'a pas de très grandes quantités de tabac, il est impossible d'obtenir toujours un bon produit; car il arrive souvent qu'une masse en fermentation ne réussit pas, prend un mauvais goût ou se charbonne. Ce n'est pas un grand inconvénient quand on peut mélanger la masse manquée à une très grande quantité de tabac, mais il peut en résulter des pertes considérables lorsqu'on ne peut avoir recours à ce moyen.

Quant à la fabrication du tabac à fumer, elle est guidée par des principes tout contraires; il faut que l'on évite la fermentation, et cela est souvent difficile quand on opère sur de grandes masses. On choisit les feuilles légères; on les mouille, pour pouvoir les travailler, avec une dissolution de sel marin; mais, aussitôt qu'elles sont hachées, on chasse l'eau en excès dont elles sont chargées par une chaleur de cent degrés qu'on leur applique brusquement, et on les étend ensuite sur des séchoirs. Malgré toutes les précautions qu'on peut prendre, cette espèce de tabac ne peut recevoir tous les soins que lui donnerait une petite fabrique, et c'est ce qui explique l'infériorité de sa qualité en France.

On ne fabrique en France que les cigares à 5 et 10 centimes; les autres cigares sont tirés de la Havane, dont les feuilles conviennent surtout à cette fabrication. On a essayé ces deux dernières années de faire venir des cigares de Manille et quelques autres espèces de cigares supérieurs. On ne sait pas encore si ce sera avantageux pour la régie, car peu de personnes en France peuvent payer 40 et 50 cent. un cigare. Cette consommation de luxe sera donc toujours de très peu d'importance, quoique la régie veuille se mettre en mesure, par un approvisionnement plus considérable, de pouvoir satisfaire à toutes les demandes qui lui seront faites. Elle livrera les cigares de luxe à meilleur marché que la contrebande qui, jusqu'à ce jour, avait satisfait à cette consommation particulière.

Il y a encore une branche de produits, celle des cigarettes, que la régie

commence à vouloir exploiter, et qui promet une augmentation de revenus assez considérables, puisqu'avec un kilogramme de scafalati de 12 f., en tabac du Levant ou du Maryland, on peut faire 750 cigarettes, lesquelles, vendues à 5 cent. la pièce, donnent un produit de 37 fr. 50 cent., et, par conséquent, un bénéfice de plus du double de la valeur fictive de la matière première. La régie n'est arrêtée que par la recherche du moyen d'empêcher la contrebande. Je ne sais pourquoi elle s'est imaginé qu'il fallait pour cela fabriquer du papier en tabac au moyen des côtes de tabac, qu'on incinère aujourd'hui. Il est probable qu'on ne parviendra pas à donner à ce papier la flexibilité nécessaire indispensable pour confectionner les cigarettes. Est-ce qu'un timbre sec ne suffirait pas pour empêcher toute fraude et garantir les droits du trésor? Dans tous les cas, on ne pourra pas empêcher les fumeurs de fabriquer eux-mêmes leurs cigarettes et de garder le bénéfice qu'ils procureraient à la régie en achetant celles qu'elle vendra si cher.

C'est dans nos manufactures qu'on fabrique avec des feuilles de choix le tabac à mâcher, soit ordinaire à 8 fr., soit étranger en feuilles de Virginie seulement à 11 fr.; cette consommation est aussi très accessoire.

VI. — VENTE DES TABACS.

La vente des tabacs est actuellement confiée à 29,000 débitans spéciaux, soumis à un cautionnement fixé en raison de la population, et s'élevant du minimum de 50 fr. dans les petites localités, au maximum de 1,500 fr. à Paris. Il leur est fait une remise totale de 15 millions, de telle sorte que chaque débitant fait un bénéfice moyen de 480 fr. La garantie certaine de la bonne foi mise dans la vente des tabacs fabriqués par l'état repose tout entière sur le mode qui consiste à en charger des agens commissionnés et révocables. Il faut en effet que les débitans vendent tous au même prix une marchandise qui ait partout la même qualité; il faut qu'on puisse s'assurer que le tabac, substance qui se détériore au simple contact de l'air, soit toujours dans un bon état de conservation, reste pur de tout ingrédient étranger, comme argile ou chicorée, matières que la fraude y mêle souvent, et ne soit pas humecté; il faut aussi empêcher que les débitans puissent vendre du tabac de contrebande. C'est en vain que l'on chercherait à obtenir la réalisation de ces conditions préservatrices des droits des consommateurs et des droits du trésor, si l'on accordait le droit de vendre du tabac à quiconque présenterait certaines conditions de solvabilité et de bonne foi et paierait une licence, car la fraude présenterait trop d'avantages pour qu'on ne fût pas encouragé à lutter contre une pénalité peu rigoureuse, quand on considère surtout qu'on ne saurait plus aujourd'hui employer ces barbares moyens de répression d'autrefois, qui ne parvenaient cependant pas à arrêter la contrebande. C'est à peine si l'on pourrait soumettre les débitans libres aux visites des agens du

contrôle; bientôt ces visites passeraient pour vexatoires et inquisitoriales, deviendraient odieuses, et, en supposant qu'elles pussent amener la constatation du délit de fraude, les magistrats ne sauraient appliquer une peine bien grave au marchand coupable d'avoir ajouté quelques grammes d'eau à une substance aussi peu nécessaire que le tabac. La régie, au contraire, pouvant révoquer ses agens en cas d'infidélité ou d'infraction aux règlemens et leur ôter ainsi leurs moyens d'existence, exercera une surveillance tout-à-fait efficace.

Les bureaux de tabac, à mesure de vacances, sont généralement donnés à des veuves de militaires sans fortune, à de vieux employés inférieurs privés de ressources, sans que le titulaire précédent ait aucune influence sur la transmission de sa charge. A Paris seulement, tout débitant qui veut cesser de l'être peut se démettre en faveur d'un acquéreur, pourvu que celui-ci apporte deux démissions. Cette faculté est tolérée parce qu'en général la vente du tabac ne peut être à Paris qu'un accessoire à un autre commerce, à cause du prix élevé de location des boutiques et des frais considérables que nécessite l'établissement. A chaque mutation, le gouvernement peut néanmoins disposer d'un bureau en faveur d'une personne qui a des titres à sa bienveillance. Sans approuver les trafics électoraux que l'on a pu faire des bureaux de tabac et des bureaux de poste, on doit avouer que c'est un moyen de récompense placé très justement entre les mains du pouvoir.

Nous avons déjà donné, par le dernier tableau, une idée de la consommation du tabac dans les différentes parties de la France, en faisant voir quelle est cette consommation dans les circonscriptions des diverses manufactures. Il ne nous reste, pour compléter les renseignemens qu'on peut désirer sur cette question, qu'à parler de la consommation individuelle et à donner quelques détails, que l'on sera peut-être curieux de connaître, sur les bénéfices que fait la régie.

La France consomme actuellement 6 millions 400,000 kilog. de tabac en poudre, et 9 millions 600,000 kilog. de tabac à fumer, en tout 16 millions; ce qui fait par individu 190 grammes de tabac à priser, et 287 grammes de tabac à fumer, en tout 477 grammes. Mais cette consommation individuelle varie considérablement d'un département à un autre. Les départemens où elle est la plus grande sont les suivans :

CONSOMMATION DE TABAC.

	EN POUDRE.	A FUMER.	TOUTE ESPÈCE.
NORD.	130 gr.	1,666 gr.	1,796 gr.
PAS-DE-CALAIS. . . .	168	1,398	1,566
HAUT-RHIN.	269	909	1,178
SEINE.	551	644	1,195
BOUCHES-DU-RHÔNE.	300	733	1,033

Les départemens où elle est la plus faible sont :

	EN POUDRE.	A FUMER.	TOUTE ESPÈCE.
LOZÈRE.	106 gr.	38 gr.	144 gr.
HAUTE-LOIRE. . . .	79	72	151
CHARENTE.	126	35	161
TARN.	128	35	163
LOT.	143	28	171
GERS.	126	43	167
ARIÉGE.	127	47	174

Il résulte de ce rapprochement ce fait très remarquable que, dans les départemens où la consommation individuelle est la plus forte, la consommation du tabac à fumer l'emporte de beaucoup sur celle du tabac à priser, tandis que précisément le contraire se présente dans les départemens où la consommation individuelle est la plus faible. C'est que l'usage du tabac à priser est celui que l'on prend le plus facilement, et doit par conséquent dominer dans les contrées où la passion du tabac n'a pas encore pénétré. Lorsqu'au contraire on a vaincu le premier effort que demande l'usage de la pipe, le goût du tabac à fumer ne tarde pas à devenir dominant. D'autre part, l'usage du tabac à priser est en quelque sorte le privilége de la vieillesse, et dès-lors cet usage prend très peu d'extension. L'usage du tabac à fumer, adopté par la jeunesse et l'âge mûr, se répand beaucoup plus et s'accroît surtout dans les départemens industriels où se trouvent réunis un grand nombre d'hommes voués aux travaux des manufactures. C'est à peine si, dans ces huit dernières années, la consommation du tabac à priser s'est accrue de 600,000 kilog., tandis que celle du tabac à fumer s'est accrue de près de 3 millions de kilogrammes.

C'est pour 94 millions 68,056 francs que la quantité de tabac consommée en 1840, pour 97 millions 948,984 fr. que la quantité consommée en 1841, et 100 millions 714,000 fr. que la quantité consommée en 1842 ont été vendues aux débitans. Ceux-ci les ont vendues aux consommateurs moyennant 108 millions, 108,600,000 et 109 millions de francs, en faisant un bénéfice de 14 millions, de 14 millions 600,000 fr., et 15 millions. En défalquant du prix de vente la valeur réelle de la quantité de tabac consommée, on trouve que le monopole revient aux consommateurs à environ 90 millions. Ainsi les consommateurs paient 6 fr. 26 cent. ce qui ne coûte qu'un franc à l'état considéré comme fabricant. Sur ces 6 fr. 26 cent., il y a 1 fr. pour frais d'achat et d'exploitation, etc., 79 cent. pour le débitant, et 4 fr. 47 cent. pour le trésor. La régie fait donc un bénéfice moyen de 447 fr. pour cent.

On conçoit que la valeur fictive si élevée que l'impôt donne au tabac a dû être un appât bien puissant pour l'introduction en fraude du tabac fabriqué à l'étranger. Quelque sévère qu'eût été la répression de la fraude, il n'est pas

douteux que la chance d'un bénéfice de plus de 400 pour 100 aurait donné lieu à d'énormes importations, si la régie n'avait diminué sur nos frontières la différence qui existe entre la valeur réelle et la valeur fictive des tabacs. Elle fait donc vendre dans ces contrées des tabacs de moindre qualité à prix réduits, dits tabacs de cantine. Elle diminue ainsi l'appât offert aux contrebandiers, qui ne laissent pas, du reste, que d'exercer leur industrie malgré cette précaution. Sur les bords du Rhin s'élèvent un grand nombre de fabriques dont tous les produits sont consommés en France. Quant aux tabacs que l'on veut importer en se soumettant à l'impôt, ils sont en très petite quantité à cause des énormes droits auxquels on les assujétit; on n'importe guère que quelques milliers de cigares de la Havane, qui paient annuellement 90,000 fr. de droit d'entrée.

Néanmoins ce n'est pas sur les frontières seulement que se fait la contrebande du tabac. Les tabacs de cantine sont à des prix qui vont en croissant à mesure que l'on pénètre dans l'intérieur de la France. Ces prix s'élèvent successivement de 1 fr. 50 c. à 2 fr. 15 c., 2 fr. 55 c., 3 fr. 40 c. et 5 fr. 55 c.; mais, comme il existe encore une différence notable entre les prix des tabacs de cantine de diverses zônes, il se fait une contrebande très active qui a pour objet de transporter ces tabacs d'une ligne à une autre. Cela fait, un changement de vignettes suffit pour donner au nouveau paquet de tabac une valeur bien supérieure à celle qu'il avait d'abord. Cette contrebande est organisée en grand; ce sont des troupes d'enfans ou des hommes à cheval qui font passer ces tabacs. Comme les lignes sont assez rapprochées pour qu'on puisse souvent les franchir toutes en une nuit, il en résulte que le bénéfice est assez considérable pour couvrir les frais de ce commerce frauduleux. Pour y mettre un frein, on ne permet pas aux débitans de tabac de nos départemens limitrophes une provision de plus de 3 kilogrammes de chaque espèce de tabac. En outre, un service de surveillance spéciale, composé de deux cent sept employés, qu'aident d'ailleurs la gendarmerie et les employés des douanes, est chargé de la répression de la fraude dans les départemens traversés par les lignes. Les lignes s'étendent à travers les départemens suivans : Nord, Pas-de-Calais, Moselle, Bas-Rhin, Haut-Rhin, Ardennes, Doubs, Aisne, Meuse, Meurthe, Vosges, Haute-Saône, Jura, Somme et Ain. On ne peut dire si l'infiltration des tabacs de cantine s'étend beaucoup au-delà de ces départemens; dans tous les cas, cette infiltration remplace celle des tabacs étrangers, qui ne se fait plus que sur l'extrême frontière, et c'est un grand avantage. Du reste, la vente des tabacs de cantine est fort considérable, car elle s'élève à près de 5 millions de kilog., sur lesquels il y a plus de 4 millions de kilog. de tabac à fumer.

Je ne sais si cette vente augmente le chiffre de la consommation individuelle, car, dans les départemens où elle est permise, ce chiffre varie de 254 gr. à 1776. Elle doit toutefois augmenter assez fortement la consommation dans le Nord et le Pas-de-Calais. Il est bien entendu qu'il ne s'agit que de la consommation des tabacs de régie, car on n'a aucune donnée sur celle des tabacs

de contrebande. Dans tous les cas, la fraude n'a réellement pas une grande importance; elle se réduit à celle que nous venons de signaler, et à la plantation non autorisée de quelques pieds de tabac. Quant à des fabrications clandestines, il est probable qu'il n'en existe point.

Voici quels sont les prix des différens tabacs livrés à la consommation par la régie. Elle fabrique trois espèces de tabacs, le tabac dit étranger, composé entièrement avec des feuilles exotiques; le tabac ordinaire, composé de feuilles exotiques et de feuilles indigènes dans des proportions variables pour les diverses espèces de tabac, mais au plus de quatre cinquièmes de feuilles indigènes; le tabac de cantine, composé de feuilles indigènes soit marchandes, soit non marchandes, et de côtes et de débris.

	PRIX DE REVIENT DU KILOGRAMME.		PRIX DE VENTE AU DÉBITANT.		PRIX DE VENTE AU CONSOMMATEUR.		BÉNÉFICE DE LA RÉGIE PAR KILOGRAMME.	
TABACS ÉTRANGERS.								
Tabac à priser.	2 fr.	09 c.	11 fr.	10 c.	12 fr.	» c.	9 fr.	01 c.
Tabac à fumer.	2	47	11	10	12	»	8	62
Rôles à mâcher.	2	63	9	80	11	»	7	17
Carottes à râper.	2	03	9	50	10	»	7	47
Cigares à 10 c.	7	42	22	»	25	»	14	58
Cigares à 5 c.	3	45	11	»	12	50	7	55
TABACS ORDINAIRES.								
Tabac à priser.	1	44	7	»	8	»	5	56
Tabac à fumer.	1	98	7	»	8	»	5	02
Rôles à mâcher.	1	92	7	»	8	»	5	08
Carottes à râper.	1	93	7	»	8	»	5	07
TABACS DE CANTINE.								
Tabac à priser.	1	36	5	55	6	50	4	26
	1	06	3	40	4	»	2	34
	0	95	2	55	3	»	1	60
	0	90	2	15	2	50	1	25
Carottes gros rôles et tabac haché.	1	92	5	55	6	50	3	53
	1	69	3	40	4	»	1	71
	1	45	2	95	3	»	1	10
	0	95	2	15	2	50	1	10
	0	90	1	70	2	»	0	80
CIGARES DE LA HAVANE.								
Cigares à 20 c.	32	47	43	50	50	»	11	03
Cigares à 15 c.	20	21	32	50	37	50	12	30

Le kilog. contenant 250 cigares, on reconnaît que la régie bénéficie de 4 c. et demi sur le cigare à 20 c., et de 5 c. sur le cigare à 15 c.

La régie vend en outre à la marine, aux hospices et aux droguistes, des tabacs fabriqués ou en feuilles, à des prix inférieurs; mais cette vente est fort peu considérable.

Il résulte de ces détails que les bénéfices que fait la régie sur les différentes espèces de tabac sont excessivement variés. Nous avons déjà dit que le bénéfice moyen s'élève à 447 fr. pour 100.

Le bénéfice réel que fait la régie se compose toujours de l'excédant de ses recettes sur ses dépenses, plus de l'augmentation qui survient dans son capital. Ce capital, qui ne s'élevait dans l'origine qu'à 25 millions 568,400 fr., s'élève actuellement à 64 millions 860,000 fr. Le bénéfice réel a subi une augmentation proportionnée, surtout depuis 1830. Voici, du reste, comment il a varié depuis l'établissement du monopole :

Six derniers mois de 1811.		—	1827.	46,385,633 fr.
		—	1828.	46,375,633
1812.	93,355,842 fr.	—	1829.	45,632,490
1813.		—	1830.	46,782,408
1814.		—	1831.	45,920,930
1815.	32,123,303	—	1832.	47,751,597
1816.	33,355,321	—	1833.	49,230,280
1817.	39,182,994	—	1834.	50,843,714
1818.	41,705,861	—	1835.	51,700,181
1819.	41,412,893	—	1836.	55,629,540
1820.	42,219,604	—	1837.	59,008,112
1821.	41,950,997	—	1838.	61,682,425
1822.	41,584,489	—	1839.	66,001,841
1823.	43,129,723	—	1840.	70,111,157
1824.	44,030,453	—	1841.	72,000,000
1825.	44,993,057	—	1842.	74,000,000
1826.	45,728,983	—		

Ce qui fait un revenu total de 1 milliard 469 millions 754,000 fr. Qu'on compare ce revenu à celui que produisait l'impôt sur le tabac pendant la période de onze années qui a été marquée par tous les essais infructueux qui ont amené cette mesure si favorable au trésor.

An VII.	3,109,313 fr.	—	An XIV.	16,392,109 fr.
An VIII.	3,509,397	—	1807.	14,519,367
An IX.	3,734,124	—	1808.	13,299,082
An X.	4,868,319	—	1809.	13,735,888
An XI.	4,026,010	—	1810 et six derniers mois de 1811.	23,128,471
An XII.	8,971,748	—		
An XIII.	12,100,561	—		

Total, 121 millions 894,388 fr., c'est-à-dire beaucoup moins que le produit de deux années actuellement, et à peine le produit de quatre années à l'origine du monopole. Ces chiffres démontrent au-delà de toute évidence l'efficacité de ce régime, qui a fait entrer dans les coffres de l'état 1,470 millions de francs en trente-deux ans, en livrant à la consommation 406 millions de kilogrammes de tabac, ayant seulement une valeur réelle de 585 millions de francs.

VII. — APERÇU D'UNE ORGANISATION DU TRAVAIL.

En résumé, l'administration des tabacs ne retire du monopole un revenu si considérable qu'au moyen de l'exclusion complète des tabacs provenant des fabriques étrangères, de l'absence de la concurrence pour l'achat des tabacs indigènes, et des adjudications pour l'achat des tabacs exotiques. Son approvisionnement est régularisé de manière à subvenir à toute augmentation dans la consommation, mais aussi de manière à éviter l'encombrement. La fabrication se fait au meilleur marché possible, mais sans frustrer l'ouvrier d'un juste salaire; l'homme de peine trouve dans les manufactures de l'état le même salaire que dans tous les travaux des marchés des villes; l'ouvrier fabricant a un salaire qui lui permet partout de faire vivre sa famille, à laquelle d'ailleurs le travail de la manufacture ne manque jamais. Le débitant fait sur le tabac qu'il vend un bénéfice raisonnable, et la concurrence des débitans est impossible, car le consommateur peut trouver chez tous au même prix le même produit, qu'ils ne peuvent altérer sans encourir la suppression de leur commerce. Enfin la régie, se pliant aux exigences de la ruse, offre ses produits à bon marché là où l'étranger pourrait lui faire une concurrence sérieuse, et augmente graduellement ses prix à mesure que cette concurrence trouve des embarras plus grands à s'établir. Ce n'est pas l'armée de douaniers qui couvre nos frontières, ce n'est pas le service spécial qui est chargé de la répression de la fraude, ce ne sont pas toutes les mesures violentes qu'on a pu imaginer, qui ont empêché la contrebande : la contrebande n'a été supprimée en partie qu'en vertu de l'annulation de l'intérêt que le fraudeur avait à s'exposer à des dangers qu'il présume toujours pouvoir éviter. Ne sait-on pas que, dans les idées de la population industrielle, frustrer l'état de l'impôt exigé, ce n'est pas voler, et que la qualification de contrebandier ne fait peser aucune infamie sur l'homme dont la vie est une lutte continuelle contre la douane et le fisc? Sans toutes les sages mesures qu'a prises la régie, son revenu n'aurait jamais atteint le chiffre énorme auquel il est arrivé.

Que d'autre part on considère l'état de souffrance de toutes nos industries, qu'on remonte à la source du mal, et on verra partout la concurrence illimitée engendrer l'encombrement des produits, cet encombrement amener le rabais des prix de ces produits, et partant aussi la diminution presque sans limite du salaire de l'ouvrier. Les produits deviennent moins chers de quel-

ques centimes, mais l'ouvrier producteur ne reçoit plus qu'un franc pour un travail opiniâtre de douze heures par jour. Il se prive, il prive sa famille du nécessaire; il ne se vêt que de toile grossière, lui qui fabrique les draps les plus beaux; il couche sur la paille, achète pas de mobilier, il vend au contraire le petit mobilier qu'il possede. Les produits industriels ne s'écoulent pas, et les fabricans cherchent en vain à échapper à la ruine qui les menace. Que si au contraire chaque industrie se trouvait organisée disciplinairement, de telle sorte qu'un syndicat, dans lequel entreraient par voie d'élection le maître et l'ouvrier, calculât sûrement quelle quantité de produits pourrait être livrée dans l'année à la consommation, répartît entre tous les fabricans l'approvisionnement en prenant pour base de la proportion l'importance de chaque fabrique particulière, fixât les prix auxquels les produits seraient livrés à la vente, de manière que l'ouvrier pût retirer de son travail un juste salaire, comme le fabricant de ses capitaux, de ses soins, de sa responsabilité, un juste bénéfice, indiquât des marchés placés selon les besoins des localités, marchés où les produits de telle ou telle fabrique viendraient s'écouler; que, si une mesure semblable à celle que nous ne faisons qu'indiquer était adoptée, on remédierait certainement au danger imminent d'une perturbation générale dans les classes industrielles.

Une assemblée générale où seraient appelés indistinctement tous les membres intéressés de telle ou telle branche de l'industrie ne pourrait certes pas résoudre une telle question, et elle faillirait à la mission qui lui serait confiée. Il y aurait une lutte évidente entre les intérêts avides mis en présence comme pour combattre. Mais un conseil élu par tous les fabricans, maîtres ou ouvriers, et formé d'un certain nombre d'entre eux, un conseil revêtu de la confiance de tous aurait certainement la puissance de se faire entendre. L'ouvrier protégé par ce conseil suprême, auquel il aurait droit de représentation, cesserait de s'agiter convulsivement contre l'ordre établi, et de se constituer le premier ennemi de l'industrie qui le fait vivre et soutient sa famille. Le maître, contenu par la surveillance supérieure du conseil qu'il a nommé, et par la surveillance non moins efficace des ouvriers dont il devrait craindre surtout de blesser les intérêts, alors que la lumière descendrait incessamment sur ses actes, cesserait de s'élancer dans des spéculations ruineuses, sans pourtant résister au progrès. Nous ne voulons pas en effet arrêter les élans de l'industrie, dont nous connaissons toute la puissance. Nous désirons non-seulement la protection, mais encore la récompense de toute invention; toute invention deviendrait la propriété de tous, après la rémunération pécuniaire et honorifique dûment accordée à l'homme de patience et de travail qui l'enfante avec les peines, les veilles, les sueurs que l'on sait. Le progrès alors n'entraînerait plus, comme aujourd'hui, la ruine du passé, et la récompense de l'inventeur ne serait plus prélevée sur la misère où la nouvelle invention précipite la vieille routine, dont les services ont cependant été si bienfaisans.

Le conseil spécial de chaque industrie trouverait par lui-même les élémens qui seraient nécessaires pour répartir entre tous les fabricans la somme totale des travaux et des produits demandés à cette industrie. Sa constitution lui donnerait la puissance de remplir cette mission. Ce serait au gouvernement de lui fournir les élémens où il puiserait la connaissance de cette somme totale de produits dont l'écoulement serait probable; ce serait aussi le gouvernement qui lui indiquerait dans quelles proportions les différens marchés pourraient absorber les produits. Ces élémens seraient facilement rassemblés par une administration centrale instituée auprès du ministère du commerce, et qui aurait en outre pour mission d'assurer l'exécution des règlemens conformément aux intérêts de tous, commerçans, industriels, ouvriers, consommateurs.

Mais pourquoi faire intervenir, me dira-t-on, le gouvernement dans chaque industrie? Que chacun entreprenne tels travaux qu'il lui plaise d'imaginer, que chacun s'agite et trouve en soi-même les élémens de son succès; que chacun s'enrichisse ou se ruine, qu'importe au gouvernement? Qu'importe! oh! non pas. Un père de famille, après avoir partagé entre ses fils le bien qu'il leur destinait, après avoir placé chacun d'eux à la tête de l'industrie de leur choix, n'a pas le droit de se reposer; il leur doit encore, il leur donne toujours des conseils sur la conduite qu'ils doivent tenir; il leur indique, en les mettant sur la route de la vie, et les obstacles qu'ils doivent vaincre, et les pentes qu'ils doivent éviter. Il les suit sur le chemin pour veiller à leurs intérêts, il les accompagne avec la sollicitude inquiète dont vous avez tous conservé tant de reconnaissance. N'a-t-on pas dit mille fois qu'un état forme une grande famille? Le gouvernement n'en représente-t-il pas le père? Ne doit-il pas alors veiller sur tous les intérêts des membres de cette famille, c'est-à-dire de toutes les industries? Quand le mal est consommé, quand la misère est partout, le gouvernement intervient et cherche un remède à la maladie. Le remède est souvent efficace, c'est vrai, mais souvent aussi il est tellement énergique qu'il tue, témoin le projet de la suppression de la sucrerie indigène, qui propose de détruire par une loi une industrie long-temps protégée et encouragée. Faut-il toujours que le mal soit consommé, pour que le gouvernement intervienne? et sa mission ne serait-elle pas plus belle, s'il prévoyait et empêchait les maux dont il ne cherche maintenant que la réparation? Ce que nous disons s'applique non-seulement aux intérêts industriels, mais encore aux intérêts agricoles. Est-ce que le Bordelais serait encombré de vins dont les producteurs ne savent que faire, si la production avait été calculée d'après la consommation probable? Est-ce qu'il n'appartenait pas au gouvernement de prévenir le cultivateur que, s'il continuait à propager la vigne, tandis que la consommation du vin restait stationnaire, il ne saurait recueillir le fruit de ses travaux? C'est ainsi partout; une spéculation réussit, produit un revenu assez élevé; mille imitateurs se lèvent aussitôt et veulent partager ce revenu. Divisé entre tous, le revenu ne satisfait plus les besoins de per-

sonne. Si, au lieu de dire constamment à l'industrie : Fabrique, fabrique, le gouvernement intervenait pour prévenir le mal, s'il disait à l'industrie : Ne fabrique que tant, car il ne pourra être consommé que tant; ne produis que tant, car l'excès de ta production entraînera ta ruine, il ne serait pas réduit à employer des mesures extrêmes qui le mettent dans des embarras d'autant plus cruels, qu'elles en appellent incessamment de plus extrêmes encore, car le plus souvent elles ne remédient point au mal.

On ne peut donc contester l'intervention obligée du gouvernement dans l'industrie particulière. C'est un fait, un fait tardif, il est vrai, qui ne se produit que lorsqu'il n'est plus temps, que lorsqu'il s'agit de réparer un mal presque toujours irréparable. Et quant à la possibilité de l'organisation de conseils destinés à réglementer l'industrie, l'institution des prud'hommes, qui répand partout sa salutaire influence, est là pour la démontrer. Seulement cette institution a encore le même vice radical que nous reprochons à l'intervention du gouvernement dans l'industrie; elle est destinée à juger les différends qui peuvent se présenter entre les industriels, et non pas à les prévenir. C'est encore un remède au mal déjà fait; l'intervention se manifeste encore trop tard.

Nous demanderions donc seulement le déplacement de cette intervention. C'est elle seule qui peut arrêter les spéculations effrénées et mettre l'équilibre entre la production et la consommation, en associant, pour ainsi dire, la libre concurrence avec les corporations privilégiées d'autrefois. Les nouvelles corporations élisant le conseil chargé de l'administration générale de chaque industrie n'auront pas d'ailleurs à craindre la surveillance trop gênante du fisc que l'on redoute toujours comme par instinct. Le gouvernement ne doit pas s'immiscer dans les affaires particulières, et les conseils spéciaux de chaque industrie se garderont bien de lui confier les secrets de chacun. Le devoir que le gouvernement a à remplir est surtout un devoir d'admonestation, devoir bien facile avec les immenses ressources que la centralisation a mises entre ses mains. Il doit donner les renseignemens propres à éclairer les industriels, pour que ceux-ci ne s'élancent plus aveuglément dans leurs spéculations, et n'agissent qu'après avoir pu peser sagement leurs actes importans. Le devoir d'admonestation, de sage prévision, est imposé à l'état, quelle que soit d'ailleurs l'organisation de l'industrie, lors même qu'on ne changerait rien à l'anarchie où se trouve plongée la classe des travailleurs. Il est du devoir du gouvernement d'indiquer à tous, industriels ou agriculteurs, pauvres ou riches, petits ou grands, artisans ou artistes, car tous paient sa protection, quelle quantité de travail de toute sorte est nécessaire; il doit poser la limite du superflu. Ce n'est pas à la remorque de l'industrie que doit se traîner le gouvernement d'une nation, comme le chirurgien à la suite d'une armée pour amputer et panser les blessés le jour de la bataille, comme l'infirmier pour enterrer les morts. La place que nos gouvernans devraient ambitionner n'est pas à la queue, mais bien à la tête; leur rôle n'est pas

celui de la réparation, de l'indemnisation; leur rôle devrait être celui de la direction, de la surveillance, de la protection.

Si vous rejetez l'organisation industrielle que nous proposons, parce qu'elle introduirait des changemens trop profonds et trop subits dans la situation actuelle des classes laborieuses, faites au moins pour toute industrie ce que l'administration des tabacs fait avec tant de sagesse. Elle sait combien elle doit fabriquer de kilogrammes de tabac, quelles quantités elle peut vendre dans tels ou tels marchés, et partant quelle doit être l'importance des fabriques exclusivement destinées à les alimenter. Elle sait parfaitement tous les débouchés où ses produits peuvent s'écouler, et tous les lieux où elle peut renouveler son approvisionnement aux prix les plus avantageux. Faites donc que tous les industriels français connaissent aussi tous les débouchés où les marchandises encombrées dans leurs magasins pourront s'écouler. Indiquez-leur non-seulement la consommation intérieure, mais encore la consommation étrangère. Que nos agens consulaires servent à la prospérité nationale en indiquant dans toutes les régions du globe les besoins de chaque peuple. Faites que tous les fabricans sachent ces choses, que l'administration des tabacs connaît si bien, et alors au moins ils ne pourront attribuer qu'à eux seuls les mécomptes qu'ils rencontreront. Sans doute, la rivalité est une puissance qui produit quelquefois de merveilleux effets; mais que la rivalité dans l'industrie s'attache à doter la France et le monde entier de magnifiques produits, et qu'elle n'ait pas pour unique résultat la ruine des uns comme conséquence de la prospérité des autres. L'industrie française s'épuisera en de vains efforts si, dans ses diverses branches, il n'y a que lutte pécuniaire entre les rivaux. Il faut que chaque industrie forme un faisceau dont toutes les parties se soutiennent.

Toute puissance est faible à moins que d'être unie.

BARRAL.

LE SALON.

III.

TABLEAUX D'HISTOIRE.[1]

La signification du mot *histoire*, en peinture, est très large; elle était originairement plus restreinte et plus conforme à l'étymologie. Aux XIVe, XVe et XVIe siècles, alors que la peinture était à peu près exclusivement appliquée à la décoration des églises, des cloîtres, des cimetières et autres édifices sacrés, les artistes empruntaient presque tous leurs sujets aux récits de la Bible, des légendes des saints ou de la tradition. Ces récits, dans le langage naïf de ces temps, s'appelaient des *histoires* (*istorie*). On disait d'un peintre qu'il avait peint des histoires en tel ou tel lieu, manière de s'exprimer qu'on rencontre à chaque page dans Vasari. Plus tard, cette désignation s'étendit aux sujets tirés de l'histoire profane et de l'antique mythologie, à toute représentation de faits ou personnages historiques, réels ou fabuleux. Enfin on appliqua la même dénomination à des sujets tout d'imagination, et auxquels l'histoire ne fournissait absolument rien, tels que des scènes pastorales, des batailles, des allégories, des représentations emblématiques. Dès-lors la première acception du mot se perdit, et il en prit une autre, tirée, non plus de

(1) Voyez la livraison du 1er avril.

la nature des sujets représentés, mais du mode, du style, du caractère de la représentation. On appela historique toute peinture composée et exécutée dans un mode noble, élevé, grave, destinée à transporter l'imagination dans cette sphère idéale de pensées, de sentimens et d'émotions qui est le domaine de la haute poésie. C'est ainsi que le paysage même, traité dans un certain goût, entra dans le genre historique. L'histoire, en peinture, a donc maintenant à peu près le même champ que l'épopée, la tragédie, la poésie lyrique en littérature. On y a joint dans ces derniers temps le drame et même le mélodrame. Ainsi agrandie, la peinture historique ouvre une carrière sans limites à l'invention de l'artiste moderne. La religion, la philosophie, la poésie, l'histoire, le monde matériel et le monde moral, tout ce qui peut être vu par les yeux, conçu par l'esprit, rêvé par l'imagination, lui est livré. Ce n'est certes pas la matière qui lui manque.

On pourrait croire que cette grande extension du domaine de la peinture historique a dû être favorable au développement de l'art. Ce n'est pas ici le lieu de rechercher ce qu'il faut penser de ces conquêtes. Ces remarques n'ont pour le moment d'autre but que de justifier le rang que nous donnons, dans cette revue, à plusieurs tableaux, qui n'ont absolument rien d'historique dans le sens littéral, par exemple celui de M. G. Gleyre.

Cet ouvrage a produit dans le salon de cette année une sensation qu'on a rarement l'occasion d'y éprouver, celle de l'imprévu. On a pu voir ce qu'on n'avait pas vu depuis bien long-temps, une œuvre de peinture assez forte pour se soutenir seule, par sa vertu propre, sans autre élément de succès que le pur attrait de l'art. Il n'y a ici aucune de ces recettes banales de composition et d'exécution au moyen desquelles beaucoup d'artistes, même parmi les habiles, cherchent à fixer l'attention distraite de la foule, persuadés sans doute qu'il leur suffit, pour être admirés, d'être d'abord regardés. Le plus usé, quoique encore le plus sûr, de ces petits secrets du métier, c'est le choix du sujet et du personnel de la composition. Pour la plupart des exposans, c'est là la grande affaire, et non sans raison, car, le plus ordinairement, l'examen de l'œuvre prouve de reste qu'ils ont fait sagement de mettre de moitié dans leurs chances de réussite les noms, le rang, les habits, les titres et la renommée de leurs héros. La peinture de M. Gleyre n'a pas ce genre d'intérêt dramatique ou historique qui, loin de suppléer à celui de l'art, n'en fait souvent que mieux sentir l'absence; mais elle peut s'en passer. Le sujet de sa com-

position n'est rien par lui-même; il ne se rapporte à aucun lieu, à aucun temps, à aucun nom, et n'éveille aucun souvenir; aussi lui a-t-il donné le plus insignifiant des titres : *le Soir*. En effet, ce demi-jour doux et mélancolique répandu sur la scène nous place à cet instant de la journée où les derniers feux du soleil couchant, déjà tombé sous l'horizon, commencent à pâlir et vont faire place au crépuscule; dans un coin du ciel, la lune montre son croissant argenté; dans le fond, quelques palmiers mêlés aux lignes sévères de montagnes lointaines élèvent çà et là leurs cimes indécises noyées à moitié dans l'ombre. Voilà tout ce qui justifie le titre de cette peinture. Le véritable sujet n'y est pas même indiqué, mais il s'explique suffisamment de lui-même. Sur un beau et large fleuve, qui pourrait bien être le Nil, dont les eaux profondes, limpides et calmes reflètent l'azur du ciel et les reliefs des deux rives, glisse, au gré du courant et d'une légère brise, une barque à structure antique. Sur cette élégante nacelle, onze jeunes filles chantent ensemble au son des harpes. L'air frais du soir soulève en passant leurs tuniques flottantes et leurs belles chevelures, et disperse au loin le bruit des instrumens et des voix. Assis sur le bord de la barque, un Amour nonchalamment appuyé sur une rame effeuille et laisse tomber des fleurs dans l'onde. Sur la rive du fleuve, un homme, dont le front soucieux porte déjà l'empreinte des pensées de la vieillesse, regarde passer en silence la joyeuse embarcation. Une lyre, qui vient de résonner sans doute pour la dernière fois sous ses mains, s'en est échappée, et, désormais muette, gît abandonnée à ses côtés. A son riche vêtement, au cercle d'or qui entoure sa tête, on peut présumer qu'il a bu aussi, lui, à la coupe des joies de la jeunesse et de la vie; la folle nacelle, avec son charmant équipage et son insouciant pilote, passe et fuit sans le voir, emportant avec elle tout ce qu'il a perdu, et ce qu'elle perdra elle-même en route.

Avec un peu de la philosophie du maître à danser de M. Jourdain, on trouverait une infinité de choses dans cette peinture, car il y en a pour le moins autant que dans un menuet. Nous n'y avons voulu voir, pour plus de sûreté, que ce que tout le monde y voit du premier coup. C'est, au reste, le propre des œuvres d'art d'une certaine élévation d'évoquer une multitude d'idées et de sentimens qui se groupent autour de la donnée première conçue par l'artiste; elles contiennent toujours bien plus de choses et d'autres choses qu'il n'a voulu et cru y mettre. Elles ressemblent, à un certain degré, par ce côté, aux œuvres de la nature, dont toutes les forces de l'esprit hu-

main ne sauraient embrasser ni épuiser les rapports. Il y a en effet une logique profonde dans le beau qui n'est, comme l'a dit admirablement Platon, que la splendeur du vrai. Or, une idée vraie, quelque circonscrite qu'elle soit en apparence, renferme tout un système de vérités subordonnées qui n'attendent pour éclore que l'incubation de l'intelligence. C'est ainsi que, chez les grands écrivains, ce qui est explicitement écrit et exprimé n'est rien auprès de ce qui est implicitement pensé; et de là vient que faire penser est le signe distinctif du génie. Dans les œuvres médiocres, au contraire, tout reste en-deçà de ce qu'a voulu dire l'artiste, et il n'y a jamais rien au-delà. Semblables à un fruit avorté, elles n'ont pas un principe individuel et actif de vie et d'existence, et, comme une phrase dénuée de sens, elles n'éveillent ni idées, ni sympathie.

Quelle que soit la signification qu'a pu prendre dans la pensée des spectateurs la composition de M. Gleyre, qu'elle soit une idylle, une allégorie, une leçon de philosophie, une élégie, une ode anacréontique, peu importe. Il est possible et même probable qu'il y a un peu de tout cela; seulement on peut présumer, sans faire le moins du monde tort à l'intelligence de l'auteur, qu'il a dû être étonné d'avoir eu, à son insu, tant d'esprit. Ce que nous savons mieux, c'est que, s'il avait fait lui-même la philosophie de son tableau pour le peindre, comme cela est arrivé à tel autre des exposans, son œuvre n'aurait pas probablement valu la peine qu'on en fît une pour l'expliquer. Laissant donc de côté toute cette métaphysique, examinons seulement ce qui paraît aux yeux dans cette peinture, sous le rapport seul de l'art.

Le système de composition et d'exécution du tableau de M. Gleyre est visiblement emprunté au goût antique; c'est une imitation de la manière des peintres grecs, mais une imitation libre et intelligente, qui ne prend dans ses modèles que ce qu'il y a de plus général et de plus abstrait, leur méthode ou, comme on dirait mieux en musique, le mode, le ton, la mesure. Aussi, malgré la ressemblance de cette peinture avec celles qui restent des anciens, elle n'a pas la moindre trace de pastiche. Sous un rapport seulement, M. Gleyre s'est tenu peut-être trop près de ses modèles; sa couleur, presque toujours juste et franche, manque un peu de ressort, et le ton général, bien qu'harmonieux, n'a pas cette vivacité et cette fraîcheur dont l'absence n'est qu'un motif de regret dans des peintures faites il y a deux mille ans, mais de surprise dans une peinture faite d'hier.

A part cette insuffisance, que la situation véritablement excep-

tionnelle du tableau et le défaut de vernis ont pu exagérer, il n'y a plus qu'à louer dans l'œuvre de M. Gleyre. Comme disposition générale, sa composition est du goût le plus heureux. Ces onze figures de jeunes filles, échelonnées par groupes distincts sur toute l'étendue de la nacelle, ont chacune une action particulière qui marque son rôle dans la scène. Les têtes sont d'un type charmant où la délicatesse et la douceur prédominent, sans exclure chez quelques-unes la sévérité et l'élévation. Sans se répéter précisément, elles ont un air de famille, ou, pour le laisser mieux dire au poète :

Facies non omnibus una,
Nec diversa tamen, qualis decet esse sororum.

L'ingénieuse et sévère élégance des coiffures, toutes traitées dans un grand goût, à la manière antique, le style des draperies toujours pur et noble, sans pédantisme, la grace naïve et la justesse des attitudes et des expressions, la simplicité correcte du dessin, le choix et l'exécution des accessoires, révèlent dans l'artiste un sentiment élevé, fin et délicat de l'art, un goût sain et sûr, et cet amour pur du beau et de l'idéal, que tous croient sentir, que si peu possèdent véritablement, et dont le souffle a, par une rare fortune, laissé quelque empreinte sur sa toile.

S'il fallait, dans l'intérêt de la vérité et dans celui de l'artiste, tempérer ces éloges, sinon dans leur esprit, du moins dans leur portée, on pourrait dire que les belles qualités de la peinture de M. Gleyre ne s'y montrent pas avec cet accent de décision et de force qui s'impose d'autorité. Elles sont modestes, retenues, presque timides; elles ne se font voir qu'à demi, comme si elles craignaient d'être regardées de trop près; et, quoique l'examen n'y fasse en définitive rien trouver de suspect ou d'équivoque, on préférerait leur voir une allure plus franche et plus libre. On pourrait craindre, en effet, que cette réserve ne les empêchât de se produire plus tard avec ce relief d'énergie, de caractère et d'individualité qui distingue les œuvres de maître, s'il n'était pas plus naturel encore de ne voir dans cette apparente timidité que l'hésitation d'un talent élevé et fin qui connaît le but, mais cherche encore la route et ne veut rien hasarder de peur de tout perdre.

Le tableau de M. Gleyre a été si bien accueilli et si loué, que nous avons craint un instant pour lui la grande popularité. Heureusement il n'a eu que la petite, c'est-à-dire celle de la critique. L'autre s'est

décidément portée, et avec raison, sur un autre ouvrage, le *Tintoret* de M. Léon Cogniet.

En général, la vogue et la popularité universelle sont un préjugé assez peu favorable du mérite d'un ouvrage d'art. Ce n'est pas qu'elles s'attachent d'ordinaire à des productions tout-à-fait sans valeur, mais il est encore plus certain qu'elles ne s'attachent jamais aux œuvres véritablement supérieures. Le public ne demande guère dans la peinture que ce qu'il va chercher au théâtre, des émotions. Il n'a pas à satisfaire des facultés esthétiques, dont le développement a besoin de beaucoup de culture. Il ne voit dans un tableau que la chose représentée : l'art lui échappe; et, pour que la représentation excite sa curiosité et son intérêt, il faut, sous le rapport moral, qu'elle soit empruntée à cette région moyenne d'idées et de sentimens communs à toute l'humanité, ou bien, sous le rapport matériel, qu'elle ait l'attrait d'une imitation suffisamment exacte pour frapper les yeux. La ressource la plus sûre pour le succès populaire d'une peinture est l'élément dramatique, pourvu toutefois que ce dramatique n'offre que des situations morales dont la vie offre des exemples familiers à tous, et n'exprime que des passions et des sentimens peu compliqués. C'est assez dire que ce drame ne doit pas aller jusqu'au haut pathétique des maîtres italiens, par exemple, ni jusqu'à l'idéal tragique. Il convient aussi que l'action représentée tombe en quelque point dans la sphère de la réalité par le nom plus ou moins connu des acteurs ou par la vérité historique du fait, transmise par la tradition, ou du moins certifiée et circonstanciée par le livret. A tous ces titres le *Tintoret* de M. Léon Cogniet devait attirer les regards et provoquer la sympathie. On raconte que la fille du peintre vénitien Jacobo Robusti étant morte dans la fleur de la jeunesse et de la beauté, son père, voulant garder un souvenir des traits de son enfant bien-aimé, eut la force d'ame de faire son portrait avant qu'on l'ensevelît. Vraie ou fausse, l'anecdote est très célèbre et d'un intérêt touchant. M. Léon Cogniet a rendu cette scène avec convenance et avec talent. La curiosité se porte naturellement sur le visage du père qui doit dire tant de choses, et il faut rendre cette justice à l'artiste, qu'il a rencontré une expression suffisamment conforme à la situation. Il n'a pas été médiocrement servi sous ce rapport par le beau portrait de Tintoret, peint par lui-même, qu'il a pris assez littéralement. L'autre figure, celle de la fille, offrait aussi quelque difficulté : il fallait qu'elle fût morte et qu'elle restât belle. M. Cogniet paraît avoir essayé de l'éluder plutôt que de la vaincre, car la tête de sa

Maria n'est ni morte, ni vivante, ni même endormie. On la dirait tout simplement peinte d'après la bosse : elle a le modelé ferme, rond, poli et régulier du marbre ou du plâtre. La manière dont le sujet est éclairé prête au pittoresque. Le foyer de lumière, une lampe sans doute, est placé derrière un rideau et projette d'en haut une lueur vive sur quelques points, la plus grande partie des autres restant dans l'ombre. On peut croire que cet effet un peu fantasmagorique a sa bonne part dans l'impression lugubre de cette scène sépulcrale. Il est possible aussi que M. Cogniet ait voulu faire allusion à une habitude du Tintoret, qui peignait souvent aux flambeaux.

M. Cogniet est un artiste d'un talent facile, souple, varié; il a de l'intelligence, de la science et du métier, mais il n'est pas sûr que tout cela eût suffi seul pour rassembler la foule devant une de ses toiles. Est-ce l'art qu'on admire dans son *Tintoret?* Il est bien évident que non. Otez à cette scène d'abord le nom de Tintoret, qui est, on ne sait pourquoi, des plus connus parmi le grand public, et mettez à la place, par exemple, celui de Luca Signorelli de Cortone, duquel on raconte aussi une aventure à peu près semblable, avec cette différence seulement qu'il s'agissait d'un fils et non d'une fille; ôtez, ce qui vaudra mieux encore, le sens anecdotique et mélodramatique du sujet; ôtez enfin la fantasmagorie de la lumière, que restera-t-il dans ce tableau? Tout juste, si l'on nous passe les termes, la dose d'art suffisante pour que la vertu des autres ingrédiens ne manque pas son effet. L'exécution de cette peinture a des qualités sans doute; elle est assez vigoureuse, elle a du ressort et du corps, mais elle est toute de pratique; elle sent le procédé, le métier. Tout est peint de la même manière; il n'y a qu'une touche, qu'un ton pour chaque partie. Le bois est traité comme les chairs, les chairs comme les étoffes; on pourrait, sans qu'on s'aperçût de la substitution, mettre un morceau de la main du Tintoret sur la palette qu'elle tient, et un morceau de la palette sur le linceul de la jeune fille. Enfin, dans l'ensemble comme dans les détails, on voit les petites ressources du technique plutôt que l'empreinte d'un art franc et puissant.

On peut du reste très bien s'assurer de ce qui serait resté dans le tableau de M. Cogniet, privé de l'élément dramatique, en se transportant devant quelques autres de ses toiles, par exemple devant les *deux Enfans* assis sur une escarpolette; ce sont de simples portraits, il est vrai, mais il en a fait une composition, un tableau. Quelqu'un a-t-il regardé cette toile, et s'est-on même informé à qui elle ap-

partenait? Il y a là aussi cependant la même main, le même talent, la même science, et même, au fond, beaucoup plus d'étude. Avec un peu plus d'art, ce thème, insignifiant par lui-même, aurait pu devenir un charmant ouvrage. Que n'en eût pas tiré Lawrence, par exemple? Si nous essayions une dernière expérience sur cette tête colossale d'ange, qui essaie d'être grande et n'est que grosse, et qui a l'air de dire aux passans : Quand vous voudrez faire du style et du sublime, voilà comment il faut s'y prendre, serions-nous moins désappointés?

L'étendue de ces observations est justifiée par la réputation méritée d'un artiste habile, par l'importance réelle et par le succès de l'ouvrage qui en est l'objet. Ce succès n'avait plus besoin d'être constaté, mais il avait peut-être besoin d'être expliqué, et nous avons donné cette explication avec d'autant plus de liberté qu'elle n'est pas de nature à lui ôter un seul de ses admirateurs.

M. Robert Fleury a également quelque tendance à la popularité, mais il n'y arrivera jamais complètement. Il ne fait pas avec assez de résolution tout ce qu'il faut pour cela. Il a volontiers aussi recours à l'anecdote, qu'il raconte du reste très bien; seulement, au lieu de mettre son talent au service du sujet, ce qui est la vraie méthode pour réussir, il préfère mettre le sujet sous la protection de son talent; il lui importe moins qu'à d'autres, ce nous semble, que le fait soit ceci ou cela, pourvu qu'il y trouve un motif de peinture selon son goût. Son *Charles-Quint* n'offre, à part le nom et le rang du grand empereur, qu'un incident sans intérêt aucun, car il n'y a pas d'action plus insignifiante au monde que celle d'un homme qui se baisse pour ramasser une brosse de peintre tombée par terre. Cependant, comme les acteurs s'appellent Charles-Quint et Titien, l'évènement acquiert quelque intérêt de curiosité, intérêt du reste si mince, qu'il ne pourrait se maintenir un instant sans le secours de l'art qui le relève et y en ajoute un autre. Il est peu d'artistes dont la manière ait autant d'uniformité, et le talent une marche aussi égale; il se soutient toujours au même niveau, sans jamais monter, baisser ou dévier. On peut dire de tous ses ouvrages ce qu'on a dit d'un seul; il y a dans tous les mêmes qualités et au même degré. C'est un talent parvenu depuis long-temps au dernier point de sa force et à la pleine expression de son caractère. Aussi serions-nous très embarrassé de trouver pour son *Charles-Quint* un mot nouveau d'éloge ou de critique. Cependant, puisqu'il faut nécessairement nous répéter, disons encore une fois que tout ce que peuvent mettre

dans une peinture une habileté pratique consommée, un esprit sain, une étude consciencieuse et patiente, aidée de beaucoup d'intelligence et d'adresse, un goût peu élevé, mais très sûr dans ses limites, se trouve dans celle de M. R. Fleury. Tout cela compose un talent extrêmement estimable, mais qui ne mérite que de l'estime. Il est déjà certes fort loin de la médiocrité, sans avoir encore atteint la véritable supériorité. Il manque de liberté, de facilité, d'originalité, de spontanéité. Il n'a aucune physionomie bien décidée, et, sans vous choquer nulle part, il ne vous prend fortement par aucun côté. Le style n'est proprement ni celui de l'histoire, ni celui du genre; il est trop familier pour l'une, trop tendu pour l'autre; le dessin est correct, ou plutôt exact, mais sans grandeur; la couleur a de la solidité, de la finesse, et même, dans les tons locaux, de la force, mais elle est dépourvue de jeu, de vie, d'imagination; ce n'est pas de la couleur de coloriste. Avec toutes ces restrictions, et quoique l'artiste ait mis un peu trop de solennité dans le récit d'une anecdote d'atelier, et dérangé sans nécessité de si grands personnages pour une bagatelle, son *Charles-Quint* n'en est pas moins une production distinguée.

Diderot raconte quelque part qu'un jour se promenant au salon, le peintre Chardin s'approcha de lui, le prit par la manche de son habit, et le conduisant devant un tableau, lui dit : « Tenez, monsieur Diderot, voilà un morceau de littérature. » Et Diderot ne prit pas le mot pour un éloge. On pourrait l'appliquer aussi à la composition de M. Papety, et dire : « Voici un morceau de philosophie. » S'il fallait juger de la valeur d'une peinture par les efforts de méditation qu'elle a coûtés à l'artiste, celle-ci serait certainement une œuvre insigne. Elle contient, dit-on, un sens profond, et remue tout un monde d'idées; il n'est pas une figure, pas un mouvement, pas un détail, quelque petit qu'il paraisse, qui n'ait sa raison et une raison transcendante. On sait que cette grande page est un produit de l'école phalanstérienne. Cette secte est prometteuse; elle ne parle jamais qu'au futur; en attendant les bénédictions de toutes sortes qu'elle nous montre en perspective, elle nous donne un morceau d'art. C'est déjà quelque chose, et, sans être trop curieux, on est bien aise de faire connaissance avec l'art fouriériste. Plus circonspect encore que ses maîtres, M. Papety ne nous promet pas positivement le bonheur, il nous le fait voir de loin sous l'apparence d'un *Rêve*. On ne saurait être plus prudent.

Nous avouons ne rien comprendre à la pensée philosophique de ce

tableau. Nous craignons qu'elle ne soit restée tout entière dans la tête de l'auteur, et qu'il n'ait mis sur sa toile que ce que chacun y voit, une réunion d'hommes et de femmes passant agréablement le temps à boire, manger, dormir, faire l'amour, lire, causer, danser, et écouter de la musique, assis ou couchés sur l'herbe, sous de beaux arbres, par une belle journée d'été. Si c'est là le paradis phalanstérien, il n'a rien de très neuf; ce n'est pas la peine de le rêver, car il se réalise chaque jour dans les bois de Romainville et de Saint-Cloud. On me montre bien dans le fond de la scène un télégraphe agitant ses grands bras, et la fumée d'un bateau à vapeur qui fend les ondes, et l'on m'assure que c'est là qu'il faut chercher le sens philosophique du sujet. Cela signifie, dit-on, que le bonheur nous viendra par une meilleure organisation du travail et du commerce, et par les conquêtes progressives de l'homme sur la nature. Je le veux bien; mais, si la vue de ces pastourelles et pastourels se livrant à des attractions passionnelles de toutes sortes me donne un avant-goût assez agréable de la société future, je ne suis pas aussi rassuré sur le compte du pauvre diable qui, pendant que ces gens-là prennent du bon temps, est occupé, dans le donjon du télégraphe, à faire le plus sot et le plus insipide métier du monde, ni sur celui des chauffeurs de ce steamer qui rôtissent en ce moment même leur peau devant la fournaise de la chaudière. Il me semble que le bonheur de ces derniers ne ressemble guère à celui des autres, et qu'en définitive tout se passe là comme chez nous : ici le plaisir, le repos; là la douleur, le travail. Indépendamment du télégraphe et du bateau à vapeur, il y a comme élémens symboliques de cette composition un lézard vert, un nid d'oiseau rempli d'œufs, et que sais-je encore! Nous ne chercherons pas à pénétrer ces subtilités.

On pourrait être surpris, quand on connaît un peu les écrits de la secte, que M. Papety ait représenté le bonheur phalanstérien sous la formule d'un *far niente* napolitain combiné avec l'*otium cum dignitate* des anciens, si l'on ne savait qu'il a commencé son tableau à Rome, pays où l'idée de la félicité est inséparable de celle de la position horizontale, d'un air frais et de l'ombre, et se réduit à celle d'une sieste perpétuelle. Dans les paradis fouriéristes construits à Paris, les choses se passent différemment; il y faut plus d'appareil et un immense matériel : des palais bien clos, bien chauffés, des salons magnifiques, des tapis, des bronzes, des dorures, un luxe féerique, des salles à manger ouvertes à tout venant, des tables ployant sous le poids des produits de la terre entière, des cuisines-monstres

dont les fourneaux ne s'éteignent jamais, des ruisseaux de vin, et du meilleur, coulant en permanence, des bals étourdissans de gaieté et de folie, des parures de nabab, des vêtemens de prince, des parfums, de la musique, de belles et jeunes femmes partout et à toute heure, des voitures inversables emportées par des hippo-cerfs; dans ce paradis, on fait l'amour du matin au soir et du soir au matin, on dîne sept fois par jour, *sans compter les intermèdes*, et, pour ne pas perdre de temps, on ne dort plus. Ces Édens ne se ressemblent guère, mais il ne faut pas disputer des goûts.

Toute philosophie, sociale ou autre, à part, examinons l'œuvre de M. Papety en elle-même, sans nous embarrasser davantage de sa signification symbolique. Le sujet est dans les données de la peinture. Il pouvait être traité de diverses manières, selon le goût et le genre de talent de l'artiste, depuis le style de la bambochade jusqu'à celui de la haute histoire. Il serait devenu, entre les mains de Teniers, une kermesse flamande, entre celles de Rubens, une de ses spirituelles et gracieuses *conversations* entre gens du beau monde, causant, riant et faisant collation dans de rians jardins; Vatteau en eût tiré une de ses galantes *fêtes champêtres;* Poussin l'eût transformé en une scène agreste et bachique dans le goût antique; M. Winterhalter en a fait son *Decameron*. L'idée n'étant en elle-même qu'un motif général à l'usage de tout le monde, elle ne prend un sens déterminé et n'acquiert une valeur que par la mise en œuvre. M. Papety, pensionnaire et grand-prix de Rome, élevé à l'école de M. Ingres, familiarisé avec l'antique et Raphaël, a voulu traiter son sujet dans un mode élevé, poétique, idéal, faire une œuvre de style, de dessin, de haute peinture historique. Son ambition était belle, et nous ne le détournerons pas de cette direction qui n'est certes pas commune. Seulement, il est à craindre qu'il ait trop entrepris pour un début. Quinze à vingt figures de grandeur naturelle, des nus, des draperies, de hautes intentions morales, des types héroïques et idéaux, tout cela réclamait une science profonde, une expérience consommée ou des facultés tout exceptionnelles. N'aurait-il pas fait un peu comme ces jeunes jeunes gens qui, à peine sortis du collége, cédant à la démangeaison d'écrire si commune à cet âge, trouvent tout simple de commencer par un poème épique? La composition de M. Papety ne ressemble pas mal à ces essais qu'on rencontre quelquefois imprimés à la suite des œuvres complètes d'un écrivain, sous le titre de pièces de la jeunesse de l'auteur. On y trouve aussi, sous quelques

traits heureux, un fonds vulgaire de pensées, une grande inexpérience des ressources de la langue, un ton déclamatoire, une phraséologie banale empruntée à la mode du jour, des sentimens factices et superficiels pris à la masse commune des idées littéraires, philosophiques ou politiques courantes, des placages mal joints de choses apprises de la veille, mêlées aux souvenirs d'anciennes lectures; enfin, dans l'ensemble, une confiance qui s'appelle de la hardiesse lorsqu'elle est justifiée par le résultat, mais se réduit, dans le cas contraire, à de la présomption.

La donnée générale de M. Papety était heureuse; elle offrait à l'artiste, comme nous l'avons dit, des motifs très variés, un thème très riche en développemens de style, d'expressions, de couleur, d'arrangement pittoresque. Voyons ce qu'il a su en tirer. Comme aspect général, cette peinture provoque le regard par la prédominance des tons clairs, mais ces tons sont en général mats et crus, plutôt que vifs et forts; ils manquent surtout de souplesse et d'harmonie. Sans précisément papilloter, ce tableau n'a pas l'unité d'effet qu'une meilleure entente de la distribution de la lumière lui eût donnée. Aussi l'impression première sur l'œil est celle de la surprise, bien plus que du plaisir. Nous n'insisterons pas sur ces défauts qui sont relativement de peu d'importance. L'ordonnance générale du tableau, c'est-à-dire la disposition des groupes et figures, a une certaine apparence de coordination qui serait assez satisfaisante, si l'on ne s'apercevait bientôt qu'elle n'est que dans les lignes et non dans l'esprit du sujet. Les figures sont groupées matériellement, mais isolées de fait; la plupart posent pour leur propre compte, et n'ont d'autre liaison avec les autres que le rapport fortuit du voisinage. L'unité morale manque dans la composition comme l'unité matérielle dans la lumière et la couleur. Il n'est pas besoin, pour constituer cette unité, qu'il y ait entre les figures cette relation scénique absolument nécessaire dans la représentation d'une situation ou d'un fait réels, comme cela a toujours lieu au théâtre et le plus souvent en peinture; il suffit d'une relation moins précise et tout idéale impliquée dans la communauté de sentimens et de pensées des personnages, communauté déterminée elle-même par le but général de leur réunion. Cette espèce d'unité est difficile à distinguer de l'autre, et plus difficile encore à réaliser. Elle se trouve parfaitement exprimée dans quelques-unes des fresques de Raphaël, au Vatican, particulièrement dans *l'École d'Athènes* et dans *le Parnasse*, compositions

qui sont restées le type de ce genre de haute peinture philosophique et morale dont M. Papety, après bien d'autres, a essayé de donner un nouveau specimen.

Si de l'ensemble on passe aux détails, l'insuffisance des moyens, comparés au but, devient plus sensible encore. Le style, le dessin, le goût, le caractère, restent fort au-dessous du sujet, tel que l'artiste l'a conçu. Presque toutes les têtes, celles d'hommes surtout, sont d'une vulgarité de type véritablement remarquable; celles des femmes, moins banales et plus délicatement comprises, n'ont, comme forme et expression, rien de bien supérieur à ce qu'on appelle beauté, grace et sentiment dans le langage et suivant les idées des salons, ou, ce qui revient au même, des romans. Il y a dans les nus des morceaux très habilement traités et d'un bon modelé; mais, sans compter que le dessin est dépourvu d'originalité et de caractère, cette méthode de modeler est devenue si commune dans les peintures de cette école, qu'on ne peut guère faire un mérite à M. Papety de l'avoir apprise. Ce défaut d'élévation et de style des formes est d'autant plus saillant, qu'il contraste avec le caractère des draperies, empruntées pour la plupart à la statuaire antique avec une crudité d'imitation qui rappelle jusqu'à l'aspect fruste et granulé des marbres ou des plâtres dont elles proviennent, et arrangées d'ailleurs avec un goût assez malheureux. Les expressions sont à peu près insignifiantes. Il n'y en a qu'une de bien appréciable, et certes des plus imprévues, sur tous ces visages : c'est celle d'une gravité méditative presque soucieuse. Les enfans même ont une petite mine réfléchie et pensive. On ne saurait s'amuser plus sérieusement. On dirait que ces gens-là se livrent au plaisir uniquement par devoir, pour remplir une prescription, et qu'ils ne sont heureux que pour l'acquit de leur conscience et pour faire honneur au système. Ils ne semblent s'être mis là que pour soutenir une simple thèse de philosophie, et, sauf les interlocuteurs d'un tête-à-tête passablement scabreux, ils ont tous l'air de s'ennuyer en cérémonie.

Il y a des intentions heureuses dans cette grande page, telle que le groupe de la femme qui cache nonchalamment son visage dans son bouquet, pour écouter sans doute avec moins de trouble ce que lui dit un jeune homme penché vers son oreille. La figure de la jeune coquette qui arrange ses cheveux en se mirant est aussi un motif ingénieux. On pourrait en trouver peut-être quelques autres; nous ne les contesterons pas. On ne peut entreprendre une telle œuvre sans avoir du talent, et le talent, lorsqu'il existe, doit nécessaire-

ment se montrer quelque part. Si M. Papety, au lieu de vouloir s'élancer ainsi du premier coup au plus haut sommet de l'idéal historique et philosophique, s'était proposé un but mieux proportionné à ses forces, il eût certainement réussi, et son rêve de bonheur n'aurait pas été pour lui un rêve de gloire. Nous ne blâmons pas la direction qu'il a prise; nous recevons la philosophie, la morale dans l'art. Nous pensons même qu'à notre époque la haute peinture historique, privée qu'elle est des sujets de représentation et du matériel pittoresque qu'elle possédait jadis dans la religion et dans l'antique mythologie, ne pourra guère trouver d'autres thèmes élevés et sérieux à exploiter que dans des sources du genre de celles où a puisé M. Papety, phalanstériennes ou autres. Mais la philosophie et la littérature ne suffisent pas; il faut d'abord, et avant tout, qu'un peintre soit peintre; on ne fait pas de l'art seulement avec des idées, avec des théories, avec des formules. De notre temps, le raisonnement esthétique est très développé chez les artistes, et le métier s'en va. Nous admettrons volontiers des peintres philosophes, mais non des philosophes peintres. Les premiers ont fourni Poussin; quant aux seconds, ils seront toujours, nous le craignons bien, exposés, comme M. Papety, à ne faire admirer leur esprit qu'aux dépens de leur talent.

Après ces quelques morceaux d'*histoire* dans lesquels la critique trouve un texte ou prétexte pour s'exercer, qu'a-t-elle à faire avec la masse des productions de la même catégorie? Sera-t-elle obligée de trouver un mot pour chacune et perdre son temps à discuter la valeur de ce qui n'existe pas? La critique n'est pas le jury; elle n'a pas à établir des rangs, à faire de la justice distributive; il lui est permis de faire comme le public, de s'arrêter à ce qui lui plaît, de fuir ce qui la choque, de prendre, de laisser, enfin de choisir. Nous userons librement de ce droit dans ce qui suit.

Nous avons indiqué déjà précédemment *les Baigneuses du jardin d'Armide*, de M. Glaize, le même qui nous donna l'an passé une *Psyché*. La donnée est la même; ce sont des figures de femmes nues dans un paysage. Armide, voulant attirer dans ses rets Renaud et son compagnon, leur fait voir de loin ces deux jeunes filles dans un appareil qui ne pouvait manquer de piquer la curiosité de ces bons paladins. La description du Tasse les fait belles, mais la poésie, en pareille occasion, ne vaut pas de beaucoup la peinture. Cette beauté est un peu sévère pour la circonstance. Celle des deux qui est debout a un air d'innocence qui conviendrait mieux à une Ève; il y a peut-être dans les genoux et dans la jambe fléchie une légère faute

d'orthographe. Le paysage est traité dans une manière large, tout-à-fait historique, et les accessoires, particulièrement une corbeille de fruits sur le premier plan, sont peints avec un grand talent. L'aspect général de cette toile, que nous voudrions voir plus remarquée, rappelle celles des maîtres, et il y a peu de tableaux au salon qui soient aussi tableaux que celui-ci. Un peu moins d'uniformité dans le ton, un peu plus de finesse dans le modelé, un peu plus de vie dans le coloris, ne nuiraient pas à cette peinture.

Si le *Guillaume-le-Conquérant*, de M. Debon, n'avait pas été placé hors de la portée de la vision distincte, on aurait pu juger si ce jeune artiste, dont l'an passé le *Jésus-Christ avec les pères de l'église* faisait espérer et promettait presque un coloriste, a tenu parole. Ce n'est ici, il est vrai, qu'un portrait historique et non une composition. L'artiste a groupé, derrière le duc de Normandie, quelques cavaliers dont les enseignes sont déployées au vent. Les masses du second plan nous ont paru d'un bon sentiment de couleur et d'effet. La figure principale est bien posée, et nous ne trouvons à y reprendre que le ton dissonnant du camail en hermine, qui opprime les tons voisins et fait, en quelque sorte, tache en blanc.

M. Muller a fait, sur le motif du *Combat des Centaures et des Lapithes*, une variation de son *Héliogabale*. Même tapage de couleurs, même goût pour le laid, même dévergondage de main, même absence de composition. Il est bien difficile de dire ce qu'il y a dans ce fouillis de corps masculins, chevalins et féminins mis en tas et enchevêtrés les uns dans les autres, et le peu qu'on en reconnaît distinctement ne donne guère de curiosité pour le reste. Il y a pourtant dans tout cela un certain entrain d'exécution, un mouvement de couleur et un sentiment de l'effet pittoresque qui mériteraient d'être employés avec plus de discernement et de goût. Nos coloristes actuels, ou ceux du moins qui se piquent de l'être, ont une tendance singulière au Vanloo. On dirait qu'ils cherchent leurs modèles dans cette école dégénérée des Lemoine, des Raoux, du vieux Fragonard et autres, dont le petit maniérisme réduisit l'art profond et puissant des Titien et des Rubens à un jeu de main facile et brillant, et à une vaine fantasmagorie. Cette tendance n'est pas douteuse, du moins dans le tableau de M. Muller.

Celui de M. Menn, placé vis-à-vis, offre aussi une singulière manière de traiter la mythologie et les âges héroïques grecs. Il nous fait voir les *Syrènes* attirant Ulysse sur les écueils par la perfide douceur de leurs chants. Si le livret ne l'affirmait, on croirait qu'il s'agit

d'une scène empruntée à l'Arioste et au monde féerique. Cette erreur de lieu et de temps à part, il y a dans cette peinture un goût de poésie fantastique qui ne nous déplaît pas. Tout y est, comme style, composition et couleur, conventionnel au dernier point et d'un caprice scandaleux; mais, enfin, il y a dans ce caprice un sentiment non équivoque de l'art, et assez d'esprit pour faire passer le reste. Si, comme il y a toute apparence, l'auteur de ce tableau est aussi celui de quelques-uns des paysages refusés, il aurait mauvaise grace de garder rancune au jury. Il comprendra que des académiciens, dont plusieurs parlent encore quelquefois de monsieur David, ont, en prenant ses *Syrènes*, fait un acte d'abnégation véritablement héroïque.

Parmi les produits les plus intéressans de notre jeune école coloriste, il convient de ne pas oublier le *Trouvère* de M. Couture. Ce trouvère, pauvre artiste ambulant assez délabré, est une manière de Gil Blas assis sur un pan de mur, avec une guitare à la main, entouré de quelques petits vauriens de race et de propreté espagnole, et de jeunes filles auxquelles il a l'air de conter des histoires. Tout cela composerait un joli et frais morceau de couleur, si le quart au moins de la peinture promise n'était restée au bout de la brosse de l'artiste. Beaucoup de tableaux réputés finis aujourd'hui auraient paru, en d'autres temps, à peine commencés. M. Couture est cependant très capable, lorsqu'il le veut, d'aller plus loin que l'ébauche, comme le prouve son très beau portrait d'homme (n° 291, galerie de bois). Cette insuffisance d'exécution ne nous empêchera pas de le remercier des deux charmantes figures de femmes qu'il a placées au côté gauche de sa composition; les têtes, d'une expression douce et pensive, et d'un sentiment poétique, sont peintes avec beaucoup de finesse, et c'est vraiment dommage qu'avec de si jolis visages ces belles dames aient de si vilaines mains et des toilettes si négligées.

Nous ne ferons que saluer en passant la belle *Grazia*, de M. Rodolphe Lehmann, comme une ancienne connaissance; elle s'appelait, les années précédentes, *Chiaruccia*, *Mariuccia*. Mais viendra-t-elle toujours seule?

Si la manière de M. Muller est un peu la caricature de la couleur, celle de M. V. Robert est la caricature du clair-obscur. Il s'agit d'un *Néron chantant pendant l'incendie de Rome*, peinture qu'il est difficile de ne pas rencontrer quand on entre dans le premier bras de la galerie et qu'on n'est guère tenté de revoir quand on en sort. Il n'y a rien de pire que la hardiesse malheureuse.

J'en sais un autre qui n'a pas été heureux non plus, quoiqu'il n'ait certainement aucune hardiesse à se reprocher; c'est l'auteur du *Christophe Colomb*. Il a cru probablement faire de la couleur, comme s'il suffisait pour cela de rassembler un monceau d'étoffes, de dorures, de mitres, de chasubles et d'accessoires de toute espèce. Avec tout ce riche bagage, il n'a obtenu qu'un tableau d'un ennui mortel.

Si l'on nous demandait des renseignemens sur quelques autres grandes pages historiques telles que *le Président de Harlay* de M. Vinchon et *le Président de Harlay* de M. Abel de Pujol, nous dirions que ces deux peintures se ressemblent tant *omni ex parte*, qu'il serait impossible de distinguer quelle est celle des deux qui est faite par un académicien. On ne fera aucun tort au *Chancelier de l'Hôpital*, de M. Caminade, de le citer immédiatement après les deux qui précèdent. C'est une peinture du même genre, et dont on peut faire le même éloge ou la même critique. Quant à la *grisaille* des *Danaïdes*, de M. Abel de Pujol, elle est remarquable par de belles qualités de dessin et de composition; elle a surtout le mérite de ces sortes de peintures destinées à produire jusqu'à un certain point l'illusion d'une sculpture de bas-relief. On sait que cet artiste est particulièrement habile dans ce genre de peinture monochrôme. Il y aurait aussi du même, d'après le livret, une *Chlodsinde* que nous avouons n'avoir pas vue, ce qui nous permet d'en faire l'éloge en toute sûreté de conscience. Cette commode ressource nous manque malheureusement pour la *Jeanne d'Arc* de M. Henri Scheffer. Il est possible, pour parler comme Chardin, que ce soit là un morceau de littérature, mais ce n'est certainement pas de la peinture. M. Henri Scheffer finira par nous faire douter qu'il ait peint un certain jour la *Charlotte Corday*. M. Decaisne, dans son *Plafond* destiné à la chambre des pairs, a essayé d'associer le style au pittoresque, le grandiose au théâtral, la pensée à l'apparat, et il y aurait réussi sans doute si la chose eût été possible. Quoi qu'il en soit, son tableau n'est en réalité que ce qu'il doit être pour sa destination, c'est-à-dire ce qu'on appelait autrefois une grande machine, exécutée avec facilité, imagination et talent. L'immense bataille de M. Larivière (*la Levée du siége de Malte*) est aussi, dans un autre sens, une terrible machine. Ceci est de la peinture fabriquée en grand, par des procédés expéditifs et infaillibles; on peut s'engager à en livrer tant par mois, tant par semaine. M. Feron opère à peu près de la même manière, s'il

faut en juger par ses *Funérailles de Kléber*. Batailles pour batailles, nous préférerions celles de MM. Beaume (*Bataille d'Oporto*) et Bellangé (*Combat de la Corogne*), sœurs jumelles, comme dirait M. Casimir Delavigne, destinées sans doute à se faire pendant à Versailles. Dans ces deux mémorables actions, où le maréchal duc de Dalmatie commandait en chef, les Français sont, comme on le pense bien, vainqueurs sur toute la ligne. Je ne crois pas que nous ayons été battus une seule fois en peinture. M. Léon Cogniet s'est adjoint pour sa *Bataille du Mont-Thabor* M. Philipoteaux, et pour celle *d'Héliopolis* M. Karl Girardet. On en vient maintenant, à ce qu'il paraît, à faire un tableau à deux, comme un vaudeville. La part de ces trois mains ne serait pas facile à faire dans ces ouvrages, remarquables du reste par la verve d'exécution et par des effets d'ensemble piquans. *Le Convoi*, de M. Charlet, vient à point à la suite de ces batailles, il en est le triste et inévitable corollaire; c'est une scène du genre de celles que Callot a gravées dans ses *misères de la guerre*. Il y a ici, comme dans tous les Charlet, beaucoup d'esprit, de trait, et de couleur locale; mais, sous le rapport de l'exécution, cette peinture n'est guère qu'une spirituelle pochade. L'*Épisode de la retraite des dix mille*, de M. Adrien Guignet (qui n'est pas le portraitiste), est un fragment épique calqué sur *la Défaite des Cimbres et des Teutons par Marius*, de M. Decamps. On doit s'étonner qu'ayant le talent, l'imagination et l'habileté incontestables déployés dans ce morceau, on ne tente pas de les employer à quelque chose de mieux qu'à des contrefaçons : ce n'est plus là simplement imiter un maître, c'est le singer.

Mais c'est assez parler batailles.

C'est faute d'avoir rencontré jusqu'à présent une meilleure place, et désespérant d'en trouver une préférable ailleurs, que nous mentionnons ici la *Thamar* de M. Horace Vernet. Il n'y a pas à discuter ce caprice sans conséquence d'un talent sur lequel on ne peut plus dire que des lieux-communs. On s'est un peu scandalisé de la manière dont M. Horace Vernet, qui n'est nullement théologien, entend la Bible. Il paraît en effet s'être servi, pour nous en traduire cette *galanterie*, du commentaire de Parny. On a été étonné aussi de lui voir affubler à la bédouine les saints personnages de l'histoire sacrée, et d'en parler avec un ton de familiarité dont l'art ne s'était jamais avisé à leur égard. Ce sont là des peccadilles d'un homme d'esprit. Mais M. Horace Vernet est coupable en ceci d'un méfait bien autrement grave; il a produit M. Schopin. C'est là un crime d'art

véritablement irrémissible dont aucune pénitence ne pourra l'absoudre. Cependant il aurait pu en commettre un plus grand encore : c'eût été M. Steuben.

IV.

TABLEAUX DE GENRE. — PAYSAGES. — PORTRAITS. — GRAVURE.

Qui croirait que M. Meissonnier a pu faire de la peinture pendant long-temps sans que personne se doutât et sans qu'il s'aperçût lui-même qu'il était un peintre? Singulière destinée du talent! Il débute par l'histoire, oui, l'histoire, et la plus haute histoire. Il cherche le grand, le sublime; il médite, il étudie, il copie l'antique, Raphaël, le Poussin. Les saints, les héros, les anges, les dieux, posent devant lui. Il réussit mal, il recommence. Obsédé par une idée de perfection qu'il veut réaliser à tout prix, il redouble d'efforts; mais le but auquel il aspire s'éloigne sans cesse. Alors le jeune artiste commence à douter de lui-même : il s'étonne de tant aimer l'art et d'y avancer si peu, de se sentir à la fois tant de force et tant de faiblesse. Le hasard, car on appelle ainsi un bruit entendu dans la rue, une idée venue on ne sait d'où qui traverse l'esprit, un mot échappé de la bouche d'un ami; le hasard donc, sous quelqu'une de ces formes, lui souffla un beau jour la pensée que voici : « Je fais les choses grandes petitement, si j'essayais de faire grandement les petites! » Il avait trouvé le mot de l'énigme et le secret de son talent. Dès ce moment, M. Meissonnier s'enferma dans le petit monde dont il venait de faire la découverte, et il s'y trouva si à l'aise qu'il n'en sortit plus. Comme il avait changé de pays, il fit de nouvelles connaissances; il se lia avec ceux qui s'y étaient établis avant lui; il fréquenta Metzu, Terburg, Ostade, Miéris, Téniers et les autres. Il les écouta tous, sans en suivre aucun; il se créa une manière propre qui rappelle sans doute ces maîtres, parce que les bonnes choses dans le même genre se ressemblent, mais qui n'est celle d'aucun d'eux en particulier. Les a-t-il égalés? C'est ce qu'on ne pourra décider que plus tard; en attendant, il suffit, pour la gloire de l'artiste, qu'on élève la question. Dans tous les cas, son dernier ouvrage sera certainement un de ceux qui pourront plaider en faveur de l'affirmative.

Cette année, nous sommes introduits dans un *Atelier de Peintre;* les personnages sont, comme dans la fameuse *Partie d'Échecs*, au nombre de trois. Que font-ils? que disent-ils? Ici, les avis se partagent. Notre interprétation, qui ne sera peut-être pas la meilleure,

ressortira naturellement de l'analyse de la scène. Le propriétaire du local, le peintre, est assis, les jambes croisées et le corps courbé en avant, devant une toile posée sur un chevalet; il tient de sa main gauche sa palette et son appuie-main, de la droite son pinceau; il peint. Il est coiffé d'un bonnet serre-tête noir; une jaquette assez râpée, des culottes courtes et des bas négligemment tirés complètent son costume d'atelier. Tout entier à sa besogne, du moins en apparence, il paraît complètement étranger à ce qui l'entoure; son œil fixé sur la toile suit et dirige le mouvement de sa brosse. Voyons les deux autres. Le premier, c'est-à-dire le plus voisin du spectateur, est assis sur un fauteuil à gauche du peintre, le corps un peu renversé en arrière, les jambes croisées, la tête légèrement inclinée, d'un air à la fois approbateur et capable, du côté du tableau. Son riche habit pailleté, à gros boutons d'or étincelans, et la recherche de toutes les parties de sa toilette, indiquent un seigneur ou un financier, quelqu'un de ce s amateurs opulens qui tranchent du Mécène; à la manière dont il se carre dans son fauteuil, on voit qu'il n'a pour le moment aucune affaire en tête, et qu'il ne partira pas de si tôt. Le second, vêtu plus simplement, pourrait bien n'être qu'un simple bourgeois, un habitant de la maison, par exemple, venu sans façon visiter son voisin, en attendant l'heure du dîner. Celui-ci est debout derrière le peintre, et, s'appuyant des bras et des coudes sur le dossier de sa chaise, se penche un peu en avant et de côté pour bien suivre la marche de la brosse, curiosité qui pourrait sans doute flatter l'amour-propre de l'artiste, si elle n'avait pour résultat un phénomène fort inquiétant, le mouvement insensible probablement imprimé à sa chaise par les manœuvres des épaules et des bras de son admirateur. Cette situation, déjà fâcheuse, deviendra plus grave encore, si l'on considère que l'autre visiteur s'est établi, et pour longtemps, à ce qu'il paraît, dans une attitude pour le moins aussi malheureuse. En s'installant dans son fauteuil, sa cuisse droite a pris une direction oblique du côté du bras gauche du peintre, qui, pour soustraire la palette à la menace incessante du genou, est obligé de rester collé au corps, et ne jouit que de mouvemens très circonscrits. L'artiste ne dit mot: c'est tout au plus si, de temps en temps, nos deux amateurs parviennent à lui arracher quelque monosyllabe. Quoiqu'il paraisse entièrement absorbé dans son travail, il est distrait; sa pensée est ailleurs. Il est, en réalité, occupé à se demander si cela durera long-temps, et à calculer à quelle heure à peu près ces messieurs jugeront à propos de partir. On sent, du reste, qu'il a peu

d'espérance, et qu'il est décidé à se résigner: non sans quelque humeur toutefois; car, bien que des motifs faciles à supposer l'obligent à ménager ses visiteurs, on voit qu'au fond il ne serait pas fâché que le diable les emportât. Il paraît particulièrement irrité contre son voisin de gauche, dont les manières dégagées lui sont d'autant plus incommodes, que la force inexpugnable de la position où il s'est établi laisse moins d'espoir d'une prochaine délivrance. Quant aux deux amateurs, ils ne se doutent pas le moins du monde de l'effet qu'ils produisent : ils devisent, dissertent, prononcent, louent, conseillent, plus satisfaits encore probablement de la sagacité de leurs observations et de la finesse de leur goût, que de la beauté de la peinture. Ne doutez pas que, lorsqu'ils se retireront, ce qui arrivera Dieu sait quand, ils ne se quittent très satisfaits l'un de l'autre, et ne se donnent une poignée de main sur l'escalier avant de se séparer.

Cette petite comédie à trois acteurs se joue sur une toile de trois à quatre pouces carrés.

M. Meissonnier a le talent de l'observation, non pas de cette observation superficielle et grossière qui ne voit rien au-delà de la première apparence des choses, mais cette observation fine et profonde qui pénètre intimement dans tous leurs détails caractéristiques et les épuise. Il donne à ses personnages une individualité qui les fait entrer dans le domaine de la réalité. On sait non-seulement ce qu'ils font, mais ce qu'ils sont; on les connaît, on a une idée de leur caractère, de leur humeur, de leur esprit; on pourrait dire une partie de leur histoire. Or, c'est là ce qu'on appelle créer. Et ce que nous disons des figures, il faut le dire de tout le reste, du costume, des accessoires, de toutes les circonstances de lieu et de temps. Les habits de ces trois hommes n'ont pas été empruntés pour jouer un rôle; ils les portent avec tant d'aisance et de naturel, qu'on ne peut douter qu'ils n'aient été taillés pour eux. Tout est parfaitement homogène et conséquent dans les élémens si nombreux et si variés de la scène. A ce degré de finesse, d'étendue et de puissance, l'esprit d'observation est de l'invention; l'œuvre de l'artiste n'est plus une simple imitation matérielle de ce qui est vu par les yeux, mais un produit de son esprit, la représentation d'une vue intérieure de l'intelligence, pour la réalisation de laquelle la nature ne fournit que des matériaux, et non le modèle qui n'existe et ne peut exister que dans l'imagination. Il y a de l'idéal partout où il y a de l'art; il y en a dans cette petite comédie de M. Meissonnier, comme dans la *Transfiguration* de Raphaël. Seulement l'idéal a des différences et des degrés; il est plus ou moins

élevé, ou autre, suivant la nature des sentimens et de la pensée qui lui sert de base, et il est d'autant plus difficile à concevoir, d'autant plus difficile à exprimer, qu'il porte sur les objets les plus hauts de nos facultés. C'est à cause de cela que, dans la hiérarchie des productions de l'art et des esprits, le premier rang dans l'admiration des hommes est acquis de droit aux œuvres et aux artistes qui ont réalisé l'idéal de l'ordre le plus élevé. Voilà pourquoi un Ostade sera toujours plus petit qu'un Poussin, pourquoi l'art flamand en général, bien qu'aussi riche et aussi parfait dans sa sphère, cède le pas à l'art italien. La peinture de genre vit aussi de l'idéal comme celle d'histoire; l'art y est tout aussi créateur et au même titre, bien que ce qu'il crée soit d'un moindre prix. Cependant ce prix, malgré son infériorité relative, est encore assez haut pour suffire à l'ambition du talent le plus fort. Notre peintre Chardin a mis presque du génie dans ses tableaux de nature morte. Celui-là avait trouvé l'idéal d'un assortiment de quelques pots cassés, d'un violon, d'un vieux bouquin, d'un télescope, d'une clochette, d'un pain entamé, d'un citron et d'un oiseau mort. M. Saint-Jean a rencontré celui des fleurs. Avec une vingtaine de fleurs et de feuilles, arrangées en rond, il a fait une œuvre de main de maître, supérieure, sauf une ou deux exceptions, aux quinze cents autres tableaux du salon, parce que le sien est excellent dans son genre (il n'y a pas de mauvais genre), et que les autres sont médiocres, c'est-à-dire nuls, dans le leur.

Sous le rapport de l'exécution, M. Meissonnier nous paraît en progrès. Sa touche a acquis, ce semble, plus de sûreté, sans rien perdre de sa délicatesse. Toutes les parties sont traitées avec un égal amour de la perfection; les têtes surtout sont d'une extrême finesse de forme et de ton, étudiées à fond, avec détail et précision, mais sans minutie. Il y a peut-être cependant un défaut de modelé et de rendu dans les jambes de son peintre, qui se laissent chercher. La couleur manque aussi un peu de ce ressort puissant qu'on admire dans les bons maîtres flamands et hollandais. Au reste, dans l'exécution de M. Meissonnier, il y a en général plus d'esprit et de finesse que de force et de décision.

C'est le temps seul qui classe les œuvres et y met leur vrai prix. Parmi ces quinze cents tableaux du salon, combien y en a-t-il d'assez forts pour pouvoir se soutenir après trente ans dans une galerie à côté des maîtres anciens? S'il y en a deux, trois, celui de M. Meissonnier sera nécessairement du nombre, et, s'il n'y en a qu'un, ce sera probablement le sien.

La manière de M. Meissonnier, ou plutôt son succès, a fait des prosélytes. On n'a pas tardé à l'imiter, et même à le parodier. C'est ce qui est arrivé cette année à M. Jacquand avec son *Café Procope* en deux parties. Mais à quoi pense donc M. Jacquand? Dans quelle société, bon Dieu! va-t-il se fourrer? Piron, Voltaire, Gresset, Rousseau, Marmontel, Thomas, Crébillon, et qui sais-je encore? Quel rapport peut-il y avoir entre ces gens-là et M. Jacquand? M. Meissonnier, qui a de l'esprit et qui en met dans sa peinture, n'eût pas osé les mettre en scène. M. Jacquand, lui, a jugé que sa touche était assez fine pour exprimer tout ce qu'il y a eu de plus spirituel au monde. Ce qu'il y a de plus bouffon en ceci, c'est qu'une bonne partie du public a pris la parodie au sérieux.

M. Giraud n'a pas été beaucoup plus heureux avec la poudre, les paniers, les habits de soie, la pommade, et toute la défroque des boudoirs de la régence. Que ne faudrait-il pas d'art et d'exécution pour faire supporter cette pitoyable anecdote des *crêpes?* Passe pour le *Colin-Maillard*. Encore ne voyons-nous là qu'une grimace de Watteau, ou plutôt de Lancret. Or, à quoi bon faire du mauvais Lancret? Et quand on en ferait du bon, à qui, à quoi cela servirait-il? On me dit qu'il y a du talent dans tout cela. Du talent! Mais où n'y en a-t-il pas dans ces mille toiles? Ne faut-il pas du talent pour faire les horribles Savoyards de M. Hornung?

Les *Chanteurs espagnols* de M. Adolphe Leleux nous placent dans un ordre d'idées plus sain. Sous une treille, à la porte d'une *posada* de Navarre, des groupes d'hommes, d'enfans et de femmes, sont échelonnés à diverses hauteurs sur les marches d'un escalier. Un des personnages chante en s'accompagnant de la guitare. Cette donnée fort simple n'a d'autre intérêt que celui qu'y peut mettre l'imagination de l'artiste. M. A. Leleux en a tiré une fraîche, grave et douce scène, analogue sans doute par le caractère à la romance chantée par le guitariste. La disposition scénique des figures est ingénieuse, facile à saisir, et d'un effet piquant, quoique naturel. Cependant les plans sont trop faiblement accusés, et empiètent les uns sur les autres. Ceci est un péché d'habitude. On a cru retrouver dans ces physionomies espagnoles un reste du caractère mélancolique de ces Bretons dont il nous a déjà plus d'une fois raconté les mœurs. Il s'y retrouve en effet, mais il n'a pas été pris en Bretagne; c'est le sentiment de l'artiste qui se reflète sur ces visages de paysans espagnols, comme sur ceux des paysans bretons. L'artiste ne prend au fond presque rien à la nature, il tire tout de lui; car la nature donne tout

ce qu'on y cherche, et on n'y cherche que ce qu'on a déjà en soi. Chaque artiste a son ton général, non-seulement dans sa couleur, mais aussi dans tout le reste; et ceux qui passent pour les plus créateurs n'ont guère fait que se répéter. Il en est peu qui aient inventé plus d'un type de tête. Ils ont beau vouloir s'en écarter, ils y retombent toujours. Si M. A. Leleux passe un jour d'Espagne en Italie, il y trouvera aussi la Bretagne, car il verra les Italiens des mêmes yeux qu'il a vu les Bretons. Ceci n'est point un blâme; ce serait plutôt un éloge. La couleur a sensiblement gagné en éclat et en effet; malheureusement elle manque encore de solidité et de nerf; c'est moins de la couleur qu'un joli bariolage. Avec tout cela, cette composition est attachante par la douceur et la naïveté du sentiment qui y domine; ce sentiment est le côté original de la manière de M. A. Leleux, et s'il y a parmi nos peintres des talens plus forts, plus brillans, plus hardis et plus complets, il n'y en a pas certainement de plus aimable.

Nous serons très sobre de citations de tableaux de genre, précisément parce qu'ils abondent. L'*Atelier d'un peintre*, *les Chanteurs navarrais* et *la Guirlande de fleurs* sont les seuls trois morceaux qu'on regarde plus d'une fois; à moins qu'on ne veuille y ajouter *les Templiers*, de M. Granet, scène d'intérieur exécutée avec la vigueur de touche qui caractérise ce maître, mais dont le mérite est maintenant trop prévu pour exciter beaucoup d'intérêt.

Il y a dans *les Condottieri* de M. Baron quelque chose qu'on pourrait appeler du marivaudage de coloris. Et ceci serait flatteur, car le marivaudage est une charmante chose, surtout dans Marivaux; par malheur il y a quelque chose de plus visible, c'est le pastiche. Il a emprunté des couleurs à tous ceux qui passent pour en avoir, à Decamps, à Isabey, à Lepoitevin, à Delacroix et autres, et les a mises sur sa toile côte à côte, sans doute pour que les prêteurs pussent reconnaître leur bien et le réclamer au besoin. Ce petit morceau ne laisse pas cependant que d'être agréable. M. Lepoitevin a représenté le peintre Van de Velde placé sur un grand canot, peignant d'après nature un combat naval. Cette peinture est extrêmement soignée, lissée, proprette, en un mot prête à livrer. Cette coquetterie est du reste justifiée par des qualités réelles.

Avec de bonnes études faites sur les ouvrages de M. Henri Scheffer, de M. Destouches, de M. Jacquand et autres maîtres de l'école du drame larmoyant, on peut arriver à composer un tableau comme les *Derniers conseils d'un père*, de M. Hunin. Cette peinture va à l'adresse

des cœurs sensibles, et, comme elle est très morale, nous en recommandons la lecture.

Il y a un bon sentiment de couleur dans deux petits tableaux de M. Alexandre Couder (qui n'est pas l'académicien), *le Juif* et *la Servante;* des idées ingénieuses et un joli ton dans les six de M. A. Delacroix, intitulés *le Départ pour la pêche, la Fontaine, la Promenade,* etc. Ce sont les productions d'un art modeste dont il serait aussi difficile de caractériser le mérite que les défauts, mais qui tiennent rang honorable dans la masse et sur le catalogue des acheteurs.

Je ne sais quel nom il faut donner, dans la vaste nomenclature des genres, à ce petit tableau microscopique, peint on ne sait sur quoi ni avec quoi, qui représente une *Courtisane.* Nous pensons que cette chinoiserie de M. Patry fera un très bon effet entre les quatre baguettes d'un écran. Du reste, comme travail de miniature et sous le rapport de la difficulté vaincue, ce morceau n'est pas sans valeur. La tête de la courtisane est même d'un goût de dessin assez pur; mais, malgré tous les mérites de ce phénomène rare et curieux, nous ne voudrions pas assurer que ce fût là le plus beau tableau du salon de l'année 1843.

Mme Lavalard, nom peu connu au salon, mais beaucoup des artistes qui ont vu et admiré ses précieuses copies de tableaux flamands, a exposé, sous le titre de *Geneviève la fleuriste*, une petite composition qui prouve qu'elle n'a pas oublié les leçons de ses maîtres.

Tout auprès, nous avons revu, avec plaisir et regret tout à la fois, quelques beaux dessins au lavis et à l'aquarelle de M. Révoil, peintre de talent et qui fit école, mort il y a peu de mois. Le plus grand et le plus intéressant pour le sujet représente une pêche faite en présence de François Ier.

M. Guillemin et M. Gros-Claude se partagent le domaine de la bouffonnerie pendant les congés de M. Biard, qui ne fait plus que des combats de mer, des aurores boréales et des ours blancs. Le premier est un plaisant assez froid, il est vrai, mais qui a un certain talent d'observation et quelques qualités d'art. L'art, le goût, la raison, défendent de parler du second.

Qu'est-ce que *Sultan chien de chasse?* C'est un beau chien braque, je crois, entouré de tous les attributs de sa profession. La tête est vivante. Une grande vérité d'imitation, une bonne couleur, recommandent cette peinture d'un artiste dont le nom ne nous était pas encore parvenu (M. L. Appert), à moins qu'il ne fût l'auteur d'une

certaine *Agrippine* du précédent salon, laquelle ne valait pas *Sultan*, à beaucoup près.

Examiner les portraits, triste et fatigante besogne de critique! Chercher dans tout le dictionnaire des arts des mots introuvables pour exprimer des différences qu'on peut à peine sentir! Essayons pourtant; il en est cinq ou six qui méritent cet effort. Et d'abord les deux portraits de M. Couture, celui d'homme surtout, peints tous deux dans une grande, large et simple manière; puis ceux de MM. Hyppolite et Paul Flandrin, serrés et presque pincés de dessin, d'un modelé ferme et précis, non sans quelque raideur pourtant et un peu de pédantisme. Le portrait d'homme de M. Léon Cogniet (grand salon) est d'une saillie puissante, plein de vie, d'action et de vérité. On trouve des qualités analogues dans celui de M. Drolling (deux figures de femmes). Celui de femme par M. Cornu est grassement et largement peint. Ceux de M. Henri Lehmann (une comtesse, une vicomtesse et une marquise) ont précisément les qualités opposées. Ils seraient plutôt froids et secs. Ils pèchent surtout par la couleur, qui manque à la fois et de vérité et de charme.

M. Chasseriau a voulu, peut-être sans nécessité, entreprendre une chose difficile, faire un tableau avec deux figures de femmes, toutes deux en pied, de même taille, toutes deux de face, toutes deux vêtues d'une robe de même couleur, de même étoffe, avec le même châle, posé de la même manière, et soutenir cette espèce de gageure sans employer aucun artifice de lumière et d'effet, uniquement par l'autorité du style, de la forme, du caractère. A-t-il suffisamment réussi? Nous ne le pensons pas. Cependant il a exécuté ce tour de force avec une résolution et une habileté qui méritaient de triompher. Quant aux portraits, considérés isolément, les figures ont une grande tournure; les têtes et les mains sont d'un dessin sévère, énergique et fin, quoique manquant un peu de relief et de plans dans le modelé.

On ne conçoit vraiment rien au jury. Il refuse la sculpture de M. Antonin Moine, et prend sa peinture; c'est opérer au rebours du bons sens. Il y a plus, cette peinture de M. Antonin Moine le statuaire se trouve être un pastel, et ce pastel est un portrait en pied d'une jeune et très agréable dame en costume des bergères de Boucher!

Quant aux portraits de M. J.-B. Guignet, ce que nous avions prévu est arrivé. Il en avait huit l'an passé, on en remarqua deux; il en a huit aussi cette année, et on n'en cite qu'un, rare, à la vérité, par

le ridicule. Ce n'est pas qu'il n'y ait dans ceux-ci ce qu'il y avait dans les autres. C'est le même moule; il donne les mêmes épreuves; mais ces épreuves n'ont plus de valeur, par cette unique raison que ce sont les mêmes.

Nous sommes heureux de rencontrer au bout de cet ingrat catalogue quatre charmans petits portraits en pied au crayon, de M. V. Vidal, d'un dessin facile, élégant et original; ils sont d'un goût imprévu par le mélange du caprice du croquis avec la recherche du caractère. Quoi qu'il puisse advenir de cette nouvelle manière, elle indique un talent d'une rare distinction.

Lorsque, dans une réunion de paysagistes de notre jeune école, on compte parmi les absens MM. Cabat, Marilhat, Aligny, J. Dupré, qui n'ont rien envoyé, MM. Corot, Huet, Français, Flers, Loubon, Legentile, expulsés ou horriblement mutilés par le jury, on peut s'attendre à des mécomptes. Cependant, malgré la brèche faite par les démissions et les décimations, il y a encore à choisir.

Ce genre est riche en œuvres et en talens, et c'est celui où l'on a le plus souvent à annoncer des nouveautés de goût. Il semble qu'il y a plus de spontanéité, d'individualité dans les tableaux de paysage que dans les autres. La différence d'une toile à l'autre est plus marquée; on y est moins importuné de la fatigante uniformité des procédés, du technique, de l'école. Ils offrent une bien plus grande variété de styles, de manières, de systèmes. Serait-ce parce que les paysagistes passent moins de temps dans les ateliers que dans les champs, et qu'ils se mettent de meilleure heure et plus souvent en rapport avec la nature? qu'ayant reçu dans ce contact des impressions plus fraîches, plus naïves, ils sont moins influencés, lorsqu'ils se mettent à exécuter, par l'autorité des exemples, par les règles conventionnelles de l'école et les habitudes routinières du métier? Sans doute, tout cela est pour beaucoup dans le résultat, mais nous croyons qu'il a une cause plus générale. Bien qu'il y ait aussi un apprentissage dans l'étude et l'observation de cette nature, qu'on appelle si à tort inanimée, bien qu'on ait besoin d'apprendre à la voir, comme la nature vivante, les aspects sous lesquels elle peut apparaître à l'artiste sont beaucoup plus variés et changeans. Elle ne pose pas devant lui comme le modèle vivant dans l'atelier, qui n'a qu'une attitude que tous voient et sont forcés de voir à très peu près de la même manière. Faites peindre d'après nature le même site à vingt jeunes gens, vous serez surpris de la diversité extraordinaire des copies; elle différeront d'effet, de caractère, de couleur, de lu-

mière; aucun n'aura vu ce que voyait l'autre. Répétez l'expérience sur le modèle vivant, et vous obtiendrez le résultat inverse; ici c'est l'uniformité des imitations qui vous frappera; il y aura encore nécessairement des différences individuelles, mais elles seront dominées par les ressemblances. Dans le paysage, l'objet à représenter, n'étant pas rigoureusement délimité, est par cela même susceptible d'un plus grand nombre d'interprétations, et par conséquent l'imitation, qui est toujours une interprétation, en est plus libre, plus arbitraire. C'est là ce qui contribue principalement à introduire dans les peintures de paysage une plus grande variété de types. Cependant, comme il est extrêmement difficile de voir par ses propres yeux et assez facile d'imiter un maître, il se forme aussi, en paysage, des écoles, des systèmes, des routines. Seulement ces formules sont moins despotiques, plus variées, et laissent plus de jeu à la manifestation des qualités natives et individuelles de chaque artiste.

M. Edouard Bertin, dans ses *Souvenirs de Sorrente*, a cette fois admirablement réussi; nous disons cette fois, car il est inégal. On pourrait voir la nature italienne autrement, mais difficilement d'une manière plus large et plus poétique. Parmi les paysages de style, celui-ci est certainement un des plus distingués et par l'esprit et par l'exécution. Nous sommes moins satisfait du *Cyclope* de M. Desgoffe, composé dans le goût héroïque. Ce n'est pas que la composition n'ait une certaine grandeur; mais l'exécution n'y répond pas tout-à-fait : elle est insuffisante et par trop conventionnelle. Admettons qu'il faut idéaliser, c'est-à-dire beaucoup élaguer dans le matériel de l'imitation; il faut pourtant aussi que des rochers soient des rochers, que des arbres soient des arbres. Sa vue de la *Campagne de Rome* est bien préférable sous ce rapport. L'effet en est calme et grave; elle donne l'impression de la solitude et du silence. M. Paul Flandrin est aussi de cette école de paysagistes qu'on pourrait appeler l'*école romaine*, et qui procède du Poussin. Son petit paysage à cadre rond, reconnaissable par un petit berger marchant en tête de son troupeau, est d'un sentiment et d'un goût pleins de charme. Sa *Promenade du Poussin* plaira moins. Elle manque de vérité partout, dans le ton, dans le modelé des terrains, dans les eaux, dans la végétation. La composition est d'ailleurs d'une simplicité très voisine du dénûment. Le grand paysage historique de M. Buttura (*le Ravin*) a une forte teinte d'académisme; il sent l'école. Nous n'y voyons qu'une mise en œuvre habile de matériaux tirés des grands magasins du pittoresque classique. M. Buttura a besoin de la nature. C'est là aussi

qu'il faut renvoyer M. Blanchard, qui, dans ses deux grandes *Vues* des environs de Lyon et de Luzarches, s'est encore trop souvenu de ses études d'atelier. Ce sont là, du reste, deux talens qui ont de l'étoffe et de l'avenir.

Le jury n'ayant pas voulu nous laisser voir le grand paysage historique de M. Corot (*la Destruction de Sodome*), il faut lui savoir gré d'avoir accepté ses *Jeunes filles au bain*. Ces jeunes filles, au nombre de trois, ne sont pas précisément belles; elles n'ont que cette grace naïve de sentiment et de mouvement qui est un des secrets du talent de l'artiste, et dont le charme attractif fait oublier les négligences du dessin et la maladresse de l'exécution. Dans les paysages de M. Corot, les arbres sont comme les figures; ils ont le même port, la même tournure, le même abandon, la même innocence. C'est probablement à l'influence de son exemple que nous devons la composition de M. Teytaut (*Diane surprise par Actéon*); on y retrouve des inspirations de sa manière, dont M. Teytaut semblerait vouloir être le Michel-Ange, laissant à son maître la gloire d'en être le Raphaël. Ce grand paysage a le tort de trop ressembler, au premier aspect, à un morceau de décoration de toile peinte; on ne peut cependant y méconnaître beaucoup de force d'invention et une véritable originalité. Les grandes montagnes du fond sont d'un jet hardi et d'une grande tournure, et l'on peut en dire autant des arbres qui les encadrent des deux côtés. Il y a dans tout cela trop de fantaisie, pas assez de science, mais certainement de la force et de l'imagination. Quant aux figures, elles sont de celles que les paysagistes doivent donner par-dessus le marché à l'acheteur, à l'exemple de leur patriarche Claude Lorrain, qui cependant les faisait un peu meilleures.

M. Koekkoek ne peint pas à Paris, comme son nom l'indique de reste; il a envoyé de Clèves un grand paysage auquel on a donné, par courtoisie nationale, une des places d'honneur au salon carré. Ce morceau est très admiré, et il doit l'être, car c'est véritablement un prodige de travail. Il est difficile d'aller plus loin comme imitation matérielle de la nature; c'est un trompe-l'œil. Cette habileté, toute rare qu'elle soit, n'est pas cependant tout-à-fait de l'art; elle inspire plus de curiosité que d'intérêt. Il y a une extrême vérité matérielle, mais elle n'est que dans le détail; l'effet d'ensemble est nul, ou même faux; aussi est-on étonné que ce portrait *si bien fait* d'une forêt ne vous renvoie aucune de ces impressions que le spectacle des grands bois fait toujours sur l'ame.

Malgré le mérite technique de cette production d'outre-Rhin,

nous aurions préféré voir à la place un autre *intérieur de bois* relégué au bout de la galerie. Nous voulons parler du très beau paysage de M. Gaspard Lacroix, qui, à peine à son second début, se rapproche beaucoup du premier rang. Ce paysage est surtout remarquable par la couleur, qui est riche, animée et vigoureuse. Les fonds sont lumineux et chauds; l'air joue et circule bien partout. La composition est moins satisfaisante, et a un peu l'air de n'être qu'une petite étude agrandie. Les trois figures du premier plan sont spirituellement touchées et fraîchement peintes. Ce morceau nous promet un paysagiste de plus.

Quelques autres œuvres mériteraient mieux qu'une mention; mais la masse des prétendans est si forte, qu'il faut nous réduire à citer des noms, et s'il fallait les placer dans l'ordre de mérite, comme dans une liste de présentation pour quelque candidature, nous nommerions successivement : MM. Huet (*Vue d'Avignon*), Hostein, Charles Leroux, Gresy, Thuillier, Héroult (très belles aquarelles), Jollivard, Achard, de Francesco (grand cadre d'études), Dagnan, Coignet, Carelli (débutant qui paraît confectionner de la peinture de paysage comme M. Larivière de la peinture historique), Postelle, Ricois et Giroux. En d'autres temps ce dernier aurait pu être placé différemment.

N'oublions pas cependant quelques *vues de villes*, et surtout celle du *Campo-Vaccino* à Rome, si magistralement peinte par M. Joyand; morceau de marque dans son genre, et qui doit compter parmi les meilleurs de l'exposition; la vue de *l'Arc-de-Triomphe de Djimilah*, de M. Dauzats, qui a su faire un agréable tableau avec cet unique fragment de ruine; la petite vue de la *Piazzetta de Venise*, de M. Wyld, qui, par la finesse du détail, la fraîcheur du ton et l'esprit de la touche, rappelle de très près Bonington, son modèle; la même vue en grand, par M. Raffort; l'*Intérieur d'une église de Bruges*, par M. Sebron, et le *Cimetière arabe* à Alexandrie, de M. Léon Vinit.

Quant aux *marines*, lorsqu'on aura dit que la *Vue du Port de Boulogne*, de M. Eugène Isabey, est le triomphe du lâché, de la pochade, un feu d'artifice de coloris, une palette ingénieusement chargée de couleurs; qu'il y a de belles eaux dans le *Débarquement de Bonaparte* au retour d'Égypte, de M. Louis Meyer, et des détails très exacts du matériel naval dans le *Négrier*, de M. Morel-Fatio, on aura à peu près rendu justice à qui de droit. Ce n'est pas en politique seulement qu'on a pu dire que la force de la France est sur terre. Nos artistes n'aiment pas la mer : il y a à peine un *mariniste* sur cent

paysagistes. Nous n'avons en ce genre que deux réputations, l'une ancienne, Joseph Vernet, l'autre moderne, M. Gudin.

L'architecture, cette année, se borne à des travaux d'archéologie; nous n'en parlerons pas. La *gravure*, très pauvre comme de coutume, comme quantité, a cependant quelques morceaux importans, mais connus déjà du public depuis long-temps, tels que le *Portrait de Léon X*, d'après Raphaël, par M. Jesi; le *Cromwell* de M. Delaroche, par M. A. Martinet, et la *Françoise de Rimini* de M. A. Scheffer, par M. Calamatta: trois belles estampes entre lesquelles il serait difficile de décider; une gravure de paysage en taille-douce, chose extrêmement rare aujourd'hui, de M. Ransonnette; les *eaux fortes* de M. Blezy. Le voisinage nous remet heureusement sous les yeux six petites compositions de M. Gérard-Seguin sur l'histoire de *la Passion* du Christ, dignes d'Overbeck dont elles procèdent, et qui mériteraient bien de devenir des tableaux.

Nous avons lu quelque part que la sculpture était en progrès, et on le prouvait par le salon. Nous soutiendrions volontiers la thèse contraire en vertu du même argument. Notre tour de galerie ne sera pas long. Commençons par le caveau. En y entrant, on rencontre d'abord une femme nue, par M. Pradier, à sa place ordinaire. Cette figure a souvent changé de nom. Elle s'est appelée, suivant les temps, Psyché, Vénus, bacchante, odalisque. Cette année, le livret assure qu'elle se nomme *Cassandre*. Soit. Nous ne reprochons qu'une chose à cette statue, c'est que M. Pradier n'y aborde pas franchement la question. Il se débat entre deux systèmes, accordant un peu à l'un, un peu à l'autre, et remplit son marbre de contresens et de disparates. A la tête, au cou, aux bras, il cherche la pureté de la ligne, la beauté de la forme; arrivé au torse, aux flancs, il veut de la chair, de la vérité vraie, et cette vérité n'est pas toujours belle. Il s'adresse ainsi tantôt à l'art, tantôt à la nature, qu'il n'essaie même pas de fondre et de combiner, se contentant de les juxtaposer. Il résulte de cette double préoccupation que sa figure manque d'unité de style et de caractère. Comme talent d'exécution, on n'a plus rien à dire sur cet habile statuaire; personne de notre temps ne manie le marbre avec plus de morbidesse et n'entend mieux le travail du ciseau. Mais avec ces qualités on peut faire une médiocre statue, de même qu'avec un bon sentiment de couleur et une touche facile on peut faire un médiocre tableau.

Avec moins de science, moins de métier, M. Simart a fait une figure qui nous semble mieux remplir les conditions de la statuaire

et le but de cet art, qui est avant tout l'expression du beau de la ligne, de la forme. La statue de M. Simart représente la *Philosophie*. Comme aspect d'ensemble, elle a une grande et sévère tournure qu'on rencontre rarement ailleurs que dans les statues antiques. La tête est d'un type noble, énergique et élégant. Le bras qui retient la draperie est peut-être un peu plat et d'une musculature trop masculine. Parmi les autres statues, grandes et petites, on n'aurait guère à citer que le *Charles d'Anjou*, de M. Daumas, dont on avait vu déjà le plâtre; la *Jeune fille à l'escargot*, de M. Desprez, d'une pose ingrate et d'une exécution extrêmement faible; la *Baigneuse* ou *Galathée*, de M. Feuchères, bonne étude de la nature, vraie, mais sans style; la *Sainte Cécile*, de M. Foyatier, dont la draperie est particulièrement disgracieuse; la statue du maréchal Brune, de M. Lanno, bien posée et d'un jet assez hardi, mais d'une exécution mécanique, et la petite *Psyché* de M. Gruyère, sculpture d'un travail délicat et fin.

M. Molchneht a emprunté à Murillo le type d'une Vierge; l'exécution en est très étudiée, trop étudiée, car elle va jusqu'à la recherche et à l'afféterie fine cependant dans les détails; les mains sont délicatement belles. Dans l'ensemble peu de caractère.

Le *Jeune berger piqué par un serpent*, de M. Maindron, pèche aussi par excès; le détail absorbe la ligne. Son groupe (si le serpent est une figure) est conçu au point de vue du pittoresque; en général, on pourrait dire que la sculpture, comprise à la manière de M. Maindron, est de la sculpture de peintre.

La Charité, de M. Oudiné, n'a de suffisamment réussi que les figures d'enfans. La tête de la figure principale est insignifiante. C'est là un de ces ouvrages à l'égard desquels l'éloge et la critique seraient également déplacés.

Les bustes et portraits prédominent ici comme dans les salles de la peinture. Nous remarquerons, d'une manière générale, que les sculpteurs modernes ne savent véritablement pas ce que c'est qu'une tête humaine. Les anciens seuls l'ont su. Maintenant, nous sommes plus à l'aise pour recommander les bustes-portraits : de M. Briand (Louis), d'un modelé fin et exact; de M. Elschoët, quoiqu'il ait trouvé moyen de rendre petitement une tête dont le type était grand, celle de M. Jouffroy; de M. Legendre-Héral (*Portrait de M. Granet*). Il vaudrait mieux se taire sur le bas-relief en bronze de M. Lemaire (la *Distribution des croix d'honneur au camp de Boulogne*), création des plus malheureuses.

Les *Animaux* de M. Mène ne mériteraient peut-être pas d'être

mentionnés, s'ils n'avaient le mérite de rappeler ceux de M. Barye, et de faire sentir la convenance d'un jugement qui exclut les uns et admet les autres.

Lorsqu'on a parcouru pas à pas cette immense collection des œuvres de l'art contemporain, et qu'on a fermé le livret à sa dernière page, on est tenté de poser des questions. Où va l'art? Est-il en progrès ou en décadence? Peut-on, d'après ce qui se fait, prévoir ce qui se fera? Mais on n'est guère tenté de chercher une réponse. L'œil le plus pénétrant ne saurait regarder bien loin dans la fortune future de l'art. Les révolutions du goût sont, comme celles de la société, toujours imprévues quant au temps, toujours différentes de ce qu'avait pu préjuger la raison qui construit l'avenir sur le modèle du passé. Qui aurait prévu qu'après Poussin viendraient Vanloo et Boucher, après ceux-ci, et presque sans transition, David, et après David, ce que nous voyons? Et non-seulement la destinée, même prochaine, de l'art dépasse la portée de nos prévisions, mais son état présent nous échappe. Plongés au sein des choses, nous n'en voyons que les détails, les diversités; nous en sommes trop près pour embrasser l'ensemble, qui ne peut être saisi que dans la perspective du temps. Il doit y avoir une unité, une physionomie générale dans les produits de l'art contemporain. Qui pourrait aujourd'hui reconnaître, nommer cette résultante? Nous n'essaierons donc même pas d'agiter ces problèmes; nous n'ajouterons pas à tant de décisions si sujettes à erreur sur le présent des hypothèses sur l'avenir, et nous terminerons ici nos observations sur le salon de 1843.

L. Peisse.

DES

INTÉRÊTS FRANÇAIS

DANS L'OCÉANIE.

Les questions que semblaient pouvoir susciter nos établissemens nouveaux dans l'Océan Pacifique ont perdu une partie de leur importance depuis les explications échangées dans les deux chambres du parlement anglais. Le cabinet britannique n'élève aucune objection contre l'occupation des îles Marquises et des îles de la Société; il reconnaît pleinement le droit de la France d'étendre son système de colonisation par tous les procédés conformes aux règles du droit des gens; il ne réclame, en faveur de ses nationaux, que le respect de principes inviolables et sacrés, auxquels la France ne pourrait porter la plus légère atteinte sans se mettre elle-même en contradiction avec ses lois fondamentales.

Les déclarations de sir Robert Peel et de lord Aberdeen ne nous ont pas surpris. Des motifs généraux, sur lesquels il est inutile d'insister, ne permettaient pas de croire que le cabinet français se fût exposé, pour un intérêt fort secondaire, à des difficultés sérieuses, systématiquement écartées depuis deux ans au prix de sacrifices plus pénibles. Un gouvernement qui eût couru le plus léger risque d'altérer ses bons rapports avec l'Angleterre pour conquérir Nukahiva et pour exercer un protectorat à Papiti, après avoir abandonné

l'Orient et l'Espagne à l'ascendant de son allié, n'eût pas été seulement le plus téméraire des pouvoirs, il en aurait encore été le plus insensé. Il y avait donc certitude morale que les entreprises de l'amiral commandant notre station dans la mer du Sud ne feraient naître aucune complication diplomatique, et que, si des clameurs étaient poussées par certains organes de la presse anglaise et dans quelques *meetings* religieux, le gouvernement prudent et habile que dirige sir Robert Peel ne s'associerait point à ces violences et à ces injures.

Ce gouvernement poursuit d'ailleurs à cette heure même près de la France des négociations dont l'issue le préoccupe trop vivement pour qu'il se laisse entraîner par les déclamations de quelques énergumènes. Lorsqu'on croit entrevoir la possibilité d'ouvrir enfin le marché français à la fabrique anglaise, lorsqu'on médite et qu'on espère l'asservissement industriel de l'Espagne, on ne se détourne pas de ces grands et hardis desseins pour prêter l'oreille aux cris d'*Exeter-Hall*, et prendre fait et cause pour le roi Yotété ou la reine Pomaré-Vahine.

Cette conduite mesurée s'explique d'ailleurs par le caractère précaire et peu menaçant de nos futurs établissemens coloniaux, et plus encore peut-être par les négociations auxquelles il est naturel de supposer qu'ont donné lieu des faits antérieurs peu éclaircis jusqu'à ce jour. Disons-en d'abord quelques mots.

On se rappelle qu'aux derniers mois de 1839 de grands projets de colonisation avaient été conçus pour la Nouvelle-Zélande. Le concours du gouvernement français dans cette opération est devenu plus manifeste encore depuis que la récente discussion de la loi des comptes a révélé au public le genre d'assistance donné aux colons embarqués à Nantes et à Bordeaux (1). C'était une prise de possession qu'on entendait évidemment consommer, c'était un établissement politique et militaire qu'on se proposait de fonder à la presqu'île de Banks.

Mais l'Angleterre savait tout ce que renferme de richesse et d'avenir ce sol fertile et salubre, et ses navigateurs comme ses missionnaires lui avaient depuis long-temps révélé l'importance de cette position maritime. Elle hésita d'abord à prendre possession officielle d'un vaste territoire sur lequel elle ne pouvait faire valoir

(1) Ordonnance royale du 4 janvier 1840, qui attribue six canons avec leurs affûts et une assez grande quantité d'armes et de munitions à la compagnie de la Nouvelle-Zélande.

aucun titre de priorité de découverte, de cession ni de conquête. On sait en effet que la Nouvelle-Zélande, visitée au commencement du XVIIe siècle par des marins hollandais, est divisée en une multitude de peuplades distinctes, sans aucun lien même nominal, et qu'aucun chef n'est en mesure de consentir un transfert quelque peu spécieux de souveraineté sur l'une ou l'autre des deux grandes îles. Cependant cet obstacle n'arrêta pas le capitaine Hobson, envoyé sur les lieux dans le cours de 1839, avec mission de négocier des achats partiels de territoire dans le but de faciliter la création de quelques établissemens agricoles. Apprenant qu'une expédition française était sur le point d'arriver, et vingt jours seulement avant le débarquement de nos colons dans la baie des Iles, Hobson proclama audacieusement la souveraineté de l'Angleterre sur toutes les terres et îles adjacentes. La hardiesse de cette mesure, prise en violation flagrante du droit international comme de celui des indigènes, fit un instant reculer le cabinet britannique. Mais ce gouvernement ne désavoue guère les agens qui, dans les circonstances difficiles, confessent énergiquement la puissance de leur patrie. L'opinion publique était vivement excitée par les organes d'une compagnie à la tête de laquelle se trouvaient placés des capitalistes et des hommes parlementaires. Le sentiment religieux, si puissant sur cette grande race anglaise, venait d'ailleurs de s'éveiller au récit de la visite pastorale récemment faite par l'évêque d'Australie aux missionnaires épiscopaux établis sur quelques points de ces côtes abandonnées (1). Enfin, dans la douloureuse période écoulée entre le traité du 15 juillet et la convention des détroits, la France n'était pas en mesure de poursuivre aux extrémités du monde le redressement d'un grief qui affectait son honneur plus que ses intérêts. Toutes ces circonstances déterminèrent le cabinet de la reine Victoria à faire un pas nouveau dans cette voie d'agrandissement colonial, qui est bien moins, depuis un siècle, le résultat d'un système que la conséquence de pressantes nécessités. Ainsi, la Nouvelle-Zélande fut solennellement proclamée colonie de la couronne, partie intégrante du domaine britannique, et siége d'une église épiscopale. Depuis 1841, des ventes de terre considérables s'y opèrent chaque année au compte du gouvernement, et la ville de Wellington s'élève comme par enchantement sur ces rivages où la France n'abordera plus désormais sans trouver un souvenir de

(1) *Proceedings of the church missionnary society*, 1840, p. 85. — *Polynesia including New-Zeland*, by the Right. rev. M. Russell, p. 359.

Waterloo. La question de souveraineté a donc été tranchée, malgré des réclamations qui n'ont pu manquer d'être pressantes, et les négociations encore pendantes indiquées par M. le ministre des affaires étrangères dans la discussion des comptes de 1840 (1) ne peuvent désormais porter que sur les droits personnels de nos colons et la sécurité de leurs propriétés particulières. Nous ne concevons à cet égard nulle inquiétude; nous sommes aussi rassurés que les Anglais ont droit de l'être pour ceux de leurs compatriotes que les hasards de leur vie ou le dévouement religieux ont conduits dans les deux archipels sur lesquels flotte en ce moment le drapeau français.

Dans le cours de ces transactions, le gouvernement britannique, pour désintéresser plus facilement le nôtre, a sans doute déroulé plus d'une fois devant lui la carte de ces terres innombrables que la Providence a semées sur une ligne de deux mille lieues entre l'Amérique et l'Asie, comme autant de stations inoccupées pour le commerce et la civilisation de l'Europe. Il lui a montré, au-delà de ces grandes terres désormais et à toujours anglaises, les archipels des Amis, des Navigateurs, de la Société, de Gambier, des Marquises, toutes ces belles îles de corail, les dernières œuvres de la création, les plus brillantes perles de sa couronne, terres vierges et parfumées, qui ont échappé jusqu'à ce jour au contact et à la domination du vieux monde. Il nous aura lui-même conviés à nous faire une part dans ce partage. Lorsque, par ses soldats, ses marins, ses missionnaires et ses *convicts*, l'Angleterre s'est rendue maîtresse des Indes et des principales terres australes; lorsqu'elle s'est ouvert la Chine, et s'est choisi d'inexpugnables positions dans toutes les mers; quand elle subit, sinon sans mécontentement, du moins sans murmure, la présence de la Hollande à Java, à Sumatra, à Bornéo et dans les archipels indiens, celle de l'Espagne aux Philippines et aux Mariannes, elle aurait assurément bien mauvaise grace à s'inquiéter de quelques établissemens formés par nous à l'extrémité de la Polynésie. Si c'est à cette condition que l'Angleterre a terminé l'affaire de la Nouvelle-Zélande, personne ne niera qu'elle n'ait été bien inspirée. Elle sait fort bien que nos colonies océaniennes seront des stations toutes pacifiques, de purs comptoirs renforcés, que nous ne songerons jamais à organiser pour la guerre. Ce n'est pas entre les côtes du Japon et celles de la Californie que la France concentrera ses forces et ses ressources en cas de lutte maritime. Lorsqu'il ne lui a pas été

(1) Séance du 17 mars.

donné de conserver, à l'entrée de la mer des Indes, l'île inexpugnable qui porte son nom, elle n'épuisera pas follement ses finances pour préparer de faciles conquêtes à la puissance qui règne à Canton comme à Calcutta, et qui a jeté la chaîne sur toutes les mers du globe. Elle gardera toute son énergie pour l'attaque, et ne la dépensera pas stérilement dans une résistance lointaine et impossible. S'il est de son devoir de maintenir en état de défense ses colonies des Antilles, c'est parce que leur population est d'origine française, et qu'à ce titre elle a un droit imprescriptible à la protection de notre drapeau. Mais personne, du moins nous le supposons, n'imaginera d'appliquer au fond de la Polynésie le régime caduc qui expire dans l'Atlantique, et de transporter une population européenne à Taïti, à Cimeo, à Raiatea, à Nukahiva, et dans les chétifs îlots qui en dépendent; personne ne consentirait à recommencer le pacte colonial, et à préparer gratuitement à nos neveux des embarras analogues à ceux contre lesquels nous luttons à si grand' peine. Le gouvernement ne le veut pas, les chambres le voudraient bien moins encore.

La conquête et la civilisation de l'Algérie suffit pour tout le cours de ce siècle à nos efforts et à notre force d'expansion. Jeter un pont sur la Méditerranée, le faire franchir à nos mœurs, à notre langue, à notre foi, asseoir le christianisme et le génie français à l'autre côté du bassin qu'enlacent la côte d'Afrique et celle de Provence, recommencer et développer l'œuvre romaine, c'est là une tâche que la Providence nous a imposée par une glorieuse fatalité, et qu'elle nous interdit de cumuler avec une autre. Dans l'ordre des desseins de Dieu, l'ouverture de l'Afrique est une aussi grande chose que celle de la Chine, et la France, chargée d'initier à la vérité religieuse et à la vie sociale ces populations innombrables, n'a rien à envier à l'Angleterre. Si elle accomplit un jour cette mission, elle aura fait pour l'humanité plus que tous les peuples connus. Le théâtre de ses efforts comme de ses intérêts est là plutôt que dans l'Océan Pacifique.

Si nous applaudissons, si l'opinion publique applaudit avec nous aux deux entreprises menées à bonne fin par M. le contre-amiral Dupetit-Thouars, avec l'approbation et probablement aussi sur l'initiative du cabinet, c'est que ces entreprises ne sortiront pas, nous l'espérons, des bornes étroites où la prudence prescrit de les circonscrire sous le rapport militaire et financier. Les observations pleines de sens et de portée faites par M. le ministre des affaires étrangères à propos de l'occupation de Nosse-Bey ont rencontré

dans la chambre une approbation générale, et sont le meilleur gage des vues prévoyantes du gouvernement. Préparer des points de ravitaillement et de relâche pour nos bâtimens de guerre, et surtout pour nos baleiniers, augmenter peut-être ainsi le nombre de ceux qui tenteront la pêche du cachalot, cette grande école de l'homme de mer, voilà la conséquence la plus heureuse de notre double établissement. La faible population de ces deux archipels, chaque jour diminuée par son contact avec la race blanche, ne permet pas de les envisager comme un marché de quelque importance. Personne n'ignore que ni l'un ni l'autre n'est placé sur la route commerciale de l'Amérique à la Chine et aux Indes, qui d'ordinaire se maintient au nord jusqu'à la hauteur des îles Sandwich pour se diriger ensuite vers le continent asiatique par le travers des Mariannes ou des Carolines; chacun sait enfin que les îles Marquises et celles de la Société n'acquerront une valeur réelle comme station maritime que par l'exécution certaine, on peut le croire, mais assurément fort éloignée, du canal de Panama.

Il n'y a donc pas là pour la France un intérêt matériel d'une grande valeur; car quelques kilomètres de terrain mis en culture au pied de l'Atlas ont pour sa puissance politique et militaire plus d'importance que les îles reculées qu'elle s'est conquises. Et cependant cette conquête est en soi un grand évènement, et cet évènement modifiera d'une manière profonde les destinées de l'humanité elle-même. C'est qu'il y a dans le monde autre chose que de la politique, de l'industrie et du commerce, quelque bruyante possession qu'ils affectent d'en prendre, quelque dictature qu'ils croient y exercer; c'est qu'aux temps où les intérêts affichent le plus hautement la prétention de gouverner les sociétés, ils sont eux-mêmes les aveugles instrumens des plans divins qui leur échappent. Si les voies de la Providence sont moins lumineuses et plus cachées, le travail de Dieu sur l'œuvre de la création ne se poursuit pas de nos jours avec moins de suite et moins de puissance. Pendant que notre société démocratique semble se changer en un vaste rucher de laborieuses abeilles, il s'opère dans son sein un mouvement qui, pour échapper aux regards distraits de l'indifférence et de la foule, n'a ni une moindre réalité ni une portée moins sérieuse. Jamais peut-être la sève chrétienne ne circula plus abondante et plus énergique dans les profondeurs de la société française que sous l'épaisse couche de glace qui en dérobe le cours mystérieux. On étonnerait assurément la plupart des hommes qui croient connaître le mieux l'époque contemporaine, si

on leur montrait dans leurs réalités intimes les œuvres de la foi et de la charité dans cette seule ville de Paris, dont la vie semble s'écouler tout entière au milieu du bruit, des affaires et des plaisirs! Que diraient-ils s'ils savaient qu'il y a aujourd'hui dans la capitale des associations de prières et d'œuvres saintes plus nombreuses peut-être qu'au moyen-âge?

Que diraient les chefs de tous les partis, de toutes les factions, de toutes les écoles philosophiques, si on les invitait à percevoir sou à sou une rente annuelle de 3 millions sur leurs partisans ou sur leurs disciples? Aucun, assurément, ne tenterait une telle expérience, et ce serait sagesse. Il est pourtant réalisé ce miracle de dévouement et de foi populaire; il est réalisé au prix de *cinq centimes par semaine*, et cette association, la plus nombreuse assurément qui soit au monde, a pour organe l'un des écrits les plus saisissans et les plus dramatiques de ce temps-ci, les *Annales de la propagation de la foi* (1). Dans une de nos villes de province, quelques hommes conçoivent un jour la pensée de s'associer pour apporter l'obole de leur charité à la plus grande œuvre qui ait été entreprise sous le soleil, la conversion de tous les peuples au christianisme, l'union de toutes les civilisations et de toutes les races au sein d'une même église et d'une même foi. Reprendre l'œuvre de François-Xavier, rentrer en Chine, à Siam, au Tong-King, pour y rechercher les traces des premiers martyrs, préparer un hardi retour au Japon, où le XVIIe siècle avait vu disparaître une jeune et belle chrétienté noyée tout entière dans son sang, lutter par l'austérité du dogme et l'immutabilité de la hiérarchie contre ces myriades de sectes dissidentes que la politique autant que le dévouement, l'industrialisme autant que la foi, jettent et entretiennent à grands frais sur tous les continens conquis à l'Angleterre, sur tous les rochers auxquels elle a rivé les mailles du réseau qui enlace le monde, quelle entreprise d'une réalisation plus improbable, d'une témérité plus apparente! Cette pensée, cependant, était à peine née à Lyon, que déjà elle embrassait la France entière, et par la France l'Europe, et par l'Europe le monde.

Aujourd'hui cette ville est le siége d'une association qui compte plus d'un million de membres dans son sein. Cette association, que plusieurs de nos lecteurs entendent peut-être nommer pour la première fois, est appelée à apprécier chaque année les besoins de toutes

(1) Tirées à Lyon à plus de 150,000 exemplaires, savoir : en français, 80,000; en allemand, 20,000; en anglais, 18,000; en italien, 30,000; en espagnol, en portugais et en hollandais, environ 10,000.

les chrétientés de l'univers; elle consacre plus de 600,000 fr. à maintenir dans l'Orient l'influence catholique, inséparablement unie à celle de la France; ses secours nourrissent dans l'Inde de pauvres évêques dont la considération ne s'affaiblit pas plus que la foi devant l'opulence d'églises rivales; elle envoie au Maduré, en Chine, en Cochinchine, à Siam, en Tartarie, le morceau de pain destiné à prolonger la vie des confesseurs qui attendent à la cangue l'instant de livrer leur dernier combat. Cette association communique avec toutes les parties du globe, et chaque jour lui arrivent, d'au-delà des mers, des vœux, des prières, des souvenirs sanglans et bénis de quelque lointain martyr. Elle est présente à la fois dans les grandes solitudes américaines et sur les ruines des empires de l'Asie; vous la voyez soutenir en même temps de ses dons l'église renaissante d'Afrique, qui rapporte triomphalement à Hippone les restes d'Augustin, et l'église du Tong-King, aujourd'hui baignée dans le sang de ses catéchistes et de ses prêtres. Quatre congrégations françaises, celles des Missions Étrangères, des Lazaristes, de Picpus et des Maristes, fournissent pour cet immense et redoutable apostolat une masse de sujets sans cesse croissante. L'église devient plus féconde à mesure que s'élargit le champ de ses conquêtes, et l'ouverture de la Chine éveille en son sein de profondes sympathies, d'ardentes et mystérieuses espérances. Je voudrais connaître une autre pensée en mesure d'unir à ce point les intelligences et les ames, et de couvrir ainsi le monde des rameaux d'une végétation soudaine; je voudrais qu'on m'indiquât en ce temps-ci une association quelconque dont le nom pût être cité après celui de l'association populaire pour la propagation de la foi!

Je respecte profondément le caractère et les vertus qu'ont développés de nos jours les communions religieuses séparées de l'unité romaine; j'accepte de grand cœur leur concours pour atteindre le but du développement intellectuel et social de l'humanité tout entière; mais ce n'est pas injurier les membres des églises protestantes que d'adresser à la réforme le double défi de faire jamais ou des sœurs de la charité ou des missionnaires apostoliques dans la véritable acception du mot; ce n'est pas la calomnier que de lui dénier la plénitude de cet esprit de sacrifice contre lequel elle a été une solennelle réaction, et de constater que, par la suppression du célibat religieux, elle a substitué la prudence humaine à ce que le catholicisme appela toujours et appelle encore la folie de la croix.

Le protestantisme anglo-américain a essayé sans doute des mis-

sions et beaucoup : il est travaillé d'un besoin trop sincère d'améliorer le sort de l'espèce humaine pour n'avoir pas tenté de mettre à profit et l'immense puissance politique dont il dispose dans les deux mondes, et les sommes presque incroyables recueillies pour cet objet des mains de l'aristocratie la plus riche de l'univers. Quelles conquêtes ont faites pourtant les agens de ces sociétés si puissantes dans les pays même que leur gouvernement domine? quelles populations ont-ils préparées au baptême de sang? à quelles persécutions leur œuvre a-t-elle jamais résisté? Les missions protestantes ne sont et ne peuvent guère être autre chose que des oasis de civilisation au sein de la barbarie, des fermes modèles exploitées par des ménages joignant à l'exemple de leurs vertus privées celui d'un savoir agricole ou industriel fort recommandable. On entre dans les missions anglaises à peu près comme dans les consulats, pour se créer loin de sa patrie une position indépendante, et pour transmettre à ses enfans l'héritage de ses services; il n'y a rien là, rien absolument de cette ardeur dévorante qui jette le jeune prêtre catholique, seul et sans autre appui qu'une croix de bois, sur ces terres où la mort l'attend, où il l'appelle avec une inexprimable impatience, comme le couronnement prévu de ses travaux, le terme de ses plus chères espérances.

Et cependant le cœur de l'homme est ainsi fait que la folie de l'un est mille fois plus puissante sur les peuples que la prudence de l'autre. Il est démontré par une expérience réitérée qu'une mission protestante n'a jamais pu se maintenir en face d'une mission catholique sans attenter à la liberté de celle-ci. Entre le dévouement qui fait les docteurs et le dévouement qui fait les martyrs, la lutte est trop inégale; les établissemens subventionnés par les sociétés bibliques ne peuvent donc subsister qu'en restant seuls maîtres du terrain. Pour eux, la concurrence est impossible, et la liberté serait la mort. Ceci est confessé si loyalement par tous les missionnaires épiscopaux et méthodistes, qu'aucune contestation sérieuse n'est à craindre sur ce point. On comprend donc toute la portée de la question qu'a fait surgir l'établissement imprévu d'une grande puissance catholique au centre même des missions protestantes de la Polynésie. La liberté substituée à Otaïti au monopole religieux et à l'omnipotence politique et commerciale des ministres wesleyens, la concurrence organisée sous des lois égales pour tous, ce n'est rien moins que la cinquième partie du monde évidemment perdue pour la réforme et prochainement conquise par le catholicisme. Jamais consé-

quence ne fut pour nous plus incontestable, et jamais nous n'avions trouvé moins d'intérêt à la déguiser.

Le protestantisme, impuissant aux Indes, avait jusqu'à ces derniers temps respecté les lois terribles qui écartaient le christianisme du territoire du céleste empire. L'Océanie restait donc seule comme un théâtre privilégié pour les *exertions* de ses missionnaires. Ceux-ci ont rendu, depuis les premières années de ce siècle, à ces populations infortunées, des services que nous sommes loin de méconnaître : ils les ont arrachées à l'antropophagie et à cette dissolution qui semble le terme extrême de la barbarie, aussi bien que de la civilisation; ils ont installé les croyances, les besoins et les lois de l'Angleterre dans quelques archipels de ces mers; mais, tous les voyageurs le reconnaissent, la transition n'a été ni ménagée, ni prudente, et ces jeunes populations, tombées soudain sous la domination absolue d'un méthodisme rigide et d'une foi sans poésie, sont atteintes aux sources même de leur vie. Un marasme profond les prédispose à une sorte d'incurable rachitisme, et une incompatibilité chaque jour plus profonde se révèle entre le génie de ces peuples enfans et la raideur de leurs instituteurs religieux et politiques.

Les prodiges opérés, aux îles Gambier, par quelques prêtres de la maison de Picpus, jetés sans secours sur les côtes, voici douze ans à peine, contrastent avec le tableau que les marins de toutes les nations ont tracé des missions wesleyennes à Sandwich et aux îles de la Société. A la dépopulation imminente d'Otaïti les missionnaires français opposent l'état florissant de celle de Mangavera, cette fille aînée du catholicisme en Océanie, ce Paraguay de la Polynésie orientale. Aussi n'est-il sorte de persécution que les agens des sociétés bibliques n'aient infligé aux missionnaires et aux néophytes de l'église rivale. Depuis que la convention de l'amiral Dupetit-Thouars pour le protectorat de Taïti est connue, il n'est pas un organe de la réforme, quelle que soit d'ailleurs la libéralité habituelle de ses principes, qui ne soutienne cette thèse étrange : que dans l'Océanie les missionnaires méthodistes ont usé d'un droit incontestable en interdisant aux faibles gouvernemens qu'ils dominent la faculté de recevoir sur leur territoire les prêtres catholiques, en prescrivant au roi de Sandwich, comme à la reine d'Otaïti, l'expulsion immédiate de ces malheureux et l'extirpation du culte romain par tous les moyens dont ils disposent. On reste confondu en lisant des déclarations aussi nettes, et l'on croit rêver lorsque l'on trouve, par exemple, dans *le Semeur*, inspiré par le principe du libre examen,

des doctrines que le principe d'autorité ne rendrait à coup sûr ni plus acceptables en elles-mêmes, ni moins imprudentes dans leurs manifestations.

Le gouvernement anglais s'est peu ému de notre acquisition récente : nous avons dit pourquoi. Il n'a pas porté un intérêt direct à des missions étrangères à l'épiscopat de l'église établie, et a laissé faire à Taïti ce qu'il ne permettrait à coup sûr ni à la Nouvelle-Zélande, ni à la Nouvelle-Guinée. Cependant, si le pouvoir est resté calme, le fanatisme s'est agité : les portes de Somnauth ont trouvé leur pendant dans le traité de l'amiral Dupetit-Thouars. Des *meetings* se tiennent ou se préparent sur tous les points du royaume uni, des prières publiques sont prescrites, des brochures populaires sont répandues, et d'horribles imprécations s'élèvent contre le catholicisme et contre la France. Ce n'est pas qu'on s'inquiète du sort des missionnaires méthodistes. On sait fort bien que le traité d'occupation garantit de la manière la plus formelle le respect des propriétés et la liberté de prédication; mais c'est cette liberté même qu'on ne craint pas de présenter comme le plus odieux attentat contre le droit des gens et la civilisation. Les protestans d'Angleterre et, nous avons regret d'ajouter, les protestans de France, donnent, dans cette affaire, un déplorable exemple d'intolérance; ils rendent nécessaires des révélations qui importent désormais à la politique et à l'histoire.

Que s'est-il passé à Sandwich et à Taïti depuis dix ans? Quels attentats contre la justice et l'humanité ont imposé au gouvernement français l'obligation d'exiger enfin des réparations? Il est utile que le pays le sache pour comprendre de quel côté sont les griefs, pour être fixé sur la nature et la légitimité de ses droits.

Ce fut en 1827 que deux missionnaires catholiques abordèrent pour la première fois à l'archipel de Sandwich. Ils trouvèrent ce pays dominé par les méthodistes, dont le chef, nommé Bingham, exerçait sur les populations un despotisme incroyable. Lois politiques et religieuses, règlemens de morale, d'administration et de commerce, impôts, ventes et cultures, tout émanait des missionnaires, qui avaient constitué, sous le nom de *kumucks*, ou maîtres d'écoles brevetés, un corps auquel appartenait exclusivement le maniement des affaires publiques. Cependant, les progrès du catholicisme furent rapides, et les conquêtes de MM. Bachelot et Short, le premier de la maison de Picpus, le second prêtre irlandais, alarmèrent bientôt les dominateurs du pays. Ceux-ci n'hésitèrent pas à les faire arracher de leur domicile malgré les énergiques protestations des consuls d'Angleterre et

d'Amérique, et à les faire déporter, à la fin de 1831, sur une côte déserte de la Californie, qu'ils atteignirent après les plus grands périls. Apprenant qu'un changement était survenu dans le gouvernement de ces îles par la mort de la reine Kaahumanu, les courageux missionnaires se confièrent de nouveau à la Providence et se dirigèrent, en 1837, vers les terres chéries que leur parole avait déjà fécondées. D'affreuses nouvelles avaient, depuis cinq ans, aggravé pour eux les douleurs de l'exil, et les poussaient à des résolutions désespérées. Tous les navires du commerce qui abordaient au port d'Honolulu, tous les journaux américains en mesure de donner quelques nouvelles de ces lointaines contrées, annonçaient qu'une persécution générale était organisée pour anéantir le catholicisme dans les îles. En lisant le récit de ces actes des apôtres polynésiens dans les *Annales de la propagation de la foi*, on se croit en effet transporté au berceau même de l'église; ce sont les mêmes épreuves et le même héroïsme, ce sont presque les mêmes noms que dans les lettres de saint Paul; dénominations imposées par un récent baptême pour préparer ceux qui les portent à un prochain martyre. C'est Luc, c'est Philippe, c'est Hélène, c'est Pulchérie, que vous voyez conduire en présence des méthodistes ou de leurs *kumucks*, et qui, sur leur refus d'assister au prêche, sont condamnés au travail des carrières.

« On faisait cependant de continuels efforts pour séduire les confesseurs. La vieille reine alla elle-même solliciter Esther Uhète d'assister à la prière de Bingham; toutes ses instances furent inutiles. L'aveugle Didyme ne fut pas moins inébranlable; il était toujours content, quoique ses gardes, par un raffinement de barbarie, ne permissent pas à sa mère Monique de le conduire et de l'aider dans le travail auquel il avait été condamné... Le 26 août 1832, les gardes signifièrent aux catholiques captifs que, s'ils n'embrassaient pas le culte des protestans, leurs cases seraient démolies, toutes leurs possessions confisquées, et les femmes séparées de leurs maris. Les choses en demeurèrent là jusqu'au 1er septembre. A cette époque, on voulut mettre les prisonniers aux fers, et déjà on allait commencer par la petite Marguerite, âgée de sept ans, lorsqu'Esther s'y opposa avec fermeté et obtint d'être conduite au chef avant de subir le nouveau châtiment. Elle partit donc suivie de Philippe, d'Hélène, et de quelques autres (1). »

Cette première persécution fut un moment arrêtée par l'énergique intervention du consul d'Angleterre, qui nourrit de ses deniers les

(1) *Annales de la propagation de la foi*, tom. XII, nº LXX.

malheureux prisonniers dans les cachots où ils étaient plongés; mais ce fut pour reprendre bientôt avec une nouvelle fureur.

« Le calme dont jouirent les fidèles de Sandwich ne fut pas de longue durée. Bingham, tout-puissant sur l'esprit de Kinau, ne cessait de l'animer contre les catholiques. D'ailleurs les méthodistes américains avaient reçu du renfort. Il se trouvait dans l'archipel, au mois de juillet 1835, cent quarante-trois de ces sectaires. Les *kumucks* ou maîtres subalternes, étaient encore plus nombreux. Dès le mois de juin, on recommença donc à inquiéter les néophytes pour les obliger à fréquenter les écoles et les temples des protestans. Luc fut un des premiers qu'on arrêta : conduit au fort et mis dans les fers, il ne sortit de prison qu'après avoir payé une amende de 25 piastres.

« Deux chrétiennes âgées, Kilina et Lahina, furent aussi jetées dans les fers pour avoir refusé d'embrasser la religion de Bingham et d'assister à la prière des méthodistes. On les contraignit de ramasser avec les mains les excrémens des gardes et des prisonniers du fort, et de porter ces ordures à la mer. Pendant ce travail rebutant, elles avaient à essuyer les insultes de la populace. La plupart des indigènes auraient préféré la mort. Cependant elles obéissaient sans se plaindre, en disant que leur ame était à Dieu, et que, quant à leur corps, elles en faisaient volontiers le sacrifice pour demeurer fidèles au Seigneur. Les opinions des indigènes sont partagées à leur sujet : les uns les traitent d'idolâtres, d'autres sont édifiés de la fermeté de ces pauvres femmes. Plusieurs en ont été si touchés, qu'ils demandent à être instruits dans la doctrine catholique, malgré les dangers auxquels ils s'exposent. »

Ce fut dans ces circonstances que MM. Bachelot et Short débarquèrent d'une goëlette anglaise dans le port de Woahou, le 17 avril 1837; mais ils avaient à peine mis pied à terre, qu'ils reçurent l'ordre de remonter à l'instant à bord. En vain tous les agens consulaires intervinrent-ils en leur faveur; les méthodistes furent inflexibles, et après deux mois de négociations, les deux prêtres durent reprendre la mer pour regagner la côte de Californie. C'est à ces outrages réitérés que le gouvernement français crut devoir répondre par une expédition militaire dont l'intervention a suffi pour amener une situation plus supportable.

En changeant les noms et les dates, en substituant M. Pritchard à M. Bingham, on connaît par les évènemens de Sandwich ceux dont l'île de Taïti a été le théâtre, et l'on se rend un compte exact des motifs qui ont conduit tour à tour dans cet archipel M. Dumont d'Urville et le contre-amiral Dupetit-Thouars.

Ce fut dans les derniers jours de 1836, que MM. Laval et Caret, quittant l'île de Mangavera, pénétrèrent à Taïti. Après une série d'accidens et d'aventures dont le récit emprunte un charme extrême à sa naïveté même, ils furent admis près de la reine Pomaré. Cette princesse les accueillit avec bonté, et reçut les modestes présens des pauvres prêtres : c'était une sorte d'autorisation tacite de résider dans ses domaines; mais l'arrivée des prêtres français était à peine connue que les méthodistes avaient pris l'alarme. Maîtres du gouvernement et des finances du pays, ayant le monopole exclusif de son commerce extérieur, il était impossible que la reine résistât long-temps à leurs sommations menaçantes.

Les deux étrangers ayant refusé de partir, et s'étant placés sous la protection du consulat des États-Unis, les méthodistes n'hésitèrent pas à consommer un acte qui n'a pas besoin d'être qualifié. Le 12 décembre, au moment où ils célébraient la messe, ces deux prêtres furent saisis dans leur domicile, agenouillés au pied de la table qui leur servait d'autel. Comme ils avaient pris la précaution de barricader les portes et les fenêtres, les agens de M. Pritchard pratiquèrent une ouverture dans le toit de bambou de cette case indienne, et ce fut ainsi qu'on pénétra jusqu'à eux. Portés de force à bord d'une goëlette anglaise et dépouillés de tout, ils furent conduits à Valparaiso. C'est là le fait qui, dans la polémique d'une feuille ordinairement mieux inspirée, est présenté comme un vain prétexte à l'intervention de la France.

Au surplus, que les dissidens se rassurent, que les tréteaux d'Exeter-Hall soient sobres d'injures contre la Babylone écarlate et l'ambition de notre gouvernement. Celui-ci n'usera pas de représailles : la France saura pratiquer la liberté religieuse à l'extrémité du monde aussi bien que chez elle. Si le méthodisme ne résiste pas à cette épreuve solennelle, il pourra sans doute le regretter, mais il n'aura en bonne justice aucun reproche à nous faire. Sans dévier jamais des grands principes de liberté que nous représentons, et qui sont notre force et notre honneur dans tout l'univers, laissons donc faire à la Providence et au temps; ouvrons un monde nouveau à la lutte des doctrines, à la concurrence des dévouemens, et, quelles que puissent être nos convictions personnelles, n'oublions jamais, au point de vue politique, qu'au dehors le catholicisme, c'est la France.

LOUIS DE CARNÉ.

MARIA.

. . . . Incomtum Lacænæ
More comam religata nodum.

HORACE.

A M. DE LURDE.

Sur un front de quinze ans la chevelure est belle;
Elle est de l'arbre en fleurs la grace naturelle,
Le luxe du printemps et son premier amour :
Le sourire la suit et voltige alentour;
La mère en est heureuse, et dans sa chaste joie
Seule en sait les trésors et seule les déploie;
Les cœurs des jeunes gens, en passant remués,
Sont pris aux frais bandeaux décemment renoués;
Y poser une fleur est la gloire suprême :
Qui la pose une fois la détache lui-même.

Même aux jeunes garçons, sous l'airain des combats,
La boucle à flots tombans, certes, ne messied pas :

Qu'Euphorbe si charmant, la tête renversée,
Boive aux murs d'Ilion la sanglante rosée,
C'est un jeune olivier au feuillage léger,
Qui, tendrement nourri dans l'enclos d'un verger,
N'a connu que vents frais et source qui s'épanche,
Et, tout blanc, s'est couvert de fleurs à chaque branche;
Mais d'un coup furieux l'ouragan l'a détruit :
Il jonche au loin la terre, et la pitié le suit.

Quand une vierge est morte, en ce pays de Grèce,
Autour de son tombeau j'aperçois mainte tresse,
Des chevelures d'or, avec ces mots touchans :
« De l'aimable Timas, ou d'Érinne aux doux chants,
La cendre ici repose : à l'aube d'hyménée,
Vierge, elle s'est sentie au lit sombre entraînée.
Ses compagnes en deuil, sous le tranchant du fer,
Ont coupé leurs cheveux, leur trésor le plus cher. »

Et que fait parmi nous, dans sa ferveur sacrée,
Héloïse elle-même, Amélie égarée,
Celle qui, sans retour, va se dire au Seigneur,
Que fait-elle d'abord que de livrer l'honneur
De son front virginal au fer du sacrifice,
Pour être sûre enfin que rien ne l'embellisse,
Que rien ne s'y dérobe à l'invisible Époux?
Du rameau sans feuillage aucun nid n'est jaloux.
Or, puisque c'est l'attrait dans la belle jeunesse
Que ce luxe ondoyant que le zéphyr caresse,
Et d'où vient jusqu'au sage un parfum de désir,
Je veux redire ici, d'un vers simple à plaisir,
Non pas le jeu piquant d'une boucle enlevée,
Mais sur un jeune front la grace préservée.

« J'étais, me dit un jour un ami voyageur,

D'un souvenir lointain ressaisissant la fleur,
J'étais en Portugal, et la guerre civile,
Tout d'un coup s'embrâsant, nous cerna dans la ville :
C'est le lot trop fréquent de ces climats si beaux;
On y rachète Éden par les humains fléaux.
Le blocus nous tenait, mais sans trop se poursuivre;
Dans ce mal d'habitude, on se remit à vivre;
La nature est ainsi : jusque sous les boulets,
Pour peu que cela dure, on rouvre ses volets;
On cause, on s'évertue, et l'oubli vient en aide;
Le marchand à faux poids vend, et le plaideur plaide;
La coquette sourit. Chez le barbier du coin,
Un Français, un Gascon (la graine en va très loin),
Moi j'aimais à m'asseoir, guettant chaque figure :
Molière ainsi souvent observa la nature.
Un matin, le barbier me dit d'un air joyeux :
« Monsieur, la bonne affaire! (et sur les beaux cheveux
D'une enfant là présente et sur sa brune tête
Il étendait la main en façon de conquête),
Pour dix francs tout cela! la mère me les vend.
— Quoi? dis-je en portugais, la pitié m'émouvant,
Quoi? dis-je à cette mère empressée à conclure,
Vous venez vendre ainsi la plus belle parure
De votre enfant; c'est mal. Le gain vous tente : eh! bien,
Je vous l'achète double, et pour n'en couper rien.
Mais il faut m'amener l'enfant chaque semaine :
Chaque fois un à-compte, et la somme est certaine. »
Qui fut sot? mon barbier. Il sourit d'un air fin,
Croyant avoir surpris quelque profond dessein.
La mère fut exacte à la chose entendue :
Elle amenait l'enfant, et je payais à vue.
Puis, lorsqu'elle eut compris que pour motif secret
Je n'avais, après tout, qu'un honnête intérêt,
Elle me l'envoya seule; et l'enfant timide
Entrait, me regardait de son grand œil humide,

Puis sortait emportant la pièce dans sa main.
A force toutefois de savoir le chemin,
Elle s'apprivoisa : — comme un oiseau volage,
Que le premier automne a privé du feuillage,
Et qui, timidement laissant les vastes bois,
Se hasarde au rebord des fenêtres des toits;
Si quelque jeune fille, ame compâtissante,
Lui jette de son pain la miette finissante,
Il vient chaque matin, d'abord humble et tremblant,
Fuyant dès qu'on fait signe, et bientôt revolant;
Puis l'hiver l'enhardit, et l'heure accoutumée :
Il va jusqu'à frapper à la vitre fermée;
Ce que le cœur lui garde, il le sait, il y croit;
Son aile s'enfle d'aise, il est là sur son toit;
Et si, quand février d'un rayon se colore,
La fenêtre entr'ouverte et sans lilas encore
Essaie un pot de fleurs au soleil exposé,
Il entre en se jouant, innocent et rusé;
Il vole tout d'abord à l'hôtesse connue,
En sons vifs et légers lui rend la bienvenue,
Et becquète son doigt ou ses cheveux flottans,
Comme un gai messager des bonheurs du printemps.

» Telle de Maria (c'était ma jeune fille)
Jusqu'à moi, du plus loin, la caresse gentille
Souriait, s'égayait, et d'un air glorieux
Elle accourait montrant à deux mains ses cheveux.
Je pourrais bien ici faire le romanesque,
Vous peindre Maria dans la couleur mauresque,
Quelque gitana fière, à l'œil sombre, au front d'or;
Mais je sais peu décrire et moins mentir encor.
Non, rien de tout cela, sinon qu'elle était belle,
Belle enfant comme on l'est sous ce climat fidèle,
Comme l'est tout beau fruit et tout rameau vermeil

Prêt à demain éclore au pays du soleil.
Elle avait jusque-là très peu connu sa grace;
Elle oubliait son heure et que l'enfance passe.
L'intérêt délicat qu'un regard étranger
Marquait pour les trésors de son front en danger
Éveilla dans son ame une aurore naissante :
Elle se comprit belle et fut reconnaissante.
Pour le mieux témoigner, en son charme innocent,
La jeune fille en elle empruntait à l'enfant;
Ses visites bientôt n'auraient été complètes
Sans un bouquet pour moi de fraîches violettes,
Qu'elle m'allait cueillir, se jouant des hasards,
Jusque sous les boulets, aux glacis des remparts.

» Souvenir odorant, même après des années!
Violettes d'un jour, et que rien n'a fanées!
J'ai quitté le pays, j'ai traversé des mers;
Ce doux parfum me suit parmi d'autres amers.
Toujours, lorsqu'en courant je me surprends encore
A contempler un front que son avril décore,
Un cou d'enfant rieuse élégamment penché,
Un nœud de tresse errante à peine rattaché,
Toujours l'idée en moi renaît pure et nouvelle :
Sur un front de quinze ans la chevelure est belle. »

SAINTE-BEUVE.

REVUE MUSICALE.

S'il y a un musicien au monde qui semble peu fait pour brusquer la Muse et soumettre son talent aux calculs administratifs d'une spéculation dramatique, c'est à coup sûr M. Halévy. Esprit correct et soigneux, naturellement peu doué, il ne saurait produire rien d'estimable qu'à force de patience et d'élaboration. La mélodie elle-même, lorsque par hasard vous la rencontrez, est chez lui un résultat obtenu, plutôt que le jet libre et spontané d'une imagination qui s'exalte. En bonne conscience, et pour se conformer aux lois imprescriptibles de son organisation, M. Halévy aurait dû se contenter d'écrire un opéra tous les dix ans. Au lieu de cela, que voyons-nous? A *la Reine de Chypre* succède immédiatement *Charles VI;* les partitions de M. Halévy encombrent le répertoire, et quelles partitions! bon Dieu! Jamais moins de cinq actes! Voilà certes un bien superbe défi jeté à la nature, mais dont on ne saurait envisager sans tristesse les conséquences; car, s'il est beau de voir l'homme entrer en lutte avec la nature extérieure, dompter les torrens, combler les précipices, creuser des chemins à travers les montagnes, je ne sais pas de plus désolant spectacle que celui que présente une imagination aux prises avec elle-même et s'efforçant de remuer un sol ingrat et stérile, qui, pour prix de tant de peines et de sueurs, ne lui donnera à récolter que l'insuccès et la déception. Je le répète, personne moins que M. Halévy n'était appelé à faire de la musique de commande. Une pareille besogne exige une facilité de mise en œuvre et des qualités d'improvisation qu'il n'aura jamais. Il y avait pour l'auteur de *la Juive* une autre route bien tracée. En mettant son aptitude instrumentale, sa science des moindres détails de l'orchestre, au service du peu d'imagination que la nature lui a dé-

parti, et cela sans s'épargner ni le temps ni la peine, M. Halévy pouvait se maintenir dignement dans l'estime du public et produire de loin en loin, sinon des chefs-d'œuvre (qui fait des chefs-d'œuvre aujourd'hui?), du moins de ces partitions honorables, et qui réussissent à l'aide d'un grand chanteur dont on exploite les prémices, ou mieux encore d'une procession ordonnée avec pompe. Après cela, que M. Halévy trouve plus avantageux d'entasser partitions sur partitions, qu'il soit plus selon les calculs de sa fortune de ne pas laisser son cerveau se reposer un seul jour, nous le concevons très volontiers; seulement il nous est permis de lui dire qu'il perd à ce jeu le peu qu'il avait. En effet, en pareille matière, le dernier des maîtres italiens lui en remontrerait. Ceux-là du moins ont le génie de l'improvisation; ils savent comment on fabrique un opéra de pièces et de morceaux, et se tirent d'affaire à force de réminiscences et d'artifices. M. Halévy, au contraire, apporte jusque dans ces ébauches une pesanteur classique et une monotonie qui vous assomment; c'est une lettre que nul esprit ne vivifie, un canevas de Conservatoire où l'on sent que le musicien n'a point pris la peine de broder une pensée qui lui soit propre, en un mot le vide organisé.

On ne s'attend point à ce que nous analysions l'un après l'autre les vingt ou trente morceaux qui composent cette énorme partition de *Charles VI*, écrite au jour le jour, sans ordre, sans suite et sans conviction; autant vaudrait prétendre discourir sur la valeur historique de ces habits rouges dont on a si naïvement affublé les soldats de Lancastre. Le musicien qui accepte une tâche du genre de celle que M. Halévy vient d'accomplir se range volontairement dans la catégorie des machinistes et des costumiers, et, comme tel, il ne nous appartient pas de le juger. M. Halévy rirait bien de nous voir prendre au sérieux ces trombones, ces tambours et ces clairons qui accompagnent pour la quatrième fois ce fameux cortége de cavaliers et de fantassins qui depuis tantôt dix ans ne se lasse pas de défiler dans tous ses opéras. D'ailleurs, pour que la critique puisse s'exercer utilement sur une œuvre, il faut que cette œuvre ait en elle des conditions essentielles et vitales que nous ne reconnaissons point à *Charles VI*. Dans sa première scène avec Odette, le vieux roi dit quelque part que pour les morts il n'est fleurs ni soleil, à quoi nous nous contenterons d'ajouter qu'il n'est pas non plus de critique. Un morceau cependant conserve le privilége d'exciter les applaudissemens : nous voulons parler du duo des cartes au second acte. Ce vieux roi en démence jouant à la bataille avec une jeune fille présentait en effet une situation originale et neuve. Mais le musicien en a-t-il su tirer parti? Il s'en faut que la phrase du début réponde à l'appel héroïque des paroles. Nous ne saurions voir là qu'un assemblage de trompettes et de tambours, qu'un véritable tintamarre des cuivres, rendu encore plus assourdissant par les cris de Mme Stoltz; et si vous enlevez cette phrase ramenée jusqu'à trois fois, que reste-t-il à ce duo? Nous préférons de beaucoup à ce morceau la ritournelle qui accompagne l'entrée du roi, motif savamment conduit, où se trouve un trait de basses d'un beau caractère. Nous indiquerons aussi en passant le trio entre Odette,

Charles VI et le dauphin, au troisième acte, non que les idées abondent davantage, mais du moins croit-on y voir percer çà et là quelques lueurs mélodieuses, auxquelles on s'attache avec cette avidité de gens poursuivant à travers le chaos et les ténèbres un pélerinage de cinq heures. Au nombre de ces lueurs fugitives, nous citerons un passage de clarinettes d'un goût charmant, et qu'on s'étonne de ne pas voir reproduit dans le cours du morceau. D'où vient que M. Halévy l'abandonne si vite? Est-ce parce qu'il rappelle presque note pour note la délicieuse phrase de l'air d'Adolar dans l'*Euryanthe* de Weber? Ce serait là au contraire une raison de ne point se lasser de le répéter.

Le poème de M. Casimir Delavigne était peu fait, nous l'avouons, pour inspirer un musicien. Peut-être un homme comme Weber ou Meyerbeer, un esprit amoureux du caractère et de la couleur historique, aurait-il trouvé dans cette donnée le motif de quelque tentative intéressante et originale. Dans la musique comme dans les lettres, il y a des esprits qui aiment à creuser le fond d'un sujet, à s'inspirer plutôt de l'idée que du texte, et qui voient autre chose dans un opéra que des cavatines, des chœurs et des duos à coudre à la file les uns des autres. C'est en une disposition pareille que Weber créa son *Euryanthe*, Meyerbeer ses *Huguenots*. Mais d'abord M. Halévy n'appartient point à cette famille de penseurs; ensuite le poème de M. Delavigne, plus littéraire si l'on veut que *les Huguenots* de M. Scribe, ou que l'*Euryanthe* de Mme de Chézy, était loin d'offrir les mêmes ressources à un compositeur. Il y a dans *les Huguenots* une intelligence du drame lyrique, une habileté à distribuer les masses chorales, à manipuler, si je puis m'exprimer ainsi, les élémens que la musique anime et coordonne, dont M. Casimir Delavigne ne se doute pas; et quant à la fable si extravagante d'*Euryanthe*, elle échappait, par son extravagance même, aux conditions prosaïques et bourgeoises de la pièce de *Charles VI*, conditions anti-musicales s'il en fut. Qu'attendre en effet de cette espèce de Géronte couronné, qui va et vient dans son palais, sans cesse cramponné à la jupe d'une petite fille qu'il suit comme son ombre? La musique est un art épique, à l'Opéra plus que partout ailleurs; et quand vous nous montrez un roi de France qu'on amène à signer l'acte de déchéance de son fils, en lui confisquant pour un moment son jeu de cartes, une pareille scène touche de plus près au grotesque, à la parade, qu'au vrai drame lyrique. Pourquoi, si l'on tenait tant à mettre au théâtre un roi fou, pourquoi ne pas emprunter à Shakspeare une de ses plus magnifiques créations, pourquoi ne point prendre *le Roi Lear*? Celui-là du moins reste grand et poétique dans son infortune, et sa démence n'a rien qui blesse ou qui répugne. Il est vrai qu'avec *le Roi Lear* on était forcé de s'interdire tous ces charmans refrains de gloire et de victoire, ainsi que ces piquans défis à grand orchestre jetés à l'Angleterre, sur lesquels l'auteur des *Messéniennes* devait naturellement compter beaucoup pour le succès. Somme toute, le grand tort de l'opéra de M. Casimir Delavigne, c'est de ressembler à la première tragédie médiocre qu'il vous plaira de choisir dans le répertoire du théâtre français. J'imagine que M. Delavigne avait ébauché jadis une tragédie

en bonne forme sur le sujet de Charles VI, que telle ou telle circonstance le força d'interrompre et d'oublier dans quelque carton où elle dormait du bienheureux sommeil des justes et des tragédies, lorsqu'il y a deux ans, les événemens ayant amené des chances de guerre avec l'Angleterre, la mouche de l'allusion politique vint tout à coup le piquer à l'oreille, et ce fut sans doute à cette époque que le chantre de *Jeanne d'Arc* conçut l'idée de faire d'une vieille tragédie un opéra nouveau.

Il sera dieu, table ou cuvette.

Les poètes utilisent tout. Malheureusement, des conditions fondamentales s'opposent à ces transformations, et ce serait s'abuser étrangement que de croire qu'on trouvera dans une tragédie manquée l'étoffe d'une bonne partition. L'opéra est un genre constitué, un genre peu littéraire sans doute, mais ayant sa poétique à part, sa poétique fort connue de M. Scribe, auprès duquel M. Casimir Delavigne eût bien fait de s'informer d'avance.

Mme Stoltz apporte dans le personnage d'Odette cet aplomb singulier de cantatrice et de comédienne dont elle a déjà donné tant de preuves sur le théâtre de l'Opéra. A la bonne heure, voilà du moins un rôle combiné à souhait pour mettre en relief tout son mérite, et ses prétentions doivent être comblées. En effet, pour peu que vous y preniez garde, vous vous apercevez qu'il n'y a dans *Charles VI* de musique et d'action que pour elle; à peine si les autres chanteurs osent ouvrir la bouche; Mme Stoltz réduit tout le monde au silence. Dans les cinq actes interminables de cette grande œuvre, évidemment dédiée par les auteurs à l'illustre virtuose, Duprez, Barroilhet, Mme Dorus, n'apparaissent qu'au second rang, et jouent un peu le rôle de comparses, fort heureux encore d'être admis à donner la réplique, car après tout l'idée pouvait bien venir à Mme Stoltz de chanter des duos à elle seule. Au fait, pourquoi Mme Stoltz ne se passerait-elle pas cette fantaisie? Ne possède-t-elle pas deux voix bien tranchées, bien distinctes, une voix de contralto grave et caverneuse pour tenir l'emploi de Barroilhet, et, pour s'exercer dans les régions aériennes de Mme Dorus, une voix de soprano à rendre une fauvette jalouse? Il y a là peut-être des ressources auxquelles M. Halévy fera bien de songer pour la partition nouvelle qu'il médite sans doute déjà; de la sorte, du moins, la mise en scène ne sera point entravée, et les auteurs s'épargneront les réclamations et la mauvaise humeur de tout ce monde mécontent de se voir sacrifié aux exigences de la prima donna. Nous ne concevrons jamais qu'on puisse prendre au sérieux cette manière de chanter, qui consiste à ouvrir la bouche, et à s'en remettre ensuite au pur hasard de la justesse d'une intonation. A quelle école, bon Dieu! appartient cet art de phraser? D'où cette vocalisation excentrique nous vient-elle? On voit que Mme Stoltz a beaucoup écouté chanter Duprez, dont elle a retenu çà et là certains procédés qu'elle répète de routine, ce qui doit faire à peu près tout le fond de son éducation musicale; mais ces imitations, que nous consentirions volontiers à prendre pour d'assez amusantes parodies

d'un grand chanteur, ne sauraient avoir cours sur la scène de l'Académie royale de musique, et dans un opéra affichant des prétentions sérieuses. Que dites-vous aussi de cette pantomime agaçante, de cette fureur d'aller et de venir, et de gesticuler sans relâche? Nous recommandons surtout à l'attention du public un certain mouvement de bras sur la dernière mesure de l'introduction du fameux duo de la partie de cartes, et par lequel l'illustre virtuose, à genoux sur un carreau et renversée sur elle-même, a l'air de faire signe aux bravos de descendre des combles de la salle. On annonce que Mme Stoltz va jouer prochainement la Fenella de *la Muette*, un rôle de danseuse créé jadis par Mlle Noblet; c'est sans doute pour préluder à ce nouveau caprice que Mme Stoltz s'évertue de la sorte dans *Charles VI*, et, pour rendre cette figure calme et naïve d'Odette, croit devoir s'inspirer de Mme Montessu dans *la Fille mal gardée*. Nous nous abstiendrons de parler de Duprez dans le rôle du dauphin. Évidemment il y est à la gêne, et sur un comédien qui chante par autorité de justice, la critique perd ses droits. D'ailleurs, nous respectons trop les arrêts du tribunal, pour rien oser dire qui puisse décourager Duprez, et le mettre de nouveau en rébellion vis à vis de son directeur. Quand il nous plaira de constater l'état où cette voix, jadis toute puissante, est désormais, nous irons l'entendre dans un rôle plus favorable, et moins fait pour soulever les répugnances d'un grand chanteur qui, tout déchu qu'il est, n'en conserve pas moins au fond de l'ame l'orgueil du premier rang, et à ce titre seul méritait mieux. Quant à Barroilhet, tel vous l'avez vu dans le Lusignan de *la Reine de Chypre*, tel vous le retrouvez dans *Charles VI*, avec cette différence toutefois, que le timbre de sa voix semble avoir souffert et perdu quelque peu de cette vibration métallique qui en constituait le charme principal. Barroïlhet fera bien d'y prendre garde, et de porter toute sa sollicitude du côté de son organe, si délicat et si fragile dans sa force apparente. Il y a deux ans, nous disions, à propos des débuts de Barroilhet, que c'était là un de ces virtuoses de luxe qu'il faut, avant tout, savoir employer, un chanteur appelé à venir dire à un moment donné sa cavatine et son duo, comme Taglioni ou Fanny Elssler dansent un pas, mais incapable de tenir tête aux écrasantes conditions du grand opéra français. Nous sommes-nous trompé, et M. Donizetti, qui, certes, en sa qualité de maître italien, doit se connaître en voix, ne donnait-il point raison d'avance à nos critiques, en composant tout exprès, pour le transfuge de Milan et de Naples, la partie d'Alfonse dans *la Favorite*, partie de chanteur, s'il en fut, et qui côtoie les grandes situations de l'ouvrage, à la manière des rôles que Meyerbeer écrivait dans ses opéras pour Mme Damoreau? Aussi ce rôle d'Alfonse dans *la Favorite* reste encore aujourd'hui la création la plus estimable de Barroilhet et son meilleur titre à la faveur du public. Avec son inexpérience de l'art du chant, et l'habitude qu'il a de traiter la voix humaine comme un trombone, M. Halévy ne pouvait que méconnaître les conditions du talent de Barroilhet. Deux opéras de l'auteur de *la Juive* coup sur coup, et deux fois un rôle capital dans ces opéras, il y avait là, sans aucun doute,

plus qu'il n'en fallait pour briser dans sa délicatesse une organisation d'élite; et si le mal n'est pas encore consommé, du moins doit-on en constater dès aujourd'hui les tristes progrès. Ainsi, ces ravissantes demi-teintes, ce clair obscur délicieux que Barroilhet empruntait à l'école moderne d'Italie, ont tout-à-fait disparu par la nécessité constante où il se trouve de lutter avec ces masses d'orchestre que M. Habeneck déchaîne sur lui à tour de bras. Heureux encore si les agrémens seuls étaient à regretter; mais l'habitude de forcer la voix a amené des accidens plus graves, et vous surprenez à tout moment l'intonation en défaut. Nous reprocherons aussi à Barroilhet cette couleur uniforme et terne qu'il donne à tous ses rôles indistinctement. Personne plus que nous n'est disposé à reconnaître les rapports qui existent entre le Lusignan de *la Reine de Chypre* et le Charles-VI de l'opéra nouveau. Nourrit lui-même aurait eu de la peine à créer une physionomie individuelle à chacun de ces personnages, d'un caractère également languissant et soporifique. Mais Guillaume-Tell, par exemple, n'appartient point à cette famille de rois imbéciles et moribonds, et Barroilhet, lorsqu'il aborde, à certains intervalles, l'opéra de Rossini, devrait bien se garder d'y apporter ce ton de véritable psalmodie qu'a développé chez lui un commerce déjà beaucoup trop prolongé avec les chefs-d'œuvre de M. Halévy.

La clôture des Italiens a été marquée cette année par toute sorte de petits incidens bouffes ou sérieux, comme il vous plaira, et qui sont venus remplacer avec assez d'avantage ces éternels tributs de fleurs dont le dilettantisme enthousiaste avait coutume de joncher la scène à pareille époque. Nous avons eu, entre autres divertissemens, les harangues de Lablache, qui a cru devoir prendre congé du public parisien par une allocution touchante, débitée devant la rampe d'un ton moitié paterne, moitié goguenard, emprunté à ses meilleures créations. Il est donc vrai, Lablache se retire? Eh quoi! Tamburini nous menace de ne plus revenir? Voilà donc la troupe italienne en pleine dissolution. Que dire? que faire? Se peut-il maintenant qu'il y ait des gens pour se réjouir de ce qui arrive? Pourquoi pas? Certes, Lablache et Tamburini tenaient une bien large place dans la constitution du Théâtre-Italien, et nul ne songe à revenir sur des mérites si réels et de si légitimes renommées; mais ces illustres virtuoses, niera-t-on que le public les savait par cœur désormais, celui-ci avec ses points d'orgue en saccades, celui-là avec ses bouffonneries sublimes, mais un peu stéréotypées, quoi qu'on dise. Quant à nous, cet état de choses n'a rien qui nous effraie. Nous commençons par reconnaître que nous ne l'eussions point provoqué; mais, puisqu'il éclate, qu'il nous soit permis d'en prendre franchement notre parti, et d'y voir moins un péril de ruine imminente pour les Bouffes qu'une occasion de se raviver par la nouveauté. Maintenant qu'on est une fois sorti de la voie facile et commode sur laquelle il suffisait de se laisser aller, c'est à l'administration de montrer son habileté; il y a plus d'un essai intéressant à tenter, plus d'une chance à courir. Nous ne disons pas qu'on fera mieux; on fera autrement, et l'art ne peut que gagner à ces transformations, à ces luttes, toujours incom-

patibles avec les habitudes d'une troupe organisée comme l'avait été jusqu'ici la troupe du Théâtre-Italien, naturellement trop sûre d'elle-même pour s'informer de ce qui se passait au dehors, trop confiante en ses propres forces, trop gâtée du public pour ne pas s'endormir entre les succès de la veille et ceux du lendemain. D'ailleurs, cette dissolution que l'on déplore ne date pas d'hier, mais du jour où Rubini déserta notre scène. De ce jour, Tamburini et Lablache, ses deux compagnons de gloire, ses acolytes naturels, étaient restés chez nous dépareillés, un peu semblables à ces oiseaux sympathiques qui se tiennent sur leur perchoir immobiles et contristés, lorsque le coryphée mélodieux qui leur donnait la note s'est envolé aux campagnes du ciel. La première condition pour vivre, c'est de se renouveler; il n'est pas de si exquise jouissance qui ne doive finir par amener la satiété, et, quant à moi, je n'ai jamais pu comprendre comment faisaient les dieux immortels pour se repaître ainsi toute une éternité de nectar et d'ambroisie, régime monotone, s'il en fut, auquel nous défions le plus intrépide dilettante de résister plus de douze ans. Maintenant, si l'on recherche la cause de cette grande rumeur, elle est tout entière dans l'avènement de Ronconi.

Au commencement de la saison, Ronconi arrive ici, libre de toute espèce d'engagements; il venait soi-disant pour voir Paris, étudier les chanteurs en renom, observer le public et passer trois ou quatre mois qu'il voulait perdre en attendant le jour où de nouveaux engagemens le rappelaient à Vienne, toutes raisons qui ne l'empêchèrent de se faire entendre dès la seconde semaine de son arrivée. On sait quel mouvement unanime il excita, d'abord à l'ambassade de Naples, et, de là, dans tous les salons, où les succès les plus flatteurs, les plus incontestés, l'accueillirent soudain. A peine Ronconi avait chanté dix fois, qu'il était à la mode pour l'hiver et qu'il érigeait contre les Italiens du théâtre Ventadour la plus dangereuse concurrence. En effet, partout on ne voulait que lui, Tamburini fut répudié, on oublia Lablache, et la Grisi vit chômer ces belles soirées où des pluies d'or tombaient à ses pieds pour une cavatine. Nous savons quelle part il convient de faire, en toute chose, au hasard de la mode, à la fortune du premier jour, en un mot à ce qu'on appelle l'engouement du public; cependant on nous accordera qu'un chanteur parfaitement inconnu la veille, et qui, sans journaux, sans coterie, sans avoir mis en œuvre aucun de ces appareils organisés au moyen desquels les succès se brassent de nos jours, s'acquiert du soir au lendemain une si unanime célébrité, doit avoir quelque valeur dans son art et mériter qu'on s'en occupe. Quoi qu'il en soit, le directeur des Italiens dut céder devant l'autorité des suffrages qui se déclaraient pour Ronconi, et force fut bien à l'administration de faire taire les répugnances qu'elle avait manifestées d'abord à l'endroit de l'engagement du nouveau baryton, répugnances peu sérieuses du reste, et qui, nous aimons à le croire, venaient moins de son propre chef que de certaines suggestions intéressées, et surtout d'une sorte d'effroi qui s'emparait d'elle au moment de porter la main sur cette espèce de *statu quo* de douze années. Ronconi une fois engagé, Tamburini quittait la place, on le

conçoit; mais Lablache, qui donc l'obligeait à prendre ainsi la mouche? Le dirons-nous? Geronimo est père de famille, don Magnifico a un fils qui chante le baryton, un fils auquel il destinait, dans sa pensée, l'héritage de Tamburini, beau rêve paternel que l'avènement de Ronconi dissipait en un moment. D'ailleurs, Ronconi chante, à ce qu'on assure, certains rôles du répertoire de Lablache, entre autres le charlatan de *l'Elisir d'Amore*. N'était-ce point assez que tout cela pour provoquer une rupture définitive entre l'illustre buffo et l'administration du Théâtre-Italien? Il ne nous appartient pas de prévoir quel effet Ronconi est appelé à produire sur notre scène, nous laisserons ce soin aux juges plus compétens qui l'ont vu tenir son emploi sur les théâtres de Milan, de Naples ou de Vienne; mais pour ce qui regarde le virtuose, le chanteur, nous pouvons dire, dès à présent, que c'est là un artiste de premier ordre, un maître tel que, depuis Rubini, nous n'en avions pas rencontré. Nous en appelons sur ce point à tous ceux qui l'ont entendu chanter l'air de *Beatrice di Tenda*, la romance de *Maria di Rudenz*, dans le genre bouffe le duo de *l'Elisir d'Amore*, et cette admirable scène de la *Calumnia*, de Rossini, qu'on lui redemandait toujours.

La manière de Ronconi appartient à cette nouvelle méthode italienne qui préconise avant tout un style large et ferme, veut une voix égale, un son pur, et n'admet que rarement les roulades, les points d'orgue, et s'éloigne autant de ce chant saccadé auquel Tamburini nous avait accoutumés, que des éternelles ondulations du style soi-disant *sostenuto*. Il existait dans le chant classique d'autrefois deux règles immuables : nous voulons parler des fameux crescendo en montant et diminuendo en descendant, formules sacramentelles dont il ne fallait pas démordre, et qui, lorsqu'abondaient les passages montans et descendans, produisaient à la longue une espèce de roulis à vous donner le mal de mer. L'école de Crescentini, de Bianchi, de Nozzari, de Velluti même, n'était pas exempte de ce défaut; à cela près, la nouvelle méthode italienne se rapproche de celle de Crescentini, surtout dans ce que cette méthode avait de vraiment *spianato*. Ainsi je citerai dans le cahier de solfèges de Crescentini un certain exercice dans le style dit *religioso*, qui, chanté avec plus de franchise et d'un ton un peu moins ondulé, rentrerait tout-à-fait dans la manière de Ronconi. Sans être très étendue, la voix de Ronconi allie aux cordes vibrantes du baryton les plus suaves et les plus molles inflexions du ténor. Du reste, dans ce qu'elle est, cette voix est parfaite; vous n'y trouverez pas à côté d'une belle note une note faible; tous les registres s'unissent et se fondent avec une égalité merveilleuse. Qu'il faille voir dans ce niveau parfait un don de la nature ou un effort de l'art, on ne saurait assez l'admirer, aujourdh'ui surtout que les voix égales semblent devenir si rares, qu'on dirait que l'espèce va s'en perdre. Mais la plus belle qualité de Ronconi, celle qui constitue la physionomie originale, le vrai caractère de son talent, c'est une expression mordante, un accent d'ironie froide et perçante comme l'acier, une sorte de rage contenue (qu'on se rappelle l'admirable duo d'*Elèna di Feltra*) qui donne à la voix une vibration singulière

et met comme la sourdine aux cordes du larynx. Aux avantages que nous énumérons ici, on reconnaîtra facilement tout ce que Barroilhet emprunte au brillant coryphée de l'école italienne moderne. La meilleure partie des succès qui l'accueillirent lors de son arrivée, Barroilhet la dut sans contredit à sa manière tout adroite d'imiter Ronconi. C'était même là l'originalité de ce chanteur.

Maintenant oserons-nous bien nous lancer à travers cette innombrable armée de virtuoses instrumentistes qui viennent chaque hiver s'abattre sur Paris des quatre coins de l'Europe, tous plus ou moins fameux, plus ou moins *prodiges,* plus ou moins illuminés au front d'un éclair de génie, rois d'un après-midi ou d'une soirée par la grace de leur piano, de leur basse ou de leur violon? A ce propos, je n'ai jamais pu m'expliquer comment ce monde-là faisait pour se reproduire avec une si incroyable rapidité. D'une année à l'autre, ce sont des noms nouveaux, d'autres talens, d'autres chevelures. Cela pullule et fourmille, bourdonne et vibre, et multiplie au point que vous finissez par ne plus vous y reconnaître. Le héros d'hier se voit délaissé tout à coup pour l'heureux vainqueur d'aujourd'hui, qui, à son tour, cèdera la place au triomphateur sur qui l'étoile de demain se lèvera. Se souvient-on seulement à l'heure qu'il est du nom de certains virtuoses qu'on encensait naguère avec un fanatisme ridicule? Qui parle de M. Vieuxtemps aujourd'hui? Et M. Batta, l'angélique M. Batta, l'héritier du théorbe de sainte Cécile, se serait-il par hasard envolé vers le ciel sur les ailes du glorieux séraphin dont l'extase rayonnait dans ses traits, lorsqu'il chantait sur son violoncelle les mélodies langoureuses de Bellini? En vérité, il s'agit bien de M. Batta : nous avons aujourd'hui M. Servais; il s'agit bien de M. Vieuxtemps : voilà Sivori, le petit Italien à l'œil de flamme, à l'archet d'or, gnome issu de l'inspiration fantastique de Paganini. Et telle est la nature éphémère de ces illustrations sans consistance, qu'elle vous frappe non seulement chez les talens de second ordre, mais jusque dans les plus hautes renommées. Voyez M. Thalberg. Qui se serait attendu jamais à l'accueil froid et glacial qu'il a reçu cet hiver de la société parisienne? A peine s'est-on informé de lui dans le monde, et l'unique fois qu'il se soit fait entendre en public, au concert donné pour Galli, le public ne lui a témoigné qu'un assez médiocre intérêt. D'où vient cela? De pareils mécomptes ne sont-ils donc imputables qu'à l'inconstance du succès, et n'y aurait-il pas plutôt dans ces retours d'opinion un peu de la faute des virtuoses eux-mêmes? En effet, à peine le succès se déclare en leur faveur, ces messieurs ne songent plus qu'à l'exploiter au profit de leur fortune. Un morceau réussit-il, soudain ils colportent ce morceau par toute l'Europe. Ils vont de Londres à Vienne, de Vienne à Berlin, de Berlin à Saint-Pétersbourg, puis nous reviennent toujours avec cet éternel morceau *favori,* qui, pour recommencer son tour du monde, vient tâcher de reprendre un peu d'élan chez nous. Cette fois-là cependant, lorsqu'on voit que rien n'a varié dans ce jeu, que c'est toujours le même mécanisme savamment combiné, mais dépouillé du prestige des premiers jours, et dont une exploitation

quotidienne a chassé l'ame, on fait pour eux comme le public de Paris a fait pour M. Thalberg; on leur dit : A quoi bon nous chanter cette vieille gamme que nous savons par cœur ? Tâchez de découvrir un pays où vos procédés ne soient pas encore connus ; mais, pour revenir nous voir, attendez le jour où vous aurez quelque chose de nouveau à nous dire. Du reste, M. Thalberg semble avoir compris cet avertissement, car il se propose, sitôt en quittant Paris, de s'embarquer pour l'Amérique, et d'aller chercher au-delà des mers, dans le Nouveau-Monde, les succès qui l'abandonnent dans celui-ci.

Pendant que l'astre de Thalberg déclinait cette année du côté de l'Océan, nous avons vu l'étoile de Dreyschock se lever. Ici du moins, on assiste à l'élan fougueux d'une inspiration pleine de jeunesse et de sève, au travail libre et généreux d'une poétique nature qui se livre sans réserve et jette au hasard des sons ses fantaisies, ses caprices, ses rêves, en un mot tout ce qu'elle sent. J'ai rarement rencontré un talent plus essentiellement poétique, et chez lequel l'imprévu joue un rôle plus original. Sans parler de ces foudroyantes octaves et de cette puissance matérielle qu'il exerce sur son instrument, je dirai que jamais on ne vit tant de fraîcheur, de grace, de légèreté vaporeuse, s'unir à une force véritablement herculéenne. Il y a du barbare, du sauvage du Nord dans cet homme nerveux qui s'assied au piano, frappe un coup sec, et mêle à grand bruit ses élémens dont il fait un chaos, comme pour se donner la joie de le débrouiller plus tard à loisir. Vous vous croiriez au fond d'un bois de chênes: le vent siffle à travers les branches, la tempête gronde, mais derrière ces épais nuages noirs qui filent, emportés en si grande hâte, glisse toujours par instans ce romantique rayon de lune de la poésie allemande, cette vaporeuse lueur qui calme et qui apaise, et vient *rasserenar il cielo,* comme disent tous les finales de l'Opéra-Italien. Nous avons entendu plusieurs fois Dreyschock jouer ses deux morceaux de prédilection : *le Vallon* et *les Clochettes*, et tel est l'effet qu'il a toujours produit sur nous.

Après Dreyschock, et puisque nous sommes sur le chapitre des pianistes, il faut citer encore un virtuose qui se recommande surtout par une étude approfondie des grands maîtres. Nous voulons parler de M. Halle, l'interprète religieux de Beethoven. M. Halle a voué aux chefs-d'œuvre du sublime musicien de Bonn ce culte intelligent et généreux que le Conservatoire ne cesse de leur rendre depuis quinze ans; et pour tant de veilles et d'efforts, on peut dire que l'esprit du chantre immortel de la symphonie en *ut* a passé dans les doigts de son jeune interprète. M. Halle compose une symphonie de Beethoven, et l'exécute ensuite avec ce soin minutieux, cette exactitude profonde, cette scrupuleuse fidélité qu'on ne trouve que dans cette noble association des concerts de la rue Bergère. Son piano, c'est l'orchestre du Conservatoire en miniature, et nous ne connaissons pas de plus bel éloge à lui faire. On sait du reste quelle pénible tâche est celle-là, et comme il faut s'abdiquer soi-même pour en venir à rendre jusqu'à la dernière note, jusqu'à la plus imperceptible intention, un génie aussi exigeant, aussi entier que Beethoven. M. Liszt,

avec toutes les ressources musicales et poétiques de son organisation, ou plutôt à cause même de ces ressources, ne réussit pas toujours en pareil cas, et le public de Vienne lui reprochait, au plus fort de son enthousiasme, de sacrifier Beethoven à son élan fantasque, et de mettre sa propre individualité à la place de celle du grand maître. Cette œuvre d'interprétation exige, de la part de celui qui s'y livre, des qualités de recueillement et d'abnégation qui ne se rencontrent guère d'ordinaire chez les virtuoses accoutumés à faire la chasse au succès : qualités négatives, si l'on veut, mais en fin de compte les seules utiles, tant qu'on ne nous prouvera pas que l'art de l'exécutant ait été inventé dans un autre but que celui de traduire, pour l'édification du plus grand nombre, le texte sacré des maîtres.

Les concerts de M. Berlioz ont manqué cette année; ce complément indispensable au carnaval nous a fait défaut. A l'heure qu'il est, l'auteur de *Benvenuto Cellini* voyage en Allemagne et promène, à travers les villes et les bourgs de la Prusse et de la Bavière, le théâtre forain de ses symphonies. Au nombre des particularités amusantes qui signalent ce pèlerinage au pays de Mozart et de Beethoven, on cite un fait digne du *Roman comique,* et que nous craindrions de passer sous silence. Dernièrement, M. Berlioz donnait concert à Berlin, et, selon les habitudes hétéroclytes du musicien fantastique, il y avait deux orchestres sur la scène, un orchestre que dirigeait à tour de bras le bénéficiaire lui-même, l'autre conduit par M. Mendelsohn. Jusque-là, tout allait bien. Celui-ci avait le département des trombones et des ophycléïdes, celui-là menait les grosses caisses. Courage Mendelsohn! bravo Berlioz! vive le chantre de *Paulus!* gloire à l'immortel *poëte* d'*Harold aux montagnes!* L'enthousiasme grandissait avec le bruit. On se renvoya la paume à qui mieux mieux, on s'anima, on s'échauffa, on s'exalta, on fit si bien, que, sur les dernières mesures, les deux maëstri, n'y tenant plus, s'élancèrent tout ébouriffés l'un vers l'autre, et, après s'être embrassés comme deux oncles de comédie, échangèrent solennellement leurs bâtons de mesure aux yeux de tout un public qui ne comprenait rien à ce singulier manège. Ainsi, voilà l'univers bien et dûment averti que désormais c'est avec le bâton de Mendelsohn-Bartholdy, l'auteur de *Paulus,* que l'auteur de la *Symphonie fantastique* dirigera dans la salle Musard l'exécution de ses chefs-d'œuvre, et qu'à son tour Mendelsohn-Bartholdy, l'auteur de *Paulus*, aura pour conduire *Paulus* la baguette sacro-sainte dont se servait naguère le chantre de la *Symphonie fantastique!* Les journaux allemands, qui, malgré qu'on en dise, s'obstinent à ne vouloir prendre au sérieux ni M. Berlioz, ni sa musique, se sont fort égayés de cette ridicule pasquinade. Nous citerons, entre autres, dans la *Gazette de Leipzig,* un article très vif attribué à l'auteur des *Lettres* sur Paris. Certes, si M. Gutzkow ne se fût jamais attaqué qu'à de semblables sujets, à coup sûr personne n'eût songé à se récrier. Un Français qui parcourt l'Allemagne en y donnant des représentations tombe naturellement sous la juridiction de la critique du pays. Un concert public n'est point une invitation privée, une de ces admissions toutes de confiance où la

plume de l'écrivain, à plus forte raison lorsque cet écrivain est étranger, n'a rien à voir. Si, comme on l'a prétendu, M. Berlioz voyage en Allemagne par ordre du ministre de l'instruction publique, nous demanderons de quelle utilité il peut être pour les progrès de la musique en France que la symphonie d'*Harold* soit applaudie ou sifflée à Berlin; et que signifie une semblable mission, à moins qu'elle n'ait eu pour but secret de conquérir à notre pays le bâton de mesure de M. Mendelsohn-Bartholdy?

Nous ne terminerons pas sans dire un mot d'une fondation toute méritante et faite pour intéresser au plus haut point le dilettantisme éclairé. Il vient de se former dans le monde, et sous la présidence de M. le prince de la Moskowa, une association ayant pour but de mettre en lumière les chefs-d'œuvre, fort ignorés encore chez nous, des anciens maîtres italiens, et de développer le sentiment de la musique religieuse. A une époque où la chapelle du roi a cessé d'exister en France, une pareille tentative ne saurait qu'être approuvée des gens de goût, d'autant plus que l'intelligence parfaite du directeur (il faut bien lui donner son nouveau titre), non moins que l'instinct musical des patronesses, les plus illustres voix qu'on cite dans la société parisienne, répondent d'avance des soins qui seront apportés tant dans le choix des morceaux que dans l'exécution. M. de la Moskowa, qui joint aux connaissances techniques d'un compositeur l'érudition et la patience d'un archiviste, a découvert, à ce qu'on assure, de véritables trésors dans ce genre. Il ne s'agit de rien moins que de nous faire entendre ou plutôt de nous révéler Orlando di Lasso, Allegri, Scarlatti, et jusqu'à Vittoria, vieux maître espagnol dont à coup sûr vous ne vous doutiez guère. On parle déjà d'un certain cantique: *Alla Trinità,* du XVIe siècle, et sans nom d'auteur, qui aux répétitions fait merveille. Nous le dirons encore, une semblable institution trouvant ses ressources en elle-même, et dirigée avec tact et bon goût, ne peut manquer d'avoir pour la musique de très utiles et de très avantageux résultats. Seulement, s'il nous était permis de risquer un avis, nous recommanderions au directeur de veiller de toute son autorité à ce que l'esprit du programme soit maintenu, et d'empêcher que cette fondation pour la musique religieuse et classique ne dégénère, à la longue, en une société de concerts où Bellini et Donizetti finiraient par prendre la place d'Allegri et de Palestrina. De toute façon, en pareille matière, un peu d'exclusion ne messied pas. Ce qu'il y a de mieux à faire, c'est de rester ce qu'on est, et de ne point oublier qu'il s'agit d'une institution tout aristocratique, d'une espèce d'*Almacks* musical.

H. W.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 avril 1843.

Aucun fait important n'a modifié la situation dans la quinzaine qui vient de s'écouler, et n'est venu altérer d'une manière notable le bilan respectif du ministère et de l'opposition.

Le cabinet a obtenu, à la majorité d'une voix, la loi sur l'augmentation du personnel de la cour royale de Paris, victoire qu'il a la loyauté d'assimiler à une défaite; il s'est vu renvoyer, par la chambre, plusieurs pétitions importantes, malgré ses vives résistances : voilà la part de ses revers.

L'opposition, de son côté, a subi un échec sur la proposition introduite par l'honorable chef de la gauche relativement à la révision de divers articles des lois de septembre. Cet échec, assurément, était aussi facile à éviter qu'à prévoir, et M. Odilon Barrot connaît trop bien la chambre pour avoir entretenu quelque illusion sur le sort réservé à une proposition si subitement introduite. C'est donc sciemment qu'il s'est fait battre. Une telle résolution n'est jamais habile, mais elle est parfois nécessaire, et nous sommes disposés à admettre que, dans l'état actuel des choses, il était assez difficile à M. Barrot de ne pas lever au moins une fois son propre drapeau, même avec la certitude d'être vaincu.

Tant que les questions ministérielles ont été pendantes, la gauche, jusque dans ses nuances les plus vives, s'est effacée avec une abnégation qu'il est juste de reconnaître; elle ne s'est refusée à aucun ajournement, à aucune tactique, à aucune transaction pour faire arriver au pouvoir des hommes sans aucun engagement avec elle. On sait quel a été le résultat de cette modération inaccoutumée : toutes les prévisions ont été déconcertées, le cabinet a traversé les plus dangereuses épreuves, et la gauche n'a pas eu seulement le

malheur d'être battue, accident dont elle est coutumière; elle s'est encore vue comme abandonnée par le centre gauche, au profit et sur l'insistance duquel elle avait consenti à s'effacer à ce point. Cette partie notable de l'opposition, refusant en quelque sorte le combat, évitant la tribune avec autant de soin qu'elle en mettait naguère à y monter, a laissé la gauche constitutionnelle en butte aux reproches des opinions ardentes, aux excitations des hommes excentriques, et n'ayant rien, pas même un demi-succès, pour se consoler de ses sacrifices.

Un mouvement naturel à prévoir a dû s'opérer alors au sein de ce parti. Les esprits les plus absolus, les moins touchés du côté pratique des choses, ont pu, avec une assez spécieuse apparence, accuser cette modération, que les évènemens ont rendue stérile; ils ont réclamé de la gauche un retour à l'énergie de ses principes, à l'ardeur de ses vieilles convictions. Mais il n'est pas plus donné aux partis de reprendre leurs passions et de retourner vers leur passé qu'aux fleuves de remonter à leur source, qu'à l'âge mûr de retrouver la verdeur de la jeunesse. De tels efforts n'aboutissent d'ordinaire qu'à montrer de plus en plus la foi qui se retire et l'ardeur qui s'éteint. C'est de cette loi générale que la gauche a subi l'empire. C'est là ce qui explique également la mollesse avec laquelle a été soutenue la proposition de M. Barrot, et l'éclatant échec que cette tentative a provoqué.

La législation de septembre 1835 a sans doute été un fait considérable, son établissement a soulevé de vives passions et prêté à de nombreuses critiques de détail; mais ce fait est aujourd'hui accepté sans résistance par le pays tout entier, et l'on espérerait en vain le tirer de son indifférence, ou, si l'on veut, de son apathie, en lui parlant de la définition de l'attentat. De telles questions ont pu servir à couvrir certaines positions parlementaires, à ménager certains antécédens et certains amours-propres, mais elles touchent trop peu d'intérêts pour qu'il soit possible de descendre par elles jusqu'au cœur même de la nation. M. Barrot n'a donc pas trouvé au dehors une compensation pour l'échec que lui ont infligé les bureaux de la chambre, et l'effort essayé par la gauche pour se reconstituer sur son ancien terrain a visiblement avorté dans l'opinion aussi bien que dans le parlement. Placée entre l'indifférence publique, la systématique réserve du centre gauche, et les témérités novatrices de M. de Lamartine, dans quelle voie l'opposition s'engagera-t-elle? C'est là un problème qui est encore bien loin d'être résolu pour elle-même.

Depuis l'ouverture de la session, les bons esprits avaient entrevu que le point d'attaque vraiment sérieux contre le cabinet gisait surtout dans les questions d'affaires. Les convictions individuelles, si affaiblies et si tièdes quant aux principes, se montrent par cela même plus intraitables dans tout ce qui touche aux intérêts matériels, et tel député des centres qui donnera un blanc-seing au pouvoir pour tout ce qui concerne l'esprit général de la politique et les rapports de la France avec l'Europe, ne lui sacrifiera pas une idée économique ou financière éclose dans son étude de notaire et développée à l'ombre

du clocher de son village. Le ministère est appelé à en faire bientôt une dangereuse expérience. Indépendamment de la loi des sucres, au sacrifice de laquelle il paraît à peu près résigné, il est à croire que le projet porté par M. le ministre des travaux publics pour la concession du chemin de fer du nord rencontrera les plus sérieuses objections. La discussion des bureaux l'a déjà fait pressentir, et il est difficile de penser que l'instinct auquel a cédé la chambre, en rejetant le projet d'emprunt pour la Teste, ne la fasse pas reculer devant les conditions du bail passé avec la compagnie anglo-française.

On sait que le bail provisoire dont l'homologation est réclamée contient les stipulations suivantes, qui sont la première application du système formulé dans la loi du 11 juin 1842. — Chaussée, stations et travaux d'art, à la charge de l'état, qui doit acquitter également le prix des terrains, sauf son recours pour les deux tiers contre les départemens et les communes intéressées; — concession gratuite durant une période de quarante ans, à la compagnie, de tous les péages à percevoir sur la ligne; — réduction à deux catégories des trois espèces de wagons en usage aujourd'hui sur nos chemins français, ce qui obligera par le fait la plupart des voyageurs à monter dans les diligences au prix de 9 centimes par kilomètre, pour éviter les chariots découverts; — remboursement à dire d'experts après les quarante ans de jouissance gratuite de la valeur des rails et du mobilier d'exploitation.

Ainsi l'état débourse une somme actuelle d'environ 100 millions que coûteront les terrassemens et travaux d'art sur le chemin de Bruxelles, avec la double bifurcation sur Calais et sur Dunkerque, et il reçoit de la compagnie un concours de 60 millions, sur lesquels moitié environ devront être remboursés à la fin du bail. Pour cette somme de 60 millions, il abandonne à la compagnie, sans nulle réserve, tous les produits du chemin de Belgique et d'Angleterre, c'est-à-dire de la communication la plus fréquentée de la France, pour ne pas dire de l'Europe. Or, la chambre se trouvera ici en présence de chiffres et de documens d'une haute gravité : elle aura sous les yeux les calculs même de M. Stephenson, l'agent de la compagnie, qui ne porte pas à moins de 21,126,959 francs par année le chiffre de la recette probable sur ce chemin, même avec le tarif d'Orléans, inférieur à celui qui est concédé à la compagnie du nord. En estimant à 50 pour 100 des recettes brutes les frais d'administration, de traction et d'entretien, le chiffre des bénéfices nets à réaliser par la compagnie n'en resterait pas moins fixé à plus de 10 millions par an, intérêt qui pourrait bien être trouvé par trop usuraire.

Dans une pareille situation, et en face d'un bénéfice mathématiquement assuré, il est difficile d'expliquer pourquoi l'état, au lieu d'affecter 100 millions au chemin du nord, n'emprunterait pas 60 millions de plus, qu'il ne lui serait pas plus difficile d'obtenir d'une compagnie financière à titre d'emprunt qu'à titre de subvention spéciale; il serait ainsi complètement maître de la ligne la plus importante du royaume, et retirerait de ses capitaux des bénéfices gratuitement concédés pendant une période de quarante ans.

****

Que l'état se dégage des chances inconnues au moyen de sacrifices même exagérés, nous l'admettons sans difficulté, et c'est pour cela que nous approuvons en principe la concession à une compagnie des terrassemens et des travaux d'art du chemin de fer d'Avignon, quelque élevé que soit le prix réclamé par elle; mais que le gouvernement prenne à sa charge toute la partie éventuelle des travaux, pour concéder ensuite à des compagnies privilégiées des bénéfices énormes et certains, c'est ce qu'il est moins facile d'accorder. Lorsque l'industrie privée court des risques et passe avec l'état un contrat aléatoire, il est légitime, il est nécessaire que les subventions soient élevées; mais lorsqu'elle n'intervient que pour un service parfaitement défini, et dont les profits sont assurés, alors elle ne fait plus qu'un placement dans des conditions ordinaires, et l'état n'est pas plus admis à lui concéder un intérêt exorbitant qu'à aliéner des rentes à un taux inférieur à celui de leur valeur sur la place.

Les intérêts privés engagés dans le chemin du nord et dans celui d'Avignon à Marseille ont déterminé M. de Larochejaquelein à déposer une proposition dont les bureaux ont fait prompte justice, en n'en permettant pas la lecture. Où s'arrêtera le besoin d'amoindrir la chambre sous prétexte de relever sa considération? Le moindre inconvénient de la mesure réglementaire proposée par l'honorable membre était de manquer son but, car évidemment aucun contrôle n'est possible en pareille matière, et les députés les plus constamment étrangers aux spéculations industrielles peuvent du jour au lendemain, par suite de successions ou de transactions de la nature la plus légitime, se trouver détenteurs d'actions qui les frapperaient soudain d'incapacité politique. Une telle proposition n'était pas sérieuse, du moins dans la rédaction présentée par son auteur, et la chambre n'a pu s'y arrêter.

Des chances fort incertaines paraissent réservées au projet sur les ministres d'état. Quelque favorable qu'on puisse être au principe de cette mesure, on ne saurait méconnaître que la légèreté avec laquelle elle semble avoir été conçue en a singulièrement compromis le sort. Dans le courant de décembre, une ordonnance royale, précédée d'un solennel rapport au roi, institue avec éclat une sorte de conseil privé, présenté comme le complément nécessaire de la loi sur la régence; cette ordonnance désigne comme admissibles les anciens ministres secrétaires d'état, les présidens des deux chambres, et un grand nombre de hauts fonctionnaires de l'armée, de la magistrature et du corps diplomatique. Un projet de loi est aujourd'hui présenté où il n'est fait aucune allusion, même indirecte, à l'institution politique qu'avait paru vouloir fonder l'ordonnance royale, et qui se borne à attribuer des pensions viagères aux anciens secrétaires d'état et aux présidens des deux chambres auxquels le roi estimerait utile de conférer le titre de ministre d'état. Le projet de loi a-t-il fait disparaître l'ordonnance? y aura-t-il des ministres d'état salariés pris dans une certaine catégorie, et des ministres d'état honoraires choisis dans des catégories beaucoup plus larges, en dehors de tout contrôle légis-

latif? Ce sont là des incertitudes que la discussion des bureaux n'a pas levées, et qui se dissiperont sans doute pour la chambre au jour éclatant de la tribune.

Un corps politique dans lequel iraient se confondre de droit tous les anciens serviteurs de la couronne, toutes les personnes successivement investies de sa confiance et de celle du parlement, une institution purement consultative, à laquelle appartiendraient tous les chefs des grandes opinions constitutionnelles, tous les personnages consulaires du pays, ce serait peut-être là un élément précieux dans ce temps de mobilité démocratique, au sein de ce gouvernement sans traditions. Mais que fait le projet de loi? contient-il le germe d'une pensée vraiment politique? Il est permis d'en douter. La faculté de pensionner quelques ministres sortans, à l'exclusion de certains autres, ne sera pas une force attribuée à la royauté, qui se consolide plus par des institutions indépendantes et stables que par les faveurs personnelles qu'elle est dans le cas de répandre. Croit-on que la couronne ait beaucoup gagné au droit de choisir, selon son bon plaisir, tous les membres de la chambre des pairs? et oserait-on bien soutenir que la transmission par l'hérédité était moins monarchique que le système en vertu duquel on a imaginé, pour équilibrer trois pouvoirs entre eux, d'investir l'un de ces pouvoirs du droit absolu de nommer l'autre? L'on peut sans doute se rendre pour un temps le gouvernement facile en dominant les hommes et en affaiblissant les institutions, mais c'est sous condition de voir celles-ci manquer bientôt à ceux qui en auront épuisé la sève. L'art véritable de gouverner consiste à créer des forces pour être au besoin en mesure de s'appuyer sur elles. Il peut suffire à l'empirisme de conjurer les embarras de chaque jour en prenant chaque situation par ses détails et chaque homme par ses faiblesses; l'esprit politique doit aspirer à des victoires plus durables et moins périlleuses pour l'avenir. Si la création d'un conseil privé de la couronne doit être autre chose qu'un expédient propre à rendre plus faciles quelques combinaisons de personnes, nous désirons que le gouvernement et les chambres ne perdent pas de vue ce grand principe, qu'il n'y a de force que dans ce qui existe par soi-même.

Une partie de l'opposition paraît décidée à repousser d'une manière absolue la création des ministres d'état et à refuser le vote financier qui en est la conséquence. Il en est une autre mieux avisée qui accepte cet établissement à condition qu'on le revête du caractère d'une institution. Celle-là comprend qu'il n'y a profit pour la dignité de personne à exposer des hommes politiques, le jour même où ils quittent les affaires, à recevoir de leurs successeurs ou une faveur pécuniaire, ou une injurieuse exclusion; elle voudrait en conséquence que le titre de ministre d'état fût attribué de droit à tous les secrétaires d'état qui quitteraient le pouvoir. Cette opinion paraît faire de grands progrès dans la chambre, et ce ne seront certes pas les considérations monarchiques qui manqueront pour l'appuyer. Opposer partout l'organisation à l'arbitraire, la hiérarchie à la faveur, faire successivement pour toutes

les carrières civiles, et jusqu'à un certain point pour la vie politique elle-même, ce que la charte a fait pour la magistrature, ce que la loi a fait pour l'armée, c'est là le seul moyen d'asseoir une monarchie sur le sol mobile qui se dérobe sous nos pas. Agir autrement, n'est-ce pas renforcer le roi aux dépens de la royauté même? n'est-ce pas escompter l'avenir au profit du présent, et préparer au pouvoir le plus périlleux des triomphes en l'isolant au sein de la corruption universelle?

L'Europe jouit comme la France d'une période de calme qui ne laisse pressentir que de lointains orages. Pendant que l'Angleterre se montre disposée à résoudre à l'amiable les grandes questions de droit maritime qui la séparent de l'Amérique, et peut-être même celle qui la sépare de la France, l'Espagne ouvre ses nouvelles cortès sans voir aucune de ces perturbations qu'il semblait naturel d'attendre. Pas de coup d'état, peut-être même pas de changement de ministère. Le bombardement de Barcelone, l'état de siége de la Catalogne, les mitraillades de Van Halen et les fusillades de Zurbano, tout cela semble devenu soudainement de l'histoire ancienne. A voir l'exaltation des partis et l'exaspération de la presse à la suite de ces terribles évènemens, à en juger par la véhémence des attaques qui étaient loin de s'arrêter devant l'inviolabilité constitutionnelle du régent, on pouvait croire qu'une alternative fatale attendait le général Espartero après les élections, et qu'il était placé entre une mise en accusation et un 18 brumaire. Mais en Espagne, moins encore qu'ailleurs, la logique gouverne les affaires humaines, et les péripéties diverses que traverse ce pays depuis vingt ans sont à décourager les plus hardis faiseurs de conjectures. La seule chose sur laquelle on puisse compter, c'est la persistance du sentiment national et l'antipathie des influences étrangères; c'est là ce qui peut et doit rassurer relativement au traité de commerce avec l'Angleterre. Difficile comme mesure d'omnipotence militaire, si le régent l'avait tenté après la crise de la Catalogne, il est devenu impossible par les voies légales, en présence de l'opinion et avec le concours des deux chambres. Nous nous refusons d'ailleurs de plus en plus à croire que notre gouvernement, mettant en oubli sur ce point nos constantes traditions diplomatiques, consente à faciliter les négociations de l'Angleterre au-delà des Pyrénées, en associant nos intérêts commerciaux avec les siens. Nous croyons avoir déjà surabondamment démontré par des faits combien serait désastreuse une telle manière de procéder. Il paraît que le traité portugais, dont nous annoncions, voici quinze jours, la conclusion, a rencontré à Lisbonne de nouvelles et sérieuses difficultés. Enfin, dans les dernières discussions du parlement, sir Robert Peel et M. Labouchère ont parlé du traité avec la France comme d'une négociation toujours pendante, mais dont l'issue ne semble pas se rapprocher. On sait notre opinion sur ce point. Sans repousser une telle convention en principe, et tout en en désirant la conclusion, nous la tenons pour l'une des plus grandes épreuves que notre gouvernement puisse traverser. Dès-lors, il est fort légitime que le ministère hésite, et que les leçons du passé

profitent à l'avenir. On ne recommence pas deux fois un traité du 20 décembre, et l'expérience reste lorsqu'on l'a payée aussi cher,

N'ayant à suivre au dehors aucune grande négociation, le ministère des affaires étrangères va, dit-on, profiter de cet instant de calme pour remanier le personnel du corps diplomatique. Ce travail lui sera d'autant plus facile, qu'il a depuis long-temps sous sa main, en congé à Paris, un très grand nombre de ses principaux agens. Indépendamment des ambassadeurs que des difficultés politiques éloignent de leur poste, l'usage paraît s'introduire de donner des suppléans aux ministres, en constituant ainsi une classe nouvelle d'agens *in partibus*. M. de Pontois promène en Italie son titre d'ambassadeur près la Porte ottomane, dont M. de Bourqueney remplit les fonctions. M. de Bacourt se voit suppléer à Washington par un ministre-coadjuteur; on dit enfin que l'un de nos agens les plus actifs et plus expérimentés, M. de Lagrénée, ministre en Grèce, va bientôt se trouver dans une position analogue. Dès-lors il n'est pas sans quelque péril pour un membre du corps diplomatique de quitter son poste un seul instant, et M. de Bois-le-Comte en aurait fait, assure-t-on, l'expérience. On ajoute que cette surabondance de personnel aurait fait naître l'idée de créer des missions nouvelles, et qu'un ambassadeur à demi-solde pourrait bien être envoyé un de ces jours à Pékin dans le but de lui trouver de l'emploi. Ce sont là sans doute des bruits qui ne peuvent avoir rien de sérieux. M. le ministre des affaires étrangères a l'esprit trop élevé pour exposer gratuitement la France à l'affront possible d'un refus d'admission, et il persistera sans doute dans sa pensée première d'éclairer d'abord cette grande et si nouvelle question par les observations d'hommes spéciaux et les rapports de ses agens consulaires. Qu'on soit souvent débordé par les exigences personnelles, c'est là un malheur plus qu'une faute; mais jeter le pays dans des prodigalités inutiles en exposant aux caprices d'un gouvernement fort insolent, tant qu'il n'a pas expérimenté la force, un représentant solennel du roi et de la France, ce serait un tort dont le cabinet ne saurait se rendre coupable, et que les chambres ne sanctionneraient point: elles ont gardé bon souvenir des dépenses de l'ambassade de Perse, mission stérile même pour celui qui l'a remplie. Nous croyons donc qu'il n'y a rien de fondé dans les bruits de ce genre répandus dans les salons depuis quelques jours.

La littérature s'écarte de plus en plus des voies sérieuses; on chercherait en vain une œuvre digne d'attention parmi les publications qui se succèdent chaque jour. A qui la faute, aux écrivains, au public, ou aux éditeurs? Sans doute les succès faciles du roman-feuilleton, l'insouciance des écrivains, l'indifférence du public, sont pour quelque chose dans cette situation; mais parmi les causes du mal ne faut-il compter pour rien l'ignorance ou l'aveuglement de la librairie? Loin de lutter avec énergie et intelligence contre les tendances fâcheuses de la littérature, elle a tout fait, elle fait tout

encore pour les encourager. Au lieu de contenir les mauvais instincts, elle les provoque. Elle s'épuise en publications pittoresques, en réimpressions insignifiantes, en éditions incorrectes, en traductions inutiles. Partout l'illustration étale ses ornemens frivoles, et on a non-seulement des livres, mais des journaux illustrés. A voir ce débordement d'images, on dirait vraiment que la librairie n'a affaire qu'à une société de femmes et d'enfans. Son véritable intérêt devrait cependant lui tracer un autre rôle. Il y a quelques années, elle avait eu une idée qui pouvait devenir féconde. Nous voulons parler des *bibliothèques choisies*. Malheureusement, détournées de leur but, ces entreprises n'ont pas tenu leurs promesses. Les deux plus importantes, la *Bibliothèque d'élite* de M. Gosselin et la *Bibliothèque Charpentier,* sont loin de remplir leur programme. La première admet tout sans examen; la seconde s'ouvre à des réimpressions dont la plupart ont peu d'intérêt, et à des traductions très imparfaites d'œuvres déjà connues. C'est ainsi qu'on a retraduit Sterne, Fielding, tandis que nous attendons encore une bonne traduction de Moore, et que de grands poètes étrangers, en Angleterre Wordsworth, en Allemagne Tieck, en Italie Leopardi, sont encore inconnus pour ceux qui ne peuvent lire l'original. Cependant, au lieu de combler ces lacunes, l'éditeur de cette dernière bibliothèque publie une édition avec gravures d'un livre qui semblait devoir être protégé contre l'illustration par son caractère d'intime et discrète confidence, *les Prisons* de Silvio Pellico. Et comme si ce n'était pas trop déjà d'une édition illustrée des *Prisons,* cette tentative malheureuse a trouvé un imitateur ou un devancier, comme on voudra. Ce n'est pas le premier exemple, au reste, que donne notre librairie de ces ridicules concurrences. Elle ne brille guère par les idées et les lumières, et, comme les sociétés en décadence, elle se plaît à entretenir dans son sein la guerre civile, qui lui enlève ses dernièrees forces. Voilà donc deux éditions illustrées des *Prisons,* l'une ornée de gravures sur bois, l'autre de gravures sur acier, toutes deux d'une exécution matérielle fort médiocre. Nous ne dirons rien des tristes dessins, des scènes vulgaires que l'illustration a tirés du livre de Silvio, du vernis de mélodrame qu'elle a répandu sur ces simples pages. Ce qu'il faut surtout déplorer, c'est la tendance que ces publications révèlent. Pourquoi l'éditeur d'un de ces livres illustrés ne s'efforce-t-il pas plutôt d'enrichir sa bibliothèque de traductions vraiment nouvelles d'ouvrages étrangers peu connus en France? En présence de notre situation littéraire, il y aurait pour la librairie plus d'une chose utile à tenter, plus d'une voie féconde à suivre; mais que penser de nos éditeurs, quand on les voit renoncer aux sages entreprises pour d'aussi étranges spéculations?

— Les romans chinois en valent vraiment d'autres : s'ils n'ont pas ce qu'on pourrait nommer le fracas mélodramatique, cet art qui sait donner le soubresaut final au lecteur, et ramener périodiquement l'intérêt à l'endroit précis où le chapitre (c'est-à-dire le feuilleton) se termine, on y retrouve au moins des détails naïfs, des sentimens simples, une morale honnête, à peu près tout

ce qui a disparu de nos romans contemporains. Je ne veux pas dire qu'il y ait là de bien parfaits modèles, et assurément je ne conseillerai à personne ni personne ne s'avisera d'imiter *les Deux Cousines* que nous a donné naguère Abel Rémusat, ou *la Femme Accomplie* (1) que vient de publier un membre de la société asiatique : on serait parfaitement sûr de n'avoir pas vingt lecteurs. Mais comme ce n'est pas là une invention française, comme c'est tout bonnement une traduction, le piquant du contraste littéraire vient s'ajouter à l'intérêt de mille révélations inattendues sur les mœurs du céleste empire. Ce qui intéressera les lecteurs français dans *la Femme Accomplie* ne sera pas, à coup sûr, ce qui intéresse en Chine les nombreux lecteurs de ce populaire roman. Pour eux c'est une composition littéraire qui charme leur imagination; pour nous ce sera surtout une sorte de voyage, un tableau de mœurs qui exciteront notre curiosité. Les mandarins, s'ils savaient la destinée de leurs livres chez nous, seraient peu flattés : ce dédain de leur littérature les choquerait autant que cet étonnement curieux de leur façon de vivre. Décidément nous sommes des *barbares,* comme disent les proclamations de l'empereur de Chine.

L'intrigue du roman, traduit par M. Guillard d'Arcy, est fort simple. Il s'agit d'une jeune fille nommée Ping-Sin : le père de Ping-Sin, impliqué à tort dans la disgrace d'un général qui avait mal défendu les frontières, est parti pour l'exil et a laissé la pauvre enfant entre les mains d'un tuteur corrompu qui veut la perdre. Or un mauvais sujet du canton, Kouo-Khi-Tsou, fils d'un magistrat puissant, s'est épris de Ping-Sin et veut l'épouser malgré elle. Mais la belle jeune fille qui, pour être candide et pure, n'en a pas moins beaucoup de malice, déjoue habilement tous les plans, toutes les tromperies du séducteur et du tuteur conjurés : c'est presque *l'Adroite Princesse* des contes de Perrault. En vain, à plusieurs reprises, on essaie de l'enlever : toujours quelque tour vengeur vient mortifier ses deux ennemis. Cependant les marauds ne se tiennent pas pour battus, et, simulant à la fin un ordre du roi qui gracie le père de Ping-Sin, ils réussissent à faire pénétrer chez elle une troupe d'affidés. Ces bandits emmènent Ping-Sin de force et la conduisent chez le préfet qu'on a gagné et qui doit consommer le mariage. Mais il y a une Providence pour les jeunes filles : dans le chemin ces misérables ont l'insolence de renverser un passant; il se trouve que ce passant est Tchoung-Yu, le héros vertueux et courageux par excellence. Tchoung-Yu se venge aussitôt et intervient avec bruit; tout se découvre alors, et voilà un sauveur pour la jeune fille persécutée. Cependant le magistrat et ses complices dissimulent, afin de frapper plus sûrement Tchoung-Yu : on l'accueille donc à merveille, on le loge même dans un couvent de bonzes pour qu'il guérisse ses blessures. Mais ce n'est là qu'une fourberie, qu'un moyen meilleur d'assurer la vengeance; les bonzes, en effet, empoisonneront leur hôte à

(1) Un vol. in-8°, chez Benjamin Duprat; rue du Cloître-Saint-Benoît, 7.

petites doses. Ce secret, heureusement, vient aux oreilles de Ping-Sin, qui n'hésite pas à braver la sévérité des coutumes chinoises et à faire enlever son libérateur, à le recueillir chez elle et à le sauver. La chose une fois connue fait grand scandale : une jeune fille qui a parlé à un jeune homme! c'est une grosse affaire, et Ping-Sin a bientôt ses apologistes comme ses détracteurs. Dans cet intervalle le père de la jeune fille est revenu de l'exil : les deux familles désirent un mariage. Tchoung-Yu et Ping-Sin y consentent, mais ils demeureront dans des appartemens séparés, ils ne seront époux que de nom; ils ne veulent pas qu'on les soupçonne d'avoir enfreint la loi, les rites sacrés qui exigent qu'un fiancé n'ait jamais vu sa fiancée. Avec le temps, l'empereur est informé de ces détails, et il évoque l'affaire; alors une enquête solennelle a lieu, et la conduite de Ping-Sin est réhabilitée avec toute sorte de louanges, ses persécuteurs sont punis comme ils le méritent, le mariage se consomme, et les deux jeunes époux s'en retournent couverts d'honneurs et de dignités.

Tel est le cadre de ce roman chinois où des vues morales et des détails agréables viennent s'entremêler à propos. Le traducteur a bien fait de ne rien supprimer, de laisser subsister les longueurs, les redites; chaque acteur, en effet, qui revient en scène ne manque jamais de raconter ce qui vient de se passer, ce que le lecteur sait déjà. Encore une fois c'est là un caractère que les interprètes font bien de respecter : on lit beaucoup plus un roman chinois pour s'instruire que pour s'amuser, et ce qu'on veut connaître, c'est la littérature orientale, non pas arrangée et parée, mais telle qu'elle est. Le roman de *la Femme Accomplie* avait déjà été donné en anglais par Davis : pour son début de sinologue, M. Guillard d'Arcy aurait donc mieux fait d'aborder un autre texte, un texte inconnu en Europe. On pense aussi que quelques détails sur l'auteur et le livre n'auraient pas été déplacés en tête de *la Femme Accomplie;* mais M. Guillard d'Arcy a cru devoir se dispenser de toute espèce de notice littéraire, en sorte que son livre devient inutile à quiconque sait assez d'anglais pour lire l'édition de Davis. Ce n'est pas ainsi qu'on relèvera ce métier honorable de traducteur que des maîtres comme Goethe n'ont pas dédaigné et qui demande aussi son inspiration.

V. DE MARS.

LETTRES

SUR LE CLERGÉ.

I.

DE LA LIBERTÉ DE CONSCIENCE.

Vous me prenez, monsieur, à l'improviste : la question est plus embarrassante que vous ne le pensez, et il me serait impossible de répondre par *oui* ou par *non*. Mieux vaut peut-être étudier les faits ensemble; après cet examen, la réponse deviendra moins difficile.

En me demandant s'il y a maintenant en France plus de tolérance religieuse qu'il n'y en avait avant 1789, ne craignez-vous pas de faire crier au paradoxe? S'ils pouvaient vous entendre, ceux qui se contentent de l'apparence en toutes choses hausseraient les épaules, ils vous répondraient en citant la charte, qui abolit la religion de l'état et qui garantit la liberté des cultes. Mais quand on va plus au fond, quand on croit qu'un principe qui est gravé dans les mœurs d'un peuple est mieux établi que s'il était écrit dans ses lois, on

tombe dans une grande perplexité. L'histoire peut-être nous donnera le moyen de dissiper cette incertitude; souffrez que j'entre à cet égard dans quelques détails.

Lorsqu'on suit l'affaiblissement graduel de l'influence du clergé français, si puissant, si vénéré dans les anciens temps de la monarchie, on ne saurait s'empêcher de reconnaître que c'est surtout pour avoir à plusieurs reprises blessé le sentiment national, pour avoir trop souvent reçu des inspirations ultramontaines, qu'il a vu décliner son autorité. Dans la grande lutte de la France contre l'Angleterre, le clergé assista avec froideur à la délivrance de la patrie; parfois même il prit parti pour l'étranger. Dirigé au XVIe siècle par la cour de Rome, après avoir chanté des hymnes de grace pour la Saint-Barthélemi, il fit la ligue et bouleversa la France pour servir les projets de Philippe II. Vaincu d'abord par Henri IV, le parti ultramontain reparut bientôt; il s'allia avec la royauté pour abattre Port-Royal, et pour établir que les maximes de Sanchez et de Molina étaient préférables à la morale d'Arnauld et de Pascal. Les mœurs du cardinal Dubois, les turpitudes des abbés du temps de Louis XV, ne tardèrent pas à venger dans l'opinion de la France ces illustres victimes, et le fouet sanglant de Voltaire livra leurs persécuteurs à la risée du monde entier.

A cette époque, l'Europe suivait avec un intérêt croissant les efforts de la France pour l'émancipation de la pensée : en adoptant les idées de nos grands écrivains, les peuples devenaient nos alliés et presque nos tributaires. Le gouvernement tentait en vain de sévir contre les ouvrages les plus audacieux; à l'arrêt qui livrait l'*Émile* au bourreau, la France répondait en entourant Rousseau d'admiration, et le pape lui-même, entraîné par l'enthousiasme universel, recevait la dédicace de la plus hardie des tragédies de Voltaire. Si l'intolérance était encore dans les lois, les mœurs, plus fortes qu'elles, protégeaient efficacement la liberté des écrivains.

Malgré l'appui qu'il avait pu donner dans des temps de troubles à l'Angleterre ou à l'Espagne, le clergé aurait rétabli son autorité, s'il avait montré un sincère attachement pour les anciennes libertés de l'église gallicane, et s'il avait prouvé que, tout en respectant le chef de la religion, il savait rester Français. Mais les concessions que, depuis surtout l'établissement des jésuites en France, le clergé ne cessa de faire à la cour de Rome, éloignèrent de lui des hommes sincèrement religieux, qui s'en prirent d'abord aux disciples de saint Ignace, et qui, sans le vouloir peut-être, portèrent en même

temps de rudes coups à leurs alliés; car vous le savez, monsieur, ce furent des hommes pieux qui, craignant pour la religion, dont certaines maximes leur paraissaient altérer la pureté, obtinrent une première fois l'expulsion des jésuites. Protégé par les noms de Bossuet et de Fénelon, appuyé sur la célèbre déclaration de 1682, le clergé, au XVIIe siècle, releva son autorité; mais bientôt les jésuites reprirent tout leur empire. En cédant, à leur instigation, sur les points les plus essentiels, l'église gallicane compromit ses plus chers intérêts, et lorsqu'enfin, après une banqueroute prouvée judiciairement, les jésuites furent chassés de France aux applaudissemens universels, la nation confondit dans son jugement la congrégation dirigeante et les membres du clergé qui, sans trop de résistance, avaient suivi une si funeste impulsion.

Au commencement de la révolution, le sentiment religieux s'était tellement affaibli, que, malgré la persécution dirigée contre le clergé, il n'y eut, dans la masse de la nation, aucune réaction en sa faveur. Après la terreur, quand les esprits, trop long-temps comprimés, se relâchèrent, on rechercha les plaisirs et le luxe; les arts, les lettres et les sciences reprirent faveur, toutes les anciennes idées reparurent un instant, mais l'opinion publique resta muette à l'égard du clergé. Ce fut seulement lorsque Napoléon songea à se faire oindre par le pape, que le culte fut rétabli; cependant, quoique l'empereur se fût appliqué à donner au clergé une organisation nationale à l'aide du concordat, il fallut toute sa volonté pour faire accepter au peuple et à l'armée les cérémonies religieuses. Bien que soumis en apparence, le clergé, excité par la cour de Rome, ne tarda pas à s'insurger contre Napoléon. Si cette lutte n'eut pas de plus graves suites, l'indifférence publique en matière de religion y contribua au moins autant que la main ferme du maître. Les esprits alors n'étaient nullement préparés à recevoir les lumières de la foi. La philosophie de Condillac, soutenue par Cabanis et par M. de Tracy, était généralement reçue par le petit nombre de personnes qui s'occupaient encore de ces matières, et il était difficile de faire adopter la révélation par des hommes qui ne croyaient pas à la spiritualité et à l'immortalité de l'ame. C'est à la réforme de la philosophie, aux travaux de M. de Bonald et de Maine de Biran, et principalement à l'enseignement de M. Royer-Collard, que le clergé a dû d'abord la possibilité de faire entendre sa voix. Sous la restauration, il se fit un grand mouvement philosophique dans la jeunesse, par l'influence surtout de M. Cousin; et comme toute nouveauté réussit en France quand elle est appuyée

sur le talent, la philosophie spiritualiste, enseignée par un maître éloquent, prônée par des amis dévoués et par des disciples enthousiastes, ne tarda pas à prendre un développement considérable. Cette philosophie devait conduire au sentiment religieux pris dans l'acception la plus large du mot. Aux progrès de ce sentiment contribuaient à la même époque le cours de M. Guizot et les leçons de M. Villemain; car, en traitant sous différens aspects l'histoire de la civilisation, ces deux illustres professeurs avaient soin de donner toujours un caractère moral à leur enseignement. Toutefois, ce ne fut pas d'abord au profit du christianisme que s'opéra ce premier mouvement des esprits. Ces brillantes leçons remontent à une époque où le clergé, faisant cause commune avec un pouvoir pour lequel la nation éprouvait peu de sympathie, s'opposait au progrès des idées libérales, et, par sa position officielle comme par ses tendances, excitait les méfiances du pays. Il fut donc délaissé, et le sentiment religieux dont il ne savait pas s'emparer se manifesta par diverses tentatives : la plus célèbre fut dirigée par les saint-simoniens. La révolution de 1830 amena un grand changement dans l'état des idées. Après avoir aidé par des conseils irréfléchis à la chute de la branche aînée, le clergé, qui d'abord avait été l'objet de la plus vive animosité populaire, s'effaça peu à peu, et sans se décourager il sut attendre : chose si utile pour quiconque a des projets. Il y eut d'abord quelques hésitations, quelques grandes apostasies, mais bientôt il se forma un parti ultra-religieux, qui adopta une double marche dont tout le monde a pu observer le progrès. Profitant des divisions du pays, et sentant qu'il ne pouvait se fortifier et prendre racine qu'en s'appuyant à la fois sur le gouvernement et sur l'opposition, il se montra aux conservateurs comme le seul dépositaire de l'ordre et de la discipline, et il leur fit croire que la foi seule pouvait assurer la stabilité du gouvernement de juillet. En même temps, comme toute la protection dont il jouissait sous la restauration n'avait abouti qu'à susciter contre lui l'animadversion universelle, le clergé, naturellement appuyé sur les légitimistes, comprit qu'il pouvait tirer un grand parti de l'opposition en faisant cause commune avec elle, et que ses regrets pour la famille déchue devaient lui mériter les honneurs de la popularité. Il fallait beaucoup de souplesse pour remplir ce double rôle, mais les hommes qui dirigeaient la conduite du clergé n'en étaient pas à leur coup d'essai. Tandis que des ecclésiastiques fort connus proclamaient dans quatre journaux le vote universel, et, sans cacher leurs sympathies pour la branche aînée, s'alliaient publiquement avec les radicaux,

d'autres, placés au sommet de la hiérarchie sacerdotale, déclaraient dans leurs mandemens que tout était perdu, si l'on n'allait pas à la messe, et que les incrédules préparaient à la France un nouveau 93 plus sanglant et plus affreux que le premier. En poussant aux réformes extrêmes, on parvenait à s'assurer le concours des journaux radicaux, à se ménager même à la chambre l'appui tacite et un peu honteux de quelques députés voltairiens dont l'élection avait été décidée par les voix du clergé, tandis que l'on savait imposer sans cesse de nouveaux sacrifices au gouvernement, en montrant la religion et le clergé comme les seuls moyens capables de le consolider et d'assurer sa durée.

Dans ce dessein si habilement conçu, ne reconnaissez-vous pas, monsieur, une direction supérieure, peu scrupuleuse dans les moyens, mais allant droit au but, une de ces pensées qui, par un miracle d'astuce, ont pu captiver la confiance de Henri IV après avoir armé d'un poignard la main de Jean Châtel? Ce n'est pas le véritable clergé français, ferme dans ses croyances, et qui a su si noblement souffrir le martyre pendant la révolution; ce n'est pas ce clergé qu'on a souvent taxé d'une excessive opiniâtreté, que l'on doit accuser de cette duplicité. Ce ne sont pas les défenseurs des libertés de l'église gallicane qui ont imaginé cette conduite tortueuse; on doit chercher la source ailleurs. Ce sont, il faut le dire, ce sont les jésuites qui ont formé un tel plan, et qui en dirigent et surveillent l'exécution.

A ce mot, vous allez peut-être vous écrier, monsieur, que je cède à une étrange préoccupation, qu'il n'y a plus de jésuites en France, et que depuis 1830 ils ne se trouvent que dans l'imagination du *Constitutionnel*. Détrompez-vous, les jésuites existent chez nous, nombreux, puissans, et plus fortement organisés que jamais. Par leurs manœuvres, ils séduisent le clergé, et, quand il fait mine de s'arrêter, ils l'effraient et ils l'entraînent par leurs journaux. S'appuyant d'un côté sur la Belgique, où ils sont tout-puissans et qui est leur centre d'action; en relation suivie avec la Suisse, où ils ont porté le trouble et le désordre; liés avec le Piémont, où ils dominent; ne rendant à Rome qu'un hommage apparent, non-seulement ils dirigent les affaires ecclésiastiques de la France, mais ils s'immiscent en toutes choses. Rien ne se fait à Paris sans qu'ils y prennent part : ils cherchent des créatures dans toutes les classes de la société; tandis qu'ils savent se ménager de très hautes protections, ils descendent dans le peuple, et tentent de s'affilier les ouvriers; ils s'insinuent dans le bou-

doir des jolies femmes, et les font quêter pour eux (1). Ils augmentent tous les jours leurs biens, et, dans l'espoir d'accaparer l'instruction publique, ils fondent des établissemens magnifiques. Ils ont dans la presse périodique des organes qui se distinguent par leur violence. Enfin, ils osent avouer leur existence et s'annoncer fièrement!

Ceux qui douteraient encore de la présence des jésuites n'ont qu'à lire les journaux qui s'intitulent *religieux;* ils y trouveront à cet égard les aveux les plus complets et les plus naïfs. Autrefois, on niait l'existence de la congrégation; ceux qui la signalaient au public calomniaient, disait-on, le clergé, et l'on sait combien de démentis, sous la restauration, ont été donnés à cet égard à M. de Montlosier. Maintenant, les rôles ont changé : les jésuites marchent la tête haute, ils s'applaudissent de s'être établis de nouveau dans cette France d'où, sous l'ancien régime, on les avait deux fois expulsés. « Des carmes, « des franciscains, des capucins (dit un journal (2) qui défend les doc- « trines ultramontaines, et que je devrai citer à plusieurs reprises), « il y en a en France, et même des bénédictins, et même des jésuites. « Bien mieux, l'année dernière, *le Constitutionnel* a fait l'éloge d'un « éloquent prédicateur, qu'il ne savait pas être... un révérend père « jésuite. »

Hâtons-nous d'ajouter que ce n'est pas là une assertion isolée. La présence des jésuites en France est avouée par toutes les feuilles catholiques, qui répètent à l'envi l'apologie de ces bons pères. Dans un ouvrage très récent, qui résume et appuie leurs doctrines, et sur lequel je reviendrai tout à l'heure, les disciples de saint Ignace sont représentés comme les plus simples, les plus modérés des mortels, ne s'occupant que de la direction des ames et de l'éducation chrétienne, *avec défense partout répétée de s'immiscer en quoi que ce soit, par ces différens ministères, dans la direction politique des cours et*

(1) Des personnes bien informées affirment que ces quêtes ont produit pendant l'année dernière des sommes très considérables. On parle de plusieurs millions que le clergé se serait procurés de cette manière. Qu'en a-t-il fait? On ne le sait pas, mais il ne serait pas impossible que ce fussent là des *fonds secrets* destinés par la congrégation à encourager ses partisans. Quand on sait qu'une association charitable, dirigée par la reine des Français, publie tous les ans le compte-rendu, très détaillé, de ses travaux, on est étonné de voir que le clergé ne songe pas à instruire le public de l'emploi des sommes qu'il reçoit. Un tel silence, contraire à toutes les règles de comptabilité, a déjà refroidi le zèle de plusieurs donateurs.

(2) *L'Univers* du 7 novembre 1841.

dans les raisons d'état (1)! Or, comme M. Guizot avait remarqué que partout où les jésuites sont intervenus avec quelque étendue, ils ont porté malheur à la cause qu'ils défendaient, et que M. Villemain a déclaré devant l'Académie française que l'esprit de gouvernement et l'esprit de liberté repoussent avec une égale méfiance cette société remuante et impérieuse, on leur a répondu, avec une parfaite urbanité, que leurs paroles ne sont que « de sottes calomnies... de la « mauvaise comédie de carrefours et de tréteaux (2)! »

Ces aveux imprudens, ces étranges colères, ne doivent pas vous surprendre, monsieur; ce sont là, dans l'état actuel de la société, les inconvéniens et les défauts inévitables du plan qu'on avait adopté. En reconnaissant tout à l'heure l'habileté des jésuites, je n'ai voulu parler que de cette adresse secondaire, de cette ruse qui fait réussir un moment l'intrigue, mais qui ne produit jamais de grandes choses, parce qu'elle manque à la fois d'élévation et de droiture; car le ciel n'a pas voulu livrer le monde aux hommes qui ne possèdent que des qualités subalternes. Le projet de s'appuyer à la fois sur le gouvernement et sur l'opposition ne pouvait réussir qu'à la condition que le public ne pénétrerait pas ce dessein, et que toute cette affaire serait conduite avec le secret impénétrable qui pendant si long-temps présida aux délibérations de la compagnie de Jésus; mais nous ne sommes plus au moyen-âge, et les temps où l'obéissance passive donnait une si grande force à l'église sont à jamais passés. Pour agir sur des peuples émancipés, sur des hommes accoutumés à la libre discussion, il faut écrire, il faut parler. Sous Louis XIV, les jésuites, qui, de tout temps, ont eu l'instinct du pouvoir, savaient, pour se consolider, flatter les maîtresses du grand roi; actuellement, qu'ils veulent renverser, ils ont compris que le plus redoutable moyen de démolition, c'est la presse, et ils n'ont pas hésité à employer cet *instrument de damnation*.

L'organisation de la presse religieuse en France ne saurait être exposée ici; pour le moment, je me bornerai à vous faire remarquer, monsieur, que les organes périodiques des opinions du clergé sont fort nombreux, et qu'ils ont adopté une forme de polémique qui rappelle les plus mauvais jours de la révolution. Tout en se dévouant pour les jésuites, ces journaux n'ont pas su éviter les dangers de la publicité. La presse, on le sait, a les qualités et les défauts de toutes les insti-

(1) *Le Monopole universitaire*, Lyon 1843, in-12, p. 77.
(2) *Ibid.*, p. 86.

tutions démocratiques; ce qui lui manque essentiellement, c'est l'ordre et la discipline. Or, ce qui n'admet pas d'obéissance passive sera toujours nuisible et opposé aux véritables intérêts du clergé, dont la discipline a fait toute la force. La presse vit d'indiscrétion, et le clergé, qui promet le secret, a besoin de faire croire qu'il sait le garder; elle vit de liberté, elle ne se trouve à l'aise que là où elle peut se donner des airs de licence, et le clergé a besoin de cette obéissance résignée et silencieuse qui, sur un ordre du gardien, conduisait un moine à pied à cinq cents lieues de sa patrie sans qu'il osât demander le motif du voyage. Aussi qu'est-il arrivé par suite de l'intervention des journaux dans les affaires du clergé? Ne pouvant pas se laisser guider, la presse religieuse s'est partagée sur les questions les plus graves. La *Gazette de France* a tonné contre *la Quotidienne*, *l'Univers* contre la *Gazette;* toutes ces feuilles se sont déchirées à belles dents. L'anarchie s'est déclarée partout, le pape lui-même n'a pas été respecté dans ces discussions si passionnées. Lorsque la *Gazette de France* fut prohibée dans les états romains, au lieu de se soumettre, les journaux catholiques et légitimistes ne tardèrent pas à déclarer *que le pape avait reçu un million du gouvernement français pour interdire la Gazette dans ses états* (1). Que penser, d'après cela, de l'infaillibilité du pape? Évidemment, monsieur, le clergé ne sait pas user d'une liberté dont il n'a pas l'habitude. A plusieurs reprises, il a été parfaitement libre, et toujours il a prouvé que, lorsque les liens de la discipline venaient, chez lui, à se relâcher, il se livrait aux excès les moins pardonnables. On connaît sa conduite du temps de la ligue et l'usage que, dirigé par les jésuites, il fit alors de la liberté de la presse et de la chaire. La fougue et les emportemens des prédicateurs de cette époque ne furent qu'imparfaitement imités en 1793 par les orateurs des clubs, et, d'après le portrait tracé par les historiens contemporains, Jean Boucher ne fut pas même surpassé par Marat. Rose, évêque de Senlis, qui osa dire en chaire que la palme céleste était réservée à tous les membres de la sainte ligue, *quand même ils auraient tué père, mère, frères, sœurs, et commis toutes sortes d'atrocités,* faisait des plans de campagne en débitant ses sermons, et il demandait à grands cris une autre *saignée* de Saint-Barthélemi. La prison et le pillage punissaient quiconque s'abstenait d'aller entendre ces horreurs. Le curé Aubry dénonçait alors du haut

(1) Voyez un article de la *Gazette du Languedoc* reproduit par *l'Univers* le 26 octobre 1841.

de la chaire les modérés, qu'un autre curé, Hamilton, livrait de sa main au bourreau, et il déclarait qu'il marcherait le premier pour égorger les *politiques*, c'est-à-dire les modérés. Rien ne ressemble plus à la terreur que l'état de la France sous le despotisme de ces prédicateurs. Les visites domiciliaires et les suspects sont des inventions de la ligue, renouvelées deux siècles après par la convention. Seulement, et ici la distinction est essentielle, les ligueurs recevaient des pensions des Espagnols auxquels ils livraient la France, tandis que c'est dans la vue de défendre l'indépendance nationale que la convention commit les crimes qu'on lui a justement reprochés. Si je me suis arrêté sur ce point, monsieur, ce n'est pas pour en faire la base d'une accusation contre le clergé en général, car c'est là de l'histoire ancienne, et je ne me sens pas disposé à perpétuer les rancunes. D'ailleurs, il y eut aussi à cette époque des ecclésiastiques qui surent repousser ces violences, et qui même, comme le curé Prévost, bravèrent, dans l'intérêt de la charité, le poignard des assassins. J'ai voulu seulement prouver que le clergé, appelé, par sa nature et par sa constitution, à vivre loin du monde et à ne pas prendre part aux luttes mondaines, sait bien difficilement garder la mesure dès qu'il se livre aux passions populaires. Or, la publicité, les luttes enfantées par une libre discussion, offrent un danger inévitable à des hommes qui, en toute occasion, doivent se distinguer par la modération, et dont les actions devraient toujours avoir pour guide la charité. Les succès de la chaire, d'une chaire qui devient si facilement une arène politique, la vivacité de la polémique des journaux, contrastent singulièrement avec les habitudes et les besoins du clergé. Il est vrai qu'on ne prêche plus le meurtre et le pillage : on se borne à prôner le passé; mais en louant *cette sainte et glorieuse ligue*, comme naguère encore l'a fait, dans la première église de Paris, un prédicateur fort à la mode, le clergé ne montre pas une assez grande répulsion pour les moyens employés à cette époque.

Si la ligue ne doit pas devenir le sujet d'un réquisitoire contre le clergé actuel, elle doit au moins servir d'exemple et d'avertissement pour tout le monde. L'histoire de cette époque doit prouver à la nation que l'influence du clergé n'est pas toujours, comme on l'assure, une condition de stabilité, et que les désordres les plus affligeans, les actions les plus abominables, peuvent être la conséquence funeste des passions et de l'intolérance, soit qu'elles exercent leur empire sur les prédicateurs du XVIe siècle, soit qu'elles aveuglent les membres du comité de salut public. Elle doit montrer au clergé le danger

de quitter la vie contemplative pour se jeter dans le tourbillon du monde, et pour chercher la publicité. La presse est pour lui le fruit défendu : s'il en mange, il s'enivre. Il l'avait déjà prouvé au XVIe siècle, où la liberté de la presse produisit de si déplorables résultats. Les livres publiés alors par les ecclésiastiques étaient à la hauteur des prédications du temps. Ce que le clergé doit voir avant tout dans l'histoire de la ligue, c'est qu'il s'exposerait aux plus grands dangers et à une ruine inévitable, si, cessant d'être gallican, il se soumettait aux jésuites.

Mais, dira-t-on, qu'importent les excès commis au XVIe siècle? Peut-on jamais supposer qu'ils se renouvellent aujourd'hui? Ne sommes-nous pas les enfans de la révolution, et la France régénérée par les efforts victorieux des philosophes du XVIIIe siècle doit-elle craindre de nouveau d'entendre ces voix furibondes? Malheureusement, on voudrait en vain le cacher, tous ces emportemens se reproduisent aujourd'hui par l'influence des jésuites. Rien n'est plus affligeant, monsieur, que ces écarts. Ce ne sont plus des enfans perdus, de pauvres jeunes gens qui, à la sortie d'un séminaire, taillent leur plume et se jettent dans la mêlée; ce sont les membres les plus graves du clergé, des évêques, des archevêques, en communication habituelle avec les journaux, écrivant sans cesse des diatribes violentes contre les institutions de notre pays, calomniant notre siècle, calomniant et insultant les individus. Il semble qu'en touchant aux journaux, ils aient été saisis de vertige. Écrire dans les feuilles quotidiennes est devenu pour eux un besoin de tous les instans; ils ont la soif du journalisme, et leurs écrits se signalent par une véhémence qui dépasse toutes les bornes. L'attaque a provoqué naturellement la réponse, et l'on s'est moqué tout doucement de leurs fureurs. Ces railleries, fort innocentes, les ont excités à un point extraordinaire, et cela devait arriver chez des hommes qui ne connaissent pas la vie réelle, et qui ne sont pas accoutumés à ce genre de luttes. Ils croyaient lancer la foudre, et il s'est trouvé qu'ils avaient fait un article de journal. Vraiment il en coûte beaucoup d'aller chercher des évêques pour les prendre à partie; mais, si on les arrache à leur retraite, c'est qu'ils l'ont bien voulu. Au lieu de prier et de travailler à répandre les préceptes de la morale dans le peuple, ils se sont jetés dans l'arène, ils ont distribué des coups de droite et de gauche. Souvent on s'est écarté pour laisser passer ces lutteurs à cheveux blancs qu'on pouvait prendre pour des martyrs; mais, enfin, le doute n'a plus été possible, car les coups pleuvaient, et il a fallu

se défendre. Le clergé aura-t-il à s'applaudir de ses provocations? Nous ne le pensons pas. Quelque chose qui arrive, il ne pourra s'en prendre qu'à lui-même, car il a commencé, et, pendant long-temps, il a continué tout seul les hostilités. Jamais le pays n'avait montré autant de tolérance et de modération.

Si l'on devait peindre l'esprit français, si l'on voulait exprimer par un mot le caractère national, il suffirait de citer le *messieurs, tirez les premiers*, de Fontenoy. C'est là, à mon avis, le mot le plus éminemment français qui ait été jamais prononcé. Le mépris de la mort et l'exaltation chevaleresque du moyen-âge, la politesse exquise de la cour de Versailles, se résument dans ce mot, que les Grecs, si connaisseurs en beauté morale, nous auraient envié. Si au milieu de nos luttes politiques cette urbanité avait pu recevoir quelque atteinte, ne devait-on pas penser que les bonnes traditions se conserveraient chez des personnes qui, par leurs regrets opiniâtres, s'efforcent de rappeler un passé qui est déjà éloigné de nous? Malheureusement il n'en est pas ainsi, et tout le monde a pu remarquer que les journaux légitimistes se sont distingués entre tous par la violence des attaques comme par la crudité de l'expression, et que, parmi ces journaux, les plus emportés sont ceux qui se donnent spécialement pour les soutiens de la religion. Personne n'a été épargné : il aurait été pourtant de bon goût de montrer de la modération et de l'urbanité, car on n'ignorait pas qu'à l'occasion les jésuites savaient dire de grosses injures aux gens, et l'on aurait aimé, au moins pour la nouveauté du fait, à les entendre discuter avec calme et politesse les argumens de leurs adversaires. Loin de là, ils ont jeté les hauts cris, ils ont redoublé de colère, et, ne pouvant pas obtenir d'une génération fort indifférente à tout qu'elle s'intéressât à des questions sur lesquelles l'opinion est fixée depuis long-temps, ils se sont livrés aux personnalités les plus étranges, espérant troubler ainsi le sommeil des gens qu'ils attaquaient. La France connaît à peine ces publications, qui sont pourtant bonnes à lire, car elles manifestent les tendances des gens qui dirigent actuellement le clergé. Permettez-moi, monsieur, de vous en donner ici quelques morceaux.

Dans le nombre presque infini de ces écrits, dans cet amas incroyable d'injures et de calomnies, je dois choisir, et me restreindre pour ne pas lasser votre patience. Je vous ai déjà fait remarquer les services que la nouvelle philosophie avait rendus à la religion, et pourtant c'est contre la philosophie spiritualiste que l'on s'est surtout acharné. A mon avis, c'était là, de la part du

clergé, une ingratitude et une maladresse : une ingratitude, parce que, si l'on n'avait pas essayé, il y a trente ans, d'établir que, sans être un bigot, on pouvait croire à l'immortalité de l'ame, le clergé, dans la génération actuelle, n'aurait trouvé presque personne qui voulût l'écouter; une maladresse, car il pourrait bien se faire que, dans quelque temps, l'église, pour se défendre contre le scepticisme, eût besoin d'emprunter à la philosophie spiritualiste les argumens les plus utiles. Du reste, ce ne serait pas là un fait nouveau. Vous n'ignorez pas, monsieur, qu'au commencement du XIIIe siècle la philosophie d'Aristote, qui commençait à pénétrer chez nous, fut condamnée par un concile assemblé à Paris, et que, quelques années plus tard, l'église se faisait des œuvres d'Aristote un rempart contre ses propres ennemis. On sait quel a été au XVIIe siècle le sort du cartésianisme. Défendu par arrêt du parlement, persécuté par les jésuites qui voulaient l'anéantir, il fut, dans le siècle suivant, relevé par ces mêmes jésuites auxquels il fournissait des armes pour combattre la philosophie sensualiste. Quoi qu'il en soit, actuellement le spiritualisme se trouve rudement attaqué. Parmi ses plus fougueux antagonistes, il faut citer d'abord M. l'évêque de Chartres, qui a lancé contre cette philosophie des traits innombrables. L'activité de ce prélat est vraiment infatigable. Aux mandemens qui se succèdent sans interruption, aux lettres qu'il adresse aux journaux, à l'ardeur de sa polémique, on croirait en vérité que M. l'évêque de Chartres n'a absolument autre chose à faire dans son diocèse qu'à s'occuper de M. Cousin et de M. Jouffroy. Il s'empare des ouvrages de ses adversaires, il y cherche avec une ardeur extrême quelques phrases hétérodoxes, et, à l'aide de certains mots qu'il interprète à sa manière et dont habituellement il dénature le sens, il accuse les philosophes de prêcher tous les crimes. De pareilles invectives ont lieu d'étonner dans la bouche d'un membre du haut clergé. Une citation fera mieux comprendre la méthode critique de M. l'évêque de Chartres (1).

« Si l'on demande, dit ce prélat en parlant de M. Jouffroy : Puis-je « en conscience enlever le bien d'autrui, piller des héritages dont « je jouirais avec délices dans ce monde, sans craindre d'ailleurs « aucun pouvoir humain?— Appelez le professeur de l'Université, il « vous dira : Je ne veux pas vous donner de vains scrupules, car

(1) Voyez la *Seconde Lettre de M. l'évêque de Chartres sur l'enseignement universitaire,* datée du 17 mars 1842, et insérée dans les journaux.

« *c'est une question prématurée.* — Puis-je me plonger dans les vo-
« luptés les plus infames que je goûterai en pleine sécurité? — Même
« réponse. — Puis-je bouleverser la société pour m'élever sur ses
« ruines? Il coulera bien du sang, mais tout me répond du succès...
« — *Question prématurée.* — Enfin, dépouillant toute affection de
« famille, étouffant le cri de la nature, puis-je égorger mon vieux
« père, dont les jours retardent la félicité des miens? m'est-il permis
« de le regarder comme une *machine* inutile et usée qu'on peut in-
« nocemment briser?... — Eh! ne l'avez-vous pas entendu? *c'est une*
« *question prématurée.* »

Je ferais injure à la mémoire de M. Jouffroy ainsi qu'à votre bon sens, monsieur, si je croyais nécessaire de prouver que le savant professeur dont l'Université déplore la perte n'a jamais rien dit, rien écrit qui pût le faire soupçonner de légitimer le vol ou le parricide, et qu'il n'a jamais hésité un instant à flétrir les crimes dont on le fait le soutien. Dans l'écrit qu'on a cité, les mots *question prématurée* ne s'appliquent qu'à des points fort scabreux de métaphysique. C'est par des inductions injustes et violentes, et par l'emploi d'un procédé qui n'est pas nouveau dans les annales du clergé, que M. l'évêque de Chartres, oubliant que la calomnie est plus qu'un péché, a cru pouvoir lancer contre M. Jouffroy ces accusations, qui seraient abominables, si elles n'avaient le bonheur d'être parfaitement ridicules.

Maintenant, doit-on penser que l'auteur de ce mandement ait voulu calomnier M. Jouffroy dans cette circonstance, comme il aurait, au dire de beaucoup de personnes, calomnié ailleurs M. Cousin, en affirmant, avec tout aussi peu de fondement, que le chef de l'éclectisme consacre le suicide, et qu'il a *souillé le code entier de la morale* (1)? Nous aimons mieux croire que ce fougueux prélat n'a pas examiné avec tout le calme et toute l'impartialité nécessaires des expressions qui n'étaient pas bien claires pour lui, et que, dans le doute, au lieu de s'abstenir, comme cela aurait été plus prudent, il a choisi l'interprétation la plus défavorable. Chez un membre de l'épiscopat, cette préoccupation a lieu de surprendre, car en supposant qu'il eût oublié les sentimens de charité et de bienveillance dont un chrétien, un prêtre, devrait être toujours pénétré, il ne pouvait ignorer combien les interprétations les plus naturelles en apparence étaient parfois fausses et pernicieuses. Il savait que la Bible elle-

(1) *Lettre de M. l'évêque de Chartres sur les doctrines philosophiques de l'Université,* insérée dans l'*Univers* (4 janvier 1843).

même, lorsqu'on s'en tient au sens qui paraît le plus simple et le plus clair, contient une foule de faits et de récits capables de blesser vivement les oreilles les plus aguerries, et que c'est pour cela que depuis long-temps l'église a défendu la lecture de la Bible en langue vulgaire, de crainte que cette lecture ne devînt un sujet de scandale.

Je me propose, monsieur, de repousser prochainement les attaques si vives, si injustes du clergé contre l'Université, qu'en style biblique M. l'évêque de Belley, dans son mandement sur le dernier carême, appelle une *école de pestilence*, et à laquelle M. l'évêque de Chartres prodigue charitablement tous les superlatifs de l'injure. Je reprendrai alors l'examen de certaines questions qui intéressent grandement le pays, et je prouverai, par un grand nombre de citations, qu'on a employé envers beaucoup d'autres personnes le procédé à l'aide duquel on a su calomnier les intentions de M. Cousin et de M. Jouffroy. Aujourd'hui, je dois me borner à exposer généralement les tendances du clergé, et à rechercher comment il entend la liberté des cultes et la tolérance religieuse.

Ce qui paraît avoir causé le plus d'émotion au clergé, c'est une assertion souvent répétée par des hommes graves, par des écrivains distingués. Voyant la décadence du christianisme, ils ont avancé qu'à leurs yeux cette religion n'avait plus une action morale suffisante sur la société. C'est là une opinion que l'étude de l'histoire avait fait naître dans certains esprits, et que l'examen de ce qui se passe de notre temps devait nécessairement consolider.—Comment! s'écrient avec colère les défenseurs du clergé, vous osez dire que le christianisme s'affaiblit! Vous mentez : il se relève, il prospère, il est victorieux. Voyez les jésuites, les dominicains, les trappistes, qui nous apportent de nouveau la foi et les lumières! Voyez ces néo-chrétiens qui surgissent de toutes parts! — Je reviendrai, monsieur, sur les néo-chrétiens; pour le moment, il faut remarquer qu'en ceci, comme dans sa politique générale, le clergé français a suivi simultanément deux directions fort différentes. Pendant qu'on annonçait à grand bruit au public les magnifiques succès du christianisme, on déclarait au gouvernement que la religion était gravement compromise, si l'on exigeait que les professeurs des séminaires fussent bacheliers ès-lettres. *Les vocations sont rares*, dit M. l'évêque de Versailles dans la fameuse *Protestation de l'épiscopat français* (1); si vous

(1) *Protestation de l'épiscopat français contre le projet de loi sur l'instruction secondaire*, Paris, 1841, in-8°, p. 31.

demandez le diplôme de bachelier, nous ne trouverons plus de maîtres! L'épiscopat français déclare ainsi que cette religion triomphante et victorieuse n'inspire plus une vocation semblable à celle qu'éprouve le moindre étudiant en médecine ou en droit! Quoi qu'il en soit de la sincérité de cette objection, il est bon de s'arrêter un instant à l'examen de ce mouvement catholique dont on nous vante sans cesse la force et l'intensité. Ce néo-christianisme, que chacun entend et pratique à sa manière, devait, à ce qu'on disait il y a dix ans, assurer les destinées de la France et prendre sous sa protection toutes les gloires nationales. Il devait réaliser l'alliance si rare de la religion avec la tolérance et avec la liberté, rétablir l'ordre et la discipline, raffermir l'édifice social ébranlé, en lui donnant pour base la morale religieuse. Ce beau programme a-t-il été exécuté? Malheureusement, monsieur, il faut répondre *non*.

Pour comprendre comment le clergé respecte les gloires nationales, on n'a qu'à jeter les yeux au hasard sur les écrits qui émanent de cette source. On verra que ce n'est pas seulement à cause de la rareté des vocations que les évêques repoussent l'examen du baccalauréat : c'est aussi, disent-ils, parce que *les Provinciales* de Pascal (1) sont indiquées parmi les livres sur lesquels peut rouler l'examen. Ainsi, parce que Rome a défendu un livre qui honore notre littérature et que nos lois protégent, un livre universellement admiré et dont Bossuet aurait voulu être l'auteur, il ne sera plus permis de le désigner à l'attention de la jeunesse studieuse. Voilà bien l'effet du funeste ascendant des jésuites. On reconnaît là leur haine profonde contre Pascal. Nous verrons, monsieur, à chaque instant se reproduire cette prétention qu'a le clergé de se soustraire à la loi commune, et de nous courber sous le joug de la cour de Rome. Si j'avais l'honneur de connaître personnellement l'évêque qui s'est élevé si vivement contre *les Provinciales*, je prendrais la liberté de lui demander s'il a jamais entendu parler d'un ouvrage intitulé *les Proverbes de Fabbrizj*, qui fut dédié à Clément VIII, et imprimé avec l'approbation et le privilége de ce pape. Ce savant prélat pourrait-il nous dire si une telle approbation le porterait à mettre entre les mains des élèves, de préférence aux *Provinciales*, le livre de Fabbrizj, qui renferme plus d'ordures et d'obscénités qu'il

(1) *Protestation de l'épiscopat français*, p. 59. (Lettre de M. l'évêque de Nantes.) — Dans le *Monopole universitaire* (p. 582), les *Provinciales* sont placées parmi les livres athées.

n'y en a dans l'Arétin. Repousser *les Provinciales* parce qu'elles sont condamnées à Rome, ce n'est pas seulement insulter aux gloires nationales; c'est s'insurger contre la loi et vouloir actuellement forcer la France à reconnaître cette suprématie du pape, que l'église gallicane a toujours repoussée. Puisque l'on était en si bon chemin, pourquoi n'a-t-on pas déclaré qu'il fallait aussi délivrer l'examen du baccalauréat de la notion du mouvement de la terre, condamné à Rome dans la personne de Galilée, et aussi antipathique que *les Provinciales* aux jésuites du XVIIe siècle (1)? Au reste, ce n'est pas seulement Pascal qu'on repousse ainsi : on est actuellement parvenu à ce degré d'intolérance, que tous les écrivains du XVIIIe siècle (2), de ce siècle qui préparait l'affranchissement du monde, et qui assurait la suprématie intellectuelle de la France, sont proscrits en masse avec un acharnement inconcevable. « Que nous importe, dit *l'Univers* (3) dans « un de ses accès d'urbanité, que Montesquieu débite de pitoyables « bouffonneries... des gambades déplacées... sur cette grave matière? » — Cet échantillon, monsieur, peut vous faire juger du reste. Je suis convaincu qu'en annonçant un beau matin que Buffon avait de la grandeur dans le style et dans les idées, que d'Alembert était un bon géomètre, que Rousseau ne manquait pas d'une certaine éloquence, que Montesquieu n'était pas un penseur vulgaire, et enfin que Voltaire avait quelque esprit et savait assez bien le français, on produirait une grande sensation parmi les néo-chrétiens par la nouveauté et par la hardiesse de ces découvertes. Et à propos de Voltaire, qui est, comme de raison, le bouc émissaire, je vous avouerai, que je me sens tout aussi disposé que personne à l'accuser d'avoir abusé de la plaisanterie, et que je lui reprocherai toujours d'avoir jeté dans un poème libertin l'admirable et pieuse figure de Jeanne d'Arc;

(1) Cela viendra. Déjà M. l'évêque de Chartres déclare (*l'Univers* du 5 janv. 1843) que, quand on dit en sa présence : « *Le soleil se lève à l'orient et finit sa course à* « *l'occident*, il sent dans son ame une impression profonde et invincible qui exclut « tout doute de son esprit. » Dans *le Monopole universitaire*, on lit (p. 291) qu'il serait nécessaire de prouver que le système de Copernic n'est pas une *hypothèse*. Enfin, il y a peu de temps qu'à la porte d'une des paroisses les plus considérables de Paris on distribuait, au sortir de la messe, une brochure dont le titre était *l'Anti-Copernic*, et qui était rédigée par un ecclésiastique attaché à cette église.

(2) On n'épargne pas non plus les plus illustres écrivains de notre époque. Dans une ville considérable, fort peu éloignée de Paris, *nous avons vu* les ouvrages de M. de Châteaubriand mutilés par un ecclésiastique chargé de la conservation de la bibliothèque où ils se trouvaient.

(3) 2 novembre 1841.

mais d'abord il faut remarquer que peut-être Voltaire aurait montré plus de respect pour cette femme héroïque, si le clergé lui en avait donné l'exemple, et s'il n'avait vu l'évêque de Beauvais, s'associant aux rancunes des étrangers, employer les moyens les plus odieux pour la faire périr sur un bûcher. D'ailleurs, si Voltaire a pu rire beaucoup, on ne doit pas oublier qu'il sut aussi parler sérieusement, et qu'il honora sa vieillesse en élevant courageusement la voix en faveur de Calas, de Sirven, et d'autres victimes du fanatisme. De son temps, on punissait encore par d'affreux supplices le crime d'irréligion... les temps ont bien changé, mais les intentions sont les mêmes, et il n'y a pas vingt ans que le parti jésuitique arrachait à la chambre cette loi funeste qui livrait au bourreau l'homme qui avait commis un sacrilége.

Le néo-christianisme, disait-on, devait vivre et prospérer au milieu de nos lois; il devait être le gardien de l'ordre et assurer le développement de la liberté. On sait maintenant à quoi s'en tenir au sujet de ces promesses. Lisez, monsieur, les écrits qui émanent du clergé, vous verrez que tout en usant largement des droits que lui accordent nos lois, et même de cette liberté de la presse qu'il appelle un poison (1), il ne cesse de protester contre le droit commun. On dirait que la charte n'existe que pour assurer son impunité : quand il s'agit d'étendre ses priviléges, le clergé cite sans cesse le droit divin (2), les canons et le concile de Trente (3); il cite même des autorités moins respectables, et, pour donner une leçon à M. Villemain, M. l'évêque de Chartres n'a pas craint d'invoquer l'exemple des Goths et celui d'Attila (4). Ce sont, par le temps qu'il court, d'étranges autorités que le concile de Trente et Attila! M. Villemain n'aurait qu'à présenter une loi sur la liberté de l'enseignement en s'appuyant sur

(1) On peut voir à cet égard un article de *l'Espérance* de Nancy, reproduit le 25 décembre 1841 par *l'Univers*. Il est très curieux d'entendre des hommes qui ne font autre chose qu'écrire avec violence dans les journaux, déclamer contre la liberté de la presse.

(2) « Quelle part, dit *le Monopole universitaire*, p. 13, donne-t-elle (cette pré-« sentation) aux évêques dans l'institution elle-même? la révocation, la suspension « ou l'enseignement des professeurs? toutes choses pourtant qui leur appartiennent « de *droit divin*, qu'on ne peut leur enlever, et dont ils ne peuvent se départir. »

(3) Voyez la *Protestation de l'épiscopat français*, p. 69, 110, 111, etc.

(4) *Ibid.*, p. 43. Quant à l'archevêque d'Avignon, il cite (p. 112) le *shah de Perse* et le *Grand Turc* à l'appui des méthodes employées dans les petits séminaires et des garanties qu'offrent les évêques!

de semblables considérans, pour être certain de réunir toutes les opinions.... contre lui.

Non-seulement le clergé ne reconnaît pas que notre droit commun date de 1789, mais il essaie de remonter encore plus haut, et il élève des prétentions auxquelles personne n'aurait sérieusement songé il y a soixante ans. Il demande qu'on oblige tous les marchands à fermer leurs magasins les dimanches, et il veut, ce qui n'est pas moins singulier, qu'on force tous les employés sans exception à aller à la messe chaque jour. Si la loi du sacrilége n'eût pas été abolie après 1830, il en demanderait aussi la stricte exécution.

On ne sait en vérité ce qu'est devenue cette liberté, cette tolérance qui, suivant des promesses si souvent renouvelées, devait s'allier à la religion. Ce n'est pas en provoquant des révolutions, c'est en respectant d'abord les lois existantes, que le clergé assurera la liberté. La tolérance, c'est la charité, et à cet égard vous ne sauriez vous imaginer, monsieur, comment le parti jésuitique définit la charité. Lorsque des écrivains que, suivant l'usage, on avait injuriés et taxés d'immoralité ont répondu : *Quoi! vous êtes dévots, et vous vous emportez!* les champions du clergé ont répliqué que sans doute, dans les affaires personnelles, la charité prescrivait le pardon des injures, mais que, quand il s'agissait des intérêts de la religion, la charité (1) commandait la violence et la persécution. Vous voyez que les *distinguo*, si plaisamment signalés par l'incomparable auteur des *Provinciales*, se sont perpétués jusqu'à nous, et que, si Pascal revenait au monde, il saurait encore exciter la gaieté aux dépens des modernes Escobar. Cette distinction est bien subtile et bien peu rassurante, car les personnes qui l'emploient paraissent voir partout les intérêts de la religion, et il est impossible de ne pas supposer que cette charité persécutrice s'exerce aussi parfois dans un intérêt mondain, lorsqu'on voit des journaux qui prétendent tous défendre également les droits de l'autel échanger les injures les plus grossières, et la *Gazette de France* (2), dirigée par un ecclésiastique, menacer l'*Univers* de le traîner pour calomnie en police correctionnelle. Il faut avouer qu'entre gens si pieux le procédé est assez violent. Il vous étonnera moins, si vous vous rappelez ce que j'ai dit plus haut au sujet de la prohibition de la *Gazette de France* dans les états ro-

(1) Voyez à ce propos, dans *l'Univers* du 21 décembre 1841, un article où le rédacteur, parodiant la fraternité chrétienne, appelle son adversaire *frère reptile*.

(2) Lisez *l'Univers* du 8 décembre 1841.

mains, et des injures dont le chef du catholicisme fut accablé à ce propos dans les journaux catholiques.

Vous pouvez imaginer par là, monsieur, ce que doivent dire ces feuilles de certaines gens qui sont un peu moins orthodoxes que le pape. Je vous ai donné un échantillon de la polémique de M. l'évêque de Chartres : il faut s'empresser d'ajouter que ces attaques si vives, si amères, n'approchent guère des formules employées par d'autres écrivains qui font l'éloge de l'inquisition, et qui paraissent appeler de tous leurs vœux le retour de cette sainte institution. Permettez-moi de vous donner ici la définition des inquisiteurs, telle que les organes du parti jésuitique l'ont formulée : elle est fort curieuse et très significative... Les inquisiteurs, répètent à l'envi (1) les feuilles catholiques, étaient des hommes *de compréhension, de dévouement et d'amour*... qui n'apportaient dans le monde qu'*un ardent désir d'éclairer ceux qui avaient besoin de flambeau.* — Cela est-il clair? Voilà l'avenir que rêve le parti jésuitique, voilà ce que sont pour lui l'*amour* et la charité! Il est nécessaire que le public soit averti de ce qui se passe; car les journaux de la congrégation, destinés à une classe restreinte de lecteurs, ne sont pas connus assez généralement. Dès qu'on réhabilite l'inquisition, dès qu'on s'attaque même au pape, vous pouvez penser ce qui est réservé à tous ceux qui ne font pas profession de molinisme. L'Université surtout est frappée violemment dans tous ses membres. Le moindre doute, la plus simple remarque historique, quand elle n'est pas favorable à l'église, devient l'occasion d'injures grossières. On se fait un vocabulaire à part : les mots *immoralité, imposture, pestilence, infame, brutal, frénétique, imbécile, exécrable,* sont ceux qu'on emploie le plus fréquemment. Les allusions surtout sont touchantes et délicates; si M. Laroque, recteur de l'Académie de Cahors, manifeste quelques doutes sur l'éternité des peines dans l'autre monde, on lui fait entendre que ce sont là les principes de l'assassin Lacenaire (2). Si M. Villemain parle d'imagination et d'enthousiasme à propos du christianisme, on a soin de lui rappeler que ses opinions sont conformes à celles d'un homme que Capiton voulait *écarteler* et que Calvin fit

(1) C'est dans *l'Espérance* de Nancy que parut d'abord cette singulière définition, reproduite avec empressement par *l'Univers* (23 novembre 1841) et par d'autres journaux.

(2) Lisez à ce sujet *l'Univers* du 16 novembre 1842. Le 28 décembre 1842, le même journal a comparé nos philosophes à des *escrocs*.

brûler *tout vif* (1)! Ces injures, ces calomnies répétées mille fois dans les journaux ont été réunies et reproduites avec additions et corrections dans un livre de plus de six cents pages, qui vient de paraître à Lyon sous le titre de *Monopole universitaire*, et que j'ai déjà cité. Cet écrit anonyme, qui est l'œuvre collective de la congrégation, mais dont, à ce qu'on assure, un chanoine de Lyon, ancien officier, est l'éditeur responsable, fournit une nouvelle preuve à l'appui de cette double assertion, que les jésuites compromettent gravement le clergé, et que, malgré leurs ruses habituelles, ils manquent de l'habileté qui fait réussir les grandes entreprises. Comment ont-ils pu supposer qu'en insultant avec rage tout le monde, qu'en jetant la boue à pleines mains sur tous les hommes dont la France apprécie le talent, qu'en accusant de tous les crimes, de toutes les bassesses, des gens dont la conduite est connue du public, et qui vivent au milieu de la société, ils pourraient produire un effet favorable à leur cause? Est-ce là de la charité évangélique? Est-ce là la voix majestueuse d'un dieu irrité? Non, c'est le cri de la haine impuissante aux abois. La France subira-t-elle encore le joug de ces hommes qui nous font à tous l'honneur de nous injurier comme ils ont injurié Pascal? Est-ce en disant que M. Cousin ajoute *à l'insolente grossièreté du cocher la plate hypocrisie du valet* (2), ou en traitant de *misérable* un homme aussi généralement estimé que M. Quinet (3); est-ce en appelant M. Bonnechose un *fou furieux* (4), qu'on veut inspirer de la confiance et ramener à un culte soutenu par de tels moyens? Personne n'a pu échapper à la fureur de ces singuliers apologistes de la religion chrétienne. On a dit de M. Fauriel, dont toute la France connaît le savoir et l'aimable impartialité, que sa haine pour le clergé catholique est de la prétrophobie (5). M. Ampère, qui, dans son *Histoire littéraire de*

(1) *Le Monopole universitaire*, pag. 457.

(2) *Ibid.*, pag. 237. Ces délicatesses de langage reviennent souvent dans ce livre; en voici un exemple : « Voilà pourquoi Brutus, Marat et leurs bouchers ont toute « la tendresse de M. Cousin, et qu'ils sont placés parmi les grands hommes, avec « Voltaire et Rousseau, en attendant Vidocq, Espartero, etc. » (*Ibid.*, pag. 483.)

(3) *Ibid.*, pag. 26. On dit plus loin (pag. 357), à propos de l'opinion de M. Quinet sur la création : « L'univers se compose de matière et d'esprit, d'eau et de pierres, « de grenouilles et de philosophes, de panthères et de forçats, de M. Quinet et du « ver qui lui a servi d'élément. »

(4) *Ibid.*, p. 114.

(5) La phrase qui concerne M. Fauriel est bonne à citer, ne fût-ce que comme *specimen* du savoir grammatical de ces gens qui voudraient enlever l'enseignement à l'Université; la voici : « Pour saint Césaire et les autres, il y aura moins encore,

la France, avait eu le malheur de montrer quelque penchant pour les libertés de l'église gallicane, est un *don Quichotte*, un *impie* (1), et M. Matter, dont on critique amèrement les productions, est appelé un *libertin* (2). M. Michelet, qui a su toujours donner à son enseignement un caractère particulier d'élévation, est, dit le *Monopole universitaire*, un *impur blasphémateur..... L'immoralité dans ses cours marche de pair avec l'impiété*, et l'on ajoute, à propos de quelques opinions historiques du savant professeur, cette phrase si remplie de modération : « Voilà donc l'inceste épuré par ses résul-« tats, un diplôme de mauvais lieu ou de déshonneur et de poignant « chagrin pour la famille donné au nom de l'Université à tous les « professeurs-élèves de l'École normale ou du Collége de France, et « par eux à tous les jeunes gens du royaume (3) ! »

On ne finirait pas, monsieur, si l'on voulait citer toutes les personnes honorables contre lesquelles les auteurs du *Monopole universitaire* lancent leur venin. Il serait difficile de nommer un écrivain de quelque valeur, un homme connu dans les lettres, qui ne soit éclaboussé ; M. Damiron, M. Dubois, M. Nisard, M. Jules Simon, M. Charles Labitte, M. de Wailly, M. Philarète Chasles, M. Magendie, M. Michel Chevalier, M. Cuvilier-Fleury, M. Caïx, M. Rossi, M. Letronne, M. Gerusez, M. Charles Magnin, M. de Lacretelle, tout le monde enfin est attaqué dans ce livre. Des professeurs qui ont su toujours se distinguer par leur respect pour la religion sont, avec une insigne maladresse, aussi maltraités que les autres, et l'on dit par exemple de M. Saint-Marc Girardin que « son cours est un com-« posé de toutes choses, d'erreurs, de passions, de protestantisme, « de philosophie, d'incrédulité, d'aversion pour l'église et pour les « rois (4). »

Les hommes politiques ne sont guère plus épargnés que les simples mortels. Je vous ai cité une des phrases les plus polies qu'on ait employées à l'égard de M. Cousin. M. Thiers, M. de Rémusat, M. de Salvandy, reçoivent par-ci par-là quelques bonnes égratignures. Quant à M. Villemain, depuis surtout qu'il a publié son rapport

« et les conjectures et les soupçons d'un esprit dont la haîne pour le clergé catho-« lique semble être de la prétrophobie, *suffira* pour autoriser la calomnie. » (*Le Monopole universitaire*, pag. 40.)

(1) *Ibid.*, pag. 445, 452.

(2) *Ibid.*, pag. 157.

(3) *Ibid.*, pag. 395, 398 et 440.

(4) *Ibid.*, pag. 116.

sur l'instruction publique, qui contient une si complète apologie de l'Université, il semble exciter au plus haut point la bile du clergé. Le jugement si nettement formulé par M. Guizot, dans son *Histoire de la Civilisation*, sur les malheurs qu'a causés partout la compagnie de Jésus, le désignait naturellement aux attaques de la congrégation : aussi n'a-t-il pas été épargné. Oubliant l'histoire, oubliant que cet ordre a été aboli par un pape, le *Monopole universitaire* répond que les jésuites étaient le *bouclier* des rois, et que, par leur chute, les catastrophes les plus effroyables ont été précipitées. « Les jésuites, dit ce livre, ont été condamnés, égorgés sans preuves, sans témoins, sans défense,... » et il conclut en disant avec son atticisme ordinaire que M. Guizot ne fait que du *gâchis*, qu'on ne comprendrait pas comment il aurait l'*impudence* de parler ainsi si « l'*impiété*, « la *haine* de Jésus-Christ et de son église, et la *lâcheté*... n'expli- « quaient tout... Il n'y a rien à répondre, ajoute-t-on, à une igno- « rance ou à une mauvaise foi de cette force-là (1) ! »

Je ne puis vous donner ici qu'une idée fort imparfaite de ce livre, où tant de noms sont inscrits. Dans cette longue liste de proscription, vous devez penser, monsieur, que la *Revue des deux Mondes* n'a pas été oubliée. Les rédacteurs anciens et nouveaux de ce recueil sont traités suivant leurs mérites. M. Lerminier, M. George Sand, M. de Musset, M. Gustave Planche, qu'on confond avec l'auteur d'un dictionnaire fort connu, sont plus spécialement désignés. M. Sainte-Beuve, chargé du crime irrémissible d'avoir su nous intéresser si vivement au sort de Port-Royal, a été particulièrement attaqué par la faction jésuitique. On a eu aussi la bonté de s'occuper de moi. Je suis, si l'on en croit les auteurs de cet ouvrage, *un impie furieux, un fanatique d'irréligion et de haine anti-chrétienne, anti-monarchique, anti-sociale;*... il paraît que ma spécialité, c'est la haine, *la haine qui verse sa bile, haine menteuse, ignorante, et un besoin d'insulter qui tient de la rage et de la folie* (2) ! et tout cela pour avoir cru que les Arabes avaient aidé à la renaissance des lettres en Occident ! A la bonne heure; on serait vraiment fâché de ne pas se trouver avec tant d'hommes recommandables; malgré soi, on est porté à s'écrier avec Voltaire :

> Juste Aristide et vertueux Solon,
> Tous malheureux morts sans confession !

(1) *Le Monopole universitaire*, pag. 231, 269 et 275.
(2) *Ibid.*, pag. 19 et 20.

Si le *Monopole universitaire* n'est pas encore arrivé chez vous, vous pourriez, monsieur, vous en faire une idée en relisant *le Père Duchêne;* c'est le même style et presque le même langage. On y rencontre la même violence, un peu plus de haine, et les mêmes fautes de grammaire. A plusieurs égards, c'est un livre très instructif et qui mérite d'être lu. Si j'avais l'honneur d'être grand-maître de l'Université, je le ferais réimprimer à dix mille exemplaires et distribuer dans toute la France. Ce serait là, à mon avis, la meilleure réponse qu'on pût donner aux gens qui, dans l'intérêt du clergé, demandent la liberté illimitée de l'enseignement. Toutefois, on pourrait déclarer dans un avertissement que, malgré les guillemets et l'*italique* employés à profusion dans ce livre, les citations sont presque toujours altérées ou falsifiées (1). Au reste, un tel avertissement ne serait nécessaire que pour un très petit nombre de personnes, car, en lisant ce français qu'on nous donne pour du Voltaire et du Rousseau, il est impossible de ne pas s'apercevoir de la falsification.

Cet ouvrage est fort divertissant; mais ce qui l'est moins, monsieur, c'est de voir quelles sont les gens qui se posent aujourd'hui comme les organes du clergé français, et qu'il n'ose pas désavouer. Non-seulement la congrégation n'a pas désavoué le *Monopole uni-*

(1) Cette accusation est grave, et pourtant tout lecteur qui voudra vérifier quelques-unes des citations du *Monopole universitaire* reconnaîtra ces falsifications. En voici quelques exemples pris au hasard. Si M. Guizot écrit dans son *Histoire de la Civilisation en Europe :* « Malheureusement il est aisé de passer du besoin « de la liberté à l'envie de la domination; c'est ce qui est arrivé dans le sein de « l'église : par le développement naturel de l'ambition, de l'orgueil humain, l'église « a tenté d'établir non-seulement l'indépendance, etc., » on lui fait dire (en ayant l'air de le citer textuellement) : *L'église catholique ou l'indépendance de la religion est un développement naturel de l'ambition, de l'orgueil humain.* (*Le Monopole universitaire*, p. 87.) On fait moins de façons avec Voltaire. On forge entièrement (*ibid.*, p. 117) un paragraphe qui commence ainsi : *Fénelon n'est qu'un hypocrite, un ambitieux, un incrédule*, et qu'on donne comme étant extrait textuellement du *Siècle de Louis XIV*, où on le chercherait vainement. A ce propos, on indique le chapitre XLIII de cet ouvrage, qui n'en contient que trente-neuf; c'est un procédé fort commode pour se mettre à l'aise en citant. Pour mon compte, je serais désireux qu'on voulût bien m'indiquer dans mes écrits les endroits où j'ai pu dire que *Pascal était d'une dégoûtante malpropreté*, et que les *papes, les évêques, les grands, ne sont également que des.... vendeurs d'indulgence, entourés de bûchers, traîtres, assassins, rôtisseurs d'écrivains célèbres.* Ces expressions, qu'on m'attribue dans *le Monopole universitaire* (p. 19 et 118), ne sont pas de moi. La falsification est-elle donc un péché véniel?

versitaire, mais on l'a prôné partout, et l'on a trouvé excellentes les plaisanteries qu'il contient. Rira bien qui rira le dernier! On dit que M. l'archevêque de Lyon aurait préféré que cet ouvrage fût publié dans une autre ville. Ces regrets sont prudens, mais tardifs : il aurait fallu arrêter la première édition de cet écrit lorsqu'on l'insérait par partie dans les journaux religieux. Le clergé tout entier est compromis par cette publication, qu'il a prise sous son patronage, et qui est du reste parfaitement conforme à l'esprit de tous les *mandemens* dont la France est inondée.

Du temps de Louis XIV, on pouvait se consoler des intrigues des jésuites en reportant les yeux sur le véritable clergé français. Aujourd'hui, où trouver des Bossuet, des Fénelon, des Massillon, des Huet, des Mabillon, capables de nous faire oublier les pères Le Tellier de notre siècle? A la place d'ouvrages immortels, on ne nous donne plus que des libelles remplis de solécismes, et pourquoi? C'est parce qu'il n'y a plus de véritable église gallicane et qu'il n'y a que des jésuites. Dès que l'on fait la moindre allusion aux libertés de l'église gallicane, les journaux catholiques s'irritent; ils crient à l'anathème, ils demandent l'oubli de ces questions (1). Et encore si toutes ces colères, toutes ces injures partaient du cœur! si elles étaient véritables et sincères! Mais, sauf quelques exceptions, on ne sait que trop à quoi s'en tenir à ce sujet. Des voltairiens, des apôtres fougueux du saint-simonisme, se brouillent un beau jour avec un journal philosophique où l'on n'aura pas voulu chanter leurs louanges, et comme avant tout il faut avoir un journal, une *tribune*, on se jette tout à coup dans la presse religieuse, et l'on y porte la même fougue, le même emportement que l'on avait dans le camp opposé. Il n'est besoin de nommer personne; toute la France reconnaîtra ces portraits.

Dès que l'on marche avec la congrégation, on appartient à l'opposition, et, à ce titre, on se ménage des appuis dans la presse; d'autre part, comme on prétend représenter le principe de l'ordre, on est accepté par le gouvernement, et l'on s'impose aux ministres. A force d'injures et de calomnies, on se fait craindre, on devient un homme important, et l'on fait ses affaires tout en parlant de celles du ciel. C'est là ce qui a fait dire dernièrement à une femme d'esprit ce mot qui a été répété : *Autrefois on servait Dieu; actuellement on s'en*

(1) Consultez *l'Univers* du 21 novembre 1841.

sert. On fait profession de christianisme à propos de tout. L'architecture gothique, les vitraux du moyen-âge, le plain-chant, les manuscrits à miniatures, sont autant de sources où l'on va puiser l'inspiration religieuse. On devient chrétien par mode et par imitation, et comme le clergé s'efforce de rendre commodes et agréables les églises, qu'il les chauffe, qu'il y fait jouer des airs de valse, qu'il y appelle de jolies dames et de bons chanteurs, il parvient à réunir les dimanches, dans les églises les plus à la mode, deux ou trois cents personnes qui se donnent là rendez-vous pour se rendre ensuite, suivant la saison, au Conservatoire ou à Longchamp. On a déjà vu le même spectacle, il y a quelques années, dans l'église saint-simonienne. Ne croyez pas, monsieur, que j'exagère; ces remarques ont déjà été faites par M. Lemoinne, jeune et spirituel écrivain, qui, ayant raconté dans les *Débats* ce qu'il avait vu dans les églises de ces néo-chrétiens qui attaquaient si violemment les épicuriens et les sceptiques, s'attira cette singulière réponse qui parut dans *l'Univers :* « Ces griefs, disait ce journal, sont autant de calomnies; il y a, « nous le savons, dans Paris, deux ou trois églises dorées, chauf- « fées, tapissées : ce sont, à ce qu'il paraît, les seules où vous alliez, « probablement dans le dessein d'y admirer les actrices dont vous « chantez les louanges. Il y a dans ces églises, deux ou trois fois par « an, des solennités vraiment sacriléges, les seules, à ce qu'il paraît, « que vous daigniez honorer de votre présence, parce qu'on y entend « la belle voix de vos chanteurs; il y a deux ou trois prêtres qui, « comptant parmi vous des parens ou des amis, ont la faiblesse de « souffrir, sans réclamation, vos impertinentes réclames (1), et ce « sont aussi les seuls, à ce qu'il paraît, dont la parole ait la vertu « de vous attirer; il y a aussi, nous en convenons, quelques jeunes « gens *néo-chrétiens* comme vous qui parlent de philosophie, de « morale et de religion en hommes du monde. »

Il ne manque ici que le nom de ces églises dont parle *l'Univers*; car, comme il y a dans Paris à peu près une église pour trente mille habitans, il est en vérité fort peu charitable d'exposer une centaine de mille personnes à aller se damner ainsi dans ces deux ou trois églises où il se commet de tels *sacriléges*. Du reste, *l'Univers* se trompe : ce ne sont pas seulement deux ou trois églises qu'on chauffe

(1) M. Lemoinne avait dit qu'après le sermon les prédicateurs allaient lui demander de les annoncer dans le *Journal des Débats*. (*L'Univers* du 22 décembre 1841).

et qu'on pare ainsi de fleurs et de jeunes femmes. Excepté un très petit nombre de curés, le clergé, qui veut attirer du monde, se précipite en masse dans la même voie; mais souvent l'argent manque, et voilà ce qui arrête le bon vouloir qu'on aurait : d'ailleurs, il ne serait pas bien facile de chauffer des églises comme Notre-Dame. Les églises les mieux parées et les plus coquettes se trouvent dans les quartiers les plus riches et les plus élégans, dans ces quartiers « où (ce sont les paroles aimables des journaux de la congrégation) « les engraissés du jeu, de la fraude et de la débauche établissent de « préférence leur séjour. » Avec de telles églises et de si excellens paroissiens, on ne comprend pas, en vérité, comment le feu du ciel n'est pas encore descendu sur la Chaussée-d'Antin.

Le clergé déplore sans cesse le relâchement de la morale. Ses journaux reproduisent avec une singulière affectation les nouvelles de tous les crimes, de tous les scandales, vrais ou supposés, qui se commettent en France. Là-dessus grandes déclamations sur les calamités du temps! A quoi bon se plaindre? Pourquoi le clergé ne montre-t-il pas cette puissance qu'il s'attribue en amenant tout à coup une grande diminution dans le nombre de ces crimes? Il y a de mauvaises actions contre lesquelles les lois ne peuvent rien : c'est à la religion de les empêcher, si elle conserve encore quelque empire. Le mois dernier, deux malheureux ont expié à la barrière Saint-Jacques les crimes qu'ils avaient commis. C'était le lendemain de la mi-carême, jour où les masques se montrent de nouveau dans Paris. Cette année, par un beau soleil, les masques avaient abondé. Eh bien! dans la foule qui assistait à cette exécution, il y avait deux ou trois cents individus masqués, hommes, femmes et enfans! C'est là sans doute le spectacle le plus hideux que l'on puisse imaginer; mais que peut-on faire pour empêcher le retour de telles énormités? Le gouvernement présentera-t-il une loi aux chambres pour défendre désormais aux masques d'aller voir exécuter les assassins? Si la religion n'a pas d'action là où les lois se taisent, si elle est réduite à l'impuissance, on ne doit plus appeler infames et calomniateurs ceux qui pensent, avec Jouffroy, qu'elle n'a plus d'ascendant moral sur la société. D'ailleurs, cette religion a-t-elle empêché le peuple de démolir l'archevêché et Saint-Germain-l'Auxerrois? Nous repoussons avec horreur toutes les dévastations; mais, qu'on y prenne garde, ces manifestations populaires ne furent qu'une réaction naturelle et fatale contre l'intolérance du clergé pendant la restauration.

Je sais bien que, pour rendre à la religion toute son action, tout

son prestige, le clergé demande de nouvelles lois répressives, et que les jésuites prétendent qu'ils ne sont tombés au XVIIIe siècle que parce qu'ils ont manqué d'appui et de protection. C'est là l'idée fixe de tous les pouvoirs déchus. Cependant à qui pourra-t-on faire croire un seul instant que les gens qui ont renversé Port-Royal et qui ont dirigé les dragonnades soient tombés par excès de modération? C'est l'abus de la force qui les a perdus; ce sont leurs emportemens, leurs colères, non moins que leur morale suspecte et leur hypocrisie proverbiale, qui deux fois déjà ont soulevé le pays contre eux, et qui produiraient nécessairement des effets analogues, si, par suite de quelque démonstration inconsidérée, la liberté de conscience paraissait de nouveau en péril.

Actuellement, monsieur, il n'est peut-être pas impossible de répondre à votre question. Oui, la tolérance religieuse, cette grande conquête de la révolution, est écrite dans nos lois, oui, les besoins de notre siècle en font une nécessité pour tout le monde; mais il existe un parti qui la repousse, et qui marche en aveugle à sa ruine avec une violence irrésistible. Ce parti tente de nous faire rétrogader au-delà de 1789; il dit à la France : « Craignez l'enfer, ou du moins craignez nos journaux. » C'est par la peur qu'il voudrait s'imposer. Le pays est sur ses gardes, et les jésuites auraient tort de croire que l'indifférence qu'on a montrée jusqu'ici est une marque d'assentiment.

Dans tout ceci, monsieur, je vous ai parlé du clergé français, et pourtant je sens bien que le véritable clergé n'écrit pas ainsi, et qu'il ne fait pas de l'*agitation* dans les journaux. C'est une faction qui parle en son nom, qui l'opprime et l'entraîne. Des ecclésiastiques respectables blâment ces violences, mais, craignant d'être attaqués dans les journaux de la congrégation, ils n'osent pas s'y opposer. Et cependant, que le clergé le sache bien, s'il n'a pas la force de se séparer des jésuites, il se perdra avec eux. Qu'il ne se fie pas à leur réputation d'habileté. En formant Voltaire et Diderot, ils ont prouvé à l'église que cette réputation était complètement usurpée. Si, brisant avec courage les indignes liens qui le retiennent, il sait reconquérir sa liberté, le clergé retrouvera une force nouvelle. Qu'il se montre donc sincèrement attaché à nos institutions et à nos lois, qu'il repousse les suggestions étrangères, qu'enfin il redevienne gallican, et il obtiendra l'assentiment du pays. Les tentatives sérieuses qu'il fera pour rétablir la morale sans toucher à la liberté de conscience seront appuyées par les hommes de tous les partis, car la

morale n'est pas l'apanage exclusif d'une religion, et il serait éminemment injuste de confondre le scepticisme avec l'immoralité. S'il le fallait, l'histoire de l'église avant et après Alexandre VI fournirait des argumens irrésistibles à l'appui de cette assertion.

Mais si les jésuites devaient prendre encore un plus grand empire sur le clergé, s'ils devaient poursuivre le même système d'insulte et de calomnie, sans que le clergé en masse les désavouât, une réaction ne se ferait pas attendre long-temps. Le pays commence à être attentif, et il ne tardera pas à montrer de l'inquiétude. Le jour où l'opinion publique forcerait le gouvernement à prendre quelques mesures de précaution, il serait difficile d'empêcher que tout l'édifice religieux ne fût ébranlé. Il faut donc s'appliquer sérieusement à éviter cette secousse. Le clergé n'y est pas seul intéressé, car une telle réaction ne s'effectuerait que sous l'influence des partis extrêmes. Le gouvernement, qui peut-être ne se préoccupe pas assez de la gravité de cette question, sentira, il faut l'espérer, la nécessité de prévenir, par sa fermeté, une agitation qu'il ne pourrait que difficilement apaiser.

Il y a trois siècles qu'après avoir raconté l'infame attentat commis par le fils d'un pape sur un évêque revêtu de ses habits pontificaux, un historien italien ajoutait :

« Bien que je sache que ce que je viens d'écrire puisse un jour « m'être nuisible, je sais aussi ce que dit Tacite, qu'un historien doit « toujours préférer la vérité à toute autre chose, même lorsqu'il « s'expose à quelque danger. »

Actuellement ces paroles de Varchi ne sauraient avoir d'application, et il ne faut pas un grand courage pour dire la vérité. Tout au plus peut-on être atteint par quelques injures ou par quelques calomnies; mais vous savez, monsieur, qu'il y a des hommes qui ne s'arrêtent pas devant un mandement, et qui n'ont pas peur d'un article de journal. Dans ma prochaine lettre, je vous parlerai des luttes du clergé contre l'Université.

G. Libri.

DES PROJETS DE LOI

SUR

LES CHEMINS DE FER.[1]

Le gouvernement a présenté à la chambre des députés deux projets de loi qui ont pour but : l'un l'exécution du chemin de fer d'Avignon à Marseille, l'autre l'établissement de la double ligne qui doit mettre notre frontière de Belgique ainsi que nos ports de la Manche en communication avec Paris. Ces propositions ne seront sans doute pas les seules que M. le ministre des travaux publics aura à soumettre aux chambres dans le cours de la session. Une compagnie, formée de capitalistes anglais et de maisons françaises a déjà sou-

(1) Voir les documens suivans : *Exposé des motifs du projet de loi sur la ligne du Nord et sur la ligne d'Avignon à Marseille. — De la Politique des chemins de fer*, par M. Teisserenc. — *Lettre à M. le ministre des travaux publics sur le projet de loi des chemins de fer*, par M. Émile Pereire. — *Des Chemins de fer et de l'application de la loi du* 11 *juin* 1842, par M. le comte Daru. — *Observations sur l'exécution de la loi du* 11 *juin* 1842, par M. François Bartholony. — *Report to the chairman and directors of the south-eastern railway*, by Robert Stephenson. — *Mémoires des délégués de la ligne par Compiègne et Saint-Quentin. — Ligne*

missionné, concurremment avec la compagnie qui vient de construire le chemin de fer de Paris à Orléans, la ligne de Paris à Châlons-sur-Saône, première étape de la grande ligne de Paris à la Méditerranée, et il paraît que deux compagnies se disputent en ce moment le chemin de fer entre Orléans et Tours, que l'étendue relativement secondaire de son parcours rend plus accessible à l'association des moyens et des petits capitaux (1).

Ainsi, après de longs et vains débats sur la théorie des chemins de fer, l'ère de la pratique arrive enfin. Les chambres, qui ont consacré plus de quatre années à discuter ou à voter un système général, un réseau de grandes lignes, vont avoir à se prononcer sur les réalités mêmes de l'exécution. Le pays est disposé aux plus grands sacrifices, et attend avec une vive impatience le moment où on le mettra en possession de chemins de fer qui aient une autre utilité que celle de servir de promenade aux curieux. L'Europe, qui a devancé la France dans cette carrière, nous regarde à son tour avec une défiance mêlée d'ironie, prête à dire, si nos pouvoirs publics allaient reculer, que nous n'avons pas les qualités de la pratique, et que nous ne sommes plus qu'une nation de beaux parleurs.

La presse doit donc éviter ce qu'elle trouverait mauvais de la part des chambres. Cessons d'argumenter sur les théories, et abordons les faits. La question générale des chemins de fer a été bien ou mal résolue par la loi du 12 juin 1842; peu importe. Il suffit que cette loi ait déblayé le terrain et qu'elle ait écarté définitivement une difficulté qui avait paralysé jusqu'alors l'action du pouvoir législatif. C'est là son véritable titre au respect des populations.

Sans doute, la combinaison que les chambres ont adoptée a pris, sous le feu croisé des amendemens, des proportions beaucoup trop gigantesques. Il valait mieux, selon la patriotique pensée de M. Duvergier de Hauranne, concentrer tous les efforts sur une seule ligne, celle de Dunkerque à Marseille, qui traversait la France du nord-ouest au sud-est, et qui avait 300 lieues d'étendue, que d'épar-

française anglo-belge, par Watten.—*Chambre de Commerce de Boulogne*, deuxième lettre à M. le ministre des travaux publics. — *Chemins de fer, ligne du Nord*, lettre à M. Teste, par M. le comte Roger.— *Vues politiques et pratiques sur les travaux publics*, par MM. Lamé, Clapeyron, Stéphane Mony et Eugène Flachat. — *Chemins de fer de l'Angleterre*, par M. Bineau. — *Chemins de fer belges*, rapport présenté aux chambres le 2 juin 1842, par M. Desmaizières, ministre des travaux publics.

(1) Depuis que cet article est écrit, M. le ministre des travaux publics a présenté à la chambre des députés un projet de loi pour le chemin de fer d'Orléans à Tours.

piller nos ressources sur tous les points du territoire et dans toutes les directions, en embrassant l'impossible, c'est-à-dire un réseau d'environ 1,000 lieues de chemin de fer. Évidemment encore le système d'exécution défini et décrété par la loi du 11 juin est à peu près impraticable, en ce qu'il partage entre l'état et les compagnies des travaux que lie dans l'ordre naturel des choses une solidarité absolue. Enfin, par une contradiction qui énerve le principe même de la loi, en classant au nombre des chemins que l'état doit exécuter presque toutes les lignes qui se trouvaient comprises dans le projet ambitieux de 1838, on n'a ouvert que les crédits nécessaires à la construction de quelques tronçons. De cette manière, on n'a touché en perspective à l'infiniment grand que pour se réduire, dans l'application, à l'infiniment petit.

Par bonheur, cette loi incohérente et mal conçue porte en elle-même son correctif. L'amendement de M. Duvergier de Hauranne, qui est devenu le premier paragraphe de l'article 2, donne au gouvernement la faculté de choisir telle autre combinaison qui lui assurera le concours de l'industrie privée. Une liberté entière lui est laissée quant aux moyens d'opérer cette association. La loi n'exclut ni la garantie d'un minimum d'intérêt, ni la subvention directe, ni le prêt, ni le forfait; et, comme M. Daru le fait remarquer, la loi ainsi amendée n'est plus qu'un cadre, qu'une sorte d'avant-projet.

La nouveauté de cette mesure législative, son utilité, son importance, consistent en ce qu'elle a posé et proclamé le principe de l'union entre deux forces rivales, entre l'état et l'industrie privée. Par là, on a reconnu que l'état, réduit à ses propres ressources, ne pouvait pas tout faire, et que les compagnies ne pouvaient pas aborder les grandes entreprises sans les encouragemens de l'état. Sur le degré, sur la forme de cette alliance à peine commencée, les opinions varieront peut-être; mais la nécessité en est désormais démontrée, et le législateur l'a proclamée d'une manière irrévocable; voilà ce que tous les bons esprits doivent considérer comme un progrès décisif.

Un premier effet de la loi du 11 juin, celui que l'on contestera le moins, a été de ramener vers les entreprises de chemins de fer l'esprit d'association, qui s'en était éloigné dans un moment d'effroi. Non-seulement les capitaux français sortent de leur torpeur, mais les capitaux étrangers, attirés par la garantie que leur offre la coopération du trésor, viennent chercher en France un placement qui manque déjà en Angleterre, et augmentent ainsi les ressources dont nous pouvons disposer. La moitié des actions émises pour la con-

struction des chemins de Rouen et du Havre appartiennent à des capitalistes anglais. Les banquiers de Londres, de Manchester et de Liverpool ont pris part à la soumission qui a été acceptée pour la ligne du Nord, et à celle qui vient d'être adressée au ministre des travaux publics pour la ligne de Lyon. La maison Rotschild, qui porte le poids de la principale de ces opérations, est un établissement européen qui appelle et qui réunit les capitaux de Londres, de Francfort et de Paris.

La première compagnie sérieuse qui s'est présentée pour entrer dans le cadre de la loi, a sans contredit sauvé le gouvernement de l'impuissance et du ridicule. Ce jour-là, M. le ministre des travaux publics a dû éprouver une grande joie, car pour peu que l'industrie privée lui eût tenu rigueur, tous ces magnifiques projets, dont les chambres n'avaient pas craint d'étendre la portée, allaient misérablement avorter. Il aurait fallu que l'état construisît seul les chemins de fer, comme il a construit les routes, et comme il a tenté de construire les canaux. Et comment les chambres auraient-elles envisagé sans frémir une entreprise qui pouvait entraîner une dépense de 2 milliards avec trente années de travaux (1)?

La part, que le gouvernement a réservée à l'industrie privée dans les projets soumis à la délibération des chambres est-elle ce que les circonstances exigeaient de lui? En appliquant, pour la première fois le système général créé par la loi du 11 juin, de quel côté l'a-t-il fait pencher? Les avantages que les compagnies ont obtenus sont-ils insuffisans, ou vont-ils au-delà de ce qui était juste et nécessaire? Graves et difficiles questions dans l'examen desquelles on doit se garder également de la complaisance et de l'envie.

Et d'abord, il n'échappera pas à un observateur attentif que la force des choses a limité et circonscrit, pour ainsi dire, le champ d'opérations dans lequel la loi du 11 juin doit s'exécuter. Lorsque cette loi fut voté par la chambre des députés, M. le ministre des travaux publics prit l'engagement de ne commencer les travaux sur aucune ligne avant d'avoir trouvé une compagnie qui se chargeât de la com-

(1) M. Daru rappelle quelques exemples de la lenteur apportée par l'état dans l'exécution des travaux qu'il entreprend. Ainsi l'on a mis trente-cinq ans à construire le canal du Rhône au Rhin, trente-quatre ans à exécuter les canaux de Bretagne, cinquante-huit ans pour le canal du Nivernais, soixante-un ans pour le canal de Bourgogne, soixante-cinq ans pour le canal de la Somme, soixante-quatorze ans pour canaliser l'Ille et le Tarn. L'exécution du canal latéral à la Loire, le dernier entrepris, a duré vingt années, et il n'est pas terminé complètement.

pléter et de pourvoir à l'exploitation. Eh bien! à l'exception du chemin d'Orléans à Tours, les seules lignes qui aient fixé jusqu'à présent l'attention des capitalistes sont précisément des sections de la ligne unique proposée en 1842 par les hommes les plus éminens dans la chambre élective, de cette ligne qui unit la Méditerranée à la mer du Nord.

Le chemin du Nord, le chemin de Paris à Châlons, et le chemin d'Avignon à Marseille, joints au chemin d'Orléans à Tours, présentent une étendue de 270 à 275 lieues. La dépense d'exécution, en la calculant à raison de 1,500 mille fr. par lieue, serait de 400 millions. Si l'on suppose que les travaux doivent durer quatre ans, et c'est là une supposition bien large, l'état et les compagnies auront à fournir ensemble 100 millions par année. M. Humann estimait à 60 millions les épargnes annuelles de la France, le fonds commun où viennent puiser le crédit public et le crédit privé. Pour consacrer chaque année 100 millions aux chemins de fer, il faudrait donc que l'étranger nous apportât annuellement, en argent prêté ou en capital souscrit, 40 millions de fr. Cela seul fait comprendre d'une part la nécessité de ne pas dissiper les fonds de l'état sur les lignes que les compagnies ont exclues jusqu'à présent, telles que le chemin de Vierzon et le chemin de Hommarting, de l'autre l'intérêt que nous avons tous à ce que l'accueil que recevront les compagnies déjà formées soit une véritable prime à la formation de compagnies nouvelles et à l'intervention des capitaux étrangers.

Dans la situation financière de la France et avec les engagemens qui pèsent déjà sur le trésor, la prudence la plus vulgaire faisait un devoir au gouvernement de préférer les combinaisons qui, en associant les compagnies à sa tâche, diminueraient le plus sûrement les avances et les sacrifices de l'état. Il valait mieux leur imposer moins de charges et leur apporter moins de secours, augmenter la durée du bail ou de la concession et réduire la quotité de la subvention, donner, en un mot, plus de temps et moins d'argent.

Il semble, à voir les principales clauses des projets qui ont été présentés, que le gouvernement se soit proposé la solution inverse. D'une part, les cahiers des charges attestent, comme par le passé, les exigences intempestives et innombrables de l'administration. L'on fait essuyer aux compagnies impôt sur impôt : le droit de douane, qui double le prix des rails en France, n'est pas réduit; le chemin de fer supporte l'impôt du dixième sur le prix des places, l'impôt foncier, l'impôt des patentes, l'impôt des portes et fenêtres; la com-

pagnie est tenue de transporter gratuitement les dépêches et les militaires en service, le matériel militaire, ainsi que les condamnés à moitié prix; enfin, on lui donne, sous le nom de commissaires royaux, des surveillans qui examineront ses comptes; on crée des sinécures dont on lui fait payer les frais, et ces frais peuvent s'élever, pour le chemin du Nord, à *quarante mille francs* par an. 40,000 francs représentent, au taux courant de 4 pour 100, l'intérêt d'un million. Ainsi le gouvernement reprend d'une main ce qu'il donne de l'autre, et le ministre des finances rançonne les associations que subventionne le ministre des travaux publics (1). La meilleure subvention, la plus économique et la plus digne en pareil cas, ne serait-elle pas l'exemption de l'impôt pendant un certain nombre d'années? et ne serait-il pas beau d'exécuter les chemins de fer par ce simple procédé qui a déterminé, sous l'empire, la construction d'un des plus beaux quartiers de la capitale, des rues Castiglione et Rivoli?

La ligne du Nord, qui a 430 kilomètres d'étendue, exigera l'emploi d'environ 53,000 tonnes de rails et de 18,000 tonnes de supports ou coussinets. Or les rails, qui se paient 370 et 380 francs la tonne en France, grace à l'inique monopole de nos maîtres de forges, valent en ce moment 180 à 190 francs dans le pays de Galles, pris à Cardiff. Le droit de douane impose donc à la compagnie une dépense additionnelle de 12 à 13 millions dont elle pourrait diminuer son capital, si l'entrée en franchise des rails et des supports lui était accordée. En outre, l'exemption d'impôt pendant trente ans lui épargnerait une dépense annuelle qui s'élèvera peut-être à 1 million, soit au dixième du revenu brut et au cinquième du revenu net. Pense-t-on que la compagnie eût besoin de la même assistance, si l'on réduisait ses dépenses et si l'on augmentait par conséquent son revenu d'un million? Ne serait-ce pas comme si l'état lui accordait un secours de 20 millions en capital?

(1) « Il y a loin de ce mode de procéder à celui que l'Angleterre, la Prusse et les États-Unis suivent en ce moment même. Ouvrez leurs lois de concessions, et vous y verrez, sous toutes les formes, des encouragemens prodigués aux compagnies : exemptions d'impôts pendant un temps limité, liberté de tracés, de pentes, de courbures; nulle pénalité, nulle déchéance. Le principe de haute protection se trouve, en un mot, partout. En France, il ne se trouve nulle part. Et cependant en France les matériaux de construction, le charbon, le fer, la fonte, sont d'un prix plus élevé qu'en Belgique, en Angleterre, en Prusse et aux États-Unis. » (M. Daru, *Des Chemins de fer et de l'application de la loi du 11 juin 1842.*)

Prenons l'autre côté de la question, la durée des concessions ou des baux. Le gouvernement paraît avoir travaillé à diminuer la jouissance des compagnies, dût-il augmenter d'autant les sacrifices par lesquels le trésor contribue à l'exécution. Cette politique à courte vue se révèle principalement dans l'accord qui a été fait pour le chemin d'Avignon à Marseille. Cette ligne a 125 kilomètres d'étendue, et la dépense, indépendamment des terrains à acquérir, est estimée à 50 ou 55 millions. Aux termes du projet de loi, l'état paiera 32 millions à la compagnie, qui, pour obtenir une jouissance de trente-trois années, s'oblige à fournir le reste du capital d'exécution, soit 20 à 22 millions. Il tombe sous le sens que la compagnie aurait accepté sans trop de peine une subvention beaucoup moindre, et réduite par exemple à 20 millions, si l'état eût consenti à prolonger de vingt-cinq ou trente années la durée de la concession. L'état aurait-il trouvé quelque avantage à le faire? voilà toute la question.

Il est difficile de concevoir l'intérêt que le gouvernement peut avoir à diminuer la durée des concessions. Si l'administration des ponts et chaussées devait, un jour ou l'autre, exploiter les chemins de fer et se constituer en entreprise de transports, on comprendrait encore l'importance qu'elle attache à ce que les voies nouvelles fassent retour, quelques années plus tôt, au domaine de l'état; mais l'état lui-même a proclamé son impuissance, disons mieux, son incompétence sur ce point. En 1838, lorsque le ministère du 15 avril proposait d'exécuter les grandes lignes aux frais de l'état, il annonçait en même temps que l'exploitation en serait affermée à des compagnies. « Dès qu'une ligne sera terminée d'une extrémité à l'autre, disait l'exposé des motifs, dès que les expériences faites sur les parties successivement mises en exploitation auront fourni les élémens d'un bon système d'exploitation et du tarif qu'il sera convenable d'appliquer, alors une loi spéciale viendra consacrer d'une manière définitive et ce système et ce tarif; alors surtout, l'état se trouvera en mesure de traiter en connaissance de cause avec des fermiers auxquels il pourra confier l'exploitation des chemins de fer pendant un certain nombre d'années, et toujours cependant pour un terme assez court pour qu'à l'expiration du bail il recouvre la faculté de modifier les tarifs et de les approprier aux besoins nouveaux, aux situations nouvelles que le temps aura pu créer. »

En effet, l'exploitation d'un chemin de fer est une entreprise très délicate, très compliquée, exposée à des chances très diverses, et qui exige toute la sollicitude de l'intérêt privé. L'état ne doit jamais

donner à faire à ses agens que des choses simples, dans lesquelles il puisse aisément les surveiller et les contrôler. Le monopole des postes et celui des tabacs étant des opérations relativement faciles, où il ne s'agit que du plus ou du moins dans les bénéfices, on ne s'étonne pas de ce qu'il persiste à les retenir. De même pour les travaux des routes royales; la réparation de ces voies de communication n'exige de sa part aucun autre effort que l'achat des matériaux et le salaire des cantonniers quand elle se fait en régie, et la surveillance des entrepreneurs lorsque l'état n'intervient pas directement. Encore faut-il remarquer que les routes départementales, qui relèvent d'une autorité, d'un contrôle plus souvent présent que le sien, paraissent en général beaucoup mieux entretenues.

Mais, pour administrer un chemin de fer, il ne suffit pas de mettre la voie en bon état d'entretien, ni d'avoir un approvisionnement constant de matériaux. Outre la besogne de l'ingénieur, on a de plus celle de l'entrepreneur de transports; on voiture les voyageurs et les marchandises, on a la charge d'un matériel immense, locomotives et wagons à réparer et à renouveler, pour lequel on doit élever des ateliers de construction; des marchés de houille, de fer et de bois, tiennent incessamment la spéculation en éveil; des omnibus à établir dans les grandes villes, les correspondances à entretenir avec les messageries qui amènent les voyageurs des localités voisines, jusqu'à des opérations de crédit à mener à fin; tout cela suppose une habileté, une précision de calcul dont le gouvernement est incapable, et que ses agens n'auraient pas la liberté de déployer quand ils le voudraient.

La Belgique est un petit état qui s'administre comme une province, et qui, n'ayant pas des préoccupations politiques bien profondes, pouvait faire une affaire de son réseau de chemin de fer. Cependant l'expérience qu'elle a tentée ne semble pas avoir obtenu un grand succès. Il ne faut qu'avoir parcouru les lignes belges pour être pleinement édifié sur le mérite de cette administration, et, quant à la France, on se rendra compte du degré d'intelligence et d'activité que les agens ministériels portent dans l'exploitation des tronçons de Lille et de Valenciennes à la frontière belge, quand on saura que les voyageurs préfèrent suivre la route de terre jusqu'à Mouscron et jusqu'à Quiévrain.

L'état ne pouvant pas exploiter lui-même les chemins de fer, le but qu'il poursuit, en abrégeant la durée des concessions, c'est donc l'avantage de disposer plus librement des tarifs. Il veut avoir plus tôt

que plus tard la faculté de réduire le prix du transport sur les chemins de fer; c'est un véritable dégrèvement d'impôt qu'il se propose au profit des voyageurs qui préfèrent ce mode de locomotion. Une pareille pensée a quelque chose de grand et de généreux qui séduit au premier aspect; elle découle d'ailleurs des précédens établis en France, qui sont la gratuité pour les routes de terre ainsi que pour les fleuves, et des tarifs peu élevés sur les canaux.

En principe, un gouvernement qui peut faire une remise d'impôt doit alléger de préférence les taxes qui portent sur tout le monde ou sur le plus grand nombre, dégrever par exemple la viande, le sel et le vin. En est-il ainsi du péage perçu par les compagnies de chemins de fer? N'est-ce pas au contraire un impôt spécial et limité, qui affecte principalement les classes aisées de la population, et dont les classes laborieuses ont assez peu à souffrir? Les ouvriers et les paysans ne disposent pas de leur temps et partant voyagent peu. Ce sont les propriétaires, les rentiers, les commerçans et les industriels qui fréquentent les chemins de fer, et à qui profite par conséquent l'économie de temps et d'argent réalisée par ces voies nouvelles de communication. Sans doute la communauté tout entière en ressent par contre-coup les avantages : les affaires, se faisant plus vite et à moindres frais, se font mieux, et il en résulte une forte impulsion donnée au mouvement social; mais le bénéfice que les chemins de fer procurent au pays par leur seul établissement est assez grand pour que l'état n'ait pas besoin d'acheter au prix d'une dépense additionnelle une réduction dans les tarifs de transport dont le petit nombre seul pourrait jouir, car, en agissant de la sorte, on frapperait véritablement un impôt sur la société tout entière pour diminuer le poids d'une taxe que les heureux de ce monde sont principalement appelés à supporter.

Ce que les voyageurs paient pour le transport sur les chemins de fer est le prix d'un service; il n'y a pas d'impôt plus légitime ni mieux réparti. Le législateur, en fixant une limite maximum au-dessus de laquelle les tarifs ne devront s'élever dans aucun cas, les a d'ailleurs marqués d'un caractère de perpétuité qui est tout au détriment de l'entreprise et tout à l'avantage de la société. La valeur de l'argent baisse rapidement en France, si rapidement que la même somme n'achètera peut-être dans soixante ans que les trois quarts ou la moitié des denrées et des marchandises qu'elle procure aujourd'hui. L'état n'a donc pas à s'occuper bien activement de la réduction des tarifs; ils se réduiront d'eux-mêmes avec le temps, la

charge qu'ils imposent au public et le bénéfice qu'ils procurent aux compagnies exploitantes ne devant plus représenter, au bout d'un certain nombre d'années, qu'une partie de leur valeur.

A ne prendre pour indice de la diminution que subit progressivement la valeur de l'argent, que le changement qui s'opère dans le rapport de l'argent à l'or, rapport qui était de 1 à 12 il y a deux cents ans, et qui est aujourd'hui de 1 à 16, on trouve qu'une rente stipulée en argent ne vaudra plus dans deux siècles que les trois quarts de ce qu'elle vaut aujourd'hui. En suivant la même progression pour les tarifs des chemins de fer, on voit que le cours naturel des choses en aura réduit, après deux cents ans, suivant le calcul le plus modéré, la charge réelle de 25 pour 100. Si l'on réfléchit que le prix du combustible et de tous les matériaux, évalué en argent, aura haussé pendant ce temps-là, et que par conséquent les frais d'exploitation se seront accrus, il devient manifeste que cette diminution de 25 pour 100 serait, en tout cas, le maximum de réduction que l'on pût espérer.

Il n'y a donc pas un grand intérêt pour l'état ni pour le pays à devancer le temps, en diminuant de gré ou de force les tarifs des chemins de fer au moment de la concession, et en leur retirant ainsi tout caractère de rémunération. Ajoutons que cette tentative aura peu de succès; les compagnies, quelle que soit la subvention qu'on leur accorde, n'accepteront pas dans le taux du péage une réduction qui corresponde à l'intérêt du capital prêté ou donné, car l'exploitation d'un chemin de fer a des résultats trop incertains pour que ceux qui l'entreprendront se placent volontairement sur la limite où le bénéfice s'arrête et où la perte peut commencer. Ce point est démontré jusqu'à l'évidence dans l'excellente brochure que M. le comte Daru vient de publier.

« Voyons à quel rabais les compagnies pourront consentir, en raison des fonds qui leur seront fournis par le trésor.

« Dans l'exploitation d'un chemin de fer, l'entretien et la réparation de la voie et des machines, les frais payables dans tous les cas sur ses produits prélèvent, pour une circulation moyenne, pour une circulation qui donne 4 pour 100 de revenu net, au moins moitié des revenus bruts.

« Si le tarif régulateur fixé par la loi est de 8 centimes (moyenne entre 5 et 10 cent.) par kilomètre et par voyageur, 4 cent. 1/2 environ seront nécessaires pour acquitter les diverses dépenses d'exploitation. Les 3 c. 1/2 restans, destinés à payer l'intérêt et l'amor-

tissement du capital de construction, représenteront un revenu plus ou moins élevé, au-dessus ou au-dessous de 4 pour 100, suivant que la ligne sera plus ou moins productive. L'état concourant pour moitié dans la dépense et renonçant à sa part de produits, si le rabais porte uniquement sur le tarif, pourra donc demander que les 3 c. 1/2 destinés au service de l'intérêt du capital soient diminués de moitié, c'est-à-dire réduits à 1 c. 3/4. Les droits actuels de perception pourront donc, grace à cette intervention financière du gouvernement, être abaissés de 8 c. à 6 c. 1/2, c'est-à-dire être abaissés de 20 pour 100. C'est là le maximum de réduction auquel on puisse arriver, et il est évident que dans la pratique on ne l'atteindra jamais; car, d'une part, lorsque les compagnies traiteront, elles feront toujours valoir, contre un abaissement aussi considérable, les chances qu'elles courent en raison de l'incertitude constante sur le mouvement futur de la circulation, et par conséquent elles voudront se réserver un peu de marge; d'autre part, les frais divers d'entretien et de traction dépassent quelquefois la proportion que nous avons admise. »

M. Daru aurait pu ajouter que les lignes sur lesquelles les voyageurs auront à payer les tarifs les plus élevés sont précisément celles à l'exécution desquelles l'état a contribué, comme le chemin de fer de Paris à Rouen, tandis que les lignes sur lesquelles la circulation s'opère au meilleur marché sont les chemins de fer de Versailles, rive droite, et de Saint-Germain, entreprises dispendieuses et qui n'ont reçu aucune espèce de concours du gouvernement. Cela prouve que l'élévation ou la modicité des tarifs dépend de toute autre cause que du rapport à établir entre la recette et le capital d'exécution. En général, les compagnies ont fixé le prix des places au-dessous du *maximum* qui leur était assigné par la loi. D'où vient cela? M. Daru va nous l'apprendre.

« Là où la circulation déjà établie est un peu considérable, par une conséquence naturelle les moyens de transport ordinaires sont à bas prix. Or, les voies nouvelles, pour attirer à elles les voyageurs et les marchandises qui prennent habituellement les canaux ou les routes de terre, sont obligées alors forcément, et par le simple effet de la concurrence, de rester au-dessous des limites qu'elles demandent au gouvernement de leur assigner. »

Ainsi, pour le présent, la subvention donnée par l'état ne peut pas avoir pour effet d'amener une réduction très sensible dans le péage des chemins de fer. Dans l'avenir, il est vrai, en devenant

propriétaire de ces voies de communication, au moment où le capital dépensé à les construire doit se trouver amorti, le gouvernement aura la faculté d'exiger une réduction plus forte des compagnies qui les affermeront sans bourse délier. Mais cet avantage, l'état l'obtiendra dans tous les cas, les concessions n'étant pas perpétuelles en France; reste à savoir si la perspective d'entrer plus tôt en possession vaut les efforts que l'on paraît disposé à faire dans ce but.

Dans l'opinion de tous les esprits pratiques, la subvention allouée par les pouvoirs publics, sous quelque forme qu'elle se produise, doit avoir principalement pour objet de faciliter l'exécution des chemins de fer. C'est une prime d'assurance que l'on donne aux compagnies contre les risques inhérens à ces gigantesques entreprises. Nous ne voyons pas la nécessité d'augmenter cette prime, en raison d'un abaissement à peu près chimérique qu'on se proposerait d'effectuer dans les tarifs.

Nous avons montré que le système du gouvernement, qui consiste à prodiguer l'argent aux compagnies pour épargner le temps, procédait d'une pure illusion. En suivant le système contraire, en prodiguant le temps pour épargner l'argent, on obtiendrait certainement de meilleurs résultats. Des concessions de quatre-vingt-dix-neuf ans, fortifiées, selon les circonstances, ici par la garantie d'un minimum d'intérêt, là par une subvention, ailleurs par un prêt, auraient, nous le croyons, assuré l'exécution des grandes lignes tout aussi bien que les combinaisons qui dérivent de la loi du 11 juin, et avec plus d'économie pour le pays. Puisque le ministère en a jugé autrement, examinons du moins de quelle manière il entend l'application de cette loi.

Les deux projets présentés aux chambres, l'un pour l'exécution du chemin d'Avignon à Marseille, et l'autre pour l'exécution des chemins du Nord, ne sont pas l'expression d'un seul et unique système. Dans le premier, c'est la compagnie qui entreprend à forfait, et pour une somme déterminée, les travaux que la loi met à la charge du trésor public; dans le second, l'administration s'engage à construire ces ouvrages et s'expose aux éventualités qui naissent de la construction, en laissant à la compagnie le soin d'établir la voie de fer, d'acquérir le matériel et de préparer les moyens d'exploitation. Ainsi, le principe qui domine le projet d'Avignon à Marseille, c'est l'unité d'action, la compagnie exécutant le chemin, et l'état jouant à son égard le rôle d'un simple commanditaire ou bailleur de fonds; le principe dont s'inspire le projet qui concerne les chemins du

Nord, c'est au contraire la division du travail entre l'état et la compagnie. Nous ne dissimulerons pas notre répugnance pour cette dernière combinaison. Voici dans quels termes M. Daru en expose les inconvéniens :

« En apparence rien de plus simple que cette organisation du travail, en réalité rien de plus compliqué.

« Un chemin de fer est une machine qui se compose de deux parties, la locomotive et le chemin sur lequel elle roule; ces deux parties sont solidaires l'une de l'autre : ce sont deux fractions d'un même tout. Le poids, les dimensions de la locomotive étant donnés, la solidité, les dimensions du chemin en résultent. La forme, l'écartement des rails, la largeur de la voie, la résistance des ouvrages d'art, toutes ces conditions premières et fondamentales de l'établissement d'un appareil à vapeur destiné à la locomotion, sont liées indissolublement entre elles, et dépendent de la nature même des matières employées.

« De là une première et grave conséquence. Mettre ces deux portions du même mécanisme dans les mains de deux constructeurs différens, c'est obliger ces deux constructeurs, pendant tout le temps du travail, à marcher côte à côte en parfaite harmonie, dans des rapports perpétuels et nécessaires. De même que, si l'on donnait à deux ouvriers à faire une même voiture, à l'un la caisse, à l'autre le train, ces deux ouvriers seraient obligés sans cesse de se consulter, de s'entendre, pour que chaque partie de leur ouvrage commun fût faite dans un même esprit, dans une même pensée. Nous n'hésitons pas à déclarer que ce bon accord entre l'industrie et l'administration, ainsi superposées l'une à l'autre, est *absolument impossible*.

« Le génie administratif et le génie industriel sont trop divers par leur nature, leurs tendances et leurs dispositions, pour que l'on puisse arriver à cette harmonie complète qui est une condition indispensable de succès dans l'accomplissement de pareils travaux. La lenteur hiérarchique, les formes solennelles, la raideur de l'un, contrastent trop avec la vivacité, la hardiesse, la mobilité de l'autre... Il y aura un contact trop immédiat, des relations trop fréquentes, trop intimes, pour que des conflits ne naissent pas inévitablement chaque jour de cette coexistence forcée. Tôt ou tard les traités passés entre de pareils constructeurs seront résiliés par la force même des choses.

« M. le ministre des travaux publics a reconnu, *le Moniteur* en

fait foi, que le gouvernement serait amené, dans la plupart des cas, à traiter à forfait avec les compagnies fermières, pour qu'elles se chargeassent, moyennant un prix déterminé, non-seulement de l'achat des rails et du matériel, mais aussi de *la construction des travaux*. Alors les causes d'embarras disparaissent, les chances de conflits s'éloignent avec elles. *C'est le seul procédé à l'aide duquel on puisse, en effet, appliquer la pensée de la loi.* »

Ou nous nous trompons fort, ou le gouvernement est, sur ce point, de l'avis de M. Daru, de l'avis de tout le monde; mais le penchant dominateur et l'esprit de monopole qui caractérisent l'administration des ponts-et-chaussées ne permettent pas au ministère de suivre ses instincts naturels. L'administration des ponts-et-chaussées veut construire le chemin du Nord; c'est une idée fixe qu'elle a laissée apercevoir sous tous les ministères, et qu'elle poursuit avec une opiniâtreté qui fait obstacle à toute autre combinaison.

Si l'on devait céder à ces prétentions tyranniques, il aurait peut-être été préférable de charger les ponts-et-chaussées de l'exécution complète du chemin, depuis les terrassemens jusques et y compris la pose de la voie, ainsi que ses dépendances en matériel. Il en eût coûté cher à l'état, car la dépense pouvait excéder les ressources disponibles, et la durée des travaux pouvait se ressentir de la lenteur proverbiale des procédés administratifs. Mais l'exécution aurait du moins été conduite avec ensemble et avec unité; on ne se serait pas exposé à ces conflits que prévoit M. Daru, qui ont peut-être déjà commencé, et qui peuvent amener l'impuissance par l'anarchie.

L'embarras du gouvernement se révèle, au surplus, dans les termes de l'exposé des motifs et jusque dans les clauses que le cahier des charges a consacrées. « La rédaction du bail, dit M. Teste, a présenté d'assez grandes difficultés. » En effet, il a fallu régler, dès à présent, les conditions auxquelles la compagnie prêterait ses rails à l'administration pour exécuter les déblais et les remblais, tout comme l'administration a dû se charger de poser le sable pour la compagnie, qui lui tiendra compte des frais. Ce n'est pas tout; comme la livraison du chemin aurait pu éprouver des retards, l'état a dû se soumettre, dans l'intérêt des capitaux qui contribuent à l'entreprise, à une pénalité, à une amende par chaque jour perdu. La compagnie encourt la même amende, si elle ne pose pas les rails et si elle ne commence pas l'exploitation dans les délais fixés. De quelque côté que l'on se tourne, on ne voit que matière à procès, à constestation et par con-

séquent à fraude, car la compagnie sera faible, à oppression, car l'état sera souverain. Or, l'oppression dégrade celui qui l'ordonne autant que celui qui la subit.

Ce cahier des charges, s'il n'est pas modifié par la chambre, le sera, nous en avons la confiance, par l'administration elle-même, qui, après une courte et malheureuse expérience, se trouvera dans la nécessité de renvoyer à la compagnie l'exécution des travaux. Le forfait, en pareil cas, a pour l'état des avantages que M. le ministre des travaux publics reconnaît lui-même, lorsqu'il dit, dans l'exposé de la combinaison adoptée pour la ligne d'Avignon à Marseille : « En accordant à la compagnie une subvention égale tout au plus à la dépense qu'il serait obligé de supporter dans l'autre système, l'état s'affranchit de tous les risques attachés à des travaux d'une nature spéciale, de tous les mécomptes qu'engendrent souvent les estimations les plus consciencieuses, et il laisse *l'inconnu tout entier* à la charge de l'industrie privée. »

Si la combinaison du forfait que l'on adopte pour le chemin d'Avignon à Marseille a de tels avantages, les chambres et le public ont dû se demander pourquoi on ne l'avait pas appliquée aux chemins du Nord. C'était le cas cependant de s'affranchir de ces risques et de ces mécomptes, qui deviennent plus menaçans à proportion que l'entreprise est plus grande, et de laisser l'inconnu tout entier à l'industrie privée. Cela devenait d'autant plus facile que la compagnie avec laquelle M. le ministre des travaux publics a traité pour la ligne anglo-belge demandait à se charger de l'exécution des travaux d'art et de terrassement au prix moyen de 115,000 francs par kilomètre, ou, pour la ligne entière, de 50 millions de francs.

La compagnie n'a pas dû se dissimuler apparemment que cette évaluation serait dépassée, et que les travaux estimés à raison de 115,000 fr. par kilomètre coûteraient peut-être en définitive 130 à 140,000 fr. Toutefois, en supposant qu'elle eût à dépenser, dans le système de l'exécution à forfait, un capital supplémentaire de dix millions, un pareil sacrifice pourrait passer pour un bon calcul. En effet, si le gouvernement construit, la compagnie attendra cinq ans avant que le chemin lui soit livré, et une année de plus ou six ans pour l'exploiter, et pendant tout ce temps, elle perdra l'industrie de ses administrateurs ainsi que l'intérêt de son argent. Si on lui donne au contraire la construction à forfait, elle sera maîtresse d'achever la ligne entière, les 430 kil., en trois années. Elle aura donc économisé

l'intérêt de son capital pendant les trois autres années, soit à raison de 5 pour 100 sur 75 millions, 11 millions 250,000 francs.

Mais le bénéfice qui en résulterait pour le pays serait bien autrement sensible. Nous y gagnerions non-seulement tout ce que l'état aurait dépensé au-dessus des 115,000 francs par kilomètre, mais encore, mais surtout de jouir trois années plus tôt de la grande voie qui doit rapprocher Londres et Bruxelles de Paris. Cet avantage est de premier ordre, dans un moment où la France reste encore, par rapport aux chemins de fer, en arrière de tous les peuples civilisés. Ajoutons que l'on entrerait ainsi en possession de la plus-value que l'exploitation du chemin de fer doit infailliblement donner au revenu public, et qui ne peut manquer d'excéder l'intérêt du capital dépensé par l'état.

Quand nous disons que cette plus-value excédera l'intérêt des sommes dépensées, nous nous arrêtons à l'évaluation la plus modérée. Ce qui est probable en effet, c'est que le revenu supplémentaire qui résultera pour l'état de l'exécution des chemins de fer remboursera, en quatre ou cinq ans, le capital de construction, qui se trouvera n'avoir constitué ainsi qu'une avance pour le trésor. « Le canal du Languedoc, dit Dupont de Nemours, voiture un commerce de 50 millions de fr. par année; il en est résulté par année 5 millions de bénéfices pour les marchands; les propriétaires de terres qui, sans lui, n'auraient pas de débouchés, ou n'en auraient qu'un mauvais, reçoivent par le service du canal une augmentation de 20 millions de revenu. L'état a touché de ces 20 millions, par les tailles et vingtièmes ou impôts équivalens, au moins 5 millions de francs tous les ans et 500 millions en un siècle. » Prenons un exemple plus voisin de notre temps. D'où pense-t-on que vienne cet accroissement colossal de l'impôt indirect qui donne aujourd'hui 200 millions de plus qu'il y a dix ans, si ce n'est de la plus-value que les routes nouvelles ont donnée à l'industrie et à la propriété?

La compagnie avait proposé une autre modification qui se recommande d'elle-même à toute la sollicitude des chambres. Le traité qu'elle a signé lui accorde quarante années de jouissance; mais, à l'expiration de ce bail, l'état doit lui rembourser, à dire d'experts, le prix de la voie de fer et la valeur du matériel. C'est là une obligation onéreuse et qui met l'état à la discrétion de la compagnie. En effet, si l'état refuse de renouveler le bail, il peut avoir 50 ou 60 millions à débourser; s'il consent au contraire à une novation du contrat, il n'en

débattra pas librement les clauses, la compagnie tenant suspendue sur sa tête l'éventualité menaçante du remboursement. Quant à trouver une autre société qui prenne la place de celle qui aura créé le chemin, en payant à celle-ci la valeur des rails, des locomotives et des voitures, si le cas se présentait, l'état subirait probablement des conditions tout aussi dures que par le passé, car aucune compagnie n'exposera un capital de 50 à 60 millions sans avoir obtenu les plus fortes garanties.

Si la compagnie qui s'est formée pour exploiter les chemins du Nord consent, moyennant une prolongation de bail de dix années, à livrer gratuitement à l'état la voie de fer et le matériel d'exploitation, cela veut dire qu'elle estime, pendant ces dix années, qui seront nécessairement les plus productives, le revenu net du chemin à 5 ou 6 millions de francs. Néanmoins, comme le gouvernement, en lui substituant une compagnie nouvelle durant le même intervalle, ne pourrait évidemment se réserver qu'une part de ce bénéfice annuel, nous le croyons fortement intéressé à accepter une proposition qui ne retarde son entrée en possession que pour le dispenser d'un remboursement onéreux au pays.

Au moyen des modifications que nous indiquons ici, les deux projets de loi sur lesquels la chambre va délibérer nous paraîtraient se présenter dans des conditions beaucoup plus acceptables. Si la compagnie qui doit exécuter le chemin d'Avignon à Marseille consentait, pour prix d'une jouissance de cinquante années, à réduire de 10 millions la subvention qu'elle doit recevoir, et si la compagnie qui est appelée à exploiter les chemins du Nord se chargeait, au prix de 115,000 fr. par kilomètre, de construire la double ligne, en prenant l'engagement de livrer sans indemnité à l'état la voie de fer avec son matériel au bout de quarante-huit ans, nous croirions que l'on aurait obtenu par là un grand résultat. C'est à la commission que la chambre a investie de sa confiance de négocier ce changement dans les termes de la loi.

Mais quand les projets de chemins de fer ne devraient pas être modifiés, et ils ne peuvent l'être que de gré à gré, comme toute mesure prise en exécution d'un contrat, il nous paraît que la chambre commettrait une inconséquence en les repoussant. Les défauts que l'on y découvre appartiennent à la loi générale du 11 juin 1842, déjà sanctionnée par les trois pouvoirs, et il ne se peut pas que ceux qui ont consacré la règle reculent devant l'application. Toute autre solution eût été sans contredit préférable à celle que le gouvernement

propose; mais dans l'alternative à laquelle la France est aujourd'hui acculée, après cinq années de vains débats, de renoncer aux chemins de fer de quelque étendue, ou de mettre enfin la main à l'œuvre sur un plan relativement assez mal conçu, il n'est plus possible d'hésiter. Ce serait prendre une trop grande responsabilité que de conseiller au pays de s'abstenir.

En présence de l'immense intérêt qui commande à la France de rapprocher sans délai son centre de ses extrémités, et de rendre Paris présent pour ainsi dire sur notre frontière du nord, nous tenons pour très secondaire la question de savoir si la compagnie qui entreprend la ligne de Belgique fera des bénéfices, ou si elle ne retirera de cette entreprise que l'intérêt naturel du capital qu'elle y aura consacré (1). Il ne faut pas trop marchander avec des hommes qui apportent 75 millions pour un travail utile dans lequel les chances de perte sont, après tout, à côté des chances de profit. Souhaitons plutôt que les banquiers qui se dévouaient exclusivement jusque-là à l'industrie profitable des emprunts deviennent ainsi les agens principaux et comme les tuteurs des entreprises nouvelles de transport. Ce sera une révolution et une révolution morale dans les tendances du crédit.

Cependant il peut être utile de prémunir ceux qui n'examinent pas le fond des choses contre les calculs exagérés auxquels le chemin du Nord a donné lieu et qui ont déjà cours dans le public. Cette considération nous détermine à exposer sommairement les résultats que l'expérience a constatés jusqu'à présent dans l'exploitation des chemins de fer. De la sorte, les capitalistes qui s'engageront dans une opération aussi étendue le feront sous l'impulsion d'un sentiment réfléchi, et non pas sur la seule garantie des noms qui commandent la confiance en matière de crédit. On attendra les produits avant de donner aux actions une valeur supérieure à leur taux nominal. Une action de 500 fr. ne sera pas cotée 1,000 ou 2,000 fr. dès son apparition sur le marché, comme il est arrivé pour les bitumes et les asphaltes de toute couleur.

Un mémoire publié au mois d'octobre 1842 par le célèbre ingénieur qui a construit les chemins de fer de Manchester à Liverpool

(1) Il paraît que tous les capitalistes ne considèrent pas comme suffisans les avantages accordés par l'état à la compagnie qui s'est formée pour entreprendre la ligne du Nord, car la compagnie d'Orléans a demandé, pour se charger de la ligne de Paris à Châlons-sur-Saône, outre ces avantages, la garantie d'un minimun d'intérêt de 4 pour 100 sur le capital qu'elle emploierait.

et de Londres à Birmingham, M. Robert Stephenson, est le document qui a le plus contribué à enflammer les imaginations. Il importe donc d'en contrôler les données en rapprochant les hypothèses des faits.

Pour évaluer le produit du transport des voyageurs sur les chemins du Nord, M. Stephenson a relevé le nombre des voitures de toute espèce qui parcourent aujourd'hui, soit des fractions quelconques de la ligne, soit la distance entière. Il a multiplié le nombre approximatif des voyageurs par le parcours que chacun d'eux accomplit, et il a trouvé un produit total de 112,247,985 kilomètres parcourus qui, à raison de 6 c. 1/2 en moyenne par voyageur et par kilomètre, donneraient 7,296,110 fr. par an; en y joignant les voyageurs qui prennent la voie de la poste ou de la malle-poste, le résultat s'élèverait à 8,490,219 fr.

Pour évaluer le produit du transport des marchandises, M. Stephenson a suivi la même méthode. Il a multiplié le poids des marchandises qui circulent sur les voies d'eau ou sur les routes de terre par le nombre des kilomètres parcourus, et il a trouvé, pour 550,000 tonneaux environ, un parcours de 84,524,347 kilomètres, qui produirait 12,636,740 fr. Total des recettes pour les voyageurs et pour les marchandises, 21,636,740 fr.

A la première inspection de ces chiffres, on découvre le vice des procédés d'évaluation auxquels M. Stephenson a eu recours. En effet, il a supposé, d'une part, que le nombre des voyageurs qui parcourent la ligne anglo-belge resterait stationnaire, ce qui est contredit par l'expérience de tous les chemins de fer, et, de l'autre, que le chemin de fer transporterait toutes les marchandises qui prennent aujourd'hui la voie de terre et le quart de celles qui prennent la voie d'eau, conclusion que les faits connus jusqu'à présent sont loin d'autoriser.

On peut admettre, même en tenant pour exagérée l'évaluation du nombre actuel des voyageurs telle que la donne le rapport de M. Stephenson, que ce nombre s'accroîtra en moyenne de moitié par l'effet d'une voie de communication plus rapide et d'un transport moins cher. Il est donc possible que le produit qui viendrait de cette source s'élève annuellement, pour la ligne anglo-belge, à 10 millions environ. Toutes les fractions des chemins du Nord ne seront pas également productives. Il y a telle distance, comme les dix-huit lieues de Creil à Amiens, dans laquelle on ne rencontre qu'un seul bourg de deux mille habitans. Entre Amiens et Arras, la route n'est jalonnée que par des villages. Il faudrait donc que la cir-

culation des voyageurs à toute distance fût bien active pour compléter ce vide dans la circulation à distances partielles. On sait que, sur tous les chemins de fer qui donnent des produits, le mouvement que donne le parcours partiel, est de beaucoup le plus important. Dans une brochure curieuse, M. Minard l'évalue à 60 pour 100 sur les chemins belges, à 45 pour 100 sur deux chemins anglais, à 60 pour 100 sur le chemin de Lyon à Saint-Étienne, et à 40 pour 100 sur celui de Corbeil; il est de 75 pour 100 sur le chemin de Strasbourg à Bâle, de 45 pour 100 sur celui de Versailles, et de 40 pour 100 sur celui de Saint-Germain. Quant aux marchandises, il nous paraît probable que la voie de fer n'exercera qu'une faible attraction sur celles qui suivent la route comparativement moins dispendiense des rivières et des canaux; il convient de retrancher aussi de la circulation qui est assurée au chemin de fer toutes les marchandises transportées à de courtes distances, et pour lesquelles les frais de transbordement ne seraient pas compensés par l'économie dans les frais de transport que la voie de fer leur offrirait. En réunissant ces deux élémens d'appréciation, on arrive à réduire peut-être des deux tiers l'évaluation de M. Stephenson.

Au reste, le calcul de l'ingénieur anglais, s'il avait quelque degré de certitude, renverserait de fond en comble les données que l'expérience a recueillies. Sur les chemins anglais, ainsi que M. Daru le fait remarquer, le produit du transport des marchandises est à celui du transport des voyageurs comme 1 est à 3. Sur le chemin de Liverpool, qui fait exception à cet égard, la recette qui provient des marchandises représente 40 pour 100 du produit total (1). Encore ne

(1) Les recettes des principaux chemins de fer anglais, en 1842, présentent dans leur décomposition les résultats suivans :

CHEMINS.	TRANSPORT DES VOYAGEURS.	VOITURES ET CHEVAUX.	MARCHANDISES.
Grand Junction.	8,070,075 fr.	»	2,167,375 fr.
Great-Western.	13,149,150	»	3,578,875
Liverpool et Manchester.	3,444,495	»	2,501,025
London et Birmingham.	13,683,950	1,246,975 fr.	5,300,200
London et Brighton. . .	3,536,125	118,725	495,725
Manchester et Leeds. . .	2,935,450	10,650	2,489,425
North-Midland.	2,994,475	230,375	2,084,750
TOTAL. . .	47,813,725 fr.	1,616,725 fr.	18,617,375 fr.

M. Daru porte le revenu brut de tous les chemins anglais, pour l'année 1841, à 100 millions de francs. Pour les sept lignes que nous avons citées, il a été, comme on voit, en 1842, de 68,047,825 francs.

faut-il pas oublier, quand on veut s'expliquer le mouvement considérable des marchandises sur les chemins de fer de l'Angleterre, que, les tarifs des canaux anglais étant généralement très élevés, la concurrence devient possible, dans cette contrée, entre la voie de fer et la voie d'eau. En France, au contraire, le transport par les canaux jouit, à quelques exceptions près, de tarifs très modérés, et voilà le pays dans lequel M. Stephenson suppose que la recette des marchandises pourra représenter 58 pour 100 du produit total! La Belgique est dans des conditions plus semblables aux nôtres, et cependant la recette des marchandises ne s'est pas élevée, sur le chemin de fer belge en 1841, à plus de 32 pour 100 (1). Le seul chemin de fer qui transporte en France des marchandises autres que la houille, la ligne de Strasbourg à Bâle, ne paraît pas devoir compter, en 1843, le produit des marchandises pour plus du cinquième de son revenu brut.

Si l'on veut évaluer d'une manière plus exacte les produits que peut rendre le chemin du Nord, on ne saurait prendre une meilleure base que le produit des chemins belges. L'exploitation du réseau belge a embrassé, en 1841, une étendue de 340 kilomètres en voie de fer, et a donné une recette brute de 6,226,333 fr. 66 cent. La ligne anglo-belge a 430 kilomètres d'étendue. En élevant la recette dans la proportion de la distance à exploiter, on trouve que le produit des chemins du Nord, s'il égalait proportionnellement celui des chemins belges, devrait être de 7,874,479 francs; mais, comme la moyenne du tarif perçu n'est que de 4 c. 1/2 par voyageur et par kilomètre en Belgique, tandis qu'elle sera de 6 c. 1/2 sur les chemins du Nord, et comme la distance est à peu près semblable entre les voyageurs et les marchandises dans les deux tarifs, il convient d'augmenter la recette brute de 4 neuvièmes, et de la porter ainsi à 11,374,247 fr. Voilà, si l'on ne donne pas trop aux hypothèses, le résultat le plus vraisemblable qu'il soit permis d'espérer.

Examinons maintenant si M. Stephenson a mis plus d'exactitude dans le calcul des dépenses que dans celui des recettes. En évaluant les frais d'exploitation sur les chemins du Nord, l'ingénieur anglais a pris pour base 50 pour 100 de la recette. Ce mode d'évaluation est à coup sûr le plus vicieux qu'on pût choisir, car il suppose également constans deux termes, dont l'un, la recette, est éventuel, et dont l'autre, la dépense, est certain. M. Stephenson énumère dans son

(1) Ou 1,984,886 fr. 63 c. sur une recette de 6,226,333 fr. 66 c.

rapport les recettes de plusieurs chemins anglais, où la moyenne des dépenses n'excède pas en effet 50 pour 100 des revenus; mais il ne faut pas oublier que les tarifs anglais sont infiniment plus élevés que les nôtres, et doivent donner par conséquent plus de marge aux bénéfices (1). La Belgique, qui est placée, dans l'échelle des tarifs, à l'extrémité opposée, en dépit d'une circulation très active, a vu les frais d'exploitation de son chemin de fer s'élever, en 1841, à 68 pour 100 du produit brut. En 1838, la proportion avait même été de 88 pour 100. En France, sur la seule grande ligne qui se trouve en exploitation, celle de Strasbourg à Bâle, privée, il est vrai, pour quelque temps encore de ses deux entrées, la dépense a égalé 70 pour 100 des produits.

Les dépenses d'un chemin de fer ne peuvent s'évaluer que de deux manières, d'après le nombre des kilomètres parcourus par les machines, et d'après le nombre des voyageurs ainsi que d'après le poids des marchandises à transporter, multipliés par la distance parcourue.

Les chemins du Nord ont, nous l'avons dit, une longueur de 430 kilom. En supposant la distance entière parcourue en moyenne (2) chaque jour par 4 convois de voyageurs et par 2 convois spéciaux de marchandises, ce mouvement représente 12 convois, aller et retour compris, soit un parcours quotidien de $12 \times 430 = 5,160$ kilomètres,

(1) Nous empruntons à M. Daru la classification suivante des tarifs en usage sur les chemins de fer des diverses contrées de l'Europe, en les rapprochant du tarif demandé pour le chemin du Nord.

	PREMIÈRE CLASSE.	DEUXIÈME CLASSE.	TROISIÈME CLASSE.
Angleterre. . . .	20 c. 5 par kilom.	10 c. 5 par kilom.	» par kilom.
Allemagne. . . .	10 6	6 7	5 c.
Belgique.	7 6	5	3 4
France.	10	7 5	5 4
Tarif proposé. .	9	6	»

(2) Nous avons pris pour base du calcul des frais quatre convois de voyageurs pour l'aller et autant pour le retour; mais comme il y aura des fractions de chemin, telles que la section de Paris à Pontoise, celle de Douai à Lille et à Roubaix, et celle de Douai à Valenciennes, qui nécessiteront cinq à six convois montant par jour et autant de convois descendant, nous inclinons à penser que la moyenne, marchandises et voyageurs compris, sera au total de quatorze convois. La somme des frais d'exploitation s'éleverait ainsi d'un sixième ou de 1,255,800 fr., et serait par conséquent non pas de 7,534,800 fr. ainsi que nous le supposons plus haut, mais de 8,790,600 fr.

ou 1,883,700 kil. par an. Ce parcours est loin d'être exagéré, car la circulation du chemin de Birmingham, un des plus fréquentés de l'Angleterre, représente, sur une étendue de 178 kil., un parcours annuel de 1,361,152, soit pour 430 kil. 3,288,176 kil., ou 8 convois par jour au-dessus de notre estimation.

La dépense du kilomètre parcouru a été, en 1841, sur les chemins de fer belges, de 2 fr. 84 c., de 3 fr. 4 c. sur le chemin de Saint-Germain, et de 3 fr. 25 c. sur celui de Versailles. En 1842, elle a été de 3 fr. 22 c. sur le chemin de Saint-Germain, de 3 fr. 80 c. sur le chemin de Versailles, et de 2 fr. 72 c. sur le chemin de Strasbourg. On remarquera que la dépense du kilomètre est, sur ces chemins comme sur toutes les petites lignes en général, inférieure à la dépense des chemins anglais, parce que les convois étant plus nombreux, les frais fixes peuvent ainsi se répartir sur une étendue de kilomètres plus considérable.

La dépense du kilomètre parcouru ressort, pour l'Angleterre, en prenant la moyenne des principaux chemins, à 5 fr. 84 c. dans le premier semestre de 1840, et à 6 fr. 3 c. dans le second; à 5 fr. 36 c. dans le premier semestre de 1841, et à 4 fr. 84 c. dans le second; enfin, à 4 fr. 45 c. dans le premier semestre de 1842, et à 4 fr. 42 c. dans le second (1).

Si l'on calcule à 4 fr. par kilomètre parcouru, c'est-à-dire un peu au-dessous de la moyenne des chemins anglais, la dépense des chemins du Nord, on reconnaît que les frais d'exploitation peuvent s'élever, au *minimum*, à 7,534,800 fr. par année, soit à 65 pour 100 du produit que nous avons supposé. Il ne resterait, à ce compte, que 3,839,447 fr. par année pour représenter l'intérêt du capital fourni par la compagnie, soit, pour 75 millions, un intérêt de 5 1/10me pour 100.

Veut-on suivre, pour apprécier la dépense, la même marche que

(1) Voici la dépense des principaux chemins de fer de l'Angleterre en 1842 :

CHEMINS.	KILOMÈTRES PARCOURUS.	DÉPENSE TOTALE.	MOYENNE PAR KILOMÈTRE.
Grand Junction.	925,184 kil.	4,558,425 fr.	4 fr. 92 1/2 c.
Great-Western.	1,790,784	6,929,875	3 87 1/2
Liverpool et Manchester.	371,404	2,817,500	7 58 1/2
London et Birmingham.	1,361,152	6,809,075	5 »
London et Brighton. . .	413,080	2,438,250	5 83
Manchester et Leeds. . .	821,184	2,234,550	1 72
North-Midland.	629,491	2,254,025	3 57 1/2

M. Stephenson a suivie pour apprécier la recette, en recherchant ce que coûte un voyageur transporté à un kilomètre? D'après M. Bineau, les frais sont de 7 c. 74/100 pour le *Great-Western*, de 6 c. 3/000 pour le *Grand Junction*, et de 6 c. 91 1/2 pour le chemin de Londres à Birmingham. Cette dépense excède la moyenne du tarif que l'on accorde en France pour le transport des voyageurs. Si les compagnies voulaient déployer chez nous le luxe qui se fait remarquer sur quelques lignes anglaises, la recette ne couvrirait donc pas les frais d'exploitation, et les tarifs seraient insuffisans.

Voici quelle a été, selon les rapports publiés par ces deux compagnies, la dépense d'un voyageur transporté à un kilomètre sur les chemins de Versailles et de Saint-Germain, non compris les droits du trésor :

	1841	1842
Versailles. . .	4 c. 69	4 c. 34
Saint-Germain. . .	3 10	3 48

On voit que la dépense varie, sur ces lignes, de 3 c. 10 à 4 c. 69; la moyenne est de 4 c. environ. M. Daru l'évalue, pour les chemins de France, à 4 c. 90. Or, en multipliant les 112,247,985 kil. sur lesquels M. Stephenson a basé sa recette en voyageurs, par 4 c. par kil., on trouve une dépense de 4,489,919 fr., non compris les droits du trésor et les intérêts du capital. Ce calcul, en augmentant la dépense proportionnellement au nombre additionnel de voyageurs que nous avons admis, représente, à peu de chose près, la même évaluation que nous avons déjà donnée. Ainsi disparaissent les illusions que le projet des chemins du Nord avait fait naître. La ligne anglo-belge devient une affaire ordinaire, dans laquelle les chances de bénéfice sont raisonnables, mais qui a besoin, pour produire ces résultats, d'être administrée avec intelligence et avec activité.

Reste une dernière difficulté, celle des tracés. La loi du 11 juin, en déterminant la direction que doit suivre la ligne de Paris à la frontière belge, a laissé indécise la question de savoir de quel point de cette ligne artérielle se détacherait l'embranchement d'Angleterre, et à quel port de la Manche ou de la mer du Nord il devrait aboutir. Le projet de loi qui est devant la chambre satisfait très incomplètement à cette nécessité. Il ne dit pas d'où partira l'embranchement, si ce sera de Douai, combinaison qui allongerait le parcours, ou plutôt d'Arras, combinaison qui abrégerait les distances à parcourir, mais qui augmenterait les dépenses d'exécution. De l'une ou de l'autre de ces villes, le tracé se dirigerait à travers les plaines

de la Flandre sur le bourg de Watten, d'où il se bifurquerait vers Dunkerque et vers Calais.

L'économie du projet de loi, sous ce rapport, a soulevé de vives réclamations. En faisant passer par Amiens la grande artère des voies de fer destinées à mettre Paris en communication avec Londres et avec Bruxelles, on avait déjà immolé l'intérêt des villes situées dans la direction de Compiègne, Saint-Quentin et Cambrai, qui sont, depuis un temps immémorial, en possession du transit entre la France et la Belgique. Si l'on prolonge maintenant la ligne anglo-belge dans la direction d'Arras, de Béthune, de Saint-Omer et de Calais, l'intérêt d'Abbeville et surtout celui de Boulogne vont se trouver sacrifiés.

Le sacrifice est douloureux; nous aurions voulu cependant que le gouvernement le fît avec plus de courage et qu'il n'en rejetât pas la responsabilité sur la compagnie. L'état crée les chemins de fer dans un intérêt général, et il ne peut pas en donner à toutes les localités; mais, lorsqu'il exclut un centre important de population ou d'industrie, il se doit à lui-même de décliner ses motifs de préférence et de les défendre publiquement. Voici les phrases embarrassées et tortueuses que renferme l'exposé du projet de loi :

« Si l'on s'occupe exclusivement des relations de la France avec l'Angleterre, de Paris avec Londres, évidemment la ligne d'Amiens à Boulogne doit être préférée; c'est celle qui offre le tracé le plus court et le plus *économique*...

« Si, au contraire, l'on tient surtout à établir, à travers notre territoire, une double communication de la France avec l'Angleterre, et de l'Angleterre avec la Belgique, alors il n'est pas douteux que Calais ne doive obtenir la préférence : c'est, en effet, lui qui satisfait le mieux à ce double intérêt. Ostende et Anvers, au moyen de la voie de fer qui les reliera bientôt à la ligne du Rhin, tendent chaque jour à déshériter les ports français du transit de la mer du Nord sur l'Allemagne; une voie de fer dirigée de Calais sur Lille et sur Paris et communiquant avec Dunkerque peut seule arrêter ce mouvement funeste à la prospérité de la France. Il faut donc exécuter cette voie...

« S'il avait été possible de présenter à la fois une triple communication avec le littoral, le gouvernement aurait pris sur lui de joindre à la direction qui est l'objet du traité soumis à vos délibérations une ligne se détachant de la ligne principale à Amiens et aboutissant à Boulogne par la vallée de la Somme.... Cette possibilité n'existera

que lorsqu'il se présentera une compagnie financière qui offrirait d'exploiter la section de Boulogne à Amiens...

« Or, la compagnie avec laquelle nous avons traité a écarté cette combinaison, dont la conséquence, pour elle, aurait été l'accroissement notable de son capital... »

Nous avons lu, avec l'attention la plus recueillie, toutes les brochures qui ont été publiées dans ce débat entre Boulogne et Calais, et nous restons convaincu que le gouvernement aurait pu avouer plus nettement les raisons qui l'ont déterminé. En effet, le tracé par Boulogne ne pouvait servir qu'aux communications de l'Angleterre avec Paris; le système du tracé de Calais fait communiquer en outre nos villes de la Flandre entre elles et rend à la France le transit des voyageurs entre l'Angleterre et le Rhin. Il faut ajouter que l'embranchement d'Arras à Calais est généralement d'une exécution facile et peut devenir d'une exploitation féconde, à cause des intermédiaires qu'il dessert, tandis que l'embranchement d'Amiens à Boulogne, se développant à travers la vallée bourbeuse de la Somme et les dunes qui règnent depuis Abbeville jusqu'au-delà d'Étaples, doit encore percer les montagnes du Boulonnais. Cela fait, et après avoir établi un chemin coûteux, on ne rencontrerait que des populations clair-semées dont le transport couvrirait difficilement les frais d'exploitation.

Ce qui fait le désavantage de Boulogne, c'est qu'il est presque impossible de rattacher cette ville, par un court embranchement, à la ligne d'Arras à Calais. La nature du terrain, qui est fortement accidenté, résiste aux communications, en sorte qu'autant sa brillante population se trouve favorisée du côté de la mer, autant elle a peu d'accès vers l'intérieur. A l'égard de Boulogne comme à l'égard de Saint-Quentin et de Cambrai, le devoir du gouvernement consiste désormais à seconder toutes les tentatives de ces localités pour se rattacher aux chemins du Nord. Qu'il leur accorde des subventions dans ce but, et personne ne s'en plaindra; mais si l'intérêt local, secondé par les vices de notre système électif, allait susciter des obstacles à un projet dont l'exécution est ajournée depuis longtemps, nous croyons que ce serait un malheur public.

Voilà, au surplus, une puissante raison de regretter que l'on ne s'écarte pas davantage des bases établies par la loi du 11 juin. Si l'état intervenait moins directement dans la construction des chemins de fer, et si l'industrie particulière y prenait une plus grande part, les questions de tracé n'auraient pas acquis la gravité qu'elles

ont aujourd'hui. Les compagnies choisiraient la direction la plus profitable pour elles-mêmes, et par conséquent la plus naturelle; elles traceraient les chemins de fer, non pas à travers les déserts et les montagnes, mais en suivant la pente des transports, en abordant les centres de population et d'industrie, et comme elles auraient après tout les risques de l'entreprise, on n'aurait pas le droit de peser sur leur détermination ou de la changer. Par là seraient évités, sinon les rivalités de ville à ville, tout au moins les conflits qui en naissent et qui troublent le pays.

Lorsque le gouvernement au contraire se pose, comme aujourd'hui, en entrepreneur de chemins de fer, et qu'il consacre à ces travaux les fonds de l'impôt prélevés sur les contributions de tous les départemens, chacun prétend en avoir sa part. On le tiraille de tous côtés, et de ces tiraillemens divers il résulte un équilibre forcé qui est l'inaction.

La création de grandes compagnies se consacrant à l'exécution des travaux publics aurait donc pour effet de mettre un terme aux misérables différends dont notre loi électorale est la source. Elle tendrait aussi à relever et à organiser en France l'esprit public. Ce qui fait, dans l'ordre politique comme dans l'ordre industriel, que nous restons livrés aux impressions du moment, qu'aucun parti durable ne se forme, qu'aucun principe ne descend pour y résider au fond des esprits, c'est que la surface entière du pays ne présente aucune agrégation d'hommes ni d'intérêts, et qu'en face de l'armée administrative et du clergé, deux hiérarchies dont les branches se ramifient partout, il n'existe que des individus isolés et sans lien entre eux. Dans un pareil état de choses, nous voyons bien les germes d'une dictature, mais nous n'apercevons pas les élémens de la liberté.

Les associations financières ou industrielles créeraient chacune sa clientelle, et tout le monde en France ne relèverait plus exclusivement du pouvoir. Il y aurait dans le pays des emplois qui ne seraient pas donnés par l'état; les fonctions particulières deviendraient une carrière à côté des fonctions publiques, et l'émulation pourrait ainsi s'établir. Nous appelons de tous nos vœux le moment où la France comptera, dans l'ordre industriel, un certain nombre d'agglomérations puissantes. Organisées démocratiquement, c'est-à-dire par le mode électif, elles feront contrepoids à l'unité trop absorbante du gouvernement. Tout ce qui pourra favoriser l'avénement d'un pareil état de choses nous paraîtra un bien.

LÉON FAUCHER.

REVUE

DE

LA LITTÉRATURE ANGLAISE.

LES TROIS GÉNÉRATIONS. — MORT DE SOUTHEY. — WALTER SAVAGE LANDOR. — PHILOSOPHES ET ÉCONOMISTES. — HOMÈRE ET LA BIBLE. — M. BORROW, *la Bible en Espagne.* — ROBERT WILSON. — MISS BURNEY. — LE MOUVEMENT INTELLECTUEL ET LITTÉRAIRE. — TENDANCES D'OXFORD.

Les grands mouvemens littéraires n'ont lieu qu'à des intervalles éloignés. Vouloir indiquer de mois en mois une modification sensible dans les produits intellectuels de chaque peuple serait une prétention ridicule. Aux révolutions importantes succèdent des époques moyennes, marquées seulement par des oscillations peu appréciables; telle est aujourd'hui la situation de l'Angleterre. Le mouvement qui sollicite les esprits, ou plutôt qui se prépare dans leur intimité, n'a pas encore passé dans les livres; à peine, avec une extrême attention et quelque sagacité, peut-on deviner les tendances nouvelles qui s'annoncent timidement et qui éclateront plus tard.

Pendant que ce travail secret s'opère avec la sûreté et la lenteur accoutumée, les vieilles gloires descendent dans le tombeau. La gé-

nération littéraire contemporaine de Byron et de Scott n'a plus que de rares représentans et de nobles débris; la seconde génération, celle de Bulwer, de Sheridan Knowles et de Payne Collier, commence à s'endormir dans le repos d'une célébrité acquise, et la troisième, la plus active et la plus jeune, ne se distingue point par des caractères assez précis et des théories assez spéciales pour qu'on l'isole de ses aînées.

Le polygraphe Southey vient de mourir. Depuis long-temps, son intelligence s'était affaiblie; les cordes de l'instrument s'étaient détendues, non-seulement au souffle des années et sous l'hiver de l'âge, mais fatiguées d'avoir donné trop d'accords, et comme usées sous la main de l'historien, du poète, du philosophe et du philologue. Nous ne le connaissons guère en France que par le mal que l'on a dit de lui; personne n'a été moins épargné que cet écrivain supérieur; le scandale, la médisance et la calomnie ont escorté sa vie entière. On le rencontrait dans toutes les carrières, toujours ardent et excessif. A peine, dans ces derniers temps, l'Angleterre a-t-elle rendu justice complète aux travaux de son impétueuse jeunesse, de sa virilité laborieuse, de son âge vieillissant qu'il consumait dans une solitude toujours féconde. C'est une des grandes misères des talens originaux d'étonner la médiocrité jalouse et de lui déplaire par la nouveauté même de leurs procédés, et Dieu sait ce qu'elle tient en réserve d'inventions malveillantes pour éclairer l'obscurité de cette énigme qu'elle ne comprend jamais.

Aujourd'hui l'on reconnaît enfin, dans ce même Southey, si vivement poursuivi par lord Byron, l'un des meilleurs prosateurs et des poètes les plus remarquables de la génération qui s'éteint. Peut-être ne lui manquait-il que les qualités médiocres, la sobriété et la modération. La pureté et la solidité idiomatique de sa prose, l'audace et l'élévation de sa poésie, l'étrangeté de ses essors, les variations de ses doctrines, le radicalisme voltairien de sa jeunesse et le torysme enthousiaste de son vieil âge, la vagabonde ubiquité de son érudition, ses essais rhythmiques, le nombre et la bizarrerie de ses épopées, la finesse de ses recherches grammaticales et la sûreté de son savoir dans presque toutes les langues et les littératures de l'Europe, ne permettent de le comparer à personne, même parmi ses plus célèbres concitoyens. C'était une tête essentiellement *épique*. Il ne valait rien pour les petites choses. Ses fautes même ont de la grandeur et une certaine vaste régularité d'erreur. Ses narrations en prose, ses chroniques, ses livres de controverse et ses histoires, trop anglais

pour être européens, trop imbus du levain patriotique pour que le patriotisme étranger n'ait pas quelque droit d'en rire, procèdent avec largeur et sincérité. Quelques analogies le rapprochent de Gœthe; l'un et l'autre ont accompli tout ce qu'ils ont commencé; leur mission intellectuelle, prise au sérieux et comme un noble devoir, a laissé des monumens. Goethe, conseiller d'état et homme de cour, a concilié les soins de l'étiquette avec la constance du labeur, et la pauvreté primitive de Southey ne l'a pas empêché de produire des œuvres belles et complètes.

Aux épines de cette pauvreté originelle et à l'ardeur d'une fantaisie sans cesse émue par de nouveaux objets et de nouveaux désirs se joignaient les obstacles que la violence intellectuelle de Southey faisait naître sur sa route. Il soulevait autour de lui la poussière et l'orage. D'un caractère excellent, il a été fort maltraité par tous les partis; l'exagération sincère de ses opinions effrayait ou révoltait ceux que l'agrément et la sûreté de son commerce auraient séduits dans la vie privée. Byron l'a traité d'apostat, Thomas Moore l'a raillé, Walter Scott a eu peur de lui, Lamb, le doux Lamb, l'a querellé; Coleridge et Wordsworth seuls lui sont restés fidèles. La discipline d'une étude savante lui a rapporté les notables bénéfices de l'ordre, de la concentration et de la fixité. Il a beaucoup gagné à la maturité de l'âge; la sévérité des travaux l'a épuré et agrandi, comme l'ascétisme chrétien agit sur la fougue indomptée de certaines natures. Southey s'est calmé en se soumettant au régime des chroniques en prose, qu'il composait avec habileté, et même des compilations scientifiques, qui, sous sa main, prenaient un caractère de supériorité originale. Sa jeunesse avait aspiré à toutes les libertés de la pensée et de l'utopie sociale avec une passion presque effrénée; ses élégies avaient été démoniaques et ses drames insurrectionnels; il avait fait des poèmes épiques en vers libres et des histoires en vers alexandrins. Cette débauche l'avait assoupli sans le briser; il avait gardé sa force mûrie.

Poète et érudit, doué d'imagination et de savoir, il a essayé tous les genres, le drame et le roman exceptés. Son *Wat Tyler*, dont on a fait tant de bruit en 1820, n'est qu'un pamphlet politique, divisé en scènes. Le talent de Southey se déployait avec avantage dans les formes vastes et souples de la narration historique ou épique. Trop passionné pour pénétrer les caractères humains dans la profondeur de leurs variétés, trop impatient pour se les assimiler ou les reproduire, il aurait abordé sans succès le théâtre ou le domaine du romancier. Dans ses mor-

ceaux lyriques, dont quelques-uns sont comparables aux belles odes de Schiller par l'élévation de la pensée et la force du coloris, on sent encore le poète épique qui se trouve gêné par les limites de l'ode, et qui transforme volontiers le sentiment en récit. Les meilleurs ouvrages qu'il laisse après lui sont une *Défense de l'église anglicane* et une bonne *Histoire de la marine anglaise*, composée sur le modèle des anciennes chroniques, et pour laquelle la connaissance et l'étude des historiens étrangers, florentins, vénitiens, espagnols et portugais, lui ont été d'une grande ressource. Le style de ce livre est facile, coloré, entremêlé de citations heureuses et de détails pittoresques. Un roman n'a pas plus d'intérêt; un beau poème n'est pas plus fertile en émotions variées. Son *Histoire de la guerre de la Péninsule* manque d'exactitude et d'impartialité. Les poèmes épiques de Southey se distinguent par le luxe de l'imagination et la belle disposition des masses. *Madoc*, *Thalaba* et *Jeanne d'Arc* rappellent la manière de Paul Véronèse; c'est assez dire les grandes qualités qu'on y admire. Mais Southey, qui s'était annoncé comme réformateur du monde poétique et moral, était entré dans un faux système. Pour augmenter l'indépendance du rhythme anglais, déjà trop libre, il avait tenté de le briser et de l'assouplir encore; de là une poésie sans accent, une prose trop accentuée, prose *run mad*, comme disait Johnson, une *prose folle*, quelque chose comme l'*Hymne au Soleil*, par l'abbé Reyrac, ou comme cette triste parodie de la philosophie et du sublime qui a pour titre *les Incas* et pour coupable Marmontel. Cet esprit violent, toujours emporté par son ivresse naturelle, brisait les chaînes qui lui eussent été plus nécessaires qu'à tout autre.

Wordsworth, si justement célèbre, et qui a exercé une action si vive sur la littérature de l'Europe, reste debout au milieu des tombeaux de ses amis. On aperçoit encore auprès de lui quelques noms de la génération précédente, Leigh Hunt le journaliste, le poète Robert Wilson d'Édimbourg, et Walter Savage Landor. On peut parler de ce dernier comme d'un mort, tant l'estime qu'on lui accorde est veuve d'éclat et de popularité. Au lieu de chercher la renommée, il paraît la fuir, et il y réussit. Pour s'éloigner plus sûrement des coteries, il vit loin des hommes et de l'Angleterre. Le style moderne lui déplaît, et la publicité l'effarouche. Retiré à Florence après avoir cédé la majeure partie de sa fortune à son fils, il écrit sans s'embarrasser du public, et choisit le style qui doit déplaire le plus à cette foule qu'il méprise. Dans sa jeunesse, Landor a eu

maille à partir avec les journalistes anglais, auxquels il n'a jamais pardonné. Un livre qu'il publie est une voix qui sort de la tombe; la masse ne s'en occupe pas, trois ou quatre personnes le lisent, et l'œuvre va prendre doucement sa place entre Fuller et Burton, à côté des vieux classiques, dont Landor a tout-à-fait le ton et les allures. C'est ainsi que de son vivant une sorte de réputation posthume l'environne; on ne le discute pas, personne ne parle de lui, il n'ébranle aucun intérêt actuel. Nul homme n'est moins vivant, et l'on ne peut le juger comme un contemporain. Pour couronner tant de singularités, il est aristocrate par les goûts et radical par les opinions; enfin, c'est ce que les Anglais appellent un *non-descript*, quelque chose d'étrange que toutes les classifications repoussent.

Gebir, poème que lord Byron admirait, les *Conversations imaginaires*, *Périclès et Aspasie*, l'*Interrogatoire de Shakspeare*, sont les principales compositions dues à cet esprit sévère et isolé. Comme poète, son inspiration ne manque ni de grace ni de vigueur, mais elle est courte et se soutient peu. Comme prosateur, il se place au premier rang. Rien de plus énergique, de plus vigoureux et de plus austère que son style. Il n'a pas répudié les doctrines de Jean-Jacques, et sa philosophie, mêlée de l'esprit religieux de Milton et des théories libérales de 1825, d'ailleurs arriérée et peu d'accord avec le mouvement des sociétés, a dû nuire considérablement à son crédit.

Il ne suffit plus de crier au peuple qu'il est opprimé, et de déclamer comme l'abbé Raynal. Les dithyrambes contre les tyrans portent en l'air : où sont les tyrans? La force, en Angleterre et en France surtout, appartient à la bourgeoisie et au peuple. C'est l'organisation de cette force nouvelle qui constitue le problème de la politique; c'est l'emploi de cette puissance qu'il s'agit de régler. A quoi mèneront aujourd'hui les utopies et les élégies? A irriter des passions quand il faudrait régulariser des forces, à enflammer des colères stériles chez ceux qu'il faut rappeler au sentiment de leur dignité. Il est dangereux de s'isoler dans un cénotaphe, de s'emprisonner dans sa propre méditation, et de rester toujours en face des abus détruits d'une société détruite. Walter Savage Landor s'est ainsi privé de sa naturelle puissance. Le plus grand malheur d'un homme qui écrit pour ses contemporains, c'est de n'être plus de son temps.

Quelques-unes des petites pièces de vers qu'il a semées dans ses œuvres en prose sont des chefs-d'œuvre, et doivent être placées à côté des perles poétiques qui enrichissent l'écrin de Milton et de Wordsworth, du Tasse et du Guarini. Comme ce poète, très peu lu

en Angleterre, est encore moins connu en France, nous citerons de lui la pièce suivante, dont l'exquise délicatesse et la naïveté ingénieuse, mêlant habilement les teintes chrétiennes et la pureté des contours helléniques, rappellent à la fois l'Anthologie grecque et le *Lycidas* de Milton.

LA COQUILLE DU PÉLERIN (1).

Il était midi; sous une touffe de roses sauvages, un pélerin détacha sa coquille et voulut s'abreuver de l'eau jaillissante d'une fontaine. C'était une tête de pierre, fruste et usée, la tête de Pan ou de Méduse; méconnaissable et sans forme, toute rongée par l'orage et les années, elle se perdait sous une chevelure épaisse de mousse et de lichen, qui l'enlaçaient comme la chevelure d'une jeune fille.

Je le regardai, et je dis dans ma pensée : — Qu'il est heureux! Avec quelle joie sa soif brûlante va s'étancher dans cette eau pure! — La coquille était petite, des raies concaves en sillonnaient le contour. Lui, de haute stature, il éleva sa coquille au-dessus de sa tête pour recevoir l'eau étincelante au moment où elle jaillissait; le jet vigoureux rencontre un obstacle, s'y brise, bondit avec plus de force, s'épanche de toutes parts, ruisselle sur le bras et sur le coude du pélerin, et va mouiller le gazon à ses pieds.

Le pélerin secoua la tête, s'assit tristement et dit : « Hélas! que mes désirs sont aujourd'hui peu de chose! et combien ils sont encore au-dessus de moi! »

On sait quel parti ingénieusement frivole Fontenelle a su tirer de l'idée de Lucien, qui faisait causer les ombres dans le Tartare en leur conservant les souvenirs de l'existence et la vivacité de leurs passions. Cette fiction usée est devenue sous la plume de l'écrivain anglais quelque chose de neuf et de piquant. Il suppose des conversations réelles entre des personnages qui, pendant leur vie, ont pu se rencontrer et se parler. Bossuet rencontre Mlle de Fontange; Voltaire, un docteur de Sorbonne; Élisabeth, Shakspeare; Henri VIII, Anne de Boleyn. Études de caractère, de mœurs et d'histoire, tableaux achevés dans leur genre, d'un coloris austère, d'une remarquable sobriété, ces trois volumes des *Conversations imaginaires* (2) prennent déjà leur place parmi les livres modèles du XIXe siècle, *the standard-books*. Elles n'offrent aucun attrait à la curiosité vulgaire; point d'incidens, de situations, de mouvemens pour ainsi dire extérieurs. Ce sont des études. On voit que l'auteur, si je peux me servir de cette expression,

(1) THE PILGRIM'S SHELL.
Under a tuft of eglantines, etc.

(2) *Imaginary Conversations*, by Walter Savage Landor.

a long-temps pensé *sa pensée*, et que rien de frivole n'était capable de le satisfaire. C'est le livre le plus diamétralement opposé à la légèreté et à la facilité commune de l'intelligence.

Landor travaille très lentement, comme on peut le croire. Pas une de ses phrases qui ne soit sculptée curieusement, élaborée et retouchée cent fois; la double fatigue d'une pensée méditative et d'une forme peu spontanée se communique au lecteur. De temps à autre, il ajoute à ses *Conversations imaginaires* une scène nouvelle, et son talent ne vieillit pas : c'est un malheur qui n'arrive qu'à ces génies à fleur de peau et à ces verves du premier âge, dont la jeune chaleur passe vite et emporte la gloire. Dans la dernière *Conversation* qu'il ait publiée, il place vis-à-vis l'un de l'autre Kotzebue et son assassin le jeune Sand, c'est-à-dire le type de la popularité servilement captée et facilement acquise, l'homme de lettres sans principes, sans cœur et sans style, faisant pour de l'argent tout ce qui concerne son état, Russe pour l'empereur de Russie, Allemand pour les Allemands, sentimental pour les femmes, philosophe pour les philosophes, espèce d'écho vulgaire et prétentieux de tous les vents qui soufflent, de tous les bruits qui passent, et ce malheureux fou Sand, le vengeur prétendu de l'Allemagne outragée, qui s'imaginait niaisement que Kotzebue était quelque chose, et qu'en le tuant il ferait le bonheur de son pays.

KOTZEBUE, à Sand.

Les lettres de recommandation que vous m'apportez ne vous attribuent qu'un défaut, c'est d'être jeune. Vous avez vécu jusqu'ici dans la retraite d'un collége, où vous vous êtes livré, me dit-on, à des études laborieuses et surtout à celle de la philosophie.

SAND.

Vous me désapprouvez?

KOTZEBUE.

Qui vous désapprouverait?

SAND.

Personne. Mais vous, qu'en pensez-vous, et qu'entendez-vous par philosophie? Ne vous rejetez pas ainsi avec impatience sur le dos de votre fauteuil; en cherchant à m'instruire auprès de vous, j'espère ne point vous blesser.

KOTZEBUE.

Jeune homme, qui dit philosophie dit la science de la vérité et du bonheur.

SAND.

Je ne vous comprends pas. Nous donne-t-elle la fortune, les emplois, le crédit, cette philosophie? Empêche-t-elle le puissant de nous persécuter, le riche de nous fouler aux pieds, le pauvre de nous mépriser, nous et nos con-

seils? Qu'est-ce donc que cette philosophie et ce prétendu bonheur qu'elle nous promet?

KOTZEBUE.

C'est moi qui ne vous comprends plus.

SAND.

Que la philosophie ou la sagesse conduise au bonheur dans ce monde, c'est la plus palpable des faussetés; dans un autre monde, je le veux bien : sans doute, ce monde-là est construit de matériaux qui diffèrent du nôtre. Mais ici, sur cette taupinière stérile qui croule et disparaît sous nos pas, qu'avons-nous à attendre de la sagesse? Montrez-moi, Kotzebue, montrez-moi un homme qui ait découvert une vérité ou un monde et qui n'ait pas été puni? Colomb ou Galilée? Descendons plus bas, montrez-moi un homme qui ait dénoncé une injustice, flétri une coterie, prouvé une absurdité, proclamé le bon sens, dévoilé une malversation, et qui n'ait pas été lapidé, pendu, brûlé, empoisonné, exilé, réduit à la misère. La chaîne de Prométhée est toujours là, rivée dans le roc fatal et toute prête à torturer les *oseurs* de la vérité (1)! O hommes, esclaves de la passion et lâches devant toutes les puissances!

KOTZEBUE.

J'ai peur, monsieur, que vous ne vous soyez fait sur la vérité et sur la sagesse des idées très romanesques.

SAND.

J'en ai peur aussi.

KOTZEBUE.

Tout ce que vous me dites est puéril. Restons dans la sphère où la volont de la Providence nous a placés, tâchons de nous y rendre utiles autant qu'il est en nous, sans aspirer ridiculement à un mieux impraticable.

SAND.

C'est le secret de votre pensée dans lequel vous m'introduisez, monsieur. Ce sont les derniers recoins de votre ame dans lesquels vous me faites pénétrer. J'y pénètre avec honte. Comme ce sanctuaire est vide, sombre et étroit!

KOTZEBUE.

C'est à moi que vous parlez, monsieur?

SAND.

A vous et à de plus grands que vous. N'avez-vous pas dit que chacun devait rester dans sa sphère? Pourquoi n'êtes-vous pas resté dans la vôtre?

KOTZEBUE.

Moi! j'ai écrit des drames, des romans, des voyages; j'ai été appelé auprès de la cour impériale de Russie.

SAND.

Vous avez cherché la renommée; je ne vous blâme pas. L'atmosphère épaisse de la foule convient à certaines constitutions d'esprit, comme l'air

(1) *Darers* of the truth.

puissant de la solitude à certaines autres. Il y a des coursiers qu'on excite en battant des mains, d'autres que ce bruit fatigue. Mais revenons : qu'alliez-vous faire à cette cour impériale, et quelle est l'espèce de littérature qu'elle comprend ou qu'elle tolère?

KOTZEBUE.

Des drames.

SAND.

Des joujoux d'enfant.

KOTZEBUE.

Des voyages....

SAND.

Puérilités! Et vous avez choisi la Russie pour seconde patrie!

KOTZEBUE.

. . . . . .

La Russie ne m'effraie pas. Nous n'avons rien à craindre que de la France. Elle promet la liberté, mais ses promesses sont plus dangereuses que l'esclavage. Impatiente de l'une et de l'autre, éblouie par l'éclat de ses armes, elle prend la gloire pour l'indépendance, et n'est jamais plus agitée que lorsqu'elle est en paix.

SAND.

Il n'y avait qu'un moyen de la rendre unie, c'était de l'attaquer. Chacune des épées qui ont brillé contre elle a servi de conducteur à la foudre qui est tombée sur l'Europe. Pour nous, pensons à nos foyers domestiques, à nos enfans et à nos femmes....

. . . . . .

KOTZEBUE.

Phrases! rhétorique! Vous abusez des métaphores, monsieur Sand! Permettez-moi de vous le dire, tout cela n'est pas très poli. Je crois que vous connaissez mieux les livres que les hommes.

SAND.

Et par qui donc sont faits les livres? Par quelque chose de moins que les hommes, apparemment? Hélas! cela est trop vrai, presque tous les livres sont faits par des gens qui n'ont ni la fermeté de courage ni la constance de pensée nécessaires pour proclamer ce qu'ils savent être juste et pour le soutenir.

KOTZEBUE.

Mon cher ami, la conduite doit se modeler sur la situation et s'y conformer. Soyons patriotes, mais ne tombons pas dans un puritanisme étroit et intolérant. Le philosophe regarde le monde comme son domaine; il n'appesantit pas trop curieusement son regard sur les lignes de démarcation qui séparent les nations et les gouvernemens.

SAND.

Et ces lignes de démarcation ne tardent pas à s'effacer; nous n'avons plus de patrie; etc., etc.

Ainsi se développent parallèlement les deux théories et les deux caractères de ces personnages, dont le contraste terrible éclate enfin par l'assassinat de Kotzebue. On ne pouvait, sans une grande force de pensée et de style, placer en regard l'ivresse des utopies et la mollesse énervée de l'indifférence, et à la folie de l'enthousiaste Sand opposer la personnalité demi-voluptueuse et demi-bavarde qui se nommait Kotzebue. Mais comment adopter les conclusions du solitaire de Florence? Comment croire à la sublimité d'un héros myope qui prend Kotzebue pour un géant, ou à la scélératesse de ce Kotzebue, si bien assorti en drames et en voyages, en vers et en prose, en élégies et en épigrammes, et qui les débitait sans autre souci? On plaint l'un, le blâme et le regret se mêlent à une douloureuse admiration pour l'honnêteté cachée au fond de ce fanatisme étourdi; on a pitié de l'autre, dont la fin tragique a relevé la vie assez peu noble. En 1780, ces exagérations pouvaient passer sur le compte de la fièvre publique; aujourd'hui, elles ne se rapportent à rien : leur danger et leur malheur sont sans excuse.

Ne vaut-il pas mieux chercher, comme tous les esprits pratiques de l'époque, les moyens d'organiser et de régulariser la société nouvelle? A quoi bon les larmes, les cris, les fureurs, et tout ce drame d'une satire exaspérée ou d'une utopie fabuleuse? La moindre enquête, la plus simple investigation du bon sens, valent mieux. J'ai parlé tout à l'heure de Southey. Diamétralement opposé à Landor, il est tombé dans le même malheur des intelligences exclusives et absolues. Si les *Conversations imaginaires* de ce dernier respirent tout l'enthousiasme libéral de 1820, les *Colloques* de Southey rappellent à beaucoup d'égards les plus virulentes attaques de M. de Maistre et de M. de Bonald contre la civilisation moderne. Southey la regarde comme un fléau, le progrès de l'humanité n'est pour lui qu'une chimère. « Les sots y croient et les habiles l'exploitent. Les classes pauvres ou moyennes, chargées de plus de travail, livrées à une envie plus jalouse et plus amère, achètent plus cher aujourd'hui des vêtemens moins solides et une nourriture moins substantielle qu'autrefois. Elles sont plus ambitieuses et plus mécontentes. Leurs désirs se sont accrus en proportion de leur impuissance, et leurs haineuses propensions ont seules gagné à ce mouvement funeste (1). » De telles conclusions sont inadmissibles. Dans le travail incessant des sociétés et dans les vives douleurs qui accompagnent ce travail, la rhétorique

(1) *Southey's Colloquies, on the prospects of society*, p. 122.

ne sert à rien; la seule philosophie acceptable est celle de l'observation pratique. Vers ce but se dirigent maintenant les grandes intelligences de tous les partis, sir Robert Peel comme lord Brougham. Quant aux déclamateurs éloquens, tels que Southey et sir Walter Savage Landor, ceux-là sont d'un autre monde. Ils parlent une langue morte, et l'on a cessé de les écouter.

Les romanciers eux-mêmes et les conteurs, tels que Dickens et Marryatt, sentent la nécessité de prendre part à l'enquête universelle. Les *Notes américaines* de Dickens contiennent des détails très exacts sur les maisons pénitentiaires de New-York et de Philadelphie. Son *Olivier Twist* fait pénétrer le lecteur dans l'intérieur des hôpitaux et des asiles pour les pauvres, établissemens qu'il dissèque sans pitié. Plusieurs romans de miss Martineau donnent des notions justes sur les cantons manufacturiers et sur les causes de leur mécontentement et de leur malaise; tout cela est préférable au cri de la colère et à la stérilité de l'emphase. Parmi les philosophes observateurs qui ont tenté récemment avec une profondeur sérieuse l'analyse de la société moderne de l'Angleterre, on doit citer en première ligne un nom jusqu'ici peu connu, celui du docteur Vaughan. Déjà Chalmers avait essayé de classer et d'apprécier les élémens constitutifs d'une métropole, mais son point de vue était exclusivement presbytérien; M. Vaughan reprend à son tour le même sujet, qu'il traite moins en théologien qu'en statisticien et en homme politique. Esprit ferme et distingué, d'une logique trop systématique et trop rigide peut-être pour que l'on se fie toujours à ses déductions, il est de ceux qui ne maudissent pas la société quand elle est malade, et qui ne prétendent pas l'exorciser quand elle est folle. Dans ce volume, intitulé *The Age of great cities* (l'époque des grandes villes) (1), il montre les populations tendant à s'agglomérer au lieu de se disséminer, les groupes sociaux s'élevant à des proportions gigantesques, le travail opéré sur la nature par la science et la main de l'homme exigeant un concours de forces beaucoup plus nombreuses et plus concentrées qu'autrefois. Cette tendance lui semble favorable à la moralité, à la richesse, à l'industrie, à la pacification du globe; la cessation des guerres civiles, la suppression des infamies et des énormités féodales, l'adoucissement des codes et des mœurs, le bien-être des classes inférieures et moyennes, lui paraissent découler de cette

(1) *The Age of great cities, or modern Society viewed in its relation to intelligence, morals and religion*, by Robert Vaughan, D.D.

source unique. Il compare aux filles de fermiers de l'Oxfordshire, qui ont maintenant des souliers, des boucles d'oreilles et des chemises, les dames d'honneur d'Élisabeth, qui « s'étendaient jusqu'à midi, disent les *Nugæ antiquæ* (1), sur des joncs entassés devant le feu, et sans aucun vêtement (*disencumbered of all clothing*); » on était forcé de leur défendre cette récréation passé midi. Il fait valoir, comme l'a déjà tenté le capitaine Hamilton, observateur très ingénieux (2), l'importance des grandes villes pour le progrès des lumières et le perfectionnement des industries. Peut-être n'a-t-il pas apprécié avec assez de sévérité le mauvais côté de la situation. Cette agglomération d'êtres humains, tous ces intérêts pressés, toutes ces cupidités enflammées, tous ces désirs et toutes ces passions accumulées et bouillonnant dans la même cuve, ne produisent pas exclusivement du bonheur et de la vertu; la défense morale des villes manufacturières ne semble guère concluante malgré l'éloquence statistique de M. Vaughan et de son parti. Un autre philosophe pratique, M. W. C. Taylor, dans ses lettres à l'archevêque de Dublin et dans le *voyage* récent entrepris pour reconnaître la situation morale des districts manufacturiers de l'Angleterre (3), laisse échapper à ce sujet des aveux fort tristes, à l'appui desquels viennent encore les observations de M. Torrens, économiste distingué (4), et les révélations courageuses de lord Brougham. « A Colne, dit le docteur Taylor, je visitai au hasard quatre-vingts logemens d'ouvriers; c'était la désolation même. Pas de meubles; au lieu de chaises, de grosses pierres brutes, et de vieilles malles servant de tables; des lits de paille sans couverture, ou recouverts par des haillons de tapisserie usée. Ces malheureuses populations vivent d'eau de gruau et d'un peu de lait. Quinze de ces familles ne pouvaient se procurer de lait que tous les trois jours. Je vis une pauvre femme, parvenue au dernier état d'épuisement et nourrissant un enfant qui ne trouvait plus une goutte de lait dans ses mamelles desséchées. Je demandai l'âge de l'enfant; il avait quinze mois. — Pourquoi il n'était pas sevré? — La mère n'avait plus d'alimens. Toute cette misère était horrible, mais ce n'était pas la misère du vice. Les enfans étaient en haillons, mais propres. On allait au service divin régulièrement, et les enfans à l'école de deux jours l'un. Personne ne sollicita mes secours. Je me rappellerai toujours

(1) Harrington, p. 62.
(2) Hamilton, *On the Progress of society.*
(3) *Tour through the manufacturing districts,* by W. C. Taylor, LL. D.
(4) *A Letter to sir Robert Peel, on the condition of England.*

l'agonie d'une jeune femme et son désespoir, quand elle fut forcée de vendre une horloge de bois donnée par son mari le jour de ses noces..... A Tylney, j'entrai dans le logement occupé par un jeune ménage, que je pris d'abord pour le frère et la sœur. C'étaient un mari et une femme, mariés depuis six ans, mais sans enfans. Sur une mauvaise table de bois très propre, le dîner se trouvait servi, le seul repas qu'ils eussent goûté depuis vingt-quatre heures; il se composait d'une bouillie de farine, d'un morceau de pain de seigle, et d'un peu de thé extrêmement faible. Ces pauvres gens avaient engagé ou vendu leurs meubles et leurs vêtemens pièce à pièce. Ils espéraient, disaient-ils, un meilleur temps; mais le temps meilleur était bien long à venir. Le mari aurait pu s'expatrier; il ne voulait pas abandonner sa femme à la détresse et à la mort. — Vous repentez-vous, lui demandai-je, de vous être marié si jeune? — Il me regarda, se tut, tourna vers sa femme un regard plein de tendresse, la vit sourire avec tristesse, et, secouant la tête en laissant tomber une larme qu'il voulait cacher; — Non, répondit-il; nous avons été heureux et nous avons souffert ensemble, elle a toujours été la même pour moi. »

Ce sont ces populations infortunées, opprimées non par la tyrannie des grands ou la volonté des rois, mais par le progrès même de l'industrie, les effets de la concurrence et les crises inévitables de la production et de la consommation qui se sont soulevées récemment dans les provinces septentrionales de l'Angleterre, et qui, sous le double aiguillon de la faim et de la colère, maîtresses de la ville de Manchester, ont apporté dans leur révolte une si étonnante modération. Les partis, comme il arrive toujours, s'imputent mutuellement le crime de cette misère. C'est à la prospérité, à la grandeur démesurée et factice de cette civilisation industrielle, à la lutte prolongée de l'Angleterre pour soutenir et accroître sa richesse et son influence qu'il faut l'attribuer. Au moins ne s'aveugle-t-elle pas sur ses périls, et ses penseurs et ses philosophes, au lieu de se contenter de théories vagues et de déclamations impuissantes, ne craignent pas de soumettre à un examen attentif les parties les plus malades de la société, de descendre dans ses replis saignans, d'interroger toutes ses souffrances; c'est le seul moyen de les alléger ou de les guérir. M. Vaughan, partisan trop enthousiaste d'ailleurs de l'industrie manufacturière, avoue que le moment est grave pour son pays. « Dans l'histoire, dit-il très bien, la période du péril moral pour les peuples n'est pas celle de leurs efforts vers l'agrandissement, mais celle qui succède à une grandeur acquise. » Il a raison. A

M. Vaughan il faut joindre le capitaine Hamilton, M. Torrens et M. Chadwick, dont le rapport récent sur la condition sanitaire de la population anglaise est très remarquable en ce qu'il prouve l'accroissement énorme de la mortalité dans les cantons manufacturiers. « Le typhus, dit ce statisticien, attaquant des personnes dans la vigueur de l'âge, tue annuellement en Angleterre et dans le pays de Galles deux fois plus d'ouvriers que les armées alliées n'ont perdu de soldats à la bataille de Waterloo (1). » Ainsi l'industrie, comme toutes les puissances nouvelles, demande non à être supprimée, mais à être réglée et organisée. D'après les exemples que présentent le canton de Neufchâtel en Suisse et les provinces florissantes de l'Angleterre, il semblerait que le mélange des travaux manufacturiers et des travaux agricoles fût l'un des moyens les plus efficaces de civilisation et de bien-être. Par une habile répartition des forces humaines et de leur emploi, par une organisation savante et éclairée des métiers et des salaires, on ferait plus de bien aux populations, on préviendrait plus de révolutions et d'émeutes, on guérirait plus de misères douloureuses et de plaies envenimées que par les remaniemens éternels des constitutions et des lois.

C'est ce que comprennent les plus habiles et les plus sages des écrivains politiques en Angleterre; telle est leur tendance sérieuse et louable. Ils cherchent des améliorations positives et s'éloignent de la double illusion produite par la menteuse exactitude des chiffres si faciles à grouper et par la déception des utopies. Burke lui-même, pour être écouté aujourd'hui, serait forcé de quitter le trépied de la pythonisse, et Malthus ne serait plus tenté de se perdre dans le labyrinthe de ses logarithmes statistiques. Ces rapports, ces examens, ces enquêtes sévères, constituent la portion la plus importante des publications anglaises actuelles, et laissent bien loin derrière eux, pour l'intérêt et la valeur intrinsèque, les fruits, en général assez fades, de la littérature proprement dite, de la poésie, aujourd'hui épuisée, et de l'érudition classique. Dans le dernier de ces domaines, une dissertation sur Homère s'est distinguée récemment par l'incroyable bizarrerie des vues et des hypothèses. Le docteur Williams, archidiacre de Cardigan, vient de soutenir en un volume sérieux que le véritable auteur de la Bible c'est Moïse (2).

Nous savions bien que, selon Wolff, Homère n'a jamais existé, ou

(1) Report, p. 3.
(2) *Homerus*, by the Rev. John Williams, etc. — Edinburgh.

que, s'il a vécu, nous ne possédons qu'une contrefaçon des chants homériques, une rapsodie des rapsodes, un amas de fragmens habilement recousus et tyranniquement arrangés sous les yeux et par les ordres du tyran Pisistrate. Cette théorie n'était pas tout-à-fait nouvelle, quoi qu'on en ait dit; il paraît que les critiques de l'antiquité en avaient eu quelque pressentiment. Mais voici une autre découverte que ressuscite tout à coup la voix de l'ecclésiastique anglais. Homère est Hébreu, cela est sûr. Crœsius s'en était déjà douté; Josué Barnes avait prouvé, il y a long-temps, l'identité d'Homère et de Salomon; Omeros, lu à rebours selon la mode orientale, équivaut à *Soremo;* grace à la figure de rhétorique nommée *metalepsis*, vous trouvez *Solemo*, et par conséquent *Solomo;* Homère se confond avec Salomon et Salomon se perd dans Homère. En l'année 1655, un Italien, Jacobo Ugone, soutenait que la prise de Troie représente symboliquement la prise de Jérusalem. Ces inventions des savans sont admirables; on voudrait être savant pour avoir le droit de les faire et de s'amuser gravement de soi-même et du public. Le commentaire du docteur Williams roule sur ce texte, qu'il a paré, habillé, brodé, renouvelé, rafraîchi et très éloquemment orné de métaphores et de preuves. Agamemnon n'est autre que Josué; Hélène, c'est Rahab; Nestor et Abraham ne font qu'un; Pénélope est Sarah. Évidemment le roi-jardinier Alcinoüs figurait le bon Adam, notre commun père. Ne vous émerveillez-vous pas de ces analogies si bien trouvées, et Pitt n'avait-il pas raison quand il disait que, si l'analogie passait pour preuve, « on démontrerait facilement l'identité de l'église de saint Paul et d'un palmier d'Arabie? »

Ce mysticisme anglican, qui, à force de lire et de commenter la Bible, n'aperçoit plus qu'elle dans Homère et dans l'algèbre, chez les Arabes et les Japonais, fait un peu rire l'Angleterre elle-même. C'est chose plaisante, en effet, de voir l'érudit archidiacre trouver dans l'Iliade un sermon calviniste en trois points et expliquer les mystères de la grace par la moralité du poème. Priam est *un roi impénitent, qui aime l'iniquité, que Dieu abandonne, et que rien ne sanctifie.* La terrible déesse *Até*, c'est *Satan*, ou le péché, qui visite Agamemnon et lui fait subir une expiation solennelle. Achille, au contraire, est un *élu* de Dieu. Il a péché, mais la *grace* descend sur lui; la purification définitive lui est réservée. Il sera régénéré et commencera une vie nouvelle. Par le procédé du docteur, rien de profane ne reste dans l'Iliade; c'est une seconde Bible, un peu voilée seulement sous des allégories; elle présente une série de sym-

boles que le docteur a le premier révélés et expliqués. Les principes de la religion chrétienne et les grands dogmes de la théologie n'ont besoin que d'être dégagés de ces enveloppes poétiques. L'auteur ne doute pas que les patriarches hébreux, pères, entre autres races, de la race grecque, n'aient transmis à leurs enfans la sagesse et les connaissances historiques de la Judée, dont les œuvres homériques ne sont qu'une ombre effacée. Troie n'a donc pas existé; les héros grecs sont des symboles, et dorénavant, si vous êtes sages, vous relierez dans un même volume la Bible comme introduction à l'Iliade, et l'Iliade comme traduction de la Bible.

Cet enthousiasme pour la Bible, auquel il faut attribuer l'étrange hallucination du docteur Williams, vient de donner naissance à l'un des plus curieux livres que l'on ait publiés depuis long-temps. *La Bible en Espagne* (1), tel est le titre de ces volumes, n'est pas seulement un voyage, mais une série d'excellens tableaux de mœurs et d'aventures, si comiques et si bien racontées, que M. Dickens, le maître actuel du roman anglais, n'a pas réussi à piquer plus vivement l'attention publique. Jamais on ne se douterait quel est ce rival d'un romancier plaisant, d'un conteur agréable, amoureux des facéties, jovialités, caricatures et menues bizarreries de la vie humaine. Dans quels rangs, dites-moi, se trouve ce nouveau peintre des gueux et des bandits, dont le pinceau vif et chaud menace de détrôner Smollett et Dickens? Son extraction est aussi bizarre que sa destinée; marquée de traits qui n'appartiennent qu'à lui, elle offre la bigarrure la plus nouvelle, et vous vous rappelez involontairement ce héros d'Hamilton, mi-parti du petit collet et du militaire, à cheval sur deux professions ennemies. Il est apôtre, voyageur, missionnaire, écuyer, professeur, érudit; il vit avec les bandits, et c'est le plus honnête homme du monde.

M. Borrow, celui dont je veux parler, a commencé, je crois, par être jockey ou maquignon, quelque chose dans ce genre; puis, une belle dévotion puritaine l'ayant saisi, il a couru le monde pour répandre la lumière évangélique sur les Grecs, les papistes, les Ottomans, les Barbaresques et les Zincalis. Gagner des ames à Calvin, dompter des chevaux et des infidèles, et vagabonder à travers plaines, marécages et forêts, sont ses voluptés favorites. Don Quichotte au XIXe siècle, et don Quichotte anglais, il a colporté dans les Alpu-

(1) *The Bible in Spain, or the Journeys, Adventures and Imprisonments of an Englishman, in an attempt to circulate the Scriptures in the Peninsula*, by George Borrow, 3 vol.

jarras, à Cintra, Ceuta, Merida, sur les bords du Guadalquivir et du Douro, une cargaison de Bibles : les unes en arabe, les autres en langue bohémienne, non pas de Bohême, mais de l'Hindoustan (*Hindie*, *Zincalie*); cherchez, si vous l'oscz, quelque bizarrerie plus étrange.

Nature vigoureuse, ame bien trempée, courage peu commun, curiosité ardente mêlée d'un goût vif pour les aventures et même pour les dangers, esprit polyglotte et qui a reçu en naissant le don des langues, M. Borrow sait le persan, l'arabe, l'allemand, le hollandais, le russe, le polonais, l'espagnol, le portugais, le suédois, l'irlandais, le norvégien et le vieux scandinave, sans compter le gaëlique, le kymri ou welche, le sanscrit et le zincali, idiome des bohémiens d'Europe (gypsies). C'est un homme athlétique, de trente-cinq à trente-six ans, l'œil noir et étincelant, le front déjà couvert d'une forêt de cheveux blancs précoces, et le teint olivâtre comme s'il appartenait originairement à cette race échappée de l'Inde, dont il a été le chroniqueur et l'ami. Né à Norfolk, il se trouva, dans son enfance, mêlé, on ne sait comment et lui-même ne le dit pas, aux gypsies, maréchaux-ferrans, diseurs et diseuses de bonne aventure, bateleurs, maquignons, marchands de vieux habits et truands d'Égypte, qui habitaient cette ville et les environs. De ces honorables instituteurs il reçut dès le jeune âge les premiers enseignemens de l'argot, les rudimens du langage zincali, et les recettes héréditaires relatives à l'élève des chevaux et à leur entretien. Parvenu à l'adolescence, il se rendit à Édimbourg, y suivit les cours de l'université, étudia diligemment l'hébreu, le grec et le latin, et fit de fréquentes excursions dans les montagnes (*highlands*) pour y apprendre à fond le gaëlique. Que devint-il ensuite? On ne le sait pas. Il semait, disent ses amis, *son mauvais grain*, ou, comme on s'exprime en France, il jetait sa gourme. Quelques-uns prétendent que le *turf* et les occupations du jockey n'eurent pas de desservant plus zélé. Il acheta et vendit des chevaux, paria, gagna, perdit, et probablement courut à Newcastle ou à Derby. Cette portion de sa vie est restée dans l'ombre; puis il reparaît, et nous le retrouvons tout à coup converti et engagé au service de la société biblique, compagnie organisée, comme on sait, pour la propagation de la Bible. Il court le monde, à cheval bien entendu, et répand sur sa route des Bibles par milliers. Quand il a vu l'Asie et l'Afrique, il lui semble que l'Espagne et le Portugal, ces deux vieux remparts du catholicisme, sont des pays tout neufs et curieux à visiter; il s'y lance, la Bible

calviniste à la main, se fait emprisonner, battre, poursuivre; il persiste, vit dans les bois avec les bandits, dans les cavernes avec les bohémiens, dans les greniers avec les *picaros*, brave les alcades, fait la nique aux curés, se moque des ministres, se lie avec les Juifs, tend la main aux Arabes, n'est ni assommé ni pendu, ce qui est un grand miracle, et, après avoir accompli le plus curieux roman d'aventures dont puisse s'aviser un contemporain, ce don Quichotte sans écuyer, ce propagandiste sans fanatisme, revient à Londres tout blanc, ridé, vieilli et bronzé. Il se retire quelques mois dans un village solitaire de la côte, y écrit ingénuement son voyage, le publie sans fracas, et obtient le plus beau succès littéraire de la dernière époque. Ses souffrances passionnées, ses plaisirs sauvages, ses hasards de grande route et de chemins de traverse, ont laissé leur vive empreinte dans son style; on aime cette saveur de réalité, de sincérité, qui émane de toutes les pages, et qui ressemble peu à la fabrication moderne de nos livres.

La narration chevaleresque de ce missionnaire polyglotte, qui a couru l'Espagne pour la convertir au calvinisme, est aujourd'hui « l'étoile de la saison, » comme disent nos voisins. L'amusement abonde dans ses volumes, qui ne sont pas très bien, ou si l'on veut très légalement écrits; mais le coloris vrai, la vie et la fraîcheur, les souvenirs et les faits, l'emportent sur les formules du style et sur les pastiches de la couleur. Notre missionnaire biblique commet plus d'un crime contre l'acception des anciens mots et les convenances reçues du langage; mais on le suit si facilement dans ses voyages! on aime tant à l'accompagner! Il vous prend en croupe sur sa phrase bondissante et galope avec vous à la cime des sierras. Il est heurté, violent, peu habile en fait de transitions, avare d'épithètes, et peu curieux des agrémens de la phrase. C'est un écrivain de hasard, qui décrit admirablement des hasards.

Les portraits de bandits, de moines, de contrebandiers, de bohémiens et de muletiers, qui ont composé la société habituelle du voyageur, sont dignes de Zurbaran : « A Evora, dit-il, je vis s'approcher de moi un personnage singulier, monté sur son âne, enveloppé de la *zamarra* rousse en peau de mouton non tannée, portant des culottes de même étoffe et les jambes nues; il semblait farouche et terrifié. Autour de son vaste sombrero circulait une couronne touffue de romarin. « Les sorcières me poursuivent! s'écria-t-il en descendant « de sa monture, et j'ai eu grand' peine à leur échapper; voici deux « lieues qu'elles crient sur ma tête. Ma femme me suit et elle va

« bientôt arriver. » En effet, un autre âne ne tarda pas à nous apporter la femme, trempée de l'eau de la pluie comme son mari. Je voulus savoir ce que signifiait ce romarin prodigué sur la coiffure du contrebandier : « C'est un charme contre les sorcières de la route, » me répondit-on gravement. Le sommeil me pressait, et je n'avais pas le temps d'argumenter avec mes amis. Je me levai le lendemain à quatre heures, et je trouvai mari et femme, toujours protégés par leur romarin, endormis l'un et l'autre au coin du foyer encore allumé. Bientôt ils s'éveillèrent, la femme prépara le déjeuner, qui se composait de sardines salées, grillées sur les charbons; elle chantait, en les retournant, la vieille chanson espagnole :

A Bethléem jadis,
Pendant la nuit obscure
Les bergers endormis
Reposaient sur la dure;
Un grand chêne brûlait,
Et la vapeur montait,
Et le chêne craquait,
Et la flamme éclatait, etc.!

« Vous allez donc partir? me demanda-t-elle en interrompant sa « chanson. Alors, prenez un peu du romarin de mon mari; cela vous « garantira de toute espèce de péril. » Je la laissai faire, ce dont elle fut ravie. »

A Merida, il rencontre une troupe de ses chers bohémiens, de ces zincalis, pour lesquels il ne cache pas sa prédilection, et qui la lui rendent bien. « Votre seigneurie est-elle le *caloro* (bohémien) de Londres dont on nous a parlé? me cria une voix aiguë et perçante. Le jour tombait, et, levant la tête, je ne pus apercevoir que vaguement les traits hideux, le nez pointu et l'œil terne d'une vieille femme courbée sur un bâton. — Je suis celui que vous cherchez. Et *Antonio* (son domestique bohême), où est-il? — *Curelando, curelando, baribustres curelos terela*, répondit-elle en zincali (il est à l'ouvrage, à l'ouvrage; il a beaucoup d'ouvrage à faire). *Caloro de mi garlochin* (seigneur de mon cœur), venez avec moi; venez dans mon petit *ker* (domicile), Antonio vous y retrouvera. — Je la suivis. La cité était en ruines et à moitié déserte. La vieille entra dans une rue étroite et sombre, s'arrêta devant une espèce de palais ruiné, et en ouvrit la porte. J'étais à cheval. — Vous pouvez aussi faire entrer le *gras* (cheval), j'ai une écurie pour lui. Allons, mon *chabo* (ami), ayez

confiance, fils de l'Égypte. Nous traversâmes, le cheval, la vieille et moi, une cour d'honneur, et nous nous trouvâmes devant la porte de l'écurie. — Mais il y fait noir comme dans un four, la mère, et cette écurie ressemble à un puits. Apportez de la lumière, ou je n'entre pas. — Fils de l'Égypte, il ne faut pas avoir peur. Donnez-moi la *solabarri* (bride), je connais les êtres, je conduirai le *gras* à sa mangeoire, et je le panserai. Quelques minutes après, elle ressortit en s'écriant : — Il est en bonne santé, il s'est secoué (*grasti terelando*); le voyage ne lui a pas fait de mal. » C'était pour la vieille un symptôme certain de santé que le tressaillement du cheval après le voyage. »

Il pénètre ensuite dans la chambre d'honneur de la bohémienne, vieille salle mauresque dilapidée, avec un *brasero* dans un poêlon, brillant au fond d'une alcôve, et des tronçons de colonnes arabes pour chaises et pour escabeaux. Deux personnes, un jeune homme et une jeune femme, étaient accroupis devant le brasero. « Mère des gypsies, dit Borrow à la vieille en faisant rouler du côté du brasero un fragment de pilastre, voilà une belle habitation. — Mérida est pleine de ces maisons-là, répondit-elle, et qui sont encore dans l'état où les *Korahanis* (Maures) les ont laissées. C'étaient de braves gens que ces Korahanis! » Elle lui raconte ensuite toute sa vie, roman assez curieux, et finit par l'inviter à devenir le *ro* (mari) de sa seconde fille, ne doutant pas qu'il ne pût très bien, en sa qualité de *romani* (bohémien) dire le *baji* (la bonne aventure), *hokkawar* (voler) et s'acquitter des autres devoirs de la race.

C'est par l'intimité de ses relations avec tous les bandits et parias de la société espagnole que M. Borrow est parvenu à faire un livre tout-à-fait nouveau. Il a vu ce que personne ne pouvait voir. Non-seulement les zincalis, mais les juifs chrétiens, les débris mozarabes, les contrebandiers des côtes, les paysans de la Galice, sont décrits avec le même détail et la même simplicité. Une des scènes les plus amusantes de ce curieux livre, c'est celle où l'on voit un *reporter* anglais, ambassadeur de l'une des feuilles publiques de Londres, s'asseoir tranquillement avec M. Borrow dans une chambre de Madrid, la fenêtre ouverte, et suivre, la plume à la main, tous les mouvemens de l'émeute de la Granja. « Vos principes sont libéraux, dis-je à mon ami le *reporter* (ainsi s'exprime M. Borrow), et vos frères d'opinion courent le risque d'être battus. Que n'allez-vous les rejoindre et leur donner quelque honnête conseil? — La large et spirituelle figure de mon ami se retourna vers moi, muette, mais riante

et sardonique, comme s'il m'eût dit : Allez au diable; puis, me prenant par le bras, il me fit monter de force l'escalier d'une maison qui portait un écriteau de location. La maîtresse nous céda pour une journée une chambre qui donnait sur la rue, et là nous nous établîmes fort tranquillement, une écritoire devant nous, tout prêts à copier sur place les évènemens d'un drame qui promettait plus d'une péripétie et qui tint parole. Les colonnes du *Morning Chronicle* continrent, dix jours après, le détail circonstancié des scènes qui se déroulèrent devant nous. »

L'autopsie des classes inférieures de la société espagnole, telle que M. Borrow l'a donnée, enseignement bien grave pour les hommes politiques, explique mieux que ne pourraient le faire mille dissertations théoriques la difficulté de soumettre à un régime normal, uniforme et constitutionnel, ces étranges et réfractaires élémens.

Un autre livre de voyages, dont le succès est d'ailleurs soutenu par des gravures magnifiques, flatte singulièrement le patriotisme des Écossais. On sait l'amour qu'ils portent à leur patrie, amour justifié d'ailleurs par ses beautés pittoresques et par les chefs-d'œuvre qu'elle a produits ou inspirés. Dans tous les romans de Walter Scott, il n'y a qu'un seul héros, l'Écosse; un sentiment exclusif, la patrie écossaise. Plus habile à ménager ses intérêts que l'Irlande, et unie à l'Angleterre par le sentiment religieux, l'Écosse a su conserver à la fois ce qu'elle pouvait espérer ou réclamer d'indépendance, et ce qu'elle avait d'appui à recevoir de sa puissante sœur. Au lieu de se laisser écraser par la supériorité du pays voisin et de dépenser sa force dans une lutte acharnée et une haine stérile, l'Écosse a tiré parti des circonstances avec adresse. Reléguée par la nature sur un point assez triste et assez âpre des trois royaumes, loin de la civilisation méridionale, une nation qui a produit des hommes tels que Wallace, Knox, Allan Ramsay, Walter Scott, Burns, Dugald Stewart, Ferguson, Robertson, a droit de réclamer une place glorieuse parmi les nations civilisatrices. Tout cela n'empêche pas quelques-unes des prétentions écossaises d'être réjouissantes pour les étrangers. Les compatriotes de Walter Scott ne sont pas fiers seulement de leur courage, de leur esprit, de leur poésie, de leurs lacs et de leurs forêts; ils sont persuadés que leur soleil est chaud, et que leur climat, sous ce rapport, vaut l'Italie ou l'Espagne. « Nous jouissons d'un climat très doux et très salubre, disait récemment la *Revue d'Edimbourg*, également éloigné des feux du tropique et des rigueurs du pôle. » Salubre, à la bonne heure; on peut ajouter même que cet air

vif des montagnes d'Écosse et de la mer qui bat ses côtes trempe admirablement la constitution de l'homme et lui communique une remarquable énergie; mais il suffit d'avoir vécu quelque temps au milieu de cette population active et vigilante, il suffit d'avoir vu les terribles orages de neige qui tourbillonnent sur les monts Grampiens, et d'avoir respiré l'air brumeux des lacs écossais, pour savoir à quoi s'en tenir sur la douceur et la chaleur du climat. Quelques lignes plus bas, le même écrivain se sert, pour caractériser son pays, d'une expression beaucoup plus juste, et qui le peint d'un seul trait : « C'est une latitude *sobre*, étrangère à l'abondance comme à la gaieté et à la richesse. » Cette sobriété même fait ressortir les autres caractères du paysage, grandeur, sublimité, mélancolie, mouvement. Toute la côte écossaise est dentelée d'une ceinture de baies profondes et de rochers bizarres qui forment autour de sa pointe péninsulaire un boulevart dessiné avec la variété la plus capricieuse; autour de ce cilice hérissé de pointes de fer sont éparses de petites îles sans nom; là s'ouvrent les cavernes basaltiques, là s'élèvent ces colonnades naturelles, cathédrales que Dieu a placées au sein des flots, et dont les mille pilastres rayonnent de tous les reflets du soleil et de l'océan. Le docteur James Wilson vient de publier un curieux voyage de circumnavigation autour de ces côtes.

Le 17 juin 1841, sir Thomas Dick Lauder, secrétaire du comité de pêcherie écossaise, s'embarqua à Greenock à bord de *la Princesse royale*, cutter que le gouvernement a fait construire pour ce service particulier. Il avait pris à bord M. Wilson, célèbre par ses connaissances en histoire naturelle, et devenu l'historiographe de cette expédition pacifique. Nos voyageurs passent en revue les Hébrides, Colonsay, Staffa, la cave de Fingal, Iona, fameuse par sa vieille abbaye et sa civilisation précoce, Kerrera, et ce rocher que les paysans nomment encore *le rocher de la dame* (*Lady's Rock*). Vers le commencement du XVIe siècle, un seigneur de ces lieux sauvages, Lauchlan Catenach Maclean de Duart, épousa une fille du comte d'Argyll. Le ménage fut orageux; deux fois la femme essaya d'assassiner le mari. Celui-ci la fit placer dans une barque et la conduisit jusqu'à ce rocher, que la marée basse laisse à sec et que recouvre la marée montante. Déjà entourée d'eau de toutes parts, elle allait être emportée par la lame, lorsque des pêcheurs, dont le canot passait à distance, entendirent ses cris, la sauvèrent et la ramenèrent chez son frère, sir John Campbell. Ce dernier s'introduisit la nuit chez le mari, qu'il assassina. Toutes les légendes attachées à ces redoutables soli-

tudes portent le même caractère. Il y a quelque cent ans, plusieurs hommes du clan des Macleods débarquèrent dans la petite île d'Eig, et insultèrent les habitans, qui les garrottèrent dans leur barque et la lancèrent en pleine mer. Recueillis par quelques-uns de leurs compatriotes, qui rencontrèrent l'embarcation, ils appelèrent à eux tout leur clan, et revinrent en force assaillir l'île. Les Eigiens, qui étaient en petit nombre, se réfugièrent, hommes, femmes et enfans, dans une caverne de deux cent cinquante pieds de long sur quatorze de large, dont l'ouverture est tellement étroite, qu'on ne peut s'y glisser qu'en marchant sur les pieds et sur les mains. Un seul habitant avait refusé ce moyen de salut, et était resté sur la cime d'un roc. Les Macleods, ne trouvant d'abord personne brûlèrent et pillèrent les habitations; ils allaient se rembarquer, lorsqu'ils aperçurent cet habitant isolé, qui prit la fuite à leur arrivée; l'empreinte de ses pas sur la neige les conduisit jusqu'à la bouche de la caverne. Là ils entassèrent des branchages, des feuilles sèches et des mousses auxquelles ils mirent le feu; toute la population de l'île fût étouffée par la fumée. « On y voit encore, dit M. Wilson, la chevelure d'un enfant, les ossemens des victimes, et le sol est recouvert d'une matière adipocireuse, dernier débris de tous ces cadavres consumés par le temps. »

Vous diriez que des hyènes sous forme humaine ont habité jusqu'aux derniers temps cette ceinture de rochers. En 1745, les Clanranalds de Glengarry, ayant à se venger des Mackenzie, mirent le feu à l'église et y brûlèrent toute une congrégation pendant le service divin; l'église flambait, le joueur de cornemuse du clan (*piper*) dansait autour de l'incendie et jouait sur son instrument sauvage l'air de triomphe connu depuis cette époque sous le nom de *Chant des Glengarries*. On peut juger par ces détails du farouche intérêt que présentent ces deux volumes (1).

Un autre Wilson, beaucoup plus célèbre et qui appartient à la grande génération des Byron et des Scott, le docteur Robert Wilson, auteur de la *Ville de la Peste* (*the City of the Plague*), vient de publier la collection de la plupart des articles de critique et de philosophie insérés par lui dans le *Magasin de Blackwood*. Il a eu raison de ne pas livrer au souffle des vents ces feuilles sibyllines. Wilson n'est assurément ni le plus pur, ni le plus concis, mais c'est l'un des plus brillans écrivains de la dernière époque. Diderot et Jean-Paul, Sterne et Charles Nodier, semblent avoir contribué à former

(1) *A Voyage around the coast of Scotland and the Isles*, by James Wilson.

le style bizarre et heurté, mais étincelant de verve qui le distingue. Comme Addison et Steele, il attribue ses élucubrations à un personnage de fantaisie qu'il fait parler et agir, et dont l'invention est excellente. Ce symbole qui se nomme Christophe du Nord, ou, si vous voulez, *Christopher North*, et qui publie ses *Récréations* en trois volumes (1), c'est un vieillard très blanc et très vert, né au cœur de la vieille Écosse, goutteux et quinteux, mais, quand la goutte le laisse tranquille, aimable et jovial, causant bien, dissertant savamment, amoureux de la pêche, de la chasse, du whiskey écossais (eau-de-vie de grain qui sent la paille et la fumée), de la bonne poésie, de la gaieté, de la table, et de toutes les joies de ce monde. Il a le front haut, la chevelure rude et chenue, le teint rouge et hâlé, l'œil bleu et vif, le sourire sur les lèvres, le poing encore vigoureux, les muscles souples et forts, l'estomac sain et capace, la voix haute et ferme, le cœur généreux et l'esprit très net. Grace à ces qualités diverses, réunies sur la tête de Christophe, l'auteur parle à son aise de chasse, de grammaire, de littérature, de drame, de peinture, de poésie, de politique; il se met en colère, il disserte gastronomie, raconte des histoires, esquisse la caricature et la facétie, revient à la gravité, à la solennité, à l'élégie, et se permet des excursions sur tous les domaines. Cette manière dithyrambique et vagabonde d'exercer la critique a ses dangers; l'ingénieuse sécheresse des aperçus n'a-t-elle pas aussi les siens? Après tout, Diderot survit à Fréron; Hazlitt et Coleridge effacent les écrivains didactiques de leur époque. On préfère à cette stérile et fade gravité le livre fou de Cazotte, ou une ligne de ce docteur Mathanasius, qui certes n'a pas le sens commun? Les peuples qui encouragent l'originalité dans les œuvres de l'esprit me semblent avoir raison; la régularité ne vaut pas l'originalité. Quoi de plus irrégulier que Michel Montaigne? Est-il Gascon? est-il Romain? est-il philosophe? est-il poète? croit-il ou doute-il? Pourquoi, dans son chapitre des *coches*, parle-t-il seulement de Jules César et de sa femme? Ce fabricant de pages bizarres et d'essais sans suite et sans fin n'en est pas moins le plus grand écrivain du XVIe siècle en France, le père-nourricier de Jean-Jacques, de Pascal et de Montesquieu. Si vous espérez remplacer par la méthode seule le génie ou l'observation, vous n'arriverez qu'à des résultats misérables; voulez-vous posséder une littérature vraiment féconde, servez, encouragez, aimez le développement naïf des esprits et de

(1) *Recreations of Christopher North*, Edinburgh.

leurs facultés diverses. Un livre mal fait vivra, si j'y rencontre vingt pages heureuses et fertiles, et qu'est-ce qu'un ouvrage dont tout le mérite consiste dans l'économique arrangement et la sobre disposition des matières?

Ces deux vertus ne peuvent être imputées à M. Wilson. Il divague, babille, pérore, s'égare, et quelquefois il abuse de cette charte de l'excentricité littéraire. Mais les idées neuves et les charmans tableaux abondent dans ses volumes; ses essais sur *Thomson*, *Cowper* et *Wordsworth*, *une Excursion à Grassmere*, *Christophe dans sa Volière*, et *les Bruyères d'Écosse* sont de délicieux fragmens. *Les Prisonniers français à Dartmoor* offrent le mérite plus touchant encore d'une sympathie vive et d'une sensibilité noble envers des ennemis malheureux. « C'était triste, la prison de Dartmoor pendant la dernière guerre; un édifice énorme et lugubre, tout rempli de prisonniers français, et à côté d'eux une troupe de bandits ramassés sur tous les coins du globe, pirates, contrebandiers, assassins, escrocs, la lie et l'écume de ce monde. C'était triste de voir, au milieu de cette population ignoble, de braves et honnêtes soldats de la France enfermés dans le donjon qui dominait les bruyères lugubres et désertes, et condamnés à y périr captifs. Là pleurèrent, se consumèrent et moururent des milliers de ces étrangers, et quand leurs poitrines fatiguées n'eurent plus un soupir pour la patrie absente, ils s'éteignirent. J'y ai vu des jeunes gens, des héros de vingt ans, pris sur le champ de bataille, forcés de ronger le frein de la captivité, en proie aux passions du premier-âge et à cette soif d'action qui ne pouvait s'étancher et qui les dévorait en les vieillissant. Ils étaient plus que centenaires déjà, bien qu'ils mourussent à la fleur de l'âge. A côté d'eux, j'ai vu descendre dans des fosses obscures, et sans larmes, de vrais vieillards, des vétérans d'armée, couverts de blessures anciennes qu'ils ne voulaient pas guérir, ou se débarrassant eux-mêmes d'une vie qui n'était plus une vie. Quelquefois l'extrême désespoir s'y transfigurait pour ainsi dire et prenait la forme de je ne sais quelle gaieté sauvage, bonheur troublé et effroyable à voir; de pauvres jeunes gens, plus pâles et plus délicats que des filles, attendaient avec anxiété, recevaient avec larmes la lettre d'un père ou d'une mère; puis, cette lettre reçue, ils partageaient l'orgie et la bacchanale des bandits de la prison. Là, quelques êtres privilégiés s'isolaient dans les cours et se tenaient écartés de la foule, devenus peintres, sculpteurs ou graveurs, et au moyen d'un morceau de charbon ou d'un couteau atteignant ou dépassant les chefs-d'œuvre

et les prodiges de l'art. Triste spectacle et qui m'a fait pleurer quand j'étais jeune! » Wilson, on le voit, est de la meilleure espèce des hommes de talent; il a du cœur et ne manque pas de génie, quoiqu'on puisse lui reprocher la diffusion, l'exagération et quelquefois l'incohérence. Espèce de Diderot du Nord, qui rappelle souvent la verve heurtée et l'humeur fantasque de notre improvisateur du XVIIIe siècle, il écrit beaucoup, et sur tous les sujets. Personne n'a su porter dans la critique anglaise un génie plus conciliant, plus sympathique, plus tolérant. L'héritage de Hazlitt lui appartient à titre légitime; mais la fantaisie de Wilson a plus d'ardeur, de vivacité et d'étendue.

Rien ne lui ressemble moins que le fécond polygraphe, l'intarissable romancier, le chroniqueur infatigable, J. P. R. James, qui vient de publier un roman assez pâle intitulé : *Forest Days*, et un recueil de *biographies politiques* traduites à peu près textuellement des écrivains étrangers. James ne pense ni bien ni mal, et n'écrit ni d'une façon illisible, ni d'une manière distinguée. C'est un de ces écrivains qui plaisent au commerce, qui ne déplaisent pas aux rivaux, qui n'effraient personne, exercent honnêtement leur industrie, livrent leurs ouvrages avec exactitude, n'ont pas d'idée ni de caprice, font le roman, le drame, l'histoire, la chronique et la critique également bien, travaillent même dans la poésie, et meurent en laissant leur boutique achalandée et florissante. Cette médiocrité a ses mérites; elle entretient le marché et consomme du papier, des caractères et de l'encre. Malheureusement la vérité n'y gagne rien, le lieu-commun se propage, le public vit de vieilleries et de frivolités retournées; la métamorphose du penseur en artisan n'est rien moins que le dernier avilissement de l'esprit.

Le recueil des discours prononcés par lord Campbell (1), long-temps avocat et membre de la chambre des communes, puis grand-chancelier d'Irlande et *attorney-general*, mérite une mention bien autrement honorable. Comme lord Brougham, il a bâti l'édifice de sa fortune de ses propres mains, à force de laborieuse persévérance, d'activité et de talent; cela n'étonne personne en Angleterre, où les Burke, les Canning, les Peel, les Fox et les Brougham n'ont jamais été flétris du nom de parvenus. Le caractère de son talent d'avocat est la simplicité et la lucidité de l'exposition; il a fait peu d'usage de ces grands mouvemens et de ces violentes hypothèses dont nos avocats se servent si volontiers, et qui, devant un jury habitué à l'exer-

(1) *Speeches of lord Campbell*, etc.

cice sincère de ses devoirs, affaiblissent une cause au lieu de l'étayer. Ce calme et cette modération sont devenus pour lui un honneur, lorsqu'il a été chargé, en sa qualité d'*attorney-general*, de poursuivre Frost et les chartistes. Aucune passion, rien de violent, de haineux, de vindicatif; une sévérité triste et cependant indulgente, mais surtout sobre d'imputations sans preuve et d'hypothèses accusatrices, fait du discours qu'il a prononcé à cette occasion un modèle, et de sa conduite un noble exemple. Au nombre des plaidoyers publiés par lui se trouve sa défense de mistriss Norton, discours d'une simplicité, d'une fermeté et d'une sagacité admirables. On sait aujourd'hui quelle trame politique se cachait sous cette attaque contre une femme distinguée; l'intérêt d'un parti conspirait avec l'envie pour perdre mistriss Norton; l'envie toute seule aurait bien pu en venir à ses fins. Il lui est si facile de transformer nos meilleurs penchans en vices et nos malheurs en crimes! Tous nos goûts, même les plus innocens ou les plus honnêtes, prêtent à la médisance; l'homme que l'on veut perdre est-il simple dans ses penchans, on le fait avare. Est-il ami de l'élégance, on le fait prodigue. Est-il pauvre, on le fait dissipateur. Si sa position est forte, on parvient à l'affaiblir; si elle est faible, on la ruine. Le procédé est d'une simplicité excessive et ne manque jamais son coup. Quant à mistriss Norton, elle offrait beaucoup de prise à cet ennemi sans pitié, par un mariage peu assorti, que l'inégalité d'âge et d'humeur signalait à la curiosité, et par ses talens variés. Elle était belle, poète, aimable, alliée à ce que la société anglaise a de plus délicat et de plus raffiné. Elle avait de l'instruction sans pédantisme, de la grace sans coquetterie, et ce genre d'esprit brillant et ferme qui peut servir d'arme comme d'ornement. On lui eût pardonné les succès de l'esprit, si elle se fût vouée à quelque coterie mesquine, ou l'éclat de la femme du monde, si elle se fût contentée de briller au parc et de donner la mode, ou l'agrément de ses salons, si la courtoisie de son accueil eût été sa seule recommandation. Mais rien n'éveille et n'aiguise l'envie comme la variété d'aptitudes ou de succès; le monstre prend alors des proportions gigantesques. Cette fois il s'appuya d'un côté sur l'esprit de parti et de l'autre sur l'hypocrisie puritaine. Il fut sur le point de ruiner complètement cette personne si distinguée, et c'est merveille qu'il n'ait pas réussi.

Le recueil des discours de lord Campbell, qui eut l'honneur de la défendre victorieusement contre de si terribles adversaires, contient des sujets de roman plus intéressans et plus dramatiques que les romans jadis célèbres de miss Burney, dont on vient de publier les

mémoires. Miss Burney était devenue, comme on sait, mistriss d'Arblay, en épousant un émigré français de ce nom. Long-temps reine du roman, maîtresse de l'école à laquelle appartiennent miss Edgeworth et miss Austen, elle n'est plus aujourd'hui considérée que comme une ingénieuse imitatrice des défauts et des qualités de Richardson. Son *journal* (1), dont on a beaucoup trop parlé récemment, offre deux espèces d'intérêt et deux faces bien distinctes, l'une relative à la France, et qui est surtout amusante et curieuse par le grand nombre de personnages et d'évènemens français qui s'y trouvent réunis; l'autre, tout anglaise, et qui se rapporte à la jeunesse de l'auteur de *Cecilia*. La portion française est la plus mal écrite, la plus obscure et la moins exacte des deux. Une fois dépaysée, miss Burney a perdu son talent; elle a voulu écrire *à la de Staël*, comme elle le dit elle-même, et ce travestissement lui a porté malheur. Rien de plus simple et de plus net que le style de miss Burney dans *Cecilia*. Rien de plus embarrassé et de plus redondant que le style de Mme d'Arblay. Cette charmante causeuse la plume à la main, dès qu'elle veut se faire muse et pédante, devient horriblement ennuyeuse. Née pour l'observation fine et la précision du détail, souvent comparable à notre spirituelle Mlle Delaunay, qui écrivait d'un style exquis ses mésaventures de dame de compagnie et ses mécomptes amoureux, miss Burney, quand elle prétend chausser le cothurne, tombe misérablement.

L'exemple de la France égara miss Burney. Alors nous étions montés sur le ton épique. La gloire légitime et victorieuse de M. de Châteaubriand brillait à côté des étincelans reflets de Mme de Staël. M. de Marchangy embouchait sa trompette, et M. Chénedollé la sienne; les plus petites muses grossissaient leur voix en suivant la marche triomphale du conquérant Napoléon. Entre la gaudriole du caveau et les grandes phrases des bulletins, il n'y avait pas de milieu, et l'on écrivait un almanach du ton dont Marmontel avait écrit *Bélisaire*. Le moindre sujet se gonflait de toutes les graces de la circonlocution et de toutes les broderies de la rhétorique. La *poule au pot* de Henri IV se transformait en six vers alexandrins, de même que Du Belloy, dans un simple petit pain, avait trouvé une amplification de huit vers. M. de Marchangy décrivait dans son poème *le bouillon aux yeux d'or qui rit dans le vermeil*, ce qui indique un excellent potage. *Corinne* même et *Delphine* ne sont pas exemptes de ce pitoyable

(1) *Diary of mistriss d'Arblay.*

travers, et c'est une justice à rendre aux Hoffmann, aux Feletz, aux Geoffroy, aux gens d'esprit de l'époque, qu'ils n'ont jamais épargné cette école de falbalas et de longues queues métaphoriques. Miss Burney, dont la phrase naturelle était si lestement vêtue, se laissa gâter. Rien n'est curieux à titre de monument littéraire comme la vie de son père, le docteur Burney, écrite par elle dans un patois doublement emphatique, qui rappelle à la fois le mauvais style des deux pays. Veut-elle dire que son père monta en voiture, elle raconte que *cet instrument locomotif, autrefois luxe royal, aujourd'hui l'une des nécessités de la bourgeoisie conquérante, le transporta d'un lieu à un autre.* Il s'agit d'un fiacre. — Sa description du rhumatisme paternel et des suites de ce rhumatisme ne peut pas être oubliée; l'*ithos* et le *pathos* en font un morceau merveilleux. « Mon père, dit-elle, fut assailli, pendant son voyage si rapide, par les fureurs les plus redoutables auxquelles la terrible lutte des élémens abandonne la nature pendant la saison hivernale. De mauvais arrangemens domestiques et d'innombrables accidens qui s'y joignirent le livrèrent en proie aux impitoyables angoisses de ce spasme aigu que cause le rhumatisme, souffrance horrible qui lui permit à peine d'atteindre son foyer domestique, et bientôt il s'y trouva, prisonnier torturé, confiné douloureusement dans un lit de supplice. Tel fut l'obstacle imprévu qui ploya sans la dompter la naissante volupté de son esprit, ce désir d'entrer dans une nouvelle sphère de vie, dans le domaine de la célébrité littéraire. Ce fut en effet sur le lit du malade, échangeant le léger nectar d'Italie, de France et d'Allemagne contre les noires potions des apothicaires, tenaillé par des douleurs lancinantes, et voué à l'incendie de la fièvre, qu'il comprit la plénitude de cet équilibre sublunaire qui semble devoir éternellement rester suspendu au-dessus de l'accomplissement d'une félicité exquise et désirée long-temps, mais qui fuit au moment même où elle mûrissait, prête à éclore pour le plaisir. »

Cela méritait d'être cité. La première partie du journal de miss Burney est tout-à-fait privée de cette magnificence et renferme de curieux détails sur Johnson, mistriss Thrale, Walpole, et la vie intime de George III et de la reine sa femme. Bien que publiée récemment, cette œuvre appartient d'ailleurs à une époque littéraire très éloignée de nous, à l'ère johnsonienne, qui a précédé l'avénement de Walter Scott et de Byron. Aujourd'hui rien ne bouge dans la littérature anglaise. Les romans sont à peu près ce qu'ils étaient il y a vingt ans. On écrit des poèmes dans le style de Wordsworth et

de Tennyson. On compile des histoires à l'imitation de Southey et de Lingard. Cependant un courant de nouveaux besoins et de tendances nouvelles emporte lentement les esprits vers un monde inconnu; ce courant, on ne l'aperçoit guère dans les livres à la mode; le véritable mouvement intellectuel ne se manifeste jamais à la surface. Il faut creuser plus avant et consulter certaines publications à demi obscures, certains pamphlets de controverse et de polémique sacrée pour reconnaître de mystérieuses et bizarres agitations qui s'annoncent dans les intelligences anglaises. L'Angleterre, mère du rationalisme pur, s'ennuie un peu de cette doctrine et de sa stérilité. Le pays de Locke produit à son tour quelques germes catholiques, et c'est à Oxford, au sein de la vieille université, qu'on les voit poindre. Comment se réglera cette tendance nouvelle? Comment se débrouillera et s'éclaircira ce nuage mystique? Il y a un docteur Arnold, mort récemment, esprit indépendant et distingué qui, dans ses essais et dans sa chaire, n'a pas cessé de prêcher et d'écrire contre l'esprit de parti qui est la vie politique de l'Angleterre. Il y a un docteur Pusey, dont les *tracts* ou traités font un assez grand nombre de prosélytes, et qui demande tout simplement que l'église anglicane se substitue à l'église romaine catholique. Il y a un docteur Sewell, qui va plus loin et qui se déclare symboliste, mystique, ennemi du jugement individuel, partisan de l'inquisition, défenseur de la foi aveugle; il proteste contre le protestantisme et déclare qu'il ne reconnaît de christianisme légitime qu'avant la réforme! Voilà ce que l'on imprime en Angleterre, et qui pis est, à Oxford. La singulière impulsion du catholicisme protestant s'y propage avec une vivacité qui épouvante les vieux adversaires du papisme, et qui menace de détruire l'orthodoxie. MM. d'Oxford réclament pour leur église tous les droits de l'église catholique, infaillibilité, autorité, influence directe sur les intérêts temporels. Les puseyites n'attaquent plus le catholicisme dans ses théories, qu'ils acceptent au contraire; ils veulent tout bonnement le remplacer. Qu'auraient dit Locke et de Foë, s'ils avaient prévu ce résultat? Bossuet rirait bien. Le protestantisme, fruit du jugement qui *proteste*, né de l'arbitrage personnel exercé par l'homme, renonce à sa protestation, se soumet à l'autorité et détruit la faculté du libre jugement! Nous avons nommé M. Sewell, professeur de philosophie de cette université d'Oxford, et l'un des principaux athlètes du combat, qui a scandalisé récemment les consciences par la publication de sa *Morale chrétienne* (1); il essaie

(1) *Christian Morals*, by the rev. W. Sewell, M. A., etc.

d'y relever le principe catholique de l'autorité contre le principe du jugement individuel. Bossuet n'est pas plus impérieux; Tauler n'est pas plus mystique.

Il faut donc se garder de confondre les mouvemens purement littéraires indiqués par le style, le genre et la portée des livres, avec les révolutions intellectuelles qui couvent secrètement dans l'esprit des peuples. Il est évident qu'il s'opère aujourd'hui dans les intelligences anglaises un effort vague contre l'esprit de parti et le *cant*, effort sourd et secret, encore très peu sensible, mais d'autant plus digne d'être remarqué, qu'il s'étend doucement à la littérature, aux mœurs, aux arts, à la science, à la théologie et à la politique. Les romans même de Dickens, et c'est ce qui fait en partie leur succès, sont remplis de protestations comiques contre le *cant* et l'affectation de la sévérité puritaine. L'Angleterre commence à se dégoûter de l'hypocrisie convenue, elle ne croit plus guère à ses journaux, et répudierait volontiers le charlatanisme des annonces. La presse quotidienne perd tous les jours de son pouvoir, dont elle a fait litière. Les sentimens et les préjugés contraires à la France s'anéantissent dans les esprits cultivés; récemment, un des meilleurs recueils périodiques anglais ne craignait pas de faire honte à ses compatriotes et de louer à leurs dépens le libéralisme de nos lois et la sympathie facile de nos mœurs. Le retour à la généralisation des idées, un certain besoin de centre et d'autorité, une lassitude secrète de l'analyse, de la dissidence et peut-être de la liberté, se manifestent d'une manière indécise, mais assez vive.

Ainsi, dans le pays protestant par excellence, on proteste contre le principe de la critique. Dans le pays de la libre pensée, on prête l'oreille aux panégyristes de l'inquisition. Le pays rationaliste écoute le mysticisme du symbole. La bannière catholique est prête à se relever au milieu des adversaires du papisme.

Voilà, pour les penseurs, les curiosités mystérieuses de l'Angleterre actuelle. Elles éclosent à peine, on les voit poindre, toutes timides, à la surface du sol; mais elles sont pleines de sève, d'avenir, peut-être de terreur. La circulation des livres n'est rien auprès du mouvement des idées.

PHILARÈTE CHASLES.

LE MONDE GRÉCO-SLAVE.

VI.[1]

LES BOSNIAQUES.

I.

Entre les montagnes de la Grèce et la principauté autonome de Serbie, s'étendent des provinces slaves qui reconnaissent encore, du moins en apparence, la domination directe du sultan. Généralement désignées sous le nom collectif de *Bosnie,* ces provinces sont au nombre de trois : la Bosnie proprement dite, l'Hertsegovine, et la Croatie turque. La population, très faible en proportion de l'étendue du pays, ne dépasse pas douze cent mille ames, ce qui donne à peine trois cents habitans par lieue carrée; mais elle se compose presque entièrement de pâtres indomptables, maîtres des gorges les plus inaccessibles de l'empire turc. Serbes de langue et de mœurs, les

(1) Voyez les livraisons des 1er février, 1er juin, 1er août, 15 décembre 1842, et 1er mars 1843.

Bosniaques se distinguèrent cependant toujours de leurs compatriotes danubiens par un caractère plus énergique et plus ferme; ils prétendent aussi l'emporter sur les autres Serbes par la noblesse et la pureté de l'origine. Connus dans l'histoire bysantine sous le nom de *Botsinaki*, comme les Serbes du Danube sous le nom de *Trivalles*, ils croient avoir précédé tous les autres Slaves dans l'empire d'Orient; ils parlent même de nombreux mariages contractés entre leurs ancêtres et les familles princières des tribus gothiques, auxquelles ils donnèrent des rois, tels qu'Ostrivoï et Svevlad, lorsque, du ve au viie siècle, la nation des Goths parcourait l'Europe. Un amour excessif des libertés locales ne tarda pas à nuire à l'indépendance extérieure des Bosniaques; ils se divisèrent d'eux-mêmes en plusieurs états souverains, comme le banat de Dalmatie et le royaume de Rama ou de la haute Bosnie. Les Maghiars profitèrent de ces divisions et s'emparèrent du pays, qui ne fut plus régi que par un roi vassal du souverain de la Hongrie. A la fin du xive siècle, ce petit roi parvint à s'émanciper complètement; mais ses anciens protecteurs lui opposèrent aussitôt un concurrent qui le força d'appeler à son secours les Turcs de la Thrace, et le protectorat maghiar dut se retirer devant le protectorat ottoman, qui depuis lors domine la Bosnie.

La série d'événemens ou plutôt d'intrigues qui avaient réduit les Bosniaques à réclamer l'intervention musulmane ne fait point honneur à la chrétienté latine. Les menées incessantes des cardinaux et des évêques d'Allemagne dans ces régions avaient fini par rendre la masse du peuple indifférente à la religion qu'il voyait si indignement exploitée par un amas d'ambitieux. L'hérésie des *bogomiles* (élus de Dieu), gnostiques qui niaient la trinité, la hiérarchie ecclésiastique et la divinité du Christ, avait déjà fortement ébranlé la foi orthodoxe en Bosnie et en Albanie. Ces bogomiles, précurseurs des réformés, appelés par les Grecs *kathareni* ou chrétiens purs, et par les chroniques latines *patareni* (mot qui n'offre aucun sens), ne contribuèrent pas moins que le schisme grec à provoquer l'intolérance des évêques allemands et à faciliter les conquêtes de l'islamisme en Bosnie. Rome et le saint empire germanique n'avaient attaché à leur cause toutes les grandes familles du pays qu'en leur accordant pour prix de leur conversion des droits féodaux sur les paysans schismatiques : ces familles, instruites à voir dans la religion un moyen de domination temporelle, passèrent du pape à Mahomet, et conservèrent ainsi tous leurs droits seigneuriaux sur les paysans qui ne voulurent pas les imiter. Quant aux marchands, habitans des villes, la

plupart katharéniens, ils ne se firent aucun scrupule d'imiter l'apostasie des nobles catholiques. Dès-lors il y eut en Bosnie une majorité musulmane qui, nécessairement hostile à l'Europe, n'inspira aucune défiance aux sultans, et obtint aisément de la Porte la confirmation de tous ses priviléges.

Les missionnaires latins assurent dans leurs rapports que les musulmans bosniaques, tout comme ceux d'Albanie, tiennent fort peu au Koran, et qu'il serait facile de leur rendre la foi chrétienne. Cette assertion semble contredite par le fanatisme avec lequel les Bosniaques défendent de toute attaque leur religion actuelle; seulement l'islamisme, tel que le pratiquent les Bosniaques, se rapproche beaucoup plus du culte chrétien que l'islamisme des Turcs, et l'on a pu naturellement regarder la conversion des premiers comme moins difficile que celle des Osmanlis. Ainsi chaque famille a conservé pour patron le saint adopté par ses aïeux chrétiens; on chôme la Saint-Pierre, la Saint-Élie, la Saint-George; un père musulman dont l'enfant est malade fait dire pour lui des messes au monastère voisin; un jeune *beg* mène en secret les popes prier sur le tombeau de son père. Les Bosniaques n'ont point adopté, comme les autres musulmans, la polygamie, et ils vont, dans quelques districts, jusqu'à laisser leurs femmes sortir, comme les chrétiennes, sans voile, ou du moins avec une partie du visage découverte. Il faut même reconnaître que ces musulmans ont en général pour leurs femmes plus d'égards que les Serbes chrétiens. Ce respect pour le sexe faible a donné chez eux, à la famille, des bases bien plus fortes que chez les Turcs. Malheureusement, dans un pays où le bas peuple, réduit à l'état de raïa, ne peut contrebalancer le pouvoir des nobles, les vertus domestiques des Bosniaques n'ont servi qu'à consolider le funeste élément aristocratique, importé chez eux par les Germains du moyen-âge. Toutefois l'esprit de l'Orient a modifié profondément ces germes de féodalité.

Les mêmes liens qui unissaient dans les temps antérieurs la Bosnie au royaume de Hongrie, la rattachent actuellement à l'empire du sultan, dont elle est l'alliée plutôt que la sujette. Les Bosniaques s'administrent eux-mêmes, désignent à la Porte les pachas qu'ils veulent avoir, et qui toujours sont indigènes. Il faut en excepter le visir, seul magistrat d'origine ottomane dans le pays : aussi son autorité est-elle sans cesse contestée, et il vit comme bloqué dans sa citadelle de Travnik, le séjour de la capitale lui étant interdit par la constitution, qu'il ne s'enhardit à violer qu'en cas de guerre civile. Comme vicaire du sultan, il a le gouvernement militaire de la province, mais

sous le contrôle de deux hauts dignitaires indigènes. L'un est le grand cadi ou mollah, chef des oulémas bosniaques : tous les cadis des *nahias* relèvent de ce fonctionnaire auquel tout raïa peut en appeler des arrêts des autres juges; l'autre est le grand voïevode qui, élu par tous les capitaines, porte le titre d'*alaï-beg,* a le commandement suprême de l'armée nationale, et dirige l'exécution des sentences de tous les tribunaux bosniaques.

La capitale du pays, Saraïevo, forme, depuis plusieurs générations, une espèce de république qui a son patriciat, où sont admis, selon la coutume orientale, tous les riches marchands et même les artisans, quand ils possèdent la somme d'argent requise par l'usage. Cette organisation se retrouve, avec de moindres proportions, dans toutes les autres cités de la Bosnie. Malheureusement au-dessus de ces patriciats des villes s'est élevée une noblesse militaire, formée de tous les begs et capitaines des châteaux de la campagne. Ces *kapetani*, dont Pertuisier, l'envoyé de Napoléon, fixait le nombre à quarante-huit, avaient reçu héréditairement de leurs aïeux les petits forts dont ils se regardaient naguère encore comme les propriétaires absolus, forçant le raïa à toute sorte de corvées, et se faisant souvent entre eux de petites guerres en dépit du visir. Toutefois ils n'ont jamais eu un grand pouvoir dans les *varochi* (villes proprement dites), où, pour nommer ses magistrats, le peuple musulman et les patriciens se rassemblent en diétines, assemblées populaires dont les Bosniaques chrétiens sont seuls exclus. Entre les *kapetani*, aujourd'hui remplacés par des *aïans*, et les différens conseils municipaux qui gouvernent les villes, il y avait autrefois une classe intermédiaire, celle des *spahis*, espèce de chevaliers possédant des *spahiliks* ou fiefs, à la condition de marcher en armes chaque fois que l'empire était menacé. Un grand nombre de begs serbes avaient déjà obtenu, sous Achmet Ier, de pareils fiefs; héréditaires à l'orientale, c'est-à-dire sans droit d'aînesse, ces *spahiliks* passaient comme propriété commune et indivisible à tous les fils du possesseur défunt, obligés d'aller ensemble défendre la patrie sous la direction de celui d'entre eux qu'ils avaient eux-mêmes choisi comme leur aîné en sagesse et en vertu. Cette chevalerie bosniaque ne forme plus aujourd'hui un pouvoir dans l'état, mais elle tend toujours à reprendre son ancienne influence.

On remarque les plus grands rapports entre l'ancienne organisation des spahis et la féodalité hongroise : c'est de part et d'autre, pour les possesseurs de fiefs, l'exemption d'impôts, l'obligation du service militaire, le devoir pour l'héritier qui entre en possession de

payer une certaine somme au trésor public, enfin le droit d'exiger du paysan la dîme, et les *robotes* ou corvées pour battre le blé des dîmes, pour transporter à la ville le foin, le maïs, l'avoine, le vin. Mais il y a entre ces deux systèmes une différence qui est tout à l'avantage de la féodalité orientale. En Bosnie, le seigneur n'avait point, comme en Hongrie, de château ni d'intendant sur son fief. Il habitait les villes, et n'envoyait son intendant qu'une fois l'an chez ses vassaux, pour surveiller la livraison des dîmes et de la *glavnitsa*, capitation de quelques paras pour chaque *ame* ou couple marié. Tout le reste de l'année, les raïas, ne vivant qu'entre eux, jouissaient d'une complète liberté personnelle. Loin d'être lié à la glèbe, comme le serf des pays germaniques, le paysan serbe mécontent de son spahi pouvait en chercher un autre; il pouvait vendre ses terres et émigrer avec tout ce qu'il possédait, pour aller tenter la fortune dans un district éloigné. En un mot, les paysans d'un spahilik étaient les véritables propriétaires de leurs champs, et ne devaient que des impôts réglés, au spahi comme à l'état. Aussi, dans beaucoup de villages, le spahi avait-il réussi à se rendre très populaire. Fortement intéressé à la prospérité de l'agriculture d'où dépendait l'abondance de ses dîmes, il s'opposait énergiquement aux razzias des pachas; il regardait l'oppression de ses raïas comme faisant rejaillir sur lui-même une honteuse accusation de faiblesse; il était leur avocat, leur défenseur naturel contre les agens fiscaux, qui, ne faisant que passer dans le pays, n'étaient pas directement intéressés, comme lui, à en maintenir la prospérité. En outre, toute juridiction était enlevée au spahi sur les gens de son fief, qui nommaient leurs propres juges, en se réservant le droit d'en appeler au cadi. Le raïa était donc presque aussi libre qu'un fermier qui posséderait des terres en commun avec un habitant de la ville, et devrait lui porter en nature sa part des moissons de l'année.

Les spahis, réunis dans leurs palankes, passaient leur vie tantôt à s'exercer au métier des armes, tantôt à disserter dans les cafés sur les affaires publiques. Divisés en clubs nombreux, ces républicains suivaient avec une vigilance infatigable la marche de l'administration dans leur province, et, au moindre abus des agens du visir, leur susceptibilité nationale éveillée demandait à grands cris une réparation éclatante. Le raïa était sûr alors qu'en temps de paix le haratch et les impôts qu'il payait à la Porte ne seraient jamais augmentés d'un para. Les fiers spahis auraient vu dans cet acte une violation de leurs priviléges. D'un autre côté, les pachas et les agens de la Porte,

jaloux de faire sentir leur autorité, ne permettaient aux spahis aucun envahissement sur les droits laissés aux raïas. Il y avait ainsi sur la tête des vaincus deux pouvoirs qui se contrôlaient sans cesse et s'interdisaient mutuellement les abus; ces pouvoirs rivaux établissaient une sorte d'équilibre en faveur du raïa, qui pouvait jouir d'une certaine prospérité. Aussi les raïas serbes se plaignaient si peu, que leurs frères de la Dalmatie et de la Croatie autrichienne, au XVIIe siècle, ont souvent émigré en grand nombre vers la Bosnie, trouvant le joug des spahis infidèles plus doux que celui des seigneurs chrétiens.

L'accord tacite qui régnait alors entre les Bosniaques des deux religions pour se défendre mutuellement de l'oppression ottomane ne pouvait plaire au sultan; aussi le divan impérial s'attacha-t-il bientôt à ruiner le système des spahiliks, méconnaissant la haute sagesse d'une institution qui seule pouvait faire accepter sans violence aux vaincus les résultats de la conquête. Dans son ambition jalouse, la Porte voulait réduire ses alliés à l'état de sujets; elle excita d'une part le fanatisme, si prompt à s'enflammer, des Bosniaques chrétiens contre leurs spahis, de l'autre elle jeta un appât à la cupidité des chefs musulmans, dont elle transforma les spahiliks en *tchiftliks*, sous prétexte de récompenser leur dévouement à la cause de l'islamisme. Les *tchiftliks* étaient des fermes dont le seigneur devenait le propriétaire absolu, comme dans la primitive féodalité. Le maître d'un *tchiftlik* avait droit non-seulement aux dîmes, mais encore à la terre, et pouvait à son gré en chasser les habitans ou les pressurer arbitrairement. Partout où cet infernal système fut appliqué, il excita l'horreur des raïas et le dépit des spahis qui n'obtenaient pas de *tchiftliks;* il en résulta des luttes violentes, et une irritation extrême régna dès-lors parmi les possesseurs de fiefs, qui furent entraînés à ériger de leur propre autorité toutes leurs terres en *tchiftliks*. Des *tchiftliks* privés étaient en effet le seul moyen infaillible de neutraliser l'influence des *tchiftliks* impériaux. Les raïas, foulés aux pieds, n'eurent plus d'autre propriété que celle de leur corps : tout spahi qui passait près de leurs cabanes se faisait héberger et nourrir par eux; il pouvait employer leurs chevaux pour un jour de marche sans être obligé de les payer, il pouvait même accabler de coups le raïa, qui n'osait répondre, car, tous les musulmans étant sacrés, il y avait peine de mort pour le giaour qui aurait frappé l'un d'eux.

Cet état est encore actuellement celui des raïas de la Bosnie. Quoique les pachas aient fait, depuis trente ans, les plus grands efforts

pour détruire l'organisation des spahiliks, et qu'ils y aient à peu près réussi, le sort du raïa n'en est pas allégé. Les spahis, opprimés par le Turc, se vengent brutalement sur le chrétien, qui est réduit à appeler l'Osmanli un bon maître et à l'invoquer contre ces Serbes renégats. De là le proverbe slave : *Ne' ma Tourtchina bez potourtcheniaka*, il n'y a pas de Turc (c'est-à-dire de tyran) où ne se trouve pas de chrétien *turquisé*. Ce sont en effet les descendans des renégats qui exigent avec le plus de rigueur l'accomplissement de toutes les prescriptions vexatoires que l'islamisme fait peser sur les raïas. Ces malheureux ne peuvent avoir d'élégantes demeures, ni de riches habits, ni de belles moustaches, ornement dont le Serbe est si fier. S'ils rencontrent un musulman en voyage, ils doivent descendre de cheval et lui céder le haut de la route, quand même il leur faudrait, pour cela, s'enfoncer jusqu'aux genoux dans la fange. Rarement le spahi est assez bon pour crier au raïa : *Iachi, more!* reste à cheval, pauvre diable! Le cri menaçant de *s'iachi*, descends de ta monture, est bien plus souvent proféré. Faute de pouvoir les leur arracher, on a laissé à ces paysans leurs armes, et même leurs carabines, mais ils sont tenus de les cacher, en signe de respect, sous leur manteau, au passage d'un musulman. Quand par hasard ils ont affaire aux employés de l'état, ils ne peuvent paraître devant eux qu'à genoux, et doivent rester dans cette posture tout le temps de l'audience; s'ils les rencontrent dans la rue, ils doivent ou s'enfuir ou se prosterner pour leur baiser le pied.

Les mœurs des Bosniaques sont de la plus grande sévérité. Partout les deux sexes vivent séparés; à l'église, une cloison sépare la nef des femmes de celle des hommes; dans un festin, le père de famille ne s'occupe que de ses convives mâles, et laisse sa femme servir à l'extrémité de la table les personnes de son sexe. Une jeune fille ne reçoit jamais en dot un bien-fonds, mais seulement un présent, d'ordinaire peu considérable. Quoique les chrétiens bosniaques soient durs et tyranniques pour leurs femmes, il n'est pas rare de voir dans les villes musulmanes le raïa céder lâchement sa couche au spahi, et souffrir de la part du maître des outrages qu'il punirait de mort impitoyablement, si l'offenseur était un raïa comme lui. D'un autre côté, les spahis, si prompts à outrager les femmes chrétiennes, sont vis-à-vis de leurs propres épouses d'une susceptibilité extrême. L'homme surpris en adultère est pendu ou lapidé sur-le-champ; l'épouse infidèle meurt d'ordinaire dans d'affreux supplices, et son mari ne pourrait lui sauver la vie quand même il en aurait le désir.

Du reste, les crimes de ce genre sont extrêmement rares, car, ne se mariant que par amour, et après s'être assurés de leur penchant mutuel, les époux bosniaques sont naturellement attachés l'un à l'autre, et la monogamie, à laquelle ils s'astreignent sans égard pour les maximes relâchées du Koran, leur est un gage certain de bonheur domestique. Parmi les familles, soit chrétiennes, soit même musulmanes, qui vivent retirées sur des plateaux abruptes, sans contact avec les réformateurs à la franque, il en est dont la vie privée abonde en traits admirables, et on ne peut observer ces mœurs simples et généreuses sans être surpris et presque effrayé de tout ce qu'une civilisation factice enlève à l'homme de vertus et de calme.

Les Bosniaques allient une bravoure extrême à un culte obstiné pour leurs vieilles coutumes; cet entêtement les porte quelquefois à des actes de dissimulation et de cruauté qui ne sont nullement dans leur nature. En outre, ils aiment l'argent plus qu'on ne devrait s'y attendre; mais ils s'en servent pour acheter de beaux et riches costumes, et surtout des armes ornées d'éclatantes ciselures. Nés pour la poésie et la guerre, ils dédaignent la mollesse et le luxe; briller sur la terre par l'épée et par le chant, voilà leur ambition; la vie sans héroïsme, ils ne peuvent la comprendre. Toutefois, malgré ces grandes qualités, le Bosniaque est inférieur en intelligence au Slave du Danube et de l'Adriatique, il est moins éclairé, plus crédule, et souvent il discerne mal ses propres intérêts. Aussi l'élan d'enthousiasme religieux et patriotique qui enflamma les autres Serbes dans leurs luttes admirables contre les Turcs et révéla en eux les Espagnols de l'Orient, n'a remué que faiblement la Bosnie.

La nourriture habituelle des Bosniaques est presque la même que celle du Polonais et du Russe méridional. Pour les uns et les autres, peu importe la qualité des alimens, pourvu qu'ils soient abondans. Le maïs et le blé noir se broient avec une petite meule à main, et de la farine, mêlée avec du lait, on fait une soupe nommée *koulia*, qui, si elle est préparée au gras, s'appelle *kouveliane;* le plus souvent le potage n'est qu'un simple *kacha* ou gruau d'avoine. Le pain, de forme ovoïde et très mince, appelé *pita* ou *tanka*, se cuit sous la cendre, immédiatement avant le repas, dans des vases de terre ou sur des plaques en fonte; le luxe des fours et des boulangeries n'existe que pour les villes. La viande se rôtit en plein air dans des broches de bois; toute la vaisselle est également en bois. L'hiver, on n'a que des viandes salées et une espèce de choucroûte fermentée dans des tonneaux. La pomme de terre, qui offre tant de ressources pour la mau-

vaise saison, est méprisée des musulmans comme un aliment vil, une *nourriture des Francs*. Après s'être servis tout l'hiver d'alimens échauffans, l'été ils ne se nourrissent presque plus que de melons d'eau, de citrouilles, de concombres, de betteraves et d'énormes navets, qu'ils mangent le plus souvent crus. Chrétiens et musulmans boivent la *slivovitsa* (eau-de-vie de prunes), comme on boirait de l'eau. Tout le terrain autour des villages est planté de pruniers destinés à la préparation de ce breuvage, qui remplace le vin, refusé par la nature aux rudes montagnes de la Bosnie. Les enfans n'ont d'autre breuvage que l'eau, bien qu'elle soit très froide dans ce pays et donne de violentes coliques.

Les maladies sont ordinairement inflammatoires, et presque toujours elles viennent de refroidissemens. Dans ce dernier cas, le Bosniaque se fait saigner, boit de l'eau-de-vie brûlante mêlée de poivre ou de poudre à fusil, puis s'enveloppe dans ses peaux de mouton et tâche de transpirer. Il y a bien en Bosnie quelques docteurs européens à la solde des pachas, mais on leur préfère généralement les esculapes indigènes. Ces *guérisseurs* accompagnent leurs cures de procédés bizarres. Ainsi, pour rendre l'ouïe à un homme menacé de surdité, ils lui mettent dans l'oreille le bout d'un cierge creux en cire jaune, et allument le cierge par l'autre bout; ils le laissent brûler tout entier pendant que la tête du malade est enveloppée le plus chaudement possible; cette opération se renouvelle jusqu'à parfaite guérison. Souvent ces sorciers, comme les astrologues grecs, tirent l'horoscope de leur patient. Ils écrivent en slave son nom, celui de son père, enfin ceux de sa famille et de sa tribu; puis, comme chaque lettre slave représente une quantité numérique, ils additionnent tous ces nombres, divisent, multiplient, découvrent quels sont les astres amis et les planètes ennemies du malade; enfin, d'après ces données, ils fixent le traitement. Ces sorciers sont aussi chirurgiens, et des médecins très éclairés reconnaissent qu'ils les ont souvent vus guérir radicalement des blessures qui, traitées à l'européenne, auraient nécessité l'amputation. En revanche, ils sont impuissans contre les maladies internes : aussi, quand un Bosniaque souffre d'une de ces maladies, la famille se hâte-t-elle de le mettre sur un cheval et de le conduire au couvent le plus voisin, où les moines lisent tranquillement l'Évangile sur sa tête pendant qu'il tremble la fièvre. Les prières du vladika des Monténégrins sont considérées dans ce cas comme le plus puissant de tous les remèdes; mais, comme il pourrait être dangereux, surtout en temps de guerre, d'aller réclamer du

fond de la Bosnie l'assistance du prélat favori de Dieu, on se contente de lui envoyer le manteau du malade, afin qu'il répande sur ce vêtement ses précieuses bénédictions.

Les demeures des Bosniaques ne sont ordinairement que de grandes huttes en argile et en bois, couvertes de chaume et d'écorce de tilleul, et composées de plusieurs petites pièces qui toutes s'ouvrent sur un appartement central. Cette chambre commune est la *salle de la famille,* dont elle renferme l'âtre, qui est chez le pauvre un vaste cercle creusé dans la terre au milieu de la chambre. Là se cuisent les repas, là tous, frères, sœurs et parens, s'asseoient sur des bancs pour les causeries du soir; ils entourent le grand-père ou l'ancien de la famille, qui, avec sa vieille compagne, est le gardien naturel du foyer. Chez les riches et dans les villes, cette salle est ordinairement placée au premier et unique étage de la maison; elle offre un élégant divan entouré de fenêtres et jeté en saillie sur la rue qu'il domine. Le seul meuble qui dans ces demeures rappelle l'Europe, ce sont les poêles allemands en terre cuite et vernie, massifs, presque aussi hauts que la chambre, et qu'on nomme *baboura.* Ces demeures ne servent guère que pendant la saison froide; dès que l'été approche, le Bosniaque se hâte de dresser dans son jardin, sur le chemin ou en plein champ, des tentes de feuillage pour y prendre ses repas et y passer la nuit. Son dédain pour les commodités de la vie est sans bornes; il rougirait d'avoir besoin d'un lit pour dormir; son manteau lui sert de couverture; il s'étend sur un peu de paille de maïs en hiver, et en été sur l'herbe des prairies. On conçoit qu'avec de telles mœurs le bagage d'une armée soit facile à transporter : aussi voit-on des corps de vingt à trente mille hommes se réunir comme par enchantement et voler avec la rapidité de l'éclair d'une frontière à l'autre de la Bosnie. Cet état de choses, à la vérité, est sur le point de disparaître devant la discipline européenne; aux mouvemens spontanés des guerriers indigènes succède la marche réglée du *nizam;* l'obéissance passive tend de plus en plus à remplacer une liberté anarchique. Toutefois, en dépit des pachas, les *faïdas* entre capitaines et les exploits des haïdouks servent encore de thème favori aux chansons populaires. Quelques fragmens des *piesmas* composées sur l'un des plus célèbres haïdouks des derniers temps, Tomitj Miiat, achèveront de donner une idée complète de la vie sociale des Bosniaques. La première de ces piesmas décrit la *moba,* réunion d'hommes de corvée occupés à recueillir les moissons du spahi.

LA MOBA.

« L'intendant de Mourat-Beg, l'avare kiaia Koptchitj, pousse au travail cent faucheurs et deux cents moissonneurs, et leur dit : — Celui qui arrivera demain ici après le lever du soleil recevra trois cents coups de bâton, et je le jetterai au fond d'un cachot d'où il ne sortira qu'au retour de Mourat-Beg. Or, le beg ne reviendra de l'armée que dans sept ans. — Toute la moba tremblante se trouva le lendemain avant l'aube au rendez-vous du travail : Tomitj Miiat resta seul en arrière, et, d'un air décidé, arriva après le lever de l'aurore, sa longue carabine sur l'épaule, et tenant à la main sa faux avec sa pierre à aiguiser.

« A sa vue, le kiaia s'écrie : — Ce que j'ai promis, je le tiendrai; tu recevras, Miiat, trois cents coups de bâton, puis je te jetterai dans un cachot, d'où tu ne sortiras qu'au retour de notre beg, qui ne reviendra que dans sept ans. En entendant ces menaces, le jeune Miiat jette sa faux au kiaia, et fuit vers la vaste montagne. Il y rôde, cherchant des compagnons, et dès qu'il en a trouvé sa première course est contre le cruel kiaia Koptchitj.

« Ayant rencontré Ali, l'un des bergers du kiaia, Miiat lui demande dans quelle partie du konak loge et dort l'épouse du beg. — Elle loge, répond le berger Ali, dans la plus haute tour au fond de la cour pavée; c'est là qu'elle prend ses repas et qu'elle dort, sous la garde de douze *delis* qui, armés de fusils luisans, veillent à la porte de fer. — Eh bien! dit le haïdouk, apprends que je suis le *harambachi* Miiat. Rassemble tes moutons, tue vite un bélier, et va servir aux douze delis un vin généreux qui les enivre et me permette d'aborder plus facilement la koula, dont je veux enlever les richesses. Nous partagerons avec toi le butin dans la montagne.

« Le berger obéit, et, en apportant aux douze gardiens leur repas du soir, il leur servit un vin si fort, qu'ils tombèrent tous ivres, et endormis pêle-mêle comme des morts sur un champ de bataille. A minuit, Tomitj Miiat arrive avec douze compagnons; il s'avance vers la porte de fer, et, prenant une voix de jeune fille, il se met à pousser des plaintes comme ferait une pauvre esclave sans maîtres : — N'est-ce pas ici le palais de Mourat-Beg? Ne pourrai-je ici passer le reste de mes jours? Ne pourrai-je ici reposer mes os?

« Le jeune fils du kiaia l'entend et répond : — Pauvre fillette, on t'ouvrira; mais ne te plains pas si haut, car tu éveillerais notre bonne maîtresse. Toute servante doit savoir filer doucement et joliment broder, tisser avec vitesse et faire un tissu fin, et dénouer habilement la ceinture de la maîtresse. Cependant la dame, du haut de son pavillon, entendit les plaintes de la mendiante, et dit à son esclave Koumria d'aller ouvrir; mais la légère suivante répondit : — Princesse, je n'ose descendre; je crains qu'il n'y ait sous le portique quelque beg endormi. La dame s'irrite : — Fille impure, chienne d'esclave, quel beg oserait venir dormir sous les portiques, au pied de ma blanche tourelle? Dans

sa fureur, elle donne à Koumria un soufflet si violent, qu'il fait tomber sept dents à l'infortunée; et la méchante princesse, s'élançant, va elle-même ouvrir la porte de sa koula. Mais, au premier coup d'œil qu'elle jette dans sa cour de marbre, elle la voit hérissée de cuirasses et de fusils. Vainement la dame remonte avec précipitation dans sa haute tour; Miiat la poursuit, et, lui prenant la main : — Belle cadine, tu ne peux m'échapper. Dis-moi vite où l'avare kiaia cache son coffre-fort? En quelque lieu qu'il soit, je veux m'en emparer. La cadine répond : — Le trésor est dans la chambre des begs, qui a trois portes, et aux trois portes pendent autant de cadenas énormes. Dans cette chambre est gardé le manteau de conseiller, dont le beg se revêt pour les séances du divan, ou quand il doit paraître devant l'empereur. Ce manteau a trente boutons, dont chacun est formé de trente ducats. — Tomitj va droit aux portes du trésor, les enfonce et en enlève toutes les richesses, et jusqu'au manteau du conseiller des begs, fruit des rapines exercées sur les raïas. Ainsi la force reprend ce que la force a conquis.

« En quittant la cruelle cadine, Miiat lui enlève son collier de perles, ses bracelets d'or, ses bagues de diamans et jusqu'à sa pipe d'ambre; puis il s'en va sur la verte montagne partager le butin entre ses compagnons. Là les étoffes précieuses se mesurèrent non à l'aune, mais d'un sapin à un autre sapin; et Miiat dut se servir de son *kalpak* comme d'un boisseau pour mesurer les ducats d'or. Pendant ce temps, la cadine écrivait et envoyait à Miiat, sur la montagne, une lettre ainsi conçue : « Mon frère en Dieu, renvoie-moi « mon collier, mes bagues, mes bracelets et ma pipe; sinon, quand Mourat-« Beg reviendra de l'armée, il dira non pas que tu m'as dépouillée, mais que « tu m'as embrassée, et il ne voudra plus me regarder. » Miiat galamment répond à la cadine : « Je te rendrais volontiers tes parures, si elles étaient « encore en mon pouvoir; mais le sort les a données en partage à mon neveu « Marianko; et comme il les destine à une jeune beauté dont il est amoureux, « il ne me les rendrait pas sans combat. »

UNE ORGIE D'HIVER.

« Aux derniers jours d'automne, le haïdouk Miiat, avec trente compagnons, s'en va en quartier d'hiver à Saraïevo chez son pobratim Evendi-Cadi, qui le traite splendidement à son arrivée. Et, après s'être bien repus de vin et de viande, les gais haïdouks s'en vont chantant par la ville. Le secret de leur retraite est ainsi découvert; les Turcs de Saraïevo délibèrent et envoient prévenir le visir de ce qui se passe. Le visir ne savait quel parti prendre, lorsqu'enfin son delibachi Khouso promit à l'hospodar qu'avec soixante delis il lui amènerait mort ou vif le terrible Miiat. Khouso partit donc avec soixante delis pour Saraïevo, entra chez Evendi-Cadi, qui était absent, et se mit à maltraiter ses deux blanches cadines, pour qu'elles lui découvrissent où se cachaient les haïdouks. Aux cris de ces femmes, Miiat accourt avec les siens : alors, dissimulant leur projet, les delis turcs se mettent à boire paisiblement

avec les haïdouks, servis par les deux *boulas*. Enfin les Turcs eux-mêmes s'enivrent, et leur langue se délie; le delibachi Khouso boit en disant : — Non à toi, Tomitj Miiat, ni à moi, mais à notre visir, au visir impérial de Bosnie, dont je vais exécuter les ordres. — La coupe de vin passe de l'un à l'autre, jusqu'à ce qu'elle arrive au neveu de Miiat, Marianko, qui s'écrie : — Non à toi, delibachi, ni à ton visir, mais à mes deux pistolets, qui vont racheter ma tête et celle de mon oncle. — Et jetant la coupe, il fit feu sur Khouso, qu'il tua. Alors les haïdouks s'emparèrent des delis ivres, leur lièrent les mains et les enfermèrent dans la cave du cadi; puis ils se couvrirent des vêtemens de leurs prisonniers, montèrent leurs chevaux, et traversèrent, ainsi déguisés, les rues de Saraïevo, au milieu de la foule des Turcs, auxquels Miiat se donnait pour l'envoyé du visir contre les haïdouks. Les sentinelles turques lui ouvrirent respectueusement les portes de la ville, et en sortant le prétendu Khouso invita trente agas à le suivre chez le visir de Bosnie, auquel il allait porter les têtes des trente haïdouks de Miiat. Trente agas s'élancèrent légèrement sur leurs grands coursiers et partirent pour le camp du visir; mais arrivés dans la plaine, les trente haïdouks se font reconnaître, tombent sur les agas, et les sabrent jusqu'au dernier. »

CE QUE COUTE LE PLAISIR.

« Le pacha de Zvornik écrit à Nicolas, knèze de la ville de Zmiale; il lui ordonne de tenir prêtes pour son passage trente brebis avec trente jeunes filles, voilées et couronnées, qui ne sachent pas encore ce qu'est un homme, et de plus sa propre femme Hélène, dont lui, pacha, prétend jouir à son aise. Ayant lu cette lettre, Nicolas fond en larmes et apprend à sa femme son malheur. Mais Hélène imagine une ruse; elle conseille au knèze d'écrire à Tomitj Miiat, de l'inviter à venir avec ses haïdouks pour être parrain et tenir au baptême deux fils jumeaux qui viennent de naître. Le knèze écrit; Miiat, avec trente compagnons, descend de la montagne et se rend à Zmiale, où Nicolas le traite de son mieux. Enfin, ne voyant point paraître les deux jumeaux, Miiat dit à Hélène : — Ma commère dorée, où sont donc tes deux nouveau-nés? Me les caches-tu, ou bien as-tu ensorcelé mes yeux? Hélène ne répondit que par un éclat de rire. — Rassure-toi, frère en Dieu, les vieilles femmes n'ont plus d'enfans; mais elles ont quelquefois de grandes douleurs! Et elle lui remet la lettre du pacha. Miiat, l'ayant lue, dit à sa sœur adoptive : — Pauvre sœur! Appelle vite un barbier, pour qu'il nous rase la barbe et les moustaches, et apporte-moi trente couronnes avec autant de robes de fiancées pour en parer mes trente haïdouks.

« Hélène obéit en hâte, et procura au protecteur tout ce qu'il demandait. Le rasoir des barbiers ayant rempli ses fonctions, les trente haïdouks, parés de fleurs, semblèrent de fraîches et vigoureuses jeunes filles. A chacun d'eux on confia une brebis grasse, et ils allèrent reposer sous les tchardaks. Miiat

lui-même prit les habits d'Hélène, et, enveloppé de ses longs voiles, se coucha d'un air langoureux sur le divan de la chambre conjugale. La nuit commençait à peine, quand le beg de Zvornik arriva, précédé de trente formidables delis. Il dispersa ses hommes sous les trente tchardaks où il voyait les jeunes filles couchées, et lui-même se rendit droit à la chambre d'Hélène, où Miiat travesti le reçut le plus galamment possible. Bientôt le pacha saisit amoureusement la prétendue Hélène, qu'il fait asseoir sur les coussins de soie en lui disant : Belle amie, ôte ma ceinture! Miiat lui dénoue doucement sa ceinture et suspend à la muraille ses armes meurtrières. Alors le pacha l'embrasse sur la joue et mord les épaules de la belle, qui, s'échappant de ses bras, lui répond par d'autres agaceries. Il veut découvrir son sein; elle s'y refuse en rougissant. — Mon maître, fume d'abord, dit-elle au pacha; le reste de la nuit sera pour les caresses.

« Heureux de sa conquête, l'infidèle enfin veut en jouir; mais en cherchant les douces mamelles, sa main rencontre la dure cuirasse du haïdouk. Glacé d'effroi, il veut fuir; c'est en vain. Tomitj Miiat l'arrête d'un bras solide : — Infame pacha, qui croyais facile de t'approprier les femmes d'autrui, il faut que tu perdes ici ton pachalik. — Et d'un coup de sabre il lui abat la tête. Presque en même temps l'écho répète trente coups de pistolet, et le lendemain à l'aurore les trente haïdouks, portant le costume des dames de Zmiale, et chacun avec une tête de Turc à la main, se réunirent autour de la koula d'Hélène. L'épouse du knèze les combla de présens, donna à son compère Miiat une pomme d'or, et tous s'en retournèrent aux neigeuses montagnes de Roustene, où ils continuèrent à vivre fraîchement et à redresser les torts. »

LA JUSTICE DES HAÏDOUKS.

« Sous les sapins verts des montagnes, trente haïdouks, conduits par deux harambachis, Tomitj Miiat et Vouk Jeravitsa, se partagent leur butin. Ils décernent à Miiat le staréchinat avec le droit de juger, et lui jettent la plume dorée, signe du pouvoir suprême. Mais Jeravitsa proteste : — C'est à moi qu'appartient la plume du staréchinat! — La plume à toi, brigand! s'écrie Miiat, non! Je garderai, moi, le commandement en chef. — Jeravitsa courroucé appela Miiat en duel, et les deux chefs se battirent. Miiat, dégaînant le premier, coupa la ceinture de soie du iounak, mais n'atteignit pas la chair. Laissant tomber sa ceinture et ses pistolets, Jeravitsa frappe à son tour son adversaire, et lui perce le flanc, d'où s'échappent ses noires entrailles : Miiat épuisé tombe sur l'herbe.

« Les haïdouks se lèvent en hurlant; mais Jeravitsa se lamente encore plus haut : — Malheur à moi qui ai blessé mon frère adoptif! Ne meurs pas, cher pobratim, je cours te chercher un médecin. — Miiat ne lui répond rien, et se tourne vers ses deux neveux, Malenitsa et Marianko, qui le prennent et le transportent au village de Bobovo, chez le knèze Èlie. L'épouse de ce knèze,

qui était la commère de Miiat, et connaissait à fond l'art de guérir, pansa les plaies du blessé, le soigna durant deux mois, et lui rendit toutes ses forces. Alors Miiat dit à son compère Élie : — Knèze, va au bazar de Saraïevo acheter du vin, de la poudre et du plomb de haïdouks, car je veux aller chercher compagnie et me réconcilier avec Jeravitsa. — Élie part pour la ville.

« Pendant ce temps arrivait en Bosnie un firman du tsar turc qui mettait à prix la tête de Miiat, offrant trois sacs d'or et trois beaux spahiliks à quiconque irait le prendre dans la montagne. Ceux qui entendaient lire le firman feignaient de ne point l'écouter et parlaient d'autre chose, tant Miiat inspirait de terreur à tous les Turcs. Enfin un capitaine arabe, ancien ami de Miiat, s'engage à le livrer vivant. Il prend son sabre de Damas et sa longue carabine, et monte son cheval rapide pour aller chercher le proscrit à travers les défilés. Chemin faisant, il rencontre le knèze Élie, qui rapportait de la ville deux charges de vin : — Y a-t-il chez toi un repas de deuil ou un banquet joyeux auquel tu destines ces provisions? — Il n'y a point de deuil dans ma maison, répond Élie, mais il y a joie, car Miiat et ses trente compagnons souperont ce soir chez moi. — Au nom d'Allah, s'écrie l'Arabe, livre-moi vivant ce grand haïdouk pour que je lui coupe la tête, et je te donnerai en retour trois sacs d'or. — Le knèze se laissa séduire, il accepta l'offre, et dit au noir d'Arabie de se présenter chez lui à l'heure du souper; puis ils se séparèrent, et Élie revint au village.

« En le voyant arriver dans sa cour, Miiat vole au-devant de son compère et cherche la provision de poudre; il n'aperçoit que des outres pleines de vin, et le knèze lui déclare qu'il n'a trouvé au bazar que de la mauvaise poudre, dont ne peuvent se servir les haïdouks : Miiat ne soupçonne rien. Le soir venu, les amis se mettent à table. Miiat buvait gaiement, lorsqu'il sentit sur son front tomber des larmes, et aperçut derrière lui sa commère debout qui pleurait en lui versant à boire. — Douce Marina, s'écria-t-il, d'où viennent tes larmes? Crains-tu que je ne te paie pas les soins et les frais que t'a coûtés ma guérison? — Oh! je ne veux point, reprit Marina, que tu me paies les frais de ton séjour ni mes soins. Je pleure à la pensée qu'il faut nous séparer, et que d'affreux tourmens t'attendent, car Élie veut te livrer à l'Arabe. — Miiat, à ces mots, regarde vers la porte; dans ce moment même entrait le noir capitaine, et des coups de fusil partis du dehors abattirent le pauvre haïdouk.

« Mais un neveu de Miiat, Marianko, s'élance armé par la fenêtre, et s'échappe vers la montagne, où il tire un coup de carabine. Le coup retentit au loin et va réveiller sur les verts sommets Vouk Jeravitsa, qui, à ce bruit, appelle les siens. — Gloire à nous, chers compagnons, voilà que Miiat est guéri! Au nom de Dieu, je vous conjure d'aller le trouver, et de me réconcilier avec lui! — Aussitôt les haïdouks descendent; mais ils rencontrent Marianko tout meurtri, qui leur apprend la trahison du knèze de Bobovo, et comment l'Arabe et les soldats turcs boivent avec Élie du vin frais dans sa koula. Jeravitsa pleure à chaudes larmes la mort de Miiat, tous les haïdouks

poussent des hurlemens lugubres; tous, brûlant de venger leur infortuné camarade, viennent se poster dans le sanglant défilé qui commande le village et par où doivent passer les Turcs. Ils les voient bientôt paraître, conduits par le noir d'Arabie, qui emportait la tête de Miiat. A cette vue, Jeravitsa, saisi d'une douleur amère, ajuste le capitaine et le frappe droit au cœur. Ses trente haïdouks tirent en même temps, et les trente Turcs tombent mourans sur l'herbe; puis les vainqueurs entrèrent à Bobovo, épargnèrent la bonne et fidèle Marina, mais saisirent le knèze perfide : dans leur fureur, ils lui coupèrent les jambes et les bras, lui arrachèrent les dents, lui crevèrent les yeux, et enfin le brûlèrent vif dans sa koula. Telle fut la récompense du traître. »

D'autres piesmas racontent la résistance victorieuse opposée par les haïdouks aux attaques des visirs de Bosnie. L'un de ces chants a pour sujet la prise et l'évasion de Jeravitsa. Ce terrible successeur de Miiat rançonnait toutes les caravanes qui allaient de Novibazar à Stambol. Voyant un jour du haut des rochers un corps de cavalerie turque déboucher dans la plaine de Kossovo, il s'élança pour le disperser. Les Turcs l'enveloppèrent avec les siens et le firent prisonnier. Conduit au visir, Jeravitsa lui promit pour sa rançon une somme énorme; le visir, gagné, allait lui donner sa grace, quand les veuves turques vinrent hurler dans la cour du pacha, menaçant, s'il ne livrait pas au bourreau le meurtrier de leurs époux, d'aller en personne se plaindre au tsar de Stambol, qui saurait bien faire tomber la tête de son déloyal vicaire. Le visir, effrayé, tira de prison le haïdouk pour le faire exécuter; mais, profitant du tumulte qui régnait sur son passage, Jeravitsa heurta le visir, le renversa de cheval, monta lui-même sur l'animal fougueux, et s'enfuit, traversant la foule qui, au lieu de le saisir, applaudit à son audacieuse évasion.

C'est ainsi que la population bosniaque arrête dans leur exécution toutes les mesures administratives de l'autorité ottomane, en soutenant indistinctement tous les rebelles, et même les brigands, lorsqu'ils sont indigènes. Elle croit soutenir en eux les défenseurs de la patrie contre l'oppression étrangère. Tels sont les tristes résultats de la conquête. Les visirs de Bosnie sont incessamment occupés à faire poursuivre les haïdouks par leurs *pandours*, ou gendarmes; mais ces hommes de police voient leurs recherches entravées par les habitans des villages, qui presque toujours cachent et nourrissent les proscrits. Quand un de ces pauvres brigands est saisi, le visir le fait ordinairement expirer sur le pal; aussi, plutôt que de se rendre, ils préfèrent tous combattre jusqu'au dernier moment. La piesma de Christitj Mladene peint avec énergie la résistance de trois de ces

braves traqués par les pandours et obligés de se retrancher au fond d'une caverne.

« ... Trois jours entiers, Christitj Mladene, avec ses deux fils et leur mère, reste sans alimens couché dans la caverne. Chaque fois qu'ils veulent en sortir, cent carabines s'ajustent sur eux; ils n'ont pour boire qu'un peu d'eau croupissante restée dans le creux du rocher; la soif les dévore au point de gonfler et de noircir leur langue. Au bout de trois jours, la pauvre mère des haïdouks, épuisée, s'écrie : « Enfans! que Dieu ait pitié de vous et qu'il vous « venge de vos ennemis! » et elle rend le dernier soupir. Christitj regarda le cadavre d'un œil sec, mais les deux fils versaient des larmes quand le père ne les regardait pas. Le quatrième jour parut, et le soleil tarit la dernière goutte d'eau du rocher. Alors l'aîné des enfans de Christitj devint fou; il mit la main sur son yatagan et fixa sur le cadavre de sa mère deux yeux ardens comme ceux d'un loup affamé. A cette vue, son jeune frère, saisi d'horreur, se perça le bras avec son poignard, et, se tournant vers l'insensé : « Désaltère-« toi avec mon sang et ne commets pas un crime. Quand nous serons tous « morts de faim, nos mânes reviendront manger le cœur de nos ennemis! » Christitj alors se lève et crie : « Enfans, debout! mieux vaut périr par les « balles que par la faim. » Ils s'élancèrent de la caverne comme des lions; chacun reçut dix balles dans la poitrine, mais, avant de mourir, chacun tua dix ennemis, et, quoique coupées, leurs têtes effrayaient encore les pandours, qui les emportaient en triomphe sans oser les regarder, tant avaient été redoutables Mladene et ses deux fils! »

II.

La Bosnie est, avec l'Albanie centrale, le pays le moins connu de la Turquie d'Europe. La population de cette province est en majorité musulmane, mais ses deux annexes, l'Hertsegovine et la Croatie, sont chrétiennes, l'une de rite grec, l'autre de rite latin. Comme tout pays serbe, la Bosnie est partagée en *nahias*, qui se subdivisent en *knéjines*. Quoique des révolutions de tout genre aient profondément altéré les mœurs bosniaques, on y retrouve cependant une foule de traces du moyen-âge. Les villes possèdent encore des *confréries*, et les campagnes des *tribus*. Celles de ces tribus qui se sont le moins fondues avec la masse de la nation sont : les Vassoïevitj, les Biratch, les Semberias, les Spretchi, les Glasinats. Le système de la tribu s'est surtout conservé en Hertsegovine; là fleurissent, dans toute la vigueur d'une jeunesse encore indomptée, les Bielopavlitj, les Grahoves, les Plechivtses, les Popovi, les Nikchitj, les Tares, les Bratonojitj, les

Pives, les Rovatses, les Drobniaks, les Moratchi. Chacune de ces tribus possède d'ordinaire une vallée, un torrent, ou des plateaux de difficile accès qui, en écartant les étrangers, ont préservé ses mœurs de toute altération.

Les persécutions des Turcs contre les Bosniaques musulmans, et celles des Bosniaques musulmans contre leurs frères chrétiens, ont eu pour résultat d'isoler les fidèles des deux cultes et d'en faire comme deux peuples distincts, campés chacun dans ses districts respectifs. Par exemple, les pachaliks de Novibazar et de Zvornik sont presque tous chrétiens, tandis que les musulmans occupent presque seuls le pays de Saraïevo et les vallées qui séparent la Serbie du Monténégro. Autant le voyageur se hâte, plein d'une sombre inquiétude, en traversant les vallées des musulmans, autant il se repose avec une douce confiance dans ce qu'on pourrait appeler les solitudes chrétiennes; là, tout étranger portant le costume européen est bien reçu, même parmi les brigands qui gardent si souvent les avenues des monastères. Mais il faut absolument avoir avec soi ses provisions, car les villages sont tous, comme en Serbie, plus ou moins cachés loin des routes, et il n'y a d'autres voies de communication que d'imperceptibles sentiers. Dans ces vastes forêts, où la richesse de la végétation le dispute à celle des déserts américains, on peut chevaucher des journées entières sans voir autre chose que les colonnades confuses des vieux chênes. Au-dessus de votre tête montent vers les nuages des guirlandes de mélèzes et de sapins qui laissent percer, à travers leurs rameaux, de noires aiguilles de granit. En marchant sous ces voûtes de verdure, où le moindre bruit est répercuté par mille échos, le Bosniaque aime à entonner quelque piesma de haïdouk, dont l'air monotone fait rêver le cavalier et hâte le pas du cheval. Ici un pont ogival, hardiment jeté sur un torrent ou sur un précipice, se présente tout à coup, mais si étroit, pavé de cailloux si aigus, que les chevaux du pays peuvent seuls le franchir sans broncher. Plus loin, au milieu d'un morne silence, de noirs *karbounari* vous apparaissent dans une clairière, fabriquant, au milieu d'un nuage de fumée, leur charbon, ou la potasse, dont la Bosnie fait un assez grand commerce.

Deux mots, *planina* et *livada*, montagne boisée et prairie arrosée de ruisseaux, résument le caractère pittoresque de ce pays, et de tous ceux qu'habite la race serbe. La nature, abandonnée à tous ses poétiques instincts, crée à chaque pas dans ces déserts les plus merveilleux points de vue. C'est là qu'un artiste pourrait errer des

mois sans se lasser de l'isolement; c'est là que l'on conçoit la vie libre du poète et du guerrier primitifs. Muni de vivres, l'étranger plante sa tente sur un de ces plateaux qui sont la propriété commune de l'indigène et du voyageur; il laisse paître en liberté dans la montagne son petit cheval bosniaque, accoutumé à revenir comme un chien fidèle au moindre coup de sifflet de son maître. La nature a si bien adapté la constitution physique de ces patiens animaux aux solitudes de l'Orient, qu'on n'a presque pas à s'inquiéter de leur nourriture : l'herbe des pâturages leur suffit la plus grande partie de l'année. Ce sont les chameaux de la Turquie d'Europe.

La Bosnie et ses annexes n'offrent d'un bout à l'autre qu'un entassement de montagnes, qui, aboutissant vers la Macédoine et l'orient aux pics géans du Char-dag (l'ancien Scardus), se terminent à l'occident par la chaîne du mont Kozara en Croatie, et les cimes hertsegoviniennes du Tserna-Gora, bien distinctes du Monténégro, et qui sont l'Orbelus des géographes. D'innombrables chaînes subalternes descendent en outre des Alpes grecques, se prolongent jusqu'au Danube, et s'abaissent peu à peu sans cesser d'offrir, même en Serbie, plusieurs cimes aplaties où la neige ne fond jamais. Beaucoup de ces montagnes, en Bosnie comme en Serbie, portent des noms qui indiquent qu'on en tirait autrefois des métaux : *Srebernitsa* signifie l'argentière; *Zlatibor* et *Zlatovo* désignent des mines d'or, *Roudnik* et *Maïdan-pek*, des mines de cuivre, et *Jeleznik*, des mines ferrugineuses. Les Tsiganes nomades sont encore à présent les seuls hommes chargés de l'exploitation métallurgique de ces montagnes, et ils se contentent de traîner des toisons dans le lit des torrens pour en retirer les paillettes d'or, qui se trouvent partout, disent-ils, en abondance. Mais les progrès de la civilisation ne permettront pas long-temps aux chefs serbes et bosniaques de se contenter de ce mode primitif d'exploitation. Déjà éclairé par le voyageur Herder sur l'importance et le gisement des principales mines de sa principauté, le prince Miloch avait passé un marché avec des mineurs saxons, et pris des mesures pour s'approprier le monopole de l'exploitation, lorsqu'en 1839 les plans de l'avare s'évanouirent avec sa puissance. Le visir de Bosnie s'est fait de même indiquer par un Allemand, le docteur Schulz, les plus importans dépôts de minerai de sa province. Il sait maintenant où l'argent se cache sous l'apparence du plomb; on lui a même indiqué une riche mine de mercure, et les pauvres raïas, qui, appréhendant les résultats de ce voyage scientifique, maudissaient tout haut le docteur allemand, ne tarde-

ront pas en effet à être plongés comme esclaves dans les mines par les nouveaux pachas, élevés à l'européenne.

Les rivières de la Bosnie sont nombreuses, mais rarement navigables; la faute en est à l'inertie des gouvernemens qui ont successivement exploité ce malheureux pays. La principale est la Drina, qui, coulant du sud au nord-ouest, divise le territoire en deux longues lisières jusqu'à ce qu'ayant dépassé Zvornik, elle forme la limite entre les terres bosniaques et la principauté serbe. Elle reçoit dans son sein la Lim, et va se jeter dans la Save, où aboutit également la Bosna, rivière centrale de la Bosnie. Tous ces cours d'eau sont encaissés dans des vallées profondes; en général, les plaines manquent aux pays serbes, où les espaces qu'on appelle de ce nom ne sont que des bassins entourés de tous côtés par des sommets granitiques. Telle est la fameuse plaine de Kossovo, où se décida toujours le sort du peuple, et qu'on pourrait nommer les Thermopyles de la Bosnie; tels sont encore les plateaux de Kioupris et de Livno. Ce labyrinthe confus de montagnes ne s'ouvre que sur la Serbie, au nord-est et à l'est : au nord-est, par une large et superbe vallée, où la grande Morava coule vers le Danube; au nord, par la plaine de la Matchva, dont la fécondité extraordinaire est due au limon bienfaisant de la Save. Cette rivière, comme le Nil, inonde périodiquement ses rives; mais aussi quelquefois elle couvre la Matchva jusqu'aux bases du mont Tser, et plonge sous les eaux l'immense forêt primitive du Kitog.

Rien encore en Bosnie n'a dérangé, pour la perfectionner, l'économie de la nature. Les îles désertes de la Save abritent toujours, dit-on, d'industrieuses républiques de castors. Le pays abonde en oiseaux de toute espèce; la race des faucons chasseurs du moyen-âge s'est conservée dans ces solitudes, où elle continue d'exercer pour son compte sa profession chevaleresque. Les cerfs, les loups, les renards, les chevreuils, sont très nombreux. On tue les ours par centaines chaque année jusqu'auprès de Poretch, dans la principauté serbe, et en plus grand nombre encore dans la Bosnie, qui n'est presque tout entière qu'une sauvage et impénétrable forêt. Les noyers, les sorbiers, les châtaigniers, croissent partout sans culture. Les lianes, s'enlaçant aux touffes de coudriers, aux frênes, aux troncs blancs des bouleaux, aux peupliers gigantesques, interceptent souvent le passage dans les plus larges vallées, et les transforment en un taillis épais. Le bois ne peut être cher dans un tel pays, et en effet on l'a pour rien; à Belgrad, en Serbie, il s'achète un *zvanzigar* (1 fr. environ) la charretée. Mais le nombre et l'étendue des forêts ont une

mauvaise influence sur le climat, qui est en Bosnie et en Serbie notablement plus froid qu'ailleurs, à la même latitude; le printemps y est extrêmement pluvieux, et l'année, dans les parties basses du pays, ne compte pas plus de trois ou quatre beaux mois, de juin à novembre. L'Hertsegovine, aride et dépourvue de grands bois, jouit seule d'un climat assez chaud pour que les vignobles et même l'olivier y prospèrent, mais c'est au préjudice des céréales, que l'Hertsegovinien est forcé de demander au Bosniaque, comme le Bosniaque demande à son voisin l'olive, le vin, l'orange. Ainsi les deux provinces se complètent l'une par l'autre.

Parmi les productions de la Bosnie, on estime surtout le millet. Les forteresses en ont conservé, dit-on, des sacs dans leurs magasins durant quarante-deux ans, sans qu'il perdît rien de ses qualités nutritives. Le maïs monte ici à une telle hauteur, qu'un cavalier peut se perdre parmi ses tiges au temps de la moisson. Toutes les autres céréales croîtraient dans ce pays; le riz, le tabac, les diverses espèces de melons, y abondent. Quoique la Bosnie soit naturellement et doive rester un pays de forêts, le sol, presque partout végétal à une grande profondeur, pourrait nourrir une population triple de celle qui l'occupe aujourd'hui; seulement, il faudrait que les habitans renonçassent à la vie pastorale, pour laquelle ils ont une sorte de passion.

Le Bosniaque avait autrefois hérissé son pays de forteresses, qui subsistent encore pour la plupart, mais ces étroits carrés à douves et à tourelles, pareils aux donjons de notre Europe féodale, ne méritent plus aujourd'hui le nom de citadelles. Zvornik, Prichtina, Novibazar, Travnik, Mostar et autres places célèbres dans l'histoire des croisades, restées ce qu'elles étaient au moyen-âge, ne sont plus fortes que par leur position. Beaucoup de chefs-lieux, que nos géographes décorent toujours du nom de villes, ne sont plus que des groupes de huttes en argile, ou des bazars (marchés en permanence) à rangées de barraques dressées des deux côtés d'une chaussée, qui se perd sous l'herbe à quelques toises de la porte d'enceinte. Les grandes villes ont en guise de rues un méandre tortueux de sentiers dont l'habitant du lieu connaît seul les issues, barrées par des centaines de petites portes qui s'ouvrent au loquet, et donnent d'une cour ou d'un jardin dans un autre. Souvent, outre ce labyrinthe de ruelles, il y a encore des conduits souterrains où les raïas poursuivis se jettent pour gagner la campagne quand ils n'ont plus d'autre ressource que de se faire haïdouks. Le grand nombre de ces maraudeurs a rendu de tout temps le plat pays si peu sûr pour les Turcs, qu'on ne rencontre

aucune mosquée dans les campagnes; elles se trouvent toutes à l'intérieur des forteresses. Les spahis seuls ont quelquefois osé bâtir leurs villas d'été dans des bourgades chrétiennes; ces villas sont des cabanes qui ne se distinguent de celles du raïa que parce qu'elles sont badigeonnées en blanc et entourées de bosquets verts et de chapelles sépulcrales où dorment les aïeux du spahi.

Les Bosniaques ont quatre villes principales : Travnik et Zvornik, qui ne comptent plus chacune que cinq à six mille habitans, Novibazar, qui en a encore dix à douze mille, et la grande Saraïevo ou Bosna-Seraï, qui eut autrefois cent mille citoyens, et en compte encore plus de quarante mille. Saraïevo est pour les Bosniaques la cité idéale; si vous leur parlez de Paris, ces fils des forêts vous répondent : Paris surpasse-t-il donc en beauté Saraïevo? On ne peut nier que cette capitale n'offre un aspect des plus imposans au voyageur qui, sortant des gorges étroites des montagnes, la découvre tout à coup au fond d'un vaste bassin ou plutôt d'un jardin délicieux arrosé par mille ruisseaux. Ses tours, ses minarets en tuiles vernies et de couleurs variées, ses kiosques, ses bazars à coupoles de plomb, se groupent en amphithéâtre autour d'un vaste fort quadrangulaire bâti en 1270. Ce fort, flanqué de douze énormes tours, et dont les remparts ont deux toises d'épaisseur, s'élève à pic du fond de la vallée, dominé par la montagne, au versant de laquelle il s'appuie. Malgré son mauvais état, il offrirait à des vaincus, par son escarpement, un refuge précieux. Le prince Eugène, qui pénétra jusqu'à Saraïevo avec l'armée autrichienne, ne put forcer cette citadelle, et comme on ne possède point la Bosnie tant qu'on n'a pas Saraïevo, le héros victorieux dut rétrograder jusqu'à la Save, de peur d'être cerné. La population de Saraïevo se partage entre trois communions religieuses : musulmane, schismatique grecque et catholique latine. Malgré sa décadence, elle fait encore un commerce important, les manufactures d'armes et d'orfévrerie continuent d'y prospérer, et, de cette ville à Stambol, des caravanes circulent constamment. Il faut regretter qu'elle ne se trouve pas sur une rivière navigable. Le torrent écumeux de la Migliaska, qui la traverse, malgré ses nombreux ponts de pierre à élégantes arcades, est inutile pour l'industrie; au sortir de la ville, il redevient sauvage comme avant d'y être entré, et roulant dans les solitudes, sous l'ombre des sapins gigantesques, il n'arrose que des ruines de châteaux où se retirent l'hiver les bergers et les brigands.

Dans cette turbulente Bosnie, Saraïevo est resté une république autonome qui a son sénat, élit ses magistrats, et peut même ren-

voyer le gouverneur impérial quand il déplaît au peuple. La constitution du pays ne permet que trois jours de résidence par an dans cette ville au visir de Bosnie. Quoiqu'il s'intitule *visir de la Hongrie, begler beg* (prince des princes) et gardien suprême de tous les pays serbes, ce vicaire de Mahomet *in partibus infidelium* est réduit à se tenir clos dans le *grad* de Travnik, qu'il a tâché depuis quelque temps de fortifier à l'européenne. Baignée par la Laskva et entourée d'une immense nécropole musulmane, la citadelle de Travnik est un quadrilatère perché sur un roc entre deux ravins; tout est en ruine dans l'intérieur, et le sérail même du visir a l'air d'une grande métairie. Environnée de gorges, au fond desquelles la Bosna roule ses eaux vertes, cette place est à vingt lieues de Saraïevo : sur la route qui unit ces deux villes se trouve le village de Vitez, dont le nom rappellera long-temps aux Bosniaques la terrible défaite qu'ils y essuyèrent en 1840.

On se rend de Travnik, par la petite ville catholique de Chepsié, à la citadelle de Zvornik, dont l'enceinte, naguère formidable, n'offre plus que des tours dévastées, qui menacent de s'écrouler sur le *varoch* (ville marchande). Bâtie, disent les spahis, par Zvonimir, père des Serbes, mille ans avant l'hégire, le grad aérien de Zvornik est le seul rempart des Bosniaques contre les Serbes de la principauté, qui l'ont pris et pillé maintes fois. On se rend de Saraïevo à Zvornik en trente-deux heures, par la vallée de la Spretsa, où paissent de magnifiques troupeaux, et qui aboutit au bassin de la Drina. Ce pachalik est la partie la moins peuplée et la plus sauvage de toute la Bosnie. La sinueuse Drina, qui se rend à la Save, dessine à travers les forêts son cours en sens inverse de la Bosna. Cette direction de la Drina est avantageuse aux Serbes de la principauté, qui peuvent s'introduire jusqu'au cœur de la Bosnie, depuis que cette rivière est devenue la limite des deux pays. Le dernier retranchement des Turcs dans ces déserts est Biélina, qui vit éclater la révolution de 1829.

Pour se rendre de Saraïevo à Novibazar, il faut traverser les montagnes les plus abruptes; partout des caps de rochers s'inclinent sur la route, partout aussi on rencontre les sites les plus délicieux, rafraîchis par mille cascades, dont le doux murmure est trop souvent interrompu par les coups de carabine des haïdouks. Si ces brigands pouvaient s'organiser, ils trouveraient un sûr asile dans le district, long de dix lieues, qui s'étend de Priepol à Siénitsa, que la nature a pris soin de fortifier elle-même contre l'invasion par des obstacles

de toute sorte. De Siénitsa, petit fort à quatre tours qui domine une vaste plaine, on traverse également jusqu'à Novibazar dix lieues d'un pays inégal, à collines et à plateaux arides, entièrement abandonnés au parcours des bestiaux. La riante vallée de la Rasca, habitée par une population entièrement chrétienne, est la seule partie un peu cultivée de ce pachalik, dont le sultan a d'ailleurs ratifié le démembrement en faveur du prince de Serbie. La rivière de Rasca, d'où a tiré son nom la belliqueuse tribu des Ratses, qui désigne souvent dans l'histoire la nation serbe tout entière, coule au milieu de ces défilés et arrose la grande ville de Novibazar. Cet antique chef-lieu de la Rascie, pris et dévasté par l'armée de George-le-Noir, mais qui se relève de ses ruines, sert de point d'embranchement à plusieurs routes commerciales très importantes. Novibazar fait communiquer le golfe grec de Salonik, d'un côté avec Belgrad et le Danube, de l'autre avec l'Adriatique et Raguse, où les Bosniaques envoient des bestiaux, des laines, du miel, dont leur pays abonde, pour obtenir en échange le sel, qui leur manque presque totalement; car ce qu'on appelle en Bosnie *Velika-Touzla* (la grande saline) n'est qu'un amas de soixante-dix à quatre-vingts sources salées, dont l'exploitation ne donne qu'un résultat insignifiant.

A la Bosnie se rattache l'Hertsegovine ou l'ancienne Chelmie, qui, pour être un pays de vignes et d'oliviers, n'en est pas moins misérable, et que les envahissemens continuels des Monténégrins séparent de plus en plus de la Turquie. On ne peut s'expliquer que par l'ambition autrichienne, et les jalouses susceptibilités de toutes les puissances, l'odieux démembrement qui a séparé la Dalmatie de l'Hertsegovine et de la Bosnie. Ces deux pays, privés ainsi de leurs côtes, n'ont plus aucun débouché maritime. Mais, en dépit des diplomates, la nature a doué la Bosnie et l'Hertsegovine d'avantages stratégiques tels que l'occupation de ces contrées, sans le concours des indigènes, est impossible. La Narenta et la plupart des rivières tracent dans leur cours des demi-cercles rentrans, comme pour écarter l'ennemi de l'intérieur, et les chaînes de montagnes offrent la même disposition. Le seul point par où l'invasion en Bosnie offrirait des chances de succès est la Croatie turque, province attenante à la la Croatie autrichienne, et en majorité catholique. Les montagnes de Croatie, s'inclinant vers la Save, ouvrent à l'Allemagne des vallées assez larges pour le passage de l'artillerie, et les Croates sont d'ailleurs, par leurs opinions religieuses, portés à désirer leur incorporation avec l'Europe. Catholiques latins, ils ont, dans la plupart des

révoltes, soutenu le parti contraire à celui des Serbes schismatiques. Appuyés d'abord par Venise, et maintenant par l'Autriche, ils ont étendu leur propagande jusqu'à Novibazar, au fond de la Bosnie. Leur qualité de catholiques latins et de coreligionnaires des Francs leur assure des priviléges refusés de tout temps par les Turcs à leurs raïas schismatiques; ils ont pu bâtir de nombreux couvens pour leurs moines minorites et franciscains, et ils possèdent dans les villes de belles églises, tandis que les pauvres chrétiens de rite grec sont souvent forcés d'aller célébrer en plein air, sous l'abri des forêts et dans les cavernes, leurs cérémonies religieuses. Mais, au milieu de ces catacombes nouvelles, la prière a toute la ferveur des temps primitifs de l'église; l'inconcevable ignorance des popes serbes de Bosnie peut seule troubler l'impression que produit toujours sur le voyageur l'élan d'une piété sincère. Pourquoi faut-il que le fanatisme vienne égarer ces consciences si simples, et armer ces frères les uns contre les autres? Pourquoi les moines des deux églises rivales refusent-ils d'unir leurs efforts quand il s'agit de ranimer une patrie commune, et de détruire des préjugés barbares qui scindent un peuple généreux en deux castes ennemies? Ce serait aux plus éclairés d'entre eux, aux moines romains, de donner les premiers l'exemple de la conciliation, en laissant leurs ouailles s'unir, pour tout ce qui est d'intérêt temporel, avec leurs frères schismatiques.

III.

Les luttes étranges qui remplissent l'histoire moderne des Bosniaques forment un problème dont l'Europe ne soupçonne pas même l'existence. Les hommes de cabinet s'imaginent en général connaître suffisamment l'histoire des populations de l'empire turc, pour peu qu'ils aient lu l'énorme compilation des chroniques ottomanes que le savant M. de Hammer a publiée. Mais ces chroniques n'offrent que la vie des sultans et de leurs serviteurs; en dehors de ce mouvement de politique centrale, il y a la vie intérieure des provinces d'Orient, dont le tableau tout entier reste à faire, tableau plein de drames palpitans, surtout depuis que les vieilles nationalités abattues se relèvent dans toute l'énergie d'une jeunesse reconquise, et se ferment ou s'ouvrent à la civilisation européenne, suivant la diversité de leurs intérêts. Une puissante poésie s'attache à ces luttes acharnées, à ces élémens si vierges, à ce chaos d'une vie nouvelle, qui

fermentent dans un tombeau. Nulle part, cette fermentation ignorée n'est plus ardente que chez les Bosniaques; seulement, exploitée par un fanatisme rétrograde, elle dévore le peuple au lieu de le ranimer. L'âpre nature de ces montagnes a fait de la Bosnie la *Vendée* de l'empire turc. C'est là que les réformateurs, ennemis de l'ancien régime musulman, trouvent, depuis cinquante ans, leurs plus furieux adversaires.

Au XVIe siècle, l'aristocratie bosniaque s'était, comme la noblesse d'Albanie, convertie à l'islamisme, dans le seul but de conserver ses richesses et ses droits; elle avait donc stipulé qu'elle resterait maîtresse chez elle. A l'aide de ces privilèges et soutenue au besoin par les sultans, elle avait peu à peu soumis à sa direction toutes les provinces serbes de l'empire. Cette population de renégats, d'abord peu nombreux et devenus des conquérans dans leur terre natale, s'augmentait d'année en année par l'enlèvement des enfans chrétiens et par l'attrait puissant que la vue de sa prospérité exerçait sur les Slaves raïas. Ses colonies s'étendaient de plus en plus autour de ses montagnes; en Serbie, en Albanie, en Macédoine, elle envahissait, soit par voie d'alliances et de mariages, soit par confiscation violente, les plus riches terrains, qu'elle enlevait aux communes chrétiennes pour en faire des spahiliks. Ces fiefs s'élevaient au nombre de douze mille dans la seule Bosnie, et leurs spahis ou *koulouks*, en temps de guerre, menaient à l'armée quarante mille vassaux. Aucune autre province de l'empire ne pouvait réunir un pareil contingent; celle de Kourdistan, qui fournissait le plus de soldats après la Bosnie, n'en envoyait que trente mille. Aussi, les Bosniaques jouissaient-ils de la plus grande faveur auprès de la Porte, qui leur a dû des ministres célèbres. Tels sont les grands-visirs Kiouprili-le-Victorieux, Khousrev et Redchep sous Murat IV, Achmet-le-Hertsegovinien sous Soliman Ier, le Croate Roustem, Murat, le restaurateur de l'empire sous Achmet III, enfin Moustapha-le-Monténégrin et son rival dans le grand-visirat, Méhémet Sokoli de Trebinié, élevé comme *djak* (étudiant ecclésiastique) au couvent de Saint-Sava, puis emmené comme esclave à Stambol, où le Bosniaque Sinane ne tarda pas à l'associer au gouvernement de l'empire, dont il était le soutien. Tous ces grands hommes ont élevé haut le nom serbe en Orient, et ont obtenu à leurs compatriotes des privilèges considérables.

Les sultans avaient dû confier aux Bosniaques eux-mêmes la police de la Bosnie et le prélèvement des impôts sur tous les pays serbes. Ces tributs des chrétiens étaient emportés chaque année par les ga-

lères du grand-seigneur, qui avaient remonté le Danube jusqu'à Belgrad. C'était un beau jour pour les spahis, que celui où la flotte impériale jetait l'ancre et alignait ses poupes dorées le long des quais de la *ville blanche;* mais cette époque de fête pour les vainqueurs était pour les vaincus une époque de deuil et de désespoir, car les raïas devaient fournir l'élite de leurs jeunes gens, comme rameurs, à la flottille. Ce n'était qu'après la rentrée des galères dans le Bosphore qu'on renvoyait ces jeunes gens dans leur pays. Dénués de tout secours, la plupart mouraient le long des chemins en songeant à leur ville blanche, chantée avec tant d'amour dans toutes les poésies serbes, à ce Belgrad, d'où on les avait chassés, mais où ils étaient convaincus que leurs compatriotes sauraient rentrer un jour. Ils ne se trompaient pas; les descendans de ces martyrs, héritiers d'une si belle constance, devaient un jour enfin reconquérir Belgrad.

La Porte elle-même concourut à hâter l'époque de ce triomphe. Ayant à lutter dans ses propres foyers contre la démocratie turque de Constantinople, elle se sentit trop faible pour lutter en même temps au dehors contre la forte organisation militaire de l'aristocratie bosniaque. Déjà cette aristocratie avait envahi jusqu'aux balkans bulgares; déjà les sultans n'osaient plus laisser un visir séjourner longtemps en Bosnie, de peur qu'il ne se liguât avec les indigènes. Enfin, impatiens des obstacles que ces musulmans slaves opposaient à leurs projets de centralisation gouvernementale, les sultans conçurent la machiavélique pensée de protéger les raïas contre leurs spahis, comme ces tyrans du moyen-âge qui, au nom de la liberté, excitaient les serfs contre leurs seigneurs. Jusqu'alors les Ottomans avaient apparu comme ennemis aux raïas serbes, qui voyaient dans les spahis leurs protecteurs naturels. Les rôles ne tardèrent pas à changer complètement.

Dans l'ignorance de ces menées, l'aristocratie bosniaque soutint encore, par ses exploits chevaleresques, l'honneur de l'islamisme durant la longue guerre que l'Autriche et la Russie coalisées firent au colosse ottoman, de 1737 à 1744. Pendant les sept années que dura l'insurrection des raïas serbes, on vit cette noblesse, conduite par son visir Mehmet-Begovitj, se porter rapidement, tantôt sur le Danube, tantôt sur l'Adriatique; elle seule, par sa présence sur tous les points menacés, empêcha le Monténégro d'unir ses forces à celles des Serbes danubiens, et sauva ainsi l'empire d'un démembrement convenu dès cette époque entre l'Autriche et la Russie.

Dans cette longue guerre, les Autrichiens avaient dû leur triomphe aux Serbes. Cependant l'empereur d'Autriche, suivant l'usage des princes occidentaux, sacrifia aux Turcs les chrétiens schismatiques, dont tant de milliers étaient morts pour sa cause. Ces malheureux, ainsi livrés à la vengeance des spahis, eurent à subir les plus affreuses cruautés. L'instant parut favorable à la Porte pour jeter le masque; elle ordonna à ses visirs de Belgrad et de Bosnie d'agir désormais en protecteurs particuliers des raïas. Les spahis bosniaques ne tardèrent pas à s'apercevoir que ce nouveau système administratif tendait à leur ruine, et une coalition générale de tous les begs serbes s'organisa sous la direction d'Ali-Vidaïtj, beg de Zvornik. Le feu de la révolte se communiqua de la Bosnie aux spahis du Danube, qui, aidés par le Bulgare Pasvan-Oglou, s'emparèrent de Belgrad, où les Bosniaques établirent aussitôt le centre de leurs opérations et le siége de leur gouvernement provisoire.

Le pouvoir exécutif de cette république serbo-musulmane se composait de cinq membres : Vidaïtj, Aganlia, Koutchouk-Ali, Mollah-Ioussouf et Fotchitj-Mehmet. Vidaïtj, avec ses janissaires, parcourait les villages bosniaques, faisait saisir et enchaîner les raïas, et exigeait qu'ils se vendissent à lui comme esclaves, ou bien sur leur refus il les torturait cruellement. Les quatre autres chefs se livraient, sur la Save et en Serbie, à des violences non moins atroces. Dans chaque village chrétien, ils substituaient aux knèzes raïas un soubachi musulman avec douze janissaires pour rendre la justice et lever les impôts. Les knèzes ayant osé adresser leurs plaintes au visir, les spahis, pour se venger, se mirent à parcourir les nahias, souillant les églises et enlevant les ornemens sacerdotaux, afin d'en faire des caparaçons pour leurs chevaux arabes. Dans leurs haltes, ils rassemblaient toutes les jeunes filles du lieu, les forçaient à danser devant eux le *kolo* parées de leurs plus beaux vêtemens, puis ils les déshonoraient et les renvoyaient nues dans leurs chaumières. L'armée de ces bandits se grossissait incessamment de janissaires serbes que les réformes européennes du divan décidaient à quitter Constantinople pour rentrer dans leurs foyers. Le quart de la Turquie d'Europe était aux mains de ces révoltés, qui exerçaient les plus horribles déprédations. Vidaïtj avait rempli son château héréditaire de Zvornik d'un prodigieux amas de dépouilles. Ses quatre associés du Danube, devenus célèbres en Orient sous le nom de *daïs* ou *dahis*, luttaient de rapacité avec Vidaïtj, et entassaient des tonneaux d'or dans leurs quatre palais

de Belgrad, ce qui n'empêchait pas ces étranges républicains de poser en principe l'égalité complète de tous les fidèles et la communauté des biens.

Bravant la mort qui les menaçait à toute heure, les knèzes s'assemblèrent, en 1803, autour d'un monastère, et eurent le courage de signer et d'envoyer une pétition au sultan. — Les janissaires, disaient-ils dans cette requête, nous ont tellement dépouillés, que nous sommes réduits à nous vêtir d'écorce; de plus, nous ne pouvons défendre nos femmes et nos temples du dernier outrage : es-tu encore notre empereur, sauve-nous des mains de ces scélérats; et si tu ne le peux, dis-le-nous, pour que nous allions, cherchant le dernier repos, nous jeter dans les rivières. — Le sultan indigné fit dire aux spahis que, s'ils ne cessaient leurs brigandages, il enverrait contre eux une armée qui ne serait pas musulmane, et, par conséquent, ne les épargnerait pas. Les Bosniaques se demandèrent : quelle peut être cette armée? russe ou autrichienne? Impossible! Ce seraient donc les raïas commandés par leurs knèzes? Eh bien! tuons d'avance tous ces knèzes! — C'était en février 1804. Les soubachis reçurent ordre, dans toutes les nahias, de commencer les exécutions. Les premières victimes furent Hadchi-Gero, igoumène du couvent de Moravtsi, Marko Tcharapitj, Stanoïé de Beglavitsa, puis les deux chefs chrétiens de la nation, Rouvim, archimandrite du couvent de Bogovadia, qu'Aganlia fit périr dans d'horribles tortures, et Alexa Nenadovitj, l'obor-knèze de Valiévo, que Fotchitj décapita lui-même. Le massacre ne s'arrêtait point, des knèzes il s'étendait aux kmètes, et le peuple crut à la fin qu'on voulait l'exterminer tout entier. Un spahi bosniaque, le capitaine de Gradachats, emprisonna, sans aucune exception, tous les raïas de son district : chaque vendredi, en revenant de la prière à la mosquée, il faisait amener devant lui un certain nombre de ces captifs, et s'amusait à les couper en deux d'un coup de cimeterre. Ce bourreau d'une force gigantesque ne tomba qu'en 1807, sous les coups d'une troupe de raïas furieux.

Le visir de Bosnie, Khousrev-Mehmet, se voyait contraint de fermer les yeux sur ces horreurs. A Belgrad, le père d'un des quatre dahis, Fotcho, vieillard âgé de cent ans et dont la longue barbe blanche descendait jusqu'à la ceinture, opposait d'impuissantes prières aux cruautés de ses fils. Mais le sang de tant de victimes n'avait pas arrosé en vain le sol des provinces serbes, et bientôt on les vit produire des héros. Les bandes des haïdouks chrétiens n'avaient pu heureusement être détruites : ce furent elles qui sauvèrent les

raïas. Sortant de leurs cavernes et de leurs forêts, sous la conduite de Tchourdja, les haïdouks bosniaques s'élancèrent contre le beg Vidaïtj, brûlèrent sa citadelle de Zvornik, et soulevèrent tous les raïas des bords du Iadar et de la Radjevina. Le knèze Savitj, Antoine Boghitjevitj, et un Serbe de Zvornik nommé Mehmet, appesanti par soixante-dix hivers, mais soutenu par ses cinq fils, organisèrent ces esclaves enfin révoltés, et qu'animait toute l'énergie du désespoir. Ali-Vidaïtj fut successivement chassé de tous ses châteaux. Les nahias du Iadar et de la Radjevina furent les premiers districts émancipés. La liberté la plus complète récompensa leurs courageux efforts : le visir, en faisant la paix, accepta pour clause qu'aucun corps de troupes turques ne pourrait désormais traverser les vallées affranchies, et que les spahis n'y paraîtraient plus qu'isolément, une seule fois chaque année, pour recueillir leurs dîmes.

La nouvelle de ce premier succès des chrétiens de Bosnie se répandit bientôt dans tous les pays serbes, et alla porter dans Belgrad un coup mortel à la puissance des spahis. On ne craignit plus de chanter, même à leurs oreilles, une longue piesma que venait de composer l'Homère bosniaque de cette époque, le célèbre aveugle Philippe, et dont le prologue commence ainsi :

« Quels prodiges viennent d'avoir lieu! il était donc décrété dans le ciel que le peuple serbe devait renaître. Les knèzes ne s'en doutaient pas, ils n'avaient plus d'espoir; mais malgré eux les pauvres raïas se levèrent, ne pouvant plus souffrir un joug si dur. Ils se levèrent comme les élus de Dieu au temps fixé pour la guerre sainte, dont le ciel même donnait le signal par des météores effrayans qui traversaient l'horizon de la terre serbe. De la Saint-Triphon à la Saint-George, la lune s'éclipsa toutes les nuits pour dire aux Serbes de se lever en armes; mais ils n'osaient encore bouger. Les saints donnèrent un autre signal : de la Saint-George à la Saint-Dimitri, des nuages sanglans passèrent et repassèrent dans le ciel, pour dire aux Serbes de courir aux armes; mais les Serbes n'osaient pas même lever la tête. Les saints donnèrent un troisième signe : contrairement aux lois de la nature, ils firent tomber la foudre au milieu de l'hiver; le jour de fête du bienheureux Sava, des coups de tonnerre ébranlèrent l'Orient, pour dire aux Serbes de se lever en armes, et pourtant ils craignaient de se révolter. Enfin apparut un dernier signe : par un jour clair le soleil s'obscurcit; trois fois il trembla et s'évanouit vers l'Orient. A cette vue, les chefs musulmans de Belgrad descendent de la forteresse, enveloppés de leurs manteaux de pourpre; en contemplant le ciel, leurs yeux roulent des larmes. Allah! frères, quels augures pour nous, quels funestes pronostics! Pleins d'angoisses, ils vont au Danube, remplissent de son eau leurs coupes, et les portent ainsi au haut de la tour

Neboicha (1). Pendant que les étoiles qui éclairent l'horizon serbe se miraient dans les coupes dorées, les chefs des pays serbes s'y mirèrent eux-mêmes; mais ils se virent sans tête! Épouvantés de ce présage, les chefs brisèrent les coupes et en jetèrent les débris dans le Danube. »

Dans ces coupes dont le fleuve écumant emportait les débris vers la mer Noire, les princes des spahis pouvaient voir un autre présage de leur ruine prochaine : bientôt, réduits à fuir, ils se confieraient en vain au Danube, qui ne recevrait que leurs cadavres mutilés. Animés par le pope Louka Lazarevitj, les raïas de la Save et de la Koloubara s'insurgent et mettent à leur tête Jacob Nenadovitj, ancien officier au service autrichien. En même temps se lèvent dans la Choumadia les deux frères Marko et Vasso Tcharapitj, et sur la Morava les deux inséparables pobratims, Milenko de Klichevats et Pierre Todorovitj de Dobrinia. Mais les knèzes des villages, vieillards amis de la paix, condamnaient hautement l'audace des jeunes gens; il fallut que les haïdouks parcourussent en personne les hameaux pour forcer tous les hommes à les suivre. En vain les quatre dahis avaient député vers les rebelles le métropolite Leonti pour les ramener au devoir : cet évêque, odieux aux Serbes non moins que les Turcs eux-mêmes, avait reçu pour réponse qu'on parlerait de paix quand les dahis seraient exterminés. Les janissaires bosniaques quittèrent donc Belgrad avec Aganlia pour aller châtier les auteurs de cette insolente réponse. De son côté, Ali-Vidaïtj sortit de Zvornik pour ravitailler Chabats, que bloquaient les troupes de Jacob Nevadovitj : il fut repoussé vigoureusement. Le fougueux Bosniaque Tchourdja, dont chaque coup de carabine abattait un ennemi, parut dans ce combat, portant l'étendard devant le knèze Jacob. Habile comme tous les haïdouks à briser un joug abhorré, mais ignorant l'art d'organiser un pays après la victoire, Tchourdja avait laissé les districts émancipés par ses efforts se donner des lois et se choisir leurs knèzes et leurs juges; puis, courant avec ses frères d'armes à d'autres exploits, il s'était élancé des monts bosniaques vers la Save. Vainqueur de Vidaïtj, il apprend qu'un nouveau corps de mille spahis d'élite, sous le beg Notjina, s'avance vers Chabats. Quoiqu'il n'ait que deux cents haïdouks, Tchourdja va les attendre au monastère de Djokechina. Ces braves, dont chacun s'était fait un rempart d'un arbre ou d'un rocher, défendirent le défilé durant quinze heures; ce ne fut que quand ils eurent épuisé leurs dernières cartouches que l'ennemi put les

(1) Prison d'état de Belgrad.

envelopper et les tailler en pièces. Tchourdja échappa seul, et quand Jacob arriva au secours des deux cents haïdouks, il ne trouva que des cadavres; mais des mille Bosniaques il ne restait plus debout que quelques hommes qui prirent aussitôt la fuite. Cet héroïque exploit détermina la reddition de trois places importantes, Chabats, Smederevo et Pojarevats, d'où les spahis, pressés par la faim, se retirèrent pour concentrer toutes leurs forces dans Belgrad.

N'espérant plus aucun secours de leurs frères de Bosnie, dont ils se trouvaient séparés par les districts affranchis de Zvornik et de la Save, les quatre dahis se donnèrent au tyran de Vidin, à Pasvan-Oglou, et reçurent dans Belgrad mille volontaires appelés *kerdchalis*, avec leur capitaine Gouchants. Approvisionnés par les bateaux du Danube, ils auraient pu soutenir le siége pendant des années; mais ils perdirent courage quand ils virent le sultan prendre parti pour les raïas qui les bloquaient, et envoyer au secours des assiégeans le visir même de Bosnie, Bekir, avec trois mille Ottomans. Ces auxiliaires inattendus furent accueillis par les Serbes chrétiens avec des hourras et des salves de toutes leurs armes, qui jetèrent parmi les assiégés de Belgrad un morne désespoir. Bientôt, se croyant trahis par Gouchants, les dahis s'enfuirent vers la Bulgarie, et les raïas serbes, ayant à leur tête le visir de Bosnie, entrèrent triomphans dans l'ancienne capitale de leur race.

Quel affreux spectacle Belgrad offrait alors! Les quatre palais des dahis s'élevaient seuls sur un vaste amas d'infectes ruines, peuplées d'esclaves décharnés, meurtris de coups, et qui, depuis des années, ne soutenaient plus leur vie languissante qu'avec les restes d'alimens laissés par les valets, souvent même par les animaux domestiques des kerdchalis.

Un témoin de ces scènes lugubres vit encore actuellement à Belgrad : c'est la veuve d'Aganlia, l'un des quatre dahis. La vieille dame se rappelle toujours avec attendrissement ce beau temps de sa fraîche jeunesse, où, adorée par un prince, elle avait sous elle plus de cent femmes soumises à tous ses caprices. Le sérail mauresque de son mari, devenu aujourd'hui l'imprimerie de l'état, était rempli de cavaliers superbes chargés d'escorter la jeune cadine dans ses promenades, et leurs chevaux arabes, rapides comme l'aquilon, frappaient du pied les raïas qui ne pouvaient s'écarter assez vite. De tels souvenirs sont chers à cette femme, que les spahis avaient proclamée la reine des belles, et dont tous les désirs étaient des lois. Mais qui peut se flatter d'enchaîner la fortune? L'épouse d'Aganlia vit tomber la fleur

de la noblesse bosniaque sous les coups des vils raïas, les dahis même périrent; la belle veuve, saisie, fut baptisée de force; un voïevode serbe, ravi de ses charmes, l'épousa également par contrainte, non sans exciter le dépit des autres chefs, qui étaient sur le point de se battre entre eux pour cette nouvelle Hélène. Obligée de renoncer à la religion de son cœur et de ses sens, l'infortunée cachait sa rage et attendait pour s'enfuir le jour où les Turcs reprendraient Belgrad. Les Turcs revinrent et reconquirent les provinces émancipées; mais la néophyte mal convertie avait été emmenée par son nouvel époux, et conduite en Russie, d'où elle n'est revenue qu'au temps de Miloch. Maintenant, ses espérances se sont évanouies avec sa beauté, elle n'attend plus rien des Turcs, et âgée de soixante-dix-huit ans, la Vénus des Bosniaques s'est enfin résignée à mourir renégate chez les ennemis du Koran.

L'union du visir de Bosnie avec les insurgés chrétiens n'avait été que momentanée. Quand les chrétiens, après la mort des dahis, demandèrent au chef musulman des droits civils comme garantie contre les tyrans futurs, le visir, indigné, quitta Belgrad, et regagna tristement son pachalik, décidé, quoi qu'en pût dire le sultan, à soutenir les Bosniaques musulmans, bien loin de les combattre, et à diriger leurs forces vers un but commun, celui de punir les outrages faits par les raïas à l'islamisme. Une persécution affreuse s'alluma alors contre les chrétiens de Bosnie; elle sévit surtout durant l'année 1805, où le cruel et fameux séraskier Kouline-Kapetane, à la tête des spahis, marcha contre George-le-Noir, pillant et brûlant, même dans son propre district, tous les villages chrétiens placés sur sa route, et réduisant leurs habitans en esclavage. La Bosnie vit alors un de ses knèzes, l'héroïque Ivane, vendre tous ses biens pour racheter de la servitude un grand nombre de ses compatriotes. En récompense de cette belle action, les spahis le forcèrent à fuir le sol natal : il dut passer en Serbie, où il combattit bravement avec Miloch jusqu'à la conclusion de la paix. Devenu prince, Miloch n'a pas daigné penser à Ivane, et, donnant pour prétexte à son ingratitude l'ivrognerie du vieux knèze, il l'a laissé durant tout son règne mendier dans Belgrad, où on le voyait encore en 1840. Les Bosniaques seuls se souviennent de lui et le chantent dans leurs piesmas avec le haïdouk Tchourdja, qu'attendait une fin plus prompte et non moins triste.

Ce terrible guerrier, qui avait donné le signal de l'insurrection et remporté les premiers triomphes, après avoir aidé quelque temps les

autres voïevodes au siége de Belgrad, les avait abandonnés. Trouvant indigne d'un Bosniaque de se soumettre à la discipline autrichienne, que George-le-Noir prétendait introduire dans l'armée serbe, il était retourné vers ses montagnes de la Radjevina. Mais les montagnards avaient reconnu l'autorité civile de Jacob Nenadovitj, dont Tchourdja se disait l'égal. Le haïdouk s'obstina dans cette prétention malheureuse; cité pour ses brigandages au tribunal de Jacob, il fut condamné à mort, et, après s'être défendu comme un lion contre les *momkes* nombreux envoyés pour l'exécuter, il succomba, première victime des discordes civiles enfantées par l'ambition chez les raïas émancipés.

Cependant, malgré les nouvelles persécutions exercées par les Turcs sur les chrétiens, l'affranchissement poursuivait son cours. Chassés de toute la Serbie, les janissaires bosniaques ne tenaient plus que dans deux villes, Oujitsa et Karanovats. George-le-Noir fondit sur cette dernière place, mais le pacha de Novibazar venait d'envoyer secrètement à la garnison de Karanovats de tels renforts, que les chrétiens furent mis en pleine déroute et essuyèrent une perte énorme. Heureusement Jacob ne tarda pas à venger George-le-Noir par des succès éclatans. Aidé par Meleti, archimandrite du couvent de Ratcha, et par le voïevode Milane Obrenovitj, il marcha avec trois mille hommes d'élite sur Oujitsa, dont le commandant, effrayé, envoya une députation de vingt vieillards demander la paix. Ces vieux spahis à la barbe blanche ne pouvaient croire que les raïas eussent vraiment avec eux des canons; les ayant vus de leurs yeux, ils pensaient qu'ils étaient de bois bronzé; enfin, les ayant touchés et s'étant convaincus, ils se mirent à pleurer et dirent à Jacob : — Quels temps affreux sont arrivés! Raïa du tsar turc, pourquoi vas-tu canonner les forteresses de ton empereur? — Hourra au tsar turc! s'écria Jacob; à bas seulement ses ennemis! — S'élançant sur Oujitsa à la tête de ses troupes, il s'en empara et y mit le feu le 20 juillet 1805. Les marchands turcs obtinrent seuls, en donnant 50,000 piastres et quatre-vingts étalons arabes, la permission de rester dans les ruines de cette ville; quant aux spahis, ils furent tous passés au fil de l'épée.

Tant de défaites firent sentir aux Serbes musulmans la nécessité d'une coalition plus générale contre leurs frères chrétiens. Le visir même de Skadar, Ibrahim, par ordre du sultan, se ligua avec le visir de Bosnie, leva quarante mille Albanais, tant Serbes que Chkipetars, et envahit avec eux la Serbie par sa frontière bulgare, tandis que quarante mille Bosniaques l'envahissaient par sa frontière du midi,

ou la Drina et la Matchva. Sans égard pour la supériorité numérique des Bosniaques, le haïdouk Stoïane Tchoupitj de Notjaï assaillit leur avant-garde au moment où elle débouchait de la forêt du Kitog dans la plaine de Salatch, et l'extermina presque tout entière, malgré la bravoure du vieux Mehmet et d'Osmane-Djoura, qui la commandaient. Tchoupitj fut depuis lors surnommé par les siens le dragon de Notjaï. Le gros de l'armée bosniaque, sous le cruel séraskier Kouline-Kapetane, apprenant le massacre de son avant-garde, résolut d'éviter toute bataille rangée, et se divisa en petits corps pour ravager la Matchva et faire une guerre de détail; les Albanais, sur d'autres points du territoire, suivirent cet exemple; les pachas de Bulgarie les soutinrent. Plus de cent mille guerriers se ruaient en ce moment sur une population d'insurgés qui, en y comprenant les enfans et les femmes, ne comptait pas trois cent mille têtes. Désespérés de voir accourir d'autant plus d'ennemis qu'ils en tuaient davantage, les révoltés voulaient se soumettre : Jacob Nenadovitj envoya à Kouline son neveu Prota et Tchoupitj pour parlementer; Kouline retint ces deux braves prisonniers et se refusa à toute négociation. Dès-lors les paysans commencèrent à déserter, la Save se couvrit de fuyards, qui passaient en Autriche avec leurs femmes et leurs enfans; ceux qui restaient, voulant se rendre propice le farouche Kouline, apportaient sur la route des vivres à son armée, en appelant les Bosniaques leurs sauveurs; les chefs de l'insurrection étaient réduits à se cacher dans les forêts. La Serbie allait être subjuguée sans les haïdouks. Accoutumés à braver la mort, n'ayant rien à perdre et tout à gagner à la liberté, les haïdouks voulaient encore la guerre, et bientôt ils prouvèrent quels services des brigands patriotes peuvent rendre à un pays menacé du joug. Joyeux de mourir en défendant leur patrie, ces hommes de fer occupaient tous les défilés, chassaient des villages ceux des spahis bosniaques qui s'y étaient installés en maîtres, empêchaient la fuite des paysans, et les forçaient de les suivre sur les montagnes où George-le-Noir, seul voïevode qui ne désespérât pas de la victoire, ralliait les fugitifs. George était fortement secondé par son pobratim Katitj, Serbe de Hongrie, qui, pour venir le joindre, avait renoncé à sa pension de capitaine en Autriche. Avec quinze cents haïdouks, Katitj se mit à harceler Kouline de mille manières, défit entièrement à Petska le corps de Hadchi-Beg, descendu de la forteresse de Sokol, et obligea enfin l'armée ennemie à se rapprocher de Chabats, d'où elle pouvait encore dominer le cours de la Save. George-le-Noir voulut lui interdire à tout prix cette dernière

position; il vint lui barrer la route avec sept mille fantassins et deux mille cavaliers (août 1806). Se fiant sur la supériorité numérique de ses troupes, Kouline le somme de rendre ses armes : — Viens les prendre, lui répond le chef serbe, sans se douter qu'il répétait un mot classique. Pendant deux jours, les Bosniaques assaillirent en furieux le camp retranché des chrétiens; enfin, la troisième nuit de cette lutte acharnée, George-le-Noir envoie secrètement sa cavalerie dans la forêt voisine, avec ordre de prendre à dos l'ennemi quand il commencerait son troisième assaut. A l'aurore, les musulmans attaquent de nouveau; les begs les plus illustres de la Bosnie, à la tête de leurs vassaux, portaient eux-mêmes en avant leurs bannières féodales, glorieusement transmises de père en fils depuis le moyen-âge. Les Serbes chrétiens les laissèrent arriver sous les canons de leurs carabines, pour abattre d'une première décharge toute cette rangée d'*immortels;* il n'en resta pas un debout. En même temps la cavalerie, s'élançant de ses fourrés, se jeta sur les derrières des assaillans. Cette bataille décida du sort de la noblesse bosniaque, dont la fleur fut moissonnée. Parmi les morts furent le mollah de Saraïevo et les deux pachas Mehmet de Zvornik et Sinane de Derventa. Les fuyards, en se précipitant vers la Drina, furent cernés dans la forêt du Kitog par les paysans et les haïdouks, qui en exterminèrent un nombre considérable. Là le jeune Miloch Stoïchevitj, voïevode de Potserie, délivra sa mère que l'ennemi emmenait comme esclave, poursuivit le général en chef Kouline, le tua de sa propre main, et s'empara de son sabre, que tous les Serbes croyaient enchanté.

Sur un autre point du pays, les chrétiens n'étaient pas moins heureux. Les quarante mille Albanais commandés par le pacha de Skadar avaient, en quittant Nicha, suivi la Morava bulgare, qui, pour aller se jeter dans la Morava serbe, forme une large vallée, unique ouverture des montagnes de Serbie du côté de l'orient. Pour garder cette clé du pays, Pierre Dobriniats avait élevé à la hâte les retranchemens de Deligrad; il s'y défendit six semaines contre toutes les forces albanaises. Ses continuelles sorties étaient combinées avec les attaques des haïdouks de Glavach et de Mladene, qui tombaient chaque jour comme une nuée d'oiseaux de proie des montagnes voisines sur les assiégeans. Enfin, totalement désorganisée et réduite à quelques milliers d'hommes, l'armée d'Ibrahim se débanda.

Ayant ainsi repoussé deux formidables invasions, les Serbes chrétiens, en 1807, purent aller demander aux Bosniaques musulmans, dans leurs propres foyers, un compte sévère de leurs déprédations.

Cette guerre de représailles fut longue et terrible. La lugubre année 1813 rendit aux spahis une partie des avantages qu'ils avaient perdus. Livrés à la Porte par la Sainte-Alliance, les Serbes chrétiens se soumirent. Le gouverneur Sima, cédant aux instigations du consul russe, évacua, en dépit de ses voïevodes, toute la frontière, de la Drina à la Koloubara. Pierre Molar, assiégé par les spahis dans Loznitsa, dut se résoudre à capituler. Le frère et l'héritier de Miloch de Potserie eut dans cette circonstance la faiblesse de se fier à l'évêque bosniaque de Zvornik, qui l'attira dans le camp des spahis, auxquels il rendit honteusement le fameux sabre de Kouline, que les Bosniaques regardent comme un de leurs palladiums. Ce chef imprudent fut ensuite promené par toute la Bosnie, et on finit par l'envoyer chargé de chaînes à Stambol, d'où il n'est plus revenu.

Exaltés par leurs succès, les musulmans serbes débordèrent de nouveau sur la Serbie chrétienne, et reprirent tous les spahiliks, toutes les palanques, d'où on les avait chassés. Il se passa alors d'horribles scènes, auxquelles présida le cruel Soliman, pacha de Skoplie en Hertsegovine, devenu visir de Belgrad. Miloch, adopté par le visir, qui l'avait reconnu comme obor-knèze, servit pendant deux ans, avec un dévouement à toute épreuve, ce bourreau des Serbes chrétiens. Mais en 1815 Miloch, s'apercevant que ses services devenaient importuns aux conquérans bosniaques, et qu'on voulait se débarrasser de lui, passa brusquement du côté de ses coreligionnaires. Appelant au combat tous les Serbes chrétiens, il attaqua à la fois les Turcs et les Bosniaques, qui furent partout vaincus. Le kiaia ou lieutenant de Soliman périt dans une déroute. Bientôt il ne resta plus aux musulmans que Karanovats, où, bloqués par les bandes chrétiennes, ils n'attendaient que l'arrivée de l'obor-knèze pour capituler avec honneur. Miloch, non-seulement les renvoya sains et saufs, mais encore leur donna des présens pour Adem, pacha de Novibazar, avec des explications de sa conduite et des excuses sur sa révolte forcée. Ses instincts machiavéliques lui avaient fait deviner que, pour venir à bout des Bosniaques, il fallait prendre contre eux le parti du sultan; cette politique lui réussit complètement. Le nouveau visir impérial de Bosnie, Kourchid, content des protestations de fidélité de Miloch, se garda de marcher au secours des spahis abattus. Il resta, avec son armée, campé sur la Drina, en spectateur complètement neutre, pendant que les Serbes chrétiens s'acharnaient sur leurs frères musulmans. En faisant décimer ces tribus les unes par les autres, l'astucieux visir espérait parvenir à les soumettre

toutes également au joug du sultan. Bientôt, des nombreux chefs bosniaques il ne resta plus en Serbie que le jeune Ali Sertchesma, pacha de Nikchitj. Cet audacieux capitaine s'obstinant à garder le défilé de Doublié, dans la Matchva, Miloch marcha sur lui en personne, et eut pour la première fois le courage d'attaquer les Bosniaques en plein jour. Le pacha Ali, complètement battu, fut fait prisonnier et amené dans la tente de l'obor-knèze, qui le régala de son mieux, lui servit le café et le tchibouk, et, le faisant asseoir sur son plus beau cheval, le renvoya au visir de Bosnie avec des propositions de paix. Ali, en partant, lui promit de tout faire pour l'aider à devenir prince de Serbie.

Le visir Khourchid feignit d'accéder aux demandes de Miloch, et l'invita à une entrevue sur la Drina. Miloch, avec les autres knèzes, se hasarda dans le camp turc; mais le visir, n'ayant pu obtenir des knèzes la reddition des armes, pensait à retenir Miloch comme otage. L'obor-knèze fut tiré de ce mauvais pas par Ali Sertchesma, qui, en l'introduisant dans le camp, lui avait juré de l'en faire sortir sain et sauf, et voulut tenir son serment. Cette loyauté, jointe à quelques autres complaisances des capitaines bosniaques envers Miloch, augmenta encore l'aversion vouée aux spahis par Khourchid et les Turcs. Le divan se persuada de plus en plus que ces musulmans de Bosnie étaient des traîtres, des giaours mal convertis, et que l'empire ne serait tranquille que quand on les aurait dépouillés de tous leurs priviléges. L'exécution de ce plan n'offrait plus de difficultés sérieuses : les boulevarts extérieurs de l'aristocratie bosniaque étaient détruits; ces avant-postes qu'elle avait jetés au loin, sous le nom de spahiliks, à travers la Serbie et l'Albanie, jusque sur les balkans bulgares et macédoniens, se trouvaient au pouvoir soit du divan impérial, soit des chrétiens insurgés. Dans le but d'achever la ruine des spahis, le sultan Mahmoud revêtit du visirat de Bosnie le moine Dchelaloudine, homme inflexible, qui avait ordre d'étouffer toute résistance par la terreur des supplices. Sans cour et sans harem, portant dans le visirat les austérités de son couvent, l'étrange ascète sut imposer par sa piété extérieure aux fanatiques bosniaques. Parcourant le pays sous mille déguisemens, il surprenait tantôt les marchands dans leurs bazars, tantôt les raïas et les spahis dans les églises et les mosquées, et s'instruisait ainsi des plus secrètes pensées du peuple. Affectant la plus sévère justice, il soutenait les raïas, sans rien laisser deviner de son antipathie pour les spahis, et, à force de dissimulation, il parvint à s'assurer parmi les spahis eux-mêmes

des partisans de ses réformes. La famille Dchindjafitj, de Saraïevo, se déclara la première pour le visir *philosophe*. Cette conquête en entraîna d'autres. Enfin Dchelaloudine, levant le masque, osa faire égorger les membres les plus redoutables de l'opposition, en commençant par Fotchitj-Achmet, de Saraïevo, et par les begs de Derventa et de Bania-Louka; puis, ayant emporté d'assaut les forteresses de Mostar et de Srebernik, il en massacra les capitaines. La république de Saraïevo, unie par les liens les plus intimes à l'*odchak* (conseil de famille des janissaires de Constantinople, auquel elle fournissait plus de recrues qu'aucune autre ville, lui adressa les plaintes les plus véhémentes contre le nouveau visir, et l'odchak se hâta de l'accuser près du sultan. Mahmoud joua l'indignation et prononça la destitution du visir; mais on n'envoya aucun successeur à Dchelaloudine, qui, ne faisant sans doute qu'exécuter les ordres secrets de son maître, ne se relâcha en rien de ses rigueurs. Cette circonstance ne devait pas manquer d'ouvrir enfin les yeux aux Bosniaques, et de les éclairer sur les vraies intentions du divan. Aussi, lorsqu'en 1820 l'insurrection des Grecs ouvrit une ère nouvelle pour les Gréco-Slaves, le peuple bosniaque, par son inertie inaccoutumée, prouva à la Porte de quelles dispositions il était désormais animé envers elle.

Les Monténégrins crurent le moment favorable pour tomber sur cette population démoralisée, et se mirent à ravager la Bosnie dans tous les sens. Pressés entre un tyran intérieur et l'ennemi du dehors, les malheureux Bosniaques se décidèrent enfin à s'unir à Dchelaloudine, qui mena une forte armée contre le Monténégro; mais les spahis se battaient à regret, et le visir les ayant entassés dans les défilés de la Moratcha, ils furent complètement défaits. Alors leurs sarcasmes sur la fuite précipitée de Dchelaloudine furent si amers, que l'ascète vengea la Bosnie en s'empoisonnant de ses propres mains (janvier 1821). A la mort de leur visir, ceux des Bosniaques qui avaient embrassé la cause de la réforme et du sultan durent ou émigrer ou s'armer pour se défendre. Le pays tomba dans une affreuse anarchie; les tribus, les cités, souvent les familles, se battirent entre elles; le chaos social et l'acharnement des partis devinrent tels, qu'on ne connaît pas même de nom l'impuissant visir qui succéda à Dchelaloudine.

IV.

La Bosnie était arrivée à ce point de dissolution morale que le machiavélisme turc attendait depuis long-temps. L'entière extermi-

nation de cette aristocratie indisciplinée pouvait enfin se justifier vis-à-vis de l'empire et même de l'Europe. Le sultan *niveleur* ne fit pas attendre sa sentence; elle ne s'étendit d'abord qu'aux janissaires de Constantinople, en majorité Bosniaques, et qui, par leurs révoltes continuelles, n'avaient que trop mérité d'être punis. Mais la justice dégénéra cette fois en une atroce vengeance; aussi tous ceux des janissaires que moissonna l'artillerie de Mahmoud furent-ils regardés comme de saints confesseurs, et ceux qui purent échapper, s'étant réfugiés en Bosnie, y devinrent l'objet de la vénération populaire. Les nouveaux régimens dressés à l'européenne portaient les ceinturons du sabre et de la giberne à la française, c'est-à-dire croisés sur la poitrine; or, en dialecte bosniaque, croiser (*kerstiti*) signifie aussi baptiser. « Quoi! disaient les Bosniaques, nous laisser baptiser! Dans ce cas, à quoi bon un sultan? le tsar russe ou le césar de Vienne seront pour notre baptême de meilleurs parrains qu'un fils d'Othman. » L'indignation était si universelle, que le visir Hadchi-Moustapha et tous les commissaires turcs alors en Bosnie furent honteusement chassés, et durent s'enfuir par la Save à Belgrad sans aucun cortége.

En 1827, Mahmoud éleva au visirat de Bosnie le pacha de Belgrad Abdourahim. Cet homme d'une constitution maladive, mais d'un dévouement et d'une audace à toute épreuve, aidé par son ami le futur prince Miloch, arma quelques centaines de momkes, et entra avec eux en Bosnie, où il réussit à gagner à sa cause le jeune Vidaïtj, rentré après la guerre dans sa capitainerie héréditaire de Zvornik. Une fois introduit dans cette place, clé de la Bosnie du côté du nord, le visir lança hardiment la proclamation suivante : « Mahométans bosniaques, je vous apporte de loin le baiser de la paix et de l'unité fraternelle. Oubliant vos folies, et désirant ouvrir vos yeux à la lumière, je viens vous faire connaître les ordres sacrés du plus puissant des maîtres. Si vous vous montrez obéissans, j'ai le pouvoir de pardonner vos fautes. Choisissez donc entre la vie et la mort; réfléchissez mûrement, pour ne pas avoir à vous repentir. »

Toutes les réflexions des spahis bosniaques étaient faites; depuis le massacre des janissaires, ils lisaient clairement dans leur avenir. Aussi les réformistes et les amis de Dchelaloudine, rentrés dans le pays avec le nouveau visir, furent-ils partout reçus à coups de carabine. Alors les amis les plus influens d'Abdourahim, les frères Dchindjafitj, s'avancèrent avec un corps de troupes turques, disciplinées à la franque, pour reprendre possession de leurs foyers à Saraïevo. En vain les spahis et leurs cliens se battirent tout le jour aux portes et

dans les rues de la ville avec une fougue désordonnée; les réformistes triomphèrent par leur tactique nouvelle, et les spahis, bloqués sans vivres dans la forteresse, durent se rendre. Sept de leurs principaux chefs furent aussitôt envoyés à Zvornik, où Abdourahim les fit décapiter; puis le visir triomphant entra dans Saraïevo, et, quoique les hati-chérifs ou constitutions de la province lui défendissent de séjourner plus de vingt-quatre heures dans cette capitale, il s'y établit comme un conquérant ou plutôt comme un bourreau. Trente begs périrent dans une seule nuit; la proscription s'étendit à presque tous les pères de famille, qui furent décapités par centaines. Le raïa seul fut épargné, et on ne lui demanda que des contributions de guerre.

La réforme européenne s'installait en Bosnie sur des monceaux de cadavres : Abdourahim n'épargnait pas même ses partisans. Au nom de l'égalité, tous les possesseurs d'un fief quelconque étaient condamnés à mort. Enfin les anti-réformistes les plus déterminés vinrent se jeter aux pieds du visir, se déclarèrent convertis aux *mœurs franques*, et, avec un enthousiasme habilement simulé, tout ce qui restait de spahis revêtit l'uniforme *croisé* du nizam. Cette triste comédie, qui succédait à un drame de terreur, dura près d'une année. Enfin l'espoir fut rendu aux Bosniaques dans l'été de 1828 par la marche de l'armée russe sur le Danube : les renforts que le visir devait fournir contre l'invasion moscovite allaient le livrer presque sans défense à leurs coups. Pour prouver son dévouement au sultan, le visir Abdourahim se hâta en effet de réunir trente mille hommes, qu'il envoya sous la conduite de son kiaïa et de son mollah contre les Russes; mais, arrivés à la frontière de Serbie, ils demandèrent en vain à Miloch le passage par la principauté; et, au lieu de prendre la route de Novibazar qui était leur chemin le plus direct contre les Russes, les mercenaires d'Abdourahim restèrent campés sous Biélina, dans la grande plaine d'*Orlovo-Polié* (le champ des Aigles), pendant que les troupes serbes, postées sur l'autre rive de la Drina, les observaient dans une attitude menaçante. Miloch n'ignorait pas que les pillards bosniaques, une fois dans son pays, ravageraient le territoire; il obéissait donc à son propre intérêt en interdisant aux troupes du visir le passage de la Drina; s'il eût écouté le patriotisme, il ne se fût pas borné à ce rôle passif, il eût franchi lui-même sa frontière, et eût porté aux raïas chrétiens de la Bosnie le secours fraternel qu'ils réclamaient de lui contre la nouvelle révolution qui allait les livrer encore à la vengeance des spahis.

Ces derniers en effet, profitant de la concentration de toutes les forces du visir sous Biélina, vinrent le bloquer lui-même dans Saraïevo, où il n'avait gardé que deux mille hommes. Abdourahim voulut d'abord effrayer les rebelles encore indécis, en faisant saisir quelques-uns des meneurs pour les décapiter; mais toute la population de la ville se souleva, et des troupes de janissaires, secrètement réunies dans Visoko, à six lieues de la capitale, étant arrivées, on chargea sur tous les points où elle était disséminée la faible garnison du visir, qui, au bout de trois jours, fut presque entièrement exterminée. Le lendemain du massacre, Abdourahim demanda et obtint d'évacuer la citadelle. Il se retira avec ses canons sur Biélina, où il eut la douleur de voir ses trente mille mercenaires bosniaques se débander en criant : « Liberté et ancêtres! » Privé ainsi des troupes qu'il avait convoquées, le visir dut s'en aller presque seul à la guerre contre les Russes.

Le sultan envoya à la place d'Abdourahim l'ex-pacha de Philippopoli, homme plus doux, mais qui ne fut pas plus heureux que son prédécesseur. Il arriva en Bosnie au printemps de 1829, alors que le chef des Bouchatlis, Moustapha, visir de Skadar, cédant en apparence aux prières de la Porte, se mettait en route avec trente-cinq mille Albánais pour arrêter Diebitch. Moustapha était parvenu à établir parmi ses troupes la plus sévère discipline; pour le moindre vol, le soldat était puni de mort. Quand les envoyés de Miloch vinrent féliciter ce pacha serbe à Nicha, ils trouvèrent dans son camp des suppliciés exposés avec une poule ou un morceau de pain au cou, signe du larcin qui avait motivé leur condamnation à mort. Ces cruautés du Bouchatli n'avaient cependant pas pour objet de mettre ses troupes en état de lutter contre les Russes. Moustapha était trop habile pour compromettre son armée dans une lutte inégale; il savait que le cordon vert du martyre l'attendait après la déroute pour le punir de ses révoltes antérieures. Loin de prêter aide au sultan, il songeait à le renverser. Aussi, Diebitch passa-t-il le Balkan sans rencontrer le moindre obstacle, pendant que le visir anti-réformiste de Skadar marchait rapidement sur Constantinople pour y détrôner le sultan, qui n'apparaissait plus aux musulmans que comme un apostat, adepte de l'Europe. Mais l'audacieux Bouchatli rencontra sur sa route le corps russe du général Geismar, qui le força à la retraite. La Russie sauvait à son insu, des tentatives de ses propres sujets, le souverain qu'elle attaquait.

Moustapha, vaincu, se replia sur Philibé, dont les Bosniaques, ses

alliés, étaient les maîtres; de concert avec eux, il épuisa par ses contributions de guerre toute la Romélie. Le sultan Mahmoud jugea alors que ses ennemis les plus dangereux n'étaient pas dans le camp moscovite, et il se hâta de conclure la paix avec la Russie. Cette détermination soudaine, dont l'Europe a si mal compris les motifs, réduisit Moustapha à retourner vers Skadar, et les capitaines bosniaques à rentrer dans leurs montagnes, non sans y rapporter un immense butin.

Les serbes musulmans d'Albanie et de Bosnie avaient trop puissamment favorisé l'invasion russe pour que le divan ne cherchât pas tous les moyens de se délivrer de ces ennemis intérieurs. Considérant combien Miloch était resté strictement neutre durant les deux campagnes moscovites, le sultan Mahmoud penchait de lui-même à confier à ce prince chrétien le soin de le venger des spahis; il n'opposa donc qu'une faible résistance à la demande que fit l'ambassadeur russe d'un démembrement de la Bosnie en faveur de Miloch. Ce démembrement, masqué sous le titre de restitution des anciennes frontières de Serbie, fut accordé dès 1830, et, au printemps de l'année suivante, des commissaires turcs arrivèrent de Stambol à la cour de Miloch pour commencer, de concert avec les géomètres serbes, la délimitation des confins entre la Bosnie et la principauté. On était convenu de commencer ce travail par la Drina. Les commissaires et les géomètres partirent donc tous ensemble pour Zvornik; mais, plus patriote que le sultan, le pacha de cette ville, le jeune Ali-Vidaïtj, protesta contre toute concession de territoire, fit jeter les commissaires en prison, et ne consentit à les relâcher que quand ils lui eurent juré qu'ils ne mettraient plus le pied dans son pachalik. Miloch et le sultan Mahmoud se contentèrent donc, les années suivantes, de faire dresser par des émissaires déguisés la carte de toutes les frontières en litige, et, une fois rédigées, ces cartes furent envoyées à Pétersbourg sans que la cour même de Stambol en ait, dit-on, gardé copie.

Vidaïtj, beg héréditaire de Zvornik, déjà destitué par Mahmoud à la fin de 1829, était resté dans sa forteresse. La Porte, qui ne pouvait l'en chasser à force ouverte, le séduisit par de brillantes promesses, et le décida enfin à échanger le château de ses pères contre un nouveau pachalik, celui de Srebernik. Vidaïtj quitta Zvornik pour aller prendre possession de son poste officiel; mais, arrivé devant la forteresse, il la trouva occupée par Memich-Aga, qui avait armé en sa faveur les musulmans et les chrétiens du district, et força son antagoniste

à battre en retraite. Revenu à son château de Zvornik, Vidaïtj en trouva également les portes fermées; un de ses parens, Mahmoud, ami de Memich-Aga, y avait pris sa place. Le proscrit, toutefois, parvint à s'introduire dans la ville au moyen de ses partisans; il y combattit de rue en rue ses ennemis et allait les expulser, quand le capitaine de Gradachats, Vouseïne, apparut, amenant un renfort aux conjurés. Attaqué par devant et par derrière, Vidaïtj se renferma dans son konak, où il lutta en désespéré jusqu'à ce que Vouseïne et Mahmoud, mettant le feu au palais, forcèrent enfin le héros à se rendre prisonnier.

La Porte, qui très probablement avait ourdi ce complot pour désorganiser la Bosnie, n'obtint point de sa perfidie le résultat qu'elle en attendait. Loin de maltraiter son captif, le jeune Vouseïne l'embrassa et le choisit pour son pobratim, et dès-lors les deux héros inséparables n'agirent plus que comme un seul homme. Fils du capitaine Osmane, dont les piesmas célèbrent la vaillance et la sage équité, Vouseïne, déjà populaire, fut bientôt regardé par tous les Bosniaques comme le défenseur de leurs priviléges; l'anarchie céda peu à peu devant l'autorité du nouveau chef, et, devenus forts par leur union, les Bosniaques se levèrent contre le *sultan giaoür*. Parmi les piesmas bosniaques composées sur cet évènement, celle d'un aveugle chrétien de Novibazar, nommé Pavel-Tchourlo, mérite d'être citée :

« Dieu clément, tout ce que tu fais est bien! Comme ton soleil illumine l'Orient et envoie ses éclairs jusqu'en Occident, de même le tsar de Stambol, en ouvrant les yeux, embrassa le monde, et vit tout ce qui s'y passait; et s'apercevant de toutes les injustices auxquelles les janissaires prêtaient leur appui, il foula avec indignation leur odchak, leva son cimeterre contre ces soldats coupables, et en fit périr soixante mille dans l'espace de six jours. Puis il lança un firman qu'il envoya dans toutes les provinces, pour annoncer l'établissement du nizam. Des peuples nombreux obéirent, de Stambol à Prichtina, patrie de Pletikosa-Pavel, et à Voutchitern, où naquit l'héroïque Voïno... Mais deux puissans vassaux résistèrent, l'un en Albanie, l'autre en Bosnie, l'un nommé Moustapha, descendant d'Obren-Beg, chef de la race des Bouchatli, l'autre appelé capitaine Vouseïne, issu de ce Vouk Brankovitj, qui trahit l'empire serbe à Kossovo.

« S'inquiétant peu du tsar et de ses firmans, Vouseïne a déclaré que, dût la foudre du ciel le dévorer, rien n'obtiendra de lui obéissance au nizam. Le visir de Skadar a la même pensée, et presse par ses lettres son ami Vouseïne de convoquer pour la guerre les quarante capitaines et les douze grands voïevodes de Bosnie. Aussitôt l'ardent Vouseïne rassemble ses agas et ous les capitaines dans la verte vallée, au pied de son fort de Gradachats.

Ils s'asseoient en un vaste cercle sur la prairie, et Vouseïne leur fait distribuer à la ronde le vin et le raki. Les héros boivent à longs traits, et, la coupe en main, discourent sur l'état des nahias et des grads escarpés, sur leurs bonnes et luisantes armes, sur les coursiers et les iounaks; ils s'informent qui d'entre eux a fait les derniers exploits, a enlevé le plus de têtes aux Monténégrins, ou conquis en tcheta sur les ouskoks le plus riche butin.

« Tout à coup Vouseïne se lève et dit : Capitaines, il y a une proie nouvelle que je veux vous signaler, elle est un but digne de votre courage. Au nom d'Allah et de notre race, abattons le nizam! Sans rien répondre, les quarante capitaines baissèrent les yeux d'un air distrait, rêvant au mystère qui fait croître les fruits des jardins et les mamelles des jeunes filles. Mais trois braves ne rêvaient pas : c'étaient le pacha Vidaïtj, le beg Philippovitj, et le capitaine Novine du blanc grad de Novino. Ils ne baissèrent point la tête; regardant le capitaine dans les yeux, la coupe en main, ils lui dirent : Vouseïne, épée de la Bosnie, nous le jurons par nos biens et le saint jeûne du ramazan, aussi long-temps que notre tête tiendra sur nos épaules, nous n'entrerons pas dans le nizam. A ces mots, Vouseïne bondit de joie; il prend la main des trois chefs, et à la manière des iounaks les baise sur les deux yeux.

« Alors, sentant qu'il est devenu le dragon de la Bosnie, Vouseïne prend la plume, et écrit sur ses genoux cette lettre au vieux Gazi-Memich : « Aïan de Srebernik, vieux gardien de nos frontières, monte sur ton cheval blanc, appelle ton bariaktar (1) Bekir, et suivi de tes bandes, viens nous joindre au plus vite, car nous voulons exterminer le nizam, et avec l'aide d'Allah rétablir la pureté du Koran. » Cette lettre causa au vieillard un tel bonheur, que tout son corps en tressaillit; il appela son bariaktar : — Cher Bekir, déroule notre bannière, va la planter au haut du tertre dans la plaine, et fais entendre le coup de canon d'alarme, pour que tous nos braves accourent, et qu'avec eux nous nous mettions en marche contre le nizam.—Le porte-drapeau obéit, éleva le grand étendard sur la prairie, tira le canon d'appel, et soudain la plaine se trouva couverte de guerriers ardens, dont les pas faisaient surgir un nuage poudreux, où se croisaient les éclairs jaillissant des aigrettes de pierreries et des étincelantes cuirasses.

« L'armée marcha contre le visir, qui n'osa pas résister. Quoiqu'elle eût pu s'emparer de sa personne, l'ayant surpris sans défense, elle le laissa s'enfuir avec neuf capitaines hertsegoviniens, qui le conduisirent à Stolats. Vouseïne se borna à prendre possession du palais visiral et de ses richesses... Bientôt par toute la Bosnie, de Novibazar à Mostar, il ne resta plus un cadi, ni un aga, ni un seul capitaine du parti turc; la renommée s'en répandit à toutes les frontières, et provoqua l'enthousiasme des braves qui les gardent. »

La piesma ne donne qu'une faible idée de la vive sympathie avec laquelle toutes les populations restées sincèrement musulmanes ac-

(1) Porte-drapeau.

cueillirent le plan héroïque des Bosniaques. Il n'y avait qu'une seule voix : A bas le sultan giaour et les idées de l'Europe! Ces idées, en effet, entraînaient une révolution complète dans le vieil édifice de l'islamisme, elles contredisaient les mœurs, les droits établis, tout ce qui avait eu puissance jusqu'à ce jour en Orient. Ce fut alors qu'on commença enfin à voir l'antithèse morale établie par les temps modernes entre notre Occident, avide de nouveautés et de réformes, et le vieux monde oriental, où la haine des innovations est le sentiment le plus populaire. Ici les novateurs, les hommes de progrès, sont les princes, qui imposent forcément l'oubli des vieilles mœurs aux peuples, conservateurs obstinés du passé. En Europe, au contraire, les princes soutiennent le *statu quo* et les antiques traditions contre l'esprit des peuples, avides de changemens. Outre l'antipathie religieuse que les réformes européennes soulevèrent chez tous les Orientaux, même chrétiens, la Bosnie musulmane avait contre ces réformes une antipathie politique d'autant plus prononcée, qu'elle voyait dans le triomphe des idées occidentales l'asservissement futur des spahis aux raïas. Pour échapper à cet avenir menaçant, les villes de Saraïevo, Belgrad et Nicha réhabilitèrent publiquement l'ordre des janissaires. Au commencement de 1831, conduits par Vouseïne, les Bosniaques allèrent au nombre de plusieurs milliers surprendre le visir dans son grad de Travnik, lui firent déposer l'uniforme franc pour reprendre l'ancien costume des fidèles, le forcèrent à se laver comme un homme souillé, et à réciter publiquement des prières expiatoires; puis ils l'emmenèrent avec eux pour se servir de l'autorité de son nom dans leur marche hardie vers Stambol, où ils voulaient aller proclamer un nouveau sultan. Mais pendant les fêtes du ramazan, le visir prisonnier parvint à s'échapper, fut reçu dans Stolats, et de là se réfugia en Autriche, d'où il regagna par mer le Bosphore.

L'insurrection s'étendit presque en même temps de la Bosnie dans les Albanies, où quarante mille guerriers slaves et chkipetars se levèrent avec le Bouchatli Moustapha pour appuyer les vingt-cinq mille Bosniaques de Vouseïne dans l'attaque qu'ils avaient résolue contre Constantinople. L'avant-garde de ces rebelles, sous la conduite de Kara-Teisia, envahit la Bulgarie en y semant l'incendie et la mort. Ces nouveaux kerdchalis, ayant pris d'assaut Sophia, la livrèrent à toutes les horreurs du pillage. Stambol était dans la désolation: déjà le sultan songeait à demander le secours des Russes; mais le grand-visir Rechid sut gagner des traîtres parmi les insurgés, et bientôt contraignit Moustapha à rétrograder vers Skadar. En même

temps le prince Miloch menaçait le chef des Bosniaques de marcher contre lui s'il avançait, et offrait, s'il s'arrêtait, d'intervenir en sa faveur auprès du grand-visir. Le fier Vouseïne, qui signait toutes ses dépêches du nom de *Zmaï od Bosna*, dragon de la Bosnie, n'écrivit en réponse à Miloch que ce peu de mots : « Esclave affranchi, borne-toi à manger le peu de nourriture qui se trouve devant toi; moi, j'ai renversé mon plat, et je ne veux point de ton intervention auprès du grand-visir. Approche, si tu l'oses; je suis prêt à te recevoir; mon sabre coupait déjà les têtes avant que le tien fût forgé. » Et les vingt-cinq mille Bosniaques défilèrent le long de la Serbie, défiant Miloch de venir les attaquer. En approchant de la fameuse plaine de Kossovo, ils chantaient cette strophe, pleine d'un mélancolique héroïsme :

« Nous marchons, tous frères, vers les champs de Kossovo, où nos pères ont perdu et leur gloire et leur foi. Là, nous pouvons à notre tour perdre aussi notre gloire et notre religion; mais si Allah le permet, nous les sauverons et reviendrons victorieux en Bosnie. »

La rapsodie qui raconte cette campagne s'ouvre par une description tout homérique des corps de troupes des différentes nahias. Le rendez-vous général est dans la grande prairie qui entoure Novibazar :

« Les vertes bannières s'y déroulent innombrables, et flottent au gré du vent comme dans le ciel roulent les nuées d'orage. En tête de tous les capitaines brille Djoul-Aga de Saraïevo, qu'entourent douze mille guerriers. Plus loin se distinguent Mourat-Phalé, de la bonne ville de Bania-Louka; Vidaïtj, hospodar et pacha du grad de Zvornik; Novine, commandant de la place frontière de Novino, et puis le dragon de feu, le capitaine de Touzla... A l'arrière-garde sont postés avec leurs bandes les deux Bekirovitj,.. le capitaine Klimma, dont on plaisante comme d'un guerrier sans valeur, mais Klimma est la première épée de la Bosnie;.... puis Daoud, hospodar du grad menaçant de Pekine à la frontière, et Kozlo, le plus bouillant des capitaines bosniaques.

« Avant de partir, tous ces braves se réunissent aux portes de la belle cité de Novibazar, forment un grand cercle autour de Vouseïne, et, vidant à la ronde la coupe de vin, ils se jurent les uns aux autres qu'il n'y aura pas de fuyard à Kossovo. Ensuite ils montent sur leurs bons coursiers et se mettent en route à la grace de Dieu, chantant, faisant caracoler leurs chevaux, tirant en l'air leurs pistolets sonores, en réponse aux salves d'adieu que leur envoient les canons de la ville. Vouseïne les mena en avant jusqu'à la plaine de Rogozna, sous le fort de Zvetchani, où l'armée bivouaqua. Le lendemain, à l'aurore, elle alla donner l'assaut à Bania, dont la prise lui coûta douze braves, et où elle fit dix-huit Turcs prisonniers. La ville d'Ipek, en face de Douka-

gine, opposa plus de résistance. A la fin du troisième jour, le pacha Vidaïtj, impatient, va trouver dans sa tente son frère d'armes Vouseïne; ils boivent le moka et la vapeur du tchibouk; puis le pacha dit au général en chef : — Ami, laissons cette bicoque, et allons livrer bataille. — Pacha, sabre de l'empire, lui répond Vouseïne, ne risquons pas de perdre notre armée, et assurons-nous un refuge en cas d'échec. — Au même instant arrive une lettre de Rasak, pacha de la citadelle assiégée, qui, loin de crier *aman,* les menace de faire sur eux feu de son artillerie. Vouseïne, indigné, appelle tous ses faucons : — A l'assaut! leur crie-t-il; Allah soutient notre cause dans le divan céleste.—Et tous, sautant à cheval, assaillirent la palanque d'Ipek, ils la franchirent comme un éclair; arrivés au pied du grad, ils y laissèrent, il est vrai, beaucoup de morts, mais parvinrent à en escalader les remparts, et en emportèrent un énorme butin.

« Poussant alors leurs coursiers par la vallée de Drenitsa, les vainqueurs ne descendirent plus de cheval que dans la plaine de Kossovo, où ils campèrent sous Prichtina et restèrent quelques jours en repos. Puis trois cents gardiens de frontière, braves à qui la mort sourit, partirent avec Memich-Aga pour aller défier le nizam. Ils maraudent dans la campagne, demandant partout où est le nizam impérial. Une bonne fortune le leur fait rencontrer au gros village de Lipliani, où, dirigé par le pacha de Prisren, il élevait un retranchement pour y placer des batteries et défendre Kossovo. Aussitôt Memich-Aga expédie un des siens pour porter cette nouvelle à Vouseïne; puis, à l'heure du *saba* (prière de l'aurore), tous crièrent : Malédiction au sultan! et la lutte s'engagea.... Elle dura jusqu'à ce ce que tout le nizam eût été broyé, et que ses canons, ses caisses d'argent, ses tentes, ses provisions de guerre et de bouche, fussent tombés au pouvoir des Bosniaques. »

Le grand-visir Rechid, qui se tenait alors à Skopia en Macédoine, envoya contre les vainqueurs les pachas Khor-Ibrahim et Hadchi-Achmet avec une nouvelle armée, composée principalement de mercenaires arnautes. Les Arnautes, en passant au parti de Vouseïne, lui valurent un nouveau triomphe. Si les Bosniaques eussent marché en avant, ils se seraient emparés de Skopia et du grand-visir, et auraient peut-être mis fin au règne de Mahmoud; mais leur général n'était qu'un héros. Étranger aux ruses diplomatiques, il se laissa tromper par l'adroit Rechid, qui s'engagea à rendre à la Bosnie tous ses anciens priviléges, et de plus à lui donner pour visir un indigène, qui serait Vouseïne lui-même. L'armée ne pouvait rejeter de telles propositions; elle les accepta et rentra en Bosnie, commettant la faute énorme d'abandonner son vieil allié Moustapha, et de le laisser bloqué dans Skadar. Pour couronner ses heureuses machinations, Rechid promit en secret au capitaine de Touzla qu'il le ferait visir à

la place de Vouseïne, dont la jeunesse portait mal le poids d'une telle dignité. Le vieux guerrier se laissa séduire et prit publiquement le parti de la réforme, avant même que l'armée se fût dissoute. Devinant en lui un traître, Vidaïtj voulait l'attaquer et le tuer; mais Vouseïne retint le bras de son ami. Dès-lors le gouverneur de Touzla ne fut plus occupé qu'à miner sourdement la popularité du héros.

La retraite des Bosniaques était tout ce que le grand-visir désirait. Ayant ainsi assuré ses derrières, il envoya soixante mille soldats dévaster le nord de l'Albanie, et Moustapha, cerné dans sa forteresse de Skadar, dut se rendre après avoir soutenu un bombardement qui dura trois semaines.

Débarrassé de Moustapha, Rechid tourna contre les Bosniaques l'action dissolvante de ses intrigues. Il vint en personne établir son camp à Voutchitern, dans la plaine de Kossovo, d'où il pouvait dominer et menacer à la fois la Bosnie et les Albanies. Cependant Vouseïne, qui se croyait le visir légal des Bosniaques, s'était formé une cour visirale à Travnik, et se faisait nommer non plus le *dragon*, mais le *héros* de la Bosnie. La secrète jalousie que les autres chefs lui portaient avait été soigneusement fomentée par l'astucieux Rechid. L'inébranlable amitié de Vouseïne pour Ali-Vidaïtj lui avait aliéné le rival et le successeur d'Ali dans Zvornik. Le pacha de Touzla et les nahias du nord étaient réformistes; celles du midi, sans cesse menacées par les chrétiens libres et les ouskoks d'Hertsegovine, penchaient aussi pour le sultan. Enfin la ville même de Saraïevo, sentant que son commerce est étroitement lié à celui de Constantinople, ne resta pas sourde aux insinuations du grand-visir. Alors un firman impérial vint tout à coup frapper d'effroi Vouseïne, en nommant, à sa place, visir de Bosnie, un étranger, Kara-Mahmoud, qui se rendit à son poste avec 30,000 hommes, dont 12,000 appartenaient au nizam. Quoique naturellement doux, Vouseïne avait dû faire exécuter récemment à Saraïevo plusieurs agas séditieux; les ennemis, exploitant cette circonstance, le peignaient au peuple comme un tyran, et il ne put envoyer que 2,000 volontaires à la rencontre de son rival.

Les deux avant-gardes se rencontrèrent sous le grad de Kossovo, qui semble destiné fatalement à voir s'accomplir dans sa plaine toutes les luttes décisives entre les Serbes et les Turcs. Mais cette fois les Osmanlis combattaient quinze contre un; après une résistance acharnée, les Bosniaques succombèrent, et ceux, en petit nombre, que le nizam fit prisonniers furent envoyés dans les bagnes de Stambol. Le mous-

selim de Priépolié, Hadchi-Mouï, un des plus ardens champions de Vouseïne et de l'ancien régime musulman, osa encore défendre le pont de la Lim avec deux canons et quelques centaines de spahis; mais il fut enfin saisi et promené sur un âne, le visage tourné vers la queue de sa monture, à travers la ville dont il avait été le juge. Décidé à mourir, Vouseïne quitta avec ses amis Saraïevo, et alla se retrancher à cinq lieues de cette capitale, sur les versans du Vitez, qui est pour le pays une espèce de mont sacré. Touchés de son héroïsme, les Bosniaques vinrent l'y joindre en foule, et quand le nouveau visir Kara-Mahmoud arriva sur le Vitez, il y trouva rangés vingt mille combattans. Mais beaucoup d'entre eux étaient des raïas que leurs maîtres avaient eu l'imprudence d'armer : la bataille engagée, ces raïas refusèrent de lutter pour des spahis qui les opprimaient, et la discorde fit encore une fois triompher les impériaux. Vouseïne culbuté ne parvint à rallier ses derniers braves que sous les murs de Saraïevo, où, soutenu par Vidaïtj, il fit des prodiges de valeur pour interdire aux Turcs l'entrée de la capitale. Ce jour-là, huit chevaux périrent sous lui. Désespérant de réduire de tels hommes, malgré la supériorité énorme de ses forces, Kara-Mahmoud songeait à la retraite, quand sa bonne fortune fit tout à coup arriver à son secours le terrible aga de Stolats, Ali, à la tête des raïas et ouskoks hertsegoviniens, tous pleins d'ardeur, tous ayant à faire expier aux spahis de longues vexations. Ces guerriers chrétiens prirent les Bosniaques en flanc et achevèrent de les exterminer. N'ayant plus de soldats, le *dragon* Vouseïne, avec son pobratim Vidaïtj et deux cents begs, se fit jour à travers l'armée turque, et exécuta une admirable retraite jusqu'à la frontière d'Autriche.

Kara-Mahmoud, entré dans Saraïevo, s'y conduisit noblement; il fit respecter les personnes et les biens, mais refusa d'aller demeurer à Travnik, et s'érigea un konak et des casernes sur la butte de Goritsa, à un quart de lieue seulement des murs de la ville. Quant aux begs héréditaires des différens châteaux, il sut, par l'ascendant de son caractère et sans recourir à aucune promesse, les amener les uns après les autres à se rendre, et peu à peu il les envoya tous à Constantinople, où le divan les fit garder à vue. De simples aïans et des mousselims, révocables par le visir, remplacèrent les begs de Bosnie. Les citoyens de Saraïevo, qui voyaient avec indignation Kara-Mahmoud demeurer près de leurs murs, contrairement à la constitution bosniaque, assaillirent le mont fortifié du Goritsa pour en expulser le nizam; mais ils furent battus et repoussés, et cette

nouvelle révolte n'eut d'autre résultat que de faire peser plus lourdement sur les vaincus la domination ottomane.

Obligé de quitter la Macédoine pour aller combattre les Arabes en Syrie, le grand-visir Rechid donna une dernière preuve de son habileté prévoyante en accordant à tous les begs bosniaques réfugiés en Autriche une amnistie complète. Presque tous, jusqu'à Teisia-le-Ravageur, ancien général des kerdchalis, rentrèrent dans l'empire; Vouseïne et Vidaïtj refusèrent seuls de croire aux promesses d'un homme qui les avait si cruellement trompés; mais pour tout véritable Oriental l'exil en Europe est un si affreux supplice, qu'il devint bientôt intolérable aux deux bannis. Quoiqu'il possédât d'immenses richesses et qu'il vécût librement à Essek, en Hongrie, avec toute la pompe d'un visir, entouré de cent delis aux armes superbes, ayant des chevaux arabes couverts de harnais d'or, Vouseïne implora comme un criminel la clémence du sultan. Vers la fin de 1832, le firman qui le graciait étant arrivé à Zemlin, le proscrit se rendit dans cette ville avec son brillant cortége, et, s'appuyant sur son pobratim Vidaïtj, il écouta, en présence de l'état-major autrichien, la lecture du firman. La clémence du tsar turc était sévère : enlevant au héros ses titres, ses biens, ses espérances, elle ne lui laissait que la liberté personnelle; encore devait-il se choisir un lieu fixe d'où il ne sortirait plus, et ce lieu ne devait pas être en Bosnie. A cette déclaration désolante, Vouseïne ne put cacher sa douleur, un torrent de larmes s'échappa de ses yeux; il invoqua sa chère Bosnie, et regretta de n'être pas mort en combattant pour elle. Cependant préférant un exil obscur, même au fond de l'Asie turque, à une riche et libre existence chez les infidèles d'Europe, il s'embarqua humble et résigné pour Belgrad, et de là se rendit à Constantinople.

Le divan impérial n'avait dompté les Bosniaques qu'à l'aide des raïas, il était naturel qu'il se fiât désormais aux chrétiens plus qu'aux spahis; et comme les chrétiens tendaient à se réunir aux Serbes du Danube, le sultan se hâta de publier un hati-chérif qui démembrait la Bosnie au profit de la principauté serbe, et réglait les dispositions relatives à l'évacuation par les musulmans des six districts cédés à Miloch. Ces six districts étaient la Kraïna, y compris Kloutch, la Tserna-Rieka avec Gourgousovats, Bania et Sverlik, la nahia d'Alexinats avec Paratjine et Rajnia, le pays de Krouchevats, une partie du Stari-Vlah (vieille Valachie), en y comprenant la fraction du pachalik de Novibazar appelée Bervenik, et enfin le district de la Drina, composé de la Radjevina et du Iadar.

La fixation de ces nouvelles frontières ne s'accomplit pas aussi paisiblement qu'on l'espérait. En vain les deux pachas de Belgrad et de Vidin, Hussein et Vedchi, envoyèrent leurs commissaires Tjakhif et Abdoul-Aga pour seconder les commissaires serbes Velkovitj et Iosif Milosavlevitj; en vain le sénateur George Protitj parcourut tous les confins en litige pour s'assurer que les Turcs ne gardaient rien de ce que le hati-chérif adjugeait à son pays; malgré toutes ces mesures, quand on voulut faire évacuer aux populations musulmanes les chaumières de leurs aïeux, elles poussèrent des cris de désespoir et se défendirent avec fureur. Sept villages voisins de Krouchevats, dont les forêts et les prairies communales étaient cédées à la Serbie, voulurent en interdire l'approche aux pâtres serbes. Les troupes de Miloch survinrent et battirent les anciens propriétaires. Affectant alors quelque compassion, le kniaze accorda un sursis aux Bosniaques dépossédés, pour qu'ils pussent recueillir et emporter dans l'exil leur dernière moisson de maïs. Mais la moisson faite, quand on voulut les arracher à leurs pénates, les infortunés, ne pouvant se résigner à l'exil, appelèrent à leur secours les *golatchanes* (enfans nus). Ces soldats vagabonds, licenciés par la Porte, vinrent au nombre de plusieurs milliers, et, après avoir culbuté les avant-postes de Miloch, se portèrent sur Klissoura et se mirent à incendier les villages serbes, dont ils emmenèrent les femmes comme esclaves.

Néanmoins les Bosniaques ne pouvaient accepter qu'à contre-cœur l'appui de ces *golatchanes*, sans-culottes et communistes de l'Orient, qui nient la propriété et le mariage, parce qu'ils se voient violemment réduits à la misère et au célibat. De pareils *prolétaires* inspiraient trop d'horreur aux spahis pour que ces *nobles* ne cherchassent pas d'autres auxiliaires. Ils conjurèrent les pachas voisins de leur envoyer des troupes disciplinées, qui les aidassent dans leur lutte inégale; mais le pacha de Stolats, l'ambitieux Ali, écouta seul leurs prières. Oubliant qu'il devait son élévation au secours des ouskoks chrétiens, et qu'il avait contribué plus qu'aucun autre à briser la puissance des spahis en 1831, il prit la défense de ces mêmes hommes dont il avait causé la ruine, et déchaîna en leur faveur ses bandes hertsegoviennes, qui ravagèrent avec le fer et le feu le Stari-Vlah. Pendant ce temps, Mitchitj de Rouina, que Miloch avait nommé gouverneur de cette province, plantait des croix tout le long de la nouvelle frontière, et, sur les points où elle traversait des forêts, il abattait les arbres pour établir des corps-de-garde. Il était encore occupé à ce travail quand une pauvre orpheline, échappée au mas-

sacre des raïas de Mokra-Gora, vint lui apprendre les ravages commis par les Bosniaques. Aussitôt Mitchitj vola avec ses momkes au secours des victimes; mais il ne trouva plus que des cadavres et des cendres. Les cinq cents Bosniaques musulmans qui avaient détruit Mokra-Gora pour ne pas voir passer ce village intact aux mains de leurs rivaux, s'étaient portés sur Zaovina, autre commune éloignée de deux lieues, et qu'ils ravageaient également. Leurs chefs étaient Arif, beg de Vichegrad, Sali, beg de Roudog, Alaï-Tchenghitj, Moustaï et Sertchitj, begs de Zagora, de Priboïé et de Gorajda. Ces hommes naguère opulens, qui se voyaient réduits à la misère, s'étant abouchés avec Mitchitj, lui dirent que les terrains concédés appartenaient en propriété à leurs familles et à leurs tribus, que le sultan ne pouvait les aliéner sans s'entendre auparavant avec eux, et qu'en conséquence ils avaient droit de les défendre, jusqu'à ce que la supplique envoyée par eux au divan obtînt satisfaction. Mitchitj ne répondit qu'en présentant les ordres de Miloch, et, à la tête de trois cents momkes, chargea les begs, qui, après lui avoir tué ou blessé grièvement une vingtaine d'hommes, se replièrent sur le défilé qui défend les abords de Vichegrad et s'y retranchèrent. Renonçant à les forcer, Mitchitj alla donner l'assaut à Mokra-Gora, occupé par trois cents Bosniaques, qui, après un combat de trois heures, se retirèrent, laissant leurs morts, et entraînèrent dans leur retraite sur Vichegrad un renfort de deux cents spahis qui accouraient à leur secours.

Miloch reçut la nouvelle de ces tristes scènes dans sa résidence de Kragouïevats, située à cinquante lieues de la frontière de Bosnie. Il réunit aussitôt quatre mille guerriers d'élite et les confia à son frère Iovane, le chargeant d'aller tirer une éclatante vengeance des infidèles, pour leur apprendre à mieux respecter les ordres de leur sultan. Cette petite armée se dirigea sur Vichegrad, où les spahis dépossédés avaient concentré leurs forces; mais, à l'approche des Serbes chrétiens, les malheureux begs s'enfuirent en tumulte au-delà de la Drina, avec leurs femmes, leurs enfans, leurs chariots. Ils étaient chassés pour toujours! Quand les derniers Maures quittèrent Grenade, bannis par les Espagnols, il se passa un drame plus poétique peut-être, mais non plus attendrissant que celui dont le Stari-Vlah fut le théâtre au printemps de 1834. Ici on voyait non pas, comme en Espagne, deux peuples différens, mais un seul et même peuple, divisé en deux fractions, chrétienne et musulmane, dont l'une, se croyant, dans son fanatisme, ennemie irréconciliable de l'autre, la renvoyait sans pitié du territoire obtenu par les traités. On voyait

des Serbes, la croix en main, chassant des Serbes leurs frères des cabanes où ils étaient nés. Le faible dépouillé et le spoliateur se maudissaient dans la même langue; des troupes de mères éplorées, d'enfans à demi nus et sans abri, remplissaient les chemins. « Avec nos champs, vous nous enlevez notre pain, nous mourrons de misère! » disaient les proscrits aux nouveaux maîtres. « Qu'importe! vous êtes des *chiens d'infidèles!* » criaient les gens de Miloch. Ainsi on voyait ces hommes récemment arrachés à l'esclavage se faire un jeu de la liberté d'autrui.

La *Gazette d'état de Serbie*, en racontant ce triste évènement, cache avec soin la douleur des populations expulsées; elle donne à croire que leur résistance a été provoquée par les intrigues du turbulent Ali, pacha de Stolats; les ravages des begs dans le Stari-Vlah passent pour une invasion en Serbie. La *Gazette* ajoute que Miloch va réclamer de la Porte un dédommagement pour les frais de la campagne. Elle raconte plusieurs traits d'héroïsme des raïas serbes, notamment celui du pope de Zaovina, nommé George Djouritj, qui, avec trois de ses paroissiens, défendit pendant plusieurs heures son presbytère contre quatre cents Bosniaques. Appuyés par les pachas turcs, ceux qui avaient vaincu dans cette guerre facile revinrent enfin à Kragouïevats, où leur prince les fêta splendidement. On évalue à quatre cents lieues carrées l'étendue des six districts concédés à la Serbie, et on croit que leur population s'élevait à deux cent mille ames avant l'expulsion des habitans musulmans.

Le kniaze serbe ayant envoyé un de ses ministres remercier le sultan de ses bienfaits, Mahmoud dit à l'envoyé ces remarquables paroles : « Je suis très satisfait de la conduite de Miloch-Beg. J'espère qu'il restera dévoué à mes intérêts comme aux siens propres. Je sais d'ailleurs qu'il adhère par sympathie à mon gouvernement, j'ai appris combien il a puissamment aidé mon grand-visir Rechid à dompter les rebelles bosniaques et albanais. Je lui recommande de continuer de veiller sur la Bosnie et l'Albanie, et d'entretenir avec leurs pachas des rapports amicaux et une correspondance assidue... Il ne doit pas douter de ma bienveillance, et il me fera même plaisir s'il vient me voir en personne, pour que je puisse le récompenser en empereur de ses services. » Les proclamations et la *Gazette* officielle de Serbie ne cessèrent pendant long-temps de revenir sur ces éloges et sur les faveurs accordées au kniaze par le sultan; mais elles se gardaient de laisser voir que ces faveurs étaient achetées au prix de l'asservissement des autres Slaves de la Turquie. Miloch connaissait en

effet tous les complots formés par ces Slaves, dans le but de leur émancipation, et il dévoilait ces complots à la police turque en même temps qu'aux agens russes, s'assurant ainsi un appui dans les deux cours rivales. Le nouveau visir de Bosnie, Daoud, qui avait espéré calmer les Bosniaques bannis des champs paternels en leur témoignant quelque sympathie, ne réussit qu'à leur rendre, par cet appui officiel, le courage de la vengeance. Dépouillés par les chrétiens libres, ils se jetèrent avec fureur sur les chrétiens raïas. Les frères et enfans des capitaines persécutés les années précédentes prirent hautement la défense de ces maraudeurs musulmans, et les raïas de Bosnie se virent soumis à mille tortures. Vainement ils invoquèrent Miloch et le sultan, qui, ayant causé par leurs actes tyranniques cette persécution nouvelle, auraient dû se hâter d'y mettre un terme : ni Mahmoud ni Miloch ne s'inquiétaient de leurs victimes.

A la fin de 1834, les raïas, poussés à bout, se soulevèrent contre leurs spahis, et mirent à leur tête un pope nommé Iovitsa. Aussitôt Miloch leur fit exprimer son mécontentement; quelques bandes de iounaks étant allés de Serbie au secours de leurs frères bosniaques, le prince les rappela et les punit sévèrement. L'insurrection ainsi contrariée fut vaincue; Iovitsa lui-même, après s'être long-temps défendu dans les forêts, dut passer dans la principauté, où Miloch ne tarda pas à le faire incarcérer. Du fond de son cachot de Belgrad, l'infatigable patriote bosniaque ourdit une nouvelle conjuration, et au printemps de 1835, deux mille raïas, sous la conduite du knèze Pavel, recommencèrent la lutte dans les vallées de la Drina. Ces malheureux schismatiques virent alors pour la première fois les missionnaires catholiques de Bosnie s'intéresser à leurs souffrances, et leur envoyer comme auxiliaires l'élite de leurs ouailles. Mais catholiques et schismatiques ne se battaient qu'avec des instrumens de labourage : comment auraient-ils pu dompter ces terribles spahis dont la vie tout entière n'est qu'une étude passionnée des exercices militaires? Ils furent encore vaincus, et le malheureux Iovitsa se vit livré par Miloch, comme l'auteur principal de ces troubles, au pacha de Vidin; ce ne fut que sur un ordre exprès du sultan que le captif recouvra enfin sa liberté.

Le visir de Bosnie, Daoud, n'était pas d'un caractère assez ferme pour faire triompher dans ce pays, même avec l'appui de Miloch, les réformes de Mahmoud. Vers la fin de 1835, le divan lui donna donc pour successeur un Turc d'Anatolie, l'énergique Vedchi, qui était alors pacha de Belgrad. Les courtisans de Miloch escortèrent Vedchi

jusqu'aux confins de la principauté, et avant de se quitter, chrétiens et musulmans dînèrent ensemble à l'asiatique, les jambes croisées, sous des tentes aux riches couleurs. Ainsi, pendant qu'au mépris des tendances européennes de son peuple, Miloch, comme un satrape d'Asie, rétablissait chez lui les mœurs et les institutions turques, en Bosnie, au contraire, il intervenait, au nom de la civilisation d'Occident, chez un peuple à qui cette civilisation est odieuse. Le tyran serbe aidait de tout son pouvoir le sultan *giaour* à étouffer les antiques libertés oriento-slaves, garanties aux Bosniaques par tous les tsars musulmans. N'ayant pour guide que son intérêt propre, Miloch relevait d'une main ce qu'il abattait de l'autre; il imposait aux Bosniaques les réformes dont ils ne voulaient pas, et refusait ces mêmes réformes à ses propres sujets, qui les demandaient à grands cris. N'était-il pas juste que ce despote fût enfin renversé? Cependant à mesure que sa puissance s'écroulait en Serbie, il s'élevait en Bosnie une puissance nouvelle. Les raïas, que Miloch avait trahis, se tournèrent dans leur désespoir vers le visir Vedchi, qui, préludant au hatichérif de Gulhané, leur parlait d'égalité devant une loi unique, commune à tous les rangs, à tous les cultes. Quoiqu'ils comprissent peu de chose à ces théories occidentales, les raïas devinèrent qu'elles pouvaient les venger de leurs spahis; il n'en fallut pas davantage pour assurer l'appui de la population chrétienne à Vedchi, qui devint bientôt pour les Bosniaques un maître absolu.

Vaincue dans tant de combats, l'aristocratie bosniaque ne résistait plus par les armes; il s'agissait de la vaincre jusque dans ses mœurs, en déclarant abolis tous les fiefs, toutes les dignités héréditaires, depuis les spahiliks jusqu'aux grandes capitaineries, et en les remplaçant par des emplois temporaires. Cette révolution, qui avait pour but officiel de substituer aux droits de l'hérédité les droits de la capacité, s'annonça en 1837 par la destitution des principaux capitaines de la Croatie turque. Vedchi les remplaça par des aïans nommés à vie; Bania-Louka fut la première ville qui accepta ce nouvel état de choses. Toutefois le visir, n'ayant point d'armée, n'osait encore pénétrer dans la capitale de la Bosnie, et se bornait à expédier de sa citadelle de Travnik les ordres impériaux; mais les spahis lui obéissaient par crainte, car Vedchi avait pour lui les raïas. Depuis le derviche Dchelaloudine, aucun visir n'avait joui dans ce pays d'un pouvoir aussi étendu. Tout à coup le sultan Mahmoud fut enlevé à l'empire; les musulmans bosniaques saluèrent avec une joie indicible la mort de ce souverain qui, durant son long règne, n'avait

cessé de saper leur puissance par tous les moyens. Les partisans de l'ancien régime voulurent remuer, mais Vedchi leur imposa silence. L'aristocratie des spahis était désormais trop affaiblie, divisée en trop de factions rivales, pour pouvoir réclamer efficacement ses priviléges. Quant au bas peuple musulman, la terreur le contenait. Aussi, lorsque les ministres d'Abdul-Medjid, loin de retourner en arrière, eurent cru pouvoir étonner l'Europe par un *coup d'état* inattendu en promulguant le hati-chérif de Gulhané, le visir réformiste, Vedchi, se trouva dans une position des plus fortes au milieu des raïas serbes.

La puissance du visir de Bosnie était telle, que le prince Miloch, déposé du trône, ne crut pouvoir remettre le soin de sa vengeance en de meilleures mains que celles de Vedchi. Des lettres qu'il expédia à ce visir et aux autres pachas bosniaques leur léguèrent comme une proie son ingrate et indocile Serbie. Peut-être espérait-il, par cette mesure, abattre ce qu'il appelait le parti russe, et réaliser violemment la concentration de toutes les tribus de race serbe sous la suprématie d'un seul visir. On conviendra qu'il y avait au moins un machiavélisme bien cruel dans le choix des moyens employés pour arriver à ce but. Les deux pachas de Zvornik et de Novibazar, avec cinq ou six mille musulmans d'avant-garde, parurent à la frontière serbe, tout prêts à l'envahir. Heureusement, les visirs de Bosnie et de Bulgarie envoyèrent à ces pachas défense, sous peine de mort, d'attaquer la principauté que garantissaient deux empereurs, ils leur ordonnèrent de se rendre aussitôt à Nicha. Ces chefs y portèrent, pour se justifier, la lettre d'appel de Miloch, où on lisait que, las de régner sur des rebelles, le prince remettait sa patrie aux Turcs comme à ses maîtres légitimes. Cette lettre, envoyée à Belgrad, fut lue devant la skoupchtina serbe, qui fit remercier Vedchi de sa prudente modération.

Le visir avait d'ailleurs sur les bras de trop sérieuses affaires pour penser à venger son cher Miloch en inquiétant la Serbie. Le vieux pacha de Skopia, Osmane, au concours et à la sagesse duquel il devait tous ses succès, avait été envoyé comme visir en Asie : l'absence de ce vieillard laissait un grand vide dans le conseil de Vedchi. Bientôt les begs de Saraïevo, indignés des manières *franques* et des vexations fiscales du représentant de Vedchi dans leur ville, le chassèrent ignominieusement. Le visir, qui avait eu le temps de former son jeune nizam aux manœuvres européennes, et qui se fiait dans cette force nouvelle, ne craignit pas de sommer les begs et sénateurs de la ca-

pitale de venir à Travnik se justifier devant lui. Le corps des begs et des spahis, dont une paix assez longue avait cicatrisé les blessures, accepta le défi, et après avoir invité le sultan à juger dans leur cause et à les recevoir *sous son ombre*, n'obtenant qu'une réponse évasive, ils marchèrent, en août 1840, au nombre de vingt mille, sur Travnik. Le visir fut chassé de sa résidence, et dut fuir dans les montagnes; mais, sans se laisser abattre, il rallia vite autour de lui tout ce qu'il avait de troupes régulières dispersées dans la province, marcha contre les rebelles, et quoique son nizam ne fût composé que de quatre mille hommes, il n'hésita pas à engager, au village de Vitez, une action générale. Les spahis, après quatre heures d'un combat désespéré, se retirèrent, laissant mille morts sur la place, et allèrent s'enfermer à Saraïevo, que le visir investit aussitôt. La ville, dénuée d'approvisionnemens, dut se rendre à son terrible vainqueur, qui, resté sous sa tente, cita devant lui le principal chef de la révolte, le décapita de ses mains, et fit exécuter aux portes même de la ville les huit ou dix voïevodes les plus coupables à ses yeux. Tous les begs épouvantés prirent la fuite, et se réfugièrent, les uns dans les forêts, les autres chez les ouskoks d'Hertsegovine; les plus riches passèrent en Autriche, et Raguse accueillit, entre autres hauts personnages, l'inspecteur-général des mosquées de Saraïevo. Pour punir les intentions hostiles qui animaient cette émigration, Vedchi brûla tous les konaks des émigrés, et, en outre, imposa d'énormes amendes aux chefs restés dans le pays. Pendant que quinze cents hommes du nizam, envoyés par ce visir dans la Croatie turque, achevaient d'anéantir les derniers restes de l'insurrection, lui-même, après avoir accablé d'avanies Saraïevo, laissait mille Albanais pour surveiller cette ville du haut du Goritsa, et s'en retournait tranquillement dans son fort de Travnik. La vue des capitaines prisonniers envoyés par Vedchi à Constantinople et le récit de sa brillante victoire provoquèrent l'enthousiasme du divan, qui lui décerna un sabre d'honneur et le combla d'éloges publics.

La fortune de Vedchi fut de courte durée. Les Bosniaques opprimés envoyèrent au sultan une députation suppliante, et présentèrent leur visir comme un tyran si cruel, qu'ils aimaient mieux, disaient-ils, se faire chrétiens, s'il le fallait, que de rester sous sa domination. Un haut commissaire impérial partit pour aller en Bosnie s'enquérir des griefs du peuple et de la conduite de son chef. Le résultat de cette enquête fut une sentence de déposition que le divan prononça à huis-clos, selon son usage. Le pacha de Belgrad, Hosrev, se chargea

d'exécuter l'arrêt et d'en recueillir les fruits. Nommé visir de Bosnie, il partit pour Travnik, arriva le soir au sérail de Vedchi, qu'il combla de félicitations et de témoignages d'amitié; le lendemain, dès l'aurore, il faisait circuler parmi la garnison et lire à haute voix dans toutes les rues de la ville le firman qui déposait Vedchi et le rappelait à Constantinople. Forcé de partir en hâte, le maître déchu laissa sous le scellé ses papiers, ses effets, toutes les riches dépouilles qu'il avait enlevées aux Bosniaques. Ses principaux partisans, arrêtés comme lui au moment où ils s'y attendaient le moins, furent tous envoyés devant le conseil du sultan à la grande joie des Bosniaques, tant musulmans que chrétiens. Un profond mystère plane encore sur les causes de la disgrace de Vedchi. Avait-il conspiré avec une cour voisine pour livrer la Bosnie aux étrangers? Cherchait-il, nouveau Miloch, à fonder, à l'aide des raïas serbes, sa propre souveraineté? Ou bien était-il révolté des mesures intempestives du divan impérial, et, se sentant un génie supérieur, voulait-il, comme le vice-roi d'Égypte, diriger la réforme sociale dans un sens plus conforme à la nature de l'islamisme et aux vrais intérêts des Osmanlis? Ce sont autant de questions auxquelles on ne peut encore répondre. Ce qui paraît clair, c'est que, dans l'insurrection domptée par ce visir, les Bosniaques musulmans ont pour la première fois entrevu comme possible leur retour à la religion du Christ et leur coalition avec des chrétiens. De plus en plus opprimés, ils tournent leurs regards vers les régimens serbes de Hongrie, et souvent, dans leurs piesmas, ils les appellent à leur secours. Appel inutile! la diplomatie autrichienne est trop habile pour se permettre en Bosnie une intervention prématurée qui donnerait aux Russes des raisons plausibles d'envahir le Danube. La désorganisation des Bosniaques ne profitera donc pour le moment à personne, si ce n'est aux Turcs d'une part et de l'autre aux ouskoks alliés des Monténégrins. C'est un curieux épisode dans l'histoire moderne de l'Orient, que la formation de ces tribus d'ouskoks, hommes libres de l'Hertsegovine qui, retranchés dans leurs montagnes et habitant des villages ou plutôt des camps inaccessibles, défient la puissance ottomane, dont ils attaquent incessamment les petites garnisons dans leurs marches d'une forteresse à l'autre. Plusieurs de ces tribus libres font remonter leur indépendance à la fin du XVIIIe siècle. Ayant reçu de la Porte des firmans qui ratifiaient les droits conquis par leur épée, un certain nombre de capitaines ouskoks se sont réconciliés avec les pachas, et forment une espèce d'armatole, milice chrétienne qui se charge de la police des mon-

tagnes et des défilés. Ces corps francs remplacent peu à peu dans leurs fonctions guerrières les spahis, dépossédés de leur ancienne puissance. La prudence même fait un devoir aux pachas de ménager ces hommes audacieux, qui ne craignent point de se mesurer avec le nizam, et qui ont, depuis 1840, battu à plusieurs reprises le puissant pacha de Mostar. Avec leur secours, les tribus des Vassoïevitj, avant-garde du Monténégro, étendent leurs conquêtes en refoulant de plus en plus les Bosniaques *turquisés* vers Saraïevo. Ainsi, partout la tribu chrétienne, restée à l'état primitif et naturel, se rajeunit et apparaît comme héritière de la vieille cité musulmane, réduite à une vie factice et en proie à des réformes que renie la conscience populaire.

Effrayés des progrès que fait en Bosnie la démoralisation sociale, les ministres ottomans, pour rendre à ce pays un peu de ferveur musulmane, ont renvoyé dans son sein tous ses anciens chefs du temps de Vouseïne. Beaucoup d'entre eux sont ainsi rentrés, comme mousselims ou comme aïans, dans les grads dont ils étaient autrefois les capitaines héréditaires. Il en est résulté de nouvelles persécutions contre les chrétiens de la part de ces fanatiques défenseurs du vieux régime. En 1842, la position des raïas était devenue affreuse, et l'Autriche, intéressée à noircir encore le sombre tableau de leurs souffrances, insérait dans ses journaux des plaintes déchirantes sur les réactions et les vengeances que les ultra-musulmans se permettaient contre les chrétiens, pour les punir d'avoir *ensorcelé* le sultan et provoqué le fatal hati-chérif de Gulhané. Au commencement de 1843, ces malheureux, poussés à bout, se sont encore révoltés, et, armés de pioches, de massues, de poignards, ils ont marché, dit-on, au nombre de 8,000, contre le visir de Travnik, qui leur a opposé son nizam et les a dispersés. Tel est l'état actuel de la Bosnie. Le seul fruit que les raïas retirent des réformes européennes, c'est de voir tripler leurs impôts. Quant aux spahis, ils entrent peu à peu dans le nizam, et adoptent la discipline militaire autrichienne, mais sans modifier leurs convictions. Ce sont toujours les mêmes préjugés, et sous leur nouveau costume franc ces hommes se montrent oppresseurs comme au temps où ils portaient les *tokas* dorées et le lourd manteau national.

V.

Jusqu'à ces derniers temps on a vu la Bosnie former un état à part dans l'empire turc. Son aristocratie toute guerrière commence par transformer le pays en une immense place d'armes, dont les avant-postes, jetés bien loin du corps de place, atteignent le Danube et jusqu'au fond de la Macédoine; puis, attaqués en 1804, ces boulevarts extérieurs sont peu à peu démolis par les sultans et les raïas, qui viennent enfin livrer assaut à la place proprement dite en 1832. Cet assaut, soutenu d'abord avec gloire par le dernier héros national, Vouseïne, a duré jusqu'en 1840, année qu'on peut regarder comme la dernière de l'état bosniaque. Depuis ce temps, il n'y a plus en Bosnie ni fiefs, ni places héréditaires; tous les chefs reçoivent leur nomination directement de la Porte. Ce sont ces chefs seuls qui, fidèles ou parjures à leur serment, font aujourd'hui la paix ou la guerre dans le pays. ..

L'empire du sultan a-t-il gagné à cet état de choses? Ceux qui regardent l'intimidation et l'obéissance apathique des sujets comme une garantie de puissance pour les couronnes, trouveront que l'empire qui s'est *régénéré* par l'extermination des janissaires a sagement agi en écrasant aussi la fière nationalité de la Bosnie, cette pépinière du janissariat. De telles mesures ont certainement rendu l'administration centrale plus facile; mais, en violentant les croyances et les mœurs, on a poussé les populations à l'indifférence. Victimes de tant de réformes, les unes prématurées, les autres anti-nationales, les peuples finissent par se considérer comme des troupeaux stupides que des pasteurs couronnés font paître, qu'ils tondent, et qu'ils échangent entre eux à leur gré. Maintenant les Bosniaques ne combattront plus avec enthousiasme ni les Autrichiens, ni les Russes. A leurs yeux, le *Turak*, le *Schvabo* et le *Moskov* sont égaux. Pour quelle cause se passionnerait désormais le Bosniaque? Depuis les réformes franques, il n'a plus ni religion ni patrie, et la Bosnie n'est plus traitée que comme une province ottomane, quoique les habitans ne sachent pas le turc et ne puissent jamais devenir des Ottomans. Il n'en était pas ainsi il y a cinquante ans : les spahis bosniaques étaient alors le plus ferme appui du trône de Stambol; stimulés par l'amour d'Allah, ils s'élançaient au premier appel contre quelque ennemi que ce fût, menant au camp impérial des contingens bien plus nombreux

que ne l'exigeait l'étendue de leurs spahiliks, Aujourd'hui beaucoup de capitaines dépossédés attendent de l'intervention russe leur réintégration dans les châteaux de leurs pères. D'autres se tournent vers l'Autriche. Me prenant pour un *Schvabo*, quand je traversais leurs villes, ils me disaient :—O *niemats* (1), que tout est bien dans ta patrie! Chez toi, chacun pratique en paix ses usages, et le *maître* ne coupe pas, comme ici, la tête à ceux qui ont *la langue trop longue*. Puissions-nous être bientôt tes concitoyens! — Et à mon départ ils me serraient tendrement la main, quelquefois avec les larmes aux yeux. Ce sont là les sentimens des vieux begs; les jeunes gens vont beaucoup plus loin; il n'est pas rare de les entendre entre eux souhaiter l'arrivée d'une armée chrétienne pour pouvoir *se faire giaours*.

De tels propos se tiennent à la face même des Osmanlis, qui, ne comprenant pas le dialecte bosniaque, se trouvent constamment en Bosnie dans la situation d'étrangers; aussi n'y font-ils guère que passer, et on peut dire qu'ils y sont à peu près aussi rares qu'en Serbie, ce qui rend absurde le système de terreur par lequel ils prétendent y régner. La terreur du conquérant ne peut réussir que quand elle s'appuie, comme en Pologne, sur une force capable d'enlever à toute nouvelle révolte privée de secours étranger l'espoir bien fondé du succès, ce qui n'est point le cas en Bosnie. L'empire turc ne s'est donc point fortifié par la ruine des spahis; seulement, en flattant les raïas, il a ranimé leurs espérances, il leur a fait relever la tête, et maintenant il y a une population chrétienne impatiente du joug là où ne se voyaient naguère que des esclaves résignés. On peut enfin entrevoir, dans le lointain, le jour heureux où les Bosniaques musulmans, lassés des persécutions de leurs coreligionnaires turcs, accepteront la réforme, mais plus complètement que ne le veulent les novateurs de Stambol, et se réuniront franchement à leurs frères de Serbie. Quand même des incidens politiques retarderaient ce moment, il n'en est pas moins évident que dans aucun cas la Bosnie ne peut ni rester tout entière à la Turquie, ni former un état indépendant. Ceux qui rêvent le rétablissement d'une royauté bosniaque se laissent fasciner par la diplomatie autrichienne, qui tend à former partout de petits royaumes, sans nationalité et sans esprit public, pour pouvoir plus aisément les amener sous son joug. Un royaume bosniaque ne serait qu'une ridicule fiction. Dans le chaos actuel de la Bosnie, il n'y a d'élément possible d'administra-

(1) *Niemats*, expression slave qui désigne les Allemands.

tion que l'élément musulman; or la Bosnie musulmane ne peut se maintenir séparée des Turcs. En outre la Bosnie chrétienne contremine incessamment sa rivale. Privé d'unité nationale, ce pays ne peut trouver de remède contre l'anarchie que dans un démembrement qui partagerait son territoire entre les Turcs, les tribus monténégrines, la Serbie, et peut-être enfin l'Autriche elle-même; car cet empire, possédant déjà une partie de la Croatie, tend à s'approprier le reste de cette province, toute catholique latine, et par conséquent sympathique à l'Europe occidentale.

Il est probable que l'Autriche, qui soutient avec tant de zèle ses missionnaires croates, espère, par leur influence, se créer un parti dans toute la Bosnie. Cette conduite lui est imposée par sa situation même : séparant la Dalmatie de la Slavonie hongroise, la Bosnie s'enfonce dans l'empire d'Autriche comme un coin, comme une hache toujours prête à fendre l'arbre des Habsbourgs, dès qu'il se trouvera en Orient un pouvoir capable de seconder la nature. Il est donc tout simple que l'Autriche veuille s'approprier une position si menaçante pour ses provinces du sud; aussi l'a-t-elle déjà plusieurs fois envahie, alors même qu'elle ne possédait pas Kataro; à plus forte raison doit-elle la convoiter aujourd'hui que la plus grande partie de ses ports se trouvent être les seuls débouchés de la Bosnie. Il suffirait que cette riche province cessât tout d'un coup d'approvisionner les marchés dalmates, pour que le commerce autrichien fût aussitôt livré à de graves perturbations. Malgré tant de considérations puissantes, l'Autriche se gardera bien d'attaquer les Bosniaques tant qu'elle verra se prolonger leur état d'irritation : comme le sanglier blessé à mort, ils pourraient faire payer cher à l'agresseur son audace, surtout si le sultan leur rendait dans ce moment critique tous leurs priviléges. Ces hommes sont invincibles dans leurs montagnes, tant que les Serbes du Danube ne se joindront pas à leurs ennemis. L'Autriche ne pourra jamais faire contre eux qu'une guerre de détail, avec cinquante mille hommes au plus, divisés en une cinquantaine de bandes, qui se dissémineraient sur tous les points du territoire pour y lutter chaque jour, et chaque jour s'épuiser sous les coups imprévus d'un peuple entier de haïdouks. Le pays n'offrirait aux envahisseurs aucune ressource alimentaire; les soldats seraient réduits à transporter sur leur dos même leurs provisions de bouche, et cette guerre, comme celle des Russes au Caucase, pourrait se prolonger indécise pendant un demi-siècle, car on n'emportera pas les citadelles de Travnik, Saraïevo, Mostar, Zvornik, Livno-Chepisé, Bania-Louka, si l'on n'a

que de l'artillerie de montagne; une armée qui voudrait traîner, ne fût-ce que des pièces de 12, à travers tant d'abîmes, s'exposerait à être détruite ou mise en pleine déroute par quelques milliers de montagnards.

Le seul moyen de dominer ce pays est donc de se créer un parti parmi les indigènes : l'Autriche le sait, et soutient tacitement les spahis; mais la Russie, plus zélée pour la cause du christianisme, est venue prendre contre les spahis le parti des raïas de Bosnie. Tandis que sa diplomatie à Stambol intervient en leur faveur avec une énergie capable de désespérer le cabinet aulique, des moines quêteurs du mont Athos parcourent les vallées de la Drina, en y chantant les louanges de la Russie, et les moines franciscains envoyés par l'Autriche ne réussissent pas toujours à contrebalancer l'action des caloyers d'Orient. L'Angleterre a été jusqu'ici la seule puissance qui ait songé à faire surveiller toutes ces intrigues politiques cachées sous le froc monacal; mais l'agent qu'elle avait chargé de cette mission, et qu'elle installa en 1837 comme son vice-consul à Novibazar, était complètement incapable d'un rôle sérieux. Cet homme, un des knèzes de la grande tribu des Vassoïevitj, qui à la faveur d'un vain jeu de mots et d'une traduction arbitraire du mot knèze se faisait appeler prince par les Européens, et affectait des prétentions souveraines, fut chassé par les indigènes en décembre 1838. Depuis lors, l'Europe n'a plus, que nous sachions, d'agent officiel en Bosnie. Cependant Novibazar est un point de transit important; les Ragusains du XVIIe siècle y avaient un comptoir et une colonie opulente : alors le voyageur Montealbano disait que le fer s'y vendait meilleur marché que dans aucun autre lieu du monde. Avant la circulation des bateaux à vapeur, la Bosnie recueillait les profits d'un commerce d'échanges très considérable entre Trieste et Salonik : quelques légers pyroscaphes lancés sur la Drina rendraient à ce pays les avantages qu'il a momentanément perdus. Il est à regretter que l'anarchie qui y règne ne permette le développement d'aucune industrie autre que celle des forges et des fabriques d'armes. Quelques années de paix suffiraient pour ranimer ce peuple, et les juifs de Saraïevo, de Novibazar, de Travnik, usuriers qui prêtent à 10 pour 100 par mois, se trouveraient bientôt sans clientelle, car les Bosniaques ne sont rien moins qu'apathiques. On les voit, sur tous les points de la Turquie d'Europe, diriger leurs convois de bêtes à cornes, qu'ils vendent aux Anglais et aux Grecs, tandis qu'ils livrent [illegible] urs moutons et leurs chèvres.

Le commerce bosniaque, grace à la nature de ses produits et à la position de ses marchés, pourra difficilement être accaparé par l'Europe. L'Angleterre elle-même ayant échoué dans son plan de se créer un comptoir à Novibazar, quelle autre puissance oserait espérer d'y réussir? La France ne peut arriver aux Bosniaques qu'en traversant les vallées monténégrines. La question d'influence commerciale et politique en Bosnie se résume ainsi pour nous en question d'influence au Monténégro. Or, l'installation d'un agent accrédité au Monténégro rencontrerait les plus grandes difficultés. La France doit donc renoncer à agir d'une manière officielle et diplomatique dans ces contrées; mais l'action de notre commerce, si elle s'y étendait jamais, pourrait y devenir d'autant plus irrésistible que la France aparaîtrait aux Bosniaques comme complètement désintéressée, et ne leur enverrait que des messagers de paix et de civilisation. Il faudrait que des hommes indépendans, initiés à l'histoire des factions intestines qui divisent la famille serbe, se proposassent pour but d'amener peu à peu, par la discussion de ses vrais intérêts, cette race à la tolérance complète des trois grands cultes, musulman, grec schismatique et catholique latin, qui, de la Bulgarie jusqu'à l'Adriatique, arment les tribus serbes les unes contre les autres. Une fois que les membres de ces communions diverses se regarderaient comme amis, le pas décisif pour la recomposition de l'unité nationale serait accompli, et ce peuple de guerriers, fort de plus de quatre millions d'hommes, destiné à être, comme la Hongrie, un champ d'asile entre deux mondes politiques et religieux, se lèverait avec toute sa force pour appuyer dans son propre intérêt le vieil empire du croissant, et donner à l'équilibre européen de nouvelles garanties de stabilité.

CYPRIEN ROBERT.

PAYSAGE.[1]

Montagne à la cime voilée,
Pourquoi vas-tu chercher si haut,
Au fond de la voûte étoilée,
Des autans l'éternel assaut?

Des sommets triste privilége!
Tu souffres les âpres climats;
Tu reçois la foudre et la neige
Pendant que l'été germe au bas.

A tes pieds s'endort sous la feuille,
A l'ombre de tes vastes flancs,
La vallée où le lac recueille
L'onde des glaciers ruisselans.

(1) Nos lecteurs se souviennent, sans doute, d'une charmante pièce de vers improvisée par M. de Lamartine, *le Coquillage*, que nous avons publiée l'année dernière. On sait que Mme de Lamartine fait tirer chaque année, chez elle, une loterie au profit d'un établissement de charité qu'elle a fondé à Paris. Beaucoup d'artistes distingués concourent à cette bonne œuvre par l'envoi de leurs ouvrages. Le célèbre paysagiste de Genève, Calame, a envoyé cette fois un beau paysage représentant une cime des Alpes couverte de neige, avec une vallée et un lac dans le lointain. M. de Lamartine, chargé de mettre une inscription autographe à ce tableau, a écrit au bas les vers qu'on va lire.

Tu l'enveloppes de mystère,
Tu la tiens dans un demi-jour,
Comme un appas nu de la terre
Que couve ton jaloux amour.

Ah! c'est là l'image sublime
De tout ce que Dieu fit grandir!
Le génie à l'auguste cime
S'isole ainsi pour resplendir.

Le bruit, le vent, le feu, la glace,
Le frappent éternellement,
Et sur son front gravent la trace
D'un froid et morne isolement.

Mais souvent caché dans la nue,
Il enferme dans ses déserts,
Comme une vallée inconnue,
Un cœur qui lui vaut l'univers.

Ce sommet où la foudre gronde,
Où le jour se couche si tard,
Ne veut resplendir sur le monde
Que pour briller dans un regard.

En le voyant, nul ne se doute
Qu'il ne s'élance au fond des cieux,
Qu'il ne fend l'éther de sa voûte,
Que pour être suivi des yeux!

Et que, du sein de la tempête,
Il ne se penche que pour voir
Les neiges de sa blanche tête
Luire, ô lac! dans ton bleu miroir.

A. DE LAMARTINE.

Paris, 29 mars 1842.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

30 avril 1843.

Pendant que la chambre des pairs discutait les importantes questions qui se rattachent au recrutement et à la réserve de l'armée, la chambre des députés poursuivait le cours de ses travaux sans direction et de ses boutades incohérentes. La loi sur le roulage n'a traversé l'épreuve du scrutin que grace aux contradictions dont elle abonde, contradictions qui ont donné une satisfaction apparente aux vues les plus opposées. Cette conception informe aura l'étrange résultat de créer pour la première fois en France un pouvoir supérieur à celui de la loi elle-même, et d'investir des corps locaux du droit de détruire l'effet d'une prescription générale.

L'attitude du ministère durant le cours de ce débat a singulièrement frappé la chambre et l'opinion publique : il affectait de se tenir en dehors d'une discussion qu'il avait visiblement renoncé à diriger, disposé qu'il était à en accepter toutes les chances. Cette politique de résignation et d'indifférence fait chaque jour des progrès qu'il est impossible de ne pas signaler. Il ne se passe guère de séance où le ministère ne dépose sur le bureau force projets de loi, force demandes de crédits supplémentaires surtout; puis, lorsque ces projets sont tombés dans le domaine d'une commission, le pouvoir renonce à toute intervention active, il se dégage de toute responsabilité, et laisse à la fortune et aux évènemens ce que le soin même de sa propre conservation commanderait impérieusement de leur ôter. Lorsque sir Robert Peel imposait l'*income-tax* aux vieilles répugnances des tories, il faisait une œuvre que tout cabinet conservateur vraiment digne de ce nom devrait au moins imiter en quelque chose. On ne fonde pas un pouvoir en se mettant à la queue de son parti, en courbant la tête devant tous les obstacles; on n'est pas un

ministère sérieux lorsque d'une part on abandonne sans combat le principe de l'enquête électorale aux exigences de l'opposition, lorsque de l'autre on recule sur tant de questions soulevées par le pouvoir lui-même, depuis les traités de commerce jusqu'aux ministres d'état.

Mais voici venir un autre intérêt sur lequel un ministère anglais ne capitulerait point à coup sûr, après avoir solennellement proposé une résolution aussi hardie que celle à laquelle s'est arrêté le cabinet du 29 octobre; voici une mesure qu'on n'hésiterait pas un moment, au-delà de la Manche, à imposer à ses amis comme condition formelle de son maintien aux affaires. La commission des sucres a déposé son rapport, et cet important objet va enfin arracher la chambre à l'atonie qui l'épuise et l'énerve. On sait que la majorité, dont M. Gauthier de Rumilly est l'organe, refait de fond en comble le projet du gouvernement, et qu'elle substitue à l'interdiction de la culture indigène un maximum de production au-delà duquel l'impôt s'élèverait dans une progression déterminée. De son côté, la minorité, représentée par M. H. Passy, a consigné au rapport une opinion qui ne diffère pas moins radicalement du projet ministériel, puisqu'elle réclame l'égalité d'impôt sur les deux sucres au droit de 49 fr. 50 c. dans une période de trois années. Voilà donc une commission où, par une étrange bizarrerie, M. Berryer, député de Marseille, se trouve avoir défendu seul la pensée du gouvernement, et voici la chambre appelée à choisir entre deux projets également désavoués par le cabinet!

Ce fait suffit pour révéler et l'indiscipline des partis, et le peu d'autorité des hommes politiques dans les questions d'intérêts matériels, sur lesquels on affichait naguère la prétention de concentrer toute l'action gouvernementale. Nous abordons enfin de front ces problèmes redoutables : la loi des sucres est le premier pas dans une carrière vaste et nouvelle; c'est la première tentative sérieuse pour organiser ou dominer des intérêts, des industries et des habitudes opposés. Écartée de la diplomatie par la fatalité qui paralyse son action extérieure, sortie de la politique générale par le dégoût profond qu'elle lui inspire, la France va donc entrer dans cette ère toute pratique où on la convie depuis si long-temps à se confiner. Nous allons voir si le pouvoir y gagnera quelque chose en influence et en durée, et si son œuvre sera plus grande, plus facile et plus féconde.

On a triomphé successivement du compte-rendu et des sociétés secrètes, des émeutes et de la coalition parlementaire. Sera-t-il aussi facile d'avoir raison des intérêts? Nous en doutons fort, et nous attendons le pouvoir à une très prochaine expérience.

Plus ces intérêts se sont développés dans une liberté que la loi n'a jusqu'ici songé ni à régler, ni à contenir, et plus il est devenu difficile de leur imposer des sacrifices. Il semble d'ailleurs que l'imprévoyance des divers gouvernemens qui se sont succédé ait tout fait pour aggraver une situation que la libéralité même de la nature envers la France a rendue pour nous plus difficile que pour tous les autres peuples de l'Europe. Quand la grappe et l'olive mû-

rissent sous le soleil de la Provence, tandis que le sol humide de la Normandie et de la Bretagne ne produit que des céréales et de verts pâturages; lorsque la présence des bassins houillers et les grandes voies de communication ont concentré presque toute l'industrie manufacturière dans nos provinces de l'est et du nord, pendant que celles de l'ouest et du midi sont restées purement agricoles, il est impossible de ne pas trouver dans cet antagonisme permanent des germes d'embarras, pour ne pas dire de perturbations prochaines. La situation de la propriété, grevée d'une hypothèque de 13 milliards et menacée d'un morcellement indéfini, est connue de tout le monde, et, en exagérant quelques données incontestables d'ailleurs, M. Mauguin n'a rien ôté à la gravité de cette question. L'état de la culture vinicole est d'autant plus sérieux que les palliatifs proposés sont évidemment illusoires, car le mal vient de la concurrence chaque jour croissante des vignobles étrangers, qui restreint les débouchés de notre agriculture, comme les similaires manufacturés restreignent ceux de notre industrie. C'est en présence de ces faits et au milieu des excitations prodiguées sans mesure à l'égoïsme des localités, que va se poser le grand problème qui résume en lui seul toutes les difficultés et tous les périls de notre situation économique.

Répétons-le : ces difficultés et ces périls sont sortis, pour la France, des conditions même de son sol, et, bien plus encore, de l'imprévoyance de ses lois. Pendant vingt ans, on a surexcité de toute manière la production du sucre de betterave; on ne s'est pas borné à continuer, durant la paix, la politique du blocus continental, on ne s'est pas contenté de départir au sucre indigène une scandaleuse exemption de toute taxe; on l'a encore admis, jusqu'en 1833, à la jouissance frauduleuse des primes accordées à l'exportation des sucres raffinés. Les chambres en étaient là lorsqu'on s'est enfin aperçu un jour, en s'éveillant comme en sursaut, que la coexistence des deux sucres soulevait de grandes difficultés. Mais par quel côté a-t-on d'abord envisagé cette affaire? Il faut bien le rappeler, par le plus étroit de tous, par le côté purement fiscal. On a vu que l'affranchissement d'impôts accordé au sucre indigène diminuait notablement, et d'année en année, les revenus du trésor, et dans les premières combinaisons ministérielles on s'est exclusivement préoccupé du soin de remédier à cet inconvénient, grave sans doute, mais secondaire. Aucun effort sérieux n'a été tenté pour équilibrer les deux productions, pour les préparer l'une et l'autre à un régime d'égalité et de droit commun, et c'est lentement et à grand' peine que le double intérêt maritime et agricole, engagé dans ce débat, a paru se révéler aux yeux du gouvernement, de la législature et du pays. Aussi aucun principe large et fécond n'a-t-il été proclamé, et l'on s'est traîné d'expédiens en expédiens. Après avoir parlé d'abord d'un droit illusoire de 5 fr. par quintal métrique sur la sucrerie indigène, on a voté soudain, en 1837, l'impôt de 16 fr. 50 c., lorsque la veille encore on paraissait disposé à procéder par voie de dégrèvement; puis, advenant la crise de 1838, amenée par la coïncidence de deux récoltes abon-

dantes, on a dû, faute de pouvoir déterminer la chambre à s'occuper de la question, procéder par voie d'ordonnance, et un dégrèvement de 13 fr. 50 c. est venu réduire à 19 fr. 50 c. par hectolitre le privilége du sucre indigène sur le marché national. Mais les plaintes ne cessèrent pas plus que les embarras. A partir de cette époque, une lutte à mort s'engagea, tout au contraire, entre nos colonies et notre industrie sucrière, et, après tant d'années d'indifférence et d'irréflexion, deux systèmes absolus se produisirent pour la première fois. Les uns déclarèrent solennellement qu'il n'était plus d'autre moyen de sauver la fortune de nos compatriotes d'outre-mer, et avec elle la navigation et la puissance maritime de la France, que d'anéantir par l'interdiction de culture la plante maudite, si long-temps célébrée comme une des plus heureuses conquêtes de l'empire; les autres, dans l'intérêt de l'agriculture et de la grandeur continentale de la France, provoquèrent, par l'organe du rapporteur de la commission de 1840, une sorte d'arrêt de mort contre ces petites îles, aux habitans desquelles l'honorable général Bugeaud avait tant de peine à concéder le titre de Français parce qu'ils ne tiraient pas à la conscription.

Mais c'étaient là d'héroïques et tardifs moyens, qui n'allaient ni au tempérament des chambres et du pays ni aux embarras politiques du pouvoir, moyens inefficaces d'ailleurs, malgré leur témérité. Ce n'est pas chose aussi facile que peuvent le croire quelques agronomes du nord que d'anéantir ces chétifs îlots qui ont l'audace d'aspirer au droit commun et de trouver mauvais que deux produits nationaux ne soient pas placés sur un pied d'égalité. Ce n'est pas un acte sans importance, comme le croit M. de Dombasle, que de rompre brusquement, en prononçant l'émancipation commerciale des colonies, des relations qui assurent à notre industrie manufacturière et à nos ports une masse d'opérations de près de 100 millions de francs. D'un autre côté, il n'est guère plus aisé, même au prix d'un détestable précédent et du dangereux principe de l'indemnité, d'anéantir une culture que tout le continent européen s'approprie aujourd'hui comme un instrument de richesse et d'indépendance commerciale, culture que l'opinion publique entoure d'une grande faveur, et qui est désormais assez puissante dans le parlement pour obtenir de prime-abord une majorité assurée au sein de toutes les commissions des sucres. Le ministère du 1er mars comprit qu'en une telle situation une transaction seule était possible, et, s'appuyant sur des calculs spécieux, sans doute, mais hypothétiques, il crut avoir équilibré les deux productions selon les prix de revient en France et aux Antilles, en frappant l'une d'un droit de 27 fr. 50 c., et l'autre d'un droit de 49 fr. 50 c., décime compris.

Il était facile de prévoir que des causes analogues à celles qui avaient déterminé la première crise en amèneraient bientôt une autre. A ces causes antérieures et permanentes est venu se joindre un élément nouveau, l'introduction d'une masse assez considérable de sucre étranger, contre lequel la surtaxe actuelle ne suffit pas pour défendre le marché français. L'admission de ce troisième concurrent pour terminer la querelle des deux autres ne rap-

pelle pas mal la morale de *l'Huître et les Plaideurs*. Cette admission est devenue l'idée fixe et néfaste des ports de mer, qui se préoccupent bien moins aujourd'hui de la Martinique et de Bourbon que du Brésil et de Manille. Le trésor, tout entier aux intérêts financiers qu'il représente, est entré vivement dans cette voie. La combinaison sortie de cette double pensée, et formulée dans le projet de loi proposé par le cabinet, consiste, comme chacun sait, à interdire la culture de la betterave moyennant une indemnité de 40 millions, et à approvisionner notre marché par les 80 millions de kilogrammes qu'y versent annuellement nos colonies, en s'adressant pour les 40 millions de surplus aux sucres du Brésil, de la Havane et de l'Inde, de manière à augmenter ainsi les recettes du trésor dans une proportion considérable.

Quatre intérêts distincts sont donc engagés dans cette affaire, l'intérêt des colonies, celui de la culture indigène, celui des ports de mer, représenté par l'importation des sucres étrangers, enfin l'intérêt du trésor. Dans quel ordre la justice comme la bonne politique prescrivent-elles de les classer?

En ce qui se rapporte aux colonies, leur droit à approvisionner le marché national du seul produit qu'elles soient en mesure d'y apporter se démontre avec une si irrésistible évidence, que la foi publique interdit même toute discussion à cet égard. Voici plus de deux siècles que des Français ont planté le drapeau de la patrie sur des terres lointaines; ils les ont fécondées et défendues avec courage, et, dans plus d'une occasion, avec héroïsme. En même temps que la métropole les protégeait par toute sa puissance, elle imposait à ces établissemens des conditions de dépendance que les libres colonies de l'antiquité ne connurent jamais. Si les dispositions des ordonnances coloniales de 1634 et de 1727 ne sont plus exécutées dans ce qu'elles avaient de brutalement barbare, quelle modification a été apportée à leur principe fondamental? Quel droit constitutionnel ont conquis les colons? En quoi leurs intérêts commerciaux ont-ils cessé d'être subordonnés aux nôtres?

Dans une pareille situation, placer le seul produit important de la culture intertropicale dans des conditions telles que les colons cultiveraient avec la certitude de se ruiner, serait commettre un acte odieux, digne de toutes les flétrissures de l'histoire. Qu'on ne dise pas que l'industrie sucrière pourrait être remplacée aux Antilles par une autre. Le déboisement de nos colonies y a désormais rendu impossibles certaines cultures florissantes en d'autres temps, et l'ouragan, ce fléau périodique des Antilles, y menace chaque jour la plantation des cafiers. Quant au droit de libre exportation, il ne sauverait pas nos possessions de l'arrêt de mort que la France prononcerait contre elles, en rendant son marché inabordable à leurs sucres, car elles ne pourraient soutenir nulle part la concurrence des sucres espagnols et brésiliens. C'est ici d'ailleurs que se produit cet intérêt maritime qui agrandit cette question, et la revêt de proportions telles que l'intérêt des fabricans indigènes disparaîtrait à coup sûr devant une considération plus décisive, s'il n'y avait heureusement un terme de conciliation raisonnable entre ces deux industries.

Pour qui connaît les allures réservées du commerce français et les causes

qui influent d'une manière si désastreuse sur le haut prix de notre navigation, c'est une chose inappréciable qu'un débouché facile et sûr pour un tiers environ des transactions de la France, opérées sous pavillon national. Lorsque le transport du sucre colonial compris pour 100 à 110,000 tonneaux dans nos importations de long cours correspond au quart à peu près de nos importations générales, lorsque le commerce direct avec nos colonies et les relations indirectes que celles-ci procurent à la grande pêche mettent en mouvement la moitié de notre personnel maritime, personne, assurément, ne viendra proposer de porter à la puissance navale de la France un coup dont elle ne se relèverait pas.

La cause des colonies sera donc placée, aux yeux de la chambre et du pays, sous la double garantie d'un contrat rigoureusement obligatoire pour la métropole et d'un intérêt national du premier ordre. Dès-lors, pour tout homme politique, intelligent et probe, la première donnée du problème est donc celle-ci : combiner les tarifs, eu égard aux prix de revient des diverses provenances, de manière à ce que la récolte moyenne des colonies, soit quatre-vingt et quelques millions de kilogrammes, trouve sur le marché français un placement assuré par voie de consommation ou de réexportation après raffinage.

Le libre arbitre du législateur ne commence qu'après la garantie par privilège donnée à cet intérêt hors de toute contestation, et la seule question qui puisse être légitimement débattue au sein de la chambre se réduit aux termes suivans : le marché français absorbant, exportation des sucres bruts et raffinés comprise, un total de 125 millions de kilogrammes au *minimum,* et la consommation étant en mesure d'augmenter dans une notable proportion, à qui faut-il réserver la quantité excédant les 80 millions de kilogrammes attribués à nos colonies? Devra-t-on demander cet excédant au sucre indigène ou au sucre étranger?

On peut dire que la question ainsi posée est résolue d'avance dans la conscience publique. Personne n'ignore que, si on cédait aujourd'hui aux égoïstes exigences de quelques ports, peu d'années s'écouleraient avant qu'ils n'élevassent contre la sucrerie coloniale les objections présentées aujourd'hui contre la sucrerie indigène, objections tirées d'un prix de revient inférieur et de relations commerciales nouvelles à ouvrir avec l'étranger. D'ailleurs, il n'est pas un des argumens mis en avant par Bordeaux ou par Marseille en faveur du sucre du Brésil et du sucre de Manille, qui ne pût s'appliquer avec bien plus de raisons aux houilles d'Angleterre, aux fers de la Suède, aux bois de la Russie, ou même aux blés de la Crimée. Le trésor doit y regarder avant de s'engager en de telles voies, dans l'espérance, non de retrouver ses anciennes recettes (elles lui seront assurées par l'égalisation progressive des droits sur les deux sucres), mais d'ajouter quelques millions à son budget.

Ce serait les payer trop cher que de les conquérir au prix du principe de l'indemnité, si funeste dans ses conséquences, et même au point de vue fiscal,

ce serait une détestable opération que de faire disparaître une culture qui élève d'une manière notable, aux lieux où elle est établie, les impôts de consommation, et ajoute une valeur de 50 millions au revenu territorial de la France. En vain prétendra-t-on que ce n'est pas là une extension réelle de la richesse publique, puisque cette culture, si elle venait à disparaître, serait remplacée par des assolemens aussi avantageux. Pour que ce raisonnement fût exact, il faudrait supposer que la culture de la betterave a restreint en quelque chose celles des autres produits, lorsqu'elle ne fait tout au plus que les déplacer. La suppression de la betterave serait donc une diminution évidente dans la somme totale de la production nationale. C'est ainsi que toute l'Europe, moins l'Angleterre, a jugé la question, puisque tous les états, depuis la Belgique et l'union allemande jusqu'à la Russie, encouragent par des tarifs protecteurs la sucrerie indigène. Ces états, il est vrai, n'ont pas de colonies sucrières, mais ils sont, comme nous, en mesure de choisir, en pleine connaissance de cause et en toute liberté, entre le sucre indigène et le sucre étranger, entre l'intérêt de leur agriculture et celui de leur commerce d'exportation, et ils n'hésitent pas à préférer le premier au second. Qui ne voit d'ailleurs qu'il y a là une question politique du premier ordre, et qu'en cas de guerre maritime, la France ne peut accepter une situation de dépendance dont s'affranchissent à l'envi tous les états continentaux qui l'entourent?

Quant au mode de coexistence des deux industries et aux conditions de cette coexistence elle-même, ils sortiront des débats où les deux fractions de la commission interviendront tour à tour. Mais dès à présent on peut affirmer que la chambre ne détruira pas une industrie chère à la nation, et que les spéculateurs qui ont acheté des sucreries en faillite à un taux plus élevé que des usines en plein rapport en seront pour leurs frais, qu'une imprudente indemnité ne viendra pas couvrir.

La loi des sucres sera précédée d'un débat auquel se mêleront des passions plus ardentes. Dans les premiers jours de ce mois s'ouvrira la discussion sur l'enquête électorale. On sait que la commission conclut à l'annulation d'une seule élection, celle du député de Langres. Aucune difficulté ne paraît devoir s'élever dans la chambre sur ce point, et le ministère lui-même est disposé à y adhérer; mais on ajoute que, pour contrebalancer l'effet de cette exclusion donnée à un membre de la majorité, on tentera de grands efforts pour obtenir l'annulation de l'élection d'Embrun, que la commission propose de valider. Jusqu'à la publication des nombreuses pièces annexées au rapport, il est impossible d'apprécier la nature et la gravité des faits sur lesquels s'appuient les décisions de la commission d'enquête. Toutefois ce que nous ne saurions admettre, ce que nous considérerions comme une imputation calomnieuse, ce serait la pensée politique qui présiderait aux décisions de la chambre. En pareille matière, et lorsqu'il s'agit de l'honneur de ses membres, l'assemblée juge en grand jury d'équité; elle doit rendre son arrêt en honneur et en conscience, et elle manquerait à tous ses devoirs, si elle se

préoccupait en quoi que ce soit d'affaiblir ou de renforcer un cabinet, lorsqu'il s'agit de toute autre chose. Poser une question ministérielle sur l'exclusion ou l'admission d'un député serait un acte d'immoralité politique que la France n'aura, il faut le croire, à reprocher ni à l'opposition, ni à la majorité.

Si une telle conséquence sortait de prime-abord de l'enquête électorale, elle suffirait pour révéler à tout le monde le caractère dangereux d'une mesure adoptée si légèrement par les uns, si faiblement combattue par les autres. L'enquête électorale est un ressort tout nouveau dans notre législation, ressort destiné à déplacer tous les pouvoirs, peut-être à confondre toutes les juridictions; c'est un remède qui aggravera, on peut l'appréhender du moins, les maux qu'il est appelé à guérir. Un tel système ne se défend pas en France, comme en Angleterre, par l'absence de toute administration organisée, et n'étant pas une nécessité absolue, n'est-on pas fondé à craindre qu'il ne devienne une redoutable superfétation?

Telle est l'opinion d'un certain nombre de membres fort éclairés du parti conservateur, et pour la nuance de ce parti qui n'accorde au ministère actuel qu'un concours précaire et réservé, le timide abandon du principe d'enquête forme un grief qui se produira, dit-on, à la tribune. Entre les conservateurs dissidens qu'on désigne comme particulièrement préoccupés de cette grande question, on cite un ancien ministre du 15 avril qui, par ses paroles à la session dernière, sa résignation d'une ambassade, et son attitude jusqu'au vote des fonds secrets, a constaté publiquement devant la chambre et le pays son désaccord avec le cabinet. L'intervention de cet honorable membre ou de ses amis dans le débat de l'enquête serait donc aussi légitime qu'honorable; elle établirait aux yeux de tous qu'il y a de véritables questions politiques là où l'on affecte souvent de ne voir que des intérêts personnels non satisfaits. Sous ce rapport, nous croyons pouvoir démentir les bruits récemment répandus sur certaines modifications ministérielles. Lorsque des dissidences ont éclaté entre des hommes politiques et un cabinet, il faut, pour faire accepter leur rapprochement, une situation nouvelle au fond de laquelle on puisse montrer au public autre chose que la conquête d'un portefeuille. D'un autre côté, les membres principaux du cabinet ne se regardent pas non plus comme assez solidement établis aux affaires pour consulter leurs amitiés en se donnant de nouveaux collègues au risque de s'isoler davantage et de se transformer en coterie; nous ne croyons donc, quant à présent, ni à l'accession de M. de Salvandy, ni à celle de M. Dumon au cabinet du 29 octobre, quelque force qu'ils fussent en mesure de lui apporter l'un et l'autre. M. le ministre des travaux publics supportera ses échecs avec résignation; M. le ministre de la marine continuera de se bien porter par dévouement, et tout ira comme par le passé.

Les soubresauts des affaires d'Espagne appellent à chaque instant l'attention publique sur cette question, dont on fait tant d'efforts pour nous dé-

tourner, et sur laquelle la force des choses nous ramène sans cesse. L'opinion des hommes bien informés reste, malgré les opérations préliminaires du congrès, conforme à nos prévisions premières. Le régent sera maître de la nouvelle législature, et ne se trouvera pas dans le cas de faire usage de cette force militaire qu'il lui suffira de montrer en quelque sorte dans le lointain. Le projet d'adresse suggéré au sénat par un ennemi en quelque sorte personnel de la France, M. Marliani, constate que ce corps ne se refusera pas à partager même les passions les plus injustes du général Espartero. Nous ne croyons pas, quant à nous, que M. le ministre des affaires étrangères ait manqué aux égards dus à une puissance alliée en déclarant publiquement, du haut de la tribune, quelles conditions de sécurité et d'honneur il attachait dans l'avenir au maintien de cette alliance. Il n'est pas un ministre français qui pût avoir la pensée de s'en départir, et dans les affaires de la Péninsule il y a bien moins à reprocher au pouvoir d'avoir trop dit et trop fait depuis dix années, que de s'être laissé traîner à la remorque des évènemens sans les dominer par un système et une résolution énergique. La manifestation du sénat n'en reste pas moins un fait fort grave, par quelque vue secrète qu'elle soit inspirée; elle fait comprendre l'urgence de voir enfin la France représentée sur le théâtre où s'agitent tous ses intérêts de puissance, d'honneur et d'avenir. Si le cabinet n'y songeait pas, il est à croire que la session ne se terminerait pas sans une manifestation parlementaire : la chambre doit au pays et à elle-même de ne pas paraître abdiquer dans l'une des plus grandes questions du temps. Elle n'en a pas le droit; nous espérons qu'elle n'en aura pas non plus la volonté.

THÉATRES.

La quinzaine qui vient de s'écouler a été féconde en émotions littéraires. Deux évènemens dramatiques annoncés depuis long-temps ont eu lieu coup sur coup, une tragédie qui soulève les plus graves questions de la poétique, et une nouvelle étude de Mlle Rachel. On a joué à l'Odéon la *Lucrèce* de M. Ponsard, et aux Français la *Judith* de Mme de Girardin.

Le succès de *Lucrèce* a été complet; il est certain que, dans cette pièce, on trouve toujours de fortes études, et souvent un charme de langage auquel nulle oreille ne peut être insensible. Cette poésie antique est éternelle, et ses destinées sont merveilleuses. Toute œuvre qu'un de ses rayons anime exerce soudain un indicible attrait; c'est à elle qu'il faut donner toutes les épithètes rassemblées autour du nom de Vénus. Elle est victorieuse, elle est féconde, elle fait aimer, *victrix, alma, dulcis*. M. Ponsard a été assez heureux pour

recueillir quelques gouttes du philtre dont s'enivra André Chénier. Outre la saveur précieuse qu'il doit à ce rare bonheur, son drame renferme un parfum d'honnêteté et de travail qui a été et qui méritait d'être également goûté. Oui, quelle que soit la destinée réservée à M. Ponsard, dès aujourd'hui on peut le dire, il a fait une œuvre digne de l'intérêt et de l'appui publics; certes, c'est avec une joie sincère que nous lui donnons cet éloge. Mais autour de lui quelques enthousiasmes ont éclaté dont les élans nous sont suspects. A son sujet, l'on a prononcé légèrement des noms que doivent accompagner toujours le recueillement et le respect; on a évoqué, pour en faire un cortége à son char de triomphe, des ombres augustes qu'il ne faut pas imprudemment déranger des demeures sacrées de leur gloire. Sans ébranler en rien nos sympathies, qui resteront inviolablement acquises à l'auteur consciencieux de *Lucrèce*, ces manifestations bruyantes nous ont fourni matière à réflexion. Est-ce bien, nous sommes-nous demandé, quand il y a de semblables engouemens dans l'air, qu'un jugement impartial et sérieux peut être prononcé? Serions-nous sûrs d'échapper à des influences si vivement ressenties autour de nous?

Ce qui donne un intérêt extrême à l'apparition de M. Ponsard, mais ce qui doit en même temps mettre en garde contre ce qu'il pourrait y avoir d'excessif dans le succès de son drame, c'est la situation littéraire au milieu de laquelle il se produit. Quoiqu'elle ait fait de généreuses tentatives et certainement laissé dans nos lettres des monumens dont on appréciera un jour la réelle grandeur, la révolution romantique, comme toutes les révolutions du reste, a trompé nombre des espérances qu'on avait fondées sur elle. Elle a fait quantité de mécontens, et ces mécontens se joignent aujourd'hui à ceux qui ont été ses vaincus. Avant même que la pièce nouvelle eût été jouée, les bruits qu'on avait répandus sur ses tendances lui avaient fait de nombreux partisans. Voulez-vous une preuve des enthousiasmes qu'elle avait excités d'avance, la voici. Un homme d'un esprit charmant et facile s'est avisé d'un tour qui rappelle ceux dont s'amusait la société de Grimm, de Diderot et du baron d'Holbach. Pour éprouver les admirations préconçues, il se met à écrire en se jouant une scène d'une tragédie sur Lucrèce. Un consciencieux écolier, préservé par ses professeurs du contact de la muse romantique avec autant de soin qu'en mettait Joad à sauver Éliacin du souffle de Baal, aurait certainement signé les vers échappés à cette amusante verve. Aussitôt son fragment terminé, notre homme le fait imprimer dans un journal. Alors a lieu une scène qui rappelle celle qui, au retour des Bourbons, s'est passée dans quelques petites villes royalistes : la milice bourgeoise est sous les armes, les rues sont semées de fleurs, les maisons pavoisées de drapeaux; les jeunes filles, avec des ceintures blanches et des bouquets que l'on prendrait pour des gerbes, vont aux portes de la ville où l'on a élevé un arc de triomphe. Tout à coup un carrosse arrive; une tête se met à la portière. Voilà le roi! vive le roi! Tous les cœurs sont émus; quelques vieillards se souviennent d'avoir

vu l'auguste personnage qu'ils ont sous les yeux. Un grand nombre de voix s'élèvent pour dire : Quelle grace! quelle majesté! Pourrait-on méconnaître le caractère empreint sur ce visage? C'est Henri IV, c'est Louis XIV qui est devant nous. Le carrosse renferme un des valets de chambre de sa majesté Louis XVIII. Les serviteurs passionnés de la tragédie classique ont fait un accueil de cette espèce au fragment publié avant l'œuvre qu'ils attendaient. On a raconté ce tour quelque part avec une indignation puritaine d'un effet assez bizarre et surtout très inattendu. Certes, quand l'humeur franche, généreuse et même bienveillante de celui qui a imaginé cette plaisanterie, ne serait pas fort connue, ce n'est point ce trait qui autoriserait personne à mettre en doute sa loyauté. C'est une mystification ingénieuse qu'un grand nombre de dupes a le droit de trouver mauvaise, mais que nul ne peut sérieusement blâmer. Le seul effet qu'elle pouvait produire, c'est celui qu'elle a produit sur nous, l'effet de provoquer l'attention à faire tous ses efforts pour distinguer ce qu'il y a de faux et ce qu'il y a de sincère dans les manifestations qui entourent les débuts du poète nouveau.

Cette anecdote toute récente fait voir à quels excès de duperie les préventions peuvent conduire, elle n'a rien à démêler avec la partie sérieuse du succès et surtout avec le talent réel de M. Ponsard; en voici une plus ancienne qui, moins applicable encore à l'auteur lui-même de *Lucrèce*, continue à montrer ce qu'il y a d'éternellement chimérique et frivole dans les engouemens, quelle défiance légitime ils peuvent inspirer. « Vous rappelez-vous, dit Fréron dans son *Année littéraire*, une certaine tragédie d'*Antipater* qui fit tant de bruit en 1772? L'auteur, M. Portelance, se voyait mis du premier coup au-dessus des Corneille, des Racine, des Crébillon et des Voltaire. Il y avait tous les jours vingt carrosses à sa porte; c'était à qui pourrait l'avoir à souper, on se le disputait, on se l'enlevait, on se l'arrachait. Si, dans ce délire épidémique, il eût fait imprimer son fameux coup d'essai, il en aurait peut-être vendu dix mille exemplaires; mais on lui donna le conseil perfide de le faire jouer. Un terrible coup de sifflet désenchanta l'auteur, les enthousiastes et les comédiens. »

Le dénouement de l'histoire nous dispense de répéter combien nous sommes loin de vouloir établir un rapprochement entre M. Ponsard et M. Portelance. Mais quoique plus excusables depuis que la pièce est jouée, ceux qui font maintenant à l'auteur de *Lucrèce* une hécatombe de toutes les gloires de notre scène risquent encore de ressembler par certains points aux séides de l'auteur d'*Antipater*. Du reste, en triomphant après de pareilles explosions d'enthousiasme, la tragédie nouvelle a fait preuve d'une constitution robuste. Elle avait à supporter des embrassemens qui auraient pu l'étouffer. Ainsi, de toute façon, nos premiers sentimens nous portent pleins d'espérances au-devant du poète qui est annoncé. Nous craignons seulement de manquer nous-même d'un calme dont l'absence nous frappe chez tous les esprits. Et puis d'autres considérations nous arrêtent encore dans l'expression d'une opinion

formelle. Les qualités qui recommandent la pièce de M. Ponsard ne sont pas certainement de celles qu'un premier coup d'œil permet d'apprécier. Ce qu'un homme a mis des années à écrire ne peut guère se juger en quelques jours. La grande épreuve d'une œuvre de la nature de *Lucrèce,* c'est une lecture attentive et complète : pour formuler un jugement définitif, il faut donc attendre que la tragédie de l'Odéon ait quitté la lice bruyante où on l'applaudit chaque soir pour prendre place sous la forme docte et paisible du livre sur la table de l'écrivain. Dès à présent ce que nous croyons pouvoir dire, c'est qu'heureusement pour M. Ponsard ces gens qui répondent maintenant dans les lettres à ce qu'étaient sous la restauration certains émigrés, ces hommes qui déplorent tous les mouvemens accomplis dans l'art et ne songent qu'à nous ramener en arrière, se sont étrangement trompés en le prenant pour le messie de leur religion éteinte. Le génie dont il s'est le plus inspiré, c'est celui que l'école nouvelle, même au milieu de ses écarts, n'a jamais cessé de respecter, c'est-à-dire le génie qui a produit *le Cid, Don Sanche* et *Nicomède.* Nous pensons aussi que les belles études faites sur l'antiquité par Shakspeare ont préoccupé M. Ponsard. Ce qui nous intéresse et nous plaît dans *Lucrèce,* c'est justement ce mélange dans lequel toute une école dramatique a son avenir, des pensées fortes et saines où s'alimente l'ancienne poésie française avec les pensées plus ardentes et plus orageuses d'où naissent les inspirations de notre poésie moderne. Seulement, jusqu'à quel point ce mélange a-t-il été heureux, et quelle part y a prise l'originalité du poète, cette qualité dans laquelle réside seul le génie, c'est ce que la critique doit craindre d'affirmer prématurément, mais ce qu'il est de son devoir de chercher en conscience et de dire avec sincérité.

La pièce de Mme de Girardin n'exige point, pour être appréciée avec vérité, tant de méditations prudentes et de préparations consciencieuses. Il est permis d'avoir sur *Judith,* quand on l'a entendue une fois, l'opinion la plus arrêtée. Mme de Girardin a renouvelé la tentative de Mme Deshoulières, et cette tentative a eu, dans ce siècle-ci, le même sort qu'au XVIIe siècle. L'auteur de *Napoline* a maintenant son *Genséric* tout comme l'auteur de l'élégie sur *les prés fleuris de la Seine.* Nous croyons que toute femme qui voudra aborder le théâtre, eût-elle déployé ailleurs plus de force, sinon plus de facilité et plus de grace que Mme Deshoulières et Mme de Girardin, arrivera aux mêmes résultats que ces deux aimables poètes. Qu'on se souvienne de *Cosima!* Si jamais il y eut dans l'art œuvre virile, c'est la tragédie. Il faut à l'auteur tragique, avec la passion du poète, la sagacité profonde du moraliste et la puissance de l'orateur. On sait quelle forte nature était la nature de Corneille, et par combien de laborieuses études l'ame plus molle de Racine avait été trempée. Si vous ne connaissez ni les méditations ardentes d'Alfieri, ni la familiarité austère de Machiavel avec les grands historiens de l'antiquité, renoncez au laurier d'Eschyle. Une tragédie naît au fond d'un cabinet d'étude, entre un Homère et un Tacite, non pas dans un boudoir, entre un clavecin et un métier à broder.

Le Genséric de Mme Deshoulières avait l'inconvénient de rappeler un peu le Childebrand de *l'Art poétique*. C'est un héros tiré de ce malheureux pays des Goths, auquel nul poète dramatique ne put jamais acclimater le public des théâtres. La Judith de Mme de Girardin, pour des raisons d'une autre nature, n'était pas une héroïne moins difficile à faire accepter. Le livre de *Judith* est assurément le plus étrange de la Bible. Les protestans, qui sont très chatouilleux en matière de morale, l'ont relégué parmi les livres apocryphes. Bayle et Voltaire se sont divertis aux dépens de la veuve de Manassé; ils l'accusent d'avoir eu pour Holopherne des complaisances dont l'ombre de son époux dut être fort irritée, malgré ce qu'il y avait de sacré dans leur but. Don Calmet défend avec beaucoup de vivacité la vertu de la pieuse Israélite. Il est difficile de savoir d'une façon positive ce qui s'est passé sous la tente du général assyrien; or, par cette incertitude même, l'imagination est autorisée à supposer entre Holopherne et Judith une action qui rend presque impraticable l'introduction de ces deux personnages sur la scène. S'il faut en croire Mme de Girardin, qui s'est fondée du reste sur un verset de la Bible, on était très léger à Ninive; les situations équivoques y faisaient naître la raillerie : on ne doit pas s'attendre à trouver moins de légèreté à Paris que dans la capitale de Nabuchodonosor. Il y a quelque chose de malencontreux dans le choix d'un sujet de tragédie qui d'avance appelle le sourire sur les lèvres. Le sourire ne doit pas être traité avec dédain; je ne sais rien qu'un poète de bon sens doive plus hésiter à braver. Aussi, tous les auteurs dramatiques qui se sont jusqu'à présent essayés sur Judith étaient d'assez médiocres esprits. Sous ce rapport, Mme de Girardin se détache entièrement de leurs rangs; mais, dès qu'on l'oublie elle-même pour n'examiner que son œuvre, elle semble bien près d'y rentrer.

Un instant, il nous est venu une pensée à laquelle nous avons failli nous arrêter. Mme de Girardin, dont tout le monde connaît la verve facile et l'humeur enjouée, n'aurait-elle point fait par hasard quelque gageure qui expliquerait sa tragédie? N'aurait-elle point parié, par exemple, à propos de l'épigramme de Racine sur la *Judith* de Boyer, qu'elle écrirait un drame où figurerait un Holopherne vraiment digne d'être pleuré? Holopherne est le héros de sa pièce :

Il est noble, il est jeune, et son courage brille.

Il a l'horreur du sang qu'il est obligé de verser; dès qu'il est seul, il se livre à des aspirations mélancoliques vers la vie champêtre. Il aime Judith avec une tendresse plus chevaleresque encore que celle d'Orosmane pour Zaïre, je crois même qu'il en est aimé. Voici, du reste, en peu de mots, la façon dont a été comprise l'action biblique.

Judith, au premier acte, répand les consolations et les bienfaits dans Béthulie assiégée. Les chefs de la tribu ont tant de confiance en elle, qu'ils tiennent leurs conseils en sa présence. C'est à un de ces conseils qu'est amené Achior, ce chef des Ammonites dont Holopherne punit si rudement la fran-

chise. Les discours d'Achior éveillent dans l'ame de Judith une soudaine inspiration; elle se recueille, interroge le ciel, entend la voix de Dieu qu'accompagnent même quelques roulemens de tonnerre, et sort de cette ardente extase, décidée à frapper le grand coup qui doit délivrer Israël. Guidée par Achior, elle va se rendre dans le camp d'Holopherne. Plus de vêtemens de deuil; qu'on lui apporte ses parures; il faut qu'elle soit belle, puisqu'elle veut séduire. La toile se baisse sur une apostrophe qu'elle adresse au Seigneur pour lui demander d'augmenter l'éclat de ses charmes.

Au second acte, nous sommes dans un des appartemens de la tente d'Holopherne, la plus élégante de toutes les tentes. Holopherne pense à Judith, car il la connaît déjà, quoiqu'elle n'ait pas encore franchi l'enceinte de son camp; toujours enclin à une rêveuse galanterie, il allait se cacher derrière des arbres pour la contempler des heures entières tandis qu'elle priait dans le jardin des Tombeaux. Lorsqu'on vient lui annoncer son arrivée, il s'élance au-devant d'elle comme un poète de vingt ans au-devant d'une femme dont la robe blanche l'a fait rêver. Devenu tout à coup *gémissant comme un agneau perdu*, il trouve, pour exprimer son amour, des paroles si tendres, que la belle juive en est émue. On se souvient du vers de Virgile sur Didon écoutant la parole d'Énée : « La mémoire de Sichée s'effaçait peu à peu de son ame. » Manassé est bien près d'avoir le même sort que l'époux de la reine de Carthage. Aux discours de la passion la plus vive et en même temps la plus délicate, Holopherne mêle les offres les plus généreuses. Si Judith le veut, il rendra la liberté à tous les captifs hébreux, il lèvera même le siége de Béthulie. Pendant tout le cours de cet acte, la conduite du général assyrien est tellement irréprochable, que tous les spectateurs se demandent avec Judith, au moment où une seconde fois la toile est sur le point de se baisser, pourquoi faut-il donc qu'il périsse? Le troisième acte, qui est le dernier de cette tragédie, à laquelle on ne peut point refuser, par exemple, le mérite de la brièveté, renferme la partie de la pièce la plus curieusement attendue, cette fameuse scène sur laquelle la Bible a laissé tant de mystère. Mme de Girardin semble d'abord avoir franchement accepté la situation. Voici une table chargée de mets et d'amphores; Holopherne prend place à côté de Judith. Jusqu'où l'exactitude biblique va-t-elle nous conduire? C'est la question que chacun se pose, quand une pensée assez singulière, mais qui lui est peut-être inspirée par le Seigneur, s'éveille dans l'esprit d'Holopherne; il quitte la salle du festin pour se retirer dans la partie de sa tente où il repose; seulement il a soin, en s'éloignant, de faire promettre à Judith qu'elle ira le rejoindre à minuit. La farouche Israélite demande alors à son Dieu un miracle qui certainement réclame toute la puissance divine : elle lui demande de faire descendre sur les paupières d'un homme que quelques instans seulement séparent d'un bonheur qu'il paierait de sa vie, le plus épais des sommeils. Après cette prière, elle s'arme d'un glaive, puis reparaît bientôt, ce glaive teint de sang. Le prodige a eu lieu : Holopherne était endormi, elle l'a égorgé sans que ses yeux se soient rouverts.

Nous croyons que cette courte analyse nous dispense de toute réflexion sur la composition du drame de Mme de Girardin. Faut-il dire maintenant quelques mots du style? Le style n'a pas plus de force que la charpente, mais il renferme quelques détails gracieux. Mme de Girardin a fait autrefois de touchantes élégies, et l'on trouve de fort jolis vers dans son petit poème de *Napoline*. La scène où l'on apporte à Judith sa parure est d'une versification heureuse; quelques-uns des soupirs d'Holopherne sont très galamment rimés. Une de nos impressions rendra peut-être mieux que toutes les considérations de l'esthétique notre opinion sur cette pièce. Que de fois, en lisant *Andromaque* et *Cinna*, nous nous sommes indigné à la pensée qu'Hermione et Émilie, Auguste et Oreste, ont été, pendant plus d'un siècle, obligés de s'affubler des modes du jour et de se frayer passage sur la scène, au milieu d'une foule de petits maîtres : eh bien! en assistant à la *Judith* de Mme de Girardin, il nous semblait qu'il manquait à Judith un éventail, à Holopherne des canons, et au théâtre des banquettes chargées de marquis.

Cependant la scène du souper, toute musquée et tout incomplète qu'elle est, nous a fait soudainement concevoir la pensée d'un drame effrayant qu'un homme de génie pourrait exécuter peut-être, sinon pour la publicité du théâtre, du moins pour celle d'un livre. Envisagée du point de vue nouveau auquel nous venions d'être tout à coup transporté, Judith nous apparaissait comme un des types les plus frappans sous lesquels le fanatisme ait jamais pu se produire. N'est-ce pas la femme à laquelle aucun sacrifice ne coûte, même ceux contre lesquels se révoltent tous les instincts de la nature, pour obéir à la voix qu'elle croit entendre; la visionnaire qui marche à travers la vie comme on marche à travers un songe, ne reculant devant nul obstacle, ne posant aucune question à sa conscience, se sentant poussée à des actions qui la font frémir par une puissance qu'elle n'essaie point de combattre? Imaginez toutes les scènes de banquets où les poètes ont cherché à produire cet effet éternellement terrible de la mort et des régions d'épouvante qu'on aperçoit derrière elle avec le plaisir et les fantômes enchantés qui composent son cortége. Représentez-vous le repas auquel don Juan voit assister la statue du commandeur, ou ce festin de fiançailles raconté par la ballade allemande, dont les convives découvrent soudain qu'il y a au milieu d'eux l'habitant d'un sépulcre, et vous verrez que rien ne pourrait surpasser en mystérieux effroi une scène où Holopherne serait saisi au milieu de son ivresse par un pressentiment glacial, en comprenant tout à coup pour un instant, par une lueur soudaine de pensée, le rôle de l'être assis en face de lui, de cet être qu'il a pris jusqu'à présent pour une créature vivante, pour une femme dont la chair peut tressaillir comme la sienne, et en qui ses yeux dessillés aperçoivent maintenant l'instrument implacable et sinistre de la vengeance divine.

La tragédie qui nous est un moment apparue s'est jouée constamment sous le front de l'actrice qui remplissait le rôle de Judith. Mlle Rachel a déployé de nouveau ces qualités de composition qu'elle avait montrées déjà dans *Ariane*, dans *Marie Stuart* et dans *Frédégonde*. L'amante passionnée

de Thésée s'est transformée en une veuve chaste et fière. Le visage où coulaient des larmes ardentes, mais qui disparaîtraient bientôt, on le sentait d'avance, au sourire vainqueur de Bacchus, est devenu un visage austère empreint d'une religieuse douleur. Avec Mlle Rachel, il est entré dans ce drame imprégné d'une odeur de boudoir, un véritable parfum de poésie biblique. La Judith de Mme de Girardin est une veuve à la façon des veuves de Regnard ou de Dancourt; elle pleure bien certainement quelque honnête président à mortier, dont l'ombre respectable sera conjurée par un sonnet de Clitandre ou d'Acaste. La Judith de Mlle Rachel nous a fait songer à l'homme des champs dont parle la Bible, à ce Manassé qui *mourut au temps de la moisson des orges* pour être resté trop long-temps sous l'ardeur du soleil. C'est bien la simple et grave compagne d'un de ces chefs hébreux qui tenaient comme un sceptre la faucille ou le bâton de pasteur. A la scène où elle entend Dieu qui lui commande le meurtre d'Holopherne, la tragédienne a eu de magnifiques inspirations. Il est deux mots : *j'irai* et *je frapperai* qui sont sortis de sa bouche tels qu'ils se seraient échappés des lèvres d'une visionnaire. On dirait que sa voix les crie du fond des abîmes d'un rêve.

Une tragédie de *Judith* offrira toujours, aux actrices chargées du principal rôle, un obstacle qu'un grand nombre d'entre elles ne pourront jamais surmonter. « Elle était parfaitement belle, dit la Bible en parlant de la veuve de Manassé. » Plus loin on lit encore au verset 4 du chapitre x : « Dieu même lui ajouta un nouvel éclat. » Puis au verset 7 du même chapitre (nous tenons à rivaliser d'érudition avec don Calmet) : « Ils furent dans le dernier étonnement en la voyant, et ils ne pouvaient assez admirer son extraordinaire beauté. » Ainsi les livres saints prescrivaient à Mlle Rachel d'être belle. Nous trouvons qu'elle s'est fort bien acquittée de ces commandemens. Le costume sous lequel elle paraît dans la tente d'Holopherne est digne d'avoir été composé par un grand maître. Le pinceau de Paul Véronèse n'en eût pas autrement nuancé les couleurs. Pour l'acteur ainsi que pour le peintre le costume est d'une importance extrême, car une impression morale doit naître de certains plis et de certaines nuances; or, je ne sais point ce qu'on pourrait choisir avec plus d'intelligence, comme vêtement d'une Judith, que cette robe d'un rose vif, attrayant, radieux, comme les voiles même de l'aurore, sur laquelle est jeté, dans une pensée de contraste, un manteau d'un pourpre sanglant. Ainsi vêtue, Mlle Rachel est bien l'éclatant fantôme que Dieu envoie pour perdre Holopherne. Dès les premiers pas qu'elle fait vers lui on sent la colère céleste qui s'est incarnée dans le corps d'une femme.

Vous souvenez-vous de ce chant du *Corsaire* où le héros de Byron attend au milieu de la nuit, au fond d'une galerie silencieuse ouverte aux brises de la mer, Gulnare, sa libératrice, qui l'a quitté pour aller frapper dans son sommeil le pacha Seyd? Quand il voit tout à coup dans l'ombre la blanche apparition qui lui apprend que le meurtre est consommé, son ame, où sont ensevelis cependant, d'habitude muets et glacés, les souvenirs de tant de crimes, s'ouvre aux mouvemens soudains d'une terreur infinie. La mort ne

s'était jamais montrée à lui sous cet aspect; il s'était accoutumé à la voir entourée d'un appareil bruyant, presque d'un appareil de fête, passant auprès de lui avec le souffle du canon et les brandons de l'incendie; sous les traits d'une femme qui se glisse en silence dans les ténèbres vers une couche où le sommeil vient de descendre, elle lui inspire une indicible horreur. Mlle Rachel nous a fait comprendre les sentimens qu'exprime Byron. Rien de plus terrible que son retour de l'appartement d'Holopherne. Son pied silencieux comme un pied de spectre, son regard où brille une immobile clarté, son bras levé par un de ces gestes d'une héroïque hardiesse, que le peintre du *Jugement dernier* donne à ses archanges; tout en elle provoque l'effroi. Il semble que l'on voie marcher un funeste songe.

Ainsi donc, quoi qu'il en soit de la valeur littéraire du drame de Mme de Girardin, Judith sera pour Mlle Rachel une création digne de prendre place à côté de toutes celles que nous lui devons déjà. Maintenant, plus que jamais, nous sommes en droit d'espérer qu'il va naître enfin des œuvres en harmonie avec le talent de cette excellente actrice. Les tentatives dramatiques ne peuvent point se produire à une époque plus favorable que la nôtre. La littérature doit hériter des passions qui se retirent de la politique. Espérons que l'activité rendue aux travaux de la scène va faire redevenir vivantes et vraies ces paroles qu'on trouve dans une épître de Voltaire placée en tête de *Tancrède :* « De tous les arts cultivés en France, l'art de la tragédie n'est pas celui qui mérite le moins l'attention publique; car il faut avouer que c'est celui dans lequel les Français se sont toujours distingués le plus. »

G. DE MOLÈNES.

L'Opéra-Comique est en veine de bonheur; tout lui réussit, et voilà *le Puits d'Amour* qui vient comme à souhait pour occuper les jours que le succès de *la Part du Diable* laissait libres dans la semaine. La musique du *Puits d'Amour* est le premier début, chez nous, d'un compositeur anglais que recommandent plusieurs partitions fort goûtées du public de Londres. On cite de lui un *Falstaff* écrit pour Lablache, ainsi qu'une *Fille de l'Air* ou du *Danube,* qui n'est point sans valeur. En outre, M. Balfe chante assez agréablement le baryton, et sa femme possède une jolie voix de soprano qui figure à merveille dans les compositions du mari. Avant le jour de la grande épreuve, et tandis que les répétitions se prolongeaient à l'Opéra-Comique, le couple musical s'est produit dans le monde tout l'hiver, chantant avec autant de complaisance que de goût et d'esprit toutes les cavatines, tous les duos, toutes les *irish melodies* de son répertoire. Il n'en fallait pas davantage pour préluder au succès que nous voyons, et s'acquérir d'avance les suffrages du dilettantisme de la société anglaise, qui aime fort à *patroniser,* comme on sait. De là, le public de choix, l'élégante clientelle qui se porte aux repré-

sentations du *Puits d'Amour*, où lord Cowley et son ambassade aiment à se montrer. La pièce du *Puits d'Amour* offre bien quelque intérêt si l'on veut, mais il faut acheter cet intérêt au prix de tant d'invraisemblances et de combinaisons hétéroclites, qu'on se demande si c'était vraiment la peine de remuer tant de ficelles et d'ouvrir toutes ces trappes pour arriver à de semblables fins. Il faut avouer aussi que ce style n'est guère de mise, même à l'Opéra-Comique. Comment M. Scribe, qui depuis tantôt quinze ans emprunte des sujets à l'histoire d'Angleterre, ignore-t-il encore à ce point les plus simples formules du langage de l'aristocratie anglaise? Vous figurez-vous en effet un Clarendon, un Salisbury, appelant à tout propos sa fiancée, *charmante miss, adorable miss?* Mais un boutiquier de la Cité ne s'exprimerait pas de la sorte, et de pareilles bévues reviennent à chaque instant sur les lèvres des acteurs, qui semblent affecter d'appuyer dessus avec complaisance. Disons aussi que tous ces grands noms du *peerage* sont un rude embarras pour l'Opéra-Comique, où le chanteur les prononce à la française (comme cela se pratique du reste au théâtre Favart), et nous ne savons rien de plus ridicule et de plus niais que *Clarendon* rimant avec *pardon*, où, pour s'efforcer de leur rendre la couleur naturelle, il avale les syllabes et dénature la musique. Le mieux serait d'appeler le marquis de Clarendon Almanzor, et Lorédan le comte de Salisbury, comme on faisait jadis aux beaux jours de *la Caverne*, de *Montano*, des *Petits Savoyards*, et de tant d'autres agréables vieilleries, auxquelles nous ne désespérons pas de voir revenir d'aventure l'enthousiasme du public. Pourquoi l'art musical n'aurait-il pas, lui aussi, sa petite réaction classique? Un lauréat du Conservatoire qui nous apporterait, à l'heure qu'il est, quelque anodine pastorale dans le goût de *Joconde* et du *Rossignol*, enterrerait, en moins de quatre jours, Rossini et Meyerbeer. Qu'on y réfléchisse, il y a la fortune et l'avenir d'un jeune homme dans cette tentative, à laquelle, nous aimons à le croire, le fanatisme du *Constitutionnel* ne manquerait pas.

La musique de M. Balfe a de la grace, de l'élégance, et je ne sais quelle désinvolture italienne qui vous séduit, bien que dans le fond les conditions essentielles se laissent un peu trop regretter. Cela, sans doute, se rapproche de Bellini et de Donizetti, mais par les défauts plus encore que par les qualités. C'est la phrase langoureuse de Bellini, moins le souffle poétique et cette inspiration divinement élégiaque qui caractérise le chantre des *Puritains;* d'autre part, c'est Donizetti, moins son orchestre animé, prompt, facile, étincelant de verve et d'artifices. M. Balfe amalgame tant bien que mal les élémens lyriques propres à ces deux maîtres, et, grace à une certaine veine mélodieuse qu'il possède, se compose un genre dont on se lasserait facilement, nous le croyons, mais qui, pour une fois, peut avoir son attrait et plaire par la nouveauté. Le grand défaut de ce genre, c'est d'affecter des proportions peu en harmonie avec les conditions du lieu, et d'apporter de grands airs en bonne règle et des duos de coupe italienne à des gens habitués à ces gentils motifs dialogués qu'on débite plutôt qu'on ne les chante.

M. Balfe, comme tous les compositeurs étrangers qui débutent sur notre seconde scène musicale, a pris trop au sérieux son opéra comique. Ainsi, à coup sûr, il n'aurait pas écrit pour Rubini ou Ronconi autrement qu'il ne l'a fait pour Chollet ou M. Audran, et ses cavatines pour Mme Thillon sont taillées sur le patron de la voix de la Grisi. N'importe, une première fois tout cela a réussi, par la nouveauté sans doute, et le public de l'Opéra-Comique trouve curieux de voir Mlle Darcier travestie en prima donna, et M. Audran en *primo tenore*. Du reste, s'il y a là un calcul d'administration, il est adroit; *le Puits d'Amour* et *la Part du Diable*, loin de se nuire, semblaient faits pour marcher de pair dans la carrière du succès et réussir alternativement par le contraste, celui-ci représentant l'opéra-comique français dans ce qu'il a d'original, de vif et de charmant, celui-là, mélodieux écho, bien qu'un peu affaibli de la musique italienne moderne.

D'intéressans débuts viennent d'avoir lieu dans *l'Ambassadrice*. Mlle Lavoie est une jeune élève de Mme Damoreau qui possède déjà toute la brillante vocalisation de la célèbre cantatrice. Pour le mécanisme de la voix, on ne saurait rien entendre de plus merveilleusement facile; vous diriez la silhouette du talent de Mme Damoreau dans tout ce qu'il a d'agilité, mais aussi de délicatesse d'organe. Cet éloge renferme toute notre critique. Être à vingt ans ce qu'était Mme Damoreau à quarante, avoir, dès les débuts, cette perfection mécanique qui ne s'obtient d'ordinaire que par une certaine prédominance des moyens factices sur les qualités franches de la voix, c'est déjà trop peut-être. Voilà bien des points d'orgue qui vous rappellent presque la Persiani, des trilles à confondre Mme de Sparre elle-même; mais les qualités de sentiment, mais le souffle, manquent, et, dès qu'il s'agit d'articuler une phrase de chant, cette voix si flexible ne porte plus. Ces qualités que nous regrettons sont-elles de celles qui s'acquièrent avec le temps? L'avenir de la jeune cantatrice en décidera. En attendant, Mlle Lavoie réussit, et le public de l'endroit, tout ravi d'aise d'avoir retrouvé sa fauvette, lui fait chaque soir un nid de fleurs et de bouquets.

Dans le grand mouvement littéraire qui s'est accompli en France depuis vingt ans, la critique pourra revendiquer, aux yeux de l'histoire, un rang notable et nouveau, un rôle d'intervention originale, et sur certains points, on doit le dire, de direction première et d'excitation féconde. Entre les écrivains qui, dès l'abord, ont pris une part active, par les théories et par les jugemens, par l'émission préalable des doctrines esthétiques, comme par le contrôle et l'examen des œuvres dues tantôt à cette impulsion que donnait la critique, tantôt à la fantaisie même des poètes, il faut assurément compter M. Charles Magnin. Aussi appartenait-il à M. Magnin autant qu'à personne de recueillir les travaux épars et très variés qu'il avait, à diverses dates, insérés

dans divers recueils. *Le Globe* et *le National* de Carrel pour la polémique quotidienne et active, le *Journal des Savans* pour les dissertations érudites, et aussi et surtout (nous tenons à honneur de le dire), la *Revue des Deux Mondes* pour les travaux étendus d'art et de critique, ont été à M. Magnin des sources abondantes, les sources des deux remarquables volumes qu'il donne aujourd'hui sous le simple titre de *Causeries et Méditations historiques et littéraires* (1). Ce n'est assurément ni la variété, ni l'intérêt qui manqueront à ce recueil : le premier volume, exclusivement consacré aux lettres et à l'art français, remet en scène, souvent d'une façon inattendue et sous ces premiers et curieux aspects qui s'effacent ensuite, les noms les plus chers entre les gloires contemporaines. Ainsi, le poète aimé des *Consolations* a là sa place à côté de l'historien de *la Conquête des Normands;* en un mot, tout le mouvement littéraire qui s'est accompli depuis les *Méditations* de Lamartine est reproduit là avec une vivacité aimable et piquante. Le second volume, exclusivement consacré aux littératures étrangères, offre une série de notices très différentes d'étendue et de sujet, et qui seront d'un sûr attrait, aux amis de l'art par des vues ingénieuses et par une esthétique compréhensive, aux érudits par l'exacte sagacité des recherches, à tous par une forme châtiée et délicate. M. Charles Magnin est, comme le disait M. Daunou (et de qui l'eût-on mieux dit que de lui-même?) une *excellente plume*. C'est un de ces rares esprits auxquels l'érudition n'a pas fermé l'art, comme il arrive trop souvent. Nous reviendrons quelque jour à loisir sur l'ensemble des travaux de M. Magnin, et ce nous sera une occasion de continuer cette série d'études sur les écrivains critiques dans laquelle le talent sérieux et goûté de l'auteur des *Causeries et Méditations historiques et littéraires* doit naturellement occuper une des premières places.

— Sous le titre d'*Essais de politique industrielle* (2), M. Michel Chevalier vient de publier des souvenirs de voyage en France, en Belgique et en Allemagne. Ce livre est plein d'intérêt; il est varié et instructif. M. Michel Chevalier donne aux créations du monde industriel un caractère particulier de beauté et de grandeur. Il y fait pénétrer partout le sentiment moral qui élève l'ame des peuples. Il décrit les progrès de la civilisation matérielle comme les peintres habiles peignent la nature, et comme les philosophes décrivent les progrès de la raison humaine. M. Michel Chevalier est un esprit à la fois vif et persévérant. Voilà plus de dix ans qu'il a levé, un des premiers en France, le drapeau de la civilisation industrielle; tous les jours, depuis ce temps, il l'a défendu comme écrivain, comme professeur, et son activité ne s'est jamais ralentie.

Dans cette tournée scientifique et industrielle que M. Michel Chevalier nous

(1) Deux vol. in-8°, chez Benjamin Duprat, 7, rue du Cloître Saint-Benoît.
(2) Un vol. in-8°, librairie de Ch. Gosselin.

fait entreprendre avec lui dans le midi de la France, dans le nord, puis en Belgique, puis en Allemagne, il s'occupe, avant tout, de chemins de fer, de canaux, d'usines, d'institutions de crédit, d'écoles professionnelles, de toutes les choses enfin qui servent à développer le bien-être et la richesse d'une nation. C'est là le fond du livre. Arrivé dans un pays, l'ingénieux économiste nous dit quelle est la situation industrielle et commerciale de ce pays, quels sont ses progrès, quelles sont ses ressources, ce qu'il veut faire, et ce qu'il doit faire pour se développer dans la mesure qui lui convient. Sur tous ces points, on trouve des renseignemens précieux dans le livre de M. Michel Chevalier, et ces renseignemens n'ont jamais l'aridité d'une statistique : ils instruisent et ils intéressent en même temps, parce qu'ils ont de la nouveauté, et parce qu'ils portent l'empreinte d'une imagination vivement frappée des choses qu'elle voit. A côté de la situation industrielle d'un pays, M. Michel Chevalier considère toujours la situation politique et morale, car les destinées industrielles d'un état sont liées à la nature de son gouvernement et à ses mœurs. La politique revient souvent dans le livre de M. Michel Chevalier. Ceux qui accusent la civilisation industrielle d'engendrer la démoralisation, l'anarchie et le despotisme, trouvent en lui un adversaire déclaré, toujours prêt à les combattre par d'excellentes raisons. Il voit dans le régime industriel une garantie puissante pour l'ordre comme pour la liberté, et un gage de leur union indissoluble. Que les peuples travaillent, que les merveilles de l'industrie s'accomplissent, que partout l'esprit humain soumette la matière à ses lois, il en résultera un bien-être général qui adoucira les relations des hommes. La liberté, plus sûre d'elle-même, goûtera en paix le fruit de ses conquêtes. Le pouvoir, étant mieux apprécié, sera mieux obéi, et l'accord des deux principes naîtra de leur confiance mutuelle.

Si M. Michel Chevalier nous promettait l'âge d'or, s'il nous disait qu'au moyen des banques, des canaux, des chemins de fer et de l'éducation professionnelle, les hommes formeront un jour une communauté de frères où chacun vivra heureux, content de soi et des autres, et dans toutes les délices que le corps et l'ame peuvent goûter sur cette terre, nous pourrions admirer son enthousiasme sans le partager; mais ce que j'aime dans ces souvenirs de voyage que publie M. Michel Chevalier, c'est que son enthousiasme ne va jamais au-delà d'une juste mesure. Tout en témoignant l'admiration la plus vive pour l'industrie et pour les biens qu'elle promet au monde, M. Michel chevalier ne dissimule pas les souffrances qu'elle renferme, et il n'annonce pas qu'elle guérira tous les maux qu'elle peut produire. Il n'est pas même persuadé qu'elle augmentera considérablement dans ce monde la somme du bonheur et du plaisir. Le problème du bonheur sera-t-il résolu parce qu'on pourra faire quarante lieues à l'heure et le tour du monde en onze jours? Il est permis d'en douter. S'il arrive jamais que l'humanité n'ait plus qu'une langue, qu'un costume, qu'une religion, qu'un roi, les êtres privilégiés qui composeront cette grande famille souffriront-ils moins que nous? Pour être plus monotone

et plus uniforme, la vie humaine en sera-t-elle plus gaie? M. Michel Chevalier ne nous paraît pas très rassuré sur ce point, et, en attendant les merveilles du monde futur, il prend, comme nous, un grand plaisir à contempler les derniers vestiges de ce pauvre monde, si arriéré et si sauvage, mais si poétique et si divers, que la civilisation industrielle ébranle et détruit de toutes parts. Voyez M. Michel Chevalier dans la vallée de l'Ariége. Relisez le récit plein de charme (inséré autrefois dans la *Revue*) qu'il fait de son passage dans cette contrée pittoresque. Comme il aime les collines verdoyantes, les montagnes escarpées, les sentiers qui grimpent sur le bord des abîmes, et que l'on gravit lentement à dos de mulet! Comme il aime cette population des montagnes, si originale, et qui présente d'une lieue à l'autre des caractères si différens! Comme il admire ces variétés de la nature physique et morale, et comme il en parle avec amour! Quel malheur pour lui si ces belles montagnes avaient perdu tout à coup leur physionomie majestueuse et sombre, si ces noirs sapins avaient disparu, si ces sentiers étaient devenus des routes, si l'industrie, sous forme d'usines, s'était emparée de ces torrens et de ces rochers, et si le désert silencieux était devenu un pays d'ouvriers et de machines!

Mais heureusement pour les amis du pittoresque, la civilisation industrielle a peu de prise sur les montagnes : elle n'ira là qu'en dernier lieu. Heureusement aussi, pour ceux qui craignent que le monde ne devienne plus ennuyeux en devenant plus uniforme, la tendance de notre nature n'est pas favorable à l'harmonie universelle. Sur quelque point que ce puisse être, qu'il s'agisse de religion, d'art, de politique, ou même de civilisation industrielle, il y aura toujours dans le monde le plus centralisé, le plus perfectionné et le plus uni, quelqu'un qui fera de l'opposition. Cela sauvera la race humaine du prosaïsme et de l'ennui. Nous pouvons donc, en toute sécurité, sortir avec M. Michel Chevalier de la vallée de l'Ariége et de la république d'Andorre, pour le suivre dans le Languedoc, où il admire encore les traditions antiques, mais où le temps de l'industrie lui paraît arrivé. De Toulouse, nous passons à Marseille, c'est-à-dire à la Méditerranée, et à toutes les questions que soulève ce champ-clos de l'Orient et de l'Occident. Mais analyser ici les sentimens et les idées de M. Michel Chevalier, ne serait-ce pas affaiblir et décolorer son livre?

— On s'est trop complu peut-être, en France, à ne voir la poésie allemande que sous l'aspect qui doit répugner le plus à la justesse et à la netteté de notre esprit. Devant les franches et vigoureuses créations de Goethe, de Schiller, de Jean-Paul, on se demande comment on a pu faire de la poésie germanique une éternelle et maladive rêverie. Ce préjugé ne résiste pas à une étude complète et sérieuse des créations d'outre-Rhin; aussi est-ce avec reconnaissance qu'il faut accueillir toutes les tentatives qui ont pour but de répandre parmi nous la connaissance des lettres allemandes. On vient de traduire l'*Oberon* de

Wieland (1), et c'était justice. Wieland a été en Allemagne un des plus aimables représentans de notre génie. L'*Oberon* est un charmant poème; nul peut-être n'a su plus heureusement que Wieland unir et mêler dans une même œuvre ces deux génies depuis si long-temps déclarés incompatibles, le génie du Nord et celui du Midi. C'est chose curieuse à étudier que cette alliance de l'ironie italienne et de la naïveté tudesque. Les personnages mis en scène par Wieland participent tous de cette double nature qui distingue son poème. Rezia unit à la fière beauté d'une fille d'Orient la vive sensibilité d'une jeune Allemande. Dans la figure du chevalier Huon, la grace des paladins de l'Arioste se marie de même à je ne sais quels souvenirs des vieilles épopées du Nord. Enfin, dans le personnage principal, cet Oberon dont l'intervention, en servant les amours de Rezia et de Huon, anime et dénoue le poème, on ne reconnaît guère l'amoureux fantôme qu'évoqua Shakspeare dans *le Songe d'été*. La suavité de cette aimable création rappelle le caractère complexe du génie de Wieland, porté à recueillir tour à tour dans la Grèce antique, dans l'Italie moderne et dans la France du XVIIIe siècle, des inspirations qu'il doue de la grace naïve et de la bonhomie du Nord. Ainsi dans *Oberon*, tout en rendant hommage aux muses étrangères, Wieland est resté Allemand. C'est précisément grace à ce culte pour l'Allemagne que les études de Wieland sur l'antiquité classique et les littératures modernes se sont élevées à une véritable originalité. L'imitation ainsi comprise n'a plus rien de servile ni d'énervant; elle fortifie, elle féconde, elle renouvelle. C'est ainsi que la France pourrait tirer parti de la tendance qui l'entraîne, depuis un siècle, à interroger les littératures du Nord. — La nouvelle traduction d'*Oberon*, due à M. Jullien, bien qu'elle donne prise à certaines critiques de détails, est encore la plus fidèle et la plus élégante que nous ayons du chef-d'œuvre de Wieland. En ce temps de traductions négligées et hâtives, il faut rendre justice à celles qui témoignent de consciencieux efforts, si elles ne prouvent pas un talent consommé.

(1) Un vol. grand in-18, chez Masgana, galerie de l'Odéon.

V. DE MARS.

POLITIQUE COLONIALE

DE L'ANGLETERRE.

II.

LE TERRITOIRE DE L'OREGON.

Les brillantes destinées que l'avenir garde aux îles et aux continens de la mer Pacifique dans le monde politique et commercial ne pouvaient échapper à la pénétration des hommes d'état de l'Angleterre. Déjà, dans l'Australasie, le flot de l'émigration habilement dirigé jette les fondemens de vingt colonies prospères. Mais c'est dans ses entreprises sur la côte occidentale de l'Amérique du Nord qu'il faut admirer le génie créateur et l'ambition active, persévérante de la Grande-Bretagne. Ces entreprises se rattachent à la politique suivie au Canada, et qui avait son principe dans la pensée, conçue par le gouvernement anglais, de fonder dans les vastes contrées voisines, au nord et à l'ouest, du territoire de l'Union, un puissant empire capable de contrebalancer les développemens énormes des États-

Unis. Des obstacles de toutes sortes entravèrent pendant long-temps les efforts de l'Angleterre pour conquérir, transformer à son profit la colonie française établie sur les deux rives du Saint-Laurent; il y avait néanmoins une population devenue presque indigène, habituée à obéir, et qui n'avait besoin que d'un régime plus libéral pour rivaliser de force et de prospérité avec les colonies anglaises du littoral de l'Atlantique; le pays depuis long-temps exploré offrait tous les élémens d'une excellente colonisation. Il n'en était pas de même à l'ouest des grands lacs et des Montagnes Rocheuses; des contrées immenses, inconnues, point de population qu'un petit nombre de tribus indiennes féroces et indisciplinables, une mer lointaine et jamais visitée. De plus grandes difficultés encore s'opposaient à la réalisation des desseins de l'Angleterre. Des titres incontestables à la possession du littoral et de l'intérieur de ce territoire interdisaient à l'Angleterre de l'occuper ouvertement et d'y appeler des colons, comme elle faisait pour le haut Canada. La ruse est venue à son aide; elle a caché ses tentatives sous le masque des opérations d'une compagnie pour le commerce des fourrures. Toujours prudente, sachant être tour à tour timide et hardie, elle a commencé par reconnaître qu'elle n'avait et ne pouvait faire valoir aucune prétention sur le territoire de l'Oregon, car c'est de l'Oregon qu'il s'agit. Elle s'est faite humble et petite, mais bientôt les concessions qu'elle avait obtenues par surprise, elle les a érigées en titres, et les a considérées comme des droits acquis. Le jour est venu où elle a fièrement demandé de partager le pays où elle n'avait été admise que par une maladroite condescendance, et aujourd'hui enfin, cela ne lui suffisant plus, elle prétend demeurer maîtresse absolue, en droit comme en fait, des contrées dont elle a usurpé la domination au détriment de leurs véritables possesseurs, les États-Unis.

Entre la Californie et les établissemens russes, c'est-à-dire entre le 42° et le 54° 40′ de latitude nord (1), s'étend sur le littoral de la

(1) La limite entre la Californie et le territoire de l'Oregon a été fixée par le traité de 1819 entre l'Espagne et les États-Unis, et confirmée par une convention entre les républiques mexicaines et les États-Unis. Quant aux établissemens russes, il a été convenu, dans un traité conclu à Pétersbourg entre la Russie et les États-Unis le 17 avril 1824, qu'aucun établissement ne pourrait être formé par les citoyens américains sur la côte nord-ouest de l'Amérique septentrionale, ni dans aucune des îles adjacentes au nord du 54° 40′ de latitude; la Russie s'engageait, de son côté, à ne jamais dépasser cette limite. Une convention exactement semblable fut conclue l'année suivante entre la Russie et la Grande-Bretagne.

mer Pacifique, à l'ouest des Montagnes Rocheuses, le territoire de l'Oregon, ainsi appelé du nom donné par les Indiens à la rivière Columbia. La surface de cette contrée ne présente, dans une étendue de trois cents lieues de long sur deux cents de large, qu'une suite de fertiles vallées interrompues par des collines qui s'élèvent comme des gradins successifs des bords de l'Océan jusqu'aux Montagnes Rocheuses. On y distingue pourtant deux chaînes de montagnes presque parallèles qui partagent le territoire de l'Oregon en trois régions à peu près égales en superficie, mais différentes par le climat, la nature du sol et les productions; toutes trois sont coupées du nord au sud et de l'est à l'ouest par la Columbia, dont le cours large et profond, grossi de mille affluens, est le seul moyen de pénétrer du côté des États-Unis à travers cette contrée montagneuse, dans laquelle la main de l'homme n'a pas encore tracé les voies de communication que lui a refusées la nature.

Le caractère le plus remarquable de ce pays est la douceur et l'égalité de la température. Quoique sous la même latitude, on ne connaît pas dans le territoire de l'Oregon les hivers rigoureux et les chaleurs étouffantes de l'été, non plus que les brusques et capricieux changemens atmosphériques de la vallée du Mississipi et du littoral de l'Atlantique. Cet heureux climat ne peut être comparé qu'à celui de nos belles provinces de l'intérieur et du midi de la France. Dans la région du littoral, les étés sont secs, mais l'ardeur du soleil est modérée par les brises de mer; en revanche, il y pleut sans interruption depuis le mois d'octobre jusqu'au mois d'avril. Presque avec la même température, les conditions atmosphériques de la seconde région sont bien différentes; à mesure que l'on approche des Montagnes Rocheuses, les pluies diminuent et finissent par disparaître, si l'on peut parler de la sorte, car elles ne durent dans toute l'année que quelques jours, au commencement de l'automne et du printemps. Le froid s'y fait à peine sentir, et, même dans les parties les plus élevées, la neige fond en tombant. Néanmoins, grace à d'abondantes rosées, la terre est humide et toujours couverte de verdure, et des vents légers rafraîchissent l'air durant les plus grandes chaleurs de l'été. Ce n'est qu'au pied des Montagnes Rocheuses que le climat devient plus rigoureux, et que tout semble se mettre en harmonie avec le caractère grave et sévère de cette chaîne qui doit sa naissance aux feux souterrains; sur ce sol aride, les bois et les pâturages sont rares, médiocres, ce qui forme un contraste plein de tristesse avec la riche et plantureuse végétation des deux versans.

C'est une chose étrange que le long temps qu'ont mis les nations d'Europe à découvrir, à reconnaître et à explorer les côtes et l'intérieur de cette partie du continent américain. Cependant à peine les Espagnols furent-ils devenus les maîtres du riche empire du Mexique, qu'ils pénétrèrent jusqu'à la mer Pacifique. Fernand Cortez, qui dirigea la première expédition, reconnut le golfe de Californie et le Rio Colorado. Mais bientôt les troubles et les dissensions des Espagnols dans cette partie du monde, et les embarras politiques de la cour de Madrid en Europe, arrêtèrent cette ardeur de découvertes, et ce ne fut qu'en 1543 que Bartolome Ferrelo poussa jusqu'au 43° de latitude nord. Un demi-siècle plus tard, Juan de Fuca découvrit et explora le détroit qui porte son nom, vers le 48° de latitude, et quelques années après Vizcaino visita de nouveau les côtes découvertes par Ferrelo.

Depuis lors jusque vers la fin du dernier siècle, la plus profonde obscurité enveloppa cette contrée. Cependant, en 1763, un Américain, Jonathan Carver du Connecticut, qui avait fait un long séjour au milieu des tribus indiennes du haut Mississipi, avait révélé l'existence d'une grande rivière, nommée Oregon, ou rivière de l'ouest, par les Indiens, à qui il en avait entendu parler, et qui se jetait, disait-il, dans la mer Pacifique, vers le prétendu détroit d'Anian. Ce fait passa presque inaperçu; mais, par un concours singulier de circonstances, dans le même temps les Espagnols reprenaient l'idée de s'assurer la possession de la Californie et de toutes les côtes nord-ouest. Ce projet, qu'avaient inspiré à l'Espagne les craintes que faisaient naître les entreprises des Russes sur la côte la plus voisine du pôle, fut réalisé en partie par les établissemens formés en 1770 et dans les années suivantes à Monterey, vers le 36° de latitude, et dans la baie de San Francisco, aussi bien que par une suite d'expéditions maritimes. En 1774, Juan Perez, qui commandait la première, n'alla pas au-delà du 54°, mais il explora avec soin la côte jusqu'au 49°, et découvrit une baie considérable nommée par les naturels Nootka, et à laquelle il donna le nom de San Lorenzo, qu'elle n'a pas conservé. L'année suivante, don Bruno Heceta reconnut l'exactitude des découvertes de Juan de Fuca, que l'on mettait en doute, et signala l'embouchure de la large rivière dont Carver avait parlé. Dans le même temps, d'autres navires espagnols, sous le commandement de Bodega, remontaient jusqu'au 57° de latitude, et prenaient possession de toute la côte au nom du roi d'Espagne.

C'est ici qu'apparaissent deux nouveaux acteurs, l'Angleterre et

les anciennes colonies d'Amérique devenues indépendantes, les États-Unis, qui par une bizarre rencontre semblaient s'être entendus pour explorer en concurrence, la première par terre et les autres par mer, le territoire de l'Oregon, mais dans un but purement commercial. Ainsi, tandis qu'en 1792 le capitaine Robert Gray, envoyé par des négocians de Boston, découvrait l'embouchure de l'Oregon et remontait jusqu'à une certaine distance cette rivière, à laquelle il donnait le nom de Columbia, que portait son navire, une expédition anglaise partait du Canada à la recherche de la rivière dont Carver avait signalé l'existence, et devait surtout examiner les avantages que pouvait offrir le pays qu'elle traversait au commerce des fourrures et des pelleteries.

Depuis plus d'un siècle, l'Angleterre était activement engagée dans cette branche du commerce transatlantique par la compagnie de la baie d'Hudson, dont l'établissement se rattache aux mauvais jours de la restauration anglaise, car ce fut une concession faite, au détriment des entreprises privées, par la prérogative royale à la cupidité et à la soif de spéculations mercantiles et commerciales qui dévorait les courtisans de Charles II. L'acte qui instituait cette compagnie lui donnait en toute propriété les mers, baies, détroits, lacs et rivières, et toutes les terres adjacentes à la baie d'Hudson qui n'étaient pas occupées par des sujets anglais ou par les sujets d'une autre puissance chrétienne. Pendant bien long-temps, grace à ce monopole exorbitant et à la prohibition des fourrures et des pelleteries du Canada, la compagnie de la baie d'Hudson prospéra; bien que son existence n'eût pas été ratifiée par un acte du parlement, et que tous les sujets anglais eussent la liberté de s'établir et de faire le commerce sur le territoire immense qui lui avait été concédé, les difficultés inhérentes à ce genre de commerce et les obstacles qu'y mettaient les agens de la compagnie rendaient impossible toute concurrence sérieuse. Cet état de choses cessa quand le Canada fut devenu une possession britannique.

On sait que tant que dura la domination française sur les bords du Saint-Laurent, le commerce des fourrures et des pelleteries fut la principale et même la seule ressource du Canada. Le caractère léger et entreprenant de notre nation s'était façonné à merveille aux habitudes que demande ce genre de trafic et aux mœurs des sauvages avec lesquels il se faisait. Ce fut là même l'obstacle invincible contre lequel se brisèrent toutes les tentatives sérieuses du gouvernement français pour fonder dans le magnifique territoire que baigne le Saint-

Laurent une colonie durable et prospère. Chaque année, on voyait, à une certaine époque, les *coureurs des bois* abandonner les villes et les bourgades, et remonter, sur de légers canots chargés d'armes, de munitions de guerre et d'objets d'échange, les innombrables cours d'eau qui coupent le haut Canada; ils allaient à la poursuite des tribus indiennes. Les sauvages aimaient ces hardis aventuriers, qui, en échange des produits de leur chasse, les initiaient à de nouvelles jouissances. La communauté de goûts, de plaisirs, d'habitudes, effaçait les répugnances de races. Les Français passaient de longs mois au milieu des Indiens, partageant leur manière de vivre, adoptant leur costume et leurs mœurs, et prenant des femmes parmi eux. Les négocians anglais, que vexait le monopole de la compagnie de la baie d'Hudson, mirent cette race intelligente au service de leur expérience commerciale; mais ils ne tardèrent pas à s'apercevoir que, malgré leur habileté et leurs capitaux, la compagnie empruntait du principe de l'association une force qui maintenait sa supériorité. Tant d'entreprises isolées ne pouvaient s'entendre entre elles, et, sans trop songer à la ruine de la compagnie, elles se faisaient une concurrence dangereuse. C'est ce qui décida les principaux intéressés dans le commerce des fourrures et des pelleteries à former une société, en 1783, sous le titre de compagnie du nord-ouest, et dès-lors la compagnie de la baie d'Hudson vit s'évanouir son antique prospérité.

Habilement dirigés, soutenus dans leur audace, les Canadiens obtinrent des résultats surprenans; on en vit s'aventurer jusqu'à plus de douze cents lieues au-delà de Montréal. Cependant ces succès ne pouvaient satisfaire les négocians anglais. Le champ des spéculations était vaste, fécond, mais il pouvait s'épuiser; ce n'était pas assez de jouir du présent, il fallait songer à l'avenir. Derrière les contrées parcourues par les *coureurs des bois* s'étendaient d'immenses solitudes inconnues; la compagnie du nord-ouest entreprit de les faire explorer. Mackensie, qui était un de ses agens, fut mis à la tête d'une expédition, et chargé de sonder ce vaste territoire et de rechercher la rivière dont Carver avait appris l'existence. Ce hardi voyageur ne remplit qu'en partie sa mission. N'étant guidé par aucune notion précise, errant à l'aventure, il n'atteignit la mer Pacifique que cent cinquante lieues au nord de l'embouchure de la Columbia, dont il avait inutilement cherché les sources et le cours, et long-temps après l'exploration de Robert Gray. Ces faits sont évidens; ils ressortent du récit de cette expédition, publié et écrit par

Mackensie lui-même (1). Cependant les Anglais, malgré ce témoignage formel, n'ont pas craint d'affirmer que Mackensie a le premier découvert et exploré le cours supérieur de la Columbia. Quelques mots suffiront pour faire justice de cette prétention.

Mackensie arriva, le 7 décembre 1792, à un lieu propice à l'hivernage qu'il projetait, situé, comme il le reconnut par des observations réitérées, sous le 59° 9′ de latitude nord, et le 117° 35′ 15″ de longitude à l'ouest de Greenwich. C'était sur les bords de la rivière de la Paix, qui prend sa source dans les Montagnes Rocheuses vers le 55° de latitude, coule du nord à l'est, et se jette dans la rivière de l'Esclave, sous le 59° de latitude; par conséquent, tout le cours de cette rivière est à l'est des Montagnes Rocheuses. Il quitta ce lieu le 9 mai 1793, remonta la rivière de la Paix, et se trouva le 17 du même mois en vue des Montagnes Rocheuses. Après les avoir traversées, il arriva, dit-il, sur les bords d'une rivière large et profonde qu'il essaya de descendre dans de grossiers canots construits à la hâte; mais, découragé par les obstacles que présentait le lit de la rivière, il se décida à atteindre par terre la mer Pacifique. C'est ce qu'il fit en s'avançant à l'ouest et suivant une ligne droite, et il arriva sur les bords de la mer le 22 juillet 1793, vers le 52° 23′ 43″. Or, le livre de loch du navire de Robert Gray porte qu'il entra dans la Columbia le 11 mai 1792, c'est-à-dire un peu plus d'un an avant que Mackensie eût traversé les Montagnes Rocheuses. Voilà la question de la priorité de découverte résolue incontestablement en faveur du capitaine américain. Mais la rivière que Mackensie essaya de descendre vers le 56° de latitude était-elle la Columbia? Cela n'est pas possible, car la source la plus septentrionale de la Columbia n'est pas au-dessus du 54°. De plus, cette source est éloignée de l'océan Pacifique d'au moins cent cinquante lieues, et il n'est pas probable que l'expédition de Mackensie eût pu traverser en dix-huit jours, du 4 au 22 juillet, une aussi vaste contrée, dans laquelle il est difficile de se frayer une route rapide et directe. Ainsi, il est évident que non-seulement Mackensie n'a pas aperçu la Columbia, mais même que cela lui était absolument impossible. On aurait tort d'ailleurs d'attribuer cette prétention à Mackensie, car il reconnaît de très bonne foi l'avantage obtenu sur lui par Robert Gray. Quoi qu'il en soit, les rapports du voyageur anglais donnèrent une nouvelle activité aux entreprises de

(1) La relation des voyages de Mackensie, publiée à Londres en 1801, a été traduite en 1802 par Castera.

la compagnie du nord-ouest, et ses postes les plus avancés furent portés jusqu'au voisinage des Montagnes Rocheuses.

Tandis que les sujets de la Grande-Bretagne faisaient ainsi de rapides progrès vers l'occupation de ces solitudes, les États-Unis étaient sortis des embarras de tout genre suscités par l'établissement du gouvernement fédéral. La politique et la prospérité du pays réclamaient de nouvelles voies commerciales. La cession de la Louisiane par la France avait livré aux pionniers américains les riches vallées du Mississipi et du Missouri; mais le cours supérieur de ces deux fleuves, le pays qu'ils traversent, étaient inconnus. On ignorait complètement la topographie et la valeur de l'immense territoire qui séparait de la mer Pacifique les anciennes colonies anglaises. C'est alors que le congrès ordonna l'expédition de Lewis et Clarke. Jefferson, qui était alors président, en avait le premier conçu le projet; il en dressa le plan et rédigea les instructions remises à ces courageux explorateurs. Ils devaient remonter le Missouri jusqu'à sa source dans les Montagnes Rocheuses, traverser cette chaîne, rechercher les sources et les affluens de la Columbia, et explorer le cours de cette rivière jusqu'à son embouchure. Cette mission fut remplie avec beaucoup de zèle et d'intrépidité par Lewis et Clarke. Leur journal de voyage, publié par les soins de Jefferson, renferme les renseignemens les plus curieux et les plus précis sur la géographie, les mœurs des tribus indiennes, les animaux, les plantes et les minéraux de ces contrées. Ils passèrent les Montagnes Rocheuses au commencement d'octobre 1805, descendirent dans des canots jusqu'à sa jonction la rivière Lewis, qui est une des branches les plus considérables de la Columbia, et suivirent le cours principal jusqu'à son embouchure, qu'ils atteignirent le 14 novembre. Ils élevèrent des cabanes sur le bord de la mer et sur la rive méridionale de la Columbia, et construisirent une espèce de fort pour se prémunir contre les agressions des Indiens. Après avoir passé l'hiver à explorer le pays environnant et à faire des observations scientifiques, ils se remirent en route pour retourner dans les États-Unis au commencement du printemps.

Les faits recueillis par Lewis et Clarke sur l'abondance et la beauté des fourrures qu'on pouvait se procurer aisément dans les contrées avoisinant les Montagnes Rocheuses, et les avantages que l'on retirerait de comptoirs d'échange avec les Indiens, éveillèrent l'attention des Américains, qui se livraient à ce commerce. Les premières tentatives de ce côté furent faites par une société de marchands de

Saint-Louis, qui s'était formée, en 1808, sous le nom de compagnie de fourrures du Missouri. Elle était dirigée par un Espagnol fort entreprenant, Manuel Lisa, qui établit plusieurs comptoirs, non-seulement auprès des sources du Missouri, mais au-delà des Montagnes Rocheuses sur les bords de la rivière Lewis, que les attaques des Indiens et la difficutié de s'assurer des moyens de subsistance forcèrent d'abandonner en 1810.

Malheureusement de telles entreprises n'étaient pas en état de lutter contre la compagnie du nord-ouest qui, par des relations déjà anciennes avec les Indiens, s'était emparée de tout le commerce des pelleteries et des fourrures des grands lacs jusqu'aux Montagnes Rocheuses. C'était vainement que les Américains essayaient de lutter avec elle, car la compagnie de Saint-Louis pouvait à peine soutenir la concurrence sur les rives même du Missouri et dans le territoire des États-Unis. Alors se présenta un homme capable, non pas tant par sa fortune, qui était énorme, que par son génie, plein de ressources, de lutter avec la compagnie du nord-ouest, et qui résolut de conquérir au profit de ses compatriotes une industrie qui enrichissait les Anglais et les Canadiens.

Jean-Jacob Astor était né dans un petit village des environs de Heidelberg sur les bords du Rhin. Un concours de circonstances singulières l'amena, jeune encore, à Londres, à la fin de la guerre d'Amérique. Un de ses frères aînés s'était établi depuis plusieurs années dans les États-Unis. Astor profita de la paix, et s'embarqua, vers la fin de l'année 1783, pour le rejoindre à Baltimore, avec une petite pacotille de marchandises. En mettant le pied sur le continent américain, le hasard fit rencontrer à Astor un de ses compatriotes engagé dans le commerce des fourrures et des pelleteries, qui lui apprit l'importance et la pratique de ce commerce. L'imagination aventureuse d'Astor s'enflamma, et, au lieu d'aller rejoindre son frère, il suivit cette nouvelle connaissance à New-York, où il échangea contre des fourrures les marchandises qu'il avait apportées d'Angleterre. Il repartit aussitôt pour Londres, vendit avec un grand bénéfice ses fourrures, et retourna dans la même année aux États-Unis, déterminé à s'y établir et à s'appliquer à ce trafic. Ses opérations, minimes d'abord, s'agrandirent bientôt à force de travail, d'économie et de probité, et en peu d'années il s'était assuré une position très avantageuse.

A son arrivée aux États-Unis, cette branche de commerce existait à peine. C'était du Canada que l'on tirait la plus grande partie des

fourrures et des peaux de castor qui servaient à la consommation de l'Europe et même de la Chine. Dans les premiers temps, Astor, bien qu'il fût établi à New-York, était obligé d'aller chaque année à Montréal acheter les fourrures qu'il expédiait en Angleterre, car cette colonie ne pouvait faire de commerce qu'avec la métropole. Le traité de 1794 changea cet état de choses. Astor passa alors un contrat avec la compagnie du nord-ouest pour avoir le monopole du marché américain, ce qui ne l'empêchait pas de faire des expéditions à l'étranger. Mais ce même traité avait rendu aux États-Unis Oswego, Niagara et quelques autres points importans qui, à cause du voisinage des grands lacs et des tribus indiennes, étaient des centres du commerce des fourrures. C'est alors que cet homme entreprenant résolut de déposséder les Anglais et les Canadiens d'une partie de ce commerce, et de la faire passer dans les mains des Américains. D'abord il essaya de lutter avec les comptoirs des compagnies particulières établis sur la frontière des États-Unis. N'ayant pu y réussir, il forma le projet d'exploiter l'immense territoire en-deçà et au-delà des Montagnes Rocheuses parcouru par Lewis et Clarke, d'occuper tout le pays arrosé par la Columbia, de la Californie jusqu'aux établissemens russes, et de s'emparer du commerce des fourrures que les Anglais importaient en Chine, en faisant des îles Sandwich un grand entrepôt. Pour exécuter ce projet, qui reçut l'approbation du gouvernement fédéral et la promesse secrète d'un appui efficace, il fonda en 1809, à New-York, une société en commandite pour le commerce des fourrures et des pelleteries, au capital de 5 millions de francs. Cette somme avait été entièrement fournie par lui, car les directeurs et les actionnaires dont les signatures avaient figuré sur l'acte de société n'avaient fait que prêter leurs noms; Astor avait voulu couvrir ses projets de la considération qui s'attache ordinairement aux compagnies. Sa première opération fut d'anéantir, avec le concours de plusieurs des actionnaires de la compagnie du nord-ouest, une société pour le commerce des fourrures, dont le siége était à Michilimakniac, et qui pouvait entraver l'exécution de ses plans. Il ne s'agissait de rien moins que de relier le territoire de l'Oregon avec les États-Unis par une ligne de postes et de comptoirs, et de couvrir tout le littoral de la mer Pacifique de forts et d'établissemens commerciaux.

En conséquence, un navire portant vingt canons et soixante hommes partit de New-York dans l'année 1810, doubla le cap Horn, et arriva au commencement du mois de mars 1811, à l'embouchure

de la Columbia. Un établissement fortifié fut élevé à peu de distance de la mer, sur la rive sud de cette rivière, et reçut le nom d'Astoria. Des relations d'amitié furent aussitôt nouées avec les Indiens du voisinage; des détachemens furent envoyés pour explorer l'intérieur du territoire et établir des postes sur tous les points importans. Dans le même temps, une expédition, forte de cent hommes éprouvés, était partie de Saint-Louis. Elle n'atteignit Astoria que dans les premiers mois de 1812, après des fatigues inouies; elle avait traversé les Montagnes Rocheuses, institué des comptoirs d'échange, et formé des relations de bonne intelligence avec toutes les tribus indiennes qu'elle avait rencontrées.

Aussitôt que la compagnie du nord-ouest avait eu connaissance des projets d'Astor qui devaient lui causer tant de préjudice, elle avait fait partir une expédition destinée à devancer l'arrivée des Américains à l'embouchure de la Columbia; mais cette tentative échoua. La compagnie s'adressa alors au gouvernement anglais, lui demandant d'intervenir au nom des intérêts britanniques, et il l'eût fait assurément sans la crainte de compliquer sa situation, déjà si difficile. Mais, dès que la guerre eut éclaté entre la Grande-Bretagne et les États-Unis, un navire de la compagnie du nord-ouest, suivi d'une frégate et d'un sloop envoyés par le gouvernement anglais, se présenta au commencement d'octobre 1813 devant Astoria, laissé sans défense par des malentendus et le naufrage des deux bâtimens destinés à le protéger, et le 16, l'agent à qui M. Astor avait confié la direction de cet établissement se hâta de le vendre, ainsi que les cinq postes sur la Columbia et ses affluens, avec tout ce qu'ils renfermaient, à la compagnie du sud-ouest, pour la somme de 40,000 dollars, qui ne représentaient pas la moitié de la valeur des fourrures qui y étaient entreposées. En récompense de sa trahison, il reçut une place dans la compagnie anglaise, et mit à son service tous les renseignemens qu'il possédait sur l'exploitation de cette contrée.

Au rétablissement de la paix générale, Astoria, ou plutôt le Fort-George, car les Anglais lui avaient donné ce nom, fut rendu aux Américains, en vertu de l'article 1er du traité de Gand, qui stipulait la restitution immédiate de tout territoire, places et possessions quelconques pris par l'une ou l'autre des deux puissances. Malgré les pertes énormes que la non-réussite de ses projets avait occasionnées à M. Astor, il offrit au gouvernement américain de les reprendre et d'en poursuivre l'exécution avec son concours. Cette offre ne fut pas acceptée, et, au lieu de rentrer en possession de son établisse-

ment, il céda ses droits à la compagnie du nord-ouest pour une faible somme, car, dans l'intervalle qui s'était écoulé depuis la restitution, un incendie avait détruit Astoria. Les Américains disent que cet incendie fut allumé par les Indiens à l'instigation des Anglais. Ainsi la compagnie du nord-ouest demeura maîtresse sur les deux rives de la Columbia, et, grace à l'insouciance inexcusable du gouvernement des États-Unis, non-seulement elle ne restitua pas les postes créés dans l'intérieur du pays par les agens de M. Astor, comme cela découlait du traité, mais encore elle conserva un petit fort sur les bords de la mer, à peu de distance des ruines d'Astoria, et forma un établissement considérable, le fort Vancouver, sur la rive nord de la Columbia, à trente lieues environ au-dessus de son embouchure, dans une position importante.

Malheureusement pour la compagnie du nord-ouest, de si grands succès avaient réveillé la compagnie de la baie d'Hudson de sa longue inertie. Ne lui cédant dès-lors ni en ressources ni en activité, cette dernière lui fit désormais une concurrence dangereuse, et prétendit reprendre le monopole qui lui avait été autrefois concédé. Pendant plusieurs années, on vit les deux compagnies rivales se disputer l'empire de ces solitudes, et bien souvent elles en vinrent aux mains. Une telle lutte pouvait compromettre l'importance de ces nouvelles acquisitions de l'Angleterre. Le gouvernement le comprit, et en 1821 un acte du parlement réunit les deux compagnies en une seule, sous le titre de compagnie de fourrures de la baie d'Hudson, lui accorda le monopole de tout le commerce, dans les termes de la concession faite par Charles II, lui attribuant de plus la juridiction civile sur tout le pays occupé par elle.

Aujourd'hui cette compagnie a couvert le territoire de l'Oregon de comptoirs et de postes militaires, qui servent d'entrepôts et de lieux de ralliement aux Indiens et à ses agens. Le centre de l'administration est placé dans le fort Vancouver. Malgré le nom pompeux de fort, ce n'est à vrai dire qu'un carré long de 750 pieds sur 450 de large, entouré d'une palissade et d'un fossé, et dans l'intérieur duquel se trouvent les habitations des agens principaux de la compagnie et des ouvriers européens, au nombre de trente environ, attachés à l'établissement. A peu de distance sont situées les cabanes des cultivateurs de la ferme attenante au fort, qui n'a pas plus de 3,000 acres de bonne terre, et qui occupe environ 100 travailleurs, Canadiens et Iroquois. A six milles au-dessus du fort, on a établi une scierie desservie par une trentaine d'ouvriers, la plupart naturels des

îles Sandwich. Presque tous les habitans de Vancouver sont mariés, ou ont pris une femme parmi les Indiens; et comme ils ont tous de 2 à 5 esclaves, car l'esclavage existe dans toutes les tribus indiennes, on peut évaluer la population du fort à 800 ames. Il y règne le régime le plus sévère. Les hommes d'origine européenne, Canadiens ou Anglais, attachés au service de la compagnie, sont engagés pour cinq ans, au prix d'environ 400 francs par an. Ils reçoivent en outre par tête une ration de huit gallons de pommes de terre et huit saumons chaque semaine pendant l'hiver, en été des pois et du suif, mais jamais du pain ni de la viande. Le produit de la chasse et de la pêche de leurs esclaves leur appartient.

Les agens de la compagnie sont intéressés aux bénéfices. Les uns, placés à la tête des comptoirs, et ils sont en très petit nombre, ont droit à un quart d'action, ce qui représente un bénéfice net de 15 à 20,000 francs par an; les autres, qui servent d'intermédiaires entre ceux-ci et les Indiens, n'ont qu'un huitième d'action. Les uns et les autres ne jouissent de cet intérêt dans les profits de la compagnie que viagèrement, et ne peuvent en disposer en aucune manière. Chaque année, les principaux agens se réunissent, à une époque déterminée, à l'établissement central d'York, sous la présidence du gouverneur de la compagnie, pour recevoir les ordres des directeurs de Londres, examiner les rapports des agens secondaires, discuter les plans d'exploration, déterminer le chiffre probable des dépenses et des produits, et s'entendre sur les ordres à donner aux trappeurs; car, si la compagnie ne se fait aucun scrupule de détruire les animaux dans les districts de l'état de l'Union où elle peut pénétrer, elle veille très soigneusement à ce qu'on laisse les castors repeupler les cantons où sa domination est incontestée, et où leur nombre paraît diminuer : elle a fait même accepter, parmi les tribus indiennes qui lui sont soumises, une loi qui punit de mort le meurtre d'un castor au printemps ou dans l'automne. Dans le district de Columbia, le prix d'une peau de castor est à peu près de 10 francs. Chaque peau pèse environ une livre et demie, et la livre se vend, à Londres ou à New-York, 5 dollars, c'est-à-dire plus de 25 fr.; et comme la compagnie achète les peaux de castor avec des marchandises sur lesquelles elle gagne au moins 50 pour 100, on peut juger de l'énormité de ses profits.

Chaque année, au printemps, un navire arrive de Londres à Vancouver chargé de gros draps, de toiles, d'objets grossiers de quincaillerie et de coutellerie qui servent aux échanges avec les Indiens, de tissus de coton et autres articles des fabriques anglaises qui se

glissent, sans payer de droits, par des caravanes à travers les Montagnes Rocheuses, dans les états de l'ouest, où ils font concurrence aux produits des manufactures des états de la Nouvelle-Angleterre. Il apporte tous les articles nécessaires au gréement des navires de la compagnie qui parcourent la côte, de la Californie aux établissemens russes. Cette petite marine se compose, depuis quelques années, de deux bricks, d'un schooner, d'un sloop et d'un bateau à vapeur de 150 tonneaux muni de deux machines de la force de trente chevaux; tous ces navires sont armés en guerre, et leur équipage est formé de marins anglais engagés pour cinq années au prix de 24 liv. st. par an (600 francs). Le navire de Londres dépose sa cargaison, prend un chargement de bois et de farine pour les îles Sandwich, et retourne, au mois d'août, prendre les fourrures et les peaux de castor qui ont été apportées au fort Vancouver des comptoirs situés à l'intérieur ou recueillies sur les côtes. On évalue ce chargement à plus de 2 millions de francs, et, si l'on y joint les bénéfices sur les marchandises introduites dans les États-Unis par contrebande, les profits faits sur les échanges avec les Indiens, et les revenus des établissemens de la baie d'Hudson, on ne sera pas surpris que les actions de la compagnie soient cotées, à la bourse de Londres, à 150 pour 100 au-dessus du taux primitif.

On s'étonnera sans doute que les Américains n'aient pas tourné de ce côté l'esprit d'entreprise qui les distingue, et qu'ils ne se soient pas appliqués à enlever à la compagnie de la baie d'Hudson le monopole d'un commerce qui a long-temps formé une des branches les plus lucratives de leurs importations en Chine. Ils l'ont tenté bien des fois, mais toujours sans succès. Les partis de chasseurs et de trappeurs qui, dans ces dernières années, ont osé s'aventurer au-delà des Montagnes Rocheuses (car les castors et les animaux à fourrure précieuse ont disparu presque entièrement du territoire des États-Unis) ont succombé sous les coups des Indiens, qui pourtant respectent les agens et les émissaires de la compagnie anglaise. Cependant, à côté même des opérations des Anglais, il y avait pour les Américains d'énormes profits à espérer. En 1829, un brick de New-York entra dans la Columbia, et en neuf mois de séjour il s'était procuré un chargement de fourrures et de peaux de castors évalué à 96,000 dollars, près de 500,000 francs. Depuis lors, les agens de la compagnie de la baie d'Hudson ont pris des mesures pour éviter une aussi dangereuse concurrence, et ils ont soin que les Indiens livrent presque immédiatement les produits de leur

chasse. Aujourd'hui les Américains sont obligés d'aller acheter sur les marchés de Québec et de Montréal les fourrures et les pelleteries nécessaires à la consommation intérieure, et ils y trouvent des conditions si désavantageuses, qu'ils ont entièrement abandonné ce genre d'importations en Chine, qui, de 142,000 dollars qu'il était en 1821, est descendu graduellement à 2,368 dollars en 1840.

De la sorte, les Américains, par le fait de l'occupation de la compagnie de la baie d'Hudson, se trouvent en quelque sorte exclus du territoire de l'Oregon. C'est à peine s'il a été permis à quelques missionnaires méthodistes de s'y établir. Dispersés sur ce vaste territoire, ils ont formé çà et là des centres de culture et de défrichement qui ne demanderaient qu'un peu d'encouragement de la part du gouvernement des États-Unis pour devenir le noyau d'importantes colonies agricoles. Aujourd'hui ces intrépides apôtres de la civilisation chrétienne sont réduits à jeter dans l'esprit des Indiens qui les entourent quelques germes de christianisme. Les résultats qu'ils ont obtenus prouvent que leurs efforts pour convertir ces populations peuvent être un jour couronnés de succès. Malheureusement les Indiens semblent condamnés à disparaître bientôt de la surface du sol qui appartenait à leurs pères. L'intempérance et les maladies les déciment avec une effrayante rapidité. C'est à peine si aujourd'hui on compterait vingt mille Indiens dans tout le territoire de l'Oregon; mais, si petit que soit ce nombre, leurs anciens exploits ont laissé dans l'esprit des Américains des sentimens de crainte et de terreur qui ne sont que trop fondés. Si les lumières du christianisme n'adoucissaient leurs mœurs féroces, ces tribus seraient encore pendant long-temps un obstacle au défrichement des contrées qui s'étendent des Montagnes Rocheuses jusqu'à la mer Pacifique. Contenus aujourd'hui par le respect qu'a su leur inspirer la compagnie de la baie d'Hudson, ils portent leurs dévastations sur les rives du haut Missouri et de l'Arkansas, et cette direction donnée aux incursions des Indiens n'est pas un des moindres motifs de la jalousie avec laquelle les Américains considèrent l'occupation du territoire de l'Oregon par une compagnie anglaise. En effet, il a toujours été dans la politique de l'Angleterre de tenir à sa disposition les tribus indiennes pour s'en faire un terrible instrument de guerre, autrefois contre les établissemens français du Mississipi et du Canada, depuis contre les États-Unis. On connaît la fameuse protestation de lord Chatham. Dans les négociations du traité de Gand, les Américains proposèrent, comme ils l'avaient déjà

fait bien des fois, de convenir réciproquement de la neutralité perpétuelle des Indiens. L'Angleterre refusa, et depuis elle n'a pas cessé, dans la prévision d'une rupture plus ou moins prochaine, de les entretenir dans un état d'hostilité à l'égard des Américains, qui, de leur côté, les ont toujours considérés comme des ennemis qu'il fallait, non pas gagner ou civiliser, mais anéantir.

Si hautement exprimées et si sincères que soient les craintes qu'inspirent les Indiens, elles ne sont cependant qu'un prétexte, elles ne servent qu'à couvrir le mécontentement profond causé aux Américains par l'établissement des Anglais dans une contrée si voisine de l'Union, et qu'ils s'étaient accoutumés à regarder comme leur propriété. En effet, les progrès de l'Angleterre dans l'Amérique du Nord sont de nature à inspirer aux Américains des craintes bien autrement sérieuses que les dévastations des Indiens. Il est évident que le territoire de l'Oregon ne suffit pas à l'ambition de l'Angleterre, qui aspire à devenir maîtresse absolue dans la mer Pacifique. Pour n'avoir pas à redouter la concurrence de la Russie sur les marchés de fourrures de la Chine, la compagnie de la baie d'Hudson vient de prendre à bail pour dix ans, moyennant un loyer de 150,000 francs par année, tous les établissemens russes de l'Amérique du Nord. Il est impossible de ne pas reconnaître dans cette opération, qui veut paraître purement mercantile, la main du gouvernement anglais. Suivant sa tactique accoutumée, l'Angleterre se fait humble aujourd'hui pour gagner par surprise ce que la force et une guerre heureuse ne lui auraient peut-être pas donné. Dans dix ans, si elle n'est pas en état d'imposer sa volonté, elle renouvellera le bail; les sacrifices ne lui coûteront pas, et un jour, quand sa domination sera fondée sur l'habitude, elle se proclamera maîtresse : les prétextes ne lui manqueront pas assurément.

Tandis qu'au nord elle écarte toute rivalité commerciale et s'apprête à établir son empire, elle tente au sud de s'introduire dans la Californie. Ce pays n'a pas, il est vrai, de riches fourrures, ses produits se réduisent à du suif et à des peaux de bœufs; mais, outre que la Californie peut devenir un jour un important débouché, elle possède la plus magnifique rade de la mer Pacifique, et, en attendant que la baie de San Francisco devienne dans cet océan ce que sont dans l'Atlantique Québec et Halifax, c'est-à-dire un arsenal militaire et maritime, des négocians anglais établissent, sous le patronage du gouvernement, des comptoirs sur les points les plus importans du littoral, car c'est toujours à l'abri du commerce que se

glisse la domination anglaise. La possession de la Californie compléterait, pour l'Angleterre, un magnifique empire; par là, elle contiendrait les développemens du commerce américain dans la mer Pacifique, et contrebalancerait au dedans les progrès de la race anglo-américaine, qui marche rapidement vers la conquête des anciennes possessions espagnoles dans l'Amérique centrale. Certes, ce n'est pas elle qui doute de la réalisation de la prophétie de Jefferson, et au besoin ce qui s'est passé dans le Texas depuis vingt ans dissiperait toute inquiétude à cet égard.

Les Américains ont donc de justes motifs de s'effrayer de ces desseins, qui menacent autant leur puissance que leur prospérité commerciale, et dont l'occupation du territoire de l'Oregon est le plus éclatant indice. Ce n'est pas d'aujourd'hui que les hommes d'état de l'Union ont jugé nécessaire de mettre un terme aux progrès de l'Angleterre sur le domaine des États-Unis. Dès 1824, M. Monroe, dans son dernier message présidentiel, indiquait au congrès l'urgence d'établir un poste militaire à l'embouchure de la Columbia, pour sauvegarder les intérêts américains dans la mer Pacifique et sur la côte occidentale du continent américain. L'année suivante, M. Adams, à son avénement à la présidence, conseillait, dans son premier message, l'adoption de la mesure proposée par son prédécesseur, et recommandait d'établir une station maritime sur le littoral de la mer Pacifique. Plusieurs fois la chambre des représentans a examiné les moyens d'assurer la domination des États-Unis sur le territoire de l'Oregon, en 1821, en 1826 et en 1839; en 1838, cette même question fut discutée dans le sénat. Malheureusement le défaut d'unanimité dans les avis a toujours fait ajourner l'adoption de mesures efficaces. Récemment le congrès a examiné, avant de se séparer, ce problème, que les années ont rendu plus grave. Les États-Unis opposent aux prétentions de l'Angleterre des droits et des titres qu'il importe d'examiner.

Trois choses, selon le droit public reconnu par tout le monde civilisé, constituent un droit de possession sur les pays non occupés : la découverte, un premier établissement, et le voisinage. C'est en invoquant ces principes, en vertu desquels la plupart des peuples de l'Europe ont formé des établissemens dans toutes les parties du monde, que les États-Unis réclament la possession exclusive du territoire de l'Oregon.

L'Espagne a découvert et exploré la première la côte nord-ouest du continent américain. C'est donc elle seule qui pourrait prétendre

à l'occuper. Elle y a prétendu, en effet, et l'Angleterre elle-même a, par la convention de Nootka signée à Londres en 1790, reconnu la justice de ses prétentions. Mais ce droit de possession, l'Espagne l'a cédé aux États-Unis par le traité de la Floride conclu à Washington le 22 février 1819. Par ce traité, le roi d'Espagne a transmis aux États-Unis tous ses droits, réclamations et prétentions sur le pays découvert en son nom au nord du 42° de latitude, et y a renoncé à tout jamais pour lui et pour ses successeurs. Après avoir proclamé son indépendance, le Mexique, devenu partie dans ce traité, l'a confirmé par une convention signée à Mexico le 12 janvier 1828, et a reconnu pleinement la cession faite aux États-Unis par l'Espagne. Ce titre, dans les mains des Américains, emprunte une plus grande valeur à la découverte et à l'exploration faites en 1792, par le capitaine Robert Gray, de l'embouchure et d'une partie du cours de la Columbia, et au voyage entrepris en 1805, au nom et aux frais du gouvernement fédéral, dans l'intérieur du territoire de l'Oregon, par Lewis et Clarke.

A l'égard du titre qui découle de l'occupation première, les Américains se l'attribuent exclusivement en vertu des établissemens formés par les Espagnols sur différens points de la côte, et surtout en vertu des postes et des comptoirs placés à l'embouchure de la Columbia, sur le littoral et dans l'intérieur du territoire de l'Oregon, par Lewis et Clarke, par la compagnie du Missouri et par les agens de M. Astor, antérieurement à toutes les entreprises des Anglais au-delà des Montagnes Rocheuses.

Reste le droit exercé par toutes les puissances d'étendre leur domination sur les pays non occupés contigus à leurs propres possessions. Trois nations, l'Espagne, l'Angleterre et la France, auraient pu prétendre à l'exercer à l'égard du territoire de l'Oregon; mais toutes trois ou se sont interdit par des traités la faculté d'étendre leurs possessions au-delà de certaines limites, ou ont cédé leurs titres aux États-Unis. L'Espagne est dans ce dernier cas par le traité de la Floride. En acceptant pour limite, entre les possessions britanniques à l'ouest du Canada et les établissemens français sur la rive droite du Mississipi, le 49e degré de latitude nord qu'avaient fixé les commissaires nommés par les deux puissances en vertu de l'article 10 du traité d'Utrecht, l'Angleterre s'était abstenue d'étendre sa domination au-dessous de cette ligne de démarcation, et par conséquent elle était destituée de tout droit sur la partie septentrionale du territoire de l'Oregon au sud du 49e degré de latitude. Par le traité

de 1763, qui confirmait cette limite, l'Angleterre avait abandonné implicitement le droit d'occuper tout le pays à l'ouest de ses colonies du littoral de l'Atlantique, en reconnaissant formellement les titres de la France sur toutes les contrées à l'ouest du Mississipi depuis sa source, ou plutôt depuis la ligne de démarcation fixée au 49e degré de latitude nord, jusqu'à sa jonction avec la rivière Iberville. C'était admettre que la France avait seule la faculté de s'étendre à l'ouest du Mississipi jusqu'aux Montagnes Rocheuses, et au-delà de cette chaîne, sauf à concilier ce droit avec les prétentions de l'Espagne, maîtresse du littoral de la mer Pacifique. Or, ce titre incontestable de la France, qui, joint à celui de l'Espagne, exclut absolument la Grande-Bretagne de toute réclamation sur le territoire de l'Oregon compris entre le 49e degré de latitude nord, la mer Pacifique, le 42e de latitude, et les Montagnes Rocheuses, est en possession des États-Unis depuis le traité de 1803, par lequel la France a cédé aux États-Unis toutes ses possessions dans l'Amérique du Nord.

Les États-Unis réunissent donc tous les titres qui résultent de la découverte, du premier établissement, et du droit de s'étendre sur les pays contigus non occupés. Voilà sur quelles bases les Américains fondent leurs prétentions à la propriété exclusive du territoire de l'Oregon, et tout esprit impartial ne pourra s'empêcher d'en reconnaître la justice. La conduite même de l'Angleterre, son long silence, la marche tortueuse et obscure de ses empiètemens, la restitution d'Astoria, le vague et l'incertitude de ses réclamations, en sont une confirmation éclatante. En effet, on dirait que le gouvernement anglais n'a pas su déguiser, dans la manière dont il a soutenu son occupation du territoire de l'Oregon, combien il sentait la faiblesse de ses titres. Dès que les rapports de Mackensie et les progrès de la compagnie du nord-ouest lui eurent révélé l'importance du littoral de la mer Pacifique, il forma le projet de s'en rendre maître; mais il adopta la route qu'il suit toujours quand il n'a pas confiance dans la justice de sa cause : toutes ses démarches furent dissimulées, et il s'en fia plus à son adresse et à la voie détournée des négociations qu'à la bonté de son droit pour renverser les obstacles qui s'opposaient à ses empiètemens.

Le premier était la limite du 49e degré de latitude nord posée entre les possessions anglaises et les possessions françaises, et qui, d'après les traités, s'étendait au-delà des Montagnes Rocheuses *indéfiniment* à l'ouest, c'est-à-dire jusqu'à la mer Pacifique. Prenant

prétexte de cette expression vague, l'Angleterre s'occupa de faire déterminer cette limite à son avantage. L'occasion s'en présenta dans la négociation d'un traité de frontières qui se discutait en 1803 à Londres entre M. Rufus King et lord Hawkesbury. Le plénipotentiaire anglais proposa de conserver pour ligne de démarcation entre les États-Unis et le Canada l'ancienne limite établie, à la suite du traité d'Utrecht, jusqu'au lac des Bois, et de tirer de ce point une ligne droite jusqu'à la rencontre du Mississipi. Cette frontière ne nuisait en aucune façon aux États-Unis, et le gouvernement anglais se flattait qu'ils l'accepteraient aisément. Mais il ignorait que les Américains négociaient à Paris la cession de la Louisiane et de toutes les possessions françaises dans la vallée du Mississipi, et que dès-lors ils étaient intéressés à maintenir dans toute leur intégrité les droits de la France, auxquels cette nouvelle ligne de démarcation pouvait être préjudiciable. Aussi M. Jefferson, alors président, repoussa-t-il le traité, sans même le communiquer au sénat, souverain arbitre dans les questions diplomatiques. Quatre ans plus tard, en 1807, de nouvelles négociations s'ouvrirent à Londres entre M. Monroe et M. Pinkney pour les États-Unis, et lord Holland et lord Auckland pour l'Angleterre. Cette fois-ci le gouvernement anglais adopta une autre marche, tout en poursuivant le même but. Acceptant la conservation de l'ancienne limite du 49e degré, il se contenta de demander qu'on fît disparaître l'expression vague des premiers commissaires français et anglais, et qu'on arrêtât la frontière aux Montagnes Rocheuses. Les plénipotentiaires américains consentirent volontiers à ce sacrifice, dont ils ignoraient la valeur. Ce traité eut le sort du précédent. M. Jefferson refusa de le ratifier, parce qu'il ne renfermait pas une renonciation explicite au droit de presse, que les Anglais voulaient exercer sur les navires des États-Unis. A Gand, la même concession fut demandée et accordée; mais, comme les Anglais exigeaient qu'elle fût accompagnée du droit de libre navigation sur le Mississipi, l'article qui la renfermait fut omis, et la question des limites fut laissée à une négociation particulière, qui s'ouvrit à Londres en 1818.

Jusque-là, jamais l'Angleterre n'avait fait entendre la plus légère réclamation sur le territoire de l'Oregon. Ce n'est que dans cette négociation, comme cela est prouvé par les instructions de M. Adams, secrétaire d'état, aux plénipotentiaires américains, M. Rush et M. Galatin, que les Anglais prétendirent avoir des droits par les découvertes du capitaine Cook et les achats de terres faits par Drake

aux Indiens au sud de l'embouchure de la Columbia. Sans apporter aucune preuve à l'appui de ces allégations, ils proposèrent d'entrer en compromis pour la possession de tout le territoire de l'Oregon, et de prendre la Columbia pour limite entre les possessions respectives des deux puissances au-delà des Montagnes Rocheuses. On comprend aisément quel fut l'étonnement des plénipotentiaires des États-Unis à cette étrange prétention.

Sur quel fondement l'Angleterre pouvait-elle élever cette réclamation dont on n'avait pas encore ouï parler? Assurément, si un droit était incontestable, c'était le droit de l'Espagne cédé aux États-Unis. Nous avons vu que plusieurs navigateurs espagnols, dans des expéditions entreprises pour explorer la côte nord-ouest de l'Amérique du Nord, avaient découvert les points les plus importans du littoral, et que particulièrement don Bartolome Ferrelo avait, en 1543, poussé jusqu'au-delà du 43° de latitude nord. Ce ne fut que trente-cinq ans après que Drake parut dans la mer Pacifique. Dans quel but? Était-ce dans le dessein de découvrir de nouveaux continens, de doter son pays de nouvelles possessions? Non, assurément; Drake n'était alors, comme chacun sait, qu'un hardi aventurier que l'amour du gain seul poussait dans ces mers lointaines. Craignant d'être rencontré à son retour par les vaisseaux qui s'étaient mis à sa poursuite pour le punir de ses pillages et de ses méfaits, il résolut de revenir par le cap de Bonne-Espérance; seulement, avant de se mettre en route, il remonta vers le nord et s'arrêta quelque temps vers le 38° de latitude, dans une rade sûre et commode, qui est aujourd'hui le golfe San Francisco, pour se ravitailler et faire reposer ses équipages. Mais qui jamais, avant ces négociations, avait entendu dire que Drake eût fait des acquisitions de territoire sur la côte occidentale de l'Amérique?

Deux siècles après, le capitaine Cook parut dans les mêmes mers. Il était chargé de découvrir une route de l'Inde plus directe que celle du cap de Bonne-Espérance ou du cap Horn par un passage que l'on croyait exister entre les deux océans. Les instructions du conseil de l'amirauté prouvent que tel était l'unique objet du voyage de Cook. Elles lui recommandent de se hâter d'arriver dans le nord le plus tôt possible, de ne point perdre de temps à explorer les côtes et à découvrir de nouvelles terres, et de ne s'arrêter que pour renouveler sa provision d'eau et de bois. Ce n'est qu'après être arrivé au 65° de latitude nord qu'il lui sera permis de prendre possession, avec le consentement des naturels, des pays qu'il aura découverts, pourvu

qu'ils n'aient pas déjà été visités par des Européens. Cook arriva le 7 mars 1778 en vue du continent américain, vers le 44° de latitude nord. Après avoir durant plusieurs jours longé la côte, il aborda le 19 dans le golfe de Nootka, dont Perez avait déjà pris possession au nom de l'Espagne en 1774, c'est-à-dire quatre ans auparavant. Il vit dans les mains des Indiens des instrumens de fabrique européenne; mais, comme il ignorait que des Espagnols eussent visité récemment ces parages, il imagina que ces objets leur étaient venus par terre du Mexique. Après n'être demeuré que le temps nécessaire pour faire du bois et de l'eau, il remit à la voile, et vers le 61° de latitude, il découvrit l'embouchure d'une rivière qui a reçu son nom, et un pays dont il prit possession. C'est la seule acquisition faite par Cook dans sa longue et infructueuse traversée. Il ne paraît pas que l'Angleterre ait cru bien sérieusement à la valeur de ce titre de possession, car elle n'a fait aucune difficulté d'abandonner, par la convention de 1825, cette découverte à la Russie, qui la revendiquait.

Ce n'était pas sur des allégations aussi dénuées de fondement que les plénipotentiaires américains pouvaient admettre les prétentions de l'Angleterre au partage du territoire de l'Oregon. Après de longues discussions infructueuses, on convint de laisser indécise la question de possession : c'était tout ce que désirait l'Angleterre. L'article 3 de la convention du 20 octobre 1818 fixa le 49° de latitude nord pour ligne de démarcation entre les territoires respectifs des deux puissances contractantes, depuis l'extrémité nord-ouest du lac des Bois jusqu'aux Montagnes Rocheuses. Toujours entraînés par une imprévoyance impardonnable, les plénipotentiaires américains, non contens de consentir à effacer la continuation de cette limite jusqu'à la mer Pacifique, ce qui était un obstacle aux desseins de l'Angleterre, agirent comme s'ils eussent voulu les favoriser. Le même article porte, en termes formels, que le territoire en litige, non pas seulement jusqu'à la Columbia, mais tout le pays jusqu'à la frontière de la Californie compris entre les Montagnes Rocheuses et la mer Pacifique, sera, avec ses havres, ses baies et ses rivières, libre et ouvert, pendant les dix années qui suivront la signature de la présente convention, aux navires, citoyens et sujets des deux puissances. Tout ce qu'ils exigèrent pour la sûreté des droits des États-Unis, c'est qu'il fût inséré dans le même article que les termes de cette convention ne préjudicieraient en rien aux prétentions que l'une ou l'autre des deux parties contractantes pourrait avoir sur une portion du territoire de l'Oregon; mais les Anglais y ajoutèrent ce correctif, qu'ils

n'affecteraient pas non plus les réclamations que pourrait vouloir y exercer une autre puissance, le seul objet des deux parties contractantes étant de prévenir les différends et les disputes entre elles.

Cependant, par une contradiction inexplicable, l'Angleterre, en restituant au même moment les établissemens fondés dans le territoire de l'Oregon par les agens de M. Astor, semblait reconnaître virtuellement les titres des États-Unis. Lord Castlereagh, ministre des affaires étrangères, admettait, comme l'écrivait le 18 février 1818 M. Rush à M. Adams, le droit incontestable des États-Unis à être remis en possession des établissemens dont la compagnie du nord-ouest s'était emparée durant la guerre. Il est vrai que lord Bathurst, dans son ordre de restitution, et lord Castlereagh, dans ses instructions au ministre anglais à Washington, n'admettaient pas que cette restitution constituât la reconnaissance du droit absolu et exclusif de domination que réclamaient les États-Unis; mais, d'après le droit public, l'établissement d'un fort dans des pays inhabités, inoccupés, n'a-t-il pas toujours indiqué une prise de possession de tout le territoire qui l'entoure? Or, dans ce cas, les Américains avaient un droit incontestable de propriété, car les agens de M. Astor avaient établi, outre Astoria, des postes dans l'intérieur du pays; ces forts étaient au nombre de cinq, tous placés sur la Columbia ou sur ses affluens, dans des positions importantes. Leur existence ne pouvait être contestée, car ils sont désignés fort exactement dans le prétendu acte de vente d'Astoria. On est forcé ici de prononcer un blâme sévère sur la légéreté et l'imprudence des plénipotentiaires américains. Non-seulement ils ne firent pas valoir ce titre de possession, cette occupation de tout le territoire de l'Oregon, qu'avait reconnu par cet acte la compagnie du nord-ouest elle-même; ils abandonnèrent encore aux Anglais les établissemens de M. Astor, qu'ils s'étaient engagés à restituer. Astoria fut rendu, mais aussitôt le fort Vancouver fut élevé, et les cinq postes qui étaient à l'intérieur restèrent dans les mains des Anglais, qui par là demeurèrent maîtres du pays et de toutes ses ressources.

Les Américains firent, en cette circonstance, une grande faute dont ils subissent aujourd'hui les conséquences. Avec plus de prévoyance, le cabinet de Washington eût réclamé l'exécution entière des stipulations du traité de Gand; l'Angleterre y était disposée, comme le prouvent les paroles de lord Castlereagh; les Américains seraient alors rentrés, sous la protection de leur gouvernement, en possession des postes les plus avantageux, et ils auraient recueilli

le fruit non-seulement des efforts de M. Astor, mais encore des habitudes données aux Indiens par les Anglais; et, si le gouvernement fédéral eût accepté les propositions de M. Astor en 1818, ils seraient aujourd'hui les seuls propriétaires en fait comme en droit de la côte occidentale de l'Amérique du Nord.

Non contens des avantages qu'ils avaient tirés de l'impéritie des États-Unis, les Anglais, s'apercevant de la faiblesse des titres qu'ils avaient invoqués, se tournèrent d'un autre côté. Comme la convention n'avait que la durée très limitée de dix années, les négociations pour un arrangement définitif étaient toujours pendantes. A deux reprises, en 1824 et en 1826, le gouvernement américain, mieux avisé, proposa de rétablir la ligne de démarcation fixée à la suite du traité d'Utrecht et si maladroitement abandonnée, c'est-à-dire de continuer au-delà des Montagnes Rocheuses la limite du 49e degré de latitude nord. Le cabinet britannique pouvait difficilement admettre cette proposition. Il offrit d'accepter pour limite une ligne tirée depuis les Montagnes Rocheuses, au point où s'arrêtait la démarcation reconnue, jusqu'à la source la plus proche de la Columbia, et de suivre le cours de cette rivière jusqu'à son embouchure. C'était précisément ce que les plénipotentiaires américains avaient refusé d'admettre en 1818. Cette fois le cabinet anglais n'invoquait plus seulement à l'appui de ses prétentions les achats de Drake et les découvertes de Cook, mais il affirmait que les premiers postes établis au-delà des Montagnes Rocheuses l'avaient été par la compagnie du nord-ouest, et cela lui suffisait pour que son titre valût celui des États-Unis, qu'il reconnaissait par là implicitement comme incontestable. Voici les termes de la note présentée par le gouvernement anglais à l'ambassadeur des États-Unis en 1826 : « En réponse aux allégations des États-Unis que leur droit sur le territoire de l'Oregon (comme héritiers du titre de l'Espagne et de celui de la France) est fortifié et confirmé par la découverte des sources de la Columbia, et par l'exploration de cette rivière jusqu'à son embouchure par Lewis et Clarke, la Grande-Bretagne affirme et peut nettement prouver que sinon avant, au moins dans *les mêmes années et les années suivantes*, la compagnie anglaise du nord-ouest avait fait établir par M. Tompson des postes au milieu des tribus indiennes auprès des sources ou sur la principale branche de la Columbia, qu'elle étendait graduellement sur tout le cours de cette rivière. De la sorte, la Grande-Bretagne a, pour la question de premier établissement aussi bien que pour celle de la découverte de l'embouchure de la Columbia, faite

par Vancouver, dans le temps même que Robert Gray y entrait, un titre sinon antérieur, au moins égal à celui des États-Unis, de posséder le territoire de l'Oregon. »

Avant de réfuter par des dates précises ces assertions si nettes et pourtant dénuées de toute preuve, remarquons que dans cette note on voit le gouvernement anglais réclamer pour la première fois le privilége de la découverte de l'embouchure de la Columbia et l'attribuer à Vancouver au détriment de Robert Gray. Vancouver avait, il est vrai, précédé le capitaine Gray dans ces parages; mais qui croire sur ce point, de Vancouver ou du cabinet anglais? Vancouver déclare expressément dans le récit de ses voyages, publié par lui-même, qu'il avait passé, en se rendant au golfe de Nootka, devant l'embouchure de la Columbia sans l'apercevoir, et qu'il dut la connaissance de cette rivière et du havre dans laquelle elle se jette à un capitaine de navire américain, Robert Gray, de Boston. Ce premier point décidé, examinons maintenant ce que signifient les *mêmes années et les années suivantes* de cette note. Lewis et Clarke, avons-nous dit, arrivèrent le 15 novembre 1805 sur les bords de la mer Pacifique après avoir suivi le cours de la Columbia depuis sa source la plus occidentale jusqu'à son embouchure. Or, depuis l'expédition de Mackensie, ce fut dans les premiers mois de l'année 1806 qu'un agent de la compagnie du nord-ouest, M. Frazer, s'aventura pour la première fois au-delà des Montagnes Rocheuses. Il les traversa vers le 56e degré de latitude nord, et établit un comptoir deux degrés plus au sud, sur les bords d'un lac qui a pris son nom, situé au pied du versant occidental de ces montagnes. C'est là que s'arrêtèrent les plus lointaines explorations des Anglais jusqu'au milieu de l'année 1811, où M. Tompson, astronome de la compagnie, partit de ce poste pour devancer, sur les bords de la mer Pacifique, l'arrivée des agens de M. Astor, et leur établissement à l'embouchure de la Columbia.

On admire comment des assertions aussi légères, et dont il était si facile de prouver l'inexactitude, ont pu être avancées comme des faits irrécusables dans une pièce diplomatique. C'est ce que le cabinet anglais reconnut bientôt. Aussi, quand les négociations furent définitivement reprises en 1827, MM. Huskisson et Addington, chargés de défendre les intérêts de l'Angleterre, présentèrent au ministre américain, M. Galatin, un mémoire dans lequel, abandonnant tous les titres invoqués précédemment, ils fondaient la justice des prétentions de la Grande-Bretagne sur la convention du golfe de Nootka.

« Dans cette convention, disaient-ils, les droits de la Grande-Bretagne ont été enregistrés et définis : ils embrassent le droit de naviguer dans toute l'étendue de la mer Pacifique, de s'établir sur tous les points du littoral, et de faire le commerce avec les naturels et les habitans. Ces droits ont toujours été exercés sans contestation depuis la date de cette convention, c'est-à-dire depuis 1790, et c'est sous cette convention que des intérêts considérables pour l'Angleterre ont pris naissance et se sont développés dans cette partie du monde. »

Le capitaine Cook avait relâché, on le sait, dans le golfe de Nootka. Durant son court séjour, il avait pu apprécier tous les avantages que cette contrée offrait au commerce des fourrures et du *ginseng*, deux articles fort demandés sur les marchés de la Chine. Sur ce qu'il en avait rapporté, une société de négocians de Londres entreprit, en 1785, d'établir un comptoir dans ce golfe. Deux navires furent d'abord expédiés, et les profits énormes des armateurs les engagèrent à renvoyer sans retard dans les mêmes mers deux autres navires, sous le commandement des capitaines Douglas et Meares. Ce dernier acheta sur la côte du golfe de Nootka, de la tribu indienne qui l'habitait, l'autorisation d'élever un bâtiment qu'il entoura d'une palissade, et sur lequel il planta le pavillon britannique. De nouveaux navires apportèrent des ouvriers d'Europe et environ soixante-dix Chinois, avec tout ce qu'il fallait pour fonder un établissement commercial. Les Indiens s'empressèrent d'apporter des fourrures et des pelleteries, et toutes choses prospéraient, lorsqu'un jour deux vaisseaux de guerre espagnols, partis d'un port du Mexique, entrèrent dans le golfe de Nootka, saisirent les navires anglais au nom du roi d'Espagne, mirent aux fers les officiers et les équipages, prirent possession des bâtimens élevés sur la côte, et remplacèrent le pavillon britannique par celui d'Espagne, sous le prétexte que toute la côte occidentale du continent américain, depuis le cap Horn jusqu'au 60e degré de latitude nord, appartenait à sa majesté catholique.

La nouvelle de cet acte de domination, exercé au milieu d'une paix profonde, fit une grande sensation en Angleterre. L'ambassadeur d'Espagne à Londres, le marquis del Campo, s'empressa d'offrir la restitution des navires saisis, pourvu que le gouvernement anglais reconnût le droit de souveraineté réclamé par son maître sur toute la côte nord-ouest de l'Amérique. Cette satisfaction ne pouvait suffire à la Grande-Bretagne, blessée dans son honneur et dans ses intérêts. Aussi le chargé des affaires de l'Angleterre auprès de la cour de Ma-

drid reçut-il l'ordre de demander non-seulement la reddition des navires saisis, mais de plus une indemnité pour les pertes occasionnées aux parties intéressées, et une réparation éclatante de l'injure faite à des sujets anglais commerçant et naviguant sous le pavillon britannique dans des mers où ils avaient un droit incontestable de commercer, de naviguer et de pêcher librement, de s'établir sur les côtes avec le consentement des naturels, partout où ne flottait pas le drapeau d'une autre nation européenne.

Dès le premier moment, l'Espagne s'était montrée prête à soutenir par les armes ses prétentions. L'Angleterre fit de même : le parlement vota des subsides extraordinaires; des communications furent faites à la Hollande et à la Prusse, qui promirent leur concours, comme elles y étaient engagées par des traités. Cela se passait au commencement de l'année 1790, tandis que dans toute l'Europe on était en proie aux sentimens de crainte ou de sympathie qu'avait excités le début de la révolution française. M. de Montmorin, craignant que la guerre entre l'Angleterre et l'Espagne ne fît éclater un bouleversement général, offrit la médiation de la France, qui fut refusée. Dans ces conjonctures, un ambassadeur anglais fut envoyé à Madrid. Ses instructions lui enjoignaient d'exiger, comme préliminaires de toute négociation, des réparations pour les dommages éprouvés par les parties intéressées, et une déclaration des motifs de cette concession. Il devait, par-dessus toutes choses, éviter d'entrer dans des discussions sur le point de droit; mais, s'il y était forcé, il fallait qu'il déclarât nettement que l'Angleterre n'admettrait pas que les Espagnols eussent des droits sur un pays qu'ils n'avaient jamais possédé ni exploré, non plus que le privilége de faire le commerce et de naviguer dans la mer Pacifique, sur les côtes de l'Amérique; enfin, il lui était enjoint de soutenir que l'occupation, faite de bonne foi, sur la côte du golfe de Nootka, par des sujets britanniques, constituait une prise de possession, et leur conférait le droit d'y faire le commerce, à moins qu'il ne fût prouvé que l'Espagne en avait la possession antérieure. La cour de Madrid reçut avec beaucoup de fierté ces impérieuses prétentions. Elle renouvela l'offre de restituer les navires saisis et de donner une indemnité, puisqu'il y avait eu bonne foi; mais elle maintint qu'elle possédait, en droit comme en fait, toute la côte découverte par elle du continent américain, depuis la Californie jusqu'aux établissemens russes.

Entre ces prétentions également absolues, il n'y avait pas d'arrangement praticable. Cependant, des deux côtés, on redoutait une

déclaration d'hostilités qui pouvait mettre en feu toute l'Europe : l'Espagne était faible et sentait son infériorité; l'Angleterre se préoccupait surtout du mouvement de la révolution française. Enfin, après bien des alternatives, une convention, qui laissait intactes les prétentions de la cour de Madrid, et favorisait légèrement les intérêts commerciaux et maritimes de l'Angleterre, fut proposée et signée à Londres le 28 octobre 1790. L'Espagne restituait tout ce qui avait été saisi aux Anglais, et leur accordait une indemnité, qui fut fixée ultérieurement à un million de francs. Les sujets respectifs des deux puissances contractantes, y était-il dit, ont un droit égal de naviguer. de faire le commerce et de pêcher dans tout l'océan Pacifique, d'aborder sur les côtes non occupées, et de s'y livrer à des échanges avec les naturels; mais les Anglais ne pourront qu'élever des huttes, ou bâtimens temporaires, pour les besoins de la pêche ou du commerce.

Telle était la convention à l'abri de laquelle l'Angleterre voulait cacher la prise de possession du territoire de l'Oregon. Les États-Unis, ayant succédé aux droits de l'Espagne, étaient liés par les stipulations de ce traité, qui laissait ouvertes aux sujets britanniques, pour commercer et fonder des établissemens, les côtes non occupées, qui abrogeait tous les droits préexistans de l'Espagne, et laissait indécise la question de souveraineté.

A cela le plénipotentiaire américain répondait que cette convention n'était et ne pouvait être considérée que comme un simple traité de navigation et de commerce, qui ne préjudiciait en rien aux droits de l'Espagne à la possession du golfe de Nootka, et partant de toute la côte nord-ouest de l'Amérique du Nord; que dans aucun temps les Espagnols ni les Anglais ne l'avaient entendue autrement, qu'ils n'y avaient vu autre chose qu'une concession favorable aux intérêts maritimes et commerciaux de l'Angleterre qui ne portait aucune atteinte aux droits de l'Espagne. A l'appui de cette interprétation, il invoquait une pièce importante, dont les termes avaient été acceptés et sans doute approuvés par les Anglais eux-mêmes : c'était la lettre écrite par le comte Florida Blanca, le 12 mai 1791. « Vous donnerez des ordres, y était-il dit au commandant de l'escadre espagnole mouillée dans le golfe de Nootka, pour que l'officier de sa majesté britannique qui vous délivrera cette lettre (c'était Vancouver) soit immédiatement mis en possession des bâtimens et des parcelles de terres qui étaient occupés par les sujets anglais au mois d'avril 1789, aussi bien dans le port du golfe de Nootka que dans un

autre appelé port Cox, situé à seize lieues du premier vers le sud. » Il est évident par cette pièce que la cour de Madrid ne soupçonnait pas que l'on pût seulement mettre en doute l'intégrité de son droit de domination absolue, et qu'elle excluait jusqu'à la présomption que la Grande-Bretagne pût réclamer autre chose que les petites portions de territoire achetées par Meares aux Indiens et les cabanes qu'il y avait fait élever.

Les débats du parlement sur cette convention prouvent, ajoutait M. Galatin, que les Anglais l'entendaient dans le même sens que la cour de Madrid. Dans cette question, whigs et tories, M. Fox et M. Pitt, parlèrent le même langage, et tous déclarèrent unanimement que l'Angleterre n'avait rien acquis par cette convention, qui ne contenait que la reconnaissance du droit de pêcher et de faire le commerce dans la mer Pacifique, qu'on lui contestait, avec cette différence, que les adversaires du cabinet soutenaient que cette convention n'était ni honorable ni avantageuse aux intérêts de la Grande-Bretagne. « Depuis le commencement de cette discussion, disait M. Fox, je n'entends que des rodomontades sur ce que nous avons acquis; on ne nous entretient que de nouvelles branches de commerce, de nouvelles entreprises, de nouveaux océans et de nouveaux continens ouverts à l'activité de nos spéculateurs et au courage de nos marins. De telles fleurs de rhétorique sont assurément de très belles choses, également propres à donner de la force aux argumens et à en déguiser la faiblesse; mais est-il vrai que cette convention nous ait ouvert des sources nouvelles de prospérité, ou que nous ayons fait la moindre acquisition? Un honorable préopinant a posé la question précisément comme elle doit l'être; il a prouvé que nous n'avons rien acquis, mais seulement obtenu des garanties pour ce que nous possédions déjà. Voilà tout ce que nous avons gagné... Quelle était l'étendue de nos droits avant la convention, et jusqu'à quel point nous sont-ils assurés aujourd'hui? Nous possédions la libre navigation de l'océan Pacifique, sans restrictions et sans bornes; nous avions le droit illimité de faire le commerce et de pêcher dans ces mers. L'admission d'une partie de ce droit est tout ce que nous avons obtenu. Il reste à savoir ce que cela nous a coûté. Nous avions auparavant le droit de nous établir partout sur la côte nord-ouest de l'Amérique, dans tous les points qui n'étaient pas déjà occupés; maintenant, nous sommes forcés de nous borner à certaines places, et encore avec bien des restrictions. Notre droit de former des établissemens n'était pas comme maintenant le droit d'élever seule-

ment des cabanes, mais de fonder des colonies, si cela nous convenait. Assurément, ce ne sont pas là des acquisitions, et cependant, si nous écoutons le langage emphatique et presque triomphant de certains orateurs, ce seraient de grandes et importantes concessions... Nous n'avons rien gagné, mais nous avons renoncé au droit de nous établir d'une manière permanente sur toutes les côtes occidentales de l'Amérique, où la possession n'est pas même définie. Ce que nous avons acquis dans le golfe de Nootka ne nous sera pas même restitué. »

Tel était le sentiment de toute l'Angleterre en 1790; et que l'on ne croie pas que ces paroles n'exprimassent que les opinions de l'opposition. Le chef du gouvernement, M. Pitt, pensait à cet égard comme ses adversaires : « Nous avions avant ce traité, disait-il, le droit de naviguer, de pêcher et de faire le commerce dans toute la mer Pacifique et sur les côtes nord-ouest du continent américain. Cela est vrai, mais ce droit non-seulement n'était pas reconnu, il était même disputé, et son exercice rencontrait de la résistance. Par la convention, il nous est assuré, et, si ce n'est pas un nouveau droit, c'est un nouvel avantage. »

La lettre de ce traité, son esprit, tel qu'il était interprété et par les Espagnols et par les Anglais, autorisaient donc le plénipotentiaire américain à repousser les prétentions de l'Angleterre, et à soutenir que cette convention n'entamait en rien l'intégrité des droits de l'Espagne, laissait subsister dans toute leur force les titres préexistans, puisqu'il constatait que l'Angleterre ne pouvait faire valoir aucun titre de possession sur le territoire des côtes nord-ouest, et qu'il ne leur accordait que des priviléges fort restreints.

Les États-Unis repoussant énergiquement tout compromis, et refusant d'admettre les prétentions de la Grande-Bretagne, on tenta vainement de concilier d'une manière définitive les droits réclamés par les deux parties, et on convint de demeurer dans les termes du traité de 1818. C'est ce que marquait nettement le protocole du 16 décembre 1826 : « La Grande-Bretagne, y était-il dit, ne prétend pas à la souveraineté exclusive d'aucune partie du territoire de l'Oregon. Toutes ses prétentions se réduisent à l'occuper en commun, conjointement avec d'autres états. » De leur côté, les États-Unis, tout en soutenant l'intégrité de leurs droits, stipulaient qu'ils ne prétendaient nullement exclure la Grande-Bretagne, non plus que les autres nations, du droit de s'établir dans le territoire dont ils réclamaient la possession absolue. Comme on ne pouvait trancher les dif-

ficultés présentes, et que de part et d'autre on cherchait à gagner du temps et à ajourner une détermination définitive, on dressa d'un commun accord une convention nouvelle, qui fut signée à Londres le 6 septembre 1827. Elle maintenait en vigueur l'art. 3 de la convention de 1818, avec cette nouvelle réserve que l'une et l'autre des parties contractantes avaient le droit de l'annuler en prévenant douze mois à l'avance, dans les formes accoutumées. Il y avait seulement cette différence, que les États-Unis, n'ayant pu faire accepter l'ancienne ligne de démarcation du 49e degré de latitude des Montagnes Rocheuses jusqu'à la mer Pacifique, déclaraient qu'ils se croyaient autorisés à réclamer la possession entière du territoire de l'Oregon, c'est-à-dire depuis la Californie jusqu'aux établissemens russes.

C'est sous l'empire de cette convention que s'est développée la situation présente. Depuis cette époque, des négociations ont été pendantes et n'ont amené aucun arrangement définitif. Aujourd'hui les Américains paraissent las de cet état de choses qui consacre leur infériorité et le mépris de leurs droits. Dans toutes les parties de l'Union, et surtout dans les états de l'ouest, voisins des Montagnes Rocheuses, les progrès de l'Angleterre ont excité une vive inquiétude; l'orgueil national, une juste et honorable susceptibilité, ont réclamé, d'abord sourdement, aujourd'hui avec violence, contre ces empiétemens qu'une nation libre et fière ne peut tolérer sans déshonneur. On se demande si les titres des États-Unis ont perdu de leur valeur parce qu'on n'a pas encore pu s'entendre sur leur étendue. Les prétentions sont d'autant plus exagérées, qu'elles sont moins définies, et le gouvernement fédéral ne peut, sans s'exposer à de justes ressentimens, tarder davantage à résoudre cette grave et difficile question, et à satisfaire aux exigences qu'elle a fait naître.

Telles sont les nécessités qui ont commandé au président d'appeler l'attention du congrès sur ce sujet dans son dernier message. C'est pour obéir à ces sentimens impérieux que la commission des affaires militaires dans la chambre des représentans, dont M. Pendleton, de l'Ohio, était l'organe, proposait, le 4 janvier 1843, d'assurer aux États-Unis la possession de tout le territoire de l'Oregon par une mesure efficace, l'établissement de postes militaires depuis les Montagnes Rocheuses jusqu'à la mer Pacifique. Exprimant l'opinion plus ardente du parti démocratique, M. Linn, du Missouri, a présenté dans le sénat un bill destiné à changer immédiatement les conditions présentes de force et de faiblesse des Anglais et des Américains

dans cette contrée. Une ligne de postes garnis de dragons établirait assurément l'empire des États-Unis; mais l'exploitation des ressources du territoire de l'Oregon n'en appartiendrait pas moins à la compagnie anglaise. Le projet émis par M. Linn tend au contraire à lui créer une concurrence formidable qui l'anéantirait avant peu de temps. Il ne s'agirait de rien moins que de concéder dans le territoire de l'Oregon, compris depuis la limite de la Californie jusqu'aux établissemens russes, entre la mer Pacifique et les Montagnes Rocheuses, six cent quarante acres à tout individu mâle âgé de dix-huit ans et au-dessus qui irait s'y établir, à la condition de les cultiver durant cinq années consécutives, sept cents acres s'il est marié, et cent soixante acres pour chacun de ses enfans âgés de moins de dix-huit ans ou qui naîtront durant ces cinq années. Cette loi adoptée pousserait immédiatement dans ce territoire le flot des émigrations qui se porte incessamment vers l'ouest, et les États-Unis remettraient ainsi l'établissement de leur domination à cinquante mille *riflemen* de l'Ohio, du Missouri ou du Tennesse.

L'importance de la mesure proposée par M. Pendleton s'est effacée devant le bill de M. Linn, qui a rencontré dans les deux chambres du congrès des partisans et des adversaires également passionnés. Ces derniers soutenaient, non sans quelque apparence de raison, que l'adoption immédiate d'une pareille loi violait la clause de la convention de 1818, maintenue dans la convention de 1827, qui pose que tout le territoire de l'Oregon sera libre et ouvert aux citoyens et aux sujets de la Grande-Bretagne, comme aux citoyens des États-Unis, aussi long-temps que l'une des deux parties contractantes n'aura pas prévenu douze mois, à l'avance, qu'elle désire rompre cette convention. Le gouvernement des États-Unis peut-il donner force de loi, avant que cette formalité ait été remplie, à une mesure dont l'objet est d'exclure les sujets de l'Angleterre de la plus grande partie du territoire de l'Oregon?

Oui, reprenaient M. Linn et ses amis, cette mesure viole la convention de 1818 et de 1827; mais qui, des États-Unis ou de l'Angleterre, y a le premier porté atteinte? Cette convention assurait le territoire de l'Oregon aux sujets de la Grande-Bretagne, tout en maintenant les droits des États-Unis. C'était une concession de bonne amitié. Qu'est-il résulté de cette condescendance? La ligne de démarcation du 49°, abandonnée par faiblesse, a été dépassée; la compagnie de la baie d'Hudson a pris possession de tout le cours de la Columbia, depuis ses sources jusqu'à son embouchure; elle a établi sur tous les points importans des postes fortifiés qui com-

mandent le pays. C'est au péril de leur vie que les chasseurs américains se hasardent aujourd'hui au delà des Montagnes Rocheuses. L'embouchure de la Columbia est ouvertement un entrepôt de marchandises anglaises, qui inondent les états de l'ouest, au grand détriment du trésor et des manufactures indigènes. Gardez-vous de croire que la compagnie de la baie d'Hudson ne soit qu'une société de particuliers, agissant uniquement dans son propre intérêt. Ne nous y trompons pas. La compagnie de la baie d'Hudson, c'est l'Angleterre cachant ses desseins sous le masque du commerce; c'est l'Angleterre établissant son empire et prenant possession du territoire de l'Oregon, le soumettant à la juridiction des agens de la compagnie et aux cours d'appel du Canada. N'est-ce pas là une violation de la convention? Il est temps de mettre un terme à un état de choses aussi pernicieux à l'honneur qu'aux intérêts des États-Unis.

Il est vrai, répondaient à leur tour les adversaires du bill, l'Angleterre a usé de la convention à notre détriment; elle a abusé de l'imprévoyance de notre gouvernement, qui n'a pas prévu les conséquences de cette concession. Il est vrai qu'à l'ombre de cette convention et sous le manteau de la compagnie commerciale, l'Angleterre prend possession d'un pays qui nous appartient; qu'elle l'occupe, et que si nous tardons davantage, quelque valeur qu'aient nos titres, nous ne serons pas reçus à en faire la preuve, et qu'alors même que l'Angleterre reconnaîtrait la justice de nos réclamations, elle aurait jeté dans ce pays les germes d'une colonie qui entraverait l'exercice de nos droits. Mais il n'en est pas moins vrai que le bill de M. Linn viole la convention, et que, si l'Angleterre a abusé de la liberté accordée à ses sujets, ce n'est pas elle que nous en devons rendre responsable : nous ne pouvons en accuser que notre propre erreur et notre propre folie. Quels qu'aient été ses desseins cachés, le gouvernement anglais ne nous a pas donné sujet par ses actes publics, les seuls que nous puissions juger, d'user de représailles si violentes. Au contraire, autant sa conduite secrète tendait à la ruine de nos droits, autant ses actes et ses sentimens publics ont gardé l'apparence de la bonne foi et de la justice, comme le prouve l'acte qui a réuni la compagnie du nord-ouest à la compagnie de la baie d'Hudson, dans lequel les droits et immunités des citoyens des États-Unis sont expressément sauvegardés. Nous voulons autant que vous le résultat que M. Linn s'est proposé par la mesure dont il est question, mais nous le voulons par des moyens plus conformes au droit public et à l'équité. La voie des négociations n'est-elle pas plus na-

turelle? n'est-il pas plus simple de demander l'annulation de la convention, et d'attendre pour adopter la proposition de M. Linn, que le délai d'un an stipulé par la convention soit expiré? Cette marche est légale, elle est ouverte à notre gouvernement, et il peut la suivre. Cependant il en est une préférable. Souffrez encore un peu de temps le *statu quo*, et ouvrez des négociations pour terminer pacifiquement ce différend, au lieu de courir la chance d'une guerre entre deux nations dont le plus grand intérêt est de demeurer en bonne intelligence.

Tel a été le langage des whigs dans le sénat et dans la chambre des représentans. Peut-être, en scrutant soigneusement les motifs de ces prudens conseils, trouverait-on des sentimens peu désintéressés. Représentant les états du littoral et de la Nouvelle-Angleterre, les whigs n'ignorent pas que l'adoption des mesures proposées par les démocrates de l'ouest entraînerait une rupture, immédiate peut-être, avec la Grande-Bretagne, dont les résultats porteraient d'abord sur ces états, engagés presque exclusivement dans le commerce et l'industrie. Mais, quel qu'ait été le premier motif de leur langage, leur modération a été partagée par le congrès. Dans le sénat, la proposition de M. Linn n'avait été perdue qu'à deux voix de majorité : la chambre des représentans l'a repoussée à la presque unanimité, sur les conclusions du rapport de M. Adams. Aujourd'hui, le congrès est dissous, les élections générales se préparent, les nouvelles chambres exprimeront le vœu du pays, et il est probable que dans la prochaine session, qui ne s'ouvrira pas avant le mois de décembre, nous verrons en présence le sentiment national et le résultat des négociations déjà ouvertes entre les États-Unis et la Grande-Bretagne.

Quoi qu'il arrive, les États-Unis ne laisseront pas les Anglais s'établir impunément sur le territoire de l'Oregon. Le sentiment naturel de conservation, qui est aussi inhérent aux états qu'aux hommes, leur commande d'empêcher l'Angleterre de prendre possession de ce territoire. S'il est impossible de prévoir les conjonctures qu'amèneront les événemens, il n'est pas douteux que le mouvement qui porte les Américains à occuper tout le continent de l'Amérique septentrionale secondera puissamment les mesures que sera forcé d'adopter le gouvernement fédéral. Est-il possible d'imaginer que ce flot de population qui s'avance vers l'ouest, sur une ligne de plus de trois cents lieues, depuis les grands lacs jusqu'au golfe du Mexique, avec une progression fatale, dans la proportion d'un demi-degré de longi-

tude chaque année, s'arrêtera devant les Montagnes Rocheuses? Non assurément. Les ressources agricoles, commerciales et industrielles, que renferme le sol du territoire de l'Oregon, tenteront tôt ou tard la cupidité des Américains. Le besoin de richesses, qui dévore toutes les classes de citoyens dans les États-Unis, ne s'arrêtera pas devant une barrière imaginaire, et ce ne seront ni les Indiens ni les trappeurs de la compagnie de la baie d'Hudson qui opposeront un obstacle à l'invasion des *riflemen* qui ont conquis l'Arkansas et le Missouri. Il est permis de croire sans témérité que cette fois la politique de l'Angleterre sera en défaut, et qu'elle trouvera dans la race anglo-américaine, qui a hérité de ses qualités les plus heureuses, des adversaires dignes d'elle et capables de lui poser des bornes. Les Peaux Rouges, les agens anglais, les castors et les bêtes sauvages s'effaceront devant les progrès des Américains, car les pionniers apporteront avec eux, non pas seulement les armes qui donnent la mort aux timides et inoffensives créatures de ces solitudes, mais ces instrumens bien autrement irrésistibles, je veux dire la hache et la charrue, qui défricheront ce sol vierge, et y feront lever, en même temps que des moissons dorées, une noble, forte et libre population, fille du travail et de la civilisation nouvelle des bords de l'Atlantique.

P. Grimblot.

VOYAGE

AUTOUR DU MONDE

DE M. ABEL DU PETIT-THOUARS.[1]

Occupation des Iles Marquises et des Iles de la Société.

Les mers du Sud viennent d'acquérir pour la France une importance nouvelle. Depuis que notre pavillon y a été déployé, ce n'est pas seulement à titre de curiosité et d'intérêt romanesque qu'il faut songer à ce vaste océan, parsemé d'archipels. L'honneur de nos armes est désormais engagé dans ces lointains parages; il n'y a plus à discuter la position qu'on nous y a faite, il ne reste qu'à l'affermir.

A voir les choses froidement, peut-être les groupes que notre marine a récemment occupés d'une manière immédiate ou médiate n'étaient-ils pas ceux qui méritaient cette préférence. La possession d'îles dépourvues d'articles d'échanges et placées hors du rayon actuel de l'activité commerciale et maritime est une charge qui ne

(1) Sur la frégate *la Vénus*. 3 vol. in-8°, librairie de Gide, rue des Petits-Augustins.

promet pas, même pour l'avenir, de bien sérieuses compensations. La Nouvelle-Zélande, sur laquelle des colons français ont commencé une exploitation, offrait de tout autres avantages et de tout autres ressources. Là du moins un sol étendu et fertile, des produits riches et variés, le voisinage de marchés importans, auraient permis d'entrevoir le terme des sacrifices d'une occupation et le remboursement des avances que la métropole y aurait consacrées. Sur les deux archipels qui reconnaissent aujourd'hui notre suprématie, rien de pareil à attendre; le territoire est trop borné, les distances sont trop considérables, pour que ces îles puissent jamais devenir le siége de relations fructueuses et suivies.

Est-ce une raison pour condamner l'initiative qui nous en a rendus ou les protecteurs ou les maîtres? Non, certes. Aux empiètemens successifs de l'Angleterre il convenait d'opposer un acte qui eût à la fois le caractère d'une protestation et d'un commencement de représailles. La témérité du ministère est allée jusque-là, et il faut l'en féliciter. La raison financière pourrait avoir à y reprendre, mais la politique l'absout. Quand on ne devrait y voir qu'une diversion au grand débat sur la police des mers, il serait encore habile de l'avoir créée et surtout de l'avoir fait accepter par l'amirauté anglaise. Tout ce que l'on peut regretter à cet égard, c'est que notre gouvernement n'ait pas répondu à des exigences voisines par une démonstration moins lointaine, et que la concession obtenue du cabinet britannique ne porte pas sur un territoire d'une valeur plus réelle. En fait de dédommagemens, on ne pouvait pas se montrer plus modeste, et l'acte est plus significatif en lui-même que dans son objet.

Divers motifs conseillaient d'ailleurs de fonder dans ces mers un établissement militaire, un mât de pavillon, pour ainsi dire. Nos nationaux y étaient en butte à des outrages et à des dangers de plusieurs sortes. Les navires que nos ports de commerce expédiaient à la pêche du cachalot et de la baleine avaient eu plusieurs fois à essuyer d'horribles catastrophes sur ces bords inhospitaliers. *Le Jean-Bart* du Hâvre, *la Joséphine* de Bordeaux, disparurent ainsi, l'un devant les îles Chatam, l'autre aux îles Viti, et l'on sut depuis que les équipages avaient été dévorés jusqu'au dernier homme par des tribus de cannibales. D'un autre côté, les missionnaires méthodistes ou épiscopaux, dont l'influence est souveraine sur tous les groupes de l'Océanie, s'étaient livrés à d'indignes voies de fait envers les premiers apôtres catholiques qui avaient mis le pied sur ces rivages. A ce double titre, des réparations pour le passé, des garanties pour

l'avenir, étaient devenues nécessaires. La France ne pouvait laisser impunis ni le meurtre de ses équipages de commerce victimes d'abominables festins, ni l'intolérance d'un clergé qui ne reculait pas devant la violence pour s'assurer le monopole des travaux apostoliques. Tels sont les motifs qui ont amené l'occupation des îles Marquises et le protectorat des îles de la Société.

Le voyage de *la Vénus* est comme le prélude de ces deux démonstrations décisives. Avant d'arborer le drapeau national sur ces terres éloignées, M. du Petit-Thouars les avait parcourues de 1837 à 1839. Sa mission intéressait principalement nos pêches lointaines : il s'agissait de montrer notre pavillon dans des parages où il était peu connu et d'en imposer le respect à des peuplades promptes à l'insulte; il s'agissait en outre de prêter main-forte à nos capitaines contre l'indiscipline et la turbulence de leurs équipages : double mandat difficile à remplir et qui exigeait autant de modération que de fermeté. Cette intervention armée était d'ailleurs urgente. Sur les points où abordaient nos baleiniers, ils ne rencontraient qu'un accueil fort équivoque, tant les missionnaires protestans avaient su propager parmi les insulaires des mers du Sud le mépris de notre puissance; et, livrés pour ainsi dire à eux-mêmes pendant deux ou trois années de navigation, les équipages partis du Hâvre, de Nantes ou de Bordeaux, donnaient dans ces eaux éloignées le spectacle d'une insubordination qui allait parfois jusqu'à la violence, et qui, dans tous les cas, était indigne d'une nation civilisée. Un intérêt de protection vis-à-vis des autres, de police vis-à-vis des nôtres, appelait donc notre marine militaire dans une zône de croisières trop délaissée par elle. C'est ce qui motiva l'expédition du capitaine du Petit-Thouars.

Il n'y a pas lieu d'appuyer sur les premières relâches de *la Vénus;* cette partie de l'itinéraire se rapporte à des contrées trop connues et en relations journalières avec l'Europe. La frégate toucha à Rio de Janeiro, d'où, à la suite d'un court séjour, elle remit à la voile pour doubler le cap Horn. A la hauteur du détroit de Lemaire parurent les oiseaux qui habitent les latitudes élevées du pôle austral, les pingouins si curieux dans leurs habitudes apathiques, l'albatros dont les larges ailes ont jusqu'à quinze pieds d'envergure, le damier qui a pris ce nom de son plumage noir et blanc, enfin le fou, le pétrel et toute cette famille d'oiseaux à pattes palmées qui décrit dans le ciel des spirales sans fin ou se laisse mollement bercer par la vague. On ne chasse pas ces animaux, on les pêche. A l'aide d'une ligne

amorcée, on prend autant de damiers qu'on le veut : une fois sur le pont, ils rejettent les alimens qu'ils ont dans l'estomac, et, quoiqu'on les laisse libres, ils ne peuvent plus s'envoler. Dans ces mers, comme dans tout le cours du voyage, les officiers de *la Vénus* exécutèrent des sondes de température à de grandes profondeurs et avec des fatigues infinies. Peut-être y a-t-il aujourd'hui quelque puérilité dans l'importance que l'on accorde à ces expériences toutes variables et souvent contradictoires. Un instant, l'Académie des Sciences a eu l'espoir d'y trouver les élémens d'un système complet: cette attente ne s'est pas réalisée. A bord de *la Vénus*, rien de concluant ne fut obtenu. Près des Marquises, l'observation donna le même degré de température à huit brasses de profondeur qu'à deux cents. Aux environs du cap Horn, et par 57 degrés de latitude, on envoya une sonde à deux mille deux cent quatre-vingt-dix brasses, sans fond. Le plomb mit quarante-cinq minutes à descendre, et la pression de l'eau brisa le thermométographe. Il fallut pour le retirer employer soixante hommes et plus de trois heures. Le lendemain, on sonda de nouveau, et on alla jusqu'à deux mille cinq cents brasses. La mer était belle; un calme plat favorisait l'expérience; cependant l'instrument fut encore brisé. La pression à cette profondeur de plus d'une lieue était de 871,600 livres par pied carré de surface.

Après avoir visité divers ports du Chili, la frégate mouilla devant Valparaiso, où se tiennent habituellement nos stationnaires. L'escadrille française se composait alors de la frégate *la Flore*, la corvette *l'Ariane* et le brick *le d'Assas*. Cette relâche se prolongea pendant un mois, qui suffit à un ravitaillement complet, après quoi *la Vénus* vint jeter l'ancre dans la baie du Callao, qui sert de port à la ville de Lima. Un trajet de quelques lieues sépare ces deux résidences. Pour arriver à la capitale du Pérou, on franchit une avenue de très beaux peupliers d'Italie entremêlés de saules pleureurs. A droite et à gauche de la route s'étendent des jardins où l'oranger a le port et la grandeur des chênes. Souvent on y voit sur la même branche le bouton, la fleur et le fruit. L'air est rempli de parfums; la vue se repose sur une végétation prodigue de belles nuances. Des conduits dans lesquels coule une eau limpide bordent le chemin et y entretiennent la fraîcheur. Cette avenue de Lima est vraiment pleine de grandeur et de charme; elle est digne de la ville des rois, comme on la nommait dans les beaux jours de l'occupation espagnole. Dans ce parcours d'un mille et demi environ, on trouve trois ronds-points entourés de bancs sculptés : le troisième aboutit à la porte de Lima,

morceau d'une belle architecture. Malheureusement l'intérieur de la ville ne répond pas tout-à-fait à cette apparence extérieure. On voit que la guerre civile a passé par là. Les rues sont mal entretenues et se dégradent, les maisons sont à demi ruinées; presque toutes n'ont qu'un rez-de-chaussée, à cause des tremblemens de terre. Une cour intérieure sépare les bâtimens, et c'est là qu'aux premières secousses se réfugient les familles. Les logemens sont disposés autour de cet espace; les chambres à coucher en garnissent les côtés, les salons occupent le devant et sont de plain-pied avec la rue; ils prennent jour par des portes cochères qui ne se ferment qu'à l'heure des repas, de sorte que la vie domestique a peu de secrets pour le public.

Lima est dans une grande décadence; jusqu'ici l'émancipation ne lui a pas porté bonheur. C'est du reste une fatalité attachée à toutes les colonies d'origine espagnole que cette agitation dans l'impuissance et ce désordre dans la torpeur. Depuis que l'impulsion métropolitaine ne les anime plus, elles se consument sur place et ne semblent avoir d'activité que pour se nuire. Il n'y a là ni assez d'élémens de sagesse pour organiser la liberté, ni assez d'élémens de soumission pour fonder la dictature. Au milieu de cette anarchie qui dévore le pays, Lima se dépeuple d'une manière effrayante, et la misère y gagne chaque jour du terrain. En 1820, on y comptait près de soixante mille habitans; il n'y en a guère aujourd'hui plus de quarante mille, en y comprenant les métis et les noirs. La ville occupe un site pittoresque au débouché d'une vallée que forme la chaîne des Andes et qu'arrose le Rimac, rivière torrentueuse; sa forme est celle d'un croissant; une muraille de huit mètres de hauteur l'enveloppe et la protége. Comme toutes les villes espagnoles, elle est divisée par *quadras* qui ont cent vingt-cinq mètres de côté; les rues ont dix mètres de largeur; celle du faubourg de Malambo en a vingt. En général, les places sont prises sur l'aire de la *quadra*, et la plus grande de toutes, que l'on nomme la Place du Palais, occupe une *quadra* tout entière. C'est là que se trouvent l'archevêché et la cathédrale.

Les femmes de Lima ont une grande réputation dans le monde des voyageurs, et le capitaine de *la Vénus* n'est pas des derniers à leur rendre justice. Petites en général, elles ont des traits d'une finesse extrême, de très beaux yeux, des dents d'une blancheur parfaite, des chevelures noires, soyeuses, touffues, et tombant jusqu'à terre. Le pied est petit et bien fait, le bas de la jambe fin et élégant,

la taille pleine de grace. Le teint seul pourrait prêter aux objections; comme celui des filles du Soleil, il tire sur le jaune et n'a qu'un éclat mat et sans couleur. Cependant cette complexion a un charme auquel on se dérobe difficilement; la volupté y est empreinte et le désir y respire. Ces femmes semblent faites pour le plaisir; toute occupation leur répugne, tout art d'agrément les trouve indifférentes. Il en est peu de musiciennes, peu qui s'occupent de travaux d'art et d'aiguille. Jeunes ou vieilles, toutes n'ont que le cigare pour passe-temps; seulement, à mesure qu'elles avancent en âge, il augmente en dimension, et les matrones fument des cigares gros comme des bougies. Il est vrai qu'elles ne les achèvent pas en un jour et reviennent plusieurs fois à la charge.

La mise des femmes de Lima est très recherchée. Dans la société élevée, les modes françaises dominent, quoique tempérées par le goût espagnol. Ainsi les élégantes sont toujours coiffées en cheveux avec des fleurs naturelles; elles ne portent que des bas de soie et des souliers de satin, dont elles font une consommation ruineuse. Sous ce costume, elles ne sortent qu'en voiture; quand elles veulent aller à pied, soit pour se rendre à l'église, soit pour faire les visites du matin et courir les marchands, elles y ajoutent un vêtement très caractéristique et qui a acquis une certaine célébrité. Il se nomme la *saya* ou *saya y manto*, et se compose de deux pièces principales. L'une, qui est la jupe, prend la taille à la ceinture et descend jusqu'à la cheville. Cette pièce est en soie plissée et froncée du haut en bas de telle sorte que, tout en dessinant exactement les formes, elle conserve cependant quelque élasticité. Le bas de la jupe se rapproche des jambes, et les comprime au point qu'en marchant il faut faire un effort et profiter du jeu que les plis donnent au vêtement. L'autre pièce de ce costume est la mante, toujours en soie noire : elle part également de la taille, revient par derrière au-dessus de la tête, qu'elle enveloppe, ainsi que la partie supérieure du bras, et partage la figure de manière à ne laisser voir qu'un œil. Dans cet étrange accoutrement, les femmes ne peuvent pas être reconnuès; c'est pour elles une sorte de masque auquel elles tiennent à cause des franchises qu'il comporte. A les voir ainsi empaquetées, on dirait de ces figurines que l'on trouve dans les tombeaux de l'ancienne Égypte, et c'est évidemment là une tradition que les Espagnols ont empruntée aux Maures. Du reste, il est impossible de n'être pas frappé, en débarquant à Lima, de la singularité et aussi de l'indécence de ce costume. Le jeu des formes s'y laisse voir tout entier : comprimées dans cette espèce

de sac, les femmes ne peuvent marcher qu'à très petits pas, et à la condition que leurs moindres mouvemens se dessinent.

Comme toutes les villes qui reposent au pied des Andes, Lima est sujette à de fréquens tremblemens de terre. Rien ne les annonce, rien ne les précède; ils arrivent en toute saison et se renouvellent souvent. Quand un phénomène de ce genre se déclare, un cri se fait entendre d'un bout de la ville à l'autre, et à l'instant la foule émue se précipite hors des maisons. Les rues, ordinairement solitaires, se remplissent d'habitans qui fuient devant le danger, et quand l'accident a lieu la nuit, on conçoit quel bizarre spectacle il en résulte. C'est à qui se mettra en règle avec sa conscience; les uns se jettent à genoux et frappent la terre de leur front, d'autres font la confession publique de leurs fautes et s'administrent dans la poitrine des coups de poing sonores; d'autres, plus aguerris, profitent de ce moment de trouble pour dévaliser les logemens. En des occasions moins graves et plus fréquentes, une scène tout aussi curieuse s'offre à l'étranger. Au milieu de la promenade la plus animée, de la fête la plus bruyante, il est étonné de voir que tout s'arrête à l'instant, comme par magie. Les voitures ne roulent plus, les promeneurs suspendent leur marche; les sayas, les hommes du peuple, les femmes, les enfans, les animaux, tout est frappé d'immobilité; les cris cessent, les conversations aussi; aux bruits d'une grande ville succède le silence du désert. C'est que l'*Angelus* vient de sonner. Au premier tintement de la cloche, la vie est pour ainsi dire supprimée; il faut se recueillir et prier jusqu'aux derniers coups de la sonnerie. Alors tout recommence brusquement, l'agitation et le bruit, les cris et les entretiens.

La Vénus quitta le Callao de Lima vers le milieu de juin, et, servie par la brise et l'état de la mer, elle arriva en vue des îles Sandwich après trois semaines de navigation paisible. La première terre qui frappa le regard fut celle de Mawi, où des cascades éblouissantes se précipitent dans la mer du haut de falaises escarpées. La frégate ne fit que longer cette côte, et le lendemain elle laissa tomber l'ancre sur l'île d'Oahou et dans la baie d'Honoloulou, qui passe pour la capitale de cet archipel. Rien n'est plus triste à l'œil que l'aspect de ce rivage du côté du vent : point de végétation apparente, partout le rocher nu. Les montagnes sont découpées en cannelures qui, de loin, ressemblent à des tuyaux d'orgue, et sur plusieurs points les pierres sont noires comme si elles avaient subi l'action d'un feu récent. Tout le groupe, d'origine ignée, porte la même empreinte de dévastation; à

peine découvre-t-on çà et là quelques vallons que décorent de beaux tapis de verdure.

L'archipel des Sandwich a été trop souvent décrit pour qu'il soit utile de s'y étendre; il faut se borner à raconter ici l'épisode principal du passage de *la Vénus*, et les circonstances curieuses qui l'accompagnèrent. Le hasard voulut qu'au moment où une frégate française mouillait devant cette île, un de nos compatriotes eût précisément besoin d'un appui contre le fanatisme local. Deux prêtres catholiques (1), l'un Français, M. Bachelot, l'autre Irlandais, M. Short, après un séjour de quatre ans aux Sandwich et un apostolat fructueux, en furent chassés en 1831 par l'influence de missionnaires wesleyens qui s'étaient emparés de l'esprit de la reine. Comme les proscrits se refusaient à obéir, on les déporta de force sur une goëlette appartenant au roi du pays, et on les jeta sur une plage déserte du golfe de Californie. Les deux prêtres ne se rebutèrent pas. Avec cette persévérance qui caractérise les défenseurs de la foi, ils profitèrent d'un changement de règne pour reparaître, vers la fin de 1836, aux îles Sandwich, où leur petit troupeau les attendait. *La Clémentine*, brick-goëlette appartenant à M. Dudoit, notre agent consulaire à Honoloulou, les ramena dans ce port, et à leur débarquement ils reçurent de ce fonctionnaire l'hospitalité la plus empressée. On devine à quel point ce retour exaspéra les wesleyens, qui avaient alors pour chef un homme d'un sombre puritanisme. De nouvelles intrigues s'ourdirent. Le roi des Sandwich, Tamea-Mea III ou Kaui-Keaouli, était entièrement gouverné par sa sœur, la princesse Kinau, et celle-ci par le missionnaire Bingham. Les deux prêtres catholiques étaient donc condamnés d'avance. En effet, peu de jours après leur arrivée, on leur signifia, de la part du roi, qu'ils eussent à se rembarquer sur *la Clémentine*, et, sur leur refus d'obéir, on employa de nouveau la violence pour les conduire à bord. En vain M. Dudoit résista-t-il et fit-il amener le pavillon de son navire; l'ordre d'exil fut maintenu, et il allait être exécuté quand *la Vénus* parut sur la rade d'Honoloulou. La présence d'un bâtiment de ce rang changeait la face des choses.

Il faut rendre cette justice au consul anglais, qu'il avait pris parti pour les victimes contre les persécuteurs. Le consul américain lui-même n'approuvait pas Bingham, quoiqu'il fût son compatriote; mais

(1) M. Adolphe Barrot a déjà parlé, dans cette *Revue* (1er août 1839), de ces deux missionnaires et de leurs aventures. Les faits commencent ici au point où il les a laissés.

le wesleyen bravait toutes les animosités, et ne prenait conseil que de lui-même. Il voulait régner seul aux Sandwich, et ne supportait pas l'idée qu'une autre communion que la sienne pût y prendre racine. Son zèle ne reculait même pas devant la persécution et la violence; il condamnait au fouet et aux travaux publics les indigènes qui persévéraient dans la foi catholique. Ainsi, la partie était engagée entre le fougueux méthodiste uni aux grands chefs d'une part, et de l'autre le capitaine du Petit-Thouars, arrivé si à propos, et s'appuyant sur tous les représentans des puissances civilisées. Par une heureuse coïncidence, une corvette anglaise, le *Sulphur*, sous les ordres du capitaine Belcher, venait de mouiller dans le port.

A peine instruit de ces faits, M. du Petit-Thouars se rendit à terre, où il s'aboucha avec les divers résidens. Le roi Kaui-Keaouli était alors absent; il habitait Mawi, l'île voisine. Le commandant français se présenta chez la princesse Kinau, qui gouvernait par interim, et, après lui avoir vivement reproché la conduite qu'on avait tenue à l'égard des prêtres catholiques, il demanda d'une manière formelle que M. Bachelot fût autorisé à séjourner à Honoloulou jusqu'à ce qu'il eût trouvé une occasion convenable pour se rembarquer. Le missionnaire Bingham, présent à cette entrevue, dictait à la reine des réponses à l'aide de quelques gestes; sous cette influence, elle refusa, et, avant d'employer des moyens plus efficaces, on résolut d'écrire au roi pour le rappeler à Honoloulou. Ce prince vint en effet dix jours après, accompagné de tous les gouverneurs des îles voisines, ramenant sa petite escadre composée de goëlettes armées, et déployant tout l'appareil de sa grandeur. Il fut convenu que l'audience solennelle aurait lieu le lendemain.

Les choses se passèrent avec une certaine étiquette. Les personnages de la cour étaient tous en grand costume, ainsi que le roi, c'est-à-dire revêtus d'uniformes anglais. Dans l'enceinte extérieure et dans la galerie du palais se rangeaient les gardes d'honneur du souverain, qui avaient poussé la tenue jusqu'à se vêtir de pantalons. M. du Petit-Thouars parut, accompagné de deux officiers de la frégate; le capitaine Belcher et quelques officiers de son état-major, les consuls d'Angleterre et des États-Unis, complétaient le nombre des personnes admises à l'audience. L'un des officiers du roi les introduisit dans la salle de réception, tapissée de nattes qui occupaient presque toute l'aire du palais. Ce palais était tout simplement une maison couverte en paille, et l'ameublement répondait à l'aspect du dehors. D'un côté, un grand divan formé de nattes et élevé

d'un demi-mètre au-dessus du sol, de l'autre un canapé et quelques chaises, voilà à quoi se réduisait le luxe de la résidence royale. Sur le divan se tenaient le roi, la reine, la sœur du roi, les princesses, les gouverneurs et les grands officiers. Toutes les dames de la cour étaient couchées à plat ventre sur les nattes, et ne changèrent pas de position tant que dura l'entrevue. Les capitaines et les résidens s'assirent sur les chaises et le canapé.

La conférence s'ouvrit : la sœur du roi s'était placée derrière son frère, de manière à pouvoir lui dicter les réponses qu'il devait faire, et le missionnaire Bingham, assis auprès de la sœur du roi, lui suggérait à son tour ce qu'elle avait à dire. On ne pouvait pas jouer plus ouvertement la comédie. Le capitaine du Petit-Thouars demanda au roi pourquoi il avait traité M. Bachelot d'une manière si inhumaine, à quoi Kaui-Keaouli répondit qu'il n'avait fait que maintenir un décret rendu pendant sa minorité; puis il ajouta que, les missionnaires américains ayant les premiers porté la civilisation dans ce groupe, il était juste de les laisser jouir des fruits de leur œuvre, à l'exclusion de toutes les autres sectes. La discussion, portée sur ce terrain, embarrassait le commandant; il n'avait pas d'instructions à ce sujet, et craignait d'engager son gouvernement dans une querelle religieuse. De là un échange de pourparlers qui n'amena aucun résultat dans le cours de la première audience. Avant de renvoyer les conférences au lendemain, M. du Petit-Thouars remit au roi une note que celui-ci repoussa d'abord, et qu'il ne reçut ensuite qu'avec un sentiment de frayeur mal déguisé. Enfin, le jour suivant, les choses s'arrangèrent. Le roi consentit à autoriser le séjour de M. Bachelot à Honoloulou, jusqu'à ce qu'il trouvât l'occasion de s'embarquer, et, de son côté, M. du Petit-Thouars se rendit garant que le missionnaire catholique ne chercherait pas de vains prétextes pour reculer indéfiniment son départ. Par un dernier accord, il fut entendu que désormais les sujets français seraient traités aux Sandwich sur le pied de la nation la plus favorisée, et qu'un égal avantage était acquis à ceux des indigènes qui voudraient visiter la France.

Évidemment, en tout ceci, M. du Petit-Thouars avait pris beaucoup trop au sérieux cette royauté sauvage; il ne s'était pas ménagé assez de garanties et eût mieux fait de mener les choses plus militairement. Les évènemens le prouvèrent. Quatre mois après le passage de *la Vénus*, M. Bachelot, alors malade, et l'un de ses confrères, M. Maigret, qui était venu des îles Gambier pour l'assister dans son pieux ministère, furent transportés de vive force à bord d'une

petite goëlette qui fit voile pour le groupe de Pounipet, et les déposa sur ce rivage. M. Bachelot n'eut pas la force de résister à cette nouvelle persécution; les fatigues de la traversée l'achevèrent : il mourut et fut inhumé à Pounipet. Les choses n'en pouvaient pas rester là sans compromettre l'autorité de notre pavillon. La frégate *l'Artémise*, qui achevait alors sous les ordres du capitaine Laplace une exploration dans l'Inde, reçut à ce sujet des instructions précises et se disposa à les suivre (1).

Après le départ de M. Bachelot, une sorte de persécution, organisée par les wesleyens, vint épouvanter la petite église catholique des Sandwich. Il y eut des martyrs, il y eut des confesseurs parmi ces tribus à peine civilisées. Bingham poussa l'égarement du zèle jusqu'à des violences déshonorantes. Il fit enfermer dans le fort ceux qui lui résistaient, chercha à les séduire par des offres d'argent ou à les intimider par des menaces. On s'accorde à dire que beaucoup d'entre eux persévérèrent dans leur foi et que les séductions échouèrent comme les sévices. Tout l'odieux de cette conduite retomba sur la mission wesleyenne, qui fut dès-lors un objet de mépris, même pour les protestans anglais et américains. Les résidens se séparèrent de ces hommes qui interprétaient ainsi l'Évangile et traitaient des catéchumènes comme l'auraient fait des proconsuls romains. On vit là-dessous plus d'ambition que de ferveur et moins de fanatisme que d'avidité. Ce fut dans ces circonstances que *l'Artémise* fit une apparition sur ces côtes, deux ans après que le capitaine du Petit-Thouars les eut quittées. Le capitaine Laplace conduisit la négociation de la manière la plus ferme et la plus résolue. Le 10 juillet 1839, *l'Artémise* mouillait dans la baie d'Honoloulou en dehors des récifs. La vue d'un bâtiment de guerre déployant les couleurs françaises fut pour la population un sujet d'émotions diverses; les chefs et les missionnaires en ressentirent une vive frayeur, les résidens une joie extrême. Ceux-là ne récapitulaient pas sans appréhension les griefs que la France avait à faire valoir contre eux, la violation des accords signés avec M. du Petit-Thouars, la déportation et la triste fin de M. Bachelot, les persécutions exercées contre la petite église catholique; ceux-ci voyaient avec plaisir que l'on donnât enfin une leçon aux sectaires qui faisaient peser sur l'île le joug d'une dévotion intolé-

(1) Le contre-amiral Laplace n'ayant encore publié que les deux premiers volumes de son intéressante relation, j'emprunte la suite de ce récit à des notes fort exactes qui m'ont été confiées par un officier de l'expédition.

rante et poussée jusqu'à l'hébêtement. Des deux parts, les passions étaient fort animées, et l'on attendait avec autant de curiosité que d'inquiétude la suite des évènemens. Le capitaine Laplace ne tint pas long-temps les esprits dans l'indécision.

Aussitôt que la frégate avait été signalée, l'agent consulaire français s'était rendu à bord; deux heures après, des salves d'artillerie annoncèrent le départ de ce fonctionnaire en compagnie d'un officier qui devait demander au roi des Sandwich comme ultimatum : 1° le libre exercice de la religion catholique; 2° un terrain pour la construction d'une église; 3° l'élargissement des catholiques incarcérés; 4° une somme de 20,000 piastres fortes, à titre de garantie. Soixante-douze heures étaient accordées pour adhérer à ces conditions; la somme fixée devait être portée à bord de la frégate, pendant que le fort d'Honoloulou saluerait le pavillon français de vingt-quatre coups de canon. A l'appui de son ultimatum, le capitaine Laplace écrivit aux divers consuls pour leur en notifier le contenu, en offrant aux résidens des diverses nations civilisées un asile à bord de la frégate dans le cas où il faudrait en venir à l'emploi de la force. La lettre au consul des États-Unis contenait le passage suivant, qui eut un effet décisif : « Je ne comprends pas parmi vos nationaux, monsieur, les individus qui, quoique natifs des États-Unis, font en réalité partie des chefs de cet archipel, dirigent son gouvernement, influencent sa conduite, et sont les véritables instigateurs des insultes faites à la France. A mes yeux ils passent pour de véritables indigènes, et ils doivent subir les conséquences de la guerre qu'ils auront attirée sur ce pays. »

Telle était la réparation que le commandant français exigeait du roi polynésien; on ne pouvait se montrer plus catégorique. Le consul était chargé d'ajouter verbalement qu'en tout état de cause l'équipage de *l'Artémise* descendrait en armes le dimanche 14, pour assister à une messe qui serait célébrée au consulat.

Quand cette pièce parvint au palais du gouvernement, la consternation y fut grande. Cependant un sentiment de résignation parut dominer les esprits. Le roi étant absent, il fallut demander quelques jours de délai; le capitaine Laplace ne les accorda qu'en exigeant un otage. On lui envoya le commandant du fort, personnage très influent; il se nommait Kanaïna, et passa quelques jours à bord de la frégate. Cet homme paraissait émerveillé de ce qu'il voyait et ne cherchait pas à cacher sa surprise. Les wesleyens avaient, à l'aide d'habiles mensonges, si bien déprécié la France aux yeux des insu-

laires, que Kanaïna pouvait à peine croire que cette puissance eût autant de canons et de mousquets. Quand on eut déroulé sous ses yeux une carte, et qu'on lui eut fait juger de l'étendue du territoire français, comparé à celui des Sandwich, sa terreur n'eut plus de bornes; il demandait si vraiment notre roi était fort courroucé contre le sien, et s'il ne pousserait pas plus loin les représailles. On rassura cet enfant de la nature qui portait le plus plaisamment du monde la culotte et les bas de soie; on lui dit que, si les indigènes reconnaissaient et réparaient leurs torts, s'ils repoussaient désormais les conseils des missionnaires, la chose n'aurait pas pour eux des suites fâcheuses. L'insulaire écoutait tout cela avec intérêt, et chaque soir il rendait compte à la régente de ce qu'il avait vu et appris dans la journée, des manœuvres du bord, de l'exercice à feu qui lui paraissait exécuté à merveille et dont il ne perdait pas un détail.

A terre, les choses suivaient leur cours. Les résidens étrangers, hostiles aux missionnaires, avaient pris la résolution de s'armer en cas d'une rupture, et d'appuyer de toute leur influence des réclamations dont la justice était incontestable. Ainsi le droit et la force se réunissaient en faveur de la même cause. On croyait d'abord que Bingham, dont l'énergie sombre était connue, ne désarmerait pas sans combat; mais la prudence eut le dessus. Les missionnaires wesleyens, au lieu de lutter, prirent le parti de fuir devant l'orage; ils quittèrent tous Honoloulou avec leurs familles et leurs effets les plus précieux, et gagnèrent l'intérieur de l'île. Les chefs indigènes furent dès-lors abandonnés à leurs inspirations et à leurs lumières. Le premier effet de cette retraite fut l'élargissement de soixante naturels, détenus dans le fort pour cause de religion : les bons traitemens succédèrent aux outrages, on alla même jusqu'à leur offrir de l'argent comme indemnité. Évidemment la réaction s'opérait.

Enfin le samedi, veille du jour de grace et terme du délai, le gouvernement des Sandwich s'exécuta en tout point. Une double pirogue venait d'arriver de Mawi et d'apporter le consentement du roi à toutes les conditions posées par le capitaine Laplace. Il était deux heures de l'après-midi quand le fort hissa le pavillon français en le saluant de vingt-un coups de canon. Immédiatement ce salut fut rendu par les batteries de la frégate, et les compagnies prirent les armes pour recevoir le gouverneur de la ville, mari de la régente, qui apportait en personne le traité signé par les chefs, et des caisses contenant les 20,000 piastres de garantie. Le gouverneur était revêtu d'un bel uniforme anglais que rehaussaient la culotte et les bas de

soie, tenue de rigueur aux îles Sandwich; il s'avança avec calme et dignité vers le commandant, qui l'attendait avec tout son état-major au pied du mât d'artimon. M. Laplace prit le traité des mains du représentant du roi, et crut devoir terminer cette négociation par quelques paroles sévères. La bonne harmonie étant ainsi rétablie, le gouverneur visita la frégate, passa l'inspection du matériel et du personnel sous les armes, et, à son départ, fut salué par treize coups de canon.

Le lendemain dimanche, le roi arriva de Mawi avec une escadrille de trois goëlettes, et se rendit à la résidence royale. Le jour même devaient avoir lieu la cérémonie et le spectacle que le commandant français avait promis à Honoloulou. A dix heures du matin, une compagnie de débarquement descendit sur le môle et s'y forma en colonne par sections pour marcher vers l'église. Exécutant d'avance l'une des clauses du traité, le roi avait mis à la disposition des prêtres une fort belle case, qui devait servir à la célébration du service divin. C'est de ce côté que l'équipage de la frégate se dirigea; la foule était immense. Pour mettre un peu d'ordre au sein de cette multitude, le roi avait envoyé tous les soldats de sa garde, disposés en haie le long du chemin, et contenant les curieux à grands coups de fouet. Ces moyens de police suffisaient à peine pour maintenir le passage libre. On arriva ainsi dans le local qui allait servir de chapelle. Le roi avait eu soin de le faire garnir de belles nattes, et les résidens y avaient envoyé des chaises et des fauteuils. Une assemblée nombreuse remplissait l'enceinte; des familles protestantes étaient accourues, attirées par la curiosité. Le service divin fut célébré par le jeune abbé Walsh, missionnaire d'origine irlandaise, mais appartenant à la maison de Picpus. La musique de la frégate exécuta pendant l'office divers morceaux religieux, et un grand *Te Deum* termina la cérémonie.

Les jours suivans furent employés à la conclusion d'un traité de commerce. On devine sans peine qu'il fut dicté par le commandant français : le gouvernement des Sandwich n'était plus en mesure de se défendre, même sur ce terrain. M. Laplace se contenta des conditions que le capitaine anglais Russel avait obtenues pour ses nationaux, et entre autres stipulations il imposa celle de l'admission, au droit de 5 pour 100, des esprits et des vins, jusque-là rigoureusement interdits par les missionnaires. Peut-être aurait-il fallu tenir cette taxe plus élevée, afin qu'un brusque changement de régime ne répandît pas trop rapidement dans ces îles l'usage des spiritueux, si funeste aux peuples enfans. Le roi ne fit d'ailleurs aucune objec-

tion; il souscrivit à toutes les demandes. Il se montrait enchanté que tout fût fini, et se plaisait à se montrer à nos Français dans son bel uniforme de feld-maréchal, présent du roi d'Angleterre. Sa tournure n'était point empruntée; il portait fort bien cet habit. Un peu ramassé dans sa taille, il avait une physionomie pleine d'intelligence et un visage moins cuivré que celui de ses sujets. Les officiers de sa cour étaient revêtus de fracs de diverses coupes, français, espagnols et anglais. On ne saurait se faire une idée du maintien aisé et des manières décentes de ces hommes, hier sauvages. Il y a en eux un tact et un sentiment des convenances qui étonnent. Le roi vint visiter la frégate, et y accepta une collation offerte par le commandant. Jamais on ne l'avait vu aussi heureux, aussi gai; on eût dit qu'il respirait plus à l'aise loin du joug des missionnaires. Il examina en connaisseur les détails d'armement et d'installation, fit sur ces divers objets des observations fort justes, et ne quitta le bord que vers quatre heures du soir.

Pendant le séjour du roi sur la frégate, les marins de *l'Artémise* eurent tout le temps d'admirer la double pirogue qui l'avait amené, et qui se livrait à des évolutions brillantes autour du bâtiment de guerre. C'était une magnifique barque longue de quarante-cinq pieds et montée par quarante naturels couronnés des plumes jaunes de l'*ivi*, oiseau charmant, et qui de jour en jour devient plus rare. Les officiers de la pirogue, en uniformes européens, se tenaient à cheval sur une planche garnie de belles nattes qui règne sur toute la longueur. Ce contraste des deux costumes était d'un effet singulièrement pittoresque, et le mouvement cadencé des pagaïes rappelait les procédés de navigation que Bougainville et Cook ont si bien décrits. Les extrémités de la barque, en queue de poisson, étaient ornées de nacre de perle et de sculptures à jour. L'ensemble se distinguait par un goût délicat, et cette élégance n'excluait pas la solidité. Cette pirogue ramena rapidement le roi au débarcadère, et peu de jours après *l'Artémise* quitta cette côte où elle venait de laisser un souvenir durable de notre puissance.

Pour terminer l'histoire de la crise catholique qui a agité l'archipel des Sandwich, il nous a fallu abandonner un instant *la Vénus* et son itinéraire. Nous retrouvons cette frégate au Kamtschatka, et mouillée dans la baie de Pétropawlowski, vers les premiers jours de septembre. Les sites qui entourent ce bassin ont le charme particulier aux paysages du Nord. Sur une côte fort inégale apparaissent tantôt des promontoires escarpés, tantôt des anses tranquilles qui aboutissent

à de jolis vallons. A cette époque de l'année, une végétation magnifique couvre les reliefs et les pentes du terrain. Un ou deux plans de collines verdoyantes semblent s'adosser, à l'horizon, à des sommets volcaniques que couronnent la neige et la fumée. Rien de plus vaste, rien de plus sûr que cette rade; toutes les flottes du monde y tiendraient à l'aise. Cependant la solitude seule règne dans cet espace; au mouillage, pas un navire; à terre, pas une hutte, pas une maison, si ce n'est le village où réside le gouverneur-général du Kamtschatka. C'était alors M. Shakoff, qui se montra animé, vis-à-vis de nos officiers, d'une bienveillance extrême. A peine *la Vénus* reposait-elle sur son ancre, qu'elle reçut de la part du gouverneur deux veaux, un bateau chargé de saumons, et une grande quantité de légumes de son jardin. Ces procédés ne se démentirent pas, et, pendant le séjour qu'elle fit dans cette baie, l'expédition n'eut qu'à se louer des attentions de toutes les autorités russes.

De ce point du mouillage que l'on nomme la baie d'Avatscha, il était impossible d'apercevoir Pétropawlowski, la capitale du Kamstchatka; elle était cachée par la presqu'île qui ferme le port. Le mot de capitale est du reste bien ambitieux pour un groupe de petites maisons en bois, couvertes d'herbes sèches et entourées de cours et de jardins palissadés. Une église d'un effet pittoresque occupe le fond même du vallon : elle est desservie par un évêque ou protopope. La ville n'a que trois rues dignes de ce nom, et la plus spacieuse aboutit au palais du gouvernement, qui ne se distingue des autres demeures que par son étendue. Les maisons, construites sans alignement suivi, sont toutes en bois et sans étages; elles sont faites de troncs d'arbres liés par des entailles et superposés de manière à former les côtés de la maison; on les recouvre en bardeaux, que l'on tapisse ensuite de joncs. Au milieu de l'aire des habitations, on bâtit en terre ou en briques un énorme poêle qui en chauffe tout l'intérieur au moyen de quelques dispositions ingénieuses. Ces demeures sont divisées en trois ou quatre pièces, l'une pour les filets et les ustensiles de pêche, l'autre qui sert de salon et de salle à manger, les autres de chambre à coucher. Les appartemens reçoivent le jour par une ou plusieurs fenêtres à double châssis garnis de carreaux de verre ou de talc. Une forte odeur de poisson séché, qui envahit jusqu'aux rues, trahit l'occupation des habitans. Pétropawlowski est en effet habité par des pêcheurs ou des chasseurs, et ces deux industries y forment la base des échanges. Le poisson sec, les martes et les autres fourrures y ont cours comme la monnaie; les marchands

du pays comptent par queues de saumons, par peaux de martes, de loutres ou d'hermines, comme ailleurs on compterait par roubles. Du reste, la population ne s'élève guère qu'à six cents personnes, sur lesquelles un tiers se compose d'employés du gouvernement. On y voit aussi des condamnés politiques que la proscription a jetés sur ces tristes plages. Il est aisé de les reconnaître, car leurs visages portent les traces des plus odieux traitemens : les lobes du nez sont fendus avec des ciseaux ou arrachés avec des tenailles. Les Kamtschadales ne semblent admis dans la ville qu'à titre de domestiques ou de miliciens. Au nombre de soixante, ils forment la garnison de Pétropawlowski, et ils ont en outre l'instruction nécessaire pour servir de charpentiers, de forgerons, de marins et d'artilleurs.

Le gouverneur, M. Shakoff, vint, quelques jours après l'arrivée de *la Vénus*, visiter la frégate et inviter l'état-major à assister aux cérémonies qui devaient consacrer l'anniversaire du couronnement de l'empereur Nicolas. La fête fut aussi belle que le comportait la localité, et la présence de nos officiers en grande tenue lui donna un intérêt de plus. A la suite d'une revue de la garnison, on se rendit à l'église, où le service se fit avec une grande pompe et un grand luxe d'ornemens sacerdotaux en drap d'or et d'argent. La journée s'écoula en surprises et en plaisirs. La fille du gouverneur, à qui le français est familier, fit avec une grace parfaite les honneurs de sa maison. On parcourut d'abord le jardin, qui descend en pente douce vers le port; un ruisseau le traverse et dans sa course forme plusieurs bassins sur lesquels voguaient des cygnes du Japon que distinguent leurs crêtes charnues. Un monument élevé à la mémoire du navigateur Behring occupe la partie inférieure de l'enclos. Là on présenta à nos officiers deux chefs de Kamtschadales ou *taïons* dont le type était caractéristique. Ils avaient la figure large, carrée, les yeux petits, les pommettes saillantes, le nez épaté, la bouche grande, les cheveux noirs, plats et fournis. Ces figures, sans être belles, avaient une certaine finesse. Le costume de ces hommes, simple et décent, se rapprochait de celui des Russes; l'un d'eux portait, sur une redingote verte, un sabre monté en argent, don de l'empereur; il remit au gouverneur un rapport, ce qui prouve qu'il savait lire et écrire. On les fit parler : leur langage, quoique guttural, n'a rien de rude. Ils dirent en kamtschadale qu'on se souvenait avec reconnaissance dans leur pays que Lapérouse avait le premier fait connaître le sel aux indigènes.

Bientôt un spectacle d'un caractère tout local fut offert à nos ma-

rins. C'était un élégant équipage de voyage attelé de six beaux chiens. Un Kamtschadale en costume d'hiver, le bâton ferré à la main, se tenait prêt à partir. Quand on eut examiné l'attelage, il monta sur une selle revêtue de peaux d'ours et donna le signal en criant : *khá! khá!* A ces mots, les chiens s'élancèrent de toute leur vitesse, parcoururent une rue inclinée, puis coupèrent une autre rue à angle droit, enfin, après divers détours, remontèrent la colline et revinrent au point de départ. C'était une scène charmante et pleine de nouveauté. Un officier de la frégate ayant témoigné le désir de faire une course, un autre traîneau fut amené et attelé d'une nouvelle meute. Les chiens dressés à cet usage ressemblent aux chiens-loups de nos bergers; ils ont les oreilles courtes, en forme de cornets, toujours dressées, ce qui leur donne un air éveillé et farouche; ils sont très haut sur leurs pattes, leur queue est très développée, le poil est long et touffu; la couleur la plus commune est fauve ou blanche à reflets jaunes. Ces animaux vivent toujours en plein air, attachés deux à deux, et ils font dans la terre des trous où ils logent une partie de leur corps; on les nourrit de poisson salé, souvent pourri, qui leur est distribué deux ou trois fois par jour. Aucun service n'est plus précieux que le leur; en voyage, ils font six milles à l'heure, et près de soixante milles dans leur journée. Dans ce cas, on ne leur donne à manger qu'une seule fois et lorsque la course est finie. Pour une longue route, il faut plusieurs attelages, afin que ces animaux puissent se reposer un jour sur deux. Les équipages des traîneaux se composent de cinq, dix et jusqu'à vingt chiens; le prix du loyer est de quatre centimes par attelage de cinq chiens et par chaque verste de parcours pour les courriers du gouvernement, et de huit à douze centimes pour les autres voyageurs. Les chiens sont ordinairement attelés deux par deux; quelquefois on en place un en volée; le mode d'attelage est un collier en lanières de cuir assez léger pour ne pas gêner les mouvemens. Lorsqu'un équipage est attaqué par un ours, il suffit de dételer les chiens pour qu'ils viennent à bout de l'agresseur, mais, gênés par les harnais, quelquefois ils succombent. Quant aux traîneaux, ils sont de diverses formes et de différentes grandeurs, les uns pour une personne, d'autres pour deux, trois, quatre et jusqu'à six personnes; d'autres, enfin, ne sont destinés qu'au transport des marchandises. A l'aide du bâton dont il est armé, le conducteur dirige le tout, change de direction ou imprime des mouvemens obliques. Cette manière de voyager est la seule qui soit usitée dans la partie méridionale du Kamtschatka; les attelages

de rennes ne se trouvent que plus au nord, et ici, d'ailleurs, les chiens les remplacent avec beaucoup d'avantage.

Ainsi se passa le séjour de *la Vénus* dans les eaux de Pétropawlowski, au milieu de prévenances et de fêtes. Le capitaine du Petit-Thouars ne voulut pas être en arrière de politesses, et reçut à son tour à bord de la frégate le gouverneur, l'état-major russe et les chefs kamtschadales. On se mit à table, et pendant le repas la musique exécuta quelques airs des opéras nouveaux. Deux toasts furent portés : l'un à l'empereur de Russie, l'autre au roi des Français, et une salve de vingt-un coups de canon les salua tous les deux. Après le repas, les chefs kamtschadales demandèrent à être introduits; chacun d'eux apportait son présent, l'un un bois de renne, l'autre des cornes d'argalis; en retour, le commandant français leur donna des instrumens aratoires et à chacun un fusil à deux coups. Ces cadeaux les comblèrent de joie, et le plus jeune crut devoir témoigner sa reconnaissance en exécutant une danse nationale qui divertit beaucoup les convives. Ce prince kamtschadale était vêtu d'une robe de fourrure de peaux de rennes qui tombait à mi-jambe; des manches longues et un capuchon s'adaptaient à ce vêtement, orné à toutes les extrémités d'une bordure artistement tissue et brodée en poils de diverses couleurs; une ceinture décorée de la même manière et fixée par une agrafe en ivoire de lion de mer complétait cet ajustement; des bottes en peau de renne, remontant au-dessus des genoux, lui servaient à la fois de pantalon et de chaussure. Ainsi accoutré, il se mit à exécuter sa pantomime, qui figurait une scène d'amour entre deux ours. Il paraît que c'est une danse de caractère fort appréciée dans le pays. Du reste, le prince indigène s'en tira au mieux; son vêtement prêtait à l'illusion; les gestes, les grimaces, les contorsions, les poses, achevaient de rendre la scène plus bouffonne.

Ces Kamtschadales sont de très hardis chasseurs; ils poursuivent au milieu des neiges les rennes et les argalis, les ours, les renards et les loups dans les contrées moins froides. Ils expédient chaque année leurs pelleteries et leurs fourrures sur les marchés de Moscou et de Saint-Pétersbourg, ou dans les ports de la Chine les plus voisins. La bête la plus abondante, c'est l'ours; on en trouve peu de noirs, mais beaucoup d'un brun fauve à reflets jaunes ou blancs. Les ours vivent sur le bord des rivières et dans des marais, où ils se nourrissent de poissons qu'ils savent pêcher à merveille. Quand le poisson est gros, l'ours le poursuit et parvient à le happer; mais, s'il faut en croire quelques récits, l'animal use vis-à-vis du frétin d'un

stratagème fort singulier. Il se place sur l'un des bords de la rivière, le corps plongé à demi dans l'eau, en ayant soin de hérisser ses poils. Trompés par l'apparence, les petits poissons croient voir de longues herbes, et viennent se loger dans les fourrures de l'animal. Quand l'ours suppose que sa nasse est garnie, il se retire doucement pour ne pas effaroucher sa proie, secoue vivement sa robe et jette ses hôtes sur la plage, où il les dévore. Ce procédé ressemblerait à celui qu'emploient le fourmilier, l'iguana et le crocodile, quand ils offrent leur langue comme un appât à des légions d'insectes, pour la retirer au moment où elle est suffisamment chargée. Cependant la pêche de l'ours est encore plus extraordinaire, et peut-être faut-il se tenir sur la réserve jusqu'à vérification plus complète.

La chasse de l'ours est l'une des passions des habitans de Pétropawlowski. C'est le long des rivières et dans les endroits marécageux qu'on en rencontre le plus. On va s'y mettre à l'affût, ou bien on suit la bête à la piste, qui est fort aisée à reconnaître. Les chasseurs sont ordinairement armés de deux fusils à un coup qu'ils ajustent sur une fourche, afin de rendre le tir plus assuré. Si cette double décharge ne suffit pas, il ne reste plus au chasseur qu'à attendre la bête, qui revient toujours sur lui quand elle est blessée. Alors tout dépend de la manière dont l'homme se servira de la crosse de son fusil : s'il a l'adresse de frapper violemment l'ours sur le museau, celui-ci tombe mort ou étourdi, et il est facile de l'achever ; mais, s'il manque cet endroit vulnérable, l'animal se précipite sur son agresseur, et entame une lutte corps à corps qui se termine presque toujours par la mort de l'homme. Cependant on cite des Russes qui sont sortis mutilés, mais victorieux de ces combats terribles. C'est toujours un moment fort dur à passer, et il est plus prudent de ne pas courir une telle chance.

L'hiver est très rigoureux au Kamtschatka, et cependant c'est l'époque où les communications sont le plus actives, car la neige rend le traînage possible. Le gouverneur profite de cette saison pour faire ses tournées et envoyer des officiers en inspection; le protopope se met aussi en route et va rendre visite aux membres de son clergé. Avant d'entreprendre ces voyages, les Kamtschadales examinent le temps avec un soin particulier, et se trompent rarement sur les pronostics. Sans ces précautions, ils risqueraient d'essuyer ces tempêtes de neige si redoutables dans les hautes latitudes. Quand ils sont surpris par une de ces tourmentes, ils s'arrêtent et se laissent enterrer en se garantissant de leur mieux. La bourrasque une fois passée,

ils se dégagent et poursuivent leur route; mais souvent ils périssent enfouis et surpris par l'engourdissement. Dans ces ouragans, la ville de Pétropawlowski disparaît quelquefois tout entière; la neige s'élève jusqu'au sommet du clocher de l'église. Pour rétablir les communications et aérer les logemens, il faut pratiquer d'énormes tranchées. Quand cette neige fine commence à tomber, les habitans ne peuvent marcher qu'en se garnissant les pieds de larges raquettes, qui par leur surface les empêchent de s'abîmer et de disparaître.

Après une station de trois semaines, *la Vénus* quitta ces parages pour gagner le port de Monterey en Californie. Chez quelques matelots, des plaies provenant d'accidens avaient pris un caractère scorbutique, et pour les guérir il fallait l'air du rivage. C'est à Monterey qu'on les soigna dans une maison qui servit à la fois d'ambulance et d'observatoire. La frégate manquait de biscuit; on mit les bras du pays à contribution, on alla à la recherche des farines, même dans des fermes éloignées, pour obtenir un ravitaillement incomplet. Pour avoir de l'eau, il fallut affréter un petit navire qui alla en charger dans un établissement voisin. Telle était la situation de Monterey, capitale de la haute Californie. Des révolutions successives ont ruiné ce comptoir, jadis florissant. Aujourd'hui, il se compose de quarante ou cinquante maisons blanchies à la chaux, véritables huttes couvertes de joncs et de branches d'arbres. Autour de ces habitations point de jardins, point de cultures, le sol y est encore ce que la nature l'a fait; l'indolence des naturels et l'inertie des gouvernemens laissent en friche un territoire qui ne demanderait qu'à produire. Quand *la Vénus* mouilla à Monterey, la haute Californie, bouleversée de fond en comble par soixante ou quatre-vingts aventuriers américains ou espagnols, *riflemen* ou *rancheros*, venait de se déclarer indépendante du Mexique, et telle est la force de l'état mexicain, que le pouvoir central avait dû s'incliner devant le fait accompli. Un ancien employé des douanes nommé Alvarado était gouverneur de Monterey. Il se montra fort empressé vis-à-vis de l'expédition, et envoya quelques paniers de raisin à bord de la frégate. Du reste, dans tous les troubles du haut Mexique et de la haute Californie, il faut voir la main des États-Unis, qui cherchent à s'assurer quelques ports et quelques comptoirs sur l'océan Pacifique. Les aventuriers ouvrent la marche; mais le gouvernement les appuie avec cette persévérance qui caractérise la race des Américains du Nord. C'est ainsi que se forment peu à peu de nouveaux états qui prennent place à leur tour dans cette vaste fédération ré-

publicaine. Déjà les colonies d'origine espagnole ne savent plus se défendre contre ces empiétemens; les Russes seuls se maintiennent dans l'établissement de la Bodega, et convoitent, avec celui de San-Francisco, le riche bassin qui s'étend sur les deux rives du Sacramento.

Les deux Californies comptaient autrefois des missions d'Indiens organisées dans le genre de celles du Paraguay, et dont plusieurs avaient atteint un haut degré de prospérité. Aujourd'hui, toutes ces fondations ont disparu ou sont en complète décadence. La plus florissante était celle de San-Carlos, que M. du Petit-Thouars visita pendant son séjour à Monterey. La solitude des lieux et l'état de ruine des constructions y attristent maintenant le regard. La campagne environnante, jadis couverte de riches moissons, offre le spectacle d'une stérilité complète. Par l'aspect des bâtimens, on peut se faire une idée de l'importance qu'avait autrefois cette exploitation. Ils se composent d'une vaste cour bordée sur trois côtés de logemens à l'usage des travailleurs : l'église est dans l'un des angles; les granges, les greniers et les magasins occupent le reste du pourtour. Tout cela est en grande partie abandonné; les chambres sont sans portes et sans toitures, les greniers sont sans récoltes. Deux ou trois familles d'Indiens habitent seules les masures qui entourent la mission; ils vivent de coquillages et de glands de chênes qu'ils écrasent entre deux pierres, et dont ils font une espèce de pain. D'autres Indiens sont moins heureux encore; errant sur le rivage de la mer, ils se nourrissent de coquillages, entre autres de l'haliotis géant, dont la chair savoureuse est renfermée dans une belle écaille diaprée, et de larges patelles qui abondent sur les roches de cette côte. Quand la pêche ne suffit pas, ces nomades ont recours à la chasse, et y emploient mille stratagèmes ingénieux. Voici celui qu'ils ont imaginé pour chasser les daims. Ils se revêtent d'une peau de cerf garnie de son bois, et se rendent dans des clairières où l'herbe de moutarde est parvenue à une certaine hauteur. Là, cachés à demi, ils agitent les bois qui surmontent la dépouille de l'animal, imitent à s'y méprendre les mouvemens du cerf au pâturage, et vont jusqu'à en contrefaire le cri avec une grande vérité. Les troupeaux de cerfs et de daims accourent, et bientôt se trouvent à une petite portée des flèches. Le chasseur les ajuste alors un à un, et le grand talent consiste à toucher la bête au cœur, de manière à ce qu'elle tombe raide morte, et ne trouble en rien la sécurité des autres. Quand on la blesse seulement, elle fuit et entraîne la bande entière.

Les officiers de *la Vénus* trouvèrent chez les habitans de Monterey un fort aimable accueil. Un bal fut donné en leur honneur; les notabilités du lieu se firent un devoir d'y paraître. Cette population est d'ailleurs vive, enjouée et bienveillante; un sentiment profond d'égalité y domine : point d'étiquette, point de distinction de classes. Il serait difficile, en effet, au milieu du croisement des familles, d'établir la moindre catégorie. Parmi les deux cents âmes qui peuplent Monterey, il y a des créoles issus d'Espagnols et de femmes indigènes, des étrangers venus de tous les points du globe, des Écossais, des Irlandais, des Américains, des Français, qui ont pris là des femmes métisses ou blanches, et ces races se sont croisées de telle sorte, qu'aujourd'hui l'identification en est complète. C'est ce qui compose à Monterey la société de la *gente de razon*, les gens raisonnables, comme il faut; viennent ensuite les Indiens convertis que l'on nomme *christianos*, et les Indiens idolâtres qui sont les *gentiles*. Le bal qui fut donné aux officiers de la frégate se composait des personnes de la *gente de razon*. Les femmes de cette classe sont d'une taille moyenne, ont le teint brun, de belles dents, de magnifiques cheveux noirs. Elles ont adopté, pour leur costume, les modes européennes, modifiées par le goût espagnol. Les hommes ont en général un air de distinction, et dans les traits cette régularité qui appartient au type espagnol. Quant aux Indiens, ils ont des figures repoussantes, le teint fuligineux, des cheveux noirs et plats, les pommettes saillantes, la bouche énorme, enfin une intelligence à peine au-dessus de celle de la brute. Leurs compagnes ne sont pas mieux partagées sous ce rapport, et les deux sexes ajoutent à cet ensemble de dons extérieurs une saleté repoussante. La principale industrie de ces indigènes consiste dans la fabrication de paniers d'un tissu si serré, qu'ils tiennent l'eau; ils s'en servent pour faire cuire leurs alimens. Ils travaillent aussi avec un art infini des coupes élégantes qu'ils revêtent de coquillages nacrés, et qu'ils ornent des plumes noires choisies dans les huppes de la perdrix de Californie. Les Indiens excellent de leur côté dans la préparation des arcs et des flèches. Ils renforcent l'arc par un nerf de cerf très artistement uni au bois, et tendent l'arme dans le sens opposé à la courbure. En guise de carquois, ils se servent d'étuis faits en peaux de lièvres et de renards, qu'ils ornent toujours de grains de verre et de petits coquillages.

Après diverses relâches dans les ports de la haute et basse Californie, *la Vénus* parut au mouillage de Mazatlan, dont la destinée forme un contraste complet avec celle de Monterey. Pendant que ce

dernier comptoir allait dépérissant, Mazatlan réalisait en très peu d'années une belle fortune commerciale. En 1828, on y voyait à peine quelques huttes misérables habitées par des pêcheurs; aujourd'hui c'est devenu une ville de cinq mille ames, un entrepôt important. C'est là que viennent déboucher désormais une grande partie des richesses minérales du Mexique, l'or, l'argent et le cuivre de huit districts, enfin des bois de teinture qui font l'objet d'une exploitation récente. Les habitations de Mazatlan ne sont pas à la hauteur de sa situation actuelle; il est aisé de voir que la prospérité a pris cette ville au dépourvu. A peine peut-on citer sept ou huit habitations de quelque importance; le reste ressemble aux chaumières d'un hameau. Celles qui bordent la plage reposent sur le sable, et pour aller de l'une à l'autre, comme pour arriver à la rue principale, on est obligé de marcher dans une arène mouvante. Le comptoir n'en est pas moins riche et florissant; des maisons importantes s'y sont fixées et en ont fait le siége de vastes opérations. Cette population, d'origine espagnole, est mêlée de quelques négocians étrangers. Elle fit à *la Vénus* un accueil qui laissa chez nos marins de longs souvenirs. Les bals, les fêtes, les réunions, les dîners se succédaient sans relâche. Pour répondre au vœu des habitans, il avait fallu rapprocher la frégate du port et la conduire au mouillage de l'île de Creston. Elle y reçut des visites qui ne cessèrent qu'au jour du départ.

Il est impossible de suivre *la Vénus* dans toutes les échelles du Mexique : à San-Blas, ville en décadence et ravagée par des fièvres intermittentes; à Acapulco, où arrivait autrefois le célèbre galion des Philippines, et dont la baie est une des plus sûres qui existent dans cette zone. La frégate revit encore le Pérou et le Chili, où elle procéda aux grosses réparations dont elle avait besoin. A Valparaiso, le capitaine du Petit-Thouars fut invité à une chasse au condor, ce destructeur des troupeaux, et il donne de curieux détails sur ces parties de plaisir.

Le condor, le plus grand des oiseaux de proie, est originaire des Andes et se tient ordinairement au-dessus de la limite extrême de la végétation. Au Chili, il a de quinze à vingt pieds d'envergure; son plumage est noir, la peau de sa tête a un aspect hideux; elle est ridée, ainsi qu'une partie du cou, et couverte d'un poil noir et rare; un collier d'un beau duvet blanc la sépare de la partie emplumée du cou. Le bec du condor est terrible; ses serres sont puissantes, mais pas au point de pouvoir enlever des bestiaux, comme l'ont prétendu quelques voyageurs. Le condor recherche les ani-

maux qui viennent de naître, les tue et les dévore, si la mère ne veille pas sur eux. Lorsque la curée est belle et la besogne difficile, ils se mettent plusieurs pour l'achever. Ainsi on raconte que, sur les Andes, un veau de cinq à six mois fut attaqué par trois condors. Ils fondirent sur lui d'une manière furieuse : deux le prirent de front, tandis que l'autre l'inquiétait par derrière. A coups de bec, les premiers lui crevèrent les yeux, et l'animal tomba; ils l'achevèrent à coups d'ailes, et le firent disparaître avant qu'on eût pu venir au secours du pauvre animal.

On conçoit quel intérêt ont les éleveurs de bestiaux à diminuer le nombre de ces oiseaux féroces; mais comment s'y prendre? Les condors nichent sur des rochers escarpés où il est impossible d'aller détruire leurs œufs, et ils ne se laissent jamais approcher à portée de fusil. Il ne reste donc plus qu'à organiser contre eux des battues. Voici quels moyens on emploie. Sur un lieu élevé et préparé à l'avance, on dépose le corps d'un cheval écorché. Autour de ce cadavre est construite une enceinte circulaire de six mètres de rayon, bordée de pieux que l'on enfonce en terre très près les uns des autres, en ménageant une porte d'un mètre de largeur sur autant de hauteur. Quand la proie commence à entrer en putréfaction, on peut apercevoir des bandes de condors planer autour de l'enceinte. C'est le moment pour les chasseurs de se rapprocher du lieu de l'action. Une cabane recouverte de ramée a été préparée; ils s'y tapissent en se dérobant aux regards. De là on peut, pendant des heures entières, voir ces hideux oiseaux, dont le nombre augmente à chaque instant, décrire dans le ciel des cercles infinis, attirés vers le cadavre par l'odeur qui s'en exhale, et s'en éloignant à cause de l'appareil suspect qui l'entoure, partagés entre le désir de faire un bon repas et la crainte que ce plaisir ne leur soit fatal. Ils descendent ainsi presque jusqu'à terre et se relèvent au plus haut des airs, toujours excités et toujours contenus. Enfin peu à peu l'odeur les enivre, et dès qu'un des leurs, moins expérimenté ou plus affamé que les autres, s'est abattu sur la proie, les autres le suivent à l'instant même. On ferme alors la porte de l'enceinte au moyen d'une corde qui a été disposée à cet effet, et tout le bataillon se trouve ainsi prisonnier. Il n'est pas rare de voir jusqu'à trente condors traqués et rassemblés dans un pareil piége.

Une fois qu'ils ont commencé leur festin, on peut s'approcher sans crainte; l'oiseau est tout entier à sa besogne, il ne s'effarouche pas; il se contente de fixer sur les curieux son œil noir et perçant et

ne songe pas à quitter ce charnier. Il ne le pourrait pas d'ailleurs dès qu'il s'est gorgé de nourriture : pour reprendre son vol, il faudrait qu'il pût courir pendant quelques pas, et les pieux l'en empêchent. La porte de l'enceinte lui fournit seule une issue, et c'est là que les chasseurs l'attendent. Armés de bâtons ferrés et disposés sur deux rangs, ils assomment les condors qui se présentent au passage; d'autres chasseurs attendent plus loin avec des fusils ceux qui pourraient s'échapper. La porte est entr'ouverte de manière à n'en laisser sortir qu'un ou deux à la fois, et, quand ceux-ci sont expédiés, on passe à d'autres. Tous y succombent, mais non sans faire une vigoureuse résistance. Les condors se défendent à coups de bec et à coups d'ailes, et, si l'on manque d'agilité ou d'adresse, on peut recevoir une blessure grave et ne sortir de là qu'avec un membre brisé. Les dames assistent parfois à cette chasse; mais elles ont le soin de se tenir à l'écart. C'est d'ailleurs une véritable tuerie, et, à la fin de la journée, le champ est jonché de morts. Les fermiers qui élèvent des bestiaux multiplient ces expéditions et se délivrent ainsi de leurs terribles ennemis.

Dans la zone qu'embrassait alors la croisière de *la Vénus* se trouve l'île de Pâques, limite extrême du monde océanien, et que visitent fort peu de navigateurs. La frégate s'y rendit pour exécuter quelques relèvemens à la voile. Quand on jette un coup d'œil sur la carte et qu'on y voit cet écueil isolé sur une mer presque sans bornes, on se demande par quels moyens il a pu se peupler, et si c'est bien à l'aide de leurs frêles pirogues que les naturels ont affronté l'immensité de l'Océan. La moindre distance du continent est de six cents lieues, et du côté des groupes polynésiens on en compte quatre cents. Encore n'existe-t-il dans cette direction que d'autres îlots sans importance, derniers satellites du groupe de Pomotou, tels que Pitcairn, Ducie et les Gambier. Cependant l'île de Pâques renferme une population évidemment d'origine polynésienne. L'aspect du sol accuse une origine ignée, mais des sommets arrondis et une grande étendue de terrains meubles assignent une date ancienne à ces bouleversemens. Avec des lunettes d'approche, on pouvait distinguer les monumens étranges et plusieurs fois remarqués de cette île. Ils consistent en blocs d'une couleur foncée et à forme pyramidale, et couronnés par des chapiteaux en pierre blanche. Ces blocs, disposés régulièrement, ont été évidemment érigés par la main des hommes, et ont servi sans doute à indiquer des sépultures. Aujourd'hui cette tradition semble tout-à-fait perdue, et les naturels ne savent rien au sujet

de la destination de ces informes monumens. Tout le rivage de cette île offre des débris semblables. Le plus remarquable est une sorte de temple que l'on découvre sur la côte occidentale, avant d'arriver à la baie de Cook. Il consiste en une plate-forme en pierre, sur laquelle reposent quatre statues rouges symétriquement placées, dont les sommets portent encore des blocs d'une blancheur éclatante. Sont-ce là des temples ou des cippes? Il est difficile de s'en assurer.

Pendant que la frégate exécutait ces évolutions autour de l'île, cinq pirogues se détachèrent du rivage; dix insulaires les montaient, et dans chacune d'elles se trouvait une femme. Tout ce monde s'élança fort hardiment sur le pont, et comme des personnes habituées à de pareilles aventures. Gais et familiers, les visiteurs se mirent sur-le-champ à danser, à exécuter une foule de gambades. Les hommes demandèrent à être rasés, et on leur rendit ce service : ils n'avaient pour tout vêtement que le *maro*, témoignage de pudeur que l'on trouve chez les peuples les plus sauvages. On fit cadeau à l'un d'eux d'une casquette et d'un col; il s'en para sur-le-champ et se promena fièrement sur le pont, en s'admirant comme s'il eût été richement habillé. Du reste, ils ne voulurent ni boire ni manger, et parurent faire peu de cas des couteaux et des ciseaux; ils préféraient les miroirs et les mouchoirs de couleur. Au bout de quelques minutes de séjour à bord, les instincts de vol se réveillèrent parmi eux, et l'un d'eux déroba avec une adresse toute particulière une cravate rouge qui appartenait à un matelot. Lorsqu'on la lui fit rendre, il ne témoigna ni humeur ni surprise d'être découvert, et recommença un instant après son entreprise, espérant être plus heureux.

Les femmes qui montèrent à bord de la frégate étaient toutes très jeunes. Plus petites que les hommes et un peu plus blanches, elles avaient une physionomie agréable, des yeux vifs, de belles dents, et de longs cheveux assez malpropres qui flottaient sur leurs épaules. Elles étaient d'ailleurs, comme les hommes, dans le costume le plus simple : leur toilette consistait en une ceinture en cheveux, roulée comme une corde, et servant à fixer un bouquet d'herbes qui couvrait à peine leurs charmes les plus secrets. Les hommes étaient tatoués à la façon polynésienne; les femmes l'étaient également autour de la bouche, sur le front, près de la racine des cheveux; sur le devant des cuisses, ce tatouage avait toute l'apparence d'un tablier bleu. Ces beautés sauvages avaient évidemment été amenées à bord pour un trafic galant, et tout prouve qu'elles ont contracté l'habitude de ce commerce, exercé au large, avec les équipages des baleiniers

qui passent devant l'île. La tenue sévère d'un bâtiment de guerre leur prouva qu'elles en seraient cette fois pour leurs avances, et ce désappointement fit naître parmi elles un embarras qui n'était ni sans pudeur ni sans grace. Pour les mettre plus à l'aise, on leur demanda une danse, et elles exécutèrent avec leurs compagnons une sorte de menuet qui était fort léger de dessin et de caractère. Après ce divertissant spectacle, la frégate, qui avait un instant suspendu sa marche pour opérer quelques relèvemens, déploya de nouveau sa voilure, et il fallut donner congé aux visiteurs. Le mouvement de retraite se fit le plus simplement du monde; tous, hommes et femmes, se jetèrent à la mer, et regagnèrent leurs pirogues à la nage.

Ces insulaires venaient de partir, et la frégate faisait route à l'ouest avec une très grande vitesse, lorsque des cris s'élevèrent du sein de la mer. On regarda : c'étaient deux hommes qui semblaient se soutenir avec peine sur l'eau au moyen des débris d'une barque brisée, et qui se dirigeaient vers le navire. On envoya un canot pour les recueillir; mais quelle fut la surprise de nos marins lorsque, arrivés à une moindre distance, ils reconnurent que ces sauvages se promenaient à cheval sur un rouleau de joncs de la forme d'une gerbe de blé, et apportaient à bord de la frégate des bananes, des patates et des ignames, enfermés dans des roseaux! Une fois sur le pont du bâtiment, ils se livrèrent au même manége que ceux qui venaient de le quitter, et insistèrent pour que l'équipage vînt les visiter dans leur île, où l'attendaient toutes sortes de provisions et des femmes charmantes, dont ces proxénètes proposaient les faveurs à l'aide d'une pantomime qui ne laissait pas de prise à l'équivoque. On eut beaucoup de peine à se débarrasser de ces nouveaux hôtes; ils se riaient des menaces, et ne se décidèrent à partir que lorsqu'on eut jeté leurs paquets de joncs à la mer. Alors ils prirent le même chemin que leurs nacelles, et, après les avoir de nouveau enfourchées, ils se dirigèrent vers leur île.

La Vénus allait ainsi d'une terre à l'autre, cherchant partout des observations à faire, des renseignemens à recueillir. Une belle étude sur les Galapagos, groupe assez peu connu, se rattache à cette époque du voyage; mais il faut se hâter de franchir cette série de travaux pour arriver aux îles Marquises et aux îles de la Société, qui désormais intéressent la France d'une manière directe. Ce fut au mois d'août 1838 que le capitaine du Petit-Thouars se présenta devant l'île Magdalena, la plus méridionale des Marquises. Il eut avec les

indigènes quelques communications à la voile, et dès l'abord il fut facile de voir que, dans leur contact avec les baleiniers, ces peuples avaient perdu presque toute l'originalité de leur caractère. Plusieurs d'entre eux parlaient un fort mauvais anglais, et montraient, avec un certain orgueil, des certificats qui leur avaient été délivrés par des capitaines marchands. Rien n'est plus hideux que la nudité à demi cachée sous des guenilles; mieux vaut le sauvage que cette espèce de demi-civilisé. Déjà l'on peut juger quels ravages a faits parmi eux l'influence de maladies que les navigateurs y ont importées; presque tous les naturels qui parurent le long de *la Vénus* étaient couverts de tumeurs scrofuleuses et d'ulcères d'un aspect repoussant. Cette première impression n'était pas à l'avantage des îles Marquises, et ne justifiait guère le nom que Mindana leur a donné, il y a près de trois siècles.

La frégate ne fit que passer devant les îles Hood, San-Pedro et la Dominica. Près de cette dernière île, des pirogues vinrent encore accoster le bâtiment pour offrir aux équipages, suivant l'usage polynésien, des provisions et de jolies femmes. Ces insulaires avaient à peine un vêtement complet entre eux tous; l'un portait un fragment de chemise, l'autre un méchant pantalon, celui-ci une casquette, celui-là une veste, quelques-uns une cravate, d'autres enfin le maro, l'indispensable vêtement. Sur la frégate se trouvaient deux missionnaires catholiques, MM. Devaux et Borghella, qui se rendaient aux Marquises avec l'intention de s'y fixer. Les naturels offrirent de les conduire sur l'île Dominica, la plus importante et la plus fertile de l'archipel. Il y eut chez les deux prêtres un instant d'hésitation; mais ils pensèrent qu'il valait mieux suivre la frégate jusqu'au mouillage, afin de profiter de l'ascendant qu'exercerait notre pavillon sur les tribus voisines. On cingla donc vers la baie de Madre-de-Dios, sur l'île Christina ou Tahou-Ata, et à l'aide de deux pilotes anglais, Robinson et Tom Collins, *la Vénus* y laissa tomber l'ancre le jour suivant. A peine les premières dispositions étaient-elles prises, que l'on vit arriver le roi. Il se nommait Youtati ou Yotété. C'était un vrai sauvage, presque noir, nu et tatoué des pieds à la tête, d'une taille colossale. Les guerriers qui l'accompagnaient étaient, comme lui, tatoués à plusieurs couches, et ne lui cédaient en rien pour la puissance des formes. Yotété se présenta d'une manière fort naturelle et comme un homme habitué au commerce des Européens. La frégate parut l'intéresser beaucoup, et, quand on lui annonça qu'il serait honoré à son départ d'un salut de quatre coups de canon, il

parut enchanté de cette marque de déférence; seulement il insista pour que les salves eussent lieu devant lui, et il fallut le satisfaire à moitié, en tirant deux coups avant, deux coups après son embarquement. Quant au premier ministre, il eut aussi un caprice, celui de mettre le feu aux canons; on procura ce plaisir à son excellence.

Dès ce moment, les relations les plus familières s'établirent entre le roi Yotété et le capitaine du Petit-Thouars. Sa majesté fit élection de domicile sur la frégate. Elle arrivait le matin de fort bonne heure, déjeunait avec le commandant, retournait à terre après son repas, et revenait très ponctuellement à l'heure du dîner. Cela faisait désormais partie des prérogatives de la couronne. Le premier ministre croyait de son devoir de ne pas abandonner son souverain dans l'exercice de ses fonctions, et il paraissait chaque jour en même temps que lui, s'asseyait à la même table, se livrait aux mêmes occupations. Ainsi M. du Petit-Thouars eut constamment pour convives ces deux géans tatoués, complètement nus, et doués l'un et l'autre d'un appétit remarquable. Le commandant se prêta gaiement à ce rôle d'amphitryon, et ne négligea rien pour laisser dans l'esprit de ces sauvages une bonne idée de l'hospitalité française. Le roi ayant demandé un nouveau salut d'artillerie, l'officier s'y prêta et y ajouta quelques fusées et chandelles romaines, qui eurent un prodigieux succès. De son côté, le digne souverain prodiguait les témoignages de bienveillance; il voulut que, selon l'usage polynésien, il y eût entre le capitaine et lui un échange de noms : ainsi du Petit-Thouars fut Yotété, Yotété fut du Petit-Thouars, et parmi les droits attachés à ce troc figurait en première ligne celui de disposer de la reine. Le commandant n'abusa pas de ses priviléges : il opposa une discrétion exemplaire à une telle générosité. Cependant la reine semblait toute prête à subir les conséquences de la transaction qu'avait passée son noble époux; elle se rendit à bord dans un costume qui trahissait des projets de séduction. Ses cheveux avaient été relevés avec soin sous une espèce de réseau en étoffe de *tapa* qui avait la finesse d'une gaze; une robe de mérinos vert-pomme lui donnait un air conquérant, quoique les jambes et les pieds fussent nus, et un manteau de tapa jeté négligemment sur le tout complétait cette merveilleuse toilette. C'était, du reste, une grosse femme, à qui des habitudes sédentaires rendaient la locomotion difficile; elle paraissait avoir de l'embarras à se tenir debout, et peut-être se fût-elle mieux tirée d'affaire à quatre pattes que sur ses deux jambes. Le roi avait aussi, pour ce jour-là, endossé son grand costume. Il portait les che-

veux liés en touffes sur le sommet de la tête; un immense *maro*, dont les bouts pendaient jusqu'à terre, lui couvrait la ceinture et les hanches; les épaules et le buste étaient drapés dans un manteau de molleton, qu'il portait avec une certaine dignité. Dans cette visite d'apparat, le capitaine offrit à sa majesté quelques cadeaux qui parurent lui faire un grand plaisir, entre autres un sabre à fourreau doré, dont le ceinturon se trouva être d'une dimension trop petite pour faire le tour du colosse. La reine eut aussi son présent : un rideau ponceau, en cotonnade croisée, fut pour elle une bonne fortune; elle y ajouta un pain qu'elle déroba en passant devant le four, et s'en retourna heureuse comme un souverain qui n'a pas perdu sa journée.

Durant son séjour dans cette baie, M. du Petit-Thouars voulut pourvoir à la sécurité des deux missionnaires qu'il allait déposer sur le rivage, et il entama à ce sujet des négociations. Le roi accueillit cette ouverture avec empressement; il offrit un terrain et un emplacement pour bâtir une case aux missionnaires, et mit en attendant à leur disposition une partie de son palais. Malgré les dangers réels qui les menaçaient au sein d'une peuplade connue par sa cupidité et sa perfidie, MM. Devaux et Borghella se décidèrent à tenter la conversion de ces insulaires; ils acceptèrent ce que Yotété leur proposait. On trouva une maison suffisamment grande et en assez bon état; des cocotiers, des arbres à pain, l'entouraient; le jardin était vaste, et on eut soin de le clore par un mur en pierres sèches. M. du Petit-Thouars remit aux deux prêtres une collection de plantes potagères; on sema du café, on planta de petits orangers apportés du Chili; enfin on chercha à installer la mission naissante aussi commodément qu'on le put. Il existait sur le même point une église rivale, fondée sans succès et sans résultat apparent par la société biblique de Londres. Les apôtres catholiques espéraient être plus heureux. Ils ne parlaient pas la langue du pays, mais l'île était pleine de déserteurs de toutes les nations et d'Européens établis; les interprètes officieux ne pouvaient pas leur manquer.

Le roi Yotété allait ainsi au-devant des désirs de son hôte; il voulut également lui faire les honneurs de son village et de son palais. Le village se compose de trente ou quarante cabanes dispersées sur la plage et renfermant une population de cent cinquante ames. Quant au palais, c'est une grande case de vingt mètres de long sur quatre ou cinq de large, élevée sur une plate-forme rectangulaire. Construite en bambous et située près du rivage, cette habitation jouit à la fois de la brise de mer et de la fraîcheur des grands arbres qui l'om-

bragent. Le chef sauvage se montra, à cette occasion, en fonds de générosité, et offrit au capitaine un diadème en plumes de coq d'un fort joli goût; en même temps il le fit saluer de toute son artillerie, qui consiste en une caronade à demi enterrée sous le sable. C'était faire royalement les choses; il est vrai qu'en homme avisé il sut se ménager des dédommagemens. En effet, le soir même Yotété alla dîner à bord de la frégate, et, avec la finesse qui caractérise ces races, il parla d'un bel uniforme à grosses épaulettes qu'il avait reçu du capitaine anglais Bruce. « Celui-là, ajouta le rusé sauvage, je le réserve pour monter à bord des vaisseaux de la Grande-Bretagne; je n'en ai donc point que je puisse revêtir pour me rendre convenablement à bord des bâtimens de guerre français. » L'argument était puissant et direct; M. du Petit-Thouars s'exécuta : il offrit un uniforme à son ami Yotété; mais les rois des îles Marquises n'estiment pas les présens incomplets, et, pour rendre sa majesté tout-à-fait heureuse, il fallut y ajouter une chemise et un pantalon. Alors le noble souverain ne se posséda plus; il se promena fièrement, se regarda dans toutes les glaces, fit venir son premier ministre pour lui donner la satisfaction de l'admirer, se montra à l'équipage pour voir quel effet produisait son nouveau costume. On ne saurait se faire une idée de la vanité de ce vieil enfant; c'était le plus singulier et le plus amusant spectacle que l'on pût voir. Pour compléter l'espèce de rafle qu'il exerçait ce jour-là, Yotété voulut avoir un pavillon. Un grand chef comme lui devait arborer des couleurs! Le commandant lui donna à choisir; il prit un damier à carreaux rouges et blancs et le fit immédiatement flotter au-dessus de sa case.

A peine *la Vénus*, prenant congé du roi Yotété, avait-elle quitté les îles Marquises qu'une autre expédition française parut dans cet archipel; c'était celle du commandant d'Urville, qui revenait alors du pôle austral avec ses deux corvettes. Seulement, au lieu de mouiller sur l'île Christina, M. d'Urville porta sa reconnaissance un peu plus au nord et vint s'établir sur l'île de Nouka-Hiva, dans la baie de Taïo-Hae. La scène la plus animée signala les premières heures de la relâche, et en lisant ce récit on se reporte aux descriptions gracieuses qui accompagnent les voyages de Cook et de Bougainville. A l'arrivée de nos deux corvettes, la rade se couvrit d'un essaim de femmes qui se rendaient à la nage le long du bord, tout en babillant et folâtrant. A cette vue, pour prévenir un premier moment de désordre, les capitaines firent déployer ce que l'on nomme les filets

d'abordage, sorte de barrière à grandes mailles qui rend impossible l'accès des bâtimens. Ces néréides ne se laissèrent pas rebuter par un pareil obstacle; à l'aide de ce qui pouvait faciliter l'escalade, elles grimpèrent autour des corvettes et les entourèrent bientôt d'une guirlande de beautés dans l'état de nature. Ce n'était pas un tableau sans ombre : des maladies cutanées et des ulcères assez nombreux gâtaient le charme de l'exhibition; mais pourtant, dans le nombre, il y avait quelques créatures vraiment attrayantes, jeunes et belles. Plus blanches que les autres Polynésiennes, ces femmes ont les pieds et les mains fort petits, les formes heureuses, les yeux vifs et pleins d'expression. Aussi les matelots désiraient-ils voir tomber la barrière transparente qui les séparait de ce harem improvisé. Les capitaines fermèrent les yeux, et au coucher du soleil les communications furent permises.

Le caractère dominant de ces peuples est la rapacité. On a vu quel génie le roi Yotété sait déployer au besoin pour obtenir les objets qu'il convoite. Ses sujets et ceux de Temo-Ana, le roi actuel de Nouka-Hiva, n'y mettent pas tant de scrupules. Ils dérobent tout ce qui leur tombe sous la main. Faute de pouvoir rien trouver de mieux, on a vu des naturels plonger dans la mer pour y arracher le cuivre du bâtiment, les ferremens du gouvernail et jusqu'aux clous des bordages. Les femmes songent au larcin, même dans les momens où tout s'oublie; on les a surprises détournant les hardes des marins et les petits objets placés à côté de leurs hamacs. Du reste, aucun instinct, aucun sentiment de pudeur n'existe chez ces créatures. Les jeunes filles disposent librement d'elles-mêmes; elles quittent souvent, avant l'âge nubile, la case paternelle pour se livrer à leurs fantaisies. Le mariage n'existe pas à l'état d'institution; c'est à peine une coutume. On se prend et on se quitte sans autre formalité qu'un consentement mutuel. Quelques hommes ont deux femmes, mais le plus souvent une femme a plusieurs hommes. Le plaisir est la grande affaire de ces tribus, presque la seule; la débauche est un titre d'honneur.

Ces îles sont d'origine ignée; les accidens du terrain portent ce caractère, et la charpente offre les reliefs élevés qui se rencontrent dans cette formation. Les crêtes sont nues; sur les coteaux même, on ne voit guère que quelques hibiscus ou des arbres à pain, mais les versans et le fond des vallées présentent une belle végétation. De là des guerres sans fin entre les tribus; on se dispute la jouissance des gorges fertiles, des bois de pandanus, des ruisseaux abondans, des

bras de mer poissonneux, et cette guerre dure de temps immémorial. Mindana en fut témoin en 1595, Porter en 1813, Waldegrave en 1830. On s'est toujours battu aux îles Marquises, et, sans la France, la lutte n'était pas près de finir. Le régime de ces tribus, c'est une anarchie complète. Elles ont des chefs et des grands chefs, les premiers investis d'un titre héréditaire, les seconds élevés à cette dignité par leurs services. Plus d'une fois on a expliqué dans ce recueil ce que c'est que le *tabou*, loi d'interdiction qui gouverne les peuplades polynésiennes. Le tabou se retrouve aux îles Marquises; les chefs n'ont pas d'autre pouvoir. Ils sont à peine obéis quand ils conduisent leurs hommes au combat : aussi s'occupent-ils moins à diriger l'action qu'à faire preuve de bravoure personnelle. Le grand but de la guerre est de faire des prisonniers afin de les rôtir et de les dévorer. S'il n'en tombe qu'un entre les mains du vainqueur, on l'offre en sacrifice au dieu, puis on le dépèce; si le nombre des captifs est grand, un festin solennel couronne le triomphe et le complète.

Les îles Marquises n'offrent pas des ressources très variées sous le rapport de la subsistance. L'aliment principal est le *poï-poï*, préparation fermentée que l'on obtient avec le fruit de l'arbre à pain, le taro (*arum esculentum*), les patates, les ignames, les cocos et les bananes. Le poisson est fort abondant, et le cochon se multiplie, tant à l'état domestique qu'à l'état sauvage. D'ailleurs, nulle industrie et nulle activité. Une indolence apathique règne parmi ces insulaires; la culture est négligée, et à peine ont-ils l'énergie nécessaire pour songer au soin de leur nourriture. De là une dépopulation graduelle que la guerre empire chaque jour et un abâtardissement très sensible dans la race. Aussi, pour se tenir dans un chiffre sérieux, ne doit-on pas élever à plus de quinze mille le nombre des naturels qui peuplent l'archipel. Les hommes paraissent conserver mieux que les femmes la vigueur et la beauté des formes que les premiers navigateurs attribuaient à cette race, mais chaque jour les avantages du type s'effacent en même temps que le nombre décroît. C'est là d'ailleurs un fait général pour toutes les îles de l'océan Pacifique que la civilisation européenne a visitées. Partout elle a été funeste, partout elle a fait des ravages. Les îles Sandwich n'ont pas aujourd'hui le quart de la population qu'elles nourrissaient lors de la découverte; les îles de la Société n'ont plus que huit mille ames, au lieu des cent cinquante mille que Cook y comptait. Jamais destruction plus rapide ne fut opérée en moins de temps. On dirait qu'une loi fatale fait peu à peu disparaître de la surface du globe les peuples enfans pour les remplacer

sur tous les points par une race plus virile. La civilisation procède par couches; ce qui s'en va sert de litière à ce qui arrive.

L'expédition aux ordres du commandant d'Urville rejoignit *la Vénus* aux îles de la Société, où les deux officiers français allaient poursuivre en commun une réparation analogue à celle qui avait été obtenue du roi des Sandwich. Cet épisode a été raconté dans cette *Revue* (1), et quelques détails sommaires suffiront. L'histoire est d'ailleurs la même, quoique avec d'autres personnages. Le missionnaire Bingham s'appelle ici Pritchard, et les noms de MM. Laval et Carret doivent être substitués à ceux de MM. Bachelot et Short. Il y a également déportation violente, proscription et même enlèvement nocturne. Le consul des États-Unis, M. Moërenhout, veut s'opposer à cet acte arbitraire; il est attaqué de nuit dans sa maison, frappé par un assassin et laissé pour mort. Deux fois les prêtres catholiques cherchent à débarquer pour remplir les devoirs de leur ministère; deux fois, en violation du droit des gens, on les chasse avec une brutalité inouie. Tels étaient les griefs qui amenaient *la Vénus* dans le port de Papeïti, capitale des îles de la Société et résidence de la souveraine. L'affaire fut très vivement conduite : après quelques négociations évasives, la reine Pomaré et son intermédiaire Pritchard consentirent à payer deux mille piastres d'indemnité et à écrire une lettre de réparations au roi des Français. Dans cette occasion et sur ce point encore, *l'Artémise* eut six mois plus tard à compléter l'œuvre de *la Vénus*. Dès que cette dernière frégate eut quitté l'île, tout fut remis en question. Pomaré avait rendu une loi qui assurait à tous les cultes le libre accès de ses états; cette loi fut révoquée. Il fallut menacer de nouveau et exiger un emplacement pour la construction d'une église catholique. La reine résista d'abord, mais la crainte l'emporta sur l'influence des missionnaires : elle céda.

Du reste, avec de pareils peuples et des gouvernemens aussi dérisoires, aucun accord n'est définitif, aucune transaction n'a de valeur. Ce sont des enfans qui se soumettent quand on les châtie et qui se révoltent quand la terreur ne les contient plus. Les conditions imposées par le commandant de *l'Artémise* n'ont donc pas été mieux tenues que celles qu'avait dictées le commandant de *la Vénus*, et ainsi est née la situation nouvelle qui vient d'aboutir à un protectorat. Il paraît que la petite église des Gambier, premier foyer des missions catholiques dans l'Océanie, avait essayé de détacher sur les

(1) Voyez la *Revue des Deux Mondes* du 15 août 1840.

îles de la Société quelques-uns de ses prêtres, et qu'ils ont encore trouvé chez le missionnaire Pritchard la même intolérance et le même esprit de persécution. D'un autre côté, M. Moërenhout, devenu notre consul à Papeïti, est parvenu à réunir peu à peu autour du nom de la France un faisceau de sympathies et de témoignages de confiance. Depuis long-temps le gouvernement des missionnaires protestans était odieux à ces peuples; la reine elle-même s'accommodait mal d'un fanatisme qui proscrit les plaisirs dont elle est avide. Il n'est donc pas surprenant qu'à la première occasion la souveraine et les chefs de l'île se soient jetés dans les bras d'une puissance européenne, pour se délivrer d'un régime frappé d'impopularité. Si l'empire échappe aujourd'hui aux missionnaires protestans, ce sont les femmes qui le leur enlèvent : le culte réformé est trop rigide pour leurs cœurs et trop sévère pour leurs faiblesses.

C'est ici que doit prendre place un ordre de faits plus récent qui complète ce récit. De retour en France, le capitaine du Petit-Thouars rendit compte de sa mission, et, dans l'intérêt de notre influence, la création d'un poste militaire fut résolue. Il était naturel de confier le soin de l'entreprise à celui qui en avait conçu l'idée. M. du Petit-Thouars, alors contre-amiral, quitta donc les côtes de France vers la fin de 1841, sur la frégate *la Reine Blanche*, se fit reconnaître à Valparaiso comme chef de la station navale dans l'océan Pacifique, et remit à la voile presque aussitôt en se dirigeant sur le groupe des Marquises. Le 28 avril, il aperçut l'île Christina, ou Tahou-Ata, où il devait retrouver le roi Yotété et la mission catholique fondée en 1838. Cette mission avait reçu de nouveaux apôtres, et, sous la direction de M. François de Paule, elle semblait prospérer. Quant au souverain du pays, il était alors livré à une inquiétude extrême. Cédant à une de ces inspirations de piraterie dont les sauvages se défendent mal, il avait pillé des naufragés américains qui s'étaient réfugiés sur cette plage, et il tremblait que des représailles ne vinssent l'atteindre. M. du Petit-Thouars profita de cette disposition d'esprit; il promit à Yotété l'appui de son artillerie s'il consentait à reconnaître la souveraineté de la France et à prendre notre pavillon. Sous l'empire d'une première alarme, Yotété consentit à tout, et le 1er mai l'occupation de son île eut lieu avec une certaine solennité. A la suite de cette cérémonie, l'état-major se rendit chez le roi, où l'acte de reconnaissance fut dressé et signé. Le jour même, et sans perdre de temps, on fixa, de concert avec Yotété, le lieu de la baie où l'établissement serait fondé : les ouvriers mirent

la main à l'œuvre, et les marins de la frégate rivalisèrent d'activité avec ceux qui devaient rester dans l'île pour y tenir garnison. Après trois semaines de travail, le logement des troupes, les magasins des vivres et des munitions, le four et quelques constructions accessoires étaient entièrement terminés. Les autres détails d'installation pouvaient se poursuivre avec plus de lenteur et avec moins de bras.

Pendant qu'on procédait à cette organisation préliminaire, M. du Petit-Thouars opérait une descente sur la grande île de la Dominica, ou Hiva-Hoa. Sur ce point eut lieu une nouvelle scène de reconnaissance, à laquelle concoururent les principaux chefs. D'eux-mêmes ils demandèrent un pavillon et une garnison, comme leurs voisins de l'île Christina; mais le contre-amiral n'accorda cette faveur qu'à la condition que les naturels construiraient une grande case pour recevoir les troupes, et trois tribus se mirent sur-le-champ à l'œuvre pour satisfaire à cette demande. De tous les côtés, les négociations prenaient donc une tournure favorable, lorsqu'on acquit la preuve que Yotété n'agissait pas, dans cette affaire, avec une bonne foi complète. Deux ouvriers européens, que M. du Petit-Thouars avait appelés des îles voisines, venaient d'être insultés et maltraités par un homme qui passait pour l'émissaire du roi. Des explications furent demandées, et, pour s'épargner l'embarras d'y répondre, Yotété se tint caché pendant plusieurs jours : il ne reparut que sur les instances du supérieur de la mission, et se borna à fournir quelques satisfactions illusoires. Le contre-amiral insista; il exigea qu'on lui remît le coupable, et retint à bord le fils du roi comme otage. Yotété aima mieux voir emmener son fils que livrer son favori, et, après deux jours d'attente, *la Reine Blanche* appareilla pour le groupe du nord, sans avoir eu raison de cette résistance. C'était une faute : avec les sauvages, il convient en pareil cas de recourir sur-le-champ à l'emploi de la force, et de ne jamais se payer de mauvaises raisons. Si l'on eût fait alors un exemple, quelques mois plus tard deux officiers de notre marine, un capitaine de corvette et un lieutenant de vaisseau n'auraient pas péri victimes d'un abominable guet-apens. A défaut de révolte ouverte, on avait à craindre des surprises et des assassinats isolés. La population de la Christina n'est que de huit cents ames, mais des relations journalières avec les baleiniers y ont introduit l'usage des armes à feu, et chaque insulaire a aujourd'hui au moins un mousquet. De là résultait la nécessité de placer le pays sous l'empire d'une crainte salutaire. On eût ainsi prévenu des attentats qu'il a fallu plus tard sévèrement châtier.

De l'île Christina, où elle avait laissé une garnison, *la Reine Blanche* cingla vers le groupe nord-ouest des îles Marquises. Le supérieur de la mission catholique prit passage à bord de la frégate afin de s'assurer par lui-même du sort de quelques prêtres qu'il avait envoyés à Houa-Poua. On mouilla dans l'une des baies de cette île, et l'on apprit que les missionnaires, en butte à de mauvais traitemens, avaient été contraints d'abandonner cette résidence; un petit troupeau d'indigènes convertis y restait comme un témoignage de leurs efforts. La frégate passa outre et vint jeter l'ancre dans la baie de Taïo-Haë, sur l'île de Nouka-Hiva, lieu désigné pour devenir le siége du gouvernement des îles Marquises. Le roi auquel obéissait cette plage se nomme Temo-Ana; il descend de chefs que l'Américain Porter avait connus, et dont il parle dans sa relation. Sur le premier appel qui lui fut fait, ce souverain se rendit à bord de *la Reine Blanche*. C'est un tout jeune homme d'assez bonne mine, mais dont l'autorité ne semble pas solidement assise, même sur ses propres tribus. Quelques mois auparavant, sa femme lui avait été enlevée par un chef voisin, et ce rapt était demeuré impuni. Le contre-amiral offrit à Temo-Ana d'intervenir dans sa querelle, s'il consentait à reconnaître la souveraineté du roi des Français. Temo-Ana accepta la proposition avec empressement, et les chefs des deux baies, consultés à leur tour, y accédèrent. La reconnaissance eut lieu avec la même solennité que sur l'île Christina. Le pavillon français fut hissé sur le mont Tuhiva, qui domine la petite baie d'Hakapéhi, et l'acte de possession, dressé après la cérémonie, fut signé par tous les chefs qui y avaient assisté. On leur distribua quelques présens et on leur donna un drapeau, dont ils se montrèrent très fiers. Ainsi finit cette seconde journée, qui terminait les formalités préliminaires de l'occupation.

Depuis ce jour, les travaux du nouvel établissement furent conduits avec une grande ardeur. On traça le plan du fort, on commença la construction d'une case de vingt mètres de long sur sept à huit de large. Les indigènes offrirent leurs bras et fabriquèrent de la chaux; on découvrit une argile propre à faire des briques, on suppléa par des moyens ingénieux au manque d'outils et d'instrumens. Peu à peu des renforts et des ravitaillemens arrivèrent. Des corvettes de l'état et des bâtimens de commerce apportèrent des vivres, des munitions, des objets de toute nature, même des couples d'animaux qu'on devait naturaliser sur ces plages. Pendant ce temps, le capitaine du Petit-Thouars s'acquittait de sa promesse envers Temo-Ana, et intervenait comme médiateur dans sa querelle conjugale. Un in-

térêt majeur se mêlait à cette affaire; la reine tenait, par sa famille, à une puissante tribu, et la rendre à son époux, c'était assurer à ce dernier la souveraineté de l'île entière. La négociation fut longue; M. du Petit-Thouars y échoua d'abord, mais M. François de Paule fut plus heureux et amena une explication intime entre les deux principaux intéressés. La tribu poussa un cri de joie, ce qui signifiait que le raccommodement était complet. Il faut dire que le prêtre et l'officier de marine jouaient là un singulier rôle; mais la religion et la politique les excusaient. Temo-Ana se montra d'ailleurs plus loyal et d'un commerce plus sûr que Yotété. Un uniforme rouge avec des épaulettes de colonel, des pantalons et quelques chemises suffirent pour le gagner à la France. Il se montra heureux sous ces vêtemens et les porta avec aisance; il s'habitua même à nos chaussures. La reine, à son tour, renonça à son léger costume de feuilles d'hibiscus, et consentit à se couvrir d'une robe.

Quelques mois après ces évènemens, l'archipel de la Société devenait le théâtre d'une petite révolution en faveur de la France. Le hasard y joue un rôle, mais pas aussi grand qu'on l'a cru : une main habile se cache là-dessous. Est-ce celle de notre consul, M. Moërenhout, ou celle de M. du Petit-Thouars? Est-ce l'une et l'autre? Ont-ils tous deux suivi leur impulsion plutôt que des instructions précises? Il est plus facile de se poser ces questions que d'y répondre; c'est le secret de l'occupation, et, même en le pénétrant, il convient de le respecter. Le fait est que la situation de ces divers archipels, désormais fréquentés par les navires européens, devenait de plus en plus intolérable. Nulle police, nulle sécurité; l'arbitraire sous mille formes, religieuses, commerciales, politiques; partialité révoltante pour certains pavillons, exclusion et rigueur pour d'autres; partout anarchie complète, confusion de pouvoirs, lutte entre les résidens ecclésiastiques et civils, combats des divers cultes, oppression et exploitation des indigènes. Il était temps de substituer à ce régime intolérant et irrégulier un régime empreint de quelque générosité et de quelque justice. Probablement les deux grandes puissances maritimes de l'Europe ont agité et résolu cette question par les voies diplomatiques. L'Angleterre, habituée à se faire la part du lion, a occupé la Nouvelle-Zélande presqu'au même instant où la France s'emparait des îles Marquises, et prenait les îles de la Société sous son patronage. Il y a dans ces faits l'indice d'une résolution commune : on a voulu mettre un terme à la baraterie maritime dont cet océan est le théâtre, créer une surveillance et une police là où régnaient le désordre et les

abus de tout genre. Sans doute les îles Sandwich sont aussi comprises dans cette organisation de l'Océanie, et si les Américains du Nord, éloignés par système de toute entreprise coloniale, n'y substituent pas leur autorité et leur responsabilité au fanatique empire des missionnaires wesleyens, il faudra nécessairement qu'une autre puissance se charge d'y fonder la franchise des pavillons et la liberté des croyances.

Quoi qu'il en soit, cette révolution est aujourd'hui accomplie pour les îles de la Société, l'un des archipels polynésiens les plus avancés dans les voies de la civilisation. Quelques mois après l'occupation des Marquises, M. du Petit-Thouars fut appelé par notre consul, M. Moërenhout, pour demander une réparation de nouveaux griefs dont nos nationaux avaient à se plaindre. Le contre-amiral, arrivé à Papeïti, exigea de la reine Pomaré une indemnité de 10,000 piastres fortes. C'était une faible somme et à peine une compensation suffisante pour des dommages considérables. La reine consulta les chefs, et soit que la contribution de guerre parût trop onéreuse, soit qu'on cherchât un autre moyen de conjurer les hostilités, ils hésitèrent quelques jours. Une occasion meilleure ne pouvait s'offrir de secouer le joug des missionnaires; cette considération l'emporta et domina les négociations. Au lieu d'une indemnité, on offrit à M. du Petit-Thouars, stipulant pour la France, le protectorat des îles de la Société. La proposition était avantageuse et honorable; le contre-amiral l'accepta. Il alla plus loin, il fit acte provisoire de suzeraineté, modifia le pavillon taïtien en l'écartelant d'un yacht tricolore, et institua un commissaire royal près du gouvernement indigène, avec un personnel d'officiers chargés de l'assister dans ces fonctions délicates. Une requête, signée par les principaux chefs de l'île, explique cet évènement et en précise le caractère.

Aujourd'hui commence, pour les deux archipels qui relèvent de l'autorité française, un régime sérieux, un gouvernement stable. Au prix de quelques sacrifices, nous allons fonder dans les îles de l'Océanie centrale la plus précieuse des libertés, celle des consciences, et répandre une civilisation moins intolérante, moins exclusive que celle dont les missionnaires anglais ou américains sont les représentans. De nos jours, l'autorité religieuse a besoin d'être tempérée et limitée; les rêveurs seuls peuvent songer à réunir dans les mêmes mains les intérêts du ciel et ceux de la terre. Le règne du protestantisme dans les mers du Sud peut servir, à ce point de vue, de leçon et de témoignage. Maîtres souverains de tribus naguère sauvages, les missionnaires n'ont su ni les gouverner ni les rendre

heureuses. L'exploitation apostolique n'a pas été moins lourde que l'exploitation séculière; elle a manqué de dignité et de désintéressement. La religion doit tenir une grande place dans les sociétés humaines; mais, pour l'honneur du culte comme pour le bien des ames, il ne faut pas que cette influence s'étende plus loin que les choses du sanctuaire. Si le catholicisme devait, à l'ombre de la puissance que va lui donner notre pavillon, engager la lutte des croyances et opposer fanatisme à fanatisme, la France aurait rendu un triste service aux tribus polynésiennes en y introduisant sur une grande échelle la guerre des religions. Ce serait préparer de graves soucis à cette occupation lointaine, et nous exposer à des embarras européens. Qu'on ne s'y trompe pas, la ligne de conduite sera difficile à tenir en présence de deux cultes rivaux, dont l'un possède l'influence et l'autre aspire à la posséder. Il faudra, dans le fonctionnaire que le gouvernement a investi du pouvoir, une grande modération unie à une grande fermeté. Celui qui a été choisi, M. le capitaine Bruat, possède l'une et l'autre, et un zèle à la hauteur de ses lumières. Du reste, la question a été parfaitement établie dans l'exposé des motifs de la loi que le ministre de la marine vient de présenter aux chambres; il ne reste plus qu'à faire passer dans les esprits cette réserve que la politique commande, et à contenir dans de justes limites les manifestations du zèle religieux.

Il convient de ne pas se bercer d'illusions; la mission que nous avons acceptée dans les mers du Sud est une mission de dévouement. Elle est digne de la France, elle a un caractère de grandeur, et c'est ainsi qu'elle se justifie. Nous ne sommes pas assez connus au loin et nous ne pouvons que gagner à l'être davantage. Ces considérations suffiraient, quand même nous ne serions pas engagés de manière à ne pouvoir reculer sans faiblesse. Il faut donc passer outre résolument, entrer dans l'esprit de notre rôle, et surtout écarter des fictions dangereuses. La première fiction serait de croire que notre commerce retirera un avantage immédiat ou tout au moins prochain de cette prise de possession. En dehors d'une protection plus efficace pour nos baleiniers, il n'y a rien dans les archipels de la mer du Sud qui puisse intéresser notre mouvement commercial. Les pronostics que l'on peut tirer pour l'avenir ne changent pas même à cet égard la situation de la métropole. Dans des temps fort éloignés, il se peut que l'océan Pacifique ait une activite qui lui soit propre. Si les anciennes colonies espagnoles parviennent à trouver une assiette, si les ports du Mexique, du Pérou, du Chili, des deux Californies, ac-

quièrent l'importance que l'avenir leur réserve, si les pionniers descendus des Montagnes Rocheuses fondent sur la côte nord-ouest de l'Amérique des colonies florissantes, si la Russie complète cette chaîne de comptoirs qui s'étend du Kamtschatka à la Bodega en passant par les îles Kouriles et Aleutiennes, si la Chine et le Japon renoncent au système d'isolement qui les frappe d'inertie, si de vastes territoires aujourd'hui à demi peuplés ou livrés à des races impuissantes comme la Nouvelle-Zélande et l'intérieur de l'Australie, la Nouvelle-Guinée, la Nouvelle-Louisiade, la terre des Papous, les îles Viti, les Nouvelles-Hébrides, la Nouvelle-Calédonie, enfin si les nombreux archipels dont cette vaste étendue d'eau est semée deviennent le siége d'une civilisation industrieuse et d'une exploitation intelligente, il est évident que les îles de la Société et les îles Marquises, comprises dans ce rayon d'activité, participeront aux bienfaits de cette existence nouvelle, et ne seront ni les moins heureuses ni les moins favorisées de ces Cyclades océaniennes. Nulle part la nature, en secouant les plis de sa robe, n'a répandu plus de germes puissans qui ne demandent qu'à être fécondés. Mais, en supposant que tout ceci s'accomplisse, il ne reste toujours à la France que la gloire d'avoir créé au loin une richesse indépendante de la sienne et qui ne gravite pas dans la même orbite. L'ouverture de l'isthme de Panama ne suffirait pas pour rattacher vigoureusement les groupes français de la mer du Sud à l'activité de la métropole. La question des distances dominerait toujours celle des relations. C'est ce que le ministre de la marine a fort bien compris en demandant pour les établissemens nouveaux la liberté des échanges. A six mille lieues, il n'y a pas de pacte colonial possible : il ne faut songer qu'à des ports francs ouverts à tous les pavillons.

La seconde fiction à écarter est celle du maintien de l'état mixte que l'on a désigné sous le nom de protectorat. En acceptant cette situation, le gouvernement français a cru qu'il lui serait possible de naturaliser dans l'archipel de la Société un régime qui fonctionne dans l'Inde sous les Anglais, et dans les îles de la Sonde sous les Hollandais. Ce régime est celui des princes que l'on nomme *médiatisés*, et qui règnent sous le bon plaisir des deux puissances protectrices. Il y a peut-être là-dessous une illusion fâcheuse. Si les Anglais et les Hollandais ont recours à ce patronage indirect, c'est que l'étendue des territoires soumis ne leur permet pas d'exercer partout la souveraineté directe. Ils y voient un pis-aller, rien de plus. D'ailleurs, les

princes auxquels ils délèguent le pouvoir sont des hommes habitués au commandement et qui l'exercent d'une manière sérieuse. Ils ont une milice, une clientelle, une fortune qui sert de garantie; souvent même ils fournissent des otages. Dans l'archipel de la Société, on ne voit rien de pareil. En premier lieu, partager le pouvoir sur un territoire aussi étroit, est-ce possible? Ensuite quelles garanties se promettre de ces chefs sans autorité, de cette reine sans conduite, de cette cour qui ne songe qu'au plaisir et qui ne connaît pas la valeur d'un engagement? Évidemment tout régime mixte sera impuissant, fâcheux, sujet à d'interminables conflits. Ce que fera l'autorité médiate, l'autorité immédiate le défera. De deux choses l'une, ou l'action du protectorat absorbera celle du gouvernement, et alors il est inutile de maintenir un mensonge, ou l'action du gouvernement balancera celle du protectorat, et il y aura lutte, rivalité, anarchie. Il est difficile d'échapper à ce dilemme, et sur les lieux il aura une force telle que l'occupation directe et entière en sera avant peu la conséquence obligée.

La tâche est assez rude d'ailleurs pour qu'on évite de la compliquer par des difficultés de forme. L'archipel de la Société est peuplé d'une race indolente qu'il faut assouplir au travail, à qui les déréglemens de tout genre sont familiers, et qu'il faut ramener à des mœurs moins dissolues, à qui manquent l'esprit de suite, le sentiment du devoir, et qu'il faut rendre à ces bons instincts. Comment entreprendre ces réformes, si l'on n'a pas un point d'appui solide, et si l'on est préoccupé de questions de compétence et d'attributions?

On l'a vu, aux îles Marquises comme aux îles de la Société, la dépopulation suit une marche rapide. Voici plus de trente ans que les missionnaires ont pris dans ce dernier archipel une position presque souveraine, et, loin d'arrêter ce symptôme fâcheux, ils l'ont aggravé par des interdictions ridicules et nuisibles. C'est là le premier mal à combattre; sous l'empire des lois actuelles, la Polynésie ne serait bientôt plus qu'une suite d'îles désertes. Aux Marquises et dans le groupe de la Société, il faut mettre le mariage en honneur, réprimer la prostitution précoce et l'infanticide, qui y est habituel. Les menaces, les rigueurs déployées par les missionnaires n'ont pas suffi pour amener ce retour à la vie de famille; d'autres moyens seront plus efficaces, et peut-être conviendra-t-il de prendre cette race par l'intérêt, par les jouissances de l'épargne, par les raffinemens de la civilisation. C'est une étude à faire sur les lieux, mais elle est urgente, elle

doit passer avant tout. Quels que soient les projets que l'on puisse imaginer pour les îles polynésiennes, l'essentiel est d'avoir des bras; la conservation de la race se lie à toutes les combinaisons et les domine.

Le soin des cultures est également un objet essentiel. Aux Marquises, le sol est presque tout en friche; à peine y récolte-t-on quelques ignames et quelques patates douces. Aux îles de la Société, les champs offrent un meilleur aspect, quoique leur rapport ne soit pas encore ce qu'il devrait être. Sur les deux points, il y a un élan, une impulsion à donner, une initiative à prendre. Aux environs de Papeïti et dans la presqu'île de Taiarabou, à Eimeo et dans les autres îles de la Société, à Noukahiva, à la Dominica et dans tout le groupe des Marquises, des terres fertiles n'attendent que des bras et des soins. Le premier effort doit être porté sur la culture des vivres, afin d'épargner au trésor français les approvisionnemens coûteux que l'on devrait tirer du Mexique, du Chili et du Pérou. Surtout point d'essais de cultures commerciales ou industrielles avant que le service des subsistances ait été assuré. La part des objets d'échange viendra ensuite, et déjà les îles polynésiennes en comptent plusieurs qui trouvent un écoulement dans un rayon assez rapproché, tels que l'arrow-root, le bois de sandal, les holothuries, l'huile de coco, les nacres de perle, et enfin les perles de l'archipel de Pomotou.

Tels sont les premiers devoirs du gouvernement français. Il a entrepris au loin une tâche difficile; il doit en sortir à son honneur. Dans les premiers momens, l'emploi de la force sera souvent commandé, et plus d'une trahison est à craindre. Déjà, on le sait, deux de nos officiers sont tombés victimes d'une embuscade dressée par le roi Yotété, si aimable envers M. du Petit-Thouars. Des exemples seront nécessaires, et avec les sauvages ce sont les chefs qu'il faut frapper. Comme moyens de police, un mélange de douceur et de force; comme moyens de civilisation, l'initiative du travail et la surveillance éclairée des mœurs : ainsi se réalisera la marche de ces peuples vers un état social digne de ce nom. Quand la France n'aurait fait, en s'emparant de ces positions, que rendre ce service à l'humanité, et laisser cette empreinte sur cette partie du globe, ce titre serait digne d'envie, et du moins cette entreprise ne porterait pas le cachet d'intérêt personnel qui accompagne toutes les colonisations anglaises.

Ces considérations nous ont éloigné de *la Vénus*, qui d'ailleurs n'a plus à parcourir que des pays familiers aux lecteurs de cette *Revue*. En quittant l'archipel de la Société, la frégate se dirigea sur la

Nouvelle-Zélande, et de là sur Sydney dans la Nouvelle-Galles du sud. Déjà le bruit de la première réparation obtenue de la reine Pomaré était parvenu dans cette résidence, et les journaux de la localité, inspirés par les amis du missionnaire Pritchard, en parlaient dans les termes les plus injurieux. Le gouverneur anglais s'en émut, et il crut devoir adresser à M. du Petit-Thouars une lettre ambiguë à laquelle celui-ci répliqua d'une manière ferme et digne. Le séjour de *la Vénus* dans cette colonie pénale offrit au commandant l'occasion d'étudier le régime qui y est en vigueur. On venait alors d'introduire à la Nouvelle-Hollande l'institution du jury, dans lequel étaient admis des hommes notoirement vicieux et même d'anciens libérés. Ces gens-là, interprétant ces fonctions à leur manière, acquittaient tous les prévenus indistinctement, même les assassins. M. du Petit-Thouars cite une affaire où douze *convicts* étaient convaincus d'avoir traqué dans une hutte vingt-huit naturels, de les avoir fait rôtir à petit feu et massacrés à la suite d'horribles tortures. Ils parurent devant un jury qui rendit un verdict d'acquittement. Entre bandits c'est ainsi qu'on se rend justice; ce dernier trait manquait à l'histoire des colonies pénales.

Enfin *la Vénus*, après une campagne marquée par d'utiles travaux, tourna sa proue vers Bourbon et le cap de Bonne-Espérance. Elle était sur le grand chemin de l'Europe; sa mission pouvait être regardée comme finie. Peu de temps après, elle reprenait à Brest le mouillage qu'elle avait quitté trente mois auparavant. Outre l'intérêt qui s'attache à de pareils voyages, celui-ci a un titre qui lui est particulier. Il a préparé les voies à l'occupation des îles Marquises, et à l'attitude que la France vient de prendre dans les parages polynésiens.

Quoique *la Vénus* n'eût pas une mission scientifique proprement dite, de nombreuses et importantes observations signalèrent son itinéraire. En dehors du calcul des montres, on prit à bord des distances lunaires toutes les fois que les circonstances le permirent, et les résultats obtenus coïncidèrent avec les indications des meilleurs chronomètres. L'hydrographie ne fut pas négligée; vingt-un plans ou cartes témoignent du zèle de l'ingénieur et des officiers de la frégate. La météorologie, les températures sous-marines, la direction des courans, la hauteur des vagues, la phosphorescence de l'eau, les observations sur le magnétisme terrestre, occupent une place importante dans les opérations du voyage, à côté des études ethnographiques et des travaux de triangulation. Des collections considérables, rapportées de différens points du globe, ont enrichi nos

musées d'échantillons curieux et d'espèces rares, qui forment la part de la géologie et de l'histoire naturelle. Ainsi, les sciences n'ont pas été négligées dans le cours d'une navigation qui avait surtout pour objet la protection et la surveillance de nos pêches lointaines.

A ce dernier point de vue, la relation de M. du Petit-Thouars devient un véritable traité. Tout ce qui touche aux armemens des baleiniers y est examiné avec étendue et dans les moindres détails; les hommes spéciaux consulteront avec fruit cette partie de l'ouvrage. Quant au récit en lui-même, il a les qualités et les défauts qu'on doit attendre d'un marin, la franchise, la simplicité, la rondeur, unies à la prolixité et à l'incorrection; mais, dans l'ensemble, c'est une lecture qui plaît et qui attache. Le nom de l'auteur est d'ailleurs un de ceux qui réveillent le plus de souvenirs glorieux et qui se lient avec le plus d'éclat à notre histoire navale. Involontairement on se rappelle, en le voyant, l'un des derniers faits d'armes de nos escadres, le combat que soutint en 1814, et quand la paix était signée, un oncle du capitaine de *la Vénus*, le brave George du Petit-Thouars, qui, pendant cinq quarts d'heure, résista, monté sur *la Sultane*, au feu de deux frégates anglaises, et, secouru ensuite par sa conserve, les contraignit à la retraite; on se souvient aussi de la triste journée d'Aboukir et de ce vaillant Aristide du Petit-Thouars, autre oncle du contre-amiral, qui, voyant la bataille perdue, fit clouer son pavillon au mât du vaisseau *le Tonnant*, et, blessé à mort, criait encore à son équipage : « Ne vous rendez pas! Coulez bas plutôt! » Ce sont là pour une famille des titres qui obligent; si l'occasion s'en présentait, M. Abel du Petit-Thouars ne l'oublierait pas. Dans sa dernière campagne des mers du Sud, il s'est montré résolu et entreprenant au point d'engager le ministère plus peut-être qu'il ne l'aurait voulu. C'est une hardiesse bien rare de notre temps, et à ce titre elle mérite d'être signalée.

LOUIS REYBAUD.

LE ROMAN

DANS LE MONDE.

Dans cette déchéance momentanée que l'envahissement de l'esprit industriel a fait subir aux lettres depuis quelques années, c'est, personne ne le niera, le roman qui a surtout souffert. Rien n'était plus naturel : si aucun genre, pour être amené à sa vraie perfection, ne demande peut-être un don plus réel, un talent plus exercé, cette forme, en revanche, semble plus qu'une autre encourager l'inexpérience et appeler le métier. C'est là surtout que l'abus du talent est possible; c'est là que l'improvisation hâtée vient le plus facilement obéir aux avides exigences. Quoi de plus commode? On n'a qu'à laisser courir sa plume, on n'a qu'à suivre au hasard les fantaisies d'une imagination rompue à la production comme à une besogne quotidienne. Le temps sans doute est la première loi de l'art, et plus d'un maître a cru naïvement que la composition, que le style, avaient leurs veilles nécessaires. Mais ce sont là des susceptibllités et des scrupules dont il est facile de se guérir. Si les vanités sont exigeantes, elles ont aussi leurs illusions : il suffit de prendre les profits du labeur pour les échéances de la gloire, et les annonces des journaux complices pour les échos de la popularité. Une question

seulement reste à vider, c'est de savoir si le public, un instant leurré, est resté de la partie. Il faudrait être bien aveugle pour ne point s'apercevoir du dégoût presque universel qu'ont suscité tant de maladives productions, du discrédit marqué dans lequel tombe de plus en plus la littérature du jour.

Mais suffit-il à la critique de signaler ce qui meurt, de montrer cette décrépitude précoce et significative comme le châtiment mérité de tant d'excès intellectuels? Il semble qu'une tâche plus douce lui soit assignée en même temps, une tâche que la fréquence assurément ne rend pas importune. Au milieu de la lassitude générale, et comme contraste à tant de débordemens divers, quelques symptômes heureux se manifestent çà et là, qu'il importe d'accueillir et de mettre en lumière. Ce n'est pas seulement dans la jeune littérature militante que se sont récemment produites des tentatives curieuses, et qu'un mouvement, dont on ne saurait prévoir les conséquences, commence à éclater en des œuvres qui peuvent ne pas atteindre à la perfection, mais qui ont au moins l'idéal généreux de l'amour de l'art. Sur une scène moins bruyante, dans les salons (et le public en doit tenir compte, puisque ce n'est là, après tout, que l'élite même du public), on aurait à noter tout un retour vers les choses littéraires, toute une réaction de bon goût et qui ne tire vengeance des retentissantes prétentions d'à présent que par des essais calmes, sobres, vraiment distingués. Ainsi ont pris naissance plus d'un roman agréable, plus d'un récit digne du regard, et qui, de la lumière discrète du foyer, pourraient passer, sans trop y perdre, à l'éclat de la publicité. Sans doute les gens du monde ont toujours plus ou moins écrit, sans doute il y a toujours eu une littérature en quelque sorte inédite. L'art n'est-il pas, après tout, la plus noble des distractions, un but donné aux loisirs, un refuge toujours prêt contre les tristesses? Mais pourquoi, quand cette littérature élégante n'est d'ordinaire qu'un écho, souvent affaibli, de la littéture courante et active, se présente-t-elle aujourd'hui avec un autre caractère, avec le caractère d'une protestation par le contraste?

Cela tient à bien des causes, la plupart tristes, où les personnes même sont trop souvent mêlées pour qu'on y insiste; cela tient surtout à la persistance fatale des écrivains d'imagination, qui, malgré les avertissemens de la société, se sont obstinés dans des routes où la foule a de plus en plus cessé de les suivre. Chacun était fatigué de ces déportemens de toute sorte, de ce dévergondage des idées, traduit ici par une forme tourmentée, là par un style à peine suffisant.

En un mot, le public avait le désir du simple et comme le regret du naturel. Au lieu de répondre à ces instincts des lecteurs, au lieu de céder à temps à ce dégoût du bizarre, à ce désenchantement de l'extraordinaire, qui éclataient de toutes parts, on a résisté, on a outré encore les moyens factices qui donnaient la victoire hier, qui font la défaite aujourd'hui. Plus que jamais on a entassé les combinaisons étranges, on a compliqué l'action et comme égaré les personnages dans ces trames interminables qui semblent indiquer ou l'absence ou la fatigue absolue de l'imagination; plus que jamais la main du peintre a prodigué les contours difformes, les tons faux et chargés; on a fini par verser la palette sur le tableau. Ce procédé est plus commode, et surtout il est plus prompt, ce qui ne laisse pas d'avoir son avantage, quand il faut jeter chaque jour les lambeaux de son œuvre comme une pâture au feuilleton. Le feuilleton fut une sorte de panacée dernière, de remède *in extremis* pour le roman aux abois. On servit en morceaux au public ce qu'il avait rejeté en bloc, et le public (cette comédie pouvait-elle durer?) parut se laisser prendre. Cependant il s'aperçut bientôt qu'on le traitait sans gêne : il ne voulait plus de romans industriels; ces romans se glissèrent jusqu'à lui sous le couvert du journal, et il lui fallut les retrouver encore, ici enflés en volumes dans les cabinets de lecture, là découpés en actes de mélodrames sur les scènes du boulevard; il lui fallut les subir enfin imagés et illustrés, sous toutes ces formes puériles où se complaît et s'épuise l'aveugle concurrence des éditeurs. C'était à lasser la plus robuste patience, et, on le sait, ce n'est point là précisément la qualité distinctive du public français.

Il est arrivé ainsi que le roman, ce cadre charmant qui correspondait si bien à tous nos penchans littéraires, s'est compromis de plus en plus aux yeux de ceux qui lisent, et qu'à cette heure il tend à devenir un genre secondaire, si des mains propices et jeunes, si à leur tour les maîtres de l'art contemporain, réfugiés dans un silence fatal, ne lui rendent bientôt son rang et sa vraie place. Il faut pour cela que non-seulement le roman se dégage des honteuses entraves de la spéculation et de l'atelier, mais qu'il revienne à être une peinture vraie de la vie, mise en œuvre par l'imagination. Or, cette condition essentielle manque chaque jour davantage aux écrits des romanciers de profession.

En serions-nous donc arrivés à ces tristes âges où l'on écrit par habitude, par état, et non plus pour satisfaire à un besoin du cœur, où la poésie n'est plus un écho et comme une traduction éloquente

de ce qui s'agite dans l'ame? Faudrait-il croire que dorénavant il ne devra plus y avoir de place que pour les enfantillages du caprice et les banalités du rêve? Quand une littérature est vraiment active et vivante, quand elle se développe dans ses conditions véritables, ce qui en fait le fonds, n'est-ce pas surtout le tableau des passions humaines, des sentimens éternels de notre nature, saisis et fixés sous les nuances contemporaines? L'imagination alors n'est qu'un cadre, la scène où viennent se produire avec bonheur les créations du génie, qui ne sont autre chose, après tout, que les types et comme les résumés, l'expression dernière de ce que fournit à l'observation l'étude profonde du cœur dans l'homme, de l'homme dans le monde. C'est là l'époque de virile jeunesse où l'art tient de près à la vie, où la vie, par ce contact fécond, se communique à l'art et lui imprime la durée. Plus tard, quand on arrive à ces époques douteuses où un changement est devenu imminent, où une transformation s'annonce, à ces époques d'où peuvent dater également la fin d'une période glorieuse ou le début d'une ère nouvelle, on hésite; des pressentimens de rénovation, des craintes de décadence, s'entremêlent et se succèdent. C'est l'heure de choisir, c'est l'heure de se décider. Qui passera d'abord dans l'art, qui sera maître, ou du sentiment ou de l'imagination? Là est la question véritable.

Si l'imagination devient exclusivement souveraine, il faut tout attendre de son despotisme : elle n'aura plus la règle qui fait sa force, le frein qui la tient dans les hautes sphères, et vous la verrez, vagabonde, s'égarer jusqu'aux dernières limites de l'impossible, pour retomber ensuite aux plus grossières trivialités du réel. Par malheur, l'imagination entraîne avec elle, dans cette course aventureuse, le sentiment, qu'elle subjugue et qu'elle transforme, dont elle fait son esclave et presque son jouet. C'est ainsi qu'à la suite de l'imagination, et dans ce vasselage humiliant, le sentiment, si on l'ose dire, devient imaginaire. Alors se produit ce monde de convention où tout est grossi et altéré, où la vertu a perdu sa grace et le vice sa laideur, où les passions ne correspondent même plus aux caractères; en un mot, ce monde sans vérité et sans nom, le monde de tant de romanciers de notre époque.

Ce n'était pas assez encore de fuir les régions sereines où se complaît la muse des âges vraiment littéraires. A mesure qu'on se séparait davantage de la société, à mesure qu'on se perdait dans les extases solitaires de l'orgueil, on ajoutait en même temps à ses exigences envers cette société qu'il eût suffi d'amuser en la peignant,

et que plus d'un avait la singulière prétention de réformer sans la peindre. De là ces aberrations vaniteuses, ces rêves de royauté poétique, cette prétention au sceptre universel qui se montrait plus impérieuse au moment même où elle devenait moins légitime. Et tandis que, dans l'enivrement de l'amour-propre, on visait à je ne sais quel rôle de *maréchal littéraire*, il se trouva qu'à ce jeu on avait risqué son talent, que les grades en quelque sorte s'y étaient perdus, et qu'on n'était plus qu'un soldat égaré de la milice confuse du feuilleton. Cependant le monde protestait, et la critique (là où le roman-feuilleton n'avait pas établi ses compagnies d'assurance) ne ménageait point ses avertissemens; mais au lieu d'écouter ces sages conseils, la vanité ne sut que montrer du dépit. Ici, elle crut avoir raison du dégoût que manifestait le monde contre ses folles exagérations en les outrant encore, en s'enfonçant plus que jamais dans les voies mauvaises. Là, elle crut avoir raison de la critique par de honteuses caricatures, par de prétendues scènes de la vie des publicistes littéraires qu'on aurait pu prendre aussi bien pour de médiocres parodies de la vie des romanciers. Puisqu'en définitive le jugement suprême appartenait au public, était-ce là un moyen sûr de gagner sa cause? Et qu'importent ces détails à la foule? La foule, ne voyez-vous pas qu'elle est prête à vous quitter, que déjà elle vous quitte? Si, à défaut de concurrens, vous la retenez une dernière fois, c'est par la curiosité; si vous l'intéressez un instant encore, c'est par le scandale. Moyens extrêmes, ressource dangereuse! Que cédant aux entraînemens d'une popularité passagère, des organes, jusque-là graves, colportent sous leur couvert vos récits éhontés, le lecteur peut s'y arrêter en passant, comme il ferait une visite à Bicêtre ou à Toulon; êtes-vous bien sûrs de l'y ramener deux fois?

Ainsi il serait bon d'y prendre garde : le monde peut vous lire encore, mais quand il écrit, quand il met la main pour sa part aux œuvres de l'intelligence, il ne vous imite plus; ses productions, même les plus légères, se trouvent être une piquante critique de vos procédés factices, de votre manière convenue, de cette débauche que vous avez introduite dans l'art. Ce sont là à notre sens des symptômes tout-à-fait significatifs et qu'il est bon de constater; c'est une opposition spirituelle et de bon goût, comme le monde en sait faire, une opposition de convenance, où l'épigramme, pour être indirecte, ne frappe pas avec moins de sûreté. Malheureusement, la vanité fait bonne garde sur les frontières qui séparent la littérature d'avec la société, et l'on ne se doute guère, dans l'étroite arène où naît, s'en-

ferme et meurt le roman de chaque jour, que non-seulement il y a un désir général de quitter cette atmosphère viciée pour un milieu plus sain, mais que l'accueil est partout souriant à ce qui ne sent pas la fatigue et la fabrique, à ce qui a un air d'honnêteté. Ce n'est pas tout, ce n'est même point là ce qui nous frappe le plus. Le monde en effet ne se contente point de désirer et d'accueillir; voyant qu'on le peint si mal, qu'on ne le peint plus, il écrit des romans, il prend le parti de se peindre lui-même, et assurément, si l'on ne juge que par le contraste, on peut dire qu'il réussit quelquefois. Ce mouvement, en quelque sorte intérieur et secret, ne pourrait, on le comprend, être traduit au grand jour de la publicité, sans perdre tout aussitôt son caractère et sa séduction, sans faire des salons ce qu'ils ne veulent pas être, une sorte de succursale de la littérature des journaux. C'est donc avec une réserve extrême, et seulement comme une disposition curieuse et notable de l'esprit public, que nous voulons signaler, sans y mettre d'insistance, cette intervention nouvelle et continue de la société polie dans la culture littéraire.

Il y a eu cet hiver un grand nombre de lectures dans les salons les plus distingués de Paris; des hommes politiques, qui savent remplir l'intervalle des affaires par les lettres, des femmes spirituelles que le monde occupe, mais qui trouvent encore le temps d'apporter au monde, comme une distraction, le poétique tribut de leurs loisirs, enfin bien des écrivains aimables qui n'oseraient pas se donner pour auteurs, ont contribué au charme de ces réunions intimes. Les femmes, comme toujours, ont eu la meilleure part dans ces offrandes de la muse discrète : on a entendu d'elles plus d'un roman délicat et fin, plus d'une nouvelle attendrissante, où la sensibilité et l'observation venaient se fondre dans les nuances de la grace.

N'est-ce pas là, à le bien prendre, le vrai, le seul rôle littéraire qui convienne aux femmes, un rôle qu'elles n'ont jamais abdiqué en France depuis deux siècles? Si, dans ces dernières années, la critique a dû quelquefois protester contre ces déclamations humanitaires, contre ce vulgaire byronisme, qui paraissent si étranges sur des lèvres faites pour dire les mots d'amour et les paroles de pitié, il serait souverainement injuste de méconnaître les traditions d'élégance, les enseignemens de tendresse et d'émotion, tout ce qui s'échappe de poésie dans le sourire de l'amante ou dans les larmes de la mère. On serait donc mal venu à contester la précieuse influence des femmes, qui plus d'une fois déjà a su, par la mesure et la délicatesse, par une

certaine pudeur qu'elles apportent dans l'art, maintenir son autorité au bon goût, et corriger à propos les âpretés par la politesse, les exagérations par la convenance. Si jamais cette bienfaisante influence a semblé plus particulièrement désirable, si l'on a invoqué à bon droit ce sceptre qui ne pèse pas, si l'esprit poétique enfin a eu besoin de s'abreuver à ces sources épurées et d'en retenir la salutaire fraîcheur, c'est assurément aujourd'hui.

Par là, nous ne voulons pas dire le moins du monde qu'une révolution littéraire se prépare, dans les salons, qui va ouvrir à l'art des horizons nouveaux. En réalité, c'est quelque chose de beaucoup plus simple et où la prétention n'entre pour rien. Que s'est-il passé depuis quelques années? N'a-t-on pas vu (et on ne saurait trop le déplorer), par dégoût, par découragement, les voix aimées se taire, les maîtres se réfugier dans le silence? Partout, au lieu de combattre, on a attendu. C'est ainsi que l'arène est restée ouverte aux ambitions sans frein de ces écrivains bruyans qui ont mis peu à peu leur imagination en coupe réglée, et qui en sont venus à calculer les produits de leur intelligence, comme s'il s'agissait d'une usine ou d'une banque. Eh bien! voilà qu'un fait nouveau se produit, un fait qu'il importe d'enregistrer, car il en sortira peut-être une situation nouvelle. Aujourd'hui, la curiosité du public est saturée, et cette attention que le monde avait laissé se détourner un moment sur tant de compositions convulsives, il est prêt à la rendre sans partage aux représentans véritables de l'art contemporain. Maintenant il suffit aux maîtres de vouloir. Nous en avons pour garant le goût chaque jour plus vif des salons pour ce qui est simple et de bon aloi, nous en avons pour gage les essais littéraires auxquels se complaisent les personnes du monde, simples essais qui ressemblent fort peu aux tristes épopées des feuilletons, et qui montrent qu'on a retrouvé la pente du franc et du naturel.

Les lectures de cet hiver auraient convaincu les plus incrédules. Il n'y avait point là en effet la plus petite tradition de ces fatuités des grands seigneurs d'autrefois, qui voulaient bien condescendre aux lettres et déroger jusqu'à l'Académie. La première marque au contraire de ce retour, de ce goût nouveau, qui sont de plus en plus manifestes dans la haute société parisienne, c'est sans aucun doute la sincérité. On se trouve charmé et ému par des histoires que le cœur seul a dictées, et l'on ressent, dans ces confidences des heures de loisir, quelque chose des jouissances pures que donnent les lettres cultivées pour elles-mêmes. Plus d'un ensuite s'en retourne im-

prégné du léger parfum, et en vient presque à se demander si cet air de négligence, qui ne messied pas, ne vaut pas mieux après tout que le métier, et si la vie littéraire n'est pas dans ce cercle qui applaudit avec réserve et qui sourit avec discrétion tout aussi bien que dans les éloges assourdissans des journaux.

Entre ces ouvrages inédits et confiés par la lecture à des oreilles amies, nous pourrions assurément indiquer plus d'une composition vraiment touchante, plus d'un récit finement observé; mais ce serait trahir des secrets qui ne sont pas les nôtres, et les convenances nous forcent à taire ce que nous serions tenté de révéler. Le silence cependant ne nous paraît pas imposé au même degré pour un rare et splendide volume provenant de la même origine, et dont les salons déjà avaient mystérieusement consacré le succès. Dès l'abord, le livre que nous avons sous les yeux n'était même pas destiné à la publicité fort restreinte qu'il vient de recevoir contrairement aux vœux de l'auteur. On a dû s'adresser à sa charité pour vaincre sa modestie, et encore a-t-il fallu qu'une royale voix parlât, et dans une de ces tristes circonstances où le devoir dit de céder. Ce volume, sorti des presses de l'imprimerie royale et tiré à un très petit nombre d'exemplaires, a été, par ordre de la reine, vendu à haut prix pour les victimes de la Guadeloupe, dans une de ces exhibitions du Palais-Royal où le luxe s'est fait bienfaisant et où la charité s'est déguisée sous l'élégance. Ainsi naguère l'*Ourika* de Mme de Duras dut également le jour à une bonne œuvre. C'est, au surplus, ce qui se comprendra mieux par les lignes même qu'on lit en tête de l'ouvrage, et que voici : « Ces pages devaient toujours rester ignorées. La charité royale, inépuisable dans sa pitié pour ceux qui souffrent, n'a pas dédaigné même les plus humbles moyens de venir à leur secours. De loin, elle a bien voulu penser à ces faibles essais, et, devant un généreux désir, il ne restait qu'à s'incliner avec respect, soumission et reconnaissance. » Ce n'est pas à nous qu'il appartient de dévoiler un anonyme qui se cache si délicatement dans l'ombre : seulement il nous sera permis de dire qu'on désigne bien bas une personne du monde qui compte des alliances illustres, une personne dont la réputation d'esprit et de grace est faite auprès de tous ceux qui ont l'honneur de l'approcher.

Le volume qui est tombé entre nos mains contient trois nouvelles où au talent de raconter simplement et d'émouvoir par les choses du cœur viennent s'ajouter encore le tour heureux de l'invention et le charme du bien dire. Ce qui nous frappe surtout dans les deux pre-

mières, c'est l'originalité de l'idée principale, de l'idée hardie autour de laquelle l'auteur (si le mot d'auteur peut s'appliquer à une œuvre si dénuée d'ambition) sait grouper ses personnages et lier sa narration. — On joue quelquefois au Théâtre-Français une agréable comédie qui s'appelle *le Portrait vivant :* quoiqu'une donnée bien différente et toute contraire ait servi de canevas à *Madeleine*, il semble que cette émouvante histoire eût pu aussi s'appeler du même nom. Bien souvent on a mis en scène des jumeaux qui se ressemblent, et c'est un lieu commun que les quiproquos des *Adelphes*. Rien de pareil ici. Bien qu'il y ait deux jumeaux, deux frères dont la figure et la voix se pouvaient confondre, deux frères qui sont loin l'un de l'autre, un médecin dévoué à la science qui vit en reclus dans une solitude voisine de Paris, et un officier de marine dont le vaisseau quitte brusquement les côtes de Bretagne au moment où il allait épouser Madeleine, ne craignez aucune de ces confusions plaisantes ou cruelles auxquelles on s'est complu depuis Térence jusqu'à Lope. C'est dans le cœur d'une enfant aimante que le drame se passe tout entier, et les mystères de cette ressemblance ne s'échapperont qu'avec la mort de l'ame brisée de la jeune fille. Quand l'orage aura englouti le vaisseau qui portait son amant, elle se dépouillera de l'héritage du fiancé, elle viendra secrètement, dans la dernière des conditions, comme une humble servante, chercher un asile auprès de ce frère qui reste comme une image du frère absent; elle viendra, contemplant ce portrait animé de celui qui n'est plus, reconstruire en imagination l'idéal sacré du souvenir. Mais Madeleine est belle, et cette passion qu'elle ressent, elle la donne; ce feu qui brûle en elle, comme l'holocauste à la mémoire d'un mort, elle le communique à celui qui vit, à celui dont elle a fait imprudemment la source renouvelée de ses émotions. On imagine toutes les angoisses, toutes les luttes qui suivent : placée entre ce nouvel amour, qui l'obsède et qu'elle plaint, et ce souvenir vivant qui est devenu sa vie nécessaire, elle n'a qu'à mourir en laissant échapper le secret qui lui pèse. On devine les scènes vraies et attendrissantes qu'une plume souple et tendre a su tirer de cette situation originale et difficile.

Dans *une Vie heureuse*, l'amour encore reparaît avec les atteintes profondes qu'il porte aux ames bien nées. Ce n'est pas la mort cette fois qui a pris son fiancé à Hélène; mais les engagemens du cœur ont été violés, et la religion a béni les sermens faits à une autre. A ce coup fatal, la raison d'Hélène n'a pas résisté : elle est devenue folle,

et sa folie, c'est de croire en tout au bonheur. Rien n'est plus triste, rien n'est mieux saisi que ce contraste. Combien la vie semble plus amère encore quand Hélène n'y voit que la joie et le sourire! combien le soleil d'hiver se montre avec des teintes plus sombres quand Hélène parle des rayons dorés et du jeu de la lumière! Toutefois la figure vraiment frappante et qui reste gravée dans le souvenir, c'est la marquise d'Erigny. Il s'échappe du cœur de cette mère qui, perdant son fils, a la force de cacher un tel malheur à sa fille, et de ne rien troubler à tant de bonheur ou plutôt à tant de folie; il s'échappe, dis-je, de ce cœur ulcéré des accens d'une naturelle et forte éloquence. Le souvenir de Niobé n'est jamais sans grandeur.

Le dernier récit, pour se passer dans une sphère moins dramatique, dans la région simple des sacrifices ignorés et des dévouemens obscurs, ne nous paraît pas touché avec moins de bonheur; mais il vaut mieux que le lecteur lui-même devienne juge : si, en insérant au long ce morceau, nous pouvons craindre d'effaroucher une noble modestie, nous sommes sûr au moins que le public ne nous trouvera pas indiscret.

RÉSIGNATION.

Je vais raconter simplement une chose que j'ai vue. — C'est un des souvenirs mélancoliques de ma vie. — C'est une de ces pensées vers lesquelles l'ame se reporte avec une douce tristesse quand vient l'heure du découragement. — Il s'en exhale je ne sais quel renoncement aux trop vives espérances de ce monde, je ne sais quelle abnégation de soi-même qui apaise ce qui murmure en nous, et nous appelle à une silencieuse résignation.

Si jamais ces pages sont lues, je ne voudrais pas qu'elles fussent

lues par ceux qui sont heureux, complètement heureux. — Il n'y a là rien pour eux, ni invention, ni évènemens. — Mais il y a des cœurs qui ont un peu souffert, beaucoup rêvé, et qui sont aptes à une facile tristesse. Qu'en passant ils entrevoient une souffrance quelconque, ou qu'un son qui ressemble à un soupir frappe leur oreille, ils s'arrêtent, écoutent et plaignent. A eux je puis parler, presque au hasard, et raconter une histoire, simple comme tout ce qui est vrai, touchante comme tout ce qui est simple.

Il y a dans le Nord, près de la frontière belge, une toute petite ville obscure, ignorée. — Les éventualités de la guerre l'ont fait entourer de hautes fortifications, qui semblent écraser les chétives maisons qui se trouvent au centre. — La pauvre ville, étreinte par un réseau de murs, n'a pu, depuis lors, laisser égarer une seule maisonnette sur la pelouse qui l'entoure. Sa population augmentant, elle a diminué ses places, entravé ses rues; elle a sacrifié l'espace, la régularité, le bien-être. — Les maisons, ainsi entassées les unes auprès des autres, et étouffées par les murs d'enceinte, n'offrent aux regards, d'un peu loin, que l'aspect d'une grande prison.

Le climat du nord de la France, sans avoir des froids extrêmes, est d'une morne tristesse : l'humidité, le brouillard, les nuages et la neige obscurcissent le ciel et glacent la terre pendant six mois de l'année. — Une épaisse et noire fumée de charbon de terre, s'élevant au-dessus de chaque habitation, ajoute encore à la sombre apparence de cette petite ville du Nord.

Je n'oublierai jamais la froide impression de tristesse que j'éprouvai en franchissant les ponts-levis qui lui servent d'entrée. — Je me demandai avec effroi s'il y avait des êtres qui fussent nés là et qui dussent y mourir, sans rien connaître du reste de la terre. — Il y en avait, en effet, dont telle était la destinée. — Mais la Providence, qui a des bontés cachées jusque dans les privations qu'elle impose, a donné aux habitans de cette ville la nécessité du travail, le besoin d'acquérir le bien-être qui leur manque, et, par ces moyens, ôta à ses pauvres enfans déshérités le temps de regarder si le ciel était gris et privé de soleil. — Ils oublient ce qu'ils n'ont pas. — Mais moi, en entrant dans cette ville sombre et enfumée, j'évoquai le souvenir de tous les jours de soleil qui avaient rempli ma vie, de toutes les heures passées en liberté avec un ciel pur au-dessus de ma tête et de l'espace devant moi. — En cet instant, je pensai à remercier de ce que j'avais jusqu'alors regardé comme des dons faits à tous les hommes : — la lumière, l'air, l'horizon.

J'habitai dix-huit mois cette petite ville, et j'allais peut-être murmurer contre cette longue captivité, lorsque voici ce qui m'arriva.

Pour gagner une des portes des fortifications, il me fallait chaque jour, à l'heure de la promenade, descendre une petite ruelle semblable à un escalier, le sol étant creusé en forme de marches, pour rendre la pente d'un accès plus facile. — En traversant cette étroite et obscure ruelle, pendant long-temps, mes pensées devançant mes pas, je ne songeai qu'à la campagne que j'allais chercher; mais un jour, par hasard, mes yeux s'arrêtèrent sur une pauvre maison, qui seule paraissait habitée. Elle n'avait qu'un rez-de-chaussée, deux fenêtres; entre elles, une petite porte; au-dessus, des mansardes. — Les murs de la maison étaient peints en gris foncé, les fenêtres avaient mille petits carreaux d'un verre épais et verdâtre. — Le jour ne devait pas pouvoir franchir cet obstacle pour éclairer l'intérieur de cette demeure. La rue était trop étroite, d'ailleurs, pour que jamais le soleil y parût. — Il régnait là une ombre perpétuelle et il y faisait toujours froid, quelle que fût, du reste, la chaleur du jour.

L'hiver, quand la neige était gelée sur les marches de la petite rue, on ne pouvait faire un pas sans risquer de tomber : aussi était-ce un chemin désert que moi seule, peut-être, je traversais une fois par jour. — Je ne me souviens pas d'y avoir rencontré un passant, ou d'y avoir vu un oiseau se poser un instant sur les crevasses des murs. — J'espère, me disais-je, que cette triste maison n'est habitée que par des personnes arrivées presque au terme de leur vie, et dont le corps vieilli ne peut plus ni s'attrister, ni regretter. — Ce serait affreux d'être jeune là !

La petite maison restait silencieuse : aucun bruit ne s'en échappait, aucun mouvement ne s'y faisait remarquer. Elle était calme comme un tombeau, et chaque jour je me disais : — Qui peut donc vivre ainsi ?

Le printemps vint. Dans la ruelle, la glace se changea en humidité; puis l'humidité fit place à un terrain plus sec; puis quelques herbes poussèrent au pied des murs. — Le coin du ciel que l'on pouvait à grand'peine entrevoir devint plus clair. — Enfin, même dans ce passage obscur, le printemps laissa tomber une ombre de vie. — Mais la petite maison restait toujours sans bruit et sans mouvement.

Vers le mois de juin, je me rendais, comme de coutume, à ma promenade de tous les jours, lorsque je vis (qu'on me pardonne cette phrase), lorsque je vis, avec une profonde tristesse, un petit bouquet

de violettes placé dans un verre sur le bord d'une des fenêtres de la maison.

— Ah! m'écriai-je, il y a là quelqu'un qui souffre!

Pour aimer les fleurs, il faut, sinon être jeune, du moins avoir conservé quelques souvenirs de jeunesse; il faut n'être pas absorbé entièrement par la vie matérielle; il faut avoir la douce faculté de ne rien faire sans être oisif, c'est-à-dire de rêver, de se souvenir, d'espérer.— Dans la jouissance qu'apporte le parfum d'une fleur, il y a une certaine délicatesse d'ame. C'est un peu d'idéal, un peu de poésie qui se glisse au milieu des réalités de la vie. Quand, dans une existence pauvre et laborieuse, je vois aimer les fleurs, je pressens qu'il y a lutte entre les nécessités de la vie et les instincts de l'ame. — Il me semble que je sais parler, que je pourrais presque causer avec quiconque cultive une pauvre fleur près du mur de sa cabane. — Ce jour-là, ce bouquet de violettes m'attrista; il disait : — Il y a là quelqu'un qui vit en regrettant l'air, le soleil, le bonheur; — quelqu'un qui sent tout ce qui lui manque; — quelqu'un de si pauvre en fait de jouissances, que je suis une joie dans sa vie, moi, pauvre bouquet de violettes!

Je regardai ces fleurs avec mélancolie; je me demandai si l'obscurité et le froid de la petite rue n'allaient pas les faire bien vite se faner, si le vent ne pouvait pas les atteindre. — Je leur portais intérêt. — J'aurais voulu les conserver long-temps à celui qui les aimait.

Le lendemain, je revins. — Les fleurs avaient souffert de ce jour d'existence de plus. — Elles avaient vieilli, et leurs pétales décolorés se recourbaient sur eux-mêmes. — Cependant elles avaient encore un peu de parfum, et l'on avait pris soin d'elles. — En m'avançant, je vis que la fenêtre était entr'ouverte. Un rayon, je ne dirai pas de soleil, mais de jour, pénétrait dans la maison, et faisait une traînée lumineuse sur le plancher de la chambre; mais à droite et à gauche l'obscurité n'était que plus profonde, et mes yeux ne purent rien distinguer.

Le lendemain encore, je passai; — c'était presque un jour d'été : — tous les oiseaux chantaient, — tous les arbres se couvraient de bourgeons, — mille insectes bourdonnaient. Tout brillait au soleil, — Il y avait de la vie partout, — presque de la joie partout.

Une des fenêtres de la petite maison était toute grande ouverte.

Je m'approchai, et je vis une femme assise, travaillant près de la fenêtre. — Le premier regard que je jetai sur elle ajouta à la tris-

tesse que m'avait inspirée l'aspect de sa demeure. — Je n'aurais pu dire l'âge de cette femme. — Elle n'était plus très jeune, elle n'était pas jolie, ou n'était plus jolie. — Elle était pâle, — malade ou triste; je ne pouvais le définir. — Ce qu'il y avait de sûr, c'est que ses traits étaient doux, que cette absence de fraîcheur pouvait venir d'un chagrin aussi bien que du nombre des années, que cette pâleur, si elle n'eût attristé le cœur, eût paru avoir quelque charme à côté du noir mat des cheveux. — Elle était inclinée sur son ouvrage; — elle était mince — ou maigrie. — Ses mains étaient blanches, mais un peu osseuses, allongées. Elle portait une robe brune, un tablier noir, — un petit col blanc, — tout uni; — et le bouquet qui avait fleuri deux jours sur la fenêtre, presque caché dans un pli de son corsage, était là pour que rien ne fût perdu de ses derniers parfums.

Elle leva les yeux et me salua; — je la vis mieux. — Elle était jeune encore, — mais elle était si près du moment où l'on cesse de l'être, que ce dernier adieu de la jeunesse attristait à regarder. — Évidemment elle avait souffert, — mais probablement sans lutte, sans murmure, — presque sans larmes. — Il y avait sur sa physionomie silence, résignation et calme; — mais c'était ce calme qui succède à la mort. — Je m'imaginai qu'elle n'avait dû éprouver nulle secousse, que son ame avait langui long-temps, puis s'était éteinte; qu'elle ne s'était pas brisée, mais inclinée, — courbée, — puis était tombée à terre, sans bruit, sans déchirement.

Oui, le regard, la physionomie, l'attitude de cette femme, disaient tout cela. — Il y a des personnes qui vous parlent rien qu'en vous regardant, et dont on se souvient pour avoir passé une seconde auprès d'elles.

Chaque jour, je la retrouvai à la même place. Elle me saluait; puis, avec le temps, elle ajouta un triste et doux sourire à son salut. — Voici ce que je pus entrevoir de l'existence de cette femme que je voyais constamment assise près de sa fenêtre.

Le dimanche elle ne travaillait pas. — Je crus qu'elle sortait ce jour-là, car le lundi il y avait le petit bouquet de violettes sur la fenêtre. — Mais il se fanait les jours suivans, et n'était remplacé qu'après la fin de la semaine. — Je pensai encore qu'elle était presque pauvre, et qu'elle travaillait en secret pour vivre, car elle brodait sur de belles et riches mousselines, et je ne lui voyais jamais que la plus humble simplicité dans sa toilette. — Enfin elle n'était pas seule dans la maison, car un jour une voix un peu impérieuse appela « Ursule! » et elle se leva précipitamment. — Cette voix n'é-

tait pas celle d'un maître, — Ursule n'avait pas obéi comme une servante obéit. — Il y avait eu je ne sais quelle bonne volonté de cœur dans la précipitation avec laquelle elle se leva, — et cependant la voix n'avait eu nulle expression affectueuse. — Je pensai qu'Ursule, peut-être, n'était pas aimée de ceux avec qui elle vivait, — qu'elle en était même rudoyée, — tandis que sa triste et douce nature s'était attachée à eux, sans rien recevoir en échange.

Le temps s'écoulait, et chaque jour je m'initiais davantage à l'existence de la pauvre Ursule. — Cependant, pour deviner ses secrets, je n'avais d'autre moyen que de passer une fois par jour devant sa fenêtre ouverte.

J'ai déjà dit qu'elle souriait en me regardant; bientôt, pendant ma promenade, je me mis à cueillir des fleurs, puis un matin, timidement, avec un peu d'embarras, je les déposai sur la fenêtre d'Ursule. — Ursule rougit, puis sourit plus doucement encore que de coutume. — Chaque jour, depuis lors, Ursule eut un bouquet; peu à peu aux fleurs des champs je mêlai quelques plantes de mon jardin. — Il y eut des touffes de fleurs sur la fenêtre, des fleurs à la ceinture d'Ursule. Enfin, il y eut un printemps, un été, pour la petite maison grise.

Il advint que, rentrant dans la ville un soir, une pluie d'orage commença à tomber comme je passais dans l'étroite ruelle. — Ursule s'élança vers la porte de sa demeure, l'ouvrit, me prit par la main, me fit entrer, et, quand nous fûmes dans le corridor qui précède la chambre où elle se tenait habituellement, la pauvre fille saisit mes deux mains, et avec un regard presque humide de larmes : — Merci! me dit-elle. — C'était la première fois que nous nous parlions. — J'entrai.

La chambre où travaillait Ursule voulait être le salon de la maison : des carreaux rouges y glaçaient les pieds, des chaises de paille étaient les seuls siéges de cette chambre, deux vieilles consoles en ornaient les extrémités. Cette pièce longue, étroite, n'ayant de jour que par la petite fenêtre donnant sur la rue, était obscure, froide, humide.

Oh! comme Ursule avait raison de s'asseoir près de la fenêtre, de chercher un peu d'air, un peu de lumière pour vivre! — Je compris alors la pâleur de la pauvre fille : ce n'était pas une fraîcheur perdue, c'était une fraîcheur qui n'avait pas existé. — Elle était étiolée comme les plantes qui ont poussé à l'ombre.

Dans un angle obscur du salon, sur deux fauteuils plus commodes que les autres, je vis deux personnes que l'obscurité m'avait d'abord

empêchée d'apercevoir. — C'étaient un vieillard et une femme presque aussi âgée que lui. — Cette femme tricotait loin de la fenêtre, sans y voir : elle était aveugle. — Le vieillard ne faisait rien; il regardait en face de lui, d'un regard fixe, sans intelligence. — Hélas! il avait dépassé les limites habituelles de la vie, et son corps seul existait; il était impossible de regarder ce pauvre vieillard sans comprendre qu'il était tombé en enfance.

On dirait souvent que, lorsque la vie se prolonge, l'ame, comme irritée de sa trop longue captivité, cherche à se dégager de sa prison, et, dans ses efforts, brise les liens qui établissaient l'harmonie. — Elle trouble sa demeure. Elle n'est pas encore partie, mais elle n'est plus où elle devrait être.

Et c'était là ce que cachait la petite maison grise, avec son isolement, son silence, son obscurité. — Une femme aveugle, un vieillard imbécile, une pauvre jeune fille flétrie avant le temps, parce que sa jeunesse avait été opprimée, écrasée par les vieillesses qui l'entouraient, par les vieux murs qui la retenaient captive!

Encore, si le ciel eût fait d'Ursule une intelligence bornée, une ménagère active, absorbée par les travaux de la journée, heureuse de ses fatigues, agitée par les petites choses, et parlant pour ne rien dire! Mais, dans cette maison, il avait oublié une mélancolique jeune fille, rêveuse, exaltée, devinant la vie, entrevoyant ses bonheurs, aimant jusqu'à ses tristesses; il avait fait de son ame un instrument dont toutes les cordes auraient pu rendre un son délicieux; puis, il les avait toutes condamnées à un éternel silence.

Hélas! le sort d'Ursule était encore plus triste que je ne l'avais supposé, lorsqu'à voir sa pâleur et son abattement je la croyais souffrante d'un malheur; il n'y avait rien eu dans sa vie.... rien!

Elle avait vu le temps emporter jour à jour sa jeunesse, sa beauté, ses espérances, sa vie; et rien, toujours rien, le silence et l'oubli!

Je revins souvent voir Ursule, et voici à peu près comment, un jour, assise avec elle auprès de la fenêtre, elle me raconta sa vie.

— Je suis née dans cette maison, je ne l'ai jamais quittée; mais ma famille n'est pas de ce pays : nous y sommes étrangers, sans liens, sans amis. Mes parens étaient déjà âgés quand ils se sont mariés.— Je ne les ai jamais connus jeunes.— Ma mère devint aveugle. Ce malheur attrista son caractère; aussi la maison paternelle fut-elle toujours bien austère, je n'y ai jamais chanté. Personne n'y a été heureux; mon enfance fut silencieuse; on ne m'a jamais permis le plus léger bruit.—On ne m'a donné que de bien rares caresses. Mes

parens m'aimaient cependant, mais ils ne m'ont jamais dit ce qu'ils sentaient; j'ai jugé leur cœur d'après le mien, je les ai aimés, et j'en ai conclu qu'ils m'aimaient aussi. Cependant ma vie n'a pas toujours été aussi triste qu'elle l'est en ce moment, j'avais une sœur...

Les yeux d'Ursule se mouillèrent de larmes; mais ces larmes ne coulèrent pas : elles avaient l'habitude de rester cachées dans le fond du cœur de la pauvre fille. Elle reprit :

— J'avais une sœur aînée, elle était un peu silencieuse, comme ma mère, mais elle était compatissante, douce, affectueuse pour moi. Nous nous sommes bien aimées.... Nous nous partagions les soins à rendre à nos parens. Jamais nous n'avons eu la joie de nous promener ensemble, là-bas, dans les bois, sur le haut de la colline. — L'une de nous restait toujours à la maison pour soigner notre vieux père; mais celle qui était sortie rapportait quelques branches d'aubépine, cueillies sur les haies, parlait à sa sœur du soleil, des arbres, de l'air. — L'autre croyait aussi avoir quitté la maison, et puis, le soir, nous travaillions ensemble près de la lampe. Nous ne pouvions causer, car nos parens sommeillaient à côté de nous, mais du moins, en levant les yeux, chacune de nous rencontrait sur le visage de l'autre un doux sourire; nous montions ensuite nous coucher dans la même chambre, ne nous endormant qu'après qu'une voix amie eût souvent répété : « Bonsoir! dors bien, ma sœur! »

Dieu aurait dû nous laisser ensemble, n'est-ce pas?... Je ne murmure pas cependant; — Marthe est heureuse là-haut!

Je ne sais si c'est le manque d'air, d'exercice, ou bien encore le manque de bonheur, qui donna à Marthe les premiers germes de sa maladie, mais je la vis s'affaiblir, languir, souffrir. — Hélas! moi seule m'inquiétais pour elle; ma mère ne la voyait pas, et Marthe ne se plaignait jamais. — Mon père commençait à entrer dans l'insensibilité que vous lui voyez aujourd'hui. — Ce ne fut que bien tard que je pus décider ma sœur à appeler un médecin.

Il n'y avait plus rien à faire; elle languit encore quelque temps, puis mourut.

La veille de sa mort, elle me fit asseoir près de son lit, prit une de mes mains dans ses mains tremblantes : — Adieu, ma pauvre Ursule! me dit-elle. — Je ne regrette que toi sur la terre. — Aie bon courage, soigne bien notre père et notre mère; ils sont bons, Ursule, ils nous aiment, quoiqu'ils ne le disent pas toujours. — Ménage ta santé pour eux; tu ne peux mourir qu'après eux. — Adieu, ma bonne sœur; ne pleure pas trop; prie Dieu souvent..... et au revoir, Ursule!

Trois jours après, on emportait d'ici Marthe, couchée dans son cercueil, et je restai seule près de mes parens.

Quand j'appris à ma mère aveugle la mort de ma sœur, elle jeta un grand cri, fit quelques pas au hasard dans la chambre, puis tomba à genoux. — Je m'approchai d'elle, la relevai et la ramenai à son fauteuil. — Depuis lors elle n'a plus ni crié ni pleuré; seulement elle est plus silencieuse encore qu'elle n'était, et je vois plus souvent que de coutume les grains de son chapelet rouler entre ses doigts.

Je n'ai presque plus rien à vous raconter. — Mon père tomba tout-à-fait en enfance; nous perdîmes un peu de la petite fortune qui faisait notre bien-être. — Je voulus que mes parens ne s'en aperçussent pas; les tromper était bien facile : l'un ne comprend rien, l'autre n'y voit pas. Je me mis à travailler et à vendre en secret mes broderies. — Je ne cause plus avec personne depuis que ma sœur est morte. — J'aime la lecture, et je ne puis lire : il faut que je travaille. — Je ne prends l'air que le dimanche; je ne vais pas bien loin, car je suis seule.

Il y a quelques années, lorsque j'étais plus jeune, j'ai beaucoup rêvé, là, à cette fenêtre, en regardant le ciel. Je peuplais ma solitude de mille chimères, qui abrégeaient la longueur du jour. — Maintenant une espèce d'engourdissement alourdit mes pensées : je ne rêve plus.

Tant que j'ai été jeune et un peu jolie, j'ai espéré, au hasard, je ne sais quel changement dans ma destinée. — Maintenant j'ai vingt-neuf ans; la tristesse a, plus encore que les années, flétri mon visage. — Tout est dit!..... je n'attends plus, n'espère plus; j'achèverai ici mes jours isolés.

Ne croyez pas que j'aie tout de suite accepté cette amère destinée avec résignation. Non, il y avait des jours où mon cœur se révoltait de vieillir sans aimer. — N'être pas aimé, cela encore est possible; mais ne pas aimer, cela tue! — Vous l'avouerai-je? j'ai murmuré contre la Providence; j'ai eu contre elle de coupables pensées de révolte et de reproches.

Mais ce tumulte intérieur a passé aussi comme mes espérances. — Je songe aux douces paroles de Marthe : « Au revoir, ma sœur! » et il ne reste plus en moi qu'une passive résignation, qu'une humble abnégation de moi-même. Je prie souvent, je ne pleure plus que rarement. — Et vous, vous êtes heureuse?

Je ne répondis pas à la question d'Ursule; parler du bonheur de-

vant elle, c'eût été comme parler d'un ami ingrat devant ceux qui sont oubliés de lui.

Par une belle matinée d'automne, à quelques mois de là, j'allais sortir de chez moi pour me rendre chez Ursule, quand un jeune lieutenant du régiment en garnison dans la petite ville que j'habitais, vint me voir; me trouvant prête à sortir, il m'offrit son bras et se dirigea avec moi vers l'étroite ruelle d'Ursule.— Le hasard me fit parler d'elle, de l'intérêt que je lui portais; et, comme le jeune officier, que j'appelleral Maurice d'Erval, semblait prendre plaisir à cette conversation, je marchai plus lentement. — Quand nous atteignîmes la maison grise, je lui avais raconté toute l'histoire d'Ursule. — Il la regarda avec intérêt et pitié, la salua et s'éloigna. — Ursule, interdite par la présence d'un étranger, quand elle s'attendait à ne voir que moi, avait légèrement rougi. — Je ne sais si ce fut à cause de cet instant d'animation de son teint, ou si ce fut seulement par le désir que j'en avais, mais la pauvre fille me parut presque jolie.

Je ne pourrais dire quelles vagues pensées traversèrent mon esprit: je regardai long-temps Ursule, et puis, absorbée par mes réflexions, sans lui parler, je me levai, je passai mes mains sur les bandeaux de ses cheveux, je leur donnai une forme plus baissée sur ses joues pâles. — Je détachai un petit velours noir, noué autour de mon cou, pour le passer au sien, et je pris quelques fleurs pour les mettre à sa ceinture. — Ursule souriait sans comprendre. Le sourire d'Ursule me faisait toujours mal : il n'y a rien de si triste que le sourire des personnes malheureuses. — Elles semblent sourire pour les autres et non pour elles.

Il se passa bien des jours avant que je revisse Maurice d'Erval, bien des jours encore avant que le hasard me ramenât avec lui près de la maison grise. — Mais enfin cela arriva. C'était au retour d'une promenade faite joyeusement par plusieurs personnes ensemble. — En entrant dans la ville, chacun se dispersa; je pris le bras de Maurice d'Erval pour me rendre chez Ursule.— C'était dénué de raison, mais j'éprouvais involontairement une vive émotion; je ne parlais plus, je formais mille rêves. — Il me semblait impossible que le jeune officier ne devinât pas mes pensées. Je croyais, j'espérais presque qu'il comprenait mon trouble intérieur; mais, hélas! peut-être n'en était-il rien... Il y a tant de choses qui ne se disent qu'avec les paroles!

C'était le soir, un de ces beaux soirs d'automne, où tout est calme et reposé; pas un souffle d'air n'agitait les arbres, que coloraient les

derniers rayons du soleil couchant. Il était impossible de ne pas se laisser aller à une douce rêverie en présence de cette belle nature, qui endormait à cette heure-là tout ce qui avait vie dans son sein, hors l'homme, qui veillait pour penser. C'était un de ces momens où l'ame s'attendrit, où nous devenons meilleurs, où nous sommes prêts à pleurer, sans chagrin cependant.

Je levai les yeux; du bout de la ruelle, j'aperçus Ursule. Un dernier rayon de soleil glissait sur la fenêtre et brillait sur la tête d'Ursule. — Ses cheveux noirs en recevaient un lustre inaccoutumé. — Un peu de joie passait dans ses yeux en me regardant, et elle souriait de ce triste sourire que j'aimais tant. — Sa robe noire, à longs plis tombans, ne laissait entrevoir de toute sa personne que l'endroit où la ceinture marquait la taille. Cette taille, la maigreur la rendait bien mince, bien souple, et non dépourvue de grace. — Des violettes, ses fleurs favorites, étaient attachées à son corsage.

Il y avait dans la pâleur d'Ursule, dans sa robe noire, dans ses fleurs aux tristes couleurs, dans ce rayon de soleil couchant qui l'éclairait, quelque chose qui s'alliait harmonieusement avec la beauté de la nature ce soir-là, avec la douce rêverie que nous éprouvions.

— Voilà Ursule! dis-je à Maurice d'Erval en appelant son attention sur la fenêtre basse de la petite maison.—Il la regarda, puis marcha, les yeux toujours fixés sur elle. — Ce regard déconcerta la pauvre fille, encore timide comme on l'est à quinze ans, et, quand nous arrivâmes près d'elle, les plus belles couleurs animaient son teint. Maurice d'Erval s'arrêta, échangea quelques paroles avec nous, puis s'éloigna. — Mais, depuis ce jour, il rentra souvent dans la ville par la ruelle d'Ursule; — il en arriva à lui dire bonjour. — Enfin, une fois, il entra chez elle avec moi.

Il y a des ames si désaccoutumées de l'espérance, qu'elles ne savent plus comprendre le bien qui leur arrive. — Enveloppée dans sa tristesse, dans son découragement de toutes choses, comme dans un voile épais qui lui cachait le monde extérieur, Ursule ne voyait rien, n'interprétait rien, ne s'agitait de rien. — Elle resta sous les regards de Maurice comme elle avait été sous les miens, abattue et résignée.

Quant à Maurice, je ne savais pas clairement ce qui se passait dans son cœur. — Il n'avait pas d'amour, je le crois du moins; mais la pitié que lui inspirait Ursule allait jusqu'à l'affection, jusqu'au dévouement. — L'ame de ce jeune homme, un peu exalté et rêveur, aimait l'atmosphère de tristesse qui régnait autour d'Ursule. Il venait

là, près d'elle, dire du mal de la vie, blasphémer contre ses bonheurs, ne parler que de ses mécomptes, sans s'apercevoir que, dans cet échange de tristesses, s'exhalait de ces deux ames, jeunes encore, une douce sympathie qui allait ressembler au bonheur, dont elles niaient l'existence.

Enfin, quelques mois après, un soir encore, sur la lisière d'une forêt, marchant au milieu de landes incultes, à quelques pas de nos amis communs, Maurice me dit :

— Le bonheur le plus positif de ce monde n'est-il pas de faire celui d'un autre?... N'y a-t-il pas dans la joie que l'on donne une immense douceur?... — Se dévouer à qui sans vous n'aurait connu que les larmes de la vie, n'est-ce pas un bien préférable aux destinées les plus brillantes? Faire renaître une ame qui se meurt; — mieux que Dieu, peut-être, lui donner la vie.... n'est-ce pas là un beau rêve?

Je le regardai avec anxiété. Une larme brilla dans mes yeux.

— Oui! dit-il, demandez à Ursule si elle veut m'épouser!

Un cri de joie fut ma réponse, et je me précipitai vers la demeure de la pauvre fille.

Lorsque j'arrivai chez Ursule, elle était, comme de coutume, assise, travaillant, somnolente. La solitude, l'absence de tout bruit, le vide de tout intérêt, avaient réellement endormi cette ame. — C'était là une des premières bontés de Dieu. Elle ne souffrait plus. Les autres seuls s'apitoyaient encore sur cette immobilité d'une existence qui n'avait pas eu sa part de vie et de jeunesse. — Elle sourit en me regardant. — C'était là le plus grand mouvement de cette pauvre ame paralysée. — Je ne craignis pas de donner une violente secousse à toute cette organisation souffrante, de la frapper d'une brusque commotion de bonheur : je voulais voir si la vie n'était qu'absente ou définitivement éteinte.

Je m'assis sur une chaise devant elle, je pris ses deux mains dans mes mains, et, fixant mes yeux sur les siens :

— Ursule, lui dis-je, Maurice d'Erval m'a chargée de vous demander si vous voulez être sa femme.

La pauvre fille fut comme frappée de la foudre : à l'instant, des larmes jaillirent dans ses yeux; son regard, à travers ce voile humide, étincela; son sang, si long-temps arrêté, précipita son cours, répandit sur toute sa personne une teinte rosée et couvrit ses joues des plus éclatantes couleurs; sa poitrine se souleva, livrant à peine passage à sa respiration oppressée; son cœur battit avec violence, ses

mains pressèrent convulsivement les miennes.— Ursule n'était qu'endormie, elle se réveillait. —Comme la voix d'un Dieu avait dit à une jeune fille morte : « Lève-toi et marche ! » ainsi l'amour disait à Ursule : « Réveille-toi ! »

Ursule aima subitement; peut-être avait-elle aimé jusqu'alors en secret d'elle-même et des autres; en ce moment, le voile se déchira, et elle vit son amour.

Au bout de quelques secondes, elle passa la main sur son front, et dit à voix basse : — Non, ce n'est pas possible !

Je ne fis que répéter la même phrase : — Maurice d'Erval demande si vous voulez devenir sa femme, — afin d'accoutumer Ursule à cet assemblage de mots, qui, ainsi que des notes harmonieuses forment un accord, formait pour la pauvre fille une mélodie inconnue.

— Sa femme ! répéta-t-elle avec extase, sa femme ! — Et, se précipitant vers le fauteuil de sa mère : — Ma mère, entendez-vous? dit-elle; il me demande d'être sa femme !

— Ma fille, répondit la vieille aveugle en cherchant à prendre la main d'Ursule, ma fille bien-aimée, Dieu devait tôt ou tard récompenser tes vertus.

— Mon Dieu ! s'écria Ursule, qu'est-ce qui m'arrive donc aujourd'hui? — *Sa femme ! — Ma fille bien-aimée !*

Elle se jeta à genoux, les mains jointes, le visage inondé de larmes.

En ce moment, des pas se firent entendre dans le petit corridor.

— C'est lui ! s'écria Ursule. O mon Dieu ! ajouta-t-elle en posant ses deux mains sur son cœur, voilà donc la vie !...

Je sortis par une porte dérobée, et je laissai Ursule, belle de larmes, d'émotion, de bonheur, recevoir seule Maurice d'Erval.

Depuis ce jour, Ursule fut métamorphosée. Elle se releva, se ranima, se rajeunit sous la douce influence du bonheur. — Elle retrouva bien plus encore que la beauté qui s'était enfuie : il y eut en elle je ne sais quel rayonnement intérieur, qui donnait à son visage une expression indéfinissable de joie voilée. — Son bonheur prenait en elle quelque chose de sa première nature; il était recueilli, silencieux, calme, exalté avec mystère. —Aussi Maurice, qui avait aimé une femme assise à l'ombre, pâle et désenchantée de la vie, n'avait rien à changer aux couleurs du tableau qui lui avait plu, quoique Ursule fût heureuse.

Ils passèrent l'un à côté de l'autre de longues soirées dans le petit

salon du rez-de-chaussée, sans autre clarté que les rayons de la lune, qui descendaient jusque sur la fenêtre ouverte. — Ils se parlaient un peu, se regardaient beaucoup et rêvaient ensemble.

Ursule aimait avec candeur, avec simplicité. Elle disait à Maurice : — Je suis heureuse; je vous aime, je vous remercie.

Leur bonheur ne chercha ni le soleil, ni le grand air, ni l'espace. La petite maison grise en fut le seul témoin. Ursule travaillait toujours, et restait près de ses parens. — Mais si sa personne occupait, immobile, la même place qu'auparavant, son ame s'était envolée, libre, ressuscitée, radieuse; — les murs de cette étroite demeure ne la contenaient plus : elle avait pris son essor. Ainsi la douce magie de l'espérance non-seulement embellit l'avenir, mais encore s'empare du présent, et, par son prisme tout-puissant, métamorphose l'aspect de toutes choses! — Cette pauvre maison était toujours morne et sombre comme depuis vingt ans... Mais une seule pensée, glissée au fond du cœur d'une femme, en a fait un palais! — O rêves d'espérance! dussiez-vous fuir toujours, comme les nuages dorés s'enfuient dans le ciel, passez, passez dans notre vie!..... Celui qui ne vous a pas connus est mille fois plus pauvre que celui qui vous regrette....

Ainsi s'écoula pour Ursule un temps bien heureux.

Mais un jour arriva où Maurice, en entrant dans le petit salon, dit à sa fiancée :

— Mon amie, hâtons notre mariage; le régiment va changer de garnison : il faut nous marier pour que vous partiez avec moi.

— Allons-nous loin, Maurice?

— Êtes-vous donc effrayée, ma chère Ursule, de voir un nouveau pays, un autre coin du monde? Il y en a de plus beaux que celui-ci!

— Ce n'est pas pour moi, Maurice, mais pour mes parens; ils sont bien vieux pour faire un long voyage!

Maurice resta immobile devant Ursule. — Quoique le voile épais que le bonheur met sur les yeux eût empêché Maurice de réfléchir, pourtant il savait bien qu'Ursule, pour partager sa destinée errante, devait se séparer de ses parens. — Il avait prévu sa douleur; mais, confiant dans l'amour qu'il inspirait, il avait cru que cet amour dévoué aurait la puissance d'adoucir toutes larmes dont il ne serait pas la source. — Il fallait enfin éclairer Ursule sur son avenir. — Et, triste de l'inévitable chagrin qu'il allait donner à sa fiancée, Maurice la prit par la main, la fit asseoir à sa place accoutumée, et lui dit doucement :

— Mon amie, il est impossible que votre père et votre mère puissent nous suivre dans notre vie errante!... Jusqu'à présent, Ursule, nous avons aimé, pleuré ensemble; nous avons fait de la vie un rêve, sans aborder aucune question qui eût rapport à ses détails positifs. — Le moment est venu de parler de notre avenir. Mon amie, je suis sans fortune, je ne possède que mon épée. Encore au début de ma carrière, mes appointemens ne s'élèvent qu'à quelques cents francs, qui nous imposent à l'un et à l'autre une vie toute de privations. — J'ai compté sur votre courage. — Mais vous seule devez me suivre. — La présence de vos parens dans notre intérieur amènerait une misère impossible; nous n'aurions pas de pain!

— Quitter mon père et ma mère! s'écria Ursule.

— Laissez-les avec le peu qu'ils possèdent dans cette petite maison; confiez-les à des mains sûres, et vous, suivez votre mari.

— Quitter mon père et ma mère!... répéta Ursule; mais vous ne savez donc pas que ce qu'ils possèdent ne peut suffire à leur existence? que, pour payer le loyer de cette triste demeure, je travaille à leur insu? que depuis vingt ans ils n'ont reçu d'autres soins que les miens?

— Ma pauvre Ursule, reprit Maurice, il faut se soumettre à ce qui est inévitable. — Vous leur avez caché la perte de leur petite fortune; qu'ils l'apprennent maintenant, puisque cela est nécessaire. — Réglez leurs habitudes sur le bien qui leur reste; car, hélas! mon amie, nous n'avons rien à leur donner.

— Partir sans les emmener!.... c'est impossible! Je vous dis qu'il faut que je travaille pour eux!

— Ursule, mon Ursule! reprit Maurice en serrant dans ses mains les mains de la pauvre femme, je vous en conjure, ne vous laissez pas égarer par les élans de votre cœur généreux; réfléchissez, regardez la vérité en face. — Nous ne refusons pas de donner; nous n'avons rien à donner. — Nous ne pouvons vivre que seuls, et encore parce que vous et moi nous aurons du courage pour souffrir.

— Je ne puis les quitter!..... reprit Ursule avec déchirement en regardant les deux vieillards endormis dans leurs fauteuils.

— Ne m'aimez-vous pas, Ursule? dit Maurice à sa fiancée.

La pauvre fille ne répondit que par un torrent de larmes.

Maurice resta long-temps encore près d'elle. Il lui dit mille douces paroles de tendresse; il lui expliqua cent fois leur position, amena dans son esprit la conviction que ce qu'elle avait rêvé était impossible, entra dans les détails de l'existence future de ses parens, puis

la quitta, après lui avoir prodigué mille noms affectueux. — Elle l'avait laissé parler sans lui répondre.

Ursule, restée seule, appuya sa tête sur sa main et demeura immobile des heures entières. — Hélas! le tardif bonheur qui était venu briller un instant sur sa vie s'enfuyait! — Les doux rêves, ces amis de toutes les ames jeunes, absens pour elle depuis si long-temps, n'étaient revenus que pour partir encore! L'oubli, le silence, l'obscurité reprenaient possession de cette existence que le bonheur leur avait un instant disputée! — La nuit s'écoula ainsi. Que se passa-t-il dans l'ame de la pauvre fille? Dieu l'a vu. — Elle, elle n'en a rien dit sur la terre.

Aux premières lueurs du jour, elle tressaillit, ferma la fenêtre, restée ouverte depuis la veille au soir, et, pâle, tremblante de froid et d'émotion, elle prit du papier, une plume, et écrivit :

« Adieu, Maurice! — Je reste auprès de mon père et de ma mère.
« — Ils ont besoin de mes soins et de mon travail. — Les abandonner
« dans leur vieillesse, ce serait les faire mourir. — Ils n'ont plus que
« moi dans le monde! — Ma sœur, à son heure dernière, me les a
« confiés et m'a dit : « Au revoir, Ursule! » — Je ne la reverrais pas,
« si je ne remplissais pas mes devoirs.

« Je vous ai bien aimé! je vous aimerai toujours! — Ma vie ne
« sera plus qu'un souvenir de vous. — Vous avez été bon, généreux;
« mais, hélas! nous sommes trop pauvres pour nous marier. — Je
« l'ai compris hier.... — Adieu!... — Il faut bien du courage pour
« écrire ce mot-là!... — J'espère que votre vie sera douce. — Une
« autre femme, plus heureuse que moi, vous aimera..... Cela est si
« facile de vous aimer! — Pourtant, n'oubliez jamais tout-à-fait la
« pauvre Ursule. — Adieu, mon ami! — Ah! je savais bien, moi,
« que je ne pouvais pas être heureuse!

« URSULE. »

J'abrége ce récit. — Ursule revit Maurice, me revit. — Mais toutes nos prières, nos supplications furent inutiles; elle ne voulut jamais quitter ses parens. — Il faut que je travaille pour eux! disait-elle. — En vain, ayant de l'égoïsme à sa place, je lui parlai de l'amour de Maurice, de son bonheur à elle. En vain, avec une sorte de cruauté, je lui rappelai son âge, l'impossibilité de retrouver une chance quelconque de changer sa destinée... Elle pleurait en m'écoutant, mouillant de ses larmes l'ouvrage qu'elle ne voulait pas interrompre. —

Puis, la tête baissée sur sa poitrine, elle répétait à voix basse : — Ils en mourraient; il faut que je travaille pour eux! — Elle exigea de nous que sa mère ne fût pas instruite de ce qui se passait. — Ceux pour qui elle se sacrifiait l'ignorèrent toujours. — Un pieux mensonge les trompa sur les causes de la rupture du mariage de leur fille... — Ursule reprit sa place près de la fenêtre, recommença ses broderies, travailla sans relâche, immobile, pâle, brisée.

Hélas! Maurice d'Erval avait une de ces ames sages et mesurées qui assignent des limites même au dévouement, et qui ne savent pas entreprendre de sublimes folies. — Son cœur, comme sa raison, admettait des choses impossibles. — Si le mariage d'Ursule eût eu lieu sans obstacle, peut-être eût-elle pu, jusqu'à son dernier soupir, croire à l'amour *sans bornes* de son époux. — Il y a des affections qui ont besoin d'un chemin facile. — Mais une barrière à franchir vint, comme une fatale épreuve, mettre en pleine lumière, aux yeux même de Maurice, l'amour qu'il éprouvait : il en vit les limites!

Maurice supplia, pleura long-temps, puis enfin se blessa, se découragea, et s'éloigna.

Un jour vint où, tandis qu'Ursule était assise près de sa fenêtre, elle entendit de loin passer une musique militaire, et des pas lourds et mesurés retentirent à son oreille. — C'était le régiment qui partait, musique en tête. — Les fanfares du départ venaient, comme un triste adieu, résonner, puis s'éteindre dans la ruelle qu'Ursule habitait. — Tremblante, elle écouta. — La musique, d'abord éclatante et tout près d'elle, bientôt s'adoucit et s'éloigna. — Puis, de loin, elle ne parvint plus à ses oreilles que comme une rumeur incertaine; puis, de temps en temps, le vent seul en apporta jusqu'à elle un son isolé, puis, enfin, un silence complet succéda à tous ces chants que l'espace emportait. — La dernière espérance de la vie d'Ursule semblait attachée à ces accords qui résonnaient au loin... elle fuyait, — s'éloignait, — s'éteignait avec eux! — La pauvre fille laissa tomber sa broderie sur ses genoux, et cacha sa figure dans ses mains. — A travers ses doigts, quelques larmes coulèrent. — Elle resta ainsi, tant que l'on entendit le bruit des pas et de la musique du régiment; puis elle reprit son ouvrage..... Elle le reprenait pour toute sa vie!

Le soir de ce jour d'éternelle séparation, de ce jour où le grand sacrifice fut consommé, Ursule, après avoir donné à ses parens les soins qui terminaient chaque journée, s'assit au pied du lit de sa mère et se pencha vers elle, fixant sur elle un regard que l'aveugle

ne pouvait voir humide de larmes. Lui prenant doucement la main, la pauvre fiancée abandonnée murmura d'une voix émue :

— Ma mère! vous m'aimez, n'est-ce pas? Ma présence vous fait du bien? Mes soins vous sont doux, ma mère? N'est-ce pas, vous souffririez de me quitter?

L'aveugle tourna la tête du côté de la muraille, et dit :

— Mon Dieu, Ursule, je suis fatiguée; laisse-moi donc reposer!

Ce mot de tendresse, qu'elle était venue demander comme unique récompense de son douloureux dévouement, il ne fut pas prononcé. La vieille aveugle s'endormit en repoussant la main que sa fille lui tendait. — Mais entre les deux rideaux de serge verte de l'alcôve, il y avait un christ en bois, bruni par le temps. Ses pauvres mains, que nul ami ne voulait presser sur la terre, Ursule les tendit vers son Dieu, et, s'agenouillant près du lit de l'aveugle, elle pria long-temps.

Depuis lors, Ursule devint plus pâle, plus silencieuse, plus immobile que jamais. — Ces nouvelles larmes emportèrent les dernières traces de sa jeunesse et de sa beauté. — Elle vieillit en quelques jours. — A personne maintenant elle ne pouvait plaire; mais, l'eût-elle pu, Ursule ne l'eût pas désiré! — « Tout est dit! » était une phrase qu'elle avait déjà prononcée; cette fois-là, elle avait tristement raison, tout était dit pour elle!

On n'entendit plus parler de Maurice d'Erval. — Ursule lui avait plu, comme un gracieux tableau dont la mélancolie avait ému son ame; en s'éloignant, les couleurs du tableau pâlirent, puis s'effacèrent. — Il oublia!

O mon Dieu, que de choses s'oublient dans la vie! Pourquoi le ciel, qui a permis que, pour bien des cœurs, l'amour s'éteignît par l'habitude de se voir, n'a-t-il pas du moins accordé à ceux qui se séparent la faculté de se pleurer long-temps? — Mon Dieu! la vie que tu as faite est souvent bien triste!

Un an après ces évènemens, la mère d'Ursule tomba malade. — Son mal n'était pas du genre de ceux pour lesquels il existe des remèdes; c'était la vie qui s'en allait sans secousses, sans déchiremens. — Ursule veilla, pria, près du lit de sa mère, puis reçut son dernier soupir avec sa dernière bénédiction. — « A ton tour, Marthe, dit Ursule, notre mère est près de toi maintenant! conduis-la vers Dieu! »

Puis, elle vint s'agenouiller près du vieillard qui restait seul. — Elle lui fit prendre le deuil sans qu'il parût s'en apercevoir; mais le deuxième jour après la mort de la pauvre aveugle, quand on eut en-

levé le fauteuil où elle était restée assise tant d'années près de son vieux mari, le vieillard se tourna vers la place vide et cria : — « Ma femme ! » — Ursule lui parla, essaya de le distraire, il répéta : — « Ma femme ! » — Et deux larmes roulèrent sur ses joues. — Le soir, on lui porta sa nourriture; mais il tourna la tête, et d'une voix triste, les yeux fixés sur la place vide, il dit encore : — « Ma femme ! »

Ursule, au désespoir, essaya tout ce que sa douleur et son amour purent lui suggérer... le vieillard idiot resta penché vers l'endroit où était le fauteuil de l'aveugle, et, refusant toute nourriture, les mains jointes, il regardait Ursule en répétant, comme un enfant qui supplie pour obtenir ce qu'il désire : — « Ma femme ! »

Un mois après, il se mourait.

A ses derniers instans, quand le prêtre appelé près de lui essaya de le faire penser à Dieu, son créateur, un moment vint où il crut avoir ranimé cette intelligence mourante, car le vieillard joignit les mains, regarda le ciel; mais une dernière fois il s'écria : — « Ma femme ! » — comme s'il l'avait vue planer au-dessus de sa tête.

Au moment où l'on emporta de la petite maison grise le cercueil de son père, Ursule murmura : « Mon Dieu, j'avais mérité qu'ils vécussent plus long-temps ! »

Et Ursule resta seule pour toujours.

Tout cela s'est passé il y a bien des années.

Il m'a fallu quitter la petite ville de....., quitter Ursule. — J'ai voyagé. — Mille évènemens se sont succédé dans ma vie, sans effacer de mon souvenir l'histoire de cette pauvre fille. — Mais Ursule, comme ces ames brisées qui refusent toute consolation, se fatigua de m'écrire. — Après de vains efforts pour la porter à pleurer de loin avec moi, j'ai perdu sa trace.

Qu'est-elle devenue? existe-t-elle? est-elle morte?

Hélas ! la pauvre fille n'a jamais eu de chances heureuses; je crains qu'elle ne vive encore !

Quelle que soit l'impression laissée par les pages qu'on vient de lire, on sera unanime à y reconnaître je ne sais quelle fraîcheur tendre, je ne sais quelle fleur furtive du cœur qui repose les yeux de tant d'éclats mensongers. Si c'est une obligation pour la critique de

protester contre les femmes qui ne craignent pas de se jeter dans les plus aventureux hasards de la vie littéraire, il semble que ce soit aussi un devoir pour elle de produire et de louer les talens modestes auxquels suffiraient les encouragemens de l'amitié et les sympathies des cercles intimes. Les salons ont eu de tout temps leur place et leur influence utile dans notre littérature. Aussi, à mesure que les priviléges se dispersent à jamais sous la main du temps, à mesure que les institutions du passé tombent en ruines, il n'en faut maintenir qu'avec plus de rigueur à l'élite de la société sa part dans la direction du goût. Nous avons tous en nous l'impérieux besoin de l'égalité; mais, s'il est un lieu où l'aristocratie soit utile encore, où elle soit surtout peu dangereuse, c'est assurément en littérature. Ne craignons pas trop que l'esprit mondain n'amène à sa suite la négligence et le laisser-aller. La grace châtiée d'Hamilton se peut citer à côté de la facilité incorrecte du prince de Ligne. Ici, au surplus, il ne s'agit que du roman, de ce roman surtout qui semble propre à notre littérature française, et qui est le triomphe des femmes : compositions charmantes où la sensibilité s'allie si bien à la grace; genre heureux qui, chez nous, a eu ses maîtres inimitables, et qui compte encore plus d'un livre aimé entre ces deux chefs-d'œuvre, que tant d'années séparent, *la Princesse de Clèves* et *Adèle de Sénange*. Ce sont là des modèles précieux, et en quelque sorte un idéal toujours présent pour ces personnes du monde, chaque jour plus nombreuses, qui chaque jour s'éprennent d'un goût plus vif pour les lettres, un moment délaissées.

Le mouvement qui s'est manifesté cet hiver dans les salons ne s'arrêtera pas sans doute : il ne saurait trop se rattacher à ces traditions de sentiment et d'élégance qui, on peut le dire, étaient devenues nationales. Plus d'une œuvre délicate en sortirait peut-être à laquelle le public, à la fin initié, ferait assurément bon accueil. Nous serions heureux, pour notre part, d'y contribuer en quelque chose et de révéler de nouveau la poésie qui s'ignore ou le talent qui se cache.

F. DE LAGENEVAIS.

CALCUTTA.

L'embouchure des grands fleuves présente toujours des dangers à la navigation : ici ce sont des roches sous-marines jadis recouvertes d'une épaisse couche de terre balayée par les flots, là des bancs et des grèves chaque année déplacés par les débordemens, tour à tour entraînés et formés de nouveau par les courans et les marées, ailleurs une barre limoneuse qui est comme la ligne de démarcation entre les eaux douces et l'Océan. Grossi par vingt-une rivières considérables qui se gonflent elles-mêmes périodiquement à la saison des pluies, à la fonte des neiges, le Gange, malgré les huit bouches par lesquelles il se jette dans le golfe en arrosant et inondant parfois son delta, roule une si puissante masse d'eau, que son lit, à l'entrée principale, est inégal et capricieux comme celui d'un torrent. Aussi, lorsque, dans une nuit sombre et pluvieuse de juillet, un navire poussé vent arrière par la brise du sud-ouest arrive sur les brasses, sa position n'a rien de rassurant jusqu'à ce qu'il ait à bord le pilote que lui envoie, dans une chaloupe montée par douze *lascars* intrépides, l'un des bricks toujours en croisière devant cette côte menaçante. Entre une longue ligne de récifs célèbres par plus d'un naufrage, sur lesquels mugit à marée basse la vague furieuse, et des bancs de sable mêlés de vase sur lesquels le plus gros trois-mâts tournoie et disparaît englouti, le navigateur, battu par les rafales d'un vent lourd et chargé de pluie, inondé par les eaux du ciel et par les

lames écumantes, ballotté sur une mer courte et clapoteuse à cause de son peu de profondeur, n'a pour se guider que le plomb de la sonde et les feux éclatans qu'à chaque demi-heure on brûle à la poupe des pontons mouillés, selon la saison, plus ou moins loin du rivage.

Ces feux de Bengale produisent un effet fantastique; quelquefois ils illuminent soudainement les voiles gonflées d'un grand navire qui disparaît de nouveau comme un fantôme dans les ombres de la nuit; quelquefois, vus de loin, ils ressemblent à une étoile détachée des cieux qui tremble un instant sur le sommet de la vague avant de s'éteindre dans les abîmes de l'Océan. C'est à bord de ces bâtimens stationnaires, exposés à toutes les intempéries de la mousson, aux brûlantes ardeurs d'un soleil tropical, que les apprentis pilotes passent de longues années à s'initier aux caprices du golfe, aux difficultés de ces routes changeantes à travers lesquelles ils doivent un jour guider les vaisseaux.

Quand on a franchi ces brasses périlleuses, le fleuve se déploie non dans la sereine beauté de ses rives, mais dans les effrayantes solitudes de ses *Sunderbands*. Avant d'arriver aux belles forêts du Mississipi et de ses affluens, il faut traverser ces prairies mouvantes que le voyageur, tout d'abord désappointé, contemple avec tant d'ennui; avant de rencontrer les paysages auxquels nous ont accoutumés les *oriental annuals* et les *keepsake*, il faut côtoyer l'île de Sagor et des pays d'alluvion inhabitables. Ces Sunderbands (*soundarivana*, forêts d'arbres soundari, *heritiera minor* ou *robusta*) sont une vaste étendue de terrain boisé qui termine le delta du côté de la mer, sur une longueur de cinquante-cinq lieues. Excepté dans la partie qui avoisine immédiatement le grand bras du Gange, les mille ruisseaux et rivières qui forment à travers ces terres désolées un inextricable labyrinthe sont tous salés; le sol est composé de sable et de terre noire disposés en couches régulières, mais rebelles à toute culture, comme l'ont prouvé les inutiles tentatives auxquelles les planteurs semblent avoir renoncé depuis une trentaine d'années. Ainsi cette plage, que suivent de si près tous les Européens en arrivant au Bengale, est encore de nos jours une solitude déserte, un rivage de mort sur lequel régnent en maîtres les bêtes féroces et particulièrement le tigre.

On sait quelle terreur extraordinaire inspire aux Bengalis ce roi de leurs forêts; cependant trois classes d'individus s'aventurent parfois dans les Sunderbands : le bûcheron, qui aime par instinct à se

plonger au plus épais des fourrés, à retourner à la vie sauvage; l'ascète hindou, que les retraites solitaires et inhabitées invitent à la contemplation, et le faquir musulman, qui, armé de talismans et d'amulettes, croit pouvoir dompter la férocité des tigres. Exaltés par un fanatisme puisé à des sources opposées, ces saints personnages entrent en communication avec la divinité qu'ils servent, la voient en songe, apprennent de sa bouche en quel lieu elle acceptera les prières ou les offrandes. En retour des vivres que leur apporte le bûcheron, ils lui découvrent les endroits où il fera retentir la cognée sans éveiller l'hôte terrible de ces bois. Le roucoulement de la tourterelle perchée sur les arbres voisins, le cri du paon qui court dans les sentiers frayés autour de la hutte, le vol fantasque des perroquets qui semblent rire en traversant les airs, l'aspect d'une nature tranquille augmente encore la sécurité de ces hommes retirés du monde; dans la gazelle timide qui fuit à peine devant eux, dans les troupes de singes gambadant à la cime des arbres, ils voient, ceux-ci des créatures soumises à la puissance du talisman, ceux-là des esprits de la forêt, des êtres comme eux, qui reprendront un jour la forme humaine, et ils vivent dans ces illusions jusqu'à ce qu'ils s'éveillent de leur rêve entre les griffes d'un tigre. D'ailleurs, parvînt-on à purger cette partie basse du delta des bêtes féroces et des hideux reptiles qui l'infestent, l'insalubrité d'une plage tour à tour inondée et brûlée par le soleil la rendrait inhabitable encore.

Cependant, au bruit sourd de la lame retombant sur elle-même succède le mugissement plus sonore de la vague battant la rive. On voit la terre de chaque côté, on flotte sur le fleuve. Une barque allongée s'accroche à la poupe du navire, une douzaine de Bengalis sautent à bord, saluant à la ronde, se prosternant devant tous les Européens, capitaine ou passagers, groupés derrière le grand mât. Ce sont des matelots supplémentaires dont l'équipage harassé a grand besoin; les vieux marins poussent familièrement par l'épaule et distribuent à leurs postes ces humbles Hindous, qui leur obéissent comme à des supérieurs; le mousse ouvre de grands yeux, et, se rappelant les récits entendus sur le gaillard d'avant pendant les nuits de calme sous la ligne, il comprend qu'il a touché ce fabuleux pays où il se promènera lui-même à terre dans un palanquin porté par quatre noirs. Le navire se couvre de voiles; le vent est bon, la marée favorable; les dangers sont passés; le pilote n'a plus cet air grave et soucieux qui se réfléchissait naguère sur tous les visages. D'une voix solennelle, il appelle son domestique, se rase et change de linge, car le

pilote du Gange n'a rien de commun avec ceux de nos ports que l'on voit, coiffés du chapeau ciré, vêtus de pantalons goudronnés, affronter dans de petites barques les tempêtes de la Manche, les bourrasques des côtes de Bretagne, ni même avec ceux des États-Unis qui arrivent lestement à bord sur leurs jolies goëlettes, portant habit bleu et breloques sonores, comme les *farmers* du New-Jersey: *arkati saheb* (monsieur le pilote) du Bengale est un personnage plus important payé par l'*honorable compagnie*, et non un mercenaire; sa calèche l'attend sur le quai de Calcutta; il est *gentleman;* la preuve, c'est qu'il refuse généreusement toute gratification... au-dessous de trois cents francs.

A mesure qu'on avance et quand on a dépassé cette partie si large du fleuve où les deux rives semblent étrangères l'une à l'autre, on rencontre de grands bateaux plats qui, sortis des petites rivières tributaires du Gange, remontent à la voile vers Calcutta, descendent à l'aviron aidés par le courant. Ce sont des arches immenses, habitées, comme les jonques chinoises, par des familles entières, recouvertes d'un toit en galerie comme les cabanes du rivage. Là, tout rappelle encore l'industrie primitive de la contrée; la voile est faite avec les fibres de l'hibiscus (*tiliaceus*) qui croît en abondance dans les terrains humides; un bambou coupé dans le marais et emmanché d'une palette de bois forme les rames; le pilote, vieux marin à barbe blanche, est juché sur une cage de bois d'où il peut voir les *dinguis* (petites barques) qu'il renverserait au passage. Abrité contre un soleil trop ardent par un parasol en feuilles de palmier, le nautonnier bengali conduit patiemment sa chaloupe, et du haut de son perchoir il distingue par-dessus les digues, ici les champs de riz inondés, là le laboureur qui dirige sa charrue attelée d'un seul buffle. Quand la brise faiblit, quand le flot cesse de lui être favorable, il laisse tomber son ancre de bois, formée de deux madriers pointus, mis en croix et chargés de quelques grosses pierres. Il y a loin de cette paisible navigation aux rapides *steamers* qui remorquent les grands navires avec le fracas de leurs roues puissantes.

Durant les premières années de l'établissement définitif des Anglais au Bengale, en qualité de maîtres du pays (et la date n'en remonte pas au-delà de 1765), les canaux des Sunderbands, les bouches du Gange, les criques voisines, étaient infestés, comme les grands fleuves de la Chine, par des pirates nommés *Dacoits*, désormais détruits ainsi que leurs confrères des Antilles, des îles du Cap-Vert et de l'archipel grec. Ces *Dacoits* formaient une tribu, une caste pareille à

celle des *Callers* ou voleurs du Coromandel, et à la grande corporation des *Tugs*, dont l'Hindoustan eut à souffrir si long-temps. Brigands par vocation, par état, par religion même, ils servaient leurs divinités en détroussant et égorgeant les navigateurs avec une parfaite tranquillité de conscience. Maintenant les bateaux circulent librement sans être armés; ces pirates exterminés sont un fléau de moins pour les habitans des bords du Gange inférieur, qui n'ont plus qu'un ennemi à combattre, mais un ennemi terrible et indomptable, le climat. C'est malheureusement une loi de notre globe, qu'il faille expier les bienfaits d'une végétation bénie par les influences maudites d'un air insalubre. Aussi aborde-t-on avec un serrement de cœur ces villages cachés sous les cocotiers, ces cabanes couvertes d'ombre, bâties le long de ruisseaux prêts à déborder, sur lesquels flottent des barques chargées de riz, ces anses si fraîches, ces magnifiques touffes de bambous au feuillage si flexible, ces rizières à demi baignées où le héron se promène en attendant que la perdrix vienne nicher sous les épis mûrs. Quelle moisson fera la mort, dans les derniers mois de sécheresse, parmi les enfans qui vont s'ébattre joyeux sous ces grandes fleurs auxquelles il ne sera pas donné à beaucoup d'entre eux de survivre!

La station la plus importante qu'on dépasse sur le Gange est Diamond-Harbour, où les navires de la compagnie, d'un trop grand tirant d'eau pour remonter jusqu'à Calcutta, débarquaient et embarquaient leurs cargaisons. Ce lieu est encore ce qu'il était alors, l'Eldorado des marins, quelque chose de pareil, moins la poésie, à cette île de délices que Camoens fait sortir des eaux autant pour varier ses stances pompeuses que pour reposer les héros portugais. Le village de Negueli sur le Nil n'a pas plus d'almées que Diamond-Harbour ne compte de bayadères de bas aloi; elles viennent au-devant des chaloupes qui touchent la rive avec un empressement égal à celui que mettaient les jeunes Otaïtiennes à ramer vers les vaisseaux de Cook. Les bayadères ne rougissent guère de cette partie honteuse de leur profession; autorisées par les prêtres de Vichnou, bien qu'elles soient hors caste, ces femmes initiées à la littérature, à la poésie épique de leur pays, étudient sérieusement, dans des livres infâmes, l'art corrupteur qu'elles exercent, tant le paganisme, dans sa complaisance pour les faiblesses humaines, est habile à mettre sous la protection de ses dieux les abus qu'il serait impuissant à combattre.

Plus on approche de la grande ville, et plus les deux rives du fleuve

paraissent habitées, couvertes de culture; on sent que cette population est assise aux bords du Gange, comme au bord d'un grand chemin, pour vivre de ceux qui passent. La plupart des villages échelonnés à droite et à gauche ressemblent aux tavernes qui tentent et invitent le voyageur à l'extrémité des faubourgs; ce sont des bazars où les laboureurs viennent étaler leurs fruits, les ananas, les limons, les pamplemousses, les mangues, les bananes, tous les produits d'une terre fertile et forte où l'homme seul paraît déchu et languissant. D'autres hameaux appartiennent à des gens moitié agriculteurs, moitié marins; durant la belle saison, ils naviguent dans le golfe, de Balassore à Chittagong, du Pegou à Madras; quand le premier nuage annonce la mousson et ses brises violentes, ils rentrent au gîte, halent sur la prairie leur navires désemparés, bricks et sloops, les rangent symétriquement comme des chariots, et les abandonnent pendant quatre mois aux corbeaux qui nichent sur les hunes. Cette habitude de revenir à la manière des oiseaux au même point, et de désarmer à l'époque des gros temps, commune aux anciens peuples navigateurs de l'Orient, les Arabes, les Persans, les Birmans, les Hindous, les Chinois et les Japonais, n'a-t-elle pas été un obstacle aux voyages de découverte, aux perfectionnemens de l'art nautique, dont ces diverses nations possédaient plus ou moins les élémens essentiels? ne constate-t-elle pas ce besoin de repos inconnu à l'infatigable Occident, ce quiétisme représenté par la sieste de chaque jour et la morte saison de chaque année? A bord de la chaloupe qui suit le navire, les Bengalis, pauvres rameurs, vivent avec autant d'ordre, je dirais presque de discipline, que les religieux des couvens les mieux organisés. A huit heures, après les ablutions, chaque marin trouve sur son banc, près de son aviron, le riz éclatant de blancheur dressé sur un plat de cuivre aussi brillant que les caronades d'une corvette. Après le repas, seconde ablution; le narguilé circule à la ronde, et ce repos est accompagné d'une conversation à laquelle ne se mêlent guère les grossières interjections, les interpellations brutales, si fréquentes dans la bouche des matelots européens.

Sous cette résignation, qui doit être le caractère extérieur d'un peuple divisé par castes, l'Hindou cache un esprit actif, souple, persévérant surtout; voué par sa naissance à une condition dont il ne peut ni ne veut sortir, chaque homme s'efforce au moins de tirer le meilleur parti du métier qu'il exerce. Le navire signalé d'avance par le sémaphore devient immédiatement le point de mire d'une foule de petits industriels qui s'élancent à sa rencontre. En vain dé-

fend-on l'approche du bord à ces bateaux empressés : ils s'éloignent, mais pour revenir furtivement, et tout à coup un *banyan* décemment vêtu, coiffé du turban de mousseline blanche, venu on ne sait d'où, tombe debout sur le pont et s'incline devant le capitaine, qu'il a reconnu d'un coup d'œil, en lui offrant ses services. Souvent, pour toute réponse, il reçoit l'ordre de sauter dans sa barque, et sans murmurer il se retire, mais si lentement et avec tant de *salams*, qu'on l'oublie; d'ailleurs sa barque est loin, le banyan sait qu'on ne le jettera pas à l'eau, et il se cache derrière un canon, dans un groupe de matelots. Une demi-heure se passe; un second bateau paraît, portant écrit sur sa cabine le nom de tous les navires de la même nation qui l'ont employé; un second banyan se glisse aussi sur la dunette et murmure à l'oreille du capitaine, qui ne l'a pas même aperçu, ces salutaires avis : Défiez-vous de l'autre, c'est un grand voleur!.... Quant à moi, vous pouvez voir la preuve de la confiance.... Et il récite les noms inscrits sur sa barque, longue kyrielle interrompue par la réapparition du fournisseur calomnié, qui a guetté son rival et sort de sa retraite juste à temps pour donner la réplique.

Presque toujours il arrive que les deux plaideurs se traitent de telle façon qu'ils perdent l'un et l'autre leur procès devant le capitaine, car un troisième *bazardier* (fournisseur) se présente muni d'une lettre de bienvenue dépêchée par le consignataire, qu'il remet triomphalement avec des fleurs et des fruits, petit cadeau à l'orientale offert en son propre nom. Mais les deux banyans éconduits ont profité du temps pour établir des relations particulières avec les voyageurs et les gens de l'équipage; lorsque l'ancre tombe devant le quai, ils se mettent en campagne à travers les bazars, laissant la place vide aux tailleurs, aux barbiers, aux marchands de coquillages, de foulards, d'éventails, qui tous trouvent quelque garde-robe à remettre à neuf, quelque menton à raser, quelque naïf badaud à exploiter. Grace à une subdivision infinie de métiers, tout le monde parvient à s'employer, à gagner la poignée de riz qui suffit au sobre habitant de ces contrées.

Avant de nous mêler aux bruits d'une capitale si peuplée, jetons un regard sur les abords des faubourgs, assurément plus attrayans, plus gais surtout que la ville elle-même, sur ces maisons de campagne où le riche Européen, entouré d'un luxe asiatique, jouit des aises de la vie mieux encore que le nabab qu'il a dépossédé. Les premières lueurs du jour éclairent d'élégans pavillons, isolés au milieu d'un boulingrin, loin de ces grands et beaux arbres qui attire-

raient trop les moustiques par la fraîcheur de leur feuillage. La cigogne (*argala*) à tête chauve s'élance des plus hauts toits de la ville, du sommet des pagodes, et vient s'abattre dans les allées de ce jardin silencieux, qu'elle parcourt attentivement d'un pas mesuré, le bec incliné vers le gazon, cherchant sur le sol humide de rosée sa pâture du matin. Le *mali* (jardinier), après avoir salué les quatre points cardinaux, descend vers le Gange par un large escalier, pour y faire ses ablutions, et s'en va de bosquets en bosquets, côte à côte avec la cigogne familière, cueillir les fleurs qu'il place en bouquets dans les vases de Chine posés sur la table du salon, afin de réjouir l'œil du maître. Les fenêtres s'ouvrent, l'air pur du matin circule dans les chambres spacieuses, et toute la famille éveillée s'empresse de se répandre au dehors avant que le soleil force chacun à rentrer; il se fait autour des galeries un grand mouvement de serviteurs. La calèche emporte les *ladyes*, toujours un peu romanesques, vers des sites choisis qu'elles rapporteront un jour en Angleterre, dûment esquissés sur l'album; les jeunes gens, déjà en selle, s'élancent à travers les chemins au grand trot, car le galop et le pas sont des allures naturelles au cheval trop peu en harmonie avec la raideur du cavalier anglais; l'enfant de trois ans chevauche au milieu des allées sur un petit *poney* birman, soutenu par son laquais et sa gouvernante, heureux petit prince que l'on berce et que l'on baigne comme les *chahazadas* (fils de roi) des contes persans. Quand les maîtres ont pris leur essor, une porte dérobée laisse passer à son tour le *dog-boy* (le valet de chiens), qui va promener tristement au bout d'un faisceau de cordes une meute variée, depuis le bull-dog, assez courageux pour se battre chaque nuit contre les chakals, jusqu'au roquet, dont le rôle est de débarrasser la maison des rats musqués qui l'infestent. Mais ces instans de trève que laissent à l'Européen la chaleur et les affaires sont vite écoulés; le seigneur de cette magnifique villa songe surtout au moment où il la quittera pour retourner dans les brouillards de son île, car on n'habite guère l'Inde par goût, par plaisir, et vers dix heures, tous ces heureux mortels reprennent leurs travaux, reparaissent au comptoir, au conseil, sur le siége du juge, dans le cabinet du gouverneur, pour administrer les cent millions de sujets que la conquête a confiés à leurs soins.

Calcutta occupe le long du Gange un espace de deux lieues, et renferme avec ses faubourgs une population qu'on peut, sans exagérer, évaluer à plus d'un million, en fixant à six cent mille le

nombre des habitans *intra muros;* avec les villages adjacens, on aurait le chiffre extraordinaire de deux millions d'individus, réunis sur une étendue de vingt milles, c'est-à-dire moins de sept lieues. En 1717, cette ville monstrueuse était représentée par une forêt très sauvage, très solitaire, éclaircie aux bords du Gange par des mares, de petits lacs, au milieu desquels s'élevaient deux hameaux; les cabanes, groupées sans ordre comme des tentes, suivant l'inégalité d'un sol marécageux, étaient habitées par des cultivateurs et des bateliers. Dans ces temps-là, Dehli attirait vers l'intérieur toutes les richesses, tous les produits de l'Inde soumise; quand la capitale de ce vaste empire fut Londres, la population active et industrieuse dut descendre au-devant des nouveaux maîtres. Dès l'an 1517, des navires portugais avaient paru dans le Gange, car ce fut le Portugal qui se chargea, durant tout le XVIe siècle, de préparer les voies à l'Europe, de la faire connaître, respecter et craindre, depuis le cap de Bonne-Espérance jusqu'à Diu, depuis Aden jusqu'à Malacca, glorieux antécédens dont l'Angleterre particulièrement semble avoir perdu le souvenir. Lorsque Mahmoud-Shah voulut secouer le joug, il appela à lui les Portugais, qui remontèrent une seconde fois le fleuve (1536) avec neuf vaisseaux; mais ce secours arriva trop tard : le Bengale était redevenu une dépendance de Dehli.

En 1634, un firman de l'empereur Shah-Jehan permit aux Anglais de trafiquer, non pas sur le Gange, mais à Pipley, ville de l'Orissa comprise dans la vice-royauté du Bengale; c'est dans cette cité aujourd'hui à moitié envahie par les eaux qu'ils établirent leur factorerie. Vingt-deux ans auparavant, en dépit des Portugais dont ils suivaient tous les erremens, les navigateurs de la Grande-Bretagne avaient à Surate un comptoir rival de celui de Lisbonne, et à Bander-Assi une factorerie inquiétante pour les marchands de Goa. Balassore, ville florissante jadis, située au fond d'une anse, non loin des bouches du Gange, tenta M. Day, qui venait de créer des établissemens à Madras et sentait le besoin d'ouvrir, par le moyen d'un grand fleuve, des relations plus directes avec l'intérieur du pays. Ceci se passait en 1642, et à la même époque les Anglais venaient à leur tour prendre une place à Hoogly, au milieu des Portugais, des Hollandais, des Français et des Danois, qui depuis plus d'un demi-siècle y formaient successivement des comptoirs. On connaît ce mot du nabab qui disait en mourant à son fils : « Regardez ces comptoirs des Européens comme autant de ruches d'abeilles dont vous recueil-

lerez le miel; mais, si vous troublez leur travail, craignez leurs piqûres! » Il ne se doutait guère, le confiant nabab, que ces abeilles se changeraient bientôt en frêlons empressés de piller les ruches voisines. Dès 1632 eut lieu la première rupture entre les Européens et les Mogols qui les avaient accueillis; les Portugais firent des propositions de paix que l'ennemi rejeta; la ville fut enlevée, les assiégés périrent dans les eaux du Gange en fuyant à la nage vers les vaisseaux. Sur le plus grand navire de la flotte s'étaient réfugiées près de deux mille personnes; les Mogols arrivèrent en masse pour les attaquer, et le capitaine, désespérant de pouvoir résister, se fit sauter avec tout son monde. Les Portugais n'avaient pas encore perdu les traditions de ce courage chevaleresque dont Albuquerque et Joâo de Castro avaient donné à l'Asie de si magnifiques exemples.

Une dispute qui éclata dans le bazar d'Hoogly entre des soldats et les *péons* du nabab, en 1686, fut le signal d'une seconde guerre. Plus heureux que leurs devanciers, les Anglais battirent les Mogols; mais bientôt ils évacuèrent cette ville ouverte, impossible à défendre, et descendirent le Gange jusqu'à Chuttanuttee (Calcutta), à vingt-six milles plus bas. Cette station devait être plus définitive. Durant la seconde moitié du XVIIe siècle, les Hollandais occupaient Chinsurah, les Français Chandernagor; lors de la rébellion du vice-roi Souba-Sing, la position des Européens devint si critique au Bengale, qu'ils demandèrent et obtinrent la permission de se fortifier. Le Grand-Mogol, tout occupé de réduire ses trop puissans soubabs, s'inquiéta peu de voir des remparts enceindre les comptoirs menacés.

Un auteur anglais reproche à ses compatriotes d'avoir généralement moins bien choisi l'emplacement de leurs villes dans l'Inde que les autres Européens; mais la raison en est que les Anglais vinrent les derniers, et peut-être ce fut cette circonstance peu favorable qui les obligea à faire de plus grands efforts pour compenser l'infériorité de leur position. Comme nous l'avons dit, en 1717 Calcutta n'était qu'une misérable ville environnée de marécages, de forêts, et faiblement défendue par un petit fort, puisqu'en 1742 il fallut creuser un fossé pour prévenir l'attaque des Mahrattes. Ce peuple belliqueux, séparé en deux nations par la double usurpation du premier ministre Balajee Bajerow et du trésorier Bagojee Boonsla (qui, refusant obéissance au prince Ram Radja, s'étaient fixés l'un à Poonah, l'autre à Nagpour), obéissait à une foule de petits chefs, à peu près indépendans les uns des autres, mais toujours prêts à s'unir contre l'en-

nemi commun. La puissante confédération des Mahrattes (1) venait d'enlever Salsette et la forteresse de Bassein aux Portugais, de soumettre tout le pays de l'Indus au Gange, comme pour indiquer d'avance aux Anglais que, pour être maîtres de l'Inde entière, il fallait s'appuyer sur les deux grands fleuves qui sont ses limites naturelles.

Bientôt arriva cette crise terrible qui décida du sort de la province et la fit passer sous le joug anglais précisément en mettant la colonie à deux doigts de sa perte. Calcutta enlevé par le soubab Chiragi-el-Doulab, le fort pris, les factoreries livrées au pillage (2), la garnison détruite ou prisonnière, les malheureux colons entassés sur les navires, sans asile et sans vivres, telle fut la catastrophe qui appela le colonel Clive et l'amiral Watson dans les eaux du Gange. Six mois après, en janvier 1757, Calcutta était repris; Hoogly se rendait au futur lord Plassey, qui se vengea sur les Mogols comme la compagnie, fidèle aux principes du plus habile de ses généraux, vient de se venger sur les Afghans. Mais les Français de Chandernagor, oubliant, ainsi que les Hollandais de Chinsurah, toute considération de rivalité, étaient venus en aide aux Anglais réfugiés à bord des navires; le colonel Clive s'empara de notre établissement, rasa les fortifications, et déporta les habitans. Peut-être crut-il payer assez le service rendu en s'abstenant de passer au fil de l'épée, comme des Mogols, ses trop généreux voisins! Aussi, quand le jeune nabab revint se faire battre à Plassey, près de Mourchid-Abad, le 23 juin 1757, avec cinquante mille fantassins et cinquante pièces de canon, il se trouvait dans les rangs de son armée quarante fugitifs français, qui formaient, dit un auteur anglais, au milieu de ce ramassis, le seul corps sur lequel on pût vraiment compter.

Ce fut donc lord Clive qui fonda de nouveau Calcutta, commença le fort William, acquit à la compagnie le Bengale, le Bahar, l'Orissa, et donna l'exemple d'une politique peu loyale que l'on blâma d'abord, puis qu'enfin l'on jugea utile d'adopter, de suivre sans remords et sans scrupule.

Le fabuleux accroissement de Calcutta s'explique par les conquêtes

(1) Elle a subsisté jusqu'en 1812; le traité conclu à Bassein, le 31 décembre de la même année, lui porta le dernier coup.

(2) On connaît cette tragique histoire de cent quarante-six soldats de la garnison jetés dans l'obscur cachot (*the black hole*) dépourvu d'air, où cent vingt-trois moururent dans la nuit, asphyxiés et collés à l'ouverture, vers laquelle ils se pressaient pour respirer.

successives qui ruinèrent toutes les capitales assises sur le Gange et sur ses affluens; ce sont les grands fleuves qui font les grandes villes commerciales. De plus, Calcutta est alimenté par des canaux, par tout un système de navigation intérieure, avantage immense dont Madras est absolument privé, et que Bombay compense par son heureuse position à l'entrée d'un golfe, au milieu d'une côte immense dont cette ville est la capitale, jusqu'à ce que les bouches de l'Indus reçoivent les fondemens d'un port rival. Le grand canal (*oriental canal*) qui tombe dans le Gange au pont de Chitpoor est comme l'embouchure artificielle de tous les cours d'eau qui se divisent à l'est de Calcutta, et sur lesquels flottent les innombrables barques du Jessore, ce district préféré des planteurs d'indigo. A l'époque des débordemens, cette contrée si basse est presque entièrement inondée; les bateaux, entraînés par un courant rapide, se brisent sur les troncs d'arbres, et le brahmane voyageur, auquel il est défendu de faire cuire son riz au feu des mariniers, gens de basse caste, cherche parfois durant tout le jour un lieu sec où il puisse préparer son repas. C'est à cette abondance de rivières et de ruisseaux, à ces inondations, que Calcutta doit la fertilité de ses environs et aussi l'insalubrité de son climat; une excessive agglomération d'habitans sur un si petit espace ne détruit-elle pas en partie les salutaires effets des assèchemens qui tendent à assainir la ville? Malheureusement aussi, les pluies de la mousson (1), qui tombent avec tant de force du 15 juin au 15 octobre, c'est-à-dire au milieu de l'été, rendent trop brusque la transition d'une température brûlante et sèche à une humidité étouffante, et avant les fraîcheurs de l'hiver l'évaporation des eaux cause des fièvres terribles, presque aussi redoutées que le choléra dans les mois d'avril et de mai. Mais un fait curieux, c'est que l'accumulation des terres d'alluvion est si considérable au-dessous même de l'emplacement de Calcutta (2), que l'on arrive à la profondeur de cent quarante pieds sans trouver de sources. En creusant un étang, on a découvert à soixante pieds sous terre de massifs troncs d'arbres tout debout avec leurs branches; ailleurs, à cinquante-trois pieds, on rencontra une fine couche de charbon et d'argile bleuâtre. Heureux Anglais! sans le savoir, ils bâtissaient par

(1) Dans les grandes pluies, il tombe par jour trois, quatre et cinq pouces d'eau, ce qui donne une somme de soixante-dix à quatre-vingts pouces pour toute la saison. A Bombay, cent trois jours de mousson avaient donné, en 1832, cent quatre pouces; un seul jour de juin entrait pour sept pouces trois lignes dans ce total.

(2) Hamilton, *East India Gazetteer*.

instinct leur capitale asiatique sur un sol qui peut se transformer en combustible pour les bateaux à vapeur.

Une ville moderne à tous égards, plantée le long d'une grande rivière, ne peut offrir un coup d'œil bien pittoresque. Cependant, vue de la rive droite, et surtout de la pointe derrière laquelle se cache le jardin de botanique, Calcutta se déroule avec une certaine majesté, grace à la largeur du Gange, lorsqu'au soleil couchant l'ombre des arbres qui se reflète sur le premier plan dans ses flots profonds, recule vers une perspective fuyante et bien éclairée les quais, l'esplanade, où fourmille la foule, les lignes de navires appuyés gravement sur les chaînes de leurs ancres, ces belles eaux blanches qui se perdent dans un horizon incertain, sillonnées de barques élégantes et rapides, ou traversées lentement par les lourds bateaux dont les rames retombent comme les pattes du crabe. Mais c'est particulièrement dans les détails de sa vie privée qu'il faut étudier cette société mêlée, où chacun garde la couleur qui lui est propre; car l'Inde est ainsi faite, que le Malabar et le Bengali ne se transformeront que quand le Godaveri et le Gange auront cessé de couler. Voyez le réveil matinal de cette population qui commence volontiers sa journée par un acte religieux. Tout le long du rivage, les Hindous, hommes et femmes, se plongent dans les eaux sacrées de leur fleuve : ni le mouvement du quai déjà plein de travaux, ni celui des barques et des canots qui ont peine à se faire jour à travers ces masses compactes, rien ne dérange les baigneurs. La jeune fille dénoue ses cheveux et les trempe dans les flots avec autant de gravité que le vieil ascète qui lave sa barbe blanche et frotte sa peau ridée. Pour tous, ce bain est une prière, une ablution du corps et de l'ame après laquelle les membres assouplis semblent se mouvoir plus respectueusement au gré d'une intelligence purifiée. A ceux qui ne peuvent descendre aux bords du fleuve, de dévots personnages apportent le *Gangai tirtham* (l'eau sainte du Gange) dans des cruches suspendues aux deux extrémités d'un bambou; ils passent rapidement à travers les rues, se dirigeant sur tous les points de la ville et des faubourgs. La brahmanï emporte aussi sur sa tête l'amphore allongée remplie de cette eau dont elle aura besoin pour tous les travaux du ménage; d'un pas solennel, elle marche enveloppée du long vêtement humide et diaphane à travers lequel le soleil horizontal dessine des formes belles et nobles que les poètes hindous savent peindre avec des voiles plus légers encore. Mais les femmes de ces contrées, surtout celles des hautes castes, rachètent

par la dignité de leur allure et la décence de leurs mouvemens la trop grande simplicité du costume. Au sortir de l'eau, l'Hindou va s'asseoir sous de petits hangars surmontés d'un drapeau planté au bout d'une perche. Là, il livre son front à l'artiste, qui lui applique, au moyen de couleurs rouges et bleues dans lesquelles trempe le pinceau, la marque de sa secte; alors sa toilette est faite : il peut jusqu'au soir vaquer aux travaux de sa caste.

Pendant ce temps, les gens de la campagne, hommes et femmes, apportent au marché les fruits et les légumes dans des paniers placés sur leurs têtes, et c'est en courant toujours l'espace de plusieurs milles qu'ils arrivent ainsi, dans la crainte que le soleil, les surprenant en route, ne fane les produits du jardin. Les boutiques s'ouvrent; le marchand accroupi derrière son comptoir regarde avec joie la foule qui grossit. Les bazars sont vite encombrés; cent voix interpellent dans sa langue le riche Asiatique ou Européen qui passe en palanquin; vingt brocanteurs assiégent les portières et lui offrent, tout en trottant à ses côtés, des livres dépareillés, des boîtes chinoises incrustées de cuivre, des porte-cigares, des bonnets de mandarins. Les porteurs crient, les palanquins se heurtent au tournant des rues; les voitures qui conduisent à leurs affaires les négocians et les employés de la compagnie soulèvent une poussière étouffante. Mille fiacres informes, traînés par deux *tatoos* (chevaux du pays), transportent des faubourgs au quartier du commerce les innombrables écrivains qui tiennent dans les deux langues les livres de compte, les registres de vente, et sont l'indispensable milieu par lequel l'Européen communique avec une population étrangère. Les charrettes à bœufs, lentes dans leur marche, entravent çà et là les rapides évolutions d'une foule à laquelle se mêlent les cigognes affamées toujours en embuscade sur les toits et les balcons, d'où elles se laissent tomber, les pattes tendues, au milieu des rues les plus animées, les corneilles, qui pillent hardiment et à grand bruit tout ce qui s'échappe d'un panier, d'un chariot, et les milans, aussi voraces, mais plus sauvages, effleurant de l'aile pendant une heure le poisson qu'ils convoitent sur l'étal du marchand. Quels cris, quel assourdissant tapage! Autant le musulman est calme, autant l'Hindou est remuant et criard quand le travail l'excite, comme tous les peuples serviles, blancs ou noirs, libres ou esclaves. De plus, l'Hindou aime les querelles en paroles, mais craint les coups. Sa loi lui défend les jeux, les paris, les combats de béliers et de coqs, tout ce qui tend à jeter l'esprit dans un paroxisme violent; l'ivresse est pour lui plus

qu'un déshonneur, c'est presqu'un crime capital. Quand un Européen (et ce cas n'est pas très rare malgré les *temperance societies*) traverse les rues dans cet état d'ivresse absolue que l'eau-de-vie procure aux matelots anglais, l'Hindou a le sentiment de l'infériorité momentanée du coupable à un si haut degré, que la foule s'ameute et le poursuit de ses huées. Si l'ivrogne irrité fait tête aux assaillans et lance sur eux les pierres, les briques, que le hasard met sous sa main, le peuple s'enfuit terrifié; on dirait qu'un tigre s'est échappé de sa cage; le champ de bataille reste à l'ivrogne. Puis tout à coup, quelques gardes de police survenant, les plus poltrons reviennent sur lui, le serrent, le pressent et l'entraînent en lieu de sûreté, triomphans et heureux d'avoir délivré la cité de l'ilote privé de raison, du fou furieux qui l'épouvantait. Ce n'est pas à dire pour cela que l'Inde, où l'on fabrique l'opium, où l'on fume le *banja*, où l'on boit le jus du palmier et l'eau-de-vie de dattes, soit entièrement exempte de ce vice honteux, si blâmé par Mahomet et par Manou; mais là l'ivresse n'a guère d'autre effet que de faire courir un peu plus vite le porteur de palanquin, de faire chanter plus haut le pèlerin et le rapsode; et quand le faquir musulman, criant à tue-tête, les yeux à demi fermés, répète dans les bazars son allocution lamentable : *Allah ke nam ko païssa dé baba!* donnez-moi un sou au nom d'Allah! le Persan de Chiraz, le moullah de Bombay, ne délient pas moins le cordon de leur bourse pour jeter une aumône dans la main du pauvre, à qui une contemplation trop assidue des perfections divines a sans doute donné ce regard terne et incertain, cette démarche mal assurée.

Une grande partie de la ville se compose de bazars, car on appelle de ce nom à peu près tous les quartiers à boutiques. On en distinguerait volontiers trois sortes : la première comprendrait les véritables marchés, les lieux couverts ou non couverts, halles ou places publiques, destinés à la vente des menus objets du ménage asiatique, des fruits, des poissons secs, des épices, des friperies et ustensiles, toutes choses où l'Européen n'a rien à voir, à moins qu'il ne s'amuse à surprendre dans l'intimité de sa vie une population si différente de celle de nos villes. Il y a de ces bazars qui se tiennent la nuit, à la clarté des lampions; on dirait une de nos foires de France, car on y voit des chanteurs récitant des hymnes, des infirmes qui se traînent sur les mains et poussent des cris assourdissans, des marchands de gâteaux dont les boutiques fumantes attirent, par une violente odeur de beurre fondu, les gourmands de tous les âges; là se vendent les

marchandises volées et se volent aussi les objets qu'on revendra le lendemain; la caste des jongleurs travaille la nuit aux dépens de ceux qu'elle amuse le jour. Ici, une porte ouverte laisse voir une chambre tendue de nattes; sur l'estrade placée à l'entrée, garnie de coussins, se tient assise, les genoux au menton, la bayadère, vêtue de ses mousselines à paillettes qui brillent à la lumière des flambeaux. Immobile, la joue sur sa main ornée de bagues, le pied nu sortant de dessous la robe, juste assez pour montrer les anneaux qui entourent la cheville, la danseuse fume nonchalamment son houkka sans adresser au passant d'autre provocation qu'un regard rêveur et souvent triste, si bien qu'on croirait la sagesse du côté de l'almée quand on entend à l'autre coin du bazar la voix glapissante de quelque vieux philosophe occupé à psalmodier dans sa hutte enfumée, à la lueur d'une lampe vacillante, des vers religieux qu'il épelle dans un manuscrit huileux et indéchiffrable à faire à la fois le bonheur et le désespoir d'un savant d'Europe.

Dans la seconde catégorie, on rangerait volontiers ces rues marchandes et populeuses où affluent les produits de la terre entière et les trafiquans de tout le globe. Là, vous reconnaîtrez le Juif d'Alep à son turban aplati, l'Arabe de Moka à son *aba* (manteau), qu'il laisse flotter comme un doliman; là, vous verrez le Grec en fustanelle; l'Arménien des bords de l'Euphrate, Européen par la blancheur de sa peau, Asiatique par l'ampleur de son costume; le Chinois vêtu de sa jaquette longue, de ses courtes et larges culottes, type à part auquel ne se rapporte aucun de ces visages si variés, si ce n'est, de bien loin, celui du Malais, moins blanc, moins tartare surtout, et, de plus loin encore, les traits singuliers du Birman, aux pommettes saillantes, au regard animé, aux jambes robustes et bien tournées. Tous les peuples de la haute Asie, Boukariens, Cachemiriens, Thibetains et Népalais, sont représentés aussi dans cette masse changeante qui offre toutes les nuances de la couleur asiatique, depuis les côtes de la Syrie jusqu'à celles de la mer Jaune. Tout ce monde est arrivé là par l'océan et par le désert, à travers les fleuves et les montagnes; ceux-ci par caravanes, bien armés, sur des chameaux ou des chevaux fringans, ceux-là avec le bâton de pèlerin, à pied, de pagodes en pagodes, ou blottis sous le pont d'une barque hospitalière; les uns pour apporter à cette foire permanente les riches produits de leurs pays et les convertir en or, ceux-là pour mendier la poignée de riz, l'invisible aumône tombée de la bourse du banyan.

Enfin, on classerait dans la troisième espèce de bazars les quar-

tiers, les rues consacrés à une seule industrie, comme cela se faisait en France au temps des corporations. Ainsi, il y a telle rue dans laquelle on ne fabrique rien que des stores, des nattes, telle autre où l'on ne vend que des *pagris* (turbans) tout disposés. Qui ne connaît à Calcutta cette longue rangée de boutiques occupées par des cordonniers chinois? Là le maître, assis sur un siége élevé, nu jusqu'à la ceinture, la queue retroussée autour du front, trône au milieu des Bengalis, ses apprentis et ses ouvriers. Sur l'enseigne on lit : *King-Kouang boot and shoemaker for ladies and gentlemen*; dans le fond de la boutique, on voit les images de Kong-fou-tseu, de Lao-tseu et de Fo, entourées d'une légende en caractères chinois. S'il porte lui-même de ces souliers étranges, à peu près triangulaires, faits selon la tradition du céleste empire, l'artisan de Canton et de Nanking, singulièrement habile à imiter le travail européen, sait comprendre le goût des peuples occidentaux. Le voilà qui revêt sa tunique, met sous son bras le parasol de bambou, sur sa tête le chapeau pointu, et s'en va porter des escarpins, impatiemment attendus, à quelque dame portugaise d'une couleur douteuse, dont les ancêtres viennent plutôt de Goa et de Macao que de Lisbonne.

Les Chinois sont, on le sait, d'intelligens et tranquilles travailleurs, exerçant de père en fils la même profession; ils excellent particulièrement dans les métiers de menuisiers et charpentiers en navire. Malgré le prix élevé de leurs journées, on les emploie à bord de tous les *country-ships* (bâtimens du pays) et même de tous les bâtimens anglais naviguant en Asie, parce que, grace à leurs outils plus perfectionnés, à l'assiduité d'un travail non interrompu par les mille distractions d'une paresse héréditaire, les Chinois font deux et trois fois plus de besogne que les Bengalis, habitués à se partager dans ses moindres détails et à attaquer en masse le plus simple ouvrage, non comme de sages ouvriers, mais comme des enfans tumultueux. Ces sujets du céleste empire, coupables de désertion à l'étranger, ne peuvent plus rentrer dans leur patrie. Ils s'en consolent en vivant plus libres, en gagnant plus d'argent, en fumant, à l'abri de la colère impériale, l'opium de Patna, dans de petites pipes en métal. Parfois, le soir, vous verrez un vieux Chinois, chauve et ridé, faire planer dans les airs, au bout d'une ficelle presque invisible, un cerf-volant en forme d'oiseau, si parfaitement imité, que les milans eux-mêmes y sont pris, et jusque dans ce divertissement puéril se trahit la grande différence qui existe entre les Chinois et les Hindous. Ceux-là, artisans ingénieux, positifs, se plaisent à voir voler l'image

d'un oiseau, à imiter, à copier la nature et rien de plus; ceux-ci, dominés en toute chose par l'imagination, font flotter aussi, à de grandes hauteurs, leurs *patangs* (cerfs-volans), mais ce sont des serpens de gaze à la gueule effrayante, des poissons fantastiques empruntés à la mythologie, et dont ils s'épouvantent volontiers eux-mêmes quand le soir, effaçant le fil à travers l'espace, laisse voir encore le grand reptile, le monstre aérien qui se déroule, s'agite et frémit avec un bruit strident à cent pieds au-dessus de la cime des arbres.

Cependant, malgré ces nombreux bazars, il est presque impossible à l'Européen de rien acheter par lui-même; il lui faut le *dobashi*, l'interprète, le *baboo*, l'homme d'affaires, qui s'interpose entre son compatriote et l'étranger, réduisant les prétentions de l'un et prélevant son bénéfice sur l'inexpérience de l'autre. Qui voudrait, d'ailleurs, pour les achats considérables, courir tout le jour dans des ruelles infectes où sont emmagasinées les marchandises de cargaison, chercher dans la foule, dans la cohue d'une bourse en plein air, le courtier hindou couché dans un palanquin et qu'on reconnaîtra peut-être à ses porteurs comme une voiture aux chevaux qui la traînent? Le *baboo* est donc le plus important personnage d'une maison de commerce, soit qu'en qualité de commis il dirige toutes les affaires du dehors, et passe les marchés suivant son intérêt particulier, soit qu'en qualité de banquier, il accorde ou refuse à son gré, selon les chances de succès, l'argent qui lui est demandé par le négociant qu'il alimente. Il a fallu du temps pour que les Hindous s'habituassent à prendre une part active au commerce européen; mais ils paraissent s'en être bien trouvés, et d'opulens baboos, magnifiquement établis dans de vastes hôtels, témoignent, par le luxe de leurs équipages, des gains énormes réalisés dans des spéculations qu'on regardait naguère comme hasardeuses et téméraires.

Bien que Calcutta possède des chapelles protestantes, des églises catholiques, grecques, arméniennes, une synagogue, un temple seik, des pagodes, des mosquées, on n'y voit ni clochers, ni minarets, ni dômes remarquables. Les vastes péristyles de la Monnaie (*the Mint*), les colonnes ioniques et doriques du palais du gouverneur, sont de froides copies de ces édifices soi-disant grecs auxquels les architectes modernes ne nous ont point encore habitués. Les belles maisons du fashionable quartier de Chowringhee (bâti sur l'emplacement de la forêt qui bornait Calcutta au commencement du dernier siècle) sont maladroitement ornées de colonnes revêtues de

stuc, de portiques trop vastes par lesquels le soleil entre avec toute la pompe de ses rayons, malgré les nattes sans cesse arrosées que l'on tend devant toutes les ouvertures. A ces cases plus ou moins prétentieuses et peu pittoresques, qui ne préférerait cette mosquée à peine achevée, bâtie par les neveux de Tippoo-Saheb, jeunes princes fort ennuyés de galoper sur l'esplanade, d'avoir Calcutta pour prison et un major anglais pour geôlier? Cette mosquée élégante, plantée au coin de la grande place d'une ville ennemie, sera, avec un fastueux tombeau, le seul monument de cette dynastie musulmane du Mysore qui succomba en appelant la France à son secours!

L'esplanade bordée par les hôtels de Chowringhee et les eaux du Gange, plus spacieuse encore que celle de Madras, mais moins ombragée, s'étend depuis le *Government-House* jusqu'au fort William, colossale forteresse destinée à défendre la route unique par laquelle on arrive au cœur de l'Inde. Il a coûté à construire deux millions sterling, vous diront les Anglais qui savent presque aussi bien que les Américains le prix d'une église, d'une citadelle et d'un chien de chasse; il est octogone, régulier du côté de la terre où l'on ne redoute aucune attaque, mais les trois côtés faisant face au Gange présentent des angles saillans qui menacent tous le cours du fleuve. Entre ces angles sont dressées de grosses batteries dont le feu remplacerait immédiatement celui des parties avancées que l'ennemi aurait pu esquiver en s'approchant droit devant la citadelle; des bastions forment encore une défense respectable de ce même côté. L'intérieur est aéré, planté d'arbres, découpé en boulingrins, et ne contient que les logemens indispensables des officiers et de la garnison. On y caserne ordinairement deux régimens d'infanterie, un d'artillerie, et quelques compagnies d'ouvriers pour l'arsenal; à ces troupes blanches on ajoute douze cents cypaies pris au camp de Barrackpoor, et qui font le service du fort durant un mois, à tour de rôle. Cette citadelle, la plus forte de toute l'Inde, bâtie d'après les principes modernes, et si basse qu'on passerait devant sans la voir, rappelle celle du Callao, où l'armée de Rodil bravait les indépendans du Pérou; mais quel désappointement éprouve le voyageur qui, à ce mot de forteresse, évoque dans ses souvenirs le château aérien de Québec, les bastions étagés de Malte, ou même les murailles soudées par des tours qui couronnent les montagnes du pays mahratte! Malgré son admirable construction et à cause de l'étendue de son plan, le fort William a un inconvénient bien grave, c'est qu'il a besoin de

dix mille hommes pour être complètement défendu. Pendant un blocus, ce serait une armée difficile à nourrir.

Le soir, entre l'heure de la fermeture des bureaux et celle du dîner, la population choisie de Calcutta doit faire une promenade sur l'esplanade, surtout pendant la saison moins brûlante qu'on appelle l'hiver. Là, on se trouve transporté en Europe, aux Champs-Élysées, à Hyde-Park; à voir ces riches voitures, ces équipages splendides, on comprend que la compagnie, en rétribuant avec munificence ses employés, s'est attachée à en faire comme autant de nababs qui s'attirent le respect des indigènes. On exerce par le luxe un ascendant remarquable sur des populations serviles, habituées à obéir, et le caractère aristocratique des Anglais se plie à ravir aux exigences de ce rôle. Avec quelle précaution le *civilien*, le militaire même, évite de se mêler aux gens nés dans le pays, à ceux qu'une couleur tant soit peu douteuse exclut des hauts emplois et des grades élevés! Par là, l'administration, la direction des affaires, reste entre les mains d'une classe inaltérée, qui se recrute toujours en Europe, et l'infériorité dans laquelle vivent les *country borns* (fils du pays) éteint chez eux toute velléité d'indépendance, de rivalité même. Au reste, cette société privilégiée a fondé dans l'Inde, et surtout à Calcutta, une foule d'établissemens utiles; elle garde généralement la tradition du décorum et des belles manières européennes, que la mollesse asiatique tend à corrompre. Sans parler des écoles pour les orphelins et autres fondations moins désintéressées, puisqu'elles sont destinées à secourir les enfans de ceux qui sont morts au service de la compagnie, nous citerons les colléges ouverts aux indigènes, et dans lesquels ceux-ci puisent des connaissances dont un jour ils pourraient bien ne pas faire usage dans l'intérêt des maîtres. Ces *natives schools* ont pour but de former surtout des *law officers*, des licenciés en droit qui sont plus tard juges de paix, juges civils (1), et, jusqu'à un certain point, juges criminels. En 1830, on dépensa au Bengale seulement la somme de 30,000 livres sterl. pour la *native*

(1) Calcutta est le siége d'une cour suprême, composée d'un *senior judge* et de deux *puisnés judges*, nommés par le roi. « Dans les procès entre *natifs*, dit Hamilton, les juges doivent, d'après un acte du parlement, respecter les usages du pays. Quand il s'agit d'héritage ou de contrat, la règle est de suivre la loi reconnue par les parties; si l'un des plaideurs est musulman et l'autre Hindou, on suivra la loi reconnue par le défendeur. Quant aux affaires criminelles, elles sont jugées par un jury exclusivement composé de sujets britanniques. »

education (1), et le nombre assez considérable de journaux rédigés dans les langues du pays (il était en 1830 de quatorze à Calcutta) est une preuve que l'instruction se généralise parmi le peuple hindou. Ce fut lord Minto qui, durant son gouvernement, de 1810 à 1815, prit à cœur de répandre parmi les indigènes les principes d'un enseignement trop négligé.

Les deux établissemens scientifiques les plus importans de Calcutta sont la société asiatique (*asiatic society*) fondée par sir William Jones et instituée en 1785, et le jardin de botanique. On sait quels services la société a rendus aux études orientales; par elle furent recueillis les manuscrits d'ouvrages dont le nom était à peine connu, les monumens d'une langue morte, source de la plupart des idiomes modernes; par elle fut formée cette magnifique bibliothèque hindoue et musulmane que des brahmanes et des moullahs attachés à l'établissement soignent et défendent contre les ravages du temps et ceux, plus rapides encore, des fourmis blanches. Dans ces dernières années, M. Prinsep (qui abandonna l'Inde jeune encore, accablé de fatigues et de travaux, débarqua en Angleterre privé de raison et mourut quelques mois après à Londres), dirigeait la publication du *Mahabharata*, la plus capitale épopée qui soit sortie d'un cerveau humain. C'est à cette société que les résidens près des diverses cours de l'Inde adressent le résultat de leurs recherches et le trésor des livres recueillis dans des contrées fermées aux voyageurs, et, grace à sa libéralité, les corps savans de l'Europe ont part aux conquêtes qui se font aux extrémités de l'Asie. La science ne servît-elle qu'à unir par l'intelligence les peuples dont les intérêts sont incompatibles, elle serait encore bonne à quelque chose. A cette bibliothèque est jointe comme appendice une remarquable collection d'armes et ustensiles birmans, javanais et malais, du choix le plus rare, et digne d'être étudiée; les armes offensives et défensives d'un peuple trahissent son caractère et ses penchans; il y a tel coutelas court et large emmanché dans le poignet qui donne l'idée d'un incontestable courage, tandis que certain *karga* à la lame flamboyante ne peut être manié que par un guerrier sauvage et san-

(1) La présidence de Madras a été long-temps arriérée sous ce rapport; on n'y trouva pas un seul musulman capable d'enseigner le droit arabe. On fit venir le professeur du Bengale, mais les élèves manquaient : il fallut d'abord les payer. Une fois l'élan donné, les écoles de Madras devinrent bientôt florissantes, et, proportion gardée, elles rivalisent avec celles des autres provinces.

guinaire. Au rez-de-chaussée, entre une galerie d'anatomie et un cabinet d'histoire naturelle, parmi des échantillons minéralogiques et géologiques (dont un beau morceau de grès pliant, *flexible sand stone*, est la plus grande rareté), sont rangés de remarquables fragmens de sculpture hindoue, des statues bactriennes, des bas-reliefs bouddhiques, de précieux débris de l'art asiatique à ses diverses périodes. Faut-il que le manque d'espace oblige à laisser en plein air, exposés au soleil et aux pluies, tant d'autres restes d'un travail si naïf et si perfectionné, qu'on y retrouverait volontiers les quatre phases de la sculpture chrétienne, depuis la raideur byzantine et la ferveur romane, jusqu'à l'épanouissement de l'art gothique, et au raffinement presque païen de l'époque suivante!

Quant au jardin de botanique, c'est bien la plus délicieuse retraite qu'on puisse choisir, car il est plus doux encore de vivre parmi les arbres et les fleurs que parmi les souvenirs souvent si tristes du passé. Pour bien goûter le charme d'une pareille promenade, il faut sauter d'un quai plein de poussière à bord d'un de ces jolis bateaux à deux voiles latines, où l'on trouve une cabine spacieuse et des divans. Après s'être dégagé, non sans péril quand le courant est fort, du milieu des navires, des câbles, des bouées, on côtoie l'esplanade d'assez loin pour la bien voir; on dépasse Koulee-Bazar, où sont mouillés le bateau de plaisance du gouverneur, belle barge dorée, petit palais flottant remorqué par un steamer, et les comfortables chaloupes dans lesquelles les planteurs remontent le Gange. A mesure qu'on s'éloigne de la ville, il se fait un silence qui paraît toujours rassurant et solennel au sortir d'un grand tumulte; une fois la pointe doublée, les maisons disparaissent, et l'on retrouve les arbres baignés par les eaux à marée haute. Arrivé devant une grille de fer, on débarque; deux péons à turbans rouges se lèvent en saluant l'étranger. Ce jardin a l'air aussi d'une volière, tant les oiseaux y gazouillent; bientôt on entre sous la plus régulière voûte gothique que des arbres dans leur croisement ogival puissent former, sous une merveilleuse allée de sagoutiers, dont le fruit, disposé comme celui du dattier africain, en grappes plus abondantes encore, retombe si gracieusement sous le dôme de feuilles; là aussi s'élance l'arékier, le plus svelte, le plus hardi de tous les palmiers. A l'extrémité de ce vaste enclos long de deux milles, et non loin de la charmante maison qu'habite le docteur Wallich, l'heureux directeur de ce jardin, un gardien spécial montre au visiteur un figuier multipliant dont les tiges recourbées vers la terre où elles ont pris racine embrassent une

circonférence de quatre-vingt-dix pas; c'est toute une forêt partie du même tronc. Là aussi le gouvernement essaie de naturaliser le teak, cet arbre si précieux pour la construction des navires par l'éternelle durée de son bois, et qui croît en abondance sur les collines du Malabar; mais l'acclimatation paraît difficile sur un terrain si humide et avec une température aussi extrême.

Les serres chaudes de Paris présentent, dans la proportion d'une goutte d'eau à un lac, des fragmens de paysage de l'île Bourbon et de la Nouvelle-Hollande; le jardin de Calcutta, toujours chauffé par le soleil à la température de ces pavillons vitrés, offre, dans la proportion d'un lac à une mer, le tableau à peu près complet des richesses du règne végétal en Afrique et en Asie; il y a même des instans où l'on y retrouverait à l'état sauvage plusieurs des hôtes redoutés de nos ménageries, reptiles et quadrupèdes; car dans l'Inde, au Bengale surtout, la nature se soustrait à la domination de l'homme. Si, tenté par la sereine clarté de la nuit, vous voulez jouir pleinement de ces heures précieuses, restez sur le Gange. Quand les lumières se sont éteintes derrière les fenêtres de la ville et des faubourgs, sur les navires et sur les barques, des cris étranges, et d'autant plus terribles qu'ils semblent passer d'un rire convulsif à une plainte déchirante, s'élèvent sur les deux côtés du fleuve. Tantôt ces voix s'éloignent comme les aboiemens de la meute qui a relancé la bête, tantôt elles partent d'un buisson, d'une grève voisine, si près du bateau, que vous frémissez involontairement; puis tout se tait, jusqu'à ce qu'un glapissement solitaire venant à troubler ce silence passager, un hurlement général lui réponde des quatre points de l'horizon, grossissant bientôt comme une clameur. Ce sont les chakals (1) qui se mettent en campagne, qui se réunissent et s'appellent pour chasser en petites troupes; ils parcourent en grand nombre les rues et les places, attirés par la viande que les domestiques hindous, fidèles à leur loi religieuse, jettent sur les fumiers sans la goûter, après les repas des maîtres. Dès que la grille du grand square, de cette belle place plantée d'arbres, rafraîchie par un étang encadré dans un escalier de pierre, s'est fermée sur le dernier promeneur, dès qu'il se fait un peu de silence sur les trottoirs, on est sûr d'entendre le chakal qui s'éveille

(1) Ceci n'est pas une exagération. A l'époque des grandes eaux surtout, quand les jungles sont inondés, les chakals font un tel vacarme, que, selon un auteur anglais, ces animaux rendent par leurs hurlemens les nuits hideuses (*by their howling make the nights hideous*).

et glapit là où une foule de peuple se pressait il y a une heure. D'autres chakals suivent le cours du fleuve et attendent patiemment que le flot jette sur les vases du rivage quelques-uns des cadavres auxquels le Gange sert de sépulture. L'usage est de brûler les corps, mais les pauvres qui ne peuvent suffire à la dépense du bûcher funéraire abandonnent aux eaux sacrées du fleuve le mort, auquel ils attachent, comme symbole de la cérémonie prescrite, un bouchon de paille. Dès qu'un malade est à l'extrémité, ses parens, ses amis, le portent sur leurs épaules, roulé dans un linceul, aux bords du Gange, et, après lui avoir frotté la bouche avec cette eau qui enlève les souillures de l'ame, ils le veillent pour le défendre contre les attaques des chakals jusqu'à ce qu'il ait rendu le dernier soupir; alors ils lancent vers la mer celui qui vient de partir pour l'éternité : mais le cadavre, avant d'arriver au golfe, est dévoré par les quadrupèdes affamés ou par les crocodiles énormes qui rôdent à l'entrée des ruisseaux dans les Sunderbands. Toute grande cité a son côté lugubre.

Notre intention n'est pas de décrire, à propos de Calcutta, les dix-huit grandes fêtes du calendrier hindou; nous nous bornerons à celles qui empruntent à la nature des lieux et à la richesse de cette capitale une solennité particulière. Les cultes divers, tous également tolérés, célébrant alternativement leurs cérémonies, il en résulte qu'une partie des habitans est presque toujours en chômage. Tantôt, durant toute une semaine, on entend retentir chaque nuit les chants des juifs, qui illuminent leurs terrasses recouvertes de branches d'arbres en forme de tonnelles; tantôt, pendant quinze soirs de suite, on voit briller au-dessus de la demeure des musulmans la lumière suspendue dans une lanterne à l'extrémité d'un long bambou. Pour les Hindous, les deux principales fêtes sont celles qui se célèbrent en l'honneur de la déesse Parvati, femme de Siva, sous ses deux manifestations de Kalî la noire et de Dourgâ la terrible, tant il est vrai que le paganisme est surtout pieux envers les dieux qu'il redoute. La première tombe en avril. Une foule considérable arrive des villes voisines pour assister à l'édifiant spectacle des cruautés révoltantes que les dévots exercent sur leurs propres corps. Bien que le gouvernement anglais ait forcé les indigènes à reculer hors de la ville le théâtre de ces barbares cérémonies, combien d'Européens, attirés par le bruit des instrumens, les flots mêlés d'un peuple en habits de fête et le désir honteux de voir souffrir, s'empressent autour de ces bascules où un pénitent enivré d'arack et d'opium se suspend par les côtes à un croc de fer pour jeter à l'as-

semblée, qui frémit de joie, les fleurs de sa triste couronne! Hâtons-nous de dire, à la réhabilitation de l'esprit humain, que la loi de Manou, sévère à l'endroit des jeûnes et des expiations, ne prescrit aucune de ces pénitences odieuses, pratiquées surtout dans le sud de l'Inde, loin du berceau de la foi brahmanique.

Le Dourgâ Poudja, s'il ressemble plus à un carnaval qu'à une cérémonie religieuse, n'offre au moins aucune de ces scènes affligeantes. La solennité est si grande, que pendant huit jours la douane et tous les établissemens publics sont fermés. Ce temps est employé par les fidèles à diverses pratiques (1), dont la dernière consiste à fabriquer avec de la farine de riz bien pétrie une image de la déesse avec ses quatre bras, sa tiare, son collier de têtes de morts; autour de Dourgâ on place en manière de cortége quelques autres figures, par exemple celles de ses deux fils, l'oiseau Kartikéya, dieu des armées célestes, et Ganéça à tête d'éléphant, dieu de la sagesse, que l'on invoque à la première ligne de tous les manuscrits. La veille du dernier jour, au soir, chaque famille se livre aux réjouissances; les palais des riches radjas, illuminés avec luxe, s'ouvrent à la foule. Hindous, musulmans, chrétiens, tous sont admis, régalés même de bonbons et de friandises. A voir les lignes de lampions, la sentinelle debout aux portes, les cavaliers et les voitures, à entendre les cris de la populace, on se croirait transporté en Europe à l'anniversaire de quelque grande journée. Mais passons sous le péristyle : un serviteur, le sabre en main, le bouclier sur l'épaule, annonce au maître la visite des *Firanguis* (des Francs). *Houska pochak dekho*, vois leur costume, leur tenue, répond le radja; *saheb log*, ce sont des messieurs, murmure le portier avec une révérence, et l'on entre dans une vaste salle ornée de deux rangs de galeries. Dans une niche séparée du public, tout au fond, on voit l'idole et le groupe de figures dressées à ses côtés; à sa gauche est assis, les jambes croisées, le *pourohita*, prêtre de la famille; vêtu seulement d'un pagne, frotté de sandal, le desservant, fier comme un premier ministre auprès de son roi, jette sur l'assemblée un regard superbe, et ne sort de son immobilité que pour arroser la statue d'huile et de parfums liquides. Le radja, couvert de sa longue tunique blanche serrée par une ample ceinture, l'aigrette au front, fait les honneurs de son palais à

(1) En 1840, quelques riches Hindous achetèrent un beau tigre pour l'immoler à Kali; mais la police s'y opposa, craignant avec raison que les rôles ne vinssent à changer, et que la victime, rompant ses liens, ne prît la place du sacrificateur.

ceux qu'il y a admis. En face de l'idole dansent des bayadères cachemiriennes et bengalies, tantôt seules, tantôt par deux, alternativement. Les éventails somptueux s'agitent en cadence derrière la danseuse, que son orchestre accompagne pas à pas et ranime pour ainsi dire par les *crescendo* et les *agitato* du tambour et du rebec, à mesure qu'elle s'en va promenant ses strophes et sa pantomime tout le long des divans, où de beaux jeunes hommes nonchalamment couchés fument dans des narguilés d'or et d'argent. Aux danses succèdent, comme intermèdes, des tours de force et d'adresse exécutés par des enfans habillés en femmes. Un de leurs exercices favoris, c'est de tourner sur eux-mêmes comme des tontons, et, quand l'élan est le plus rapide, ils tirent deux sabres du fourreau, en appliquent la pointe sur leurs paupières fermées, et pirouettent avec plus de force que jamais, jusqu'à ce qu'enfin ils remettent, sans s'arrêter, la lame dans la gaîne : bien entendu qu'au moindre choc, au plus léger étourdissement, les deux pointes crèveraient les deux yeux du jongleur.

Le lendemain, dans l'après-midi, mille processions s'acheminent au bruit des instrumens vers le Gange. Selon la richesse du chef de famille, il y a derrière l'idole un nombre plus ou moins grand de serviteurs soutenant le dais ou l'escortant avec de petits drapeaux. Il s'agit de promener sur l'eau et de noyer ensuite dame Dourgâ. La statue est posée sur une litière, entre deux bateaux dont l'un porte l'orchestre et les brahmanes, l'autre le donataire et son monde. Qu'on se figure la foule se ruant vers le Gange, les cigognes surprises s'élevant au-dessus des toits, battant de l'aile au milieu de ces flots de peuple, les corbeaux tournoyant dans les airs avec des cris assourdissans, le bruit des tambours et des tam-tams, le son des cloches qu'on fait retentir devant la procession! A mesure qu'une dourgâ flotte en quittant la rive, un hourrah la salue; bientôt le Gange, couvert de barques et d'idoles, agité par des milliers de rames, s'émeut à cet épouvantable vacarme; les navires sont chargés de spectateurs; les turbans, les écharpes, les tuniques de toutes couleurs s'agitent sur la rive aussi loin que le regard peut s'étendre. Le *pourohita*, animé par l'esprit de la divinité, exécute devant elle, avec force contorsions, des danses obscènes. Dans des barques couvertes circule toute la population mêlée, les femmes surtout, que le désordre de la fête attire sur les eaux, car les classes infimes, même parmi les chrétiens séparés de l'Europe depuis plusieurs générations, prennent une part presque active à ces solen-

nités grossières, les seules auxquelles elles soient convoquées. Les bateaux sur lesquels flotte l'idole se séparent aux cris des assistans, et Dourgâ s'abîme dans les flots, emportant avec elle les injures et les malédictions de ses adorateurs, qui proclament ainsi l'impuissance de la divinité sortie de leurs mains. Ainsi finit la fête, aux derniers rayons d'un soleil d'octobre difficile à supporter, et qui ramène le beau temps et la sécheresse jusqu'à la prochaine mousson.

En voyant ce peuple ainsi subjugué par l'éclat de ses fêtes mythologiques, on se reporte malgré soi aux solennités de l'ancienne Grèce, avant le siècle de Périclès, et surtout à celles que l'Égypte célébrait sur le Nil; seulement ici il y a plus de fougue et de désordre dans l'expression des sentimens qui agitent les masses. Mais, à ceux qui accuseraient les Hindous de barbarie, on objecterait le perfectionnement extraordinaire de la langue hiératique d'une part, et de l'autre l'étonnante quantité d'écoles dirigées par des brahmanes (indépendamment des colléges dont nous avons parlé). Presque tout le monde sait lire; il n'est pas rare de voir un simple domestique, un porteur de palanquin, employer ses heures de repos à étudier des hymnes, des fragmens de légende sacrée copiés de sa main. L'Inde a toujours eu ses écoles de philosophie et de poésie, je dirais presque son académie de Bénarès; plus tard, à Dehli, la réunion de quelques poètes musulmans donna au pays un mouvement littéraire qui se communiqua partout où l'on parlait l'idiome né de la conquête. Les provinces nouvellement soumises à l'Angleterre ont encore leurs improvisateurs et leurs rapsodes; les grands poèmes qui se récitaient jadis dans les assemblées religieuses, au temps où l'Inde était intacte, se chantent aujourd'hui par lambeaux, à travers les rues, sur cette terre partout entamée. L'occupation anglaise a jeté, il est vrai, une certaine perturbation dans les études anciennes; elles les a fait, pour ainsi dire, refluer vers leurs sources, comme un courant qui en rencontre un autre moins rapide. Ainsi, d'abord, les brahmanes, gardiens des vieux textes, cachèrent le dépôt confié à leurs soins; mais, plus tard, quand ils se sont vus encouragés par le gouvernement, qui craignait leur influence, ils sont sortis un peu de ce silence obstiné; ils ont consenti, non à adopter les idées de l'Europe, mais à aider quelques savans dans l'intelligence de leurs livres, à les guider dans la lecture des inscriptions, qui sont l'histoire écrite sur les monumens, dans la rédaction des dictionnaires. Ils se sont décidés enfin à envoyer leurs enfans dans les colléges ouverts pour eux. Ces jeunes gens, fort avides de feuilleter nos livres et

d'étudier les sciences, paraissent cependant chercher dans le travail de la pensée un exercice à la curiosité de leur esprit plutôt qu'un enseignement; sur beaucoup de points, ils semblent vouloir s'abstenir de raisonner, dans la crainte de heurter inconsidérément la base de leurs propres dogmes. Ainsi, tout en tirant une étincelle de la machine électrique, le brahmane regarde en haut avec anxiété s'il ne verra pas Indra attaquer au milieu des nuées les villes invisibles dont il brise les portes avec ce bruit que nous appelons la foudre; tout en étudiant l'astronomie, il reste astrologue et récite la légende du démon qui ronge la lune quand nous la croyons éclipsée. En général, les Hindous de bonne famille viennent apprendre dans ces colléges juste ce qu'il leur faut pour s'utiliser, pour être employés dans les bureaux et les administrations, pour faire partie des sociétés savantes où l'on s'occupe des langues et de l'antiquité de leur pays. Le respect humain les retient d'ailleurs; chacun de ces jeunes gens craint d'encourir par les hardiesses de son esprit les anathèmes de sa caste : il est donc impossible de constater les progrès qu'ont faits les connaissances européennes parmi les hautes classes de cette société; seulement il est permis de supposer que l'exemple et l'expérience produiront ce que n'a pu faire encore l'enseignement.

Quant aux journaux publiés par les indigènes, ils n'ont guère l'importance qu'on leur supposerait; peuvent-ils, osent-ils avoir et exprimer une opinion contraire à celle des maîtres? D'ailleurs, le nabab qui nourrirait des sentimens hostiles à la compagnie se garderait bien de les faire connaître; il sait ce qu'il en coûte aux petits princes hindous assez hardis ou assez imprudens pour trahir leur impatience du joug qui les opprime. L'opposition, quand elle se manifeste dans les journaux de l'Inde, attaque parfois les coutumes et les mœurs anglaises dans les individus; ses thèmes favoris sont les questions religieuses et philosophiques; elle reproduit dans sa polémique les ouvrages de controverse que les Hindous, les musulmans surtout, impriment dans les diverses provinces, en réponse aux petits livres et aux bibles que distribuent largement les missionnaires réformés. A la politique extérieure, les Hindous n'entendent rien; les journaux anglais dans l'Inde affectent une très grande indifférence pour tout ce qui se passe d'intéressant hors de l'empire britannique, et c'est dans leurs colonnes que puisent les feuilles écrites en bengali et en persan. Aucune gazette n'est mieux informée du nombre exact des soldats que nous perdons à Alger et plus silencieuse sur nos succès que cer-

tains journaux spécialement destinés à l'armée, et les indigènes, qui voient dans l'Inde la France représentée par des comptoirs démantelés, privés de troupes blanches, conclut de tout cela que les nations existent en Europe comme dans cette partie de l'Asie, par la permission de l'Angleterre. Dans les abrégés historiques qu'on met entre les mains des écoliers hindous, la France disparaît en 1815 comme un vaisseau qui sombre; il est plus difficile de soustraire à la connaissance des indigènes le voisinage encore fort lointain de certaine puissance sauvage et barbare, leur dit-on, qui s'appelle la Russie, et se montre parfois vers Khiva sous la forme d'un cosaque, comme l'éclair avant l'orage. Toutefois admirons chez les Anglais cet esprit national plus vif dans l'Inde que partout ailleurs, parce qu'il y est aussi plus nécessaire; leurs gazettes de Bombay, de Madras, d'Agra, de Calcutta, renferment parfois des attaques assez violentes contre les gouverneurs, mais non contre le gouvernement; les sujets de la Grande-Bretagne tiennent à montrer qu'ils sont libres, mais, avant tout, ils craignent de se déconsidérer aux yeux d'un peuple immense qu'ils dominent par le prestige de la dignité personnelle. C'est ainsi qu'ils sont venus à bout de s'assimiler une armée immense toute composée d'indigènes aveuglément soumis aux volontés de la compagnie, aux ordres de leurs chefs. Jusqu'ici, le peuple hindou n'a donc pu, en s'éclairant, acquérir d'autre conviction que celle de la supériorité de ses maîtres; il en sera ainsi tant qu'il ne communiquera avec l'Europe que par l'intermédiaire de la nation à laquelle il obéit.

Le Gange est, comme on l'a vu, le motif dominant de toute la contrée, de toute la partie de l'Inde dont il est l'artère principale; le bras qui arrose Calcutta, nommé par les Européens Hoogly, par les indigènes Bhaghiraty, est particulièrement sacré aux yeux de ces derniers. Selon leur légende, il coulait jadis dans les cieux; l'océan ayant été avalé d'un trait par l'ascète Agasti, les innombrables fils d'un roi nommé Sagara (la mer) périrent dans ces plaines desséchées à la recherche du cheval lancé par leur père en qualité de souverain absolu de toute la contrée. C'était l'usage, après avoir conquis un royaume, de lancer un cheval qui pût errer partout sans que personne osât l'arrêter; à son retour, on immolait l'animal; cette cérémonie capitale s'appelait *açvameda*, sacrifice du cheval. Un descendant de Sagara, Bhaghirata, eut pitié de ses grands oncles gisant dans les abîmes sans sépulture, et un saint personnage lui conseilla d'aller sur le mont Kaïlassa, l'un des pics les plus élevés de la chaîne de l'Himalaya,

prier le dieu Mahadéva de faire descendre sur la terre le grand fleuve qui pût remplir l'océan, et surtout de vouloir bien lui-même soutenir dans sa chute la *Ganga*, dont le poids eût ébranlé la terre. Mahadéva céda aux prières et aux austérités du roi; « alors elle tomba du ciel, la Ganga, fille des montagnes, roulant en larges et fiers tourbillons; et le dieu supporta dans sa chute la rivière, ceinture des cieux, qui se précipita comme un collier de perles délié du haut de son front. Elle se divisa en trois bras dans son cours sinueux vers l'océan; ses eaux étaient couvertes de flocons d'écume pareils à des troupes de cygnes; tantôt se repliant avec effort, tantôt comme si elle sautait d'un flot rapide, tantôt encore couverte d'une fine enveloppe de mousse, comme ivre de plaisir, elle s'élança joyeuse jusqu'à l'océan, qu'elle remplit. »

Pour les Européens, le Gange est une source non moins sacrée de richesses immenses; la rivière, fille des montagnes, leur apporte, avec ses flocons d'écume, les produits de l'intérieur dans des bateaux montés par une population de mariniers qu'on estime être d'environ trente mille personnes; par elle aussi viennent les marchandises de la Chine, de l'Arabie, de l'Europe et de l'Amérique. Après Londres et New-York, aucun port peut-être n'offre un coup d'œil plus animé que celui de Calcutta, surtout lorsqu'au retour du beau temps, après les débordemens causés par les pluies, qui doublent la force du courant et arrachent les navires de dessus leurs ancres pour les jeter pêle-mêle en travers sur les grèves, arrivent par centaine les gros bâtimens arabes de Moka, de Mascate, de Djedda, chargés de sel et de café. A côté de ces navires on en voit se ranger d'autres environnés d'une fine vapeur blanche qui se dégage à mesure que le soleil prend de la force. Ce sont des américains de Boston; ils viennent débarquer, à un endroit choisi exprès, les énormes blocs de glace recueillis sur les lacs et les rivières du Vermont et du Rhode-Island.

Le fort William, placé au-dessus de la ville, est plutôt une défense toute prête contre une attaque par mer, c'est-à-dire contre une armée européenne, qu'une bastille destinée à contenir la plus inoffensive, la plus soumise des nations jusqu'à ce jour. Quelques gardes de police, armés d'un sabre et d'une masse de bois avec laquelle ils se plaisent à frapper les matelots ivres en les poussant à la geôle, suffisent durant la nuit à surveiller une population qui, par son nombre, est presque un peuple. Le parc d'artillerie établi à Dumdum, séjour favori de lord Clive, à deux milles au nord-est du fort, et le camp

permanent de Barrackpoor, à quinze milles sur le Gange, complètent les moyens d'attaque et de résistance dont dispose Calcutta. Le village de Barrackpoor (ville des casernes, mot barbare, anglais et hindou) est une des plus agréables stations de l'Inde; à peine a-t-on dépassé les dernières maisons de la capitale, les cabanes un peu tristes ombragées de palmiers sauvages dont les vautours noirs brisent les feuilles à force de s'y tenir perchés tout le jour, à peine est-on hors de la portée des odeurs repoussantes qui s'élèvent de l'enclos où l'on brûle les morts, triste enceinte littéralement couverte de cigognes, de milans et de corbeaux, qu'on trotte dans une magnifique allée, entre des champs de riz et des terrains bas remplis de joncs. Les *barracks* sont de comfortables cabanes bien alignées, parfaitement tenues et adaptées aux goûts des cypaies, auxquels le camp est affecté; les officiers logent à part, dans de jolies maisons de campagne, avec enclos et jardins; on dirait une ville champêtre plutôt qu'une station militaire. D'ailleurs, les cypaies hindous et musulmans ont presque toujours leurs femmes aux cantonnemens; la vie militaire n'exclut pas entièrement pour eux la vie de famille. C'est ce qui a lieu surtout pour les officiers européens, ainsi qu'on l'a vu récemment dans les désastres de Caboul, où des femmes dévouées à leurs maris subirent si fatalement les conséquences de cette campagne.

Pour égayer encore ce village de Barrackpoor et ne pas isoler les soldats du maître auxquels ils obéissent, les gouverneurs ont bâti là leur maison de plaisance, leur Versailles, ou plutôt leur Trianon, car le parc, coupé de ruisseaux, planté de bosquets et d'arbres verts, ressemble beaucoup à ce jardin modèle. C'est dans cette retraite que j'ai vu lord Auckland se promener un peu soucieux lorsque l'armée se dirigeait sur Caboul et la flotte sur Pé-King. Les rois et les gouvernans ne sont-ils pas souvent ceux qui jouissent le moins des magnificences que nous leur envions? Le gardien ouvre volontiers la porte du parc aux visiteurs et les laisse examiner à loisir la volière peu remarquable, la ménagerie assez mal disposée, dans laquelle se trouvaient alors deux ours noirs du Kutch, pareils à ceux que le jardin de Paris a perdus, un jeune rhinocéros très familier, et surtout un tigre du Bengale de la plus belle venue, long de huit pieds, superbe animal dont nos petits jaguars ne sont qu'une miniature. Presque en face de la grille s'élèvent de hautes barraques; elles servent de casernes aux éléphans attachés au service de l'armée et des officiers. Les moins dociles sont liés par un pied au tronc des

gros arbres avec une corde énorme; quand le soleil les incommode, ils se couvrent le dos d'un tas de foin et restent immobiles, comme assoupis, évidemment satisfaits d'être à l'abri de la piqûre cuisante des gros insectes qui s'introduisent dans les gerçures de leur peau; le roi des animaux lui-même a son invisible ennemi qui le poursuit. Malgré moi, j'éprouvais une certaine frayeur à traverser ce double rang de monstrueux quadrupèdes, dont aucun cependant n'interrompait son souper à mon approche; on leur avait servi une herbe tendre arrachée dans des terrains fraîchement inondés, et il fallait voir avec quelle délicatesse chaque éléphant secouait sur son genou la racine remplie de terre avant de porter à sa bouche la gerbe appétissante. On sait que cet animal ne produit jamais en captivité; ceux que nous voyions là venaient tous des forêts de Dakka. Madras recrute les siens dans les solitudes qui avoisinent le golfe de Manahar, et l'on s'étonne que la race n'en soit pas éteinte quand on songe qu'une seule chasse, faite en 1840, vers la pointe de la presque île, amena la capture de plus de soixante-dix éléphans.

Le parc du gouverneur est bordé par les eaux du Gange; vis-à-vis les fenêtres du palais, sur la rive droite, s'étend Serampoor, jolie ville danoise, tout européenne d'aspect, jadis florissante, au temps où Chandernagor était autre chose qu'un comptoir démantelé. Je ne pense pas que, depuis bien des années, aucun navire soit venu de Copenhague à Serampoor. Maintenant qu'elle n'a plus pour s'enrichir le commerce facile qu'elle faisait durant nos guerres, grace à sa neutralité, cette petite factorerie est devenue le centre des missions *baptistes*, la grande *officine* des bibles traduites dans toutes les langues de l'Asie. Croirait-on qu'il y a vingt ans des pirates du Gange attaquèrent le comptoir danois, défendu par trente cypaies, triste combat, le dernier sans doute que verra jamais ce pavillon du nord sur le sol de l'Inde? Hélas! ce n'est pas à nous de rire de la décadence de ceux qui s'installèrent les premiers sur le territoire du grand Mogol. En nous avançant au milieu du fleuve, nous verrions presque flotter nos couleurs sur les rues désertes de Chandernagor. Mais est-il besoin d'aller jusque-là pour constater que nos établissemens dans l'Inde sont désormais des ruines et rien de plus? Laissons, puisqu'il le faut, cette partie de l'Asie aux Anglais; mais profitons de leur exemple, comme ils ont, là même, profité de celui de leurs devanciers, pour porter dans d'autres contrées notre civilisation, qui peut-être vaut bien la leur.

THÉODORE PAVIE.

ÉCRIVAINS

MORALISTES

DE LA FRANCE.

X.

LE COMTE DE SÉGUR.[1]

Les écrivains polygraphes sont quelquefois difficiles à classer : s'ils se sont répandus sur une infinité de genres et de sujets, sur l'histoire, la politique du jour, la poésie légère, les essais de critique et les jeux du théâtre, on cherche leur centre, un point de vue dominant d'où l'on puisse les saisir d'un coup d'œil et les embrasser. Quelquefois ce point de vue manque; le jugement qu'on porte sur eux s'étend alors un peu au hasard et demeure dispersé comme leur vie et les productions mêmes de leur plume. Mais on est heureux lorsqu'à travers cette variété d'emplois et de talens, on arrive de tous les côtés, on revient par tous les chemins au moraliste et à l'homme, à une

(1) Ses *OEuvres* historiques et morales, chez Didier, quai des Augustins, 35.

physionomie distincte et vivante qu'on reconnaît d'abord et qui sourit.

C'est ce qui doit nous rassurer aujourd'hui que nous avons à parler de M. de Ségur. Sa longue vie, traversée de tant de vicissitudes, serait intéressante à coup sûr, peu aisée pourtant à dérouler dans son étendue et à rassembler : lui-même, en la racontant, il s'est arrêté après la période brillante de sa jeunesse. Ses ouvrages littéraires sont nombreux, divers, nés au gré des mille circonstances : ses œuvres dites complètes ne les renferment pas tout entiers. Mais à travers tout, ce qui importe le plus, l'homme est là pour nous guider et nous rappeler; il reparaît en chaque ouvrage et dans les intervalles avec sa nature expressive et bienveillante, avec son esprit net, judicieux et fin, son tour affectueux et léger, sa morale perpétuelle, touchée à peine, cette philosophie aimable de tous les instans qui répand sa douce teinte sur des fortunes si différentes, et qui fait comme l'unité de sa vie.

Ses *Mémoires* nous le peignent à ravir durant les quinze dernières années de l'ancienne monarchie jusqu'à l'heure où éclata la révolution de 89. Né en 1753, il avait vingt ans à l'avénement de Louis XVI au trône. Lui, le vicomte de Ségur son frère, La Fayette, Narbonne, Lauzun, et quelques autres, ils étaient ce que Fontanes appelait les *princes de la jeunesse*. C'est toujours une belle chose d'avoir vingt ans; mais c'est chose doublement belle et heureuse de les avoir au matin d'un règne, au commencement d'une époque, de se trouver du même âge que son temps, de grandir avec lui, de sentir harmonie et accord dans ce qui nous entoure. Avoir vingt ans en 1800, à la veille de Marengo, quel idéal pour une ame héroïque! avoir vingt ans en 1774, quand on tenait à Versailles et à la cour, c'était moins grandiose, mais bien flatteur encore : on avait là devant soi quinze années à courir d'une vive, éblouissante et fabuleuse jeunesse.

M. de Ségur nous fait toucher en mainte page de ses *Mémoires* la réunion de circonstances favorables qui rendait comme unique dans l'histoire ce moment d'illusion et d'espérance. La littérature du XVIIIe siècle avait été presque en entier consacrée à établir dans l'opinion les droits des peuples, à retrouver et à promulguer les titres du genre humain. Les classes privilégiées avaient, les premières, accepté avec ardeur ces doctrines grandissantes qui les atteignaient si directement : c'était générosité à elles, et l'on aime en France à être généreux. La jeune noblesse, en particulier, se piquait de marcher en avant et de sacrifier de plein gré ce que nul en fait ne lui

contestait à cette heure et ce que cette bonne grace en elle relevait singulièrement. Elle manifestait son adoption des idées nouvelles par toutes sortes d'indices plus ou moins frivoles, par l'anglomanie dans les modes, par la simplicité du *frac* et des costumes : « Consa-« crant tout notre temps, dit M. de Ségur, à la société, aux fêtes, « aux plaisirs, aux devoirs peu assujétissans de la cour et des garni-« sons, nous jouissions à la fois avec incurie et des avantages que « nous avaient transmis les anciennes institutions, et de la liberté « que nous apportaient les nouvelles mœurs : ainsi ces deux régimes « flattaient également, l'un notre vanité, l'autre nos penchans pour « les plaisirs.

» Retrouvant dans nos châteaux, avec nos paysans, nos gardes et « nos baillis, quelques vestiges de notre ancien pouvoir féodal, jouis-« sant à la cour et à la ville des distinctions de la naissance, élevés « par notre nom seul aux grades supérieurs dans les camps, et libres « désormais de nous mêler sans faste et sans entraves à tous nos con-« citoyens pour goûter les douceurs de l'égalité plébéienne, nous « voyions s'écouler ces courtes années de notre printemps dans un « cercle d'illusions et dans une sorte de bonheur qui, je crois, en « aucun temps, n'avait été destiné qu'à nous. Liberté, royauté, aris-« tocratie, démocratie, préjugés, raison, nouveauté, philosophie, « tout se réunissait pour rendre nos jours heureux, et jamais réveil « plus terrible ne fut précédé par un sommeil plus doux et par des « songes plus séduisans. »

Ainsi on ne se privait de rien en cet âge d'or rapide; on était aisément prodigue de ce qu'on n'avait pas perdu encore; on cumulait légèrement toutes les fleurs. Les gentilshommes faisaient comme ces princes qui se donnent les agrémens de l'*incognito*, certains d'être d'autant plus reconnus et honorés. Au sortir d'un duel où l'on avait blessé un ami, on arrivait au déjeuner de l'abbé Raynal pour y guerroyer contre les préjugés; on était le soir du quadrille de la reine après avoir joui d'une matinée patriarcale de Franklin; on courait se battre en Amérique, et l'on en revenait colonel, pour assister au triomphe des montgolfières ou aux baquets de Mesmer, et mettre le tout en vaudeville et en chanson.

Ce qu'il faut se hâter de dire à la louange de ces hommes aimables, de ces courtisans-philosophes si élégans et si accomplis, c'est que, quand vinrent les épreuves sérieuses, ils ne se trouvèrent pas trop au-dessous : la fortune eut beau s'armer de ses foudres et de ses orages, elle échoua le plus souvent contre leur humeur. On sait l'at-

titude inaltérable de Lauzun au pied de l'échafaud, celle de Narbonne au milieu des rigueurs fameuses de cette retraite glacée. Sans avoir eu à se mesurer à ces conjonctures tout-à-fait extrêmes, les deux frères Ségur, le comte et le vicomte, avec les nuances particulières qui les distinguaient, surent garder, eux aussi, leur bonne grace et toutes leurs qualités d'esprit, plume en main, dans l'adversité.

Ce que ne gardèrent pas moins, en général, les personnages de cette époque et de ce rang qui survécurent et dont la vieillesse honorée s'est prolongée jusqu'à nous, c'est une fidélité remarquable, sinon à tous les principes, du moins à l'esprit des doctrines et des mœurs dont s'était imbue leur jeunesse; c'est le don de sociabilité, la pratique affable, tolérante, presque affectueuse, vraiment libérale, sans ombre de misanthropie et d'amertume, une sorte de confiance souriante et deux fois aimable après tant de déceptions, et ce trait qui, dans l'homme excellent dont nous parlons, formait plus qu'une qualité vague et était devenu le fond même du caractère et une vertu, la bienveillance.

Mais ne devançons point les temps; nous sommes à ces années d'avant la révolution, lesquelles toutefois il ne faudrait pas juger trop frivoles. Pour M. de Ségur, cette époque peut se partager en deux moitiés séparées par la guerre d'Amérique. A son retour, il entre dans la vie déjà sérieuse et dans la seconde jeunesse. Jusqu'alors il n'avait fait qu'entremêler avec agrément les camps et la cour, cultiver la littérature légère, et arborer les goûts de son âge, non sans profiter vivement de toutes les occasions de s'éclairer ou de se mûrir au sein de ces inappréciables sociétés d'alors, qu'il appelle si bien des écoles brillantes de civilisation. C'est ce sérieux dissimulé sous des formes aimables qui en faisait le charme principal, et dont le secret s'est perdu depuis. On en retrouve le regret en même temps que l'expression en plus d'une page des *Mémoires* de M. de Ségur; car combien, sous cette plume facile, d'aperçus historiques profonds et vrais! Le lecteur amusé qui court est tenté de n'en pas saisir toute la réflexion, tant cela est dit aisément.

M. de Ségur, au retour de sa campagne d'Amérique, rapportait en portefeuille une tragédie en cinq actes de *Coriolan*, qu'il avait composée dans la traversée à bord du *Northumberland*, et qui fut jouée ensuite par ordre de Catherine sur le théâtre de l'Ermitage. Quelques contes, des fables, de jolies romances, de gais couplets, lui avaient déjà valu les encouragemens du duc de Nivernais, du che-

valier de Boufflers, et les conseils de Voltaire lui-même, au dernier voyage du grand poète à Paris. Ce gracieux bagage de famille et de société (1) offrait à la fin son étiquette et comme son cachet dans une spirituelle approbation et un privilége en parodie qui étaient censés émanés de la jeune épouse de l'auteur, petite-fille d'un illustre chancelier :

D'Aguesseau de Ségur, par la grace d'amour,
L'ornement de Paris, l'ornement de la cour,
A tous les gens à qui nous avons l'art de plaire,
C'est-à-dire à tous ceux que le bon goût éclaire,
Salut, honneur, plaisir, richesse et volupté,
Presque point de raison et beaucoup de santé.
Notre époux trop enclin à la métromanie, etc., etc.
. . . . . .
A ces causes voulant bien traiter l'exposant,
. . . . . .
Nous défendons à tous confiseurs, pâtissiers,
Marchands de beurre ainsi qu'à tous les épiciers,
De rien envelopper jamais dans cet ouvrage,
Quoiqu'à vrai dire il soit tout propre à cet usage;
Ou bien paieront dix fois ce qu'alors il vaudra,
Modique châtiment qui nul ne ruinera.
Voulons que le précis du présent privilége
Soit écrit à la fin du livre qu'il protége;
Que l'on y fasse foi comme à l'original,
Et que les gens de bien n'en disent point de mal.
Ordonnons à celui de nos gens qui sait lire
De bien exécuter ce que l'on vient d'écrire;
De soutenir partout prose, vers et couplets,
Nonobstant les clameurs, nonobstant les sifflets :
Tel est notre plaisir et telle est notre envie.
Fait dans notre boudoir, bureau digne d'envie,
Le premier jour de l'an sept cent quatre-vingt-un,
Et de nos ans un peu plus que le vingt et un.

Signé D'AGUESSEAU, comtesse de SÉGUR.
Et plus bas, LAURE de SÉGUR.
(C'était la fille de l'auteur, âgée alors de moins de trois ans.)

Pourtant les dépêches écrites par M. de Ségur durant sa campagne

(1) Une partie se trouve dans les *Mélanges,* et le reste dans le *Recueil de Famille,* volume qui n'a eu qu'une demi-publicité.

d'Amérique avaient donné de sa prudence et de sa finesse d'observation une assez haute idée, pour qu'au retour M. de Vergennes songeât à le demander au maréchal son père, et à le lancer activement dans la carrière des négociations. Le poste qu'on lui destinait au début était des plus importans : il s'agissait de représenter la France auprès de l'impératrice Catherine. Les études sérieuses et positives auxquelles dut se livrer à l'instant le jeune colonel devenu diplomate, témoignaient des ressources de son esprit et marquèrent pour lui l'entrée des années laborieuses. Ces années furent bien brillantes encore durant tout le cours de cette ambassade, où il sut se concilier la faveur de l'illustre souveraine et servir efficacement les intérêts de la France. Profitant de l'aigreur naissante qu'excitait contre les Anglais la politique toute prussienne et électorale de leur roi, usant avec adresse de l'accès qu'il s'était ouvert dans l'esprit du prince Potemkin, il parvint à signer, vers les premiers jours de l'année 1787, avec les ministres russes, un traité de commerce qui assurait à la France tous les avantages dont jusqu'alors les Anglais avaient exclusivement joui. Ce succès fut, en quelque sorte, personnel à M. de Ségur, qui, dans ses *Mémoires* et dans ses divers écrits, a pu s'en montrer fier à bon droit. Effacé à son arrivée par les ministres d'Angleterre et d'Allemagne, il n'avait dû qu'à lui-même, à cet heureux accord de décision et de bonne grace qui ne se rencontre qu'aux meilleurs momens, de se conquérir de plain-pied une considération dont l'effet s'étendit par degrés jusque sur ses démarches politiques. Si quelque intérêt s'attache aujourd'hui pour nous à cette négociation, il tient tout entier, on le conçoit, à la façon dont le négociateur nous la raconte, et au jeu subtil des mobiles qu'il nous fait toucher. La bizarrerie capricieuse du prince Potemkin ne fut pas le moindre ressort au début de cette petite comédie. Il était grand questionneur, se piquant fort d'érudition, surtout en matière ecclésiastique. Ce faible une fois découvert, M. de Ségur n'avait qu'à le mettre sur son sujet favori, qui était l'origine et les causes du schisme grec, et, l'entendant patiemment discourir durant des heures entières sur les conciles œcuméniques, il faisait chaque jour de nouveaux progrès dans sa confiance. Les autres personnages de la cour ne sont pas moins agréablement dessinés. « En s'étendant un peu longuement sur ce séjour en Russie, écrivions-nous il y a plus de quinze ans déjà, lors de l'apparition des *Mémoires*, l'auteur, ou mieux le spirituel causeur a cédé sans doute à plus d'un attrait : là où lui-même a rencontré tant de plaisirs et de

faveurs qu'il se plaît à redire, d'autres qui lui sont chers ont recueilli dans les dangers d'assez glorieux sujets à célébrer. Il y a dans ce rapprochement de famille de quoi faire naître plus d'une idée et sur la différence des époques et sur celle des manières littéraires. En se rappelant les éloquens, les généreux récits du fils, on aime à y associer par comparaison les mérites qui recommandent ceux du père, la mesure insensible du ton, ce style d'un choix si épuré, d'une aristocratie si légitime, et toute cette physionomie, si rare de nos jours, qui caractérise dans les lettres la postérité, prête à s'éteindre, des Chesterfield, des Nivernais, des Boufflers (1). »

Prête à s'éteindre! ainsi pouvions-nous écrire il y a quelques années encore. Le temps depuis a fait un pas, et cette postérité dernière est à jamais éteinte aujourd'hui.

Une partie intéressante des *Mémoires* de M. de Ségur est consacrée aux détails du voyage en Crimée où l'ambassadeur de France eut l'honneur d'accompagner Catherine. Ce voyage romanesque et même mensonger, tout rempli d'illusions et de prestiges, eut des résultats positifs et des effets historiques. Potemkin n'avait songé, en le combinant, qu'à ses intérêts de favori; il voulait, à l'aide de cette marche triomphale, enlever sa souveraine à ses rivaux, la fasciner et l'enorgueillir par le spectacle d'une puissance imaginaire, l'*enguirlander*, c'est bien le mot, je crois. Mais ce motif unique et tout particulier ne fut pas compris de loin ni même de près; on en supposa d'autres plus graves. Les cabinets étrangers, et même les ambassadeurs qui étaient de la partie, crurent voir des intentions menaçantes sous ces airs de fête, et à force de craindre une agression des Russes contre la Porte, on la fit naître à l'inverse de la part de celle-ci. M. de Ségur sait nous intéresser à ce jeu dont il nous montre au doigt point par point le dessous; il en ranime à ravir dans son récit le divertissement et les mille circonstances.

Est-ce avant, est-ce après ce voyage, qu'il eut à poser lui-même une limite dans les degrés de cette faveur personnelle qu'il avait ambitionnée auprès de l'illustre souveraine, faveur précieuse et qu'il ne voulait pourtant pas épuiser? Je crois bien que ce fut avant le voyage et dans l'été qui précéda la signature de son traité de commerce. On sait que la glorieuse impératrice n'avait pas seulement des pensées hautes, et qu'elle conserva jusqu'au bout le don des caprices légers. Aimable, jeune, empressé de plaire, il était naturel que M. de

(1) *Globe*, 16 mai 1826.

Ségur traversât à un moment l'idée auguste et mille fois conquérante. Lorsqu'on le questionnait en souriant là-dessus, il répondait par un de ces récits qui ne font qu'effleurer. Il avait été invité par l'impératrice à une des résidences d'été, Czarskozélo ou toute autre, et divers indices, jusqu'au choix de l'appartement qu'on lui avait assigné, semblaient annoncer ce qu'avec les reines il est toujours un peu plus difficile de comprendre. Or M. de Ségur, chargé d'une mission délicate qui était en bonne voie, tenait apparemment à y réussir sans qu'on pût attribuer son succès à une habileté trop en dehors de la politique. Il avait de plus quelques autres raisons sans doute comme on peut supposer qu'en suggère aisément la morale ou la jeunesse. Mais comment avertir à temps et avec convenance une fantaisie impérieuse qui d'ordinaire marchait assez droit à son but? Comment conjurer sans offense cette bonne grace imminente et son charme menaçant? Chaque après-midi, à une certaine heure, dans les jardins, l'impératrice faisait sa promenade régulière : deux allées parallèles étaient séparées par une charmille; elle arrivait d'ordinaire par l'une et revenait par l'autre. Un jour, à cette heure même de la promenade impériale, M. de Ségur imagina de se trouver dans la seconde des allées au moment du détour, et de ne pas s'y trouver seul, mais de se faire apercevoir, comme à l'improviste, prenant ou recevant une légère, une très légère marque de familiarité d'une des jolies dames de la cour qu'il n'avait sans doute pas mise dans le secret. — Au dîner qui suivit, le front de Sémiramis apparut tout chargé de nuages et silencieux; vers la fin, s'adressant au jeune ambassadeur, elle lui fit entendre que ses goûts brillans le rappelaient dans la capitale, et qu'il devait supporter impatiemment les ennuis de cette retraite monotone. A quelques objections qu'il essaya, elle coupa court d'un mot qui indiquait sa volonté. — M. de Ségur s'inclina et obéit; mais, lorsqu'il revit ensuite l'impératrice, toute bouderie avait disparu; la souveraine et la personne supérieure avaient triomphé de la femme. C'est plus que n'en faisaient aux temps héroïques les déesses elles-mêmes : *Spretæque injuria formæ* (1).

(1) S'il est vrai, comme on l'a dit, que plus tard, les circonstances européennes étant changées, Catherine, pour mieux déjouer la mission de M. de Ségur à Berlin, ait envoyé au roi de Prusse les billets confidentiels dans lesquels l'ambassadeur de France avait autrefois raillé les amours de ce neveu du grand Frédéric, elle ne fit en cela sans doute que suivre les pratiques constantes d'une politique peu scrupuleuse; mais elle put bien y mêler aussi tout bas le plaisir de se venger d'un ancien dédain. Il y a de ces retours tardifs de l'amour-propre blessé.

Lorsque M. de Ségur rentra dans sa patrie après cinq années d'absence, la révolution de 89 venait d'éclater : un autre ordre d'évènemens et de conjonctures s'ouvrait au milieu de bien des espérances déja compromises et de bien des craintes déjà justifiées. Pour la plupart des hommes de la période précédente, les rêves éblouissans allaient s'évanouir; les rivages d'Utopie et d'Atlantide s'enfuyaient à l'horizon; les voyages en Crimée étaient terminés. Les *Mémoires* de M. de Ségur finissent là aussi, comme s'il avait voulu les clore sur les derniers souvenirs de sa belle et vive jeunesse. Son rôle pourtant en ces années agitées ne fut pas inactif; il suivit honorablement la ligne constitutionnelle où plusieurs de ses amis le précédaient. Nommé au mois d'avril 91 ambassadeur extraordinaire à Rome en remplacement du cardinal de Bernis, la querelle flagrante avec le Saint-Siége l'empêcha de se rendre à sa destination. Il refusa bientôt le ministère des affaires étrangères qui lui fut offert à la sortie de M. de Montmorin ; mais il accepta de la part de Louis XVI une mission particulière à Berlin auprès du roi Frédéric-Guillaume. Il ne s'agissait de rien moins qu'après les conférences de Pilnitz, de détacher doucement le monarque prussien de l'alliance autrichienne, et de le détourner de la guerre. Dans un intéressant ouvrage publié en 1801 sur les dix années de règne de Frédéric-Guillaume, M. de Ségur a touché les circonstances de cette négociation délicate où il crut pouvoir se flatter, un très court moment, d'avoir réussi. Les *Mémoires d'un Homme d'État* sont venus depuis éclairer d'un jour nouveau et par le côté étranger toute cette portion long-temps voilée de la politique européenne; les mille causes qui déjouèrent la diplomatie de M. de Ségur, et qui auraient fait échouer tout autre en sa place, y sont parfaitement définies (1). Le moment était arrivé où, dans ce déchaînement de passions violentes et de préventions aveugles, il n'y avait certes aucun déshonneur pour les hommes sages, pour les esprits modérés, à se sentir inhabiles et impuissans.

Les évènemens se précipitaient; M. de Ségur et les siens demeurèrent attachés au sol de la France lorsqu'il n'était déjà plus qu'une arène embrasée. Son père le maréchal fut incarcéré à la Force, et lui détenu avec sa famille dans une maison de campagne à Châtenay, celle même où l'on dit qu'est né Voltaire. Le volume intitulé *Recueil de Famille* nous le montre, en ces années de ruine, plein de

(1) *Mémoires tirés des papiers d'un Homme d'État*, tom. I, pag. 180-194.

sérénité et de philosophie, adonné aux vertus domestiques, égayant, dès que le grand moment de terreur fut passé, les tristesses et les misères des êtres chéris qui l'entouraient. Son esprit n'avait jamais plus de vivacité que quand il servait son cœur. Chaque évènement, chaque anniversaire de cette vie intérieure était célébré par de petites comédies, par des vaudevilles qu'on jouait entre soi, par de gais ou tendres couplets qui parfois circulaient au-delà : quelques personnes de cette société renaissante se rappellent encore la chanson qui a pour titre : *les Amours de Laure*. En même temps, dès qu'il le put, M. de Ségur reprit son rôle de témoin attentif aux choses publiques; de Châtenay il accourait souvent à Paris; il voyait beaucoup Boissy-d'Anglas et les hommes politiques de cette nuance. S'il ne fut point lui-même à cette époque membre des assemblées instituées sous le régime de la constitution de l'an III, s'il n'eut point l'honneur de compter parmi ceux qui, comme les Siméon, les Portalis, luttèrent régulièrement pour la cause de l'ordre, de la modération et des lois, et qui, eux aussi, suivant une expression mémorable, faisaient alors au civil *leur campagne d'Italie* (1), il la fit au dehors du moins et comme en volontaire dans les journaux. Plus d'une fois, m'assure-t-on, dans les momens d'urgence, il prêta sa plume aux discours de Boissy-d'Anglas et de ses autres amis. En 1801 enfin, il contribua au rétablissement des saines notions historiques et au redressement de l'opinion par deux publications importantes et qui méritent d'être rappelées.

La Politique de tous les Cabinets de l'Europe sous Louis XV et sous Louis XVI, contenant les écrits de Favier et la correspondance secrète du comte de Broglie, avait déjà paru en 93; mais M. de Ségur en donna une édition plus complète, accompagnée de notes et de toutes sortes d'additions qui en font un ouvrage nouveau où il mit ainsi son propre cachet. La politique extérieure de la France avait subi un changement décisif de système lors du traité de Versailles (1756), au début de la guerre de sept ans : de la rivalité jusqu'alors constante avec l'Autriche, on avait passé à une étroite alliance en haine du roi de Prusse et de sa grandeur nouvelle. Les principaux chefs et agens de la diplomatie secrète que Louis XV entretenait à l'insu de son ministère, étaient très opposés à cette alliance, selon eux décevante et inféconde, avec le cabinet de Vienne, et ils ne cessaient de conseiller le retour aux anciennes traditions

(1) *Éloge de M. Siméon*, par M. le comte Portalis, pag. 21.

où la France avait puisé si long-temps gloire et influence. Ils n'avaient pour cela qu'à énumérer, comme résultats du système contraire, les pertes de la dernière guerre, le partage honteux de la Pologne, et à constater une sorte d'abaissement manifeste du cabinet de Versailles dans les conseils de l'Europe. D'une autre part, il était incontestable que d'habiles ministres, tels que M. de Choiseul et M. de Vergennes, avaient su tirer de cette situation nouvelle, l'un par le pacte de famille, l'autre à l'époque de la guerre d'Amérique, des ressources imprévues qui avaient balancé les désavantages et réparé jusqu'à un certain point l'honneur de notre politique. Élevé à l'école de ces deux ministres, M. de Ségur oppose fréquemment ses vues modérées et judicieuses aux raisonnemens un peu exclusifs du comte de Broglie et de Favier, et il en résulte d'heureux éclaircissemens. Il nous est toutefois impossible de ne pas admirer la sagacité et presque la prophétie de Favier, quand il insiste sur les inconvéniens constans de cette alliance autrichienne qu'on a vue depuis encore si fertile en erreurs et en déceptions : « Il faut, écrivait-il en faisant allusion au « mariage du dauphin (Louis XVI) et de Marie-Antoinette, il faut « avoir peu de connaissance de l'histoire pour croire qu'on puisse « en politique se reposer sur les assurances amicales qu'on se pro- « digue, ou au moment de la formation d'une alliance, ou à celui « d'une union faite ou resserrée par des mariages. La prudence « exige de n'y compter qu'autant que les intérêts communs s'y trou- « vent, et l'expérience de tous les siècles apprend que ces liaisons « de parenté sont souvent plus embarrassantes qu'utiles quand les « intérêts sont naturellement opposés. » — Un des soins de M. de Ségur dans ses notes est de rejoindre, autant que possible, la morale et la politique, et de ne plus les vouloir séparer. Vœu honorable, mais qui est plus de mise dans les livres que dans la pratique, même depuis qu'on croit l'avoir renouvelée ! De telles maximes, d'ailleurs, qui n'ont pas pour principe unique l'agrandissement, avaient peu le temps de prendre racine au lendemain du grand Frédéric et au début de Napoléon.

Une autre publication de M. de Ségur, qui date de la même année (1801), est sa *Décade historique*, ou son tableau des dix années que comprend le règne du roi de Prusse Frédéric-Guillaume II (1786-1797). Sous ce titre un peu indécis, l'auteur n'avait sans doute cherché qu'un cadre pour retracer l'histoire des préliminaires de notre révolution, ses diverses phases au dedans et ses contre-coups au dehors jusqu'à l'époque de la paix de Bâle. On peut soupçonner

toutefois qu'en y rattachant si expressément en tête le nom assez disparate du roi de Prusse, en serrant de près avec une exactitude sévère le règne de ce champion si empressé de la coalition, qui fut le premier à rengaîner l'épée et à déserter dans l'action ses alliés compromis, M. de Ségur prenait à sa manière, et comme il lui convenait, sa revanche de la non-réussite de Berlin. Si ce roi eut avec lui des torts de procédé, comme on l'a dit et comme vient de le répéter un écrit récent, il les paya dans ce tableau fidèle : une plume véridique est une arme aussi. M. de Ségur ne l'a jamais eue si ferme, si franchement historique. Ici d'ailleurs comme toujours (est-il besoin de le dire?) et soit qu'il jugeât les affaires du dehors, soit qu'il déroulât les crises révolutionnaires du dedans, il usait d'une équitable mesure. Marie-Joseph Chénier, en parlant de cet écrit en son *Tableau de la Littérature*, lui a rendu une justice à laquelle ses réserves même donnent plus de prix. Placé à son point de vue modéré et purement constitutionnel de 91, l'auteur eut le mérite d'exposer les faits intérieurs et de faire ressortir ses vues sans trop irriter les passions rivales. Quant au point de vue extérieur et européen, ce livre d'un diplomate instruit et qui avait tenu en main quelques-uns des premiers fils, commençait pour la première fois en France à tirer un coin du voile que les *Mémoires d'un Homme d'État* ont, bien plus tard, soulevé par l'autre côté. M. d'Hauterive, l'année précédente, avait publié son ouvrage de l'*État de la France à la fin de l'an VIII*. Au sein de cette régénération universelle d'alors qui s'opérait simultanément dans les lois, dans la religion, dans les lettres, les publications de MM. de Ségur et d'Hauterive eurent donc leur part : elles contribuèrent à remettre sur un bon pied et à restaurer, en quelque sorte, la connaissance historique et diplomatique contemporaine.

Un gouvernement glorieux s'inaugurait, avide de tous les services brillans et des beaux noms : la place de M. de Ségur y était à l'avance marquée. Successivement nommé au Corps législatif, à l'Institut, au Conseil d'état et au Sénat, grand-maître des cérémonies sous l'empire, nous le perdons de vue à cette époque au milieu des grandeurs qui le ravissent aux lettres, mais non pas à leur amour ni à leur reconnaissance : une élégie de Mme Dufrenoy a consacré le souvenir d'un bienfait, comme il dut en répandre beaucoup et avec une délicatesse de procédés qui n'était qu'à lui. Il aimait, en donnant, à rappeler ces années de détresse, ces journées d'humble et intime jouissance où lui-même il avait dû au travail de sa plume la subsistance de tous les siens. La première restauration traita bien M. de

Ségur : Louis XVIII, étant comte de Provence, avait voulu être pour lui un ami, que dis-je? un *frère d'armes* (1). Dans les Cent-jours, M. de Ségur n'eut d'autre tort que celui de croire qu'il pourrait revoir en face l'empereur et se délier. Lorsqu'on veut rompre avec une maîtresse impérieuse et long-temps adorée, il ne faut pas affronter sa présence : sinon, un geste, un coup d'œil suffisent, et l'on a repris ses liens. La seconde restauration se vengea avec dureté, et durant trois années M. de Ségur, dépouillé de ses dignités, de ses pensions, de son siége à la Chambre des pairs, dut recourir de nouveau à sa plume qui ne lui fit point défaut. C'est alors qu'il composa son *Histoire universelle*, simple, nette, instructive, antérieure à bien des systèmes et à bon droit estimée. Dans une *lettre à mes enfans et à mes petits-enfans*, placée en tête du manuscrit de cette histoire tout entier écrit de la main de Mme de Ségur, on lit ces paroles touchantes :

Paris, ce 1er décembre 1817.

« Je n'ai pas de fortune à vous léguer; celle que je tenais de mes pères m'a été enlevée par la révolution, et j'ai été privé par le gouvernement royal de presque toute celle que je devais à mes travaux et aux services rendus à ma patrie...

« Je vous lègue ce manuscrit : il est tel que je l'ai dicté du premier jet, sans ponctuation, sans correction; le public a l'ouvrage tel que je l'ai corrigé. Mais j'ai voulu déposer dans vos mains ce manuscrit comme je l'ai dicté, et je désire que l'aîné de ma famille le conserve toujours religieusement.

« C'est un legs précieux, honorable, sacré... J'avais perdu par une goutte sereine un œil dans la guerre d'Amérique; de longs travaux avaient affaibli l'autre; les médecins me menaçaient de le perdre, si je l'exerçais trop. Cependant la ruine de ma fortune me rendait le travail indispensable; je me décidai à écrire cet ouvrage; et pour me conserver la vue, ma femme, votre tendre et vertueuse mère,... élevée dans toutes les délicatesses du grand monde, âgée de soixante ans, presque toujours souffrante,... me servant de secrétaire avec une constance et une patience inimitables, a écrit de sa main, d'abord toutes les notes qui m'ont servi à rédiger, et ensuite tout ce livre : ainsi toute cette *Histoire universelle* a été tracée par sa main... »

Cette *Histoire universelle* qui aboutissait à la fin du Bas-Empire avait pour suite naturelle une *Histoire de France*, et M. de Ségur se

(1) On peut voir dans les *Mémoires* l'anecdote du bal de l'Opéra.

décida à l'entreprendre : il l'a poussée jusqu'au règne de Louis XI inclusivement. En louant les qualités saines de jugement, de composition et de diction qui ne cessent de recommander ce long et utile travail, nous n'essaierons pas de le discuter par comparaison avec tant d'autres plus modernes qui ont eu pour but et même pour prétention de renouveler presque tous les aspects d'un si vaste champ. Mais ce nous est un vif regret que l'auteur, eût-il dû courir sur certains intervalles, n'ait pu mener son œuvre jusqu'à travers le XVIIIe siècle; nul n'était plus désigné que lui pour retracer la suite et l'ensemble politique de ce temps encore neuf à peindre par cet aspect; il s'y fût montré original en restant lui-même.

M. de Ségur se délassait de ces travaux sévères par des morceaux plus courts, par des essais d'observation et de causerie qui, insérés d'abord dans plusieurs journaux, ont été recueillis sous le titre de *Galerie morale et politique* (1817-1823) : cet ouvrage, où l'auteur apparaît aussi peu que possible et où l'homme se découvre au naturel, était aussi celui des siens qu'il préférait. Nous partageons de grand cœur cette prédilection. M. de Ségur prend là sa place au rang de nos moralistes les plus fins et les plus aimables; on a comme la monnaie, la petite monnaie blanche de Montaigne, du Saint-Évremond sans afféterie, du Nivernais excellent. Je ne sais qui a dit de Nicole qu'il réussissait particulièrement dans les sujets moyens qui ne fourniraient pas tout-à-fait la matière d'un sermon. M. de Ségur réussit volontiers de même dans quelques-uns de ces petits sujets qui feraient aussi bien le refrain d'un couplet philosophique et qui lui fournissent un essai : — *Rien de trop! — Arrêtez-vous donc!* — On est embarrassé avec lui de citer, parce que cette causerie plaît surtout par sa grace courante et qu'elle s'insinue plus qu'elle ne mord. Son frère le vicomte, avec moins de fond, avait plus de trait et de pointe : M. de Ségur est plutôt un esprit uni, orné, nuancé; il ne sort pas des tons adoucis. N'allez rien demander non plus de bien imprévu, de bien surprenant, à la morale qu'il propose; Horace, Voltaire et bien d'autres y ont passé avant lui; c'est celle d'un Aristippe non égoïste et affectueux. Il ne croit pas pouvoir changer l'homme, il ne se pique même pas de le sonder trop à fond; mais il le sent tel qu'il est, et il tâche d'en tirer parti. Il sait le mal, mais il y glisse plutôt que d'enfoncer, et il vous incline au mieux, au possible. Sa morale est surtout usuelle. A côté des exemples à la Plutarque dont il l'autorise, et qui feraient un peu trop lieu-commun en se prolongeant, arrive un souvenir d'hier, un mot de Catherine, une

de ces anecdotes de XVIIIe siècle que M. de Ségur conte si bien; on passe avec lui d'Épaminondas à l'abbé de Breteuil, et le tout s'assaisonne, et l'on rentre en souriant dans le réel de la vie. Un des essais nous le résume surtout et nous le rend dans sa physionomie habituelle et dans l'esprit qui ne cessait de l'animer; c'est le morceau sur la *Bienveillance :* « Il est une vertu, dit-il, la plus douce et la plus éclairée de toutes, un sentiment généreux plus actif que le devoir, plus universel que la bienfaisance, plus obligeant que la bonté... » Qu'on lise le reste de l'essai, on l'y trouvera tout entier. La bienveillance, comme il l'entend, n'est autre que la *charité* sécularisée, se souvenant et se rapprochant de son étymologie de *grace,* telle qu'il l'avait entrevue dans sa jeunesse chez Mme Geoffrin, telle qu'il l'eût pu désigner non moins heureusement par un nom plus moderne de femme dont c'est le don accompli et l'immortelle couronne.

Ces pages agréables et sensibles de la *Galerie* eurent leur récompense que les livres de morale n'obtiennent pas toujours. Si elles firent alors plaisir à beaucoup, elles firent du bien à quelques-uns. L'indulgence pratique et communicative qu'elles respirent ne fut pas toute stérile. Un jour, en avril 1822, M. de Ségur reçut une lettre timbrée de Montpellier dont voici quelques extraits :

« MONSIEUR LE COMTE,

« Souffrez qu'un inconnu vous rende un hommage qui doit au « moins avoir cela de flatteur pour vous, que vous y reconnaîtrez, « j'en suis sûr, le langage de la vérité. Jouet d'une basse et odieuse « intrigue... (et ici suivent quelques détails particuliers)..., — le « temps me vengera, me disais-je; c'est inévitable, et je brûlais du « désir de voir ce temps s'écouler, et mon ame se livrait à un senti- « ment haineux, à un espoir, à un désir de vengeance qui trou- « blaient toutes mes facultés morales, qui minaient, qui consu- « maient toutes mes facultés physiques... j'étais malheureux, bien « malheureux. J'eus occasion de lire votre *Galerie morale et poli-* « *tique :* bientôt un peu de calme entra dans mon sein; je suivais « avec intérêt le voyageur que vous guidez dans l'orageux passage « de la vie; j'aurais voulu l'être ce voyageur, je le devins. Je recon- « nus aisément avec vous que les maladies de l'ame, plus cruelles « que celles du corps, nous ôtent toute tranquillité, je ne l'éprou- « vais que trop. Bientôt vous m'apprîtes qu'il *était douteux que ma* « *haine fît à mes ennemis le mal que je leur souhaitais, que ce qui*

« *était seulement certain était le mal qu'elle me faisait à moi-même.*
« Vous m'exhortâtes à pardonner, à rendre le bien pour le mal, à
« *montrer à ceux qui me haïssaient leur injustice, en leur prouvant*
« *mes vertus, à les forcer ainsi à l'admiration, à la reconnaissance,*
« et vous m'assurâtes du plus beau triomphe qu'une ame généreuse
« pût souhaiter... J'eus le bonheur de pleurer et bientôt le courage
« de combattre. Ce combat ne fut pas long, ni même bien pénible...
« Je l'ai remporté ce triomphe, il est complet. La sérénité rentrée
« dans mon ame se peignit bientôt dans mes regards, et je vois déjà
« dans les yeux de ceux que j'appelais mes ennemis un étonnement
« et un sentiment de regret, de honte et de compassion bienveil-
« lante qui va presque à l'admiration et au respect... je suis heu-
« reux, bien heureux. Un seul regret eût encore un peu altéré ce
« bonheur; ma reconnaissance pour mon guide, pour mon bienfai-
« teur, m'eût pesé, si je n'avais pu la lui faire connaître... »

Rentré à la Chambre des pairs au moment où M. Decazes usait de sa faveur pour ramener du moins quelque conciliation entre tant de violences contradictoires, M. de Ségur passa les onze dernières années de sa vie dans un loisir occupé, dans les travaux ou les délassemens littéraires entremêlés aux devoirs politiques, que les circonstances d'alors imposaient à tous les hommes d'un libéralisme éclairé. Le succès de ses *Mémoires* fut grand et dut le tenter à une continuation que tous désiraient : ce fut peut-être bon goût à lui de laisser les lecteurs sur ce regret et d'en rester pour son compte aux années brillantes et sans mélange. Ce fut à coup sûr une noble action que de se refuser à quelques instances plus pressantes; le libraire-éditeur ne lui demandait qu'un quatrième volume qu'il aurait intitulé : *Empire*. La somme qu'il offrait était telle que le permettaient alors les ressources opulentes de la librairie et le concert merveilleux de l'intérêt public : trente billets de 1,000 fr. le jour de la remise du manuscrit. M. de Ségur n'hésita point un moment : « Je dois tout à « l'empereur, disait-il dans l'intimité; quoique je n'aie que du bien « personnel à en dire, il y aurait des faits toutefois qui seraient iné- « vitables; il y en aurait d'autres qui seraient mal interprétés et qui « pourraient actuellement servir d'arme à ses ennemis et tourner « contre sa mémoire. — Oh! plus tard, je ne dis pas. »

M. de Ségur mourut au lendemain du triomphe de juillet. Quinze jours auparavant, un matin, sur son canapé, quatre vieillards étaient assis, lui, le général Lafayette, le général Mathieu Dumas et M. de Barbé-Marbois; le plus jeune des quatre était septuagénaire; ils cau-

saient ensemble de la situation politique et de leurs craintes, des révolutions qu'ils avaient vues et de celle qu'ils présageaient encore. C'était un spectacle touchant et inexprimable pour qui l'a pu surprendre, que cet entretien prudent, fin et doux, que ces vieillesses amies dont l'une allait être bien jeune encore, et dont aucune n'était lassée.

Mais j'aime mieux finir sur un trait plus humble, plus assorti à la morale familière dont M. de Ségur n'était un si fidèle et si persuasif organe que parce qu'il la pratiqua. Sa bonté de cœur attentive et délicate ne se démentit pas un seul jour au milieu des souffrances souvent très-vives qui précédèrent sa fin. Un jour qu'il dictait selon sa coutume, son secrétaire distrait peut-être, ou entendant mal la voix déjà altérée, lui fit répéter le même mot deux et trois fois; à la troisième, un mouvement de vivacité et d'humeur échappa. La dictée continuant, M. de Ségur eut soin d'adresser à plusieurs reprises la parole au jeune homme, comme pour couvrir ce mouvement involontaire; mais il put deviner, à l'accent un peu ému des réponses, l'impression pénible qu'il avait causée. La dictée s'achevait et le secrétaire finissait d'écrire, lorsque tout d'un coup il aperçut le vieillard de soixante-dix-huit ans qui s'était levé du canapé où il reposait et qui s'approchait de lui en tâtonnant : « Mon ami, je vous ai fait tout à l'heure de la peine, pardonnez-moi. » Ce furent ses paroles. Le secrétaire, bien digne d'ailleurs d'un tel témoignagne, ne put que saisir cette main vénérable qui le cherchait, en la baignant de larmes. Je ne sais si je m'abuse, mais un tel trait bien simple, si on l'omettait quand on en a connaissance, ferait faute au portrait du moraliste, et l'on n'aurait pas tout entier devant les yeux l'auteur de l'essai sur la *Bienveillance*.

SAINTE-BEUVE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 mai 1843.

L'ouverture des deux grandes lignes de chemins de fer est venue jeter quelque diversion dans la monotonie d'une saison politique languissante et stérile. La chambre, déjà lasse d'elle-même et comme humiliée d'une impuissance que trop d'hommes considérables semblent prendre plaisir à entretenir, est montée avec bonheur dans les waggons qui, à travers de fraîches campagnes, l'ont transportée à Orléans et à Rouen. Mieux vaut pour tout le monde respirer le grand air dans de vertes prairies, et suivre le cours sinueux d'un beau fleuve, que de s'épuiser au Palais-Bourbon en conversations énervantes et en conjectures presque toujours mal fondées sur les paroles de tel homme politique et le silence de tel autre. Durant cette éclipse du gouvernement représentatif, péril plus grand qu'on ne le soupçonne pour les hommes qui ont contribué à l'amener, il ne reste aux députés, comme aux autres citoyens, qu'à s'enquérir de la floraison de leurs vignes et de leurs pommiers, qu'à remplir leur triste mandat de commissionnaires-apostilleurs et à faire leurs affaires privées, heureux lorsqu'ils ne recherchent pas, pour faire valoir les intérêts dont ils acceptent le patronage, ces positions parlementaires qui obligent les ministres à compter avec eux.

C'est un bonheur véritable que de se soustraire pour deux jours à de telles misères, de traverser la vallée d'Étampes, et de courir à vol d'oiseau le long de la Seine. A Orléans, les nombreux voyageurs ont trouvé une population un peu froide, un peu étonnée, et comme inquiète de tout ce bruit et de ce grand changement dans des habitudes séculaires. Cette population semblait se demander ce que lui rapporterait un rapprochement dont le besoin est moins vivement senti dans une ville sans industrie, qui, malgré sa proximité de Paris, a conservé des mœurs éminemment provinciales. A Rouen, au contraire, le chemin de fer était un hôte long-temps attendu, et dont l'arrivée a

été accueillie avec transport. C'était comme le complément même de cette vie laborieuse où le temps est de l'argent, selon le proverbe anglais. Aussi rien de plus énergique et de plus vrai que l'enthousiasme des populations normandes à la vue du prince qui, suivi de l'élite de la société parisienne, venait inaugurer parmi elles ce puissant instrument de locomotion. Une gaieté intelligente et de bon aloi était peinte sur toutes ces figures, qui saluaient l'avenir avec confiance et bonheur. Sous la blouse du cultivateur et sous l'habit du garde national, elles formaient la haie au passage du solennel convoi; et lorsque celui-ci est entré dans la capitale de la Normandie, il s'est trouvé en présence d'un spectacle vraiment incomparable. La milice de 89 voyant flotter derrière ses rangs, sur d'innombrables étendards, les vieux et symboliques insignes des corporations industrielles, les populaires souvenirs d'un autre âge évoqués pour cette fête le jour même où Versailles étalait dans ses salles nouvelles les blasons étincelans et les bannières armoiriées des croisades, quel plus authentique témoignage que cette poétique évocation du passé pouvait donner la société moderne de sa victoire et de sa pleine sécurité?

Mais la chambre était à peine rentrée à Paris, qu'elle mettait en oubli ses impressions de la veille, pour se plonger dans les plus froides et les plus pénibles réalités. L'enquête électorale était à l'ordre du jour, et il fallait faire aboutir ce travail herculéen. On a été sévère pour la commission, peut-être même a-t-on été injuste. N'hésitons pas à reconnaître que le principe de l'enquête électorale admis, et cette enquête une fois ordonnée par le parlement, il était à peu près impossible d'éviter les conséquences auxquelles est arrivée la commission. Lorsqu'un pouvoir souverain se trouve dans le cas d'entreprendre une procédure, il répugne au bon sens de lui refuser les droits dont sont investies les plus modestes juridictions correctionnelles. Comment ne pas citer des témoins, et comment ne pas consigner par écrit leurs témoignages, lorsqu'il s'agit de faits que la chambre s'est refusée à juger sur procès-verbaux, et pour lesquels la preuve testimoniale est dès-lors la seule possible? et, les témoignages une fois recueillis, comment ne pas les imprimer, comment éviter de les distribuer à la chambre? Une commission a-t-elle, dans l'esprit de notre règlement parlementaire, une autre mission que celle de préparer les décisions législatives? Peut-elle s'ériger en tribunal et rendre des décisions souveraines, elle qui n'est appelée qu'à les éclairer? Qu'importe que des révélations douloureuses arrivent au public; n'est-ce pas la conséquence de toutes les procédures faites au grand jour, la salutaire et virile condition d'un régime de liberté? Il est impossible de méconnaître qu'on a systématiquement et fort injustement attaqué les opérations de la commission, lorsqu'il eût été plus équitable de s'en prendre au principe même en vertu duquel elle avait agi. N'avoir pas eu assez de fermeté pour contester le droit d'enquête en matière électorale, et faire une querelle sans bonne foi aux honorables membres qui l'ont appliqué, c'est un double tort que nous regrettons d'avoir à imputer à la majorité et au ministère lui-même.

C'était au mois d'août qu'il fallait devancer par la pensée les résultats né-

cessaires d'une telle procédure, et les faire comprendre au parlement. C'était alors qu'il fallait lui exposer les motifs qui autorisaient peut-être à dénier un droit dangereux autant qu'inutile, et qui ne s'était pas exercé une seule fois depuis 1789. A quoi bon, en effet, le droit d'enquête lorsque la confection et la pureté des listes électorales sont protégées par l'intervention des tiers et par une double juridiction administrative et judiciaire? A quoi bon le droit d'enquête lorsque le secret du vote est garanti par la loi, et que l'omission d'une seule des formalités sacramentelles de l'élection en entraîne la nullité radicale? S'agit-il de faits de violence ou de corruption, d'attentats à la liberté matérielle de l'électeur, ou de tentatives de vénalité? Mais ces faits sont qualifiés crimes ou délits par des lois spéciales : des pénalités graves les atteignent directement, et tout pouvoir qui, sur la dénonciation des parties intéressées ou sur la clameur publique, se refuserait à les poursuivre, s'exposerait à la plus sérieuse responsabilité constitutionnelle. Des protestations annexées aux procès-verbaux ne peuvent-elles suffire à éclairer la chambre, et ne vaut-il pas beaucoup mieux annuler quelques élections de plus que de donner au pays le spectacle qu'il vient d'avoir sous les yeux? Dans tous les cas, pour qui admet le droit d'enquête, il n'y a pas à reculer devant ses conséquences logiques et inévitables, et nous ne saurions nous associer, à cet égard, à des agressions peu réfléchies. La commission a fait son devoir, la chambre aussi a fait le sien. Elle n'a pas eu deux poids et deux mesures : elle a su frapper un candidat patroné par l'opposition aussi bien qu'un candidat appuyé par le pouvoir, et elle ne s'est montrée indulgente que pour la probité pauvre luttant contre la corruption effrontément organisée. C'est là un bon résultat au point de vue moral, mais il ne compense pas, à nos yeux, les périls d'une telle mesure, et les irritations locales qu'elle ne peut manquer de susciter. Il est des conquêtes politiques stériles, comme il en est de fécondes, et nous n'oserions placer le droit d'enquête au nombre de ces dernières.

La discussion des sucres a commencé, et, dans des discours peu écoutés, parce qu'ils n'ont révélé aucun fait nouveau, la chambre a vu se produire les diverses solutions sur lesquelles nous nous arrêtions il y a quinze jours avec détail. Il faudra choisir entre l'interdiction de la culture indigène et les tentatives essayées pour amener l'égalisation des charges entre les deux sucres nationaux. Il n'est plus d'attermoiement possible, et l'équilibre par les prix de revient est devenu une impossibilité reconnue par tout le monde. Procédera-t-on à l'égalisation par l'élévation progressive de l'impôt sur le sucre indigène, comme le réclame la minorité de la commission, ou par voie de dégrèvement sur le sucre colonial, ainsi que l'a demandé un orateur qui porte un nom entouré de brillans souvenirs? Telle est la question principale dans ce débat. La chambre, encore fort incertaine, paraît néanmoins incliner vers l'amendement de MM. Passy, Dumon et Muret de Bord. L'état grave de nos finances interdit toute expérimentation incertaine et ne permet pas d'essayer un dégrèvement trop faible dans ses effets pour affecter la consommation et

pour l'éteindre. Quant au projet de la majorité de la commission, il s'est produit d'une manière trop soudaine pour être accepté par la chambre, qui n'en saisit pas clairement le mécanisme. L'avis de la minorité reste donc seul en présence du remède héroïque proposé par le gouvernement. M. de Lamartine a prétendu concilier la concession de l'indemnité avec le maintien facultatif de la sucrerie indigène, et n'a pas compris qu'il ôtait ainsi à un principe désastreux par lui-même sa seule excuse politique, celle d'une solution définitive et sans appel. L'expropriation pour cause d'utilité publique pourrait seule permettre d'écrire ce mot funeste d'indemnité dans notre législation industrielle. Quant à nous, peu ébranlés par les motifs produits jusqu'ici, et conservant nos convictions pleines et entières, nous espérons encore que la chambre repoussera la mesure qui lui est si tardivement proposée, et qu'elle réservera son marché aux deux sucres nationaux en les plaçant dans des conditions égales. En agissant ainsi, elle ne rencontrera l'approbation enthousiaste ni des colonies ni des manufacturiers alléchés par les 40 millions; mais elle fera un acte de haute prévoyance politique, et elle obtiendra, dans un prochain avenir, les sympathies qui lui seront aujourd'hui refusées. Lorsque deux intérêts égoïstes sont en présence, ne satisfaire complètement personne est le moyen le plus sûr pour faire les affaires de tout le monde.

Une grande question récemment résolue vient de projeter un jour nouveau sur la situation des cours européennes. La Russie a obtenu un triomphe complet dans les négociations ouvertes à Constantinople sur les affaires de Servie. Cédant à l'impulsion nationale qui agite les provinces chrétiennes de l'empire ottoman, la Servie s'était débarrassée, par une insurrection triomphante, d'une dynastie impopulaire, et avait appelé à sa tête le fils du premier libérateur de son territoire, l'expression du génie serbe dans son énergie et sa pureté. C'est cette résurrection d'une nationalité indépendante qui a offusqué le cabinet de Saint-Pétersbourg, c'est à cette manifestation qu'il a cru devoir s'opposer en arguant de son protectorat et des droits qui lui sont assurés par les traités. Celui d'Andrinople, confirmé par un acte organique de 1839, consacre en effet, pour la principauté de Servie, le principe d'une élection populaire selon des formes déterminées, et l'on ne saurait méconnaître que ces formes constitutionnelles n'ont pas été respectées dans le mouvement révolutionnaire dont Belgrade a été le théâtre. La Russie pouvait donc, jusqu'à un certain point, argumenter de la lettre des traités, et c'est ce que paraît avoir fait très habilement M. de Boutenieff. Mais si l'Europe avait été disposée à suivre l'impulsion que sir Strafford Canning parut d'abord vouloir imprimer à l'action de ses représentans à Constantinople, il ne lui aurait pas été difficile de trouver dans la lettre et l'esprit de ces mêmes traités des argumens à opposer aux exigences de la Russie. Si elle ne l'a point essayé, c'est qu'elle a reculé devant l'ascendant chaque jour mieux établi en Orient du cabinet impérial, c'est que M. de Metternich ne veut pas s'exposer à une collision que la Russie se déclarait prête à affronter, et que l'An-

gleterre est bien moins éloignée qu'on ne le suppose des voies du 15 juillet 1840. L'attitude et les procédés sont différens; maïs il y a dans cette politique russe un côté que le parti tory accepte sans hésiter, et dont la France ne parviendra point à détourner le cabinet britannique. Celle-ci s'est donc trouvée seule encore une fois entre la timidité de l'Autriche et l'égoïsme de l'Angleterre. Si elle a sagement fait de ne pas entamer, à l'occasion d'un intérêt fort secondaire pour elle, une campagne diplomatique qui ne pouvait avoir une heureuse issue, elle aurait grandement tort, si l'issue de cette affaire ne lui servait de révélation sur les dispositions intimes des grandes cours. La France est seule, malgré la prétendue reprise de l'alliance anglaise, et le cabinet britannique n'oubliera jamais ce qui lui a été révélé en 1840, qu'il y a deux politiques à faire en Orient : avec la France, une politique de conservation; avec la Russie, une politique de complicité. On dit l'ambassadeur d'Angleterre près la Porte ottomane profondément affligé de l'issue de cette affaire. Comment ne l'a-t-il pas prévue? Comment pouvait-il croire que son gouvernement, avec ses finances compromises, l'hostilité imminente des États-Unis et l'état de l'opinion publique en France, s'engagerait dans une querelle sérieuse avec la Russie? Voici d'ailleurs l'Irlande qui agite de nouveau ses haillons et ses bras nus, voici le cri du *repeal* qui retentit dans toutes les vallées de la verte Érin. M. O'Connell a quitté son siége à Westminster pour commencer une nouvelle campagne d'agitation et reprendre les erremens de 1825, oubliés depuis l'avénement du ministère whig et la réforme parlementaire. C'est là cependant, nous le croyons, un mouvement beaucoup moins profond que celui de l'association catholique et des jours de l'émancipation. Aujourd'hui, les grandes conquêtes législatives sont faites, et les positions dont l'Irlande est maîtresse suffiraient pour la faire bientôt admettre à la plénitude du droit commun et de l'égalité entre les deux royaumes; le rappel de l'union est plutôt une menace qu'un vœu populaire, c'est moins un plan politique qu'une arme de guerre, et M. O'Connell le premier ne quitterait pas sans regret la chapelle de Saint-Étienne, d'où sa voix plane sur les destinées du monde, pour venir faire à Dublin les affaires d'un état de second ordre et d'une population de huit millions d'ames. Néanmoins, malgré le caractère d'abord factice de ce mouvement, il prend, depuis quelques mois, des proportions qui ne sauraient échapper à personne. L'Irlande est tellement organisée pour l'agitation depuis un demi-siècle, qu'elle est devenue comme l'état normal de ce pays; l'Angleterre n'est donc libre d'en détourner ni son attention ni ses forces, car, après une trève de dix ans, M. O'Connell vient de rattacher au pied de sir Robert Peel le boulet redoutable que tous les cabinets anglais ont porté tour à tour. Sous ce rapport, l'agitation pour le rappel est un évènement des plus graves dans la politique générale de l'Europe.

La mauvaise humeur que doivent causer à l'Angleterre les dispositions chaque jour plus prononcées de nos chambres contre un traité de commerce, dispositions que la discussion actuelle sur les sucres a plus d'une fois révé-

lées, n'a pas empêché le cabinet britannique de signer avec le nôtre une convention postale qui ne doit pas passer inaperçue. Cet acte, dont la complication des intérêts rendait la conclusion si difficile, exercera une heureuse influence sur les relations des deux pays. Les taxes internationales sont considérablement abaissées et dans une proportion à peu près égale des deux côtés. Des sacrifices mutuels réduisent également les taxes qui grevaient la correspondance en transit ou d'outre-mer, et grace à des dispositions heureusement combinées, une accélération remarquable se trouve établie dans les correspondances échangées entre toutes les parties du monde.

C'est depuis 1836 seulement que les journaux quotidiens publiés en France et en Angleterre peuvent être envoyés d'un pays à l'autre par leurs postes respectives aux conditions déterminées par les lois des deux états. A la faveur de cette faculté si tardivement accordée, l'Angleterre envoie aujourd'hui en France à peu près sept cent trente mille journaux quotidiens par an, et la France en fournit à l'Angleterre environ trois cent cinquante mille.

Les vives et persévérantes résistances opposées par l'office des postes anglaises au transport des *revues* n'ont pu être complètement levées, malgré les efforts éclairés du négociateur français, M. Dubost, qui, dans cette circonstance, s'est acquis des titres réels à la reconnaissance du pays. Ce n'est que vers la fin de la négociation qu'on est parvenu à faire poser le principe de l'admission et de l'échange, entre les les deux pays, des ouvrages périodiques publiés sous forme de brochure. On sait que les recueils périodiques ne sont pas expédiés en Angleterre par la poste, et celle-ci craignait de voir des publications, presque innombrables au-delà de la Manche, envahir et encombrer ses moyens de transport, déjà débordés souvent par les journaux quotidiens, qui ne s'élèvent pas, au départ de Londres, à moins de cent cinquante mille par jour. D'après l'art. 74 de la convention postale, tout ouvrage pesant au-dessus de trois onces anglaises et n'excédant pas quatre onces paiera 8 pence ou 80 centimes; ce prix sera augmenté de 2 pence ou 2 décimes par once au-dessus de 4, et jusqu'au nombre de 16, limite de l'admission. Ces dispositions portent le prix d'affranchissement de la *Revue,* pour l'Angleterre, à 1 fr. 80 c. par numéro, soit 43 fr. 20 c. pour frais de poste de l'année entière. Cette somme, ajoutée à celle de 56 fr., prix de la souscription jusqu'à Calais, élève l'abonnement, pour la Grande-Bretagne, à 99 fr. 20 c. Cette situation est loin d'être satisfaisante, mais il est juste de l'accepter comme un progrès, et d'attendre de l'expérience et des lumières de l'administration anglaise, des modifications qui importent aux communications intellectuelles entre les deux pays. Nous ne doutons pas que notre direction générale des postes ne se fasse, de son côté, un devoir d'exécuter dans le sens le plus libéral un traité aujourd'hui ratifié.

L'Espagne a terminé sa crise ministérielle comme il est d'usage dans ce pays, par la solution la plus inattendue. M. Cortina et M. Olozaga semblaient seuls pouvoir rallier les élémens d'une majorité d'ailleurs problématique : le régent a choisi M. Lopez après d'habiles manœuvres pour entraver les négo-

ciations du député de Séville. Ce n'est là, du reste, qu'une solution provisoire qui ne lève aucune des difficultés du présent et de l'avenir. Le sénat a voté son projet d'adresse au milieu de l'indifférence publique. Les pensionnaires de l'Angleterre feront de vains efforts pour persuader à ce grand pays que son indépendance est menacée par la France. Cela peut s'insinuer dans un paragraphe et s'imprimer dans des journaux; mais le bon sens public n'accepte pas de telles imputations, qui retombent de tout leur poids sur leurs auteurs. Ce n'est pas la première fois qu'on affecte la pruderie pour cacher sa corruption.

Il est une question non moins sujette que celle d'Espagne aux alternatives les plus contraires et aux vicissitudes les plus soudaines : on comprend assez que nous voulons parler de celle de l'Algérie. Elle occupera la chambre sitôt après la loi des sucres, car la commission du budget s'est déclarée dans l'impossibilité de terminer son travail avant qu'un parti ait été pris sur ce grave intérêt national. Les nouvelles qui circulent depuis trois jours ont porté une sorte de découragement dans le monde politique. On s'épouvante de cette guerre dont les limites reculent sans cesse, de ces réapparitions soudaines d'un ennemi mille fois vaincu, et si l'on est disposé à faciliter au gouverneur de l'Algérie l'achèvement de la campagne aujourd'hui commencée, c'est sous la condition expresse que cette campagne marquera enfin le terme d'un système aussi rigoureux dans ses moyens que stérile dans ses résultats définitifs. L'idée d'un gouvernement civil fait de grands progrès dans la chambre et dans l'opinion, et les prochains débats ne peuvent manquer de la développer.

La *Revue* venait à peine de signaler l'intolérance et les empiétemens du parti ultrà-religieux, que déjà devant les chambres on parlait de la liberté de conscience, et que cette liberté était discutée dans les écoles. A propos d'un acte du gouvernement, des hommes dont l'opinion a une grande influence sur l'esprit public ont élevé la voix en faveur des protestans. Nommer M. le duc de Broglie, M. de Gasparin, M. Delessert, c'est montrer l'importance de la question, car le désir seul de prévenir de plus sérieuses difficultés a pu porter des hommes aussi considérables à donner ce premier avertissement. Le gouvernement, qui a reçu d'eux tant de gages d'affection et de dévouement, entendra leurs vœux. Si, après un débat approfondi, la chambre des pairs a passé à l'ordre du jour sur la pétition du consistoire protestant, c'est qu'elle a cru le ministère suffisamment averti. La discussion, au surplus, doit bientôt se reproduire devant la chambre des députés.

Dans les écoles, devant un auditoire plus jeune, le débat s'est animé davantage. Le parti ultramontain n'aura pas à se féliciter d'avoir attaqué des hommes de talent et de courage, connus pour leur modération, et qui n'avaient jamais cessé de répandre les idées morales dans leur enseignement. Pourquoi contraindre M. Ampère, M. Philarète Chasles, M. Michelet, M. Quinet, à

rappeler dans leurs cours certains traits de l'histoire des jésuites devant une génération qui l'avait un peu oubliée? Les néo-catholiques ont fait quelques essais de protestation, mais ces tentatives maladroites et inconvenantes ont été étouffées sous les applaudissemens. D'après un bruit qui circule dans le public, on aurait formé le projet de troubler l'ordre dans tous les cours où les questions historiques et philosophiques sont traitées avec indépendance. Ce qui peut donner de la consistance à ce bruit, c'est que les mêmes tentatives ont été renouvelées ces jours-ci au cours de M. Barthélemy Saint-Hilaire, quoique ce professeur, qui traite de la philosophie de Platon, n'ait pas fait la moindre allusion aux discussions actuelles. C'est avec une véritable indignation que l'on a entendu un ecclésiastique vociférer contre le professeur et essayer de lui répondre à la fin du cours. Qu'aurait dit le clergé, si, pendant le carême dernier, lorsque des prédicateurs comparaient, dans certaines églises de Paris, l'Université à une *prostituée,* quelque professeur se fût tout à coup avisé de siffler? Qu'on tâche donc de ne pas provoquer de si faciles représailles.

Nous le répétons, la question est grave; elle mérite toute la sollicitude du gouvernement. La France veut les conquêtes de la révolution, elle veut, avant tout, que la liberté de conscience, achetée au prix de si grands sacrifices, ne puisse recevoir la plus légère atteinte. Ce qu'elle veut, elle l'aura. Si le pouvoir montrait quelque hésitation à cet égard, le pays ne tarderait pas à s'inquiéter et à se souvenir des luttes dangereuses de la restauration.

M. Adolphe Dumas vient de tenter au théâtre de la Porte-Saint-Martin une épreuve qui ne lui a guère mieux réussi que *le Camp des Croisés.* Quel que soit le sentiment pénible qu'on éprouve à voir échouer les espérances d'un esprit honnête et laborieux, il n'en faut pas moins convenir que M. Adolphe Dumas, par la nature même du sujet dont il avait fait choix, s'était préparé un avortement inévitable. Prétendre mettre à la scène l'histoire de Louis XIV et de Mlle de Lavallière, grouper autour de ces royales amours, si charmantes, si simples, si parfaitement dénuées de tout ce qui constitue dans le fait l'élément dramatique, des personnages tels que Molière et Bossuet, il y avait là sans doute de quoi épouvanter un homme de génie; l'auteur du *Camp des Croisés* n'a point hésité. Voyez-vous maintenant Bossuet sous les traits de M. Jemma, l'homme des *Oraisons funèbres* faisant de son anneau épiscopal un de ces vulgaires moyens à l'usage de toutes les inventions théâtrales! A tout prendre, j'aimais mieux le Bossuet de l'Ambigu-Comique, car l'Ambigu-Comique posséda, lui aussi, son Louis XIV et sa Mlle de Lavallière; rien n'est nouveau sous le soleil du lustre, et M. Adolphe Dumas n'a pas même le mérite d'avoir découvert un sujet impossible au théâtre. Du moins ce Bossuet-là n'ouvrait la bouche qu'une fois dans le courant de la pièce, et encore avait-il le bon esprit d'emprunter aux *Oraisons funèbres* les quelques paroles qu'il

lui arrivait de prononcer. A la fin du second acte, une alcôve s'ouvrait, et vous entendiez l'aigle de Meaux s'écrier du milieu d'un groupe de femmes en alarmes : *Madame se meurt, madame est morte!* après quoi tout rentrait dans le silence, et le rideau tombait sur un de ces tableaux que le public de l'endroit affectionne à si juste titre. Tout au rebours de ce personnage du mélodrame vraiment pathétique et sublime dans son geste muet, le Bossuet de M. Adolphe Dumas ne fait que parler et discourir sur toute chose; les alexandrins coulent de sa bouche par centaines et les tirades ne lui coûtent rien. Il faut avouer aussi que Molière lui tient tête à ravir. Tout ce que M. Adolphe Dumas pense de la constitution de l'église et de la royauté absolue, du clergé gallican et de la société des gens de lettres, Bossuet et Molière sont là pour nous le dire; durant cinq actes, l'auteur du *Discours sur l'Histoire universelle* et l'auteur du *Misanthrope* se renvoient la paume à qui mieux mieux, et de temps en temps, pour que rien ne manque à la partie, le parterre a la satisfaction de voir Louis XIV intervenir. Cependant, à travers tant de rimes oiseuses et de scènes incohérentes, au milieu de tant d'inexpérience et de mauvais goût (pour citer un exemple, vous représentez-vous ce vers dans la bouche de Mlle de Lavallière :

Je prendrai mon congé, puisqu'on me congédie)

on trouve çà et là d'heureuses rencontres, des intentions louables qu'il faut saisir au vol, de peur qu'elles ne vous échappent; j'indiquerai entre autres, au troisième acte, une scène d'amour fort délicatement touchée. Versificateur plutôt que poète, M. Adolphe Dumas s'est acquis, à force de confectionner des hexamètres, une facilité déclamatoire qui, jointe au peu d'entente qu'il paraît avoir des moyens dramatiques, s'opposera toujours, nous le craignons, à ce qu'il réussisse au théâtre. Du reste, on peut le dire hardiment, cette fois la nature du sujet était telle que de plus forts eussent échoué. Jamais figure humaine ne répugna aussi ouvertement à toutes les conditions de la scène que cette auguste figure si mélancolique, si doucement contemplative de Molière. Quant aux amours de Louis XIV et de Mlle de La Vallière, évidemment rien au monde n'appartient moins au drame. Que peuvent donc avoir à faire les combinaisons de la mise en scène et tout l'attirail matériel d'une pièce de théâtre dans cet aimable roman du cœur, où tout est prévu d'avance, qui commence sous les ombrages de Versailles et finit aux Carmélites, sans autre péripétie que des larmes, des soupirs et des sanglots, entremêlés d'aveux charmans et de baisers? Et puis il y a dans ces héroïnes du grand siècle, dans leurs divines faiblesses et leurs tendres souffrances, une grace cachée, une délicatesse exquise que jamais ne sauront reproduire les hommes de ce temps-ci. Au fait, pourquoi le chercheraient-ils? Ces trésors de grace exquise et de sensibilité contenue n'ont-ils pas eu pour sublime interprète la poésie de Racine?

V. DE MARS.

DES

FEMMES PHILOSOPHES.

I. — ESSAI SUR LA FORMATION DU DOGME CATHOLIQUE.[1]

II. — ÉTUDES SUR LES IDÉES ET SUR LEUR UNION AU SEIN DU CATHOLICISME.[2]

Philosopher est un effort de l'esprit. C'est une laborieuse entreprise que de contempler le monde physique, le monde moral et soi-même pour trouver les lois qui régissent l'homme, les sociétés et la nature. Considérons les forces qui se donnent carrière autour de l'homme; nous leur trouverons à toutes un développement direct et facile. Les fleuves coulent librement, les arbres croissent sans effort, et c'est sans fatigue que l'aigle fend les airs. Tout ce qui appartient à la nature extérieure se meut, circule, grandit, rayonne aisément : la peine est pour l'homme. Afin de vivre, il a besoin d'un travail persévérant et dur. La sueur de son front et de ses membres brisés est le prix du pain dont il se nourrit et des murs qui l'abritent. Les

(1) Quatre vol. in-8°, chez Jules Renouard, rue de Tournon.
(2) Deux vol. in-8°, chez Debécourt, rue des Saints-Pères.

lois et les institutions indispensables aux associations humaines sont les fruits lents et parfois amers d'études difficiles et d'une expérience douloureuse.

Cependant l'homme est ainsi fait qu'après avoir agi, qu'après avoir pourvu tant par ses bras que par sa pensée à la conservation physique et morale de lui-même et de ses semblables, il ne se repose pas, et cherche de nouveaux sujets d'inquiétude et de travail. Il ne se contente pas d'avoir des idées, il veut savoir d'où elles lui viennent; il ne lui suffit pas de penser, il veut faire un retour et méditer sur les pensées qu'il a conçues : ce n'est plus le monde, ce ne sont plus les autres, c'est lui qu'il prend pour matière de sa curiosité. Il descend en lui-même comme dans un labyrinthe souterrain et infini.

Ce nouveau travail est, au premier aspect, si extraordinaire et si ingrat, que plusieurs l'ont appelé folie. Chez les hommes qui agissent plus qu'ils ne pensent, chez ceux aussi dont l'imagination est plus ardente qu'élevée, un pareil jugement n'a rien qui doive beaucoup surprendre. Il serait plus étrange de voir des savans, qui se sont appliqués à l'observation du monde physique, mépriser l'emploi que l'homme fait de sa pensée, quand il s'étudie lui-même. Au surplus, ce dédain ferait plus de mal à ceux qui ne craindraient pas de le montrer qu'aux études et aux idées qui en seraient l'objet : ce dédain témoignerait en effet que, dans l'esprit de ces contempteurs inattendus, il y a des bornes que peut-être on n'eût pas soupçonnées, s'ils eussent gardé le silence, et il ne déterminerait pas l'humanité à rejeter la philosophie.

C'est la destinée de l'homme de se prendre à partie et, pour ainsi parler, de s'acharner sur lui-même pour se connaître. Cette étude qui fait son tourment et sa grandeur le soumet à de rudes épreuves : c'est une contrainte, une gêne. Au lieu de s'élancer en avant, l'homme doit se replier et se recueillir pour être à lui-même son propre spectacle. Chaque observation interne est le prix d'une réflexion qui doit pouvoir se prolonger sans se fausser et sans faiblir. Il faut que la pensée soit aussi subtile et aussi profonde que l'objet qu'elle étudie, et cet objet, c'est elle. Cependant l'homme qui s'est regardé lui-même est-il bien sûr d'avoir porté dans cet examen une clairvoyance réelle? L'instrument dont il s'est servi avait-il toute la justesse et la portée nécessaires? Sa raison était-elle assez libre, assez pure, assez puissante? car enfin si l'observateur, en croyant prononcer sur la nature humaine des jugemens vrais, avait obéi,

sans le savoir, à certains préjugés, tout son travail serait inutile, et même pourrait égarer ceux qu'il devait instruire. Nous ne pouvons nous cacher que nous vivons au milieu de mille chances d'erreur d'autant plus redoutables qu'elles se confondent souvent avec les sources de toute lumière. L'homme n'est rien sans l'éducation, mais son éducation a pu être défectueuse; la science ne lui arrive que formulée en systèmes, et ces systèmes sont incomplets et erronés; les passions sont aussi nécessaires à l'homme que l'air qu'il respire; elles l'animent, l'exaltent et le fortifient, mais aussi elles l'asservissent et l'aveuglent. Ainsi le penseur est obligé de se défier perpétuellement de ses inévitables points d'appui : il faut qu'il jette un œil sévère et soupçonneux sur l'éducation qu'il a reçue, pour être en mesure à la fois de s'en servir et de s'en défendre : les systèmes qu'il a traversés doivent être dominés par lui de telle façon qu'ils ne puissent offusquer sa vue; enfin, au milieu des passions qui le remplissent, il doit rester maître et les épurer sans les éteindre. Qu'est-ce à dire, si ce n'est que, dans l'inspection sérieuse de la nature humaine, l'homme doit, à chaque, pas revenir sur ses observations, armé d'une critique vigilante, éprouver ce qu'il a pensé, juger ses jugemens, et remettre en délibération les décrets de son intelligence? Et encore, dans cette prudence, il est des écueils : il peut arriver qu'une application trop constante à un même objet blesse et obscurcisse la vue de l'esprit. « Telle est la raison humaine, a dit Pope quelque part, qu'elle s'égare également pour penser trop et pour penser trop peu. » C'est effectivement la vertu du génie de sentir le moment où son œuvre se trouve consommée, et c'est ce tact parfait qui constitue les artistes et les penseurs.

Il est une autre manière de philosopher, c'est de chercher la vérité non plus seulement dans la connaissance intérieure de l'homme, mais dans la contemplation du monde moral, dont nous sommes à notre tour les acteurs. L'histoire a pour matière et pour base les idées et les passions humaines : les principes fondamentaux de notre nature y sont en jeu, quand même l'historien, comme dans l'antiquité, ne s'attache qu'aux faits les plus sensibles, aux faits extérieurs. L'esprit des modernes a été plus loin : il ne s'est plus contenté du spectacle des évènemens et des actes; il a cherché les causes et non-seulement les plus immédiates et les plus aisées à reconnaître, mais les plus difficiles à voir et les plus mystérieuses. C'est alors qu'on a commencé d'écrire l'histoire des religions et l'histoire de la philosophie : on a compris que ces tableaux étaient

comme des miroirs où le génie humain se réfléchissait et pouvait saisir sa physionomie. L'histoire est devenue quelque chose d'abstrait et d'idéal, et comme la contre-épreuve de l'étude de nos facultés. Pour la traiter ainsi, il ne faut pas une vigueur moindre que pour observer directement la conscience humaine. Savoir assigner aux systèmes et aux institutions leur véritable origine, en observer les progrès, les altérations, les défaillances, les résurrections, sous les analogies distinguer les différences, et reconnaître les contradictions sous les ressemblances spécieuses, suivre le cours d'une idée dans ses ramifications les plus lointaines et ses déguisemens les plus habiles, comprendre les mystères, traduire les symboles, dévoiler les images, ne jamais perdre de vue, à travers les capricieux dédales de l'imagination du genre humain, l'éternelle identité de sa pensée, voilà qui demande de la force, et dans cette force autant de souplesse industrieuse que d'infatigable énergie. Dès qu'une fois on entre dans l'histoire humaine avec la prétention non-seulement d'en décrire les scènes pittoresques, mais d'en expliquer les raisons et les lois, il faut pouvoir l'explorer tout entière, dans tous les sens et à fond. Ne vous engagez pas dans cette carrière infinie, si une longue pratique de la réflexion n'a pas mis votre jugement à l'abri des illusions et des méprises, si vous ne disposez pas en maître de vos matériaux et de vos idées. C'est ici que doit éclater la puissance de la méthode, qui seule sait faire porter tous leurs fruits à la science et au génie.

Il est donc donné à peu d'hommes de satisfaire à toutes les conditions de la méthode philosophique, soit qu'il s'agisse de saisir et d'analyser les principes des choses, soit qu'il faille comprendre et dérouler l'histoire du genre humain. Les grands métaphysiciens sont rares; les véritables historiens de l'humanité ne le sont pas moins. Même avec des dons remarquables, beaucoup d'hommes ont failli dans la carrière qu'ils avaient cru pouvoir fournir. On en a vu qui, avec un esprit plus vif que fort, ont mis à la place des faits leurs imaginations; d'autres ont apprécié les choses et les ont représentées avec des préjugés où la passion dominait : ils ont plus senti que pensé. Il serait infini d'énumérer les illusions dont ceux qui poursuivent la vérité sont si souvent le jouet, et, quant à dresser la liste de ces naufragés célèbres, ce serait écrire la plus grande partie de l'histoire des religions et de la philosophie.

Puisque dans les travaux philosophiques tant d'hommes ont succombé, il est permis de se demander si les femmes peuvent y réussir.

Quelle que doive être la réponse que nous nous trouverons obligé de faire à cette question, nous ne croyons pas que l'amour-propre des femmes en puisse raisonnablement souffrir. Leur organisation peut être différente de la nôtre sans être moins riche. Ce qu'un poète a écrit pour caractériser les poètes est vrai surtout des femmes; ce sont bien elles qui peuvent dire :

La sensibilité fait tout notre génie.

Elles ont en effet une complexion particulière, grace à laquelle elles sentent la vie d'une manière plus pénétrante et plus profonde que nous, et c'est de là que viennent cette finesse charmante, ce tact divinatoire, auxquels ne peuvent atteindre les hommes avec leur énergie grossière. Aussi, toutes les idées qu'inspirent les passions, les femmes les auront en abondance, et elles pensent surtout en aimant.

Voyez cette femme qui pendant longues heures reste solitaire et immobile à la même place; on dirait la statue de la Méditation, on croirait voir l'image de la Science contemplative. Détrompez-vous, cette femme ne songe pas aux idées, mais à celui qu'elle aime; elle se souvient des plaisirs passés, elle rêve à ceux qui l'attendent, elle s'abreuve avec lenteur de ce que le souvenir et l'espérance peuvent lui apporter d'émotions ardentes et douces. Alors, si dans cette solitude enflammée l'ame sent le besoin de se répandre au dehors, si la femme veut peindre pour elle-même et pour un autre les sensations qui l'agitent, il arrivera que, sans étude, sans ambition d'esprit, elle trouvera d'adorables accens, inimitables même pour les efforts d'un génie viril.

C'est presque toujours l'amour qui conduit les femmes aux raffinemens de la religion. La dévotion est pour elles une phase nécessaire dans leur vie passionnée. Plus le contraste est vif, plus il leur plaît; d'ailleurs, la contradiction n'est qu'apparente, car, au fond, c'est toujours l'amour qui occupe leur ame : cette fois seulement, il va plus haut que l'homme, et il épure ses ardeurs en les élevant à Dieu. L'amour divin est pour les femmes une source inépuisable de forces nouvelles : nous ne parlons plus ici seulement de la dévotion ordinaire, mais des élans d'un mysticisme exalté et subtil. Quand elle s'est tournée vers ces hautes régions de la spiritualité, c'est avec délices que la femme se plonge dans la solitude et s'y oublie; elle s'y met sous la main de Dieu, elle croit l'entendre, elle le voit, elle le sent. C'est alors que l'extase produit tous ses miracles, c'est alors que, dans les étreintes et les transports de ce céleste hyménée, la

femme est ravie jusqu'au ciel, et pour quelques instans son corps ne touche plus à la terre. L'ame encore pleine des souvenirs de cet état divin, la femme peut écrire, les paroles ne lui manqueront pas; elle aura pour raconter ses visions des traits d'éloquence, des lueurs de poésie qui seront comme l'éclatant témoignage du bonheur glorieux qu'elle a goûté.

Mais si la femme peut vivre long-temps seule quand elle se nourrit des affections d'un amour terrestre ou de l'amour divin, nous la croyons peu faite pour la solitude de la science, pour ces délibérations intérieures où l'intelligence pèse le pour et le contre des questions difficiles avec lenteur, avec impartialité. Les femmes ont surtout de la force dans l'esprit quand leur ame est exaltée et satisfaite; elles ont besoin d'être soutenues par un sentiment énergique, par une foi vive que n'ébranle pas le doute. Aussi, en face des axiomes de la science, des abstractions, des principes des choses, leur attention faiblit, leur esprit se lasse vite. Il faut une longue patience dans la poursuite de la vérité, et les femmes, si patientes quand elles agissent, quand elles se dévouent à leurs devoirs ou à leurs passions, le sont fort peu quand elles se mettent aux prises avec la pensée spéculative. Leur imagination les emporte : elles abandonnent rapidement un objet pour passer à un autre; malheureusement, la sévérité de la science ne s'accommode pas de cette aimable inconstance. La passion, d'ailleurs, suit encore les femmes même dans les études où il faudrait que la raison régnât seule : une idée les séduit, et sur-le-champ cette idée devient pour elles la source de toute vérité, sans examen approfondi, sans comparaison avec tout ce qui pourrait contredire et rectifier un premier jugement. Abstraire et généraliser sont deux opérations dont la justesse ne peut être que le fruit d'un labeur opiniâtre. Les sciences philosophiques, les sciences physiques, l'érudition, la politique, l'histoire, demandent de longues veilles, un travail infatigable et toujours renaissant. Or, de bonne foi, est-ce au fond d'une bibliothèque, dans un cabinet solitaire, le visage pâli par de nocturnes assiduités, que nous aimons à nous représenter une femme? Non, là n'est pas sa place, là n'est pas sa vie, et la nature l'appelle ailleurs.

C'est dans ce que l'existence humaine a de plus réel et de plus pratique que la femme déploie ses meilleures aptitudes : son véritable atelier de travail est l'intérieur de sa maison. C'est là que, comme épouse, comme mère, elle traite souvent les affaires de la vie avec une supériorité véritable, et fait preuve d'une connaissance

instinctive de la nature humaine qui peut effrayer des philosophes de profession. Si les femmes trahissent leurs faiblesses dans la combinaison des idées générales, elles sont merveilleuses dans le jugement qu'elles portent sur les individus, et sur les faits particuliers à mesure qu'ils se produisent. Aussi elles ont une dextérité rare; qui mieux qu'elles connaît l'art d'aplanir les obstacles, de tourner les difficultés? Les hommes s'emportent, se découragent; la femme observe, attend et réussit. Ce n'est pas tout : cette adresse dans la vie devient, pour les femmes, une source de gloire littéraire. Il est naturel qu'elles excellent dans le commerce épistolaire, puisqu'elles savent si bien dire à chacun ce qui lui convient. Comment n'écriraient-elles pas des *mémoires* pleins d'intérêt et de charme, elles qui jugent les scènes et les acteurs de la vie avec une si spirituelle promptitude? Enfin il est une forme de l'art, un genre dans la littérature pour lesquels les femmes ont une vocation attestée par de nombreux chefs-d'œuvre : c'est le roman, ce tableau des destinées et des passions individuelles. Il est aussi naturel de voir des femmes composer des romans que de voir des hommes écrire l'histoire et bâtir des systèmes.

Et ne disons-nous rien de l'art de causer? Le salon est la tribune des femmes. Elles doivent à la flexibilité de leurs organes, à la vivacité si mobile et si riche de leurs impressions, la facilité de tout exprimer avec une justesse qui émeut et qui charme. En causant, les femmes auront, sur les choses les plus diverses auxquelles auparavant elles avaient à peine songé, des aperçus heureux : elles comprennent vite, il est vrai qu'elles oublient de même. En les voyant courir à travers les sujets les plus disparates avec une si gracieuse légèreté, on dirait la Camille de Virgile effleurant à peine dans son vol les fleurs et les épis. Pour les femmes, la parole est à la fois une excitation et un aliment; c'est en conversant qu'elles pensent le plus : elles ont besoin de recevoir et d'échanger le plus grand nombre d'impressions possible. Cette sensibilité les inspire si bien, que les hommes dont l'intelligence est la plus forte peuvent beaucoup apprendre auprès d'elles : ils ambitionnent aussi leurs suffrages, et il se trouve qu'une réunion de femmes brillantes devient un aréopage dont les plus graves esprits ne songent pas à décliner la juridiction.

La conversation occupe donc la plus grande partie de la vie des femmes. Or, la conversation dissipe l'esprit, et il n'est donné qu'au travail et à la solitude de ramasser, en les doublant, toutes les forces de l'intelligence. Beaucoup parler empêche souvent de penser forte-

ment et de bien écrire. Après des conversations multipliées et longues, on se trouve vide, on se sent appauvri. Dans cet état, l'ame n'a plus cette altière vigueur nécessaire à l'écrivain, à l'artiste, et avec la fatigue que peut-on créer? Les occupations et les triomphes de salon défendent donc aux femmes de s'engager dans ces entreprises épineuses où les efforts opiniâtres d'une pensée sévèrement recueillie en elle-même sont à peine des garanties suffisantes contre de dangereux écueils. Ici c'est la force des choses qui prononce, les facultés humaines ont leurs limites et leurs applications diverses. Aussi les femmes, qui charment tout ce qui les entoure par les dons naturels de l'esprit et de la beauté, peuvent se tenir pour satisfaites d'un pareil partage, et elles ne doivent pas aspirer à donner au genre humain des leçons sur les sujets les plus difficiles.

En tranchant ainsi la question que nous avons posée plus haut, nous n'oublions pas que nous avons à entretenir nos lecteurs de deux livres fort sérieux dont deux femmes sont les auteurs. C'est à dessein qu'avant d'aborder l'examen de ces deux productions, nous avons donné les raisons générales qui nous paraissaient former comme une fin de non-recevoir contre l'ambition philosophique des femmes. Entre autres mérites, les raisons générales ont celui de n'avoir rien qui puisse blesser qui que ce soit; elles s'adressent à tous et ne tombent sur personne. D'ailleurs ce procédé avait ici un autre avantage. En effet, si les deux livres dont nous allons parler ont une valeur véritable, l'honneur qui doit en revenir à leurs auteurs sera d'autant plus grand, qu'on pourra considérer ce succès comme une exception à l'ordre naturel des choses. Si, au contraire, nous sommes, bien à regret, obligé de reconnaître que dans ces tentatives il y a plus de témérité que de bonheur, les traits de la critique se trouveront déjà sensiblement amortis, puisque ses décisions seront en partie comme une conséquence inévitable d'observations générales. En nommant les deux dames qui viennent d'aborder les plus hauts problèmes de philosophie religieuse, nous ne commettons pas d'indiscrétion; on a parlé de leurs ouvrages dans tous les salons, et leur nom n'est plus un mystère. C'est de la part de ces dames un scrupule plein de délicatesse de n'avoir pas elles-mêmes inscrit leur nom sur les livres qu'elles nous donnent; mais la critique fera son devoir, et témoignera de son respect pour les intentions sérieuses des deux auteurs, en contribuant à leur procurer cette notoriété que les écrivains, quels qu'ils soient, désirent toujours avec ardeur, même en paraissant la fuir.

Comment s'est formé le dogme catholique? Poser cette question, c'est se placer entre deux mondes pour expliquer la chute de l'un et la naissance de l'autre. Dans la civilisation qui précéda le christianisme, le polythéisme satisfaisait l'imagination de l'homme, et la philosophie, sa raison. C'étaient deux ordres de choses parfaitement distinctes. L'inépuisable poésie de la religion divinisait la nature ainsi que les idées, les passions et les vertus du genre humain. Tout était image, enchantement; tout, dans le culte antique, provoquait l'homme à la poursuite du bonheur, au développement de la force. Que de belles fables! que de fictions attrayantes! Cependant la raison avait aussi son aliment : les écoles et les systèmes des philosophes lui expliquaient les principes des choses. La science se développait avec indépendance, et elle offrait à la pensée un champ aussi vaste que le culte à l'imagination. Long-temps la philosophie et la religion fleurirent ainsi en présence l'une de l'autre; mais elles ne purent échapper à la destinée des choses humaines, elles s'altérèrent. Le polythéisme s'égara dans des créations monstrueuses; la satiété, le dégoût, suivirent, et le culte dégradé tomba dans le mépris. La philosophie passa de la pratique du bon sens, de la culture d'une science saine et forte, à des exagérations, à des subtilités, à des rêveries qui compromirent son autorité. C'est au milieu de cette double défaillance du culte et de la science antiques que parut le christianisme.

Quel moment dans l'histoire du monde! L'humanité va changer de manière de sentir et de voir. Une doctrine nouvelle, prenant son point de départ dans la morale, dans la prédication de la fraternité humaine, se produit au milieu d'une société que tout fatigue, ses dieux, ses philosophes et ses empereurs; elle y pénètre, elle y circule comme un dissolvant. D'abord elle jette sourdement l'anathème et le mépris sur les croyances et les idées qui semblent régner encore; elle travaille à changer les cœurs et les esprits, à leur faire adopter d'autres affections et d'autres principes. D'une part, elle a tout à nier; de l'autre, elle a tout à construire. C'est ici qu'il importe de redoubler d'attention pour saisir comme en flagrant délit l'esprit humain poussant sa fortune par un double travail. Le fond des idées et des sentimens des hommes a été et sera toujours le même; seulement l'ordre, la forme et la mesure dans lesquelles se développent ces sentimens et ces idées varient. Le christianisme n'a rien apporté de nouveau, mais il a donné à telles affections, à telles pensées, une application plus puissante. Il est curieux d'observer le procédé des

chrétiens occupés à élever l'édifice de la religion nouvelle : ils proscrivent toute la sagesse humaine qui a précédé la prédication de l'Évangile, et en même temps ils s'en servent. Il leur arrive souvent de construire leur théologie avec des idées empruntées à la philosophie grecque et orientale. Transformations inévitables, assimilations nécessaires dans le développement du genre humain.

On ne peut donc exposer et faire comprendre la formation du dogme catholique sans écrire une histoire comparée des idées humaines. C'est une œuvre philosophique s'il en fut jamais, car ici les hommes et les évènemens disparaissent pour laisser la première place aux idées, dont il faut embrasser le cours, non-seulement dans un espace circonscrit, mais à travers toute l'histoire. Sans cette étendue de coup d'œil, la vérité échappera toujours. Comment comprendre les hérésies anciennes, si on ne leur compare pas les hérésies modernes, qui furent une reproduction des luttes des premiers siècles de l'église? Pour se dérouler tout entières, les idées ont besoin des siècles. C'est seulement en lisant Spinoza qu'on comprend vraiment ce que voulaient Arius et Sabellius. Ainsi sagesse antique, théologie et débats des premiers siècles de l'église, hérésies et philosophie modernes, voilà les trois termes de la question pour l'historien du dogme catholique.

Quelle n'a pas été notre surprise en trouvant que l'*Essai sur la formation du dogme catholique* se composait d'une série de biographies, d'extraits tirés de quelques ouvrages des pères de l'église, de récits ou de citations empruntées aux historiens des premiers temps du christianisme, tels que Socrate, Eusèbe, Théodoret, enfin de quelques analyses des lois civiles des Longobards et des Germains! En deux mots, voici la marche du livre : saint Irénée ouvre la série des biographies; viennent derrière lui saint Clément d'Alexandrie, Origène et Tertullien, et nous arrivons à saint Athanase après une peinture fort superficielle du christianisme et de l'empire romain jusqu'à Constantin. Trois notices sur saint Ambroise, saint Jérôme et saint Augustin, nous conduisent au pape saint Léon, et l'ouvrage se termine par l'histoire des Longobards et de la papauté, des Germains et de Charlemagne. Ainsi, au lieu d'un livre sur les idées même qui constituent la religion chrétienne, nous n'avons qu'un résumé des évènemens extérieurs. La métaphysique et la théologie devaient faire le fonds de l'ouvrage, et c'est la biographie qui domine. Entre ce que le livre annonçait et ce qu'il nous donne, le contraste est tel qu'il n'a pu échapper à l'auteur lui-même. « Nous craignons bien, dit

Mme de Belgiojoso en arrivant au terme de son résumé historique, nous craignons bien de n'avoir pas exposé d'une manière satisfaisante les premiers progrès de la pensée catholique, d'avoir maladroitement mêlé les choses aux hommes et permis quelquefois aux unes d'occuper l'attention que nous aurions voulu reporter sur les autres. » On ne peut mieux se juger soi-même, et la critique est vraiment heureuse de se trouver d'accord avec une femme d'esprit sur la valeur de son ouvrage.

Puisque la perspicacité que Mme de Belgiojoso a tournée avec tant de courage contre son œuvre nous y autorise, nous dirons, sans plus de détours, que le dessein de son livre est manqué. Pas une question n'a été abordée de front ni menée jusqu'au bout. Le dogme chrétien n'est ni pénétré dans son essence, ni suivi à travers les siècles. Cependant le premier problème que doit résoudre l'historien du dogme catholique est de discerner et d'établir ce qui vraiment constitue le christianisme. C'est seulement quand il aura édifié soi-même et les autres sur cette question capitale, qu'il pourra comprendre la nature, la portée, les causes, les analogies, les différences des hérésies depuis les premiers temps jusqu'à nos jours. Pour un esprit sérieux qui contemple le développement du christianisme, il y a trois choses fondamentales à distinguer : d'abord le christianisme en lui-même, tel qu'il a été conçu et posé par Jésus-Christ et par saint Paul, puis l'orthodoxie catholique successivement élaborée par les pères et les conciles, enfin les hérésies, dont le christianisme réformé du XVIe siècle est comme le couronnement. Ce n'est qu'après avoir, en connaissance de cause, pris un parti sur l'essence du dogme, qu'on peut d'un pas sûr avancer dans l'histoire. Autrement tout est incertitude, objet de méprise, cause d'erreur, et au lieu de jugemens graves et solides, ce ne sont que solutions arbitraires et capricieuses.

La princesse de Belgiojoso aurait-elle parlé de saint Augustin comme elle l'a fait, si, par une longue méditation de saint Paul, elle eût été au fond des véritables principes du christianisme? Elle nous dit que saint Augustin était *plus curieux que profond, plus froid que grave, plus raisonneur encore que convaincu, plus infatigable que fort.* Avons-nous bien lu? Saint Augustin n'était pas profond! Cependant Bossuet disait que dans tel de ses ouvrages, *la Doctrine chrétienne*, il y avait plus de principes pour entendre sainement l'Écriture sainte, qu'il n'y en a dans tous les autres docteurs. L'écrivain africain est froid! Eh! c'est précisément son génie de mêler à la subti-

lité théologique des mouvemens et des cris de passion qui entraînent le lecteur et le font tressaillir. Saint Augustin n'était pas assez convaincu! Mais sa conversion vient se mettre dans l'histoire à côté de celle de saint Paul, et elle a contribué à convertir le monde. Enfin nous entendons peu comment l'évêque d'Hyppone serait plus infatigable que fort, car d'ordinaire c'est parce qu'on est fort qu'on se trouve infatigable. Entre les premiers siècles de l'église et les temps modernes, entre l'esprit oriental et le génie de l'Occident, saint Augustin, comme un autre Atlas, porte et soutient tout le christianisme. C'est à lui qu'aboutissent les pères des premiers siècles de l'église, et c'est de lui que procèdent les grands hommes qui dans les temps modernes ont été la gloire du christianisme, saint Thomas, Luther, Calvin et Bossuet. Nous ignorons si Mme de Belgiojoso avait résolu d'avance de trouver une victime parmi les pères de l'église, mais le choix a été malheureux. Il est des colosses contre lesquels il n'est permis à personne, pas même à une femme, de lever la main.

Par une sorte de compensation, il est un hérésiarque qui a été traité par Mme de Belgiojoso avec une faveur toute particulière : c'est Nestorius. L'union de la nature divine et de la nature humaine en Jésus-Christ fut, pendant les premiers siècles de l'église, l'objet d'explications et d'hérésies sans cesse renaissantes. C'était le travail de beaucoup d'esprits de chercher à ce divin mystère une interprétation rationnelle. Arius avait reconnu l'union du Verbe avec la nature humaine, mais il niait sa consubstantialité avec le père. Le fils est consubstantiel au père, avait dit Apollinaire, mais quand il est venu sur la terre, il s'est uni au corps humain sans avoir une ame humaine; cette ame aurait été inutile, puisque le Verbe en tenait lieu et en faisait les fonctions. Pour combattre Apollinaire, on imagina une autre doctrine. Plusieurs soutinrent que non-seulement Jésus-Christ avait une ame humaine, mais ils distinguèrent cette ame du Verbe. Selon eux, le Verbe habitait dans l'homme, comme dans un temple, vivant avec l'ame humaine dans une sorte d'union qui n'était pas la confusion complète, qui n'était pas l'identité. Nestorius fut le plus célèbre entre les chrétiens qui répandirent cette doctrine dont les conséquences étaient considérables. En effet, en niant l'union *hypostatique* du Verbe avec la nature humaine, on arrivait à conclure que la Vierge n'était plus la mère de Dieu, mais seulement la mère du Christ. Nestorius ne craignait pas d'accuser ceux qui ne pensaient pas comme lui de renouveler la folie des païens, qui donnaient des mères à leurs dieux. Entre lui et saint Cyrille, une polémique furieuse

s'éleva : après bien des persécutions, Nestorius mourut dans la Thébaïde sans s'être rétracté. Le nestorianisme détruisait le fondement merveilleux de la religion chrétienne, car il niait l'union du Verbe avec l'humanité, en distinguant dans Jésus-Christ deux personnes. Cependant Mme de Belgiojoso déclare qu'après avoir étudié la doctrine de Nestorius dans tous les documens qui nous en restent, elle ne voit pas sur quel point essentiel cette doctrine diffère de la doctrine catholique. Nous ne pouvons que l'engager à faire encore sur ce sujet de nouvelles études, et surtout à consulter des catholiques vraiment orthodoxes. Mme de Belgiojoso doit connaître de graves théologiens : ils lui diront, nous en sommes convaincu, que ne pas reconnaître dans Marie la mère de Dieu, et distinguer deux personnes en Jésus-Christ, c'est nier une partie essentielle de ce dogme dont elle a eu la prétention d'écrire l'histoire. Elle peut d'ailleurs regarder autour d'elle : elle comprendra, aux honneurs, aux adorations que le culte catholique prodigue à Marie, que de nos jours comme au temps de saint Cyrille, l'église dit anathème à la théologie de Nestorius.

L'auteur de l'*Essai sur la formation du dogme catholique* déclare que ses opinions, renfermées dans les limites que l'église a posées, ne se maintiendraient pas un seul instant devant les arrêts que l'église pourrait rendre encore. Nous ne croyons pas qu'on assemble un concile pour juger les doctrines de Mme de Belgiojoso, mais nous doutons que les catholiques fervens trouvent dans son livre un sujet d'édification. Tout en professant une soumission officielle aux décisions de l'église, Mme de Belgiojoso laisse éclater souvent une singulière disposition au scepticisme. On s'aperçoit qu'elle a entendu discuter devant elle les opinions les plus diverses; elle a causé tour à tour avec des théologiens, avec des philosophes, avec des historiens. C'est ainsi qu'elle a pu ramasser sur les choses des indications positives; mais aussi ces influences contradictoires ont donné à sa pensée cette indécision qui toujours rend la pensée stérile. L'auteur a porté dans ses recherches une incertitude raisonneuse qui lui fait prendre contre l'orthodoxie un air boudeur sans lui donner le courage de l'indépendance philosophique. C'est pourquoi on ne trouve dans l'*Essai sur la formation du dogme catholique* ni les ardeurs de la foi ni les élans de l'intelligence : les croyans pourront être scandalisés, et les philosophes ne seront pas satisfaits.

Cependant ce livre a ses mérites. Il est remarquable qu'une femme se soit donné la peine de lire ou de parcourir tant de documens his-

toriques, de les analyser, ou d'en faire faire des extraits sous ses yeux. Le style des biographies et des notices dont se compose l'*Essai* a de la correction, de l'élégance, parfois une précision qui tend à s'élever à la gravité de l'histoire. C'est surtout dans le récit des évènemens et des faits politiques que l'auteur a une marche plus ferme : toutefois, là encore nous pourrions signaler d'étranges erreurs. Voici comment, en traitant de l'église et des Germains, Mme de Belgiojoso s'avise de juger le droit romain et les lois barbares : « Le droit romain est un beau monument de l'intelligence humaine livrée à ses propres moyens, arrangeant dans un ordre admirable des principes quelquefois faux et souvent vulgaires; les lois barbares sont l'expression de la volonté royale plutôt que le développement d'un système. » Nous ne retrouvons pas là la justesse d'esprit dont plus haut nous avons félicité les femmes sur les choses même qu'elles savent le moins. Comment le droit romain serait-il un beau monument de l'intelligence humaine, si ses principes sont souvent vulgaires? Le droit romain vulgaire! On lui a adressé beaucoup de reproches; on a pu en critiquer les sévérités dans la pratique et les subtilités dans la théorie; jamais on n'avait imaginé d'attacher la qualification de vulgaire au droit romain : demandez à Vico, à Leibnitz, à Cujas, à M. de Savigny. Mais sans avoir recours à ces grandes autorités, qui pourraient effrayer l'auteur de l'*Essai*, nous le renverrons à un livre fort connu : Mme de Belgiojoso n'avait qu'à ouvrir Gibbon, elle aurait trouvé sur le droit romain et sur les lois barbares un jugement qui l'aurait avertie de la témérité du sien. « Par un concours de circonstances extraordinaires, a écrit l'historien de *la décadence et de la chute de l'empire romain*, les Germains formèrent leurs institutions dans un temps où le système compliqué de la jurisprudence romaine était arrivé à sa dernière perfection. On peut, dans les lois barbares et les Pandectes de Justinien, comparer ensemble les premiers élémens de la vie sociale et la pleine maturité de la sagesse civile. » Gibbon ne disait pas, comme l'auteur de l'*Essai*, que les lois barbares n'étaient que l'expression de la volonté royale; il y reconnaissait l'empreinte des mœurs naïves des sociétés naissantes, mœurs qu'il comparait, avec une judicieuse impartialité, aux raffinemens de la jurisprudence la plus savante. Il n'hésite même pas à penser que dans cette comparaison la réflexion accordera toujours aux Romains les avantages non-seulement de la science et de la raison, mais aussi de la justice et de l'humanité. Nous ne songeons nullement ici à approfondir cette thèse : nous avons voulu seulement

montrer par un exemple combien, même pour une femme instruite, les matières d'érudition sont remplies d'écueils.

Les *Études sur les idées et sur leur union au sein du catholicisme* forment avec l'*Essai sur la formation du dogme catholique* un contraste complet. Pendant que la princesse de Belgiojoso se perdait dans d'interminables analyses sans aboutir à une conclusion, Mme la vicomtesse de Ludre cherchait à s'élever à ce que l'esprit de synthèse peut avoir de plus dogmatique. Cette dame part du principe que les idées qui semblent contraires ne sont que parallèles et mitoyennes, et elle professe que le catholicisme, qui les embrasse toutes, est la vérité même. Pour elle, en d'autres termes, *tout est en tout;* à ses yeux, les différences n'existent pas, il n'y a que des analogies traduisant l'identité de la vérité dans toutes les religions et dans tous les systèmes. Mme de Ludre se dit, comme Mme de Belgiojoso, fille obéissante de l'église, et c'est pour la plus grande gloire de l'église qu'elle a sincèrement travaillé. Mais il s'est fait dans son esprit une confusion singulière des principes du catholicisme avec quelques idées mal comprises de la philosophie moderne, et de cette confusion est sorti un panégyrique de la religion chrétienne, qui pourra plus d'une fois faire sourire les incrédules.

Oui, la doctrine de l'identité des idées à travers l'espace et le temps est vraie, et elle est le fondement de la philosophie contemporaine tant en Allemagne qu'en France. Mais à quelle condition peut-on l'appliquer d'une manière légitime et efficace? A la condition de ne reconnaître que le génie de l'humanité pour cause créatrice des religions. Pour le philosophe, les développemens seuls constituent les différences, et il reconnaît l'identité des pensées et des affections humaines sous les variétés du costume et de la forme. Aussi il aura pour le christianisme une vénération réfléchie, parce qu'il y retrouvera, dans une plus puissante mesure, une sagesse déjà connue.

Mais autant cette manière de voir est naturelle chez les philosophes, autant, pour ceux qui ambitionnent d'expliquer et de défendre le catholicisme, il serait dangereux de fonder leurs explications et leur apologie sur la doctrine de l'identité. L'auteur des *Études sur les idées* ne s'est pas aperçu qu'à force de vouloir concilier toutes les opinions il anéantissait l'individualité du christianisme : quand on a lu son livre, on croit beaucoup moins à la nécessité de la révélation. En effet, il nous montre l'humanité presque déjà chrétienne avant la venue du Christ; Platon a écrit, s'il faut en croire Mme de Ludre, en se rapprochant le plus possible du point de vue catho-

lique; elle nous dit encore qu'il ne manquait à Caton que le nom de chrétien, et que son cœur renfermait les vertus de l'Évangile. Si Caton est chrétien, il ne faut plus désespérer de personne. Il semblait cependant que ce fier païen, qui se sauva par une mort volontaire de l'amnistie de César, ne possédait pas cette vertu que le christianisme se glorifie d'avoir donnée au monde sous le nom d'humilité. Le zèle de Mme la vicomtesse de Ludre l'a emportée trop loin; en voyant partout le christianisme, elle l'annule. Si, comme elle cherche à le démontrer, l'Évangile, saint Augustin, Fénelon, concordent sur les idées fondamentales avec les Védas, avec Lao-Tseu, avec Socrate, avec Platon, avec Zoroastre, on se demande ce que devient la divine originalité de la parole du Christ. Le christianisme n'est plus qu'une sorte de récapitulation, une espèce d'éclectisme venu à propos. C'est ce que nous dit à peu près Mme de Ludre quand elle nous montre l'église intervenant entre toutes les idées pour les unir, et ayant pour mission de mettre d'accord Épicure et Leibnitz, Pythagore, Virgile et Kant. Dans son amour de la paix, l'auteur des *Études sur les idées* a imaginé un moyen de pacification que nous recommandons à tous les partis. D'où proviennent les discussions? De l'habitude où l'on est de dire ceci *ou* cela est. Or, si l'on disait désormais ceci *et* cela est, si on mettait *et* à la place de *ou*, on couperait court à tous débats, tout existerait parallèlement, ce serait une harmonie générale. Pour arriver à un si beau résultat, il ne faudrait pourtant que substituer, comme dit Beaumarchais dans *le Mariage de Figaro*, la conjonction copulative *et*, qui lie les membres de la phrase, à la conjonction alternative *ou*, qui les sépare.

Mme la vicomtesse de Ludre a beaucoup lu, elle a composé la plus grande partie de son ouvrage avec les extraits de ses lectures, puis elle a intercalé entre ces innombrables citations des développemens où l'on sent toute la diffusion incohérente d'une conversation. Tout ce que l'auteur a appris, tout ce qu'il a pu dire, tout ce qu'il a pu entendre en conversant sur les sujets les plus disparates, se trouve jeté pêle-mêle dans deux volumes où sont évoquées tour à tour l'histoire, la philosophie, la religion, la littérature, la musique. Ainsi nous apprenons que M. Donizetti, *dont le génie est moins vaste que celui de Mozart* (en vérité!), a peut-être le don de mieux parler au cœur. Goethe serait un très grand homme si *Faust* lui appartenait, mais *Faust* est une création populaire; quant à Voltaire, il est stérile. Le style philosophique de Cicéron est sans ordre et sans couleur. Dire de ces choses dans son salon, c'est déjà bien imprudent; mais les écrire!

Néanmoins les *Études sur les idées* dénotent un certain mouvement dans l'esprit, et surtout une véritable élévation d'ame. Les intentions de l'auteur sont respectables. L'auteur voudrait attirer au sein du catholicisme tous les penseurs, et, pour arriver à ce but, il a entrepris de dresser une espèce de concordat qui pût être accepté tant par l'église que par la philosophie.

L'église et la philosophie sont deux puissances qui ratifient difficilement les transactions qu'on croit pouvoir dresser en leur nom. Ici d'ailleurs la qualité des négociateurs est bien faite pour éveiller de légitimes défiances. Nous avons vu deux femmes d'esprit, se jetant étourdiment dans les questions les plus ardues, aller souvent contre le but qu'elles se proposaient d'atteindre : nouvel exemple des dangers dont est semée pour les femmes la carrière philosophique.

Dans le choix des occupations littéraires, les femmes ne sauraient mettre trop de coquetterie. Il y a des choses qu'elles font mieux que les hommes, il y a des genres auxquels les destine la finesse de leur organisation; c'est là qu'elles peuvent sans témérité se montrer entreprenantes. La part que leur fait la nature n'est-elle pas assez belle? Connaissance du cœur humain, études des passions, peinture des mœurs, poésie, surtout celle que l'amour révèle, voilà, ce nous semble, d'assez puissantes attributions. La nature s'est chargée elle-même d'opérer une sorte de division du travail entre les femmes et nous; il est dans l'intérêt de tous de ne pas la contredire. Atteindre l'originalité dans les matières scientifiques est pour les femmes un accident très rare; tout ce qu'elles peuvent faire, c'est de comprendre et d'exposer les idées que d'autres ont conçues, et même dans ce travail, elles échouent souvent. Si elles écrivent sur la philosophie et la politique, on les verra défigurer les doctrines par des exagérations qui trahiront leur faiblesse. Elles se tromperont sur la nature des principes, elles en méconnaîtront la valeur, elles en confondront les rapports; enfin, en commentant d'un style déclamatoire des thèmes usés, elles croiront écrire des choses nouvelles.

Rien d'ailleurs de nos jours ne sollicite les femmes à s'exposer à de pareils naufrages. Nous ne sortons pas de la barbarie; nous ne sommes pas à ces époques de renaissance où l'on a vu les femmes, s'associant au réveil de l'esprit humain, disputer aux hommes les palmes de l'érudition et de la science. Au moyen-âge, des femmes ont été docteurs en droit et professeurs de physique; beaucoup savaient le grec et l'hébreu. A l'époque de la renaissance, un pareil

spectacle n'avait rien de ridicule; alors l'esprit humain avait besoin de toutes ses forces; il ne pouvait y avoir trop de travailleurs. Il fallait que le monde moderne fût dégrossi le plus vite possible. Mais *d'autres temps*, *d'autres soins*. Quand la civilisation intellectuelle de l'Europe fut solidement assise, les femmes durent abandonner les travaux scientifiques pour s'en tenir aux choses de l'imagination et du cœur. C'est ce qu'a compris si bien Molière quand il fit *les Femmes savantes*. Ce grand esprit estima qu'il était ridicule à des femmes de vouloir se signaler dans la philosophie, la physique et la géométrie, quand Descartes, Pascal et Fermat étudiaient la nature de l'homme et les lois du monde. Sûr de ne pas se tromper en jugeant ainsi les choses, Molière fut hardi dans l'exécution; il savait aussi qu'en attaquant les *savantes*, il aurait pour lui toutes les femmes spirituelles et belles qui faisaient l'ornement de Versailles et de Paris.

Au reste, la nature des circonstances dans lesquelles nous nous trouvons est peu faite pour attirer aujourd'hui les femmes aux matières philosophiques. Ne semble-t-il pas que la guerre doive recommencer entre la philosophie et l'église? C'est du moins ce qu'on pourrait craindre, s'il fallait voir dans certains hommes les mandataires avoués de l'intérêt religieux. Mais, en vérité, on ne comprend pas l'avantage que trouverait l'église à provoquer des collisions fâcheuses. La guerre! Et pourquoi? L'église pourrait-elle, avec quelque fondement, être mécontente de sa situation? La société la respecte, le gouvernement l'honore et quelquefois la flatte. Il y a un retour sensible vers la pratique et le goût des choses religieuses. Sincérité chez beaucoup, calcul chez plusieurs, esprit d'imitation chez d'autres, quelles que soient les causes de ce retour, il est réel, et chacun s'en préoccupe. Tout ce que demande l'église à l'administration civile, pour accroître ses ressources et étendre son influence, elle l'obtient. Que peut-elle vouloir de plus? Mon Dieu, presque rien, si l'on doit en croire quelques-uns; une misère. Mais encore? Eh bien! l'église désirerait l'anéantissement de la philosophie.

Anéantir la philosophie dans la patrie de Descartes et de Voltaire, proscrire en France le droit souverain de la pensée! Vers la fin du siècle dernier, avant 1789, Turgot écrivait ces paroles : « La société peut choisir une religion pour la protéger, mais elle la choisit comme *utile* et non comme *vraie*, et voilà pourquoi elle n'a pas le droit de défendre les enseignemens contraires. » La charte a été rédigée en vertu de cette maxime de Turgot. En proclamant que la religion

catholique est professée par la majorité des Français, en allouant des traitemens à ses ministres, la charte déclare implicitement que les croyances et les doctrines de cette religion sont *utiles* au corps social, mais elle n'y reconnaît pas la vérité absolue, car au même moment elle pose en principe l'égale liberté des autres cultes et des autres opinions. Ainsi la philosophie existe en France au même titre que l'église catholique. Les choses auraient donc bien dévié, s'il peut paraître nécessaire et même hardi de rappeler des principes aussi simples? L'église y réfléchira; il y aurait de sa part une véritable imprudence à réveiller des querelles qui n'auraient même plus l'excuse du fanatisme. Mieux avisée, elle comprendra qu'elle affermira plus encore sa légitime influence par la paix que par la guerre. Jamais l'esprit philosophique n'a été plus impartial et plus tolérant; songe-t-il à troubler la religion dans l'exercice de son ministère social? Seulement il a en partage le culte de la science, et il n'y souffrirait pas la moindre atteinte. La philosophie a son droit de cité en France aussi pleinement que la religion, et elle y exercera toujours un impérissable empire.

LERMINIER.

POÈTES ET ROMANCIERS

MODERNES

DE LA GRANDE-BRETAGNE

VII.

THOMAS MOORE.

Vers la fin du dernier siècle et dans les premières années de celui-ci, la littérature anglaise subit une transformation complète. Depuis la restauration des Stuarts, en 1660, jusqu'à la mort de George II, en 1760, les poètes de la Grande-Bretagne ne cessent d'obéir à une influence étrangère. On néglige Shakspeare, on l'accuse de manquer de goût, et on ne ressent d'admiration que pour l'école française. On est en plein Louis XIV. Parmi tous les hommes célèbres de cette époque, à commencer par Dryden, à finir par Olivier Goldsmith, en comptant Pope, Addison, Collins, Thomson et Gray, on ne découvre pas une idée originale, pas une idée franche. Comme dans toutes les périodes vouées à l'imitation, on retrouve des rimeurs faciles, des *faiseurs* curieux, des puristes, des pédans, des écrivains, mais pas

un seul poète. Le talent déborde, mais le génie se retire, et, derrière les nuages épais qui l'enveloppent, travaille à l'enfantement de merveilles futures. Cowper, de la pointe de sa plume, fit une petite piqûre au gros ballon vide de la boursouflure académique, et l'antiquité mythologique céda la place aux évènemens de la vie domestique et réelle. L'auteur du *Table Talk* ouvrit le chemin à Wordsworth et aux *lakistes*. Cependant la grande révolution, la véritable renaissance, ne devait s'accomplir que quelques années plus tard, avec les premières ballades de Scott, les premières poésies de Byron, les premiers chants de Moore. C'est alors qu'à l'élément classique et compassé, étranger à l'essence même de la langue britannique, succéda tout à coup l'élément romantique, et que, ceint d'une triple couronne, le génie septentrional s'assit en vainqueur sur les débris d'un passé infécond. Ces trois hommes, Scott, Moore et Byron, sont non-seulement la plus énergique expression de l'époque à laquelle le dernier seul a légué son nom, mais encore les deux premiers personnifient en quelque sorte le pays qui les a vus naître. Il est impossible de ne pas remarquer la frappante analogie qui, dans l'un et l'autre cas, existe entre l'individu isolé et la masse nationale, entre les sentimens, les passions, les instincts populaires, et l'œuvre plus réfléchie qui les reproduit sans cesse; de ne pas observer avec intérêt combien le poète attire, rassemble, concentre et absorbe en lui les rayons partis des limites du cercle insaisissable qui l'entoure. On dirait que l'Irlande et l'Écosse tenaient à faire valoir leurs droits littéraires et à changer en triumvirat la dictature menaçante de l'Anglo-Normand. Pendant que Scott publiait *Marmion*, *Waverley* et *Rob-Roy*, pendant qu'il s'appliquait à relever des ruines, à glorifier la monarchie, la féodalité, la tradition, à ranimer de son souffle puissant le grand cadavre du moyen-âge, l'auteur des *Mélodies irlandaises* s'élançait avec avidité vers l'avenir, et faisait retentir les trois royaumes du cri de la liberté *politique*. En ceci, chacun des deux poètes n'a fait en quelque sorte que reproduire l'histoire morale de son pays. L'Écosse de tout temps fait ses révolutions en arrière, et la révolte qui aujourd'hui, au nom de Robert Bruce, ira menacer les Plantagenets sur leur trône, se fera écraser demain à Culloden, en cherchant à replacer une couronne sur le front du dernier des Stuarts. L'Irlande, au contraire, pour s'assurer sa place si rudement disputée parmi les nations, marche en avant, haletante, le front en sueur, l'œil en feu, hardie, infatigable. — En avant! c'est le cri à la fois de son espérance et de son désespoir. Pour les deux peuples, l'Anglais demeure presque

au même degré un objet de terreur et de haine; *le pâle Saxon*, comme l'appellent les deux langues, réveille à peu de chose près les mêmes antipathies chez le *highlander* de Glencoe que chez le batelier de Killarney; l'un et l'autre tournent leurs regards vers la France, mais chacun avec une idée bien différente. Tandis que l'Écosse implore l'aide de la France monarchique, et que Holyrood et Versailles se renvoient réciproquement leurs rois, l'Irlande se jette dans les bras de la France révolutionnaire, ouvre ses ports à Hoche et appelle le vainqueur d'Arcole. Ce qui dans l'Angleterre blesse les susceptibilités nationales des Écossais, c'est ce manque de respect pour les antiques coutumes, cette allure insolente de parvenue enrichie qu'affecte quelque peu l'indépendante Albion, tout au rebours de l'Irlande, qui ne reproche à sa voisine que sa trop grande illibéralité et l'exercice d'une tyrannie passée de mode de nos jours. L'une se plaint de trop, l'autre de trop peu d'innovations. Les causes de cette situation sont faciles à saisir. L'Écosse, réunie en 1603 seulement à la couronne britannique, apportée à l'Angleterre, pour ainsi dire, en *don du matin* par un roi écossais, ne put être envisagée comme une conquête; néanmoins, tout en gardant son rang, elle perdait sa royauté; on la traita en sœur, mais en sœur cadette. L'orgueilleuse Calédonie s'en blessa profondément, et l'Europe put contempler le spectacle assez singulier d'une nation à laquelle chaque liberté que l'on accordait enlevait un trésor, une illustration, un privilége, un souvenir. L'Irlande, au contraire, qui, si loin qu'elle regardât en arrière et de quelque côté qu'elle se tournât, ne découvrait autour d'elle que désolation et misère, l'Irlande, pauvre, gémissante, abandonnée, proscrite, que pouvait-elle rêver sinon l'avenir, ce qui n'était pas, ce qui n'avait jamais été? L'Écosse, entichée de sa noblesse, féodale en son ame, même de nos jours, quoiqu'elle eût peut-être gagné sous le point de vue matériel, voulut reculer pour saisir le mieux. L'Irlande, seule au monde, sans pain pour ses enfans, sans autels pour son culte, sans passé, sans présent, l'Irlande se jeta dans l'inconnu pour en arracher le bien que malheureusement elle attend encore. — C'est comme les représentans de ces deux tendances opposées qu'il faut envisager Scott et Moore.

Cependant au-dessus des franchises partielles ou spéciales restent les franchises de l'intelligence, au-dessus des intérêts les passions, au-dessus des hommes l'homme; c'est là qu'il faut chercher Byron. Moins national que Moore ou Scott, il appartient par cela même davantage à l'humanité, et, tandis que ses deux contemporains re-

présentent un peuple, lui se fait le symbole d'une idée. « J'ai toujours aimé et honoré le talent de Pope de toute mon ame, bien que de ma vie je n'aie su l'imiter (1), » écrit l'auteur de *Childe-Harold* en 1820. Ces paroles évidemment ne révèlent que l'artiste épris de la forme, et qui, malgré lui, se laisse charmer à l'aspect de la ligne correcte et pure; car pourquoi une opinion aussi prononcée se trouve-t-elle démentie par les actes d'une vie entière? Pourquoi le génie hardi et libre de Byron répudie-t-il d'une manière aussi énergique (et qui va même parfois jusqu'au sacrifice de la forme) le style harmonieux et limpide, le vers ciselé et parfait de Pope? Pourquoi ce classicisme qu'il admire si ardemment ne parvient-il pas un seul instant à réprimer les élans fougueux de sa muse indomptable? Pourquoi cette contradiction manifeste, si ce n'est que le barde de Newstead obéissait à son insu à une influence irrésistible, et qu'il lui était ordonné de suivre la voie pénible que venaient d'ouvrir les *Confessions* et *Werther?* Rousseau, Goethe et Schiller le précédèrent; où trouver assez de place pour nommer tous ceux qui l'ont suivi? Et par cela je n'entends nullement agrandir le mérite de Byron, qui ne m'apparaît que comme le Luther de cette réforme littéraire, devenue inévitable par la force des choses, et préparée par des têtes bien plus puissantes que la sienne. Le principal mérite de Byron, selon moi, est de n'avoir pas fait défaut aux circonstances. C'est à cela qu'il doit son titre de chef d'une école où d'autres avant lui avaient professé les mêmes doctrines, mais dont la chaire, lorsqu'il parut, se trouvait vide. J'ai dit que Byron manquait de cette nationalité qui distingue Scott et Moore : par le mot nationalité, je n'entends pas cet étroit esprit de conservation égoïste qui s'attache bien plus aux produits et aux avantages du sol qu'au sol même, et peut-être serait-on en droit de trouver que par ce défaut de patriotisme poétique Byron ne fait que mieux personnifier un peuple dont deux races ennemies se disputent le berceau, qui vient au monde cosmopolite, et pour qui le premier besoin est de sortir de chez lui. L'essentielle différence qui existe entre Byron et Moore gît tout entière dans celle qui sépare leurs sources d'inspiration. Le chantre de *Lara*, orgueilleux réprouvé, s'inspire de lui-même, c'est-à-dire du cœur humain, chante ses propres douleurs, c'est-à-dire celles de l'humanité, et entretient la génération contemporaine des inquiétudes, des doutes, des aspirations vagues, du malaise étrange, qui les dévorent tous deux. Rien

(1) Lettre à d'Israëli.

ne s'entend mieux que deux malades qui souffrent de la même maladie; aussi le siècle ne tarda-t-il pas à s'engouer de Byron. Moore, au contraire, reçoit son impulsion d'une idée moins étendue et plus spéciale, l'Irlande. L'amour de son pays est la flamme à laquelle son enthousiasme a pris feu; homme ou poète, tout l'être est là-dedans. « Les *Mélodies irlandaises*, disait Byron, vivront dans la postérité tant que vivront l'Irlande, la musique et la poésie. » Le patriotisme, la haine de l'oppresseur, l'exécration du traître, l'espoir de la vengeance, le culte de la liberté, voilà les élémens de la poésie de Moore. On le voit bien, ce genre de talent devait nécessairement exercer une action moins universelle que celui de Byron. Les nations opprimées et esclaves pouvaient seules comprendre les souffrances de la malheureuse Erin; les peuples riches et puissans ne s'en préoccupaient guère, et trouvaient une foule de bonnes raisons pour ne pas s'en émouvoir. Mais la prédiction de Byron est strictement vraie : tant que durera l'Irlande, tant qu'une poignée de ses fils vivront encore pour ressentir le poids de leur honte et de leur misère, qu'ils soient captifs, exilés, mourans, qu'ils gémissent dans le *far-west*, ou que dans les plaines brûlantes de l'Inde ils combattent sous le drapeau d'un maître abhorré, on trouvera sur leurs lèvres une chanson de Moore et dans leur cœur une bénédiction pour son nom. Moore s'est élevé par le patriotisme au niveau des hommes politiques. Certes, le poète qui a consacré son imagination à l'Irlande n'a pas moins fait pour elle que ceux qui lui ont donné leur vie. O'Connell, O'Gorman Mahon, Sheil, Curran et Grattan, tous ces courageux et nobles défenseurs d'Erin, saluent du nom de frère l'auteur des *Mélodies*, dont à cette heure les sentimens restent aussi chauds, aussi inébranlables que dans les temps de sa plus ardente jeunesse. Dans les rares et misérables aumônes qu'elle se laissait arracher en faveur de sa conquête, la hautaine Angleterre ne cédait peut-être pas plus au langage énergique dont retentissaient les murs des deux chambres du parlement qu'aux murmures sourds de l'opinion publique, entraînée par la voix du poète à la mode.

Si la force ou la grace prédomine chez Moore, c'est là une question que l'on n'a guère pris la peine d'examiner, ébloui qu'on était par l'éclat d'un autre génie dont l'énergie formait le caractère distinctif. Byron a exercé une action sociale trop vaste et trop féconde pour que de son temps on ait pu le juger sainement comme artiste ou comme penseur; maintenant que cette première effervescence s'est calmée, il serait peut-être possible de démontrer que d'autres

poètes, ses contemporains, privés d'une popularité aussi exagérée par le but moins sympathique aux passions humaines qu'ils avaient poursuivi, savaient déployer, pour atteindre à ce but, des moyens aussi vrais et aussi grands que le poète qui dans sa gloire a pu se croire sans rival (1).

On découvre chez Moore deux individus, deux talens différens, d'où naissent deux réputations également distinctes, et dont l'une absorbe l'autre. Il est arrivé à Moore ce qui arrive à bon nombre des écrivains qui obtiennent un grand succès de vogue; il est devenu principalement célèbre par ses qualités secondaires. Né à Dublin, en 1780, il fit paraître sa traduction d'Anacréon en 1800, avant d'avoir atteint l'âge de vingt ans, et publia l'année suivante les *Poèmes de Little*. Dès ce moment, le siècle assigna une place définitive au poète; il devint tout de suite le lion à la mode; on chanta ses chansons et on les lui fit chanter; on le fêta, on le choya, on le combla d'attentions, mais le comprit-on bien? Tout en appréciant ce que renfermait de charmant, de gracieux, de raffiné, ce remarquable talent, on ne reconnut pas assez ce qu'il contenait de fort et de viril; dans ses productions, qui se distinguent avant tout par leur énergie, on se plaisait à admirer le sujet, le *story*, comme disent les Anglais, les brillantes images, la perfection du vers, et *Anacréon Moore* fut le nom dont ses contemporains persistèrent à décorer l'auteur de *Lalla Rookh*.

Pour bien apprécier le talent de Moore, il est nécessaire de diviser ses ouvrages en deux classes, de placer d'un côté les œuvres sérieuses, les chants inspirés qui lui assurent une célébrité durable, de l'autre les mille petites créations élégantes et spirituelles qui lui valurent les applaudissemens et les caresses de son temps. Parmi les premières, il faut nommer *Lalla Rookh*, les *Mélodies irlandaises*, certaines odes et épîtres, et les *Rimes sur la route*. Aux secondes appartiennent les *Poèmes de Little*, les innombrables épigrammes et

(1) Il existe, sous la date du 15 mars 1820, une lettre très curieuse de lord Byron à M. d'Israëli, dans laquelle, en parlant de Southey, qui l'accusait d'être envieux, il se sert des expressions suivantes, où perce cet incroyable orgueil que lui inspiraient sa position et son immense célébrité : « Que peut-on envier à Southey? Est-ce sa naissance, son nom, sa renommée, ou ses vertus que je dois envier? Je suis né dans l'aristocratie qu'il abhorre, et descends, par ma mère, de rois antérieurs aux aïeux de ceux auxquels il a vendu ses chants. Ce ne peut donc être sa naissance. Comme poète, pendant les huit années qui viennent de s'écouler, *il m'a été impossible de redouter quelque rival que ce fût*. Quant à l'avenir, il reste ouvert à tous. »

ballades, les chansons érotiques, les chansons de table, les *Fables de la Sainte-Alliance*, et les autres satires, tableaux parfaits de mœurs contemporaines. Comme les odes d'Anacréon, à titre de traductions, n'entrent point dans les inspirations originales de Moore, elles ne doivent être considérées que du point de vue de l'exécution pure, et, quant au poème célèbre des *Amours des Anges*, on éprouve un très grand embarras à lui trouver une place. Trop frivole pour être classé parmi les œuvres sérieuses, et trop sérieux pour se ranger parmi les poésies légères, ce poème est d'une nature aussi intermédiaire que son sujet, et, comme les anges, semble destiné à flotter incessamment entre les deux sphères.

Le patriotisme de Moore est un fait individuel, isolé; loin de se présenter comme la conséquence nécessaire de ses idées philosophiques ou politiques, il s'en écarte et ressemble bien plutôt à l'amour que ressentent certains hommes pour une seule femme, tandis que le sexe en général ne leur inspire que de l'aversion. Moore aime l'Irlande comme une maîtresse; tout ce qu'elle demande et tout ce qu'elle veut, il le veut et le demande. Il ne voit qu'elle au monde, et ce n'est pas lui qu'on accuserait jamais de sacrifier au sentiment cosmopolite, ou de perdre un seul instant de vue les intérêts de son propre pays, pour se plonger dans des rêveries plus ou moins stériles sur les besoins et les destinées de l'humanité. Lui-même l'a dit, le seul reproche que pourront lui adresser les ennemis de l'Irlande sera d'avoir, comme Othello, — « aimé non point sagement, mais trop bien. » On se persuade trop facilement, en lisant certaines poésies de Moore, que l'homme qui les a écrites appartient au parti ultra-radical, erreur qui a causé plus d'un mécompte parmi certains esprits exaltés. Il y a chez le barde d'Erin une élégance innée, *a native elegance*, comme disent nos voisins d'outre-Manche, qui s'oppose instinctivement aux mœurs républicaines, et c'est encore un trait distinctif du caractère irlandais, qui, au milieu des complots, des émeutes et de tous les plus funestes excès d'une guerre civile continuelle, trouve moyen de conserver toujours ses allures chevaleresques, cette insouciance de grand seigneur qui ont fait si souvent comparer l'Irlande et la France. Tant et si bien existent chez Moore ces goûts aristocratiques, cet éloignement pour les aspérités et les *incorrections*, si je puis employer le mot, d'une société primitive, que lorsqu'en 1803 les whigs lui donnèrent la place de régistrateur de l'amirauté aux Bermudes, le séjour qu'il fit aux États-Unis, avant de se rendre à son poste, ne

lui laissa que des souvenirs pleins d'amertume et de dégoût. L'aspect de ce peuple enfant, de cette nationalité ébauchée, ne le frappa par aucun de ses côtés vraiment grands; il en saisit toutes les imperfections et les vices, comme plus tard mistriss Trollope en a saisi les incohérences et les ridicules : « J'allai en Amérique, dit Moore dans la préface des *Odes et Épîtres*, publiées en 1806, sans aucune prévention défavorable; au contraire, je me livrais à certaines illusions touchant la pureté du gouvernement et le bonheur primitif du peuple.... Mon attente fut entièrement trompée, et j'avais envie de dire à l'Amérique comme Horace à sa maîtresse : *Intentata nites.* » On devine à ce début le ton que prendra Moore plus tard vis-à-vis de « cette race factieuse, pauvre d'esprit et prodigue de paroles, née pour être esclave et ambitieuse du pouvoir. » Oubliant sans doute que l'Amérique était la sœur légitime de l'Irlande, qu'elle s'était courbée sous le même joug et qu'elle l'avait secoué, qu'elle avait souffert les mêmes injustices et qu'elle venait de les venger; oubliant enfin que, si le peuple irlandais avait su en profiter, la capitulation de York-Town ouvrait à la malheureuse Erin le chemin de la liberté, Moore, dans la VIIIe épître adressée à M. Spencer, s'exprime de la manière suivante sur la patrie de Washington : « Tout ce que la création éternellement variée contient de grand ou d'aimable fleurit et se développe ici; les montagnes s'élèvent avec fierté, les jardins s'épanouissent dans leur éclatante richesse; de beaux lacs s'étendent, de grands fleuves roulent leurs ondes victorieuses. L'ame (*the mind*), l'ame seule, sans laquelle le monde n'est qu'un désert, l'homme que de la boue; l'ame, l'ame seule, enfouie dans un repos stérile, ne fleurit ni ne s'élève, ne s'épand ni ne brille! Prenez-les tous, chrétiens, mohawks et démocrates, depuis le *wigwam* jusqu'à la chambre du congrès, depuis l'homme sauvage (esclave ou libre) jusqu'à l'homme civilisé, moins apprivoisé que lui, ce n'est partout que même chaos ténébreux, que même lutte inféconde entre la vie à moitié civilisée et à moitié barbare, où tous les maux de l'ancien monde se mêlent à toutes les grossièretés du monde nouveau, où tout pervertit, bien que peu de choses séduisent, et où du luxe rien n'est connu que le vice. »

A côté de cette répugnance pour l'état social en Amérique éclate une admiration sans bornes pour les beautés de la nature inanimée. Moore doit à son voyage au-delà de l'Atlantique quelques-unes de ses descriptions les plus brillantes, quelques-unes de ses pages les plus vivement colorées. Ainsi je signalerai l'ode appelée *la Chute*

d'Hébé comme une création les plus parfaites dans son genre. Il y a de l'Anacréon là-dedans, il y en a même beaucoup, mais ce n'est point imité, c'est *repensé*, ainsi que le voulait Goethe en pareille circonstance. Du reste, le séjour du poète irlandais aux Bermudes a dû nécessairement entrer pour quelque chose dans le choix qu'il fit plus tard d'un sujet de poème oriental. Il est à croire que le pays de Miranda et d'Ariel (1) a fourni plus d'une fleur, plus d'un parfum, plus d'une perle, aux pâles héroïnes du royal Feramorz.

Parmi les critiques qui ont le plus et le mieux étudié Moore, il en est pourtant beaucoup qui ne voient dans *Lalla Rookh* qu'un poème oriental, aussi plein de diamans et de perles, aussi propre, en un mot, à réjouir le cœur d'un bijoutier que les *Mille et Une Nuits* elles-mêmes, partant admirable sous le rapport de la couleur locale, supérieur sous ce point de vue au *Giaour* et à *la Fiancée d'Abydos*, et bien au-dessus du *Thalaba*, du *Kehama*, de Robert Southey. Vaut-il la peine de dire qu'il n'en est rien, et que Moore ne demande à l'Orient qu'une forme pour cacher une idée, qu'un voile de Bénarès pour couvrir un poignard? Je ne prétends pas dire que ce choix de l'Orient, comme théâtre d'action pour son œuvre, fût tout-à-fait un acte prémédité, indépendant de toute tendance involontaire et spontanée, ou que Moore demeurât étranger au mouvement de la renaissance orientale auquel prenaient part Goethe, Byron et tant d'autres esprits illustres de l'époque. Sa seule qualité d'Irlandais le portait involontairement vers le monde asiatique (2), et le caractère particulier de son talent l'en rapprochait encore davantage. « Personne, disait Sheridan, ne met autant de son cœur dans son imagination que Tom Moore; son ame semble une étincelle de feu échappée du soleil, et qui toujours s'agite afin de retourner vers la grande source de lumière et de chaleur. » Jugement aussi vrai que poétique, et que les lignes suivantes, tirées de *Lalla Rookh* même, confirmeraient au besoin : « Lumière bénie du soleil! glorieuse puissance! quelle douceur,

(1) On sait que *l'île déserte* dans laquelle Shakspeare a placé la scène de *la Tempête* n'est autre qu'une des îles Bermudes.

(2) Les Irlandais se vantent de leur origine orientale, et il faut avouer que le caractère national en certaines choses, et la langue par sa construction et sa surabondante richesse métaphorique, semblent plaider en faveur de cette opinion. Lord Byron, en dédiant *le Corsaire* à Thomas Moore, lui écrivait : « On dit parmi vos amis, et j'espère pour ma part qu'on est fondé à le dire, que vous composez un poème dont l'action se passera en Orient; personne n'est plus naturellement appelé à traiter un pareil sujet. Les injures de votre propre pays, l'esprit ardent, exalté de ses fils, la beauté et la tendresse de ses filles, peuvent se retrouver là. Collins,

quelle vie apporte ton rayon! A te sentir, il y a un bonheur si réel, que le monde ne renfermât-il d'autre joie que celle-ci,—de pouvoir se reposer et se *soleiller* en paix, — ce serait un séjour trop délicieux, trop charmant, pour que l'homme pût l'échanger contre l'obscurité, l'ombre froide du tombeau! »

Il serait difficile, ce semble, au plus indolent lazzarone du Môle, au plus voluptueux buveur du soleil de Mysore, de mieux exposer les doctrines de sa philosophie sensuelle. Mais bien que tous les trésors de l'Asie se soient épanchés sur quelques pages de *Lalla Rookh*, bien que les parfums de l'Arabie vous enivrent, que les tissus de l'Inde vous éblouissent, et que vous vous trouviez transporté dans le monde merveilleux de Krishna et de Kamadéo, *Lalla Rookh* n'est rien moins qu'un poème oriental. *Lalla Rookh* n'est qu'un magnifique cadre persan qui renferme un calvaire, et où le croissant cache la croix; c'est la coupe de rubis de Giamschid remplie de *morat* (1) jusqu'aux bords, un brillant symbole derrière lequel le poète se retranche pour mieux foudroyer l'oppresseur de sa religion et de sa patrie.

Lalla Rookh se compose, comme on le sait, de quatre poèmes distincts, amenés et liés ensemble par une narration en prose: forme essentiellement orientale, qui souriait fort aux vieux conteurs méridionaux, descendans immédiats des poètes de l'Asie, à la tête desquels il faut placer Boccace, et que l'on peut, en y cherchant bien, retrouver d'aventure dans les *tales* des nouvellistes primitifs de la Grande-Bretagne.

Le puissant empereur Aurungzèbe marie sa fille, Lalla Rookh, au prince Aliris, fils du roi de Bucharie. Pendant le voyage que fait la princesse de Delhi à Cachemire, où doit être célébré son mariage, un jeune poète, nommé Feramorz, trouve le moyen de se glisser dans la nombreuse suite de Lalla Rookh, et, à l'excessif déplaisir du grand chambellan Fadladeen, parvient à diminuer pour la prin-

lorsqu'il nommait ses *Églogues orientales* ses *Églogues irlandaises*, ne savait pas combien était vraie une partie au moins de son parallèle. Votre imagination créera un soleil plus vif et un ciel moins nuageux; mais la sauvagerie (*wildness*), la tendresse et l'originalité forment quelques-uns de vos titres nationaux à une descendance orientale, et vous-même jusqu'ici, vous avez prouvé les vôtres bien plus clairement que le plus zélé antiquaire de votre pays. » Le poète Collins, auquel Byron fait allusion, publia, dans la première moitié du dernier siècle, des poèmes sous le nom d'*Églogues orientales*. Plus tard, atteint d'un découragement profond, il blâma sans réserve ses productions juvéniles, et, pour exprimer combien il trouvait mal écrites les *Églogues orientales*, il les surnomma ses *Églogues irlandaises*.

(1) Liqueur que buvaient les anciens rois irlandais.

cesse les ennuis de la route, en lui récitant des poèmes dont il est l'auteur. Feramorz réussit si bien à distraire la royale fiancée, que, arrivée à Cachemire, la seule idée d'y trouver son futur époux lui cause un chagrin mortel. Pâle et abattue, Lalla Rookh va au-devant du jeune roi, et lorsque, émue par le son d'une voix bien connue, elle relève sa tête mélancolique pour mieux voir celui qui lui parle et lui offre un trône, elle tombe sans connaissance à ses pieds. Dans Aliris, la fille d'Aurungzèbe reconnaît Feramorz, le beau jeune homme qu'elle aime : dénouement quelque peu occidental à ce que l'on voit, et qui trahit son origine. En revanche, les détails brodés sur ce canevas romanesque sont dignes du *Touti-Nameh*, et sauf une individualité trop prononcée donnée aux caractères féminins, une certaine inquiétude rêveuse trop souvent décelée, et qui parfois flotte comme une vapeur nébuleuse sur les horizons si clairs et si accusés de la nature orientale, sauf ces petites marques traîtresses, cet *accent étranger*, la narration en prose de *Lalla Rookh* pourrait à bon droit réclamer une paternité persane ou hindoue.

Mais c'est par les quatre récits de Feramorz qu'il faut juger l'œuvre, et pour tous ceux qui ont appris à connaître l'Orient autre part que dans les poèmes et les romans faits à son image en Europe, il doit être évident que les trois premiers chants de *Lalla Rookh* appartiennent à l'école romantique, et se rattachent au génie occidental. L'amour individuel et romanesque avec tous ses combats, ses inquiétudes et ses sacrifices, l'amour de tête, qui remplit les pages du premier et du troisième récit, ainsi que la morale sentimentale contenue dans le *Paradis et la Péri*, ressemblent aussi peu aux produits de la nature orientale que les *Vergissmeinnicht* et les bouleaux. *René* et *Werther* y ont plus de part que Mejnoun et Ferdousi. Non-seulement l'intervention constante du poète dans son œuvre, mais les passions qu'il dépeint, les raisonnemens dont il se sert, l'action incessante de la conscience personnelle qu'il n'a garde d'oublier, tout cela accuse une origine européenne, plus encore, chrétienne. L'ame, l'essence du poème entier, est occidentale, romantique, sentimentale. D'un autre côté, l'enveloppe extérieure, le corps de cette ame, se pare de toutes les couleurs, de tous les rayons de l'Asie, et, sous ce point de vue, le poème de Moore nous apparaît comme une espèce de bal travesti. Dans un théâtre dont les brillans décors imitent à s'y méprendre les jardins de Delhi ou les mosquées d'Iran, erre une foule étincelante des riches costumes d'Orient; mais, sous les plis du caftan, battent des cœurs pleins des incertitudes, des

vagues désirs de notre hémisphère du Nord, et Mahomet n'a rien à démêler avec ces yeux d'un bleu limpide dont le regard intelligent et rêveur perce à travers le voile d'or qui les cache. Si l'on demande comment Moore a pu composer et coordonner son œuvre de telle sorte que le contraste des deux élémens distincts qui la constituent ne nuisît point à l'ensemble, on en trouvera la raison dans l'entente profonde de la forme. Moore possède au suprême degré le secret de cette forme élégante et souple, également éloignée de la redondance orientale et de la sécheresse du Nord, et qui attire les élémens les plus extrêmes, les plus opposés, pour les assimiler, les unir et les confondre dans son milieu tempéré. Il n'existe peut-être aucun poète auquel on puisse mieux appliquer le mot inventé par Goethe d'oriental-occidental. Quant au quatrième récit : *la Lumière du Harem*, bien qu'il nous apparaisse au premier abord comme une création animée du pur souffle asiatique, certaines restrictions sont encore nécessaires; au milieu d'une sobriété de détails et d'un éclat de coloris vraiment orientaux, la conduite plutôt lyrique qu'épique du sujet rattache ce conte charmant au monde européen.

On s'est beaucoup amusé, surtout en Angleterre, à comparer entre eux Moore et Byron, et à trouver que le poète de *Lalla Rookh* sentait et traduisait bien plus fidèlement l'esprit de l'Orient que le chantre du *Giaour*. Peut-être, en l'examinant, trouvera-t-on que cette opinion, comme beaucoup d'autres fort généralement acceptées, manque de justesse, et que l'inverse de la proposition approcherait davantage de la vérité. Je suis loin de vouloir soutenir l'exactitude de la couleur locale dans les créations orientales de Byron, ou de prétendre que Gulnare, Leïla, Zuleïka et Médora ne soient pas autant de Marys (1) musulmanes; mais il me semble que, pour l'Orient qu'il a voulu peindre, il l'a incontestablement mieux peint que Moore, dont le premier soin devait être de masquer des pensées beaucoup trop nationales. Il y a Orient et Orient, et on n'en est pas quitte pour enturbanner son héros, et le faire crier : *Allah il Allah!* Les peuples du continent asiatique et africain diffèrent entre eux par les croyances, le caractère et les mœurs, tout autant que ceux de l'Europe. L'Orient a son antiquité classique, ses grandes lignes, comme aussi son romantisme, sa période de mouvement inquiet. L'Inde, la Perse, l'Arabie, forment le terrain classique dont l'Himalaya est l'Olympe,

(1) On sait que le premier amour que ressentit Byron fut inspiré par miss Chaworth, qui se nommait Mary.

les Védas et les livres des mages, l'Iliade. De l'Arabie inférieure part l'idée nouvelle; elle passe par l'Égypte et va trôner dans le temple du Christ. Un ou deux siècles plus tard, une horde de barbares venue des confins de la mer Caspienne s'abat sur la Morée, et finit par s'établir dans la ville de Constantin. Les disciples de Mahomet, dès le commencement, savaient la doctrine chrétienne, et, par suite des croisades et de la fondation des principautés franques en Syrie, ne pouvaient manquer de perdre insensiblement quelque peu de leur ancien caractère. Quant à la race turque, son origine tartare touche de bien près à celle des Huns, et peut-être pourrait-on trouver entre Othman et Attila un certain degré de parenté lointaine. La constitution du monde politique et commercial au moyen-âge amenait nécessairement une collision constante entre l'Occident et une partie de l'Orient. Une portion de l'Espagne obéissait aux Maures; les républiques italiennes, quand elles ne se battaient pas contre les infidèles, faisaient avec eux un commerce considérable; les Français, dans la Morée, ne pouvaient éviter certains rapports avec les Turcs, que l'Allemagne, d'un autre côté, avoisinait par la Hongrie.

Tous ces rapprochemens avec les peuples de l'Europe produisirent chez les descendans du prophète certaines modifications que l'on chercherait en vain chez les habitans de la haute Asie. Or, il est à remarquer que lord Byron choisit tous ses personnages parmi cette grande famille mahométane dont le sang s'est mêlé plus ou moins à celui des Espagnols, des Grecs et des Franks. Tous ses héros appartiennent à ces races turbulentes et vagabondes qu'il a pu voir lui-même autour du vieux pacha de Janina, et dont les instincts aventureux et quelque peu bohêmes ne sont peut-être pas si mal rendus dans les pages du noble lord. Avec Moore, le cas est tout autre : il ne sort pas du haut Orient, de la Perse et de l'Inde, du Candahar et du Khorassan. Il place toutes ses scènes dans le pays même de Brahma et de Zoroastre, dans l'Orient mystique, contemplatif et grave, dont les volumes sacrés étaient, il n'y a guère plus de cent ans, encore vierges de tout regard indiscret ou profane. *Lalla Rookh*, d'un bout à l'autre, se joue au sein de l'Hindostan, dont, à dire vrai, l'islamisme est la religion d'état, mais un islamisme aussi éloigné du fanatisme guerrier de la Mecque que les cérémonies sans faste d'une église scandinave peuvent l'être des pompes de la chapelle Sixtine. Il y a dans cette vieille terre de l'Inde, où la nature remplace Allah et où le panthéisme se retrouve au fond de tous les cœurs, quelque chose de vaste, de solennel et de mystérieux qui résiste aux sollici-

tations de la muse européenne. C'est un monde coulé en bronze que l'on voudrait imiter en cire. Cette retenue au milieu du débordement, ce calme au sein du tumulte, cette surabondance de vie dans la nature inanimée, ce repos impassible chez l'homme, cette philosophie profonde, cette superstition brutale, cette douceur majestueuse, cette sévérité inflexible, tant d'élémens ennemis, du choc sonore desquels jaillit dans ses proportions colossales la poésie indienne, sont si loin de se retrouver dans l'œuvre de Moore, que cela seul, à défaut d'autres raisons, me persuaderait que lui-même ne cherchait nullement à les reproduire. Ceux qui de ce point de vue mettaient Moore au-dessus de Byron ne voulaient en aucune façon lui faire un compliment; ils entendaient seulement célébrer chez le traducteur d'Anacréon la grace aux dépens de la force. C'est cette opinion qu'il importe de combattre. En remettant l'auteur de *Lalla Rookh* sur son propre terrain, en dégageant son talent des préjugés de son temps, en l'examinant sous son vrai jour, nous essaierons de faire ressortir cette vérité, que ce n'est pas à l'élégance ou à l'éclat du style, mais à la dignité et à l'élévation des idées, que Moore doit une place éminente parmi les poètes contemporains. Loin de se distinguer surtout par sa facilité gracieuse, c'est à son énergie virile que le poète des *Mélodies* doit de pouvoir marcher près de Byron. Il faut ôter à Moore la guirlande de pampre et de roses que lui a jetée, au milieu d'une fête, une folle bande d'amis joyeux, et la remplacer sur son front par la feuille plus sombre, mais immortelle, que sans nul doute lui réserve l'avenir. Ainsi que nous l'avons déjà dit, pour apprécier le poète chez Moore, il est nécessaire de comprendre l'homme. Il convient, avant tout, de l'envisager comme patriote, comme Irlandais. Lorsqu'on s'est bien pénétré de cette idée, que tout chez lui se rapporte à la conviction politique, que tout part de là et que tout y retourne, lorsqu'on a bien saisi le point inspirateur, tout le reste en découle forcément et peut à merveille se passer de commentaires.

Comme presque tous les poèmes de longue haleine, *Lalla Rookh* présente de grandes inégalités. On ne peut songer à mettre au même rang les deux premiers récits du royal trouvère et le chant inspiré des *Adorateurs du feu*, ou ce charmant conte de fées, *la Lumière du Harem*. C'est surtout par la composition que pèche *le Prophète voilé de Khorassan*. L'intérêt languit, et l'ensemble se trouve trop souvent sacrifié à des détails qui, bien qu'ayant leurs beautés propres, retardent l'action et étouffent la vie du sujet. Une idée donnée, toute création a deux formes, l'une *conceptive*, l'autre *exécutive*.

La conception pure est une forme, elle aussi, qui, pour ne point se manifester, n'en existe pas moins dans le monde invisible des idées. Cette dualité se retrouve partout, et c'est du complet accord, je dirais volontiers de l'identité absolue de la forme subjective (espèce de cadre que pose l'intelligence et que remplit le travail) avec la forme objective, que résulte la perfection d'une œuvre littéraire. Or, c'est de cette harmonie même que l'on sent l'absence dans le poème dont nous parlons. Les proportions du contenant ne répondent pas à celles du contenu, et, tout en admirant le travail fini, la ciselure exquise de certains détails isolés, l'œil expérimenté découvre à chaque instant, entre le tableau et le cadre qui l'entoure, des vides qui détruisent tout l'effet de l'ensemble. On croit sentir, en lisant *le Prophète voilé*, que l'auteur a voulu faire autre chose que ce qu'il a fait, et cela s'explique par le choix du sujet qui, du reste, ne manque pas de ressemblance avec le *Mahomet* de Voltaire. Le fanatisme religieux est une passion qui se laisse plus facilement combattre en prose qu'en vers, et jusqu'ici je ne connais guère d'œuvre poétique dans laquelle la raison remporte la victoire sur l'enthousiasme, sans qu'en même temps la poésie ait à souffrir une rude défaite. Dans ce premier récit de Feramorz, toute l'imagination du poète, toute son ardeur, se concentrent sur des descriptions brillantes d'objets inanimés, tandis que les principaux sujets du drame se trouvent relégués dans une espèce de demi-jour.

La corde patriotique de Moore commence à vibrer sourdement dès le second chant de Feramorz. On sent déjà que l'auteur respire plus à son aise, lorsqu'il fait dire à sa péri que, « s'il y a un don cher au ciel par-dessus tous les autres, ce doit être le sang du héros mort pour la liberté. » Au surplus, le grand reproche que pourrait s'attirer cette larmoyante exilée du paradis de Mahomet serait de ressembler beaucoup trop à un ange du ciel chrétien.

Je voudrais pouvoir citer d'un bout à l'autre *la Lumière du Harem*. Tous les bulbuls et toutes les roses de la vallée de Cachemire n'ont pas dans leurs gentils gosiers ou parmi leurs feuilles amoureuses un plus ravissant concert d'harmonie et de parfums. Cela étincelle et rayonne, cela gazouille et murmure, cela vous attire, vous éblouit, vous charme, vous enivre et ne vous laisse à la fin qu'un regret, celui de l'avoir fini. Qu'elle est difficile à peindre, cette adorable Nourmahal! et que sa capricieuse et coquette beauté ressemble peu à la beauté régulière et parfaite dont aucune ombre n'adoucit l'éclat!

Shining on, shining on, by no shadow made tender.

On ne s'étonne point que plus tard Jéhanguire ait changé le nom de Nourmahal en Nourjehan (*la Lumière du Harem* méritait bien qu'on l'appelât *la Lumière du Monde* (1)), mais on s'explique moins facilement d'abord ce qui peut amener au milieu de la nuit cette sultane adorée, dans la tristesse et dans les larmes, aux pieds de la magicienne Namouna. « Hélas! dit le poète, une cause si légère réveille parfois la dissension entre deux cœurs, et l'amour que les orages ont vainement éprouvé faillit souvent dans une heure de calme et de soleil. » Une de ces « causes légères » a banni Nourmahal de la présence de son royal époux. On est à l'époque de la fête des roses. L'empereur, entouré d'une brillante cour, se rend dans le vallon de Cachemire, sous les frais ombrages duquel il oubliait autrefois si volontiers les ennuis de la royauté près de sa belle maîtresse. Mais Nourmahal n'est plus là, et malgré lui Jéhanguire la cherche. A travers les jasmins de la croisée ouverte, la lune de minuit pénètre dans une chambre où se trouvent deux femmes, dont l'une conte à l'autre son amoureuse peine : « C'est l'heure, dit l'enchanteresse, de cueillir certaines fleurs sur lesquelles a passé le souffle de la lune, et qui sont d'une telle vertu, que, portées par celle que son amant délaisse, elles attirent dans un songe les invisibles esprits et enseignent le moyen de regagner... » Nourmahal l'interrompt : « A moi ces fleurs! à moi! s'écrie-t-elle impatiente; tressez-m'en une couronne! » Et aussitôt, légère comme une biche, elle s'élance dans le jardin, d'où elle rapporte des corbeilles pleines de fleurs qu'elle verse sur les genoux de son amie. « Avec quelle joie l'enchanteresse contemple ces bourgeons naissans, baignés de la rosée et des rayons de cette heure suprême! Son regard exprimait un plaisir surhumain, lorsque dans le ravissement d'une sainte extase, penchée sur ces trésors odorans, elle s'inclinait pour boire leur haleine embaumée, comme si elle eût voulu mêler son ame à leur ame. Et c'était vraiment de l'arôme qui s'échappe des fleurs et de la flamme parfumée que se nourrissait son existence enchantée, car nul ne la vit jamais toucher à la chair mortelle, ni baigner sa lèvre vermeille dans un élément terrestre, hormis dans la rosée matinale. »

Je ne connais rien de plus délicieux que cette scène. D'un côté, la grande ombre de la devineresse Namouna, mystérieuse créature dont nul homme ne se rappelle la naissance, et que le temps ne semble toucher que pour l'embellir; de l'autre, la figure de Nour-

(1) Nourjehan veut dire *lumière du monde*.

mahal agenouillée, les mains jointes, la poitrine haletante d'émotion, l'œil en pleurs et brillant d'une curiosité ardente : adorable enfant qui se repent d'une bouderie! Ajoutez à cela les accessoires si riches de la nature orientale : la lune suspendue comme une topaze de feu dans l'azur profond du ciel, les ineffables senteurs sous le doux fardeau desquelles l'aile oppressée du vent ne s'agite qu'avec effort; tous ces murmures confus, tous ces bruits indistincts, plaintes de la végétation éternellement en peine; le cri lugubre du chacal, le frémissement de la feuille sous le pas de la panthère, le sifflement rauque de la couleuvre, le murmure des insectes, cette présence immédiate de la mort dans la vie, qui fait que, partagée entre la volupté et la crainte, la nuit elle-même sous les tropiques ne dort point. Disposez tout cela avec art autour des deux figures principales, et vous conviendrez que le tableau ne manque pas de grandeur.

La sultane, parée de la guirlande, s'assoupit, et le génie auquel commandent les fleurs de Namouna lui apprend dans un songe la chanson magique qui doit ramener à ses pieds l'amant qu'elle adore. Le lendemain au soir, Jéhanguire, « espérant chasser l'amour de son ame par le plaisir, la musique et le vin, » donne un festin somptueux au palais impérial. « Toute forme jeune et agréable à voir se rassemble là d'orient et d'occident, excepté, excepté!... oh! Nourmahal! toi, la plus belle, la plus chère de toutes! tu n'y étais point! » Le sultan boit à longs traits du vin de Shiraz, comme si du Koran il n'était question, et écoute d'un air distrait les chants d'une belle Géorgienne qui lui vante les plaisirs les moins orthodoxes. Le morceau fini, une autre voix s'élève, et sur le même air chante des paroles différentes. A cette voix divine, tout le monde, frappé d'admiration et de stupeur, se tait; le couplet achevé, on s'écrie de toutes parts : « C'est la jeune fille masquée, c'est l'Arabe, » et le royal fils d'Akhbar, trop ému pour pouvoir parler, fait signe à la musicienne de continuer. Elle s'approche et recommence : mais laissons au poète le soin de conter le dénouement de sa gracieuse comédie.

« Il y avait une tendresse plaintive dans ce chant, qui, sans l'aide de la magie, eût trouvé aussitôt le chemin du cœur brûlant de Sélim (1); mais unie à des sons si vibrans, si divins, à des sons si étrangers aux enfans de la terre, c'en était trop. Soudain il jeta loin de lui la coupe pleine, que pendant toute la durée de cet air délicieux sa main avait oublié de porter à ses lèvres, et nommant celle

(1) Nom que portait l'empereur Jéhanguire.

que depuis si long-temps il n'avait nommée, celle que depuis si long-temps il n'avait plus revue, il s'écria avec passion : O Nourmahal! ô Nourmahal! si c'était toi qui chantais ainsi, je pourrais tout oublier, te pardonner tout, et ne jamais quitter ces yeux adorés! Le masque est ôté, le charme opère, et Sélim presse sur son cœur en délire, plus belle que jamais et rougissante, sa Nourmahal, la lumière de son harem! »

Cette réconciliation, due à la puissance de la voix humaine, avait de quoi tenter Moore, qui toute sa vie a professé un culte exalté pour la musique. Du reste, quoique *la Lumière du Harem* soit un des plus charmans bijoux de cette riche cassette, il ne faut pas non plus s'en exagérer l'importance. Il y a bien des personnes qui pourraient trouver que l'auteur lui-même en a fait la meilleure appréciation dans ces paroles de Fadladeen : « Cette production légère, dit le grand chambellan, ressemble à ces bateaux chargés de parfums, de fleurs et de bois de senteur que les habitans des îles Maldives mettent à l'eau tous les ans en offrande à l'esprit de la mer; un joujou doré et sans consistance, livré sans gouvernail aux vents et aux flots. »

Le personnage de Fadladeen est d'une heureuse invention et conduit d'un bout à l'autre avec une rare adresse. Caricature spirituelle des courtisans et des critiques, son pédantisme s'exerce aux dépens du poète même; il fallait donc le maintenir constamment à côté du ton et le faire chanter faux sans que cela dérangeât l'harmonie de l'ensemble, ce qui ne laissait pas que d'être d'une difficile exécution. Moore a tiré de ce personnage un excellent parti. Avec sa gourmandise, son emportement et sa suffisance, avec sa sainte horreur des hérétiques bayadères, sa dévotion pour les altesses, et son amour pour les mangues de Mazagong, Fadladeen est d'un comique véritable et ne manque pas d'un certain faux air de don Magnifico. Il possède surtout à ravir ce *portentoso* bouffon auquel sied si bien la robe de chambre à grand ramage. Que l'on se figure les anathèmes que lui arrache le principal chant de Feramorz, *les Adorateurs du feu!* Nulle part l'esprit de révolte, la haine de l'oppresseur, n'éclatent avec une plus rude franchise, avec une plus sombre violence. Je ne puis me défendre de penser que *Lalla Rookh* tout entière trouve sa raison d'être dans ce poème, où il n'est pas jusqu'au nom de la contrée que le poète donne pour patrie à son héros qui ne rappelle l'image de la verte Erin (1). En lisant cet épisode de la guerre des Guèbres avec

(1) Dans tout le troisième récit de Feramorz, Moore n'appelle la Perse que par

les musulmans, il est impossible à ceux qui connaissent l'Irlande de ne pas la voir se dresser devant eux vivante à chaque ligne. Ce passage dans le portrait de Hafed : *Noble descendant des antiques rois dont les veines s'emplissent du sang de Zal et de Rustam*, qu'est-ce autre chose sinon une concession aux idées aristocratiques des Irlandais, idées si enracinées dans le cœur de ce peuple étrange, qu'O'Connell lui-même, qui possède bien son public, s'est vu forcé de se vanter d'une descendance royale? Je me suis servi du mot portrait : certains traits dans le caractère du chef des Guèbres rappellent une illustre et touchante victime dont l'Irlande n'oubliera la mort qu'en la vengeant (1). Et ce portrait n'est point le seul; il ne serait pas impossible que plus d'un homme d'état du siècle dernier trouvât dans les vers du troisième chant de *Lalla Rookh* une immortalité plus certaine que désirable, et il ne m'est pas prouvé, en l'examinant de près, que les Clare, les Castlereagh et les Richmond y échappassent. On dirait même parfois que les sanglantes allusions du poète désignent une tête plus haute que celle d'un vice-roi. Qui ne reconnaît dans les vers suivans, qui se comptent parmi les plus énergiques du poème, la malédiction lancée par l'Irlande entière contre le misérable Reynolds (2)?

« Des paroles! des paroles pour maudire l'esclave dont la trahison, comme un air fatal, a soufflé sur le conseil des braves et les a frappés à leur heure de puissance! Que pour lui la coupe amère de la vie se remplisse de perfidies jusqu'au bord, d'espérances qui n'allèchent que pour décevoir, de joies qui s'évanouissent en les goûtant, comme ces fruits de la mer Morte qui tentent les yeux, mais se changent en cendres sur les lèvres! Fléau de son pays, honte de ses enfans, paria de la vertu, de la paix, de l'honneur, puisse-t-il à la fin, la lèvre enflammée, mourir haletant sur le sable du désert, pendant que le flot trompeur (3) qui le leurrait s'abîme comme le glorieux espoir qu'il a détruit! Et lorsque de la terre son esprit s'envolera, juste prophète! que l'ame du damné demeure en vue, en pleine vue du paradis, et que de l'enfer il contemple le ciel! »

son nom d'Iran. On sait que l'Irlande doit le sien au mot *Yr*, qui, en langue runique, signifie un *arc*, arme dont les Irlandais se servaient avec une grande dextérité. Beaucoup de gens, en remarquant la consonnance des deux premières syllabes dans les deux mots *Ir-an* et *Ir-lande*, ont cru à une coïncidence pour le moins étrange.

(1) Lord Edward Fitzgerald, mort en 1798.

(2) Reynolds, en 1798, vendit au gouvernement anglais, pour des sommes considérables, les secrets de l'association des *Irlandais unis*, dont il était membre, et dont es principaux chefs l'honoraient malheureusement d'une confiance sans bornes.

(3) Le mirage.

Tout le monde sait avec quelle indignation les Irlandais repoussaient le nom de rebelles que leur appliquait le gouvernement anglais, et quelles voix puissantes s'élevèrent en leur faveur pour démontrer la différence qui existe entre une nation libre qui réclame ses droits et un peuple esclave qui se révolte. On pense bien que là-dessus Moore ne garda pas le silence, et les vers suivans des *Adorateurs du feu* vinrent résonner peu agréablement à la sourde oreille de l'Angleterre :

« Rébellion! mot vil et déshonorant, qui d'une flétrissure injuste a si souvent souillé la cause la plus sainte que parole ou épée d'homme ait jamais perdue ou gagnée! *Combien de nobles cœurs formés pour le bien ont succombé sous l'infamie du nom de rebelle, qui, s'ils avaient enchaîné le succès un seul jour, une seule heure, auraient conquis une gloire éternelle!* »

Il est certains sentimens qui plus que d'autres exigent une intime conviction chez celui qui les peint. Le patriotisme est de ce nombre, et il n'y aurait rien d'étonnant à ce que ce fût le principal motif qui eût empêché Goethe d'écrire le *Guillaume Tell*. Le Jupiter de Weimar, dans son calme olympien, prenait trop en pitié les misères de ce monde, et savait trop à fond la valeur de toute chose, pour se laisser aller à l'enthousiasme en quelque occasion que ce fût; néanmoins on se tromperait étrangement si l'on croyait qu'il en méconnût tout le prix au point de vue esthétique. Que si l'on m'objecte que Goethe a fait *Egmont*, je répondrai que l'élément de cette tragédie est le patriotisme d'un prince, sentiment conventionnel, orgueilleux et froid, plein de vanité et d'ambition, et qui ne ressemble en rien aux aspirations passionnées vers un idéal inconnu, à l'amour brûlant, effréné de la liberté, qui consument le sang et la vie d'un peuple que l'oppression a réduit au désespoir. Dans le premier cas, le poète peut très bien faire agir ses personnages en dehors de lui-même; dans le second, il faut, pour nous entraîner, son intervention constante et chaleureuse, il faut qu'il s'identifie avec son sujet. On conçoit dès-lors à quels éclatans succès étaient réservées certaines poésies de Moore, et de combien la subjectivité même qui les caractérise devait augmenter la puissance de leur effet. Nul doute que ce ne soit à l'enthousiasme réel de l'auteur que le troisième chant de *Lalla Rookh* doive son intérêt extrême. On sent que tout y est vrai, que Hinda, Hafed, Al-Hassan, vivent, aiment, se dévouent, souffrent, prient, luttent et meurent, et qu'il ne s'agit plus d'un conte fait pour nous divertir et dont les personnages et le sujet nous laissent égale-

ment froids, mais d'un récit, hélas! trop fidèle, de désastres épouvantables qui se passaient il y a peu d'années sous nos yeux, et qu'il suffirait d'une imprudence pour reproduire aujourd'hui.

La conclusion du poème est d'une grande habileté, car la situation présentait une difficulté extrême. Le récit ne s'arrêtant point à la mort du héros et à l'extermination des Guèbres, comment le continuer sans affaiblir l'impression produite sur le lecteur, et sans le laisser indifférent à la fin? Moore s'en est tiré à merveille par la mort de Hinda, qui, loin de vous apparaître comme un détail explétif, espèce de catastrophe obligée cousue au bout d'une pièce, vous semble d'une nécessité tout-à-fait impérieuse, et se lie aussi intimement, aussi inséparablement à tout ce qui la précède que la vibration au son, l'ombre à la substance. Pendant que les Guèbres combattent dans le défilé, la fille de l'émir vogue vers l'Arabie :

As a young bird of Babylon
Let loose to tell of victory won
Flies home, *with wing, ah! not unstain'd*
By the red hands that held her chain'd (1).

Soudain une lueur rouge teint les flots de la mer. Au milieu des flammes qui jaillissent de la montagne, un seul instant une forme humaine se dessine sur le ciel. « C'est lui! » s'écrie Hinda, que ne saurait tromper l'instinct si sûr de son cœur, et aussitôt elle se précipite dans la vague empourprée. Il y a quelque chose d'essentiellement poétique dans ce dénouement, car il est à remarquer que Hinda, dans son délire, ne voit point la mer et ne cherche que la flamme. Sa mort est presque une profession de foi, un élan vers le dieu qu'adorait son amant.

Si je me suis étendu sur *Lalla Rookh*, si j'ai signalé avec soin ce qui m'en paraissait constituer les défauts et les beautés, c'est que, bien que ce ne soit pas là son titre le plus sûr à l'admiration de la postérité, la grande renommée de Moore repose sur ce poème. Quant au genre adopté (je serais tenté de dire inventé) par le poète dans ses compositions orientales, c'est un genre exceptionnel, à part, qui n'a pu former d'école, que l'on peut admirer, à cette condition pourtant qu'il s'identifiera avec une individualité éclatante. Il n'y a presque pas d'homme de génie qui n'ait au moins une fois imprimé le cachet de son nom à une chose médiocre en soi; mais plus une pareille œuvre

(1) « Comme une colombe de Babylone, messagère de victoire, vole vers son pays, l'aile souillée par les mains rouges qui la tenaient enchaînée. »

s'entoure de lumière, plus elle devrait servir de phare aux imprudens qui tenteraient de s'en approcher. Schiller a fait ses *ballades*, Scott ses *poésies*, et que sont devenus, en vérité, les imitateurs de *Marmion* et de *Fridolin?* Le style tantôt déclamatoire, tantôt psychologique de Schiller, est aussi contraire à la nature même de la ballade que le vain cliquetis de mots dont se sert si habilement Scott convient peu au récit sérieux d'évènemens historiques, et pourtant ces *lieds* et ces *lays* ont un charme, une puissance que peu de monde contestera. Du reste, nous n'entendons point ici aborder la question épineuse du beau excentrique (il y aurait, de nos jours surtout, trop à dire là-dessus); mais laissons à ceux qui en ont possédé le secret le soin de défendre ces créations de fantaisie, ces variétés littéraires un peu parasites de leur nature, et qui rappellent de loin le fameux guy druidique sur les rameaux luxurians du grand chêne de l'art.

Le style oriental-occidental de *Lalla Rookh* se retrouve dans *les Amours des Anges*, dont un verset du sixième chapitre de la Genèse inspira l'idée à Moore, en même temps qu'il suggérait à Byron le motif d'un poème. Le *mystère* de lord Byron (*Heaven and Earth, a mystery*) parut le premier, et, quoi qu'en disent Jeffrey, Wilson, Heber, Milman, et tous les critiques de l'époque, on ne saurait, à mon sens, voir dans cette fantaisie antédiluvienne autre chose qu'une tentative avortée, une excursion oiseuse dans le chaos de Milton et de Klopstock. Peu de temps après, Moore publia *les Amours des Anges* (dont parurent presque aussitôt deux traductions françaises), et ne puisa pas dans son sujet des inspirations plus heureuses que n'y avait trouvées son *formidable rival*, comme il appelle dans sa préface le chantre de *Manfred*. Je ne sais si c'est un tort, mais il m'a toujours été impossible de lire l'exposition de ce poème sans sourire. A la vue de ces trois anges, — brossés, peignés et parfumés ainsi qu'il convient à des séraphins comme il faut, — qui se rencontrent un beau soir sur le versant d'une colline, et se racontent mutuellement l'histoire de leur chute « parlant bien un peu du ciel, mais plus encore des beaux yeux qui les ont perdus, » on pense malgré soi à des choses fort terrestres; on se rappelle mainte joyeuse causerie, mainte réunion intime, féconde en confidences et en indiscrétions aimables, où à travers les vapeurs du nectar et de l'ambroisie ces trois fils du ciel eussent fait bonne figure. Du temps où nous vivons, on est fort peu disposé à prendre au sérieux les anges. Goethe le savait bien lorsqu'il écrivit le *Faust*, et les cyniques railleries de Mephisto ont singulièrement nui à la gravité des personnages séraphiques. Moore, d'après ce qu'il

dit dans sa préface, a voulu faire une allégorie, chose qui, pour être ennuyeuse, n'en est pas moins difficile, et il est tombé dans un défaut presque inévitable à toute composition de ce genre. Il est devenu précieux comme un habitué de l'hôtel de Rambouillet. Rien de moins original surtout que le fond de ces trois récits angéliques, dont le premier devient tout au plus amusant par la spirituelle vengeance que tire à la fin l'Éternel d'un « esprit léger trop enclin à recevoir les empreintes de la terre. » Le second, raconté par Rubi, chérubin dont la science et l'orgueil fourniraient de nouveaux argumens à Tertullien lui-même, a le tort de se trop rapprocher de cette délicieuse fable de Jupiter et de Sémélé, que l'on ferait mieux de laisser tout entière à la mythologie païenne. Non content de ressembler à Jupiter, le doctoral Rubi affecte en même temps je ne sais quel faux air de Saint-Preux; et sous le bandeau lumineux qui ceint les tempes du dieu, on aperçoit quelque chose comme la perruque poudrée du maître d'école amoureux de la nouvelle Héloïse. Que dire de *Zaraph et Nama*, le dernier épisode du poème, sinon qu'il n'était pas besoin d'aller chercher dans la sphère des anges d'aussi bourgeoises amours, et que, pour finir à la manière des plus innocens contes de fées, ce n'était pas la peine de remuer toute la légende hébraïque? Nous savons quelle admiration excentrique a suscitée chez les traducteurs des poésies de Moore cette œuvre d'un si mince mérite. Là où il n'y avait que des mots, ils ont voulu voir des idées, et ils ont pris pour de la richesse d'imagination ce qui n'était que les écarts froidement fantasques d'un esprit mal à l'aise dans les limites de son sujet. Du reste, si aujourd'hui nous nous occupons d'un poète que tout le monde croit parfaitement connu, la faute en est à ceux qui se sont chargés de le faire connaître. Il nous a semblé impossible d'accepter comme définitives les singulières traductions qu'on nous a données des ouvrages de Moore, et encore moins les commentaires destinés à les expliquer. Une traduction sérieuse et intelligente du poète anglais reste encore à faire, et par traduction sérieuse je n'entends point ce que l'on appelle vulgairement *traduction complète*. Loin de vouloir qu'on trouve dans la langue française l'équivalent de chaque ligne bonne ou mauvaise qu'ait écrite Moore, je désirerais que l'on s'appliquât surtout à interpréter ce qu'il y a de grand, de fort et d'admirable dans le barde d'Erin, ce qui enfin constitue son originalité. Lorsqu'un écrivain, lorsqu'un poète est réellement supérieur, ce qu'il y a de complet dans ses œuvres, c'est ce qu'il y a de beau. Tout le reste ne sert, au

contraire, qu'à le décompléter en quelque sorte, qu'à rompre l'unité de son talent. Il y a une déplorable tendance chez certaines gens à prendre toujours le fait pour le principe, et à transporter dans le monde matériel ce qui jamais n'aurait dû sortir du libre domaine de l'esprit. Les faiseurs habituels de traductions *complètes* sont de ce nombre, et ressemblent pour la plupart à ce peintre qui, devant copier les traits de Cromwell, chercha la ressemblance non pas dans les reflets que jette l'ame sur le visage, mais dans la reproduction exacte de chaque bouton et de chaque ride. Encore si, lorsqu'on cherche à faire connaître un poète étranger, on voulait se contenter de le traduire et s'abstenir de fourvoyer l'opinion sur son compte! Qu'on reproduise tout ce qu'a pu écrire un homme de talent, soit! mais au moins qu'on ne mutile pas ce qu'il a fait de meilleur pour s'incliner devant ce qu'il a fait de plus médiocre! — Est-il concevable, par exemple, que *les Amours des Anges* et *l'Épicurien* comptent déjà trois traductions françaises, tandis que la moitié des *Mélodies irlandaises* demeurent encore inconnues, et que des *Odes et Épîtres* à peine sait-on le nom? Quant à *l'Épicurien*, ce n'est autre chose qu'un travestissement peu ingénieux des *Mystères d'Isis*, que la mise en prose d'un livret d'opéra. Il est singulier que Moore, passionné comme il a toujours été pour la musique, ait pu se laisser tenter par un pareil sujet, car, en vérité, que voulez-vous que devienne la *Zaüberflœte* sans Mozart? Que diront les étoiles sans la *reine de la nuit*, et sous les voûtes de granit du temple égyptien privées des harmonies sublimes du grand maître, quelles voix prendront jamais ces sacrées solitudes pour révéler leurs terribles et divins secrets? Du reste, loin de chercher sur de pareilles œuvres à juger des forces d'un auteur, on y doit voir seulement un caprice, une distraction poétique qu'il faut passer à Moore, d'autant plus que lui-même en a offert la meilleure apologie dans les vers suivans tirés des *Irish melodies :*

« Ne blâmez pas le poète, lorsqu'il fuit vers les ombrages où le plaisir se cache et sourit nonchalamment à la gloire; il était né pour un destin meilleur, et dans une heure plus heureuse peut-être son ame eût-elle brûlé d'une plus sainte flamme. Mais, hélas! l'orgueil de sa patrie n'est plus, et ce cœur est brisé qui ne voulut point fléchir; ses fils ne peuvent soupirer sur sa ruine qu'en secret, car c'est trahison que de l'aimer, mort que de la défendre..... Ne blâmez donc pas le poète si dans les doux rêves du plaisir il essaie d'oublier le mal qu'il ne peut guérir; oh! ne lui donnez qu'un espoir! qu'une

seule échappée de lumière se découvre dans cette nuit profonde, et voyez alors ce qui se passera en lui !... »

Je ne sais trop si Moore a pu nourrir quelque peu de cet espoir qu'il invoque ici, ou s'il lui a semblé découvrir à l'horizon un rayon de lumière si pâle qu'elle fût; mais il commença dès 1807, conjointement avec sir John Stevenson, la publication des *Mélodies irlandaises*. Il faut se rappeler la position de l'Irlande à cette époque pour bien comprendre l'intérêt qu'excitèrent dès leur apparition ces chants nationaux. Dix ans ne s'étaient point écoulés depuis l'insurrection de 1798; quatre années n'avaient pas suffi pour faire oublier la mort de lord Kilwarden et l'exécution de Robert Emmett. L'union s'était accomplie, et tandis que Grattan, devenu membre du parlement anglais, réveillait les échos de Saint-Stephens, John Philpot Curran, le plus fougueux des Irlandais, faisait retentir de ses éloquentes plaidoiries les murs du *Rolls Court* de Dublin. C'est autour de Curran, resté Irlandais et demeurant en Irlande, que se groupait tout ce que la malheureuse Erin possédait de patriotes et d'hommes de génie. C'est à Raffarnham, maison de campagne située à trois ou quatre milles de Dublin, que l'illustre *master of the Rolls* attirait ses amis. Artistes, poètes, hommes politiques, tout ce qui aimait l'Irlande ou cultivait les arts venait là s'inspirer de l'ardente éloquence de Curran, et de l'enthousiasme non moins véhément de ses deux filles, Amélie et Sarah. Du sein de cette délicieuse et sauvage retraite, la muse de Moore prit son premier élan patriotique, et dans plus d'un de ses premiers essais on reconnaît l'habitué du cottage de Raffarnham, l'enfant de vingt ans qui s'était laissé entraîner par la parole éclatante du hardi tribun, et qui s'enivrait aux sons divins de la voix de Sarah Curran. Cette noble jeune fille joue en quelque sorte en Irlande le rôle de Flora Macdonald en Écosse, et la courageuse amie de l'infortuné Charles-Édouard ne s'associe guère plus intimement au roman historique de son pays que ne le fait la chanteuse inspirée de Raffarnham. Il y a je ne sais quoi de vague et de triste dans la figure si poétique de Sarah Curran, qui ressemble à l'incarnation d'une idée abstraite; à la voir pâle et mélancolique, penchée sur sa harpe et chantant de sa voix merveilleuse quelque chant national, on dirait le génie d'Erin appuyé sur sa lyre. Parmi les jeunes patriotes qui entouraient son père, Sarah de bonne heure en choisit un, le plus beau de tous, et l'Irlande entière salua en elle

la fiancée de Robert Emmett. Peu de temps après eut lieu l'assassinat de lord Kilwarden. Emmett fut saisi comme un des chefs de la révolte, et expia sur l'échafaud ce que les Anglais nommèrent son crime. Dès-lors Sarah Curran était plus que la fiancée d'un patriote, c'était la veuve d'un héros, et le peuple irlandais, en partageant sa douleur, en faisait presque un objet d'adoration et de culte. Elle mourut quelques années plus tard en Sicile; mais Moore l'avait déjà immortalisée par ces vers qui se retrouvaient alors dans toutes les bouches :

« Elle est loin de la terre où dort son jeune héros, et bien d'autres soupirans l'entourent; mais froidement elle évite leurs regards, et pleure, car son cœur repose dans le tombeau de son amant.

« Elle chante le chant étrange de ses chères plaines natales dont vivant *il* aimait tant chaque note. Ils sont loin de penser, ceux qui l'écoutent ravis, que le cœur de la chanteuse se brise.

« Il vécut pour sa bien-aimée, il mourut pour sa patrie; elles seules l'attachaient à la vie, et les pleurs de sa patrie seront lents à sécher, et sa bien-aimée ne tardera pas à le rejoindre.

« Oh! creusez-lui une tombe sous les feux du couchant, lorsqu'ils présagent un lendemain glorieux; qu'ils éclairent son sommeil comme un sourire d'occident qui vient de sa chère île de douleur. »

Pas un évènement, pas un sentiment national qui ne se trouve fidèlement retracé dans les *Mélodies irlandaises*. Tout y est, depuis les guerres de Brien Borombe jusqu'aux stupides cruautés de lord Castlereagh, depuis la première invasion des Anglais sous Henri II jusqu'à la vente définitive et honteuse de l'Irlande par elle-même, achevée sous le règne de ce vénérable père de famille et roi têtu, George III. Les *Mélodies* eurent une action d'autant plus grande qu'il n'existait contre elles aucun moyen de répression. On avait pu jeter lord Cloncurry dans la Tour de Londres, on avait pu à chaque instant arrêter (*on suspicion*) des individus dans les rues de Dublin; mais il eût été impossible, sans s'exposer aux plus graves conséquences, de toucher au poète populaire. Moore fut le barde des *Niebelungen* celtiques, l'Homère de cette Iliade irlandaise, et le peuple, qui aimait en lui son dernier espoir, ne se lassait pas de répéter ses refrains menaçans aux oreilles du « Saxon au cœur froid.» Combien de fois n'a-t-on pas vu rentrer vers le soir, dans les villes d'Irlande, des troupes de moissonneurs, beaux, vigoureux et pittoresques comme ceux de Léopold Robert, et qui, en passant devant un poste

anglais, s'arrêtaient, appuyés sur leurs longues faux, pour entonner devant leurs oppresseurs quelque chant comme celui-ci :

« Que le glaive étincelant et vengeur d'Erin tombe sur celui qui trahit les vaillans fils d'Usna (1)! et pour chaque bel œil dans lequel il a appelé une larme, qu'une goutte du sang de son cœur vienne couler sur le fer!

« Par le nuage rouge qui planait sur le toit de Conor (2) lorsque les trois champions d'Ulad (3) dormaient dans leur sang, par les flots de carnage qui si souvent portèrent nos héros à la victoire,

« Nous jurons de les venger! Nous ne goûterons nul plaisir, la harpe sera muette, la jeune fille sans époux; dans nos vastes salles, nulle voix ne résonnera, et nos champs demeureront incultes jusqu'à ce que la vengeance ait atteint la tête du meurtrier!

« Oui, monarque, bien que les souvenirs de nos foyers nous soient doux, et douces les larmes versées par la tendresse; bien que chères nous soient nos amitiés, nos espérances, nos amours, la vengeance sur un tyran est ce qu'il y a de plus doux et de plus cher! »

On ferait l'histoire de l'Irlande, surtout celle du dernier siècle, rien qu'avec les *Mélodies* de Moore. Lord Edward Fitzgerald, Grattan, le duc de Wellington, le prince régent, Sarah Curran, Emmett, Flood O'Connor, tous ont posé devant le hardi poète; et soit qu'il pleure sur le tombeau solitaire du descendant des Leinsters, soit qu'il jette l'insulte à la face de l'oppresseur, et demande « comment des mains si viles ont pu vaincre des cœurs si braves, » on retrouve partout et toujours, dans l'invective comme dans la plainte, la même conviction, le même courage. Moore aida considérablement d'ailleurs au succès de ses ballades par la manière dont il les chantait; bien qu'il n'eût presque pas de voix, il mettait une expression si chaleureuse et si vraie dans sa façon de déclamer ses poésies, que même dans les salons de Londres, où certes le public ne sympathisait guère avec les idées et les sentimens de l'auteur des *Mélodies*, rien n'excitait un plus vif enthousiasme que Moore chantant ses propres vers, adaptés assez souvent (il était fort bon musicien) à des airs composés par lui.

(1) Moore fait allusion à la trahison de Conor, roi d'Ulster, qui assassina les trois fils d'Usna. Cette légende est une des plus tragiques et des plus populaires de l'histoire d'Irlande.

(2) Dans *la Chanson de Deïrdri*, traduite du gaëlic par M. O'Flanagan, et sur laquelle est fondée la *Darthula* d'Ossian, il est parlé d'un nuage *glacial* couleur de sang (*a chilling cloud of blood tinged red*) qui semble envelopper le palais de Conor.

(3) L'ancien nom du royaume d'Ulster.

Non-seulement les opinions politiques de Moore ne pouvaient trouver d'écho dans le monde anglais, mais encore ses tendances religieuses n'avaient rien qui fût en harmonie avec le protestantisme sévère et guindé de Londres. Le poète de *Lalla Rookh* a beau être membre de l'église réformée, « époux d'une femme protestante et père de deux ou trois petits enfans protestans, » ainsi qu'il le dit lui-même dans la préface du *Two penny post bag :* il n'en est pas moins vrai que la nature même de son talent est incontestablement, essentiellement catholique. L'exaltation de ses idées, l'ardeur de ses convictions, cette présence constante du cœur dans l'imagination que signalait Sheridan, tout cela l'entraînait par le fait, et malgré lui, loin de ce dogme prosaïque qui s'oppose à tout enthousiasme, et étouffe dans son premier germe tout sentiment de poésie ou d'art. Le patriotisme aussi venait s'allier à ces tendances involontaires, et c'était presque le devoir de tout Irlandais aimant sa patrie de défendre cette religion proscrite comme elle, et dont, jusqu'au commencement du siècle actuel, on ne célébrait les divins mystères que dans l'ombre et le silence. Le dévouement passionné, l'amour à toute épreuve des Irlandais pour leur culte, ont plus d'une fois inspiré les chants de Thomas Moore. Je ne sache pas qu'il ait jamais traité avec plus de bonheur ce sujet si important pour l'histoire morale de son pays que dans l'allégorie touchante intitulée : *Le Paysan irlandais à sa maîtresse.* Il conviendrait peut-être de traduire le mot *peasant* par le mot *serf,* et au lieu de voir dans celui qui adresse les vers suivans à la religion catholique la personnification d'une certaine classe du peuple, il faudrait y voir le pays entier, esclave et serf de l'Angleterre.

« A travers peines et dangers, ton sourire a égayé mon chemin, au point que l'espérance semblait fleurir sur chaque épine de ma route. Plus notre fortune devenait *sombre,* plus notre amour brillait d'un pur éclat, et la honte se fit gloire, et la peur se convertit en zèle. Oh ! tout esclave que j'étais, dans tes bras, mon ame se sentait libre, et bénissait les chagrins qui te la rendaient plus chère.

« On honorait ta rivale, et l'on te couvrait de mépris; ta couronne était d'épines, tandis que l'or ceignait son front; elle m'invitait dans des temples, et toi, tu te cachais dans des antres; ses amis sont tous des grands, les tiens, hélas! ne sont qu'esclaves; mais, sous la terre froide, j'aimerais mieux m'étendre à tes pieds qu'épouser celle que je n'aime pas, ou détourner de toi une seule pensée.

« Ils te calomnient cruellement, ceux qui disent que tes sermens sont fragiles. Si tu étais perfide, ta joue serait moins pâle. Ils disent aussi que depuis

si long-temps tu portes tes chaînes pesantes, que jusque dans les profondeurs de ton cœur se trouve leur avilissante empreinte. — Oh! ne les crois pas, nulle chaîne ne pourra jamais subjuguer cette ame. — Là où brille ton esprit, là brille aussi la liberté! »

En relisant quelques-unes des *Irish Melodies*, et en songeant à l'époque terrible dans laquelle elles virent le jour, il est difficile de concevoir comment Moore a pu échapper aux persécutions d'un gouvernement jaloux; c'est là encore une preuve du superbe dédain que l'Angleterre oppose à toute espèce d'idée qui se traduit autrement que par un fait. Elle laisse parler et écrire qui veut, et aux utopies des philosophes, aux injures des poètes, elle se contente de hausser les épaules et de dire avec un sourire de pitié son mot sacramentel de *non-sense*, sauf à mettre sur pied tous ses *constables* à la moindre démonstration réelle et à lire le *riot act* avec accompagnement d'artillerie. Grace à ce système qui, en laissant subsister la cause, s'en tient à punir les effets, il a été permis au chantre d'Erin de flétrir avec toute sa verve et son énergie la conduite à jamais odieuse du gouvernement britannique; il lui a été permis d'exprimer hautement des vœux que l'orgueilleuse Angleterre écoutait avec son calme habituel, mais qui n'en ont pas moins trouvé un écho chez plus d'un peuple esclave. Qu'on juge d'après la pièce suivante, connue sous le nom de *Parallèle*, de l'espèce de franc-parler qu'avait adopté Moore dans ses chants nationaux :

« Oui! désolée de Sion (1)! si te ressembler dans ta honte et dans ta douleur, si boire à longs traits de la même coupe amère pouvait nous faire tes enfans, tu serais notre aïeule.

« Comme toi, notre nation est vaincue, humiliée, et de sa tête est tombée la couronne royale; dans ses rues, dans ses temples, la désolation a parlé, et son soleil s'est couché pendant qu'il était encore jour.

« Ses pauvres exilés, comme les tiens, rêvant le retour, meurent loin de cette terre dont le seul aspect rend la vie; ainsi que tes fils, ses fils, dans leurs jours de deuil, se rappellent la gloire et le bonheur d'autrefois.

« Ah! que bien nous la pouvons nommer comme toi *la répudiée!* Ses plus braves sont vaincus, ses plus fiers sont esclaves, et les harpes de ses bardes dans leurs chants les plus joyeux ont des accens lugubres comme le murmure du vent parmi les tombes.

« Mais tu as eu ta vengeance, et le lendemain est venu, le jour qui succède

(1) Moore fit ces vers après avoir lu un traité écrit par M. Hamilton pour prouver que les Irlandais étaient des descendans d'Israël.

enfin à la plus longue et ténébreuse nuit; et, semblable à un roseau, tu as vu briser devant toi le sceptre qui t'avait frappée d'esclavage et de douleur.

« Tu as été vengée lorsque cette coupe amère que l'orgueilleuse Babylone, la *cité toute d'or*, avait remplie pour d'autres, abreuva ses propres lèvres, et *lorsque le monde qu'elle foulait aux pieds entendit sans pitié les lamentations dans ses palais et les cris dans ses vaisseaux.*

« Tu as été vengée lorsque la malédiction dont le ciel frappe les arrogans est tombée sur la tête de ses *marchands rapaces, de ses gouvernans injustes, et que, ruine hideuse, couverte de vermine, la « dame des royaumes » gisait dans la poussière.* »

Les *Mélodies irlandaises*, comme les chansons de Béranger, s'inspirent tour à tour du patriotisme et de l'élément épicurien, avec cette différence pourtant que l'élan patriotique du poète français se manifeste par des chants de gloire, tandis que les refrains nationaux du barde d'Erin ne sont que les chants de la captivité. Certains esprits, possédés par la manie de toujours trouver en face d'un grand talent un autre talent auquel le comparer, ont cru voir dans Moore un Béranger irlandais; mais il suffit de la moindre étude pour voir combien cette prétendue ressemblance est superficielle. S'il y a chez tous deux la même forme exquise, le même soin minutieux de la rime, la même perfection dans chaque vers, la même apparente facilité, il manque au traducteur d'Anacréon le ton goguenard, la fausse bonhomie, l'esprit plutôt moqueur que satirique, le grain de sel gaulois enfin, qui percent à travers chaque ligne du chantre du *Roi d'Yvetot*. Le caractère distinctif de Moore est une conviction profonde; on peut voir dès-lors quel rapport serait à établir entre lui et un génie railleur, sceptique s'il en fut. La muse de Moore ressemble à Sardanapale; vaillante autant que voluptueuse, elle quitte le banquet splendide sur les bords de l'Euphrate pour voler sur la brèche et défendre Ninive, et, au sein même de la mêlée où l'entraîne une noble ardeur, on sent de la blonde chevelure qui échappe à son casque d'or s'exhaler l'encens et les parfums de l'Ionie. Nul doute que ce ne soit dans les *Mélodies irlandaises* que l'on doive chercher le vrai génie de Thomas Moore. C'est là qu'il a mis tout ce qu'il possédait d'imagination, de chaleur, de verve et de puissance, et c'est par là qu'il a conquis, comme le disait Byron, son droit à une impérissable gloire. Parmi les chants nationaux de tous les peuples, j'en connais peu qui soient aussi énergiquement beaux et surtout d'une aussi imposante simplicité que ceux de Moore. Les *romances muy dolorosos* que la perte du royaume de Grenade inspirait aux Maures

orphelins de leur patrie, et dans lesquels figure presque toujours ce solennel vieillard à barbe longue et blanche (*un Moro viejo de barba crecida y cana*), ont, malgré tout leur pathétique, une certaine boursoufflure qui empêche qu'on ne sympathise avec la douleur qu'ils expriment. A coup sûr, le seul Abencérage avec lequel on ait pleuré la perte de l'Alhambra et du Généralife est l'Abencérage de M. de Châteaubriand, et tous les *suspiros* qui se sont exhalés des poumons mauresques depuis Boabdil sont impuissans à gonfler une seule poitrine européenne. Un des chants populaires qui peuvent avec le plus d'avantage se comparer aux *Mélodies* de Moore est certainement le *Scots wha hae* (*Bruce devant ses soldats à Bannockburn*), de Robert Burns. C'est là un magnifique jet, un élan sublime, de forme inculte, presque sauvage dans son énergie, et qui porte bien les traces de la profonde émotion que ressentit Burns en écrivant ces héroïques strophes (1). Mais les *Mélodies* de Moore sont en réalité supérieures encore au terrible cri de guerre du poète de Dumfries. Ne le sont-elles que parce que toute vraie poésie naît d'une douleur vraie, et qu'aucun autre pays sur la surface du globe n'a tant et si long-temps souffert que la malheureuse Irlande? Il l'a bien dit, celui qui aime mieux sa patrie « dans sa désolation, sa honte et ses larmes, que tout le reste du monde dans sa splendeur et sa gloire. »

« Tes chaînes qui te meurtrissent, ton sang qui s'écoule, ne te rendent que plus douloureusement chère à tes fils, dont les cœurs, comme la couvée de l'oiseau du désert, boivent l'amour dans chaque goutte qui s'échappe de ton sein. »

Malgré l'ardeur qu'il met à défendre l'Irlande, malgré l'audacieuse persévérance avec laquelle il réclame son indépendance et accable d'injures l'Angleterre, Thomas Moore n'est rien moins qu'un esprit libéral ou ami du progrès. Tout en prêchant les doctrines politiques les plus subversives, il est le plus zélé partisan de l'ordre moral.

(1) Burns s'était égaré un jour dans la sombre vallée de Glen-Ken, lorsque l'orage le surprit. A travers le vent et le tonnerre, il lui arrivait à l'oreille les sons lointains d'une cornemuse jouant l'air national de *Hey tuttie tattie*. Il n'en fallait pas davantage à l'ardent fils de la montagne. « La tradition raconte (écrit à ce sujet Burns à son ami M. Thompson) que cet air servit de marche aux troupes de Robert Bruce le jour de la bataille de Bannockburn. Cette pensée me jeta dans un tel paroxisme d'enthousiasme à propos de la liberté et de l'indépendance nationales, que je fis aussitôt sur cet air une espèce d'ode que je supposais pouvoir être adressée par le *vaillant royal Écossais* (*gallant royal Scot*) à ses héroïques guerriers au matin de ce jour mémorable. »

Auteur de poésies dont le seul nom fait rougir les matrones de la Grande-Bretagne, il se distingue par son respect pour la vertu féminine. Ses vers, même les plus libres, ne sont jamais qu'un jeu d'esprit et n'attaquent en aucune façon l'honnêteté des principes; bien au contraire, le barde d'Erin met à célébrer la vertu, la pudeur, surtout chez les femmes, une verve que peu de sujets lui inspirent au même degré. Il y revient, il s'y étend avec complaisance, c'est un sujet qu'il aime à parer de toute la grace de son talent. Après cela, je n'entends point m'aventurer trop loin; il se pourrait qu'il n'y eût à voir là-dedans qu'une recherche de plus, qu'un raffinement exquis. La nature poétique de Moore lutte sans cesse contre les préjugés et les notions étroites léguées par l'éducation première. C'est un membre de la société de tempérance qui s'enivre, un don Juan qui va à la messe, un rebelle qui respecte la loi. Il n'éprouve aucune sympathie pour les grands esprits que le génie égare, il ne trouve aucune excuse à leurs erreurs, et les condamne sans tenir compte de leurs tentations ou de leurs souffrances. Moore visite les Charmettes, où tout, hormis le lieu même, lui inspire une horreur profonde; il s'indigne de l'espèce de vénération avec laquelle la plupart des voyageurs s'approchent de la demeure de Jean-Jacques, et je doute même que la petite pervenche bleue trouvât grace devant lui : « C'est trop absurde, s'écrie-t-il, c'est honte et faiblesse que cette adoration de la renommée, que ce sacrifice de tout ce qui est pur et décent dans la vie sur l'autel de la première idole venue. Non! que le génie obtienne tout ce qu'il peut rêver dans sa plus folle ambition, qu'il soit adoré pour ses attributs les plus nobles, les plus dignes; mais loin de lui ce culte abject qui sanctifie ses qualités les plus basses et les plus viles! » Moore va plus loin; il déclare ne pouvoir jouir à son aise de tout ce qui l'entoure, obsédé qu'il est « par le souvenir des liens grossiers » qui profanaient autrefois cette délicieuse retraite. Il termine ensuite cette page que je tire des *Rimes sur la route*, en disant qu'il préférerait être « un de ces misérables pâtres errans à l'entour avec tout juste assez d'esprit pour reconnaître le soleil au firmament, plutôt que de posséder un génie malfaisant et maudit, dépourvu de cœur, et d'être à la fois tout ce qu'il y a de plus brillant et de plus pauvre, de plus sublime et de plus vil dans la création. » Comparez cette sortie pleine d'une moralité conventionnelle et de puritaines préventions avec les pages si lumineuses, si belles d'indulgence, que Byron, dans le troisième chant de *Childe-Harold*, a consacrées à Rousseau. Les deux manières d'envisager le caractère

de Jean-Jacques indiqueraient au besoin suffisamment la différence qui existait entre Moore et son illustre ami. Ces préjugés du jeune âge, ces superstitions du berceau, devaient du reste reparaître plus tard avec un redoublement de force. Le traducteur d'Anacréon, l'auteur de tant de poèmes pour le moins équivoques, a fini, comme bien d'autres, par abjurer ses péchés dans le sein de l'église. Lorsqu'au milieu du festin inachevé la statue s'est dressée devant lui, le convive surpris et chancelant n'a pas osé dire *non!* au solennel *repens-toi* sorti de ses lèvres de pierre. Ces retours vers la religion sont fort ordinaires parmi les poètes de la Grande-Bretagne, et je pourrais citer plus d'un exemple où un mariage de raison avec l'orthodoxie est venu terminer une vie passée tout entière dans les orages des plus hérétiques amours. Une seule corde vibre encore chez Moore avec toute son antique puissance : le patriotisme. « A l'heure qu'il est, il n'existe pas sur la surface du globe de meilleur Irlandais que Tom Moore, » me disait l'an passé O'Gorman Mahon. Et certes l'éloge a bien son prix, car l'homme hardi qui avant l'adoption du *bill* de l'émancipation osa envoyer au parlement de Londres un député catholique n'est point de ceux qu'on satisfait aisément en matière de dévouement national (1). Mais la harpe du barde d'Erin est muette depuis long-temps; « elle pend encore aux branches des saules, » ainsi qu'il le dit lui-même, et nous ne pensons pas que sa main soit destinée à en réveiller les accords. Le chantre d'Innisfail (2) s'est retiré depuis quelques années de son centre d'activité, et, dans la dernière et complète édition de ses œuvres, publiée il y a huit ou dix mois (3), onus n'avons retrouvé que de vieilles connaissances. Au cottage de Sloperton, terre qu'il possède dans le Wiltshire et qui avoisine le château de Bow-wood, où réside son ami lord Lansdowne, Moore vit entouré de sa famille et dans la pratique constante d'une dévotion plus qu'exemplaire. Les *Chants sacrés*, publiés dès 1824, datés de Sloperton et dédiés à un archidiacre, doivent être regardés en quelque sorte comme l'expression poétique de cette ferveur religieuse. Peut-être y aurait-il à ce sujet une comparaison intéressante à faire avec les *Mélodies hébraïques* de l'auteur de *Lara*. Plus d'une

(1) C'est O'Gorman Mahon, alors âgé de vingt-trois ans, qui, en 1828, envoya (*returned*) O'Connell au parlement anglais comme représentant du comté de Clare. « C'était un coup hasardé, dit-il lui-même en racontant cette circonstance, mais il n'y avait que cela à faire; je l'ai fait, et cela a réussi. »

(2) Un des anciens noms de l'Irlande.

(3) En dix volumes à Londres et en seul à Paris, chez Galignani.

fois, comme on voit, les deux amis se sont rencontrés sur le même terrain, mais à coup sûr l'individualité de leur talent n'a rien perdu à ce contact. Moore a pu s'abîmer dans la contemplation de ce génie splendide, sans jamais, même involontairement, lui emprunter un seul rayon.

On a beaucoup parlé de Moore à propos de la prétendue suppression d'une partie des mémoires de lord Byron, et il s'est élevé dans la presse de presque tous les pays une polémique violente à cet égard. Les gens du monde, désœuvrés, amateurs de scandale, criaient comme des vautours auxquels on enlèverait leur proie légitime, tandis que les puritains applaudissaient à tour de bras à ce qu'il leur plaisait de désigner sous le nom de concession à la morale publique. Cependant en face des pièces du procès, et lorsqu'on lit les mémoires même, on se demande de quoi les uns se plaignent, et quel motif ont les autres d'être si contens. En vérité, il est difficile de concevoir ce que le scandale pouvait désirer de plus ou ce que la morale pouvait obtenir de moins, et, dans cette circonstance comme dans beaucoup d'autres, le public, qui a perdu son temps à s'en préoccuper, me paraît avoir été la seule dupe. Lord Byron donna ses mémoires à Moore pendant le voyage que fit celui-ci en Italie en 1819, et, en parlant plus tard de ce dépôt, il assura que, sans exprimer aucun désir que le manuscrit fût tenu secret, il avait demandé seulement qu'on ne le laissât *imprimer* qu'après sa mort. « Les mémoires ont été lus par plusieurs amis de Moore, ajoute le noble poète, et notamment par lady Burghersh, qui les transcrivit d'un bout à l'autre. » On raconte que plus tard cette copie fut brûlée par l'aimable lady elle-même, et depuis lors M. Kinnaird ne cessa de tourmenter Byron afin qu'il reprît possession de son manuscrit, ce à quoi l'illustre auteur de *Childe-Harold* se refusa constamment. « Cela m'est bien égal, écrit-il à un de ses amis, que le monde sache ce que contient ce livre. Il y a fort peu d'aventures licencieuses qui se rapportent à moi, ou d'aventures scandaleuses qui concernent les autres. C'est commencé dans l'enfance, c'est fort incohérent, et écrit dans un style très négligé et très familier. La seconde partie pourra servir de bonne leçon aux jeunes gens, car elle parle de la vie irrégulière que je menais dans un temps, et des conséquences fatales de la débauche. Il y a bien peu d'endroits que ne *doivent* pas lire les femmes, aucun qu'elles ne liront pas. » Ce jugement de l'auteur lui-même sur son manuscrit est-il bien différent de celui que porterait tout esprit libéral sur les

mémoires imprimés tels que nous les possédons, et en conscience était-ce la peine de faire à ce sujet tant de bruit pour rien? On trouve du reste dans les *Rimes sur la route* de Thomas Moore une pièce de vers écrite à Venise, en 1819, au moment où il venait de recevoir les documens précieux que lui confiait son ami. On a tant parlé des mémoires de lord Byron, qu'il ne sera peut-être pas tout-à-fait sans intérêt de voir quelle impression produisit sur le dépositaire la première vue de ces feuilles sacrées. C'est pour ainsi dire sous le même toit que Byron, dans cette Venise que son génie parait de fugitives splendeurs, en face de l'Adriatique, dont chaque vague murmurante jetait son nom au rivage, que l'ami de l'illustre exilé se prépare à pénétrer les plus intimes secrets, les plus profonds mystères de cette étrange et vagabonde existence. Aussi, pénétré de la gravité, de la sainteté de sa mission, Moore se recueille devant ce livre solennel, et, avant de l'interroger, il s'écrie :

« Laissez-moi un instant calculer combien ils sont de milliers sur la terre qui, à cette heure, donneraient volontiers de longues nuits sans sommeil pour courber leurs fronts, ainsi que je le fais, sur ces feuilles précieuses.

« Comme tous ceux qui ont obéi aux charmes divers et puissans réunis dans le cercle magique de cette intelligence splendide brûleraient de savoir quand la vive lumière éclaira pour la première fois de ses rayons sa jeune ame, et si cette clarté précoce, cette aurore du génie, entraîna après elle souffrance ou volupté!

« Quel trésor aussi pour ceux qui, à travers les pensées amères dont abonde sa riche fantaisie, sauront suivre pas à pas un esprit poussé par les hommes vers la haine, mais des mains de Dieu sorti tendre et généreux! Avec quelle impatience tous ceux qui ont suivi dans ses chants ces tendances, ces efforts d'une belle ame flétrie, demanderaient ici, de ses nobles lèvres même, quel désespoir immense, quelles sanglantes injures, avaient pu plonger dans les ténèbres cette royale nature!

« Volume mystérieux! quels que soient les courses lointaines, les aventures étranges, hardies, les douleurs, les faiblesses trop franchement racontées, les amours, les dissensions que retracent tes pages, si la vérité nous dévoile à moitié aussi promptement ses vertus que ses erreurs, nous y trouverons le souvenir d'affections gravées comme dans le roc et d'inimitiés effacées comme la neige au soleil (*enmities, like sun touch'd snow resign'd*), de dévouemens inaltérables chez ceux qui l'ont servi dans sa jeunesse et qui le servent encore, de secours généreux, prodigués avec cette délicatesse qui jamais ne blesse la fierté, à plus d'un cœur souffrant, d'actes... Mais non, ce n'est pas à lui qu'il faut demander le récit des beaux traits de sa vie.

« Pendant que tant d'autres, comme le nuage de Milton, présentent à la foule leur doublure d'argent (1), cet être sublime, s'enveloppant d'une nuit profonde, tient caché tout ce qui adoucit, humanise et orne sa nature, et ne répand que son ombre sur un monde qu'il méprise. » (*Turns his darkness on a world he scorns.*)

Les relations intimes de Moore et de Byron, relations nées de la polémique et qui s'établirent définitivement au milieu des orgies de la vie fashionable de Londres, nous amènent naturellement à ce que j'appellerais les qualités poétiques secondaires de Moore. Après avoir (en 1800) dédié la traduction d'Anacréon au prince de Galles, jeune encore, l'auteur des *Poésies de Little* ne put s'empêcher, quelque douze ans plus tard, de prendre pour but de ses satires le régent, dont les vices et les ridicules lui offraient, à vrai dire, un sujet peu ordinaire et fait pour tenter. Lorsqu'en 1812 ce prince, infidèle à toutes ses promesses, au lieu d'appeler au pouvoir un ministère whig, réorganisa, à l'aide de M. Perceval, un cabinet tory, lord Moira accepta, au grand déplaisir de tout son parti, la dignité de gouverneur-général dans l'Inde. Les tories offrirent à Moore un poste auprès de son ancien ami; mais le poète irlandais, avec cette noble indépendance qui le caractérisa toujours, refusa péremptoirement, et déclara dès-lors une guerre acharnée aux hommes du gouvernement. Les journaux de l'opposition regorgeaient tous les jours d'attaques et de plaisanteries dirigées contre cette cour licencieuse et immorale, où trônaient, en même temps que le prince, ses favoris, lord Yarmouth (2), George Brummell, le marquis de Headfort, le colonel Mac-Mahon et le baron Géramb; ses ministres, lord Castlereagh, lord Eldon, lord Westmoreland, lord Liverpool, et sa maîtresse en titre, la marquise de Hertford, femme du marquis de ce nom et mère de lord Yarmouth, dont les favoris roux servirent de thème à plus d'un *skit* (3). Caricatures, pamphlets, brochures, chansons, parodies, bons mots, satires, invectives, il en tombait une grêle à chaque instant dans Londres, et tout ce que l'Angleterre a jamais possédé d'esprit semble s'être dépensé à cette époque en *jokes* (jeux de mot) contre le futur roi George IV et son entourage. Byron et Moore prirent part au combat. En 1812 parut un petit volume

(1) « Un nuage noir présente sa doublure d'argent à la nuit..... » (*Did a sable cloud turn forth her silver lining on the night.*) Milton, *Comus*.

(2) Lord Yarmouth, depuis marquis de Hertford, est mort il y a environ deux ans.

(3) Épigramme de journal.

intitulé : *les Lettres interceptées ou le Sac du Facteur* (*Intercepted letters or the Twopenny post bag*), signé du nom de *Thomas Brown*, pseudonyme sous lequel on devinait facilement le poète irlandais. Ce livre contenait un recueil de huit lettres qu'on supposait être écrites par la princesse Charlotte à lady Barbara Ashley, par le prince régent à lord Yarmouth, par le colonel Mac-Mahon à sir John Nichol, etc.; en moins de dix-huit mois, on en fit quatorze éditions. Deux ans plus tard, en 1814, tout le monde apprenait par cœur la fameuse adresse de condoléance (*condolatory address*) de lord Byron à la belle Sarah, comtesse de Jersey, dont le régent, dans un accès de mauvaise humeur, venait de bannir le portrait de sa galerie des beautés contemporaines à Carlton-House. Du reste, si le « vain vieillard, héritier de la couronne et de l'esprit de son père (1), » ainsi que l'appelle lord Byron, ne pardonna jamais au barde de Newstead ces vers trop célèbres, en revanche la noble comtesse, femme supérieure à tous égards, ne négligea aucune occasion de témoigner sa vive amitié à celui dont le génie l'avait rendue immortelle. A peu près en même temps que cette ode, un trait non moins acéré tomba de la plume empoisonnée de Byron : *le Prince régent entre les cercueils de Charles Ier et de Henri VIII dans le caveau royal de Windsor* (2). On répétait encore partout cette insulte au fils des Guelfes,

(1) Après la publication des satires du docteur Wallcott (connu sous le nom de *Peter Pindar*), on adopta assez volontiers dans les cercles de Londres une opinion peu flatteuse de l'esprit du vieux roi, opinion erronée s'il en fut : George III manqua souvent de loyauté et de grandeur d'ame, mais jamais d'intelligence ou d'astuce.

(2) Par suite des réparations de la chapelle Saint-George à Windsor, les cercueils de Charles Ier et de Henri VIII furent déterrés; on les ouvrit par ordre du prince, qui voulut assister à cette cérémonie, et on trouva les deux rois (mais surtout Charles Ier) dans un état de conservation remarquable. On prétend même que, lorsque le prince prit par les cheveux la tête du monarque décapité et l'ôta du cercueil, il en tomba une goutte de sang. Cette exhumation royale suggéra à lord Byron des vers dont voici la traduction :

« Fameux tous deux par la honteuse violation de liens sacrés, voyez Charles sans tête à côté de Henri sans cœur; entre eux se tient aussi *une chose qui porte le sceptre* (*another scepter'd thing*). Cela remue, cela règne; hormis le nom, un roi!

« Charles pour son peuple, Henri pour sa femme, en lui le double tyran ressuscite; la justice, la mort, ont foulé en vain leur poussière; chaque vampire royal renaît à la vie. A quoi servent donc les tombes, puisque celles-ci vomissent le sang et la poussière de leurs deux hôtes pour faire *un George!* »

Byron trouva lui-même l'épigramme un peu *farouche* (c'est sa propre expression); « mais, ajoute-t-il à ce propos, mes saillies n'ont pas trop l'habitude d'être plaisantes. » (Lettre à Moore, 12 mars 1814.)

lorsque Moore vint réclamer toute l'attention du public, les *Fables de la Sainte-Alliance* à la main. Ici non-seulement le régent, ses maîtresses et ses amis, mais le tzar et le maréchal Blücher, le roi de Prusse et les Bourbons, tous les membres de la sainte-alliance, sans en excepter même le duc de Wellington, avaient leur bonne part de coups de bec et de griffes. Le succès fut complet, et la popularité de Moore s'en accrut encore.

Un homme que l'auteur des *Mélodies* poursuivait surtout de sa haine, c'était le vicomte Castlereagh. « Trois *C*, dit-il, furent désignés dans les livres sibyllins comme dangereux pour la paix et les libertés de Rome (Cornelius Sylla, Cornelius Cinna et Cornelius Lentulus), et trois *C* jouiront d'une triste célébrité en Irlande, tant que Camden et la cruauté, Clare et la corruption, Castlereagh et le mépris (en anglais *contempt*), seront unis par l'allitération et l'à-propos. » Dans *la Famille Fudge à Paris*, collection de lettres satiriques qu'il publia en 1817, après avoir exprimé le plaisir que ressent malgré lui un Irlandais en entendant sur toute l'étendue du continent maudire le nom de l'Angleterre, Moore, sous le nom de Phélim Connor, jeune patriote exalté, termine ainsi la quatrième épître :

« Angleterre ! ennemie déclarée de la liberté et du vrai partout où ils se trouvent! si t'entendre flétrir ainsi est un bonheur pour la vengeance, il y a encore une joie plus douce que celle-là : la joie de penser que c'est un esprit, un cœur irlandais, qui t'a faite la chose dégradée et souillée que tu es, et que, comme le centaure mourant donna, pour torturer son vainqueur, sa veste empoisonnée, nous t'envoyâmes Castlereagh ! — Comme des monceaux de cadavres ont causé la mort de leurs meurtriers par l'odeur pestilentielle qu'ils répandaient, ainsi notre pays, pour ternir ta gloire, pour saper ta force, pour te pourrir corps et ame, a exhalé ses pires infections condensées dans cet homme ! »

D'autres fois ses attaques prennent une tournure plus plaisante, et je ne sais si les plaisanteries ne furent pas plus terribles que les injures. Byron aussi ne reste point en arrière sur ce sujet, et on connaît sa fameuse épigramme sur le suicide du ministre : « Quoi ! il s'est enfin coupé la gorge ! — Lui ! qui donc? Mais l'homme qui depuis si long-temps avait coupé la gorge à sa patrie. » La facilité de Moore dans ce genre était quelque chose de réellement merveilleux. Un matin (c'était en 1816), il arrive chez Scrope Davies, l'ami de cœur de Byron et celui auquel il a dédié la *Parisina* : « J'ai un sujet, dit-il, mais je voudrais l'écrire tout entier en argot,

et je n'en sais pas le premier mot. Aidez-moi. » Un *boxing-match* (combat à coups de poings) devait avoir lieu le jour même à dix milles de Londres, entre Jack Randal et Ned Turner, deux boxeurs célèbres. M. Davies proposa d'y conduire Moore, en compagnie de Jackson, le plus fameux professeur dans l'art de *boxer* dont Londres puisse se vanter. Ils partirent tous les trois en chaise de poste, Moore se faisant endoctriner par Jackson le long de la route; puis, après avoir assisté au combat, ils revinrent, et la leçon recommença. Trois jours après, Moore avait écrit le *Mémoire de Tom Crib au congrès* (1), contenant le récit d'une lutte sanglante entre *Long Sandy* (l'empereur Alexandre) et *George le Marsouin* (le régent). Non-seulement cette pièce est une des plus spirituelles productions, une des plus impitoyables satires qui nous restent de ce temps où l'on en faisait un si grand nombre; mais, au dire des connaisseurs (du *fancy*), on ne saurait trouver un plus parfait modèle de style et d'argot.

On a souvent surnommé l'auteur des *Poésies de Little* un Tibulle moderne. Il semble que Byron l'ait mieux jugé lorsque dans les *Bardes anglais et critiques écossais* il s'écrie : « Little! jeune Catulle de nos jours! » Bien que dans certaines des compositions un peu libres de Moore on retrouve la manière correcte et pure, la muse gracieuse et facile de l'élégant amant de Délie, on est frappé de la ressemblance infiniment plus grande qui existe entre le spirituel bourreau du prince de Galles et l'auteur des poétiques invectives *in Cœsarem*. — « Venez demain à quatre heures, nous ferons des bouffonneries tous les deux, vous serez Catulle, le régent sera Mamurra, » écrit Byron à Moore en 1813, pour lui proposer d'aller ensemble voir Leigh Hunt, emprisonné à Horsemonger-Lane pour délit politique (2). Certes, le traducteur du chantre de Téos, aussi joyeux convive que son classique prototype, n'eut garde de manquer à pareille fête, et, quant aux bouffonneries dont parle son illustre ami, l'aimable satirique nous a assez montré de quelle façon

(1) Tom Crib était un boxeur de si grand renom, que sa vie durant il a toujours conservé le nom de champion de l'Angleterre. Moore composa ce morceau à l'occasion du congrès d'Aix-la-Chapelle.

(2) Leigh Hunt était le rédacteur en chef du journal radical le *Sunday's Examiner*, et subissait en prison la peine d'un article qu'il plaisait à lord Ellenborough, président de la cour du banc du roi, et au jury de surnommer un libelle. Dans cet article, qui eut un très grand retentissement, Hunt appelait le régent « un vieux libertin criblé de dettes. »

il les entendait. Quelques jours après cette visite, le marquis de Headford donna un banquet splendide auquel assistait le régent; aussitôt dans les *Lettres interceptées* parut cette plaisante épître intitulée *G. R. au comte de Yarmouth*, où le prince est supposé donner à son favori une description du dîner en termes dignes de Pantagruel.

Ce qui rendait Moore surtout terrible à la cour, c'est qu'il était toujours parfaitement informé. Lié avec tout ce qu'il y avait de distingué ou d'élégant à Londres, rien de ce qui se passait dans les plus hautes régions ne pouvait lui échapper; il vivait malgré eux dans l'intimité de ceux qu'il poursuivait de ses attaques. Sheridan, jusqu'à sa mort le favori et le commensal du régent, était aussi l'ami de cœur, le frère politique de Byron et de Moore : il déjeunait avec l'un, il soupait avec les autres, et après s'être grisé le matin avec le *claret* royal, il passait la nuit à se griser encore dans quelqu'un de ces orageux festins au sortir desquels Byron sentait si profondément la nécessité du *soda water* (1). D'une façon ou d'une autre, rien ne demeurait caché à ceux qui avaient intérêt à tout savoir. Le prince inventait-il un nouveau système de corset, découvrait-il une eau merveilleuse pour teindre ses favoris, ou une soixante-unième espèce de perruque, ou bien commandait-il sous le plus absolu secret un bas élastique qui lui rendît moins affligeante la jarretière obligée : tout se disait, tout se rimait, tout se chantait. Aucun moyen de se soustraire aux regards importuns, aucune possibilité de vieillir sans qu'on s'en aperçût, aucun refuge contre les mille pointes que lançait une main aussi hardie que sûre. Ni les murs de Carlton-House, ni les factionnaires à ses portes, ne parvenaient à faire respecter la vie privée du régent; le vieux coupé jaune de lady Hertford même ne pouvait le dérober à ses persécuteurs. Voyez plutôt.

EXTRAIT DU JOURNAL D'UN HOMME POLITIQUE.

« *Mercredi.* — Tout à l'heure, un petit temps de galop à travers Manchester-Square (2); rencontre du *vieux coupé jaune*. Je fis un

(1) Le premier chant du *Don Juan* commençait originairement par une stance dans laquelle, après avoir parlé des choses les plus sérieuses, Byron s'écrie : « Je me suis tellement grisé ce jourd'hui, qu'il me semble marcher sur le plafond. Ainsi, laissons là l'avenir, et, pour l'amour de Dieu, donnez-moi du vin du Rhin et du soda-water (*and so, for God's sake, Hock and soda-water*) ! »

(2) Lady Hertford habitait le grand hôtel, dans Manchester-Square, qu'occupe maintenant l'ambassade française.

salut profond, pensant que c'était loyal et poli; j'obtins un regard.— Ugh! noir comme le diable! quel malheur! Il se promenait incognito; et moi donc, imbécile! il a fallu que j'allasse le dépister! — (*Mem.* La première fois que je passerai devant le vieux coupé jaune, me rappeler que rien de royal ne s'y trouve.) »

On remarque entre les satires de Byron et celles de Moore la même différence qui existe entre leurs œuvres plus sérieuses : chez Byron, l'attaque s'adresse à l'individu même; chez Moore, elle prend aussitôt une forme politique. Dans le régent, lord Byron ne paraît envisager que l'homme, l'être moral avec les vices et les faiblesses qui lui sont propres; il met à le poursuivre un acharnement qu'on a peine à s'expliquer, et à voir l'outrageuse violence de ses paroles, on dirait presque la haine d'un rival. Moore, au contraire, obéissant à ses instincts nationaux, en veut au système politique dont le prince, depuis 1811, était devenu le représentant et le chef. Il ne se sert des fautes et des ridicules du roi futur, que pour mieux faire ressortir ceux du gouvernement, et l'on aperçoit toujours, et jusque dans ses moindres jeux d'esprit, la rancune profonde de l'Irlandais qui se rappelle ces mots du plus célèbre et du moins patriotique parmi les grands hommes de son pays (1) : « On ne gouvernera jamais l'Irlande que par l'épée. » Des paroles comme celles-là (et combien n'en a-t-on pas prononcé!) se retrouvent au fond de plus d'une pièce de vers dans laquelle on s'habituait à ne voir d'abord qu'une plaisanterie, et qui pour la plupart du temps renfermait des épigrammes sanglantes.

Du petit groupe d'hommes illustres qui vers le commencement du siècle jetèrent un si brillant éclat sur la littérature anglaise, il ne reste guère aujourd'hui que Thomas Moore. Byron, le dernier venu, a le premier quitté la scène de ses luttes et de son triomphe. Scott l'a suivi; l'auteur de *Christabel*, le philosophe Coleridge, n'a pas tardé à les rejoindre, et Southey vient de s'endormir du sommeil éternel. Il est arrivé ce qui arrive toujours : après l'effort, l'épuisement; après l'éclair, les ténèbres. L'Angleterre, fatiguée par l'enfantement de tant d'intelligences d'élite, est tombée dans un anéantissement déplorable sous le point de vue littéraire. Je ne vois pour succéder à Walter Scott que sir Edward Bulwer, à Byron que Mme Norton, et aux *lakistes* que cette foule insignifiante et monotone, rimeurs de

(1) Le duc de Wellington.

keepsake, poètes d'Almacks qui encombrent les *magazines* et les salons de Londres. Pour Thomas Moore, son genre exceptionnel a trouvé jusqu'ici peu d'imitateurs et pourrait bien à l'avenir en rencontrer encore moins. Le patriotisme ne semble guère de mise dans la poésie à l'heure qu'il est, et, lorsqu'on voudra réveiller les sentimens populaires, n'a-t-on pas là toutes prêtes les *Mélodies irlandaises?* Qu'est-il besoin d'en refaire? Quant aux poésies légères du traducteur d'Anacréon, elles tenteront, je crois, bien peu les beaux esprits de la Grande-Bretagne, et, pour apprécier tout ce qu'elles contiennent d'élégant et de raffiné, il faudrait une société autrement constituée que celle qui se nomme aujourd'hui la *bonne société* d'Angleterre.

Bien plus qu'à ses travaux sérieux et aux œuvres qui lui assurent avec le plus de certitude l'admiration de la postérité, Moore a dû son succès contemporain, la vogue immense dont il jouissait, à ces productions mortes aujourd'hui, et qui, au plus beau moment de leur éphémère existence, n'étaient guère autre chose que des futilités brillantes. Les *Poésies de Little* eurent un succès de fruit défendu; la prude Angleterre, nouvelle Ève, mordit en plein dans cette pomme dorée, tout en imitant le geste coquet de certaines belles hypocrites, qui, lorsque d'une main prudente elles voilent leur regard blessé, entr'ouvrent en même temps les doigts pour mieux voir. Même dans ces pièces dont l'idée trahit le plus le culte passionné de l'auteur pour l'antique, Moore conserve une pureté de forme, une délicatesse d'expressions si perfides, si merveilleuses, que la plus austère puritaine en les lisant court le risque de se voir transportée en pleine Lesbos sans qu'elle s'en doute. On conçoit facilement quelle devait être la renommée du poète ingénieux qui trouvait le moyen d'enivrer bon gré mal gré tout le monde de ce breuvage païen, de cet élixir du diable, dont, en dépit de la *propriety* et du *cant*, on brûlait de savourer le parfum. Il n'y a rien d'extraordinaire, rien d'injuste surtout, dans le succès qu'obtint Moore à cette époque; on ne saurait voir là qu'une preuve nouvelle de la pruderie de parade, de la moralité de moine qui distinguent la société anglaise. Seulement, il aurait fallu séparer deux genres absolument opposés, et surtout ne point vouloir établir la gloire d'un poète de premier ordre sur les minces mérites d'un habile chansonnier. Célèbre dans un temps par ses rimes faciles, Moore a bien d'autres raisons de compter sur l'avenir. Ce sont deux hommes, ce sont deux gloires, il s'agit de ne les point confondre ni comparer

entre eux, mais de les apprécier tous deux, et d'admirer l'heureuse organisation qui a pu les réunir.

Nous l'avons dit, il ne faut pas chercher Moore en dehors de l'Irlande et de ses convictions politiques. C'est à la constante vibration de la fibre nationale que le chantre de *Lalla Rookh* doit la grandeur, la puissance et la vérité de son talent. « Si je pouvais, écrit Moore lui-même dans une petite pièce charmante, intitulée *Mon Jour de naissance*, retracer le tableau imparfait de ma vie, si je pouvais ajouter, retoucher, effacer les lumières et les ombres, modérer tout, et joies et peines, combien peu il resterait du passé! combien je désirerais que tout s'effaçât, tout, excepté cette indépendance d'ame qui m'était plus chère qu'honneurs et richesses! » Le vœu est certes modeste, mais le barde d'Erin avait bien raison de l'émettre, car, en conservant son *indépendance d'ame*, il conservait son génie, qui n'est autre chose que le reflet des sentimens de son cœur. Du reste, Moore est peut-être un poète trop national pour l'intérêt de sa propre gloire, et il ne me semble pas prouvé que Byron, en prédisant l'immortalité des *Mélodies irlandaises*, ait prédit l'immortalité de leur auteur. Il pourrait bien en être de ces poésies comme de tant d'autres chants nationaux dont on ignore l'origine aujourd'hui. On les chantera, on les redira autour du foyer, on les répétera de père en fils, de génération en génération; elles s'imprimeront sur les drapeaux de plus d'un parti, elles serviront de cri de guerre à plus d'une révolte, et qui sait si, dans quelque mille ans d'ici, un Niebuhr à venir ne démontrera pas jusqu'à l'évidence que Thomas Moore est un mythe, qu'il n'exista jamais, et que ses chants sont l'œuvre collective d'un peuple entier?

R... S.....

DE LA SITUATION

DU

THÉATRE EN FRANCE

A PROPOS

DE LA TRAGÉDIE DE LUCRÈCE.

J'ai toujours pensé, et je pense plus que jamais, qu'un grand succès au théâtre (pourvu qu'il soit sincère et loyal) est un de ces évènemens glorieux et rares qu'il convient de saluer avec joie et d'étudier sous toutes les faces. N'est-ce pas une chose pleine d'intérêt que d'assister aux premiers pas d'un nouveau talent, d'entendre les premiers sons d'une jeune lyre? N'est-il pas heureux et encourageant pour tous de sentir que, dans ce siècle que l'on dit si blasé, il existe encore assez de sève admirative et de poésie latente au cœur de la foule, pour pouvoir, à un moment donné, répondre par une explosion d'enthousiasme à un grand et sérieux effort? — Je vais plus loin. L'adhésion populaire donnée à une œuvre d'art est le plus sûr et le plus délicat indice des changemens survenus dans le goût, c'est-à-dire dans la raison et dans l'imagination des peuples; c'est la révélation et la mesure actuelle des nouveaux instincts poétiques qui se développent sourdement au sein des masses; c'est la

remise en question de plusieurs problèmes qu'on avait pu croire définitivement résolus; en un mot, c'est une occasion sérieuse et solennelle pour l'art et pour la critique de se replier sur eux-mêmes, de se rendre compte de leur position et de faire, avec courage et bonne foi, un examen de conscience complet et sincère. Oui, tout succès qui se lève à l'horizon littéraire est comme une étoile éclatante qui perce les nuages et qui permet à la poésie, voguant vers l'idéal, de reconnaître le chemin qu'elle a parcouru, d'estimer au vrai la dérive, et de régler avec justesse sa direction pour l'avenir.

Malheureusement, les chefs de l'école poétique actuelle, qui auraient plus que personne intérêt à recueillir ces utiles indications, rejettent par système tout avis venant de la foule, et se piquent, à la façon des conquérans, de ne suivre d'autre étoile que celle de leur génie. *Odi profanum vulgus et arceo* est la devise qu'ils ont conservée du cénacle. — Qu'ils y prennent garde toutefois! Cette maxime à la Byron, plausible quand on l'applique à certaines branches de poésie, qu'on peut appeler aristocratiques, devient fausse et funeste dès qu'on veut l'étendre à un genre de productions tel que le drame, dont les racines plongent profondément dans le sol populaire. Une ballade, une élégie, un sonnet, sont les fruits d'une fantaisie toute personnelle (on serait tenté de dire égoïste), laquelle cherche avant tout dans l'art sa propre satisfaction. Les œuvres de cette nature sont d'indépendans monologues dans lesquels le poète élégiaque ou lyrique a le libre choix des sons, des formes, des images, de toutes les sensations, en un mot, qu'il lui convient d'éveiller, à peu près comme dans une voluptueuse retraite un sensuel épicurien couronne solitairement sa coupe des vins et des fleurs qui lui agréent. Le poète dramatique, au contraire, en présence de cet invité parfois incommode, mais toujours désiré, qu'on nomme *le public*, est tenu de montrer la noble déférence d'un hôte disposé à s'oublier lui-même, et à faire prévaloir, dans une juste mesure, les goûts de ses convives sur les siens propres. C'est qu'en effet un drame est une œuvre collective dans laquelle le public a une part de coopération active et nécessaire, que le génie du poète peut bien s'efforcer de restreindre, mais qu'il ne lui est pas donné d'abolir.

Je suis bien éloigné, en tenant ce langage, de vouloir abaisser en rien la hauteur de la mission sociale et civilisatrice que s'attribuent dans leurs manifestes les maîtres de notre scène, mission d'ailleurs qu'ils pourraient souvent mieux remplir. En ce siècle si dénué de tout enseignement moral, il est bon que ceux qui sont en possession

du théâtre se regardent comme les instituteurs nés de la multitude, et reconnaissent qu'eux aussi ont charge d'ames. Seulement, je crois qu'ils seraient plus complètement dans la vérité si, en apportant chaque soir des leçons mêlées de plaisir à ce *quelqu'un* qui a parfois plus d'esprit que Voltaire, ils songeaient qu'ils peuvent en retour recevoir de leur ingénieux *partner* plus d'un avertissement profitable. Au théâtre en effet (et c'est là ce qui fait sa vie et sa puissance), il s'établit entre le poète et la foule un échange électrique et continuel de pensées et d'émotions, de plaisir et de conseils : l'enseignement est réciproque, il descend et il remonte; poète et peuple sont tour à tour maître et disciple, modeleur et modèle, créancier et débiteur, et jamais le poète n'est plus sûr du triomphe que quand il reporte au public les leçons qu'il en a reçues.

On me prêterait d'ailleurs une idée qui n'est pas la mienne, et l'on aurait mal compris ce qui précède, si l'on s'imaginait que je regarde les applaudissemens, les couronnes, la popularité en un mot, comme la mesure exacte et certaine du mérite littéraire et poétique. A Dieu ne plaise! Je ne sais guère mieux que Chamfort combien il faut réunir de... *gens d'esprit* pour constituer le public en jury infaillible. Je n'oublie pas que l'histoire du théâtre se compose au moins autant des bévues du parterre que des erreurs des poètes. Je n'oublie pas cette multitude de succès extravagans et de chefs-d'œuvre éphémères ou médiocres dont il nous serait si facile de dresser une liste à la fois bouffonne et déplorable, à commencer par la *Mariane* de Tristan-l'Hermite et à finir par *le Siége de Calais* de De Belloy. Je sais la part qu'il convient de faire à la mode, à l'envie, à l'engouement, aux passions de toutes sortes. Aussi n'ai-je l'intention d'établir qu'un point, à savoir que les grands succès au théâtre ont, comme toutes choses, leur raison d'être, qu'ils ne sont pas, eux non plus, des effets sans causes; qu'ils ont presque toujours un sens profond, et que lors même, comme il arrive souvent, qu'ils ne méritent point d'être reçus comme arrêts, ils n'en doivent pas moins être pris en grande considération comme symptômes. Cela, d'ailleurs, ne semble devoir blesser aucune prétention. Recommander au navigateur d'avoir l'œil à la boussole, et, quand le temps le permet, d'observer le ciel étoilé, ce n'est certes pas, j'imagine, nier le génie de Christophe Colomb ni de Magellan. — Je passe à l'application.

Tout le monde sait le grand événement littéraire du mois dernier. Trois drames de l'ordre le plus élevé, quoique d'une valeur fort inégale, *les Burgraves*, *Judith* et *Lucrèce*, ont été, à moins de cinq se-

maines de distance, soumis au jugement du parterre. Leur fortune a été diverse, et le verdict a dû étonner, sinon déconcerter, toutes les prévisions. Malgré les transcendantes beautés de tous genres qui abondent dans *les Burgraves*, le public est demeuré, devant cette composition si originale et si grandiose, indécis et partagé. La balance pourtant a penché, comme il était juste, mais plutôt par un effet de la réflexion que par un attrait instinctif. *Judith*, malgré la double séduction de deux noms qui présageaient un double enthousiasme, n'a reçu qu'une approbation calme et réservée. *Lucrèce*, au contraire, ouvrage d'un poète inconnu, a été accueillie par d'unanimes acclamations; le succès a été complet, triomphant, universel. Voilà les faits; nous les exposons en historien. A présent qu'en faut-il conclure? La tragédie de *Lucrèce* est-elle le drame depuis si longtemps attendu, le drame du XIXe siècle? Est-ce un pas rétrograde? Est-ce un progrès? Ce qui est certain, c'est qu'il y a plus de dix ans qu'aucune manifestation publique aussi éclatante n'a donné plus à penser. Il importe donc de soumettre à un examen attentif, non-seulement la pièce, mais le succès lui-même, et de tâcher d'en déterminer exactement la signification et la portée.

Sans doute, et nous le reconnaissons de grand cœur, la principale raison de l'enthousiasme que la tragédie de *Lucrèce* a excité est l'incontestable et saisissant mérite de plusieurs de ses parties. Cependant ce mérite qui suffirait, et au-delà, pour expliquer un succès ordinaire, ne nous paraît pas rendre complètement raison de l'étendue de celui que *Lucrèce* vient d'obtenir. Après avoir vu et lu ce drame, et y avoir admiré plusieurs morceaux et même plusieurs scènes d'une belle, forte et classique facture, nous ne pouvons pourtant admettre, avec quelques critiques trop oublieux ou trop partiaux, qu'on n'ait rien entendu d'égal au théâtre depuis vingt-cinq ans. L'auteur, par le choix d'un sujet dénué d'action, sans nœud, sans péripétie, et qui n'admet que dans une situation unique et prévue l'emploi très modéré de la terreur et de la pitié, a fait moins une véritable tragédie qu'il n'a tracé une bonne étude tragique. Libre à d'innocens aristarques de célébrer dans le succès de *Lucrèce* la résurrection de la défunte tragédie de 1810. Ni les beautés ni les défauts de la nouvelle pièce n'offrent un retour à cette forme ruinée et démantelée dès 1827. Les unités de lieu et de temps, même l'unité plus essentielle des mœurs et du style, n'y sont pas observées. Shakspeare et André Chénier ont laissé leur empreinte, l'un dans la naïve familiarité de plusieurs scènes d'intérieur, l'autre dans

l'atticisme de quelques détails de versification et de langage. Ce n'est donc point à titre de tragédie jetée dans l'ancien moule que *Lucrèce* s'est concilié de si ardentes sympathies. Si pourtant on insistait, et qu'on voulût à toute force compter l'auteur de la tragédie nouvelle parmi les partisans de l'ancien régime littéraire, nous renverrions les obstinés à l'opinion textuelle que M. Ponsard a consignée, il y a trois ans à peine, dans un article de littérature inséré dans une revue provinciale et intitulé : *De mademoiselle Rachel, de Corneille, de Racine et de Shakspeare.* Si le jugement qu'on va lire sur les poètes de l'école impériale ne paraît ni bien neuf ni d'un tour bien délicat, il a, du moins à nos yeux, le mérite d'être net et péremptoire : « Il y a, disait M. Ponsard, quelque chose de tué à tout « jamais; c'est la friperie du bagage littéraire de l'empire, vieux « galons dédorés, paillettes prétentieuses, mais sans éclat, ramassées « par Chénier dans la facture flasque du vers de Voltaire, quand il « n'était pas soutenu par le sentiment, et léguées encore plus usées « par Chénier à ses continuateurs, jusqu'à ce qu'elles se soient en- « sevelies dans l'*Arbogaste*... (1). »

On voit par cette citation que ce ne saurait être comme continuateur, encore moins comme admirateur des poètes de l'empire, que M. Ponsard a mérité d'être élevé sur le pavois. Il faut donc chercher à cette ovation un autre motif. — Ne serait-ce pas qu'on a cru voir dans *Lucrèce* le premier ou le plus habile essai de transaction entre les deux écoles? Il y a plus de vérité dans cette assertion que dans la première. Le mélange des deux manières est manifeste d'un bout à l'autre de la pièce nouvelle. Nous ajouterons que la théorie du critique viennois concorde ici à merveille avec l'œuvre du poète. On lit la déclaration suivante dans l'article cité plus haut :

« .... Il serait beau qu'un poète surgît qui corrigerait Shakspeare « par Racine, et qui compléterait Racine par Shakspeare. En ce « sens, l'école de M. Hugo a rendu à l'art d'importans services. Je « ne parle pas des plats imitateurs qui sont toujours à la queue de « toute création puissante... Sans doute on est allé trop loin, mais les « excès sont inséparables de l'ardeur d'une révolution. Il fallait un « coup de vigueur exagérée pour secouer les esprits engourdis. « L'ébranlement a été donné, puis viendra la réaction, si elle n'est « déjà venue; puis la littérature, long-temps oscillante, se reposera « dans les bienfaits de l'éclectisme. »

(1) *Revue de Vienne*, tome IIIe, août 1840, p. 491.

Nous ne voulons pas épiloguer sur les détails ni rechercher à quel point *le repos* est un régime *bienfaisant* pour la littérature. La seule chose que nous voulions induire de ce passage, c'est que la recherche d'un *juste milieu* poétique est depuis long-temps la préoccupation et le rêve de M. Ponsard. Faut-il attribuer à la mise en œuvre de cette théorie l'étonnante fortune de *Lucrèce?* En partie sans doute. Néanmoins, bien avant que cette idée illuminât M. Ponsard, beaucoup de tentatives avaient été faites dans cette voie et exécutées avec plus ou moins d'habileté par plusieurs poètes contemporains, notamment par Népomucène Lemercier, et plus récemment par MM. Soumet, Lebrun, Ancelot et Casimir Delavigne. La critique de l'époque se montra peu favorable à l'introduction de ce genre composite. On nous pardonnera de rappeler sommairement ici les principales objections que nous opposâmes alors dans *le Globe* à ces essais de conciliation poétique : « Ce qu'on nomme éclectisme en philosophie, disions-nous à peu près, est une méthode large et de bon sens, qui, dans tous les systèmes, cherche le vrai et le met en saillie. L'éclectisme en critique est cette heureuse impartialité qui goûte le beau sous toutes les formes; c'est ce cosmopolitisme d'intelligence qui admire à la fois Aristophane et Molière, Sophocle et Shakspeare, Homère et l'Arioste, Richardson et Rabelais, Michel-Ange et Callot; c'est cette souplesse d'imagination qui se plaît à la lecture d'un roman chinois, d'une ballade allemande, d'une satire romaine ou d'un conte arabe. Chercher le beau, soit pour en jouir, soit pour mesurer le mérite en ce genre de chaque contrée, de chaque siècle, de chaque artiste, tel est l'éclectisme de la critique, ou plutôt, en ce sens, l'éclectisme est la critique même. Mais ce procédé, si favorable à la découverte du vrai et à la jouissance du beau, doit-il être recommandé comme méthode de création? Emprunter partie d'un système et partie d'un autre, marier, par exemple, la grace parée de Racine à l'énergique nudité de Dante, tempérer les turbulentes et fantastiques bouffonneries d'Aristophane par la gaieté mélancolique de Molière, purifier la licence de Dancourt et de Collé par la chasteté de Térence, serait-ce une entreprise sensée et désirable? L'éclectisme dans l'art, en aspirant à la fusion d'élémens hétérogènes, risque de n'opérer qu'une soudure imparfaite entre des qualités qui s'excluent ou se neutralisent. L'originalité implique l'unité. Toutes les grandes époques de création, tous les grands monumens de l'art nous l'attestent. C'est de l'homogénéité des œuvres que naît leur poésie et leur grandeur. Le Parthénon et l'Alhambra, les pyramides et la colonne

trajane, *le Cid* et *Othello*, *les Nuées* et *le Misanthrope*, l'*Andrienne* et le *Songe d'une nuit d'été*, ne se touchent presque par aucun point. Que l'on admire les uns et les autres comme des jets francs et hardis de deux sources puissantes, rien de mieux; que l'on goûte même les uns à l'exclusion des autres, passe encore. Mais qu'on ne nous demande pas d'admiration pour une poésie métisse et équivoque, privée de tout caractère propre, pour une poésie qui n'est qu'un double amoindrissement, et dont tout le secret consiste à abaisser deux grandes poésies pour les mettre à la portée d'une société qui s'affaisse. »

Cependant, malgré les protestations de la critique, plusieurs ouvrages, de valeur diverse, composés dans ce genre hermaphrodite, continuèrent à capter les suffrages des deux partis, faisant valoir auprès de l'un leur mâle énergie, auprès de l'autre leur pudique réserve. Quelques-unes même de ces tentatives se recommandèrent par d'incontestables mérites : *Marino Faliero* et *Louis XI*, par exemple, sont encore justement applaudis, et néanmoins ces deux pièces elles-mêmes n'ont pas causé, à leur apparition, un ébranlement comparable à celui que *Lucrèce* vient de produire. — Nous sommes donc forcés de chercher à l'enthousiasme qui a salué cette pièce une cause qui s'applique à elle d'une manière plus spéciale.

Je ne pense pas que la raison de ce prodigieux succès réside dans la création des caractères ni dans l'invention des incidens, et, en parlant ainsi, ce n'est point un reproche que j'entends adresser à l'auteur. Au contraire. Je le tiens pour très louable d'avoir compris qu'ayant à transporter sur la scène le fait simple et sublime de la mort de Lucrèce, cet austère épisode de la belle épopée populaire où Rome naissante imprima toute la gravité de son génie, il devait se bien garder de troubler par l'introduction d'incidens superflus la sévère ordonnance du vieux bas-relief romain. M. Ponsard n'a jeté dans l'ancienne et poétique légende qu'une invention qui lui appartienne, et quoique ingénieuse à plusieurs égards, cette fiction du poète entraîne pourtant après elle d'assez fâcheux inconvéniens. Nous l'avons dit ailleurs : on ne peut toucher, sans un grand péril, à ces poèmes tout faits que nous a légués l'antiquité. Rien n'est plus attrayant au premier coup d'œil, et, au fond, rien n'est plus difficile que de remanier et d'allonger pour la scène moderne les admirables et courtes légendes que le génie antique a consacrées. Ce qui fait le charme de ces sortes de sujets, leur grandeur morale et leur beauté poétique, est précisément ce qui les rend rebelles et ingrats comme

matière de drames. Pourquoi? C'est que leur perfection ne laisse place à aucun nouveau travail d'imagination. L'art a beaucoup à ajouter, beaucoup à retrancher, pour élever à la poésie un évènement encore prosaïque, tel qu'était, par exemple, avant Schiller, la mort de don Carlos ou celle de Wallenstein; mais quand on se prend à un sujet que la poésie antique, et, à plus forte raison, que la poésie populaire a déjà élevé à l'idéal, il ne reste plus rien à inventer : le type existe; il est immuable; il est complet. En y portant la main, on a toujours à craindre de briser au lieu d'agrandir, de détruire en croyant créer. — M. Ponsard n'a pas entièrement évité cet écueil.

A la matrone laborieuse et pudique de l'ancienne Rome, à Lucrèce, il a opposé une femme livrée à la mollesse et aux désordres. Sextus (1), fatigué de l'amour de Tullie, convoite la conquête de Lucrèce, et, par cette double injure, il cause la mort de toutes deux. Jusque-là l'idée est belle, le contraste frappant : de plus, la jalousie, la honte, le désespoir de la faible femme délaissée jettent du mouvement, de l'intérêt, de la passion dans le drame; mais par une complication que je ne puis approuver, l'auteur a fait de l'épouse infidèle la femme de Junius Brutus, et a altéré ainsi, comme à plaisir, la beauté traditionnelle de cette noble et sévère figure.

Forcé d'ajouter un épisode au récit de Tite-Live, pour atteindre la mesure voulue des cinq actes, M. Ponsard a pensé, et avec raison, qu'il valait mieux faire porter les altérations sur le personnage accessoire de Brutus que sur celui de Lucrèce, figure principale et sacrée dans laquelle résident toute la grandeur et toute l'originalité du sujet. Plusieurs des prédécesseurs de M. Ponsard ont pensé autrement. M. Arnaud, entre autres, avait cru pouvoir donner à Lucrèce une passion secrète et romanesque pour Sextus, suivant en cela une des plus fausses idées qui soient sorties de la tête de Jean-Jacques Rousseau, car le commensal de Mme d'Épinay avait, lui aussi, rêvé une *Lucrèce*. L'atteinte que l'auteur de la pièce nouvelle a portée au caractère de Brutus nous paraît d'autant plus regrettable qu'elle était moins nécessaire. N'y avait-il pas moyen, en effet, d'obtenir le contraste entre Lucrèce et Tullie, sans faire de celle-ci la femme de Brutus? Le moindre défaut de cette conception est de rendre impossible cette autre belle tragédie qui est dans toutes les mémoires, cette tragédie qui complète et couronne celle de *Lucrèce*, la mort des

(1) Je ne sais pas pourquoi M. Ponsard ne dit pas Sexte au lieu de Sextus, puisqu'il dit Brute pour Brutus.

enfans du consul. L'auteur, en prenant ce parti, n'a probablement eu d'autre dessein que de ménager une grande et noble scène conjugale entre Brutus et Tullie; mais les reproches si amèrement dédaigneux que Brutus laisse tomber sur Tullie n'auraient rien perdu, ce me semble, de leur poignante ironie, si, au lieu de les adresser à sa femme, Brutus les eût adressés à une personne dont l'honneur lui eût été également sacré, à sa sœur, par exemple. Enfin, les traits principaux de la physionomie de Brutus ont-ils été bien fidèlement reproduits par M. Ponsard? Le contraste de la folie simulée et de la raison a-t-il été bien rendu? Brutus n'est-il pas, durant toute la pièce, trop parfaitement et surtout trop clairement raisonnable? Pour ne pas apercevoir une aussi évidente sagesse, ne faudrait-il pas que Sextus fût lui-même insensé? Ces clairs et imprudens apologues que Brutus décoche à tout propos, et qui lui donnent l'air d'*Ésope à la cour*, ne sont-ils pas, pour ses projets politiques, un masque d'une bien dangereuse transparence? Enfin, dans la grande scène du dénouement, quand Brutus, saisissant le poignard, jure sur le corps de Lucrèce l'expulsion des Tarquins et révèle tout à coup Junius, sa transformation est-elle assez visible, sa métamorphose assez complète? Le passage subit de l'imbécillité à la raison sublime, ce prodige qui souleva le peuple de Rome, et qui lie si étroitement le nom de Brutus à celui de Lucrèce, cette résurrection soudaine d'un esprit supérieur est-elle accusée par le poète avec assez d'éclat et de vigueur? Nous ne le pensons pas.

Aux yeux de plusieurs critiques, le principal mérite de M. Ponsard est d'avoir eu la volonté et le talent de peindre l'ancienne Rome avec des couleurs vraiment romaines, et d'être parvenu à évoquer le génie intime et familier du vieux Latium. Je ne puis m'associer à cet éloge que dans une mesure fort restreinte. Oui, la tragédie de *Lucrèce* offre dans la simplicité du plan, dans la sévérité du style, dans la sobriété des ressorts, un caractère assez frappant d'antiquité. On sent que M. Ponsard a vécu dans une certaine intimité de la poésie ancienne, qu'il a foulé depuis l'enfance une terre à demi romaine, où le génie du peuple-roi est demeuré vivant et debout dans d'impérissables ruines; on sent que l'auteur s'est studieusement exercé à prendre l'accent attique et latin. Nous trouvons la preuve de ces efforts honorables dans un assez grand nombre de pièces de vers un peu faibles, élégies, églogues, etc., imitées des anciens et insérées dans la *Revue de Vienne*. Nous avons surtout remarqué une pièce assez heureuse adressée à M. Delorme, le biblio-

thécaire, sur les monumens de la ville. Certes c'était là une excellente préparation pour M. Ponsard que cette vie laborieuse et retirée dans une tranquille province, au sein d'une petite colonie lettrée, tout occupée de vers et d'archéologie. Cependant, sauf un certain parfum général d'antiquité, nous ne trouvons dans *Lucrèce* qu'un bien faible sentiment historique. D'abord l'idée de faire revivre la société et la famille antiques, comme Walter Scott a fait revivre le moyen-âge, cette idée n'appartient pas à M. Ponsard; elle n'appartient même pas, autant qu'on l'a dit, à notre siècle. Racine dans *Britannicus* se montre aussi grand peintre que grand poète, et Corneille dans *les Horaces*, sans aucune prétention archéologique, et par le seul accent de son mâle langage, nous transporte dans une Rome qui, bien qu'on en ait dit, n'est pas du tout *castillane*. M. Alexandre Dumas a tenté, il y a quelques années, la résurrection de la Rome impériale dans le drame de *Caligula*. Voilà pour la priorité. Quant à la justesse de l'exécution, elle est dans *Lucrèce* presque toujours fort imparfaite. L'auteur nous transporte, il est vrai, dans une atmosphère latine, mais ce n'est presque jamais dans celle des premiers siècles de Rome. Les mœurs qu'il peint, les arts qu'il suppose, les voluptés qu'il décrit, se rapportent à une civilisation de trois ou quatre cents ans plus récente. En voyant cette esclave *venue d'Ionie* qui charme les veillées de la femme de Collatin, on se croirait au temps des Métellus et des Sylla. Lisez les vers suivans, et dites si cette poésie n'est pas l'écho de Catulle, d'Ovide et de Properce, plutôt qu'une conversation antérieure de trois siècles à Ennius :

SEXTUS.

Sans doute il convient mieux.....
De savoir discerner le plus fort à la lutte,
Le danseur le plus souple, et la meilleure flûte,
D'être la plus adroite au jeu de l'osselet,
De se blanchir le teint par l'usage du lait,
Afin d'entendre dire à la foule empressée
Qu'auprès l'ivoire est pâle et la neige *effacée*,
De sourire à propos à tout ce qui se dit,
Le corps demi-couché sur les coussins d'un lit,
Appelant le zéphir par les plumes mouvantes
Qu'autour de leur maîtresse agitent les servantes,
Et les cheveux livrés aux porteuses de fleurs,
Instruites dans le soin d'assortir les couleurs;

Et je *n'en* connais point dans ce genre de gloire
Qui vous puisse, Tullie, enlever la victoire.

TULLIE.

Mais vous parliez jadis de tout autre façon.
Si je m'en souviens bien, vous traitiez d'ames viles
Celles qui s'occupaient à des travaux serviles;
Vous vouliez qu'une femme à vos regards charmés
Parût plus belle encor par des bains parfumés,
Par des tresses de fleurs nouant sa chevelure,
Par les attraits choisis d'une riche parure,
Et, laissant la quenouille à des doigts plébéiens,
Vécût pour les *concerts* et les gais entretiens.
Vous-même à vos discours ajoutant votre exemple,
La ceinture plus lâche et la robe plus ample,
Les cheveux oints, le front de myrte couronné,
Vous vous faisiez honneur du nom d'efféminé.
Vous goûtiez moins alors les mœurs de l'ancien âge....

Certes, voilà des vers d'une facture heureuse et savante, des vers tout parfumés de l'élégie à demi grecque du siècle d'Auguste; mais les mœurs que ces vers dépeignent et supposent sont les mœurs de Rome subjuguée par les délices de l'Asie. Il n'y a pas là un trait, pas un mot applicable au rude et grossier *oppidum* de l'an 245. Le caractère entier de Sextus, ce jeune voluptueux, j'ai presque dit ce petit maître romain, est taillé sur le patron des Gallus, des Jules César, des Marc-Antoine. Ce caractère est un anachronisme d'autant moins pardonnable, qu'il nous prépare moins à la brutalité sauvage de la catastrophe. Nous devons encore ajouter que M. Ponsard a évidemment emprunté l'idée de son Sextus à l'élégant Sabinus de M. Alexandre Dumas; mais, dans *Caligula*, Sabinus est de son siècle, tandis que le sybarite Sextus est une impossibilité dans le sien. — Ce n'est donc pas, comme vous voyez, la vérité de la couleur historique qui a pu concilier à *Lucrèce* les suffrages des juges éclairés.

Enfin, nous arrivons à une partie de l'ouvrage qu'on a louée presque unanimement, au style. Plusieurs critiques, faisant bon marché de la contexture du drame, de la peinture des caractères, de la vérité historique, ont concentré toute leur admiration sur la langue et la poésie. Il est vrai qu'il y a dans *Lucrèce* de belles et frappantes qualités de style. Du premier coup, M. Ponsard a pris un rang distingué parmi nos écrivains en vers. Sa langue a de la netteté, de la précision, de la fermeté; son vers est plein et flexible. On a dit

à tort que sa versification formait un contraste avec celle que l'école actuelle a établie sur la scène. Il n'en est rien. M. Ponsard profite au contraire, et même très habilement, de toutes les libertés restituées à l'alexandrin par André Chénier, et transportées plus tard, avec tant de peine, dans le drame par MM. Alfred de Vigny et Victor Hugo. L'enjambement et la césure mobile sont très fréquens dans *Lucrèce* et y produisent le plus ordinairement de très heureux effets. Je cite au hasard :

— . . . . . O calme que j'ai fui,
Qui donc vous a fermé mon cœur? n'est-ce pas lui?

— Tu peux retraverser tes mers, ô Pythonisse!

— Je l'ai reçu. C'était un hôte. O malheureuse!

— Je m'éveille; il avait une épée, et me dit.

Et ces vers, les derniers que prononce Lucrèce :

— *Vous verrez à* punir Sextus, et je l'approuve.
Moi, j'ai dit n'avoir pas craint la mort; je le prouve.

Veut-on d'heureux exemples d'enjambemens?

— Je n'aperçus plus rien alors..... Mon assassin
Avait fui, me laissant un poignard dans le sein.

— Quand il sera besoin, à tes destins prospères
J'offrirai tout le sang que je tiens de mes pères :
J'offre ma patience en attendant. Reçois
Cette libation des affronts que je bois.

Et ce beau dialogue :

Je serai roi, vous dis-je, et vous, Lucrèce, vous
Reine.

LUCRÈCE.

Je serai, moi, fidèle à mon époux.

Quelquefois M. Ponsard va jusqu'à séparer par un vers l'adjectif de son substantif. C'est peut-être la coupe contre laquelle on s'est le plus récrié :

. . . . . O puissant
Jupiter!

Comme mécanisme de versification, je n'ai, pour ma part, que des éloges à donner à *Lucrèce;* mais, je dois le redire, sous ce rapport, l'auteur de la tragédie nouvelle n'a rien innové, rien modifié même. L'honneur d'avoir rétabli dans la langue ce vers perdu depuis

Régnier revient tout entier à M. de Vigny, à M. Hugo, à M. Sainte-Beuve, à MM. Émile et Antony Deschamps.

Quant aux qualités générales du style de *Lucrèce*, nous avons dit qu'elles sont fort recommandables : nerf, précision, sobriété, ce sont là de grands mérites. Deux défauts, néanmoins, déparent ces avantages, l'absence d'unité et l'incorrection. Le style de *Lucrèce*, en effet, est un composé de deux trames distinctes, double emprunt fait, l'un à Corneille, ou, pour ne pas trop prodiguer les grands noms, à Rotrou, l'autre à la jeune muse d'André Chénier. Une partie de la pièce est écrite dans le rhythme rude et concis de l'école archaïque; l'autre, au contraire, dans le mode élégant et souple de l'auteur de *la Jeune Captive*. On chercherait vainement entre deux un style qui fût celui de M. Ponsard. Je ne vois dans sa diction qu'un double pastiche, qui souvent, il est vrai, rappelle avec bonheur la manière de ses deux modèles.

Quant aux incorrections, elles sont nombreuses et, en général, de la nature la moins pardonnable. Nous demandons aux lecteurs les moins puristes ce qu'ils pensent des vers suivans :

Collatin vous *ouvrit son seuil* hospitalier
Et vous fit prendre place au *foyer familier*.
CEUX CHERS à mon mari me sont chers à moi-même.

— La maison d'une épouse est un temple sacré
Où même le soupçon *ne soit* jamais entré,
Et *son* époux absent est une loi *plus* forte
Pour que toute rumeur *se taise vers* sa porte.

— Lucrèce consumait, au sein d'obscurs travaux,
Un lustre de beauté qui n'a point de *rivaux*.

— Un feu qui semble mort couve sous *une* cendre.

— Il se tait, et chacun frémit dans *une* attente.

— N'importe *en quel objet* vous l'ayez résolu.

— . . . . . C'était assez des fers de votre hymen,
Sans *attacher* le cœur comme *le fut* la main.

— Une telle grandeur sied à votre courage;
Lucrèce, prononcez, et *je vous la partage*.

— . . . . . Par ce sang,
Le plus pur qui jamais coula *chez* une femme.

— Et toi, Rome, que j'aime et que souvent j'*invoque*,
Rome, *à qui je médite* une *fameuse* époque.

— . . . . . Tarquin a déserté,

Comme un mauvais soldat, le camp qui le réclame,
Pour venir *s'assurer* des beaux yeux d'une femme.

Ce sont là purement et simplement des fautes de grammaire et de langue. Voici d'autres passages où à l'incorrection se joint la trivialité :

. . . . . Vous avez la gloire
D'affamer l'ennemi mieux qu'aucune victoire;
Car vos repas guerriers sont *conçus* de façon
A *couper* vaillamment *le vivre et la boisson.*
Le courage à ce compte a dérangé son centre,
Et le cœur aujourd'hui se loge dans le ventre.

— . . . Le sénat, ce vieillard impuissant,
Est purgé des humeurs qui lui *chauffaient* le sang.

— Si bien que nos cerveaux, *chauffés* à l'unisson,
Moitié par les discours, moitié *par la boisson.*

Encore *la boisson!* c'est un terme de cabaret.

D'un objet plus pressant mon ame est toute pleine,
Et ton zèle y sera bien mieux *utilisé*
Qu'à poursuivre le fil d'un complot supposé.

M. Ponsard crée aussi quelquefois de nouvelles acceptions :

. . . . . Eh! laissez là mon nom,
N'en prenez pas souci quand j'en fais abandon.
Vous en aviez jadis l'ame moins occupée,
Et vous ne l'invoquez que comme *une échappée.*

Une échappée! apparemment pour dire un *moyen évasif!* Serait-ce une expression provinciale?

La rime amène aussi des locutions bien impropres :

Ces abus de pouvoir sont les plus odieux;
Car, d'un même danger instruisant tous les yeux,
Révoltant de chacun les *entrailles intimes,*
Ils forcent tous les rangs à plaindre leurs victimes.

— . . . . . Vos esclaves
Filent pour votre époux des *robes laticlaves.*

Jamais *le laticlave* des sénateurs romains n'a été employé comme adjectif.

Faut-il donc que vos yeux s'usent toujours baissés
A suivre dans vos doigts le fil que vous *tressez?*

Tresser n'indique point l'action à laquelle on nous montre Lucrèce occupée. Elle ne tresse ni ne tisse; elle filait, *nebat*, comme a si bien dit Ovide dans les *Fastes*.

. . . . . *Habitués aux cieux*,
Un amour *souterrain* n'attire pas vos yeux.

Cette inversion est tout-à-fait contraire au génie d'une langue privée, comme la nôtre, du lien des désinences.

Nous pourrions aisément allonger cette liste; mais à quoi bon? M. Ponsard montre, sans contredit, d'heureuses qualités de style. Nous n'avons nulle envie de le contester. Seulement, il est encore bien loin, comme on voit, de posséder, je ne dis pas la pureté classique, mais la stricte correction grammaticale.— Ce n'est donc pas dans la perfection extraordinaire du langage que se trouve, comme on l'a dit, la raison de la mystérieuse fortune de cette pièce.

Cette fois enfin nous touchons au terme de notre tâche. Nous avons discuté, une à une, toutes les causes intérieures et directes qui semblent avoir déterminé la faveur passionnée du public pour *Lucrèce*, et aucune de ces causes, après mûr examen, ne nous a paru suffire pour expliquer ce que cet évènement offre de singulier. Nous avons examiné avec le même soin les raisons extérieures que quelques critiques ont mises en avant, et nous ne les avons pas trouvées mieux fondées. Nous avons remarqué avec plaisir que les applaudissemens prodigués à *Lucrèce* ne remettent nullement en question les libertés de forme acquises au drame moderne, non plus qu'aucune des modifications savantes qui nous ont rendu, en le perfectionnant, le libre et souple alexandrin du XVIe siècle.

Après avoir successivement éliminé les insuffisantes solutions du problème que nous nous sommes posé, le moment est venu de dire quelle est, suivant nous, la grande, la principale raison de l'évènement qui nous occupe. Voulant être utiles, nous serons francs et clairs. Il nous semble donc qu'en cette circonstance le sentiment public ne s'est prononcé avec tant d'énergie que parce qu'il a rencontré dans le sujet, dans l'esprit général et dans l'exécution de la tragédie de *Lucrèce*, une sorte de contraste inattendu avec les défauts qui le blessent dans la plupart des drames de l'école actuelle. C'est une réaction, non contre la liberté, non contre la forme, mais contre l'esprit et les tendances du drame moderne.

En effet, la vieille légende de Lucrèce qui, en toute autre circonstance, n'aurait paru qu'un thème de tragédie étroit et usé, s'est

trouvé offrir à M. Ponsard l'inappréciable avantage de former le contraste le plus complet avec les passions, les incidens, les combinaisons qui pèsent sur la scène depuis dix ans, et dont le public commence à se fatiguer. Dans *Lucrèce*, action, mœurs, caractères, tout est simple, régulier, naturel; l'impression que le spectateur emporte de la représentation est honnête, probe, élevée; on assiste à une catastrophe de famille, terrible, mais fortifiante et exemplaire; l'enseignement qui en ressort est clair, sans ombre, sans équivoque. Rien (il est triste de le dire) ne diffère davantage des impressions que produisent généralement les convulsions du drame moderne.

J'admire profondément la force et la hardiesse empreintes dans les principales compositions des maîtres de la nouvelle école; mais le regrette en même temps, pour eux et pour nous, qu'ils semblent s'être voués exclusivement à la peinture des mœurs, des passions, des caractères exceptionnels. Ce qu'ils se plaisent à reproduire, ce n'est pas, comme tous les grands dramatistes de tous les pays, comme Sophocle, comme Shakspeare, comme Plaute, comme Schiller, la vie humaine dans son développement simple et régulier; ce n'est pas l'homme tel que nous le montrent le monde et l'histoire : ce qu'ils recherchent, ce qu'ils affectionnent, c'est l'irrégularité, la singularité, l'exception. Ce qu'ils nous offrent sans cesse, ce sont des anges, des démons, des géans, jamais nos frères, jamais nos semblables. Certes le temps, la liberté, la faveur publique, n'ont pas manqué au drame moderne. Depuis plus de dix ans, il occupe la scène en souverain. Déjà cette école a produit, non pas, à Dieu ne plaise! tout ce qu'on est en droit d'espérer d'elle, mais une partie notable des œuvres qui doivent établir sa place dans l'avenir. *Hernani*, *Marion de Lorme*, *Antony*, *le Roi s'amuse*, *Chatterton*, *la Tour de Nesle*, *Angèle*, *Lucrèce Borgia*, *Marie Tudor*, *Mademoiselle de Belle-Isle*, *Ruy-Blas* (je réunis et mêle à dessein des œuvres de mains et de valeur diverses), forment un imposant ensemble dont la valeur esthétique et morale est dès à présent appréciable. Eh bien! je le demande, dans laquelle de ces pièces l'homme et la société sont-ils peints d'après les lois régulières et constantes de leur nature? Tous ces drames, en y comprenant même le plus simple et le plus naturel de tous, *Chatterton*, reposent ou sur des faits, ou sur des passions, ou sur des caractères, ou sur des situations de la nature la plus anormale. Je sais que M. Alexandre Dumas se félicite avec une parfaite bonne foi, dans une de ses préfaces, d'avoir fait dans *Antony* une *œuvre de sentiment*, et dans *Angèle* un *tableau de mœurs*; mais, au risque d'avoir l'air de revenir d'un autre

monde, je ne puis admettre qu'au milieu de la société où nous vivons une jeune fille dans la situation d'Angèle soit autre chose qu'une infiniment rare exception. D'ailleurs je ne suis pas assez peu sensible aux délicatesses de l'art et au mérite littéraire pour ne pas rendre pleine justice à tout ce qu'il a fallu de souplesse d'esprit et de ressources pour rendre acceptables au théâtre des données aussi scabreuses et heureusement aussi en dehors de la vérité commune que celles d'*Antony*, d'*Angèle*, de *Teresa* et de *la Tour de Nesle*. Il est bon, sans doute, comme gymnastique dramatique, que quelques-unes de ces pièces aient été faites; cependant, comme système définitif, il serait profondément regrettable (et le public paraît commencer à être de cet avis) que des écrivains d'une aussi grande puissance scénique, et qui ont devant eux encore tant d'avenir, n'appliquassent pas leurs larges facultés à un genre d'observation plus élevé, plus général, et, si on l'ose dire, plus humain.

Je comprends et j'admire l'idée dans laquelle a été conçue *Marion de Lorme*. Montrer que l'amour est un sentiment d'une essence si vivifiante et si sublime, qu'il suffit pour purifier et réhabiliter même une courtisane, c'est là une magnifique et touchante hyperbole. Toutefois c'est encore là un cas bien particulier, bien étranger, même à la vie passionnée; c'est une situation tout exceptionnelle et mystérieuse, à laquelle on ne peut croire et compatir que sur la foi de l'imagination ou le témoignage du poète. Au reste, le seul reproche que je fasse à *Marion de Lorme*, c'est d'avoir été pour M. Victor Hugo le point de départ et le germe d'une théorie qu'il a portée aux dernières limites dans *le Roi s'amuse*, dans *Lucrèce Borgia*, dans *Ruy-Blas*, mais dont il est heureusement sorti dans *les Burgraves;* je veux dire l'accouplement dans un même personnage de deux élémens contraires, dont l'un est destiné à illuminer l'autre, et qui souvent tous deux s'entr'obscurcissent. Ainsi M. Hugo voulant, dans *le Roi s'amuse*, atteindre à la plus haute expression possible de la paternité (comme, dans *Marion de Lorme*, il avait cherché la plus sublime expression de l'amour), prend dans la lie de la société la créature la plus difforme, la plus dégradée, la plus vile; puis il lui jette une ame, lui donne un cœur de père, et, par le développement le plus vrai, le plus entraînant, le plus poétique du sentiment paternel, s'efforce de faire que l'être petit devienne grand, que l'être hideux devienne beau, que Triboulet enfin devienne sublime. M. Hugo a-t-il opéré ce prodige? Plusieurs le nient; moi, je l'accorde, au moins en partie. Oui, rien n'est plus éloquent, plus passionné, plus touchant que Triboulet devant sa fille, belle et chaste enfant d'abord, puis perdue, puis morte. L'effet, pourtant,

est-il proportionné à tant de labeurs? Le sublime, au lieu d'avoir grandi, n'a-t-il pas décru, par le contact de l'ignoble? La difformité du bouffon n'a-t-elle pas rejailli sur la beauté du père? Que n'auriez-vous pas accompli de parfaitement beau avec la moitié seulement de la force que vous avez dépensée dans cette lutte ingrate! Et, en fin de compte, Triboulet, si beau que la paternité le fasse, espérez-vous qu'il demeure un de ces types de l'amour paternel sur lequel la pensée de l'avenir se reposera, comme la nôtre aime à se reposer, après deux mille ans, sur OEdipe et sur Antigone? Lucrèce Borgia sera-t-elle jamais l'idéal de la maternité? Avec dix fois moins de dépense de talent, vous pouviez créer des types mille fois plus beaux, parce qu'ils eussent été uns et complets, des types dignes de se placer, dans l'imagination des hommes, entre OEdipe et Niobé, Cordelia et le roi Lear.

Mon Dieu! je ne demande pas au poète l'unité de type complète et absolue. Ce serait, je le sais, vouloir revenir aux pures abstractions classiques. Mais entre l'unité nuancée et les stridentes antithèses que nous déplorons, il y a un monde. Est-ce que tous les grands types de beauté dont l'art conservera éternellement le souvenir ne sont pas conçus dans un système d'unité? Voyez Chimène, Pauline, Phèdre, Ophelia, Desdémona, Juliette, Marguerite, Hamlet, Rodrigue, Roméo. N'est-ce pas l'unité de ces figures qui les a gravées si aisément dans toutes les ames? Je vois dans la nature, et j'admets dans l'art, le voisinage de la laideur et de la beauté; j'accepte le grotesque à côté du sublime, Ariel auprès de Caliban; mais je souffre quand je vois ces contrastes associés violemment dans un même personnage. Mêlez Ariel à Caliban; qu'en sortira-t-il? Assurément ce ne sera pas un être humain. Dans le nombre infini des types créés par Walter Scott, j'en vois bien quelques-uns formés par le procédé des contrastes; seulement, le grand artiste use toujours de ce mode de création avec mesure et ne place guère de telles figures au premier plan.

O Poète! vous avez la religion de votre art : vous voulez que la poésie au théâtre soit une haute leçon, une voix puissante, une conseillère auguste. C'est bien : mais prenez garde; vous courez, malgré vous, le risque d'avilir le sentiment noble en l'associant au sentiment bas. Vous n'avez pas profané l'amour en nous le montrant accessible au cœur de Marion; non, j'en conviens. Cependant êtes-vous bien sûr de n'avoir pas, malgré vous, ajouté une fleur pudique au bouquet de la courtisane? Je n'oserais, pour ma part, affirmer que l'amour maternel n'ait pas perdu quelque chose de sa sainte beauté en passant

par l'ame exécrable d'une empoisonneuse, en touchant au cœur de Lucrèce Borgia. Il y a péril pour tout sentiment pur à être exposé à de tels contacts. En nous montrant, dans *Ruy-Blas*, un laquais aux genoux d'une reine, avez-vous ennobli le laquais? Cela est douteux; il est plus certain que vous avez abaissé la femme et la reine. Doué, comme vous l'êtes, d'aussi énergiques facultés pour émouvoir les masses, d'où vient que, devant vos plus admirables créations, l'ame du public s'ouvre rarement tout entière? d'où vient qu'elle hésite à se livrer? Pourquoi la moitié de la salle bat-elle des mains pendant que l'autre moitié se tait ou murmure? C'est que vous avez voulu que votre pensée eût presque toujours deux aspects; c'est qu'une des deux moitiés de vos personnages nuit à l'autre; c'est que vous aimez à employer à la fois le mors et l'éperon; c'est que vous nous lancez et nous retenez en même temps. Vous faites sans doute, en agissant ainsi, preuve de grande vigueur, cavalier puissant et volontaire! mais aussi ne vous étonnez pas si parfois le coursier se cabre et regimbe. — Voyez un peu ce qui se passe à *Lucrèce*.

Devant cette page presque aussi simple qu'un tableau de David, devant cette peinture antique d'un dessin froid et sévère, devant cette action que l'on sait par cœur depuis l'enfance, devant ces conversations longues, calmes, mais naturelles et sensées, devant ce drame sans complication, sans mystère, et, pour tout dire, sans beaucoup d'ame ni beaucoup d'art, le public s'émeut cependant; il semble respirer avec joie un air salubre; il semble se plaire à voir agir et penser devant lui des créatures de son espèce; il éprouve une satisfaction naïve à quitter les ronces du sentier obscur, les pierres de la route de traverse; il est heureux de rentrer dans la grande et large voie de l'art et de l'humanité.

Le succès de Lucrèce n'a pas d'autre sens.

M. Alexandre Dumas, il y a quatre ou cinq ans, nous a montré aussi, dans *Caligula*, des Romains, et même des Romains beaucoup plus de leur pays et de leur temps que ceux de M. Ponsard. Il les a encadrés dans une action intéressante et bien conduite. Cependant *Caligula* n'a eu qu'un succès modéré. C'est qu'en choisissant pour la principale figure de son drame le premier des empereurs frappé de cette épidémie de démence qui devint depuis le mal impérial, M. Dumas ne sortait pas du cercle des types excentriques et des passions forcenées. Caligula, c'était toujours Antony, toujours Buridan; c'était toujours le monstrueux, toujours le surnaturel, jamais la vérité, jamais l'homme.

Que l'école nouvelle ne se fasse donc point d'illusions : ce qui se passe chaque soir au parterre de l'Odéon est un commencement d'émeute, un essai de rébellion. Cette demi-hostilité de la foule doit donner à réfléchir à qui de droit. Plus le motif, ou plutôt le prétexte de l'émotion est faible et peu grave en soi, plus le pronostic est alarmant. Quelqu'un a eu tort, en 1812, de ne pas tenir plus de compte des facilités que rencontra l'échauffourée de Mallet. Il n'y a pas dans l'art de légers indices : l'œil du poète doit être aussi clairvoyant que celui des augures à qui suffisait le vol d'un oiseau.

Il résultera encore du succès de M. Ponsard une leçon et un exemple qui seront utiles, nous l'espérons, à cette foule de jeunes et présomptueux écrivains qui, pressés d'escompter les premiers germes de talent qu'ils sentent en eux ou qu'ils y supposent, s'abattent par volées sur Paris, cet immense atelier de romans, de feuilletons, de traductions, de drames, espérant prendre, en se jouant, leur part de la curée à laquelle l'industrialisme convie la littérature. Peut-être cette jeunesse spirituelle et fourvoyée, en voyant un ouvrage sérieux, conçu loin du tourbillon parisien et exécuté dans le silence d'une ville de province, s'élancer de prime saut à une vogue populaire, et dominer, d'une incommensurable hauteur, leurs frivoles improvisations, leurs ébauches hâtives, leurs volumes faits aux ciseaux, peut-être, dis-je, en comparant les résultats de ces deux procédés comprendront-ils qu'ils n'ont pas fait le meilleur choix, et qu'il y a folie à demander à l'art de grands succès sans préparation et à l'esprit de vrais chefs-d'œuvre sans travail. Pour moi, ce qui me fait bien augurer de l'avenir poétique de M. Ponsard, ce sont précisément les études longues et diverses qu'il s'est courageusement imposées. Outre des pièces assez nombreuses dans le mode de l'élégie ancienne, nous trouvons en feuilletant *le Viennois* et la *Revue de Vienne* des essais dans les genres les plus opposés : *Pierre et Marie*, nouvelle; *la Rose blanche*, autre nouvelle; *une Clef d'or n'ouvre pas toutes les portes*, proverbe; *Cogi-Hassan ou la princesse Bredoul-Badoul*, conte persan, et d'autres opuscules, qui ne sont pas des chefs-d'œuvre, mais dans lesquels M. Ponsard cherchait laborieusement sa vocation. Nous trouvons aussi des tirades imitées de Shakspeare, entre autres, la scène des adieux de *Roméo et Juliette*. Et ce n'est pas tout : M. Ponsard avait voulu lutter contre le dernier barde de l'Angleterre; il avait traduit en vers le *Manfred* de lord Byron; il avait même fait imprimer ce travail qui devait paraître chez le libraire Gosselin en 1837, lorsque, par un scrupule bien honorable et bien

rare de nos jours, le jeune poète craignit de n'avoir pas fait assez bien et ne permit pas la publication. Nous avons pourtant sous les yeux un exemplaire du livre et nous devons déclarer que *Manfred* laissait pressentir plusieurs des qualités que nous avons retrouvées dans *Lucrèce*. La partie lyrique, il est vrai, n'est pas exempte de sécheresse; mais le grand vers offre souvent les deux principaux mérites de M. Ponsard, la clarté et la simplicité. Dans une pièce de vers recueillie par la *Revue de Vienne*, M. Ponsard a célébré cette dernière qualité du style. Nous pensons qu'on ne lira pas sans plaisir les derniers vers de ce morceau, où l'auteur expose la théorie à laquelle il s'est noblement conformé :

Le fard peut rajeunir la vieillesse ridée,
Mais il déflorerait la jeune et fraîche idée :
En elle tout est beau de sa propre beauté;
Elle n'a pas besoin d'ornement emprunté.
Quand Phidias sculptait ses divines statues,
Il ne les drapait pas, mais il les faisait nues.
L'homme était sans parure au temps de sa grandeur;
C'est en quittant l'Éden qu'il apprit la pudeur.
Ainsi la poésie. Alors qu'on la fait grande,
Il ne faut pas couvrir son corps d'*une guirlande*.
Les fleurs, sans les orner, cacheraient ses appas.
Quand on veut les cacher, c'est qu'ils n'existent pas.
A mon avis, enfin, les grands mots et l'emphase
Ne sont que faux brillans sous lesquels on l'écrase.
Si c'est par cet endroit qu'un auteur doit briller,
Cette gloire est facile au plus mince écolier.
Le vrai génie est simple et *sa* muse se pique
Moins de l'expression que du sens poétique.

O sainte poésie! ô ma divinité!
Je ne montrerai plus ta chaste nudité.
Je garderai pour moi désormais ton idole,
Sans l'exposer aux yeux de la foule frivole.
Si j'avais eu ma force égale à mon désir,
A ton culte j'aurais consacré mon loisir.
J'aurais voulu te mettre, idole bien-aimée,
Plus haut que tout nuage et que toute fumée;
Mais plutôt que de voir un ignorant mépris,
J'aime mieux te briser et cacher tes débris.

Nous ne savons si M. Ponsard ne fait pas, dans ces derniers vers, allusion à la suppression volontaire de son poème de *Manfred*.

CHARLES MAGNIN.

SPINOZA.[1]

Le monde a-t-il commencé, ou est-il éternel? A-t-il une cause, ou subsiste-t-il par sa propre force? Au-delà de ces phénomènes et de leurs lois, la pensée peut-elle saisir un être tout-puissant et infini qui répand partout l'existence et la vie et sème les mondes à travers l'espace? Il n'est point d'engourdissement si profond des sens et de la matière que de telles questions ne puissent secouer. Sorti de l'éternel et nécessaire enchaînement des causes, ou appelé par la Providence, l'homme, intelligent et libre, se sent dépositaire de sa destinée. Avant d'arriver à ce terme où les générations s'engloutissent, il faut bien, chacun à notre tour, nous mettre en face de ce redoutable *peut-être*, et toucher à ces questions suprêmes qui contiennent dans leurs profondeurs, avec le secret de notre destinée à venir, la sécurité et la dignité de notre condition présente. Userai-je de ma liberté au hasard? Non; comme il n'y a point de hasard dans l'univers, il ne doit pas y en avoir dans la vie. Autour de moi, tout s'enchaîne, tout conspire dans une parfaite et constante harmonie, et moi qui réagis librement sur le monde, moi qui le comprends dans ma pensée, miroir vivant de l'harmonie universelle, je n'apporterais

(1) OEuvres de Spinoza, traduites par M. E. Saisset. — 2 vol. in-18, Bibliothèque Charpentier.

pas ma part dans ce concert! Je n'aurais pas aussi ma destinée, unie par d'indissolubles liens à la destinée du monde! Je n'aurais pas une étoile! Cette force qui m'est à charge dans le repos, cette lumière qui me conduit, cet inépuisable amour dont je porte en moi le foyer, tout me répond de mon avenir et m'assure d'une immortalité que je dois conquérir par le travail. Je trouverai Dieu par-delà la vie. Quel Dieu? Cet être abstrait, incompréhensible, impuissant, sans cœur et sans entrailles, qui ne saurait m'aimer ou penser à moi sans se dégrader, Dieu inutile pour lequel le monde n'est rien et qui n'est rien pour le monde? ou cette éternelle substance qui sans raison ni volonté, par la loi de son être, produit au dedans d'elle-même tout ce monde et ses lois, avec ce flot de la mort et de la vie dans lequel je suis emporté : substance aveugle et nécessaire qui ne peut vivre qu'aux dépens de ma propre vie, et dont la réalité admise fait de moi un pur néant? Réduire Dieu à l'existence absolue, qui n'est pas l'absolu véritable, mais une abstraction morte, le confondre et l'identifier avec la nature, ou le nier : trois philosophies profondément différentes, qui aboutissent toutes les trois par des chemins opposés à une même conséquence fatale. Les panthéistes ont beau se plaindre et transformer Spinoza en mystique ivre de Dieu : c'est la logique qui leur répond, et qui au bout de leur système leur montre inexorablement la morale des athées.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que les écoles ont commencé à se jeter l'une à l'autre l'accusation de panthéisme. Les éternels ennemis de la philosophie, qui n'ont pas épargné le nom d'athée à Descartes et à Leibnitz, n'ont pas, à l'heure qu'il est, de meilleure machine de guerre que cette accusation de panthéisme qu'ils ont rendue banale. Ce n'est pas qu'ils connaissent à fond la nature de cette triste philosophie dont Spinoza est le héros. Ils ont autre chose à faire que de suivre les Parménide, les Plotin, les Spinoza dans leur longue et pénible route. Il suffit que le panthéisme déshérite l'humanité de ses espérances immortelles : plus il est obscur et inconnu dans son principe, mieux il convient à leur secrète pensée. De ces mystérieux problèmes sur la substance et la création, ils se font un épouvantail pour inspirer aux faibles une crainte salutaire de la liberté de penser et de la raison. On a beau leur crier qu'on a défendu avant eux la cause sacrée de l'immortalité de l'ame et de la responsabilité morale; que leur importe d'avoir calomnié, pourvu que la calomnie leur profite, et que le problème soit trop obscur et trop difficile pour que la défense de la philosophie, portée devant le public, ait la chance

d'être entendue? Après tant de protestations inutiles, une chose restait à faire à l'école de Descartes, de Malebranche et de Leibnitz : c'était d'apprendre à ses ennemis et au public ce que c'est que cette doctrine panthéiste, objet de tant de démonstrations aventureuses. M. Saisset s'est dévoué à cette tâche. Il nous donne aujourd'hui, pour la première fois, les ouvrages de Spinoza traduits en français. Il nous les donne accompagnés d'une introduction étendue où le système de Spinoza est exposé depuis ses principes les plus élevés jusqu'à ses dernières conséquences politiques, religieuses et morales, discuté avec impartialité, mais avec une logique inexorable. Après cette publication, si les diffamateurs persistent à accuser de panthéisme tous les philosophes contemporains, ou si quelques esprits égarés, qui prennent pour de la métaphysique de vagues et incohérentes rêveries, continuent à invoquer sans intelligence le nom de Spinoza, il ne restera plus d'excuse aux uns ni aux autres.

Spinoza, inconnu pendant sa vie, l'est encore plus après sa mort. Cette longue malédiction qui s'attache à sa mémoire a sauvé son nom de l'oubli sans populariser sa doctrine. Rejeté par sa nation, traité en ennemi public, maudit par son siècle, il n'a pas trouvé plus de justice dans la postérité, et malgré la pureté et le désintéressement de sa vie, malgré son sincère et puissant amour pour la vérité, malgré son courage, malgré son génie, les fatales conséquences de son système pèsent sur sa renommée, et dans la proscription de la philosophie panthéiste on enveloppe le nom de Spinoza.

Né à Amsterdam, le 24 novembre 1632, d'une famille de juifs portugais, à quinze ans il embarrassait la synagogue par la hardiesse de ses objections et son opiniâtreté à les soutenir. Doué d'une ardeur infatigable, d'un génie vif et pénétrant, soustrait sans effort et comme par le bénéfice de sa nature à l'influence des préjugés, il avait dévoré en un instant les langues et la théologie, et s'était livré tout entier à la philosophie et aux ouvrages de Descartes. Il se sentait là dans son pays, et il se trouvait lui-même en apprenant de son nouveau maître qu'on ne doit jamais rien recevoir pour véritable qui n'ait été auparavant prouvé par de bonnes et solides raisons. Déjà fermentait dans son esprit cette philosophie redoutable, qui changeait la condition de la nature humaine et ne laissait pas de place à la religion de ses pères. Spinoza ne connaissait point les ménagemens; ce qui lui semblait la vérité, il le disait simplement, sans emphase, dans son style concis et puissant, comme s'il eût obéi à une nécessité aussi bien reconnue par les autres que par lui-même.

Les rabbins le souffraient au milieu d'eux avec peine; mais ils sentaient qu'une fois sorti de la synagogue, il ne garderait pas de mesure. Il fallait le contenir ou le perdre. Une pension de mille florins lui fut offerte. Un soir, en sortant de la synagogue, il voit à côté de lui un homme armé d'un poignard; il s'efface et reçoit le coup dans son habit. A quelque temps de là, l'excommunication fut prononcée. Spinoza quitta les juifs chargé d'anathèmes et menacé jusque dans sa vie. « A la bonne heure, dit-il quand on lui porta la sentence de son excommunication : on ne me force à rien que je n'eusse fait de moi-même, si je n'avais craint le scandale; mais, puisqu'on le veut de la sorte, j'entre avec joie dans le chemin qui m'est ouvert, avec cette consolation que ma sortie sera plus innocente que ne fut celle des premiers Hébreux hors de l'Égypte, quoique ma subsistance ne soit pas mieux fondée que la leur. Je n'emporte rien à personne, et je me puis vanter, quelque injustice qu'on me fasse, qu'on n'a rien à me reprocher. »

Il est faux qu'il ait jamais embrassé le christianisme et reçu le baptême. Après cette rupture violente avec les siens, il n'appartint plus à personne. Aucune religion, aucune école ne le recueillit. Ce qui paraissait de ses principes soulevait aussitôt des cris d'horreur dans toutes les communions. On prenait la plume, moins pour le réfuter que pour l'accabler d'injures. Le docteur Musæus le traite d'esprit infernal, et l'appelle ambassadeur de Satan. Des portraits circulaient avec cette inscription : *Benoît de Spinoza, prince des athées, portant jusque sur sa figure le caractère de la réprobation.* Dès qu'il s'agit de Spinoza, les esprits les plus modérés se changent en fanatiques. Bayle aimerait mieux « défricher la terre avec les dents et avec les ongles que de cultiver une hypothèse aussi choquante et aussi absurde. » Les cartésiens surtout se montraient d'autant plus acharnés qu'ils voyaient la doctrine de Spinoza plus rapprochée de la leur. Quand Dortous de Mairan, tout jeune, enflammé d'ardeur pour la philosophie et sortant de lire Spinoza, qui l'a presque convaincu, s'adresse au père Malebranche pour se défaire de cette conviction qui l'épouvante, Malebranche consent à peine à se laisser arracher quelques mots; il ne veut pas entrer en discussion avec les doctrines de *ce misérable;* il dit à Dortous de Mairan : « Je prierai pour vous ! » Peut-être se rappelait-il alors avec effroi cette phrase de ses *Méditations :* « Je me sens porté à croire que ma substance est éternelle, que je fais partie de l'être divin, et que toutes mes diverses pensées ne sont que des modifications particulières de la raison universelle.»

Voltaire disait en parlant de lui quelques années plus tard, avec sa verve et sa légèreté ordinaires, que si ce savant prêtre de l'Oratoire n'était pas spinoziste, il servait du moins d'un plat dont un spinoziste aurait mangé très volontiers. Cette coïncidence frappait tout le monde, les ennemis surtout, et Spinoza n'était pas leur moindre argument contre Descartes. « Spinoza n'a lu que deux livres, écrivait un père jésuite, *l'un dangereux*, l'autre exécrable, Descartes et Hobbes; » et Leibnitz dit aussi dans une lettre à l'abbé Nicaise que « Spinoza n'a fait que cultiver certaines semences de la philosophie de M. Descartes. » Ainsi, chez les uns une horreur trop bien justifiée par la philosophie panthéiste, des frayeurs lâches et cruelles chez les autres, traçaient autour de Spinoza un cercle qu'il ne pouvait plus franchir. Lui-même ne s'abusait pas à cet égard, car voici ce qu'on lit dans une lettre de lui à Oldenburg : « Ces *imbéciles cartésiens* qu'on croit m'être favorables, pour écarter ce soupçon de leurs personnes, se sont mis à déclarer partout qu'ils détestaient mes écrits. » Il ne se fit jamais d'illusion sur cet isolement absolu; il avait accepté de gaîté de cœur la situation étrange que ses opinions devaient lui faire (1); on peut presque dire qu'il l'a choisie avec un courage qui tenait moins à son caractère qu'à la nature de son esprit; poursuivi, calomnié, maudit, il s'est suffi à lui-même, et s'est contenté d'une philosophie dont les promesses ne dépassaient pas cette vie humaine; paisible parmi tant d'orages, mais armé du plus fier dédain, il n'a songé ni à l'influence ni à la gloire, et peut-être, dans une entreprise et dans une vie si nouvelles, n'a-t-il jamais senti en lui-même ni doutes sur sa philosophie, ni hésitation sur ses principes et sur sa conduite.

Il s'était d'abord retiré chez un ami, entre Amsterdam et Auwerkerke. Il se rendit ensuite à Leyde, puis à La Haye, où il se fixa. Spinoza gagnait sa vie en fabriquant des verres de télescope, et il partageait son temps entre ses études et ce métier, dans lequel il excellait. Quelques amis qui le venaient voir et pour lesquels il était

(1) « J'ai vu à la fenêtre d'un libraire le livre qu'un professeur d'Utrecht a écrit contre moi et qui a paru après sa mort. Le peu que j'en ai parcouru m'a fait juger qu'il n'était pas digne d'être lu, ni, à plus forte raison, réfuté. J'ai donc laissé en repos le livre et l'auteur, pensant en moi-même, et non sans rire, que les ignorans sont partout les plus audacieux et les plus prompts à faire des livres. Il paraît que ces messieurs que vous savez vendent leurs marchandises à la façon des brocanteurs, qui montrent d'abord aux chalands ce qu'ils ont de pire. Ces messieurs disent que le diable est extrêmement habile; mais, à dire vrai, leur génie passe le diable en méchanceté. » (Lettre 24.)

plein d'affabilité, la conversation de son hôte et de son hôtesse, c'étaient là tous ses plaisirs. Il passa une fois jusqu'à trois mois sans sortir de sa maison. Quand il était fatigué du travail, son divertissement consistait, dit l'honnête et exact Colerus, « à fumer une pipe de tabac, ou bien, lorsqu'il voulait se relâcher l'esprit un peu plus long-temps, il cherchait des araignées qu'il faisait battre ensemble ou des mouches qu'il jetait dans la toile d'araignée, et regardait ensuite cette bataille avec tant de plaisir, qu'il éclatait quelquefois de rire. » L'histoire ne doit rien négliger de ce qui peut jeter du jour sur cette ame solitaire. Nous avons les comptes qu'il tenait de ses dépenses avec une exactitude scrupuleuse; une pinte de vin lui durait un mois; du lait, du gruau faisait le fond de sa nourriture; cela lui coûtait quatre sous, quatre sous et demi, selon les jours. Ce n'est pas qu'il fût ennemi par principes des plaisirs et de la bonne chère; mais ses goûts et son tempérament ne lui faisaient pas d'autres besoins. « Il est d'un homme sage, dit-il dans son *Éthique*, d'user des choses de la vie, et d'en jouir autant que possible, de se réparer par une nourriture modérée et agréable, de charmer ses sens du parfum et de l'éclat verdoyant des plantes, d'orner même ses vêtemens, de jouir de la musique, des jeux, des spectacles, et de tous les divertissemens que chacun peut se donner sans dommage pour personne. » Jamais cet ennemi de Dieu, comme on l'a si souvent appelé, ne prononça le nom de Dieu qu'avec respect. Son hôtesse lui demanda un jour s'il pensait qu'elle pût être sauvée dans sa religion : « Votre religion est bonne, lui répondit-il, vous n'en devez pas chercher d'autre ni douter que vous n'y fassiez votre salut, pourvu qu'en vous attachant à la piété, vous meniez en même temps une vie paisible et tranquille. »

Le désintéressement de Spinoza fut sans bornes. Il abandonna à ses sœurs l'héritage de son père. Simon de Vries veut le prendre pour héritier au préjudice de son propre frère, il n'accepte qu'une pension; le frère de Simon veut donner 500 florins, Spinoza n'en reçoit que 300, qui suffisent à sa subsistance. Il devait, en outre, à la glorieuse amitié de M. de Witt, une pension de 200 florins. Le prince de Condé l'appela à Utrecht, mais Spinoza n'y trouva plus, en se rendant aux ordres du prince, que M. de Luxembourg et les officiers de l'armée, et, quelque faveur qu'on lui promît, il se hâta de retourner dans sa solitude. Il mettait au-dessus de tout le bonheur de philosopher en liberté. Le célèbre Fabricius lui ayant offert, au nom de son souverain, la chaire de philosophie de Heidelberg, Spinoza ne fut

pas seulement tenté : en vain promettait-on de lui laisser la liberté la plus ample; le voisinage d'une cour ne lui allait pas; il se défiait de cette liberté qui ne devait, disait-on, recevoir aucune limite, pourvu qu'elle se mît d'accord avec la religion et avec l'état.

La première publication de Spinoza est une exposition sous forme géométrique de la philosophie de Descartes. Cet ouvrage, dicté en partie à un jeune homme dont il dirigeait l'éducation philosophique, parut avec une préface de Louis Meyer, l'un des plus chers amis de l'auteur, qui prit le soin d'avertir expressément que Spinoza expose dans ce livre les opinions de Descartes et non les siennes. Le *Traité théologico-politique* parut ensuite avec une fausse indication d'imprimeur, et circula clandestinement sous divers faux titres, destinés à donner le change à l'autorité, sous celui-ci, par exemple : *Œuvres chirurgicales de Fr. Henriquez de Villacorta*. Cet ouvrage de Spinoza était, jusqu'à M. Saisset, le seul qu'on eût traduit dans notre langue. L'auteur de cette traduction informe, M. de Saint-Glain, la fit répandre aussi sous diverses dénominations, telles que *la Clé du sanctuaire, ou des Cérémonies superstitieuses des Juifs tant anciens que modernes*, ou encore *Réflexions curieuses d'un esprit désintéressé sur les matières les plus importantes au salut tant public que particulier*.

Le but du *Théologico-politique* est de séparer la philosophie et la religion, et de montrer quels doivent être leurs rapports entre elles et avec l'état. Spinoza ne pense pas, comme la plupart des cartésiens, que tout le rôle de la philosophie est d'établir sur l'autorité de la raison les mêmes doctrines que la religion impose au nom de la tradition et des prophéties. La religion n'est à ses yeux qu'une règle pratique, et tout son rôle en ce monde est de pacifier les ames et de gouverner les mœurs. Il prend l'Écriture elle-même, et les livres sacrés à la main il discute chaque prophétie, chaque miracle, pour faire voir qu'il ne s'agit nulle part de science, mais partout et toujours de morale. Suivant lui, c'est se moquer que de prendre l'Écriture pour un corps de doctrines bien ordonné; entendue en ce sens, elle n'offre que contradictions et disparates. L'Écriture n'est qu'une œuvre collective, œuvre d'ailleurs purement humaine, et s'il y a en elle quelque chose de divin, c'est que partout elle respire l'amour de Dieu et tend à nous élever vers lui. Spinoza tire deux conclusions de ces principes : la première, que l'état doit dominer et administrer les choses religieuses; la seconde, que la philosophie qui s'applique à des réformes pratiques doit être également soumise à l'état, quoique

la spéculation proprement dite et la science des principes soit supérieure à toute autorité, et ne relève que d'elle-même.

Les autres écrits de Spinoza n'ont été publiés qu'après sa mort. Il y a d'abord l'*Éthique*, son ouvrage principal; le *Traité politique*, auquel Spinoza n'avait pas mis la dernière main, et dont les conclusions sont en faveur d'un gouvernement républicain avec prédominance de l'élément aristocratique; *de la Réforme de l'entendement*, inachevé; un recueil de *Lettres*, la plupart très importantes, surtout les lettres à Oldenburg sur la théologie, et les lettres à Louis Meyer sur la métaphysique; enfin la *Grammaire hébraïque*, que M. Saisset n'a point traduite, diverses lettres inédites, et un fragment *sur le diable*, également inédit.

L'*Éthique* est en réalité une métaphysique complète, quoique le but apparent de Spinoza soit seulement de résoudre le problème de la destinée humaine. Il commence par développer sa théorie sur la nature et les développemens de la substance; puis, quittant le principe pour la conséquence, il explique la nature des corps et celle des esprits, fait ressortir leurs rapports entre eux et avec la substance d'où ils émanent, et nous montre ainsi le monde entier contenant son principe et sa fin et se suffisant à lui-même par l'éternelle distinction et l'éternelle union de la substance et des phénomènes. Les ames qui se développent au sein de Dieu ont pendant leur apparition une sorte d'existence propre, des appétits, des passions, des désirs. Spinoza décrit minutieusement tout ce mécanisme, mais il le décrit sans le regarder, comme un algébriste déduit tout de sa formule, sans daigner descendre jusqu'à calculer; il trace tour à tour le tableau d'une ame soumise aux passions dégradantes, et celui d'une ame pleine de bonnes pensées, pliée à la discipline, sanctifiée par la méditation de la substance et des vérités éternelles, et il conclut par la démonstration de l'immortalité de l'ame, non pas, il est vrai, de cette immortalité à laquelle nous avons foi, qui reste solidaire de la vie humaine, conserve la conscience et le souvenir, et nous fait jouir ou souffrir sous notre forme propre, mais de cette immortalité de substance, qui profite à l'être sans bénéfice pour la personne, et dont avant Spinoza les Alexandrins et tous les mystiques ont voulu se contenter.

On sait que Spinoza affecte dans cet ouvrage la forme géométrique. Cette forme sévère, rigoureuse, convenait en effet à la trempe de son esprit, et surtout à la méthode déductive, à laquelle il fut si fidèle. Descartes, Leibnitz, y avaient eu plus d'une fois recours. Au

fond, cela ne vaut rien d'emprisonner la philosophie dans ces formules. Elle doit se développer librement, sans entraves, revenir quand il faut sur ses pas, s'écarter même, rassembler des conséquences lointaines, et sur sa route semer çà et là des germes féconds. Rattachée à Dieu par son principe, cette origine doit faire circuler partout une sorte d'enthousiasme poétique qui résulte de la démonstration, loin de la gêner. Les théorêmes et leurs corollaires ne vont bien qu'aux abstractions, et, s'ils forcent la pensée à suivre une ligne droite, ils favorisent souvent le sophisme en mettant à la place du bon sens et de la netteté une régularité toute formelle. Spinoza, du reste, n'est pas un écrivain ordinaire; s'il ne cherche ni les ornemens ni le trait vif et profond, il le rencontre plus d'une fois, et ces formules d'une apparence si sauvage renferment souvent en quelques mots toute une puissante théorie. On peut en juger maintenant, grace à M. Saisset, qui s'est inspiré de la langue de Descartes pour traduire Spinoza. Rompu à toutes les difficultés de la métaphysique, il s'est emparé complètement de la pensée de l'auteur, et il l'a rendue dans une langue qui a toute la souplesse, toute la fermeté, toute la précision dont la philosophie a besoin. Cette édition rendra un service immense. Quoi qu'on en dise, la philosophie de Spinoza n'est pas dangereuse, ou plutôt elle n'est dangereuse que de loin, quand on se laisse séduire par la nouveauté et la hardiesse de son principe sans regarder aux conséquences. Si l'on s'avisait de publier Berkeley, qui soutient que les corps n'existent pas, on ne courrait pas grand risque de lui gagner des partisans; Spinoza ne fera pas plus d'adeptes en attaquant l'individualité et la liberté humaines. M. Saisset, dans une introduction qui est à elle seule un important ouvrage concentre avec force et précision tous les raisonnemens de Spinoza, et, faisant ensuite un appel à l'expérience et au sens commun, il montre dans le principe tout ce qui rend fausse cette philosophie, et tout ce qui, dans la conséquence, la rend détestable. Autrefois on brûlait les philosophes dissidens, ou tout au moins leurs écrits; à présent on les publie et on les réfute. C'est la différence de la liberté et du despotisme; on a mis la persuasion à la place de l'obéissance.

Spinoza dut au pays où il était né de n'être persécuté que dans sa réputation et son honneur. On a dit qu'étant venu en France, il apprit qu'on allait le mettre à la Bastille, se sauva en habit de cordelier et mourut de peur. Spinoza ne mit jamais les pieds en France; il mourut dans son lit, à l'âge de quarante-cinq ans, après une courte maladie dont on ne prévoyait pas une telle fin. Il conserva sa con-

naissance jusqu'au dernier moment, se leva même, et mangea de bon appétit le jour de sa mort. Ce jour-là et les jours précédens, il ne vit que ses hôtes et son médecin; le peintre chez lequel il logeait, ne concevant pas d'inquiétude pressante, le quitta dans la matinée pour assister avec sa femme à l'office du dimanche; à leur retour, ils trouvent Spinoza mort, et le médecin déjà reparti pour Amsterdam. Ce qu'on a débité sur les précautions qu'il avait prises pour écarter de lui tout le monde, sur le suc de mandragore qu'il voulait boire pour s'étourdir, et sur ces paroles qu'on lui attribue : « Mon Dieu! ayez pitié de moi, misérable pécheur! » tout cela est controuvé.

Ainsi mourut Spinoza à quarante-cinq ans. Aucun lien de famille, de religion et d'école ne fut rompu par sa mort. Il avait donné peu de gages à cette vie. Il eut pourtant quelques amitiés solides. Son temps s'écoula dans l'obscurité, sans bruit, sans grandes passions; mais il laissait un nom célèbre, et des écrits qui devaient perpétuer après lui les haines dont il avait souffert. Il est hors de doute qu'il mourut dans toute la ferveur de ses convictions; sa mort n'en fut pas moins paisible. Il était, comme tous les esprits systématiques, enchanté par ses théories, et il essaya plus d'une fois de montrer que, si sa doctrine était suivie, la morale publique serait réparée, les mauvaises passions vaincues, les ames relevées et rassurées. On ne vit jamais en lui cette chaleur de cœur et cet enthousiasme des mystiques, mais une conviction pleine et raisonnée qui le rendit calme dans la vie et dans la mort. Comme il avait cherché dans toutes ses méditations la réalité de la substance, il bornait aussi son désir à posséder au-delà de cette vie la plénitude de l'être, et ne donnait pas un regret à la forme particulière qu'il avait revêtue et qu'il était sur le point de quitter. Cet esprit dont la raison était l'unique loi, et qui ne procédait que méthodiquement, arrivait à travers ses formules et ses théorêmes à la même conclusion que les mystiques, et il aurait dit comme Plotin à son lit de mort : « Je cherche à dégager en moi le divin. »

Il n'est pas aisé de donner en quelques pages une idée nette de la philosophie de Spinoza, quoique le travail de M. Saisset que nous avons entre les mains rende aujourd'hui cette tâche moins difficile. Si cependant on veut bien nous suivre avec quelque attention, nous ne désespérons pas de renfermer dans une très courte analyse les traits principaux du système.

Il faut d'abord bien comprendre la méthode de Spinoza. Spinoza est rationaliste; seulement il ne procède pas comme Platon, qui arrive aux

idées en partant des sens, traverse les idées inférieures, et remonte de degré en degré toute l'échelle des êtres jusqu'à ce qu'il s'arrête à l'idée de Dieu. Spinoza s'empare d'emblée de cette idée suprême, et de là il redescend jusqu'à nous. Au fond, la différence n'est pas aussi grande qu'on le croirait au premier coup d'œil. Le dialecticien qui s'avance vers Dieu à la suite de Platon ne cherche qu'à vérifier et à rendre plus précise une idée dont il est déjà en possession. L'amour n'est-il pas le principe de la dialectique? Et qu'est-ce que l'amour, sinon l'inquiétude philosophique qui pousse les ames à la recherche de Dieu, et dont la réminiscence, c'est-à-dire une idée plus obscure de Dieu, est le principe? La faute des dialecticiens, dont Spinoza fut préservé par la différence de son point de départ, c'est qu'ils réalisent toutes leurs abstractions, et se persuadent que chaque généralisation nouvelle leur livre un être nouveau. Platon a semé de créations imaginaires le chemin qui le conduit à Dieu, et Aristote, qui n'a vu dans la dialectique que ses excès, a cru détruire la dialectique quand il n'avait détruit que le monde des idées. Spinoza, par un vol plus hardi, partant de Dieu lui-même et soufflant sur cette armée d'intelligibles, a pu être rationaliste comme Platon et nominaliste comme Aristote.

Il est vrai que, pour les esprits superficiels, Spinoza, en partant de l'idée de l'infini, semble partir d'une hypothèse. Spinoza sait bien, au contraire, qu'il s'appuie sur le plus solide fondement que la science humaine puisse recevoir, et, sans s'arrêter à démontrer l'autorité de la raison, il la prend sur-le-champ pour acceptée. Pour lui comme pour Descartes, ce scrupule dont l'école critique a fait tant de bruit, et qui la pousse à demander une autorité supérieure à la raison, pour juger la portée objective de la raison, ce scrupule est une maladie de l'esprit. Spinoza aurait dit à Kant ce que Descartes disait au père Bourdin : « Avec ceux qui contestent la lumière naturelle de l'évidence, je ne discute point. »

C'est donc au nom de la raison que Spinoza prononce d'abord cette parole d'où son système entier doit sortir : il existe un être parfait. Il appelle cet être la substance, et il définit la substance ce qui est en soi et peut être conçu par soi. S'il démontre ce premier principe, c'est seulement pour l'inculquer avec plus de force; car il sent, il voit qu'il n'a pas besoin de démonstration. « La perfection, dit-il, n'ôte pas l'existence; elle la fonde. » Et c'est aussi ce que disait Bossuet : « La perfection est-elle un obstacle à l'être? » L'être au contraire est un des caractères, et pour ainsi dire une des perfec-

tions de la perfection, et concevoir que le parfait n'existe pas, c'est concevoir que le parfait est imparfait : on comprendrait aussi bien une montagne sans vallée. D'où vient à mon esprit cette idée de la substance? Si c'est de moi, ou de quiconque n'est pas parfait, je la tiens du néant, car elle surpasse sa cause : il n'en est rien; la pensée ne peut concevoir plus que la nature ne saurait fournir. Prouver Dieu par un raisonnement, c'est prouver le principe par la conséquence; et le prouver en partant des données sensibles, et par cette sorte d'argument qu'on appelle preuve à posteriori, c'est apporter l'expérience en témoignage de la raison. Spinoza ne va point à Dieu par ce chemin, et il ne donne pas pour fondement à la connaissance ferme et claire ces vagues et incertaines lueurs que les sens transmettent à l'esprit.

Cette substance, qui est Dieu, est unique et éternelle par la même raison qui la fait être, par la raison de sa perfection, et par la même raison aussi, elle ne saurait être produite. En effet, il n'y a pas deux manières d'être parfait. Quiconque possède en soi le caractère de la perfection le possède pleinement par la nécessité de sa nature, et n'en dégénère par aucun endroit. Les deux substances, s'il y en a deux, sont donc de même attribut, c'est-à-dire qu'elles sont identiques et indiscernables; par conséquent chacune d'elles aurait suffi, et chacune empêche l'autre d'être nécessaire. Donc la substance est unique. Donc encore elle ne saurait être produite, car par qui le serait-elle? Par un être absolument différent d'elle-même? Cela ne se peut. Par un être semblable? Un tel être est impossible.

Il n'y a qu'une substance, ou, pour traduire en langage ordinaire cette expression de Spinoza, il n'y a qu'un Dieu. Cette conclusion n'a rien que de juste; mais Spinoza va plus loin, et c'est ici que le caractère de sa philosophie se déclare. A ses yeux, il n'y a que trois formes possibles de l'existence : la substance, l'attribut et le mode; la substance, suivant lui, c'est Dieu, rien que Dieu. Ainsi, tout ce qui n'est pas Dieu est un de ses attributs ou un de ses modes; Dieu épuise absolument la notion de l'être, et rien ne peut exister en dehors de lui. Il ne faut pas dire, dans le système de Spinoza, que Dieu est l'être par excellence, mais qu'il est l'être unique; il ne faut pas dire que tout le reste n'est que par sa volonté, mais que tout le reste n'est rien. Quand Platon s'écrie que Dieu seul existe et que le monde est un non-être, il exagère son expression pour l'égaler autant que possible à la grandeur de Dieu; mais si le monde ne fait point partie de Dieu lui-même, il est un non-être pour Spinoza,

selon toute l'inexorable signification de ce mot. Saint Paul disait que nous sommes en Dieu, que nous vivons et que nous nous mouvons en lui : forte et puissante image pour exprimer notre dépendance absolue; elle cesse pour Spinoza d'être une métaphore, et nous sommes en Dieu selon lui, comme la couleur est dans la chose colorée, ou le mouvement dans le mobile.

Supposez, en dehors de Dieu, un être. Cet être sera imparfait, puisqu'il ne peut y avoir qu'un Dieu. Il sera cette œuvre imparfaite de Dieu, que nous appelons le monde. De quoi Dieu a-t-il fait le monde? Pourquoi l'a-t-il fait? — De quoi? Il l'a fait de rien. — Pourquoi? Il l'a fait sans motif. Mais tirer quelque chose de rien, cela est impossible, et faire quelque chose sans motif, cela est dégradant. Donc il n'y a rien en dehors de Dieu, et comme il est le seul Dieu, il est le seul être.

Oui, si Dieu a fait le monde, il l'a fait de rien; car excepté lui, rien ne peut exister sans cause. Et qu'est-ce que le néant? Est-ce un être? est-ce une idée? Et quelque chose peut-elle sortir de ce qui absolument n'existe pas? Dire que Dieu emploie le néant à la création, c'est prononcer des mots qui n'ont point de pensée. Pour qu'une chose soit produite, il faut une cause productrice sans doute; mais il faut aussi un élément dans lequel cette cause imprime son action : que cet élément soit le néant, ou qu'il n'y ait pas d'élément, où est la différence? Il y a un être; c'est Dieu : ce n'est pas un être imparfait : non; c'est un être qui possède pleinement toutes les perfections possibles; qui les possède, dis-je, autant qu'elles peuvent être possédées, car sans cela quelque chose manquerait à sa perfection. Parmi les perfections infinies qu'il possède est l'existence, et il la possède infiniment, et par conséquent il n'y a point d'autre existence possible que la sienne. Créer, c'est-à-dire tirer le monde du néant, c'est-à-dire faire que cela commence d'être qui absolument n'était pas, c'est-à-dire encore former un être qui n'est pas possible, ou bien ajouter à l'être après que l'être est complet et achevé, et lorsque de toute éternité il possède pleinement, parfaitement, tout ce qui est compris dans la notion d'être, créer est un mot qui n'exprime pas une idée.

Mais quand par impossible Dieu pourrait tirer du néant ce que le néant ne contient pas, pourquoi usera-t-il de ce pouvoir? Dieu a-t-il donc besoin du monde? Éprouve-t-il, comme nous, des désirs? Étrange perfection d'un Dieu qui ne se suffit pas à lui-même, que son éternité fatigue, et à qui le monde fait défaut ou pour son bon-

heur ou pour sa gloire! Faudra-t-il qu'il place si fort au-dessous de lui-même l'objet de son désir, et qu'il descende à aimer si bas? Ou s'il crée sans désir et sans amour, est-ce par nécessité, est-ce par caprice? Abaissement pour abaissement, le caprice serait préférable; il le dégraderait moins; mieux vaut agir au hasard que de subir une loi, et cependant, c'est nécessité et non caprice, car il ne pouvait accomplir sa tâche autrement qu'il ne l'a fait. Que parle-t-on de choix et de liberté? La cause est-elle donc sans rapport avec l'effet, qu'il n'y ait pas entre deux volitions la même différence qu'entre leurs produits? Si Dieu avait fait le monde différent de ce que nous le voyons, Dieu lui-même n'aurait-il pas été différent? Et ce même incompréhensible pouvoir qui aurait appelé l'être des entrailles du néant n'aurait-il pas du même coup modifié et altéré la nature immuable de la substance divine? Doctrine absurde s'il en fut jamais, dit Spinoza. Donc la création est aussi impossible que la pluralité des substances; donc le monde est en Dieu et Dieu est dans le monde, et le monde et Dieu ne font qu'un.

Voilà dans sa force le principe du panthéisme, et nous n'avons plus qu'à en suivre les conséquences, pour nous donner le spectacle d'une série de déductions rigoureuses qui font sortir d'un seul principe et développent sur une seule ligne droite la science divine et humaine tout entière. En rejetant le dualisme et la création, Spinoza a banni du même coup le choix, la liberté, la volonté même, et avec la volonté, ce qui en est le défaut où la faiblesse, le hasard et le caprice. Désormais tout doit s'enchaîner par des liens nécessaires; il ne s'agit plus de faits, mais de droit. Arrêtons notre pensée sur cette substance unique, immuable, éternelle, qui n'enferme ni variété, ni pluralité; qui ne s'écoule pas à flots comme les objets des sens, mais qui demeure dans son immobile éternité, et pour laquelle tout est présent à la fois. De la contemplation de cette substance, Spinoza va tirer tous les attributs et tous les modes, jusqu'à la description de ce monde où nous sommes, jusqu'à la révélation des derniers secrets de notre propre nature humaine, de nos joies et de nos tristesses; et telle est sa paix profonde et son inaltérable conviction, qu'il dédaignera même de regarder ensuite à côté de lui et au dedans de lui, pour vérifier si l'expérience est d'accord avec toute cette géométrie.

La substance est indéterminée, parce qu'elle n'admet ni négation ni limites; mais elle est nécessairement déterminée en ce sens qu'elle a des attributs, car elle n'est pas un pur abstrait. Elle est l'objet de

l'intuition immédiate de notre raison, et non le produit imaginaire de notre faculté d'abstraire et de généraliser. La substance infinie ne peut être exprimée que par un nombre infini d'attributs, car si le nombre est limité, l'infinité de la substance n'est pas complète; et chacun de ces attributs est infini dans son espèce, car si la pensée de la substance ou son étendue n'étaient pas infinies, la substance elle-même serait limitée. La substance et les attributs, voilà ce qui s'appelle, dans la langue de Spinoza, la *nature naturante*. Mais qu'est-ce qu'un attribut, s'il n'a des modes? c'est-à-dire, qu'est-ce que la pensée sans idée ou l'étendue sans figures? Chaque attribut est donc exprimé par des modes qui sont finis sans doute dans leur nature, puisque les attributs sont chacun d'une espèce particulière et déterminée, mais dont le nombre doit être infini, puisque les attributs sont infinis dans leur espèce. Les modes sont ce que Spinoza appelle la *nature naturée*, et il donne lui-même la formule de son système en disant : « Il est de la nature de la substance de se développer nécessairement par une infinité d'attributs infinis infiniment modifiés. »

Connaissons-nous cette infinité d'attributs? Tant s'en faut, nous n'en connaissons que deux, la pensée et l'étendue. La pensée, en tant qu'on l'attribue à Dieu, ne doit pas être considérée comme la totalité des idées, mais il y a entre la pensée de Dieu et l'entendement divin ou la totalité des idées la même différence qu'entre l'éternité de la substance et la durée sans commencement ni fin du monde des phénomènes. C'est qu'en effet rien de multiple ou de divisible ne peut convenir à la nature naturante, et l'entendement divin, si on l'attribue à Dieu, dit Spinoza, ne ressemble pas plus au nôtre, que le chien, signe céleste, ne ressemble au chien animal aboyant. De même Dieu est à la fois étendu et indivisible. En effet, comment serait-il divisible, c'est-à-dire corporel? Un corps n'est que le mode fini de l'étendue infinie. Il ne faut pas s'effrayer de voir ainsi Spinoza attribuer à la substance et aux phénomènes des propriétés opposées. Ce qui est vrai de la partie peut ne pas l'être du tout; ce qui appartient à l'effet peut ne pas convenir à la cause, quoique la cause et l'effet soient indissolublement attachés dans l'unité d'un même être. C'est ainsi, par exemple, que, dans notre conviction bien opposée à celle de Spinoza, notre ame est une substance simple, inséparable de ses attributs multiples et de ses phénomènes éphémères.

On a dit et répété de Spinoza qu'il avait connu la substance et

n'avait point connu la cause, et que c'était là le fondement principal de ses erreurs. Cela est vrai, Spinoza n'a point connu la cause, s'il s'agit de la cause créatrice, et il est à peine nécessaire de le dire, puisque Spinoza est Spinoza. Cela est encore vrai si l'on parle de la cause que nous sommes, car pour celle-là il l'a niée très ouvertement et l'a rejetée parmi les fantaisies et les caprices de l'imagination; mais la substance, telle qu'il l'entend, est si éloignée de la substance passive des scholastiques et de Descartes lui-même, qu'elle ressemble plutôt à une monade de Leibnitz, si cette monade était unique et que ses attributs fussent infinis. La substance est la cause de tous ses développemens; à proprement parler, tout développement est une action; être étendu pour Dieu, c'est produire l'étendue. Le dieu de Spinoza n'est pas cause comme celui des chrétiens qui tire le monde du néant, il ne l'est pas comme le sculpteur qui produit une statue dans un bloc de marbre; il est cause comme nous le sommes nous-mêmes, quand nous produisons en nous nos pensées et nos volitions. Spinoza va jusqu'à soutenir qu'il est une cause libre: étrange liberté sans doute que celle d'un être nécessaire qui se développe nécessairement, et produit en soi toutes les modifications possibles. Mais c'est précisément à cause de cela que Spinoza l'appelle une cause libre. Il ne regarde pas comme une perfection cette prétendue liberté que nous nous attribuons, et qui consisterait à choisir entre deux actions; car pour celui-là même qui choisit la meilleure, n'est-ce pas, dit-il, une infériorité d'avoir pu se déterminer à la pire? Et par quel renversement d'idées arrive-t-on à croire que l'on s'élève d'autant plus qu'on participe davantage du hasard? Serait-ce donc une plus grande perfection de Dieu, s'il pouvait penser ou ne pas penser, penser d'une façon parfaite ou d'une façon imparfaite? Il pense parfaitement, et il agit parfaitement, en vertu de sa nature propre; et, parce qu'il obéit à sa nature et à nulle autre, et que le développement de son activité résulte, comme son existence, de la nécessité absolue de son essence, c'est pour cela qu'il possède la liberté, ou, comme Spinoza l'appelle une fois, la *libre nécessité*.

Il nous reste à nous chercher nous-mêmes dans le monde qui résulte de cette théorie, à démêler dans le sein de la nature unique ce qu'une suggestion de notre orgueil nous fait appeler la nature humaine. Un corps est un mode de l'étendue divine; une ame est une idée de la pensée divine qui contient une suite d'autres idées. L'un et l'autre sont des modes de la substance unique; ils diffè-

rent en ce qu'ils expriment d'une façon différente la substance, ils sont identiques en ce qu'ils représentent un seul et même moment du développement éternel de l'activité infinie. Ainsi à tous les degrés le corps et l'idée diffèrent et sont réunis; l'univers entier est animé; tous les individus qu'il enferme ne sont que des collections de modes. Il n'y a en moi ni substance particulière, ni force ou faculté quelconque. Je suis une idée, collection d'idées. L'entendement, la volonté, sont des êtres de raison. Des idées, voilà tout mon entendement; des désirs, voilà toute ma volonté. Spinoza accumule contre la liberté de l'homme tous les argumens ordinaires du scepticisme, et cet acharnement qu'il déploie était inutile, car il est trop évident qu'il n'y a pas de place dans sa théorie pour la liberté humaine, et qu'il n'aurait pu l'admettre qu'en foulant aux pieds tous ses principes. Aussi n'a-t-il pas hésité : « Tout ce que je puis dire à ceux qui croient qu'ils peuvent parler, se taire, en un mot agir en vertu d'une libre décision de l'ame, c'est qu'ils rêvent les yeux ouverts. » Voilà toute l'audience qu'il donne aux réclamations de la conscience. Ne reconnaissez-vous pas celui qui a dit : « J'analyserai les actions et les appétits des hommes, comme s'il était question de lignes, de plans et de solides. »

Si mes idées sont les idées de Dieu, et mes actions ses actions, mes erreurs et mes fautes seront aussi en lui, et alors que devient sa perfection? Spinoza n'est point troublé de cette conséquence; il ne s'agit, selon lui, que de bien entendre ce que c'est qu'une erreur ou une faute. Une erreur n'est rien de positif, car alors elle serait nécessairement en Dieu; elle n'est pas l'absence de la connaissance, car on ne dit pas d'un corps qu'il se trompe, ni l'ignorance, car celui qui n'a jamais entendu parler de l'empereur de la Chine ne se trompe pas à son sujet. L'erreur est un mélange de connaissance et d'ignorance, une idée incomplète qui n'embrasse qu'une partie de son objet, une idée *inadéquate*. C'est donc un mode inférieur de la pensée, et voilà tout. Il en est de même de la faute. L'idée que nous avons du mal résulte de la comparaison que nous faisons d'un être inférieur à un être plus parfait. Nous construisons dans notre esprit un certain idéal de la perfection humaine, et nous appelons mauvais tout ce qui nous paraît s'en écarter; c'est pour cela que nous blâmons dans un homme ces ruses, ces jalousies, ces colères que nous admirons dans les animaux. Dès que nous savons qu'il n'y a point d'humanité, mais seulement des individus, et que les termes généraux ne sont que des conceptions abstraites de l'esprit, le charme disparaît,

et dans ces prétendus crimes nous ne voyons plus que des degrés inférieurs de réalité. Le péché est donc une pure privation, ce n'est pas le mauvais emploi d'une puissance, et les criminels sont inférieurs aux gens de bien, non par leur faute ni par celle de Dieu, mais par la nécessité des lois de la nature.

Il n'y a donc ni mérite ni démérite; le bien et le mal sont des notions toutes relatives et individuelles, comme le chaud et le froid, et l'unique règle de mes actions c'est l'intérêt. S'ensuit-il que je puisse accuser Dieu de mon malheur, si mon corps est infirme ou mon ame impuissante? Autant vaudrait que le cercle se plaignît de ce que Dieu lui a refusé les propriétés de la sphère. Il n'en résulte pas davantage qu'on doive supprimer les lois et tolérer tous les crimes, parce que les criminels sont excusables. Ils sont excusables en effet, car ils sont entre les mains de Dieu comme l'argile entre les mains du potier, mais ils n'en sont pas moins à craindre ni moins pernicieux. « Celui à qui la morsure d'un chien donne la rage est excusable, et pourtant on a le droit de l'étouffer... »

Il semble après cela que toute la morale doive être contenue dans un code pénal, et que pour le reste il n'y ait plus qu'à livrer la vie humaine aux caprices des passions brutales. Il n'en est rien cependant; Spinoza a sa morale, il a sa sagesse pratique comme Épicure et Thomas Hobbes. Il faut sacrifier le moindre intérêt à l'intérêt plus élevé et plus durable; notre véritable intérêt, c'est d'augmenter notre être, et le moyen de l'augmenter, c'est de nourrir notre pensée des belles connaissances. Descartes avait dit avant Spinoza : « Les bêtes brutes, qui n'ont que leurs corps à conserver, s'occupent continuellement à chercher de quoi le nourrir; mais les hommes, dont la principale partie est l'esprit, devraient employer leurs principaux soins à la recherche de la sagesse, qui en est la vraie nourriture. » Ce sont là de belles et nobles pensées assurément, et quand Spinoza s'écrie que penser à Dieu c'est l'aimer, que la philosophie la plus vraie renferme le salut, et que la plus belle spéculation philosophique est aussi la plus belle œuvre, on croit entendre résonner au fond de son ame la douce et majestueuse parole de Platon. Mais quoi! cet amour de Dieu n'est qu'un raffinement de l'amour de soi; cette morale ne s'élève si haut qu'après avoir détruit l'obligation et la règle, et nous avoir livrés en proie à toutes les passions! Ce qui reste sous cette enveloppe si pure et si brillante, c'est l'intérêt, l'intérêt de cette vie passagère; car de nous contenter du bonheur que Spinoza

nous promet après la mort, et de prendre pour immortalité ce retour à l'ame universelle par la destruction de la limitation et du souvenir, c'est ce qu'aucun sophisme ne gagnera jamais sur la conscience de l'humanité. Placez l'intérêt où vous voudrez; s'il se résout dans les joies de ce monde, et s'il est l'unique fondement de la morale, en vain parlerez-vous de vertu et d'amour de Dieu; vous ne produirez qu'une illusion, et ce sera un danger de plus.

Faut-il maintenant, suivant le précepte de Platon, juger la morale de Spinoza par sa politique et contempler la même doctrine sur une plus grande échelle? Il nous présente d'abord l'état de nature, et voici la description qu'il en donne : « Les poissons sont naturellement faits pour nager, les plus grands pour manger les petits, et conséquemment, en vertu du droit naturel, les plus grands mangent les petits. » L'état ne peut avoir d'autre origine que la coalition des intérêts, et prenez-y garde, la conséquence de Hobbes est tout près : c'est que le mal caché et impuni cesse d'être un mal. Enchaînerez-vous l'homme à un serment? dit Spinoza. Folie! Il n'y a qu'un secret pour s'assurer de sa fidélité; faites qu'elle lui profite. Avec l'intérêt mis à la place du droit, la société n'a plus qu'une ressource, c'est d'armer le pouvoir d'une autorité despotique et absolue. Spinoza n'y manque pas; si l'idée de la tyrannie traverse un instant sa pensée, il se rassure aussitôt en songeant que le dépositaire du pouvoir, par l'abus même de son autorité, en compromettrait la durée. L'intérêt du souverain à se conserver, voilà donc la seule sauve-garde qui reste à la liberté. Spinoza détruit ici les droits du citoyen comme il en a détruit les devoirs. Il dit au souverain : « Votre droit n'a d'autre limite que votre puissance; vous avez donc le droit de disposer, selon vos caprices, de la propriété, de la vie, de l'honneur de vos sujets, mais vous ne pouvez exercer ce droit qu'à condition de la diminuer, de détruire votre puissance; donc ce droit lui-même, vous ne l'avez réellement pas. » Spinoza dit ensuite à l'individu : « La nature vous donne le droit de tromper, de dépouiller vos semblables, puisqu'elle vous en donne la puissance; mais en agissant de la sorte, vous vous nuisez à vous-même, vous vous diminuez, vous détruisez votre puissance, source et limite de votre droit. Soyez donc honnête et sincère, pour être vraiment fort et puissant. » A coup sûr, si un tel langage révèle une intention honnête dans une intelligence égarée, il trahit en même temps une singulière ignorance du cœur humain. Le tyran, l'homme fourbe, prendront votre précepte à la lettre, et n'en

écouteront pas le correctif. Ils recevront de vos mains le brevet d'innocence que votre imprudence leur livre, et, contents du principe, ils en affronteront les conséquences.

Spinoza traite la liberté politique comme il a traité la liberté morale. La liberté morale consiste, suivant lui, à dépendre uniquement des lois de sa propre nature, et la liberté politique, à participer soi-même au pouvoir que l'on subit : « Si tout le monde participe du pouvoir, dit-il, tout le monde est libre, quelle que soit la rigueur des lois. » Oui, libre, de cette libre nécessité qu'il donne à son Dieu, et qui exclut la possibilité de choisir.

Voilà donc les conséquences de cette philosophie géométrique : la morale et la politique de l'intérêt, point de liberté, nulle espérance d'une vie à venir; voilà, par tant d'efforts et de peine, où cette profonde métaphysique nous conduit. C'est ici qu'il faut écouter Schleiermacher s'écrier, dans son enthousiasme pour la pure morale du spinozisme : « Sacrifiez avec moi une boucle de cheveux aux mânes du saint et méconnu Spinoza ! Le sublime esprit du monde le pénétra, l'infini fut son commencement et sa fin, l'universel son unique et constant amour. Vivant dans une sainte innocence et dans une humilité profonde, il se mira dans le monde éternel, et il vit que lui aussi était pour le monde un miroir digne d'amour; il fut plein de religion et plein de l'esprit saint : aussi nous apparaît-il solitaire et non égalé, maître en son art, mais élevé au-dessus du profane, sans disciples et sans droit de bourgeoisie ! »

Cet enthousiasme de Schleiermacher pour Spinoza n'est point un fait isolé dans l'Allemagne contemporaine, un caprice tout individuel; ces élans sympathiques, cette exaltation dont la ferveur nous étonne, paraissent très naturels au-delà du Rhin. Par ses philosophes, par ses théologiens, par ses poètes, l'Allemagne, depuis cinquante ans, est tout entière à Spinoza. C'est l'auteur vénéré de *Nathan-le-Sage*, l'illustre Lessing, dont la parole fut si puissante, dont la mémoire est restée si chère à nos voisins, qui donna le branle aux imaginations inquiètes et commença la réhabilitation du spinozisme. Cette ame généreuse et passionnée s'indignait, en lisant l'*Éthique*, de la longue réprobation qui pesait encore sur ce livre immortel et sur l'homme de génie qui le composa. « Jusqu'à ce jour, dit-il énergiquement à Jacobi, *on a traité Spinoza comme un chien mort*. Il est temps d'apprendre aux hommes la vérité. Oui, Spinoza avait raison : *un et tout*, voilà la philosophie. » Répété par Jacobi, ce mot de Lessing, en dépit des réclamations de Mendelsohn, fait le tour de l'Al-

lemagne. Jacobi lui-même l'accepte, le développe, non pour s'y arrêter, comme Lessing, mais pour en faire son plus puissant argument contre l'esprit de système et briser le dogmatisme contre cet écueil. En vain Fichte, Schelling, dans leurs spéculations hardies, prétendent échapper au panthéisme; Jacobi ne veut voir dans ces tentatives nouvelles, dont l'originalité lui est suspecte, qu'un prolongement ou un déguisement peut-être des principes de Spinoza. Entre l'école critique de Kant, qui, partant de la pensée humaine, s'y enferme et s'y concentre si bien qu'elle n'en peut plus sortir, et le dogmatisme absolu de Spinoza, qui, partant de la substance infinie, tombe fatalement dans le panthéisme, Jacobi ne voit de salut pour la philosophie que dans le sentiment et l'intuition immédiate. Hégel n'échappe pas plus que son maître; que dis-je? il reçoit de son maître lui-même, au moment où il l'abandonne, le reproche d'être panthéiste. C'est qu'en effet sa philosophie porte plus que toute autre la trace de Spinoza. S'il conteste cette filiation dans la métaphysique et ne veut pas reconnaître dans l'*Éthique* sa propre théorie de l'idéal et du réel, n'est-il pas évident du moins que dans un ordre d'idées différent, quoique analogue, cette exégèse hégélienne, dont la hardiesse s'égare avec Strauss au-delà de toute limite, proclame hautement comme sa devancière la critique philosophique à laquelle Spinoza soumit pour la première fois les saintes Écritures?

En même temps que Spinoza inspire les philosophes et les théologiens de l'Allemagne, son influence atteint les poètes. Ce géomètre hérissé de formules séduit l'imagination de Goethe et de Novalis, et devient le père d'une littérature panthéiste. « Ne pourrait-on pas, disait Herder, persuader à Goethe de lire un autre livre que l'*Éthique* de Spinoza? » Goethe faisait ses délices et sa consolation de ce livre si long-temps proscrit. « Je me réfugiai dans mon antique asile, l'*Éthique* de Spinoza, » dit-il quelque part. C'est aussi là que l'enthousiaste Novalis allait puiser des inspirations sublimes, et, comme il le dit lui-même, s'enivrer de Dieu. La poésie ne descend pas dans le fond d'un système pour en mettre à nu les vices cachés; elle ne le suit pas dans sa marche pour en peser les dernières conséquences au poids de la morale et de la justice. Ce Dieu-nature qui anime tous les êtres, cette vie universelle et puissante qui circule au sein des choses, cette échelle infinie de formes variées que revêt et qu'abandonne tour à tour un même principe impérissable, à la fois un et multiple, identique et divers; ce Dieu de Schelling, qui, encore endormi dans la nature morte, tressaille sourdement dans la

plante, rêve dans l'animal, se réveille dans l'homme et se ressaisit enfin lui-même tout entier après avoir traversé tous les degrés de l'existence : voilà sans doute de quoi remuer puissamment une imagination de poète, de quoi expliquer le prodigieux engoûment qu'a excité Spinoza au-delà du Rhin, à une époque où le criticisme desséchant de Kant avait laissé les ames vides et tourmentées, et chez un peuple où la raison ne tient pas toujours l'imagination en bride.

N'est-ce pas une des plus grandes merveilles de cette bizarre destinée de Spinoza qu'il se soit éteint sans école et sans postérité philosophique pour renaître ainsi au commencement du XIXe siècle sur les ruines du kantisme? Jusque-là son influence avait sommeillé. Au XVIIe siècle, la France est chrétienne et cartésienne, et Spinoza, comme théologien et comme philosophe, n'y rencontre que des adversaires. Voltaire, qui plus tard se servit de lui, ne chercha pas à le comprendre, et lui emprunta des argumens pour une cause qui ne leur était pas commune. Au temps de Spinoza comme aujourd'hui, comme toujours, l'Angleterre appartient à Bacon et à Locke, et les grandes entreprises spéculatives n'atteignent point ces esprits tout pratiques, amoureux de l'expérience, affamés de réalités. On ne peut nier l'extrême analogie de la politique de Spinoza avec celle de Hobbes (1); mais cette analogie est toute dans les conséquences, et l'on ne saurait assigner d'autre terme de comparaison entre ces deux systèmes qui reposent, l'un sur la négation de la création, et l'autre sur la négation de l'infini. D'ailleurs, si l'un des deux a suivi l'autre, c'est Spinoza ; et qu'est-ce que la part de la politique dans cette philosophie? La politique de Spinoza n'a ni portée ni originalité. Sa véritable influence n'a donc commencé que de nos jours, et le mal ou le bien qu'il pouvait faire, c'est notre siècle qui l'a éprouvé.

La plupart des contemporains de Spinoza qui l'ont réfuté se sont bornés à discuter l'une après l'autre toutes les conséquences de sa doctrine, et à rétablir contre lui la liberté, l'immortalité, la Providence. On a dit que le plus grand nombre d'entre eux ne l'ont pas

(1) Spinoza s'explique ainsi sur ce point dans une de ses lettres : « Monsieur, vous désirez que je marque la différence qu'il y a entre les sentimens de M. Hobbes et les miens sur la politique. Elle consiste en ce que je conserve toujours dans ma doctrine le droit naturel dans son intégrité, prenant dans chaque état, pour mesure du droit du magistrat sur les sujets, le degré de puissance ou de supériorité qu'il possède à leur égard. » Pour apprécier la valeur de cette différence que Spinoza signale entre le système de Hobbes et le sien, il faut se rappeler ce qu'il a fait du droit naturel.

compris, et quoique rien ne soit plus certain, j'oserais presque dire qu'ils l'ont bien réfuté sans le comprendre. Il y a des idées que la conscience du genre humain repousse par une sorte d'instinct, et le panthéisme est de ce nombre. On peut n'en pas démêler le sophisme et ne pas apprécier la force et la grandeur des hypothèses dont il cherche à s'étayer; mais on voit bien que la morale est en péril, et que quelqu'une de ces grandes vérités que l'humanité conserve de siècle en siècle comme un dépôt sacré et inviolable est audacieusement menacée.

D'ailleurs Spinoza ne laissait rien à faire à la sagacité métaphysique de ses lecteurs. Il avait tiré lui-même toutes les conséquences de ses principes. Sa philosophie entraînait la destruction des religions positives; il n'a pas hésité à le reconnaître et à le démontrer. Ses attaques contre l'Écriture suffisaient pour le perdre sans sa philosophie. Avant le *Théologico-politique*, il n'y avait pas d'exemple d'une exégèse aussi hardie, et les plus grands ennemis de la foi ne parleraient pas aujourd'hui, en pleine liberté, en l'absence de l'inquisition et des bastilles, avec l'audace et le sang-froid de Spinoza écrivant au XVIIe siècle. Non-seulement il nie la possibilité des miracles, ou les explique par des causes naturelles; non-seulement il attribue le don de prophétie à l'imagination des prophètes; non-seulement il réduit toutes les religions à la morale, et ne voit dans les cérémonies que des moyens de dompter les volontés et de façonner les hommes au joug de l'autorité religieuse, mais on dirait quelquefois qu'il s'efforce de rendre son expression méprisante pour insulter à la foi qu'il veut combattre. « Je prends comme vous au sens littéral, dit-il à un catholique, la passion, la mort et l'ensevelissement de Jésus-Christ; c'est seulement sa résurrection que j'interprète au sens allégorique. » Selon lui, prétendre que Dieu ait revêtu la nature humaine, c'est un langage aussi absurde que si l'on disait qu'un cercle a revêtu la nature du carré. Quand il écrit à un nouveau converti, il faut voir avec quel dédain il lui parle de « ce Dieu qui devient la pâture de votre corps, qui séjourne dans vos entrailles, et que Chatillon à Tienen donna impunément à manger à ses chevaux. » Voltaire a emprunté à un chapitre de Spinoza son article sur les miracles. On peut dire en un sens très véritable que le précurseur et le chef des encyclopédistes, c'est Spinoza plutôt que Voltaire. S'il ne fut pas avoué et reconnu pour chef par cette pléiade de philosophes de la fin du siècle dernier qui avaient, pour ainsi dire, la destruction pour unique but, c'est que l'austérité de sa manière écartait de lui ces lecteurs superficiels.

Spinoza, dans cette attaque des livres saints où il a devancé le XVIIIe siècle, se distingue de ses successeurs par trois importans caractères : il ne raille jamais, il est profondément érudit, et, tout en attaquant les religions positives, il est et demeure religieux.

Oui, Spinoza est religieux, religieux d'intention, religieux par conviction et par nature. Novalis voit en lui un mystique ivre de Dieu, et de nos jours on a transformé ses arides théorêmes en soupirs d'amour divin. C'est aller bien au-delà de la vérité; mais quoique le Dieu de Spinoza, confondu avec la nature, ne conserve aucun droit à nos respects et à notre adoration, Spinoza a respecté et adoré son Dieu, et le confondre avec les athéés, lui dont toute la doctrine repose sur l'idée de l'infini, c'est confondre comme à plaisir les opinions et les systèmes. Écoutons-le lui-même défendant avec énergie la sincérité de sa croyance : « Il importe peu, dit-on, de savoir de quelle race je suis, et quelle est ma manière de vivre. Je crois que, s'il l'avait connue, il ne se serait pas si aisément mis dans l'esprit que j'enseigne l'athéisme; car c'est la pratique ordinaire des athées de rechercher avec excès les honneurs et les richesses, choses que j'ai toujours méprisées, comme le savent parfaitement tous ceux qui me connaissent. Pour en venir peu à peu à ses fins, l'auteur du libelle ajoute que je ne suis point un esprit médiocre, et cet éloge a pour but, sans doute, de persuader plus aisément que c'est par pure adresse et par astuce que j'ai soutenu dans les intentions les plus détestables la cause des théistes. Cela ne fait voir qu'une chose, c'est que ce critique n'a pas entendu mes raisonnemens; car où est l'esprit assez subtil, assez astucieux, assez dissimulé, pour établir par tant de solides raisons une doctrine qu'il estimerait fausse? Et quel écrivain passera donc pour sincère aux yeux d'un homme aussi défiant, s'il croit qu'on peut démontrer des chimères aussi solidement que des vérités. Au surplus, rien de tout cela ne me surprend. C'est de cette façon que Descartes a été traité par Voët, et chaque jour on agit de même à l'égard des plus honnêtes gens. » Le père Lami s'exprime ainsi dans sa réfutation de Spinoza, entreprise, comme on sait, à la prière de Bossuet : « Ne reconnaître qu'un être universel indistingué de toute la nature et de l'assemblage de tous les êtres, un être sans liberté et sans providence, et qui sans but et sans fin, sans choix et sans élection, soit emporté par une nécessité aveugle et inévitable en tout ce qu'il fait, ou plutôt qui ne fait rien, mais à qui toutes choses échappent aussi nécessairement et aussi indélibérément qu'un torrent échappe à la source

d'où il sort, si cela peut s'appeler reconnaître un Dieu, je ne sais pas, pour moi, ce qui s'appelle n'en reconnaître point. » Lami se trompe; nier Dieu, c'est nier l'infini. Spinoza ne l'a pas nié, il l'a méconnu, et ce serait entreprendre une longue liste d'athées que d'y inscrire tous ceux qui conçoivent Dieu autrement que nous. Mais c'était, à cette époque, l'erreur ou l'injustice commune de transformer Spinoza en athée; Bayle l'appelait un athée de système, et qui ne connaît ces vers de Voltaire?

Alors un petit Juif, au long nez, au teint blême,
Pauvre, mais satisfait, pensif et retiré,
Esprit subtil et creux, moins lu que célébré,
Caché sous le manteau de Descartes son maître,
Marchant à pas comptés, s'approcha du grand Être :
« Pardonnez-moi, dit-il en lui parlant tout bas,
Mais je crois, entre nous, que vous n'existez pas.
J'ai de plats écoliers et de mauvais critiques,
Jugez-nous. » A ces mots tout le globe trembla;
Et d'horreur et d'effroi saint Thomas recula...

Voltaire ne fait que railler suivant sa coutume, et Bayle se hâte d'accuser Spinoza d'athéisme, peut-être parce qu'il y avait pour lui quelque danger à ne pas le faire. Si l'on avait réfuté Spinoza avec modération, on se serait rendu suspect. Les théologiens avaient donné le ton les premiers. Leur colère traverse le système de Spinoza pour atteindre sa personne, et l'on voit bien, à cette violente explosion de haine, qu'ils combattent pour leurs foyers et pour leurs autels. Spinoza ne répondait pas, il ne doutait pas non plus; ce n'était pas une ame qu'on pût ébranler. S'il souffrait, c'est un secret entre lui et Dieu, car on fouillerait vainement dans sa vie et dans ses écrits pour y trouver une plainte. Aujourd'hui, on peut réfuter le système et rendre justice à l'homme. Spinoza ne fut ni athée, ni impie. Sa vie est pure, et, il faut le dire enfin, puisqu'il a été tant calomnié, elle est héroïque. Pourquoi s'est-il condamné à la haine, aux persécutions? Ce n'est ni pour la richesse, ni pour les honneurs, ni pour la gloire. L'amour seul de la vérité l'a conduit; il n'a pas connu la vérité, mais il l'a cherchée toute sa vie, et ce fut son unique amour. Théologien érudit, philosophe profond, dialecticien d'une incomparable vigueur, il est au premier rang par le savoir et par le génie dans toutes les branches des connaissances humaines qu'il a abordées. Son style même, qu'il ne songe pas à orner, se ressent de

l'énergie de sa pensée. Jamais l'indépendance philosophique ne fut poussée plus loin. On dirait qu'il ne s'aperçoit pas de son propre courage, et qu'il fait sans effort ces entreprises qui l'ont écrasé. Il a le caractère le plus expressif de la modération; il détruit sans colère. Spinoza est un homme simple, son système est tout d'une pièce, sa vie aussi et son style. Il s'est trompé sur son principe; s'il ne s'était pas trompé du premier coup, il poussait la philosophie plus loin qu'aucun autre. Tel est Spinoza, solitaire dans sa vie et dans sa destinée; disciple de Descartes, mais s'attachant à une erreur et la poursuivant jusqu'à l'absurde, plein de vues originales et profondes, mais mettant toute sa force au service d'une idée fausse, religieux, quoique trompé sur la nature de Dieu, vertueux jusque dans ses fautes, également respectable par la force de sa pensée, par la pureté de sa vie et par son malheur.

Parmi les diverses réfutations qu'on a faites du panthéisme de Spinoza, trois seulement sont célèbres, celle de Bayle, celle du père Lami, celle de Fénelon. Dans cette guerre à l'ennemi commun, Bayle apporte cette dialectique animée et pressante dont on voudrait que la sincérité égalât toujours la pénétration, le père Lami les ressources de son érudition scholastique et de son bon sens, Fénelon les hautes lumières d'une métaphysique puisée au plus profond du dogme chrétien; mais au travers de leurs différences, Bayle, Lami, Fénelon, ont toutefois un point commun : ils viennent de Descartes, de qui vient aussi Spinoza. De là, dans les principes premiers qui dominent toute la discussion, un accord secret entre Spinoza et ses adversaires qui frappe leur argumentation d'impuissance. De nos jours, la philosophie, plus mûre, éprouvée par un plus long usage de la liberté, peut voir plus clair dans Spinoza et démêler d'un coup d'œil plus sûr les véritables défauts de son système, presque invisibles à ses plus pénétrans contemporains.

Si je voulais faire du système de Spinoza la réfutation la plus forte et la plus complète, je ne chercherais pas à montrer dans l'enchaînement de ses diverses parties des erreurs, des lacunes. J'insisterais bien plutôt sur l'incontestable rigueur qui unit toutes les conséquences entre elles et avec leur principe; et quand il ne resterait plus de doute, et qu'on verrait bien que la philosophie de Spinoza est exacte et régulière dans toutes ses déductions, en sorte qu'il faut l'accepter ou la rejeter tout d'une pièce : venez maintenant, dirais-je à tous les panthéistes et à ceux qui se sont étourdiment déclarés disciples de Spinoza avant de savoir où les conduisait ce

logicien impitoyable; prenez votre parti de nier la liberté, la loi morale, la vie future, et jusqu'à votre propre existence individuelle. Condamnés par votre principe à n'être plus que le mode transitoire d'une vie éternelle dans laquelle la vôtre doit s'abîmer, enivrez-vous un jour de votre système pour rentrer demain dans le néant par la dissolution de vos parties, et si vous croyez sauver quelque chose de vous-mêmes parce que la substance ne périt pas, dites-nous ce que c'est que cet avenir sans aucun lien avec le passé, et cette sourde et inutile existence d'où la conscience est absente!

M. Jouffroy, dans son *Cours de Droit naturel*, reproche à Spinoza de n'avoir interrogé que la raison, à l'exclusion de l'expérience. C'est en effet sa véritable faute. Il a voulu construire le monde et se mettre en quelque sorte à la place de Dieu. Tant d'orgueil était inutile; le monde est là, l'œuvre est accomplie : il n'y avait qu'à l'observer. Spinoza s'est trop souvenu du mot célèbre de Descartes : « De la matière et du mouvement, et je ferai le monde! »

S'il avait eu recours à l'autorité de la conscience, il aurait vu clairement le fini à côté de l'infini. Il se serait connu lui-même. Il aurait senti vivre et se mouvoir sous l'œil de la conscience cette force libre que Descartes a méconnue, et que Leibnitz a restituée, tout en la resserrant dans des bornes trop étroites. Débarrassé de ce préjugé cartésien que la pensée et l'étendue coexistent dans un même sujet sans agir l'une sur l'autre, il n'aurait pas été contraint de recourir à l'intervention divine pour expliquer l'empire de l'ame sur le corps et la réaction du corps sur les facultés de notre ame. Toutes les erreurs de Spinoza s'enchaînent : c'est parce qu'il a méconnu notre liberté qu'il n'a pas su que nous étions de véritables causes, et par conséquent des substances.

A ce vice de méthode déjà signalé par M. Jouffroy, M. Saisset ajoute avec raison que Spinoza s'est trompé sur la nature de Dieu. Spinoza convient que Dieu est parfait; mais il ne lui donne pas d'existence individuelle! Il ne lui donne pas la liberté, et il veut que nous l'aimions! Il lui refuse jusqu'à la pensée, puisqu'il lui ôte la conscience, et il ne voit pas que, si quelque part, dans ce monde qui s'échappe à flots pressés du sein de la substance éternelle, une faible lueur d'intelligence s'allume un instant pour périr, c'est assez de cet éclair pour qu'il y ait quelque chose au-dessus de Dieu!

Un Dieu parfait sans intelligence et sans liberté n'est pas la seule contradiction du système. M. Saisset aurait pu ajouter que le principe de contradiction ne subsiste pas si l'on admet le panthéisme.

Dans cet être unique de Spinoza, l'éternité et le temps, le repos absolu et le mouvement sans limites, l'identité substantielle et la division à l'infini coexistent. C'est en vain que Spinoza se rejette sur l'opposition radicale de la substance et des phénomènes. La contradiction n'est pas là; on comprend que la substance reste éternelle, une et identique sous la multiplicité et la variété de ses phénomènes; mais Spinoza ne s'en est pas tenu à ces deux termes, la substance et les phénomènes, parce qu'en effet ils ne lui suffisaient pas pour rendre compte de toutes les conceptions nécessaires de la pensée. En méditant sur la nature de l'infini, nous trouvons qu'il implique des caractères inconciliables avec la nature des phénomènes, et qui néanmoins ne peuvent être attribués à la substance prise comme substance. Ainsi la pensée, par exemple, ne fait pas partie intégrante de la substance, quoiqu'elle lui appartienne, selon Spinoza, comme un de ses attributs nécessaires. Or, qu'est-ce que la pensée, qui n'est pas la substance même, mais un attribut nécessaire de la substance? Ce n'est pas, il importe de le constater, le pouvoir de penser, car Spinoza n'admet point de faculté distincte de la substance productrice et de l'effet produit. Il semble donc que ce soit la totalité de ces effets, c'est-à-dire la totalité des idées que la substance conçoit nécessairement en se développant. Cependant, qu'on y prenne garde, cette totalité, par cela même qu'elle est une collection, est divisible, successive; donc la substance éternelle, c'est-à-dire l'infini, possède un attribut collectif et par conséquent successif et divisible. Spinoza admettra-t-il une telle conclusion, lui qui, dans son argumentation contre le dogme de la création, montre un si souverain mépris pour ce Dieu mobile qui réfléchit, qui délibère, qui commence, achève et finit, et se fatigue à la peine comme un ouvrier? Il ne le peut sans se contredire, sans contredire la raison elle-même, qui ne permet pas d'attribuer directement à l'infini la mobilité et la divisibilité. Dans cet embarras, Spinoza introduit entre la substance et la totalité des phénomènes ce qu'il appelle un attribut, également distinct de l'une et de l'autre. Ce que nous disons de Dieu, il l'applique à cet attribut; ce que nous disons du monde, il l'applique à la totalité des phénomènes. Mais c'est bien là qu'on peut dire qu'il s'évanouit dans ses pensées. Quelque effort qu'il puisse faire, ces attributs, qui ne sont ni la substance, ni les phénomènes, ni une faculté productrice, ne sont que de pures abstractions, et même des abstractions impossibles tant qu'on ne donnera pas aux attributs

d'une part et de l'autre à la totalité des phénomènes deux substances séparées.

Même contradiction pour l'autre attribut de Dieu que nous connaissons, l'étendue. On pardonnerait peut-être à Spinoza de dire que la substance n'a pas d'étendue, quoiqu'elle produise des phénomènes étendus. Il ne le dit pas; ce n'est pas là sa doctrine. Il donne l'étendue à la substance infinie comme un de ses attributs nécessaires, et cette étendue, qui appartient directement à l'infini, est par conséquent infinie elle-même et indivisible. Qu'est cela, une étendue indivisible? est-ce l'espace? L'espace n'est pas l'étendue réelle, mais l'étendue possible; cette étendue n'est donc pas l'espace, elle n'est rien. Passons sur cette première contradiction. L'étendue infinie et indivisible se développe nécessairement en une infinité de figures, c'est-à-dire qu'elle produit en elle-même une autre étendue, également infinie, mais cette fois divisible. Or, je le demande, cette dernière étendue n'est-elle pas la seule possible et la seule réelle? Et peut-on voir dans l'attribut distinct de sa substance et de son développement autre chose qu'une abstraction qui fait illusion à Spinoza lui-même et qui joue dans ses discours, sinon dans la nature, le rôle d'une réalité?

Spinoza sentait bien qu'il y a opposition réelle entre ces deux ordres d'idées, que les unes sont le développement de la notion du fini, tandis qu'il y a dans les autres la trace et comme le sceau de l'infinité et de la perfection. Il insiste lui-même sur ces différences, il les fait ressortir et les démontre avec rigueur. Pour tout autre que lui, une opposition si complète entre les propriétés entraînait la séparation des substances; mais ayant démontré dès le commencement que la substance est unique, et ne pouvant pas attribuer à la même forme d'existence des propriétés contradictoires, toute sa ressource est d'introduire ces idées intermédiaires et de masquer une contradiction véritable sous une distinction toute nominale et artificielle.

La plus redoutable attaque qu'ait jamais essuyée l'autorité souveraine de la raison, c'est la dialectique de Kant, armée des *antinomies*, qui l'a dirigée contre elle. L'illustre auteur des *Leçons sur la Philosophie de Kant* résout toutes les contradictions signalées par l'école critique en rétablissant dans les choses la distinction des deux natures, et dans l'homme la distinction des deux facultés, la raison et l'expérience. Mais qu'aurait pu répondre Spinoza, qui n'admet qu'une seule nature, et ne reconnaît que la raison?

Si le monde était nécessaire, s'il se suffisait à lui-même, toute la philosophie consisterait à l'expliquer, et on ne chercherait rien au-delà. Le monde est contingent; donc la pensée le dépasse et cherche au-delà des phénomènes la cause qui les produit. Assigner une cause à un effet, si on n'explique pas en même temps pourquoi cet effet est produit par cette cause, c'est résoudre seulement la moitié du problème. Les panthéistes, il est vrai, donnent au monde une cause nécessaire; mais, libre ou fatale, pourquoi cette cause produit-elle le monde? Ils ne sauraient le dire, à moins de démontrer que, pour que l'infini soit parfait, il faut y ajouter encore quelque chose, à savoir l'imperfection. Ils ont beau nous opposer que, quand même Dieu pourrait produire le monde au dehors, on ne comprendrait pas qu'il voulût le produire : comprend-on davantage qu'il le produise au dedans et qu'il ne puisse s'en passer? Spinoza n'a rien démontré, car ce n'est pas démontrer son hypothèse que de réfuter toutes les autres, ni prouver la légitimité d'un principe que de l'attacher solidement à ses conséquences; il n'a simplifié aucun problème, car il est plus aisé de concevoir deux êtres différens que deux natures différentes dans un même être. Sa gloire est d'avoir créé un système plein de puissance et de génie, auquel il ne manque rien que de ne pas reposer sur une erreur.

Il faut en venir à cette conclusion : il y a un Dieu, et au-dessous de Dieu est le monde, qui existe hors de Dieu et par la volonté de Dieu. Le monde a été créé, c'est-à-dire que Dieu l'a fait librement et l'a fait de rien. On s'écrie que la création n'est pas intelligible. J'en conviens, et j'ajoute que toute autre théorie est contradictoire.

Ou le monde se suffit à lui-même, ce que personne ne soutient; ou il ne fait qu'un avec Dieu, ce qui est le système de Spinoza; ou la substance lui appartient en propre, et il ne reçoit de Dieu que ses phénomènes et leurs lois, ce qui est le fond du manichéisme; ou enfin Dieu produit les phénomènes et leur substance, c'est-à-dire qu'il est créateur.

S'il existe un préjugé inintelligible, c'est la peur de certains esprits pour ce mot de création. Ils croient pouvoir nier à la fois la création et la nécessité du monde. Ils ne savent pas que, si le monde est nécessaire aujourd'hui, il l'a toujours été; que, s'il est contingent aujourd'hui, aujourd'hui même il est créé, c'est-à-dire qu'il est à cette heure tiré du néant, et qu'enfin, s'il y a quelque différence entre créer le monde une première fois et le créer une seconde,

cette différence n'est pas dans l'acte créateur, mais dans l'opinion que s'en forme notre esprit. Descartes était plus conséquent; ne voulant être ni panthéiste ni manichéen, il a admis la création, et la création continuée.

Le panthéisme a des partisans en Allemagne; il n'en a jamais eu en France, ou du moins jamais de sérieux. La raison en est toute simple : il a le bon sens contre lui.

Suis-je éveillé? ai-je conscience de moi-même? Non, non, ce n'est pas une illusion; je me sens, je me vois, je me possède. Je suis un être distinct et séparé, qui a ses facultés, ses besoins, ses espérances, qui réagit sur les autres êtres, qui leur résiste, qui en triomphe, qui améliore sa propre nature, et ne doute ni de son passé ni de son avenir. Je n'ai en moi nulle idée plus ferme et plus claire que celle de ma propre vie; il n'en est point à laquelle je puisse la sacrifier et la soumettre; je pourrais aussi bien arracher ma vie de mes entrailles et la jeter loin de moi, que de renoncer à mon individualité propre, malgré le cri de ma conscience et l'évidence de ma raison. En présence d'une conviction aussi ferme, les déductions les plus rigoureuses ne sont plus que des sophismes. Elles ne m'ébranlent pas. Ce Dieu dans lequel vous voulez me confondre n'est ni le Dieu de mon esprit ni le Dieu de mon cœur. Je serai récompensé ou puni dans la forme que Dieu m'a donnée : voilà ma foi; c'est la foi de l'humanité. Spinoza, malgré son génie, ne m'arrachera pas à moi-même.

JULES SIMON.

L'ILE DE TINE.

De toutes les îles de l'archipel grec, Tine est peut-être la moins connue; sa position la met en dehors de tous les itinéraires. Aucun reste précieux des temps passés ne la recommande à l'archéologue, aucun grand souvenir au poète, aucun attrait commercial à la cupidité mercantile; aussi, savans, rêveurs et marchands se contentent-ils de jeter en passant un regard à la silhouette bleue de ses rochers. J'allais sans doute en faire autant, lorsqu'une circonstance particulière, peut-être aussi ma bonne étoile, en décidèrent autrement. En partant de Malte pour faire dans le Levant un long voyage, j'avais eu l'intention de me rendre directement à Athènes, mais je fus arrêté à Syra par un obstacle imprévu. Le paquebot qui m'avait amené allait à Constantinople, celui sur lequel j'avais compté pour atteindre le Pirée venait d'Égypte, il était en quarantaine, et, si je mettais le pied à son bord, j'étais condamné, sinon à la peste, du moins à huit jours de prison. Force me fut de débarquer et d'attendre une occasion meilleure.

Je m'inquiétai peu d'abord de ce contre-temps; Syra était fort triste, me disait-on, mais Syra n'était-ce pas déjà la Grèce, et pouvais-je voir assez tôt cette patrie de mes rêves? Malheureusement, dès le soir même, j'avais pris en haine cet odieux rocher; pour la première fois depuis mon départ, le désenchantement était venu, et l'ennui le suivait. Plusieurs jours s'écoulèrent lentement dans une

attente inutile. Mon seul délassement était de m'accouder à ma fenêtre et de regarder la mer, cette mer Égée si admirable, si souvent chantée par les poètes. Les yeux perdus au loin, je passais de longues heures à compter les îles qui se détachaient à l'horizon comme des opales sur un lac d'or, d'azur et de lumière. C'étaient Serpho, Délos, Naxia, Mycone, Tine, Paros, Anti-Paros; ces noms harmonieux, que je répétais sans cesse, ranimaient en moi le souvenir du temps où j'avais appris à les prononcer, et, ramenée au pays du passé, ma pensée y suivait curieusement l'enchaînement des circonstances à la suite desquelles j'arrivais, jeune homme, dans cet archipel fortuné dont mes livres d'étude m'avaient tant parlé dans mon enfance.

Un matin, j'étais comme de coutume à mon observatoire, et mes regards cherchaient à pénétrer un nuage de vapeurs roses qui flottait encore autour de l'île de Tine. Bientôt, à l'aide d'une excellente lunette, je distinguai, tant l'air était transparent, des groupes de maisons blanches qui étincelaient au soleil comme de petits diamans. Il y a, pensai-je, dans ce coin du monde que personne ne connaît, dont le nom même est presque ignoré, des hommes que certainement je n'aurais jamais vus si *l'Eurotas* n'avait été en quarantaine. Je serais curieux de savoir quels peuvent être ces inconnus. Cette curiosité était facile à satisfaire. Je réveillai mon compagnon de voyage; notre hôte nous fréta un caïque; il le paya d'avance, afin de nous éviter tout démêlé avec les matelots grecs. Une heure après, nous sortions du port de Syra.

Les caïques grecs sont fort effrayans pour les étrangers. Extrêmement longs et légers, ils n'ont pas de bord, et voguent pour ainsi dire à fleur d'eau. Les moindres vagues submergeraient ces caïques, si les matelots n'élevaient une sorte de petit bastingage de toile qui rompt la lame et ne la laisse entrer qu'à moitié. Pour plus de sûreté, ils leur font porter une misaine grande comme celle d'un vaisseau de guerre, et placent sur l'avant un petit mât qu'ils surchargent de toute la toile qui est en leur possession. Au moindre souffle, ces étroites embarcations se couchent tout-à-fait sur le côté, courent sur leur mince bordage, et vous vous trouvez suspendu exactement au-dessus de la mer. Mais les Grecs sont de fort adroits marins, la voilure tombe au premier signe, et les accidens sont rares, malgré la fréquence des coups de vent. Nous n'avions d'ailleurs que cinq lieues à faire, et, pour arriver à Tine, disaient nos matelots, deux heures devaient nous suffire. Il en fut tout autrement. A peine sortis

des îlots qui entourent Syra, nous trouvâmes un vent de nord-est très violent et presque contraire. Il fallut commencer à courir de longues bordées. Le vent, comme toujours, alla fraîchissant tant que monta le soleil; la mer se gonfla peu à peu, les vagues grandirent, se couronnèrent d'écume, se brisèrent en mugissant, et notre caïque, poussé au milieu de cette bourrasque par son immense voilure, ne se contenta plus bientôt de filer avec une effroyable rapidité : il se mit à bondir d'une lame à l'autre, sautant sur toutes celles qui ne sautaient pas sur lui. Quatre hommes avaient peine à vider l'eau qui nous envahissait à chaque minute. Par bonheur nous étions habitués à la mer. A midi, nous n'avions pas fait encore la moitié du chemin, et notre courage fut bientôt mis à une nouvelle épreuve. Parce que nous avions mal dîné la veille, ce n'était pas une raison pour ne pas déjeuner le matin, et nous étions partis à jeun, comptant sur l'hospitalité de certains capucins de Tine dont on nous avait parlé. L'air vif de la mer et les rudes cahots du caïque nous avaient rendu cette abstinence fort pénible. A trois heures, Tine était encore loin, et, pour la première fois de ma vie, je commençai à souffrir véritablement de la faim. Ma curiosité diminuait fort, et mon avis fut de retourner à Syra. Mais comment expliquer notre intention aux matelots? Nous ne savions pas prononcer un mot de leur langue, après avoir dépensé à l'apprendre tant de belles années! Nous eûmes recours à la pantomime. Malheureusement nos *caïdji* avaient été payés, ils étaient de Tine et voulaient retourner chez eux. Ils feignirent de ne pas nous comprendre. Nous nous fâchâmes en italien, nous jurâmes en français; tout fut inutile. Il fallut regarder le ciel en soupirant et prendre patience; pourtant, d'heure en heure, le mal empirait.

Tout à coup une idée me vint : nos hommes avaient peut-être des provisions. J'interpellai l'un d'entre eux. Malgré le peu de succès d'une première tentative, j'eus encore une fois recours au langage des signes. Je me posai en face du matelot et lui exprimai mes souffrances et mon désir par un geste fort simple, qui consistait à introduire dans ma bouche, toute grande ouverte, le doigt indicateur de la main gauche. Le Grec sourit d'un air si intelligent, que j'en tressaillis d'aise; il tira de sa poche un grand cornet de papier, y prit une poignée de tabac, en bourra une longue pipe dont je m'étais muni, après quoi il battit le briquet, et me la présenta tout allumée. Mon compagnon se mit à rire, et, faute de mieux, je me décidai à fumer.

Vers le soir, le vent faiblit, quoique toujours contraire; la mer se calma; les *caïdji* parèrent leurs avirons. Alors, plus rassurés et nous sentant moins rudement secoués, nous éprouvâmes tous les deux cet invincible besoin de dormir qui accompagne toujours le besoin excessif de manger. Je me couchai dans mon caban à l'arrière du caïque, et, bien que mouillé jusqu'aux os par cette eau de mer qui a la propriété de ne jamais sécher, je m'endormis d'un sommeil lourd et agité. Je conservais dans cet état les perceptions de la vie active, et j'écoutais, il m'en souvient, malgré moi, avec une impatience fiévreuse, un chant d'une monotonie insupportable que nazillait, en ramant, un de nos marins. Quand je m'éveillai, j'étais écrasé de lassitude. Le soleil touchait à l'horizon, et nous pouvions distinguer les arbres de Tine. Toutefois, pendant trois mortelles heures encore, nous louvoyâmes en vue de l'île. Il était complètement nuit lorsqu'une dernière bordée poussa notre caïque contre la misérable jetée d'un pauvre village.

Nous débarquâmes sur ce petit môle désert. Nos Grecs nous mirent nos sacs sur les bras, nos pipes à la main, puis ils amarrèrent leur caïque, plièrent leurs voiles, et quand cette opération fut terminée, sans nous rien dire, sans plus s'inquiéter de nous, ils s'en allèrent en sifflant chacun de son côté. Lorsque le bruit de leurs pas se fut perdu dans la nuit, nous nous trouvâmes seuls, chancelans de faiblesse et grelottans de froid dans nos habits trempés. Toutes les maisons du village étaient fermées, on ne voyait aucune lumière, et l'on entendait seulement quelques chiens aboyer dans le lointain. Interdits tous les deux et ne sachant que devenir dans ce pays inconnu, nous nous regardâmes en silence, nous interrogeant de l'œil; puis d'un commun accord nous nous mîmes en marche et suivîmes à l'aventure une des petites rues du village.

Nous n'avions qu'un seul espoir. Je savais qu'à Tine était un Grec qui portait le titre d'agent consulaire de France. Mais où habitait-il? à qui nous adresser et comment nous expliquer? Toujours marchant et de plus en plus inquiets, nous étions arrivés au bout de la ruelle sans avoir rencontré un être humain. Mon courage m'abandonnait. C'était une perspective peu attrayante que de passer la nuit en plein air, couché sur le pavé, exposé au froid, après vingt-quatre heures de jeûne, et dans un pays où des fièvres terribles punissent le voyageur de la moindre imprudence. J'allais toutefois m'y résoudre, lorsque mon regard fut attiré par un rayon de lumière imperceptible qui se glissait à travers la fente d'un contrevent. Je courus

coller mon œil à cette fenêtre, et m'assurai que la maison était éclairée intérieurement. Alors sans plus de façon je poussai la porte; elle céda, et nous nous trouvâmes vis-à-vis d'un homme portant l'habit européen. Il lisait devant une petite table; en nous voyant entrer si brusquement, le pauvre diable se leva d'un air fort effrayé.

— *Signore, parlate italiano?* lui dis-je. Il répondit affirmativement; nous nous crûmes sauvés.

— Nous ne sommes pas des voleurs, monsieur, continuai-je, mais de pauvres voyageurs français, et dans une position fâcheuse, je vous assure. Existe-t-il une auberge dans les environs?

— Non, monsieur.

— Mais l'on nous recevra sans doute au couvent des capucins?

— Le couvent est fermé, le supérieur est absent, et le frère est malade.

— Mais les Français ont ici un agent consulaire, repris-je.

— *Il signor Spadaro.* Oui, monsieur.

— Soyez assez bon pour nous faire conduire chez lui.

Mon interlocuteur s'était peu à peu rassuré. Il appela un petit Grec à calotte rouge qui dormait dans un coin, le chargea de nos sacs; puis, nous regardant encore une fois avec étonnement, il nous dit de le suivre. Après avoir traversé plusieurs petites rues, nous arrivâmes en face d'un grand mur blanc; un escalier que nous montâmes nous conduisit sur une terrasse toute couverte de fleurs. Une porte était ouverte; sur le seuil se tenaient un petit vieillard coiffé d'un chapeau rond et une grosse matrone de quarante ans, ayant sur les épaules une veste et sur la tête une sorte de turban fait avec les larges tresses de ses cheveux. C'étaient les maîtres de la maison; ils étaient sortis au bruit de nos pas. L'arrivée de deux étrangers couverts de grands manteaux, à cette heure de la nuit, était chose presque miraculeuse dans cette petite île oubliée du monde. Je m'avançai ma casquette à la main.

— *Sta qui il signor Spadaro?* — Le petit vieillard s'inclina en nous regardant.

— *Favoriscano,* nous répondit gracieusement la matrone.

Nous entrâmes dans une grande pièce à murs tout blancs, décorée de plusieurs petits miroirs à cadres noirs, éclairée par deux chandeliers de cuivre supportant, au lieu de bougies, deux globes de verre pleins d'huile. C'est le lumignon le plus ordinaire en Grèce. On nous fit asseoir sur un long divan couvert de cotonnades vertes. Dans le premier instant, nous promenâmes les yeux autour de nous

avec curiosité; nous venions d'ôter nos manteaux, et les maîtres de la maison nous regardaient avec quelque surprise. Le petit Grec entra et déposa nos deux sacs au milieu de la chambre, préparant ainsi l'exorde de mon discours. J'expliquai à M. Spadaro qui nous étions et la position fâcheuse dans laquelle nous nous trouvions; après quoi je lui demandai hypocritement si le couvent était bien éloigné et où nous pourrions trouver un asile pour la nuit. Il me répondit que le couvent était fermé, que dans l'île il n'y avait pas de *locanda*, mais qu'il nous priait d'accepter l'hospitalité que lui, notre agent, était heureux de nous offrir. Nous acceptâmes de grand cœur, comme on le pense. Nos hôtes échangèrent à voix basse quelques paroles. La matrone, qui, dans son *favoriscano*, avait prononcé le seul mot italien de son répertoire, nous quitta; M. Spadaro prit place à côté de nous. Aussitôt il se fit un mouvement dans la maison. Je commençais à trouver qu'il y avait beaucoup d'imprévu et de couleur locale dans la scène que nous avions sous les yeux, et je songeai à Télémaque arrivant chez Nestor ou chez Ménélas; il ne manquait, pour que notre réception fût pareille, que de brunes jeunes filles qui nous menassent au bain et nous couvrissent des habits les plus fins.

Tout à coup une porte s'ouvrit, et une charmante Grecque entra; elle vint gracieusement nous saluer et s'assit en face de nous. Je me frottai les yeux; les divers incidens de cette soirée repassèrent devant moi, et je me demandai si j'étais réellement éveillé. Maria Spadaro, car c'était la fille de notre hôte, pouvait avoir seize ans. Sa taille était souple et élancée; ses beaux cheveux châtains, nattés en longues tresses, enroulés d'un châle rouge, entouraient sa tête, et mon regard, attiré d'abord par cette coiffure nouvelle, se fixa charmé sur les traits de la jeune fille. Son profil avait toute la pureté des lignes grecques; ses longs yeux clairs, humides, étaient frangés de longs cils noirs, et l'éclat méridional de ses regards, ainsi voilé, répandait de l'animation sur tout son visage sans lui rien ôter de sa délicieuse candeur. Ajoutez à cela un teint éblouissant, des lèvres roses, souriantes, des dents d'une blancheur et d'une grace irréprochables; mettez-vous à la place de deux voyageurs harassés, tombés à l'improviste, la nuit, dans une maisonnette, au milieu d'une île que nul étranger ne visite, et vous aurez une idée de l'apparition qui s'offrit à nous et du ravissement qu'elle nous causa. La jeune Tiniote, avec une simplicité modeste aussi éloignée de la gaucherie que de l'affectation, nous exprima assez difficilement, en français, que nous

étions les bien-venus dans la maison de son père, et qu'au nom de toute sa famille, elle nous priait de la considérer comme la nôtre. Accueillir des Français était, nous dit-elle, un bonheur pour les habitans de la Grèce, et, si une chose les affligeait, c'était de ne pouvoir pas nous recevoir aussi bien qu'ils le voudraient. La façon de donner vaut, dit-on, mieux que ce que l'on donne; on pourrait ajouter que la façon de dire vaut mieux que ce que l'on dit. Tout était séduisant dans cette jeune fille, le timbre si pur de sa voix, son attitude, son costume pittoresque, et jusqu'à l'embarras qu'elle éprouvait à parler notre langue, embarras dont elle souriait elle-même en rougissant. Je ne pouvais assez admirer comment, n'étant sans doute jamais sortie de son île, Maria Spadaro avait acquis tout naturellement cette grace si recherchée des femmes chez lesquelles elle n'est pas innée, et cette aisance charmante si éloignée de la raideur et de la gêne qui rendent trop souvent ridicules, dans certaines parties du monde, les jeunes personnes, même les plus soigneusement élevées. Trois sœurs cadettes, jolies comme leur aînée, entrèrent à leur tour et furent suivies d'un tout petit garçon, le plus drôle et le plus mutin du monde, qui voulut absolument sauter dans nos jambes malgré les représentations de son père.

Je n'ai de ma vie rien vu de plus gracieux que cette jeune famille, qui s'assit en cercle autour de nous. Cependant la conversation continuait avec notre hôte; établi à nos côtés, il nous traitait en vieilles connaissances, nous demandait des nouvelles de la France, des détails sur notre voyage, sur nos intentions, sur nous-mêmes. A ces diverses questions je ne répondais, malgré toute ma bonne volonté, que par monosyllabes; j'avais une idée fixe dont je ne pouvais m'écarter; enfin, mettant de côté toute circonlocution oratoire, je déclarai au consul de France que je mourais de faim. M. Spadaro se prit à rire et m'annonça que l'on nous préparait quelque chose à manger. En effet, la porte qui avait donné accès à tant de jolies apparitions s'ouvrit de nouveau. Une servante parut qui portait un plateau. La belle Maria se leva, alla prendre le plateau, qui était d'argent ciselé, d'un luxe hors de proportion avec la simplicité de la maison, et nous le présenta. Je jetai sur la jeune fille un regard effaré, — c'étaient deux verres de limonade. Il m'arriva de réfléchir à l'extrême sobriété des Levantins, et je me demandai avec inquiétude : Serait-ce là le dîner qu'on nous a préparé? J'avalai mon verre de limonade avec toute la résignation dont j'étais capable. Mais bientôt je fus délivré de mes craintes. Mme Spadaro rentra, ses filles s'empressèrent; l'aînée

reçut des mains de la servante une petite table qu'elle dressa devant nous, une autre apporta du linge, la troisième des assiettes. Pendant ces apprêts comme durant le repas, je remarquai que jamais les domestiques ne nous servaient directement; ils semblaient n'être là que pour faciliter le service à leurs jeunes maîtresses. Chacune d'elles épiait nos moindres désirs, courait, donnait des ordres, et venait se ranger auprès de nous. Quelle différence de cet accueil avec celui que nous aurions trouvé dans des pays plus civilisés! Ce n'était pas de la politesse seulement que nous témoignaient ces pauvres Grecs, c'était presque de l'affection. Sachant à peine qui nous étions, ils nous traitaient en frères par cela seul que nous étions étrangers et que nous avions besoin d'eux. Je traduisis mes pensées et les exprimai en mon meilleur italien, tandis que nous dévorions, avec une voracité qui réjouissait fort nos hôtes, ce qu'ils avaient placé devant nous. Le repas se composait de croquettes de riz faites de diverses façons; des pigeons rôtis leur succédèrent; des dattes, des figues sèches et des oranges terminèrent, avec un flacon de vin de Samos, cette collation, qui nous ranima. La table fut ensuite transportée dans un coin de l'appartement, et nous nous réinstallâmes sur le divan.

La belle Grecque au turban rouge avait remarqué nos pipes, elle nous les apporta. L'une de ses sœurs nous présenta pour les allumer un charbon et une pincette d'argent. Puis arriva le café. Il nous fut offert sur le plateau ciselé, dans de petites tasses de porcelaine bleue contenues elles-mêmes dans des coquetiers d'argent élégamment travaillés. En Grèce comme en Turquie, au sein des familles les plus pauvres, l'étranger est souvent étonné de la recherche qu'il aperçoit dans tous les objets destinés à son usage; on met à le servir une certaine coquetterie, et ces bonnes gens prennent sur leur propre *comfort* pour augmenter celui de leur hôte. Le café, fait à la manière turque, épais et écumant, était délicieux; toute la famille en prit avec nous. Nous fumions depuis un instant, causant avec le père, lorsque Maria fit un signe à l'une de ses sœurs, et toutes les deux passèrent sur la terrasse. Elles laissèrent la porte ouverte. La nuit était superbe au dehors; un rayon d'une clarté douce et vive se projeta dans la salle et fit pâlir les lampes; un courant d'air frais entra tout à coup, chassa la fumée de nos pipes, et nous apporta, au milieu du bourdonnement causé par les ébats du petit garçon, le murmure lointain de la mer. Mes regards, qui suivaient encore les jeunes filles, restèrent fixés, lorsqu'elles eurent disparu, sur un pan

de ce ciel de Grèce, si clair, si calme pendant les belles nuits, si lumineux, si brodé de diamans, et qui n'a son pareil en aucun pays. Les beaux yeux de la jeune Grecque, peut-être aussi le vin de Samos, avaient mis mon imagination en éveil; je ne pus m'empêcher de tressaillir lorsque sur le seuil, devant le fond éclatant du ciel, je vis reparaître les deux sœurs, joyeuses, montrant leurs dents blanches et portant chacune un gros bouquet d'œillets rouges. Elles arrivèrent à nous et nous les offrirent. Il y avait dans tous leurs mouvemens une grace, une gentillesse, une naïveté charmantes. Mais Maria surtout attirait mes regards. Sur son beau visage si pur, dans ses longs yeux adorables d'innocence, on lisait je ne sais quelle suave poésie. Je songeais en la regardant à ces femmes au front d'ange qu'évoque un cœur de seize ans et qui viennent se pencher sur nos premiers rêves. Ah! jeunes filles, me disais-je tout bas, vous êtes vous-mêmes des fleurs plus fraîches que celles que vos mains cultivent. Toute idée de galanterie et de remerciement banal était loin de moi; détachant une fleur du bouquet, je dis à Maria que celle-là serait rapportée en France et conservée dans ma famille en souvenir d'elle et de son île, où l'on nous recevait si bien. Maria traduisit aussitôt à ses parens ce que je venais de lui dire.

Cependant la nuit s'avançait, je m'aperçus que quelque chose contrariait nos hôtes; ils avaient ensemble des conférences à voix basse. Les jeunes filles regardaient leur mère, Mme Spadaro interrogeait son mari. Croyant devoir intervenir dans cette discussion inintelligible pour moi, mais dont je devinai que nous étions le sujet, je leur déclarai que nous ne les voulions gêner en rien, et que la pensée de leur causer le mondre embarras troublerait le plaisir que nous aurions à rester parmi eux. Si c'était des lits qui leur manquaient, qu'ils ne s'en inquiétassent pas : nous étions des voyageurs endurcis, habitués à fort bien dormir sur le plancher. Alors M. Spadaro m'avoua qu'en effet leur embarras était grand : ils étaient forcés de nous faire coucher tous les deux dans la même chambre; il nous en demandait mille fois pardon.

— *Che volete*, nous disait-il, *che volete, carissimi signori, il cuor è grande, ma la casa è piccola e tengo molta famiglia.*

On nous conduisit dans notre appartement, c'était celui des maîtres de la maison. Les jeunes filles allumèrent deux lampes, nous demandèrent si rien ne nous manquait, et toute la famille nous salua en nous souhaitant une bonne nuit. Je me trouvai en possession du lit nuptial de Mme Spadaro, grand lit gothique dont les colonnes torses

et les ais d'olivier sculptés eussent fait l'admiration d'un antiquaire moins fatigué. Je n'accordai ce soir-là à ces curieux ornemens que fort peu d'attention; mais, plus tard, voyageant encore dans l'Archipel, j'eus lieu plus d'une fois de me désespérer à la vue de plusieurs meubles de la même époque, condamnés par leur poids à rester éternellement en Grèce, et dont les exquises ciselures étaient des chefs-d'œuvre ignorés d'artistes inconnus. A tous les voyageurs qui iront à Pathmos, je recommande surtout un bahut et un dressoir oubliés dans un grenier du couvent de Saint-Jean. En fait d'orfévrerie sur bois, je n'ai jamais rien vu d'aussi merveilleusement fouillé, d'aussi délicatement fini. D'où viennent ces meubles? Je ne sais. A Paris, ils feraient la gloire du cabinet de l'amateur le plus scrupuleux; en Grèce, ils sont employés à conserver des oignons.

Un gai rayon de soleil qui tombait droit sur mes yeux me réveilla le lendemain. Je regardai autour de moi avec surprise. Où étais-je? Comme il arrive souvent après un repos profond, j'avais complètement perdu le sentiment du lieu où je me trouvais; les souvenirs de la veille me revinrent graduellement. Je me levai avec empressement, ayant hâte de revoir au grand jour nos nouveaux amis. Comme je m'habillais, on entr'ouvrit doucement la porte; c'était la signora Spadaro; elle guettait notre réveil pour préparer le café, qu'elle nous apporta immédiatement. La jeune famille était fraîche et gracieuse plus encore que la veille. Maria, avec ses yeux limpides, avait un teint de rose blanche. Ses longues tresses et le châle rouge qui avait mérité nos complimens entouraient toujours sa tête. La bonne mère s'était parée d'une veste gris perle ourlée d'une petite broderie d'or. Le signor Spadaro lui-même avait endossé une belle redingote bleue et un gilet jaune qui sans doute n'avait jamais vu que le soleil des dimanches. Il vint nous serrer la main, et chacun s'empressa de nous demander de nos nouvelles. La veille, nous avions manifesté le désir de visiter l'île; tout était préparé pour notre excursion : trois mulets nous attendaient. S'excusant de ce que son grand âge et ses rhumatismes l'empêchaient de nous accompagner, notre hôte nous présenta un de ses parens qui, plus jeune, quoique déjà voûté, se chargea de nous conduire; des tapis furent placés sur les bâts de nos montures, nous nous installâmes par-dessus le tout, et promîmes en partant d'être de retour pour le dîner.

Sept heures sonnaient à la pendule de bois de notre hôte, lorsque nous nous mîmes en marche, suivis d'un domestique qui courait prestement à pied, malgré l'ampleur démesurée de son pantalon de

toile verte, vêtement adopté par tous les marins des îles. Notre guide nous précédait; je ne pus m'empêcher de soupirer à la vue de son accoutrement. En Grèce, comme ailleurs, toute originalité disparaît; l'habit national y devient de plus en plus rare, et notre costume disgracieux s'y multiplie. A Athènes, le roi Othon essaie en vain de lutter contre l'invasion du chapeau de castor et du pantalon à sous-pieds, en portant toujours le fez rouge et la fustanelle albanaise; son exemple n'est pas suivi; tout au contraire, on assure qu'en adoptant ce costume, le roi n'a pas peu contribué à le faire abandonner de ses sujets bien-aimés. La reine, malgré toute sa jeunesse, sa grace charmante et son extrême beauté, n'a pu, non plus, maintenir à sa cour le *taktycos* brodé d'or et la tunique de Smyrne. Les modes de Mlle Baudran y règnent en souveraines, et la reine elle-même, après avoir long-temps résisté, a dû les subir. Aux fêtes solennelles seulement, on voit reparaître quelques-uns de ces habits si riches et si élégans. Les uniformes des troupes, dont la tenue est d'ailleurs remarquable, sont coupés selon l'ordonnance de Munich. Un seul régiment, et celui-là est magnifique, a conservé la guêtre et la veste de palikare aux couleurs de la Grèce. Encore le goût bavarois a-t-il cru devoir enter sur cette veste bleue de ciel, brodée d'argent, dont la légèreté fait la grace, un large collet rouge avec agrafes et galons, ridicule on ne peut plus et parfaitement incommode pour le soldat pendant les grandes chaleurs. Dans les îles, même les plus éloignées, tout ce qui appartient à la classe aisée a adopté la mode continentale. Notre guide, pour nous faire honneur sans doute, portait un habit bleu barbeau orné de boutons de métal larges comme des patères; son pantalon, de couleur lilas, soumis à une tension trop forte, avait rompu toute entrave, et à chaque mouvement du mulet il remontait, laissant voir de plus en plus deux longues jambes couvertes de bas chinés, et terminées par deux escarpins à rosettes. La tête du parent de M. Spadaro, coiffée d'un chapeau bien luisant, était haut-guindée sur une cravate de couleur douteuse, et emprisonnée dans un de ces cols gigantesques que l'on pardonne si difficilement aux épiciers de la rue Saint-Denis, et qu'on voudrait ne pas retrouver dans le pays où vécut Alcibiade. Les deux pointes acérées de cet instrument de torture se dressaient fièrement, menaçant les yeux du pauvre homme chaque fois qu'il tournait la tête, coupant ses joues et comprimant odieusement son honnête figure. Tel est ou à peu près le costume actuel d'un dandy dans les Cyclades.

Nous suivions un chemin raide et pierreux qui se dirige en droite ligne vers une montagne assez élevée, point culminant de l'île, que couronnent les ruines d'un château fort du moyen-âge. Parvenus à une certaine hauteur, nous eûmes à lutter contre un vent très violent dont nous garantissaient fort peu les murs à hauteur d'appui qui bordaient le chemin. Ces vents de nord-est, qui soufflent régulièrement pendant tout l'été, assainissent les îles, en chassent les miasmes dangereux, et il est à remarquer que, dès qu'ils cessent, les fièvres commencent; mais il faut aussi attribuer, en grande partie, à la violence de ces vents l'infertilité des Cyclades. Tine est l'une des plus vertes; elle est cultivée presque entièrement, avec opiniâtreté, en dépit de la nature. A défaut de terre, on y laboure les pierres, et nous pûmes voir que des champs de blé ou d'orge chétifs et un assez bon nombre de figuiers récompensent le travail des habitans. Ce jour-là, ils faisaient leur récolte. Ces pauvres Grecs, coupant avec peine la paille rabougrie qui croît dans leurs petits champs entourés de murailles, nous faisaient tristement songer à nos belles moissons de France, si animées et si joyeuses. Au bout d'une heure, le chemin étant devenu impraticable pour nos montures, nous les confiâmes au domestique grec, et ayant continué à pied notre route, nous arrivâmes à un village tout-à-fait abandonné et tombant en ruines. Rien de plus triste que ces maisons fermées, dont les propriétaires sont morts, et qui, autrefois pleines de mouvement, n'entendent maintenant que le bruit des pierres que le vent ou le temps détachent de leurs murs. Sur la porte de l'une de ces maisons, je remarquai une plaque de marbre portant un écusson armorié. Sans doute elle avait été habitée par le descendant de quelque grand de Venise; mais aujourd'hui, quoiqu'en apparence moins pauvre que les autres, elle est également déserte et silencieuse. Je ne sais si je suis seul à penser ainsi, mais les restes d'une petite tour isolée, les débris d'un pauvre fief inconnu, parlent plus vivement à mon ame que les ruines les plus grandes et les plus célèbres. Les monumens de l'antiquité que tout le monde admire ont leurs chroniques; l'histoire à la main, on peut, jusqu'à un certain point, les reconstruire en imagination, les ranimer, y replacer les personnages qui les habitèrent, se figurer les scènes dont ils furent le théâtre, tandis que, pour ces pauvres débris que nous rencontrons çà et là, tout est incertitude et mystère. Rien ne parle de leur vie d'autrefois; le nom de leurs habitans est depuis long-temps oublié, et l'on ne peut s'empêcher de donner un soupir à ces existences qui n'ont laissé aucune trace, à ces destinées in-

connues retombées dans le néant, à ces pierres qui s'écroulent, présageant au voyageur ce qu'il adviendra de la maison paternelle et de lui-même.

Cette maison, qui portait encore l'écusson de ses anciens maîtres, me frappa plus que toutes les autres : je crois la voir encore. Je m'imaginai que, dans ces murs délabrés, quelque drame tendre s'était jadis accompli, dont nul ne gardait souvenir. Par un rapprochement d'idées bizarres, tout en rêvant à la jeune fille de ce roman inconnu, je pensai à Maria Spadaro, dont je lui donnai les traits, et à l'héroïne de Bernardin de Saint-Pierre, dont je lui prêtai l'histoire. Je me rappelai ces deux masures, voisines des Pamplemousses, auprès desquelles le poète de l'île de France alla s'asseoir un jour, et ce vieillard qui, devant les cabanes détruites de ses anciens amis, lui conta ce triste et doux poème qu'on nomme *Paul et Virginie*.

Au-delà du village, le chemin est tellement raide, qu'il fallut grimper en nous aidant des mains. Nous arrivâmes aux ruines du château. Ces débris, enveloppés d'une brume épaisse et froide, me parurent d'un intérêt médiocre, mais un souvenir important s'y rattache.

Depuis l'an 1207, Tine était au pouvoir de la république de Venise, lorsque, en 1714, les Turcs, tant de fois battus, reprirent courage et envoyèrent une armée en Grèce. La flotte traversa l'Archipel et s'arrêta devant Tine. La situation de cette île la rendait un poste fort important. Tine était bien fortifiée, et les Vénitiens avaient pu s'y maintenir, malgré de fréquentes attaques, pendant toute la guerre de Candie. Par malheur, la défense de la forteresse était alors confiée au provéditeur Bernardo Balbi, homme sans courage et sans résolution. Il s'effraya à l'apparition des vaisseaux turcs, et, malgré les prières et les larmes des habitans qui, à grands cris, demandaient à se défendre, il se rendit à la première sommation. On le laissa s'embarquer avec sa garnison, et il arriva à Venise, où il fut condamné à passer en prison le reste de sa vie. Ce fut une juste punition de sa lâcheté, mais la république n'en perdit pas moins une île importante, et les malheureux Tiniotes furent livrés à la rigueur de leurs nouveaux maîtres, qui déportèrent plus de deux cents familles sur la côte d'Afrique. Les Turcs vainqueurs se dirigèrent vers la Morée, et leur marche fut une suite de triomphes. En peu de mois, presque sans coup férir, ils reprirent successivement Corinthe, Argos, Napoli de Romanie, Modon, tout le Péloponèse enfin et la plupart des îles. En cinquante ans, combien les Vénitiens n'avaient-ils pas dégénéré!

Comment reconnaître, dans ces armées qui n'osent pas même attendre l'ennemi, les fameux défenseurs de Candie et les hardis marins qui tant de fois avaient détruit les flottes ottomanes! La reddition de la forteresse de Tine par Bernardo Balbi est la dernière page de l'histoire des débris que nous avions sous les yeux.

Notre cicerone nous assura que, par un temps clair, la vue était admirable de cet endroit, et embrassait presque tout l'archipel; mais, comme pour le moment la vue s'étendait à peine à deux pas, et que le froid devenait de plus en plus piquant, je fus d'avis de rebrousser chemin. Pour retrouver sa route, notre homme cherchait à terre la trace de nos pas, et, malgré la facilité que lui donnait pour cette opération son dos courbé en faucille, il nous égara. En notre qualité de montagnards, nous nous crûmes obligés de guider notre guide; il nous suivit à regret; pourtant nous nous retrouvâmes bientôt dans le hameau abandonné.

Alors seulement le parent de M. Spadaro nous apprit que dans ces ruines vivait un vieil ermite. Curieux de voir un homme qui n'était pas épouvanté d'une pareille solitude, nous priâmes notre cicerone de nous conduire vers sa retraite. Il nous mena devant un long bâtiment ayant l'aspect d'un couvent, et délabré comme toutes les maisons du village. Le toit tombait en ruines; l'herbe croissait sur le seuil; rien n'annonçait le passage d'un être humain. Un mauvais contrevent pendait à demi détaché à l'une des ouvertures; le vent le faisait battre par momens, et il criait en tournant sur ses gonds. Nous frappâmes; personne ne répondit. Notre guide ouvrit une porte voisine, nous fit entrer dans une chapelle pauvre, mais propre et tenue, dans sa misère, avec un soin remarquable. Il frappa à une porte latérale; cette fois presque aussitôt un bruit de pas se fit entendre, et une voix demanda en grec qui nous étions. Le cicerone se nomma, et la porte s'ouvrit. Nous vîmes un vieillard vert encore, qui, sur quelques mots de recommandation prononcés à voix basse, nous salua fort gracieusement et nous pria d'entrer. Après nous avoir fait suivre un long corridor, l'ermite, qui parlait italien, nous introduisit dans sa cellule. Elle était des plus pauvres; le mobilier consistait en une méchante table et deux bancs de bois chancelans, sur lesquels nous nous assîmes. Tout en expliquant au solitaire le motif innocent de notre visite, je le regardais avec curiosité. C'était un homme d'une soixantaine d'années; son visage était beau et distingué, il ne portait pas de barbe. Son front large, à peine garni de quelques cheveux blancs, était jaune et poli comme

le vieil ivoire. Sa soutane de serge noire, pareille à celles de nos prêtres catholiques, était de la plus grande propreté. Peu à peu la conversation s'engagea : l'ermite m'apprit qu'il était Polonais, établi depuis quinze ans dans cet ancien monastère, où il vivait seul. Un enfant venait chaque matin servir sa messe et lui apporter les vivres de la journée. C'était du pain ordinairement, quelquefois un peu de riz; cette nourriture frugale ne l'empêchait pas, nous disait-il en frappant sur sa large poitrine, de se porter à merveille. Il nous demanda d'où nous venions et ce qui se passait dans cette Europe dont il n'avait pas de nouvelles depuis tant d'années. En France, Louis-Philippe régnait-il encore? Le solitaire paraissait aimer fort peu notre gouvernement actuel; lui aussi s'inquiétait donc de politique! — Êtes-vous catholiques? reprit-il. Sur notre réponse affirmative, il nous parla avec plus de confiance. Il avait beaucoup voyagé dans sa jeunesse; il avait servi, il était allé en France, mais quand? et qui était cet homme? pourquoi avait-il quitté sa patrie, sa famille, ces affections qui nous font vivre? par quel sentier était-il arrivé à ce triste monastère? Tout à l'heure j'avais cherché un mystère dans les ruines d'une pauvre maison : quelle histoire bien autrement curieuse ce vieillard devait avoir dans ses souvenirs! que de questions j'aurais voulu lui adresser! J'essayai plusieurs fois, mais toujours il me répondit vaguement et détourna la conversation avec le tact exquis d'un homme parfaitement élevé. Cette distinction qui perçait dans ses moindres paroles, dans son geste, dans le son de sa voix, me surprenait plus que tout le reste. Après de nouvelles tentatives, infructueuses comme les précédentes, je cessai, par discrétion, de l'interroger sur son passé; nous causâmes des choses de ce monde. Il parlait bien et volontiers, nous questionnait avec esprit et bonne grace. C'était un de ces vieillards qui font plaisir à voir. Ses grands yeux bleus exprimaient une sérénité si douce, que je le crus sur parole lorsqu'il m'assura que les plus heureuses années de sa vie étaient celles qu'il avait passées dans sa solitude. « Vous faites bien de voyager, nous dit-il; mais, dans les pays que vous parcourrez, dans les hommes que vous rencontrerez, tâchez de ne voir que ce qu'il y a de bon : le mal est le même partout. Faites en sorte que, de retour dans vos familles, vous puissiez sans crainte regarder la route que vous aurez suivie. » Il n'y avait rien de doctoral dans les discours du vieillard, et l'expression de sa voix était singulièrement touchante. Nous ne pûmes entendre sans émotion ces conseils

paternels qui venaient nous chercher sur cette montagne si éloignée de notre pays, dans ce vieux monastère lézardé, au bruit du vent qui pleurait dans les corridors en ruines.

Une heure s'écoula rapidement à écouter les exhortations du vieillard. Lorsque nous nous levâmes pour partir, il nous accompagna jusqu'à sa porte.

« Chers enfans, nous dit-il en nous quittant, vous êtes les seuls étrangers que j'aie vus depuis quinze ans; je vous remercie, votre visite m'a fait du bien. Dieu a voulu que nous nous rencontrions sur ce rocher, qui n'est ni votre pays ni le mien : espérons que nous nous retrouverons là-haut, c'est la commune patrie. » Et du geste il nous montra le ciel éclatant où s'éleva son regard; ensuite il nous tendit la main; je lui demandai de prier Dieu pour moi, et nous nous quittâmes. Après avoir fait quelques pas dans les décombres, je me retournai au moment de perdre de vue l'ermitage. Le vieux prêtre était toujours debout sur le seuil de la porte ouverte; il nous suivait du regard. Je lui dis encore une fois adieu; il me salua de loin, puis je le vis passer la main sur ses yeux comme s'il eût essuyé une larme; presque aussitôt il se retourna, et la porte se ferma brusquement derrière lui. Il était rentré dans sa solitude, où nul peut-être ne viendra jamais. Un matin, l'enfant grec le trouvera couché sur son banc de bois; son ame sera partie pour le ciel, et avec elle le secret de sa vie. N'est-il donc pas sur la terre un foyer où la place de ce vieillard soit restée vide, où, le soir, l'on se demande ce qu'il est devenu? N'est-il pas une bouche qui prononce son nom, pas un cœur qui garde son souvenir? Ces tristes questions se pressaient en moi, tandis que je marchais dans la route pierreuse. Nous arrivâmes bientôt à l'endroit où nous attendaient nos mulets, et nous reprîmes place sur nos tapis.

Pendant notre visite au solitaire, le vent avait balayé les brouillards du matin; lorsque nous nous remîmes en marche, le ciel était magnifique; un soleil resplendissant, un soleil de Grèce, éclairait la campagne. Tine (l'ancienne Ténos) est creusée circulairement en forme d'entonnoir très évasé. On n'y voit plus trace des grandes forêts qui la couvraient autrefois au dire des anciens, et rien ne subsiste du beau temple, témoignage de la reconnaissance des habitans, délivrés jadis par Neptune d'une population de reptiles qui envahissait l'île et menaçait d'y dévorer toute la population humaine. Les serpens ont disparu comme le temple, et les habitans actuels, igno-

rant le fléau qui épouvanta leurs ancêtres et l'origine du nom de leur île, qui remonte à ce fléau, ne se doutent pas non plus que les savans des pays civilisés s'inquiètent de savoir si le nom de Tine dérive du mot grec τῆνος ou du mot phénicien *tannoth* (serpent, dragon). Sans trop se soucier d'où il vient, ils le prennent pour ce qu'il est, le prononcent Tino, et cela leur suffit.

A défaut de forêts, les coteaux sont revêtus d'un grand nombre de figuiers et de mûriers qui, sans atteindre jamais une haute croissance, n'en donnent pas moins un ton vert et riant au paysage. Une soixantaine de villages blancs à toits plats, et d'églises avec leurs clochers en forme de minarets, qui annoncent l'Orient, se dressent au milieu de ces arbres et se détachent vigoureusement sur leur sombre feuillage. Un ruisseau, pompeusement nommé *fiume*, traverse l'île et la féconde. Au lever d'un beau soleil de mai, tout cela était éclatant de lumière et de verdure; la mer entourait ce frais paysage de son grand cadre d'azur; et nous pouvons, puisque nous sommes au pays des pierreries et du langage figuré, nous servir d'une comparaison de Mahomet, en disant que, par cette belle matinée, l'île de Tine semblait une émeraude enchâssée dans un immense saphir.

Toutefois, il faut bien le dire, si la fertilité de Tine frappe vivement le voyageur et appelle de si orientales comparaisons, c'est moins par ce qu'elle est réellement que par le contraste qu'elle oppose à la désolation des îles voisines; son éclat n'est que relatif. Cette végétation phénoménale dans l'Archipel serait en France moins qu'ordinaire. Les Cyclades, que les poètes nous dépeignent si riantes, sont en général d'une aridité désespérante pour l'imagination. Que d'illusions s'envolent quand on arrive en Grèce! Lorsque, venant d'Europe, quelques heures après avoir, pour la première fois, entrevu dans un vague lointain la terre du Péloponèse, le voyageur double enfin le cap Matapan, il éprouve un premier mécompte; on lui désigne à droite, sous le nom de Cerigo et comme habité par six soldats anglais, un rocher chauve et aride comme les côtes de Provence. Cerigo n'est autre que cette île des amours dont le climat était si énervant, dont les myrtes, les citronniers fleuris. exhalaient de si suaves parfums au temps où elle se nommait Cythère, où Vénus était sa souveraine. Puis vous rangez Milo, Anti-Milo avec son turban de nuages qui la couvre perpétuellement comme une ombrelle, Paros, Anti-Paros, Syra; partout la même désolation. Si vous poussez plus loin votre voyage, vous retrouvez encore, à l'autre bout de l'Archipel, la

même stérilité, et, jusqu'à Nicaria et Pathmos, la plupart des îles ne sont que des masses de rochers non-seulement sans végétation, mais sans apparence de terre végétale. Cependant nier que ces îles aient été cultivées serait contredire un trop grand nombre de témoignages. Autrefois, assurent les anciens, elles étaient couvertes de forêts. Il faut croire alors que la destruction de ces forêts est la cause de la stérilité actuelle des Cyclades, c'est du moins la seule raison qu'on en puisse donner. En général ces îles, au lieu d'être, comme Tine, creusées intérieurement, se dressent en forme de pyramides ou s'arrondissent en dômes, et, du côté de la mer, présentent dans tout leur pourtour des falaises plus ou moins rapides, plus ou moins élevées. En couvrant de terre ces rochers coniques, la nature, toujours prévoyante, y avait jeté des graines qui, devenues arbres, donnèrent au sol l'abri de leur feuillage et le soutien de leurs racines. Les arbres détruits, le sol se trouva mis à nu, et la terre, desséchée, pulvérisée, réduite en cendres par un ardent soleil, attirée par la pente, entraînée d'ailleurs par son propre poids et soulevée par les vents, fut emportée peu à peu dans la mer; rien alors ne resta de ces îles sans doute trop embellies par la fable, rien que le squelette de pierre. Quelques observations viennent à l'appui de cette conjecture, que nous croyons la seule acceptable. De toutes les Cyclades, celles précisément qui offrent au regard la pente la plus rapide, comme Anti-Milo, Nicaria, Pathmos, sont aussi les plus arides. Dans celles au contraire où un pli du sol, une déchirure de rochers a permis à la terre de se maintenir, la terre est restée (il y a donc eu de la terre), et quelques buissons rabougris y végètent de leur mieux. Tine, qui ne présente point la conformation des autres Cyclades, a un aspect verdoyant et nourrit en partie ses habitans. Cos, la patrie d'Hippocrate, également aplatie par la nature dans sa partie méridionale, produit un platane gigantesque célèbre dans tout le Levant. Rhodes, dont les abords sont taillés en pente très douce, est la fertilité même. Il me semble voir encore son merveilleux rivage couvert de bois immenses embrasés par le soleil couchant, et le souvenir de Scio, dont la surface est suffisamment aplanie, m'arrive encore tout imprégné de la senteur de ses forêts d'orangers. Il va sans dire que, si l'on excepte Tine, Naxia, Négrepont et Poros, qui touchent presque au continent, la Turquie a pris sous sa protection toutes les îles productives.

Les rochers, les rochers seuls, appartiennent maintenant à la Grèce,

et c'est pour elle un grand malheur. S'il nous était permis d'aborder une question aussi grave, nous dirions que peut-être c'est à la perte de plusieurs îles, autrefois attenantes à son territoire, de Candie surtout, que l'on doit attribuer l'état d'appauvrissement dans lequel végète ce malheureux pays. Obtenir des Turcs la cession de l'ancienne Crète, à l'époque de l'organisation du gouvernement grec actuel, était peut-être le seul moyen de le rendre viable; les prêts ne lui donnent pas une condition réelle d'existence, et, chose fort remarquable, la nation désapprouve l'emprunt fait aux trois puissances. « L'état s'est endetté, dit le peuple grec, et quel bien en est-il résulté pour nous? Comment a-t-on employé les millions empruntés? Avec une partie de la somme, on a construit un palais inutile; avec le reste, on le meublera. On a soldé à prix d'or des fonctionnaires allemands qui, une fois enrichis, ont regagné leur pays. Est-il juste que la Grèce se ruine au profit de la Bavière? Que les compatriotes du roi, venus avec lui à Athènes, y jouissent de nos priviléges, nous le voulons bien; mais alors qu'ils soient comme nous sujets grecs et non pas des étrangers venant chercher fortune; qu'ils s'associent aux destinées du pays, qu'ils y achètent des propriétés et nous les donnent à cultiver. Puis, ajoutent naïvement les Grecs, si jamais l'on était obligé de restituer cet emprunt, comment ferait-on? On prendrait nos maisons, nos bateaux, nos récoltes. » Telle est la défiance qu'inspire un gouvernement qui, n'ayant pas su s'identifier avec la nation, confondre ses intérêts avec les siens, est considéré par les Hellènes non pas comme un pouvoir régénérateur, mais comme une colonie étrangère, à charge au pays et imposée par les circonstances.

Les habitans de la plupart des îles grecques, ne pouvant être agriculteurs sur leurs rochers stériles, où la terre manque, où la culture est impossible, se font presque tous marins et cherchent leur vie dans le négoce. Leur pays ne fournissant pas les élémens d'échange nécessaires, ils sont forcés de s'expatrier; grace à leur excessive sobriété, ils trouvent à vivre misérablement dans les ports de l'Adriatique, sur la côte d'Italie, à Marseille, en Espagne même, et surtout en essayant de lutter contre l'envahissement du commerce autrichien dans la mer Noire. Cette désertion est ruineuse pour le pays. Il en serait tout autrement si l'on rattachait Candie au royaume grec. La situation de cette île, rempart naturel du Péloponèse du côté du sud, son excellent port de la Suda, sa position intermédiaire entre l'Afri-

que et la Grèce, son excessive fertilité, lui assureraient une immense importance. Ses huiles seules suffiraient à l'activité des commerçans et retiendraient dans le pays les marins émigrans dont le nombre augmente tous les jours. En outre, les Candiotes sont Grecs, et ils ont prouvé, il y a deux ans, par leur révolte, combien est vif leur désir d'être réunis à la mère-patrie. Ce désir s'explique plus facilement par l'amour national que par l'intérêt matériel. La domination turque n'est pas pour eux sans avantages. Soumis à la Porte, les Candiotes vivent, il est vrai, dans un état de vasselage, mais par leur activité ils se sont rendus indispensables, et ont acquis une puissance qui rend illusoire celle de leurs maîtres. Légalement ils ne possèdent pas, puisque dans les pays turcs les Turcs seuls sont possesseurs, et que les rayas n'ont ni le droit d'avoir ni le pouvoir d'acquérir; par le fait cependant, ils ont tous les avantages de la propriété. D'abord tributaires et du pacha qui les gouverne et du propriétaire pour lequel ils exploitent, ils s'affranchissent plus tard de la redevance, et l'impôt seul reste à leur charge. Les baux sont ainsi faits que la rente qu'ils doivent payer, eux rayas, au Turc leur maître ou à la mosquée qui les occupe (car les mosquées, comme autrefois les couvens en France, ont, en Turquie, de grandes possessions), va diminuant tous les ans et s'éteint au bout d'un certain laps de temps, en sorte que, sans devenir propriétaires du terrain qu'ils cultivent, ils en acquièrent tout le revenu. Les Turcs, ne travaillant pas par eux-mêmes, sont forcés de subir les conditions de leurs rayas, si onéreuses qu'elles soient, sous peine de laisser leurs terres incultes et de n'en retirer aucun rapport. Aussi dans les pays turcs voit-on les rayas hériter de la fortune de leurs maîtres, et les Grecs s'enrichir au fur et à mesure que les musulmans s'appauvrissent. Seul, le pouvoir arbitraire du pacha peut contrarier cet ordre de choses. Préposé à l'administration d'une île ou d'une province, il s'est fait, pour ainsi dire, le fermier du gouvernement et a pris à bail cette île ou cette province. Souverain absolu, ne relevant que d'une autorité éloignée et peu soucieuse de ses actes, il prélève, par tous les moyens qui lui paraissent convenables, le tribut dû au sultan, et quelquefois, par des exactions cruelles, un second tribut pour lui-même. Mais si des pachas ont fait à leur profit des razzias dans leurs provinces, on doit ajouter que ces exemples de barbarie sont devenus excessivement rares depuis la publication du hatti-scheriff, et les rayas n'ont guère à souffrir maintenant de leur avarice, ni de leur despotisme. Les

îles grecques, au contraire, régies par un préfet ayant le titre de gouverneur, sont administrées comme nos départemens; la propriété y est reconnue. Malheureusement la pauvreté du trésor, l'administration défectueuse des finances, les dépenses mal entendues du gouvernement, ont amené jusqu'à présent une augmentation successive dans les impôts, dont le poids est tel aujourd'hui et la répartition si mal faite, que l'on voit, chose pénible à dire, les habitans de quelques-unes de ces îles, moins bons patriotes que ceux de Candie, regretter la domination des Turcs!

Si sauvages et si arides qu'ils paraissent d'abord au voyageur, les rochers des Cyclades n'en forment pas moins un *horizon à souhait pour le plaisir des yeux*. Nus, dépourvus de tous les dons de la nature, n'ayant pour ainsi dire pas même de couleur, ils se parent merveilleusement de toute la richesse du climat, de toute la beauté de l'atmosphère, et revêtent les teintes splendides que le ciel leur envoie. Ce sont des prismes admirables établis sur la mer pour refléter le soleil et reproduire, plus belles encore, les nuances, changeantes à chaque heure, de l'horizon oriental. Le matin, avant le lever du soleil, au milieu de cette mer unie et blanche comme un lac de mercure, les îles se colorent d'un bleu tendre, délicieusement fondu, impossible à définir, qui n'est pas l'indigo et qui n'est pas l'azur, mais qui souvent m'a rappelé cette couleur d'un instant, qui, aux heures de rosée, s'attache comme une poudre légère aux prunes sauvages de nos haies et disparaît plus tard à la chaleur. Le soleil levé, la mer s'enflamme, les rochers se dorent et scintillent comme des topazes. Le soir, ils subissent dans toute sa splendeur l'incendie du couchant, et plus tard rendent dans toute leur transparente pâleur les teintes roses qui lui succèdent. La nuit enfin, au clair des étoiles, on croirait voir d'immenses coupoles bleues, gouachées, par la lune qui se lève, d'un large reflet blanchâtre et entourées d'une ceinture d'argent par la mer qui se brise.

En quittant la maison de l'ermite, nous suivîmes un chemin qui n'était pas un chemin, mais une échelle de pierres. Heureusement nos mulets se sentaient chez eux, ils connaissaient depuis long-temps ces périlleux échelons, qu'ils descendirent avec une agilité de chamois. Notre guide nous apprit que nous allions chez l'évêque. Arrivés au hameau habité par *son éminence*, nous mîmes pied à terre devant l'église métropolitaine, qui n'est en vérité qu'une grande chapelle. Une rue étroite et fangeuse nous conduisit à un petit escalier de

fort modeste apparence. Sous la première marche, une truie était couchée, allaitant quelques marcassins. A notre approche, cette progéniture s'effraya, se mit à geindre, se rua dans nos jambes; nous dûmes livrer un assaut pour gagner l'escalier du père spirituel de l'île. Enfin, nous entrâmes dans une petite chambre blanchie à la chaux, entourée de divans, et décorée de lithographies représentant, dans ses différentes phases, l'arrestation du pape Pie VII. L'évêque est un vieillard d'une physionomie douce et grave. Il portait le simple costume de prêtre. Nous le trouvâmes assis devant une petite table chargée de livres. Il se leva et nous fit l'accueil le plus gracieux. Les visites sont trop peu communes à Tine pour n'y pas causer toujours une vive sensation. Nous voyant assis, le vieillard appela une servante, laquelle, par parenthèse, était fort jolie et n'avait sûrement pas la moitié de l'âge requis pour servir un évêque. Elle reçut un ordre, sortit, et presque aussitôt reparut, portant sur un plateau, suivant l'usage levantin, un grand verre d'eau et une coupe de cristal pleine de confitures de roses. Si bonnes que fussent ces confitures, nous n'en avalâmes, selon l'étiquette, qu'une seule cuillerée, puis une gorgée d'eau, et nous nous apprêtions à répondre aux questions que l'évêque nous faisait sur Rome qu'il avait habitée et d'où nous venions, lorsque la jeune servante reparut apportant le café. Quand nous eûmes vidé nos tasses, le prélat nous exprima le regret de n'avoir point de pipes à nous offrir. Je lui demandai s'il fumait; il me répondit que cela lui arrivait quelquefois. Je n'avais garde de perdre cette occasion, unique peut-être dans ma vie, de voir fumer un évêque : tirant de ma poche un étui garni de cigarres de Malte, je le lui présentai, il accepta, et bientôt j'eus la satisfaction de voir quatre petites colonnes de fumée s'élever en spirales vaporeuses vers le plafond de la demeure épiscopale. La connaissance étant ainsi faite, la conversation s'établit. L'évêque, qui est le pape de son île, m'apprit que, de toutes les Cyclades, Tine est la plus catholique. Sur une population de moins de vingt mille habitans, il comptait, me dit-il, plus de huit mille fidèles, établis la plupart dans la partie septentrionale de l'île, tandis que les Grecs (1) occupent au contraire le côté du sud. Il avait fondé chez lui une

(1) Dans l'archipel, le nom de Grec se prend ordinairement dans l'acception religieuse. A cette question : Êtes-vous Grec? on vous répond souvent : Non, je suis catholique.

sorte de petit séminaire où il faisait instruire les jeunes gens destinés à la prêtrise. — Et en France, me demanda-t-il d'un ton de tristesse, où en est la religion? Dans tous les pays que j'ai parcourus, j'ai vu que les Français, reconnus à juste titre pour les hommes les plus aimables de la terre, passaient en même temps pour de véritables païens, ne croyant ni à Dieu ni au diable, et débauchés jusqu'à la folie. — J'essayai, trop inhabile défenseur d'une si sainte cause, de ramener le vieil évêque à une opinion plus juste. Je l'assurai que nous valions infiniment mieux que notre réputation, et que les mœurs, proclamées si légères en France, y étaient peut-être, au contraire, plus sévères qu'en tout autre pays. Je dois avouer que mon discours ne parut aucunement persuader l'évêque de Tine; il avait à notre égard une opinion toute faite. Au demeurant, il me sembla un excellent homme. Je n'oubliai pas, comme on le pense bien, de lui parler de l'ermite. Un instant j'espérai apprendre de lui le mot de cette étrange destinée.—*Il Polonese!* me dit l'évêque, et il me conta ce que je savais de lui; mais quand je voulus le presser de questions, lui parler du passé de cet homme, lui demander qui se cachait sous cette vague dénomination de *il Polonese*, le prélat, soit qu'il ne s'en fût jamais inquiété, ce qui n'est guère probable, soit qu'il n'en eût rien appris ou qu'il feignît de n'en rien savoir, me répondit, en soufflant gracieusement un nuage de fumée, que c'était un saint homme et un bon chrétien. Il me fut impossible d'en apprendre plus. Personne n'a su m'instruire à ce sujet, et maintenant encore, chaque fois que ma pensée se reporte au triste couvent de l'île de Tine, elle en revient plus que jamais préoccupée de son hôte mystérieux.

Après avoir quitté l'évêque, notre cicerone nous fit successivement parcourir plusieurs villages; il paraissait assez flatté d'être notre guide, sa physionomie était pleine de gravité. Les gens que nous rencontrions s'arrêtaient-ils étonnés de voir nos figures étrangères, il se rengorgeait dans sa cravate, se dressait sur son mulet, et les regardait d'un air d'importance sans répondre à leur muette interrogation. Il nous présenta à toutes ses connaissances. Après six visites faites dans le même village, nous entrâmes dans plusieurs maisons isolées. C'étaient celle du docteur, personnage fort considérable, celles des consuls d'Angleterre, de Russie, d'Espagne, etc. Tous ces bonnes gens sont, bien entendu, consuls *in partibus* sans appointemens, sans fonctions aucunes; mais ils en ont le titre, et c'est bien quelque chose dans l'île; c'est bien quelque chose aussi

d'avoir le droit de hisser au-dessus de sa maison un grand pavillon bariolé chaque fois que passe en mer un vaisseau de guerre. La plupart ne parlaient pas l'italien, et, je l'ai dit, nous ne parlions pas le grec; la conversation était donc naturellement fort languissante. A l'intérieur, les maisons étaient toutes semblables, blanchies à la chaux, fort proprement meublées et entourées de divans. Elles différaient seulement par le choix des lithographies coloriées qui décoraient les murailles. L'arrestation du pape était remplacée, chez un habitant plus profane, par les aventures lamentables de Mathilde et de Malek-Adel. Ici le *solitaire* avec sa barbe, Ipsiboë avec son écureuil, et quelques autres personnages de M. d'Arlincourt, dépossédaient les héros éplorés de Mme Cottin. Partout le café fut de rigueur; le refuser est une grave impolitesse, de sorte que durant cette matinée, avant de rentrer pour dîner, nous en avions avalé chacun quatorze tasses, par pure politesse, c'est-à-dire à nous deux la ration de vingt-huit Parisiens. Mais il faut ajouter que le café turc, moins brûlé et plus parfumé que le nôtre, broyé et non moulu, bouilli dans l'eau et servi avec son marc, est moins une boisson qu'un délicieux manger qui n'agite pas le moins du monde.

Avant de revenir chez notre hôte, nous nous arrêtâmes au couvent de l'Annonciation. Ce couvent est sans contredit le plus beau monument moderne que j'aie vu en Grèce. Ce n'est pas beaucoup dire. Il est construit en marbre blanc tiré des carrières de l'île. L'architecture ne manque pas d'élégance, bien qu'elle ne soit pas du goût le plus pur. L'église surtout, mélange des styles byzantin et turc moderne, hérissée de sveltes minarets, précédée d'un magnifique escalier, est d'un aspect plein d'originalité. Elle est, à l'intérieur, fort richement décorée et surchargée de dorures, selon la coutume grecque. Ce déploiement de luxe, assez singulier dans une pauvre île, s'explique par une légende. On a, dit-on, découvert dans les fondemens de cette église une statue de la madone qui a fait les prodiges les plus extraordinaires. C'est une histoire qui a beaucoup de rapports avec celle de sainte Rosalie de Palerme; mais à Tine s'est établi un pélerinage bien autrement méritoire que celui du mont Pellegrino. Les croyans grecs ne peuvent pas, comme les croyans siciliens, accomplir leurs dévotions ou leurs vœux rien qu'en faisant une petite promenade; ils ne viennent pas de la ville voisine : c'est de toutes les îles de l'Archipel, de tous les coins de la Grèce et de l'Asie mineure, qu'arrive tous les ans à Tine, après une périlleuse navigation, une foule pieuse et écloppée. Aux uns la vue manque, ils deman-

dent à voir clair; d'autres sont boiteux, ils viennent prier la madone de les faire marcher droit. Quelques-uns, plus désintéressés, se rendent à Tine pour prier seulement. Du couvent de l'Annonciation, leur voix, disent-ils, sera mieux entendue que du coin du monde où Dieu les fit naître. L'église n'occupe qu'une seule aile du long bâtiment; le reste est une grande galerie divisée par cellules. A son arrivée, chaque famille de pèlerins entre en possession de l'une de ces cellules. On lui donne les quatre murs, le toit et un petit fourneau, cela gratis; il est vrai que chacune de ces familles apporte de nombreux présens. Les pèlerins n'ont donc à s'inquiéter que de leur nourriture; ils achètent leur bois, leurs provisions, leur *roba* enfin. Le mobilier d'un Levantin n'est pas considérable : le jour il rêve assis sur un tapis, la nuit il dort couché sur ce tapis. Le couvent est pour eux une fort commode habitation; ils y peuvent rester tout le temps qui leur plaît. Ce pélerinage est la grande richesse de Tine; cet accroissement de population donne pendant un mois beaucoup de mouvement à son marché et d'ouvrage à ses marins. En outre, les présens offerts à l'église par la piété des fidèles ne laissent pas que d'avoir leur importance. Ils sont de différente nature. Les riches donnent des lampes d'or ou d'argent, des ornemens magnifiques, des pierres précieuses; j'ai vu dans l'église de superbes diamans. Les pauvres apportent le produit de leurs champs, les œufs de leurs poules, et jusqu'à leurs pipes. Ces objets sont vendus à l'encan, et le total de cette vente s'est élevé jusqu'à cinquante mille drachmes (1) pour une seule année. Une partie de cette somme demeure au couvent, le reste va grossir le trésor de l'île. Ainsi donc, quand même il ne serait pas une fondation religieuse, ce pélerinage resterait toujours une excellente spéculation administrative. La chose a été parfaitement comprise par tous les insulaires de l'Archipel; ils sont fort jaloux de ce privilége de Tine. Il y a peu d'années, les habitans d'une île voisine, ceux de Naxie, je crois, prétendirent qu'ils avaient, eux aussi, trouvé une statue de la madone. C'était une Minerve peut-être, mais ils assurèrent que c'était une madone, et qu'elle était capable de faire des miracles tout aussi bien que celle de Tine. En conséquence, ils demandaient à ce qu'on les aidât à construire un couvent; il leur fut répondu que c'était assez de madones comme cela, et qu'on n'en voulait plus.

Quoique le temps du pélerinage fût passé à l'époque où nous visi-

(1) La drachme vaut environ 18 sous.

tâmes le couvent de l'Annonciation, quantité de cellules étaient encore habitées, et comme ces pélerins étaient des hommes du peuple qui n'avaient pas, ainsi que notre guide, de prétentions à l'élégance, nous pûmes observer une variété de costumes fort curieuse. C'étaient des Albanais avec leurs guêtres brodées, leurs vestes pailletées, leurs blanches fustanelles, leurs tailles de guêpes et leurs ceintures garnies de pistolets à crosses d'argent; des femmes hydriotes avec leurs beaux yeux et leurs coiffures en forme de ruches; d'élégantes Smyrniotes portant coquettement sur l'oreille le tactykos brodé d'or; des Grecs de toutes les îles, avec leurs larges pantalons verts et leurs fez rouges à houppes bleues. Notre cicérone semblait fort mécontent de nous voir visiter ce couvent avec intérêt. C'est à peine s'il nous permit de regarder la pierre où fut découverte la prétendue madone. Il avait des sourires voltairiens. Forcé d'entrer avec nous dans l'église, il ne le fit qu'avec une extrême répugnance, comme s'il eût craint de voir s'écrouler sur lui ces murs profanes. Dans sa jalousie de catholique, il jetait à la dérobée des regards moqueurs sur le bonnet rond du prêtre grec qui nous conduisait, il accueillait toutes ses paroles avec des haussemens d'épaule accablans d'ironie et d'incrédulité, et je pus remarquer, en cette occasion comme dans beaucoup d'autres, l'extrême froideur, on pourrait dire l'aversion, qui existe à Tine et dans les autres îles entre les catholiques romains et les schismatiques grecs. Dans la vie habituelle, ils n'ont entre eux presque pas de relations, et j'ai toujours cru voir, je dois le dire, que l'intolérance existait surtout du côté du catholicisme. A Tine, cette intolérance est telle que je ne la puis mieux qualifier qu'en la comparant à notre manière d'être, en France, vis-à-vis des juifs.

A deux heures, nous étions de retour chez M. Spadaro. Le couvert était mis dans la grande salle, et je vis qu'en notre honneur il allait y avoir grand gala. Les conviés étaient rassemblés; notre hôte vint au-devant de nous avec une joyeuse bonhomie. Il nous présenta au curé du village, puis à ses frères, anciens marins qui avaient passé leur vie à faire un petit commerce entre Smyrne et Alexandrie. Ensuite arrivèrent avec leurs maris ses deux filles aînées, demi-sœurs de Maria. Le petit vieillard a eu deux femmes et dix-sept enfans.

M. Spadaro avait envoyé, dès le matin, prévenir de notre arrivée tous les membres de sa famille, et tous arrivaient de leurs différens hameaux pour l'aider à nous faire les honneurs de sa maison. Maria vint nous demander si nous ne trouvions pas bien laide sa pauvre île, nous qui avions vu tant et de si beaux pays? Je ne sais ce que je

lui répondis. Chaque fois que cette jeune fille me parlait, j'écoutais le son de sa voix sans me rendre compte du sens de ses paroles, tout en contemplant ses grands cils noirs, ses sourcils droits et ses longues tresses brunes. On servit le dîner. Mon compagnon et moi fûmes placés au haut bout de la table. Au temps d'Homère, c'était la place d'honneur. Auprès de nous étaient d'un côté la maîtresse de la maison, et de l'autre sa fille. Elles semblaient nous dire, en se plaçant ainsi, qu'elles ne voulaient confier à personne le soin de nous servir. Je ne sais ce que notre code de civilité peut opposer à cet usage, mais il me semble à moi bien autrement hospitalier que le nôtre. Avant le repas, le prêtre prononça à haute voix une courte prière, à laquelle tous les assistans répondirent, et que nous écoutâmes inclinés.

Le dîner était, dans sa profusion, d'une simplicité primitive; on en avait banni toutes les futilités dont nous embarrassons nos tables. En guise de fleurs et de surtout, un mouton à la palikare, c'est-à-dire un mouton bourré d'herbes aromatiques, rôti tout entier, et servi avec sa tête, sa queue et ses quatre jambes, gisait au milieu de la table, flanqué de pyramides de volailles. Deux montagnes de riz complétaient ce menu digne d'Ajax, fils de Télamon. La conversation fut naturellement animée et toujours intéressante. Nous avions à faire mille questions, et obligés les uns et les autres de traduire nos pensées dans une langue qui n'était pas la nôtre, nous surveillions chacune de nos paroles. Avant d'être exprimées, nos idées avaient subi, dans le travail même de la traduction, une sorte de triage, et nous n'avions garde d'énoncer tous ces riens qui viennent à l'esprit et qu'engendre, dans les conversations ordinaires, une trop grande facilité de langage. Le malvoisie de M. Spadaro était excellent. Des toasts furent portés et rendus; nous trinquâmes comme au bon vieux temps, et bientôt régna dans la salle une de ces naïves gaietés comme les aimaient nos pères. Il y avait dans cet intérieur quelque chose de patriarcal, et à la simplicité antique de ces bonnes gens s'alliait je ne sais quelle douceur chrétienne.

Après le repas, Maria nous conduisit à une vieille aiguière de bronze, et nous présenta pour essuyer nos mains une serviette du lin le plus blanc. Nous étions en pleine Odyssée; puis, comme la veille, les deux sœurs allèrent cueillir deux gros bouquets de roses et d'œillets rouges, qu'elles nous offrirent. Ce n'était pas leur beauté, quelque parfaite qu'elle fût, qui rendait si charmantes ces jeunes filles; c'était l'absence de toute coquetterie : elles semblaient ignorer

qu'elles fussent belles, et conservaient toute la naïveté de l'enfant après avoir acquis toute la grace de la jeune fille; en un mot, elles étaient arrivées à cet âge, si vite écoulé, où l'on ignore tout encore, mais où l'on pressent déjà quelque chose. A voir leurs yeux pleins de soleil, on devinait quels éclairs devaient en jaillir au premier choc de la passion, et de quelle molle langueur ils pourraient se voiler aux premières heures de tristesse; mais leurs sens dormaient encore, et, semblables à ces fleurs qui ne doivent s'épanouir qu'aux rayons du jour, leurs cœurs attendaient pour s'ouvrir à la vie un rayon de cet amour qui est le soleil de l'ame.

La journée se passa doucement. La maison avait repris son train accoutumé : les enfans jouaient sur le plancher, les femmes tricotaient de ces gants de soie indigène dont on fait un grand commerce en Grèce. Nous recevions des visites; les Tiniotes voulaient tous nous voir et causer avec nous. Aux arrivans, M. Spadaro faisait les honneurs de nos personnes avec une importance qui nous amusait beaucoup. Il nous considérait comme sa propriété, et, quoique nous ne lui fussions pas d'un grand rapport, il croyait, en nous bien exploitant, tirer de nous un certain parti.

Notre séjour dans cette île, ces mœurs si simples, cette hospitalité si cordiale, m'avaient déjà vivement intéressé; mais je devais faire encore une nouvelle rencontre. Le soir de ce jour, je sortis de la maison pour me retrouver un instant seul avec moi-même, et aussi pour regarder ce beau ciel d'Orient que je ne pouvais me lasser d'admirer. Je marchai quelque temps au bord de la mer, et bientôt j'arrivai à cette petite jetée où nos matelots nous avaient débarqués. Là, je m'assis sur le plat-bord d'une embarcation échouée. Quand je vins à songer à l'embarras où nous nous étions trouvés la veille à cette même place, je ne pus croire que vingt-quatre heures seulement se fussent écoulées depuis cet instant. Je m'étais si bien impatronisé dans la maison de notre hôte, tant d'incidens étaient survenus, un si grand nombre d'idées nouvelles étaient nées dans mon cœur, qu'il ne me semblait pas possible d'avoir tant vécu en si peu de temps.

C'était une de ces soirées merveilleuses qui font croire à toutes les féeries des *Mille et une Nuits*. Le vent était tombé avec le jour, et l'air était d'une douceur infinie. Un grand ciel étincelant couvrait le monde de sa voûte de saphirs et de diamans, et la mer, comme un autre ciel mouvant, roulait dans ses petites vagues les étoiles qui se reflétaient dans son miroir. La couleur du ciel, de l'indigo le

plus foncé au zénith, allait pâlissant par degrés, et, dans le lointain, sa nuance affaiblie se fondait si doucement avec la nuance de la mer, que l'on n'apercevait plus la ligne de l'horizon. Le regard, que rien n'arrêtait plus, errait au hasard dans l'espace, se perdait dans l'immensité, et le cœur s'épouvantait devant cette image de l'infini. Autour de moi, je n'entendais aucun bruit; les maisons du village, avec leurs toits plats et leurs murs sans fenêtres, éclairées par une pâle lueur, étaient blanches et muettes comme des tombeaux. Tout semblait endormi; la mer seule, qui ne dort jamais, murmurait dans le lointain ses éternelles tristesses, et une molle brise passait en pleurant. Qui de nous pendant ces belles soirées d'été n'a pas écouté avec ravissement ces longs soupirs du souffle de la nuit? qui de nous n'a pas cru reconnaître le son d'une voix aimée dans ces notes plaintives? J'ai quelquefois pensé que ce vent du soir, en passant sur la terre, recueillait les plaintes et les prières de ceux qui aiment ou qui prient, et confondait les murmures de toutes les ames dans un même murmure, comme les parfums de toutes les fleurs dans un même parfum, pour les porter à Dieu. Bientôt, au milieu de cette harmonie mélancolique et de son magnifique cortége d'étoiles, la lune, reine de la nuit, s'éleva lentement dans toute sa splendeur méridionale. Je vis se projeter sur la mer une traînée lumineuse, scintillante, répercutant au centuple tous les rayons du ciel.

Tout ce qui m'entourait, c'était donc la Grèce; c'était sous ce ciel qu'avaient vécu les hommes immortels dont les noms résonnaient dans ma mémoire; c'était le ciel d'Homère. Je voyais une de ces nuits chantées par l'auteur des *Martyrs* et de l'*Itinéraire*. Je me souvins que M. de Châteaubriand, allant d'Athènes à Smyrme, était, un soir, venu dans le port de Tine. Ainsi, il y a trente-cinq ans, par une nuit semblable, le caïque de l'auteur de *Réné* était amarré à ce même rivage, et nul dans l'île ne connaissait son nom, nul ne se souvenait de lui.

Long-temps je restai assis à cette même place, regardant le ciel, écoutant la mer, respirant avec bonheur l'air parfumé de la nuit, et prenant en grande commisération mes amis de Paris, qui, au même moment, promenaient leur ennui sur les boulevards éclairés au gaz de notre excellente capitale. Puis mes yeux, errant au hasard comme mes pensées, s'arrêtèrent machinalement sur cette constellation qu'on nomme la *grande-ourse;* elle était presque au-dessus de ma tête, et cette vue réveilla en moi un ancien souvenir: je me rappelai un temps, bien éloigné déjà, où je regardais, du perron d'un vieux

château, la *grande-ourse*, qui se trouvait chaque soir, à cette heure, au-dessus d'un grand frêne voisin du castel. Je saluai du regard ces étoiles amies qui venaient me parler des jours d'enfance déjà si loin derrière moi, et de mon pays, dont j'étais séparé par une distance si grande : il me semblait que ces petits astres me protégeaient; n'éclairaient-ils pas au même moment le grand frêne et le toit paternel?

J'en étais là de mes réflexions, lorsqu'un homme passa devant moi. Dans le premier moment, je l'aperçus à peine, mais le promeneur nocturne étant, à diverses reprises, venu me regarder, comme s'il voulait m'interroger, je l'examinai plus attentivement; c'était un homme d'une soixantaine d'années, il était habillé à l'européenne, portait de longues moustaches grises, et tenait entre ses dents une de ces pipes de terre baptisées par nos soldats du nom de *brûle-gueule*. Cette particularité me frappa. Comment un habitant de Tine était-il en possession d'une pipe qui n'avait sans doute pas sa pareille à quatre cents lieues à la ronde? Comme je m'adressais cette question, il me vint au visage une bouffée de ce tabac national âcre et odieux si judicieusement nommé *caporal*. La curiosité me prit, je me levai et marchai droit vers l'inconnu, qui s'était arrêté à quelques pas de moi.

— Pourrais-je sans indiscrétion, monsieur, lui dis-je en italien, vous demander d'où vous vient cette pipe?

— De France, monsieur, me répondit-il en bon français; j'y suis resté dix ans. Mais vous, monsieur, n'êtes-vous pas un des voyageurs français arrivés hier au soir?

Je répondis affirmativement.

— Quel bonheur! s'écria mon interlocuteur; je craignais que vous ne fussiez reparti. Je savais que vous étiez descendu chez M. Spadaro; mais comme il est catholique, et que je suis grec, il ne me voit pas d'un très bon œil, et je n'osais vous aller chercher chez lui. Cependant je voulais absolument vous rencontrer. Faites-moi l'honneur de venir chez moi, monsieur; comme ma femme va être heureuse de vous voir!

— .... Va être heureuse de me voir? répétai-je me mettant en marche et songeant aux sultanes des *Mille et une Nuits*.

— Ma femme est votre compatriote, monsieur; j'ai servi en France du temps de Napoléon, et je m'y suis marié.

— Du temps de Napoléon, calculai-je rapidement; alors la sultane date au moins d'un demi-siècle. Mon pas se ralentit. — Je serai fort

heureux, ajoutai-je, de voir une compatriote. — Nous arrivâmes bientôt à la maison de M. Lambre. Il m'avait appris son nom chemin faisant. Cette maison touchait à celle dans laquelle nous étions, la veille, entrés si brusquement. Quelle eût été notre surprise si, poussant au hasard cette porte, nous étions tombés dans un ménage français!

Le calcul approximatif que je m'étais permis de faire à propos de l'âge de Mme Lambre était encore galant. Le XIXe siècle est né quelques années plus tard qu'elle. Mme Lambre est de Melun. Elle habitait paisiblement sa ville natale, sans se douter de la nouvelle patrie que le sort lui destinait, lorsque M. Lambre, alors brillant sous-officier aux mameluks de la garde, lui plut et l'épousa. Après les cent jours, il emmena sa jeune femme dans son pays, c'est-à-dire à Tine. Mme Lambre, qui a conservé en Grèce le bonnet rond que les femmes portaient en France il y a trente ans, me parut être une excellente personne, fille sans doute d'un bon bourgeois de Melun, et ayant reçu une éducation analogue à son origine. Elle habite une jolie petite maison, grecque quant aux murailles, mais toute française à l'intérieur. J'envoyai chercher mon compagnon de voyage, et je laisse à penser quelle fête ce fut pour elle de causer avec nous dans sa langue naturelle et de nous entendre parler de sa ville, que nous connaissions. Seulement elle avait peine à comprendre ce que nous lui disions de la France. Elle s'obstinait à voir notre pays à travers ses souvenirs, vieux de trente ans. « En vérité, nous disait-elle, on peut aller de Melun à Paris et revenir en un jour? Comment donc sont faits ces chemins de fer? Et vous dites que l'on va de Paris à Marseille en quatre jours par les diligences? Quand nous avons fait cette route, M. Lambre et moi, nous avions loué une vieille calèche jaune et deux chevaux efflanqués; il nous a fallu tout un mois. Et vos barbes, pardon si je suis indiscrète, mais vos barbes..., est-ce donc la mode en France de porter des barbes si longues? » La bonne femme ne trouvait rien de séduisant dans cette parure des jeunes gens de notre époque (et toutes les bonnes femmes de cet avis ne sont pas en Grèce). « Que des Turcs, disait-elle, soient ainsi barbus, personne n'y trouve à redire, mais des Français... cela a l'air si sale, si négligé! Autrefois personne ne s'avisait d'avoir le menton ainsi hérissé. Tout est bien changé en France depuis 1815, n'est-il pas vrai? mais vous êtes trop jeunes pour vous souvenir de ce temps-là. » A propos de toilette, Mme Lambre nous parla des femmes grecques

et nous les dénonça comme étant d'une insigne coquetterie. Elle nous apprit qu'elles poussaient jusqu'au merveilleux l'art de s'ajuster, qu'elles n'avaient pas d'autre pensée, pas d'autre occupation; qu'elles savaient se *préparer*, c'était son expression, d'une manière tout-à-fait inconnue en France; que la plus pauvre, avant de songer à avoir du pain, achetait du rouge pour ses joues, du bleu pour le tour des yeux, du noir pour les sourcils, et des pommades de toute espèce; que toutes portaient de faux cheveux, et que ces belles nattes qui faisaient notre admiration étaient le plus souvent des nattes de *pendu*. Aussi avait-elle ces dames en grande aversion. De son antipathie et de ses critiques, elle exceptait cependant les filles de M. Spadaro, qu'elle trouvait, ainsi que nous, charmantes. C'était d'elle que Maria avait appris un peu de français, mais elle ne la voyait plus que rarement. Je compris que quelque différend s'était élevé entre les deux maisons, et je m'expliquai le silence qu'avait gardé le petit consul à l'égard de notre compatriote. M. Lambre est un de ces vieux soldats bronzés en Égypte, gelés en Russie, martyrs des pontons d'Angleterre, blessés en Espagne, écharpés en Italie, laissés pour morts en Prusse, dont l'ardeur s'est éteinte et dont le caractère guerrier s'est complètement effacé. A part ses longues moustaches, il n'a dans la physionomie rien de militaire; son allure est des plus pacifiques, et rien en lui ne rappelle le hardi mameluk qui séduisit la jeune fille de Melun. Autrefois amant de la gloire, il n'aime plus maintenant que sa tabatière, ses pantoufles, sa femme et le tabac français, qu'il trouve incomparable, et que lui vendent à Syra les matelots des bateaux à vapeur. Intrépide dans sa jeunesse, il est devenu douillet dans ses vieux jours, et il se préoccupe d'une infinité de petits détails domestiques qui paraîtraient puérils à beaucoup, mais qui, pour lui, composent un bien-être que lui fait apprécier le souvenir des privations autrefois souffertes. Enfin, revenu dans son île après de rudes campagnes, il y passe sa vie comme le font beaucoup de ses anciens compagnons retirés maintenant dans leurs provinces, se promenant à petits pas, ramassant les nouvelles, devisant avec quelque vieux compère et guettant l'arrivée des caïques au moment où les autres vont voir passer la diligence. O vieillesse! notre arrivée à Tine est un évènement dans la vie de cet homme qui a vu les Pyramides et le soleil d'Austerlitz! Je demandai à Mme Lambre si elle voudrait revoir la France? Ses yeux se remplirent de larmes; elle me confia que c'était son plus grand désir, son

seul rêve; ses parens sont morts, ses amis l'ont oubliée, toutes ses affections sont en Grèce, et pourtant elle pleure rien qu'en songeant à la patrie absente.

Souvent l'on s'est étonné de la rapidité avec laquelle arrivent les mauvaises nouvelles et de la façon presque miraculeuse dont elles se propagent: nous en eûmes à Tine un singulier exemple. M. Lambre, qui était sans contredit l'homme le mieux informé de l'île, nous apprit que dans la journée le bruit s'était répandu d'un grand malheur arrivé en Allemagne; une ville dont on ignorait le nom avait été, disait-on, brûlée presque entièrement. D'où venait cette nouvelle? A notre départ de Syra, il n'en était pas question; depuis notre arrivée, la violence du vent n'avait laissé aucun caïque aborder l'île, et cependant rien n'était plus vrai; à notre retour à Syra, nous apprîmes dans tous ses détails l'incendie de Hambourg.

Ne nous attendant pas à un si gracieux accueil, nous étions arrivés à Tine avec l'intention de n'y rester qu'un seul jour. La journée s'était passée sans que nous eussions même songé au départ; mais le lendemain, craignant de gêner notre hôte en prolongeant notre séjour et de manquer le paquebot si le vent nous contrariait encore, nous annonçâmes qu'il nous fallait partir. Ce fut dans toute la maison un hurra général. Les jeunes filles nous regardèrent avec une surprise mêlée de tristesse, leur mère nous fit demander si nous nous trouvions mal chez elle; quant à M. Spadaro, il entra dans sa plus grande colère, et, reprenant toute la vivacité de sa jeunesse, il nous déclara que l'on ne traitait pas les gens de la sorte, que l'on ne venait pas se faire aimer pendant un jour seulement pour partir le lendemain; que d'ailleurs le vent rendait le voyage de Syra fort dangereux, sinon impossible. — Mais, lui disais-je, si nous ne partons pas, le bateau autrichien partira sans nous, et nous n'arriverons pas ce mois-ci à Athènes.— Et si vous vous noyez d'ici à Syra, en arriverez-vous plus vite à Athènes? N'avez-vous jamais entendu parler, en France, du vaisseau *le Superbe?* Il était cent mille fois plus fort qu'aucun caïque, et pourtant il a péri, il n'y a pas déjà si long-temps, entre Andros et Parros! Si vous êtes jeunes et fous, moi, je suis un vieillard; vous me devez obéissance. Vous êtes mes hôtes, je vous considère comme étant sous ma responsabilité, et je crois, en l'absence de vos familles, devoir veiller sur vous. Vous ne partirez pas, puisqu'il y a danger à partir, et comme j'ai quelque autorité dans l'île, je défendrai, s'il le faut, à tout caïque de vous prendre.

Nous nous laissâmes facilement persuader et nous restâmes, à la grande satisfaction de tout le monde, et, je dois le dire, des jolies Grecques plus particulièrement. Deux jours se passèrent ainsi à faire ce que bon nous semblait, à aller, à venir, à recevoir et à rendre des visites. Au retour de nos promenades, nous trouvions des visages sourians, une cordiale poignée de main, et les longs yeux, surtout les longs yeux de Maria; que fallait-il de plus? Je me serais volontiers arrangé de cette douce existence. Plus d'une fois l'idée me vint de laisser là le Parthénon, les platanes de Smyrne, les minarets de Constantinople, et tous les itinéraires tracés d'avance, afin de me fixer, pendant quelques mois du moins, au milieu de cette bonne famille. Pour me détourner de ce projet, mon compagnon, plus grave, fut forcé de recourir à ses meilleurs raisonnemens. Il n'était pas possible de transiger; il fallait ou rester tout l'été ou partir sans attendre la saison des chaleurs et de la fièvre. Je me laissai convaincre; il fut convenu que, si le temps le permettait, notre départ aurait lieu le troisième jour; c'était le 25 mai 1842.

La veille seulement, M. Spadaro me parla de ses affaires particulières. — Voici ce qu'il me conta. — Je demande la permission d'entrer ici dans quelques détails. M. Spadaro a depuis fort long-temps le titre d'agent consulaire de France. Ce titre, on le sait, ne rapporte jamais rien, mais il peut coûter fort cher dans certaines circonstances. Lors de la révolution grecque, M. Spadaro, tout dévoué à la France et docile aux ordres qu'il en recevait, se conduisit si noblement, qu'il reçut à diverses reprises du ministère des lettres de félicitation fort gracieuses; mais il n'en reçut que des lettres, et il avait dépensé de l'argent (1). Plus tard il a réclamé; malheureusement, peu au fait de la comptabilité gouvernementale, il ne sut pas fournir de comptes réguliers. Le gouvernement ne peut pas se payer de bonnes raisons, ni même de la parole d'honneur d'un honnête homme. Le baron Rouen, alors ministre à Athènes, oublia ou négligea, au milieu d'intérêts plus grands, les demandes du consul de Tine. Depuis cette

(1) M. Spadaro me prouva, pièces en main, que sur l'ordre de plusieurs commandans de navire, de M. de Rigny en particulier, il avait avancé, pour habiller des matelots, pour des fournitures de navire, pour des secours donnés, par ordre du gouvernement, à des réfugiés grecs, une somme énorme pour lui, 12,500 francs. C'étaient toutes les économies qu'il avait péniblement amassées pendant sa jeunesse. M. Spadaro a encore douze enfans, et ce prêt a détruit complètement son aisance. On me pardonnera si je cite les noms propres. La position de notre pauvre consul m'a vi-

époque, M. Spadaro a adressé au ministère plusieurs autres réclamations : il n'a jamais reçu de réponse. Un seul espoir lui restait. M. de Rigny, lorsqu'il était simple capitaine de vaisseau, avait passé plusieurs mois à Tine; il avait été témoin de la noble conduite de notre agent; il avait vécu intimement chez lui comme nous-mêmes. Plus tard il devint ministre de la marine. Le second fils de M. Spadaro, voulant embrasser la seule profession qui soit lucrative dans le Levant, était à Paris, où il étudiait la médecine. Il se présenta au ministère en toute confiance, croyant presque retrouver dans le ministre un ancien ami; mais son excellence reçut avec tant de hauteur le jeune étudiant, que celui-ci n'osa plus jamais lui demander une audience, et le ministre ne promit rien ou fit peu de chose pour son père. Cependant sa mémoire seule pouvait suppléer aux papiers qui manquaient.

Le lendemain, jour fixé pour notre départ, le vent, terrible dans la matinée, se calma vers le milieu du jour. On nous annonça qu'un caïque partirait, et avec lui M. Theoteky, gouverneur de Tine. Nous allâmes faire une visite à ce haut fonctionnaire, qui ne touche pas moins de 200 drachmes d'appointemens par mois, ce qui, honneur à part et pécuniairement parlant, assimile sa position de gouverneur en Grèce à celle d'expéditionnaire, en France, dans une administration quelconque, ou de sous-lieutenant dans l'armée. Le comte Theoteky est un homme plein de distinction; il nous reçut fort gracieusement, et il fut convenu que nous partirions ensemble. Cette importante affaire décidée, nous revînmes chez nos amis, voulant passer avec eux tout le temps qui nous restait. La famille entière nous attendait; il y avait de la tristesse sur tous les visages. Mme Spadaro nous fit dire par sa fille que nous avions tort de les quitter, que nous pourrions être heureux chez elle, et que bien volontiers elle nous garderait pendant des années. Je remerciai, dans toute la sincérité de mon cœur, la charmante interprète.

A midi le gouverneur vint. L'embarcation était prête; toute la fa-

vement touché. Je m'étais promis de n'épargner aucun effort pour lui être utile; malheureusement je me suis aperçu que je ne pouvais rien, sinon répéter ici ce qu'il m'a dit. A l'appui de ces explications, les seules preuves qu'il me soit possible d'invoquer sont les noms propres; je les donne, espérant que ces lignes auront l'honneur de passer sous les yeux de plus puissans que moi, et qu'en rappelant à l'intérêt du gouvernement le nom de Michel Spadaro, elles pourront servir à lui faire rendre justice.

mille nous accompagna jusqu'à l'embarcadère; j'étais tout attristé. — Je suis fâché de vous avoir connu, dis-je à M. Spadaro, et si j'avais pu prévoir la peine que j'éprouve en vous quittant, jamais je ne serais venu à Tine. Le bonhomme me sauta au cou et m'embrassa les larmes aux yeux. — Vrai cœur de Français! s'écria-t-il; un Anglais ne dirait jamais une chose comme celle-là.

Les jeunes filles avaient préparé de petits gâteaux et fait une provision d'oranges dont elles remplirent nos poches. — C'était, nous dirent-elles, pour le voyage. J'aurais de grand cœur embrassé ces jolies pourvoyeuses; en France, je l'eusse fait sans doute, mais en Orient les usages sont plus sévères; j'allai même peut-être plus loin que ne le permettaient les convenances en prenant la main de Maria et en la serrant dans les miennes. En cet instant, je songeai que, selon toute probabilité, je ne reverrais jamais cette charmante personne, et mon cœur se gonfla malgré moi. « Là peut-être serait le bonheur, » pensai-je, et mon cœur, qui voulait rester, cherchait à persuader ma raison, qui commandait de partir. Mon compagnon m'entraîna. Déjà le gouverneur était embarqué. Dès que nous fûmes auprès de lui, on largua la grande voile. Le caïque se coucha sous le vent, bondit sur les vagues, et partit comme une flèche. Une minute plus tard, nous n'apercevions plus que des mouchoirs qui s'agitaient sur le rivage. Nous saluâmes d'un dernier regard ce rocher où le hasard nous avait poussés, et nous jetâmes, du fond du cœur, un dernier adieu à ces amis d'un jour que nous ne devions plus revoir.

ALEXIS DE VALON.

POÈMES PHILOSOPHIQUES.

N° IV.

LE MONT DES OLIVIERS.

I.

Alors il était nuit et Jésus marchait seul,
Vêtu de blanc ainsi qu'un mort de son linceul;
Les disciples dormaient au pied de la colline.
Parmi les oliviers, qu'un vent sinistre incline,
Jésus marche à grands pas en frissonnant comme eux;
Triste jusqu'à la mort, l'œil sombre et ténébreux,
Le front baissé, croisant les deux bras sur sa robe
Comme un voleur de nuit cachant ce qu'il dérobe;

Connaissant les rochers mieux qu'un sentier uni,
Il s'arrête en un lieu nommé Gethsémani.
Il se courbe, à genoux, le front contre la terre;
Puis regarde le ciel en appelant : Mon Père!
— Mais le ciel reste noir, et Dieu ne répond pas.
Il se lève étonné, marche encore à grands pas,
Froissant les oliviers qui tremblent. Froide et lente
Découle de sa tête une sueur sanglante.
Il recule, il descend, il crie avec effroi :
Ne pouviez-vous prier et veiller avec moi?
Mais un sommeil de mort accable les apôtres,
Pierre à la voix du maître est sourd comme les autres.
Le fils de l'homme alors remonte lentement.
Comme un pasteur d'Égypte il cherche au firmament
Si l'ange ne luit pas au fond de quelque étoile.
Mais un nuage en deuil s'étend comme le voile
D'une veuve, et ses plis entourent le désert.
Jésus, se rappelant ce qu'il avait souffert
Depuis trente-trois ans, devint homme, et la crainte
Serra son cœur mortel d'une invincible étreinte.
Il eut froid. Vainement il appela trois fois :
Mon Père! — Le vent seul répondit à sa voix.
Il tomba sur le sable assis, et, dans sa peine,
Eut sur le monde et l'homme une pensée humaine.
— Et la terre trembla, sentant la pesanteur
Du Sauveur qui tombait aux pieds du Créateur.

II.

Jésus disait : O Père, encor laisse-moi vivre!
Avant le dernier mot ne ferme pas mon livre!
Ne sens-tu pas le monde et tout le genre humain

Qui souffre avec ma chair et frémit dans ta main?
C'est que la Terre a peur de rester seule et veuve
Quand meurt celui qui dit une parole neuve;
Et que tu n'as laissé dans son sein desséché
Tomber qu'un mot du ciel par ma bouche épanché.
Mais ce mot est si pur, et sa douceur est telle,
Qu'il a comme enivré la famille mortelle
D'une goutte de vie et de divinité,
Lorsqu'en ouvrant les bras, j'ai dit : FRATERNITÉ.

— Père, oh! si j'ai rempli mon douloureux message,
Si j'ai caché le Dieu sous la face du sage,
Du sacrifice humain si j'ai changé le prix,
Pour l'offrande des corps recevant les esprits,
Substituant partout aux choses le symbole,
La parole au combat, comme aux trésors l'obole,
Aux flots rouges du sang les flots vermeils du vin,
Aux membres de la chair le pain blanc sans levain;
Si j'ai coupé les temps en deux parts, l'une esclave
Et l'autre libre; — au nom du passé que je lave
Par le sang de mon corps qui souffre et va finir,
Versons-en la moitié pour laver l'avenir!
Père libérateur! jette aujourd'hui, d'avance,
La moitié de ce sang d'amour et d'innocence
Sur la tête de ceux qui viendront en disant :
« — Il est permis pour tous de tuer l'innocent. »
Nous savons qu'il naîtra, dans le lointain des âges,
Des dominateurs durs escortés de faux sages,
Qui troubleront l'esprit de chaque nation
En donnant un faux sens à ma Rédemption.
— Hélas! je parle encor que déjà ma parole
Est tournée en poison dans chaque parabole;
Éloigne ce calice impur et plus amer
Que le fiel, ou l'absinthe, ou les eaux de la mer.

Les verges qui viendront, la couronne d'épine,
Les clous des mains, la lance au fond de ma poitrine,
Enfin toute la croix qui se dresse et m'attend,
N'ont rien, mon Père, oh! rien qui m'épouvante autant!

Quand les Dieux veulent bien s'abattre sur les mondes,
Ils n'y doivent laisser que des traces profondes,
Et si j'ai mis le pied sur ce globe incomplet,
Dont le gémissement sans repos m'appelait,
C'était pour y laisser deux Anges à ma place
De qui la race humaine aurait baisé la trace,
La Certitude heureuse et l'Espoir confiant
Qui, dans le paradis, marchent en souriant.
Mais je vais la quitter, cette indigente terre,
N'ayant que soulevé ce manteau de misère
Qui l'entoure à grands plis, drap lugubre et fatal,
Que d'un bout tient le Doute et de l'autre le Mal.

Mal et Doute! En un mot je puis les mettre en poudre.
Vous les aviez prévus, laissez-moi vous absoudre
De les avoir permis. — C'est l'accusation
Qui pèse de partout sur la création! —
Sur son tombeau désert faisons monter Lazare.
Du grand secret des morts qu'il ne soit plus avare,
Et de ce qu'il a vu donnons-lui souvenir;
Qu'il parle. — Ce qui dure et ce qui doit finir,
Ce qu'a mis le Seigneur au cœur de la Nature,
Ce qu'elle prend et donne à toute créature,
Quels sont avec le ciel ses muets entretiens,
Son amour ineffable et ses chastes liens,
Comment tout s'y détruit et tout s'y renouvelle,
Pourquoi ce qui s'y cache et ce qui s'y révèle;
Si les astres des cieux tour à tour éprouvés
Sont comme celui-ci coupables et sauvés;

Si la terre est pour eux ou s'ils sont pour la terre;
Ce qu'a de vrai la fable et de clair le mystère,
D'ignorant le savoir et de faux la raison;
Pourquoi l'ame est liée en sa faible prison;
Et pourquoi nul sentier entre deux larges voies,
Entre l'ennui du calme et des paisibles joies
Et la rage sans fin des vagues passions,
Entre la léthargie et les convulsions;
Et pourquoi pend la Mort comme une sombre épée
Attristant la Nature à tout moment frappée;
Si le juste et le bien, si l'injuste et le mal
Sont de vils accidens en un cercle fatal,
Ou si de l'univers ils sont les deux grands pôles,
Soutenant terre et cieux sur leurs vastes épaules;
Et pourquoi les Esprits du mal sont triomphans
Des maux immérités de la mort des enfans;
Et si les Nations sont des femmes guidées
Par les étoiles d'or des divines idées,
Ou de folles enfans sans lampes dans la nuit,
Se heurtant et pleurant et que rien ne conduit;
Et si, lorsque des temps l'horloge périssable
Aura jusqu'au dernier versé ses grains de sable,
Un regard de vos yeux, un cri de votre voix,
Un soupir de mon cœur, un signe de ma croix,
Pourra faire ouvrir l'ongle aux Peines éternelles,
Lâcher leur proie humaine et reployer leurs ailes;
Tout sera révélé dès que l'homme saura
De quels lieux il arrive et dans quels il ira.

III.

Ainsi le divin Fils parlait au divin Père.
Il se prosterne encore, il attend, il espère,

Mais il renonce et dit : « Que votre volonté
« Soit faite et non la mienne et pour l'éternité. »
Une terreur profonde, une angoisse infinie
Redoublent sa torture et sa lente agonie.
Il regarde long-temps, long-temps cherche sans voir.
Comme un marbre de deuil tout le ciel était noir.
La Terre sans clartés, sans astre et sans aurore,
Et sans clartés de l'ame ainsi qu'elle est encore,
Frémissait. — Dans le bois il entendit des pas,
Et puis il vit rôder la torche de Judas.

Cte ALFRED DE VIGNY.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

31 mai 1843.

C'est l'état de l'Espagne qui est l'affaire du moment. Chaque jour, on attend des nouvelles, non plus de Madrid, mais de la Catalogne, car c'est là probablement que se décidera l'issue de la crise actuelle; c'est Barcelone que le régent a choisie pour théâtre de la lutte. Bien que sa conduite semble très déterminée, Espartero n'a peut-être pas encore des desseins bien fixes; une insurrection armée peut le conduire à l'établissement d'une dictature militaire, mais il n'est pas certain qu'il en cherche l'occasion. Ce qui fait le plus grand danger de la situation, c'est qu'il est absolument au bout de la voie constitutionnelle; il ne peut plus faire un pas sans en sortir, et quand les ressorts sont tellement tendus, il est presque inévitable qu'ils se brisent. Le régent est donc placé sur la dernière limite qui le sépare des coups d'état. La dépassera-t-il? Nous avouons que nous en doutons encore. Le vent n'est pas aux grandes choses, ni en bien ni en mal. Pour qu'il se fasse dictateur, il manque à Espartero deux choses : la santé et la volonté. Les décrets du 26, qui ont accompagné l'ordonnance de dissolution, sont assez caractéristiques de la situation. On voit que le régent ruse avec l'esprit de la constitution, sans oser en attaquer la lettre. En même temps qu'il dissout les cortès, il donne une sorte de satisfaction à l'opinion par l'amnistie; en acceptant la démission de M. Lopez, il lui prend la moitié de son programme, et le premier acte du nouveau cabinet est la restitution de la contribution arbitraire imposée à Barcelone. Ces décrets sont une suite d'agressions et de concessions, de pas en avant et de pas en arrière. Par la dissolution, le régent provoque la révolte, et il en écarte les occasions les plus immédiates en rendant l'impôt facultatif. Pour dernier trait, Linage, dont M. Lopez demandait la destitution, est révoqué de *la moitié* de ses fonctions.

Il n'y a là, jusqu'à présent, rien qui sente le Bonaparte; mais s'il est vrai qu'Espartero n'ait pas des intentions bien arrêtées de 18 brumaire, comment se fait-il qu'il ait poussé les choses à une telle extrémité? Évidemment, il

compte sur la désunion de la majorité, et sur l'antagonisme des provinces. Dans la lutte électorale qui va s'engager, le régent aura pour lui l'avantage qu'a toujours le pouvoir exécutif, celui de l'initiative et de l'unité d'action. Pendant trois mois, il va agir seul, sans le concours des chambres. L'opposition pourra-t-elle agir avec le même ensemble? Les élémens de la majorité, une fois dispersés, se réuniront-ils dans les mêmes conditions? En France, cela ne ferait pas question; mais en Espagne, l'unité, la centralisation de l'esprit public, n'existent pas encore. L'Espagne est toujours un royaume de provinces; Cadix, ni même Sarragosse ne veulent pas tout ce que veut Barcelone. Ainsi, cette fameuse loi sur les cotons, qui livre à l'Angleterre l'industrie de la Catalogne, ne soulèvera dans tous les cas que la Catalogne. Aussi tout l'effort de la répression a-t-il été dirigé vers les provinces du nord. Espartero, qu'on nous passe le mot, en a fait son deuil; il ne s'est occupé que de les contenir et de les dompter, et il était si sûr de leur hostilité, qu'il ne s'est pas inquiété d'y donner une cause de plus. A ce projet de loi sur les tarifs, il est aisé de reconnaître la main du nouveau ministre des finances, M. Mendizabal. La réapparition de cet homme dévoué à l'Angleterre ne peut qu'augmenter la défiance de la France à l'égard du gouvernement actuel de l'Espagne, et le souvenir de ses antécédens ne peut inspirer non plus une parfaite confiance dans l'honnêteté de ses opérations financières. On se rappelle encore comment, en 1836, un emprunt de 100 millions, créé et autorisé pour opérer la conversion de 1834, fut employé, sous le ministère de M. Mendizabal, à d'autres usages non autorisés. M. Mendizabal ne paraît pas avoir renoncé à ses anciennes habitudes, car on annonce qu'il va employer le produit de la ferme des mines d'Almaden à subvenir aux nécessités pressantes du moment. Or, M. Calatrava, l'avant-dernier ministre des finances, avait pris l'engagement de consacrer cette portion du revenu à servir les intérêts du 3 pour 100, et M. Ayllon, son successeur pendant vingt-quatre heures dans le ministère de M. Lopez, avait ratifié cet engagement. Nous verrons comment l'Angleterre, si bien disposée pour M. Mendizabal, prendra cette nouvelle.

M. Mendizabal a encore pris une autre mesure plus singulière; il a supprimé l'impôt sur les octrois. C'est se priver bien volontairement d'un revenu de 60 millions de réaux que cet impôt rapportait au trésor, mais c'est se populariser aux dépens des municipalités ou *ayuntamientos,* qui constituent le parti bourgeois opposé au parti militaire, et leur ôter en même temps une source considérable de revenu, et par conséquent d'influence. Maintenant, où M. Mendizabal trouvera-t-il de l'argent? C'est ce que personne ne sait, c'est peut-être ce qu'il ne sait pas lui-même. Il a fallu l'assurance imperturbable de ce célèbre financier pour se charger du trésor de l'Espagne en ce moment. Il ne serait pas étonnant que l'impossibilité absolue de faire face aux besoins publics eût été pour beaucoup dans la répugnance que M. Cortina, M. Olozaga et M. Lopez ont successivement montrée pour prendre le pouvoir.

Ces évènemens, et surtout la pensée des malheurs et des catastrophes san-

glantes qu'ils peuvent amener, occupent exclusivement les esprits. A l'intérieur, la quinzaine a été peu féconde. La chambre des députés a terminé la discussion sur la loi des sucres, et elle s'est prononcée pour le système de l'égalisation progressive de l'impôt sur les deux sucres. Cette loi a été discutée et votée au milieu d'un ennui assez général. Le ministère a soutenu mollement son projet; il l'avait proposé pour se débarrasser des importunités et pour satisfaire tout le monde, les colons de la betterave en leur donnant une indemnité, les colons de la canne en supprimant l'industrie rivale. La majorité de la chambre, privée de direction, cherchait une boussole, et elle a pris au passage l'amendement de M. Dumon, principalement parce qu'il a été le mieux expliqué. La majorité a voté ce qu'elle a le mieux compris; elle n'avait d'opinion bien arrêtée que sur un point, sur celui de l'indemnité. C'est ce précédent dangereux qu'elle n'a point voulu consacrer en principe, car une fois engagé dans cette voie, où et comment s'arrêter? Chaque industrie supplantée par une industrie nouvelle aurait réclamé l'indemnité comme un droit; les maîtres de postes, ruinés par les chemins de fer, ou toute industrie de main-d'œuvre remplacée par des machines, auraient revendiqué l'application du principe que la chambre a sagement fait de ne pas poser.

Le parti légitimiste a jugé à propos d'exposer aux yeux du public ses affaires de ménage. Sérieusement, nous trouvons que le gouvernement de juillet doit des remerciemens à la *Gazette de France,* car il est impossible de faire mieux que la *Gazette de France* les affaires de la royauté nouvelle. Si le parti légitimiste a jamais eu quelque force, cette force lui était donnée par les idées d'ordre, de conservation et de tradition qui s'attachent à la propriété territoriale, et dont on pouvait supposer qu'il avait gardé le dépôt. Par une singulière fatalité, ce parti n'a trouvé, pour représentant de ses idées, qu'un journal qui les a prises à rebours, espèce de *Marseillaise* en prose chantée par un prêtre. La séparation qui existait entre les véritables opinions du parti et le langage de son principal organe a été consommée par la création d'un nouveau journal à bon marché appelé *la Nation*, succursale de l'église paroissiale de M. de Genoude, fondé pour dire ce que la *Gazette* elle-même n'osait pas toujours dire. Les hommes sérieux du parti ont refusé d'aller aussi loin; la *Gazette de France,* voyant qu'ils refusaient de se soumettre à sa dictature au petit pied, a essayé du système de l'intimidation, et a engagé une guerre en règle contre ce qu'elle appelle les *influences* et les *importances,* en d'autres termes contre M. le duc de Noailles et M. Berryer. La tentative a eu peu de succès. Le parti a senti que les *importances* avaient bien leur mérite à la tribune, et le comité légitimiste s'est hâté de publier une adresse de condoléance à M. Berryer, laissant la *Gazette* se consoler avec l'assentiment unanime de *la Nation.* Malheureusement il n'y a rien de tel que les querelles de ménage pour les indiscrétions, et, de part et d'autre, on s'est trouvé entraîné à parler plus qu'on ne l'aurait voulu peut-être. Tous ces débats ont élargi la brèche. On dit, ce n'est pas nous qui le disons, que du côté des *influences*, il se forme peu à peu un parti qui veut, en rétablissant la base électorale par

la création d'électeurs à mille francs, en rétablissant l'hérédité de la pairie, en reconstituant enfin l'élément aristocratique, reprendre sa place dans la direction des affaires, et forcer le gouvernement nouveau à compter avec lui. M. de Sémonville et après lui M. Mounier avaient, dit-on, soigneusement caressé cette idée, dont la tactique éminemment conciliante de la *Gazette* ne peut que hâter la réalisation. C'est là ce qui a été appelé la conspiration des *en cas*.

La *Gazette*, tant soit peu délaissée et se plaignant amèrement des tentatives souterraines faites pour lui enlever ses écrivains, dans le style d'une personne sur le retour qui se plaint qu'on lui prend ses amans, s'est mise à demander le rétablissement de la congrégation de l'Oratoire. Cette simple proposition a l'apparence d'une innocence qu'elle n'a pas. C'est encore une façon détournée de chercher de la popularité. La compagnie de Jésus et la congrégation de l'Oratoire n'ont jamais été cousines, comme chacun sait. Or, comme depuis quelque temps la *Gazette* a entendu la voix du peuple, qui est la voix de Dieu, s'élever de nouveau contre les jésuites, elle a trouvé le moyen d'y faire écho sans trop manquer à la confraternité de l'habit, en demandant à la chambre des députés le rétablissement des oratoriens.

Cette controverse est, nous le croyons, moins sérieuse qu'elle n'a l'air de l'être. La forme y emporte le fond. De l'autre côté de la Manche, les questions théologiques *mordent* plus avant dans l'esprit public; les passions de secte sont dans les mœurs, et le peuple proprement dit les partage. Un grand évènement, une vraie révolution dans le sens spéculatif du mot, vient de s'accomplir en Écosse. C'est un chapitre que Bossuet, si Bossuet vivait encore parmi nous ailleurs que sur le théâtre de la Porte-Saint-Martin, pourrait ajouter à l'*Histoire des variations du protestantisme;* c'est une subdivision de plus à ajouter à toutes les divisions qui ont déjà éparpillé, et, pour ainsi dire, émietté les églises et les sociétés issues du grand mouvement de la réformation.

Cet évènement nous a pris comme par surprise; la nouvelle en est tombée parmi nous comme un aérolithe. Dans la France philosophique, dans la France sortie du XVIIIe siècle, on a vu avec un étonnement inimaginable cette résurrection, soudaine en apparence, des luttes religieuses que l'on croyait éteintes, ou du moins assoupies pour long-temps. En ce qui concerne la situation actuelle de l'église d'Écosse, cet étonnement était, du reste, assez naturel. Il nous était bien permis de rester étrangers et indifférens à ce qui se passait depuis quelques années dans les assemblées générales d'Édimbourg, quand, en Angleterre même, on ne s'en préoccupait que médiocrement. Nous n'avons sans doute pas besoin de rappeler que l'église d'Écosse n'a rien de commun avec l'église d'Angleterre, et que les deux pays ont chacun une église nationale et tout-à-fait distincte. Il y a même entre ces deux églises une séparation plus profonde encore que celle qui existe entre l'église anglicane et l'église catholique, car celles-ci ont une organisation hiérarchique presque semblable et reconnaissent mutuellement un chef visible, tandis que l'église

presbytérienne d'Écosse ne reconnaît pour chef que Jésus-Christ. Cette situation, jointe au souvenir des efforts tyranniques tentés à plusieurs reprises par les souverains anglais pour introduire en Écosse le système épiscopal, a créé entre les deux pays une séparation religieuse telle qu'en général le peuple d'Angleterre s'occupe très peu des affaires de l'église d'Écosse. Les causes qui ont amené le schisme qui vient de se déclarer sont donc peu connues, et il ne sera peut-être pas inutile de les exposer en peu de mots.

A l'époque de la réformation, l'église, en Angleterre, fut changée par le roi, en opposition avec le peuple, et elle devint monarchique; mais en Écosse, elle fut changée par le peuple, en opposition avec la couronne, et elle devint républicaine. Toute l'histoire de l'église d'Écosse, jusqu'à la révolution de 1688, est une série de triomphes sur l'autorité séculière, qu'elle finit par vaincre complètement. Quand les Écossais offrirent le trône de leur pays au roi Guillaume et à la reine Marie, la reconnaissance de l'église presbytérienne comme église nationale fut expressément stipulée, et aujourd'hui encore, le roi ou la reine de la Grande-Bretagne, en montant sur le trône, prête le serment de maintenir l'église d'Écosse dans tous ses droits, priviléges et immunités. Le seul contrepoids à cette tendance républicaine et théocratique du presbytérianisme était dans la loi du patronage qui donnait à l'état ou aux propriétaires le droit de présenter les ministres aux charges vacantes. Le roi Guillaume ne put pas même conserver ce dernier recours de l'autorité séculière, et il fut obligé de laisser la nomination du ministre entre les mains de la congrégation.

Cependant, peu à peu le pouvoir temporel reprit du terrain, et une loi de la reine Anne rendit aux propriétaires le droit de patronage. Le patronage pouvait, en effet, être considéré comme une propriété particulière, puisque les propriétaires payaient les ministres. Ce fut une première réaction du pouvoir séculier contre la domination du pouvoir spirituel. L'église conservait néanmoins de nombreuses garanties. Le ministre présenté par le patron était soumis à un examen et à une enquête de la part du clergé, et n'était admis qu'après cette épreuve. Le droit de patronage fut exercé assez paisiblement jusque dans ces dernières années, où l'église presbytérienne manifesta la résolution de ressaisir son ancienne suprématie exclusive. En 1834, l'assemblée générale, qui est une assemblée élective, passa un acte connu en Écosse sous le nom de *veto act*. D'après cet acte, les presbytères, ou cours inférieures ecclésiastiques, devaient, avant de prononcer sur la capacité d'un ministre présenté par un patron, le soumettre à l'élection de tous les chefs de famille de la paroisse. Le *veto* de ce jury était absolu. C'était mettre le droit du patron ou propriétaire à la merci de l'élection populaire. Les cours civiles refusèrent de reconnaître la légalité de cet acte. La question fut portée devant le tribunal suprême, la chambre des lords, qui se prononça pour les cours civiles contre les cours ecclésiastiques. Les ministres nommés par les patrons, et confirmés par la chambre des lords, furent à leur tour suspendus de leurs

fonctions par l'assemblée générale de l'église, et ce fut ainsi que s'établit la lutte.

Ces détails nous ont paru indispensables pour bien faire comprendre ce qui s'est passé ces jours derniers, et ce qu'on a pu lire à cet égard dans les journaux. Le parti qui revendiquait la suprématie de la juridiction ecclésiastique prit la dénomination de *non-intrusioniste*, et il déclara que, si la chambre des lords maintenait comme une loi générale la décision qu'elle venait de porter, il se séparerait de l'état, renoncerait à tous ses bénéfices, et demanderait au zèle volontaire de ses coreligionnaires les secours qu'il ne pourrait plus consciencieusement accepter des patrons. On sait comment s'est accomplie cette séparation. Le 18 mai, les non-intrusionistes se sont retirés solennellement de l'assemblée générale, ayant à leur tête les hommes les plus illustres et les plus respectés de l'Écosse, et ne laissant derrière eux que le squelette d'une église dont ils étaient le souffle et la vie. Depuis l'époque de la réformation et celle de l'union législative, aucun évènement n'avait si profondément remué l'Ecosse. Dans ce pays, l'église nationale est essentiellement populaire; elle l'est par sa constitution, elle l'est par son histoire. C'est le peuple qui l'a fondée; il l'a vue grandir au milieu du sang, des larmes et des révolutions, et les souscriptions qui abondent de toutes parts pour l'entretien de l'église séparée attestent assez combien le schisme actuel a rencontré de sympathies. Il y a deux siècles, de pareils évènemens auraient engendré des guerres sanglantes; aujourd'hui ils ne remuent que les esprits. Du reste, on peut déjà apercevoir qu'il y a encore quelques chances de réconciliation. Ainsi, et sur ce point le parti protestant en France semble s'être mépris, les chefs de l'assemblée libre n'ont pas entendu, en se séparant, repousser le principe de l'union de l'église et de l'état. L'homme célèbre qui a guidé le mouvement, le docteur Chalmers, a énergiquement répudié le principe du *volontarisme*, qui mettrait l'église nationale dans la même condition que les sectes dissidentes, et le discours qu'il a prononcé lors de son installation comme chef de la nouvelle assemblée, semble laisser une porte ouverte aux propositions que voudrait faire le gouvernement. Ce discours a été extrêmement curieux. C'est d'un bout à l'autre une sortie éloquente contre la démagogie, contre le désordre, contre la république dans l'ordre civil. Et cependant le docteur Chalmers est le principal chef d'une église républicaine; en ce moment-là même, il était le promoteur d'un mouvement essentiellement démocratique. Malgré son influence, malgré ses efforts, malgré son éloquence, il est bien probable qu'il n'arrêtera pas ce mouvement sur sa pente. Dans de pareilles questions, l'équilibre n'est pas possible; rien n'est absolu comme les doctrines. Or, au fond, c'est véritablement une question de suprématie qui est agitée, la question de l'infaillibilité et de l'irresponsabilité du pouvoir spirituel. Quand l'église libre d'Écosse aura secoué le frein que lui impose encore la grande renommée du docteur Chalmers, elle ira jusqu'au bout de son principe, parce que cela est dans la nature des choses,

et elle consacrera la séparation absolue de l'église et de l'état. Le jour où le schisme s'est déclaré, le lord commissaire de la reine tenait un lever dans le palais de Holyrood. Un portrait du roi Guillaume, qui était suspendu dans la salle de réception, tomba et roula par terre. C'était le roi Guillaume qui avait conclu l'acte connu en Écosse sous le nom de règlement de la révolution, et qui reconnaissait l'église nationale. Ce puéril accident fut saisi comme un présage, et une voix s'écria : « Ah ! voici le règlement de la révolution qui s'en va ! »

L'état de l'Irlande empire de plus en plus, et l'agitation, régulièrement organisée par M. O'Connell, a pris un développement qui a appelé l'attention sérieuse du parlement anglais. Dans une de ses harangues passionnées, M. O'Connell disait : « On se moquait en Angleterre du cri du rappel, nous les avons bien forcés à s'occuper de nous. » On s'était, en effet, habitué à voir l'Irlande plus paisible depuis cinq ou six ans. Les whigs, et c'est une justice qu'on ne peut leur refuser, avaient presque réconcilié l'Irlande avec l'Angleterre. Leur politique libérale et impartiale avait à moitié fermé ces plaies saignantes de la conquête qui se rouvrent aujourd'hui. Ils rendaient, autant qu'il était en leur pouvoir, au parti irlandais dans son pays, l'appui qu'ils recevaient de lui dans le parlement, et de cette manière l'Irlande prenait patience, et attendait de meilleurs jours. En voyant, moins de deux ans après l'avénement d'un ministère tory, l'Irlande presque tout entière se soulever de nouveau, et le cri du rappel retentir encore dans toutes les montagnes, dans toutes les vallées et sur toutes les places publiques, on serait tenté d'accuser le parti tory d'un changement aussi subit, et de croire qu'il est retombé dans les excès qui ont rendu sa mémoire si odieuse en Irlande. Cette supposition serait injuste. Les hommes qui composent aujourd'hui le cabinet britannique ne sont point des tories de l'ancien régime; ils sont des hommes de leur temps, aussi libéraux et plus éclairés que les whigs. Il ne faut pas oublier que le duc de Wellington et sir Robert Peel sont les auteurs de l'acte d'émancipation des catholiques, que lord Stanley et sir James Graham ont été membres du ministère de la réforme. Aussi sir Robert Peel est-il arrivé au pouvoir avec la résolution bien arrêtée de suivre, à l'égard de l'Irlande, le système de ses prédécesseurs, un système de conciliation et d'impartialité. Ses premiers actes ont témoigné de ce bon vouloir. En confiant la direction des affaires de l'Irlande à deux hommes très modérés, lord Elliot et lord de Grey, il a suffisamment caractérisé la politique qu'il se proposait de suivre, et, dans le parlement, toutes les mesures libérales qui avaient été prises par les whigs ont été continuées et renouvelées par le gouvernement conservateur.

Comment se fait-il donc, si le système du gouvernement n'a pas été changé, que l'état du pays soit subitement devenu si différent? Cela tient à plusieurs causes. Et d'abord, le changement de personnes y a été pour beaucoup, bien qu'il n'y eût pas changement de système. Dans les whigs, les Irlandais avaient des amis; dans les tories, ils n'ont que des neutres. Il n'y a pas eu aggrava-

tion de maux, mais il y a eu temps d'arrêt dans les améliorations; il n'y a pas eu réaction, mais l'action a cessé. Tant que lord John Russell était au pouvoir, les Irlandais prenaient patience, parce qu'ils savaient qu'ils pouvaient compter sur lui, et, s'ils n'avaient pas le jour, ils attendaient le lendemain. Mais dès que sir Robert Peel a pris en main le gouvernement, ils ont perdu la patience avec l'espoir, parce que, pour eux, s'arrêter c'était reculer. La constitution même du gouvernement empêchait sir Robert Peel d'exécuter pleinement ses intentions libérales. Il y a, pour l'Irlande, deux branches distinctes d'administration, un secrétaire d'état résidant à Londres, et un vice-roi résidant au château de Dublin. En Angleterre, où la diffusion des lumières, l'habitude des affaires, et l'esprit de tolérance, qui est toujours inhérent à une civilisation très avancée, émoussent et adoucissent les passions de parti, le gouvernement et la législature se montraient bienveillans à l'égard de l'Irlande; mais de l'autre côté du canal Saint-George, les animosités religieuses et politiques, les inimitiés héréditaires, reprenaient leur empire, et le gouvernement local de Dublin retombait sous l'influence des protestans et des orangistes. En Irlande, il n'y a pas, il ne peut pas y avoir de partis mixtes. Les orangistes sont toujours en face des catholiques; les Saxons, comme on y nomme les Anglais, sont toujours en face des indigènes, et les souvenirs ineffaçables de la conquête et de l'oppression planent sur tous les partis. Le vice-roi, lord de Grey, a donc subi, en arrivant en Irlande, les nécessités de cette situation; les magistrats, qui sont en communication incessante avec le peuple, ont été choisis, comme on devait s'y attendre, dans le parti vainqueur, et il s'est établi au château de Dublin une sorte de *camarilla* protestante qui a blessé tous les instincts et réveillé toutes les passions du pays.

Une autre cause, qui tient à la situation anormale de l'Irlande vis-à-vis de l'Angleterre, a aussi contribué au réveil de l'agitation. La première condition de la vérité du gouvernement représentatif, c'est que tous les grands intérêts, toutes les opinions considérables, aient une voix et une part d'influence dans la législature. Ce principe s'applique, du reste, à tous les gouvernemens parlementaires. L'existence d'une opposition est indispensable à la complète réalisation du système représentatif; elle y est une nécessité salutaire. Quand des intérêts qui ont une force réelle dans le pays ne sont pas représentés dans la législature, ne fût-ce qu'à l'état de minorité, il arrive qu'ils cherchent en dehors des limites constitutionnelles la part d'action qui leur est refusée dans la sphère de la légalité. Il est moins paradoxal qu'on ne le pense de dire qu'un gouvernement perd quelquefois à être trop fort. C'est la balance des partis qui fait le libre jeu du système parlementaire; quand les minorités perdent tout espoir d'être réformistes, elles se font révolutionnaires.

C'est ce qui est arrivé pour l'Irlande. Pendant les dernières années du règne des whigs, le parti irlandais, dans la chambre des communes, avait formé l'appoint de la majorité ministérielle. M. O'Connell, en possession d'une influence légale, en usait légalement, et il avait fait trève à sa propa-

gande en faveur du rappel de l'union, lorsque les élections générales le réduisirent à l'impuissance et à l'inaction. Faites contre lui autant que contre l'esprit de réforme, elles le rejetèrent en dehors du parlement. Il apparut deux ou trois fois dans la chambre des communes; mais quand il essaya d'y jeter encore son vieux cri de « justice pour l'Irlande, » au lieu d'expressions de sympathie, il n'y rencontra que des exclamations injurieuses, et, après cette courte reconnaissance de la place, voyant qu'il n'avait rien à y faire, et que le temps de sa domination était passé, il sortit de la chambre en secouant la poussière de ses pieds, et en lui jetant pour adieu cette apostrophe menaçante : « L'extrémité de l'homme fait l'opportunité de Dieu! »

Alors, en face du parlement légal, il organisa un parlement libre. Il alla siéger au milieu de ce peuple dont il est le roi, le maître, presque le pontife, et en moins d'une année il reconstitua sur tous les points de l'Irlande un système d'agitation semblable à celui qui avait arraché à l'Angleterre l'acte d'émancipation de 1829. A l'heure qu'il est, cette agitation est dans tout son feu. Le libérateur, comme on dit en Irlande, parcourt son royaume dans une marche triomphale, et des centaines de mille hommes se pressent sur ses pas. L'Angleterre a pris peur, non pas pour sa sûreté, car elle est et elle se sent la plus forte, mais pour la tranquillité d'une partie de son empire, et elle envoie régiment sur régiment en Irlande. Les ministres, dans le parlement, ont cru devoir réitérer solennellement, au nom de la reine, la déclaration faite par le dernier roi, de sa résolution inébranlable de maintenir l'union législative entre les deux pays, et ils se préparent à prendre des mesures énergiques de répression.

Le caractère le plus grave que présente l'agitation actuelle, c'est l'adhésion du haut clergé catholique. Si le clergé inférieur, peu éclairé, il faut le dire, mais qui rachète ce défaut de culture par beaucoup de zèle et de dévouement, était déjà rallié à la cause du rappel, les évêques avaient, en général, tenu jusqu'à présent une conduite plus politique, et, dans des déclarations collectives, ils avaient recommandé à leurs prêtres de ne point se mêler à des mouvemens qui auraient un but politique. Aujourd'hui, une partie des évêques a suivi M. O'Connell, et, dans tous les cas, pas un d'entre eux ne se déclare publiquement contre le rappel.

Maintenant, le rappel de l'union entre l'Irlande et l'Angleterre est-il praticable? est-il réellement dans les intentions de ceux qui le demandent à si hauts cris? Nous en doutons beaucoup. Le rappel ne pourrait s'effectuer qu'à l'aide d'une révolution; or, l'Irlande n'a pas la force, elle n'a peut-être pas même la volonté de la faire. Il faut s'en rapporter, sur ce point, au caractère de M. O'Connell lui-même. Si quelque chose doit étonner dans cet homme célèbre, ce n'est pas tant l'énorme puissance qu'il a su se créer que la manière dont il en règle et en modère l'usage. M. O'Connell est tribun, dictateur, poète, acteur, tour à tour grandiose, trivial, pathétique et bouffon; mais il est par-dessus tout avocat. C'était son premier métier; il en a gardé une connaissance approfondie des lois, il sait le moment précis où il faut s'arrêter

pour ne pas transgresser la limite de la légalité. Il est trop habile, et, servons-nous de ce mot sans lui donner une acception blessante, il est trop roué pour se laisser prendre en flagrant délit, et il a aussi trop d'intelligence pour ne pas voir que, dans une lutte ouverte, il perdrait tous ses avantages. Toute sa politique, c'est de mettre le gouvernement en défaut, c'est d'être un embarras dont on ne puisse se délivrer sans devenir un ennemi qu'on ait le droit de réprimer. Sa tactique est d'acculer ses adversaires jusqu'aux frontières de la loi pour les forcer à en sortir les premiers. Rien n'est plus curieux que de le voir lancer et retenir à volonté les flots du peuple, et leur dire, comme Dieu aux flots de la mer : « Vous n'irez pas plus loin. » Quand il tient ses *meetings* de deux cent mille hommes et qu'il voit les soldats postés au milieu de cette foule pour y maintenir l'ordre, il les nargue et leur dit comme il le disait l'autre jour : « Je n'ai pas besoin de vous, car je n'ai qu'à lever la main pour les faire taire. »

On sait toute la latitude que les mœurs politiques de la Grande-Bretagne laissent à la liberté de la parole, à celle de la presse, et à celle des associations. M. O'Connell peut impunément, et en face de la loi, rassembler ainsi tous les élémens d'une révolte; il n'aurait qu'à ouvrir la main pour les laisser éclater. L'ouvrira-t-il? On peut dire à coup sûr que non. Il s'est toujours contenté, et il se contentera probablement encore de harceler le gouvernement, et de s'insurger jusqu'à la limite du *riot act* et des sommations *exclusivement*. Un homme trop connu parmi nous disait un jour : « Je vous montrerai ce que c'est qu'un prêtre; » M. O'Connell pourrait dire à son tour : « Je vous ferai voir ce que c'est qu'un légiste. »

D'une semaine à l'autre, les affaires de la Servie se sont successivement arrangées et dérangées. La semaine dernière, tout était réglé à l'amiable. Le prince élu par la révolution, Alexandre Kara-Georgevich, consentait à abdiquer et à se soumettre à une élection régulière, et ses deux ministres, qui avaient dirigé le mouvement, obéissaient à l'ordre du sultan qui les rappelait à Constantinople. Mais, cette semaine, on apprend un changement de scène. Il paraît que le peuple serbe, qui a fait la révolution, et qui l'a faite sérieusement, ne veut point laisser disposer de sa destinée sans son consentement. Il ne veut pas permettre que son nouveau prince abdique, et il se dispose, dit-on, à la résistance. C'est ce qui pouvait arriver de plus fâcheux. Dès qu'il a été bien arrêté que l'Autriche, la France et l'Angleterre abandonnaient cette affaire à la discrétion de la Russie, ce qu'on pouvait désirer de mieux, dans l'intérêt même du peuple serbe, c'était qu'une résistance inutile ne fournît pas de prétexte à une intervention armée. La Porte n'étant pas en état de la faire elle-même, c'est naturellement la Russie qui s'en chargera, et qui établira sa prédominance dans les principautés slaves d'une manière plus exclusive que jamais.

A voir le nombre de traductions publiées dans ces derniers temps, on ne sait en vérité s'il faut s'attrister ou s'applaudir. L'étude des littératures

étrangères doit sans doute exercer sur les lettres françaises une heureuse et vivifiante influence; mais des travaux si multipliés, si rapidement menés à bout, peuvent-ils être accomplis avec le soin, avec la sévérité nécessaires? Si rien n'est plus utile qu'une bonne traduction, rien n'est plus nuisible souvent qu'une médiocre. Pour ne parler que de la littérature allemande, depuis qu'on essaie de la faire connaître en France, quels résultats a-t-on obtenus? A part quelques travaux vraiment distingués, le petit nombre d'œuvres sur lesquelles s'est concentrée l'activité des traducteurs a été trop souvent défiguré dans des esquisses aussi infidèles à la lettre qu'à l'esprit du texte. Ces œuvres ne nous donnent qu'une idée incomplète de la littérature allemande, et il reste encore à pénétrer bien des mystères dans cette riche et curieuse poésie. Quelques écrivains, nous le savons, voient dans la noble mission du traducteur autre chose qu'un servile métier. Nous désirerions que ces influences sérieuses prissent enfin le dessus; nous désirerions surtout que les sujets de traduction fussent mieux choisis. Les Allemands ont de remarquables travaux critiques, des études biographiques et littéraires dignes d'intérêt; c'est par de tels ouvrages qu'on nous initiera plus rapidement à la vie intime de la nation dont on cherche à nous révéler le génie. Aussi avons-nous vu avec plaisir un écrivain versé dans la littérature allemande publier, sous le pseudonyme de S. Albin, une traduction des lettres échangées entre Goethe et Mme Bettina d'Arnim (1). Quel document plus curieux en effet pour la biographie de l'auteur de *Faust* que cette correspondance commencée en 1807 et prolongée jusqu'en 1832, l'avant-dernière année de la vie de Goethe! Une jeune fille de vingt ans s'éprend d'un amour exalté pour le poète qui, à soixante ans, conserve encore toute la force, tout l'éclat même du génie. Elle confie à des lettres brûlantes l'expression de ce culte presque mystique, et après la mort de Goethe elle a le courage de mettre au jour sa correspondance comme un monument consacré à cette grande mémoire. « Ce livre, dit Mme d'Arnim dans la préface, est pour les bons et non pour les méchans. » Nous ajouterons que ceux même qui jugeraient avec quelque sévérité l'ardente et capricieuse nature de Bettina ne pourront méconnaître l'élévation de cette pensée active et féconde, la grace et le charme de ce rare esprit. Il y a d'ailleurs dans ce livre un double intérêt : en regard de Bettina se dresse l'imposante figure du vieux Goethe. Il est curieux de voir le poète sexagénaire répondre aux confidences passionnées de la jeune fille par des lignes d'une froide et solennelle bienveillance. L'Allemagne ne pouvait manquer d'accueillir avec reconnaissance ces piquantes révélations, et c'est ce qu'elle a fait. Nous pensons que, sauf quelques réserves, le public français ratifiera l'arrêt du public allemand. En attendant, nous devons ranger la traduction de M. S. Albin parmi les études consciencieuses qui font exception aujourd'hui.

Il est à regretter qu'on ne puisse accorder le même éloge à un autre travail dont Goethe est aussi le sujet, à la traduction complète de *Wilhelm Meister* que vient de publier Mme A. de Carlowitz (2). La première et la plus importante partie de ce roman avait déjà été transportée dans notre langue par M. Toussenel. Mme A. de Carlowitz a voulu nous faire connaître l'ensemble de cette

(1) *Goethe et Bettina*, 2 vol. in-8°, quai Malaquais, 17.
(2) Deux vol. in-18, chez Charpentier, rue de Seine.

production malheureusement inachevée de Goethe. C'était une tâche aussi belle que difficile. Il s'agissait d'interpréter une œuvre déjà connue en partie de la France; il fallait lutter de fidélité, d'élégance, avec une première traduction où, à travers des imperfections nombreuses, on retrouvait souvent un peu du charme de l'original. Nous avons lu attentivement la nouvelle version de *Wilhelm Meister*, et nous y avons reconnu les traces d'une grande précipitation ou d'une négligence inconcevable. Mme A. de Carlowitz a méconnu ce qu'il y a de grace élevée dans le style de Goethe; elle a éteint la couleur, alourdi le mouvement, effacé l'éclat de cette prose vive et charmante dont l'auteur de *Wilhelm Meister* sait revêtir sa pensée. Elle a été plus loin, et certains détails où se trahit légèrement la tendance sensuelle de ce génie panthéiste ont été impitoyablement supprimés. On en agit avec Goethe comme avec ces poètes grecs ou latins dont on ne publie les œuvres qu'après les avoir soigneusement châtiées pour l'usage des lecteurs timorés. Rien dans *Wilhelm Meister* ne justifiait en vérité de pareils scrupules. Mme de Carlowitz, qui a déjà traduit la *Messiade* de Klopstock, s'est un peu trop souvenue du pieux écrivain de Hambourg en interprétant le poète de Weimar. Elle a cru devoir transformer en une narration solennelle et délayer en phrases pompeuses ce que Goethe avait dit avec une heureuse concision et une piquante simplicité. Rien ne ressemble moins pourtant à l'enthousiasme quelque peu déclamatoire de Klopstock que la verve toujours noble et contenue de Goethe. Pour peu que Mme de Carlowitz eût cherché à pénétrer l'esprit du modèle dont elle avait à donner copie, elle ne fût pas tombée dans une si grave méprise. Faute d'une préparation indispensable, elle a échoué dans une tentative dont l'intention était louable, et *Wilhelm Meister*, traduit deux fois, reste encore à traduire. Il y a cependant plus d'un esprit familiarisé avec Goethe qui aurait pu se charger d'une version complète et fidèle de ce beau roman. Le *Wilhelm Meister* fait partie d'une collection qui a publié le remarquable travail de M. Henri Blaze sur les deux *Faust*, ainsi que plusieurs traductions dues à la plume exercée et facile de M. Marmier. Il serait important que des entreprises qui visent à une tendance littéraire apportassent plus de choix et de sévérité dans une partie essentiellement délicate de leur tâche, celle des traductions. Tant qu'on ne confiera pas le soin de nous révéler l'Allemagne à des écrivains qui la connaissent et sachent la faire comprendre, la France restera vis-à-vis de la poésie germanique dans une attitude forcée d'indécision, de réserve, souvent de négation stérile. C'est là une situation fâcheuse pour notre littérature, qui a tendu de tout temps à s'assimiler par de savantes et fécondes études les plus précieux élémens des littératures étrangères. Ne pourrait-on rappeler à quelques traducteurs infatigables l'exemple du poète même dont on s'essaie si malheureusement à interpréter les œuvres? Goethe a été non-seulement un grand écrivain, mais un excellent traducteur. Il a beaucoup contribué surtout à répandre en Allemagne le goût et le sentiment de notre poésie. Qu'on suive cet exemple : en s'attachant à nous rendre dans leur beauté propre les créations de l'auteur de *Faust*, nos écrivains ne feront pas seulement une bonne œuvre littéraire, ils acquitteront aussi une dette de reconnaissance.

V. DE MARS.

UN

HOMME SÉRIEUX.

I.

Vers la fin de l'année 1834, peu de temps avant l'ouverture des chambres, un jeune homme de bonne mine et d'une tournure délibérée entra, dès le point du jour, dans la rue Jean-Jacques Rousseau, et se dirigea rapidement vers l'hôtel des postes. Il était enveloppé d'un grand manteau, précaution conseillée peut-être par la prudence et motivée d'ailleurs par la précoce âpreté de la saison. Une belle barbe brune, qui lui couvrait tout le bas du visage, selon la mode adoptée dès-lors par quelques lions du monde élégant, et la manière dont il portait son chapeau enfoncé sur ses yeux, achevaient de composer une physionomie mystérieuse qui, tant il est vrai que les extrêmes se touchent, pouvait convenir également à un conspirateur ou à un espion, à un débiteur persécuté ou à un amoureux en bonne fortune.

Après avoir parcouru du regard la vaste cour où il venait de pénétrer, et dont l'obscurité n'était dissipée qu'en partie par les becs de gaz auxquels les blafardes lueurs de l'aube commençaient à peine

à prêter leur concours, ce personnage matinal s'approcha d'un groupe de commissionnaires qui devisaient bruyamment devant le bureau des voyageurs.

— La malle-poste de Lille est-elle arrivée? leur demanda-t-il avec un accent où perçait une secrète inquiétude.

— Non, monsieur, dirent plusieurs voix en même temps.

Rassuré par cette réponse, l'interrogateur rebroussa chemin jusqu'à la grande porte de l'hôtel. De cette place, aucune des voitures qui à pareille heure arrivent presque sans interruption ne pouvait échapper à sa surveillance. Le poste choisi, restait à conjurer l'ennui d'une faction dont la durée était incertaine, et qu'une sombre matinée d'hiver rendait peu attrayante. L'inconnu remédia, autant qu'il dépendait de lui, à ce double inconvénient en allumant un cigare et en s'enveloppant soigneusement de son manteau; puis il s'adossa contre un des battans de la porte et demeura immobile, sans donner d'autre signe d'existence que les bouffées de fumée qui s'exhalaient à intervalles égaux du coin de sa moustache. Plusieurs voitures chargées du service des dépêches défilèrent successivement devant lui; lorsqu'un de ces tourbillons à quatre roues se ruait dans la cour, au bruit du cornet du conducteur, il se penchait pour saisir au passage le nom de ville peint sur les panneaux, et à chaque espoir déçu il reprenait sa silencieuse attitude.

Une demi-heure déjà s'était passée ainsi, sans que le patient observateur parût découragé. En ce moment, pour la dixième fois, son attention fut attirée vers la rue par un bruit de voiture. Au lieu d'une malle-poste qu'il s'attendait à voir paraître, il aperçut presque aussitôt deux fiacres roulant d'une vitesse inaccoutumée. Ces respectables véhicules, à qui l'entrée de l'hôtel était pour le moment interdite, s'arrêtèrent devant la porte simultanément, comme si un cocher unique les eût gouvernés; mais une seule portière s'ouvrit. Sans attendre que le marche-pied fût abaissé, un nouveau personnage s'élança sur le trottoir d'un air affairé, qui annonçait évidemment la crainte d'être en retard; il se précipita aussitôt vers la cour, et s'adressant au premier individu qu'il rencontra sur son passage :

— Monsieur, dit-il vivement, pourriez-vous me dire si la malle-poste de Lille est arrivée?

Avant de répondre, l'homme au manteau, car c'était lui qui à son tour se trouvait interrogé, plongea un regard perçant dans l'étroit espace qui existait entre le chapeau du nouveau venu et les replis d'un immense cache-nez qui lui emmaillotait prudemment la figure.

Il n'aperçut guère que deux petits yeux bruns, surmontés de larges sourcils de semblable couleur, mais cet échantillon suffit pour lui causer une impression de mauvaise humeur qui se traduisit d'une manière assez bizarre dans sa réponse.

— *I do not understand*, baragouina-t-il en affectant assez malheureusement l'accent britannique. Remontant alors le pan de son manteau jusqu'à ses yeux, de manière à déconcerter la curiosité la plus perspicace, il tourna le dos au questionneur.

— Au diable l'Anglais! murmura ce dernier. Eh! l'ami, reprit-il en s'approchant d'un des garçons de peine dont nous avons parlé plus haut, la malle-poste de Lille est-elle arrivée?

— Je ne saurais trop vous dire, répondit le commissionnaire, mais adressez-vous à ce monsieur en manteau qui fume près de la porte; il doit savoir si Lille est arrivée, car voilà plus d'une heure qu'il l'attend.

— Il ne comprend pas le français.

— Possible, repartit le porteur de malles d'un ton précieux, mais ça me paraît un peu fort, vu qu'il le parle aussi bien que moi.

— Hum! qu'est-ce que cela veut dire? grommela le nouveau venu en enfonçant sa figure dans les profondeurs de son cache-nez; il paraît que nous sommes deux à attendre la race des Chevassu. Quel peut être ce grand sournois? Si cet impertinent de Moréal n'était pas à Douai, je croirais le reconnaître.

Curieux et intrigué, il revint à pas de loup vers l'Anglais équivoque; mais, au moment où il allait de nouveau lui adresser la parole, l'impétueuse irruption d'une malle-poste le força de battre précipitamment en retraite. La voiture, enlevée au galop par quatre chevaux vigoureux, passa comme un ouragan entre les deux hommes, qui lurent en même temps le nom de Lille, peint en lettres d'or sur chaque portière. En cet instant décisif, leur conduite offrit un contraste qu'il eût été assez difficile d'interpréter en faveur du premier arrivé; il fallait qu'il eût de fortes raisons pour garder l'incognito, car il s'enfonça dans le coin le plus obscur de la cour, d'où il pouvait tout voir sans s'exposer à être aperçu lui-même. L'autre, au contraire, se comporta en homme qui ne craint pas le grand jour et peut marcher tête levée. Par une précaution qui dénotait cette sorte de coquetterie masculine dont, en certains cas, les individus les moins frivoles ne sont pas complètement dépourvus, il ôta sa volumineuse cravate et découvrit un visage qui, au total, n'avait rien à gagner à cette exhibition. Des traits prononcés, un teint blafard,

des cheveux noirs et plats, d'épais sourcils presque joints, des yeux pénétrans et doucereux, composaient un ensemble plus propre à attirer l'attention que la confiance, et offraient je ne sais quelle réminiscence des héros de Butler ou de Pascal.

Après avoir décrit son circuit accoutumé dans une des cours intérieures, la malle-poste revint sur ses pas et s'arrêta devant le bureau des voyageurs. Le personnage dont nous venons de dépeindre la physionomie mi-partie de puritain et de jésuite s'avança aussitôt d'un air d'empressement, et, empiétant sur les fonctions du conducteur, ouvrit une des portières et déploya le marche-pied. Le premier être qui profita de cette action courtoise fut un magnifique épagneul dont l'indiscipline avait mis plus d'une fois à l'épreuve la patience de ses compagnons de voyage. L'ardent animal bondit, d'un seul élan, à dix pieds de distance, et commença une série de gambades frénétiques, comme pour protester contre la longue réclusion qu'il venait de subir. Presque au même instant, un jeune homme coiffé d'une casquette de velours rouge, et couvert d'un surtout à peu près semblable aux cabans que portent les officiers de l'armée d'Afrique, s'élança de la voiture en brandissant un fouet de chasse et criant à tue-tête :

— Ici, Justinien! Veux-tu te faire voler, misérable? Ici, bête maudite!

Tandis que le jeune voyageur courait après son chien, que l'aspect de l'instrument de correction semblait avoir changé en lièvre, on vit s'avancer en dehors de la portière une longue figure sérieuse qui, en dépit d'un vulgaire bonnet de soie noire enfoncé jusqu'aux oreilles, ne manquait pas de dignité. Ce chef respectable appartenait à un personnage âgé de cinquante ans environ, grand, maigre et fort vert. La lenteur compassée de ses mouvemens, et l'ampleur un peu théâtrale du geste par lequel il répondit aux démonstrations de l'individu qui avait baissé le marche-pied, annonçaient non moins que l'impassible gravité de son visage un homme instruit de son mérite et disposé à faire partager aux autres la haute opinion qu'il avait de lui-même.

— Bonjour, Dornier, bonjour, mon cher, dit-il en s'aidant pour mettre pied à terre de l'épaule officieuse qui s'offrait sous sa main; je disais tout à l'heure à Henriette et à cet écervelé de Prosper que, malgré l'heure matinale et le froid, je m'attendais à vous voir assister à notre débarquement.

— Eût-il été deux heures du matin, répondit avec une sorte de

transport l'être obséquieux dont on sait maintenant le nom; eussions-nous eu dix degrés au-dessous de zéro, vous deviez être bien sûr de me trouver ici. Pour rien au monde, je n'aurais cédé à un autre le plaisir d'être le premier à saluer votre heureuse arrivée à Paris, et à vous féliciter au sujet du glorieux évènement qui vous y amène. Mon cher maître, car je m'honorerai toujours de vous donner ce titre, mon digne monsieur Chevassu, le département du Nord va donc enfin être représenté d'une manière digne de lui!

— Dornier, vous me flattez, dit M. Chevassu, dont le visage austère s'éclaira d'un sourire d'encouragement.

— Je ne suis que l'écho de l'opinion publique. Oui, la nouvelle de votre élection a causé une joie générale; mais j'ose dire cependant que personne autant que moi n'a pris part à votre triomphe.

— Je le sais, mon cher Dornier, je le sais.

Tout en continuant ses protestations de ravissement et en étreignant d'un air d'effusion la main que le nouveau député lui abandonnait avec condescendance, M. Dornier dirigeait sur l'intérieur de la malle-poste un feu roulant de sourires, de regards et de saluts ayant pour but unique une jeune femme qui se disposait à descendre de la voiture. Cette pantomime galante n'obtint en retour qu'une légère inclination de tête, et la personne qui en était l'objet témoigna d'une manière non équivoque son peu de sympathie en s'élançant légèrement à terre sans accepter la main qui s'apprêtait à la soutenir.

Malgré ce petit échec, M. Dornier continua ses saluts et ses sourires en homme trop aguerri à un froid accueil pour se laisser facilement déconcerter.

— Il est inutile de demander à mademoiselle Henriette des nouvelles de sa santé, dit-il d'une voix insinuante; la fraîcheur de son teint et l'éclat de ses yeux me disent qu'elle se porte à merveille.

La fille du député du Nord était une jeune personne de dix-huit ans, douée d'une de ces beautés fières et spirituelles, qui pour paraître imposantes n'ont pas besoin de mûrir. Cette dignité précoce donnait à son œil noir et étincelant plus d'empire qu'il ne semble appartenir à l'adolescence, et modifiait l'habitude un peu sardonique de son sourire. En cette circonstance, ces deux expressions se fondirent en un regard gravement dédaigneux, qui, après avoir frappé le faiseur de complimens, se détourna aussitôt, comme s'envole un oiseau quand par mégarde il s'est posé sur de la boue.

Quoiqu'il fût habitué depuis long-temps à comprimer toute émo-

tion, M. Dornier fronça ses larges sourcils, et le frémissement de ses lèvres devenues livides trahit la violence du ressentiment que lui causait cet humiliant accueil; mais il redevint maître de lui presque aussitôt, et cette petite scène échappa au député de l'ancienne Flandre, qui d'ordinaire était trop occupé de lui-même pour accorder aux actions d'autrui une attention bien clairvoyante.

— Maintenant, arrivons au point essentiel, dit ce dernier après avoir puisé largement dans une fort belle tabatière d'or qu'il venait de tirer de sa poche; vous êtes-vous occupé de la commission dont j'ai pris la liberté de vous charger?

— J'espère que vous n'en doutez pas, répondit M. Dornier, dont la figure, par un jeu de muscles comparable à la mécanique d'un changement de décoration à vue, redevint soudain sereine et souriante. Votre appartement est retenu, et, comme vous m'avez laissé la liberté du choix, je vous ai logé rue de la Paix, hôtel Mirabeau. Ce n'est pas loin de la chambre, et vous serez là comme chez vous.

— Hôtel Mirabeau! répéta M. Chevassu en aspirant avec majesté la formidable prise qu'il tenait entre le pouce et l'index. Je n'ai pas d'objection à faire contre un pareil logis. Grand orateur, Mirabeau! fort grand orateur, et qui eût été un fort grand ministre; homme complet enfin, si une chose, une seule, ne lui eût manqué.

— Quelle chose? demanda M. Dornier du ton modeste d'un écolier interrogeant son maître.

— La vertu! répondit le nouveau député en secouant les parcelles de tabac éparpillées sur sa cravate et son gilet, avec l'heureuse assurance d'un homme qui ne connaît pas d'autres souillures.

— La vertu.... politique? dit M. Dornier avec une finesse sournoise.

— Il ne s'agit pas sans doute de la vertu d'un chartreux ou de celle d'un anachorète. Mirabeau....

— Mon père, dit Mlle Henriette Chevassu, qui paraissait prendre fort peu d'intérêt à cette discussion, toutes nos malles sont au bureau, et nous pourrions partir.

— Où est ton frère? Pourquoi ne s'occupe-t-il pas d'envoyer chercher une voiture?

— Il n'est sans doute pas loin, reprit la jeune fille; j'entends crier Justinien.

Des hurlemens lamentables, tels qu'en pousse un chien qu'on corrige, se faisaient entendre en effet. Un instant après, Prosper Chevassu arriva, traînant par le collier le dolent animal dont l'escapade

avait allumé sa colère. Il échangea une poignée de main avec Dornier, et s'adressant ensuite à sa sœur :

— A-t-on descendu mon fusil? lui dit-il; et mes fleurets? et mon cornet à piston? et ma boîte de pistolets?

— Vous ne demandez pas de nouvelles de votre code? lui dit son père avec un accent de sévérité.

— C'est que je sais qu'il est précieusement serré dans ma malle, répondit l'étudiant d'un ton léger.

M. Chevassu redoubla de gravité, et tira de sa poche un petit volume compact, à tranche multicolore.

— Ce livre si précieusement serré dans votre malle, le voilà, dit-il; vous l'aviez laissé à Douai sur votre bureau, et c'est moi qui ai dû réparer votre oubli. Il me semble pourtant que, dans votre position, le code devrait vous intéresser au moins autant que votre cornet à piston, votre chien et tout cet attirail de guerre dont vous avez encombré la voiture.

— Mon père, répliqua Prosper sans paraître déconcerté par cette réprimande, vous savez que, si je fais mon droit, ce n'est point par goût, mais par obéissance; n'exigez donc pas que je feigne pour ce grimoire une passion à laquelle il vous serait impossible de croire.

Après avoir articulé d'un ton ferme cette protestation contre les études qui lui étaient imposées par la volonté paternelle, le jeune étourdi prit le livre, objet de son antipathie, et, ouvrant la gueule de Justinien, il le lui fourra irrespectueusement entre les mâchoires.

— Porte-moi ça, mon brave, dit-il au chien, qui accepta ce dépôt d'un air honteux et craintif, et, si tu as l'esprit de l'avaler pour ton déjeuner, apprends que tu auras bien mérité de ton maître.

— Vous voyez! dit le député en jetant à Dornier un amer sourire, auquel celui-ci répondit par un regard de compassion respectueuse.

— Tout ton bagage est dans le bureau avec nos malles, dit la jeune fille à son frère, dans le but d'opérer une diversion; tu devrais envoyer chercher des voitures.

— J'ai devant la porte deux voitures de place, l'une pour vous, l'autre pour les malles, s'empressa de dire M. Dornier.

— En vérité, vous êtes un homme incomparable, dit M. Chevassu; vous pensez à tout. Henriette, il est trop tôt pour te conduire chez ta tante; provisoirement tu vas venir avec nous à l'hôtel Mirabeau.

— Mme la marquise de Pontailly sait que la malle-poste arrive de très bonne heure, reprit l'officieux; elle me disait hier qu'elle espérait que vous lui amèneriez mademoiselle aussitôt après votre arrivée.

— Mme la marquise de Pontailly! répéta M. Chevassu en accentuant chaque syllabe avec une affectation ironique; vous avez manqué votre vocation, mon cher; vous auriez dû naître gentilhomme. Par la comtesse d'Escarbagnas! le titre et le nom de ma sœur sonnent pompeusement dans votre bouche. Mais, si vous croyez qu'elle soit capable de se lever à cinq heures du matin pour avoir le plaisir d'embrasser sa nièce quelques instans plus tôt, vous vous trompez étrangement. Ma sœur est trop femme du grand monde pour agir d'une façon si bourgeoise. Ainsi donc, Henriette, tu auras le temps de te reposer et de déjeuner avant qu'il soit jour chez ta noble tante, et puis tu ne seras sans doute pas fâchée de faire un peu de toilette. Eh bien! qu'as-tu donc? tu ne m'écoutes pas.

Mlle Chevassu, qui jusque-là n'avait pris que fort peu de part à ce dialogue, y semblait depuis un instant complètement étrangère. Cette inattention avait une cause qu'il est nécessaire d'expliquer. La jeune fille, en regardant autour d'elle, comme il arrive souvent aux personnes qui assistent à un entretien sans intérêt, venait d'apercevoir dans un coin de la cour, à demi caché derrière une malle-poste, l'homme au manteau dont nous avons parlé en commençant ce récit. A cette découverte, qui peut-être n'était pas tout-à-fait imprévue, sa physionomie, jusqu'alors froide et hautaine, changea subitement d'expression et s'épanouit comme une fleur que le soleil ranime après la gelée. Une rougeur éclatante inonda son frais visage, tandis que sa tête se baissait avec une sorte de confusion; elle demeura immobile, n'osant plus lever les yeux, et savourant, dans un doux recueillement, une de ces émotions qui n'appartiennent qu'à la jeunesse et qui donnent à la beauté un charme de plus.

— Henriette, je vous parle, reprit vivement M. Chevassu.

— Je vous entends fort bien, mon père, balbutia enfin la jeune fille, arrachée de son extase par cette voix qui, nous devons l'avouer, lui parut fort discordante, quoiqu'elle appartînt à l'auteur de ses jours.

— Alors pourquoi ne me répondez-vous pas?

— Mademoiselle Henriette vient à Paris pour la première fois, dit Dornier d'un ton mielleux, il n'est pas étonnant que le bruit, le mouvement....

— C'est vrai, interrompit la jeune fille, empressée de saisir une excuse de quelque part qu'elle vînt : il me semble si étrange d'être à Paris, qu'il faut me pardonner d'être distraite.

Pendant ce temps, Prosper s'était occupé de faire transporter les

bagages dans un des fiacres. En revenant, il passa près de l'homme au manteau et le regarda un instant avec attention, mais sans lui adresser la parole.

— Nous pouvons partir, dit-il lorsqu'il se fut rapproché de son père; puis, avec une galanterie assez peu en usage parmi les jeunes gens qui ont des sœurs, il offrit le bras à Henriette.

— Lindor est ici, lui dit-il à voix basse d'un air mécontent; mais nous allons avoir une explication.

— Prosper, je t'en supplie..., murmura la jeune fille avec émotion.

— Je t'ai prévenue. Puisque tu ne veux pas mettre fin à ce roman sentimental, c'est à moi de me charger du dénouement.

— De quel droit prétends-tu me donner des ordres? demanda Mlle Chevassu, blessée de l'accent de son frère, et elle essaya de retirer le bras dont il s'était emparé.

— Du droit du plus fort d'abord, répondit l'étudiant en la retenant malgré elle, et ensuite du droit du plus raisonnable.

— Toi, raisonnable? toi, le roi des fous!

— Pour ce qui me concerne, c'est possible; mais pour ce qui t'intéresse, c'est autre chose. D'ailleurs, je te promets que tout se passera pacifiquement. Tu vas me faire le plaisir de garder Justinien, dont tu me réponds sur ta tête.

Ils étaient arrivés près de la voiture. — Prosper y fit monter sa sœur, prit ensuite son chien par le cou et le hissa dans le fiacre sans s'inquiéter des lois de la préséance, étrangement violées pourtant, puisque, grace à cet arrangement, M. Chevassu et son ami ne passèrent qu'après l'épagneul. Lorsqu'ils se furent assis, l'étudiant, au lieu de monter à son tour, releva lestement le marchepied, ferma la portière, et cria au cocher d'une voix impérieuse :

— Rue de la Paix, hôtel Mirabeau.

— Monsieur, que signifie cette nouvelle incartade? s'écria le député en allongeant la tête en dehors du fiacre.

— Avant une heure, je vous aurai rejoints, répondit l'étudiant, sur qui la physionomie courroucée de son père ne parut produire qu'une faible impression.

La voiture partit et mit fin à ce colloque.

Au moment où il avait vu que la famille Chevassu se disposait à partir, le jeune homme au manteau s'était dirigé rapidement vers un cabriolet de place qu'il avait envoyé chercher par un commissionnaire un instant auparavant.

— Vous voyez ce fiacre brun qui a le numéro 449, dit-il au con-

ducteur, suivez-le, et surtout ne le perdez pas de vue; votre cheval a l'air bon.

— Suffit, répondit le cocher avec un sourire d'intelligence, ce ne sont pas les deux méchantes rosses de cette carriole qui sont capables de faire affront à mon anglais.

Satisfait de cette assurance, le jeune homme avait déjà mis un pied dans le cabriolet, lorsqu'il se sentit retenu par une main étrangère qui venait de saisir le pan de son manteau.

— Monsieur de Moréal voudrait-il me faire l'honneur de m'accorder un moment d'entretien? lui dit en même temps une voix bien timbrée, dont l'accent avait quelque chose d'ironique.

Il tourna rapidement la tête, et, à la vue de Prosper Chevassu, il mit pied à terre sans pouvoir dissimuler un mouvement de dépit et d'embarras.

II.

Les deux jeunes gens demeurèrent un instant immobiles en face l'un de l'autre.

— Est-ce que vous ne me reconnaissez pas? demanda d'un air de persiflage le fils du député; je me nomme Chevassu.

— Je vous reconnais fort bien, mon cher Prosper, répondit Moréal en cherchant à cacher sa mauvaise humeur sous un sourire amical; mais je m'attendais si peu à vous trouver ici, qu'au premier abord... la surprise... et puis, vous portez maintenant des moustaches, et cela vous change la figure.

— Vous me flattez, reprit l'étudiant, qui se caressa machinalement la lèvre supérieure; quant à votre surprise, permettez-moi de douter qu'elle soit aussi vive qu'il vous plaît de le dire.

— Elle est cependant assez naturelle; vous avouerez que pour se rencontrer ainsi, à six heures du matin, il faut un hasard...

— Vous croyez au hasard!... J'y crois fort peu, moi.

— Vous parlez en homme religieux; mettez la Providence au lieu du hasard.

— Si vous permettez, nous mettrons le dieu Cupidon; ce sera moins édifiant, mais plus clair.

— Chevassu, vous serez donc toujours le même? dit Moréal, qui ne put s'empêcher de sourire.

— Je l'espère bien, parbleu! Je perdrais trop à changer. Mais il

faut que je vous parle sérieusement, et nous ne pouvons guère dialoguer au milieu de la rue, à la façon des amoureux de Molière.

— Voulez-vous venir chez moi?

— Non pas. De notre conversation doit résulter la paix ou la guerre, et jusque-là il convient que nous restions sur un terrain neutre. Voilà un estaminet borgne qui vient de s'ouvrir. Qu'en dites-vous?

— Cet antre immonde?

— Vous êtes ravissant! Vous sortez de votre lit; peut-être avez-vous royalement soupé; vous avez un bon manteau; vous venez, à ce que je vois, de fumer d'excellens cigares : permis à vous de dédaigner le gîte hospitalier dont je vous parle; mais moi, qui suis à jeun depuis vingt-quatre heures, et à demi mort de froid, moi qui ai passé une nuit blanche sans même avoir la consolation d'aspirer la moindre bouffée de tabac, car mon aimable sœur est à cet égard d'une intolérance féroce, je vous déclare que, pour prévenir la congélation complète de mon individu, il est indispensable que je m'arrête ici sur-le-champ pour m'y réchauffer, en fumant un cigare ou deux.

— Entrons donc! dit Moréal avec résignation.

Et il ordonna au cocher de cabriolet de l'attendre.

Les deux jeunes gens se dirigèrent vers l'estaminet; au moment où ils allaient y entrer, un fort beau chien accourut vers eux, et se précipita sur Prosper avec tant d'élan, qu'on peut dire à la lettre qu'il lui sauta au cou; c'était le fidèle Justinien, qui, ne pouvant supporter l'absence de son maître, s'était évadé du fiacre en franchissant la portière. Par un premier mouvement de colère, l'étudiant tira de sa poche le fouet dont il s'était si libéralement servi un instant auparavant; mais, à la vue du pauvre animal qui s'aplatit sur le pavé et changea ses cris de joie en un gémissement craintif, il se sentit désarmé.

— Passe pour cette fois, dit-il en lui tirant légèrement les oreilles; commutation de peine dont l'épagneul fut si touché, qu'il recommença ses tentatives d'accolade. — Que dites-vous de son nez? reprit Prosper, qui jeta un regard de triomphe à son compagnon; la voiture était peut-être à deux mille pas d'ici quand il l'a quittée, et, pour me retrouver, il a dû traverser plusieurs rues.

— Je sais que votre chien est merveilleux, répondit Moréal en caressant, peut-être politiquement, l'intelligent animal, tandis que Prosper ouvrait la porte de l'estaminet.

L'étudiant demanda un demi-bol de vin chaud, s'assit à une table près du poêle, et se mit à allumer son cigare avec l'appétit d'un fumeur pressé de rattraper le temps perdu.

— Il est certain que notre salle de conférence n'a rien de fort majestueux, dit-il alors en promenant son regard dans le modeste établissement où il ne se trouvait, en fait de consommateurs, que trois ou quatre conducteurs de malles-postes, habitués périodiques de l'endroit; mais on peut discuter les intérêts les plus graves dans le plus humble logis. Napoléon et Alexandre n'ont-ils pas signé le traité de Tilsitt sur un vulgaire bateau?

— Le rapprochement peut paraître ambitieux, mais pour moi il est de bon augure, répondit Moréal, qui s'assit en face de son compagnon; j'espère qu'à l'exemple des deux empereurs, c'est la paix que nous allons signer, une paix plus durable que la leur.

— Établissons d'abord le point litigieux, reprit Prosper, et surtout jouons cartes sur table, c'est le meilleur moyen de s'entendre; les finasseries diplomatiques ne sont bonnes qu'à embrouiller les discussions. Vous aimez ma sœur?

— Oui, dit Moréal d'un ton grave.

— Vous l'aimez beaucoup?

— De toute mon ame.

— Fort bien. Votre passion, puisqu'il est décidé que c'est une passion, est honnête et sérieuse, digne enfin d'un galant homme. Vous désirez épouser ma sœur?

— C'est mon vœu le plus ardent.

— A merveille. Depuis un an qu'Henriette va dans le monde, on vous a vu sans cesse sur ses pas, au bal, aux promenades, à l'église, partout. Pour vous rapprocher d'elle, vous avez encouru l'anathème des douairières de votre parti, et Dieu sait qu'aucune autre ville n'en possède une plus belle collection. Douai, douairière, l'étymologie saute aux yeux. Vous qui appartenez, par votre famille, à l'opinion légitimiste, vous vous êtes fait présenter chez le préfet, chez le général, chez le maire, chez toutes les autorités, en un mot; et cette apostasie dont le faubourg Saint-Germain de Douai ne parle qu'avec une vertueuse indignation, quelle en a été l'unique cause, si ce n'est l'être charmant dont j'ai le plaisir d'être le frère? Est-ce vrai?

— Parfaitement vrai.

— Depuis un an donc, votre conduite rappelle tellement les paladins et les troubadours, qu'un étourdi de ma connaissance a eu l'audace de vous baptiser du nom de Lindor.

Moréal sourit tranquillement.

— Je suis disposé, dit-il, à pardonner à cet étourdi des offenses plus graves que celle-là.

— De son côté, il ne demande pas mieux que de vivre en bonne intelligence avec vous; mais pour cela, il faut vous montrer raisonnable.

— Qu'entendez-vous par là?

L'arrivée du vin chaud interrompit un instant la conversation. L'étudiant remplit les deux verres et vida l'un d'un trait, tandis que son compagnon effleurait l'autre des lèvres par complaisance.

— Je ne vous ai parlé jusqu'à présent que de la partie romanesque de votre affaire, reprit Prosper Chevassu, elle est la moins importante, et je ne m'en occuperai pas davantage. Un jeune homme aime une jeune fille; quoi de plus naturel? Il vous a plu de concevoir une grande passion pour ma sœur, vous en aviez le droit, et il ne m'appartiendrait pas d'y former opposition, si la chose n'avait pris depuis quelque temps une tournure sérieuse. Il y a deux mois, vous avez fait des démarches près de mon père, qui, tout en s'en trouvant fort honoré, n'a pas cru devoir accueillir votre demande. Après un pareil refus, persister dans le rôle d'amoureux de roman, c'est, selon moi, manquer aux égards que vous devez à ma famille, c'est placer ma sœur dans une position peu convenable, et voilà ce que je ne puis tolérer.

Le jeune étudiant avala un second verre de vin chaud, et reporta son cigare à ses lèvres, montrant ainsi à son interlocuteur qu'il était disposé à lui céder la parole.

— Mon cher Prosper, dit Moréal, qui avait écouté jusqu'alors avec beaucoup d'attention, si je vous ai bien compris, le tort que vous me reprochez, c'est d'aimer aujourd'hui ce que j'aimais hier. Ma constance, voilà mon crime à vos yeux.

— Vous ne m'avez pas compris du tout, reprit avec vivacité le frère d'Henriette; aimez avec plus de fureur que Roland, soyez plus constant qu'Amadis, cela m'est parfaitement égal. Ce qui me blesse dans votre amour, ce n'est pas son existence, c'est sa manifestation. On vous a refusé l'objet de votre martyre, par conséquent vous devez être un amant malheureux, ou je ne m'y connais pas...

— Vous vous y connaissez, interrompit Moréal avec un demi-sourire, je suis en effet un amant malheureux.

— Eh bien! puisque telle est votre position sociale, agissez en conséquence. Nous savons comment on se comporte en pareil cas.

Mourez de chagrin, entrez à la Trappe, jetez-vous à l'eau, brûlez-vous la cervelle, je n'aurai pas le plus petit mot à dire.

Moréal sourit de nouveau.

— Je ne conteste pas, dit-il, le mérite de ces divers expédiens; mais il me semble que, pour être tenté d'y avoir recours, il faut être non-seulement un amant malheureux, mais un amant désespéré.

— Et vous ne l'êtes pas?

— Pas le moins du monde.

Prosper Chevassu vida son verre comme si ce propos et l'assurance avec laquelle il avait été prononcé lui eussent paru difficiles à digérer.

— L'espérance est une belle chose, dit-il ensuite en haussant les épaules, mais il ne faut pas qu'elle aille jusqu'à l'illusion. Je vois à regret que vous vous bercez de chimères qui ne se réaliseront jamais. Mon père est un homme sérieux; il réfléchit mûrement avant de se décider, et, quand il a pris une détermination, il n'en change plus; il a déclaré que vous ne seriez pas son gendre, c'est comme si les trois pouvoirs de l'état avaient prononcé.

— Les lois même sont sujettes à révision, reprit Moréal sans paraître ébranlé; votre père a des préventions contre moi, mais supposons que je parvienne à les vaincre.

— Vous n'y parviendrez pas.

— J'y parviendrai si vous voulez me promettre non pas de m'être favorable, mais seulement de rester neutre.

— Et voilà ce que je ne vous promettrai pas, repartit brusquement le jeune étudiant; en vous demandant de la franchise, je me suis engagé moi-même à en avoir. J'ai fort peu d'influence sur l'esprit de mon père, mais en eussé-je moins encore, je dois vous déclarer que je ne négligerai rien pour le maintenir dans sa résolution.

— Nous voici arrivés au véritable point de la discussion, du moins en ce qui vous concerne. Vous ne voulez pas que je devienne votre beau-frère?

— Ce serait pour moi beaucoup d'honneur, mais...

— Vous ne vous souciez pas de cet honneur?

— Puisque vous l'avez dit, je ne vous démentirai point.

— N'ayant rien fait pour motiver votre antipathie, j'en ignore la cause; vous plairait-il de me l'expliquer?

— Pourquoi pas? dit l'étudiant, qui aspira coup sur coup cinq ou six bouffées et posa son cigare sur la table comme si l'entretien fût devenu trop sérieux pour lui permettre de fumer plus long-temps. Mon antipathie, pour employer votre expression, n'a pas une cause,

elle en a plusieurs : primo, quand on chasse avec vous, ce qui m'est arrivé plusieurs fois, vous tuez tout le gibier.

— Je vous jure, si nous devenons beaux-frères, de ne jamais tirer une pièce avant que vous l'ayez manquée.

— Entends-tu, Justinien, comme on se moque de ton maître? continua Prosper en caressant le long museau que l'épagneul levait vers lui d'un air intelligent. Secondo, toutes les fois que nous chantons ensemble, vous abusez de votre *la* de poitrine pour étouffer mon modeste baryton.

— Si cela peut vous plaire, dorénavant nous changerons de partie, et je chanterai la basse.

— Ce qui veut dire que vous me jugez incapable de chanter le ténor. Mais passons à des considérations moins frivoles. Vous appartenez à l'ancien régime, et nous sommes du nouveau; n'êtes-vous pas comte ou marquis?

—Vicomte seulement, dit Moréal en riant; vous remarquerez d'ailleurs que je ne porte pas mon titre, ne me trouvant pas assez riche pour y faire honneur.

— Mais pensez-vous que votre future femme ne voudra pas jouer à la vicomtesse? Henriette, pas plus que les autres, ne serait exempte de ce ridicule.

— Qu'est-ce que cela peut vous faire?

— A moi personnellement, rien; je suis au-dessus de pareilles niaiseries. Mais, quand je serai marié à mon tour, Mme Prosper Chevassu, j'en suis sûr, s'accommodera mieux pour belle-sœur d'une bourgeoise comme elle-même que d'une femme titrée. Et puis, sur cette matière, mes idées sont bien arrêtées. Les Gaulois avec les Gaulois, les Francs avec les Francs.

— Mon cher Prosper, il n'y a plus aujourd'hui ni Gaulois ni Francs; il y a des Français.

— Ce que vous dites là ne figurerait pas trop mal dans un couplet de vaudeville, mais je persiste dans mon opinion. En fait d'alliance, il faut éviter les disparates.

— Votre tante n'a-t-elle pas épousé M. de Pontailly?

— Aussi, depuis qu'elle est marquise, nous traite-t-elle en vassaux, mon père et moi; voilà précisément l'impertinence dont je redoute la contagion pour Henriette.

— Votre sœur a trop de noblesse dans le cœur, et c'est l'offenser que de penser de la sorte.

— Oh! je sais qu'en parlant d'elle comme d'une simple mortelle,

je m'expose à encourir votre indignation; mais que voulez-vous? l'œil du frère n'est pas tout-à-fait l'œil de l'amant.

— Pourquoi ne pas me dire tout de suite la vérité? reprit le vicomte après un instant de silence. Pourquoi ne pas m'avouer que vous avez envie de marier votre sœur à M. André Dornier?

— Et pourquoi n'en conviendrais-je pas? dit l'étudiant d'un ton sec; oui, je désire que ma sœur épouse Dornier. Telle est aussi l'intention de mon père. En un mot, ce mariage est à peu près conclu, et voilà pourquoi il est de mon devoir de lever les obstacles qu'y apporte votre entêtement.

— Il me semble que vous pourriez laisser ce soin à M. Dornier, répondit Moréal, qui articula d'une façon assez dédaigneuse le nom de son rival.

— Je suis sûr qu'il s'en chargerait très volontiers, répliqua Prosper avec vivacité, mais il ne me convient pas de voir ma sœur jouer le rôle de Chimène et devenir le prix du combat; jusqu'à ce qu'elle soit mariée, il n'appartient qu'à moi d'être son protecteur.

— Contre moi, mon cher Prosper? Vous n'y pensez pas! s'écria l'amant en tendant sa main au jeune légiste, qui, après un instant d'hésitation, finit par l'accepter.

— Étreinte fort pathétique, reprit ce dernier au bout d'un instant; mais trève d'attendrissement, et concluons. Il y a quinze jours, après l'élection de mon père, et lorsqu'il fut convenu qu'Henriette nous accompagnerait à Paris, vous avez quitté Douai sournoisement afin de venir dresser ici vos batteries. Évidemment, vous allez chercher à vous rapprocher de ma sœur en vous introduisant *per fas et nefas* dans toutes les maisons de notre connaissance où vous pourrez avoir accès. Le ferez-vous, oui ou non?

— Je le ferai certainement, autant que cela dépendra de moi.

Prosper Chevassu se mordit les lèvres d'un air mécontent.

— Puis-je savoir, dit-il ensuite, s'il entre dans vos projets et dans vos espérances de vous faire présenter chez ma tante?

— Si Mme de Pontailly consent à me recevoir, je m'empresserai, sans aucun doute, de profiter de cette faveur.

— Faveur que vous avez peut-être déjà sollicitée?

— Directement, non.

— Indirectement alors?

— Oui.

— Et comment cette faveur serait-elle refusée à M. le vicomte de Moréal, dont les ancêtres ont figuré aux croisades? Ma noble tante,

Mme la marquise de Pontailly, née Chevassu, a trop de savoir-vivre pour ne pas vous faire ouvrir à deux battans les portes de son salon! Voilà ce que je prévoyais, et voilà, mordieu! ce que je ne souffrirai pas.

En parlant ainsi, Prosper Chevassu gesticulait avec tant de véhémence, qu'il heurta violemment le poêle près duquel il était assis, et, pour soulager sa mauvaise humeur, il ne trouva rien de mieux qu'un déraisonnable coup de pied appliqué à l'innocent Justinien, qui se trouvait à sa portée; mais il comprit aussitôt le ridicule de cet emportement et s'efforça de sourire en se retournant vers son compagnon.

— Je dois vous l'avouer, lui dit-il d'un ton plus modéré, ce serait un très grand malheur, à mes yeux, d'être contraint de traiter en ennemi un brave garçon tel que vous, et pourtant je vous le déclare, pour certains motifs qu'il est inutile de vous expliquer, il me sera impossible de ne pas considérer comme une provocation directe votre présence chez Mme de Pontailly.

— Voulez-vous dire que, si vous me rencontrez chez votre tante, nous devrons nous aller couper la gorge?

— Ce serait une dure extrémité; mais, comme j'ai l'habitude de faire honneur à ma parole, il faudrait en venir là.

L'étudiant, qui jusqu'alors avait laissé échapper plusieurs mouvemens d'une vivacité presque puérile, prononça ces dernières paroles d'un air si sérieux, que Moréal fut frappé de ce changement et devint lui-même pensif.

— Avez-vous déjà été amoureux? dit le vicomte après un instant de silence.

Cette question adressée à un jeune homme encore mineur attira sur ses lèvres une moue dédaigneuse.

— Déjà! s'écria-t-il en ricanant; pour quel lycéen me prenez-vous? Si j'ai été amoureux? Dix fois, au moins.

— C'est beaucoup trop pour que vous puissiez me comprendre.

— Dites toujours.

— Si vous n'aviez éprouvé qu'une seule, mais véritable passion, vous approuveriez ma persévérance, au lieu d'en paraître offensé.

— En fait de passions, répliqua Prosper d'un air passablement fat, je vous avouerai que je préfère la monnaie aux billets de banque; c'est moins romantique, mais c'est plus amusant. Vous voyez bien qu'entre un céladon comme vous et un sacripant comme moi il n'y a ni sympathie ni rapprochement possible. Revenons donc à la question : chercherez-vous à revoir ma sœur?

— Par tous les moyens imaginables, dit Moréal sans hésiter.

— En ce cas, reprit l'étudiant en fronçant le sourcil, il est bien entendu que votre premier succès sera immédiatement suivi d'une petite promenade avec votre serviteur, au bois de Vincennes ou aux carrières de Montrouge.

— Comme il vous plaira, répondit froidement l'amant opiniâtre; mais je vous préviens qu'auparavant j'aurai le plaisir de souffleter authentiquement M. André Dornier, ce qui me procurera l'agrément de me battre en premier lieu avec lui et me dispensera par conséquent de me couper la gorge avec vous.

— Comment cela?

— Notre combat sera sérieux. Si M. Dornier me tue, vous me tiendrez quitte du reste; si au contraire c'est moi qui le tue...

— Je le remplacerai, interrompit avec véhémence Chevassu.

— Vous n'en ferez rien.

— Je le ferai, pardieu!

— Vous n'en ferez rien, et voici pourquoi...

Un incident puéril interrompit cette discussion orageuse. Malgré son attachement à son maître, Justinien goûtait fort peu les corrections plus ou moins motivées que celui-ci ne lui épargnait en aucune circonstance. Frappé cette fois contre toute justice, il avait eu recours à son refuge ordinaire, et, trouvant la porte entr'ouverte, il avait profité de cette issue pour s'enfuir. En ce moment, l'étudiant s'aperçut de la disparition de son chien, qu'il chercha vainement sous toutes les tables et sous le billard de l'estaminet.

— Permettez, dit-il en interrompant Moréal; ce scélérat de Justinien vient encore de faire des siennes, et si je ne le rattrape pas on me le volera. Le temps de lui administrer cinquante coups de fouet, et je suis à vous.

Il alla dans la rue, regarda de tous côtés, appela, siffla, blasphéma, interrogea les passans, et finit par s'élancer à la poursuite d'un épagneul qui de loin ressemblait au déserteur.

Après avoir attendu près d'une demi-heure, Moréal perdit patience, paya le demi-bol de vin chaud et sortit à son tour de l'estaminet.

— Peste soit de l'écervelé! pensa-t-il en montant dans le cabriolet qui l'attendait à la porte; maintenant, comment savoir où loge Henriette? A la vérité, je trouverai à la questure de la chambre l'adresse de M. Chevassu; mais il me faudra attendre qu'il s'y soit fait inscrire, et le fera-t-il dès aujourd'hui? cela n'est pas probable. Si

M. de Pontailly daignait enfin me répondre, le mal serait réparé; mais voilà neuf jours que je lui ai écrit, et pas un mot! C'est plus qu'impertinent, c'est désespérant. Père, frère, oncle, puisse Satan vous tordre le col à tous trois!

— Monsieur, où allons-nous? demanda le cocher.

Moréal avait passé la nuit sans fermer les yeux, ainsi qu'il convient à tout homme épris sur le point de revoir celle qu'il aime. Cette conduite sentimentale eut un résultat prosaïque, mais excusable, car il est reconnu que l'insomnie excite l'appétit. Quoiqu'il fût à peine neuf heures, le jeune amoureux s'aperçut que la passion qui lui remplissait le cœur ne produisait pas le même effet à l'égard de son estomac. Amadis, à qui l'étudiant en droit le comparait ironiquement, eût triomphé sans doute d'un besoin si vulgaire; au risque de nuire à notre héros, nous devons avouer qu'il y succomba sans résistance, tant il est vrai que tout dégénère et que les femmes d'un certain âge ont raison d'affirmer qu'aujourd'hui on ne sait plus aimer comme autrefois.

— Menez-moi au Café Anglais, dit-il au cocher.

III.

Après avoir déjeuné d'aussi bon appétit qu'eût pu faire Prosper Chevassu lui-même, Moréal lut les journaux, puis il se promena sur le boulevard et dans les passages, fuma un ou deux cigares, regarda les gravures nouvelles chez les marchands d'estampes, épuisa en un mot toutes les manières de tuer le temps qui lui vinrent à l'esprit.

— Cette journée ne finira pas, se dit-il en tirant sa montre qui marquait deux heures; si je rentrais chez moi, peut-être y trouverais-je enfin la lettre que j'attends.

Il se dirigea vers la rue Richelieu, où il s'était logé à l'hôtel de Castille. — Y a-t-il quelque chose pour moi? demanda-t-il à un gros homme à moitié endormi qui, par le vasistas de la loge, lui présentait la clé de sa chambre.

— Non, monsieur, répondit le portier avec l'impassibilité indolente qui caractérise les gens de son état.

— C'est fini, se dit Moréal en brandissant avec une sourde colère la clé qu'il tenait à la main; ce voltigeur de Louis XIV ne me répondra pas! Et il était l'ami de mon père! Je ne sais qui me retient d'aller lui couper ses ailes de pigeon. Il est bien heureux d'être vieux; sans cela, il faudrait qu'il m'expliquât un pareil procédé.

En grommelant de la sorte, il traversait la cour de l'hôtel. Déjà il avait atteint l'escalier qui conduisait à son appartement, lorsqu'il entendit les paroles suivantes, articulées ou plutôt aboyées par la voix discordante du portier :

— Monsieur, voici quelqu'un qui vous demande!

Moréal se retourna et aperçut sous le vestibule de la porte cochère un personnage dont la portraiture mérite d'être esquissée. C'était un gros petit homme, d'environ soixante-cinq ans, carré des épaules, rond de l'abdomen, et, sur ses courtes jambes, aussi solidement campé qu'un hippopotame. Rien de plus jovial et de moins vénérable que ses joues charnues et rubicondes, sur lesquelles se détachait le relief d'un nez violacé qui semblait porter les couleurs de la dive bouteille. Deux petits yeux fort vifs, surmontés d'épais sourcils grisonnans, donnaient à ce plantureux visage l'expression railleuse qui caractérise les portraits de Rabelais. Si sensuelle en un mot, et si épicurienne, si goguenarde et si gastronomique était cette figure, que les beaux cheveux blancs qui en ombrageaient le front y paraissaient déplacés et causaient une sorte d'étonnement. On eût dit le chef d'un patriarche couronnant le masque d'un satyre.

Ce frais vieillard, prédestiné à l'apoplexie, portait un habit bleu à boutons brillans dont les revers laissaient saillir en pleine liberté un gilet de soie verdâtre, bombé par la rotondité de son contenu au point de ressembler à la carapace d'une tortue. Une cravate blanche peu serrée autour du cou, un pantalon gris sans sous-pieds, des bottes accompagnées de galoches, un chapeau à large bord posé sur l'oreille, et un parapluie, quoiqu'il ne plût pas, complétaient un costume où la propreté la plus scrupuleuse compensait en partie la distinction absente.

— Que me veut ce grotesque personnage? se demanda Moréal en allant au-devant du vieillard, qui, malgré son obésité, traversait la cour d'un pas leste.

Lorsqu'ils ne furent plus qu'à quelques pas l'un de l'autre, l'étranger s'arrêta brusquement :

— Corbleu! dit-il d'une voix de basse-taille, à part la barbe que nous ne portions pas, voilà le portrait vivant de ce pauvre Moréal.

L'amant de Mlle Chevassu éprouva un battement de cœur; l'homme qu'il traitait mentalement avec tant de dédain lui parut soudain entouré d'une auréole aristocratique.

— A qui ai-je l'honneur de parler? dit-il d'une voix émue; serais-je assez heureux pour...

— Pontailly, parbleu! interrompit le vieillard. Je vous aurais reconnu entre mille à votre ressemblance avec votre père. Ah çà! vous avez dû être étonné de ne pas recevoir de réponse à votre billet? Voici le fait : je ne suis arrivé qu'hier au soir de Caen où un maudit procès m'a retenu quinze jours. Mais montons chez vous; j'ai fait deux lieues à pied depuis mon déjeuner, et je ne serai pas fâché de m'asseoir.

Après avoir exprimé à M. de Pontailly le plaisir que lui faisait éprouver sa visite, et jamais assurance ne fut plus sincère, Moréal le conduisit au logement fort exigu, mais convenablement meublé, qu'il avait loué à l'hôtel de Castille. Il fit allumer un grand feu, installa le marquis dans le meilleur fauteuil, le débarrassa de son chapeau ainsi que de son parapluie, et l'entoura en un mot de tous les égards que la vieillesse mérite, mais qu'elle n'obtient pas toujours. M. de Pontailly accueillait avec un sourire malicieux l'empressement excessif dont il se voyait l'objet. Les premiers complimens épuisés, il fixa sur le fils de son défunt ami son petit œil perçant.

— Dans votre lettre, lui dit-il, vous me parlez d'un dépôt resté entre vos mains, et que vous désiriez me remettre comme à son légitime propriétaire. Si votre intention a été de piquer ma curiosité, je dois avouer que vous avez réussi. Voyons : de quoi s'agit-il?

Moréal ouvrit un secrétaire, et y prit un objet de forme carrée qu'il posa sur une table d'un air de vénération tel qu'un prélat portant le saint-sacrement un jour de procession l'eût difficilement surpassé. Enlevant alors l'enveloppe de papier soyeux qui entourait ce meuble, si précieux en apparence, il découvrit une assez laide boîte de buis incrusté de filets d'ébène. En dépit du peu de valeur de la matière et de la vulgarité du travail, ce coffret produisit l'effet d'un talisman.

— Ah! maugrebleu! s'écria énergiquement M. de Pontailly, vous êtes sorcier, mon ami; vous me rajeunissez de quarante ans.

Le vieillard prit une petite clé que lui présentait Moréal, et, avec une vivacité qui démentait l'insouciance sarcastique de sa physionomie, il ouvrit le coffret. L'intérieur, contenant plusieurs doubles fonds divisés en cases de différentes grandeurs, était disposé pour recevoir les pinceaux, les crayons, les godets à couleur et tous les autres instrumens à l'usage d'un peintre d'aquarelle. Un parallélogramme de papier collé sous le couvercle renfermait cette inscrip-

tion, à laquelle la décoloration de l'encre assignait une date déjà ancienne :

Le marquis de Pontailly, par la grace de la république française une et indivisible, fabricant de tabatières et de bilboquets, à son ami le vicomte de Moréal, par la grace de la susdite république, peintre de jambons, salades, pâtés et autres comestibles.

Le marquis lut cette inscription à haute voix, puis il poussa un long et bruyant soupir, et d'un air rêveur que ne comportait guère sa face épanouie et rubiconde :

— Béranger a raison, dit-il;

Dans un grenier qu'on est bien à vingt ans!

Lorsque j'ai fait ce cadeau à votre père, il y a long-temps, trop long-temps! nous n'avions guère plus de vingt ans l'un et l'autre, et nous logions dans un grenier. Joignez-y l'exil, car nous étions émigrés; pour nourriture le pain de l'étranger, *ce pain de sel*, comme dit Dante, et encore n'en avions-nous pas à discrétion; en perspective, nos biens confisqués, et la certitude d'être guillotinés si nous rentrions en France : jugez si nous devions être gais.

— Il y avait de quoi se désespérer, répondit Moréal.

— Bah! jamais je n'ai été si heureux, et, j'en suis sûr, si votre père vivait, il dirait comme moi. Qu'importait que nous fussions pauvres et proscrits? N'avions-nous pas le premier des biens? la jeunesse, la belle et invincible jeunesse! Croyez-en mon expérience, rien ne remplace vingt-cinq ans. Vieillissez donc le plus tard que vous pourrez.

— Pour cela, il faudrait suivre votre exemple, répondit le jeune homme décidé à capter la bienveillance de son interlocuteur; vous êtes, je crois, de l'âge qu'aurait mon père, et qui s'en douterait?

— Apparence trompeuse, dit le vieillard en hochant la tête; je ne suis pas trop mécontent de mon estomac, les jambes vont encore, j'ai toutes mes dents, la mémoire est bonne, et je lis sans lunettes; mais le reste, mon cher vicomte, le reste!

M. de Pontailly accompagna d'un si gros soupir ce dernier mot, auquel il attachait sans doute le sens où La Fontaine l'emploie dans la fable des *Deux Pigeons*, que Moréal ne put retenir un sourire.

— Riez, continua le vieillard en riant lui-même, un jour vous serez bien obligé de dire aussi : *quod fuit non est.*

— Mais votre santé est parfaite, monsieur le marquis, et c'est l'essentiel; le reste n'est que du superflu.

— Superflu! cela vous plaît à dire; quant à ma santé, elle est à la merci du premier coup de sang qui viendra réaliser les menaces de mon médecin.

— Pouvez-vous avoir une pareille idée!

— Bah! bah! croyez-vous que j'aie peur de la mort? Un jour plus tôt, un jour plus tard, à la volonté de Dieu! Mais me mettre à l'eau et à la diète comme le voudrait ce docteur Sangrado, ajouter à toutes mes autres privations un carême perpétuel, jamais, mordieu! J'aimerais mieux en finir tout de suite.

Le désir de se soustraire à l'idée importune de l'abstinence que lui ordonnait infructueusement son médecin se joignant à l'intérêt que lui inspirait un ouvrage sorti de ses mains, le marquis prit le coffret sur ses genoux et en ôta les doubles fonds, qu'il examina attentivement l'un après l'autre.

— C'était en 1797, dit-il en rappelant ses souvenirs; nous étions à Munich, et les circonstances n'étaient pas couleur de rose. L'armée de Condé venait d'être licenciée, et nos châteaux en Espagne du commencement de la guerre étaient démolis de fond en comble. Ce n'était plus comme en 93, où nous ne doutions pas du succès, votre père surtout. Je me souviens qu'après la prise des lignes de Weissembourg, lors de la petite pointe que notre corps d'émigrés fit en Alsace, il était si assuré de rentrer avant un mois dans ses terres, qu'il s'emparait, par droit de conquête, de tous les chiens courans qui lui tombaient sous la main. Et quand nous lui demandions le motif d'une pareille confiscation, « lorsque j'ai émigré, répondait-il avec sang-froid, ces coquins de paysans de Moréal ont détruit tous mes chiens; il faut bien que je remonte ma meute. » Pauvre Moréal! il n'a jamais goûté du gibier que devait prendre cette meute. Voilà comme nous étions tous, présomptueux et aveugles; mais en 97 nos illusions étaient détruites. Après le traité de Campo-Formio, qui eut pour résultat notre licenciement, tout espoir de rentrer en France nous fut interdit. Ceux d'entre nous qui possédaient quelques ressources s'établirent en Allemagne ou se retirèrent en Angleterre; ceux qui n'avaient plus rien, et j'étais du nombre, passèrent au service de la Russie, ou cherchèrent dans une industrie souvent assez bizarre un abri contre la misère. Ce fut à ce dernier parti que nous nous arrêtâmes, votre père et moi. Au milieu de tous ses paradoxes, Rousseau a quelquefois raison. Ce qu'il a dit de l'utilité d'enseigner un

état aux enfans des riches parut, à l'époque dont je vous parle, d'une vérité frappante, et pour ma part je n'hésitai pas à en faire l'application. J'avais appris à tourner dans mon enfance; ce délassement de mes études devint mon gagne-pain; sans m'inquiéter de déroger, de marquis je me fis tourneur, et je me mis à fabriquer pour les honnêtes Bavarois, chez qui j'avais planté ma tente, tabatières, pipes, dévidoirs, en un mot tout ce qui concernait mon état. Vous voyez un échantillon de mon savoir-faire. Pour un gentilhomme de nom et d'armes, je n'étais, pardieu, pas trop maladroit.

M. de Pontailly tourna, retourna le coffret, et le regarda sous toutes ses faces avec une complaisance paternelle.

— Le meilleur ouvrier du faubourg Saint-Antoine aurait peine à mieux faire, dit Moréal fidèle à son système de flatterie intéressée.

— Votre père se tira d'affaire d'une autre manière; il avait appris à peindre, et après dix ans d'études il était parvenu à représenter à la gouache quelques objets qu'on pouvait prendre à la rigueur pour les différens élémens dont se compose un déjeuner à la fourchette, œufs sur le plat, tranche de melon, homard, fromage de Roquefort, jambon surtout; le jambon était son triomphe. En variant la disposition de ces différens mets, en entremêlant le tout de verres et de bouteilles, il arrivait à produire une suite interminable de petits tableaux qu'il vendait cavalièrement sous le nom de natures mortes. Au fond, c'était toujours le même déjeuner qui se faisait pendant à lui-même, et il fallait toute la bonhomie allemande pour mordre à de pareilles croûtes. Eh bien! ces croûtes et mes tabatières nous ont nourris, logés et vêtus, Moréal et moi, jusqu'à notre retour en France, et, comme je vous le disais tout à l'heure, jamais nous n'avons été si heureux que dans ce temps où nous étions obligés de gagner notre vie.

— Mon père parlait souvent de cette époque, et le meuble le plus précieux de sa chambre était cette boîte, qui lui rappelait le souvenir de ce qu'il appelait ses beaux jours de Munich.

— C'est comme moi, morbleu! dit avec chaleur le vieillard; les deux gouaches qu'il m'a données en retour de ce coffret occupent la plus belle place de mon cabinet, et, quoiqu'elles agacent les nerfs des artistes qui viennent chez moi, je ne les donnerais pas pour deux Raphaëls. Mais si votre père tenait à mon cadeau, continua le marquis en changeant d'intonation, il paraît que vous n'y attachez pas le même prix, puisque vous voulez me le rendre?

— N'ayant pas l'honneur d'être connu de vous, dit Moréal en hé-

sitant, je n'aurais pas osé me permettre... mais je serais trop heureux... si l'amitié que vous aviez pour mon père...

— M'engageait à essayer de lever les obstacles qui vous empêchent d'épouser ma nièce : n'est-ce pas là ce que vous voulez dire? interrompit M. de Pontailly, qui arrêta brusquement sur le vicomte ses petits yeux pétillans de malice.

A cette attaque imprévue, Moréal resta muet un instant et faillit perdre contenance.

— Monsieur le marquis, balbutia-t-il enfin, croyez...

— Allons, jeune homme, dit le vieillard en riant avec bonhomie, remettez-vous, et ne rougissez pas comme une demoiselle. Vous aimez ma nièce et vous désirez l'épouser, il n'y a pas grand mal à cela, et puisque vous êtes le fils d'un de mes meilleurs amis, je ne demande pas mieux que de vous aider de tout mon pouvoir; à la vérité, il n'est pas très grand.

— Quoi! monsieur, vous seriez assez bon?.. je pourrais espérer?...

— Espérez, mon cher vicomte, mais modérez vos transports. En gesticulant, vous avez failli renverser cette boîte, et, si elle était cassée, je ne sais pas si je me rappellerais assez mon ancien métier pour pouvoir la raccommoder.

— Mais comment avez-vous appris?...

— Rien de plus simple. Vous avez demandé ma nièce en mariage il y a deux mois. Mon beau-frère, flatté de cette démarche, quoiqu'il y ait répondu par un refus, en a fait part à Mme de Pontailly, par qui je l'ai apprise. La coïncidence de votre lettre et de l'arrivée de ma nièce à Paris m'a fait comprendre que vous ne renonciez pas à la partie, et que vous aviez fort envie d'être admis dans une maison où doit demeurer pendant quelque temps l'objet de votre flamme. Mon coffret devait vous servir de lettre de recommandation. Ai-je deviné?

— Je suis forcé d'en convenir, dit Moréal en souriant.

— Cela étant, je vous répète que je suis disposé à vous servir pour trois raisons : la première, c'est que j'ai vécu fraternellement avec votre père; la seconde, c'est que vous me paraissez un brave, aimable et loyal garçon, qui me conviendrait fort pour neveu; la troisième, c'est que je ne serais pas fâché de déjouer les plans d'une espèce de cuistre dont mon beau-frère est coiffé et Mme de Pontailly aussi, et qu'il est question de donner pour mari à Henriette.

— M. Dornier?

— Lui-même; nous en parlerons plus tard. Pour le moment, permettez-moi quelques questions indispensables. Je connais votre fa-

mille, votre âge, vos agrémens physiques, dit le vieillard en souriant, et je sais que vous avez été bien élevé. C'est quelque chose, mais, dans notre siècle d'argent, ce n'est pas tout. Avant la révolution, votre père était riche, mais il avait des dettes; il n'est pas rentré comme moi en possession de ses bois, et ses créanciers ont dû rendre presque illusoire sa part de l'indemnité. J'ignore si madame votre mère avait de la fortune. Bref, quelle est votre position financière? Ce que je vous dis là est peu chevaleresque, mais nous sommes en 1834.

— Ma fortune est bien médiocre; seize mille livres de rentes en terres.

— C'est peu pour un Moréal, mais c'est tout ce que M. Chevassu peut exiger d'un gendre. Il va sans dire que mon aimable nièce n'est point tout-à-fait insensible à vos feux, et que, si on lui laissait le choix, maître Dornier ne tarderait pas à être congédié?

— Je n'oserais me flatter d'être aimé... cependant...

— Vous en êtes sûr, à merveille. Je vois que je peux me ranger de votre parti sans craindre qu'Henriette ne me regarde comme un oncle barbare. Maintenant, combinons notre plan de campagne. Je n'ai aucun crédit sur l'esprit de mon beau-frère, loin de là; si je lui parlais en votre faveur, ce serait le plus sûr moyen de gâter irrévocablement vos affaires. Ses trois cents ans de roture prouvée, et Dieu sait qu'il en est un peu plus fier que je ne le suis de mes titres, s'insurgeraient soudain contre ce qu'il appelle ma gentilhommerie. De ce côté, il est donc inutile de tenter une attaque. Voici notre seule ressource. Malgré ses airs d'importance et de domination, M. Chevassu a beaucoup de déférence pour sa sœur; entre nous, Mme de Pontailly le mènera par le nez toutes les fois qu'elle voudra en prendre la peine. Je n'ai pas besoin, j'espère, de vous en dire davantage. En ce moment, tout votre rôle se réduit à ceci : plaire à ma femme.

— Je m'y efforcerai, dit le vicomte d'un ton modeste.

— Et moi, je vous y aiderai; de la part d'un mari, le trait est méritoire, n'est-il pas vrai? Pour commencer, je dois vous prévenir que la tâche qui vous est imposée ne sera pas tout-à-fait aussi facile que votre bonne opinion de vous-même se le figure peut-être. Pour déterminer Mme de Pontailly à devenir votre protectrice, il faut plus que de l'amabilité, plus que de l'adresse, plus que de la flatterie, il faut du talent. Avez-vous du talent?

— Du talent? répéta Moréal d'un air ébahi qui fit sourire le vieillard.

— Quand je dis talent, reprit celui-ci, j'applique un grand mot à une chose souvent fort petite; j'aurais dû dire une de ces spécialités quelconques, politiques, scientifiques, littéraires, industrielles même, qui ajoutent à la valeur d'un homme celle de la carrière qu'il a embrassée. Le cadre, vous le voyez, est assez vaste; Maurepas aurait pu y entrer tout comme Richelieu, Chapelain aussi bien que Corneille; un nom connu du public, voilà la seule condition pour y être admis. Un mari a le droit de médire un peu de sa femme. Je vous avouerai donc que Mme de Pontailly s'engoue facilement des hommes qui ont un nom ou qui lui semblent destinés à s'en faire un. C'est ainsi qu'en ce moment elle raffole de ce pied-plat de Dornier, qu'elle regarde comme un publiciste du premier ordre, parce qu'il a toujours à la bouche quelques bribes de Montesquieu ou de Jérémie Bentham. C'est cette influence qu'il faudrait détruire par une diversion habile. Voyons, connaissez-vous la philosophie allemande?

— Pas le moins du monde.

— Tant pis. Un salmigondis de Kant, de Fichte, de Schelling et de Hegel n'aurait pas manqué d'obtenir un grand succès près de Mme de Pontailly, et peut-être votre rival se serait-il vu distancé tout d'abord. Au moins vous possédez votre Vico? Ce serait une fière catapulte pour fracasser mons Dornier.

— Je n'ai jamais lu Vico.

— Diable! mais vous êtes bien un peu orientaliste? Savez-vous l'arabe, le chinois, le sanscrit, l'indoustani?

— Rien de tout cela. Je ne sais que le latin, et encore...

— Cela devient décourageant. Que feriez-vous de votre latin d'écolier avec une femme qui lit Tacite couramment? Quelle sera donc votre spécialité? car il vous faut absolument une spécialité. Si nous vous posions en grand voyageur? N'auriez-vous pas fait quelque petite excursion aux sources du Nil ou à Tombouctou?

— Hélas! non, dit le vicomte; tous mes voyages se réduisent à l'Italie et à la Belgique.

— Pourquoi pas à la Brie et à la Beauce? Ah! jeune homme, nous aurons bien de la peine à faire de vous un être digne d'intérêt. Voyons, cherchons encore. Avez-vous hérité du talent de votre père? êtes-vous peintre? Mme de Pontailly a un album.

— Je n'ai jamais touché un pinceau.

— Cette fois, si je ne réussis pas, je jette ma langue aux chiens. Savez-vous magnétiser? Cette niaiserie vous servirait peut-être mieux que tout le reste, car, par hasard, elle n'a pas encore pénétré dans

le salon de Mme de Pontailly, et elle y aurait l'immense mérite de la nouveauté. Vous magnétiseriez Dornier et lui feriez confesser qu'il n'est qu'un vil coquin, ce qu'il n'avouerait jamais éveillé. Voilà ce qui serait un coup de maître.

— Jamais je n'ai autant regretté de ne pas posséder la puissance magnétique.

— Mais que diantre savez-vous donc? reprit le vieillard avec un dépit affecté; vous figureriez-vous, comme tant d'autres étourdis, que monter à cheval, danser, faire des armes et fumer des cigares suffisent, après les études du collége, à compléter l'éducation d'un jeune homme?

— Je sais un peu de musique, je chante au besoin, répliqua Moréal en songeant aux succès de salon que lui avait valus son *la* de poitrine.

— Vous chantez! j'en suis fort aise, dit le marquis avec une ironie renouvelée de la fourmi de la fable; ah! vous chantez! Belle recommandation près d'une femme qui a eu une voix charmante; depuis dix ans, Mme de Pontailly ne chante plus, et chez elle la musique est proscrite. Si vous n'avez que cette corde à votre arc...

Le vicomte hésita un instant.

— Il m'est arrivé quelquefois, comme à tout le monde, de faire des vers, dit-il enfin avec une sorte de timidité.

— Eh! maugrebleu, que ne le disiez-vous tout de suite? Voilà une heure que je me creuse la cervelle pour vous trouver une entrée en scène, et vous l'avez dans votre poche. Ainsi donc, vous êtes poète; je l'ai été aussi dans ma jeunesse, moi qui vous parle. Oui, mon cher vicomte, j'ai fait la cour aux muses. J'ai bu à la source d'Hippocrène, j'ai monté Pégase. Vous voyez que je ne suis pas un profane et que vous pouvez me lire vos vers.

— Je crains qu'ils ne soient indignes de votre attention, dit le vicomte avec cette humilité plus ou moins sincère qui en pareil cas ne fait jamais défaut à un arrangeur de rimes.

— Pas de modestie, reprit le vieillard, je n'y crois plus. Lisez-moi un échantillon de vos vers, je vous dirai franchement ce que j'en pense. Il faudrait qu'ils fussent bien mauvais pour ne pas valoir ceux qui sont applaudis journellement dans le salon de ma femme.

Moréal se dirigea vers le secrétaire qu'il avait laissé ouvert, et prit dans un des tiroirs un assez gros cahier. C'était un vrai manuscrit d'amateur, correct, aligné, sans ratures, un de ces honnêtes recueils dont les pages, écrites de chaque côté, offrent une telle perfection

calligraphique, qu'elles auraient tout à perdre à être imprimées; aussi ne le sont-elles jamais.

— Voyons, dit M. de Pontailly, qui allongea la main vers le poète inédit.

— Belle écriture, reprit le vieillard en ouvrant le cahier; je vois avec plaisir que vous ne donnez pas dans le travers de beaucoup d'écrivains qui regardent les pattes de mouches comme l'enseigne du talent, et cela parce que Bonaparte écrivait comme un chat. *Découragement*, poursuivit-il en lisant les titres des différentes pièces du recueil à mesure qu'il le feuilletait; *Heures d'amertume*, hon! *Désenchantement*, hon! hon! *Jours de tristesse*, quels diables de titres! ça me paraît devoir être amusant comme les lamentations de Jérémie. *Les Pleurs de l'ame*, morbleu! parlez-moi des pleurs de la vigne. *La Mélancolie, à M. de Lamartine;* à tout seigneur tout honneur. N'est-ce pas en effet M. de Lamartine qui a inventé ce fade breuvage de la mélancolie? *A Elle*, à la bonne heure. Je suppose que c'est de ma nièce qu'il s'agit. Mais passons à une autre pièce, *Elle* ne me pardonnerait pas d'avoir lu celle-ci sans sa permission; *Illusions perdues*, à d'autres. *L'Hymne du désespoir*. Ah çà! mon cher, c'est donc une gageure? dit le marquis après avoir lu ce dernier titre, et il arrêta sur son interlocuteur un regard fin et narquois.

— Je vous disais bien que mes vers ne méritaient pas l'honneur que vous vouliez leur faire, répondit le jeune poète un peu déconcerté.

— Il ne s'agit pas de vos vers dont je n'ai pas encore lu un seul, mais de la nature ultra-lugubre de vos méditations. Que diable! Young avait perdu sa fille, ou, pour être plus exact, sa belle-fille, Dante avait vu mourir sa Béatrice; mais vous, qu'avez-vous perdu? Vous êtes jeune, bien portant, bien né, raisonnablement riche, joli garçon, aimé par-dessus tout cela, et vous voulez que je m'intéresse à votre désenchantement, à la perte de vos illusions, à votre désespoir! Allons donc!

— L'inspiration est une déesse capricieuse; elle prend souvent son vol en dehors de la réalité.

— Qu'est-ce que c'est que ça, l'inspiration?

— C'est ce souffle poétique...

— Bah! êtes-vous dupe de ces lieux communs? L'inspiration, c'est une nuit blanche qui commence par une jatte de café noir et qui finit par une migraine.

— Cependant le feu sacré qui embrase le poète...

— Lieux communs, vous dis-je. Le poète fait des vers comme le tisserand fait de la toile et le bonnetier des bas. Il ne se laisse pas emporter par Pégase, il le conduit où il veut; si de préférence il le mène boire au noir Achéron, il a tort, et je lui fausserai compagnie. Vous autres jeunes gens, vous êtes incroyables, en vérité, avec votre monomanie de désenchantement et de mélancolie; comment serez-vous donc à mon âge, si à vingt-cinq ans vous ne savez que rêvasser, pleurnicher et maudire? Mais revenons à vos vers. *La Fête romaine*, ah! enfin, voici un titre qui n'a rien de funèbre. Je suis d'autant plus compétent pour juger ce morceau, qu'en 1817 j'ai passé le carnaval à Rome, et c'était, ma foi, fort gai. Voyons votre fête romaine.

M. de Pontailly rendit à Moréal le manuscrit; il se renversa ensuite sur son fauteuil, emboîta son menton dans une de ses mains, insinua l'autre dans son gilet, ferma les yeux à demi, prit en un mot une attitude si formidablement attentive, que le jeune poète se sentit troublé, comme s'il eût été en présence de tout un aréopage d'aristarques. Ce fut d'une voix un peu altérée par l'émotion qu'il en commença la lecture. *La Fête romaine* était le récit d'un martyre de chrétiens sous Néron; la dent des tigres et la torche des bourreaux jouaient le principal rôle dans cette scène, dont les détails rappelaient le dessin violent et le coloris exagéré de quelques productions de l'école poétique contemporaine.

Après avoir achevé sa lecture, le vicomte adressa à son auditeur un de ces regards modestement sourians par lesquels un auteur se recommande d'ordinaire à la bienveillance de son juge. L'attitude de M. de Pontailly s'était légèrement modifiée; les bras pendans le long du corps, la tête renversée sur le dos du fauteuil, la bouche entr'ouverte et les yeux clos, il semblait jouir d'un sommeil calme et bienfaisant. A cette vue, Moréal sentit la griffe de cet irritable démon qui passe pour le compagnon des poètes; par une crispation involontaire, il froissa son manuscrit et le jeta avec dépit sur la table. Le vieillard ouvrit aussitôt les yeux, se redressa brusquement, et regardant le vicomte d'un air moqueur :

— Rassurez-vous, lui dit-il, je ne dors pas, je réfléchis. Oui, je le répète, les jeunes gens d'aujourd'hui sont d'un étrange tempérament. En fait de chant, quand ils ne se lamentent pas, ils rugissent. Vous, par exemple, dans quel guépier ne venez-vous pas de m'attirer avec votre titre fallacieux? Et moi qui m'y laisse prendre! Et vous appelez cela une fête! Romaine encore! Pasquino et Marforio, qu'en

dites-vous? Une fête! dites un auto-da-fé, un festin de cannibales, une boucherie! Est-ce là votre goût? Ce n'est pas le mien. Votre fête sent l'abattoir, la poix brûlée, la chair roussie; j'aime mieux l'odeur des roses ou le parfum du vieux Falerne. Oui, je préfère l'Albane à Ribera. C'est si facile d'ailleurs de broyer du rouge et du noir. Les teintes gracieuses, au contraire, n'appartiennent pas au pinceau de tout le monde. Dans ma jeunesse, j'ai fait aussi des vers. Rassurez-vous, je les ai oubliés; ainsi je ne puis prendre ma revanche. Tout ce que je me rappelle, c'est que c'était frais, pimpant, coquet, peut-être même un peu leste. Cela sentait bien un peu son chevalier de Boufflers, mais les Iris, les Chloé, les Thémire ne s'en scandalisaient pas; car dans ce temps-là, mon cher vicomte, une seule Elvire pour muse nous aurait paru une portion un peu trop congrue. Autres temps, autres mœurs.

— Mes vers vous semblent donc bien mauvais? demanda le poète avec un sourire un peu forcé.

— Je ne dis pas cela, répondit M. de Pontailly du ton d'Alceste interrogé par l'homme au sonnet.

Quelque intérêt que nous inspire le vicomte de Moréal, nous devons reconnaître qu'il n'était point parfait; entre autres faiblesses, il avait celle de trouver ses vers fort bons; il fut donc assez peu satisfait de la réponse évasive de son juge.

— Ce gros bonhomme, pensa-t-il, a pris à Bolingbroke sa devise : *Nil mirari.*

— Vous ne songez pas sans doute à faire imprimer vos vers? reprit le vieillard au bout d'un instant.

— Pas le moins du monde.

— Fort bien. Quoi qu'il en soit du mérite de votre *Fête romaine*, ce sont des vers, et ils suffiront pour vous assurer près de Mme de Pontailly un accueil que votre naissance et votre usage du monde obtiendraient difficilement sans cela. Voyons, voulez-vous que je vous présente aujourd'hui même?

— Je suis à vos ordres, répondit avec empressement le vicomte.

— En ce cas, changez de bottes, car vous êtes crotté, et Mme de Pontailly est à cet égard aussi exigeante que la reine Élisabeth; envoyez chercher une voiture, et partons. Il est quatre heures; nous trouverons ma femme chez elle.

Avant d'introduire le vicomte de Moréal chez la marquise de Pontailly, il est nécessaire de rétrograder de quelques heures et d'accompagner à l'hôtel Mirabeau quelques-uns des autres personnages de ce récit.

IV.

En descendant de voiture, Mlle Henriette, pour se soustraire aux regards langoureux et aux fades complimens d'André Dornier, avait prétexté un sommeil insurmontable, et s'était retirée dans une chambre où un lit lui avait été préparé. Le député et son ami restèrent seuls dans une espèce de salon attenant à cette chambre et formant la pièce principale du logement que le premier devait occuper. Sans penser à prendre du repos ou à satisfaire un appétit vulgaire, M. Chevassu s'occupa aussitôt de sa toilette, chose aussi essentielle pour lui que l'était la coiffure pour Mirabeau. Il voulait consacrer cette première journée à voir plusieurs de ses collègues avec lesquels il comptait marcher de conserve, ce qu'on appelle trivialement prendre langue, et, connaissant l'importance des premières impressions, il était décidé à plaire. Que cette prétention ne surprenne pas de la part d'un si grave personnage. Les hommes politiques ont aussi leur coquetterie: un front en coupole, un regard fascinateur, une attitude dominatrice, un teint pâle attestant les veilles, tels sont les mâles attraits qu'ils aiment à exhiber; à l'aide d'un peu d'art, M. Chevassu possédait ces divers agrémens. Son front, dépouillé aux tempes, avait atteint le développement monumental qui semble caractériser le génie, et, en ramenant habilement les cheveux de l'occiput, il lui composait un encadrement sévère et pittoresque. Son teint blafard le servait en ce sens que l'effet de la bile pouvait passer pour le résultat d'un travail assidu; enfin son œil profondément enchâssé, ses sourcils bien accusés et son nez proéminent accentuaient fortement sa physionomie, que rehaussaient d'ailleurs un air fort grave et une attitude invariablement perpendiculaire.

— J'ai une fort belle tête de tribune, se disait le nouveau député, qui déjà songeait à se faire peindre parlant à la chambre, dans sa plus noble pose d'orateur.

En attendant ce grand jour, M. Chevassu se mit à faire sa barbe. Même dans cette occupation assez grotesque d'ordinaire, il conservait toute sa dignité; étendue sur sa face, la mousse de savon devenait imposante, dans sa main le rasoir semblait majestueux.

Dornier, assis dans un fauteuil, assistait à la toilette de celui qu'il nommait son cher maître; car, malgré sa haine pour l'ancien régime, M. Chevassu donnait volontiers aux actes les plus familiers de sa vie intime la publicité qui entrait dans les habitudes des grands seigneurs

d'autrefois, et dont le prince de Talleyrand avait conservé la tradition jusqu'à nos jours.

Avant de rapporter le dialogue qui s'établit entre ces deux personnages, il est nécessaire d'expliquer les rapports qui existaient entre eux depuis plusieurs années.

Avant 1830, M. Chevassu était avocat à Douai, sa patrie. Légiste médiocre, ses consultations avaient peu d'autorité, et il perdait habituellement trois procès sur quatre; mais sa faconde déclamatoire ne laissait pas d'obtenir du succès devant le jury : aussi plaidait-il au criminel beaucoup plus souvent qu'au civil. Sa fortune d'ailleurs suffisait à assurer une existence agréable, et, s'il suivait le barreau, c'était moins pour accroître son revenu que dans le but de conserver une position. Peut-être aurait-il difficilement renoncé au plaisir de voir son nom et quelquefois ses divagations oratoires cités dans les journaux du département, quatre fois par an, à l'époque des assises. Dès-lors, toutefois, la politique l'occupait un peu plus que la jurisprudence. Membre de la société : *Aide-toi, le ciel t'aidera!* il était, à Douai, le représentant zélé, actif et infatigable de ce qu'on a appelé sous la restauration le comité-directeur. Aux élections d'où sortit la chambre des 221, M. Chevassu déploya surtout une ardeur admirable. Il présida des réunions, donna des dîners, écrivit des circulaires, intrigua, cabala, pérora, intimida le procureur-général et fit passer des nuits blanches au préfet. Ce fut en cette circonstance que son fils Prosper, à peine âgé de quatorze ans, fit son entrée dans la vie politique. L'enfant se montra digne du sang dont il sortait; armé d'un fouet qu'il faisait claquer en l'honneur du côté gauche, et perché sur le siége d'une espèce de charrette à plusieurs bancs, il fit à Douai une entrée triomphale le jour même des élections, et déposa à la porte du collége une douzaine de votans en retard, raccolés par lui dans tous les coins de l'arrondissement. A cet aspect, dit-on, le préfet pâlit, et, malgré sa réserve habituelle, M. Chevassu ouvrit les bras à son fils, qui s'y précipita aux applaudissemens des électeurs émus. Ce fut un touchant et patriotique spectacle.

Une circonstance expliquera la haine que l'avocat avait vouée à la restauration, et la ferveur de ses opinions libérales. Pendant dix ans, il avait sollicité, sans pouvoir l'obtenir, une place de conseiller à la cour royale de Douai. La révolution de juillet répara ce prétendu passe-droit. M. Chevassu fut nommé conseiller; mais, à cette époque, son ambition avait pris un essor qui lui fit regarder avec dédain la récompense obtenue. Une simple place de conseiller,

tandis que plusieurs de ses confrères qui n'avaient pas ses titres étaient nommés d'emblée présidens de chambre, procureurs-généraux, premiers présidens même, ou bien entraient à la cour de cassation ! On se moquait de lui. L'avocat avait accusé la restauration d'injustice, le conseiller accusa le nouveau gouvernement d'ingratitude; mais il accepta la place, et comme, après tout, elle était inamovible, il se jeta fièrement dans l'opposition.

— Puisqu'on méconnaît mes services, j'arriverai de haute lutte, se dit-il; quand je me serai fait craindre, on sera bien obligé de compter avec moi.

Dès ce moment, M. Chevassu visa à la députation, cet indispensable viatique de tout homme qui tient à faire son chemin et à ouvrir un compte courant avec le pouvoir. Grace à ses antécédens, il n'eut pas de peine à se faire reconnaître à Douai pour le chef de l'opposition, qui par ses soins se trouva bientôt organisée. L'opinion publique du département était tiède et ne répondait pas à la ferveur des affiliés. Dans une des premières réunions du comité dont le nouveau conseiller s'était institué président, on décréta la création d'un journal politique, infaillible levain au moyen duquel il n'est pâte si molle qui, dans un temps donné, ne fermente et ne s'aigrisse. Les fonds indispensables furent fournis par des souscriptions volontaires. En cette occasion, les meneurs rivalisèrent de dévouement, comme il arrive toujours au début d'une entreprise. Le budget assuré, restait à composer la rédaction. Ainsi que la plupart des villes de province d'une importance secondaire, Douai offrait peu de ressources, malgré ses prétentions au surnom d'*Athènes du nord*. Quelques jeunes fabricans d'élégies, clercs de notaires pour la plupart, auraient volontiers enlacé à leur couronne de saule pleureur les branches de houx de la critique, et deux ou trois d'entre eux, quoique leur français sentît le voisinage du pays belge, paraissaient aptes à grossoyer le feuilleton. Mais, en tissant au même métier tous leurs talens réunis, on n'aurait jamais obtenu l'étoffe d'un rédacteur en chef. D'un autre côté, la place de M. Chevassu commandait certains ménagemens et ne lui permettait pas de descendre ostensiblement dans l'arène. D'ailleurs, comme presque tous les hommes de barreau, l'ex-avocat avait plus de confiance en sa langue qu'en sa plume; il eût parlé six heures sans reprendre haleine, mais n'eût pas écrit six lignes sans rature.

— Je dirigerai la rédaction du *Patriote Douaisien*, disait-il à ses collègues du comité, je serai l'ame du journal; mais il me faut un

aide, un manœuvre, un gâcheur de phrases. Tous les hommes politiques ont leurs faiseurs. Mirabeau n'avait-il pas les siens? Et il savait les choisir : Condorcet, Cérutti, Chamfort, Cabanis! Puisque Douai ne nous offre rien, il faut écrire à Paris.

Le comité, par l'organe de son président, s'adressa donc à une de ces officines politico-littéraires qui expédient en province des hommes de talent à juste prix, à peu près comme la maison Giroux de Gand se charge d'y envoyer des châles ou des meubles. Poste pour poste, l'officine en question mit à la diligence de Douai, commission retenue et port non payé, un rédacteur en chef coté mille écus d'appointemens, conformément à la commande. Ce rédacteur était M. André Dornier, dont il convient d'expliquer en peu de mots la position et le caractère.

Le moyen-âge italien avait ses condottieri qui, à la tête d'une bande de soudards sans peur, mais non sans reproche, épousaient, moyennant finances, les querelles des princes ou des communes, changeaient de parti s'ils y trouvaient leur intérêt, se ménageaient entre eux comme font les loups, enfin exploitaient fort habilement la guerre civile en jouant un peu de sang contre beaucoup d'argent. A ces aventuriers peu scrupuleux il est permis de comparer certains industriels d'aujourd'hui dont la profession consiste à guerroyer la plume à la main, au service de l'opinion qui les paie, sauf à la renier s'ils trouvent meilleur salaire dans le camp ennemi. André Dornier offrait un échantillon assez curieux de ces condottieri modernes. Enfant perdu de la politique, il traitait cette mère imposante avec la plus imperturbable irrévérence. Rien n'égalait la prestesse de ses évolutions contradictoires et l'aplomb avec lequel il changeait de drapeau, selon qu'il y voyait son profit. Doctrinaire hier, républicain aujourd'hui, demain ministériel, sous deux jours il fût devenu légitimiste, pour peu qu'il y eût trouvé cinq cents francs de bénéfice. Cependant telle était l'adresse qui présidait à ses revirements les plus effrontés, que, là où tout autre se fût attiré le renom de renégat, il passait pour un écrivain consciencieux, mais égaré quelquefois par l'ardeur de son imagination. Homme d'entraînement en apparence, parfaitement maître de lui au fond, jugeant avec l'indifférence la plus dédaigneuse les opinions qu'il soutenait le plus chaleureusement, sans conviction comme sans principes, il avait la mobilité de l'aiguille de la boussole. Aimanté par la misère, à laquelle ne pouvait l'arracher sa vie décousue et vagabonde, son pôle nord était l'argent.

A l'époque dont nous parlons, André Dornier arrivait de Bordeaux, où il avait eu un journal républicain tué sous lui. Ce n'était pas la première fois que lui arrivait pareille catastrophe. A la solde du ministère ou à celle de l'opposition, il jouait de malheur depuis quelque temps; dans le premier cas, son journal mourait faute d'abonnés; dans le second, le ministère public se chargeait de le conduire de vie à trépas. En semblable accident, il revenait à Paris, seul point d'où il pût convenablement s'élancer dans la lice pour fournir une nouvelle course; car le moyen de faire agréer à Castelnaudary un rédacteur arrivant de Morlaix, ou à Briançon un journaliste frais émoulu de Brives-la-Gaillarde? La province est une coquette qui ne choisit ses fournisseurs qu'à Paris!

Passer de la rédaction d'un journal républicain à celle du *Patriote Douaisien*, qui devait être un organe de la gauche, n'était qu'une bagatelle pour Dornier qui avait accompli bien d'autres changemens de front. Le rédacteur en chef arriva donc à Douai tête haute, comme il convenait à un homme éprouvé par les persécutions du pouvoir. Auprès du comité auquel il était adressé par l'officine parisienne, la condamnation du journal qu'il avait rédigé à Bordeaux était une si puissante recommandation, qu'il fut reçu à bras ouverts. De ses variations précédentes, il ne fut pas même question; peut-être les ignora-t-on, car elles avaient eu pour théâtre des localités assez obscures, tandis que le dernier acte de sa vie politique, l'acte qui attestait son patriotisme, s'était passé dans une grande ville. En mémoire de ce glorieux fait d'armes, Dornier fut obligé de subir force poignées de main; mais il était aguerri à cet inconvénient, dont le dédommagea d'ailleurs un fort beau banquet donné en son honneur, et où, pour s'égayer, les convives chantèrent au dessert *la Marseillaise*.

Souple, insinuant, impénétrable sous un air d'abandon, parlant peu, écoutant chacun, ne contredisant personne, Dornier n'eut besoin que de quelques jours pour juger les citoyens à qui il avait affaire. Il reconnut facilement que, dans ce troupeau de moutons qui affectaient les allures de loups dévorans, M. Chevassu était le bélier, à cela près qu'il ne portait pas au cou sa sonnette de président. Le rédacteur en chef s'appliqua aussitôt à capter la bienveillance de cet important personnage, et par un adroit système de flatteries, encens que ne respirent pas impunément les esprits les plus modestes, il réussit au-delà de ses espérances. Dornier répétait près de M. Chevassu le rôle que joua un illustre duc près de Louis XVIII; il se faisait écolier pour mener son maître. Le conseiller lui remettait-il

quelque informe élucubration, il ne manquait pas de s'extasier. C'était la profondeur de Pascal, la concision de Montesquieu, la verve de Courier. Puis, sous le prétexte de quelques-unes de ces négligences de style, familières aux hommes de génie, il mettait le chef-d'œuvre en français, et lui donnait la place d'honneur dans le journal. En toute occasion, c'était la même déférence, la même admiration. Aussi, à force de se regarder dans le miroir grossissant que lui présentait journellement son faiseur, M. Chevassu finit-il par se trouver colossal.

— Quand je serai à la chambre, se disait-il, il faudra bien que Thiers et Odilon Barrot se rangent un peu.

En flattant son patron, André Dornier n'avait eu d'abord d'autre but que de l'amener, par une pente fleurie, à lui accorder un supplément de traitement, chose qui dépendait principalement du conseiller, dont la voix était prépondérante au comité. Bientôt cependant cette ambition changea de nature et prit sa direction vers un but plus élevé, mais aussi plus difficile à atteindre. Admis dans l'intimité de M. Chevassu, Dornier voyait presque tous les jours Mlle Henriette, qui n'avait alors que seize ans. Il avait même obtenu de lui donner des leçons d'italien, car il ne négligeait rien de ce qui pouvait fortifier sa position. Précepteur d'une jeune fille spirituelle et charmante, un homme de trente-deux ans ne peut guère se dispenser d'imiter Saint-Preux. Ainsi fit André Dornier; mais, comme il avait autant de prévoyance que de sang-froid, au lieu de se lancer au courant d'une intrigue romanesque, il résolut d'assurer à ses leçons une récompense solide.

— Je suis las de cette vie errante et de ces continuelles palidonies, se dit-il un soir en sortant de chez le conseiller; il faut en finir et me caser. Où serai-je mieux qu'ici? Le bonhomme Chevassu ne voit plus que par mes yeux. Pourquoi n'épouserais-je pas sa fille? Outre qu'elle est fort jolie, elle sera riche. C'est mon affaire; bien sot si je la manque!

A dater de ce jour, Dornier redoubla d'efforts pour plaire au père et à la fille; mais, au bout d'un an, il n'avait réussi qu'à demi. A mesure qu'augmentait l'engouement de M. Chevassu, les manières de Mlle Henriette devenaient plus réservées. Bientôt la jeune fille passa de la froideur à l'éloignement et de l'éloignement à une répulsion invincible. Il est permis de croire que les regards passionnés du vicomte de Moréal, qui, à cette époque, ne pouvait la voir qu'à la promenade ou à l'église, l'affermirent dans l'aversion que commen-

çait à lui inspirer le journaliste, si même ils n'en furent pas la cause première.

V.

Le Patriote Douaisien, cependant, poursuivait depuis deux ans une carrière mêlée de bien des vicissitudes. Au total, sa position était précaire. Les abonnés devenaient rares, et déjà le comité s'était vu forcé de faire un appel aux premiers souscripteurs, dont le dévouement parut sensiblement refroidi. Outre les germes de décadence qu'il portait dans son sein, le journal avait un ennemi acharné qui trois fois par semaine, les jours de publication, se levait matin et se tenait à l'affût, espérant toujours voir sautiller dans les colonnes du *Patriote* un petit délit bien gras, propre à régaler le jury. Ce vigilant ennemi, c'était, est-il besoin de le dire? le parquet de la cour royale, dont le zèle, en cette occasion, ardait plus encore que de coutume, car messieurs du ministère public eussent trouvé bien doux d'administrer une correction fraternelle au magistrat inamovible qui se permettait une si indécente opposition. Le procureur-général surtout, sachant fort bien que c'était à son épitoge à trois rangs d'hermine que tirait sournoisement M. Chevassu, le procureur-général, disons-nous, avait juré une guerre d'extermination à la feuille que dirigeait son adversaire. L'apparence du délit qu'il guettait vainement depuis deux ans se présenta enfin au moment où il ne l'espérait plus.

C'était en 1834, au commencement du mois de juillet. Un matin, M. Chevassu vit arriver son fils Prosper, dont nous n'avons eu rien à dire depuis quelque temps, parce qu'à l'époque où avait été fondé le journal, il commençait son cours de droit à Paris. L'année scolaire était loin d'être finie, mais les personnes qui ont eu l'agrément de faire leur droit se rappelleront qu'après avoir pris l'inscription du mois de juillet, il n'est pas très difficile d'obtenir un congé de ses professeurs; or, c'est à quoi ne manquent guère les étudians qui, ayant mangé par anticipation la pension qui devait leur suffire jusqu'au mois de septembre, se trouvent aussi dépourvus que la cigale, et n'ont rien de mieux à faire qu'à revenir dans leur famille, où ils savent que le veau gras les attend. L'année précédente, Prosper avait employé si heureusement cet expédient, qu'il n'avait pas hésité à s'en servir une seconde fois. Il arriva donc chez son père, trois jours après avoir pris sa huitième inscription. Son costume se composait

d'une chemise de couleur, d'un pantalon déchiré, d'une paire de bottes trouées et d'un paletot d'hiver qui, quoique montrant la corde, n'avait pas encore assez perdu de sa laine pour convenir à la saison; sa malle était restée en gage à l'hôtel où il logeait. A la vue de Prosper râpé, mais glorieux comme un mendiant espagnol, M. Chevassu, au lieu d'ouvrir les bras, les croisa sur sa poitrine et adressa une allocution sévère à son fils. Prosper subit cet orage sans sourciller ni répondre; il savait que le courroux des pères dure peu, et qu'après avoir grondé, ils pardonnent.

— Faites venir un tailleur. Telle fut, après une péroraison véhémente, la débonnaire conclusion de M. Chevassu.

— Mon père, vous serez obéi, répondit l'étudiant en s'inclinant avec gravité.

— Vos déréglemens sont mexcusables, reprit au bout d'un instant le conseiller; mais ce que je comprends moins encore, c'est la conduite de Mme de Pontailly. Qu'elle vous ait laissé revenir ici avec ces habits de voleur, elle si orgueilleuse, voilà ce qui me passe.

— Ma tante et son mari sont depuis un mois dans leur terre de Normandie; eussent-ils été d'ailleurs à Paris, je n'aurais pas cru devoir leur exposer mes besoins.

— Pourquoi cela? demanda M. Chevassu d'un ton sec; quand on ne craint pas de se mal conduire, on doit savoir s'humilier.

— Devant vous, mon père, oui : c'est mon devoir d'accepter vos réprimandes ainsi que vos bienfaits; mais il me paraîtrait indigne de vous et de moi de demander un service à des personnes qui ne partagent pas mes opinions, quels que soient d'ailleurs les liens de parenté qui nous unissent.

— A la bonne heure, dit le conseiller d'une voix radoucie; je vois avec satisfaction que, si votre conduite n'a pas été fort exemplaire, du moins vous êtes resté fidèle aux principes que je vous ai inculqués.

— Fidèle jusqu'à la mort, répondit Prosper en posant dramatiquement la main sur son cœur.

— Bien, fit M. Chevassu, qui, dans cette pantomime emphatique, reconnut son sang.

En parlant de son attachement à ses principes, l'étudiant était resté au-dessous de la vérité. Depuis l'instant où il avait glorieusement débuté dans la carrière politique par le rôle de groom d'élection, son patriotisme s'était accru de jour en jour et avait acquis à la fin une exaltation qui parfois ressemblait à un accès de fièvre chaude. Poussant à leur dernière conséquence les opinions de son

père, là où l'homme mûr faisait de l'opposition, le jeune légiste était tout prêt à faire de la révolte. Tandis que M. Chevassu se contentait du titre de patriote, Prosper se proclamait audacieusement républicain. Affilié à l'une des ventes subalternes qui pullulaient alors à Paris, il s'ingéniait à se trahir par les costumes les plus séditieux. Ainsi que tant d'autres puérils conspirateurs, il se croyait un des Gracques, parce qu'il portait des cheveux longs, une casquette rouge, des gilets à la Robespierre et un petit poignard dans la poche de sa redingote. S'il n'ouvrait guère les codes, il se délectait en revanche à la lecture du *Moniteur* de 93. Il dédaignait Toulier et méprisait Delvincourt, mais il goûtait Babeuf et admirait Saint-Just. Ce qu'il estimait dans Merlin, c'était le conventionnel et non le jurisconsulte. Ne croyez pas, toutefois, d'après cet exposé, que Prosper Chevassu fût un de ces atrabilaires démocrates, qui, réglant leurs mœurs sur celles de Sparte, croiraient trahir leur parti s'ils sacrifiaient aux graces. Notre jeune radical, au contraire, y sacrifiait sans remords et amplement. Dans son cœur, le culte de la république n'excluait pas l'amour du bal Musard. Telle était la vie noire d'un côté, rose de l'autre, que menait Prosper à l'école de Droit. Complétons cette esquisse en disant que sur huit inscriptions il avait trouvé moyen d'en perdre cinq; mais, comme au bout de deux ans il n'avait pas encore passé son premier examen, sa conscience était tranquille.

En qualité de fils du directeur du *Patriote Douaisien*, l'étudiant recevait gratis le journal. Il le lisait assez dédaigneusement, comme font les gens qui habitent Paris à l'égard des publications de province; il le trouvait tiède, timide, arriéré, perruque. Ce dernier substantif, métamorphosé en épithète, exprimait le plus haut degré de son mépris, et il ne craignait pas de l'appliquer avec irrévérence à l'œuvre fondée par son père.

— Ces gens-là s'endorment, se disait-il souvent; mon père a passé l'âge de l'énergie, mais j'attendais mieux de Dornier; quand j'irai à Douai, il faudra que je les réveille, que je leur souffle le feu sacré. Je leur montrerai comment on fait un journal.

En arrivant dans sa ville natale, la première occupation de Prosper, après le ravitaillement de sa garde-robe, fut donc la régénération du *Patriote Douaisien;* toutefois il jugea inutile de communiquer ses projets aux parties intéressées. Un jour que le conseiller était à la campagne et que Dornier, après avoir arrêté la composition du prochain numéro, se reposait sur le prote pour la mise en pages, l'étudiant porta à l'imprimerie un factum élaboré par lui dans le plus profond

secret. Tout ce qui venait de chez M. Chevassu passait sans examen; on supprima donc un article insignifiant, et celui de Prosper, imprimé dans le caractère le plus honorable, prit place à la tête du journal.

Le lendemain fut pour le parquet de la cour royale un de ces jours de fête dont se conserve long-temps le souvenir. A mesure qu'arrivaient les membres du ministère public, la bonne nouvelle leur était communiquée. Le numéro du *Patriote* passait de main en main, et toutes les figures s'épanouissaient à sa lecture; les substituts, au sang chaud, ne tenaient plus en place et voltigeaient çà et là, comme des goëlands qui sentent venir l'orage; plus rassis, mais non moins triomphans, les avocats-généraux supputaient, dans l'embrasure d'une fenêtre, la pénalité applicable au manifeste incendiaire qu'ils avaient sous les yeux; le procureur-général enfin, plus heureux que tous les autres ensemble, se promenait à grands pas en aspirant une incalculable quantité de prises de tabac, ce qui chez lui annonçait une satisfaction portée jusqu'au ravissement.

— Cette fois, nous le tenons!

Telle était l'exclamation qui sortait de toutes les bouches.

Deux heures plus tard, *le Patriote Douaisien* était saisi à la poste et dans ses bureaux.

Le même jour, à son retour de la campagne, M. Chevassu trouva chez lui le comité assemblé. La consternation était sur les visages, la discorde s'insinuait dans les cœurs.

— Comment avez-vous pu mettre ainsi le feu aux poudres? dirent à leur président les membres les plus modérés; il y a de quoi faire sauter le journal et nous compromettre tous.

M. Chevassu prit le numéro incriminé et lut le fatal article; lorsqu'il eut fini, sa figure, naturellement fort ovale, parut allongée de deux pouces.

— Comment avez-vous fait pour laisser passer une si virulente déclamation? demanda-t-il à son tour en se tournant vers le rédacteur en chef.

— N'est-ce pas de votre part qu'on a apporté l'article? répondit Dornier; je l'ai cru de vous, et je l'ai reçu les yeux fermés.

— De ma part? répliqua le conseiller en s'animant; qui ose m'attribuer une pareille rapsodie?

— Rapsodie! s'écria Prosper, qui à ce mot s'élança de sa chaise; mais il se rassit aussitôt en disant à demi-voix, d'un air de compassion dédaigneuse : — On appelle aussi rapsodies les poésies d'Homère.

— Qui ose reconnaître mon style dans ce fatras ampoulé? reprit M. Chevassu de plus en plus animé; qui ose soutenir que ce diabolique article est de moi?

— Et de qui donc? demandèrent plusieurs voix.

— De moi, messieurs, dit Prosper, qui, pour faire cette déclaration solennelle, avait cru devoir attendre le retour de son père.

— De toi! s'écria M. Chevassu, dont la surprise fut si grande, qu'il oublia sa gravité au point de tutoyer son fils.

— De moi, mon père, reprit l'étudiant avec le plus bel aplomb. Depuis trop long-temps *le Patriote Douaisien* était embourbé dans les eaux basses du modérantisme : je l'ai envoyé en pleine mer. Maintenant le voilà lancé; vogue la galère!

— Mais, malheureux, dit l'ancien avocat en prenant une des poses dramatiques dont il avait contracté l'habitude en plaidant, mais, malheureux, ce n'est pas en pleine mer que tu nous envoies, c'est à la cour d'assises! Ils n'attendaient que cela. Je parierais que le préfet a sa liste de jurés composée d'avance. Nous serons condamnés infailliblement.

— Tant mieux, répondit Prosper d'un ton tranchant; il faut à nos doctrines le baptême de la persécution : tout le monde fera son devoir. Vous, messieurs, fondateurs du journal, vous saisirez avec joie cette nouvelle occasion de manifester votre patriotisme. Vous vous cotiserez pour payer l'amende.

Les membres du comité s'entreregardèrent en silence avec une physionomie soucieuse. Quelques-uns, machinalement, posèrent la main sur leur poche, comme pour défendre leur bourse.

— Le gérant ira en prison; il est payé pour cela, continua Prosper.

A ces mots, un petit homme râpé, qui se tenait modestement assis dans un coin du salon, se leva et salua le jeune républicain d'un air rechigné.

— Oui, père Morlot, vous irez en prison, et vous y serez comme le poisson dans l'eau. Rassérénez-vous; on ne vous laissera manquer de rien. Pâtés de gibier, bourriches soignées, tabac de contrebande, kirsch de la Forêt-Noire! Vous aimez le kirsch, père Morlot; vos concitoyens reconnaissans videront leurs caves plutôt que de vous en laisser chômer. Nous serons condamnés, dites-vous? c'est ce que je demande. Je me proclamerai l'auteur de l'article, je défendrai le journal devant le jury, et je vous donne ma parole d'honneur que cette fois, du moins, les hommes du pouvoir entendront la vérité. Ils riront jaune, les esclaves!

— Prosper, taisez-vous, dit M. Chevassu d'une voix imposante; le mal que vous avez fait est assez grand, sans que vous cherchiez encore à l'aggraver par de nouvelles folies. C'est qu'ils n'ont que l'embarras du choix dans ce maudit article, continua-t-il en contemplant le journal avec amertume : provocation à la révolte et à la guerre civile, outrage à la personne du roi, atteinte aux droits qu'il tient du vœu de la nation et à l'ordre de successibilité au trône; tout y est. Comme le procureur-général doit se frotter les mains! Ah! Prosper, est-ce là le fruit de mes leçons? Moi qui vous ai enseigné les premiers rudimens du langage constitutionnel, moi qui vous ai montré à l'aide de quelles périphrases, de quelles atténuations, de quelles circonlocutions il y a moyen de tout dire! Pourquoi, par exemple, ne pas vous servir des expressions consacrées, l'ordre de choses, l'établissement de juillet, la pensée gouvernementale, au lieu de dire crûment, brutalement, témérairement...

— J'appelle un chat un chat, interrompit d'un ton bref l'élève en droit.

— Mon cher Prosper, dit Dornier doucement, vous oubliez que la parole a été donnée à l'homme pour déguiser sa pensée.

— Qui a dit cela? ce vieux serpent de Talleyrand; belle autorité! Non, messieurs, je me trompe, non, citoyens, la parole n'a pas été donnée à l'homme pour déguiser sa pensée, mais pour la cracher à la face des tyrans. C'est ce que j'ai fait, c'est ce que je ferais encore. Vous verrez que mon article éveillera plus d'une sympathie; nous serons condamnés, c'est probable, mais nous gagnerons cinq cents abonnés; vous verrez.

L'évènement du procès ne réalisa qu'à moitié cette prophétie. Les fondateurs du *Patriote Douaisien* virent en effet condamner leur journal, mais non venir les cinq cents abonnés. Comme le ministère public cherchait à frapper M. Chevassu beaucoup plus qu'à punir le gérant responsable, celui-ci en fut quitte pour trois mois de prison, mais une amende énorme mit à la plus rude épreuve le dévouement des souscripteurs. Cette épreuve fut la dernière. La caisse du comité se vida pour ne plus se remplir, et *le Patriote Douaisien* mourut subitement, faute de fonds, comme s'éteint une lampe où manque l'huile.

En voyant son œuvre anéantie, M. Chevassu éprouva un abattement momentané d'où le tira l'ex-rédacteur en chef, plus habitué que son patron à de pareils mécomptes.

— Pourquoi jetterions-nous le manche après la cognée? dit André

Dornier avec sang-froid; qu'avons-nous perdu? Un journal qui n'a jamais pu se faire quatre cents abonnés, une trompette dont le son ne portait pas au-delà d'un rayon de dix lieues; petit malheur, assurément! Entre nous, d'ailleurs, *le Patriote*, avant de mourir, n'a-t-il pas atteint le but où vous visiez? N'êtes-vous pas l'homme notable de l'opposition douaisienne, l'homme dont on cite les talens et les principes dans tout le département, l'homme qui sera certainement élu à la chambre, si le député actuel se décide enfin à imiter notre défunt journal? Or, le digne homme est bien malade. Qu'il meure, vous serez infailliblement nommé à sa place, et, une fois à la chambre...

— Une fois à la chambre, répéta M. Chevassu en prenant l'attitude que David a donnée à Mirabeau dans son tableau du Jeu de Paume, une fois à la chambre...

— La France comptera un grand orateur de plus, dit Dornier, dont la voix mielleuse compléta ainsi l'idée que le conseiller n'osait exprimer hautement.

Au lieu de séparer ces deux hommes, ainsi qu'on aurait dû s'y attendre, la catastrophe du *Patriote* accrut leur intimité. Dornier prolongea son séjour à Douai, quoiqu'aucune occupation apparente ne l'y retînt plus. Tous les jours, il passait chez le conseiller de longues heures, trop courtes au gré du magistrat, qui se trouvait de plus en plus enlacé par les adroites manœuvres de son flatteur. Un soir, après l'avoir successivement comparé à Foy, à Martignac, à Berryer, à Mirabeau surtout, André Dornier, voyant son cher maître en humeur débonnaire et charmante, risqua quelques mots sur le bonheur de l'homme qui obtiendrait la main de Mlle Henriette. Cette ouverture eut un succès inespéré. Les ambitieux sont rarement avares. Plus avide de pouvoir que d'argent, le conseiller appréciait l'utilité d'un collaborateur actif autant qu'expert, qui, se tenant modestement en arrière, le laissait, lui Chevassu, se prélasser glorieusement sur le premier plan. Jadis il avait médité de faire jouer à son fils ce rôle d'écuyer politique, mais les méfaits de Prosper, et surtout sa dernière incartade dans l'affaire du *Patriote*, avaient renversé de fond en comble les espérances paternelles.

— Ce gros garçon gâtera tout, disait le magistrat en appliquant au jeune républicain le jugement porté sur François Ier par Louis XII.

M. Chevassu fut donc assez naturellement amené à désirer de rencontrer dans son gendre les qualités qu'il n'espérait plus trouver dans son fils; aussi, lorsqu'encouragé par la manière dont avait été

accueillie sa première démarche, Dornier osa risquer une demande positive, reçut-il une réponse qui, sans être une promesse formelle, lui permettait de tout espérer.

— Nous verrons, lui dit le conseiller, je ne suis pas de ces gens qui parlent d'une manière et agissent d'une autre. Je fais profession d'idées libérales, et je ne leur donnerai pas un démenti en mariant Henriette à un gentillâtre comme ce Moréal ou à un homme vendu au pouvoir. Ma fille aura de la fortune; ainsi, que mon gendre soit riche, c'est ce qui m'importe peu. Ce que j'exige de lui, c'est de la sévérité dans les principes, de l'intelligence, de la capacité.

— Quant aux principes, je réponds des miens, répliqua Dornier sans s'inquiéter de ses variations passées; quant à l'intelligence et à la capacité, je n'ose penser que je puisse satisfaire sur ce point vos légitimes exigences; cependant, étant à si bonne école, il est impossible qu'il ne se développe pas en moi des facultés...

— C'est déjà fait, interrompit M. Chevassu d'un ton de bienveillance protectrice; depuis votre arrivée à Douai, vous êtes évidemment en progrès; vous vous formez chaque jour, je le dis à qui veut l'entendre. Peut-être nos conversations ne vous ont-elles pas nui.

— En doutez-vous? Je dois à vos enseignemens tout ce que je peux valoir aujourd'hui. Avant de vous connaître, je n'étais qu'un écolier.

— Et maintenant vous pourriez professer.

— Ce que je professerai toujours du moins, c'est la plus vive reconnaissance pour vos leçons et pour vos bontés. Certes, il n'est pas besoin d'un lien nouveau pour m'attacher à vous; cependant, si vous daigniez combler mes vœux...

— Je vous le répète, mon ami, nous verrons. Mais, avant de songer à marier Henriette, tirons au clair notre grande affaire. Ce pauvre Mougin n'a pas une semaine à vivre, c'est son médecin qui me l'a dit. Une élection est imminente, et il faut que nous soyons en mesure. Ici, vous ne me servez à rien, tandis qu'à Paris vous me serez fort utile. Ces messieurs du grand comité pourraient, par un malentendu, jeter quelque bâton dans mes roues. Empêchez cela, et vous m'aurez rendu un service que je n'oublierai pas.

— Je pars demain, et vous pouvez compter sur mon zèle; vous avez en moi un Seïde.

— Qui pourra devenir un Ali, dit M. Chevassu en souriant complaisamment.

— Ah! mon cher maître, s'écria Dornier d'un air d'exaltation; si

vous me nommez votre fils, qu'aurai-je à envier au gendre de Mahomet?

Le surlendemain de cette conversation, l'ex-rédacteur du *Patriote Douaisien* partit pour Paris; à la fin de la semaine suivante, la mort mit sa boule noire dans l'urne de M. Mougin; un mois plus tard, l'ambitieux magistrat fut élu député. Enfin, vers le milieu de novembre, époque où commence ce récit, Ali-Dornier et Mahomet-Chevassu se retrouvaient en présence à l'hôtel Mirabeau, où nous allons assister à leur entretien.

VI.

André Dornier était assis au coin du feu, tandis que M. Chevassu, qui avait quitté sa redingote de voyage pour sa robe de chambre, se tenait debout, un pinceau à barbe d'une main, un rasoir de l'autre, devant un petit miroir de toilette suspendu à la fenêtre.

— Voyons, dit ce dernier après s'être étendu sur la face une ample couche de mousse savonneuse, Henriette est une enfant devant qui on ne peut rien dire; je ne parle pas de Prosper, c'est un fou dont je désespère. Maintenant que nous sommes seuls, causons de nos affaires. Quel est ce plan dont vous me parlez dans votre lettre, et que vous deviez m'expliquer à notre première entrevue?

— Le voici, répondit Dornier avec gravité : il y a à la chambre, entre le centre gauche et la gauche, vingt-cinq à trente députés mécontens des chefs de file actuels, et qui ne demanderaient pas mieux que de former le noyau d'une nouvelle fraction parlementaire.

— Un autre tiers-parti! j'y avais songé, interrompit M. Chevassu, qui, en toute discussion, réclamait volontiers la priorité des idées.

— Ou plutôt un quart-parti, puisque le tiers existe déjà. S'emparer de la direction de cette masse flottante, s'établir de prime-abord le chef d'une coterie importante, acheminement certain à devenir plus tard le maître d'un parti tout entier, ce serait là, ce me semble, un assez beau début.

— Un superbe début! il y a long-temps que j'ai mûri cette idée-là.

— Parmi les hommes dont je vous parle, il n'en est pas un seul capable de vous disputer sérieusement le premier rôle. La place est vacante, il faut la prendre.

— Il faut la prendre, répéta le député en promenant majestueusement le rasoir sur son épiderme; c'est ce que je me disais en route.

— Voici mon plan : vous fondez un journal.

— Hum! fit M. Chevassu, qui se rappela le vide opéré dans sa bourse par *le Patriote Douaisien*.

— J'ai prévu vos objections, et je crois être en mesure de les lever. Vous devez penser que je n'ai pas perdu mon temps depuis mon retour à Paris. Les députés dont je vous parle ont tous été vus, pratiqués, sondés par moi ou par des amis sûrs. Ils donneront leur patronage au journal; les députés ne donnent jamais que cela, mais c'est beaucoup. Quant aux bailleurs de fonds, nous avons deux banquiers; ces gens-là, en ayant l'air de sacrifier de l'argent, trouvent toujours le moyen d'en gagner. Au besoin, nous nous passerions d'eux, car, avec les souscriptions assurées dès aujourd'hui, nous pouvons vivre pendant un an. Vous voyez donc, mon cher maître, que l'affaire marche toute seule. Cependant, comme il est très important que vous ayez la haute main dans le journal, pour vous créer un titre, au point de vue financier, vis-à-vis des souscripteurs, il serait indispensable d'opérer un versement quelconque, cinquante mille francs, je suppose.

— Cinquante mille francs! s'écria le député en se retournant si brusquement, qu'il s'entailla le menton.

— C'est beaucoup, j'en conviens, si l'on ne regarde que la somme en elle-même; mais ce n'est rien si l'on envisage le résultat. Voici la chose en deux mots : nos trente députés sont en ce moment des épis épars, notre journal sera le lien qui les rassemblera en gerbe; or, qui tiendra le lien emportera la gerbe.

— C'est pourtant moi qui vous ai enseigné cette logique claire et concise. Vous pourriez ajouter, pour compléter l'image, que qui emportera la gerbe recueillera le grain. Sans doute, c'est tentant; mais cinquante mille francs...

— Tout autant, reprit Dornier avec un sourire jésuitique. Cependant, si je vous disais que Mme de Pontailly s'est engagée à verser pareille somme....

— Bah! s'écria M. Chevassu, ma sœur, qui est carliste, donnerait cinquante mille francs pour fonder un journal patriote!

— Peu importe à Mme de Pontailly la couleur du journal, c'est un nouvel organe littéraire qu'elle veut soutenir.

— Je la reconnais bien là, murmura le député entre ses dents; toujours pédante! moi, du moins, si j'aventure quelque argent, j'ai mon but. Le projet, j'en conviens, mérite d'être examiné mûrement, et j'y ai consacré bien des méditations. Mais j'aperçois une difficulté que vous, jeune homme, semblez n'avoir pas même entrevue. Après

tout, j'ai été le candidat de la gauche; nos électeurs attendent de ma part l'opposition la plus franche et la plus vigoureuse. D'un autre côté, pour dominer la masse flottante dont il s'agit, il faudrait sans doute certaines concessions, il faudrait une sorte de programme conciliateur, il faudrait en un mot appuyer légèrement sur le centre gauche; le puis-je?

— Qui vous en empêche?

— Le député : oubliera-t-il les promesses du candidat?

— Louis XII a bien oublié les injures du duc d'Orléans.

— Plaisanter n'est pas répondre. Si je dévie d'un seul pas de la ligne que je me suis tracée dans ma circulaire électorale, que diront mes commettans?

— Si ce n'est que vos commettans, répondit Dornier de l'air dont Tartufe s'écrie : *Si ce n'est que le ciel!* je me charge de les mettre à la raison. Ce sera l'affaire d'un petit acte additionnel qui complétera votre profession de foi. Vous craignez d'être en contradiction avec votre première lettre; on leur en bâclera une seconde. Il n'est pas d'électeur qui résiste à une circulaire convenablement assaisonnée d'épices patriotiques.

— Je n'en disconviens pas; mais, vous avez beau dire, ma position est épineuse.

— Un enfant s'en tirerait. D'abord, j'espère que vous ne croyez pas au mandat impératif?

— C'est un esclavage auquel je ne me soumettrai jamais, dit avec fierté M. Chevassu.

— En outre, avec la conscience de vos puissantes facultés, vous ne vous résigneriez pas sans doute à jouer à la chambre un rôle secondaire ou stérile. Quelle que soit votre modestie, vous connaissez votre valeur. L'emploi de brouillon systématique ne peut vous convenir; vous vous sentez homme de gouvernement.

— Dornier! Dornier! interrompit le député en agitant son rasoir aussi noblement que si c'eût été un sceptre.

— Oui, je le répète, dussé-je vous déplaire, vous vous sentez homme de gouvernement. Il est donc tout simple que vous tendiez à votre centre. Et ne croyez pas que ce soit là une infidélité à vos principes; ce n'est qu'une application morale des lois de la gravitation. Un homme comme vous traverse le côté gauche, mais n'y reste pas. Permettez-moi une comparaison. La carrière politique ressemble à un chemin de fer : on part de l'embarcadère de l'opposition pour arriver au débarcadère du pouvoir. D'abord on roule à toute vapeur,

gauche pure; plus tard, on tempère un peu ce premier élan, gauche dynastique; plus tard encore, on prend une allure modérée, centre gauche; enfin, à l'approche du but, on diminue la force motrice, on ralentit sa marche, on ne vole plus, on glisse doucement, lentement, *smorzando*, et l'on finit par s'arrêter, sans secousse et sans choc, au banc des ministres, où l'on s'assied.

— Mais savez-vous que vous êtes un roué? s'écria M. Chevassu, qui, malgré la rigidité de ses principes, avait écouté en souriant cette théorie parlementaire.

— Je m'honore d'être votre élève, répondit Dornier avec un salut plein de modestie.

En ce moment, Prosper entra dans la chambre, crotté, essoufflé et de fort mauvaise humeur.

— Vous n'avez pas vu mon chien? demanda-t-il avec sa brusquerie habituelle.

— Votre chien! s'écria M. Chevassu, choqué de l'allure de son fils. Osez-vous bien me demander des nouvelles de votre chien? Ne rougissez-vous pas de vous jeter ainsi, boueux comme un chiffonnier, au milieu d'une conversation sérieuse?

— Scélérat de Justinien! reprit l'étudiant, qui se laissa tomber sur un fauteuil et ôta sa casquette pour s'essuyer le front; malheur à toi si je te rattrape!

— Vous avez perdu votre chien? lui demanda Dornier d'un air pénétré qui semblait attester la part qu'il prenait à ce malheur.

— Dornier, ne lui parlez pas, dit le député sévèrement; des intérêts plus graves que ceux d'un chien perdu ou d'un étourdi incorrigible réclament notre attention. Vous disiez que ma sœur prenait pour cinquante mille francs d'actions dans ce journal; si l'affaire marche comme vous me le faites entrevoir, vous savez ce que je veux dire, je ne refuse pas de m'y associer pour un pareil capital.

— Alors victoire! dit Dornier en se frottant les mains; je réponds de dix mille abonnés avant un an.

— Un journal! s'écria Prosper, qui s'agita sur son fauteuil comme au son de la trompette un cheval de guerre dresse l'oreille; un journal! j'en suis.

M. Chevassu haussa les épaules, et laissa échapper un rire de pitié. Sans égard pour cette pantomime expressive, l'étudiant reprit la parole avec feu.

— Ah! nous faisons un journal! C'est une bonne idée, mais j'espère que ce sera un peu moins soporifique, un peu moins fade que

votre *Patriote Douaisien;* Dieu veuille avoir son ame! Et vous dites que ma tante Pontailly prend des actions? Alors, c'est qu'elle a dans l'idée de faire pâturer dans votre feuilleton tous les bipèdes de sa ménagerie littéraire, poètes inédits, faiseurs de nouvelles, fabricans de tartines historiques et philosophiques. Parbleu! si vous la laissez faire, il sera beau, votre feuilleton! Mais un instant, vous saurez, Dornier, que je retiens pour ma part les théâtres; c'est-à-dire, pas tous, ça m'ennuierait; mais l'Opéra, Feydeau, les Français, la Porte-Saint-Martin, le Gymnase et le Vaudeville; je vous en rendrai bon compte. Ça ne vous empêche pas de me faire donner mes entrées aux autres théâtres. Il y a long-temps que j'ai envie d'avoir mes entrées; c'est fameux; on va dans les coulisses.

Pendant cette tirade, M. Chevassu avait achevé sa toilette. Il s'entoura le cou d'une cravate blanche montant jusqu'aux oreilles, ce qui, selon lui, contribuait à la dignité du port de tête, et endossa un habit noir qu'il boutonna exactement du haut en bas. Satisfait de cette tenue rigide et de sa figure de tribune qu'il examina un instant dans son miroir à barbe, il vint d'un pas majestueux s'asseoir sur un fauteuil, en face de son fils.

— Prosper, lui dit-il alors du ton le plus solennel, il est temps que nous ayons une explication définitive. Dornier est mon ami, il n'est pas de trop. Écoutez-moi et pesez bien vos réponses. Je suis fort loin, assurément, de partager les préjugés de la caste nobiliaire. Les hommes sont égaux, je le sais, et le dernier des prolétaires est autant à mes yeux qu'un pair de France. Quand je m'exprime ainsi, ce n'est pas que j'entende reconnaître qu'un pair soit placé sur l'échelle sociale plus haut qu'un magistrat, par exemple, ou bien qu'un député. Non; je me sers seulement d'un terme de comparaison banal, de même qu'avant la révolution j'aurais pu dire un prince ou un duc.

— Où diable mon père veut-il en venir? se demanda Prosper en étouffant un bâillement.

— J'admets donc l'égalité des droits, mais je n'accepte pas au même degré celle des devoirs. Je m'explique. Il est dans la haute bourgeoisie quelques vieilles familles aussi honorables qu'en général celles de la noblesse sont déconsidérées, et dont les membres, depuis un temps immémorial, donnent l'exemple de toutes les vertus civiques. J'ose dire que notre famille, la famille Chevassu, a jusqu'ici toujours été du nombre. Quatre cents ans de roture prouvée sont un titre dont un autre pourrait s'enorgueillir.

— Quatre cents ans! répéta Dornier d'un air de vénération.

—Mon père a toujours dit trois cents, lui dit Prosper à l'oreille; mais il paraît que, depuis qu'il est député, nous avons un siècle de plus.

—Ce que je dis là ne doit pas vous donner une ridicule vanité, mais cela devrait vous inspirer l'envie de vous montrer digne de vos pères. Pendant ces quatre cents ans de roture prouvée, sans alliage de gentilhomme, à part le mariage de votre tante; —mais les femmes ne comptent pas, n'étant pour rien dans la ligne directe;—pendant ces quatre cents ans, dis-je, les Chevassu ont toujours été des hommes graves, des hommes austères, en un mot des hommes sérieux : François-Bénigne Chevassu, professeur à l'université de Douai dès son installation en 1562; Guillaume-Désiré Chevassu, chanoine de Saint-Amé, qui mourut en 1629; Antide-Louis-Nicolas Chevassu, avocat au parlement en 1750, tant d'autres que je passe sous silence, et moi-même, enfin, si j'ose me nommer après eux : voilà quelle est votre famille; voyons maintenant ce que vous êtes.

—Je suis un citoyen diablement ennuyé, pensa l'étudiant en s'allongeant sur le fauteuil, comme s'il se fût préparé à dormir.

—Monsieur, s'écria le député courroucé de cette impertinence, je vous ordonne de m'écouter dans une attitude plus respectueuse.

Prosper se redressa d'un air boudeur.

—Ce que vous êtes? reprit M. Chevassu en enflant sa voix, un paresseux, un étourdi, un mauvais sujet, un être indigne de mes bontés, indigne du nom qu'il porte. Ne répliquez pas. Sans que vous vous en doutiez, j'ai pris des renseignemens à l'école de Droit. Je sais que vous avez perdu cinq inscriptions, je sais que vous n'avez point passé d'examen, je sais que vous avez encore des dettes malgré tout ce que j'ai déjà payé l'an dernier. Et vous croyez que je tolérerai cela? Non, monsieur.

—Mon père, dit Prosper d'un ton patelin, je n'ai jamais nié mes torts; je sais qu'ils sont nombreux, mais je vous promets de mieux me conduire à l'avenir.

—Combien de fois ne m'avez-vous pas fait ce beau serment!

—Cette fois je le tiendrai, je vous le jure; quant à l'argent que vous avez payé pour moi, vous pourrez le retenir l'an prochain, quand vous arrêterez vos comptes de tutelle.

—Mes comptes de tutelle! s'écria M. Chevassu avec indignation; vous osez me demander mes comptes de tutelle! Je vous les rendrai, monsieur, je vous les rendrai fidèlement; mais, en attendant, vous aurez la bonté de vous conformer à mes ordres. Au lieu de loger

dans un hôtel garni, comme vous l'avez fait depuis deux ans, vous allez entrer dans une pension où je vous ai retenu une place et où votre conduite sera l'objet d'une surveillance...

— Moi, en pension! glapit Prosper, qui se leva dans un transport de colère; j'aime mieux m'engager pour l'Algérie! j'aime mieux me jeter dans la Seine!

— Voici l'adresse de votre pension, dit froidement le député en présentant à son fils une carte qu'il avait tirée de la poche de son gilet.

L'étudiant prit la carte, et, sans la lire, la jeta au feu.

A ce trait de révolte, M. Chevassu se leva à son tour et déploya sa longue taille dans toute sa perpendiculairité.

— Sortez! s'écria-t-il du ton de Jupiter tonnant.

— Merci, répondit le fils insoumis.

Il sortit de la chambre sans regarder son père, ferma la porte avec fracas, et, lorsqu'il fut dans le vestibule, on l'entendit entonner à haute voix :

Plutôt la mort que l'esclavage,
C'est la devise des Français.

M. Chevassu, dont cette scène avait troublé la gravité, se rassit sur son fauteuil et demeura un instant plongé dans des réflexions chagrines. Tout en gardant l'attitude silencieuse que semblait commander la discrétion, Dornier l'observait en dessous, et, pour qui eût su la pénétrer, sa physionomie disait : s'ils pouvaient se brouiller une bonne fois, la dot de Mlle Henriette n'en serait peut-être que plus ronde.

— Dornier, faites-moi le plaisir de courir après cet étourdi, dit au bout de quelques secondes le père de Prosper, mollissant déjà dans sa colère; il a une si mauvaise tête, que je crains qu'il ne fasse quelque sottise.

Quoique ce message de conciliation convînt peu à Dornier, qui, ainsi que nous venons de le dire, espérait profiter de la discorde près de s'introduire dans la famille de son patron, il n'osa refuser le service qui lui était demandé. Quelques minutes plus tard, il avait rejoint l'étudiant à une cinquantaine de pas de l'hôtel Mirabeau.

CHARLES DE BERNARD.

(*La suite au prochain numéro.*)

LES SOCIN

ET LE SOCINIANISME.

I. — DISSIDENCES PROTESTANTES. — LÉLIO SOCIN. — ASSEMBLÉE DE VICENCE.

Il y a deux cent trente-huit ans environ, au moment où s'annonçaient déjà et s'entrevoyaient les splendeurs du XVIIe siècle, un vieillard se mourait d'épuisement et presque de misère, en Pologne, au fond du palatinat de Cracovie. Cet homme qui, pour avoir un peu de paix à sa dernière heure, s'était vu contraint d'accepter un asile dans le manoir d'un pauvre gentilhomme, appartenait par sa naissance à la plus fière aristocratie de l'Europe, et par l'élévation du génie, la fermeté du caractère, à l'élite des libres penseurs du XVIe siècle. Amis et détracteurs, disciples enthousiastes, persécuteurs infatigables, rien n'avait manqué à sa gloire; les transports d'admiration et de haine qu'avaient soulevés autour de son nom la hardiesse de ses idées et l'indomptable énergie de son éloquence devaient une fois encore éclater sur sa tombe; on eût dit que le silence ne se faisait un instant, entre la longue tourmente qui avait enveloppé sa vieillesse et celle où sa mémoire allait sombrer et s'abîmer à demi, que pour redoubler les tristesses de l'isolement où il s'éteignait. Quand ses yeux se furent pour toujours refermés, l'hôte modeste du grand sectaire creusa lui-même une fosse étroite et la recouvrit en pleurant d'une pierre sur laquelle, ne se souvenant plus sans doute que des triomphes du maître qu'il venait de perdre, il grava ces paroles superbes, qui

formaient un étrange contraste avec la simplicité du monument : « Luther a démoli le toit de la moderne Babylone; Calvin en a renversé les murailles; l'homme qui sommeille ici en a détruit jusqu'aux fondemens les plus reculés. »

Ces soins pieux accomplis, le castellan se mit à la tête du petit nombre de vassaux qu'il était obligé de mener contre le Turc ou le Russe, et alla se faire tuer en quelque rencontre obscure, dans les steppes de l'Ukraine ou de la Wolhynie. Celui qu'il avait recueilli ne dormit pas long-temps dans la tombe où il s'était couché comme dans un dernier asile; les ressentimens de toute une population brisèrent l'humble pierre qui supportait sa hautaine épitaphe; d'implacables haines de religion s'assouvirent sur ses cendres, qu'elles jetèrent à tous les vents. C'étaient les cendres du lutteur le plus intrépide qui eût pris part aux bruyantes polémiques du XVIe siècle, les cendres de Faustus Socin, le second chef, mais, à vrai dire, le fondateur réel de cette fameuse secte des sociniens, à laquelle son oncle Lélio n'avait guère donné que le nom.

Faustus était mort à une époque très critique pour sa secte, dont les gouvernemens de l'Europe méditaient déjà la ruine, et pour sa mémoire, qui, à l'avénement de Descartes, devait de toute nécessité décroître et s'obscurcir. Sans doute, tout en préparant les voies à cet avénement par le seul effet de l'idée capitale, l'œuvre des Socin se distingue des doctrines purement cartésiennes aussi nettement que l'œuvre de Luther ou de Calvin; mais Lélio et Faustus ont été les précurseurs immédiats de Descartes : on concevra sans peine que, dans un tel voisinage, ils n'aient point conservé une aussi puissante originalité que le législateur de Genève ou l'ecclésiaste de Wittenberg. Il y a lieu de s'étonner cependant que, dans ce siècle où la critique philosophique, devenue enfin impartiale, a opéré de si éclatantes réhabilitations, personne n'ait essayé de rendre à leurs figures les traits caractéristiques sous lesquels elles apparaissent à qui approfondit les discussions de leur temps. N'est-ce point une chose étrange que le nom des fugitifs de Vicence, si glorieux encore à l'époque où la plume de Bayle passa aux mains de Voltaire, ne se lise plus qu'à demi sur la bannière qu'ils ont arborée dans les querelles du XVIe siècle? C'est à cette bannière pourtant que se sont ralliés les plus fermes et les plus fiers champions de la réforme, poussée à ses conséquences extrêmes, depuis le publiciste Grotius jusqu'à ces fougueux et persévérans esprits qui, à cette heure encore, entreprennent de rajeunir le dogme protestant?

Il faudrait remonter jusqu'à l'extermination des donatistes par les Grecs du bas-empire pour rencontrer une secte aussi violemment et aussi opiniâtrément persécutée que cette secte socinienne qui, sous diverses dénominations, s'est constamment maintenue, à travers les avanies et les vicissitudes, en Allemagne, en Angleterre, en Hollande, et de nos jours se relève, sous le nom d'*unitaires*, à Paris, à Strasbourg, à Genève, à Lausanne, dans les plus grandes villes de l'Europe et des États-Unis. Ce n'est point assez que les gouvernemens se soient attachés à la proscrire; à l'exception d'un très petit nombre, les philosophes et les publicistes qui ont propagé ses principes se sont empressés de la renier et de la flétrir. On aurait peine à compter les vo-

lumes où l'on s'est efforcé d'établir que Grotius a été hostile ou favorable au socinianisme. Les écrivains qui l'opposent à Lélio et à Faustus ne s'appuient que sur les dénégations par lesquelles il a repoussé toute solidarité avec les hérésiarques de Sienne et de Vicence; mais que signifient ces dénégations pour qui a lu ses livres de controverse, où le socianisme se trouve à chaque instant développé? Bayle, qui à tout propos prodigue aux Socin le dédain et l'injure, leur est pourtant redevable des plus sûrs procédés de sa dialectique. Immédiatement après Bayle, un des critiques les plus indépendans des écoles de Hollande, l'érudit et consciencieux éditeur de la *Bibliothèque universelle*, Jean Leclerc, essayait une dernière fois de réhabiliter leur métaphysique; ne trouvant plus en Europe d'impartialité ni de tolérance, il récusait l'Occident tout entier et en appelait aux lumières naturelles d'un philosophe chinois. Plus tard, en 1758, au moment où l'Encyclopédie publiait ses plus célèbres manifestes, il ne restait guère en France du socinianisme que le souvenir des antipathies et des haines qu'il y avait précédemment soulevées. D'Alembert faisait un crime aux ministres de Genève d'abandonner le calvinisme pour les idées des Socin. Dans sa fameuse lettre sur les spectacles, Jean-Jacques s'indignait d'une accusation pareille; mais si l'on en juge par la manière dont il cherche à justifier ces ministres, en quoi le christianisme de Rousseau diffère-t-il du christianisme de Lélio et de Faustus? Dans le siècle même où nous sommes, les sociniens, sous le nom d'unitaires, hésitent à se déclarer les disciples des deux hommes qui, dans les temps modernes, sont parvenus à constituer la croyance anti-trinitaire. Quoi qu'il en soit de ces répugnances, il n'en est pas moins vrai que la doctrine des deux sectaires reprend vie sur tous les points de la chrétienté protestante. Le socinianisme est la seule réaction vigoureuse qui se soit opérée, au sein de la réforme, contre le dogme de la prédestination absolue enseigné par Luther et Calvin. Il est tout naturel qu'il se reproduise aujourd'hui que les idées calvinistes se relèvent par le *méthodisme*, aussi intolérantes qu'à l'époque où Calvin lui-même les imposait par le glaive et par le bûcher.

Lélio Socin naquit à Sienne en 1525. Sa famille, une des plus anciennes de l'Italie, s'était acquis une grande illustration dans les armes, dans les lettres, dans les luttes du barreau et des universités. Né avec le xve siècle, son bisaïeul, Marianus Socin, avocat consistorial auprès du pape Pie II, le savant Enéas Sylvius, fut incontestablement un des premiers jurisconsultes, un des premiers critiques, et peut-être l'homme le plus universel de son temps. Bayle rapporte avec une certaine complaisance les détails de l'humiliation qu'il fit subir au fameux commentateur Politien, lequel, après s'être vanté de surpasser Accurse dans l'enseignement du droit public, demeura court aux questions que lui adressa Marianus. Le fils de ce dernier, Barthélemy Socin, se fit une si haute réputation d'éloquence, que tous les princes de la péninsule, les d'Est, les Médicis, les Visconti, les Sforce, etc., vinrent en foule à Bologne pour l'entendre discourir sur le droit des gens. Il s'en fallait de beaucoup, malheureusement, qu'il valût autant par les mœurs que

par la science; ses prodigalités, ses débauches, ses folies et ses excès de tout genre, qui, du reste, n'avaient pas peu contribué à le rendre célèbre, l'entraînèrent à de si ruineuses dépenses, que le public fut contraint de pourvoir aux frais de son enterrement. Marianus, fils de Barthélemy et deuxième du nom dans cette brillante dynastie de jurisconsultes et de savans, est le seul des nombreux enfans de l'éloquent jurisconsulte dont l'histoire des lettres italiennes ait gardé le souvenir. A peine âgé de vingt-cinq ans, Marianus occupait à Bologne la chaire que l'illustre Alciat y avait laissée vacante par son retour à Pavie. Le malicieux Panzirole, qui a écrit la vie des hommes éminens du XVIe siècle, un peu trop peut-être à la façon de Lucien de Samosate, raconte que Marianus, ayant perdu sa femme après quarante-six ans de mariage, tomba dans une opiniâtre et amère tristesse; ses meilleurs amis lui conseillèrent de chercher quelque distraction dans les plaisirs du monde, dans les galanteries et les dissipations : le bon vieillard ne suivit que trop bien leurs conseils; il entreprit ces plaisirs, si l'on nous permet de parler ainsi, comme durant les plus belles années de sa vie studieuse il eût entrepris un traité de jurisprudence et de philosophie. Trois mois ne s'étaient pas écoulés qu'il était mort de lassitude et d'épuisement. Marianus était le père de Lélio Socin, le fondateur de la secte qui porte son nom.

Long-temps, on le voit, avant la crise religieuse qui a fait ressortir le génie énergique et vivace de Lélio et de son neveu Faustus, la famille des Socin avait produit plusieurs types extrêmement remarquables de cette étrange société du XVe et du XVIe siècle, dans laquelle, en fait de science et de zèle philosophique, les classes privilégiées luttaient avec les ordres monastiques, le magistrat avec l'évêque, le gentilhomme avec le moine, l'homme du monde avec l'homme du cloître. Lélio Socin n'avait point encore franchi les premières années de la jeunesse à l'époque où s'élevèrent les plus bruyantes dissensions entre les princes de la réforme. Destiné à l'enseignement du droit, il en chercha de bonne heure les fondemens dans l'Écriture, à l'exemple de ses ancêtres et de ses contemporains les plus renommés. Pour pénétrer le sens des textes sacrés, il épuisa l'étude des lettres grecques et latines, il se rendit familières les langues de l'Orient. Réglé dans ses mœurs et dans sa conduite, quelque peu séduit d'ailleurs par les maximes du stoïcisme, qui reprenait faveur au XVIe siècle, il se livra sans réserve à la controverse religieuse et philosophique. Nous pouvons, tout en repoussant les exagérations de Panzirole, suivant lequel Lélio était de force à soutenir trois cents thèses en deux jours, affirmer que les critiques et les polémistes des universités italiennes avaient pour la plupart ressenti les coups de ce bras exercé, qui, plus tard, accomplissant une tâche plus haute, s'efforça de débrouiller au XVIe siècle le chaos des controverses théologiques.

Jamais ce chaos n'a eu de plus épaisses ténèbres qu'à l'époque où éclatèrent les premières dissidences protestantes. Nous ne croyons pas que les annales humaines renferment un autre exemple de la résistance désespérée, inflexible, opposée par Luther, et en général par tous les chefs de la réforme, à ceux de

leurs sectateurs qui, à force d'élargir leurs prémisses, ne tendaient à rien moins qu'à les dénaturer, ou, pour mieux dire, à les anéantir. Dès le moment où l'université de Wittenberg eut aboli la messe et contesté l'autorité des évêques, Luther, qui avait pris le titre de prédicateur ou d'ecclésiaste, exerça dans l'église allemande la plus formidable puissance spirituelle qu'une révolution religieuse ait placée entre les mains d'un réformateur. Sa prédication véhémente, échauffant les esprits, établit de l'un à l'autre bout de l'Allemagne comme une longue traînée d'enthousiasme qui s'enflammait à ses moindres paroles. « Je n'ai pas eu besoin, s'écriait-il, de mettre le feu à vos monastères, je n'ai pas eu besoin d'en toucher les pierres pour les renverser; il a suffi pour cela de ma malédiction. J'ai, moi seul, fait plus de mal à votre pape que n'en aurait pu faire le plus grand monarque du monde avec les forces de vingt royaumes. » Il écrivait à un prince de la maison de Saxe : « Ne vous riez pas de ma malédiction, car elle n'est pas un vain murmure dans l'air; je souhaite que votre altesse n'éprouve point à son grand dommage que la foudre de ma parole n'est point aussi vaine que celle de Salmonée. » Le tout-puissant ecclésiaste ne tarda point à être troublé dans les joies de la victoire; cette foudre dont il menaçait les princes, il se vit contraint de la diriger contre ses plus déterminés disciples, contre ses lieutenans les mieux éprouvés. Tout à côté de lui, dans la ville même de Wittenberg, Carlostadt fonda une doctrine nouvelle, le jour même où les électeurs de Brandebourg et de Saxe, le duc de Lunebourg, le prince d'Anhalt, le landgrave de Hesse, quatorze villes libres d'Allemagne, publiaient la fameuse protestation qui a donné leur nom aux sectes réformées. Chassé de Wittenberg, Carlostadt se réfugia en Suisse, où Zwingle, Bucer, Capito, OEcolampade, avaient pris sa défense; ses idées repassèrent bientôt en Allemagne, plus hardies et plus opiniâtres. Luther eut beau les combattre avec toute l'énergie de sa colère, les partisans de la réforme se divisèrent en luthériens et en sacramentaires; par ce nom de sacramentaires, on désignait les disciples de Carlostadt et de Zwingle, qui niaient la présence réelle. On essaya vainement de concilier leurs systèmes; il n'y eut jamais entre eux qu'une sorte d'alliance politique. Les sectateurs de Luther et de Zwingle s'étant répandus en France, Calvin tria parmi leurs idées les dogmes dont il forma son symbole, et il n'eut pas de peine à effacer dans les contrées méridionales de l'Europe l'éclat de ses deux concurrens. De la vaste réforme opérée à trois reprises par Luther, Zwingle et Calvin, des centaines de sectes naquirent, aussi ennemies les unes des autres que les premiers novateurs pouvaient l'être de l'église romaine. A Wittenberg, à Leipzig, le doux et savant Melancthon enseigna les principaux dogmes du calvinisme, timidement d'abord et sous le manteau, puis ouvertement et à la face même de son maître. Sur d'autres points de l'Allemagne, Flavius Illyricus, André Osiander, Stancar, George Major, Agricola, George Calyxte, fort peu connus aujourd'hui, mais qui, à cette époque, firent à Luther la plus vive opposition et le bravèrent dans les diètes et les synodes, levèrent à leur tour l'étendard de la rébellion. Moins

heureux que le roi grec, l'Alexandre de la réforme fut condamné à voir de son vivant les plus renommés capitaines et jusqu'aux plus minces lieutenans de son armée triomphante lui arracher violemment ses conquêtes, témoin les anabaptistes, qui se divisèrent en quatorze sectes, les extravagans, dont on compta six branches, les confessionnistes, qui en eurent vingt-quatre, etc. Luther, on peut l'affirmer aujourd'hui, ne pressentait point les dernières conséquences de sa protestation contre le principe de l'autorité. Le fougueux moine de Wittenberg s'attrista lui-même, à son lit de mort, de la rapidité dévorante avec laquelle s'accomplissait entre les mains de ses disciples l'œuvre de démolition qu'il avait commencée; il entendit tomber une à une toutes les pierres de l'édifice dont il s'était borné à renverser le couronnement. Luther avait suscité les sacramentaires : c'était la négation de l'ordre religieux et moral. Il avait suscité les anabaptistes : c'était la négation de l'ordre social.

Cette crise est peut-être la plus grave que l'humanité ait subie, non pas seulement au XVIe siècle, mais à toutes les époques où elle a mis en question le principe de ses croyances, la règle de ses mœurs, la sanction de ses lois civiles et politiques. La sombre désolation produite par les guerres des hussites, qui, durant les siècles précédens, avaient bouleversé la Hongrie et la Bohême, et par les convulsions qui plus tard désolèrent la France et l'Allemagne, ne peut se comparer à ce profond malaise des esprits, qui les comprimait jusqu'au dernier degré de l'abattement et du marasme, ou les exaltait jusqu'aux plus douloureux paroxismes du désespoir. Dans toutes les grandes œuvres du XVIe siècle, on retrouve les traces de ce malaise intolérable. Quelques-uns cherchèrent un refuge dans le stoïcisme; mais ce n'était là qu'une manifestation hypocrite, une affaire de mode, un stoïcisme de parade, qui n'enfanta ni un Caton ni un Épictète; stoïcisme improvisé en quelques jours par les moins désespérés et les plus frivoles, qui voulaient se donner une contenance parmi des discussions et des polémiques dont la portée leur échappait complètement. Que pouvait donc avoir de commun le lit de roses que la faveur des empereurs et des princes fit au rhéteur Juste-Lipse avec le bain que Thraséas et Sénèque rougirent de leur sang? Les plus sérieux et les plus sincères osèrent un instant rêver une œuvre plus haute et plus radicale que l'œuvre de la réformation religieuse, la révision des principes philosophiques; mais la société n'était point encore en état de soutenir une si terrible épreuve. De quel effroi n'eût-elle pas été saisie en effet, si, après avoir discuté l'essence divine, on en était venu à sonder la nature même de l'esprit humain, si, après avoir ébranlé ses croyances religieuses, on s'était avisé de mettre en question la loi même de son existence, et jusqu'à ses primitives notions!

C'est à ce moment, vers l'an 1546, que se tinrent les secrètes séances de cette fameuse assemblée de Vicence où siégèrent, au nombre de quarante, indépendamment de plusieurs gentilshommes appartenant aux rangs les plus élevés de la noblesse italienne, quelques-uns des plus éminens philosophes de la péninsule, parmi lesquels l'histoire a particulièrement distingué

Valentin Gentilis, Bernard Ochin, Paruta, Gribaldi, Blandrata et Alciati. Lélio Socin, malgré sa grande jeunesse (il était âgé de vingt-un ans), dirigea les travaux de l'assemblée, et, pour avoir formulé la doctrine qu'elle promulgua, finit par y attacher son nom. Quelques biographes du XVIIIe siècle ont étourdiment avancé que le neveu de Lélio, Faustus Socin, prenait part aussi aux délibérations de Vicence, bien que, disent-ils, Faustus ne fût encore qu'un enfant. C'eût été là un enfant d'une précocité merveilleuse, car en 1546, époque à laquelle se forma la réunion, Faustus Socin avait tout au plus sept ans; mais nous concevons sans peine qu'au risque d'un anachronisme on se soit complu à placer près de Lélio le lutteur infatigable qui, après de longues années perdues dans les plaisirs, agrandit l'œuvre de son oncle et lui donna la consécration de la gloire; — à côté du penseur qui fondait la doctrine, on aimerait à voir en effet l'homme d'action qui, un jour, devait fonder la secte.

Toutes les sociétés qui, au XVIe siècle, prirent le titre d'églises réformées, avaient proclamé en principe que l'unique règle de la foi était la parole de Dieu contenue dans les livres saints, et que tout fidèle était juge du sens de ces livres. Ce fut là également le point de départ de l'assemblée de Vicence; mais, pour dissiper la confusion qui, par les dissidences luthériennes ou calvinistes, enveloppait déjà l'Europe entière, elle résolut d'établir certaines lois de critique, une certaine méthode d'investigation et d'analyse à laquelle on fût tenu de se conformer toutes les fois que l'on tenterait une œuvre aussi vaste et aussi complexe que l'interprétation des livres saints. L'assemblée de Vicence admettait les deux Testamens; seulement, elle affirmait que la religion chrétienne se trouvait renfermée dans les seuls livres du nouveau; c'était en pure perte que l'on recherchait les principes et les fondemens de la foi dans les livres de l'ancien, à plus forte raison dans des livres humains, comme les écrits des pères, des conciles et des souverains pontifes. A la fougueuse inspiration luthérienne elle substitua les calmes et sévères procédés de la philosophie. L'esprit du socinianisme est là dans toute sa pureté. Dès ce moment, on peut nettement distinguer le rang où la secte se tiendra parmi les opinions qui vont se disputer les consciences; on conçoit d'avance que, si les idées de l'assemblée de Vicence formulées par les deux Socin ne doivent enfanter aucune superstition, elles ne pourront fomenter le moindre fanatisme; on conçoit enfin que, si, de l'un à l'autre bout des deux siècles qu'elles vont emplir de leurs vicissitudes brillantes, elles exercent une puissante fascination sur les intelligences et les caractères d'élite, elles resteront toujours incomprises de la foule, qui finira par les maudire et les persécuter. En supprimant le dogme de la transsubstantiation, Calvin avait détaché des peuples entiers du luthéranisme. Pour l'emporter sur Calvin, les deux Socin nièrent la trinité catholique et l'union des deux natures; mais, en fait de doctrines religieuses, les masses ne se préoccupent guère des spéculations. Elles croient ou s'imaginent croire, et se reposent doucement dans cette persuasion. On les voit s'accommoder à merveille d'une doctrine

incompréhensible qui leur inspire à la fois l'admiration, la crainte, le respect, la confiance : ne sont-ce pas là les dispositions et les sentimens qui, dans toutes les civilisations et à toutes les époques, ont fait vivre et prospérer les religions?

Par son enseignement moral, le socinianisme devait devenir aussi impopulaire que par sa doctrine métaphysique : en raison des lois de leur critique, les deux Socin nièrent la prédestination absolue et la corruption originelle; ils élevèrent la liberté de l'esprit humain aussi haut qu'il était possible de l'élever. Ils firent dépendre de l'homme seul sa vertu, son salut, son bien-être éternel, mais c'était pour l'obliger à l'austérité la plus rigoureuse, pour lui inculquer un remords plus vif et plus amer, dans le cas où il viendrait à se dépraver. Aussi les masses ne se prononcèrent-elles point en faveur du socinianisme; pour s'assurer leur sympathie, il aurait fallu, tout en proclamant la dignité, la puissance de l'homme, tout en reculant les limites de sa liberté morale, diminuer et amoindrir ses obligations.

L'œuvre des deux Socin embrasse tous les problèmes qui se rattachent au dogme de l'unité divine et au principe de la liberté humaine : sur ce dernier point, ils reproduisent l'opinion de Pélage; sur le premier, celle d'Arius. Il y a deux livres qui renferment le plus laborieux et le plus sublime effort que l'esprit humain ait tenté au sujet de ce dogme et de ce principe, et notamment au sujet de la trinité chrétienne, envisagée sous le double point de vue de la pure métaphysique et de la tradition. Ce sont les *Avertissemens aux protestans,* de Bossuet, et les *Dogmes théologiques* d'un grand penseur depuis trop long-temps méconnu, le jésuite Pétau. Ce problème insondable, ils n'ont pu ni l'un ni l'autre le retirer des profondeurs mystérieuses où l'avaient laissé les Augustin, les Cyrille, les Chrysostôme, et tous ceux qui, durant dix-sept siècles, s'étaient agités à l'entour. L'idée capitale du christianisme, ce dogme d'un Dieu s'incarnant dans l'humanité, résolvait tous les problèmes que soulèvent la création et le gouvernement de ce monde; elle mettait hors de cause les systèmes où s'était obscurcie l'idée de l'unité divine, depuis le déisme pur qui s'avouait impuissant à définir ou à exprimer l'Être suprême, et le reléguait loin des hommes dans les confuses régions d'une métaphysique inaccessible, jusqu'au matérialisme, ou, si l'on veut, jusqu'au fatalisme qui abandonnait tout aux chances du hasard. Mais on conçoit que, dans les sociétés savantes d'Alexandrie, de Constantinople, de Césarée, de Carthage, où la raison humaine, formée par la philosophie grecque et par les philosophies orientales, revendiquait toute son indépendance, on ne pouvait aveuglément accepter un Dieu en trois personnes parfaitement distinctes, dont la substance était pourtant une et indivisible. Aussi les uns, comme Noët et Praxée, prétendirent-ils que la substance de Jésus était distincte de la substance du père : c'était, en réalité, proclamer deux dieux, et ramener le monde aux désordres et aux superstitions de l'idolâtrie. Les autres, comme Sabellius, pour défendre l'unité divine ainsi compromise, supprimèrent les trois personnes et les remplacèrent par de

simples attributs : c'était restaurer le déisme pur, le déisme grec avec toutes ses incertitudes et toutes ses ténèbres. La question formulée dans ces termes et se compliquant, en outre, des difficultés dont se hérissait l'union en Jésus de la nature divine et de la nature humaine, se débattit long-temps entre les Apollinaire, les Théodore de Mopsueste, les Nestorius, les Eutychès; les uns et les autres, bien qu'ils aient sondé les profondeurs de l'unité de Dieu, ne sont point encore les ancêtres véritables des sociniens. Les sociniens ont eu pour prédécesseurs, dans les premiers siècles de l'église, les sectaires qui, maintenant rigoureusement l'unité de l'Être suprême, admettaient en même temps son intervention dans le gouvernement de ce monde par un esprit intermédiaire, une créature privilégiée, investie de sa puissance et de sa majesté. Parmi ceux-là se distinguent Cerinthe, Paul de Samosate, Photin et Arius. — Changez le nom de l'agent intermédiaire entre Dieu et les hommes, au Christ substituez le prophète, et le système de Mahomet sera de tout point le même que celui d'Arius et de Photin. Les théologiens ont affirmé que Mahomet avait emprunté ce système aux hérétiques refoulés en Arabie par les persécutions impériales, de Constantin à Héraclius; mais pourquoi donc ne pas reconnaître que Mahomet s'est borné à exprimer les instincts admirables, les impérissables tendances de cette grande race arabe, qui, à trois reprises, a proclamé l'unité de Dieu dans le monde, une première fois par le judaïsme, une seconde fois par le christianisme, une troisième fois par la doctrine même du Koran?

On néglige trop peut-être, à l'époque où nous vivons, l'étude des plus vieilles dissidences chrétiennes; les philosophies actuelles gagneraient infailliblement à fouiller dans la foi et la conscience des premiers jours de notre ère, à réveiller ces querelles lointaines où, suivant les temps et suivant les fortunes, se sont accusées de si nobles et de si énergiques passions. Voyez comme, à travers la confusion des polémiques et en dépit des séditions de la basilique ou de l'hippodrome, se relèvent les fières et mélancoliques figures des penseurs profonds désignés pendant des siècles sous le nom d'hérésiarques à la haine des masses et aux mépris des savans vulgaires! On a ri souvent de leur insaisissable métaphysique et de leur théologie vétilleuse; mais pourrait-on citer un seul réformateur qui ait agité de plus hautes questions que les Arius, les Eutychès, les Théodore de Mopsueste? Dites-nous si, à des époques diverses, une foule d'esprits supérieurs, de Scot Érigène à Faust Socin ou à Bayle, n'ont pas repris leurs doctrines sous différentes formules? On a prétendu que la passion de la gloire les jetait dans la manie des systèmes : qu'avaient-ils à faire de gloire, ces pauvres moines si convaincus, si désintéressés, si austères? Qu'avaient-ils à faire de l'auréole autour de leurs fronts pâlis par la méditation et le jeûne? Il leur importait bien vraiment d'attacher quelques lambeaux de pourpre à la bure de leurs manteaux!

Les fondateurs du socinianisme ont emprunté, nous le répétons, le principe, le fonds même de leur doctrine aux plus grandes et aux plus retentissantes hérésies des premiers temps de notre ère : c'est dans les développemens

de cette doctrine que se retrouve leur incontestable originalité. On en sera pleinement convaincu, pour peu que l'on examine le symbole qu'ils se sont efforcés de faire prévaloir sur les croyances et les traditions du catholicisme romain. Il y a un Dieu qui a tout créé par son Verbe, et par lequel tout est gouverné. Le Verbe est son fils, et ce fils est Jésus de Nazareth, fils de Marie, conçu du Saint-Esprit, qui doit être considéré comme l'inspiration de Dieu se produisant dans le monde visible. Jésus est un homme véritable, mais un homme supérieur à tous les autres, promis par les patriarches, annoncé par les prophètes. Cette expression de fils de Dieu ou de Dieu, appliquée à Jésus, n'a point dans les livres saints l'acception que lui donne l'église romaine. On lit dans l'Évangile selon saint Jean que les Juifs, menaçant de lapider Jésus parce qu'*étant homme il se faisait Dieu,* Jésus leur répondit : « N'est-il pas écrit dans votre loi : J'ai dit que vous êtes des dieux? Si donc elle appelle dieux ceux à qui la parole de Dieu était adressée, et que l'Écriture ne puisse être détruite, pourquoi prétendez-vous que je blasphème, moi que mon père a sanctifié et envoyé dans le monde, parce que j'ai dit que je suis fils de Dieu. » Juge des vivans et des morts, Jésus de Nazareth reviendra vers les hommes à la consommation des siècles. Mort et ressuscité pour les hommes, il justifiera devant Dieu ceux qui auront suivi sa loi. La trinité, la consubstantialité du Verbe, ne sont point des dogmes révélés, mais tout simplement des opinions empruntées aux philosophies de la Grèce et de l'Orient. Dans aucun endroit de l'Écriture ne se retrouvent ces inintelligibles doctrines : on ne peut produire aucun passage qui les autorise, et auquel il ne soit aisé d'attribuer, sans fausser le moins du monde le texte, un sens plus clair, plus naturel, plus conforme aux notions communes, aux vérités primitives et immuables. Ne doit-on pas plutôt s'en tenir au témoignage des évangélistes et des apôtres qui n'ont jamais parlé de la trinité catholique? « La vérité, s'écrie Jésus dans le discours sur la montagne, consiste à reconnaître que tu es le seul vrai Dieu et que le Christ est ton envoyé. » Il ne faut pas croire que les plus rigoureux trinitaires se fassent une idée nette de la façon dont les trois personnes existent en Dieu, sans diviser sa substance et sans la multiplier. Saint Augustin, après avoir épuisé toutes les ressources de la logique, a été contraint d'avouer que ce dogme est inexplicable. C'est le philosophe Justin qui le premier a proclamé la divinité de Jésus; Origène, et, avant le concile de Nicée, la plupart des docteurs ont reconnu l'inégalité des personnes. Les livres des pères foisonnent à ce sujet de contradictions et d'inconséquences. Sommes-nous sûrs, d'ailleurs, que ces livres nous soient parvenus dans l'état où ils les ont composés? N'est-il pas certain, au contraire, qu'ils sont pour la plupart mutilés, altérés, falsifiés?

La véritable église de Jésus-Christ est entièrement déchue depuis que les pontifes de Rome se sont arrogé la suprême puissance spirituelle; cette église peut se reconstruire par les écrits des apôtres. L'église apostolique n'a point de chef visible; n'ayant d'autre loi que le texte même de l'Écriture, tous les chrétiens sont égaux, comme l'étaient les disciples de Jésus. « Ne vous

faites pas appeler maîtres, dit Jésus dans l'évangile selon saint Mathieu : vous n'avez qu'un maître, qui est le Christ, et vous êtes tous frères. » En vain le pape, se prétendant successeur de saint Pierre, affirme-t-il que Jésus a établi saint Pierre au-dessus des apôtres. On a détourné le sens de toutes les expressions par lesquelles on s'imagine que la suprématie a été attribuée à saint Pierre. Est-il dans saint Paul ou dans saint Jean un seul passage où cette suprématie soit reconnue? Comment le pape exercerait-il sur les autres chrétiens une autorité que saint Pierre lui-même n'a jamais eue sur saint Paul, ni sur saint Jean?

Dans les temps de persécution qui suivirent les délibérations de Vicence, presque tous les sociniens manifestaient l'espérance que le règne du Verbe se réaliserait dans ce monde; mais qu'on ne se hâte point de les accuser d'un mysticisme si peu compatible avec l'idée capitale de leur doctrine : par le règne du Verbe sur la terre, ils entendaient le triomphe définitif de leurs principes et de leurs opinions, qui, à les entendre, devait ramener l'église primitive. On voit déjà quelles modifications le culte chrétien devait subir sous l'empire d'une pareille métaphysique : les sociniens le réduisirent par la suite à la prière et au prêche. Ils admirent la cène, non plus comme un sacrement, mais comme une cérémonie qui devait, dans tous les souvenirs, perpétuer la passion du rédempteur.

De ses idées sur l'unité de Dieu, l'assemblée de Vicence inféra naturellement la liberté de l'homme. L'unité de Dieu, la liberté de l'homme abandonné à sa seule puissance, ce sont là les deux points fondamentaux, les deux points essentiels de la doctrine socinienne. Pour rendre à l'esprit l'énergie et l'indépendance que lui enlevait le fatalisme luthérien et calviniste, l'assemblée rejeta avec indignation la prescience divine des faits de la volonté, l'influence immédiate exercée par Dieu, de façon à déterminer les actes, sur les consciences. Comme Pélage, ce moine breton qui, au IVe siècle, souleva une si générale réprobation dans l'église, les sociniens supprimèrent le dogme de la déchéance originelle, ils nièrent formellement la nécessité de la grace et jusqu'à la nécessité du baptême; le baptême n'étant plus un sacrement de régénération, mais, si nous pouvons parler ainsi, une simple occasion de confesser publiquement le nom de Jésus-Christ, il n'y avait que les adultes qui fussent en état de le recevoir. « Le baptême qui nous sauve, dit saint Pierre dans sa première épître, est l'engagement d'une bonne conscience devant Dieu. » Tolérans envers toutes les religions, ils élargirent les voies du salut et ne firent aucune difficulté d'y admettre les hommes de toutes les opinions, de toutes les communions, de toutes les sectes, catholiques, protestans, philosophes, juifs, mahométans, idolâtres. De là leur vint ce nom de *latitudinaires* sous lequel les désignent la plupart de leurs adversaires dans les controverses du XVIIe siècle. Destituant la morale de la sanction que lui imprimaient la loi de Dieu et la loi des hommes, ils effacèrent de la première les peines éternelles, de la seconde la peine de mort. L'anéantissement absolu était le seul châtiment qui, après la vie temporelle, fût infligé aux plus

grands prévaricateurs, et cette vie, si précaire et si courte, durant laquelle ils pouvaient, jusqu'au dernier instant, reconquérir leurs titres à la vie éternelle, le magistrat n'avait point le droit de la leur ôter.

En réalité, l'assemblée de Vicence réduisit le christianisme au pur déisme, et le déisme est précisément le contrepied de l'enseignement de Jésus. On objectera sans doute qu'en maintenant la médiation du Christ entre Dieu et les hommes, elle formulait à sa manière le dogme de l'unité de Dieu; mais cette médiation n'est pas moins incompréhensible que le dogme même de la trinité. C'est l'acte de foi du socinianisme, aussi souverain, aussi absolu que l'acte de foi calviniste au sujet de la divinité du Christ, que l'acte de foi luthérien au sujet de la présence réelle, que l'acte de foi catholique au sujet de tous les mystères chrétiens. Pour expliquer leur Verbe qui se manifeste, une première fois par la formation du monde, une seconde fois par la régénération de notre espèce, les sociniens de Pologne se sont évertués, mais toujours en vain, à prouver que Dieu, avant les temps, avait pu créer une ame humaine dans l'éternité. Cette confusion qui enveloppe le faîte de leur synthèse, ils ne sont jamais parvenus à l'éclaircir. Or, comme la loi suprême de leur doctrine consiste à ne rien admettre qui ne soit parfaitement démontré, parfaitement intelligible, ils ont eu beau se raidir et se cramponner à la tradition chrétienne : la force même de leur principe les a irrésistiblement entraînés au pur déisme, tel à peu près que le XVIIIe siècle a eu le courage de le proclamer.

Il est curieux d'examiner par quelle pente insensible les sociniens en sont venus à professer le déisme. Comme les ariens, les docteurs et les premiers adeptes de l'assemblée de Vicence croyaient à l'existence du Verbe avant toute créature. Après avoir formé le monde par la médiation du Verbe, Dieu, dans l'Ancien Testament, se servait de lui comme d'un interprète pour se manifester à son peuple. Les jours de régénération et de grace étant enfin venus, le Verbe anima un corps mortel dont il ne prit que la chair sans ame et sans esprit. Ce système d'origine platonicienne ne pouvait résister à la méthode d'analyse et au principe de certitude adoptés par l'assemblée de Vicence. En 1566 déjà, au plus fort des querelles du socinianisme en Pologne, Jésus n'était plus qu'un homme semblable aux autres hommes, si ce n'est pourtant qu'il était né d'une vierge et par l'opération du Saint-Esprit. L'opération du Saint-Esprit et la virginité de Marie, voilà tout ce qui restait du dogme chrétien, et encore faut-il voir avec quel soin, au commencement du XVIIe siècle, les sociniens de Hollande évitent les controverses qui pourraient porter sur ce débris de croyance aussi peu accessible à la raison humaine que le mystère tout entier. Pour les anti-trinitaires de Hollande, Jésus n'est qu'un prophète ravi en esprit avant qu'il se fît connaître au monde, auprès de Dieu lui-même qui, lui revélant tous les secrets de sa science, et l'investissant de toute son autorité, le pénétra de la mission régénératrice qu'il allait accomplir. Par leurs hésitations et leurs réticences, on peut juger de l'embarras que doivent éprouver les sociniens du XIXe siècle

dans toutes les querelles où le dogme se trouve engagé. Faites justice, au nom de la raison évidemment impuissante à se l'expliquer, de cette mission prophétique à laquelle ils réduisent toute la religion de Jésus, et dites-nous en quoi leur doctrine diffère du déisme de Rousseau et de l'Encyclopédie! Ce n'est point avec ce déisme que le Christ eût opéré l'œuvre immense de la régénération. L'idée capitale du christianisme eut pour conséquence immédiate, non-seulement de dissiper les ténèbres où s'évanouissait le dogme de l'unité de Dieu, mais de restaurer le dogme même de l'intervention divine, le dogme de la Providence dans l'univers visible, et, par suite, toutes les lois qui dérivent des rapports entre Dieu et les hommes, lois métaphysiques, morales, politiques, en vertu desquelles se reconstituèrent les sociétés aux temps les plus mauvais de la décadence romaine. Ce dogme qui a tout réparé, ce n'est point par le pur déisme qu'il eût prévalu sur les systèmes qui, dans les sociétés anciennes, l'avaient compromis ou ruiné. Cet argument est, à notre avis, le meilleur que l'on puisse faire valoir en faveur de la synthèse chrétienne. Jésus avait proclamé une idée de Dieu suivant laquelle se reconstruisait tout un monde croulant. Que serait devenu ce monde si Sabellius, Arius, Théodore de Mopsueste, Nestorius, etc., avaient triomphé? Qui donc, au milieu des plus complètes révolutions que l'espèce humaine ait subies, eût reconstitué tout un ensemble de rapports entre Dieu et les hommes, entre les individus, entre les nations?

Interprète et dépositaire des idées de Vicence, Lélio Socin est le premier qui, au XVIe siècle, ait contesté l'originalité du christianisme; le premier, il l'a représenté comme une des mille sectes qui se sont produites parmi les disciples des rabbins juifs, des rêveurs de l'Inde, des penseurs de la Grèce. S'il faut en croire Lélio, le christianisme primitif se réduisait à la morale essénienne; le christianisme de la tradition catholique ne s'est définitivement constitué que dans les écoles d'Alexandrie, qui à cette morale ont péniblement allié les dogmes que Pythagore emprunta aux vieilles philosophies de l'Égypte et de la Chaldée. Après avoir soulevé de bruyantes et immortelles polémiques dans les académies naissantes de Samos et d'Athènes, ces dogmes affluèrent plus abondamment encore, par le seul effet des expéditions d'Alexandre, dans cette ville où devaient battre le cœur et la grande artère de l'empire immense rêvé par le conquérant macédonien, et qui, à l'époque où écrivaient les Plotin et les Porphyre, n'avait pas cessé d'unir l'extrême Orient, l'Orient des mages, des *dustoors*, des brahmanes, à l'Occident grec et romain.

Depuis trois siècles déjà, ces idées sur la formation du christianisme défraient les philosophies qui le déduisent des doctrines et des systèmes de l'antiquité. Ces idées n'ont guère prospéré au XVIIe siècle, grace aux protestations de Bossuet, qui, pour les combattre, déploya les prodigieuses ressources de son énergie et de son éloquence (1). Au XVIIIe, on voulait à toute

(1) Voyez dans ses livres de controverse les passages qui concernent Crellius, le plus fameux socinien de Hollande, et Richard Simon, l'apologiste de Crellius.

force que la morale fût l'essence et la base unique de la religion; on s'épuisait à démontrer que Jésus s'était borné à développer quelques-unes des opinions et des maximes de la philosophie grecque. Rousseau s'éleva un moment contre ces assertions dans la plus belle page de son *Émile;* mais les tendances générales ne tardèrent point à l'entraîner. Plus tard, et ce fut un progrès, on comprit l'importance du dogme; on comprit qu'il était impossible que des populations puissantes et de vastes empires se fussent divisés en pure perte, à propos de tel dogme ou de tel autre, mais l'on affirma gravement que le christianisme avait emprunté tous ses dogmes aux philosophies de l'Orient. De nos jours, une autre opinion a cherché un instant à s'accréditer en France : si l'on s'en rapporte à M. Salvador, c'est dans les vieux rabbins et les vieux sophistes de la société juive que Jésus a trouvé le christianisme. Jésus est un philosophe essénien qui s'est contenté d'élever à leur plus haute puissance les maximes et les leçons de ses maîtres. A peu de chose tient qu'on ne le représente hantant assiduement, avant sa prédication, les pieux *monasterion* de la Palestine, de la Syrie, de l'Égypte, s'abandonnant comme les docteurs de l'essénianisme à la vie extatique, et pratiquant leurs rudes et inutiles vertus. Toutes ces explications sont à un égal degré arbitraires et vicieuses; il suffit, pour s'en convaincre, d'étudier la pensée chrétienne dans la parole même de son auteur, dans les écrits des premiers apôtres, dans les développemens nécessaires qu'elle a pris au sein de la société romaine, durant le plus long et le plus difficile travail de décomposition et de réorganisation dont le souvenir soit inscrit dans les fastes humains.

C'est là une de ces questions sur lesquelles notre siècle, le plus impartial de tous en matière de religion, peut librement se prononcer. Les ennemis du christianisme, aussi bien que ses plus déterminés défenseurs, n'ont qu'à gagner à ce qu'il ressaisisse son originalité. Il est arrivé bien souvent, dans les luttes subies par le christianisme, que des esprits fourvoyés, prenant en aversion certaines pratiques et certaines maximes qui n'appartenaient point au christianisme, s'en faisaient un prétexte pour condamner cette religion tout entière. Se sont-ils maintenus dans les termes des controverses chrétiennes, ceux qui, à différentes époques, se sont portés les défenseurs ou les adversaires du cénobitisme et du célibat des prêtres? Est-on bien sûr, quand on passe en revue les cérémonies et les choses d'accident sur lesquelles Rome et la réforme se divisaient au XVIe siècle, que le christianisme fût toujours intéressé dans leurs discussions? Nous le demandons à tous les hommes de bonne foi, les écoles nouvelles ne donnent-elles pas un démenti formel à l'histoire, quand, ranimant les idées sociniennes, elles imputent à Jésus le mysticisme essénien et les rêveries de Platon? Les polémiques religieuses ne sont point encore épuisées, et nous croyons que l'époque où nous sommes verra souvent se renouveler la lutte entre la philosophie et le christianisme : il est donc indispensable que, des deux côtés, l'on sache à quoi s'en tenir.

II. — PREMIÈRES PERSÉCUTIONS. — FAUSTUS SOCIN. — LES SOCINIENS EN POLOGNE.

Les délibérations de Vicence ne purent avoir lieu si secrètement que le gouvernement de Venise n'en fût averti. L'inquisition fit arrêter deux de ses membres, Jules Trévisanus et François de Ruego, qui, malgré leur rang, leurs titres, leur célébrité, leur fortune, furent immédiatement étranglés. Tous les autres parvinrent à s'échapper des états de Venise; ils se dispersèrent dans les diverses contrées de l'Europe, en France, en Angleterre, en Suisse, en Allemagne, en Pologne et jusqu'en Turquie. Le médecin Blandrata alla fonder en Transylvanie la première église socinienne. Alciati trouva un asile à Constantinople, où les misères de l'exil le contraignirent, dit-on, à se faire musulman. Gribaldi et Ochin, successivement expulsés de toutes les universités, moururent de la peste, le premier à Tubingue, le second dans le petit village de Slancow, en Moravie. Plus malheureux encore qu'Ochin, Valentin Gentilis fut décapité à Berne après de longues années passées dans les prisons de Lyon, de Genève, de Cracovie, de Dantzick. On s'étonne, au premier aspect, que les gouvernemens de l'Europe aient sévi sans répit ni trève contre une secte si tolérante, la seule qui, au XVIe siècle, eût retranché de son symbole le dogme des châtimens éternels; mais, à une époque où les nouveautés religieuses avaient, sur divers points déjà, entraîné des secousses et des bouleversemens politiques, c'était là précisément la raison de ces persécutions incessantes : les lois humaines se montraient inflexibles envers tous ceux qui leur ôtaient leur sanction la plus efficace, la terreur de la loi de Dieu.

Lélio Socin s'établit à Zurich, mais il ne s'y fixa définitivement qu'après avoir consacré quatre années à visiter la France, l'Angleterre, les Pays-Bas, la Pologne. Les plus grands savans de l'Europe, Mélanchthon, Bèze, Munster, l'accueillirent avec un bienveillant empressement. L'élévation de son esprit, l'honnêteté de ses mœurs, séduisirent le peuple et le sénat de Zurich, qui lui confièrent les plus importantes affaires de leur canton. Calvin lui-même, qui venait d'exiler Bolsec et qui allait brûler Servet, se prit pour lui d'une affection extrêmement vive. L'amitié de Calvin enhardit Lélio, non-seulement à exprimer ses opinions dans plusieurs conférences religieuses, mais à les professer publiquement dans deux livres, la *Paraphrase du premier chapitre de saint Jean,* où il exposa sa doctrine contre la trinité, et le *Dialogue entre Calvin et le Vatican,* où il réfuta le fameux écrit de Calvin sur le droit que s'attribuait le terrible hérésiarque de mettre à mort quiconque se séparait de sa communion. Ces deux livres convertirent aux idées de l'assemblée de Vicence les trois hommes qui, avant l'époque où Faustus en devint le premier apôtre, les ont le plus propagées dans le nord de l'Europe, le cordelier Lismonin, de Corfou, confesseur de la reine de Pologne Bonne Sforce, le Hongrois André Duditz, le Silésien George Schoman. L'affection de Calvin pour le jeune sec-

taire ne fut point pour cela sensiblement altérée. Dans les lettres qu'il écrivit par la suite à Socin, nous n'avons pu découvrir qu'un passage où son mécontentement se fasse jour; il est vrai qu'il y éclate tout entier et avec une foudroyante énergie : « Je vous l'ai dit à plusieurs reprises, s'écrie le législateur de Genève, et je vous le répète plus sérieusement encore que par le passé, si vous ne mettez de l'empressement à réprimer la démangeaison d'innover qui vous agite et vous possède, je crains bien que vous ne vous exposiez aux plus grands malheurs. » Le conseil était significatif, d'autant plus que Calvin y ajouta un terrible commentaire, le supplice de Michel Servet. Lélio se hâta d'en faire son profit; dès ce moment, il cessa de conférer avec les ministres du calvinisme, ses principes s'enveloppèrent dans de brillantes et poétiques allégories dont aujourd'hui le sens nous échappe tout-à-fait. Son extrême prudence devint célèbre dans son parti; plus tard, son neveu Faustus le proposait pour modèle aux jeunes seigneurs de la secte qui, au sein des diètes polonaises, bravaient ouvertement les nonces catholiques ou luthériens. Cette réserve eut cependant de bien graves inconvéniens pour sa gloire, car, à dater de cette époque, sa vie ne jeta plus aucune espèce d'éclat. Entre son dernier voyage en Pologne, où l'avait appelé Blandrata, qui venait d'y répandre abondamment les semences du socinianisme, et sa mort survenue à Zurich en 1562, seize années après l'assemblée de Vicence, pas un événement ne se présente qui mérite d'être signalé. Quelque temps avant de mourir, il avait voulu revoir la terre natale; grace aux sollicitations de Mélancthon, le roi de Pologne, Sigismond-Auguste et l'empereur Maximilien II l'avaient accrédité, en qualité d'envoyé, auprès du doge de Venise et du grand-duc de Toscane. L'inquisition n'eut point égard aux lettres de recommandation de ces deux princes : Lélio avait à peine touché le sol de l'Italie qu'il fut chassé par les persécutions du saint-office, et cette fois pour toujours. Lélio mourut obscurément et sans bruit, à peine âgé de trente-sept ans, laissant après lui de nombreux manuscrits qui échurent à son neveu Faustus.

Faustus Socin, au moment où il alla recueillir la succession de son oncle, n'avait pas encore vingt-trois ans. Son âge ne lui ayant point permis d'assister à l'assemblée de Vicence, il ne fut jamais compris dans les persécutions qui atteignirent ou dispersèrent Lélio et ses compagnons, et l'on eût dit que depuis, par la dissipation de sa vie élégante et désœuvrée, il avait pris à tâche de détourner les soupçons qu'auraient pu conserver à son égard les familiers de l'inquisition et le gouvernement de Venise. Sa mère, Agnès Petrucci, était la fille du principal magistrat de la république de Sienne; elle avait pour alliés la plupart des grands seigneurs et des princes de la péninsule. Par l'éclat de sa naissance, par le charme et la distinction de ses manières, par la douceur habituelle de son caractère, qui, au besoin, déployait une indomptable fermeté, Faustus n'eut point de peine à se placer à la tête de la jeune noblesse italienne, la plus dissolue sans aucun doute de l'Europe du XVIe siècle, mais de laquelle, après tout, sortirent, en si grand nombre, de si beaux et de si remarquables esprits. La mort de Lélio vint surprendre Faustus à Lyon

parmi les plaisirs et les fêtes. Le seul portrait que l'on eût de lui, au commencement du XVIIIe siècle, le représentait, s'il faut en croire l'auteur d'une histoire anonyme du socinianisme, comme un de ces gentilshommes au regard doux et hautain que nous a transmis le pinceau de Van Dyck. Ce n'est pas néanmoins que, de temps à autre, les lettres de Lélio n'eussent excité chez Faustus de vagues ardeurs de controverse, qui, en certaines occasions, se manifestèrent assez clairement pour qu'il se vît contraint de partager l'exil décrété en 1564 par le saint-office contre divers membres de sa famille autrement imbus que lui des idées et des principes de Lélio. Faustus alla demander un asile, emportant dans ses bagages les manuscrits de Zurich, à François de Médicis, grand-duc de Toscane, qui tenait à Florence la plus brillante cour de l'Europe, et dont il devint le commensal assidu et le favori. Les auteurs sociniens gardent un profond silence sur les circonstances qui se rattachent au séjour de Faustus Socin en Toscane; on voit bien que de l'histoire de leur plus glorieux docteur ils voudraient arracher une page dont ils rougissent; les uns et les autres se bornent à dire qu'oubliant ce qu'il devait à son nom et à l'œuvre commencée par son oncle, il dépensa follement douze années, les plus précieuses de sa jeunesse, dans les galanteries et la culture des lettres frivoles. Ils se taisent également sur les causes qui le déterminèrent à rompre avec tous ces enivremens, et le jetèrent sans la moindre transition sur cette arène des controverses religieuses, si âpre et si mouvante, qui avait déjà dévoré ses proches et ses amis les plus illustres, et où, durant trente ans, il demeura debout, impassible et inébranlable, livré à la colère de tous les partis, à la haine de tous les gouvernemens. Ce qu'il y a de certain, c'est que, du soir au lendemain, il répudia les plaisirs qui l'avaient absorbé jusque-là, à l'exemple de ces officiers romains qui, sous les premiers empereurs, abandonnaient subitement leurs biens et leurs charges pour embrasser le martyre ou s'enfuir aux thébaïdes; il renonça aux faveurs du grand-duc François et s'en alla ressaisir en Suisse la plume de son oncle Lélio, non pas la plume que ce dernier tenait d'une main tremblante lorsque sur sa doctrine il amoncelait les allégories et les métaphores, mais celle avec laquelle il avait écrit le *Dialogue entre Calvin et le Vatican*, et la *Paraphrase du premier chapitre de saint Jean*.

La fuite de Faustus laissa d'amers regrets à Florence dans le cœur du grand-duc, qui ne s'en consola jamais. A toutes les époques de sa vie, François de Médicis l'engagea vivement à revenir : Faustus persista héroïquement dans sa résolution. Il ne perdit point pour cela la faveur du prince, qui lui conserva la jouissance de ses biens, en dépit des décrets de confiscation lancés par le saint-siége contre tous les hérétiques indistinctement. François mit une condition à ce bienfait; il exigea de Socin qu'il n'inscrivît point son nom en tête de ses livres sur des matières de philosophie et de religion. Si l'on songe que le prince était immédiatement placé sous la main toute-puissante des papes, qui faisaient et défaisaient les grands-ducs de Toscane, on con-

viendra que sa conduite envers Faustus n'en était pas moins empreinte d'une haute générosité.

Arrivé en Suisse, Faustus se renferma dans la plus rigoureuse retraite; trois années s'écoulèrent ainsi dans le silence de la méditation et de l'étude, trois années durant lesquelles il composa le livre *Jésus sauveur des hommes,* où se trouve l'expression complète des idées sociniennes, et qui, dès le début, lui assigna le premier rang parmi les penseurs et les écrivains du parti. Ce livre remua l'Europe et déchaîna contre lui toutes les haines du protestantisme; sa liberté, sa vie même courant de grands risques en Suisse, il quitta précipitamment ce pays, en 1578, pour la Pologne, où l'appelait depuis longtemps le plus sincère et le plus zélé des disciples de son oncle, le médecin Blandrata, cœur ferme, esprit droit et sûr, qui au besoin, sur les débris de sa dernière idée ou de sa dernière espérance religieuse, se fût fait stoïcien, à la façon antique, à la façon d'Épictète ou de Thraséas.

Blandrata conviait Socin à une œuvre immense, hérissée de difficultés et de périls : il le conviait à réprimer l'anarchie invétérée où, depuis les premiers temps de la réforme, vivaient les innombrables églises polonaises. Ralliée aujourd'hui presque tout entière à la foi romaine, la Pologne était, au XVIe siècle, l'asile et le rendez-vous de toute les sectes religieuses. Dès l'année 1520, un disciple de Luther s'était fixé à Dantzick, pour y établir la doctrine de son maître; il n'exerça d'abord sa mission qu'avec des précautions infinies, évitant les conférences publiques, et n'enseignant que dans les maisons ou les châteaux de quelques seigneurs puissans. Enhardi par ses succès, il ne tarda point à prêcher ouvertement contre l'église de Rome; en fort peu de mois, il se fit un parti très considérable et très déterminé. Les nouveaux réformés chassèrent les autorités catholiques; la ville entière fut livrée à la sédition. Les catholiques, dépouillés de leurs charges, portèrent leurs plaintes à Sigismond Ier, roi de Pologne, qui vint à Dantzick, chassa les intrus, et ôta aux *évangéliques* la liberté de s'assembler.

Les évangéliques, c'était le nom qu'avaient pris les luthériens, ne s'en répandirent pas moins dans le duché de Posen, la Livonie, la Transylvanie, la Wolhynie, la grande et petite Pologne, et attendirent patiemment une occasion qui leur permît d'éclater. Cette occasion se présenta sous le fils de Sigismond Ier, le roi Sigismond-Auguste, prince d'un caractère élevé, mais dont un invincible penchant aux plaisirs et aux débauches paralysa constamment les brillantes qualités. C'était précisément l'époque où la passion que lui avait inspirée une jeune dame de la famille Radzewil reproduisait en Pologne quelques-uns des scandales soulevés en Angleterre par les amours de Henri VIII et d'Anne de Boleyn. A l'exemple de Henri VIII, il épousa sa maîtresse, et la fit asseoir sur son trône; mais les lois du royaume l'ayant contraint à solliciter le consentement du sénat et de la diète, où siégeaient déjà un très grand nombre de luthériens, ceux-ci exigèrent en retour que l'on tolérât dans leurs châteaux et dans leurs domaines les croyances et le culte des

réformés. La Pologne entière s'ouvrit bientôt, jusqu'au fond de ses provinces les plus reculées, à toutes les opinions, à toutes les sectes; bientôt en vertu même des édits royaux et des *Pacta conventa* (1), hussites, luthériens, sacramentaires, calvinistes, sociniens, etc., y trouvèrent un sûr refuge : en accueillant, au siècle où nous sommes, ses malheureux proscrits politiques, les contrées méridionales et occidentales de l'Europe ont tout simplement rendu l'hospitalité qu'elle a si généreusement accordée, durant le XVIe siècle, à des proscrits plus malheureux encore, à ceux de nos pères vaincus dans les luttes de religion.

Parmi les sectaires réfugiés en Pologne, les derniers survenans furent les sociniens; ce furent aussi les seuls qui éprouvèrent de graves difficultés à y fonder leurs églises et leurs colléges, car, en leur qualité de nouveau-venus, ils avaient nécessairement à combattre tout à la fois les répugnances des catholiques et celles des protestans. Ces répugnances, à l'arrivée de Faustus, se manifestèrent avec une telle violence, qu'au premier aspect elles durent paraître invincibles. Un an ne s'était point écoulé, que Faustus les avait surmontées. L'éclat de son nom, sa réputation, ses manières, séduisirent plusieurs gentilshommes des plus considérables du royaume, qui embrassèrent sa doctrine et prirent ouvertement son parti. Cette alliance avec la noblesse, il la rendit plus étroite, et la cimenta par son mariage avec la fille d'un palatin, Élisabeth de Morstein. S'il faut en croire ses panégyristes, qui sur ce point ne sont pas contredits par ses ennemis, le XVIe siècle n'avait pas offert jusque-là dans un gentilhomme, dans un savant surtout, un tel assemblage de vertus et de qualités. A son arrivée en Pologne, ce pays était rempli de petites écoles que leurs principes devaient infailliblement conduire à la négation absolue de la trinité chrétienne, mais qui, faute d'avoir trouvé une formule bien nette et bien éprouvée déjà dans les discussions de leur temps, dépérissaient à vue d'œil dans la désunion et l'anarchie. Faustus Socin leur donna cette formule, si péniblement élaborée trente ans auparavant, dans les délibérations de Vicence; il fixa leurs irrésolutions, il les rallia, les disciplina, se mit à leur tête : l'église socinienne était fondée, l'église socinienne, la plus forte, la plus érudite, la plus déterminée à l'attaque et à la résistance, la mieux exercée aux luttes et aux querelles théologiques, qui se soit élevée dans le nord de l'Europe, et qui, pendant les vingt dernières années du XVIe siècle, parvint à un degré inoui de gloire et de prospérité.

Faustus avait pour métropole la ville de Racovie, dans la petite Pologne, où il tenait régulièrement des conférences et des synodes. Il y créa un collége pour la jeune noblesse de sa secte, et, au centre même du collége, une imprimerie à l'aide de laquelle il répandait à profusion dans le royaume ses livres, ses commentaires, ses exhortations. Doué d'une énergie à l'épreuve

(1) C'est ainsi que se nommaient les résolutions des diètes polonaises, qui devaient toujours se prendre à l'unanimité des suffrages. Ceci explique l'énorme influence exercée par la minorité luthérienne dans les délibérations de ces assemblées.

de tous les labeurs et de toutes les fatigues, il parcourait incessamment le pays, fondant des églises dans les grandes villes, dans les châteaux, dans les moindres villages, disputant dans les universités, à Pinczow, à Kiovie, à Sendomir, à Lublin, réduisant au silence les ministres du luthéranisme, dont il devint la terreur, au point que les plus respectés et les plus célèbres, déclinèrent bientôt toute polémique avec un si formidable lutteur. Ne pouvant plus les décider à combattre dans ce champ-clos universitaire où se pressait avidement le public, il se recueillit quelque temps, et leur lança un manifeste qui les terrassa. Nous voulons parler de son livre contre Jacques Paléologue, œuvre de génie, toute pleine de science et de critique. Ce fut là le suprême rayonnement de sa prospérité philosophique; il lui avait fallu vingt ans pour monter à ce faîte, qui s'écroula sous lui en un jour.

Les ennemis de Socin, désespérant de le renverser par la controverse, entreprirent d'arriver au même but par l'émeute et les persécutions. L'histoire des autres sectaires n'offre pas un exemple de la haine qu'on réussit à exciter contre le fugitif de Vicence dans la noblesse luthérienne et même dans la noblesse catholique, dans la populace des villes, dans la jeunesse des universités. Par malheur, à cet instant décisif, la mort de sa femme, dont il était passionnément épris, lui enleva pour long-temps toutes les ressources de son intelligence et de son caractère. Sa douleur était si vive, disent les auteurs de la secte, qu'il ne pouvait se livrer à la moindre étude; des mois entiers s'écoulèrent avant qu'il lui fût possible de surmonter la tristesse dont son cœur était navré, et la lassitude qui paralysait les forces de son génie. Un jour, à Cracovie, comme il était dans son lit, profondément accablé sous les maux réunis du corps et de l'ame, des furieux, la lie du peuple, le rebut des universités et des sectes, soulevés par ses adversaires, brisèrent les portes de sa maison, l'arrachèrent des bras de sa fille, et le traînèrent par les rues, étroitement garrotté avec la corde à l'aide de laquelle ils se proposaient de le pendre sur la principale place de la ville. L'illustre sectaire n'échappa que par miracle à une mort si affreuse. De toutes les victimes dévorées par les colères de la populace, aucune peut-être n'endura de plus cruels ni de plus ignominieux traitemens. Un luthérien, accouru aux hurlemens des assassins, parvint, au péril de sa vie, à le retirer de leurs mains, évanoui, couvert de plaies et presque mourant. Le nom de cet homme qui, dans le siècle de l'intolérance religieuse par excellence, donnait au plus redoutable ennemi de son parti un si rare et si généreux témoignage de dévouement, mérite d'être conservé : c'était un professeur de l'université de Cracovie, qui pourtant avait pris une part très active à toutes les croisades contre le socinianisme; il se nommait Vadovita.

Durant la nuit qui suivit cette journée horrible, Socin trouva un asile chez Abraham Blonski, un castellan qui professait ses croyances, et par les soins duquel il fut, dès le lendemain, transporté dans le petit village de Luclavie. Sa maison était démolie, rasée jusqu'aux fondemens; ses meubles avaient été pillés, ses papiers dispersés ou détruits, ses livres brûlés. Pour comble

de calamité, son protecteur, son ami, François de Médicis, vint à mourir avant même qu'il fût rétabli de ses blessures, et ses biens d'Italie, les seuls qu'il possédât au monde, ayant subi la confiscation retardée par le grand-duc, il tomba tout à coup dans un complet dénuement. Faustus Socin, si manifestement favorisé d'abord par la fortune, supporta de sang-froid, et sans se laisser abattre, les épreuves qu'elle tenait en réserve pour sa vieillesse. De toutes les richesses que lui enlevèrent de si soudaines catastrophes, il ne regretta que ses manuscrits, un surtout, dans lequel, au nom des écoles chrétiennes, il avait entrepris une vaste réfutation de l'athéisme et des doctrines opposées à la révélation. Cet ouvrage, qu'il fut impossible de retrouver, malgré les plus minutieuses recherches, Faustus le pleura, dit-on, avec des larmes de sang. Il eût voulu, lui-même le déclare dans les lettres qu'il écrivit par la suite à ses amis et à ses disciples, le racheter de sa vie, non pas de cette vie languissante qui s'achevait tristement sous l'effort de toutes les douleurs et de toutes les misères, mais d'une vie nouvelle, toute pleine de gloire et de triomphes, si Dieu lui eût permis de recommencer. Avant sa mort, il eut du moins la consolation d'assister à l'assemblée générale où les anti-trinitaires de Pologne cimentèrent leur union et prirent le nom de *Frères polonais*. Faustus Socin s'éteignit, dans le village de Luclavie, le troisième jour de mars 1604. Il avait repris confiance dans l'avenir de sa secte, s'il est vrai qu'à son lit de mort il se soit écrié : Avant dix ans, l'Europe s'étonnera de se réveiller socinienne. Le vieux lutteur ne savait point qu'au moment où il finissait, un homme était né déjà, qui s'appelait Descartes, et que cet homme, déplaçant les grandes questions philosophiques et substituant à la critique des textes la critique même des idées, l'étude rigoureuse et directe des facultés de l'intelligence, devait un jour rallier les esprits indépendans et les enhardir aux plus difficiles conquêtes de la pensée; il ne prévoyait point que les plus puissans gouvernemens de l'Europe allaient s'acharner à la perte de tous les siens. Hélas! cette même Pologne qui, sous sa parole, avait tour à tour et si long-temps frémi de colère ou d'enthousiasme, ce beau pays aujourd'hui bâillonné, mais qui, au XVIe siècle, avait pour toutes les opinions, pour toutes les sectes, de si bruyantes arènes, des chaires si éloquentes, de si savantes universités, la Pologne elle-même devait donner le signal des persécutions et des anathèmes. La Pologne ne voulut rien garder de Faustus, pas même ses ossemens (1). Cinquante ans après sa mort, quelques soldats de Cracovie, poussés par une haine devenue pour ainsi dire instinctive, ouvrirent de force sa tombe à Luclavie, enlevèrent ses restes, qu'ils transportèrent sur terre musulmane, et, après en avoir chargé un canon, les lancèrent à l'en-

(1) Nous laissons la responsabilité de ce fait aux ennemis de la secte, qui s'attachent, comme le père Guichard et un anonyme qui publia, en 1723, une histoire du socinianisme, à exagérer les haines dont les deux hérétiques ont été l'objet. Il y a dans leurs diatribes une ardeur de controverse, qui, à toutes les pages, semble s'allumer aux bûchers du XVIe siècle.

nemi dans un des combats que les troupes du roi Casimir ont soutenus contre les Ottomans.

III. — BIBLIOTHÈQUE DES FRÈRES POLONAIS. — CRITIQUE ET PHILOSOPHIE SOCINIENNES.

La doctrine des deux Socin est renfermée dans les livres de Faustus, qui forment les deux premiers volumes de la *Bibliothèque des Frères polonais*, éditée par Wissowats, à Amsterdam, vers le milieu du XVIIe siècle (1). Cette collection énorme se compose presque tout entière, si l'on excepte deux ouvrages de Faustus, *Jésus sauveur des hommes* et *le Livre sur les Devoirs de l'homme chrétien*, de traités et de commentaires sur les passages de l'Écriture qui fournissaient il y a trois cents ans, dans les écoles protestantes, le texte des plus vives controverses. C'est de la plume de Faustus que sortirent les plus remarquables de ces écrits, publiés au nom des synodes sociniens, et notamment le fameux *Catéchisme de Racovie*, auquel, après sa mort, ses disciples mirent la dernière main, et qui reproduit les principes développés dans les livres de Lélio. Bien que jusqu'à ses derniers instans Faustus se soit efforcé de se rattacher au christianisme, il est le père véritable de l'exégèse allemande, cette mortelle ennemie de la lettre chrétienne, qui a de nos jours atteint son expression la plus subtile dans la *Vie de Jésus*, par le docteur Strauss. Au XVIIe siècle déjà, on ne songeait plus à contester l'influence qu'il a exercée sur les commentateurs modernes; nous n'en voulons pour preuve que la grande polémique dont sa méthode critique a fourni le sujet entre Bossuet et Richard Simon. Quant aux livres de Lélio, c'est à peine s'il est possible aujourd'hui d'en retrouver quelques fragmens dans ces vastes nécropoles bibliographiques, où de patiens érudits ont péniblement rassemblé les titres des œuvres de théologie suscitées en Europe par les querelles du moyen-âge et de la renaissance. Trois écrits pourtant, si l'on s'en rapporte aux suffrages contemporains, méritaient qu'on les préservât d'un si profond discrédit, le *Dialogue entre Calvin et le Vatican*, où Lélio combattit l'intolérance calviniste, l'*Épître aux Genevois*, et la *Paraphrase du premier chapitre de saint Jean*, où il exposait les opinions que Faustus a plus tard soutenues en Pologne au sujet de la divinité du Christ, des sacremens et de la trinité.

De toutes les contrées de l'Europe où firent explosion, il y a plus de trois siècles déjà, les vieilles opinions anti-catholiques, la Pologne, où la persévé-

(1) La première édition de la *Bibliothèque des Frères polonais*, où sont également contenus les ouvrages des principaux disciples du second Socin, Slichting, Crellius, Wissowats, Wolzogue, etc., formait huit volumes *in-folio*. On peut, si l'on désire savoir à quoi s'en tenir sur la prodigieuse fécondité des écrivains de la secte, consulter la *Bibliothèque des Anti-Trinitaires* (*Bibliotheca Anti-Trinitariorum*), de Christophe Sandius.

rance du génie slave se combinait avec la pénétration et l'activité du génie italien, est peut-être celle où se sont reproduites avec le plus d'énergie les philosophies qui, avant le christianisme, se disputaient les consciences, ou qui, durant les premiers temps de notre ère, avaient essayé de prévaloir sur l'enseignement de Jésus. Si l'on recherchait à quel moment s'est donné le signal des discussions métaphysiques et morales qui ont tant contribué à immortaliser le règne de Louis XIV, on verrait que ce signal est presque toujours parti des universités de Pologne, dans lesquelles, bien avant de se relever en Hollande, le dualisme de Manès, le fatalisme de Zénon ou de Montan, ont eu des adversaires et des champions. Au fond, il n'y a jamais eu dans ce monde qu'une seule querelle philosophique; à toutes les phases de l'humanité, ce sont les mêmes idées qui se heurtent, les mêmes inquiétudes, les mêmes passions qui s'agitent : les luttes intellectuelles ne diffèrent les unes des autres que par l'étendue du champ de bataille ou par la vigueur et le courage des combattans. Nulle part ce champ de bataille ne fut plus vaste ni plus tumultueux qu'en Pologne, si l'on en juge par les thèses qui se débattirent dans le fameux collége de Postnanie. Les sectaires de Pologne avaient pour la plupart dans les diètes des protecteurs, des amis, des disciples : leurs sentimens, pour parler la langue de leur siècle, purent en toute circonstance se manifester pleinement. La liberté de la presse n'a pas, de nos jours, suscité dans les régions de la pure philosophie plus de hardiesses qu'il ne s'en produisit dans les domaines de l'aristocratie polonaise; cinquante ans après, cette même aristocratie passait de la tolérance extrême à l'extrême sévérité, et proscrivait impitoyablement le socinianisme, dispersant ou exterminant jusqu'à ses plus minces fauteurs. Les sectaires de Pologne ne désertèrent jamais, nous le répétons, les régions de la morale ou de la pure métaphysique. Faustus Socin, le plus entreprenant sans aucun doute, ne s'occupe que par occasion des lois civiles, et dans le but unique de montrer combien elles sont impuissantes quand la sanction religieuse vient à leur manquer. Assurément, le principe socinien est, au fond, le principe protestant le plus radical et, pour tout dire, le plus démocratique qui se soit proclamé au sein de la réforme; mais ce n'était ni à Vicence ni à Racovie que l'on en pouvait déduire les conséquences politiques. Avant Lélio et Faustus, le principe du radicalisme avait été déjà professé en Europe; avant eux déjà, plus de vingt sectes au XVe et au XVIe siècle s'étaient prononcées contre la trinité : mais ce qui distingue essentiellement les sociniens dans l'ordre religieux des anti-trinitaires qui les ont précédés, dans l'ordre social des frères de Moravie, des anabaptistes de Westphalie ou de Suisse, des mennonites de Hollande, c'est d'avoir, par une critique sévère et abondante, élevé jusqu'à l'état de science philosophique leurs idées sur l'unité divine et sur notre liberté. On ne doit point oublier que la secte, se recrutant, comme nous l'avons expliqué, parmi les intelligences d'élite, était, ou peu s'en faut, exclusivement composée de métaphysiciens qu'eussent effarouchés les révolutions, et de gentilshommes qui trouvaient leur compte au maintien du gouvernement de leur pays. On comprendra

sans peine qu'elle n'ait point excité d'ardentes sympathies parmi les populations des palatinats, si étroitement attachées encore à la glèbe féodale; c'est pour cela que, sur les questions sociales, Faustus s'est prescrit plus soigneusement que les autres novateurs la réserve la plus absolue; c'est pour cela que, dans son livre en réponse à Jacques Paléologue, il insiste à tout propos, — un peu trop souvent, à notre avis, — sur la nécessité de se soumettre aux gouvernemens établis. On a prétendu que, pour inspirer le moins d'ombrage possible, Faustus avait conseillé aux siens de s'abstenir du métier des armes, et, en général, de toutes les charges publiques : pour nous qui avons scrupuleusement exploré les moindres recoins de sa doctrine, nous n'avons pu y découvrir une pareille recommandation, qui, du reste, eût constitué une contradiction flagrante avec l'active intervention de la noblesse socinienne dans les troubles et les déchiremens intérieurs de la Pologne, et dans les guerres que ce malheureux royaume eut à soutenir contre les Cosaques et les Ottomans. Elle se trouve dans les livres de quelques-uns de ses disciples, et surtout dans ceux du baron autrichien Jean-Louis Wolzogue de Tarenfeld, qui inférait l'interdiction absolue du droit de guerre du précepte par lequel Faustus proscrivait le droit de punir par le glaive, le droit de mettre à mort les méchans. Nous rapporterons à ce sujet un bruit assez étrange, que répandirent de l'un à l'autre bout de l'Europe les détracteurs de la secte, et qui n'était point encore tout-à-fait tombé vers le milieu du XVIIe siècle, où Bayle en fit justice. On raconte que, lors d'une invasion russe, les nobles sociniens s'étant excusés de suivre la bannière nationale sur l'horreur invincible qu'ils éprouvaient pour le sang versé, on leur insinua que, s'ils voulaient bien marcher avec l'armée, ne fût-ce que pour faire nombre, on les dispenserait de mettre des balles dans leurs mousquets. La condition ne répugna point à nos philantropes, qui prirent place aux derniers rangs, quelque peu en avant des bagages; mais, à peine arrivée en présence de l'ennemi, l'armée polonaise rompit brusquement ses lignes, écarta ses ailes et laissa de toutes parts exposés au feu des Cosaques les trop sensibles sectateurs de Socin, qui, dès les premières décharges, réclamèrent à grands cris des balles et se sentirent radicalement guéris de leur excès d'humanité. Nous rapportons ce conte comme un exemple des railleries et des épigrammes que les austères polémistes du XVIe siècle mêlaient parfois à leurs plus graves argumens.

La *Réponse à Jacques Paléologue* (1) complète la deuxième partie de l'œuvre socinienne, la plus instructive à coup sûr et la plus importante : il s'agit ici de l'effort entrepris par Faustus en faveur de la liberté humaine

(1) Jacques Paléologue, qui avait pour ancêtres les derniers empereurs de Constantinople, abandonna l'île de Scio où il était né, l'Italie où il avait fait ses études, l'Allemagne où il avait suivi la fortune des principaux réformateurs, et alla chercher un refuge dans la petite Pologne, où il devint en très peu de temps recteur du gymnase de Clausenbourg. Jacques Paléologue exagéra toutes les idées sociniennes, et nia non-seulement la divinité de Jésus, mais ce dogme de la médiation que l'assemblée de Vicence s'était efforcée de faire prévaloir sur

contre le fatalisme de toutes les époques et en particulier contre le fatalisme de Luther et de Calvin; question immense qui, du reste, se retrouve discutée aux pages les plus remarquables de ses autres livres, entassés sans ordre par son petit-fils André Wissowats, dans les deux premiers volumes de la *Bibliothèque des Frères polonais*. André Wissowats eût mieux mérité de lui, sans aucun doute, si, dégageant sa doctrine des mille incidens qui l'obscurcissent ou l'étouffent, il l'avait pieusement recueillie dans chacun de ses ouvrages, dans ses thèses en réponse à Davidis et dans la précieuse correspondance que jusqu'à ses derniers instans il entretint avec ses disciples et avec ses amis. Peut-être eût-il rendu à la secte le grand livre disparu à Cracovie, durant l'émeute suscitée contre les sociniens par les chefs du luthéranisme, et dont la perte arracha des larmes si amères au vieux Faustus.

De tout temps, les sociniens se sont préoccupés du soin d'élever un monument qui renfermât leur doctrine religieuse; bien avant l'arrivée de Faustus en Pologne, Grégoire Pauli, un des plus ardens anti-trinitaires de Racovie, avait rédigé un catéchisme où cette doctrine était imparfaitement exposée. En 1603, quelques mois avant la mort de Faustus, la réunion des églises sociniennes se trouvant enfin consommée, les églises chargèrent leur chef de réformer le catéchisme de Pauli. Faustus s'adjoignit Pierre Stoinski, jeune castellan fort considéré dans sa secte pour son érudition et son éloquence; l'un et l'autre laissèrent le livre à peine ébauché. Un ministre de Lublin, l'Allemand Valentin Smalcius, le termina de concert avec Jérôme Moscorow, de la famille des anciens ducs de Silésie. Moscorow en fit la dédicace, laquelle, à vrai dire, n'était qu'une sorte de défi, au roi théologien Jacques Ier d'Angleterre, qui, pour toute réponse, fit brûler le manifeste unitaire de la main du bourreau. Le *Catéchisme de Racovie* ne tarda point à être remanié, augmenté. Jonas de Slichting, le brillant apologiste du socinianisme en Hollande, y ajouta de nombreux articles. Autant en firent André Wissowats et Jean Crellius, ce polémiste infatigable, si renommé au commencement du XVIIe siècle par ses querelles avec Grotius, et que Bossuet lui-même a combattu. Ce n'est pas tout; quelque temps après Crellius, deux Prussiens, Martin Ruar et Joachim Stegmann, se mirent encore en devoir d'annoter et d'expliquer le symbole socinien. Pour dissiper les nuages que des modifications si nombreuses et si considérables avaient amoncelés sur les principes de Faustus, Conrad Vorstius, l'intrépide adversaire du roi Jacques, publia un petit traité où ces principes sont formulés par demandes et par réponses. Le traité de Vorstius a deux titres également connus dans la secte : on l'appelle

le dogme de la trinité. Paléologue, au point de vue politique, déduisait des principes sociniens toutes les conséquences qu'ils renferment. Sa nouvelle doctrine souleva un tel scandale, que la cour de Pologne le livra au pape Grégoire XIII, qui avait lui-même sollicité son extradition. L'inquisition de Rome le fit brûler vif le 22 mars 1585. Faustus Socin fut le premier à s'indigner des exagérations de Jacques Paléologue, et c'est précisément pour réhabiliter ses principes qu'il publia contre Jacques un livre où, par occasion, il réfute ses adversaires de tous les partis.

tantôt *Précis* (*summa*) *de la doctrine des Sarmates*, et tantôt *Abrégé* (*compendiolum*) *de la doctrine des sociniens*. On ne doit point le confondre avec un autre abrégé qui se répandit en Europe au commencement du XVIIIe siècle, et dans lequel un Allemand, Daniel Hortanaccius, profondément oublié aujourd'hui, réduisait à deux cent vingt-neuf articles l'enseignement tout entier de Faustus.

Le *Catéchisme de Racovie* fait connaître aussi nettement que possible le système religieux de Faustus Socin. Il s'en faut de beaucoup, nous devons le dire, qu'il donne une idée convenable de la manière éminemment philosophique dont il l'a exposé ou défendu; voilà pourquoi précisément il est à regretter que l'éditeur de la *Bibliothèque des Frères polonais*, André Wissowats, n'en ait point, en rassemblant avec ordre les matériaux épars dans les innombrables travaux de Faustus, formé un livre complet. En vingt endroits de ses ouvrages, le célèbre hérésiarque semble avoir indiqué les principales divisions de ce livre. Socin a minutieusement interrogé sur leurs moindres croyances, sur les moindres monumens de leurs religions, toutes les nations, tous les âges et en particulier les hommes qui, par la puissance de leur génie ou la force de leur volonté, sont parvenus à imposer leur doctrine à leurs semblables, Moïse, Mahomet, Confucius, Zoroastre; on peut affirmer qu'à l'exception des systèmes contenus dans les livres de l'extrême Orient, les Védas, le Zend-Avesta, etc., si peu connus au XVIe siècle, Socin a soumis au creuset de son infatigable critique non-seulement les dogmes qui embrassent l'existence de Dieu, sa nature et ses attributs, mais les systèmes qui, de près ou de loin, ont pour objet l'ame humaine sous les rapports divers de son origine, de ses facultés, de ses passions, de ses besoins, de ses espérances, de sa destination sur la terre et dans le monde futur. On va se récrier peut-être sur l'immensité de ce plan. Socin n'a pas compté, hâtons-nous de le dire, toutes les vagues de l'océan d'opinions dont ce triste globe a été inondé. Il laisse en paix les sophistes qu'ont engendrés les hésitations de Socrate, ceux qui se sont épuisés à pénétrer le sens propre et réel des allégories de Platon, ceux dont la raison s'est brisée aux angles des formules péripatéticiennes. Il n'exhume point les erreurs chétives qui ont peu inquiété la marche du catholicisme. Faustus ne s'occupe, comme il convient au chef et au principal docteur d'une si grande école religieuse, que des sectaires qui, entamant les dogmes du christianisme, ont compris autrement que l'église les attributs de l'être suprême et les obligations de l'humanité.

Ces obligations, aucun hérésiarque, aucun moraliste, aucun philosophe ne les a plus rigoureusement définies que Faustus, dont le point de départ est dans les textes même de l'Écriture, qui prescrivent à l'homme de chercher le plus possible à se rapprocher de la perfection. De ce précepte, Faustus fait immédiatement dériver le principe de notre liberté. A ceux qui affirment que l'homme est, par sa nature, voué à la corruption et à l'anathème, il faut, dit Socin, demander s'il doit vivre sans pécher. Ils répondront sans doute qu'il le doit; mais, s'il le doit, c'est qu'il le peut : s'il ne le pouvait point, il ne

le devrait pas. Dieu n'a point voulu que l'homme fût vertueux ou vicieux par nature; libre de se porter aux actions généreuses ou répréhensibles, celui-ci possède au besoin, dans son esprit, dans son cœur, dans son ame, toutes les facultés, toutes les ressources nécessaires pour persévérer dans les voies difficiles du juste et de l'honnête; pourquoi restreindre les forces qu'il a reçues pour le bien? Pourquoi son salut dépendrait-il d'événemens accomplis avant sa naissance et de causes indépendantes de sa volonté?

Nous retrouvons ici, au sujet de la nature humaine, l'inévitable inconséquence que nous avons déjà signalée au sujet de la nature divine, et qui fait de la doctrine socinienne une simple branche du déisme ou du pur rationalisme. Les sociniens rejetaient le dogme de la déchéance originelle; mais, dans ce cas, pourquoi donc admettre le dogme de la rédemption? Il faut écarter la question théologique pour bien apercevoir, au point de vue purement philosophique, la portée des efforts entrepris par Faustus et ses disciples en faveur de la liberté de l'intelligence humaine. Faustus s'attache à prouver que le principe du libre arbitre a seul fécondé ou maintenu les religions, les philosophies, les institutions, les sciences; que le fatalisme a toujours étouffé ou ruiné les civilisations où il s'est produit. La démonstration n'était point inutile au XVIe siècle, où le fatalisme calviniste engendrait déjà dans presque tous les rangs, dans presque toutes les classes, une profonde indifférence à l'égard des institutions, des sciences, des philosophies et des religions. C'est précisément à la suite de cette démonstration que Faustus fait ressortir l'impuissance des lois civiles, en l'absence d'une sanction religieuse. Deux cents ans après, Jean-Jacques Rousseau affirmait également que jamais un état n'a pu subsister qu'il n'ait eu *la religion pour base;* Socin ne se borna point à l'affirmer, il le démontra de manière à prévenir toute réplique dans des traités extrêmement remarquables qui mettent en relief la morale du socinianisme bien plus encore que sa logique. De tous ces livres, il résulte une vérité consolante qu'il suffit d'exprimer pour réfuter les calomnies dont l'humanité a été l'objet de la part d'un si grand nombre de publicistes et d'historiens : les conventions sociales ne subsistant que par la religion, c'est-à-dire par la force des sympathies naturelles que ressentent les uns pour les autres les individus de notre espèce, la bonté de l'homme n'est-elle pas hautement établie par le seul fait de la formation et de l'existence des sociétés depuis des temps si éloignés de nous qu'ils échappent à toutes les recherches et à tous les calculs? C'est ce qu'il faut souvent rappeler à une époque où, les grandes choses se faisant par les masses, l'individu, inévitablement froissé, peut à chaque instant perdre courage, ne plus compter que sur lui-même et se laisser envahir par l'égoïsme, le plus odieux de tous les vices. Faustus Socin écrivait au XVIe siècle, au moment où s'accomplissait la rénovation religieuse. Dans ce XIXe siècle où s'opèrent les rénovations politiques, serait-il hors de propos que les voix les plus éloquentes insistassent sur les maximes du fugitif d'Italie?

S'ils substituèrent les calmes procédés de la logique à la fougueuse inspiration luthérienne, les sociniens n'en déployèrent pas moins une éloquence chaleureuse dans leurs querelles et leurs discussions. On en peut juger par la réponse à Paléologue, et notamment par les petits traités où Faustus a, pour ainsi dire, écrit l'histoire des opinions fatalistes; passant en revue les empires dont ces opinions ont marqué ou déterminé la décadence, il oppose les civilisations fondées en vertu des religions et des philosophies qui ont le principe du libre arbitre pour base et pour clé de voûte, aux régimes de confusion et de marasme que le fatalisme a de tout temps enfantés, les grandeurs de l'ancienne Rome aux misères du bas-empire, la société de Moïse à celle de Sadoch ou de Gamaliel, la doctrine du Koran aux superstitions de ses commentateurs. De nos jours, cette dernière thèse est assurément aussi neuve qu'à l'époque où Faustus essayait de réhabiliter les principes qui dominaient la civilisation des Arabes. Si la mémoire de Mahomet n'est point encore vengée des calomnies inintelligentes par lesquelles les haines de l'Occident sont parvenues à la discréditer au moyen-âge, c'est qu'il existe en histoire des préjugés si bien enracinés, que, pour les affaiblir et les extirper, ce n'est pas trop qu'on s'attache à les combattre durant trois ou quatre cents ans.

IV. — ÉDIT DE VARSOVIE. — PERSÉCUTION DE HOLLANDE. — LE SOCINIANISME AUX XVIIe ET XVIIIe SIÈCLES.

Peu de temps après la mort de Faustus, le roi Sigismond-Auguste accorda aux sociniens la liberté de conscience qui, pendant trente ans, ne leur fut point sérieusement disputée. En 1638, quelques écoliers du collége de Racovie ayant brisé à coups de pierre une croix placée sur la voie publique, la diète de Varsovie prit à l'égard de la secte une grande mesure d'extermination. Le collége de Racovie fut démoli, l'église des unitaires fermée, leur imprimerie détruite; on emprisonna, on bannit jusqu'aux plus obscurs de leurs ministres et de leurs régens. On se relâcha pourtant un peu, bientôt après, de cette rigueur sans exemple en Pologne, mais ce ne fut que pour sévir avec plus de sévérité, lorsque, en 1658, les Suédois de Gustave-Adolphe, qui avaient les sympathies des gentilshommes sociniens, se virent obligés d'évacuer le royaume. Cependant, comme avant d'abandonner leurs conquêtes les Suédois avaient expressément stipulé une amnistie générale pour ceux qui s'étaient rangés sous leurs drapeaux, la diète de Varsovie n'eut garde, on le pense bien, d'alléguer un motif politique dans l'édit de bannissement. Elle prit tout simplement prétexte des doctrines anti-trinitaires; elle déclara que, pour attirer les bénédictions de Dieu sur la Pologne, on devait nécessairement en expulser ceux qui niaient la divinité de son fils. Nous serions injuste envers Louis XIV, si, pour la sévérité des dispositions et pour la cruauté que l'on mit à les exécuter, nous comparions cette résolution de la diète à la fameuse ré-

vocation de l'édit de Nantes. Il nous faudrait, si nous tenions à caractériser les haines publiques qui se déchaînèrent contre les sociniens et les convoitises privées qui s'assouvirent sur leurs dépouilles, remonter à l'extermination des Maurisques sous le cardinal de Lerme ou sous le comte-duc d'Olivarès. Les sociniens étaient hors d'état d'opposer la plus faible résistance. Un gentilhomme de la secte, Czapliuski, lieutenant du roi à Czehrin, dans l'Ukraine, ayant fait battre de verges un Lithuanien du nom de Chmielnieski, celui-ci se réfugia chez les Cosaques Zaporoviens, les disciplina, se mit à leur tête, et satisfit cruellement sa vengeance sur la noblesse de Pologne, sur les gentilshommes sociniens surtout, dont il brûla les villes et les châteaux. Les plaintes des victimes qui disparurent dans les misères de l'exil ou dans les tortures du supplice furent si énergiques et si touchantes, que, de nos jours encore, en feuilletant les livres qui les ont recueillies, il vous semble que vous les entendez s'élever et retentir. Les malheureux dont on voulut bien épargner la vie furent bannis sous peine de mort; on confisqua leurs terres et jusqu'à leurs meubles; on épuisa sur eux, dans les chemins qui menaient à l'exil, les avanies les plus révoltantes et les exactions de tout genre; il fut rigoureusement interdit à leurs parens les plus proches de leur envoyer les plus légers secours sur la terre étrangère, ou même de leur témoigner la moindre bienveillance. Vous croiriez lire un de ces plébiscites par lesquels l'ancienne Rome retirait l'eau et le feu à ses condamnés.

Le roi Casimir, au nom duquel l'édit était promulgué, avait accordé aux sociniens trois ans pour mettre ordre à leurs affaires. Cette clause fut constamment éludée; aux catholiques et aux luthériens qui avaient des unitaires pour créanciers, le roi ordonna expressément de s'acquitter envers les proscrits; pas un n'eut égard à la recommandation du prince; ceux des unitaires que l'on fit semblant de ménager dans leur fortune ne trouvèrent pas même à vendre leur patrimoine. A peine eurent-ils quitté le sol du royaume, que la diète concéda gratuitement les terres des exilés à leurs ennemis les plus acharnés. Jamais peut-être il n'y a eu exemple d'un plus furieux ni d'un plus inintelligent fanatisme. Pour justifier tant de cruautés et de perfidies, on accusa tout bas les sociniens d'entretenir des intelligences avec leurs anciens alliés de Suède; c'était là une calomnie contre laquelle les anti-trinitaires protestèrent jusqu'à la dernière heure. Et d'ailleurs, dans ce pays morcelé, livré à toutes les dissensions et à tous les désordres, il n'y avait point de parti qui songeât à faire triompher un intérêt véritablement national. Les nobles qui se prononcèrent contre les sociniens, au nom de l'indépendance polonaise, n'avaient et ne pouvaient avoir d'autre mobile que la cupidité, et cette cupidité n'est comparable qu'à l'ignorance des théologiens qui les proscrivirent au nom de la religion. On en sera convaincu si l'on parcourt les relations que nous ont laissées les apologistes même de la persécution. Deux ans après l'édit de 1658, les unitaires demandèrent à s'expliquer avec les catholiques et les luthériens. Une conférence leur fut accordée; elle s'ouvrit

à Cracovie, le 11 mars 1660, sous la présidence du palatin Jean Wiclopolski. De tous les ministres sociniens, André Wissowats, petit-fils de Faustus, fut le seul qui osa se présenter. Au nombre des catholiques qui se chargèrent de le réfuter et de le confondre, l'auteur de l'histoire anonyme du socinianisme publiée en France au commencement du XVIIIe siècle, cite les deux jésuites Henning et Cichow. On jugera par un seul trait que nous empruntons à cet écrivain, dont les sympathies sont acquises aux adversaires de Wissowats, s'il était possible que celui-ci parvînt à les désarmer : « Wissowats fit de son mieux (nous citons textuellement) par son éloquence et par ses *enjouemens de parole;* on peut dire même que ses adversaires n'eurent pas sur lui toute la gloire que leur cause méritait. » Pour démontrer que Jésus n'était point Dieu, Wissowats prétendit que Jésus avait lui-même avoué ne pas connaître le jour du dernier jugement. Les deux jésuites se bornèrent à répondre que cela ne prouvait absolument rien, et que Jésus serait toujours Dieu, alors même qu'il *aurait ignoré quelque chose.* Le palatin, scandalisé d'une si méchante argumentation, s'écria qu'il ne voulait point d'un Dieu qui aurait ignoré le jour du jugement dernier. La querelle s'échauffant, le gardien du couvent des cordeliers s'avança comme pour trancher le nœud de la difficulté : « Que pensez-vous de ceci? lui demanda le palatin. — Ce que j'en pense? répondit le bon père. C'est que, si tous les diables de l'enfer étaient ici pour développer la thèse de ce Wissowats, ils ne l'auraient point aussi bien soutenue que lui. — Eh! que serait-ce donc, répliqua Wiclopolski, si tous les ministres sociniens étaient venus à la conférence? car enfin il y en a beaucoup de la force de ce Wissowats. — S'il en est ainsi, conclut le judicieux cordelier, je ne vois pas pas comment nous pourrons nous défendre contre ces sortes de gens. Il vaudrait mieux s'en tenir à l'exécution de l'édit. » Ces paroles du cordelier mirent fin à la conférence, et son avis fut unanimement adopté. Le 20 juillet de la même année, l'édit était exécuté dans ses moindres dispositions.

Les sociniens de Pologne ne se relevèrent point de ce coup terrible; quelques-uns se rallièrent au catholicisme, quelques autres se perdirent dans les communions protestantes tolérées par la diète; d'autres enfin, mais en plus grand nombre, allèrent se disperser dans la Transylvanie, dans la Hongrie, la Bohême, la Prusse ducale, la Silésie, la Marche de Brandebourg, l'Angleterre. La plupart se réunirent aux anabaptistes, aux mennonites, aux frères de Moravie. Partout ils furent accueillis par des persécutions; partout les deux puissances, la puissance civile et la puissance spirituelle, s'unirent étroitement pour les décourager ou les anéantir. Parmi les gouvernemens qui s'acharnèrent à leur perte, on distingua la Hollande, où pourtant la secte devait plus tard revivre dans les *arminiens* et les *remontrans*. A quatre époques peu éloignées les unes des autres, les états de Hollande déconcertèrent ou réprimèrent les tentatives que firent les sociniens pour s'établir dans les Provinces-Unies. La première de ces tentatives remonte à l'année 1585; elle valut un très long

emprisonnement au savant qui l'avait entreprise, Jean Érasme, recteur d'Anvers. La seconde eut pour chef un célèbre jurisconsulte de Malines, Corneille Daems, qu'un édit expulsa de la confédération. On sévit avec plus de rigueur contre Ostorode et Vaidove, deux Polonais qui, au commencement du XVIIe siècle, reprirent l'œuvre si violemment interrompue d'Érasme et de Corneille Daems; ils furent condamnés à la peine du feu, laquelle, si l'on s'en rapporte à Przipcow, fut commuée en un bannissement perpétuel. Les états avaient compris dans la sentence tous les livres ou manuscrits de Socin que l'on put rassembler de l'un à l'autre bout des Provinces. L'université de Leyde, à l'examen de laquelle on avait soumis ces manuscrits et ces livres, déclara que le second Socin devait être considéré comme un fauteur du mahométisme. Vingt ans plus tard, la persécution fléchissait enfin : Adolphe Venator, ministre d'Alcmaer, hautement convaincu d'enseigner le pur socinianisme, fut tout simplement relégué dans une île de l'Escaut. Le jour même où fut condamné Venator, le 4 août 1618, une lutte décisive éclata entre les idées de Pologne et les idées de Genève, représentées et soutenues, les premières par Arminius, qui donna son nom à sa secte, les secondes par François Gomar, un des plus rudes et des plus déterminés champions qui, dans les querelles de cette époque, aient porté la bannière de Calvin : lutte à jamais mémorable, qui a pris place, dans l'histoire politique de Hollande, par les crimes de la maison d'Orange et par l'assassinat juridique du grand-pensionnaire; dans l'histoire des polémiques littéraires et philosophiques, par les plus beaux livres de Grotius, qui se rangea sous le drapeau d'Arminius et de Socin. C'est le fameux Épiscopius, le chef de l'arminianisme après le fondateur de la secte, qui adopta les idées de Socin au sujet de l'unité divine. Le débat n'avait porté jusque-là entre Arminius et Gomar que sur la grace et la liberté de l'esprit.

Tout le monde connaît le dénouement de ce drame si long et si lugubre. Immédiatement après la mort du prince Maurice, qui avait dressé l'échafaud de Barneveld, les états-généraux, excédés des troubles et des convulsions qui pendant dix ans avaient ensanglanté la Hollande, ordonnèrent expressément aux deux partis, sinon de se réconcilier et de s'entendre, du moins de poser les armes et de se tolérer. Les vieux ennemis de Faustus, qui formaient le synode calviniste d'Amsterdam, essayèrent en vain, à l'aide de certaines distinctions théologiques, de consommer la perte de ceux de ses disciples qui s'obstinaient à porter le nom si long-temps maudit de sociniens. Les états-généraux étendirent à ces derniers tous les bénéfices de l'édit de pacification. En 1658, précisément à l'époque où la diète de Varsovie étouffa le socinianisme en Pologne, le synode d'Amsterdam eut un nouvel accès d'intolérance; il accusa formellement les états de faire en pleine Europe, des provinces de Hollande, par leur indulgence pour les fugitifs de Pologne, *un objet d'horreur et d'infection*. Étourdis par la violence de ces récriminations et de ces plaintes, les états-généraux, après avoir consulté l'université

de Leyde, qui cette fois, pour le plus grand honneur sans doute de la logique humaine, assimila les doctrines de Faustus au paganisme, prononcèrent contre les purs sociniens la peine de la confiscation et de l'exil. Mais ce n'était là qu'une surprise sur laquelle on ne tarda pas à revenir. Un livre parut alors qui réduisit à l'impuissance toutes les haines calvinistes, et qui, par l'éloquence et l'ampleur éclatante des développemens philosophiques, par l'énergie et la clarté de la dialectique, égale assurément l'*Apologétique*, de Tertullien, et la préface dédicatoire de l'*Institution*, de Calvin. Ce livre, intitulé *Défense de la vérité injustement mise en cause*, par un chevalier polonais, continue la réponse adressée par Faustus à Jacques Paléologue; il fut publié par Jonas de Schlichting, seigneur de Buckovie, qui devint le chef de la secte quand les édits de la diète de Varsovie forcèrent les sociniens à se disperser en Europe. L'ouvrage du seigneur de Buckovie est la plus véhémente, la plus fière, la plus péremptoire réfutation des griefs que les sectes protestantes ont fait peser pendant un demi-siècle sur les continuateurs de Lélio et de Faustus. La tâche qu'il accomplit, un autre unitaire l'avait précédemment entreprise, le célèbre et trop malheureux Conrad Vorstius, proscrit par les états de Hollande sur la requête ou plutôt sur l'ordre du roi casuiste Jacques Ier d'Angleterre, qui d'abord avait lancé contre lui un lourd traité de théologie. Le chevalier polonais n'eut pas besoin de s'y prendre à deux fois; placé, dès la publication de son apologie, à l'abri des persécutions civiles et religieuses, le socinianisme continua paisiblement de s'assimiler, non pas seulement dans la Hollande, mais dans l'Europe entière, tous les libres raisonneurs qui, depuis l'avènement de la philosophie cartésienne, s'efforçaient encore de concilier l'indépendance de l'esprit humain avec un principe d'autorité démêlé parmi les traditions chrétiennes et les dogmes des deux révélations.

Le dernier représentant du socinianisme polonais devait se produire dans l'illustre famille des Ragotzki, dont l'extrême tolérance à l'égard des sectes réformées est l'objet d'un blâme violent dans les édits des diètes de Pologne et des états-généraux de Hollande. Stanislas-François-Léopold Ragotzki, prince de Transylvanie, qui, au commencement du XVIIIe siècle, continua dans la Hongrie la grande lutte soutenue contre l'Autriche par son oncle, le fameux comte Tekeli, chercha vainement un refuge en Europe, quand il se vit contraint de briser son épée; la haine de l'Autriche le poursuivit jusque dans l'humble maison des camaldules de Grosbois, où, avec l'autorisation de Louis XIV, il vécut deux ou trois ans, sous le nom de comte de Saros, partageant son temps entre l'étude et les exercices de piété. Chassé de la chrétienté, Ragotzki alla demander un asile à la Porte ottomane, qui lui assigna pour résidence la petite ville de Rodosto, près de la mer de Marmara. Ce fut là qu'il mourut, le 8 avril 1735, ne laissant d'autre bien qu'un livre de controverse, *Méditations sur l'Écriture sainte*, où se retrouvaient les principes du socinianisme, à ce que rapportent les annales du monas-

tère de Grosbois, auquel il avait légué son cœur et ses manuscrits. A cette date (1735), la philosophie cartésienne avait déjà pris possession de l'Europe; Ragotzki était sans aucun doute le seul qui fît encore profession publique des idées de Faustus. En lui s'éteignait une de ces fortes races slaves chez lesquelles, de génération en génération, se transmettaient les croyances, ni plus ni moins que l'honneur de la famille ou le sentiment de la nationalité.

Bien long-temps avant la ruine de Ragotzki, les libres raisonneurs du XVIIe siècle avaient ouvert une grande école critique, l'école hollando-française, qui jeta un si vif éclat par les Leclerc, les Courcelles, les Richard Simon. Bayle lui-même, en dépit de ses contradictions et de ses caprices, se rattache étroitement à cette école puissante, qui, pour sa prodigieuse érudition, mériterait assurément qu'on cherchât à la préserver de l'oubli dont elle est menacée depuis le dernier siècle, et qui, de nos jours déjà, commence à l'envelopper. C'est la seule qui ait publiquement adopté en France les principes de l'unitarisme. Pour accroître les embarras des solitaires de Port-Royal, Jurieu prétendit que le socinianisme était également professé dans cette thébaïde que s'étaient bâtie, parmi les bruits et les gloires de leur temps, les plus profonds penseurs, les plus savans jurisconsultes, les plus sévères moralistes, et, pour tout dire, les esprits les plus fortement doués et les mieux inspirés peut-être qui aient honoré le splendide règne de Louis XIV. Jurieu voulait à toute force que M. Arnauld portât la responsabilité des variations d'un homme aujourd'hui oublié, Jacques Picaut, d'Orléans, qui, après avoir déserté Port-Royal pour l'Oratoire, et l'Oratoire pour les universités de Hollande, écrivit un livre en faveur du socinianisme et se perdit dans la foule des disciples d'Arminius. M. Arnauld fit justice des insinuations de Jurieu, et celui-ci ne fut point tenté de revenir à la charge. Par le beau livre de M. Sainte-Beuve, tout le monde sait aujourd'hui que la doctrine des Socin, qui faisaient si bon marché du dogme, forme le contre-pied du jansénisme, qui, pour le conserver, n'imagina rien de mieux que de l'exagérer. Le jansénisme n'est point un fait particulier aux temps modernes : la réaction religieuse qui, au XVIIe siècle, porte le nom du fameux évêque d'Ypres, s'est produite partout où se sont discréditées les croyances dogmatiques, partout où les hautes et droites intelligences se sont alarmées des conséquences de cet affaiblissement. Mais au XVIIe siècle, la réaction entreprise par les Arnauld et les Nicole devait nécessairement échouer. Montaigne avait écrit l'*Apologie de Raymond de Sebonde;* Descartes venait de formuler sa toute-puissante méthode; l'ame de Pascal, emplie de terreurs et d'incertitudes, s'indignait hautement de se sentir à la fois si noble et si faible; Pierre Bayle, abjurant tour à tour le protestantisme et le catholicisme, selon que l'exigeaient les premières vicissitudes de sa vie, si précaire d'ailleurs par la suite, aiguisait la plume de laquelle est sorti le fameux *Dictionnaire historique*. Encore quelques années, et le scepticisme allait bruyamment inaugurer son ère. Posant la question dans ses termes les plus hardis, le XVIIIe siècle donna au débat une direction toute

contraire à celle que le jansénisme lui avait imprimée; il proscrivit le dogme et proclama la morale, destituée de sanction et de preuves, comme la base et l'essence de la religion. C'était du même coup mettre hors de cause, non pas seulement le jansénisme, mais toutes les sectes du protestantisme, toutes les écoles chrétiennes dont les dissidences et les polémiques avaient précisément pour objet cette sanction et ces preuves. Aujourd'hui même, en plein XIXe siècle, la discussion se poursuit sous une face nouvelle : pour qui étudie attentivement le mouvement intellectuel en Europe, il est bien démontré que les idées religieuses se relèvent peu à peu du discrédit où les a plongées la prédication encyclopédique; on a pu voir récemment que chacune des écoles et des sectes récusées par le dernier siècle s'efforce de reconquérir sa position première dans la mêlée sérieuse des systèmes et des opinions de ce temps.

V. — RÉACTION SOCINIENNE AU XIXe SIÈCLE. — CONCLUSIONS.

On nous permettra sans doute de nous arrêter un instant à décrire la situation des esprits à l'égard de ces graves matières. Il ne s'agit plus, comme au XVIe et au XVIIe siècle, de transformer ou de modifier les dogmes, dont la philosophie a si énergiquement contesté la réalité, l'importance, mais bien de savoir si, dans l'intérêt de la philosophie même, on ne doit point s'efforcer de les réhabiliter et de les maintenir. Qu'il soit impossible aux peuples de vivre et de prospérer sans religion, c'est là une vérité qui a couru tous les livres; il n'est pas de philosophe éminent, si l'on excepte Bayle, qui ait soutenu l'opinion opposée. C'est pourtant l'opinion de Bayle qui triomphe parmi les masses, si l'on en juge par l'indifférence où s'engourdit l'immense majorité des consciences. Il y a là un fait capital qui est le trait caractéristique de l'époque où nous vivons : c'est qu'au XIXe siècle l'indifférence a son motif, son excuse; c'est que, pour tout dire, elle s'est logiquement et nécessairement produite, de par les lois les plus hautes qui régissent la civilisation. Aux yeux de M. de Lamennais ou de M. le comte de Maistre, rien, il y a vingt ans, n'était aussi dégradé, aussi abject qu'un indifférent; c'est là une exagération sur laquelle, au seul aspect de la société actuelle, on doit se hâter de revenir. L'indifférence peut s'allier et s'allie en effet à la probité, à l'honneur, au patriotisme, aux vertus privées, aux vertus publiques; la raison de ce fait, c'est qu'un niveau intellectuel s'est établi entre les communions et les sectes; bien en dehors des formules, il a surgi une doctrine purement morale et commune à tous. Il y a aujourd'hui en France des hommes qui ne sont plus ni juifs, ni protestans, ni catholiques, et d'autres qui vont encore à l'église, au temple, à la synagogue; dans toutes les grandes circonstances de la vie et sur les cas les plus graves, ces hommes ne pensent-ils pas de la même façon? La lutte des symboles a produit comme une vaste résultante qui résume ce que la morale humaine a jamais eu de grand et de

vrai. Mais, s'il est certain que l'indifférent n'est pas aujourd'hui aussi dégradé qu'on l'a prétendu, il n'est pas moins évident qu'une pareille situation est pleine de périls qu'il faut conjurer; il n'est pas moins évident que la notion du juste et de l'honnête, quelque intelligible qu'elle soit à l'heure présente, manquant de sanction et de preuves irréfragables, peut s'altérer à la longue dans tous les rangs, dans toutes les classes; il est évident, en un mot, qu'il faut réinstaller dans la foi publique cette sanction et ces preuves, dût-on restaurer les anciennes, dans le cas où les philosophies modernes ne pourraient en établir de nouvelles. Il n'y a pas en Europe un seul penseur quelque peu illustre qui n'ait énergiquement signalé déjà les terribles symptômes du malaise qu'enfante le scepticisme, et par lequel a péri le monde romain tout entier.

Quand le moment sera venu pour les intelligences d'adopter un parti décisif, il est hors de doute que le socinianisme en séduira un très grand nombre. Si l'on parcourt les publications protestantes qui ont paru naguère à Paris, à Strasbourg, à Neuchatel, à Genève, à Lausanne, dans les principales villes de l'Angleterre et de l'Allemagne, on s'apercevra aisément qu'il cherche à se reconstituer. Sur les divers points de la chrétienté calviniste et luthérienne, les principes de l'unitarisme se sont spontanément et simultanément reproduits par tous les moyens de publicité possibles, sermons, prêches, conférences, livres, brochures, journaux. Nous n'avons pas besoin de rappeler avec quel éclat les libres penseurs de Genève ont retranché de leur symbole les dogmes qui maintenaient une distinction essentielle entre le calvinisme et la doctrine des Socin, que ces mêmes penseurs ont clandestinement professée durant environ un siècle. Les chefs actuels de la confession d'Augsbourg nous paraissent plus fatalement encore entraînés vers cette doctrine, à moins pourtant qu'en dépit de toute raison ils ne s'obstinent à s'égarer dans les voies inextricables et fantastiques du mysticisme, ou, pour employer le mot propre, du super-naturalisme, où ils se sont depuis quelque temps engagés. Les protestans de ce côté du Rhin ne se sont point aussi nettement prononcés contre la divinité du Christ; mais chacun de leurs livres témoigne à toutes les pages de leur intolérable malaise, entre ce dogme qui leur pèse et les embarrasse, et le pur déisme, qui, désarmant la morale et la sapant sans relâche à sa base évangélique, l'abandonne à la merci des passions et des appétits matériels (1).

Le socinianisme est plus ouvertement professé dans l'Amérique du Nord, où l'on a tout récemment réédité la *Bibliothèque des Frères polonais*. L'illustre président Jefferson a réfuté dans ses lettres quelques-unes des accusations qui ont si long-temps pesé sur la mémoire des Socin; par-dessus tout, il s'efforce de réhabiliter la jeunesse de Faustus. « Comment, dit-il, un homme

(1) Voyez, entre autres, l'*Orthodoxie moderne*, par l'un des pasteurs les plus éclairés de l'église réformée de Paris, M. Athanase Coquerel.

qui aurait perdu sa jeunesse dans les galanteries et les plaisirs serait-il venu à bout de l'immense labeur accompli par Faustus en Pologne? On a pris pour de l'oisiveté les habitudes de rêverie où ce grand esprit se mûrissait et se préparait en silence aux luttes de l'avenir. » Quant à son système métaphysique, Jefferson en déduit le déisme, qui, en effet, s'y trouve renfermé; il se compose, pour lui, d'allégories et d'images derrière lesquelles s'abrite le rationalisme, et il affirme qu'il n'était point autre chose pour Lélio et pour Faustus. Jefferson se méprend étrangement sur la doctrine des premiers sociniens, qui repoussaient avec énergie toute imputation de déisme, car ils sentaient que déduire le déisme de leurs principes, c'était les réfuter d'une façon péremptoire au point de vue chrétien. Il est naturel, du reste, qu'aux États-Unis, dans ce pays de radicalisme, on ait poussé à leurs conséquences extrêmes, en religion comme en politique, les principes des deux Socin. Dans l'ordre politique, les sociniens d'Amérique descendent plus directement de Jacques Paléologue, le vrai socialiste de la secte, dont au XVIe siècle les hardiesses alarmèrent tous les gouvernemens.

Les doctrines de Vicence, importées à Londres par le célèbre Ochin, s'y sont également maintenues en dépit de Henri VIII, de la reine Marie, de la reine Élisabeth, du roi Jacques Ier, qui livraient impitoyablement leurs apôtres aux flammes, de Cromwell lui-même, qui les laissait mourir de faim dans les prisons de Newgate et de la Tour. Les sociniens anglais se sont appelés successivement *indépendans, familistes, quakers, brownistes, érastiens, tolérans;* ils forment aujourd'hui une société nombreuse qui se nomme la *Société des Amis*. Durant les deux derniers siècles, ils se sont efforcés de rattacher à leur secte les plus illustres penseurs de la Grande-Bretagne, Whiston, Locke, Clarke, Shaftesbury, Bolingbroke, Hume, Newton lui-même. Ils y sont parvenus pour ce qui concerne les auteurs du *Christianisme primitif* et de *l'Évangile dévoilé,* Whiston et Bury, que le célèbre docteur Priestley a continués un peu avant 1789. Peut-être aussi, en dépit de l'*Essai sur l'entendement humain,* ont-ils le droit de revendiquer Locke, qui, dans son *Christianisme raisonnable,* reproduit en effet quelques-unes des propositions de Faustus. Il est évident que tous les autres appartiennent exclusivement à la philosophie pure: nous ne voyons pas en quoi leur déisme rationaliste procède du théisme socinien.

Si l'unitarisme doit être, aux États-Unis et en Angleterre, dès à présent, regardé comme un des agens les plus vigoureux et les plus actifs des principes protestans, c'est aussi dans ces deux pays que s'agite son plus vieux et son plus implacable adversaire, le fataliste et intolérant *méthodisme,* qui, en ce moment, porte si haut et si loin la bannière de Calvin. Depuis le commencement du XVIIIe siècle, où il a eu pour chefs les deux frères Wesley d'Oxford et George Witefield de Glocester, le méthodisme a pris déjà de considérables développemens. En 1807, l'Europe et l'Amérique renfermaient cinq cent quarante mille méthodistes; en 1816, on pouvait doubler ce chiffre; à l'heure

où nous sommes, leurs prédicateurs ont pénétré dans chacun des continens, dans chacune des îles où se fait sentir l'influence anglaise. Dans la Grande-Bretagne et dans les plus anciens états de l'Union américaine, le méthodisme a ses docteurs, ses savans, ses polémistes, nous serions tenté d'ajouter sa littérature. Ce sont ses adeptes qui, dans les contrées les plus reculées des deux Indes, fondent, à l'ombre du pavillon ou des comptoirs britanniques, ces journaux dont les titres nous arrivent, de temps à autre, par la voie des correspondances lointaines, depuis que l'infatigable et remuante civilisation de l'Europe a pris à tâche de forcer dans ses retranchemens, jusqu'ici réputés inaccessibles, la barbarie mystérieuse de l'extrême Orient.

Le méthodisme ne s'est établi chez nous que sous la restauration : la philosophie du XVIIIe siècle, les convulsions politiques de 89 et de 93, les guerres de l'empire et par-dessus tout les transports de haine que soulevait en France le nom de l'Angleterre, il n'en fallait pas davantage pour lui interdire l'entrée de ce pays. En 1825, des wesleyens de Jersey et de Guernesey parcoururent, à diverses reprises, nos départemens qu'ils encombrèrent de leurs livres et de leurs brochures. Leurs prédications n'obtinrent d'abord qu'un succès fort médiocre; repoussés par les protestans aussi énergiquement pour le moins que par les catholiques, c'est à peine si dans tout le royaume, à Condé, à Meaux, à Cherbourg, à Charenton, à Toulouse (nous citons les villes où on leur fit le meilleur accueil), ils recrutèrent une centaine d'adhérens. Depuis cette époque, il est incontestable que le méthodisme a eu raison de bien vives antipathies et de répugnances bien opiniâtres. De l'un à l'autre bout de la France, il rallie à cette heure un grand nombre de consciences calvinistes et luthériennes, au sein même des consistoires, à mesure que nos sociétés réformées se réveillent de leur indifférence et de leur torpeur. La secte méthodiste a également essayé d'entamer le catholicisme; mais, à l'exception d'un prêtre de l'ancien comté de Foix, qui, du haut de sa chaire et à la face de son autel, invitait, il y a trois ans au plus, tous les paysans de sa paroisse à renier leurs croyances, nous ne pensons pas qu'on puisse citer dans les rangs des catholiques de sérieuses défections. Il y a ceci de remarquable, que cette paroisse dissidente n'est autre que la paroisse où est né Pierre Bayle et où s'écoulèrent les meilleurs jours de sa jeunesse tourmentée, la paroisse dont sa famille a eu pendant deux siècles l'administration spirituelle, et que lui-même eût, selon toute apparence, paisiblement gouvernée, si les persécutions de M. de Bâville ne l'avaient contraint d'aller gagner en Hollande le pain qui lui manquait en France, et dont l'amertume fut du moins, sur la fin, adoucie par une immense et rayonnante célébrité.

Le méthodisme et le socinianisme, ayant en France l'un et l'autre un foyer considérable, le premier à Montauban, le second à Strasbourg, indépendamment d'une foule de petites écoles disséminées sur les divers points du royaume, une lutte acharnée doit inévitablement s'établir entre ces deux tendances extrêmes qui depuis trois siècles s'entrechoquent dans le protestantisme.

A vrai dire, cette lutte a commencé déjà par les remarquables brochures publiées contre les méthodistes par M. Athanase Coquerel. Suivant M. Coquerel, le mouvement d'idées qui, de nos jours, s'opère au sein de la réformation, doit logiquement s'accomplir en faveur de l'unitarisme. Sur ce point, l'opinion de l'éloquent prédicateur est aussi la nôtre. Nulle autre secte, pour qui n'approfondit point les discussions philosophiques, ne fait si bien la part des deux principes qui se disputent les sociétés depuis leur origine, le principe de liberté, par lequel s'améliore incessamment notre espèce, et le principe d'autorité, qui, dans le monde métaphysique et moral, maintient l'ordre aussi bien que dans les étroits domaines de la politique. Au XVIIe siècle, le socinianisme était la dernière halte des esprits qui, pour aboutir au rationalisme, se détachaient par degrés des opinions religieuses; c'est là première qu'ils fassent au XIXe, lorsque, pour se reprendre à ces opinions, ils désertent les régions de la pure philosophie. Mais, en dépit des circonstances qui de nos jours le favorisent, nous ne croyons pas qu'il puisse long-temps conserver les avantages de sa position actuelle. En montrant de quelles ténèbres l'idée de l'être suprême s'enveloppe, au faîte de sa synthèse, nous avons expliqué pourquoi, il y a deux cents ans, il fut impossible aux écoles sociniennes de retenir les penseurs qui se sentaient entraînés vers le déisme; c'est par le même défaut, par les mêmes hésitations, les mêmes incertitudes qu'il rebutera, dans les temps où nous sommes, les ames inquiètes qui, suivant la route contraire, aspirent à un dogme où se retrouve nette et précise l'expression de l'unité de Dieu.

Moins injuste envers les Socin que les deux derniers siècles, l'époque où nous sommes leur assignera un rang élevé dans la famille des libres penseurs. Parmi les membres de cette famille immortelle, il en est sans aucun doute qui, pour définir les facultés de l'esprit, ont d'un regard plus sûr et plus ferme sondé les profondeurs de sa nature : il n'en est pas qui aient plus énergiquement proclamé l'excellence de cette nature et l'indépendance de ces facultés. S'ils ont fléchi dans l'étude, ou, pour mieux dire, dans la contemplation de l'essence divine, c'est qu'aux extrêmes confins des régions métaphysiques qu'il nous est donné d'embrasser et de parcourir, ils se sont efforcés d'abattre la barrière infranchissable qui sépare la religion de la philosophie, le dogme révélé des idées acquises par les légitimes opérations de l'esprit. Le dogme qui moralise l'homme et détermine ses actes, c'est la philosophie qui met l'homme en état de le recevoir : ce n'est pas elle qui a mission de le formuler. De l'existence des effets on infère l'existence de la cause : l'essence même de la cause, comment la pénétrer et comment la définir? La notion des êtres, si claire et si distincte qu'elle soit, que nous apprend-elle sur leur origine? Que nous apprend-elle sur leur fin? On sait combien à ce faîte se *troublait* l'ame de Rousseau, qui, dans les extases mêlées d'incertitudes et de perplexités où le ravissaient les *sublimes contemplations*, a exprimé la vraie philosophie de son siècle : « A mesure que j'approche de l'éternelle lumière, s'écrie l'auteur de l'*Emile*, son éclat m'éblouit, me trouble, et je suis forcé

d'abandonner toutes les notions terrestres qui m'aidaient à l'imaginer..... J'ai beau me dire, Dieu est ainsi : je le sens, je me le prouve; je n'en conçois pas mieux comment Dieu peut être ainsi... Je m'humilie et lui dis : Être des êtres ! je suis parce que tu es; c'est m'élever à ma source que de te méditer sans cesse. Le plus digne usage de ma raison est de s'anéantir devant toi : c'est mon ravissement d'esprit, c'est le charme de ma faiblesse de me sentir accablé de ta grandeur ! »

Les deux Socin ont soumis la religion tout entière au contrôle absolu de la pensée humaine; trop peu avancés encore dans les voies philosophiques, ils n'entrevoyaient pas les écueils où devaient l'entraîner en dernier résultat ses investigations ardentes et précipitées. A l'homme qui plus tard lui a imposé le principe de certitude suivant lequel elle a réalisé toutes les notions qu'elle peut acquérir et juger, il appartenait de la ramener à son véritable point de départ et à son but véritable. On se souvient en quels termes Descartes protestait de son respect pour le dogme révélé : il suffirait de rappeler, si l'on mettait en question la sincérité de Descartes, qu'au XVIIe siècle ses deux plus illustres disciples se nommaient Malebranche et Bossuet. Cette harmonie parfaite que Bossuet et Malebranche ont rêvée entre la foi et la raison, et qui pour nous subsiste déjà dans l'ordre politique, par la séparation des deux puissances, nous ne savons s'il est réservé à notre âge de la voir réaliser dans l'ordre purement métaphysique : ce qu'il y a de sûr du moins, c'est que sa part du labeur intellectuel imposé aux époques où la civilisation grandit consiste à tout entreprendre pour l'y établir. Nos pères ont fait leur tâche, accomplissons la nôtre; grace à eux, nous ne sommes plus superstitieux ni fanatiques : mais qui ne se sent de temps à autre inquiet et troublé ? Serait-ce un progrès bien digne de nous, après tant de polémiques et de controverses, que d'avoir abouti au scepticisme ?

X. DURRIEU.

LE

MOIS DE MAI A LONDRES.

Le mois de mai est ce qu'on appelle, à Londres, *la saison* par excellence. C'est l'époque de l'année où l'aristocratie anglaise quitte ses châteaux pour la capitale, et l'isolement superbe de la vie féodale pour le mouvement tumultueux de la vie mondaine. C'est le temps où les séances du parlement sont le plus remplies, le plus agitées, et où se passent d'ordinaire ces grandes luttes qui décident du sort du pays; le temps où les théâtres font tous leurs efforts pour attirer le public indifférent, où les livres nouveaux se multiplient, où les œuvres d'art se produisent, où les concerts se donnent, où les *exhibitions* s'ouvrent, où les voyageurs qui se sont envolés vers toutes les parties du monde reviennent s'abattre sur le sol natal avec leur moisson de souvenirs et d'anecdotes. C'est le moment des grands dîners publics, des *meetings* nombreux, des anniversaires de toutes les sociétés de bienfaisance, de science, de littérature, de piété, de politique, qui abondent à Londres. C'est enfin la saison où le climat de cette sombre cité est habituellement le plus doux et le plus salubre, où les brouillards de l'hiver se dissipent un peu, où les parcs et les squares sont dans tout l'éclat de leur magnifique verdure, où les

environs se parent de toutes leurs beautés, où Windsor offre aux promeneurs ses ombrages séculaires, Epsom ses courses, Richmond sa vue pittoresque, Chiswick ses belles fleurs, Hamptoncourt ses galeries, et Greenwich ces petits poissons exquis si avantageusement connus dans toute l'Europe sous le nom de *white baits*.

J'ai donc voulu faire comme tout le monde, et, au commencement du mois qui vient de finir, j'ai pris, moi aussi, la route de Londres. J'y ai trouvé tout ce que j'y cherchais, excepté le beau temps. Le mois de mai n'a été nulle part cette année, et en Angleterre encore moins qu'ailleurs, le mois aimable, *lovely*, que célèbrent avec tant d'amour les poètes anglais. Voltaire a dit quelque part que le mois de mai était l'emblème des réputations usurpées, et il n'a eu malheureusement que trop raison cette fois. Je ne sais pas s'il y a un soleil en Angleterre; tout ce que je puis dire, c'est que je ne l'ai pas vu. J'ai fait la première épreuve du temps qui m'attendait en mettant le pied sur le paquebot de Calais à Douvres. La mer était détestable, le vent contraire, l'horizon chargé de pluie. Il a fallu sept longues heures pour faire un trajet qui en demande ordinairement trois. Il est vrai que j'avais eu le tort de m'embarquer, par esprit national, dans un des paquebots français qui font le service des postes entre les deux pays. Ce paquebot, qui a nom *l'Estafette*, est bien le plus détestable véhicule qui existe. Je le dénonce à la vindicte publique. J'ai eu la douleur de voir le paquebot anglais, parti en même temps que le nôtre du quai de Calais, nous devancer fièrement en mer et arriver à Douvres trois heures avant nous. Ajoutez que ce spectacle affligeant se reproduit à peu près tous les jours. Je ne puis comprendre comment l'administration des postes peut conserver, sur un pareil point, de si mauvais instrumens. Nous avons ailleurs des bateaux à vapeur égaux, sinon supérieurs, à ceux des Anglais. Nos constructeurs valent au moins les leurs, et eux-mêmes en conviennent. Comment se fait-il donc qu'entre les deux pays, sur le point où la communication est la plus régulière, quand les deux pavillons sont en présence tous les jours sous les yeux de tous les voyageurs de l'Europe qui passent et repassent le détroit, nous puissions accepter volontairement une infériorité si marquée?

Mais oublions les ennuis du voyage et arrivons à Londres. Pourvu que la mer soit bonne et que l'on ne prenne pas le bateau français, on peut arriver aujourd'hui de Paris à Londres en moins de trente heures, par Calais et Douvres. Je doute que les chemins de fer ajoutent jamais beaucoup à une pareille vitesse. Dans tous les cas, les

deux nations sont intéressées à rendre leurs communications aussi actives que possible, car elles ont encore beaucoup à s'apprendre réciproquement. Dès qu'on touche le sol britannique, on sent qu'on entre dans un monde nouveau, très différent du nôtre, opposé même sous bien des rapports. Quand on y a séjourné quelque temps, on s'aperçoit que les différences sont moins profondes qu'elles n'avaient paru d'abord; on comprend qu'un travail se fait en Angleterre comme en France pour rapprocher l'état social, moral et politique des deux pays. Mais ce qui domine encore, c'est la différence. La comparaison entre Londres et Paris est naturellement ce qui préoccupe le plus un observateur français dans la capitale de l'Angleterre; à tout instant, on est frappé par des oppositions ou par des analogies. Je vais raconter mes impressions simplement, naturellement, comme elles me sont venues, mêlant ce qui est permanent avec ce qui est passager, et ce qui caractérise le spectacle de l'Angleterre en général avec ce qui est propre au mois où je l'ai vue.

Parlons d'abord, en peu de mots, de l'aspect matériel. L'aspect matériel de Londres a des ressemblances et des différences avec celui de Paris. Les deux villes sont bâties sur la rive septentrionale du fleuve qui les arrose; un grand faubourg, le bourg de Southwark, occupe à Londres l'autre rive de la Tamise, comme le faubourg Saint-Germain occupe l'autre rive de la Seine à Paris. Seulement le faubourg de Londres est industriel, tandis que le faubourg de Paris est scientifique et administratif; les usines remplacent à Southwark les écoles et les autres établissemens publics du quartier d'outre-Seine. Dans les deux villes, il y a une Cité, noyau originaire et primitif qui a produit ensuite un développement gigantesque; mais la vie des affaires est demeurée dans la Cité de Londres, c'est encore là qu'est le siége de l'activité commerciale, tandis qu'à Paris la Cité proprement dite a perdu toute son importance. Il est vrai que les quartiers de Saint-Denis et de Saint-Martin peuvent être considérés comme les appendices immédiats de la Cité de Paris, et que là aussi le commerce s'est conservé et a grandi; mais il y a loin de cette activité, si grande qu'elle soit déjà et si rapide que puisse être son accroissement, à l'immense agitation d'hommes, de capitaux et de marchandises qui fait de la Cité de Londres le centre commercial du monde entier.

La ville neuve, la capitale, est située, à Londres comme à Paris, à l'ouest de la Cité. La belle rue qui longe la Tamise et qui joint les nouveaux quartiers aux anciens, le *Strand*, peut être comparée

à notre rue Saint-Honoré. La grande artère de Regent-Street, qui tombe en ligne presque perpendiculaire sur le Strand, a beaucoup de rapports avec la rue de Richelieu. L'immense Oxford-Street, avec son prolongement d'Holborn, rappelle les boulevards. Piccadilly, qui conduit à Hyde-Park, le long de Green-Park, est dans une direction analogue à celle de la rue de Rivoli. La situation d'Hyde-Park ressemble beaucoup à celle des Champs-Élysées, et les deux parcs unis de Saint-James et de Green-Park représentent assez bien la position du jardin des Tuileries. Le rapport est d'autant plus grand, que le palais de la reine, Buckingham-Palace, donne sur Saint-James's-Park, comme le palais des Tuileries sur le jardin. Seulement la Tamise, au lieu de se prolonger en ligne à peu près droite, comme la Seine à Paris, le long des parcs, fait tout à coup un brusque retour vers le sud; le nouvel espace compris entre les parcs et le fleuve contient le bourg de Westminster, comme si la Seine, prenant la direction de la rue du Bac, avait laissé sur sa rive nord, entre elle et les Tuileries, une portion considérable du faubourg Saint-Germain.

Cette différence dans la direction des deux fleuves suffit pour changer entièrement la physionomie de cette partie importante des deux capitales. Le principe de formation est pourtant, dans les deux cas, identiquement le même. Dans l'une et l'autre ville, le palais de la royauté était primitivement hors des murs, entouré de jardins, et quand le nombre des habitans s'est accru, quand le goût d'une vie moins pressée s'est répandu parmi eux, quand cette population riche et brillante des capitales est venue s'ajouter à la population active et industrieuse de l'antique cité, la foule des constructions nouvelles s'est portée vers la demeure des rois, et n'a pas tardé à l'entourer de son flot toujours croissant. Ce débordement de maisons a suivi naturellement les grandes lignes qui lui étaient tracées par les anciennes routes; en cherchant toujours l'air et la lumière, la ville s'est portée de plus en plus au dehors. De vastes espaces sont restés encore vides au milieu, comme le parc de Saint-James et les Tuileries, comme les Champs-Élysées et Hyde-Park; mais ce reste de campagne est pressé de toutes parts par les nouveaux quartiers. Il n'y a pas jusqu'au parc du Régent, situé à l'extrémité nord-ouest de Londres, qui n'ait à Paris son analogue en petit : c'est le parc de Mousseaux. Westminster seul nous manque, mais Westminster et ce qu'il renferme manquent aussi bien dans l'histoire politique de la France que dans l'histoire du développement de Paris.

Le dessin de Londres est donc au fond le même que celui de Pa-

ris; la différence, c'est qu'il est plus grand. Londres est moins une ville qu'un pays, une province entière. Il n'y a pas d'octroi comme à Paris, et on ne sait pas où finit la ville. Tous les jours, de nouveaux villages des environs sont absorbés dans l'immense unité. Les rues des quartiers neufs sont plus larges qu'ici; ce sont moins des rues que des routes bordées de maisons. Même dans les vieux quartiers, partout où le terrible incendie de 1666 a fait place nette, on a reconstruit sur une plus large échelle. Comme chaque famille un peu aisée occupe une maison distincte, la population est moins ramassée que chez nous; les trottoirs sont plus ouverts, les places plus nombreuses. Tout le monde sait ce qu'est un *square*. C'est une place assez grande pour qu'un beau jardin planté d'arbres en occupe le milieu. La nouvelle ville a beaucoup de ces *squares* qui manquent à Paris. Les Anglais y retrouvent ce qu'ils cherchent par-dessus tout, un peu de retraite et de silence, l'aspect de la verdure, enfin un souvenir de la campagne au milieu de Londres. L'Anglais n'est pas naturellement citadin; il aime le grand air et la vue des champs : les squares lui donnent à peu près ce qu'il désire, mais au prix de distances énormes, qui accroissent démesurément l'enceinte de la capitale.

Par la même raison, les parcs sont plus grands à Londres que les jardins publics à Paris. Green-Park est une véritable campagne, Hyde-Park encore mieux. Chez nous, la ville envahit tout. C'est un des traits les plus anciennement remarqués dans le génie des deux peuples que leur manière différente de concevoir les jardins. En Angleterre, un parc est une vaste prairie couverte de troupeaux, semée d'arbres jetés sans ordre, et traversée autant que possible par une rivière naturelle ou factice. Il y a loin de là à notre jardin des Tuileries, avec ses terrasses, ses statues, ses parterres, sa grande allée droite, ses doubles rangs d'orangers et ses arbres taillés. La beauté des parcs anglais, c'est l'espace, car c'est ce qui leur donne le plus de ressemblance avec un paysage naturel; la beauté des nôtres, c'est l'ordre, l'harmonie, la noblesse du dessin, la distribution des ornemens; l'espace n'y entre que comme élément de grandeur. Le jardin des Tuileries est naturellement moins vaste que le parc de Saint-James, parce qu'il est plus travaillé. Quant aux Champs-Élysées, ce n'est pas précisément un jardin, mais une avenue. Là encore se retrouve sous une autre forme la même différence entre les goûts des deux nations. Dans l'origine, Hyde-Park n'était pas plus grand que les Champs-Élysées, mais Hyde Park a été respecté, et les Champs-Élysées ne le

sont pas. De toutes parts, on a bâti dans leur enceinte. Les Anglais auraient placé la grande avenue sur un des côtés pour ne pas couper cette masse de verdure; nous l'avons, nous, ouverte au milieu. Où les Anglais auraient mis des pelouses, nous avons élevé des maisons. Au lieu de cabanes pour les troupeaux, nous avons eu des restaurans, des cafés et des théâtres, et au lieu d'une rivière qui serpente, des fontaines de bronze doré.

Ainsi, quand les Anglais semblent chercher à s'éloigner les uns des autres, les Français tendent, au contraire, à se rapprocher. Quand chez les uns la campagne triomphe de la ville, chez les autres c'est la ville qui chasse la campagne. Lequel vaut le mieux? c'est très contesté. Pour mon compte, j'admire sans doute les vertes prairies et les horizons paisibles des parcs anglais; mais, s'il faut absolument choisir, j'avoue que je préfère la manière française, ce qui paraîtra sans doute très surprenant chez un Français. Le jardin des Tuileries est pour moi l'idéal d'un jardin public. J'aime les champs autant qu'un autre, mais les vrais champs. Ces orangers en fleurs, ces nymphes gracieuses de marbre blanc, ces eaux jaillissantes, ces larges terrasses, ne me déplaisent pas à la ville. Les somptueux marronniers n'en sont que plus beaux à mes yeux, quand leurs larges masses sont alignées pour former une allée ou disposées en demi-cercle pour entourer un bassin d'un amphithéâtre de verdure. Il me semble que la main de l'homme ajoute encore à la majesté de ces arbres incomparables en les groupant dans un ordre solennel. Dans les Champs-Élysées eux-mêmes, j'admire cette ligne unique au monde qui se termine par l'Arc-de-Triomphe, et qu'anime tout le mouvement d'une des entrées de Paris les plus fréquentées. J'aime ces élégantes constructions semées sous les ombrages et qui en peuplent le vide, ces fontaines *qui ne se taisent ni jour ni nuit*, et ces spectacles de tout genre qui appellent à grand bruit les promeneurs distraits. Quand je veux de la solitude et du silence, je sais qu'il faut les chercher ailleurs.

Je ne regrette de Londres qu'un peu de gazon. Le gazon tient lieu de tout en Angleterre; c'est presque le seul ornement des promenades publiques; en revanche, il manque trop à Paris. Je sais qu'on donne pour raison la différence du climat, mais cette excuse n'est pas suffisante. Que nous ne prétendions pas à ces immenses prairies qui ressemblent à de grandes nappes de velours vert, je le comprends; mais avec un peu de soin, il serait possible d'avoir à Paris assez de fraîche verdure pour réjouir et reposer les yeux de

temps en temps. Il y a dans les parterres des Tuileries de petites pelouses parfaitement entretenues qui ont, à bien peu de chose près, tout l'éclat de la verdure anglaise. Il ne s'agirait que de les multiplier. Au pied des fontaines des Champs-Élysées, par exemple, rien ne serait plus facile que d'en avoir de pareilles. Ces fontaines isolées sur un sol aride où leur eau, en s'échappant, ne forme que de la boue, offrent à l'œil un spectacle imparfait et pénible. Il suffirait d'interdire aux pas des promeneurs un espace plus ou moins grand autour de ces fontaines, en le défendant par une barrière, et d'y semer du gazon qui réussirait infailliblement sous cette rosée perpétuelle. On pourrait même y jeter çà et là quelques massifs d'arbustes à fleurs qui accompagneraient les fontaines sans les cacher. Soit que les arbres des Champs-Élysées aient été trop rapprochés sur plusieurs points, soit pour toute autre cause, beaucoup d'entre eux languissent et meurent : il faut songer à remplir les clairières et peut-être à les étendre pour donner de l'air. Quelques tapis de gazon bien distribués atteindraient admirablement ce double but, et ajouteraient en outre par eux-mêmes à la décoration intérieure des Champs-Élysées. Il y a assez d'espace pour qu'on puisse se permettre cet embellisssement, sans craindre de priver le public d'un terrain utile à la circulation.

Quoi qu'il en soit, revenons à Londres, et plaçons-nous cette fois dans les rues. Le mouvement à Londres est moins généralement réparti qu'à Paris; il se concentre dans certains quartiers où il paraît plus considérable. C'est surtout par le nombre des chevaux et des machines roulantes de tout genre qu'il est extraordinaire. La ligne qu'il parcourt commence à l'ouest dans Oxford-Street, descend vers la Tamise par Regent-Street, tombe dans le Strand par l'est de Pall-Mall et Trafalgar-Square, suit le Strand dans toute sa longueur, entre dans la Cité par Temple-Bar, passe le long de Fleet-Street, tourne autour de Saint-Paul, s'étend d'un bout à l'autre de Cheapside, et va se perdre à l'est dans le fond de la Cité par le carrefour qui s'ouvre devant Mansion-House, et dont une des branches aboutit au pont de Londres. Le tout forme un développement d'environ deux lieues de France. Le fracas ne commence guère avant onze heures du matin, et ne dure pas au-delà de sept heures du soir, en cette saison; mais pendant ces huit heures de jour, il arrive souvent que les voitures sont littéralement sur deux files : le moindre obstacle amène dans quelques minutes un encombrement prodigieux. Il y a peu d'habitans de Londres qui ne passent au moins une fois par jour sur

un des points de cette ligne, et Londres a près de deux millions d'habitans. D'autres parties de la ville deviennent aussi très populeuses à certaines heures. Ainsi Piccadilly, qui a un mille anglais de long, ou un peu moins d'une demi-lieue, est entièrement plein entre cinq et sept heures, quand on va au parc ou qu'on en revient.

Le reste de la ville est moins animé. C'est trop grand. Puis, il y a à Londres beaucoup moins de boutiques qu'à Paris; on rencontre souvent des rues entières qui n'en ont pas une. Ici, toutes les maisons paraissent ouvertes; là-bas, hors des quartiers marchands proprement dits, elles sont presque toutes fermées. Les magasins eux-mêmes n'ont pas cet air hospitalier et prévenant qu'ils ont chez nous. On ne rencontre nulle part ces cafés si brillans et si riches qui semblent inviter l'étranger. Quand on est perdu dans les rues immenses de Londres, on ne sait où entrer, pour peu qu'on ne soit pas parfaitement au fait des habitudes du pays, soit pour lire un journal, soit pour se rafraîchir et se reposer un peu. Les tavernes, les *coffee-rooms*, affectent un air de mystère et de retraite. Ce n'est jamais sur la rue même que s'ouvre la salle où l'on peut s'asseoir; c'est sur le derrière ou au premier étage, hors de la portée des yeux indiscrets. Ces salles sont d'ailleurs peu commodes et peu ornées. Tout y est pour la nécessité, rien pour l'agrément ou le luxe. Le public proprement dit, ce maître capricieux et exigeant que tout sert en France, est peu estimé en Angleterre. On ne fait rien pour lui qu'à la dérobée et sans beaucoup d'égards. Voyez plutôt cette affiche commune de tous les spectacles : *M. *** informe respectueusement la noblesse, la gentry et le public*. Le public ne vient qu'en troisième lieu; la grande noblesse, *nobility*, et la petite noblesse, *gentry*, n'en font pas partie.

C'est surtout le soir qu'éclate la différence dans la manière de vivre des deux pays. A l'heure où tout le monde semble sortir de chez soi à Paris, à Londres tout le monde y rentre. Dès le tomber du jour, les trois quarts des boutiques se ferment, le mouvement des quartiers les plus fréquentés s'arrête, on ne rencontre plus dans les rues que des étrangers ou des gens qui ont l'air de n'avoir ni feu ni lieu. Personne ne marche, en Angleterre, que pour ses affaires. Le tableau si vivant de nos boulevards chargés de promeneurs ne s'y retrouve nulle part. Quiconque se promène ne va pas à pied, mais en voiture ou à cheval; personne d'ailleurs ne songe à se promener le soir, mais avant dîner. C'est avant dîner qu'il faut voir Hyde-Park, avec ses centaines d'équipages à deux ou à quatre chevaux, et ses milliers de cavaliers et de cavalières qui galopent sur le gazon. Tant pis

pour qui n'a ni voiture ni cheval, la vie de Londres n'est pas arrangée pour lui. On dîne généralement à sept heures et demie, et le reste de la soirée est à peine suffisant pour les réunions et les bals. Quand on est entré dans ce genre de vie, on trouve qu'il a bien ses agrémens, il est d'ailleurs assez généralement adopté à Paris pour l'hiver; mais ce qui dépayse à Londres, c'est de le voir usité au printemps, c'est-à-dire à l'époque où il finit ici. Puis à Paris, à l'heure où les salons sont pleins, il reste toujours assez de foule inoccupée et curieuse pour peupler les lieux publics et les spectacles; à Londres, quiconque ne va pas dans le monde se renferme hermétiquement dans son intérieur.

On a fait souvent la description d'une maison anglaise. Un étage souterrain pour les cuisines, un rez-de-chaussée contenant une salle à manger et un parloir, un premier étage avec deux salons, l'un grand et l'autre petit, un second étage avec les chambres à coucher, un troisième sous le toit pour les enfans et les domestiques; deux fenêtres par étage, trois au plus, donnant sur la rue; une grille au dehors, défendant l'approche de la maison et entourant le fossé qui donne du jour aux cuisines; une petite porte s'ouvrant sur le trottoir et portant le plus souvent le nom du propriétaire sur une plaque de cuivre au-dessus du marteau : voilà le modèle unique, universel. Il y a peut-être cent mille maisons à Londres dans ce genre, et des millions dans toute la Grande-Bretagne. L'extérieur de ces habitations est très laid; elles sont bâties en briques d'un ton jaunâtre et faux qui ne tardent pas à devenir complètement noires. La porte et les fenêtres sont découpées dans le mur, sans aucun ornement d'architecture. En revanche, l'intérieur est charmant. Tout y est parfaitement propre, élégant et commode. Chaque pièce a un tapis; l'escalier lui-même en a un, dans les maisons les plus bourgeoises. L'ameublement est comme la maison; il est le même à peu près partout, sauf la différence des fortunes. Partout les mêmes tables, les mêmes siéges, rangés dans le même ordre; il n'y manque que des glaces. Cet ornement indispensable de nos demeures françaises est fort rare en Angleterre. Si jamais les deux pays se rapprochent par un traité de commerce, les glaces devront être pour nous un objet d'exportation considérable.

C'est là que tout bon Anglais se retire tant qu'il peut, pour jouir en paix du comfort selon ses goûts, avec sa femme et ses enfans. Ceux qui n'ont pas encore de ménage ont les clubs. On sait ce que c'est qu'un club anglais; quelques sociétés de ce genre se sont orga-

nisées à Paris, mais l'institution est bien loin d'être chez nous ce qu'elle est devenue à Londres, où elle est un produit naturel du sol, des idées, des mœurs et des habitudes. Un club est une réunion de mille ou douze cents souscripteurs qui se cotisent pour élever un palais magnifique et y vivre en commun avec toutes les jouissances du luxe le plus raffiné, sans dépenser trop d'argent. Tout membre d'un club peut n'avoir en dehors qu'une modeste chambre à coucher; il trouve tout le reste à l'établissement commun : salles de lecture avec tous les journaux et toutes les revues, bibliothèque avec les livres nouveaux et un bon choix de livres anciens, salons et cabinets avec tout ce qu'il faut pour écrire, réfectoire où l'on peut prendre ses repas à toutes les heures du jour et à peu près au prix coûtant, jusqu'à des salles de bain et des cabinets de toilette, le tout bien chauffé, bien éclairé, et rempli de laquais en grande livrée attentifs au moindre signe. Plusieurs de ces clubs sont de véritables monumens; les plus beaux sont dans Pall-Mall, comme l'Athenæum, le Reform-Club, le Traveller's-Club, qui ont été élevés à grands frais par les premiers architectes de Londres. Il y en a en tout une vingtaine environ, et comme une même personne est quelquefois de plusieurs clubs à la fois, on peut évaluer à douze ou quinze mille le nombre de ceux qui ont adopté cette manière de vivre.

Ce chiffre comprend la plus grande partie de la population flottante de Londres. Le reste est composé d'étrangers proprement dits, qui sont toujours très peu nombreux dans la capitale de l'Angleterre. C'est ce qui explique le peu de ressources qu'offre cette grande ville à ceux qui n'en sont pas, même dans le temps de ce qu'on appelle la saison. Les Anglais tiennent par-dessus tout à ne pas se confondre avec des gens qu'ils ne connaissent pas, et qui peuvent leur être inférieurs par le rang, l'éducation ou le caractère. De là cet air inhospitalier qui frappe à Londres tout d'abord. En revanche, quand la première glace est rompue, quand les rapports sont établis d'homme à homme et qu'on ne craint plus de se compromettre avec vous, les Anglais sont les plus affables et les plus hospitaliers des hommes. Toute la question est de franchir cette porte si soigneusement fermée. Dès qu'on est admis dans l'intérieur, tout est dit. Voilà pourquoi ceux qui passent quelque temps en Angleterre, vivant de la vie anglaise, s'y plaisent généralement beaucoup. Mais la première apparence est effrayante, surtout quand on arrive à Londres par un de ces jours où le ciel bas et chargé comprime les brouillards de la Tamise et la fumée de charbon qui s'échappe incessamment

des usines de Southwark. Le nuage noir et humide qui ne peut pas se dissiper dans les airs, se rabat alors sur la ville, et la couvre comme d'un voile de deuil. De pareils jours font comprendre le spleen et toutes ses conséquences fatales. On dit que le soleil de mai triomphe ordinairement de ces horribles vapeurs; j'aime à le croire.

Il paraît que la saison n'a pas été aussi brillante cette année qu'elle l'est généralement. On en donne plusieurs raisons, d'abord la mort du duc de Sussex, qui a mis la cour en deuil; puis l'accouchement de la reine, qui a fait suspendre les réceptions du palais, et enfin, mais ce dernier motif ne s'indique qu'à voix basse, quoiqu'il soit peut-être le meilleur, l'*income-tax*, dont l'effet se fait sentir jusque dans les plus grandes fortunes d'Angleterre. Malgré cette observation, qui paraît vraie, il y a eu pendant le mois de mai beaucoup de réunions. Les journaux, qui rendent compte en Angleterre de tout ce qui se passe dans ce qu'on appelle *la haute vie*, *high life*, ont eu tous les jours à enregistrer ou un grand dîner, ou une fête champêtre, ou un raout, ou même un bal. L'ambassadeur de France a donné, entre autres, un grand concert qui a réuni tout ce que Londres renferme de femmes élégantes et de personnages éminens. Deux princes étrangers, le prince héréditaire de Wurtemberg et le prince héréditaire de Mecklembourg-Strelitz, futur époux de la princesse Augusta de Cambridge, qui sont à Londres en ce moment, ont été naturellement les héros de ces fêtes. Tout récemment enfin, le baptême de la nouvelle fille de la reine est venu donner une nouvelle impulsion aux plaisirs du monde; la reine a reparu au palais de Buckingham, le roi de Hanovre est arrivé, et tout annonce que la fin de la saison sera plus animée que le commencement. Il avait été question un moment que la reine passât l'été à la campagne, mais les réclamations du commerce de Londres ont fait, dit-on, abandonner ce projet. On voit qu'à Londres, comme à Paris, il y a de ces exigences de *boutique* dont on peut parler avec dédain, mais que tout le monde est forcé de respecter.

Du reste, on a bien besoin du mouvement des salons pour s'amuser un peu. Les théâtres, qui pourraient seuls suppléer au monde, sont dans une situation déplorable. Nous, qui nous plaignons, nous avons encore la première littérature dramatique du monde. Des deux grands théâtres nationaux anglais, l'un est fermé, c'est Covent-Garden; l'autre, Drury-Lane, ne se soutient qu'avec peine, malgré la direction intelligente de Macready. Le théâtre de Haymarket ne

joue plus que des traductions ou des imitations de pièces françaises, dont on se contente de défigurer les titres et de changer quelques scènes. Ainsi *la Part du Diable*, de MM. Scribe et Auber, qui se joue *tous les soirs* depuis deux mois, s'appelle à Londres *le Petit Diable, Little Devil*. Triste et dérisoire satisfaction donnée à l'amour-propre national! La bonne compagnie ne va qu'à deux théâtres, à l'Opéra d'abord, où la troupe italienne joue le même répertoire qu'à Paris et où Mlles Elssler et Cerito dansent des ballets plus ou bien moins arrangés avec des fragmens épars pris dans les nôtres, et, ensuite, au théâtre français, où Mlle Déjazet et Levassor ont transporté avec un véritable succès les nouveautés les plus hasardées du Palais-Royal et des Variétés. La réaction tentée par Bulwer et Macready en faveur du drame national n'a pas réussi. On a joué récemment une tragédie nouvelle, *Athelwold*, qui n'a eu qu'un médiocre succès. De loin en loin, on donne encore quelque représentation des drames de Bulwer, mais sans beaucoup de retentissement. Le public en est resté à son ancien goût pour les pièces à machines, et c'est une féerie absurde intitulée *Fortunio* qui a seule le privilége d'attirer la foule au théâtre de Drury-Lane.

Grace à Macready, on peut encore jouer quelquefois Shakspeare. S'il est vrai, comme on le dit, que ce dernier champion de l'ancien théâtre songe à se retirer, Shakspeare lui-même est menacé de disparaître de la scène anglaise. Je suis heureux d'avoir pu assister à quelques-unes de ses pièces avant que la catastrophe, qui est à peu près inévitable, se réalise. Pour se justifier de leur indifférence à l'égard de leur grand poète, les Anglais disent qu'il est détestablement joué. Je ne saurais en juger, faute de moyens de comparaison; mais il me semble que *Macbeth*, le *Conte d'hiver* et *Comme il vous plaira*, les seules pièces de Shakspeare que j'aie pu voir, ne sont pas trop mal exécutées. Elles le sont probablement beaucoup mieux aujourd'hui qu'elles ne l'ont été du temps de Shakspeare lui-même. A tout instant, on devine, dans la mise en scène et dans le jeu des acteurs, la tradition de Garrick et de son école, c'est-à-dire de cette époque de renaissance où le vieux poète oublié fut mieux compris et mieux apprécié qu'il ne l'avait été par ses contemporains. Mais que voulez-vous? Il y a juste cent ans de cela, et cent ans c'est bien long, même pour une impulsion littéraire aussi forte que celle qui fut donnée alors au génie national. Shakspeare lui-même n'a pas moins de deux siècles et demi; il est antérieur de près d'un siècle à nos grands tragiques français, et qui sait ce que sera

devenu, dans cent ans d'ici, ce mouvement de restauration qui s'accomplit si heureusement aujourd'hui, au profit de notre théâtre classique, sous les auspices de Mlle Rachel?

Dans tous les cas, si Shakspeare a vieilli pour les Anglais, il ne pouvait pas en être de même pour moi, qui le voyais pour la première fois. Rien ne remplace, quoi qu'on en dise, l'action théâtrale, et il manque toujours quelque chose à la lecture solitaire pour faire bien comprendre les œuvres dramatiques. Je n'avais jamais si bien senti l'énergie tragique de *Macbeth* que lorsque j'ai vu ce poème terrible marcher et se dérouler devant moi. La moitié fantastique et surnaturelle qui est indissolublement unie à la moitié humaine du drame a besoin elle-même d'être réalisée sur la scène pour avoir son véritable caractère. Alors seulement les sorcières de Macbeth n'ont plus rien de commun avec toutes les apparitions qu'on a pu voir sur d'autres théâtres; alors seulement elles sont bien elles-mêmes, c'est-à-dire de vraies sorcières bien repoussantes, des êtres bien bas et bien malfaisans, couverts de vêtemens sales et déchirés, genre de merveilleux qui n'appartient qu'aux sombres climats du Nord, et qui est parfaitement approprié à cette histoire de trahison et de sang. Macbeth, c'est le crime volontaire, et les conseillers hideux qui le guident ne représentent pas, comme dans le théâtre grec, des divinités toutes puissantes qui commandent à la volonté même; non, ils sont les personnifications des mauvaises pensées dans ce qu'elles ont de plus vil et de plus abject. Macbeth devient roi par l'assassinat, il s'élève au faîte des grandeurs humaines; mais plus l'éclat de sa couronne est grand, plus les images de son crime doivent être ignobles. Non-seulement la leçon morale en est plus forte, mais l'effet théâtral en est plus grand. C'est ce qui ne se comprend bien qu'au théâtre même.

Certes, s'il est quelque genre de composition qui semble n'avoir pas besoin de la scène, c'est la comédie telle que l'a conçue Shakspeare, comédie toute de caprice, de fantaisie et de spirituelle divagation; on dirait même que la représentation doit lui être contraire, tant est elle idéale. Eh bien! même pour *Winter's tale* et *As you like it*, il est impossible de se faire une idée exacte de cette comédie étrange et charmante sans la voir. Chose bizarre et tout-à-fait inattendue, au moins pour moi, on est plus frappé des inconséquences et quelquefois des absurdités dont elle abonde, à la lecture qu'à la représentation. L'imagination de Shakspeare, cette fée divine qui transforme à son gré tout ce qu'il lui plaît, vous saisit avec plus de

force quand elle se manifeste par des personnages vivans, et vous transporte plus facilement à leur suite dans ce monde fabuleux et impossible qu'elle aime à parcourir. Quand je vois la gracieuse Perdita penchée sur le sein de son bien-aimé, quand je l'entends prononcer ces vers délicieux si empreints du parfum des fleurs sauvages, j'admets bien plus volontiers que la Bohême est une île, et je donne au diable de grand cœur la géographie qui viendrait me gâter ce rêve d'amour. Quand Hermione est là devant moi, debout et immobile comme le marbre, quand j'assiste aux angoisses du roi son époux, qui se demande si c'est bien une statue, j'oublie tout ce qu'une telle situation a de forcé pour ne sentir que ce qu'elle a de poétique, et dès que la statue descend la première marche de son piédestal, le cri de bonheur de Léontès me pénètre tout entier. Enfin, quand j'écoute les piquantes folies que l'amour inspire à Rosalinde, je ne m'étonne plus qu'Orlando s'égare dans la forêt des Ardennes à la suite de sa maîtresse, déguisée en chasseur, et je suis tout prêt à faire comme lui, même au risque d'y rencontrer la lionne, qui ne s'y trouve pourtant pas habituellement.

Il est doublement malheureux que ces ravissantes inventions de l'esprit le plus aimable vieillissent pour les Anglais, quand rien ne se présente pour les remplacer. On pourrait presque prévoir dès aujourd'hui le moment où il n'y aura plus de théâtre en Angleterre. Le théâtre n'est pas un plaisir anglais. Il suppose une population généralement impressionnable, inactive, et sensible aux jouissances de l'imagination. Ces qualités ne sont que des exceptions dans ce pays. Où le positif tient une si grande place, il en reste peu pour l'idéal. La musique essaie de suppléer à cette décadence de l'art dramatique. Les concerts, qui se donnent en général dans la journée, sont assez suivis. Suivant l'usage, les exécutans qui sont venus à Paris cet hiver sont maintenant à Londres; ce sont toujours les mêmes noms qui font le tour de l'Europe. Il y a aussi des concerts historiques et spéciaux, les uns composés de chants écossais, les autres de mélodies irlandaises. Au fond, les Anglais n'aiment pas beaucoup plus la musique que le théâtre. Ils vont au concert parce que c'est la mode, mais sans y trouver un grand plaisir.

La littérature est comme le théâtre; elle dort. Il n'a paru pendant cette saison que deux nouveautés qui aient fait quelque bruit. L'une est le journal de lady Sale, la fameuse prisonnière de l'Afghanistan; l'autre est un livre de cet original de Carlyle, intitulé : *Passé et Présent*. L'ouvrage de lady Sale, si curieusement attendu, est loin

d'avoir l'intérêt du récit du lieutenant Eyre (1). Quant à Carlyle, c'est toujours le même style, moitié hébreu, moitié allemand, toujours le même esprit de dénigrement contre son temps; seulement, cette fois le pamphlet est doublé d'une légende. Voilà déjà quelque temps que Bulwer, le fécond Bulwer, n'a rien publié. Depuis les poésies de Milnes et celles de mistress Norton, aucun recueil de vers n'est sorti de la foule. M. Ainsworth continue à mettre au jour la suite de ses romans mélodramatiques, mais ce n'est pas là de la littérature. Tous les contemporains de la grande époque s'en vont peu à peu. Southey vient de mourir. Wordsworth et Moore sont bien vieux. Les revues seules se maintiennent. La publication la plus intéressante qu'on ait faite depuis long-temps à Londres est le recueil des articles que M. Macaulay a publiés dans la *Revue d'Édimbourg*. M. Macaulay est un homme d'infiniment d'esprit qui a écrit des articles fort bien faits et qu'on relit toujours avec plaisir. Il figure parmi les premiers écrivains comme parmi les premiers hommes politiques de l'Angleterre.

Le mois de mai est, comme je l'ai dit, l'époque choisie pour les expositions annuelles de beaux-arts. Une moitié du vaste bâtiment de la galerie nationale est consacrée à l'exposition de peinture et de sculpture. En même temps s'ouvre dans Pall-Mall une *exhibition* particulière pour les aquarelles, car les Anglais conservent leur goût, et je dirais presque leur prédilection, pour ce dernier genre. On a beaucoup de préjugés sur le continent contre l'art anglais, et il faut convenir que l'aspect général de l'exposition de cette année lui est en effet très peu favorable. Une décadence marquée chez les anciens peintres, peu de talens nouveaux, peu ou point d'originalité dans les ouvrages, une grande faiblesse de dessin, un coloris froid ou exagéré, une extrême précipitation d'exécution qui décèle l'industrie beaucoup plus que l'art, voilà ce qui frappe au premier abord dès qu'on jette les yeux sur la galerie de peinture. Les mêmes caractères généraux se retrouvent, quoiqu'avec moins d'intensité, dans la galerie de sculpture. Les aquarelles elles-mêmes sont sur la voie du déclin. Cependant, quand on y regarde de plus près, on trouve dans le nombre quelques œuvres estimables et même distinguées qui font revenir un peu sur la sévérité du premier jugement.

Ce qu'il y a de plus remarquable dans la peinture anglaise actuelle, c'est l'abandon à peu près complet de l'ancienne manière

(1) Voyez le récit du lieutenant Eyre dans la *Revue* du 15 février dernier.

nationale. L'aspect général des tableaux exposés cette année n'a rien qui les distingue de toute autre exposition étrangère. Deux ou trois hommes sont seuls restés fidèles aux traditions anglaises, et Dieu sait dans quels écarts ils sont tombés. Le fameux Turner est arrivé par exemple à un degré d'excentricité qui passe toute idée. Ses tableaux sont de véritables barbouillages de jaune et de rouge où il est absolument impossible de distinguer quoi que ce soit. On dirait d'un enfant qui s'est emparé d'une palette toute chargée et qui a pris plaisir à en confondre les couleurs. Les sujets ne sont pas moins bizarres que l'exécution; il y a un *Soir du Déluge* et un *Matin après le Déluge* qui ont l'air de véritables plaisanteries. On se demande s'il est possible qu'un homme de la renommée de M. Turner ait présenté sérieusement au public de pareilles énigmes. C'est à qui devinera ce que l'artiste a voulu représenter; les uns y ont vu Moïse, les autres l'arche, ceux-ci la tour de Babel, ceux-là le disque du soleil sortant de l'immensité de l'Océan; d'autres enfin soutiennent qu'il n'y a rien, le déluge ayant tout englouti, et je serais fort tenté d'être de ce dernier avis.

M. Turner a été pourtant un homme de beaucoup de talent, je dirais presque un homme de génie. Dans le nombre immense des tableaux qu'il a produits, il y en a qui sont de l'effet le plus original et le plus frappant. Il a porté à son plus haut degré l'art des oppositions, ces contrastes piquans d'ombre et de lumière, et surtout cette magie de l'*à peu près* qui, en laissant aux objets leur forme distincte et caractéristique, leur donne cependant une apparence insolite et fantasque dont s'amuse l'imagination. La nature anglaise se prête merveilleusement à ce genre de peinture; on peut même dire qu'il ne pouvait naître que sous ce ciel brumeux. N'y cherchez pas cette fermeté de dessin et cette égalité de coloris qui ne sont possibles qu'avec la pure lumière de la Grèce ou de l'Italie; c'est quelque chose d'indécis dans le trait et en même temps de heurté dans la couleur, comme les objets qui ne sont éclairés que par moment et que frappe un rayon de soleil entre deux nuages. Reynolds avait le premier donné l'exemple de cette peinture hardie et toute locale, mais en gardant dans l'innovation cette mesure que conservent d'ordinaire les inventeurs. Après lui, Gainsborough avait fait un pas de plus en appliquant cette méthode au paysage, qui la supporte mieux que la figure. Turner est venu, qui est allé plus loin encore que Gainsborough, et qui a tiré de la donnée primitive tout ce qu'elle pouvait produire. Tant qu'il a conservé une ombre de dessin, il a pu faire de la lumière ce qu'il a voulu.

Mais il y a des bornes à tout, même à la fantaisie. A force de prendre des libertés avec la forme, il ne faut pas en venir à la supprimer tout-à-fait. En suivant toujours la voie où elle était engagée, l'école anglaise devait aboutir à ce je ne sais quoi qui n'a plus de nom, de sens et de figure. Il semble que M. Turner ait voulu tirer les conséquences extrêmes du genre, et faire lui-même la charge de sa propre manière. Il y a réussi. Jusqu'ici, ses tableaux les plus capricieux avaient pu être reproduits par la gravure, et ils y avaient en général beaucoup gagné. Peu de forme suffit pour fournir des oppositions de blanc et de noir; mais, si peu qui suffise, il en faut toujours un peu, et je défie quelque graveur que ce soit de rien tirer des deux tableaux du déluge, si ce n'est des cercles concentriques d'ombre et de lumière. Un élève de M. Turner, qui a obtenu en France plus de succès que son maître, M. Martin, va un peu moins loin; il a exposé cette année un tableau dont on comprend au moins le sujet. C'est le roi normand Canut s'asseyant au bord de l'Océan et ordonnant au flux de ne plus monter. Mais si ce n'est pas tout-à-fait la même exagération, c'est toujours le même système. L'imperfection du dessin et la fausseté de la couleur ne sont pas rachetées, dans le nouveau tableau de M. Martin, par l'effet grandiose qui avait fait le succès de ses premières compositions. Il faut espérer que ces derniers excès perdront l'école fantastique, et que l'art anglais, désormais averti du danger qui l'attend, cherchera à se développer dans une voie plus régulière.

M. Leslie est un autre représentant de la période mourante de l'art anglais, mais dans une direction différente. Sa spécialité est la peinture de genre, cette autre grande face de l'art national; il est le successeur d'Hogarth et de Wilkie, mais le successeur bien affaibli. Deux tableaux de lui, l'un représentant une scène du *Vicaire de Wakefield*, l'autre une scène du *Malade imaginaire*, portent tous les caractères de la décadence. Son *Couronnement de la reine* attire beaucoup l'attention à cause des portraits qui s'y trouvent, le duc de Wellington, lord Melbourne, la belle duchesse de Sutherland, l'archevêque de Cantorbery, la reine elle-même; malheureusement tous ces personnages sont sans vie. C'est de la peinture de cour, si jamais il en fut. M. Leslie a fait beaucoup mieux dans d'autres temps. M. Maclise se soutient davantage. Sa scène de la réception de l'auteur par les acteurs, dans *Gil Blas*, offre quelques détails heureux, malgré la crudité systématique de la couleur et l'absence complète d'harmonie. Qu'il y a loin de là cependant à ces toiles si obscurément peintes, il est vrai, mais si brillantes d'esprit, de verve et

d'observation, que prodiguait Hogarth, le Molière de la peinture, et même à ces jolies petites compositions de Wilkie, qui ressemblent à des vaudevilles de Scribe! Il n'y a qu'un temps pour chaque période dans les arts, et ce qui s'est fait une ou deux fois avec succès ne peut plus se refaire.

Les paysagistes qui cherchent à être plus précis que M. Turner sont nombreux. Les principaux me paraissent MM. Stanfield et Creswick. La manière de M. Stanfield est un peu froide et assez monotone, mais elle a de la fermeté et des qualités solides; ses sujets sont presque tous tirés de Venise ou de Naples : c'est l'éternel palais ducal de Saint-Marc, ou la vue de la Giudecca, ou le château d'Ischia. Rien n'est moins national, comme on voit. Venise est fort à la mode en Angleterre; c'est le pays du monde où il y a le plus de Canaletti ou soi-disant tels; toutes les galeries publiques ou privées en sont pleines. La manière de M. Stanfield n'est pas plus anglaise que ses sujets; ses vues sont égales et semblables à ce qu'on fait maintenant en France dans ce genre : il reproduit la lumière du Midi tout aussi bien que nos meilleurs paysagistes pittoresques; il fait comme eux absolument. Dans le nombre des tableaux qu'il a exposés, est une vue du Medway, près de l'embouchure de la Tamise, qui ressemble à toutes nos bonnes marines françaises d'aujourd'hui. De son côté, M. Creswick est un paysagiste naturaliste qui a aussi beaucoup d'analogues parmi nous. Ses sites sont pris dans le pays de Galles. Il a surtout exposé un *glen* ou vallée étroite qui a beaucoup de charme et de vérité. Les rochers sont peints avec une exactitude presque géologique, et en même temps avec un sentiment assez sûr de la nature sauvage. C'est un de ces réduits profonds et solitaires, une de ces fentes ombreuses que se creuse un libre ruisseau des montagnes, quelque chose comme la grotte de Gèdre dans les Pyrénées.

Parmi les nouveaux peintres de figures, on a distingué MM. O'Neil, Duncan et Poole. *La Fille de Jephté*, de M. O'Neil, est un tableau gracieux, qui n'a que le tort d'être une imitation sensible de Léopold Robert. M. Duncan a représenté le prince Charles-Édouard dormant dans une caverne, après la bataille de Culloden, sous la garde de Flora Mac-Donald et de ses Écossais. Cette scène romanesque serait rendue avec bonheur si le coup de lumière qui éclaire les principaux personnages pouvait être compris. Il fait nuit au dehors, la grotte est obscure, et cependant le prince et Flora sont éclairés comme par un rayon de soleil. L'auteur a voulu sans doute supposer un foyer allumé qui jette

sur eux ses reflets, mais la lumière du feu est bien différente de celle du jour, et cette différence n'est pas observée. En général, les peintres anglais ont besoin de se prémunir beaucoup contre les écarts dans la distribution de la lumière; si grand que soit un effet, il faut avant tout qu'il soit possible. Le tableau de M. Poole me paraît le plus remarquable des trois; il y a là l'annonce d'un véritable talent. Le sujet est terrible; c'est un fanatique à peu près nu parcourant les rues de Londres pendant la peste de 1665, et exhortant le peuple à la pénitence. L'exécution et la composition sont pleines d'une sombre énergie. Enfin, au nombre des nouveaux exposans, il en est un que je ne puis oublier : c'est le comte d'Orsay, notre brillant et spirituel compatriote, qui ne se contente pas d'être le roi de la mode à Londres, et qui est encore un artiste applaudi.

Sir William Allan a exposé un tableau qui a naturellement un grand succès; il est ainsi désigné sur le livret : *Waterloo*, 18 *juin* 1815, *sept heures et demie du soir*. C'est une bataille dans le genre de Bellangé. Le moment choisi, dit toujours le livret, est celui où Napoléon tente un dernier effort pour tourner la gauche de l'armée alliée. Le centre du tableau est occupé par une colonne de la garde impériale, qui marche à l'attaque sous les ordres du maréchal Ney; cette colonne est foudroyée de front par une batterie et attaquée en même temps à droite et à gauche par deux brigades de l'armée anglaise. Sur le devant du tableau est l'empereur avec son état-major; le duc de Wellington paraît à peine dans le fond, sur une position défendue de toutes parts par l'artillerie. Je cite cette composition parce qu'elle me paraît caractéristique. En France, quand nous représentons une victoire, nous mettons le général français sur le premier plan, s'exposant bravement à tous les dangers, et nous nous gardons bien de montrer les troupes françaises attaquant l'ennemi au nombre de trois contre un. En Angleterre, on entend autrement la fierté nationale, et on a raison : on grossit l'obstacle pour élever le succès. Plus il a fallu d'efforts pour réduire la garde impériale, plus il a été beau d'y réussir; plus le vaincu est grand, plus le vainqueur le sera. C'est le même sentiment qui a fait faire une réception si brillante et si populaire au maréchal Soult. Le duc de Wellington ne s'y est pas trompé; il a acheté le tableau. A sa place, un général français se serait cru presque insulté.

J'ai remarqué une autre toile qui n'a certes que bien peu de mérite comme œuvre d'art, mais qui est curieuse aussi comme souvenir historique. C'est une soirée chez sir Joshua Reynolds; là sont

les portraits de tous les principaux contemporains de l'illustre artiste, le grand orateur Burke, Horace Walpole, l'ami de Mme Dudeffant, la spirituelle lady Montague, l'universel docteur Johnson, David Garrick et mistress Siddons, ce couple souverain du théâtre, l'aimable auteur du *Vicaire de Wakefield*, Olivier Goldsmith, les lords Mulgrave et Burghers, enfin tout le XVIIIe siècle anglais, et dans le nombre miss Burney, depuis Mme d'Arblay, dont les mémoires, récemment publiés, sont pleins de détails intimes sur cette époque. Les Anglais aiment beaucoup en général ces résurrections d'une société tout entière; on ne saurait en choisir une plus intéressante. Cette période, qui a précédé immédiatement la révolution française, a plus d'importance qu'on ne paraît le croire communément. Elle a préparé tout ce qui a suivi. Les temps de critique et d'examen sont moins brillans que les temps de création, mais ce sont eux qui sèment, les autres recueillent. L'Angleterre littéraire et politique de Pitt, de Fox, de Scott et de Byron, est fille de l'Angleterre raisonneuse de Burke, de Walpole, de Johnson et de Garrick. La société anglaise d'alors eut même beaucoup d'influence sur la direction des idées en France; c'était le moment où ce qu'on a appelé l'*anglomanie* commençait à se répandre à la cour de Versailles.

Enfin nous arrivons au meilleur tableau de cette exposition, sans comparaison possible avec aucun autre, le grand tableau de Landseer. Edwin Landseer est évidemment le premier artiste vivant de la Grande-Bretagne. Son tableau de cette année sort un peu de son genre habituel, mais il y touche encore par les points essentiels. C'est un portrait de l'*honorable* Ashley Ponsonby, comme dit le livret. Cet *honorable* est un enfant de douze à quatorze ans (on donne en Angleterre l'épithète d'honorable à tous les fils de lords), monté sur un poney et suivi de deux chiens. Le talent de Landseer pour donner de l'expression aux animaux se montre tout entier dans cette scène. Le cheval a un air intelligent et fidèle; les chiens vivent familièrement avec lui, et tous trois ont l'air de s'entendre parfaitement pour aimer et protéger leur jeune maître. L'enfant a déjà tout l'orgueil de la noblesse sur le front; il a laissé tomber son bonnet écossais, qu'un des chiens porte dans sa gueule, et sa blonde tête est exposée nue à l'air fortifiant des campagnes. Il est vêtu de velours rouge comme le célèbre enfant de Lawrence; ses jambes sont couvertes de fortes guêtres qui lui ont servi pour marcher dans la rosée des prairies et dans les broussailles des bois; derrière sa selle pendent deux lapins morts, fruit de sa chasse matinale. Autour de lui,

le paysage est calme et le ciel couvert; c'est un bon temps et un beau pays de chasse. Il est difficile de rendre tout ce qu'il y a de poésie dans cet ensemble. Si l'on n'y retrouve pas l'inexplicable effet de regard et d'attitude du jeune Lambton, cet autre *honorable* du même âge, on y sent plus de bonhomie et de vérité. C'est la nature et la vie anglaise prises sur le fait, c'est le goût de la chasse, des chevaux et des chiens déjà personnifié dans l'enfance, l'enfance qui est si belle en Angleterre!

Ce tableau capital n'a pas, je ne sais pourquoi, tout le succès qu'il mérite. On lui préfère assez généralement à Londres un *Agar et Ismaël* d'Eastlake, qui est placé immédiatement à côté, et qui me paraît bien inférieur. Je n'ai pas besoin de dire que les portraits abondent au salon. L'Angleterre est le pays des portraits. Tous les trois royaumes sont là, lords et ladies, baronnets et esquires, charmantes *miss* et révérends docteurs, les M. P. (membres du parlement), les R. N. (marine royale), les M. A. (membres de l'académie), etc., etc., sans en excepter Dwarkanaut Tagore, ce banquier hindou fabuleusement riche, qui a été tant à la mode l'année dernière dans les salons de Londres, et qui a été si mal reçu depuis par ses compatriotes pour avoir eu commerce avec des chrétiens. Le portrait de la reine est, suivant l'usage, répété de tous les côtés; les deux premiers portraitistes actuels de Londres, MM. Shee et Grant, ont fait chacun le leur, mais sans beaucoup de succès. Le meilleur portrait de *Her Majesty* est encore celui de Winterhalter. Parmi les autres portraits de M. Grant, on distingue celui de lord Wharncliffe, président du conseil privé, une grande toile assez bien couverte, et ce qu'il y a de mieux, en effet, dans cette galerie de personnages de tous les rangs et de toutes les conditions. Quant à M. Shee, ou, pour parler plus exactement, sir Martin Archer Shee, il est président de l'Académie royale et chevalier. Voilà tout ce qu'on en peut dire. Il a un talent convenable et qui ne paraît pas trop au-dessous de sa position, quand on oublie qu'il a succédé à sir Thomas Lawrence.

A propos de l'Académie royale, je dois dire que les plaintes qui s'élèvent tous les ans à Paris contre le jury d'exposition se renouvellent à Londres contre l'académie, et avec plus de force que chez nous. La chose est plus grave à Londres, car l'académie pourrait, à la rigueur, fermer les portes de la galerie nationale à quiconque n'est pas de ses quarante membres ou de ses vingt associés. Ces sortes d'établissemens ont, en Angleterre, un caractère privé qu'ils n'ont pas ici. L'académie est une association comme une autre, qui fait

son exposition à ses frais; on s'en aperçoit en payant à la porte le schelling de rigueur. Elle n'admet les étrangers à exposer que parce qu'elle le trouve bon; que ce soit par vrai libéralisme ou par spéculation, peu importe; elle n'en a pas moins un droit absolu d'exclusion sur tout ce qu'on lui présente. Il est vrai qu'elle use modérément de ce privilége. Le nombre des exposans en 1843 est d'environ huit cents, et le nombre des ouvrages exposés est de près du double. De pareils chiffres ne sont guère conciliables avec les reproches de monopole qu'on adresse à l'académie. On a essayé plusieurs fois de faire une exposition en dehors de celle de la *Galerie nationale*, mais cette tentative n'a pas beaucoup mieux réussi à Londres qu'à Paris. Faut-il en conclure que tout est pour le mieux? Je n'en sais rien, et je ne me charge pas de résoudre cette difficulté, qui se débattra tant qu'il y aura au monde des artistes et des juges.

Quand on entre dans la galerie de sculpture, on est frappé au premier abord de la quantité de bustes qu'elle renferme. Toujours la manie des portraits. Malheureusement aucun de ces bustes ne mérite d'être cité. Il n'en est pas de même de quelques statues en marbre de M. Baily. M. Baily est un sculpteur gracieux et habile. Sa statue du docteur Wood a le tort de trop rappeler celle de Watt, par Chantrey, qui orne une des chapelles de Westminster; mais ses deux figures d'Hélène et de Psyché sont pleines de charme et d'élégance. On ne rend pas assez justice, en général, à la statuaire anglaise. Flaxman était le digne rival de Canova, et Chantrey, qui vient de mourir, a laissé quelques monumens admirables. M. Baily n'est pas indigne d'être cité après ces maîtres. Quant à l'architecture, dont les plans occupent une salle particulière, elle est toujours au même point de stérilité. Seulement la mode a changé. Naguère on n'aimait que le genre grec; tout ce qui se bâtissait à Londres offrait une série interminable de colonnades et de frontons. Aujourd'hui c'est le genre gothique qui prévaut, ce qu'on appelle en Angleterre le style *tudor*, par allusion aux monumens du temps de Henri VII, comme la chapelle de Westminster. Le nouveau palais du parlement, dont l'immense façade se développe déjà le long de la Tamise, est construit dans le style *tudor*. Il n'en faut pas davantage pour que tout le monde adopte ce style. C'est à qui aura un château ou une maison avec des tourelles, des ogives élancées, des trèfles, des colonnettes, et tous les ornemens du gothique le plus fleuri.

A côté du local occupé par l'Académie royale de musique et de sculpture est celui de la société des peintres d'aquarelles. Là s'ouvre

une autre exhibition qui ne contient guère moins de quatre cents ouvrages. On y retrouve cette année tous les noms déjà connus pour leurs succès dans ce genre : Copley Fielding, avec ces grandes vues recueillies dans toute l'Europe, et qui rendent les dégradations de l'horizon avec un art si délicat; Nash, avec ses intérieurs de vieux châteaux et de vieilles abbayes, aux détails si curieusement travaillés et à la lumière si bien distribuée; Prout, avec ses rues et ses places publiques des villes les plus pittoresques du continent, Venise, Nuremberg, Munich, Rome, Rouen, Vérone; Hunt, avec ses figures populaires; Bartholomew, avec ses fleurs et ses fruits; de Wint, avec ses paysages nationaux; Cattermole, avec ses scènes animées : je ne pourrais les nommer tous. Sur cette salle plane le souvenir de Bonington, comme celui de Lawrence sur les portraits, celui de Chantrey sur les statues, celui de Wilkie sur les tableaux de genre, et la mémoire de ce grand artiste jette bien quelque ombre sur ses successeurs. Le spectacle des aquarelles n'en est pas moins, dans son ensemble, plus satisfaisant que celui des tableaux. L'art paraît stationnaire, ce qui n'est jamais un très bon signe, mais ce qui suffit pour le moment. Il y a à l'autre bout de Pall-Mall une autre société de *Water colours*, mais j'avoue que je ne l'ai pas vue. Celle dont je viens de parler est la plus ancienne et la plus estimée. Presque tout ce qu'elle contient a été déjà acheté par les amateurs.

Tel est en somme l'état des arts en Angleterre, autant du moins qu'on peut en juger par un rapide coup d'œil jeté sur deux mille ouvrages. La moyenne des talens est sensiblement au-dessous de ce qu'elle est chez nous, et le nombre des artistes éminens est aussi moins considérable. Quand on a nommé Landseer et peut-être Baily, on a tout dit. Il est vrai que les arts n'ont pas en Angleterre les mêmes encouragemens que chez nous. La grande peinture est tout-à-fait abandonnée, faute de commandes. L'état ne dépense rien pour les arts; la religion nationale a des formes sévères qui repoussent l'imagination. Il n'y a donc de ressources que pour les paysages, les tableaux de salon, les portraits, genres faciles qui provoquent une concurrence énorme, et qui conduisent au métier par une pente à peu près irrésistible. On parle d'un projet qui serait une bien bonne fortune pour les artistes anglais. Il est question de décorer magnifiquement les salles du nouveau parlement. Voilà certes une belle occasion pour se montrer. De tout temps, la décoration d'un grand édifice public a marqué un pas dans l'histoire des arts d'un pays. Déjà, dit-on, beaucoup se préparent. Nous verrons bien alors si c'est

l'occasion seule qui manque aux Anglais pour produire des œuvres d'un grand style. En attendant, l'exemple du salon de 1843 autorise à dire que l'art anglais n'est pas en progrès.

Les sociétés de beaux-arts ne sont pas les seules qui montrent leurs résultats au public à cette époque de l'année. Il en est d'autres qui ouvrent aussi des exhibitions non moins intéressantes et non moins recherchées. Telle est, par exemple, la société d'horticulture, dont le jardin est à Chiswick, à deux lieues de Londres. Tout à Londres est matière à société. Ce qui est en France fondation publique est exécuté en Angleterre par une association de souscripteurs. Le jardin zoologique de Regent's-Park, qui contient plus d'animaux rares que notre Jardin-des-Plantes, appartient à la société zoologique. Il y a de même une société géologique, une société asiatique, une société linnéenne, une société d'antiquaires, etc. La plupart de ces sociétés sont fort riches, tant par le nombre de leurs souscripteurs que par les autres sources de revenu qu'elles savent se créer. La société d'horticulture est une des plus florissantes; elle a pour président le duc de Devonshire. Le droit d'entrée dans les jardins de Chiswick, le jour de l'exposition, se paie très cher. Une foule élégante s'y porte cependant, et on m'a assuré qu'il se fait quelquefois, ce jour-là, jusqu'à cent mille francs de recette. Il est en effet difficile de rien voir de plus délicieux que ce vaste tapis vert semé d'arbres rares, et où s'élèvent de distance en distance des tentes immenses remplies de fleurs. Là s'étalent les merveilleux produits de cette grande horticulture anglaise, qui exploite le monde entier par ses correspondances, qui a ses journaux, ses voyageurs, ses concours, et qui remue tous les ans plusieurs millions. La grande serre de Chiswick est surtout admirable; c'est un immense palais de verre où les arbres des pays chauds peuvent prendre tout leur développement, et que décorent ce jour-là de véritables montagnes de fleurs éclatantes. Des milliers de promeneurs errent sur la pelouse, autour de ces serres et de ces tentes, au milieu de ces massifs d'arbres verdoyans, pendant que la musique des deux régimens de la garde joue des airs nationaux.

Quant aux sociétés qui n'ont pas d'aussi jolies choses à montrer, elles fêtent aussi le mois de mai à leur manière, par des dîners publics et des *meetings*. Toute association en Angleterre a au moins un grand dîner par an. J'ai assisté à un de ces banquets annuels; c'était celui de la société établie pour venir au secours des hommes de lettres malheureux et qu'on appelle *Literary Fund*, institution

excellente et qu'il serait bien utile de transporter en France. Il y avait environ cent cinquante convives, presque tous littérateurs ou artistes; on en compte souvent beaucoup plus. L'année dernière, la séance avait été présidée par le prince Albert; cette année, le président a été le duc de Sutherland. Les tables avaient été dressées dans une belle salle de la taverne des francs-maçons qui sert habituellement à cet usage. Après dîner, on a entendu le rapport sur les opérations de la société pendant l'année. Deux souverains, l'empereur de Russie et le roi de Prusse, avaient envoyé des souscriptions. Le président a porté la santé de ces deux princes, et les ministres de Russie et de Prusse, MM. de Brunow et de Bunsen, qui étaient du nombre des convives, ont répondu au milieu des applaudissemens universels. J'ai regretté de ne pas voir le nom de la France parmi les pays étrangers qui avaient souscrit. Quand il s'agit de protection pour l'intelligence, la France devrait toujours être en première ligne. Après les toasts pour les monarques donateurs sont venus ceux pour les principaux littérateurs présens et pour les principaux genres littéraires. Chacun remerciait à son tour; c'est le savant et respectable M. Hallam qui a répondu au nom des historiens. Ces toasts, qu'accompagnent de bruyans houras, remplissent ordinairement toute la soirée.

La moquerie française fera sur ces réunions mangeantes toutes les plaisanteries qu'il lui plaira, la société du *Literary Fund* ne dîne pas seulement : depuis cinquante-quatre ans qu'elle existe, elle a fait beaucoup de bien, et elle en fait encore beaucoup tous les jours. Dans le courant de la seule année 1842, elle a distribué à des écrivains indigens ou à leurs familles pour plus de trente mille francs de secours. Or, il n'est pas douteux que le dîner annuel ne soit pour beaucoup dans la conservation de l'institution. Ce dîner a été présidé successivement par des princes du sang et par les plus grands seigneurs de l'Angleterre; il sert à établir entre les littérateurs et les artistes qui composent la société des relations cordiales et fraternelles. L'usage des toasts et des remerciemens qui les suivent a évidemment pour but d'amener les plus distingués des convives à entretenir successivement l'assemblée, ce qui double l'intérêt de curiosité. Les autres sociétés qui ont des dîners anniversaires, comme le *Literary Fund*, s'en trouvent également bien. Quant aux *meetings*, ils ont un autre but qu'ils ne remplissent pas moins. Ce que les dîners sont pour le maintien des fondations, les *meetings* le sont pour la propagande; ce sont les sociétés religieuses ou politiques qui

se servent de ce moyen puissant pour vulgariser leurs doctrines, et on sait à quels résultats considérables elles arrivent quelquefois.

Chaque jour, pendant toute la durée du mois de mai, c'était un *meeting* nouveau de quelqu'une de ces sociétés. La grande salle d'Exeter-Hall, près du Strand, ou la salle du commerce nouvellement élevée dans la Cité, sont le siége ordinaire de ces réunions curieuses. On y a vu successivement la société des missionnaires wesleyens, la société des missionnaires anglicans, la fameuse société biblique, la société de tempérance, et une foule d'autres. Là aussi les plus hauts personnages du pays sont appelés à la présidence, et bien peu d'entre eux déclinent cet honneur. Parmi les présidens ont figuré, cette année, lord Chichester, l'évêque de Londres, lord Morpeth, lord John Russell, l'évêque de Winchester, lord Cholmondeley, lord Ashley, lord Carnavon, l'évêque de Norwich, l'évêque de Salisbury, etc. Les journaux contiennent le lendemain un compte-rendu détaillé de ces assemblées, et les discours qui s'y tiennent, les rapports qui y sont lus, retentissent quelquefois dans toute l'Europe. C'est dans un *meeting* de ce genre que se sont élevées les réclamations passionnées du protestantisme anglais contre l'occupation des îles Marquises par les Français et l'introduction de missionnaires catholiques dans les îles de la Société; c'est dans un autre qu'on a pu apprendre avec étonnement quels efforts inouis fait la société biblique pour répandre la Bible dans le monde, et quel nombre immense d'exemplaires du saint livre inonde par elle les deux continens.

Au premier rang de ces associations actives, marche sans comparaison l'association pour la liberté de commerce, qui porte le nom de *ligue contre les lois sur les céréales* (*anti-corn law league*). Celle-là a tenu à elle seule presque autant de *meetings* que toutes les autres ensemble; elle en a un à peu près tous les jours. L'orateur habituel de ces réunions est M. Cobden, membre du parlement, qui ne manque pas d'une certaine éloquence populaire. Les journaux annoncent ordinairement la veille l'heure de l'ouverture du *meeting;* de tous côtés, des affiches placardées dans la ville invitent le peuple à y assister. A l'heure dite, le président s'assied au fauteuil, la foule remplit la salle, l'orateur prononce un discours, le peuple applaudit et s'en va; le lendemain, on recommence. C'est ainsi que se sont accomplies les plus grandes révolutions dans l'état politique de l'Angleterre. On n'obtient rien dans ce pays que par la patience; une prédication continue, incessante, est le seul moyen de répandre dans le public les idées nouvelles; les journaux n'y suffiraient pas. Les Anglais sont

pour l'habitude ce que nous sommes pour la nouveauté; ils ont besoin d'être habitués de longue main à une idée pour s'y attacher. Les frais de ces *agitations* sont couverts par des souscriptions volontaires, et les progrès que fait la doctrine sont ordinairement appréciés par le progrès des souscriptions. Ainsi, la ligue contre la loi sur les céréales gagne du terrain, car les recettes augmentent, et avec les recettes les moyens de propagation. Sur tous les points de l'Angleterre, elle tient des *meetings*.

Ceci nous amène à la politique proprement dite. Il est difficile de parler une heure en Angleterre sans s'occuper de politique. Les affaires publiques jouent un rôle considérable dans la vie de tout Anglais. C'est par là qu'ils sont grands, admirables, et véritablement supérieurs à tout le reste de l'Europe. Nous avons beaucoup de chemin à faire pour arriver à cette étroite communauté d'intérêts et de pensées qui fait que les affaires de tous sont bien réellement celles de chacun. Un gouvernement libre n'est qu'une grande association dont tous les membres ont un droit égal et une valeur propre; c'est ce que les Anglais comprennent parfaitement. Les citoyens savent très bien dans ce pays-là que, si les choses vont mal, ils ne peuvent s'en prendre qu'à eux-mêmes, et ils agissent comme des gens qui ont sérieusement la responsabilité de leur propre destinée. Il ne vient à l'idée de personne d'attribuer à je ne sais quel pouvoir occulte et imaginaire ce qui est le produit de la volonté nationale, manifestée par ses organes réguliers. L'état n'est pas distinct de ceux qui le composent, et le gouvernement n'est pas autre chose, pour tout le monde, que la majorité. Quand en serons-nous là en France? Quand rendrons-nous justice à nos institutions? Quand saurons-nous que ce qui nous arrive désormais de bon ou de mauvais, nous le devons à nous-mêmes, à nous seuls, et que, si nous voulons être bien conduits, c'est à nous de prendre la bonne voie? Le jour où nous en serons venus là, nous serons le plus puissant peuple du monde, car voyez ce que l'Angleterre a fait avec une population égale à la moitié de la nôtre, avec un génie national moins riche et moins fécond; mais quoi? la nation anglaise était libre quand nous ne l'étions pas, et depuis que nous le sommes, nous ne voulons pas croire à notre liberté.

On dit quelquefois, pour expliquer la supériorité des Anglais sur nous dans la politique, qu'ils la doivent à la nature aristocratique de leur gouvernement. Je ne crois pas que ce soit exact. La société en Angleterre est aristocratique, le gouvernement ne l'est pas. Quel

que soit le respect qui s'attache extérieurement à la chambre des lords, la véritable autorité est dans la chambre des communes; les hommes qui sont à la tête de tous les partis, même du parti tory, sont désignés par le talent, non par la naissance. Sir Robert Peel est le fils d'un marchand, et son successeur désigné, l'homme qui est en ce moment l'espoir du parti conservateur, M. Gladstone, a la même origine. Ce n'est pas à cause de son aristocratie, mais malgré son aristocratie, que l'Angleterre est un grand et fort pays. L'unique principe de sa puissance est la liberté de discussion. Donnez-moi, disait Burke, une royauté tyrannique, une aristocratie corrompue, un peuple avili, mais laissez-moi la liberté de discussion, et tout ira bien; le mot est profond et vrai. C'est par la liberté de discussion que l'Angleterre a corrigé, peu à peu, les défauts de sa constitution aristocratique, et qu'elle arrivera quelque jour à s'en débarrasser complètement; c'est par la liberté de discussion qu'elle a créé son esprit public, ses mœurs politiques, sa richesse matérielle, sa puissance extérieure. Nous devons donc l'atteindre et la dépasser même, car nous avons aujourd'hui le même levier qu'elle, avec l'aristocratie de moins. Déjà, Dieu merci, la liberté porte chez nous des fruits qui frappent tous les yeux; les Anglais eux-mêmes sont étonnés des progrès immenses que nous avons faits depuis 1815 et surtout depuis 1830. Il ne nous manque plus que cette connaissance de nous-mêmes que le temps seul peut donner.

Certes ce ne sont pas les difficultés qui manquent en ce moment en Angleterre. Il en naît au contraire de toutes parts qui tiennent presque toutes à la conservation des abus et des priviléges aristocratiques. La nation tient tête de sang-froid à ces orages; elle ne sait pas encore comment elle en sortira, mais elle sait qu'elle en sortira, et cela lui suffit. Tous les ressorts de cette puissante machine sont tendus, tous les esprits sont en éveil, mais sans rien perdre de ce calme imposant de la force que de bien autres embarras ne sauraient troubler. Il n'y a pas de plus grand spectacle au monde que celui-là. Plus la société est mauvaise et tourmentée, plus l'instrument de gouvernement paraît solide et beau; la tempête même le fortifie. En voyant de près cette noble confiance des Anglais, on ne peut s'empêcher de la partager. On sent, quoi qu'il arrive, que le libéralisme des institutions sauvera encore une fois le pays. Suivant toute apparence, la crise finira par être plus salutaire que nuisible, en ce qu'elle se terminera par quelque nouveau pas dans la voie de la réforme sociale. C'est toujours par là que finissent les crises en Angleterre

depuis long-temps. Ainsi s'accomplira lentement et pacifiquement, sous les auspices de la liberté, la grande révolution nationale, pourvu que les circonstances extérieures ne viennent pas tout compliquer; et cette révolution peut aller bien loin, plus loin qu'on ne croit, sans toucher aux sources de la prospérité du pays, au contraire. Quand la société anglaise serait renversée de fond en comble, quand son système financier serait changé, quand ses colonies seraient perdues, l'Angleterre sera toujours prospère, tant qu'elle conservera ce qui a fait sa gloire, l'habitude de la liberté.

Deux grandes questions, qu'on peut appeler extérieures, préoccupaient tous les esprits à Londres le mois dernier, et continuent encore à y exciter sérieusement l'attention : l'une est la division de l'église d'Écosse, l'autre est l'agitation de l'Irlande pour le rappel. Eh bien! il ne faut pas croire que ces complications, quelque graves qu'elles soient, produisent en Angleterre, sur l'opinion publique, la moitié seulement de l'effet qu'elles produiraient chez nous. Les Anglais ont le caractère plus froid et l'esprit moins prompt que les Français, ils n'ont pas cette vivacité d'imagination qui double le mal présent par la prévoyance du mal à venir; ils sont d'ailleurs habitués depuis des siècles à tous les tumultes de la liberté, et le désordre peut être poussé bien loin avant de les inquiéter. Cette querelle intestine dans l'église d'Écosse, qui aurait pu être partout ailleurs le signal d'une révolution, a été vue avec déplaisir sans doute, avec regret, mais sans une alarme réelle. Chacun pressent vaguement qu'il y aura là une source d'embarras pour l'avenir, car l'histoire politique de l'Écosse est tout entière dans son histoire religieuse, et la question touche de près aux conditions mêmes du traité d'union entre les deux pays. Mais pour le moment d'aussi grosses difficultés ne sont pas soulevées; la séparation du 18 mai s'est effectuée sans désordre matériel; le chef actuel du mouvement, le célèbre docteur Chalmers, a parlé un langage modéré et sage dans l'assemblée de la nouvelle *église libre d'Écosse;* le gouvernement lui-même se montre disposé à faire des ouvertures de conciliation. Le présent semble se calmer; c'est bien. Quant à l'avenir, il prendra soin de lui-même.

L'affaire d'Irlande est autrement grave. Ici, ce n'est plus seulement des principes qu'il s'agit, les conséquences commencent à se montrer, et elles apparaissent redoutables. L'Irlande est la plus grande plaie de l'Angleterre; c'est en Irlande que le vieux système de monopole et de privilége a porté ses plus détestables effets.

Nul ne peut prévoir où s'arrêtera cette agitation gigantesque qui réunit aujourd'hui des centaines de mille hommes sur les pas d'O'Connell. Whigs et tories s'accusent réciproquement de ce qui se passe; les tories reprochent aux whigs d'avoir fortifié l'Irlande par leurs ménagemens; les whigs reprochent aux tories de l'avoir soulevée par leurs menaces, et tous deux ont raison. D'un côté, personne en Angleterre ne veut entendre parler du rappel de l'union; de l'autre, trois millions d'Irlandais le réclament à grands cris. La question paraît insoluble; mais ce n'est pas la première fois qu'elle paraît ainsi. De tout temps, l'Irlande a été une question insoluble pour l'Angleterre. On a essayé successivement de la force et de la modération, rien n'a complètement réussi, mais aussi rien n'a complètement échoué. Ce ne sont que des palliatifs sans doute, mais enfin ce sont des palliatifs. Lequel faut-il employer cette fois? On n'en sait rien encore et on attend. Le gouvernement ne prendra un parti que lorsqu'il y sera forcé par les évènemens et qu'une opinion publique quelconque sera formée en Angleterre sur la question. En attendant, on cherche à deviner ce que veut réellement O'Connell; on sait que c'est un légiste, un avocat, qui ne sortira pas volontairement de la légalité, et on se demande dans quelle espérance il s'est engagé si avant; on se met en mesure de résister par les armes, s'il y a lieu, mais on espère qu'il se présentera quelque biais qui permettra de tout concilier.

Pour aggraver encore cette situation, deux mesures présentées par le ministère ont rencontré dans le parlement une opposition sérieuse; l'un est le bill pour l'éducation des enfans dans les manufactures, l'autre est le bill pour l'introduction des blés du Canada. Ces deux bills sont loin de faire en France le même bruit que les *meetings* irlandais; ils sont cependant bien autrement importans aux yeux des Anglais. Ce sont là les véritables questions intérieures. L'organisation d'un système général d'éducation pour les enfans pauvres est à la fois un des plus pressans besoins et une des plus grandes difficultés de l'Angleterre. Le ministère whig a échoué dans son plan; le ministère tory pourrait bien à son tour échouer dans le sien. Le peu de moyens d'éducation qui existent aujourd'hui ont été établis par les dissidens, et le nouveau bill a pour but de réorganiser les écoles en les mettant sous la direction de l'église et de l'état. Quiconque connaît les passions religieuses de l'Angleterre doit comprendre par ce seul mot quelle violente colère ces clauses ont dû exciter parmi les dissidens. Or, ils sont nombreux,

influens et actifs; ce sont eux qui ont forcé le gouvernement à émanciper les noirs. Quant au bill sur le blé, il alarme des intérêts plus puissans encore. Il ne s'agit pour le moment que d'une réduction à peu près insignifiante sur les blés et farines qui proviennent du Canada; mais le parti agricole a vu dans cette réduction ce qu'elle est en effet, une tendance à réduire la protection exagérée qui couvre les céréales nationales, et il n'entend pas raillerie sur ce point. Sir Robert Peel a donc sur les bras en même temps, indépendamment de l'église d'Écosse et d'O'Connell, et les dissidens qui jettent feu et flammes contre lui au sujet de l'*abominable factories bill*, et une grande portion de son propre parti, qui l'accuse presque de connivence avec les radicaux pour dépouiller les grands propriétaires de leurs revenus.

Cette double querelle a été dans toute sa force pendant le mois de mai. Le bill sur l'éducation n'a pas été discuté en parlement, mais l'agitation contre ce bill a été poussée aussi loin que possible. Treize mille pétitions, portant trois millions de signatures, ont protesté au nom de la liberté religieuse. En même temps, la question du Canada était agitée dans la chambre des communes. Le ministère a fait de grands efforts pour vaincre la résistance de ses amis; lord Stanley, quoique malade, est venu aux communes prononcer un discours éloquent en faveur de la mesure; sir Robert Peel a déclaré solennellement, dans une réunion de membres tories, qu'il donnerait sa démission, si le bill ne passait pas. Le bill a passé, mais une défection de plus de quarante voix tories a voté contre, et le ministère n'a dû son succès qu'aux voix des whigs et des radicaux qui se sont joints à lui sur cette question. De tels incidens ne constituent pas une position ministérielle bien forte. Malgré tout cela, sir Robert Peel est encore le maître; il se maintient dans le rôle intermédiaire qu'il a si résolument adopté. Peu importe d'ailleurs. Quand même il tomberait personnellement, sa politique ne périrait pas avec lui.

Voulez-vous voir maintenant le lieu où se passent les scènes politiques, allons à la chambre des communes. J'ai souvent entendu des provinciaux se plaindre à Paris du peu de solennité qu'avaient à leurs yeux les séances de notre chambre des députés. Que diraient-ils s'ils voyaient une séance du parlement d'Angleterre? Dans une salle longue et étroite, décorée avec une extrême simplicité, s'étendent deux rangées de bancs à droite et à gauche. Au milieu est une sorte de chaire où s'assied le *speaker* ou président, coiffé de sa célèbre perruque. Devant cette chaire est une table chargée de papiers. Sur

les bancs, à droite du *speaker*, siégent les ministres et les membres du parti ministériel; sur les bancs de gauche siége l'opposition. La table sépare les chefs des deux partis. D'un côté, voilà sir Robert Peel, lord Stanley, M. Goulburn, sir James Graham, M. Gladstone, tous les ministres députés; de l'autre, lord John Russell, lord Palmerston, M. Labouchère, M. Baring, M. Macaulay, tous les anciens ministres whigs. La plupart des membres sont arrivés à la chambre à cheval et ont encore la cravache à la main. Tous gardent leur chapeau sur la tête pendant la séance. C'est un mouvement perpétuel d'entrées et de sorties, d'allées et de venues, un bruit de conversations particulières, bien autrement sans façon que chez nous. De petites tribunes sont disposées dans le haut pour le public; mais, pourvu qu'ils soient accompagnés par un membre, les curieux peuvent entrer dans la chambre même et s'asseoir familièrement parmi les députés. On en est quitte pour sortir quand il y a un vote, c'est-à-dire une *division*.

La séance s'ouvre habituellement à quatre heures. Elle commence par des remises de pétitions et des motions sans importance. La discussion ne s'engage véritablement qu'entre cinq et six. Vers sept heures, les trois quarts des membres sortent pour aller dîner, puis on revient, et la séance se prolonge assez ordinairement jusqu'à onze heures ou minuit. Les formes de la discussion sont très simples. Chacun parle de sa place et sans demander la parole. Toutes les formalités qu'on a jugées nécessaires en France, pour maintenir l'ordre, n'existent pas. Chacun peut faire, séance tenante, autant de motions qu'il lui plaît, et adresser aux ministres des interpellations sur quoi que ce soit. Les ministres peuvent, à leur gré, ou refuser péremptoirement de répondre, ou répondre immédiatement, ou prendre un délai. Je ne suis pas de ceux qui regrettent que nos chambres n'aient pas adopté la disposition matérielle des chambres anglaises. Cette nécessité de se couper en deux partis bien distincts, qui siégent sur des bancs opposés, n'est pas conciliable avec notre état social, et commence à ne plus l'être avec l'état social d'Angleterre. Ce n'est pas au moment où le besoin des partis intermédiaires se fait jour chez nos voisins, que nous devrions renoncer à ce qui les facilite. Je ne crois pas non plus que l'habitude de parler de sa place soit bonne à transporter chez nous, elle pourrait amener de la confusion; mais, sous tous les autres rapports, nous n'aurions qu'à gagner à adopter les formes expéditives du parlement anglais; elles sont autrement vives et naturelles que les nôtres.

L'aspect de la chambre des lords est encore plus simple que celui de la chambre des communes. Les séances de ce corps superbe, où une tête couronnée vient de réclamer sa place, se tiennent dans une salle qui n'est pas plus grande et plus ornée que celle d'un de nos plus modestes tribunaux. La disposition est à peu près la même que dans la chambre des communes. Le sac de laine du lord chancelier est à la même place que la chaire du *speaker*; il n'y a de plus que le trône royal à l'un des bouts, et à l'autre, la barre où comparaissent les communes le jour de l'ouverture du parlement. Dans cet étroit espace, sur ces bancs incommodes, se pressent les hommes les plus riches et les plus considérables du monde entier. Ce vieillard, assis sur les bancs ministériels, avec les jambes alongées, les bras croisés sur sa poitrine, et le chapeau enfoncé sur les yeux, c'est le duc de Wellington; auprès de lui est lord Aberdeen, ministre des affaires étrangères. De l'autre côté, voilà lord Lansdowne, lord Melbourne, lord Clarendon; cet orateur qui parle sur tout et toujours bien, c'est lord Brougham. Les séances des lords sont en général beaucoup plus courtes que celles des communes; la discussion y est encore plus familière. J'y ai vu, entre l'évêque d'Exeter et le lord chancelier, une petite querelle de bonne compagnie qui ne se serait pas passée autrement dans un salon.

Qui le croirait? ce qui a le plus préoccupé la chambre des lords pendant le mois dernier, ce n'est ni l'Irlande, ni l'Écosse, ni même tel ou tel bill ministériel, mais une question d'un tout autre ordre, et dont le simple énoncé surprendra probablement beaucoup. Lady Townshend, femme de lord Townshend, pair d'Angleterre, a eu plusieurs enfans qui passent pour n'être pas légitimes. L'aîné de ces enfans, qui est membre de la chambre des communes, a pris le nom de lord Leicester, titre que porte ordinairement l'héritier de la pairie des Townshend. Un frère du lord, qui hériterait de la pairie si les enfans de lady Townshend n'en héritaient pas, a intenté une action devant la chambre pour faire déclarer l'illégitimité de ces enfans. En conséquence, les lords ont procédé publiquement à la plus singulière des enquêtes. De nombreux témoins ont été entendus, des avocats ont longuement plaidé dans les deux sens, et la chambre a fini par admettre les réclamations de la famille Townshend. Il est à remarquer, pour rendre cette histoire plus caractéristique, que la recherche de la paternité est interdite en Angleterre comme en France devant les tribunaux ordinaires; mais le parlement est au-dessus des lois. Tous les jours, des affaires privées sont portées devant le parlement; lui

seul, par exemple, peut prononcer un divorce, car le divorce est une exception aux lois, et le parlement est seul investi du droit de faire de telles exceptions, par le moyen de ce qu'on appelle une loi privée, *private bill*. Le nombre de ces bills privés est considérable en Angleterre. En France, nous n'avons, je crois, que les lettres de grande naturalisation qui aient le caractère de bills privés.

Pour achever cette revue du mois de mai à Londres, il faudrait maintenant raconter quelques promenades dans les environs. Mais qui ne connaît, de réputation au moins, Richmond et Greenwich, Hamptoncourt et Windsor? Qui n'a entendu parler des gracieux aspects que présente la Tamise, à quelques lieues au-dessus de Londres, quand ce fleuve superbe, qui va tout à l'heure porter des milliers de navires, n'est encore qu'une jolie rivière peuplée de cygnes, et dont les eaux claires serpentent sous les plus beaux ombrages du monde? Qui ne sait quels sont les charmes de cette campagne, où tout est soigné comme dans un parc, et où la richesse printanière des arbres et des haies, véritables prodiges de végétation, fait comprendre pourquoi l'Angleterre est la patrie de la poésie descriptive? Qui ne connaît les salles de Holbein à Hamptoncourt, et celles de Van-Dyck à Windsor, ces deux châteaux royaux, dont l'un est si plein du souvenir terrible de Henri VIII, et l'autre de la mélancolique mémoire de Charles Ier? Qui n'a admiré la position de l'hôpital de Greenwich, au bord de son fleuve, avec cette noble architecture d'Inigo Jones, qui en fait le plus beau monument de l'Angleterre assurément? Les habitans de Londres vont prendre l'air à Greenwich, à Richmond ou à Windsor, comme les bourgeois de Paris vont à Saint-Cloud, à Versailles et à Saint-Germain. L'habitude d'y aller le dimanche commence même à se répandre parmi le peuple, malgré les réclamations des dévots.

Le mois de mai se termine par les courses d'Epsom. C'est le 31 qu'a lieu, tous les ans, la course du Derby, le plus grand évènement de l'année en Angleterre. Aucune séance du parlement n'excite la moitié de l'intérêt qui s'attache au Derby. Dès le matin, la route de Londres à Epsom est encombrée de voitures et de cavaliers. Sur une longueur d'environ six lieues de France, c'est une file aussi serrée que dans les rues les plus fréquentées de Londres, à l'heure la plus active de la journée. Soixante ou quatre-vingt mille curieux arrivent ainsi sur l'immense plateau où doit se faire la course. Un ordre admirable s'établit comme de soi-même dans cette multitude. Des

écuries en plein vent reçoivent les chevaux; les voitures se rangent le long de l'hippodrome et deviennent les loges où chacun se prépare à voir le grand spectacle. Je ne suis pas connaisseur en *sport*, et je ne puis dire si la course de cette année a été belle. Dix-neuf chevaux ont couru, et le gagnant s'appelle *Catherstone;* voilà tout ce que j'en sais. Le prix était de 4,500 louis. Comme le cheval gagnant était le favori, les pertes des parieurs n'ont pas été grandes; mais j'ai ouï dire que, si le cheval *Gaper*, qui a balancé quelques instans la victoire, avait maintenu son avantage, son propriétaire, lord George Bentinck, aurait gagné 50,000 livres sterling ou plus de 1,200,000 fr. Dès la fin de la course, des pigeons sont lâchés, et des hommes à cheval partent pour annoncer à l'Angleterre entière le nom du vainqueur. On le sait ordinairement à Londres une heure après.

Mais ce n'est pas tout d'aller à Epsom, il faut en revenir. Le retour d'Epsom est un autre genre de course; ce sont alors les postillons et les cochers qui luttent entre eux au grand péril de ceux qu'ils conduisent. D'innombrables accidens arrivent dans le trajet; ce ne sont que traits qui cassent, voitures qui versent, chevaux qui se blessent; n'importe : rien n'arrête le tourbillon. En arrivant à Londres, on trouve la population presque tout entière qui s'est portée le long des avenues de la ville, pour voir le défilé, et qui accompagne les plus intrépides de ses cris et de ses applaudissemens. J'ai vu les Anglais gais ce jour-là. On se demande beaucoup en France quels sont les meilleurs moyens d'améliorer les races de chevaux. Il est clair que ce sont les courses. Une journée comme celle d'Epsom, en se renouvelant tous les ans, répand singulièrement dans toutes les classes la passion des chevaux; on en parle long-temps à l'avance, on s'en entretient encore long-temps après. C'est de *l'agitation* pour l'amélioration des races, un véritable *meeting*. Qui peut évaluer ce qui se dépense d'argent et d'efforts pour gagner le Derby? Il y avait cette année cent cinquante-six poulains inscrits. Chacun de ces précieux animaux a été élevé avec un soin infini, et la plupart d'entre eux deviendront infailliblement de très beaux chevaux. En toutes choses, les grands résultats s'obtiennent en excitant l'intérêt particulier, en provoquant l'amour-propre. Un million dépensé annuellement en France pour prix de courses ferait plus pour le progrès de nos races que tous les haras du monde. L'exemple des courses anglaises ne permet pas d'en douter.

Deux jours après Epsom, j'arrivais à Douvres à sept heures du

matin, après avoir vu en passant la cathédrale de Cantorbéry. Cette fois, je me gardai bien de prendre le bateau français, et, après deux heures et demie de traversée, j'arrivais à Calais. La matinée était magnifique; j'avais retrouvé le soleil aux portes de France. La mer, unie comme une glace, ne ressemblait guère à ce que je l'avais vue un mois auparavant. Peu à peu, les côtes blanches et escarpées de l'Angleterre s'abaissèrent, mais sans disparaître, et les côtes basses de France sortirent des eaux. On apercevait très distinctement les deux rives à la fois. En les voyant si rapprochées et la mer si belle, en me rappelant l'aimable accueil que j'avais reçu, les sympathies que j'avais rencontrées, j'ai fait des vœux pour que beaucoup de Français aillent, chaque année, passer le mois de mai à Londres.

LÉONCE DE LAVERGNE.

LETTRES

SUR LE CLERGÉ.

II.

Y A-T-IL ENCORE DES JÉSUITES?

Savez-vous, monsieur, la grande nouvelle? Depuis la publication de ma première lettre, les jésuites ont disparu. Auparavant on les rencontrait partout; ils marchaient fièrement, et ils regardaient les gens avec un air adorable de supériorité. Actuellement on n'en voit plus un seul. Si vous parlez de ces bons pères, on vous répond que ce sont là des fantômes, qu'il n'y a plus de jésuites, et qu'il ne faut pas se battre contre des moulins à vent. *S'effacer et attendre*, voilà, à ce qu'on assure, le mot d'ordre venu du dehors. Aussi, pendant quelques jours, les rôles ont été intervertis. Tandis que M. de Larochejaquelein déclarait à la chambre des députés qu'il ne croyait plus aux jésuites, dont il n'avait craint l'influence que sous une dynastie qu'il voulait conserver, les chefs du parti légitimiste, à la chambre des pairs,

déploraient d'un ton doucereux certaines imprudences de leurs adhérens. On prêchait partout la paix et l'oubli, comme si l'attaque ne fût pas venue de la congrégation. Tant que *l'Univers*, la *Gazette du Midi* et vingt autres journaux ont insulté et calomnié les hommes les plus considérables de la France; tant que M. l'évêque de Chartres et M. l'évêque de Belley ont lancé des mandemens contre l'Université, on n'a rien dit; mais quand, depuis les *Débats* jusqu'au *National*, la presse s'est émue, quand on a senti que le pays était prêt à s'indigner, on a compris la faute que l'on avait commise, et l'on s'est donné l'air de victimes qui allaient être égorgées sur l'autel de la philosophie et de l'Université. Pauvres et innocentes brebis que les auteurs du *Monopole universitaire*, et de bien d'autres libelles semblables! C'est toujours la fable du loup et de l'agneau. Pendant des années entières, la congrégation a dirigé ses violentes diatribes contre des gens qui ne s'occupaient point d'elle, et lorsqu'enfin quelques réponses fermes, mais polies, sont arrivées à ses oreilles, elle s'est mise à crier à la calomnie et à la persécution. Oh! la bonne et plaisante invention! *Pends-toi*, *brave Escobar*, tu n'étais pas là!

Que n'a-t-on pas dit contre les leçons que M. Michelet et M. Quinet ont données récemment au collége de France! C'était vraiment l'abomination de la désolation! On demandait la suppression ou tout au moins la suspension de ces cours où l'on avait la hardiesse de démasquer les jésuites. Le gouvernement a résisté à ces perfides conseils, et il a bien fait. Les néo-catholiques ont essayé d'étouffer violemment la voix des professeurs; mais, quand ils ont vu que le gouvernement ne cédait pas, ils ont renoncé à un projet qui aurait pu amener de vives représailles, et l'agitation s'est apaisée. Comment, en effet, M. le ministre de l'instruction publique serait-il intervenu dans cette affaire, lorsque M. le ministre de la justice et des cultes n'a pas cru devoir intervenir dans les prédications qui, depuis plusieurs années, se font, dans tant d'églises de provinces et jusque dans Paris, contre plusieurs professeurs et contre l'Université tout entière?

N'importe, il faut admettre que c'est l'Université qui persécute ses adversaires. Cela est si vrai, que le dernier dimanche de mai, dans une église située au centre de Paris, le prédicateur a demandé charitablement qu'on priât pour les jésuites persécutés et même pour leurs persécuteurs. A ce mot, monsieur, je m'aperçois de ma bévue. J'avais commencé par vous dire qu'il n'y avait plus de jésuites, et voilà que maintenant il faut prier pour leur succès! Ils

existent donc? Je ne sais pas comment il s'est fait qu'en retraçant leur marche je me suis égaré avec eux. Voyez un peu ce que c'est de ne pas suivre l'*omnium brevissima* et d'oublier un instant la géométrie! Parlons sérieusement; on a perdu bien vite le souvenir du mot d'ordre. Pendant que M. de Larochejaquelein disait à la chambre qu'il n'y avait plus de jésuites, *l'Ami de la Religion*, mieux informé ou plus hardi qu'on ne pouvait l'être devant les représentans du pays, déclarait que les jésuites existaient chez nous, et que tout le monde le savait (1). Cette déclaration officielle suffirait; d'ailleurs les preuves sont tellement nombreuses qu'un tel aveu devient presque superflu.

Que veut-on dire lorsqu'on affirme qu'il y a des jésuites? Non-seulement on entend par là qu'il existe à Lyon, à Paris et dans beaucoup d'autres villes de France des établissemens où se réunissent des ecclésiastiques soumis aux lois de saint Ignace, et qui reconnaissent pour leur supérieur le général des jésuites à Rome, non-seulement on entend que ce sont là les successeurs directs et immédiats de ces jésuites repoussés deux fois de France par les rois *très chrétiens*, et dont l'ordre fut aboli par Clément XIV aux applaudissemens de toute l'Europe; mais on veut exprimer surtout que les jésuites actuels ont les mêmes maximes et la même conduite que les anciens, qu'ils commettent les mêmes fautes et qu'ils présentent les mêmes dangers: de sorte que, si l'on ne connaissait en aucune manière l'ordre auquel appartiennent les ecclésiastiques dont il s'agit, il serait facile de prouver que ce sont là des jésuites, par leurs maximes, par leur conduite, par les discussions qu'ils amènent, par l'oppression qu'ils font peser sur le clergé, par la violence de leur polémique et par les symptômes d'une agitation que leur présence a toujours produite. D'ailleurs, d'où partent ces attaques continuelles contre les libertés de l'église gallicane, si ce n'est de la congrégation? Permettez, monsieur, que j'entre dans quelques détails au sujet de cette démonstration *à posteriori* de l'existence des jésuites.

Considérée dans ses rapports avec la société, toute religion doit avoir principalement pour objet de répandre chez les hommes les idées morales et la pratique de la vertu. C'est, disait Turgot, parce qu'elle est utile, et non parce qu'elle est vraie, qu'une religion est

(1) « La présence des jésuites parmi nous n'a jamais été un mystère pour per-« sonne, attendu qu'ils ne se cachent point, et qu'ils n'ont aucune raison pour se « cacher. » (*L'Ami de la Religion* du 18 mai 1843.)

adoptée par l'état. A cet égard, l'utilité du catholicisme bien entendu ne saurait être niée par personne, et l'on a dû généralement reconnaître que les maximes de l'Évangile, si elles étaient rigoureusement pratiquées, nous feraient tous vivre en frères. Si donc, à certaines époques, on voit les peuples chrétiens, agités par des passions religieuses, oublier cet esprit de charité évangélique, si surtout ce sont les chefs, les pasteurs, qui donnent l'exemple de la violence et de l'emportement, il faut penser que la morale de l'Évangile a reçu quelque grave atteinte, et qu'un nouveau principe s'est introduit dans la société. Or, l'histoire est là pour attester que depuis trois siècles la plupart des troubles religieux, des discussions intestines qui ont eu lieu entre catholiques et catholiques, au sujet de la foi, furent suscités par les jésuites. Sans aller chercher au Paraguay ou au Japon le souvenir des batailles livrées par les disciples de saint Ignace, il suffira de jeter un coup d'œil sur l'histoire religieuse de la France, à partir du XVIe siècle. Deux livres qui ont paru récemment, et que le fond et la forme recommandent également au public, font mieux connaître que tout ce qu'on avait écrit jusqu'ici l'action funeste des jésuites sur la société française.

Dans *les Prédicateurs de la Ligue*, M. Labitte a présenté un tableau fidèle des maux incalculables que l'influence des jésuites répandit à cette époque sur la France. Ce livre, rédigé sans passion, mais avec liberté, nous montre la chaire sacrée envahie alors par des énergumènes qui dénonçaient hardiment dans les églises ceux qu'ils ne cessaient d'attaquer dans leurs pamphlets. *Port-Royal* de M. Sainte-Beuve, écrit avec tant de vérité et de finesse, nous montre ces mêmes jésuites, au XVIIe siècle, poursuivant avec un incroyable acharnement des hommes pieux et respectables, s'attaquant à toutes les gloires de la France pour enlever l'enseignement aux solitaires de Port-Royal; car, il ne faut pas l'oublier, ce n'est pas d'aujourd'hui que datent les querelles qu'on suscite à l'Université. Les reproches qu'on adresse à la philosophie spiritualiste ne sont qu'un prétexte, et plusieurs siècles avant qu'il fût question de M. Cousin et de M. Jouffroy, les ordres religieux avaient toujours tenté de s'emparer de l'instruction publique, même lorsque l'Université était ecclésiastique et ne pouvait donner lieu à aucune critique en matière de foi. On connaît, au XIIIe siècle, la grande querelle des ordres mendians avec l'Université. Plus tard, ce furent les jésuites qui, s'attaquant à ce grand corps, s'efforcèrent, par tous les moyens et sans pouvoir prétexter l'intérêt de la religion, d'accaparer l'instruction. Ce qu'ils

avaient obtenu par ruse et par violence, ils se gardèrent bien de vouloir l'accorder à d'autres, et ils firent défendre aux illustres disciples de Saint-Cyran d'enseigner une morale qui ne leur paraissait pure et sublime que dans les livres de Sanchez et d'Escobar. Mais je ne veux pas ici anticiper sur un sujet que je réserve pour une autre occasion. En vous rappelant des faits si connus, je n'ai eu d'autre but, monsieur, que de vous fournir un moyen de constater l'existence des jésuites en France par l'observation des mêmes symptômes qu'on avait remarqués dans les siècles passés. Si des ministres de Dieu, oubliant la charité évangélique et le respect que l'on doit aux églises, abusent de la chaire pour calomnier et pour insulter des hommes honorables, pour dénigrer l'Université tout entière; si des ecclésiastiques, si des évêques accumulent dans des pamphlets ou dans des mandemens toutes les invectives, toutes les injures contre des professeurs que la France aime et respecte, ne reconnaissez-vous pas à ces marques le même esprit qui anima les prédicateurs de la ligue et qui inspira leurs successeurs? Voilà les jésuites : je les reconnais à leurs œuvres, à l'abus qu'ils font de la parole de Dieu, à leurs violences, au trouble qu'ils jettent dans la société. Et il ne faut pas croire qu'il s'agisse ici de faits déjà oubliés, ni que les partisans de la congrégation aient cru devoir modifier leurs allures. Les faits actuels abondent, et l'on n'a que l'embarras du choix.

Lorsqu'après les mandemens des prélats les plus fougueux de France, après les injures quotidiennes dont les journaux ultra-catholiques étaient remplis, parut le *Monopole universitaire*, du chanoine Desgarets, toute la presse s'émut des injures et des calomnies renfermées dans cet ouvrage, dont le style rappelle ce que les plumes jésuitiques ont jamais produit de plus déplorable. Pour atténuer l'effet que produisait ce livre, on commença d'abord par répandre tout doucement que c'était là une saillie individuelle; on déplora partout le zèle aveugle qui avait animé l'auteur. A la chambre des pairs, les chefs du parti légitimiste firent allusion à cet ouvrage, et l'archevêque de Paris lui-même, allant visiter un de nos grands établissemens universitaires, prononça des paroles que les journaux ont répétées, et qui contenaient un blâme indirect des violences jésuitiques. Or, comme les réponses à ces attaques arrivaient précisément au milieu de ces demi-désaveux, et que d'ailleurs il y avait un nombre incroyable de personnes qui, sans savoir au juste ce qu'elles faisaient ni quels étaient les fils qui les dirigeaient, s'appli-

quaient à prêcher l'oubli des injures, il en résulta que les gens qu'on avait battus à outrance, et qu'on forçait à se défendre, eurent l'air d'agresseurs. Cependant cette espèce de *paix de l'église* ne fut pas de longue durée. Ceux qui demandent à tout propos la liberté de l'enseignement voulurent étouffer les libres paroles que des hommes de talent et de cœur prononçaient au collége de France : se voyant en trop petit nombre pour en imposer à un immense auditoire, ils battirent en retraite, et les violences recommencèrent de plus belle dans les journaux. *L'Ami de la Religion*, *l'Univers*, la *Gazette du Midi*, reprirent le cours de leurs invectives habituelles; M. l'évêque de Chartres recommença la série de ses mandemens et de ses lettres, et, comme si tout cela était insuffisant, la congrégation vient de faire paraître à Lyon un second pamphlet beaucoup plus virulent que le premier. Ce sont probablement les lauriers cueillis par M. Desgarets qui ont porté l'auteur de ce nouvel écrit à attaquer avec une ardeur sans égale tous ceux qui ne fléchissent pas le genou devant les jésuites. Pour montrer l'excès de l'aveuglement dans lequel l'auteur de ce libelle est tombé, il suffira de dire qu'il poursuit de ses injures un homme que la France entière a entouré de sa vénération, et qui possède la plus solide piété. En s'attaquant à M. Royer-Collard, qu'on avait toujours respecté, ce nouvel athlète a prouvé qu'il voulait se faire distinguer dans son parti par l'étrangeté et la bizarrerie de ses emportemens.

Ce n'est pas seulement par leurs actes que les partisans de la congrégation se font reconnaître; se mettant en révolte ouverte contre l'Évangile, ils foulent aux pieds la charité, et, au lieu de reconnaître leurs erreurs, ils prêchent la persécution, ils veulent légitimer l'emploi de l'injure. Il faut lire à cet égard *l'Univers* du 25 mai dernier, où se trouvent à la fois un grand article sur *le zèle et la modération*, et une lettre du *respectable auteur du Monopole universitaire*. Dans l'article, les rédacteurs de *l'Univers* répondent à leurs amis, « qui s'accrochent à leurs vêtemens pour les retenir, criant qu'ils les « compromettent, » que le zèle doit tout excuser. A ceux qui leur recommandent la modération, ils conseillent le zèle, et ils répètent le serment prêté par les chevaliers du Temple, de combattre à outrance les infidèles : exemple admirablement choisi, pour des gens qui font profession d'humilité et de foi; car on sait bien que les templiers furent des modèles de piété, de charité, et de toutes les vertus chrétiennes. Aussi, animé par le souvenir de ces illustres guerriers,

l'Univers a déclaré, il y a huit jours, qu'il n'accepterait *ni paix ni trève*. Quant à M. Desgarets, il dit dans sa lettre, que s'il y a des injures dans son livre, elles sont une conséquence immédiate et nécessaire des blasphèmes qu'il attribue aux professeurs de l'Université. « D'ailleurs, ajoute-t-il, les mots propres m'ont toujours paru « préférables aux périphrases, et, dès ma jeunesse, j'ai fort goûté ce « vers de Boileau :

« J'appelle un chat un chat, et Rollet un fripon. »

Certes, Boileau est un auteur très estimable, mais il me semble qu'il existe un livre qui, pour M. le chanoine Desgarets, devrait avoir encore plus d'autorité que les vers de l'auteur du *Lutrin*. Dans cet autre livre, que nous pourrions au besoin faire connaître à l'auteur du *Monopole universitaire*, il est écrit qu'on ne doit pas appeler *raca* son prochain. L'Évangile prêche la charité; les néo-catholiques ne veulent pas respecter ce précepte fondamental : ce ne sont donc pas de véritables chrétiens. Que sont-ils alors? Lisez les œuvres du père Garasse, monsieur, et vous le saurez.

Mais nos adversaires ne peuvent-ils pas se reconnaître à d'autres signes? S'ils voulaient modérer leur *zèle*, s'ils pouvaient, par hypothèse, cesser d'injurier et de calomnier les gens avec lesquels ils sont en discussion, n'y aurait-il plus aucun moyen de les démasquer? Si fait, monsieur; à moins qu'on ne veuille fermer les yeux à la lumière, il est impossible de se laisser tromper. Quand on voit les doctrines décriées du probabilisme et des restrictions mentales se relever en France, quand on rencontre, dans des ouvrages destinés à l'instruction d'une jeunesse qu'il faudrait toujours garantir de la moindre souillure, toutes les infamies, toutes les turpitudes qui donnèrent une si triste célébrité à l'ouvrage de Sanchez, il faut se rendre à l'évidence, et reconnaître que les jésuites sont parmi nous.

Vous connaissez déjà probablement, monsieur, la morale de ces nouveaux casuistes, par des extraits qui ont paru dans les *Débats* et dans d'autres journaux. On y retrouve la plupart des maximes que Pascal avait si victorieusement réfutées dans *les Provinciales*. Ce sont deux ouvrages destinés à l'enseignement dans les séminaires, et dénoncés à la France dans un opuscule publié récemment à Strasbourg sous le titre de *Découvertes d'un Bibliophile*, qui ont fait ouvrir les yeux aux hommes qui ne veulent pas que la véritable mo-

rale soit enlacée et étouffée dans des distinctions subtiles et dangereuses. Il faut des lumières surnaturelles, et dont je me trouve absolument privé, pour se purifier à la source du père Moullet ou de l'abbé Rousselot. Dans un *Compendium* de théologie morale qu'on a adopté dans les séminaires de l'Alsace, l'abbé Moullet énonce les propositions les plus pernicieuses. L'obéissance passive y est prêchée comme un devoir rigoureux. « Le subordonné obéissant dans une « bonne intention à son chef, dit l'auteur de ce livre, agit méritoire- « ment, quoique, par le fait, il agisse contre la loi de Dieu. » De cette manière, un supérieur criminel ou dépravé sera certain de plonger dans le crime ou dans la débauche ses subordonnés, qui lui obéiront en toute sûreté de conscience. La théorie du probabilisme, telle qu'elle est enseignée dans cet ouvrage, est subversive de toute société; elle tend à établir que lorsqu'un homme croit à *peu près* également probable que la loi est bonne ou mauvaise, il peut enfreindre la loi, « car une loi douteuse et incertaine ne saurait « donner lieu à aucune obligation. » — D'où il résulte que, si un voleur n'était pas excessivement persuadé de la justice de la loi qui lui défend d'enlever le bien d'autrui (et le cas pourrait arriver), il ne serait nullement tenu à être honnête homme. C'est probablement pour des motifs semblables que M. Moullet déclare que *les contrebandiers sont exempts de péché et ne sont tenus à aucune restitution.* La théorie des restrictions mentales est exposée par ce théologien dans toute sa pureté. Aussi, après avoir demandé à quoi est tenu un homme qui a prêté serment d'une manière fictive et pour tromper, l'auteur répond que « il n'est tenu à rien en vertu de la religion. »

On ne finirait pas, monsieur, si l'on voulait citer toutes les énormités qui se lisent dans le livre de l'abbé Moullet. Si nous devions nous enfoncer dans cette voie de turpitudes où l'auteur du *Compendium* s'était déjà beaucoup trop avancé, et où l'abbé Rousselot s'est égaré tout-à-fait, la recette pour commettre un adultère sans se damner mériterait une mention particulière. M. Rousselot, qui est professeur au séminaire de Grenoble, a tiré de la théologie de Saettler tout ce qui est relatif au sixième commandement, en y ajoutant des questions nouvelles et des notes. On croit rêver en lisant ce livre destiné à des jeunes gens (*in gratiam neo-confessariorum et discipulorum*), et dans lequel les questions les plus hideuses sur la bestialité, sur le vice qu'on ne nomme pas, sont traitées avec un calme, avec une sérénité de conscience, qui étonneraient dans un

libertin des plus dépravés. Que dire d'un ouvrage imprimé en 1840 et répandu à profusion par toute la France, dans lequel on traite gravement et sérieusement la question des *incubes* et des *succubes?* Que penser d'un théologien qui, par des *attamen* et des distinctions subtiles, s'efforce d'excuser ou d'atténuer les péchés les plus honteux? L'avortement, action si horrible, est réduit à de telles proportions, que, si la morale de M. Rousselot était adoptée, il se commettrait des milliers de ces crimes tous les jours. Que diraient les mères de famille, si on leur faisait savoir que certains confesseurs apprendront à leurs filles qu'elles sont *absolument maîtresses de leur corps*, et que personne n'a le droit de les empêcher d'en disposer comme bon leur semble? Voilà pourtant les maximes qu'inculque le professeur de Grenoble, qui s'arrête à discuter si c'est un péché que de porter perruque, et qui croit qu'une femme allant au bal masqué commet une faute presque aussi grave que si elle violait la foi conjugale.

Comme je veux éviter le scandale, je n'entrerai point dans des détails qui seraient révoltans. Je me bornerai à déclarer que c'est là le plus *mauvais livre* que j'aie jamais lu, et que, si de telles maximes pouvaient être adoptées et pratiquées généralement chez nous, le peuple français, si souvent calomnié dans les feuilles ultra-catholiques, deviendrait la nation la plus corrompue du monde. Il est impossible de ne pas reconnaître à cet enseignement une compagnie qui, il y a déjà deux siècles, avait confondu toutes les notions du bien et du mal. En voyant reparaître les principes de Sanchez, de Molina, d'Escobar, on peut dire hardiment : Voilà les jésuites!

Aujourd'hui ces maximes sont encore plus dangereuses qu'elles ne l'étaient il y a deux siècles; car, si alors elles trouvaient un correctif dans cette partie du clergé qui combattait les jésuites, actuellement, loin de repousser de tels livres, on déclare qu'ils sont adoptés partout. M. l'évêque de Chartres en prend la défense, et l'abbé Rousselot, au lieu de se cacher, comme il aurait dû le faire, se pose fièrement dans les journaux, et parle (hypothétiquement il est vrai) de donner des *soufflets* aux rédacteurs du journal des *Débats*. C'est toujours la même morale et la même charité.

Si quelque chose pouvait faire mieux comprendre la nécessité impérieuse de placer par une loi tous les établissemens d'instruction sous la surveillance de l'Université, c'est l'effet produit par les extraits insérés dans les journaux de ces deux ouvrages adoptés dans

les séminaires. Malgré l'immense danger que l'emploi de ces livres présente, le gouvernement se trouve dénué de moyens pour faire cesser ce scandale. Les évêques, comme de raison, ont pris parti pour le *probabilisme*, et la théorie des restrictions mentales continue d'être enseignée. Il ne restait au ministère qu'à citer l'abbé Rousselot devant les tribunaux pour outrage aux mœurs; mais ce moyen extrême était, il faut le reconnaître, d'un emploi fort délicat, car, en admettant même une condamnation, le livre flétri par les tribunaux aurait très probablement servi toujours de texte dans l'intérieur des établissemens ecclésiastiques où l'autorité civile ne saurait exercer aucune espèce de contrôle, et M. Rousselot, admis aux honneurs du martyre, n'aurait fait que grandir dans l'opinion de ses collègues. Pourtant le gouvernement aurait trouvé dans le verdict du jury une force immense pour demander aux chambres un moyen de pénétrer dans les séminaires et d'en arracher ces catéchismes d'impureté.

Si les preuves alléguées pour démontrer l'existence des jésuites en France n'étaient pas suffisantes, l'ultra-montanisme qui fait tous les jours de nouveaux progrès dans le clergé, l'horreur profonde que l'on témoigne dans les journaux ultra-catholiques pour les libertés de l'église gallicane et pour la célèbre déclaration de 1682, œuvre immortelle de Bossuet, prouveraient seuls la présence des jésuites au milieu de nous. Pourquoi faut-il que la congrégation fasse oublier au clergé français ses glorieux précédens? Et pourtant, qu'il le sache bien, c'est uniquement en restant gallican, c'est en repoussant toute suggestion étrangère qu'il pourra reprendre son autorité.

A présent, monsieur, nous avons de quoi convaincre les plus incrédules. Oui, les jésuites sont en France : non-seulement cela résulte de leurs aveux répétés, mais on les reconnaît à leurs œuvres, à la violence de leur polémique, à l'agitation qu'ils répandent dans le pays, à l'oppression qu'ils font peser sur le clergé, à leur morale tant de fois flétrie et qu'ils n'abandonnent jamais, au probabilisme, à leurs célèbres restrictions mentales, à leur aversion contre les libertés de l'église gallicane. Oui, ils sont au milieu de nous, autour de nous; ce sont toujours les mêmes hommes, ils ont les mêmes doctrines, et ils amènent les mêmes dangers. Ceux qui douteraient encore auraient des raisons pour ne pas vouloir se rendre à l'évidence.

Ce ne serait pas assez d'avoir prouvé l'existence des jésuites, si

l'on ne pouvait donner aussi quelques renseignemens sur leurs forces, sur leurs moyens d'action, et sur leurs projets ultérieurs. A cet égard, monsieur, je puis vous communiquer quelques faits que j'ai puisés à des sources sûres et dont je crois pouvoir répondre. Le nombre total des jésuites en France, qui, sous la restauration, s'élevait à peine au-delà de quatre cents, est aujourd'hui de neuf cents environ. Ils ont presque doublé depuis treize ans. Ils sont établis dans la plupart des diocèses, par petites communautés qui ordinairement se composent d'une vingtaine d'individus au plus. Les maisons de Paris et de Lyon en contiennent seules un plus grand nombre. Voici comment ils procèdent pour s'établir dans une ville. Un beau jour arrive un ecclésiastique, doux, souple, insinuant, et muni de bonnes recommandations. Bientôt il offre de prêcher gratuitement dans l'église principale. Le conseil de fabrique ne demande pas mieux naturellement que d'avoir un prédicateur sans bourse délier. L'offre est acceptée, elle se renouvelle, et le jésuite prolonge son séjour au grand contentement des douairières de l'endroit. Au bout d'un certain temps arrive un camarade, puis un second, puis un troisième; alors on ne peut plus vivre isolément, et l'on demande à l'évêque la permission de se réunir et d'avoir une église. A ce moment, la maison est fondée, elle s'accroît rapidement, et rien ne saurait l'ébranler.

Les maisons de province correspondent avec celles de Paris; elles sont aussi en relation directe avec le général, qui est à Rome. La correspondance des jésuites est organisée d'une manière merveilleuse, et, chaque jour, le général reçoit une foule de rapports qui se contrôlent mutuellement. Cette correspondance, si active, si variée, a pour objet de fournir aux chefs tous les renseignemens dont ils peuvent avoir besoin. Il existe dans la maison centrale, à Rome, d'immenses registres où sont inscrits les noms de tous les jésuites, de leurs affiliés et de tous les gens, amis ou ennemis, à qui ils ont affaire. Dans ces registres sont rapportés, sans altération, sans haine, sans passion, les faits relatifs à la vie de chaque individu. C'est là le plus gigantesque recueil biographique qui ait été jamais formé depuis que le monde existe. La conduite d'une femme légère, les fautes cachées d'un homme d'état, sont racontées dans ce livre avec une froide impartialité. Ces biographies sont véritables, parce qu'elles doivent être utiles. Quand on a besoin d'agir sur un individu, on ouvre le livre, et l'on connaît immédiatement sa vie, son caractère,

ses qualités, ses défauts, ses projets, sa famille, ses amis, ses liaisons les plus cachées. Concevez-vous, monsieur, toute la supériorité d'action que donne à une compagnie cet immense livre de police qui embrasse le monde entier? Je ne vous parle pas légèrement de ces registres : c'est de quelqu'un qui l'*a vu* et qui connaît parfaitement les jésuites que je tiens ce fait. Il y a là matière à réflexions pour les familles qui admettent facilement dans leur sein des membres d'une communauté où l'étude de la biographie est si habilement exploitée.

Il y a peu de temps qu'un journal quotidien, ayant parlé de la maison que les jésuites ont à Lyon, s'attira quelques plaisanteries au sujet d'une découverte dont, au reste, on ne contestait pas la vérité. Si les jésuites voulaient se tenir dans l'ombre, je m'abstiendrais de les désigner plus particulièrement; mais, puisque nous avons vu qu'ils déclarent *n'avoir aucune raison pour se cacher*, je serai plus explicite, car ici, chose singulière, il ne s'agit pas d'obtenir un aveu des jésuites, qui s'annoncent dans les journaux, dans les églises, partout : il s'agit de démontrer leur existence à des gens qui n'auraient qu'à ouvrir les yeux pour voir. Que les jésuites soient utiles ou dangereux, que leur doctrine soit bonne ou mauvaise, cela peut à la rigueur être sujet à contestation, et puisqu'il y a des évêques qui repoussent *les Provinciales*, il peut y avoir des gens qui défendent les jésuites; mais, quant à nier leur existence, cela n'est pas soutenable. Ceux qui, sans sortir de Paris, voudraient s'assurer *de visu* de leur existence n'auraient qu'à se rendre près du Panthéon, dans la rue des Postes, et là demander au premier passant la maison des jésuites. Tout le monde la leur indiquera. C'est un grand établissement : il y a une magnifique bibliothèque, un beau cabinet de physique, un laboratoire de chimie très bien garni. Ils ont des professeurs pris dans les sommités de la science, et l'on rencontre parmi ces pères des hommes fort instruits. Ce sont en général des gens de bonne compagnie, liés avec tout le faubourg Saint-Germain, et dirigeant la conscience des plus jolies femmes de Paris. Cette rue des Postes, qui était si déserte autrefois, est devenue le rendez-vous des équipages les plus élégans, depuis que les disciples de saint Ignace ont quitté la rue du Regard pour aller s'installer sur la montagne Sainte-Geneviève.

C'est par les donations surtout que les jésuites se procurent l'argent nécessaire à leurs établissemens. Ils ont un grand nombre de prête-noms qui, moyennant quelques indulgences, reçoivent ces

donations et les transmettent scrupuleusement à d'autres individus qui ont la confiance de la congrégation; des contre-lettres mettent les jésuites à l'abri de tous les événemens. Les biens qu'ils ont amassés de cette manière sont fort considérables, mais parfois ce n'est pas sans protestation de la part des parens, qu'ils accaparent les dons des personnes pieuses. On parle beaucoup depuis quelque temps d'un très riche héritage qu'ils auraient recueilli à Lyon. Il paraît, du reste, qu'ils aiment mieux les rentes sur l'état que les immeubles. Les dames du Sacré-Cœur sont pour eux une autre source de revenus abondans, par les aumônes qu'elles savent se procurer dans le monde. Lors de la fondation de l'ordre, saint Ignace, impatienté par les tracasseries que lui suscitaient certaines dames espagnoles dont il avait eu la direction, obtint du pape une bulle portant que jamais les jésuites ne se chargeraient de la direction d'aucune communauté de femmes. Cette règle a été enfreinte dans ces derniers temps par une dérogation expresse, et les dames du Sacré-Cœur, dont les constitutions furent presque calquées sur celles des jésuites, sont dirigées par ces bons pères, qui ont trouvé en elles un utile auxiliaire, et un puissant moyen d'action sur toutes les classes de la société.

Quant au but que se proposent les jésuites, c'est toujours la même chimère : savoir la domination universelle. Établissant d'abord que la gloire de la compagnie est la gloire de Dieu, *et vice versa*, ils arrivent à ne plus voir dans le monde qu'eux seuls et à tout sacrifier à leur gloire, à leur pouvoir. Le bien et le mal n'existent plus d'une manière absolue : ce qui est utile à la compagnie est bien; ce qui lui nuit est mal. C'est de la meilleure foi du monde qu'ils se sont faits ainsi le centre de toutes choses, et qu'ils se considèrent comme les seuls représentans de Dieu sur la terre. En France, ces idées ne peuvent pas encore se produire au grand jour, mais, dans d'autres pays, où leur domination est plus assurée, ils avouent des prétentions qui nous reportent au siècle de Grégoire VII. Ainsi, il n'y a pas long-temps qu'en Belgique l'archevêque de Malines, créature des jésuites, a demandé sérieusement qu'à l'église le trône du roi Léopold fût abaissé, afin que le chef du clergé se trouvât placé plus haut que le chef de l'état.

Mais je dois m'arrêter, monsieur, car je n'ai pas la prétention d'esquisser un tableau de la situation actuelle des jésuites. Nous savons maintenant, à n'en plus douter, qu'ils existent. Soyons tous sur nos

gardes, le peuple, pour repousser, sans colère, mais avec fermeté, des hommes que déjà, à deux reprises, la France a expulsés de son sein; le clergé, pour résister à des tendances qui le compromettraient gravement, et qui amèneraient infailliblement une réaction déplorable; le gouvernement, pour maintenir envers et contre tous la liberté illimitée de conscience et pour prévenir les causes d'agitation. En définitive, les emportemens du parti jésuitique auront profité au pays, et le gouvernement trouvera maintenant plus de facilité pour faire adopter par les chambres une bonne loi sur l'enseignement. M. Villemain nous l'a promise pour l'année prochaine; le moment est favorable, et il faut savoir en profiter. Chacun veut la conservation de la religion, chacun veut que les idées morales soient répandues dans le peuple; mais, tout en désirant la liberté de l'enseignement, la France entière entend que l'éducation se fasse sous la surveillance de l'état, et qu'aucun parti, aucune congrégation ne puisse tenter, sous un prétexte quelconque, de former dans l'ombre des ennemis au pays.

Je vous avais annoncé, monsieur, que dans cette lettre je traiterais de la liberté de l'enseignement. Avant d'entreprendre cette grave question, j'ai dû m'arrêter un instant sur un point incident qu'il était nécessaire d'éclaircir. Délivré de ce soin, je pourrai désormais remplir plus aisément la promesse que je vous avais faite. On verra alors qui, de l'Université ou du clergé, veut le monopole et repousse la liberté.

G. Libri.

REVUE LITTÉRAIRE.

Il est à craindre que le roman ne périsse à notre époque pour avoir régné d'une façon trop exclusive. Du temps de Mme de Sévigné, la classe de lecteurs à qui la frivolité est le plus permise, c'est-à-dire le public même des femmes, se reprochait des heures passées à s'attendrir sur de feintes douleurs et de chimériques aventures. Les plus languissantes duchesses, les plus pétillantes marquises, avaient leur opinion sur les pamphlets théologiques et tenaient à honneur de lire tous les livres d'histoire qui n'étaient pas écrits en latin. C'est après s'être éclairées sur la grace suffisante, que de belles dames dont les amours entraînaient cependant encore les escalades et les duels, se permettaient de prêter l'oreille aux plaintes de Mandane et aux soupirs de Cyrus. Aussi le roman ressemblait alors au lutin qui se glisse le soir, entre le rouet et le prie-dieu, dans la chambre des filles. Armé de toutes les séductions des êtres maudits et des choses défendues, craint et adoré, il apportait les accens d'un monde d'ardentes délices, où l'on souhaitait en tremblant d'être ravi. De nos jours, le roman a perdu tout le piquant attrait de ses mystérieuses allures; il marche la tête haute, et il n'est point d'intérieurs où il ne s'installe à toutes les heures du jour. C'est un amant changé en mari. Ses entretiens, que ni tuteurs, ni duègnes n'interrompent; ses caresses, dont nul secret remords ne relève la douceur, sont d'une monotonie fatigante. Pourquoi les mœurs en sont-elles venues à ce point, qu'on laisse entrer le matin dans la famille par la porte du journal l'esprit conteur, galant et futile, qui se blottissait jadis en tapinois sous les oreillers? C'est pour ce pauvre esprit lui-même un irréparable malheur; il est devenu radoteur et pesant; il profite de ce qu'on lui permet de parler à son

aise pour s'étendre en discours d'une longueur cruelle. Les œuvres d'imagination de ce temps-ci se sont multipliées d'une manière effrayante, et ce n'est pas tout encore. Depuis quelques années, elles prennent de fabuleuses dimensions. Trop de romans et des romans trop longs, voilà ce qui explique la crise littéraire dans laquelle nous sommes aujourd'hui.

Ce n'est point seulement en France, c'est aussi dans presque tous les pays où il existe une littérature, que le roman se débat contre des appétits gloutons et dédaigneux qu'il a créés et s'épuise maintenant à vouloir satisfaire. En Angleterre, on rit encore des saillies humoristiques de Charles Dickens, mais l'auteur de *Pelham* périt par une fécondité presque égale à celle de l'auteur des *Mystères de Paris;* et qu'est devenu ce conteur américain qui, séparé de nous par l'Océan, trouva le moyen de jeter dans nos veillées le bruit de ses forêts? La dernière œuvre de Cooper, *le Feu follet,* est un roman maritime dont la lecture est aussi ennuyeuse qu'un voyage sur mer par un calme plat. Sans intrigue, sans incidens, sans peinture de passions ou de caractères, sans rien enfin qui éveille la curiosité, flatte l'esprit ou fasse battre le cœur, ce triste ouvrage nous promène pendant quatre volumes à travers le plus long et le plus diffus des dialogues. Comment un semblable livre est-il sorti de la plume qui traça le portrait de Bas-de-Cuir? C'est qu'en Amérique, encore plus que chez nous, le vent de l'industrie souffle sur l'art. M. Cooper s'est mis à expédier des romans en Europe comme ses compatriotes y expédient des ballots de sucre ou de coton. Nous éprouvons à constater de semblables faits une tristesse réelle. Il n'est rien dans la vie qui soit d'une mélancolie plus déchirante que de s'ennuyer avec les êtres qui vous charmaient. Dieu garde tous les gens qui aiment de bâiller à la voix qui les faisait pleurer ou sourire! c'est un supplice affreux. Eh bien! ce supplice, les écrivains dont la verve nous a enchantés naguère nous le font connaître en se négligeant. Ceux qui ont encore vivantes dans un coin de leur ame les fraîches et brillantes images des *Pionniers* et de *la Prairie* doivent éprouver un véritable chagrin à parcourir les pages du *Feu follet.* Il est un homme dont l'exemple a été funeste et qui lui-même eût perdu sans doute au régime qu'il s'obstinait à suivre un talent altéré déjà quand la mort vint le frapper : je veux parler de l'admirable romancier qui nous a donné *le Monastère, Rob-Roy* et *Redgauntlet.* Des gens qui font ou ne font point le métier d'écrire, c'est un point que nous ignorons complètement et que leur style éclaircit fort peu, ont conçu la singulière et profane idée de prolonger sous son nom l'œuvre industrielle qu'il avait malheureusement entreprise, mais que long-temps encore il eût pu conduire avec plus d'éclat que ses audacieux continuateurs. Semblables à ces marchands qui fabriquent à Paris des vins de Chypre ou de Frontignan, des spéculateurs ont imaginé de produire et de débiter en France des romans de sir Walter Scott. *Allan Cameron* et *Aymé Verd* sont les œuvres qu'ils ont mises au jour. Qu'on nous permette de dire quelques mots de ces deux livres, quoiqu'en vérité nous ignorions presque si les produits de cette nature sont du ressort de l'examen littéraire.

On sait quel sentiment de tendre sympathie sir Walter Scott avait pour la cause des Stuarts, quoiqu'il fût lui-même protestant et orangiste. Ses héros n'ont jamais les cheveux coupés qu'à demi. Il ne faut pas qu'une vieille cornemuse écossaise joue trop près de leurs oreilles la marche du roi Charles à Worcester ou à Dunbar, car ils sont tout disposés alors à oublier, comme Waverley, qu'ils ont dans leur poche un brevet signé de Guillaume. L'auteur de *Redgauntlet* a le cœur si profondément imprégné d'un amour instinctif pour tout ce qui tient aux traditions chevaleresques de l'antique royauté, que ses œuvres s'élèvent et s'éclairent toutes les fois qu'elles sont traversées par la figure mélancolique de quelque rejeton des Stuarts. Cependant cet amour, malgré ce qu'il a de vif et d'impérieux, sait toujours se contenir sous un voile, et c'est là même ce qui lui donne son plus grand attrait. On sent chez le romancier étranger ce combat des réflexions positives contre les entraînemens voisins de l'illusion et de la rêverie, d'où naissent les situations émouvantes de l'ame. Les auteurs d'*Allan Cameron* se sont emparés du sentiment royaliste de Walter Scott sans en comprendre la grace discrète et les délicatesses infinies. Imaginez-vous Mme de Sévigné ayant réellement crié : Vive le roi! au milieu de toute la cour, après avoir dansé un menuet avec Louis XIV, au lieu de n'avoir eu ce cri que dans sa pensée, et vous aurez une idée de la manière dont s'expriment les enthousiasmes jetés dans les pages d'*Allan Cameron*. Une absence complète de mesure et même de convenance dans l'admiration et les haines, voilà ce que présente ce roman apocryphe à la place de ce tact exquis, l'éminente qualité de Walter Scott, celle dont il tirait constamment des effets propres à charmer l'esprit, quelquefois même à toucher le cœur. Ni les détails de l'action, ni ceux du style, ne compensent ce défaut d'intelligence dans la conception du livre. L'action est à la fois languissante et hâtive; le style est le seul côté par lequel les auteurs du prétendu roman de Walter Scott aient donné quelque apparence de vérité à leur mensonge : il est peu de traductions réelles qui soient plus complètement incolores. *Aymé Verd,* le second produit qui soit sorti de leurs ateliers, n'a pas été fabriqué avec plus d'adresse et de bonheur. *Allan Cameron* était une imitation de *Woodstock, Aymé Verd* est une imitation de *Quentin Durward.*

Quand il plaisait au romancier écossais de faire quitter à son imagination les noires cimes de ses montagnes ou les vertes plaines de l'Angleterre pour l'envoyer se jouer sur les rians coteaux de notre pays, il montrait une connaissance beaucoup plus étendue et plus profonde de la France que les Français qui viennent d'usurper son nom. Aspects de lieux, observations de mœurs, rien ne rappelle dans *Aymé Verd* cette merveilleuse plume, qui valait à elle seule le pinceau d'un peintre de paysage et celui d'un peintre d'intérieur. De même que ce livre n'est écrit, pour ainsi dire, dans aucune langue, puisque son style, ainsi que celui d'*Allan Cameron,* se borne à vouloir imiter le style des traductions, de même il semble construit sur une action qui ne se passe dans aucun pays. Aussi ne nous arrêterons-nous point

plus long-temps sur deux productions de cette nature. *Aymé Verd* et *Allan Cameron* n'ont d'autre importance que de constater ce funeste mouvement d'industrie qui semble vouloir de plus en plus devenir le caractère honteusement distinctif de la littérature contemporaine. Ces deux ouvrages, qui, au point de vue de l'art, n'exciteraient, s'ils avaient été offerts au public avec franchise et bonne foi, que l'indulgent sourire qu'attirent certaines imitations maladroites des grands maîtres sur les lèvres d'un connaisseur; ces deux ouvrages, présentés sous le nom de sir Walter Scott avec toute l'impudeur de la spéculation moderne, éveillent au fond du cœur une sorte d'indignation. Rien ne sera-t-il maintenant à l'abri de cet esprit insolent et dévastateur qui, pour accomplir ses desseins, se défait de tout généreux respect? Un malencontreux éditeur n'essayait-il pas, il y a quelques jours, de commettre ce grossier sacrilége, d'achever l'œuvre la plus délicate qui soit jamais sortie des mains de Byron, une œuvre dont des doigts de fée risqueraient d'altérer les contours, en un mot le poème de *Don Juan?* Ainsi que l'on fait pénétrer dans les retraites verdoyantes d'un parc, à travers les fiers peupliers et les saules rêveurs, la ligne brutale d'un chemin de fer, on envahit, pour y entreprendre de bruyans travaux, le domaine paisible et sacré où repose la mémoire d'un poète. Horace meurt en disant qu'il a élevé un monument d'airain à la postérité. Des spéculateurs, pour débiter les moellons qu'ils tirent de leurs carrières, couronneront le sommet de l'élégant édifice d'un chapiteau de plâtre. Voilà qui est intolérable. Nous nous sommes élevés bien des fois contre ceux qui abusent de leur propre renommée; que doit-on penser des gens qui compromettent dans leurs manœuvres commerciales des réputations étrangères?

Les auteurs d'*Allan Cameron* et d'*Aymé Verd* nous ont fait connaître un genre de spéculation nouvelle; M. Frédéric Soulié nous ramène aux spéculations ordinaires de la littérature industrielle. *Le Château des Pyrénées,* l'un de ses plus récens ouvrages, est tout simplement un roman fort long (il se compose de cinq volumes), qui semble écrit pour le public des théâtres du boulevard. Ce château des Pyrénées, ainsi qu'on le suppose sans peine, est tout rempli de terreur et de mystère. Il a des cachots où jamais autre lumière que celle des torches et des lanternes sourdes n'a fait glisser de rayon; il a des tourelles qui frappent au loin l'esprit du voyageur d'une impression plus funèbre que les longs bras du gibet, et enfin il renferme sous le pavé humide de ses cours des souterrains regorgeant de pierreries et d'or comme une caverne des *Mille et Une Nuits.* Jugez de l'action elle-même d'après les lieux où elle se passe. Dès le premier volume, les prisonniers, les juges et les assassins entrent en scène et se gourmandent dans des dialogues mêlés de bruits de chaînes, et interrompus par des coups de poignard. Entre tous ces hommes effrayans, dans ces épaisses ténèbres, apparaissent çà et là quelques blanches héroïnes cherchant contre des violences de toute nature un refuge au pied des crucifix. Puis on voit des enfans abandonnés, des bergers qui ne se doutent pas qu'ils sont fils de princes, des princes cachés sous des

habits de bergers. Quatre volumes tout entiers contiennent les efforts désespérés que font ces mystérieux personnages pour débrouiller les inextricables énigmes de leurs destinées; enfin, au dernier chapitre du tome cinquième, la mort fait avec sa faux ce qu'Alexandre fit avec son épée; elle dénoue en les coupant tous les nœuds qui unissent ces êtres divers les uns aux autres. La tombe s'ouvre également pour le traître et pour l'homme vertueux, pour la femme pure et pour la femme coupable. La toile baisse au moment où finit ce long drame sur un nombre prodigieux de cadavres dont chacun porte les marques d'un genre différent de trépas. Mais à présent, pourquoi tous ces gens-là se sont-ils tués? Quels intérêts, quelles passions remplissaient leur cœur de si profonds désespoirs et de si implacables haines? Pourquoi, pendant le cours de ces cinq volumes, les hommes ont-ils rugi, les femmes ont-elles pleuré? Voilà ce qu'il nous serait très difficile d'expliquer. Le critique Geoffroy, qui faisait sur le théâtre de Racine comparé à celui d'Euripide des dissertations très ingénieuses et très savantes, allait quelquefois, pour obéir aux nécessités de son métier, entendre un de ces interminables mélodrames dont l'obscurité est traditionnelle sur la scène des boulevards. Un jour qu'il avait été assister à une de ces représentations excentriques, au lieu de l'analyse de la pièce il écrivit simplement en rentrant chez lui pour son article du lendemain quelques bribes de l'étrange prose qui avait frappé ses oreilles. Je crois que rien ne pouvait donner une idée plus exacte du mélodrame dont Geoffroy voulait rendre compte, que ces citations, par cela même qu'elles avaient de décousu. Qu'on nous permette d'appliquer un instant au roman de M. Soulié le procédé dont s'est servi avec succès le critique du *Journal de l'Empire*. Un des personnages du *Château des Pyrénées* s'adresse à deux vieillards dont l'un vient de lui déclarer qu'il est son père : « Vous êtes, leur crie-t-il, deux vieux scélérats. — Misérable! dit Pastourel. — Monsieur, fit d'Auterive avec colère, il se sert de termes peu séans, mais il a raison... — Il a raison, s'écria Barati, ton fils a raison, Giacomo... — Tu devrais savoir, malheureux enfant, reprit Pastourel, que personne ne sort d'ici sans ma volonté; ébranle si tu peux cette porte,... appelle du fond de cette salle d'où personne n'entendra tes cris... Vous êtes armés, messieurs, et je le suis aussi. Voulez-vous essayer à qui demeurera la victoire? Commençons, et la faim vengera dans quelques jours le vaincu de son vainqueur... Pendant ce temps, Barati s'était baissé et avait ramassé le pistolet que lui avait arraché d'Auterive; mais, au moment où il se dirigeait vers lui, la lampe s'éteignit tout à coup, un bruit horrible et sinistre se fit entendre, la salle parut s'ébranler, et un silence absolu, des ténèbres profondes régnèrent dans cette salle. »

Nous déclarons qu'après avoir lu en conscience tous les chapitres dont se compose le volumineux roman de M. Soulié, nous sommes à peu près dans la situation d'esprit où doivent être ceux qui viennent de lire ce fragment. Nous sommes sûr d'avoir assisté à un drame des plus effrayans, mais ce drame a obstinément gardé pour nous le secret de ses terreurs. Quoique

M. Soulié se soit autrefois essayé avec assez de succès, dans *le Lion amoureux* et dans *Un Rêve d'amour*, à l'étude des sentimens intimes, à Dieu ne plaise que nous voulions l'engager à quitter ses histoires pleines de combinaisons et d'intrigues pour des récits comme ceux de Mme de Duras ou de Mme de Souza! On se moque avec raison de ces critiques qui auraient conseillé au Caravage de peindre des bergères et à l'Albane de faire des brigands. L'auteur des *Mémoires du Diable*, sur le théâtre et dans le roman, peut faire mouvoir de fortes machines, et c'est là une qualité qu'on aurait grand tort de traiter dédaigneusement. Toutefois l'esprit de combinaisons ne peut pas exempter un écrivain qui aspire à faire une œuvre de quelque valeur, de soin et de clarté dans le style. La négligence toujours croissante que met M. Soulié à écrire ses interminables ouvrages a fini par empreindre d'un sceau tout-à-fait vulgaire un talent que sa nature ne garantissait pas assez de la trivialité. La forme et le fond sont tellement inséparables dans le monde de l'art, que les altérations du style se communiquent bien vite à la pensée. *Le Château des Pyrénées* appartient sous tous les rapports à la grande famille des œuvres de la littérature populaire. Il s'adresse à ce public épris du fracas et des ténèbres qui exige de ses poètes ce qui asservit le vulgaire aux tyrans, c'est-à-dire qui leur demande d'inspirer la terreur et de s'entourer d'un mystère que nul œil ne peut percer.

Il semble que certains romanciers aient pris à tâche de se défaire de la critique en la mettant hors d'haleine par la rapidité de la course où ils l'engagent sur leurs traces. Il n'y a plus d'intervalles entre leurs œuvres. Ces impitoyables conteurs ne donnent point à leur auditoire un moment pour respirer après leurs récits. Une série d'aventures est à peine terminée qu'une autre série commence. Vous entendez encore murmurer à vos oreilles le dernier soupir d'une héroïne qui est sacrifiée ou d'un traître dont on fait justice, qu'une autre héroïne et un autre traître exigent toute la sollicitude de votre intérêt, toutes les forces de votre attention. Presqu'en même temps que *le Château des Pyrénées*, M. Frédéric Soulié faisait paraître deux romans qui, réunis l'un à l'autre, composent cinq nouveaux volumes. L'un de ces ouvrages, *le Bananier*, aspire à être une étude des mœurs américaines; l'autre, *les Prétendus*, veut être une peinture du monde. Il n'est personne qui n'ait présente à l'esprit quelque description d'un de ces festins de la Rome des Césars, où l'on s'efforçait de réunir sur une table tout ce que le monde entier pouvait offrir de rare et d'inconnu. Pour ces convives qu'à leur attitude nonchalante on croirait ne devoir descendre jamais des lits de pourpre où ils sont étendus, des esclaves nus ont plongé au fond des flots, des hommes armés ont parcouru les profondeurs des forêts. Nos romanciers sont obligés de traiter le public dont ils veulent satisfaire les innombrables et bizarres appétits de la même façon que les amphitryons du temps de Caligula et d'Héliogabale traitaient leurs hôtes. Il faut qu'ils lui servent des mets qui le flattent, et, s'il se peut, le surprennent par la diversité des lieux qu'ils rappellent et des images qu'ils évoquent. Hier ils ont été battre les forêts de la Bohême pour revenir avec

une histoire de brigands et de vieux châteaux, aujourd'hui ils vont à Newcastle ou à Philadelphie pour rapporter un récit de fabriques et d'ouvriers, demain ils visiteront les campagnes qui entourent Paris et Londres, afin de surprendre quelque chronique de villas et d'élégans. Pour que l'esprit ne s'épuise pas à toutes ces excursions et ne finisse point par devenir comme un voyageur blasé qui voit chaque pays qu'il parcourt à travers les noires vapeurs du spleen, il faut qu'il s'y livre avec réserve, en attendant l'heure où l'y entraînent ses seuls instincts. Pressés toujours par des nécessités implacables, les conteurs en titre du public n'apportent point cette retenue dans leur besoin de pérégrination. Leur imagination, éternellement en marche, occupée sans cesse à chercher des aspects nouveaux, se fatigue vite, et n'aperçoit bientôt plus sur tous les objets qu'une même teinte ingrate et uniforme qu'elle est condamnée à reproduire.

Ainsi M. Soulié, en transportant un de ses drames dans les paysages du Nouveau-Monde, ne présente pas à nos yeux une nuance qui les avertisse qu'ils errent sur un horizon inaccoutumé. Vous avez ri quelquefois aux expositions du Louvre de ces peintures désignées au livret sous cette inscription : *Plaine de la Mitidjah,* que vous aviez prises d'abord pour des vues de la plaine Saint-Denis. *Le Bananier* rappelle ces tableaux. Si parmi ses personnages ne figurait pas un grand nombre de nègres, ce roman pourrait aussi bien se passer sur la lisière du bois de Romainville que sur les confins des forêts vierges où s'étalent encore dans une splendeur intacte les primitives merveilles de la création. Le fils d'un négociant du Hâvre a fait un voyage au canton de Matouba, dans la Basse-Terre, pour épouser la fille du correspondant de son père. Ce jeune homme, nommé Clémenceau, est sollicité en faveur des nègres par un sentiment que l'auteur appelle *une philantropie d'épicier.* Si nous nous sommes résigné à écrire cette expression, c'est qu'elle suffit, nous en sommes convaincus, pour donner une idée complète du livre dans lequel elle se trouve, si complète qu'elle nous dispense même d'une plus ample analyse. On peut juger de la manière dont M. Soulié doit développer une passion qu'il désigne par des termes de cette nature. Et les argumens dont se sert M. Clémenceau pour soutenir ses utopies, et ceux que tous les personnages qu'il rencontre emploient pour détruire ses illusions, toutes les dissertations dont ce roman abonde portent un même caractère de fastidieuse et je dirais volontiers d'irritante vulgarité. Quand les écrivains doués de l'imagination la plus élevée, de la plus mordante verve, de la plus entraînante éloquence, viennent échouer presque tous dans cette périlleuse entreprise du roman social, on peut facilement comprendre quels résultats a obtenus la tentative de M. Frédéric Soulié. Je ne sais point, même en pensant au livre immortel de Cervantes, s'il pourrait exister un récit romanesque aux proportions assez vastes et assez puissamment combinées pour contenir cette grande question de l'esclavage, qui tient encore incertaine à l'heure qu'il est la conscience des nations civilisées. Mêlées aux intrigues que forge l'auteur du *Château des Pyrénées,* et surtout traitées dans la langue qu'il

manie, imaginez-vous ce que deviennent des idées qu'auraient pu soulever à peine l'enthousiaste bon sens d'où naquit *Don Quichotte*, le triomphant esprit qui créa *Candide*.

Les Prétendus, entièrement différens dans leur sujet du *Château des Pyrénées* et du *Bananier*, ont un rapport intime avec ces deux œuvres dans la trivialité de leur forme. Une veuve, la marquise d'Houdailles, riche de deux cent mille francs de revenu et belle comme une fille de quinze ans obligée de se passer de dot, vient faire un séjour de quelques semaines à la campagne auprès de son frère, M. Ménier. Ce frère est marié, à telle enseigne même qu'il est atteint du genre de fléau qui appartient exclusivement à l'hymen : M. Ménier, qui a épousé une demoiselle comme George Dandin, a le même sort que le gendre de Mme de Sotenville. Sa femme, Claire de Perdignan, entretient depuis nombre d'années une liaison qui commence presque à devenir respectable avec le comte de Cancelle. Voilà où est le nœud de l'intrigue. Ce comte de Cancelle a aimé autrefois la marquise d'Houdailles avant son mariage, et, pour qu'il ne retourne pas à ses anciennes amours, il faut que la veuve se réengage bien vite dans une nouvelle union. C'est ce que comprend Mme Ménier; elle convoque donc, aussitôt qu'elle apprend l'arrivée de sa belle-sœur dans son château, toute une armée de prétendus. Or, cette armée a le grand inconvénient d'entourer des yeux les plus clairvoyans et des oreilles les plus subtiles, des oreilles et des yeux d'amans, l'intérieur de M. Ménier. Ce qui avait été pendant huit ans un mystère se découvre en quelques jours. On sait que M. de Cancelle aime les deux belles-sœurs et reçoit les faveurs de l'une d'elles :

Laquelle des deux est l'infame?
Est-ce ma sœur? Est-ce ma femme?

dit M. Ménier, en s'appliquant les deux vers d'une ballade qu'une fatalité singulière l'a poussé à chanter à la fin d'un repas. Tous les prétendus sont aussi intéressés que lui à résoudre la question qu'il se pose. La catastrophe qui amène le dénouement les aide puissamment à obtenir cette solution. Claire de Perdignan, dans un accès de fureur jalouse, se tue et tue son amant. Un des prétendus convoqués épouse la marquise d'Houdailles. Quant à M. Ménier, il y avait dans son existence un fait que nous n'avons point révélé plus tôt, parce qu'à ce fait comme à l'expression que nous tirions tout à l'heure du *Bananier*, il aurait fallu suspendre toute analyse. Le mari de Claire se consolait des coquetteries de sa femme envers les autres et de ses duretés envers lui par un commerce avec Catherine. Or, Catherine, vous frémissez d'avoir compris, Catherine était une cuisinière. La fille des Perdignan est à peine descendue au tombeau que sa servante prend sa place. M. Ménier, que le romancier représente comme un modèle de délicatesse et d'honnêteté, fait succéder à son ignoble adultère un mariage plus ignoble encore. Il tire de la cuisine ses honteuses amours pour les produire à la lumière des cierges

sacrés qui brûlent sur le maître-autel de l'église. Il est une classe de lectrices auxquelles le roman de M. Frédéric Soulié plaira infiniment sans doute, et, à vrai dire, c'est cette classe, qu'il n'est pas besoin de désigner, que le romancier semble avoir eue toujours en vue dans son style. Une seule citation peut suffire à justifier de la façon la plus complète ce qu'il paraîtrait peut-être y avoir de trop sévère dans notre jugement. Un jeune gentilhomme, le vicomte Victor de Perdignan, un des prétendus de la marquise d'Houdailles, prie son oncle de lui épargner des plaisanteries sur une maladresse qu'il vient de commettre à l'égard de la belle veuve. En définitive, s'écrie-t-il, je suis bien sûr de triompher de mes rivaux. Ceci est une traduction préalable; citons maintenant dans son langage l'auteur que nous voulons faire connaître. « Ah! mon oncle, dit Victor, ne *m'asticotez pas*... Je vous le répète, je les *enfoncerai* tous dans le *dix-septième dessous.* » Quelles réflexions ajouter après une semblable phrase! Si M. Soulié n'y prend point garde, son nom pourra s'entourer peut-être d'une popularité semblable à celle qui environne certains noms qu'on ne doit point écrire dans ce recueil, mais, comme eux, il devra pour toujours être effacé de la liste des noms littéraires.

M. de Balzac, quoique son talent soit certainement d'un ordre beaucoup plus élevé que celui de M. Frédéric Soulié, a, parmi le bagage de romans nouveaux avec lequel il se présente en ce moment au public, une œuvre qui s'adresse à peu près aux mêmes instincts que *le Château des Pyrénées. Le Château des Pyrénées* est un mélodrame des boulevards, *la Ténébreuse affaire* est un procès de cours d'assises. L'un de ces livres nous fait songer aux chaînes de carton, aux cachots de toile, aux brigands à longue barbe et vêtus de rouge; l'autre, plus hideux parce qu'il est plus vrai, nous fait respirer l'air échauffé des salles d'audience et prendre le honteux plaisir que les passions auxquelles manquent les luttes du cirque viennent, dans les sociétés modernes, demander à l'asile de la justice. M. de Balzac, qui récemment nous a découvert, dans une préface, le rôle de législateur qu'il jouait à l'insu de son siècle en publiant *César Birotteau, l'Illustre Gaudissart,* et tant d'autres ouvrages où se trouveront écrites, à ce qu'il nous assure, les lois d'une société à venir; M. de Balzac a toujours eu avec le code et les tribunaux une querelle personnelle. Sa joie est de nous montrer tout ce qu'ont fait de victimes les institutions sociales qu'il aspire à réformer. *La Ténébreuse affaire* n'est pas autre chose qu'une de ces funestes erreurs dont aucune mesure législative ne pourra jamais préserver la justice des hommes, mais que rendent heureusement fort rares des précautions intelligentes et nombreuses. Dans une préface très longue et très obscure, l'auteur de *la Comédie humaine* nous insinue que son livre repose tout entier sur des faits réels. Celui qui remplit le personnage de traître dans ce drame judiciaire en trois volumes, l'ancien intendant Malin, devenu, par la grace de Bonaparte, sénateur et comte de Gondreville, aurait passé, il y a quelques années, au repos de la vie éternelle d'un repos provisoire au fond d'un des fauteuils du Luxembourg. L'auteur de *la Ténébreuse affaire* aurait reçu des lettres de différens per-

sonnages saisis d'étonnement aux révélations contenues dans son œuvre, il aurait même soutenu une discussion qui nous eût semblé fort désagréable avec des amis ou parens de l'ancien sénateur accusant ses récits d'être mensongers. Cette préface est-elle un artifice de romancier, ou bien se lie-t-elle, pour quelques hommes instruits de secrets que nous n'avons nulle envie de connaître, à un véritable scandale? Malgré les efforts de l'auteur pour donner à ses ouvertures un air de vérité, les idées que nous nous sommes formées sur la dignité de l'écrivain nous font pencher pour la première hypothèse. Au reste, qu'il soit entièrement tiré de la vie réelle ou qu'il ait pris naissance au pays de l'imagination, le roman de M. de Balzac éveille un intérêt d'une nature exactement semblable à celui qu'excitent toutes les causes renfermées dans les fastes criminels. La critique littéraire doit donc se borner à blâmer l'ensemble de cet ouvrage, dont les détails ne sont point de sa compétence.

Honorine n'a rien de commun avec ce premier roman. C'est un livre éclos tout entier, au contraire, d'une soudaine aspiration vers l'idéal. « Idéal, idéal, fleur bleue dont les racines fibreuses plongent au fond de notre ame... on ne peut t'arracher sans faire saigner le cœur, sans que de ta tige brisée suintent des gouttes rouges.... » M. de Balzac a cela de singulier, qu'avec un fonds d'idées naturellement rabelaisiennes, il a toujours éprouvé un faible pour le langage et quelquefois pour les sentimens des filles de Gorgibus. Un jour cette invocation, dont il a fait une épigraphe placée en tête d'*Honorine,* s'est présentée à son esprit, et il a revêtu de son style le plus maniéré l'étrange histoire que voici : un conseiller d'état, désigné seulement sous le nom du comte Octave et appartenant à la famille de ces grands hommes politiques qui, dans les romans de M. de Balzac, exercent une influence occulte sur les destinées de la France, a pris pour femme une jeune fille, belle, spirituelle et bien née, qu'il met tous ses soins à rendre heureuse. Or, un jour la comtesse Octave disparaît en adressant à son mari la moins consolante des lettres d'adieu, car elle lui apprend qu'elle vient de livrer son corps à un séducteur qui, depuis long-temps, s'était emparé de son ame. En pareil cas, le plus débonnaire des époux ne peut s'empêcher de ressentir quelque dépit contre sa femme. Le comte Octave, qui est un homme tout exceptionnel, se borne à faire un examen de conscience, c'est-à-dire à se demander, en repassant tous les actes de sa vie, comment il a pu mériter la disgrace que le ciel lui envoie. Cet examen lui apprend qu'il est sans reproche. Vous pensez peut-être alors qu'il va se venger par le dédain, ou du moins par l'oubli de celle qui l'a si cruellement outragé. Point du tout; le comte, il est vrai, n'a jamais eu aucun de ces torts que les lois de la société, ou même les règles du monde, peuvent prévoir et réprouver, il a toujours été galant, empressé, tendre; mais, après bien des réflexions, il découvre qu'il ne possède pas ce qui pouvait seul faire le bonheur d'une femme passionnée et rêveuse.

Le malheureux manquait d'idéal. Il n'avait pas au fond du cœur la *fleur bleue d'où suintent des gouttes rouges*. Comment s'étonner après cela de ne pas avoir été aimé? Pénétré dès-lors d'une profonde humilité en songeant à

ce qu'il y a eu jusqu'à cet instant d'insuffisant dans son amour, et d'une fougueuse admiration en pensant aux instincts d'enthousiasme impatient qui ont entraîné sa femme, il sent naître en lui, pour celle dont il a été abandonné, le plus aveugle des dévouemens. La comtesse Octave s'était enfuie avec un homme dont l'ame cachait peut-être une fleur bleue, mais renfermait à coup sûr des sentimens infiniment moins solides que celle du conseiller d'état. Ce triste personnage abandonne sa maîtresse parce qu'elle n'a pas eu la précaution d'emporter, ainsi que cela se pratique dans un enlèvement sagement médité, une cassette pleine de pierreries. « Le misérable, dit le comte dans un transport d'indignation à un honnête jeune homme auquel il raconte ses mésaventures, le misérable laisse la chère créature enceinte et sans un sou! » Heureusement le mari est là pour servir de providence à la femme que délaisse l'amant. Sans se faire connaître, en employant les moyens secrets que sa haute position dans l'état met à son service, il entoure de soins de toute sorte *la chère créature*. Il obtient à prix d'or, de l'un des plus habiles accoucheurs de Paris, qu'il se déguise, pour aller la délivrer, en petit chirurgien de faubourg. La comtesse, après avoir mis au monde un enfant qui ne vit pas, veut, malgré les propositions de secours que le comte lui fait faire par des intermédiaires, soutenir son existence à l'aide d'un travail manuel. Cependant, comme on se l'imagine, une femme qui a quitté son mari par amour de l'idéal ne peut se livrer qu'à un travail choisi et délicat. Elle prendra l'état de prédilection de tous les romanciers qui se décident à rendre actives les blanches mains de leurs héroïnes, elle sera fleuriste. Le comte Octave n'a pas plutôt appris cette résolution que les commandes viennent en foule trouver la belle comtesse. Il n'est pas de jours où on ne lui demande des fleurs, et toutes ses fleurs lui sont payées aussi cher que si ses doigts les avaient cueillies dans le jardin des fées. *L'amant Sylphe*, de Marmontel, n'est qu'un ignorant et un lourdaud, en matière d'attentions galantes, à côté de ce mari invisible. Des revendeuses à la toilette vont proposer pour quelques louis, à la comtesse Octave, des cachemires qui, offerts par un amant ou par un époux, pourraient rétablir ou troubler la paix d'un ménage. La sollicitude du conseiller d'état s'étend jusqu'aux plus petits détails de cette existence, qu'il occupe toutes les facultés de son esprit à embellir. Il entend que les jouissances gastronomiques ne fassent pas plus défaut à sa femme que celles de la parure. Pendant de l'accoucheur dont nous venons de parler, une émule féminine de Vatel, qu'on a déterminée à cacher sous le voile de l'incognito une célébrité appréciée par tous ceux qui connaissent les annales des dîners politiques, a été attachée à la fleuriste. Faut-il parler maintenant de la maison qu'habite la noble ouvrière? C'est un charmant pavillon auprès d'un jardin avec des boudoirs tendus de soie et des salons dorés. Rien ne manque à cette féerie qu'un beau prince sortant tout à coup d'un buisson de roses pour se déclarer l'auteur de toutes ces merveilles. Malheureusement le conseiller d'état se rend la justice qu'il ne peut pas jouer le rôle d'un beau prince, surtout vis-à-vis de sa femme. Il est bien dur cependant d'appliquer le principe évangé-

lique du secret à des bienfaits d'une semblable nature. Et, d'ailleurs, le comte Octave sait-il si sa femme, en apprenant les ruses ingénieuses de sa délicate passion, ne trouvera point que la fleur bleue commence à pousser dans son ame et à y jeter d'attrayans parfums?

Après de longues hésitations, il se décide à user d'un stratagème aussi bizarre que périlleux pour arriver à reconquérir celle qu'il a jadis possédée. Il détermine son secrétaire, jeune homme d'un caractère honnête et d'une intelligence distinguée qu'il avait déjà pris pour confident de son patient amour, à s'aller loger sous un nom d'emprunt dans la maison qu'habite la comtesse. Ce secrétaire, dont le visage est beau et expressif, tâchera d'intéresser la fleuriste par un air d'indifférence et de mélancolie dû à de mystérieux malheurs; quand il aura capté sa confiance, au lieu d'user de ce résultat pour faire réussir une entreprise personnelle, il abordera en vertueux serviteur la partie la plus délicate de sa mission. Il fera peu à peu apparaître l'ombre du mari et se retirera dès qu'on en sera venu à souhaiter que cette ombre se change en réalité. Le jeune homme se met avec ardeur et dévouement à cette singulière tâche. C'est alors que commence la partie ténébreuse de ce roman et que, pour employer l'expression d'un philosophe, nous nous égarons entièrement dans les souterrains de la psychologie. Quelle serait, pour me servir encore d'un terme philosophique, quelle serait, d'après les *données du sens commun,* la conduite que devrait tenir Honorine? Il semble qu'une fois la confiance établie entre elle et le beau messager, elle n'ait que deux partis à prendre, l'un, dont on s'étonnera sans doute qu'Octave ne se soit pas plus effrayé, de faire une nouvelle expérience de l'amour avec le négociateur de son mari; l'autre, celui qui comblerait tous les vœux du conseiller d'état, de retourner simplement auprès d'un époux dont elle connaît maintenant les trésors de délicatesse. Il est possible qu'en définitive Honorine arrive à une de ces résolutions, mais elle ne les prendra jamais l'une ou l'autre que d'une façon incomplète, avec toute sorte de réserves, et amenée à ce résultat par la série des scènes les plus compliquées qui puissent se passer au fond du cœur. Honorine, en apprenant la conduite de son mari, sent une souffrance aiguë au lieu de transports de reconnaissance et de tendresse. A chaque proposition qui lui est faite au nom de l'honnête magistrat, elle pousse un cri de désespoir. « Je l'estime, je le respecte, je le vénère, il est bon, il est tendre, mais je ne puis plus aimer... Je suis les pieds dans les cendres de mon Paraclet. » Voilà quelle est sa réponse. Il faut dire aussi que le regard mélancolique du négociateur est pour quelque chose dans sa répugnance à repasser le seuil de la maison conjugale. Cependant après mille marches, mille détours dans le domaine de la passion qui exigeraient, pour être expliqués et compris, une carte de l'ame semblable à celle du Tendre, elle se décide un jour à rejoindre son époux, mais elle le rejoint la mort dans le cœur. Le pauvre homme, malgré tous ses soins, n'a pu faire naître en lui la qualité que sa femme cherchera toujours. Dévorée par le besoin de l'idéal, elle meurt d'une maladie

de langueur après quelques années passées en apparence au sein de la plus complète félicité.

Ce qui est encore plus bizarre dans ce roman que la donnée psychologique sur lequel il repose, c'est le style dans lequel il est écrit. Si le XVIIIe siècle a eu un langage déclamatoire, au moins le bon sens qui triomphait alors l'avait purgé du phébus. Le phébus a reparu de nos jours, comme bien d'autres choses à la fois surannées et puériles dont on pouvait se croire délivré. Je ne m'imagine point que les voûtes de l'hôtel Rambouillet aient jamais entendu un langage d'une affectation plus étrange que celui d'Honorine. Grace cependant aux protestations persévérantes faites par des intelligences d'élite dans quelques régions littéraires et dans quelques régions sociales, le faux et détestable goût qu'un caprice avait ressucité touche à la fin de son règne. Le livre même dont nous parlons est la preuve de cette révolution heureuse. *Honorine* produit sur l'esprit le même effet que certaines gravures d'il y a dix années. C'est cette femme incomprise de 1830, sur qui tout est devenu banal jusqu'à la plaisanterie. La soif de l'idéal, il faut l'espérer, n'est pas éteinte au fond des ames; sans cette aspiration vers un bien infini, il n'existe pas plus de qualités littéraires que de qualités sociales; le génie a les ailes brisées comme la vertu. Mais qu'il faut se garder de confondre ce sentiment précieux et fécond avec l'inquiet et stérile malaise qui usurpe trop souvent sa place! L'une de ces passions inspire les généreuses actions et les nobles pensées, l'autre en tarit la source. L'une se traduit en paroles abondantes et souples, l'autre parle une langue difficile et maniérée. A cette dernière considération surtout, il est permis de croire que ce n'est point le véritable amour de l'idéal qu'on respire dans *Honorine*.

Honorine a sa contre-partie véritable dans *Dinah Piédefer*, le dernier ouvrage de M. de Balzac. Ces deux livres représentent les deux côtés qu'offre l'esprit de ce romancier. De l'un s'élèvent les odeurs mystiques du *Lys dans la Vallée,* de l'autre les exhalaisons malsaines et nauséabondes du *Grand Homme de Province à Paris*. Ce qui les unit par un lien commun, c'est le sentiment dans lequel réside le caractère distinctif de l'auteur, c'est-à-dire un curieux amour de détails de l'existence intimes jusqu'à en être quelquefois honteux. *Dinah Piédefer* est une satisfaction que M. de Balzac a voulu donner sans doute à ce besoin d'études scabreuses par lequel s'est signalée l'œuvre principale de ses débuts, la *Physiologie du Mariage;* c'est aussi une tentative faite pour répandre de nouveau, au dehors, une malheureuse passion dont nombre de ses écrits portent déjà les marques, cet orgueil douloureux qui chez lui se traduit en haine contre tous les hommes et toutes les choses par lesquels ses prétentions sont réprimées.

Dinah, la nouvelle héroïne de M. de Balzac, est un personnage de la même nature que Mme de Bargeton. C'est une de ces femmes supérieures des petites villes que l'auteur des *Illusions perdues* se plaît et excelle à peindre. Elle a épousé un propriétaire du Berry, M. de la Baudraye, que sa fortune met à

la tête de la société de Sancerre. M. de la Baudraye, est-il besoin de le dire? n'a rien qui puisse répondre aux instincts de sa femme. Il n'a pas d'autre passion que cet amour du sol qui, chez les gens de la campagne, devient un sentiment aussi exclusif, aussi impérieux, quelquefois même aussi farouche que l'amour de l'or chez les trafiquans des villes. Avec un semblable mari, Dinah doit chercher une distraction. Le préfet, M. de Chargebœuf, le receveur des contributions, M. Gravier, et le procureur du roi, M. de Clagny, constituent à eux trois les seules formes sous lesquelles cette distraction puisse se présenter; or, nulle de ces formes n'est séduisante. M. de Chargebœuf est le type de ces fonctionnaires qui, jeunes encore et célibataires, font planer au-dessus de toutes leurs pensées, même de celles qui devraient être les plus désintéressées et les plus ardentes, l'espérance d'un riche mariage et d'un prochain avancement. M. Gravier a le tort d'avoir chanté des romances et de les avoir chantées sous l'empire. Quant à M. de Clagny, il appartient au corps plus respectable que conquérant de la magistrature; il a des sourcils d'une épaisseur effrayante, et sollicite un cœur du ton dont il solliciterait une tête. Aussi Dinah fait des vers et attend. Or, un beau jour Sancerre voit arriver dans ses murs deux des célébrités qu'elle se glorifie d'avoir données à Paris, Lousteau le critique et le docteur Horace Bianchon. On juge de la manière dont Dinah accueille les deux illustres enfans de Sancerre. Elle qui regarde Paris comme un Éden dont elle est exilée, elle n'a pas assez de prévenantes caresses pour ceux qui lui apportent des accens de la patrie de son ame. Bianchon, que les femmes occupent infiniment moins que la science, laisse à Lousteau les profits de l'enthousiasme qu'inspirent les traditions parisiennes. Au bout de quelques mois, le journaliste se sépare de la belle provinciale; mais l'amour ne s'est point borné à enfoncer ses traits dans le cœur de Dinah, il a eu des résultats d'une nature beaucoup plus matérielle que ceux qui sont exprimés par cette innocente métaphore. Un matin, Lousteau voit arriver dans une chambre de garçon où traînent un chapeau de grisette, des cigares à demi fumés et des pages griffonnées d'articles, la reine de Sancerre, Mme de la Baudraye, qui se jette à son cou et lui révèle un secret aussi mal accueilli par les amans qu'il est bien reçu par les maris. La passion qui a pris son essor sous les grands chênes du parc de la Baudraye vient s'abattre à l'entresol d'une maison parisienne. Encore si elle ne mettait qu'un être de plus dans l'étroite cage où elle va s'enfermer; mais Lousteau est menacé d'être père. C'est à cet endroit du livre de M. de Balzac que commence une série de scènes blessantes qu'on lit avec un véritable malaise, et parfois même de sérieux mouvemens d'indignation. Le romancier qui, dans un appétit irrésistible de nouveauté, s'est imaginé récemment d'explorer des pays d'où doivent également s'écarter les pas et les yeux des honnêtes gens, n'a jamais présenté à ses lecteurs plus répugnante peinture que celle de l'intérieur de Lousteau. Fielding a presque gâté son charmant roman de *Tom Jones* en faisant accepter à son héros une sorte de salaire pour ce qui doit être le plus étranger en ce monde à toute considération d'intérêt. Dancourt,

avec tout le charme de son dialogue amusant, léger et moqueur, n'a pu empêcher son chevalier à la mode d'inspirer un sentiment de mépris qui paralyse l'effet des saillies les plus joyeuses par l'action glaciale du dégoût. Il n'est point de style éloquent ni de style enjoué qui puisse anéantir ce qu'il y aura d'éternellement révoltant dans le tableau d'un homme qui tire les ressources de son existence du nécessaire ou même du superflu de la femme dont il est aimé. Je ne sais rien, après le spectacle d'un affront supporté par une ame avilie, dont soit plus cruellement offensé l'honneur, c'est-à-dire la pudeur virile. Eh bien! le roman de M. de Balzac nous peint dans ses détails les plus abjects cette honteuse situation. Ce sont les secours que Mme de la Baudraye doit à un héritage récemment recueilli qui font vivre le journaliste. A la peinture d'un cœur dégradé le romancier en joint une autre non moins hideuse, celle d'une intelligence agonisante. Lousteau appartient à cette triste classe d'écrivains qui, à force de remplacer par des inspirations factices l'inspiration réelle qu'on puise dans l'amour du beau et dans la conscience du bien, flétrissent leur talent et finissent par le rendre stérile. Le travail est devenu chez lui une souffrance, chaque pensée lui coûte une lutte douloureuse contre une indolence plus tyrannique de jour en jour. Alors il a recours à une de ces bassesses que rend insupportables à la pensée l'odieux mélange du ridicule et du pénible. Il imagine d'exploiter le cerveau de celle dont il vide déjà la bourse. C'est à Dinah, qu'on appelait autrefois la Sapho de Sancerre, qu'il s'en remet du soin d'écrire ses articles; puis, tandis que cette femme s'attèle, pour le faire vivre, au joug qu'il n'a plus la force de traîner, il se livre à une existence d'obscures débauches; toutes les nuits, il revient trouver, l'haleine imprégnée des odeurs de l'orgie, sa maîtresse, dont une veille laborieuse a fatigué l'esprit et le regard. Il arrive cependant une heure où Mme de la Baudraye s'aperçoit qu'elle est si souvent obligée de rougir pour celui qui est l'objet de son dévouement, que ce dévouement lui devient impossible. Par suite d'un calcul d'intérêt et d'un changement de situation qu'explique complaisamment le romancier, M. de la Baudraye, dont le caractère n'est pas un des moins choquans du livre, consent à reprendre sa femme. Dinah, établie à Paris dans un riche hôtel par son mari, qui vient d'être créé comte et de faire ériger un majorat en faveur du fils de Lousteau, parvient, au bout de quelques mois, à rentrer en grace avec le monde. Comme le monde même, elle a presque oublié son ancien amant, lorsqu'un soir que, belle et parée, elle se dispose à partir pour le bal, elle voit entrer dans son salon le journaliste, qui, pressé par ses créanciers, vient demander l'aumône à son ancienne maîtresse. Alors, par un monstrueux caprice, Dinah, au lieu de secourir l'homme qu'elle a aimé avec une main pudique et un cœur rendu à la chasteté par la souffrance, se jette de nouveau et subitement dans les bras de ce misérable. Cette fois seulement, la liaison qu'elle renoue avec Lousteau n'aura même plus, pour se faire pardonner, les témérités généreuses d'un dévouement qui se montre tout entier et au grand jour; elle sera cachée par l'hypocrisie. Mme de la Baudraye reste femme du monde

et femme vertueuse, se fait nommer dame de charité, se met de toutes les quêtes, et conserve un secret commerce avec son indigne amant. C'est à cet endroit de son existence que se termine l'histoire de Dinah. Il n'est pas un seul des ouvrages de M. de Balzac où se montre d'une façon plus saisissante et plus complète que dans ce dénouement l'attraction continuellement ressentie par l'auteur de la *Physiologie du Mariage* pour les irritantes saveurs de la corruption.

Le style est loin de racheter, dans *Dinah Piédefer,* la choquante intimité des détails où nous fait entrer à chaque instant le sujet. Le déshabillé du langage y est souvent aussi complet que celui de la pensée. M. de Balzac n'est pas encore parvenu tout-à-fait au même point que M. Soulié, mais nous ne doutons point qu'il n'y arrive en peu de temps. Lui aussi, comme romancier, manque de cette distinction native qui pourrait seule paralyser l'influence des habitudes mercantiles. Ce milieu entre l'affectation et la vulgarité dans lequel réside le naturel, c'est-à-dire ce qui constitue le ton des bons livres comme celui de la bonne compagnie, lui est complètement inconnu. Lorsque ce n'est point Mlle de Scudéry qu'il rappelle, on ne peut dire à quels écrivains il fait songer. La forme de *Dinah Piédefer* est donc continuellement défectueuse; quand à ce qui regarde le fond même, ce livre renferme, on doit le reconnaître, deux parties bien distinctes. Dans la première, on retrouve, quoique très affaibli, le talent incontestable de M. de Balzac pour les peintures de la vie de province. L'auteur d'*Eugénie Grandet* est le seul de nos romanciers qui puisse donner un caractère mélancolique et railleur à des observations d'habitude empreintes d'un sceau vulgaire, qui sache trouver une sorte de mystérieuse poésie pour le salon aux ornemens de mauvais goût où le curé fait un boston avec des douairières, tandis que le procureur du roi débite des complimens plus empesés, plus raides que sa cravate, à une femme de trente ans toute *lamartinisée,* pour créer un mot qui serve de pendant au *jean-paulisé* d'Hoffmann. Tant que Dinah reste à Sancerre, le roman a de l'intérêt et quelque grace; mais une fois l'héroïne à Paris, le charme disparaît, on ne rencontre plus, dans ces pages qui tout à l'heure faisaient sourire, que des révélations dont on rougit, et un fiel dont on se lasse. L'amour-propre de M. de Balzac a été tellement meurtri, qu'il a maintenant acquis un gonflement excessif et une sensibilité douloureuse. Voilà tout le secret de l'amertume qu'on trouve au fond de chaque nouvelle tentative littéraire que fait l'auteur de *Quinola* et de *Vautrin*. Le public, chez qui ce sentiment constant de haine ne peut éveiller nulle sympathie, l'a repoussé dans deux drames tués de leur chute, et, il y a quelques mois, dans un pamphlet mort par suite d'abandon. M. de Balzac ne veut point profiter de ces leçons successives; toute la bile qu'il ne peut plus déverser ailleurs, il la met aujourd'hui dans le roman. La préface de *la Comédie humaine* ne renferme pas plus d'épigrammes acerbes contre la critique que *Dinah Piédefer*. Encore, nous ne nous servons du mot *épigrammes* que pour employer une expression polie et littéraire, car c'est injures qu'il faudrait dire. M. de Balzac trans-

porte dans une autre arène les procédés qu'au XVIe siècle et même, à ce qu'il paraîtrait, au nôtre, ont les champions qui s'engagent dans les tournois théologiques : de sorte qu'en définitive il y a dans le roman de *Dinah* un mauvais goût d'une nature différente, mais dont le lecteur a le droit d'être tout aussi blessé que de celui qui triomphe dans *Honorine*.

Jusqu'à présent, il ne s'est point trouvé sous notre plume de noms nouveaux : excepté les faux ouvrages de Walter Scott, nous n'avons examiné que les produits des pourvoyeurs habituels du public. Il est cependant, au milieu des œuvres que hasardent ceux autour desquels la lumière ne s'est point faite encore, deux livres qui se recommandent l'un par d'aimables qualités, l'autre par des traces de conciencieuse étude : *le Beau d'Angennes*, de M. Auguste Maquet, *Édouard Aubert*, de M. Alfred Leroux. *Le Beau d'Angennes* est un roman d'une facile lecture, et, ce qui nous semble un fort grand mérite, n'annonçant aucune autre prétention que celle d'amuser. M. d'Angennes est un gentilhomme du temps de Louis XV, aussi bien tourné que M. de Létorière; mais les graces de sa personne lui sont funestes, au lieu de lui être utiles. Il a le malheur de captiver en même temps Mme de Saint-Prie, la maîtresse du duc de Bourbon, et Mme de Pléneuf, la mère de Mme de Saint-Prie. La fille et la mère sont presque d'une égale beauté; le malheur ne serait donc point très grand, s'il pouvait cultiver à la fois les deux liaisons que lui vaut sa bonne mine. C'est, hélas! ce qui est impossible. Ces deux femmes sont animées l'une à l'égard de l'autre d'une intraitable jalousie. Après une série d'aventures, sa double intrigue, qui avait commencé par deux brevets de capitaine expédiés à son adresse le même jour, finit par deux lettres de cachet qui amènent chez lui à la même heure un détachement de gardes françaises et une escouade de mousquetaires. En faisant résistance aux soldats, il reçoit un coup d'épée qui l'affranchit de la Bastille, mais prive le service du roi et celui des belles d'un des corps les plus charmans qu'ait jamais renfermés un des élégans uniformes du XVIIIe siècle. De l'invention et de la rapidité, voilà ce qui donne de l'attrait à ce livre. Ce qui manque encore à M. Auguste Maquet, et ce qu'il est bien à désirer cependant de voir pénétrer dans le roman, c'est cette force de pensée et de langage due à l'étude au moins autant qu'à la nature, d'où naissent toutes les qualités de l'écrivain, même la légèreté. *Le Beau d'Angennes* est une composition où il y a de la facilité, mais de la faiblesse. M. Maquet a placé son action dans le XVIIIe siècle, et rien dans les paroles que prononcent ses personnages n'indique qu'ils portent la poudre, qu'ils vivent au temps des petits soupers et du bon plaisir. Sans entraver un roman de considérations sociales et de détails historiques, on peut et l'on doit, quand ce roman se passe à une autre époque que la nôtre, chercher à le faire constamment sentir par une étude savamment cachée du temps que l'on a choisi. Si vous me transportez au XVIIIe siècle, sachez me mettre dans cette atmosphère pleine d'un chaud parfum de volupté que je respire en lisant *le Sopha* et *les Liaisons dangereuses*. Que chaque regard dont s'éclairent

les yeux humides de la présidente, chaque sourire qui relève aux deux coins la bouche mignonne de la marquise, chaque mot qui tombe des lèvres paresseuses du chevalier, soient un regard, un sourire, un mot, que le pinceau de Boucher aurait pu me peindre et la plume de Laclos me transcrire. Ce qu'on peut craindre pour M. Auguste Maquet, qui est encore à l'époque féconde des débuts, mais dont *le Beau d'Angennes* n'est pas le premier, ni je crois même le second roman, c'est qu'il ait pris, dans des travaux faits avec négligence et peut-être déjà trop nombreux, quelques-unes de ces habitudes de précipitation qui perdent la littérature actuelle. Nous sommes persuadé cependant que le temps des études heureuses et des rapides progrès est bien loin d'être passé pour lui.

Il est impossible de voir deux destinées littéraires s'annoncer d'une façon plus différente que celle de M. Maquet et celle de M. Leroux. Édouard Aubert est l'opposé d'un mousquetaire; c'est un garçon honnête et religieux qui sacrifie toutes les jouissances de sa jeunesse aux scrupules de sa conscience. Le roman de M. Leroux n'a pas été précédé par d'autre œuvre que par le sincère et enthousiaste recueil de vers qui doit être dans les bagages de tout homme de vingt ans d'une constitution morale bonne et généreuse au moment où il entre dans la vie. M. Leroux a franchement produit au jour, il y a, je crois, une année, ses jeunes poésies, et maintenant il lance dans le public un roman qui prouve que son talent commence à mûrir et que son ame est toujours candide. Une pauvre famille de Bretagne a employé des économies laborieusement acquises à l'éducation d'un enfant sur qui reposent ses espérances et son orgueil. Cet enfant, Édouard Aubert, devient un homme intelligent et instruit, mais nul soin n'a pu faire naître en lui un germe que le ciel n'y avait pas déposé, le germe de ce génie victorieux dont les ailes peuvent seules faire franchir au fils du pauvre les abîmes qui séparent les régions où il est né des régions auxquelles il aspire. Édouard Aubert reconnaît vite son impuissance. Arrivé à cet instant plein d'angoisses de la vie où l'on décide soi-même de sa destinée, il comprend qu'il n'y a point pour lui moyen de parvenir avec honneur aux lieux d'où sa condition l'éloigne. Son talent n'est pas de force à le porter aux cimes qu'il a un instant entrevues, et son front rougit à la seule pensée de l'aide honteuse que pourrait lui offrir l'intrigue. Quel parti prendra-t-il donc? Une ressource encore pourrait rester à son amour-propre, celle de maudire la société qui le condamne à languir dans des rangs infimes; mais cette triste ressource, son bon sens et sa droiture lui défendent d'en user. Édouard Aubert, après la douleur inséparable de la fatale découverte qu'il a faite dans son propre cerveau, se résigne courageusement. Il supportera la médiocrité de son intelligence, comme il s'était habitué à supporter celle de sa fortune. Il quittera Paris, où n'a rien à faire celui que l'ambition abandonne, et, de retour dans son pays natal, il mettra au service d'un petit nombre des lumières qui auraient été perdues s'il avait voulu s'obstiner à les faire briller pour tous. Ce qui rend cette résolution douloureuse au suprême degré et fait tout le sujet du roman, c'est qu'une autre ame que

celle d'Édouard a rêvé la gloire pour le nom dont l'obscurité va s'emparer. Aubert était aimé par une jeune fille noble et riche qui lui a cruellement appris combien mentent les poètes quand ils prétendent que le génie se trouve dans un sourire ou dans un regard. Jamais sourire et regard n'ont exercé plus de puissance sur un cœur que ceux dont s'illuminent la bouche et les yeux d'Hélène n'en exerçaient sur le sien, et son esprit est resté stérile. Il a la force d'apprendre à celle dont il est aimé le parti que lui dicte son honneur. Dût-il, par ce spectacle, faire succéder un mortel dédain à la passion qu'il inspirait, il lui montre la plaie de son impuissance. Tout ce qu'il pouvait redouter arrive. Hélène s'attache à un autre homme qu'elle épouse, et il ne lui reste plus pour intérêt dans sa vie que la résignation à pratiquer. Je me trompe pourtant, il n'est point de sentiers si désolés de l'existence où ne se rencontre encore parfois quelque fleur inespérée dont le parfum saisit tout à coup. Au fond du pays où il s'est confiné, Édouard trouve le dévouement et bientôt l'amour d'une paysanne de seize ans à la nature noble et intelligente, qui avait été la compagne de son enfance. Il conçoit la pensée de se consacrer à Madeleine, dont il s'est fait le précepteur. Après l'avoir aimée d'une affection presque paternelle, il a senti sa jeunesse se réveiller avec toute sorte de doux frissons et de tendres murmures auprès d'une fille fraîche et jolie dont ses cheveux rencontraient sans cesse la joue rosée. Mais un prêtre, homme austère et âgé, dans lequel Édouard a une confiance absolue, par qui, aux plus ardentes années de sa vie, il s'est toujours laissé diriger, lui persuade que son caractère, empreint d'une trace ineffaçable de mélancolie, ne fera point le bonheur de Madeleine, qu'il vaut beaucoup mieux pour la jeune fille qu'elle épouse le fils d'un riche fermier des environs, dont l'humeur et les habitudes seront plus en harmonie avec son éducation primitive. Édouard se laisse persuader, et, saisi d'une maladie soudaine après ce second sacrifice, il meurt de la mort calme et édifiante que sa vie avait préparée. On voit qu'aucune donnée ne peut être plus morale que celle de ce livre. Nous croyons même que la couleur puritaine y est un peu exagérée : le premier sacrifice d'Édouard Aubert peut se comprendre; son dernier a sa source dans un sentiment de vertu si éthéré, qu'il échappe presque à l'intelligence. Il aurait pu, ce nous semble, en matière d'amour, s'en rapporter plus à lui-même qu'à son bon ami le curé. On ne saurait trop prendre garde à cette exagération, qui détruit tout l'effet des idées auxquelles elle se mêle. C'est une chose mauvaise et regrettable sans doute que l'irritation produite dans l'esprit des hommes par une perfection de cœur trop complète; mais enfin, puisque cette irritation a lieu, puisqu'elle constitue un fait qu'il est impossible de méconnaître, il ne faut point aller trop rudement à l'encontre. Cependant, comme en ce moment nos romanciers ne nous prodiguent point les Grandisson, le roman de M. Leroux, avec son héros si parfaitement vertueux, peut exciter l'intérêt qu'éveille une chose rare, sinon une chose nouvelle. Ce qui, dans ce livre, peut aussi paraître piquant, c'est le soin extrême avec lequel il a été composé, et la brièveté de l'histoire qu'il contient : *Édouard*

Aubert ne forme qu'un seul volume. Si le style de M. Leroux est parfois un peu raide et déclamatoire, malgré ses prétentions à une simplicité excessive, il est habituellement correct, et, par l'arrangement soigneux des mots aussi bien que par les sentimens qu'il exprime, il donne toujours une idée honnête de celui qui l'a écrit.

A des titres différens, M. Leroux et M. Maquet doivent être encouragés. Que l'un et l'autre suivent les routes contraires où la nature de leurs esprits semble vouloir les entraîner, et que tous deux cependant cherchent leur moyen de succès dans un même sentiment, l'amour désintéressé et sérieux de la carrière qu'ils ont choisie. Le moment est propice aux sérieuses tentatives. Mais quels sont les talens qui remplaceront les talens qui maintenant s'épuisent, c'est encore un mystère. Il est à coup sûr pourtant des règnes qui vont expirer. Des symptômes rassurans annoncent que le public se lasse enfin d'une littérature qui n'a son principe dans aucune passion généreuse. Si nous voulions, et nous en aurions peut-être le droit, faire parler les chiffres dans une question que tant d'écrivains cherchent à rendre une question commerciale, on verrait que la valeur matérielle de certaines œuvres est descendue au même niveau que leur valeur morale. Désirons avec ardeur qu'il arrive enfin au roman une de ces bonnes fortunes que depuis quelque temps on se met à espérer pour le théâtre. Il serait triste de voir disparaître, même pour un instant, un genre de littérature qui s'accorde si bien avec les facultés merveilleusement intelligentes et observatrices qu'ont reçues comme un caractère distinctif les hommes de notre époque. Ce qui nous manque, c'est la patience. L'ame s'enivre de l'activité qui se découvre et s'organise dans les puissances de la matière. On veut que partout la vie circule avec plus de vitesse, que la pensée ainsi que le corps augmente la rapidité de sa marche. A ceux-là seulement qui sauront calmer cette fièvre, l'art décernera ses palmes. L'esprit est glorieux et divin par cela même que ses lois n'ont rien à démêler avec celles qui régissent les choses. Il a son mouvement éternel et uniforme, comme celui de l'être dont il émane, qu'il ne doit chercher ni à précipiter ni à ralentir sous peine de le briser. Dans le domaine terrestre, livrons-nous au plaisir de traverser plus vite que nos pères les plaines des flots et les longues routes; mais, dans les régions de l'esprit, ne pensons pas à marcher plus rapidement que Descartes; dans celles du cœur, ne songeons point à nous avancer d'un pas plus rapide que l'abbé Prévost et Jean-Jacques.

G. DE MOLÈNES.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 juin 1843.

La session touche à son terme. Vainqueur dans les questions politiques, le cabinet paraissait moins heureux dans les questions d'affaires. Ses amis avouaient tout bas leurs inquiétudes; leur confiance avait été ébranlée par les échecs qu'il avait essuyés dans les deux chambres. Que M. Guizot, disaient-ils, persiste dans son dédain pour les petites choses, que M. Duchâtel s'endorme de plus en plus dans cette nonchalance qui, au point de vue personnel, ne manque peut-être ni d'habileté ni de prudence, et la fin de la session ressemblera fort à une défaite pour le ministère, et tout le monde demeurera convaincu qu'il n'est pas en état de faire les affaires du pays. Tout paraissant en effet justifier ces prévisions, les ministres dirigeans se sont émus : une mort obscure, sans une crise éclatante, ne convenait à personne. M. Duchâtel et M. Guizot ont reparu sur la brèche; le Palais-Bourbon a été acheté; et nos établissemens dans l'Océanie auront les hommes et les fonds qu'on désirait leur envoyer. Il n'y aura plus, dit-on, qu'un combat quelque peu sérieux dans la chambre des députés, au sujet de l'effectif de l'armée de terre.

L'opposition est-elle bien conseillée dans le choix des questions? Elle a fait rejeter la loi des monnaies, qui était nécessaire, urgente, et dont le rejet peut coûter quelques millions au pays. On a refusé un faible secours aux victimes des désastres de Pondichéry, comme si ces infortunés étaient responsables de la mauvaise administration des fonds de l'état et devaient en porter la peine.

Pour les établissemens dans l'Océanie, on ne pouvait élever sérieusement qu'une seule question : faut-il garder ou abandonner ces possessions lointaines? Nous concevons que des hommes graves, que des hommes d'état, se prennent à blâmer des entreprises qui leur paraissent plus aventureuses qu'utiles, plus propres à susciter de dangereuses querelles qu'à nous procurer des avantages politiques ou commerciaux de quelque importance. Il est permis de désirer que MM. les officiers-généraux de la marine s'en tiennent strictement à leurs instructions, et qu'ils ne se croient pas seuls chargés

de savoir ce qui convient à la grandeur et à la dignité de la France. Il ne faudrait pas que tout capitaine de vaisseau voyageant dans de lointains parages imaginât d'attacher son nom à une conquête et de nous faire présent de je ne sais quelle colonie ou de je ne sais quel protectorat. Ce serait là une initiative d'autant plus fâcheuse que ces faits placent le gouvernement dans une fausse position. Soyons de bonne foi : que n'aurait-on pas dit du ministère, s'il eût refusé le protectorat de Taïti!

Qu'on ne se méprenne pas sur notre pensée : nous ne disons pas que la France doive se renfermer dans ses limites continentales et renoncer au rôle de grande puissance maritime et commerciale. Nous croyons au contraire que c'est là le rôle que doit jouer toute nation qui en a les moyens et qui ne veut pas décliner. La gloire et les gros profits, c'est à la mer qu'il faudra dorénavant les demander : c'est le cours naturel des choses, et on le comprend facilement. Qu'aurait-on dit, dans les temps passés, de celui qui n'aurait pas cru possible d'entretenir des relations commerciales avec la Sicile, ou qui aurait regardé comme chose impossible l'envoi d'une armée au-delà du Rhin? Aujourd'hui le marché de l'Amérique du Nord est plus à notre portée que celui de la Sicile n'était à la portée de nos ancêtres, et il nous est plus facile de bombarder Saint-Jean-d'Ulloa qu'il ne l'était à Henri IV d'investir une bicoque de la Savoie. Le monde, sous le rapport des distances et de la facilité des communications, se rétrécit tous les jours. Par la même raison le marché s'agrandit, les affaires changent de face, les affaires commerciales comme les affaires politiques. Il faut suivre le courant. Le pays, qui a l'instinct des choses grandes et utiles et le pressentiment de l'avenir, se porte vers les entreprises maritimes et le commerce extérieur. Comparez les faits commerciaux d'aujourd'hui avec les faits commerciaux de vingt ans en arrière, vous serez frappé de la différence. Dans vingt ans, les faits commerciaux d'aujourd'hui paraîtront peu importans. C'est en ces matières que les hommes des vieilles idées perdent tous les jours du terrain. Le gouvernement obéit aux impulsions de son temps, lentement peut-être; peut-être aussi que la lenteur n'est pour lui que prudence et sagesse. Ce que nous désirons, c'est que dans tout ce qu'il entreprend, il puisse garder toute sa liberté d'esprit et exercer une initiative spontanée, réfléchie. Nous ne lui demandons pas de beaucoup tenter, de beaucoup entreprendre; nous lui demandons seulement de ne point opérer au hasard, d'avoir un plan, un système (tant pis pour ceux que ce mot effraie), de savoir ce qu'il veut et où il va, même en matière de commerce maritime et de colonies; nous lui demandons d'avoir de bonnes raisons pour ce qu'il se propose de faire, et pas seulement de trouver des raisons pour justifier ce qui a été fait.

Encore une fois, l'utilité de nos établissemens dans l'Océanie pouvait être plus ou moins contestée, peut-être avaient-ils besoin de toute l'éloquence de M. Guizot pour se faire accepter par la chambre; mais, une fois le principe admis, il ne fallait pas marchander avec le ministère sur le nombre d'hommes qu'il jugeait nécessaire à la sûreté de nos établissemens. Lui retrancher par un amendement quelques centaines d'hommes, c'eût été assumer une grande

responsabilité sans connaissance de cause. Qui peut dire que dans ces possessions si peu connues, à quatre mille lieues de la France, l'affaiblissement des garnisons n'aurait pas compromis la vie de nos soldats, de nos concitoyens, et l'honneur de notre drapeau? Pour ceux qui voulaient déterminer le gouvernement à l'abandon de l'Océanie, l'amendement était insuffisant; pour les autres, il n'était qu'une chicane au ministère. La chambre l'a repoussé. Cependant, sur la proposition de M. Guizot, il a été entendu que les huit cent cinquante hommes d'infanterie de marine qui vont à Taïti et aux îles Marquises ne seront pas remplacés dans le budget ordinaire. C'est une concession, un peu tardive peut-être, à la mauvaise humeur de plusieurs députés des centres.

Il paraît qu'il ne sera plus question cette année, ni des lois sur les chemins de fer, ni des ministres d'état, ni des patentes; bref, la chambre attend avec une impatience visible le vote du budget; c'est tout au plus si elle consent à intercaler entre le budget des dépenses et celui des recettes la loi sur la chasse. Très probablement les braconniers auront encore une année de répit.

Le budget n'offrira qu'une question importante. La commission n'a pas vu sans inquiétude un budget qui, même pour les dépenses ordinaires, ajoutait aux *découverts* des années précédentes un excédant de dépenses de près de 34 millions. Le rapporteur de la commission, homme éclairé et consciencieux, a fait précéder son travail par un tableau fidèle de l'état de nos finances. « En ne portant pas les regards au-delà de l'exercice 1843, on trouve que le trésor est à découvert pour les budgets des exercices antérieurs à 1844 de 504,128,454 fr., et pour les travaux publics extraordinaires de 102,600,000; ensemble 606,728,454 fr. »

Sans doute, l'emprunt, la réserve de l'amortissement, la dette flottante et les améliorations progressives du revenu public feront face au découvert. Après tout, la France est dans la situation d'un homme riche qui aurait une année dépensé une fois et demie son revenu. Si ce n'est là qu'un accident, s'il ne tarde pas à rétablir l'équilibre entre ses recettes et ses dépenses annuelles, en comprenant dans celles-ci la somme nécessaire à l'extinction progressive de sa dette en capital et intérêts, sa fortune et son crédit n'en seront point altérés; nul ne s'alarme de quelques dépenses extraordinaires faites par un père de famille qui est à la fois riche et prudent. La France est riche; sa richesse s'accroît tous les jours; elle s'accroît d'autant plus, qu'une partie considérable des sommes dépensées par l'état a été employée comme capital d'une manière productive. Il n'est pas moins vrai que le pays aussi, quelle que soit sa richesse, a besoin de mesure et de prudence.

M. Bignon, en parlant de la situation de nos finances et des causes qui l'ont amenée, a su éviter toute exagération et a fait preuve d'une équité et d'une impartialité peu communes. « Il faut le reconnaître, dit-il, l'équilibre rompu en 1840, à la suite des évènemens survenus en Orient, ne pouvait pas se rétablir immédiatement. Un état de paix armée, fondé sur la nécessité de se tenir en garde contre les éventualités de la politique européenne, avait imposé à la France des sacrifices et des efforts qui devaient réagir sur l'ave-

nir; aussi sommes-nous plus affligés que surpris de voir que malgré les louables tentatives de nos prédécesseurs pour ramener les dépenses au niveau des recettes, et malgré l'accroissement rapide des revenus de l'état, les quatre exercices de 1840 à 1843 se balancent encore par des déficits considérables. Nous venons de rappeler les sacrifices réclamés en 1840 dans l'intérêt de la dignité et de la puissance de la France; tâchons d'en tirer quelques enseignemens pour l'avenir. A Dieu ne plaise que nous nous alarmions de la situation de nos finances! ..... Mais si des circonstances analogues à celles qui se produisirent inopinément en 1840 nous surprenaient? ..... N'oublions pas que, si le trésor a pu facilement pourvoir aux nécessités de 1840 et de 1841, c'est que les budgets de 1838 et 1839 étaient non-seulement en équilibre, mais qu'ils léguaient aux exercices suivans 31 millions 244,184 fr. d'excédant. ..... Aujourd'hui où sont nos réserves pour y puiser aux jours difficiles? Mais que parlons-nous de réserves, lorsque, malgré la situation prospère du pays, malgré l'accroissement successif des revenus de l'état, nos dépenses ordinaires suivent une progression que nos recettes ne peuvent plus atteindre? Un pareil état de choses pourrait-il se continuer? Nous ne le pensons pas. Nous conjurons donc le gouvernement de résister à cet entraînement, qui porte fatalement vers les dépenses; nous le conjurons d'amener l'équilibre dans les budgets, de n'entreprendre de nouveaux travaux qu'avec une extrême réserve, de résister à toutes les demandes qui ne se recommandent pas par un puissant et pressant intérêt général. »

C'est là, nous en tombons d'accord, un exorde on ne peut pas plus pertinent pour un rapport où l'on propose des réductions pour la somme totale de 25 millions, ce qui réduirait, pour l'année 1844, l'excédant des dépenses ordinaires à un peu moins de 15 millions, et l'excédant pour travaux extraordinaires à 37 millions.

Certes la chambre ne saurait mieux faire que de tenir grand compte des propositions de sa commission, et de prendre en sérieuse considération ses sages conseils. Il n'est pas moins vrai que les motifs tirés de l'état de nos finances ne doivent pas seuls déterminer des hommes politiques. M. Bignon l'a dit : un intérêt général et pressant peut l'emporter sur les considérations financières et commander certaines dépenses, dussent-elles retarder quelque peu la complète liquidation de l'arriéré. Apprécier au juste la situation du trésor et les circonstances politiques du pays, faire à chaque chose sa part et trouver ainsi le point où les divers intérêts se concilient, c'est un travail difficile, délicat, que rendrait impossible toute préoccupation exclusive, tout désir trop ardent d'atteindre promptement un certain but particulier. La commission voulait, avant tout, diminuer l'excédant des dépenses; on ne peut qu'applaudir à cette résolution. Elle propose dans ce but un grand nombre de réductions plus ou moins considérables; nous n'avons rien à en dire. Elle a été jusqu'à retrancher la paie d'un garçon de bureau (900 fr.) du budget du conseil d'état. Soit. L'état n'en périra pas, ni le conseil non plus. Mais elle a refusé d'améliorer la position par trop fâcheuse d'une partie de nos desservans : ici la sévérité commence à devenir excessive. Elle propose une ré-

duction de quatorze mille hommes sur l'effectif de l'armée : ici la question devient de plus en plus délicate, et l'économie peut être un danger.

Ne dirait-on pas que l'horizon politique est dégagé de tout nuage, que la France et la dynastie de juillet n'ont plus d'ennemis, et que la France n'a plus besoin de se montrer avant tout forte et armée? Sans doute, on doit compter sur la paix, sur la paix à l'intérieur et à l'extérieur; mais nous y comptons d'autant plus que les moyens de soutenir la guerre sont tout prêts, et nous ne voudrions pas que les chambres se montrassent disposées à affaiblir notre organisation militaire. Il ne faut pas qu'il y ait désaccord entre la situation politique du pays et les résolutions des grands corps de l'état, et que, tandis que le pays doit avant tout se préoccuper de sa puissance, les chambres ne songent qu'aux économies.

La commission compte 60 mille hommes pour l'armée d'Afrique. Il est notoire que ce chiffre n'est pas le chiffre réel. L'Algérie, avec le système adopté, système que la chambre n'a pas blâmé, demandera 25 mille hommes de plus. Ainsi, au fait, ce ne serait pas 14 mille hommes, mais près de 40 mille hommes qu'on retrancherait de l'armée disponible. Il y a plus. Certes, nous n'avons pas à nous mêler des troubles de l'Espagne; cependant si la guerre civile déchire de nouveau ce malheureux pays, si elle étend ses fureurs et ses ravages jusqu'à nos frontières, devons-nous les laisser exposées à quelques insultes? Pourrons-nous permettre que des corps belligérans, des bandes armées, des troupes de déserteurs, de fugitifs, des partisans, en approchent sans qu'un corps d'observation surveille notre territoire et le fasse respecter? Est-ce ainsi que nous protégerions nos compatriotes du midi et notre commerce? Est-ce ainsi que la France remplirait ces devoirs d'humanité qui lui ont toujours été si chers et qui la distinguent si honorablement entre toutes les nations? Évidemment, les mêmes circonstances se reproduisant, nous serions dans la nécessité de faire ce qu'on a déjà fait plusieurs fois; nous devrions prendre vis-à-vis les factions qui divisent l'Espagne la position d'une neutralité sincère, mais armée, armée dans l'intérêt de la dignité de notre pays et aussi dans l'intérêt de l'humanité. Nous ne pouvons pas permettre que des étrangers, dans l'emportement de leurs passions politiques, viennent s'entretuer jusque sur le territoire français.

Les nouvelles d'Espagne sont loin d'être rassurantes pour les amis d'Espartero. Ce qui était le nerf de son parti, sa seule force réelle, l'armée, paraît aussi s'inquiéter de la situation politique de son pays; les défections auraient commencé. On assure que plus d'un bataillon est passé avec armes et bagages aux insurgés. L'insurrection compte dans ses rangs des chefs militaires, des officiers supérieurs. Plusieurs de ceux qui n'ont pas encore levé l'étendard de la révolte gardent une sorte de neutralité fort suspecte. Le régent reconnaîtra peut-être et trop tard que, lorsqu'on se sert de la force militaire pour vider les querelles politiques, il est bien difficile de ramener sous les lois de l'obéissance passive et de la discipline une armée qui a délibéré et disposé à son gré du pouvoir. Le 18 brumaire, on peut le blâmer ou l'approuver; mais l'imiter! l'imiter impunément! qui pourrait s'en flatter? Il fallait le conqué-

rant de l'Italie et le vainqueur des Pyramides pour le tenter; il fallait un pays soupirant tout entier vers le retour de l'ordre et de la puissance régulière pour réussir; il fallait le vainqueur de Marengo, l'auteur du code civil et du concordat, le réorganisateur de la France, pour consolider l'œuvre et faire oublier à l'armée un quart d'heure de violence et d'illégalité. De bonne foi, y a-t-il, y avait-il rien de semblable en Espagne?

Il est toujours téméraire de hasarder des prédictions sur la Péninsule. Les évènemens déjouent d'ordinaire les prévisions les mieux fondées. Il faut cependant reconnaître que la situation du régent n'a jamais été, à beaucoup près, aussi difficile qu'elle l'est dans ce moment. Tous les partis se sont réunis contre lui. Que lui restait-il? L'armée et l'ambassade anglaise. L'armée paraît se diviser, et l'ambassade anglaise sera-t-elle toujours approuvée sans réserve aucune par son gouvernement?

D'ailleurs, disons-le, le gouvernement espagnol paraît toucher à cet état d'aveuglement qui est d'ordinaire le précurseur de quelque catastrophe. Après avoir accepté les services d'un ministère honorable et qui paraissait satisfaire les vœux du pays, on lui refuse l'éloignement de deux agens subalternes, et on veut le contraindre à se servir, sous sa responsabilité, de Linage et de Zurbano! Les cortès manifestent leur adhésion au ministère qui se retire, et on les dissout. On éloigne autant que possible la réunion de la nouvelle assemblée, et, en attendant, on confie les affaires, à qui? A M. Mendizabal, qui n'a rien de plus pressé que de porter au comble le désordre des finances espagnoles, et qui paraît s'être chargé d'achever la désorganisation du pays.

Nous ne savons s'il est encore temps; mais les meilleures folies sont les plus courtes. Qu'Espartero s'empresse de rappeler aux affaires des hommes sérieux et considérables, et peut-être pourra-t-il achever avec quelque dignité la courte carrière qui lui reste à parcourir comme régent. Le moment de la force brutale paraît passé pour lui sans retour. Les horreurs de Barcelone ne se renouvelleront pas. C'est aux violences exercées en Catalogne que le gouvernement espagnol doit en grande partie les embarras dont il est assiégé et l'affaiblissement de son autorité morale. On ne blesse pas impunément les sentimens et la dignité d'une grande nation. On n'oubliera jamais que Barcelone a été traitée comme une plantation d'esclaves révoltés. Aujourd'hui, c'est par des moyens légaux, par de prudentes concessions, par des transactions honorables, que le gouvernement d'Espartero pourrait peut-être prévenir les désordres dont l'Espagne est de nouveau menacée, et arriver au terme de sa carrière sans regrets et sans remords.

La Russie ne perd pas de vue les affaires d'Orient. Son influence est d'autant plus grande, que l'Autriche n'ose plus, dans ces questions, se séparer du cabinet de Saint-Pétersbourg, et qu'au lieu de le contrecarrer ou de le contenir, elle l'appuie. Ce qui vient de se passer au sujet du gouvernement de la Servie a singulièrement relevé dans l'Orient l'opinion de la puissance russe et affaibli l'influence des autres cabinets. L'empereur Nicolas a traité le sultan comme un suzerain traite son vassal. Avec les formes polies de notre temps, avec la courtoisie quelque peu dédaigneuse d'un grand seigneur qui

ne suppose pas même la possibilité d'un refus, l'empereur a dicté ses volontés à la Porte, et la Porte obéit. La Russie profite habilement de tous les avantages que lui donnent dans ces transactions sa position géographique, la fixité de ses desseins, le secret de ses délibérations, la persévérance de sa politique. Qui pourrait s'opposer efficacement à ses empiètemens, à ce travail souterrain qui fera un jour déboucher la puissance russe au cœur même du sérail? L'Autriche vieillit; la Prusse a peu d'intérêt dans la question, la France et l'Angleterre ont mille choses sur les bras. Plus elles avancent dans les voies de la nouvelle civilisation, plus leurs intérêts s'étendent et se compliquent, plus par leur prospérité naissante elles offrent de prise à la mauvaise fortune, et plus la paix leur devient une impérieuse nécessité. La Russie n'est certes pas la plus puissante des nations : on a exagéré ses forces, ses moyens; mais elle est sans contredit l'état qui, par ses institutions, redoute le moins les souffrances de la guerre. Il est telle guerre où elle aurait beaucoup à gagner et fort peu de chose à perdre. Ajoutons à ces conditions sa prudence, sa lenteur, le soin qu'elle a de préparer son terrain, d'accoutumer les esprits à son influence, et de se procurer partout des adhérens ou des serviteurs; tenons compte aussi de la rare habileté avec laquelle elle a su relâcher les liens qui unissaient l'Angleterre et la France, et affaiblir ainsi la seule alliance qui soit redoutable pour elle, et nous n'aurons pas de peine à comprendre que la Russie prépare à la Turquie un sort analogue à celui de la Pologne. Seulement, la part de la Russie sera encore plus considérable; elle comptera avec les autres puissances moins qu'elle ne fut obligée de compter avec la Prusse et l'Autriche. Des évènemens de cette importance n'ont pas de jour fixe; les éventualités les plus imprévues les accélèrent ou les retardent. Mais malgré le calme apparent qui règne, si on peut parler ainsi, à la surface de cette grande question, il est visible pour tout observateur attentif que le cabinet russe avance tous les jours dans son œuvre, que c'est là sa pensée constante et principale, qu'il ne laisse échapper aucune occasion de progrès, qu'il en fait naître au besoin. Le gouvernement russe joue son rôle, il obéit aux lois de sa situation et de son histoire. Il serait aussi injuste que ridicule de lui en faire un reproche. C'est bien le cas de répéter avec M. Dupin : « Chacun pour soi. » Reste seulement à savoir si l'Autriche, l'Angleterre et la France n'oublient pas trop ce principe pour elles-mêmes à l'endroit de l'Orient.

Après la tragédie, la petite pièce. M. Ponsard n'a pas voulu manquer à ce programme. Comme s'il avait craint de nous laisser trop long-temps sous l'impression d'une œuvre grave, il s'est hâté de nous distraire, en se jetant bien vite dans ce fossé fatal qui, comme on sait, côtoie de si près le sublime, dans le ridicule. En effet, le nouveau poète viennois a eu, pour tout ce qu'il a écrit depuis *Lucrèce*, la main étrangement malheureuse. Au lieu de renier si obstinément les essais variés et modestes par lesquels il lui a été permis de préluder à sa tragédie dans *le Viennois* et la *Revue de Vienne*, M. Ponsard devrait bien plutôt, à notre avis, désavouer tout ce qui est sorti de sa plume depuis l'enivrement que lui ont causé les fumées du

succès. D'abord le sonnet vertueux dont il a fait hommage à Mme Dorval, a paru généralement manquer de tact et d'esprit. Ces vers martelés ne rappellent en rien le jet gracieux des stances que Voltaire, après les succès de *Zaïre*, adressait à Mlle Gaussin. La correspondance en prose de M. Ponsard avec quelques journaux nous semble encore moins heureuse. Placé dans une situation délicate, par les hasards de la polémique, entre ses opinions littéraires d'il y a trois ans et sa reconnaissance d'aujourd'hui, M. Ponsard n'a trouvé, pour panser les blessures d'un célèbre académicien froissé dans la bagarre, que des excuses étranges, accompagnées d'injustes récriminations contre la critique. Nous ne voulons pas venir ici en aide à l'auteur de l'article sur *Lucrèce*. Il a repoussé sans peine, et comme il le devait, un blâme immérité. Au reproche d'avoir indiscrètement cherché sous de simples initiales le nom de M. Ponsard, il a répondu que ce modè de signature au bas d'articles littéraires équivalait au nom entier, et personne assurément ne le démentira. Mais, en vérité, notre collaborateur aurait pu faire à M. Ponsard une réponse tout autrement catégorique. Il n'y avait rien à chercher, rien à deviner. Nous avons ouvert à l'endroit cité la *Revue de Vienne*, et nous avons reconnu que les plaintes élevées par l'auteur de *Lucrèce* portent complètement à faux. Si son nom ne figure pas en toutes lettres à la page 494, au-dessous de l'article dans lequel *Arbogaste* est si çavalièrement jugé, on lit, six feuillets plus loin, dans la table du troisième volume, page 500, que l'article intitulé *De Mademoiselle Rachel, de Corneille, de Racine et de Shakspeare* est.... de M. F. Ponsard, tout au long. De quoi donc se plaint le poète viennois? Est-il bien loyal, pour parler comme lui, de se retrancher derrière les initiales de la page 494, quand le prétendu anonyme se trouve levé six pages plus loin? Est-il surtout bien loyal, quand on a écrit, en 1840, l'article que nous rappelons, et quand on a conçu et composé une pièce dans la forme et dans le mètre assouplis par la nouvelle école, de se jeter à corps perdu dans les bras de ceux dont on a traité les œuvres de *friperie dédorée et hors de mode?* En outre, la lettre de M. Ponsard à M. Viennet contient des hérésies plus graves, que la critique ne peut laisser passer sans réclamation : « Je n'ai fait que *Lucrèce*, je n'ai produit au jour que *Lucrèce;* je ne veux être jugé que sur *Lucrèce*, » s'écrie incessamment M. Ponsard. C'est-à-dire qu'il serait loisible à un écrivain de soustraire au contrôle de l'opinion publique ce qu'il a livré antérieurement à l'impression ! Nous convenons que ce procédé serait, en bien des circonstances, extrêmement commode. Il offrirait surtout de précieux avantages à ceux qui ont professé des opinions de circonstance; on ne pourrait plus les mettre en contradiction avec leur passé, ni discuter leurs variations; il ne serait plus permis de demander à un nouvel écrivain d'où il vient et où il va ! C'est là, en vérité, une prétention exorbitante et un inconcevable mépris du droit d'examen. Dès ses premiers pas dans la carrière, M. Ponsard se montre plus intolérant, plus superbe, plus impatient de la contradiction que les maîtres de l'école aujourd'hui régnante. Ceux-ci contestent, il est vrai, la compétence de la critique contemporaine; mais ils ne limitent pas du moins, au gré de leurs caprices ou de leurs intérêts, le champ

où elle doit humblement se renfermer : ils n'ont pas encore essayé de lui faire sa part avec un sans-façon aussi despotique.

Puisque nous avons été conduits à nous occuper de nouveau de la *Revue de Vienne,* nous témoignerons toute notre surprise de la manière dédaigneuse et dénigrante dont M. Ponsard a parlé, dans sa lettre à M. Viennet, de cette ville et de cette revue. L'auteur de l'article inséré dans le dernier numéro de la *Revue des Deux Mondes* avait félicité M. Ponsard d'avoir foulé dès l'enfance cette terre à demi romaine, où la majesté du peuple-roi est empreinte dans d'impérissables ruines; il l'avait félicité d'avoir passé sa jeunesse dans cette atmosphère érudite, au sein d'une petite colonie laborieuse et lettrée. Moins courtois envers sa patrie qu'un étranger, M. Ponsard, pour atténuer le tort de son irrévérencieuse appréciation d'*Arbogaste*, a sacrifié non-seulement sa prose, ce qui lui était bien permis, mais encore la ville et la *Revue de Vienne.* A l'entendre, ce qui l'absout, c'est qu'il n'a déposé son malencontreux jugement sur les poètes de l'empire que *dans une petite revue d'une petite ville de province.* Comment donc! Vienne, une petite ville de province! Vienne, cette ancienne métropole, riche de tant de monumens romains et du moyen-âge! Vienne, qui a fourni les matériaux du magnifique ouvrage pittoresque de MM. Rey et Vietti (1)! Vienne, si recommandable par son ardeur archéologique et littéraire! Vienne, qui a déjà donné à la scène française un poète tragique distingué, M. Pichat, traitée de cette façon cavalière par un de ses enfans! Et cette *petite revue* qui, suivant M. Ponsard, ne comptait pas cinquante abonnés, cette revue, dont on fait si lestement les honneurs, il est bon qu'on sache qu'elle ne renferme pas seulement des proverbes et des contes persans signés F. P.; on y trouve encore d'intéressans articles de biographie et d'histoire dus à MM. Colomb de Batines, Vital Berthin, Victor Teste, etc., et enfin et surtout de nombreuses et savantes dissertations archéologiques de M. Delorme, conservateur de la bibliothèque et du musée. Sans doute, M. Ponsard pouvait, s'il le trouvait convenable, se déclarer l'humble admirateur de la littérature impériale, et le reconnaissant serviteur des éloquens burgraves du *Constitutionnel,* à qui *Lucrèce* a rendu tout à coup la parole; mais était-il nécessaire, pour prendre cette position peu enviable, de décrier le modeste et estimable recueil où l'on a fait ses premières armes, et de repousser si dédaigneusement ses collaborateurs qu'on vient de dépasser? Pour nous, nous ne regretterons pas d'avoir fait connaissance avec la *Revue de Vienne;* nous y avons trouvé de sérieux et utiles travaux. Et, afin de prouver à M. Ponsard que nous sommes bien éloignés de vouloir fouiller dans cette mine ouverte à tous, seulement pour y chercher matière à des critiques, nous extrairons du numéro de mars 1839 les vers que M. Ch. Magnin avait indiqués avec éloge dans son article sur *Lucrèce.* Le poète, dans cette épître à M. Delorme, parle de Vienne et de ses monumens avec un respect filial qu'il aurait dû se rappeler davantage en écrivant sa lettre à M. Viennet :

(1) *Monumens romains et gothiques de Vienne en France.*

. . . . . .
On ne doit pas, non plus, aux colonnes antiques
Clouer, comme un affront, quelques blanches boutiques.
Un pareil assemblage attriste le regard,
Comme un hochet d'enfant sur le cou d'un vieillard.
Jadis la main d'un dieu vengea la maison sainte
Des tables de marchands qui salissaient l'enceinte.
Eh bien! vengeons aussi le prétoire (1) insulté,
Car les siècles lui font une divinité.
Que l'artiste étranger qui vient dans ses décombres
D'Auguste et de Livie interroger les ombres,
Puisse, se détachant des choses d'aujourd'hui,
Évoquer longuement ces grands noms devant lui,
Et rêver des Romains, sans que sa rêverie
Heurte désenchantée une conciergerie.
Profaner à ce point ces débris imposans,
Ce serait nous montrer plus cruels que les ans.
Les ans n'insultent pas quand ils font leurs ravages.
Et pendant que l'on voit les peuplades sauvages
Entourer de respect et d'un culte pieux,
Comme un objet sacré, les os de leurs aïeux,
Nous, fils dénaturés, nous, la moderne Vienne,
Devons-nous outrager les restes de l'ancienne!
Ah! sachons respecter dans les vieux monumens,
D'un siècle enseveli les sacrés ossemens!
Où le peuple ne voit que pierres dégradées
Le philosophe trouve un symbole *d'idées,*
Hiéroglyphe écrit par nos prédécesseurs,
Pétrifiant ainsi l'histoire de leurs mœurs.
L'artiste y reconnaît le chef-d'œuvre d'un maître,
L'antiquaire un trésor et la ville un ancêtre.
Le trafic a chez nous une assez large part;
Laissons-y quelque coin pour y cultiver l'art.
C'est ainsi qu'on verra notre Vienne nouvelle
Reconquérir un nom qui fut perdu par elle,
Et marcher dans l'espoir et dans le souvenir,
Les pieds dans le passé, le front dans l'avenir.

Ce sont là des vers qui, malgré quelques taches, ne manquent pas d'une certaine beauté, et M. Ponsard ne nous paraît pas encore assez riche de pareils morceaux pour les désavouer comme il fait, avec tant de hauteur et de dédain. Somme toute, nous aimons à croire que, dans le cas présent, c'est une vertu de M. Ponsard qui a nui à sa prudence et à ses autres qualités. On ne gagne jamais rien à se mettre du parti des sots. M. Ponsard nous aurait donné ici une trop triste idée de son goût, s'il ne nous en avait donné une bien haute de sa reconnaissance.

(1) *Prétoire* est le nom qu'on donne vulgairement à Vienne aux restes d'un monument qu'on croit avec plus de raison avoir été le temple d'Auguste et de Livie.

AFFAIRES D'IRLANDE.

Monsieur, vous avez déjà parlé de l'Irlande, mais les affaires de ce pays ont pris, dans ces derniers temps, un tel caractère de gravité, qu'il ne peut être superflu d'en parler encore. La question irlandaise paraît dominer en ce moment les autres préoccupations de l'Angleterre; cette plaie séculaire, qui semblait se fermer peu à peu, s'est ouverte tout à coup plus large et plus vive que jamais. Les difficultés ont l'air de naître les unes des autres sous les pas du gouvernement anglais. Aux embarras extérieurs succèdent les embarras intérieurs, dont l'état de l'Irlande constitue sans contredit le plus sérieux. Il est facile de voir que l'Angleterre commence à douter de sir Robert Peel. Il a beaucoup mieux résolu les questions extérieures qu'il ne paraît devoir aplanir les difficultés intérieures. Il a mis fin à la guerre dans l'Inde, à la guerre dans la Chine, aux chances de guerre en Amérique et même en Europe, mais il n'a pas eu le même bonheur quand il s'est trouvé aux prises avec les complications domestiques. Jamais peut-être homme d'état ne s'était vu placé dans une position plus magnifique, mais aussi plus périlleuse. Son pays avait en lui une confiance sans bornes; il avait mis toute sa foi, tout son espoir dans son expérience, dans son esprit de ressources. Le vaisseau de l'état, et nul pays ne peut mieux que l'Angleterre justifier l'emploi de cette locution un peu banale, le vaisseau de l'état allait droit sur les brisans, et il fallait une main ferme et sûre pour l'arrêter dans cette course précipitée. Quelqu'opinion qu'on pût avoir de sir Robert Peel, tout le monde néanmoins s'accordait à reconnaître qu'il était l'homme désigné par la voix publique. Il arriva donc au pouvoir en maître, en dictateur, porté par la nécessité, et il en usa sans réserve. On se souvient encore de ces séances solennelles où, au milieu d'un silence de mort et de l'anxiété universelle, le chef du gouvernement exposait ses plans dans un superbe langage. C'était le beau temps de sir Robert Peel; ç'a été un moment unique dans sa vie, moment d'audace et de triomphe qui ne se voit pas deux fois.

Il n'a fallu que quelques mois pour retourner la médaille. Le premier ministre avait taillé dans le vif sans s'inquiéter de blesser ses amis plus encore que ses ennemis; il avait remanié de fond en comble toute l'économie politique de l'Angleterre, parce qu'à de grands maux il fallait de grands remèdes. On a attendu le résultat, puis il s'est trouvé que, malgré des ressources extraordinaires, les ressources des temps de guerre, le budget n'était pas mieux portant qu'autrefois. L'insuccès de ses mesures financières a été le premier échec de sir Robert Peel, la première atteinte portée à sa renommée d'infaillibilité. Populaire, il ne l'a jamais été, il ne l'est pas, il ne le sera jamais, parce que son caractère, public et privé, n'y prête pas. Mais on comptait sur lui comme sur un homme inépuisable en expédiens; on l'attendait à l'œuvre avec une sécurité qui avait quelque chose de très alarmant pour lui. Aussi, qu'est-il arrivé? Il n'y a pas deux ans qu'il est au pouvoir,

et déjà on commence à n'avoir plus confiance en lui. Ce n'est pas qu'on se tourne vers d'autres, car on sent qu'il est encore l'homme indispensable; mais on est mécontent, on est découragé, et, en ce moment, sir Robert Peel trouve à peine une voix pour le défendre dans toute la presse anglaise.

Il y a une certaine injustice dans cette réaction qui se fait en Angleterre contre sir Robert Peel. On va trop vite dans le désappointement comme on avait été trop loin dans l'espoir. Si l'homme a été au-dessous des évènemens, c'est que les évènemens étaient trop forts pour les ressources humaines. Si le budget n'a pas été rétabli du premier coup, cela prouve seulement qu'il était très malade, et qu'il a besoin d'une plus longue convalescence. Cependant il y a un point sur lequel sir Robert Peel est plus vulnérable, c'est l'Irlande.

Le gouvernement de l'Irlande a toujours été le côté faible des tories. Vous connaissez cette phrase si souvent citée que prononça sir Robert Peel quand il quitta le ministère en 1835. « L'Irlande, dit-il alors, était ma grande difficulté. » En effet, il n'était pas encore, à cette époque, assez le maître de son parti pour pouvoir le rendre modéré, et, d'un autre côté, tenter de gouverner l'Irlande par les orangistes, c'était y provoquer infailliblement une révolte et une guerre civile. Six années s'écoulèrent pendant lesquelles les whigs gouvernèrent, ou plutôt administrèrent humainement l'Irlande, et y adoucirent la violence des passions de parti, et pendant lesquelles aussi sir Robert Peel forma et organisa le parti puissant qui prit le nom de parti conservateur. Quand, en 1841, il revint au pouvoir, il semblait avoir perdu toute inquiétude au sujet de l'Irlande, résolu qu'il était à ne rien changer à la politique qu'y avaient suivie ses prédécesseurs. Ce fut là que le coup d'œil si clairvoyant de cet homme d'état fut mis en défaut. Sir Robert Peel crut avoir tout fait en nommant au gouvernement de Dublin un homme doux et faible, et il oublia que la neutralité était impossible en Irlande. Il eut un système de politique négative; il ne fit point de mal, mais il ne fit point de bien; il ne fit rien, ce qui est toujours un grand tort pour un gouvernement. Pendant un an, cette sécurité sembla justifiée; l'Irlande ne bougea pas; M. O'Connell, qu'on nous passe le mot, fit le mort; il parut se contenter de se faire nommer lord maire et de parader dans son costume officiel. Les murmures confus qui de temps à autre se faisaient jour étaient perdus dans le tumulte des grands débats dont retentissait alors le parlement anglais. On parlait de la Syrie, de la Chine, de l'Afghanistan, des céréales, de l'*income-tax,* que sais-je encore? du droit de visite, si vous voulez, et on oubliait l'Irlande et les trésors d'amertume qu'elle amassait dans l'ombre et dans le silence. Mais voici que tout à coup la *difficulté* reparaît. Le nuage, qu'on n'avait pas vu poindre à l'horizon, grossit et s'avance, et l'on s'aperçoit avec étonnement qu'il est près d'éclater.

Qu'y a-t-il donc de changé? Rien que les hommes au premier abord, car les choses semblent être restées les mêmes. Mais c'est ici, monsieur, qu'apparaissent toutes les difficultés d'un gouvernement tory et exclusivement protestant en Irlande. Il ne faut pas croire qu'on puisse secouer son passé comme on secoue la poussière de ses souliers. De durs, de cruels, de sanglans souvenirs sont associés, dans le cœur des Irlandais, au seul nom des tories. Les

conservateurs d'aujourd'hui portent le poids des violences de leurs pères, et eux-mêmes, disons-le, ne sont pas exempts de reproche. Pendant les dix années qu'ils ont passées dans l'opposition, n'est-ce pas l'Irlande qui a été le but de toutes leurs attaques? Dans la chambre des lords, dans la chambre des communes, dans les banquets, dans les églises, du haut des chaires, du haut des hustings, l'Irlande et le catholicisme, le pape et O'Connell, n'étaient-ils pas chaque jour dénoncés à l'Angleterre protestante? Et notez bien que les tories étaient poussés fatalement dans cette voie, que cette conduite était une conséquence forcée de leur position. Le ministère de la réforme, le gouvernement de lord Melbourne et de lord John Russell avait avant tout pour appui l'Irlande. Le parti irlandais formait dans la chambre des communes l'appoint de la majorité; il était comme un bouclier qu'il fallait traverser avant d'arriver jusqu'au ministère. De là vint que, pour renverser lord Melbourne et lord John Russell, il fallut d'abord abattre M. O'Connell et son parti, qu'on appelait *sa queue*, et que tous les coups destinés au ministère portèrent d'abord sur l'Irlande. L'opposition, conduite par sir Robert Peel, lord Stanley, lord Lyndhurst, eut dès-lors deux objets: l'un de paralyser l'action du ministère dans la législature, et de lui enlever l'appui des Irlandais en leur prouvant qu'il ne pouvait rien pour eux, l'autre de le perdre dans l'esprit du pays en soulevant contre lui l'orgueil national et la jalousie religieuse. L'un et l'autre de ces objets furent atteints. Dans la chambre des communes, toute mesure favorable à l'Irlande fut invariablement combattue, fut rejetée, ou ne fut concédée que mutilée et à la dernière extrémité. Heureusement le gouvernement de l'Irlande, dans ses conditions actuelles, est une affaire d'administration plus que de législation; il est moins important d'y faire de nouvelles lois que d'y bien exécuter celles qui existent déjà. Aussi, le ministère whig compensait-il son impuissance législative par son impartiale administration, corrigeant ainsi les choses par les hommes; mais dans le parlement, il ne pouvait rien, et bien souvent le parti irlandais, fatigué d'attendre, était près de l'abandonner. L'ame droite et loyale de lord John Russell fléchissait quelquefois sous cette tâche ingrate, et il le rappelait l'autre jour dans le plus noble langage: « Ç'a été pour moi, disait-il, et ce sera toujours pour moi une consolation, que ce peuple généreux et cordial, voyant que nous voulions réellement son bonheur, nous ait récompensés en nous accordant un degré inusité, peut-être immérité, de confiance. Bien souvent je me suis pris à hésiter en voyant que nous ne pouvions rien faire pour eux et qu'ils continuaient à avoir confiance en nous; bien souvent je me suis demandé s'il n'était pas de notre devoir de leur dire franchement ce qui en était, de leur dire que nous n'étions pas dignes de leur confiance. »

Et pourtant, monsieur, les Irlandais ont eu confiance jusqu'au dernier moment. Mais la croisade anti-irlandaise et anti-catholique avait encore plus de succès au dehors qu'au dedans du parlement. C'était dans les églises, c'était dans les *meetings*, dans Exeter-Hall, dans les journaux, plus encore que dans les chambres, qu'on excitait et qu'on soulevait les sentimens nationaux et protestans de l'Angleterre. Les Irlandais étaient des sauvages moins civilisés

que ceux de la Nouvelle-Zélande; leurs prêtres étaient des « brigands en surplis, » qui faisaient du confessionnal une école d'assassinat, la reine était ouvertement menacée, et on lui rappelait son serment ecclésiastique. Tout cela réussit, monsieur; le vieux levain protestant fermenta de nouveau sur tous les points de l'Angleterre; le jour des élections arriva, l'église entra dans la lice avec toutes ses forces, et le gouvernement whig, c'est-à-dire l'Irlande, fut balayé comme par un coup de vent.

C'est là, monsieur, qu'il faut aller chercher la source, ou du moins la cause la plus immédiate du soulèvement qui se fait aujourd'hui en Irlande contre le gouvernement tory. Il faut bien se souvenir que les dernières élections ont été faites surtout par le parti de l'église dominante contre le parti de l'Irlande, et non pas précisément du catholicisme, mais de l'égalité religieuse. C'est l'Irlande, plus que le parti de la réforme, qui a été vaincue dans les élections, comme elle le fut autrefois par l'invasion.

Vous étonnez-vous maintenant que l'Irlande soit de nouveau remuée jusqu'aux entrailles? Ce gouvernement, quoi qu'il fasse, avant même qu'il agisse, n'est-il pas déjà à ses yeux une personnification nouvelle de la conquête? C'était là ce qu'il fallait comprendre, c'était là ce que devait voir sir Robert Peel. Il devait se hâter de détromper l'Irlande, de lui montrer que les conservateurs d'aujourd'hui n'étaient pas les tories d'autrefois. Il devait avancer, et il s'est borné à ne pas reculer. Il n'a pas su avoir en Irlande le rare courage, l'éclatante audace qu'il a montrés en Angleterre. Cet homme qui, aux prises avec l'aristocratie territoriale, l'aristocratie monétaire et l'aristocratie ecclésiastique de son pays, a su faire plier toutes les volontés rebelles devant sa volonté et devant la perspective d'une banqueroute, n'a pas su dompter la turbulente minorité protestante et orangiste qui domine la camarilla de Dublin. Il a tout osé en Angleterre, il n'a rien osé en Irlande. Mal lui en a pris. *Sa* difficulté, la difficulté proverbiale, est revenue le prendre comme par surprise; elle a reparu sous la forme très visible et très palpable de M. O'Connell entraînant sur ses pas une bien autre *queue* que celle qu'il avait dans la chambre des communes, une queue de plusieurs millions d'hommes.

Je ne veux pas exagérer l'importance, ou du moins la signification du mouvement qui se fait aujourd'hui en Irlande. Je vous dirai tout d'abord que je crois le rappel de l'union absolument et radicalement impossible, et je crois que cette conviction est partagée par quiconque a tant soit peu étudié les affaires de la Grande-Bretagne.

Il y a quinze ou vingt ans, M. Canning s'écriait : « Révoquer l'union ! autant rétablir l'heptarchie ! » Proposer dans la chambre des communes la séparation de l'Angleterre et de l'Irlande, c'est comme si on proposait dans notre chambre des députés le rétablissement de la langue d'*oil* et de la langue d'*oc*, ou du royaume de Provence, ou des états de Bretagne, en un mot le démembrement de la monarchie. Placée entre le continent américain et le continent européen, la Grande-Bretagne, le royaume-uni, ne peut se maintenir que par la concentration de toutes ses forces dans une seule main. Demander à l'Angleterre le démembrement de l'union, c'est lui demander le suicide.

Le parlement anglais n'accordera jamais le rappel. Il ne reste donc à l'Irlande, si elle veut l'avoir, que la ressource des armes. C'est ici que l'Angleterre répond : *Quia nominor leo.* Il suffit de jeter un coup d'œil sur les forces respectives des deux partis pour voir que l'Irlande ne pourrait tenir un seul instant contre l'énergie supérieure de la race anglaise. D'abord l'Angleterre aurait pour elle l'immense avantage de l'unité. Il ne s'agit plus ici de réforme politique, de liberté religieuse ou d'égalité civile; il s'agit d'une question nationale. Dans la grande lutte qui précéda l'émancipation des catholiques, les Irlandais avaient pour alliés tous les libéraux d'Angleterre; dans une guerre de peuple à peuple, ils auraient contre eux tous les partis. L'Angleterre seule serait déjà trop forte pour l'Irlande; mais l'Angleterre, monsieur, n'est pas seule. Elle a, au cœur même de l'Irlande, un point d'appui solide et profondément enraciné. La population y est divisée en deux parties, différentes par le sang, par la religion, par le caractère, par l'histoire. Au fond s'agite et murmure la vieille race celte, la race dépossédée, décimée et opprimée, et au-dessus d'elle surgit et domine la race saxonne et conquérante. La première est la plus nombreuse, la seconde est la plus forte. Il y a en Irlande sept millions de catholiques contre un million de protestans, mais la minorité possède la terre, l'argent, les armes; elle a la discipline, l'organisation, elle a une civilisation plus avancée, elle a enfin l'Angleterre. C'est déjà une question de savoir si le parti anglais et protestant en Irlande ne serait pas seul de force à balancer tout le parti national et catholique.

Le rappel n'est pas possible, et s'il l'était, serait-ce véritablement un bien pour l'Irlande? Je ne le crois pas. Cela est triste à dire, mais n'est malheureusement que trop vrai : l'Irlande n'est pas capable de se gouverner seule. Dieu me garde d'insulter à la fortune d'un peuple généreux et malheureux! Ce ne sont pas les Irlandais que j'accuse, c'est l'oppression qui les a faits ce qu'ils sont. Ce qu'il y a de plus funeste dans la tyrannie, c'est qu'elle dégrade celui qu'elle écrase, plus encore qu'elle ne déshonore celui qui l'impose. Les hommes de l'esprit le plus libéral sont eux-mêmes forcés de reconnaître cette sorte d'infériorité morale du peuple irlandais. « Eh quoi! dit M. Gustave de Beaumont, l'on ne comprend pas que six cents ans d'esclavage héréditaire, de misère matérielle et d'oppression morale, aient altéré tout un peuple, vicié son sang, avili sa race et dégradé ses mœurs. L'Irlande a subi le régime du despotisme, l'Irlande doit être corrompue; le despotisme a été long, la corruption doit être immense. » Voilà la vérité; elle est pénible à entendre, mais à quoi bon la dissimuler? Que ferait l'Irlande d'un parlement national? Elle en a eu un autrefois, et il n'a été qu'un modèle de corruption. A chaque session, l'Angleterre l'achetait argent comptant. Ce fut lui qui, honteux Ésaü, vendit aux enchères sa part de liberté et l'indépendance de sa patrie. On sait le prix, le prix exact que l'union coûta à l'Angleterre dans la première année de ce siècle. Une indemnité de 375,000 fr. fut promise à tous les membres du parlement irlandais propriétaires de bourgs pourris; le gouvernement anglais en eut pour 31 millions de francs, mais le 26 mai 1800, l'acte de l'union législative fut voté à Dublin par 118 voix contre 73.

Abandonner l'Irlande à elle-même, ce serait la livrer à l'anarchie; lui rendre un parlement indépendant, ce serait lui donner une boîte de Pandore, d'où sortirait bientôt la guerre civile. Admettons pour un moment que l'union soit détruite, mettons l'Angleterre en dehors; que reste-t-il? Trouvons-nous une nation unie, compacte, une seule religion, une seule race? Non. Il reste l'Irlande coupée en deux, partagée entre les Celtes et les Saxons, entre les catholiques et les protestans, entre les propriétaires et les fermiers. Si les deux populations distinctes, si les Anglais et les Irlandais pouvaient être confinés dans leur île respective, alors sans doute le rappel pourrait donner une sorte de paix à l'Irlande; mais, comme l'a remarqué avec raison un écrivain anglais, dans les conditions actuelles, le rappel ne ferait que mettre aux prises deux portions hostiles et incompatibles de la population sur leur propre sol. Dans toutes les guerres sanglantes qui ont ravagé l'Irlande, sous Charles Ier, sous Cromwell, à la bataille de la Boyne, à toutes les époques, ce n'était pas entre les Anglais et les Irlandais, c'était entre les enfans du même sol, entre les Irlandais Celtes et les Irlandais Saxons que régnait la plus grande animosité et l'inimitié la plus sauvage. Cette situation n'a pas changé; il y a toujours deux nations en Irlande. Le parti irlandais est trop nombreux pour être entièrement subjugué par le parti anglais; celui-ci est, à son tour, trop bien discipliné, trop vigoureusement trempé pour être dompté par le nombre: de sorte que la lutte, une fois engagée, se prolongerait éternellement, et que l'Irlande reviendrait à l'union comme à un port de refuge.

Telles sont, monsieur, les raisons qui me semblent prouver, d'abord que le rappel de l'union est impossible, ensuite que, s'il était possible, il ne pourrait être que nuisible à l'Irlande elle-même. Les deux pays ont un intérêt commun à rester unis; l'Angleterre, sans l'Irlande, tomberait au rang d'une nation de quatrième ordre; l'Irlande, sans l'Angleterre, serait privée du seul arbitre qui puisse maintenir la paix entre les deux élémens irréconciliables de sa population.

Qu'est-ce alors que le cri de rappel? C'est une machine de guerre, c'est un bélier dont se sert M. O'Connell pour battre en brèche la forteresse du protestantisme. Ce n'est pas un but, c'est un moyen. Cependant c'est ici qu'est le danger. M. O'Connell est allé trop loin pour reculer, et je ne vois pas, je l'avoue, quelle peut être l'issue du mouvement qu'il organise aujourd'hui. Je comprends bien où pouvait et où devait le mener l'agitation en faveur de l'émancipation des catholiques : c'était là une mesure praticable, et elle a été réalisée; mais le rappel, c'est la chose impossible, et quand je vois M. O'Connell engager irrévocablement l'Irlande dans cette voie, je confesse que je ne sais pas comment il en sortira. En ce moment, plusieurs millions d'hommes n'ont qu'un seul vœu dans le cœur, une seule idée dans l'imagination, un seul mot sur les lèvres, le rappel! Leur chef, leur maître, l'homme dont une parole les soulève, dont un signe les calme, ne les retient dans l'ordre qu'en leur disant : Attendez, vous l'aurez. Mais ne peut-il pas venir un jour où ils se lasseront d'attendre, où ils lui demanderont compte de ses

promesses, et où lui-même peut-être, se voyant poussé à l'extrémité, se jettera la tête la première dans une entreprise dont il sent la démence? Les chances de collision grandissent de jour en jour; les vieux souvenirs, les haines héréditaires se réveillent; les spectres des martyrs et des persécuteurs sortent de la poussière des anciens champs de bataille, et l'odeur du sang commence à monter à toutes les têtes. Voyez comme il a suffi l'autre jour de la violente sortie d'un journal pour mettre en déroute la bourse de Londres! C'était un appel aux armes, c'était le vieux cri des guerres religieuses : Israël, à vos tentes! Et au même moment, cinq mille orangistes irlandais saccageaient un village catholique. C'est une chose remarquable que les premières mesures de répression qu'ait prises le gouvernement tory aient été dirigées contre son propre parti. Pendant que le ministère offre 100 louis de prime à qui fera saisir les coupables, M. O'Connell n'a qu'à dire un mot pour que les flots du peuple rentrent dans leur lit. Pourra-t-il toujours les contenir? Quand l'appel aux armes tombe du haut des chaires, quand le signal de l'action part des bouches que le peuple est habitué à révérer, sera-t-il assez fort pour résister au torrent? Ce que l'agitation actuelle a de plus grave, c'est que le clergé presque tout entier, depuis le prêtre de campagne jusqu'à l'évêque, s'y est rallié sans réserve. Les prédications de la ligue pâlissent devant les harangues brûlantes que les évêques irlandais adressent à leurs ouailles. Écoutez l'évêque d'Ardagh : « Je défie, disait-il, tous les ministres anglais d'arrêter l'agitation dans mon diocèse. Si on nous empêche de nous rassembler en plein air, nous nous retirerons dans nos chapelles, et nous suspendrons toute autre instruction pour prêcher le rappel. S'ils assiégent nos temples, nous préparerons notre peuple aux circonstances, et s'ils nous traînent à l'échafaud, nous lèguerons, en mourant, nos griefs à nos successeurs. Qu'ils y viennent, s'ils l'osent. Je ne suis rien, je suis un enfant du peuple, et je m'en fais gloire. Je ne dois rien à l'aristocratie, et je n'ai pour elle qu'un mépris sans bornes... » Un autre évêque, celui de Killaloe, disait aussi : « Dieu tout-puissant! je crois qu'ils nous menacent de la guerre. En vérité, ils connaissent bien peu le peuple d'Irlande. Ne voient-ils pas que, dans l'état où il se trouve, la guerre ne peut avoir de terreurs pour lui! » Et deux à trois cents mille hommes applaudissent avec enthousiasme à ces sorties passionnées, et la presse nationale y fait écho dans un langage aussi violent. « Il y a quelque chose dans l'air, disait un journal de Dublin; nous touchons à une crise. Les nuages se sont accumulés pendant long-temps, et on disait : Oh! c'est un grain, cela passera! mais voici que l'orage envahit le firmament. Le cœur de l'Irlande bat plus vite. Surveillons la tempête, mesurons nos forces, et préparons-nous. »

La presse protestante répond de son côté : « On nous a jeté le gant; il est temps d'agir. Le triomphe de Rome en Irlande non-seulement éteindrait la lampe de vérité dans cette malheureuse terre, mais amènerait bientôt la submersion du monde entier dans les ténèbres du papisme. Nous ferons notre devoir. »

Peut-on raisonnablement croire que de semblables provocations resteront sans effet sur une population aussi inflammable que celle de l'Irlande? Ne suffit-il pas d'une étincelle pour mettre le feu à tous ces élémens qui fermentent? L'Angleterre sent le péril. Son gouvernement envoie chaque jour des troupes et des munitions en Irlande; la bourse, cet infaillible thermomètre, s'agite et suit l'orage. On ne croit pas à une révolution, mais on craint une révolte. L'Angleterre sait bien qu'elle est la plus forte, mais elle sait aussi qu'en frappant l'Irlande, elle se frapperait elle-même, et que de telles victoires lui coûteraient aussi cher que des défaites.

Quoi qu'il arrive, monsieur, soit que l'agitation du rappel se maintienne dans les limites de la constitution, soit qu'elle en sorte et se change en insurrection, elle n'en est pas moins, d'une manière ou de l'autre, un immense embarras pour le gouvernement anglais. Un tiers du royaume-uni ne peut rester en état de révolte pacifique, si l'on peut parler ainsi, sans que la sécurité de l'état et les intérêts généraux en soient profondément altérés. D'un autre côté, tant que M. O'Connell se maintiendra lui-même et maintiendra son parti dans les bornes de la légalité, le gouvernement n'a pas le droit de l'inquiéter. Depuis le commencement de sa carrière politique, M. O'Connell a toujours eu une tactique uniforme; il a constamment cherché à mettre le gouvernement dans son tort, à lui faire prendre, aux yeux du public, l'initiative de l'agression. Cette fois encore, il a réussi. Ainsi, le chancelier d'Irlande a destitué des magistrats parce qu'ils avaient assisté à des *meetings* tenus pour le rappel. A nos yeux et dans nos mœurs, rien de plus naturel, rien de plus juste; mais, dans la Grande-Bretagne, le droit de pétition et le droit de se rassembler pour pétitionner font partie intégrante de la constitution. Le nombre ne fait rien à la légalité ou à l'illégalité des réunions. Il est parfaitement légal aussi de discuter le rappel de l'union, car l'union a été faite par un parlement, et peut être défaite par un autre. Il est bien clair que les *meetings* violaient l'esprit de la loi, mais ils n'en attaquaient pas la lettre, et c'est toujours derrière la lettre que se retranche M. O'Connell.

Sir Robert Peei a évidemment affaire à forte partie. Le diable, quand il venait tourmenter Luther dans ses rêves, et argumenter avec lui en disant : « Et moi aussi je suis logicien, » n'était pas plus embarrassant qu'O'Connell venant troubler le sommeil du premier ministre, et lui disant : « Et moi aussi je sais mon droit. » Rien n'est plus curieux, plus intéressant que d'assister à la lutte de ces deux hommes, tous deux très expérimentés, très fins, très rusés. O'Connell est toujours, passez-moi le mot, à cheval sur la loi. On a dit de lui qu'il conduirait une voiture à quatre chevaux à travers la constitution sans rien toucher. « Je déclare, disait-il l'autre jour, je déclare à sir Robert Peel et au duc de Wellington que j'observerai la lettre de la loi et l'esprit de la loi. Je me tiendrai dans les plus strictes limites de la légalité; aussi long-temps qu'on me laissera un point dans la constitution où je puisse placer mon pied comme sur le point d'Archimède, j'y maintiendrai la liberté de mon pays. Nous sommes prêts à rester sur le terrain constitutionnel; mais si on nous force à en sortir, alors *væ victis*. »

Un autre jour, on envoie des troupes pour surveiller le *meeting*. O'Connell leur fait l'accueil le plus cordial, les plaint de la peine inutile qu'on leur donne, puis il dit : « On envoie trente mille soldats en Irlande! tant mieux, ce seront trente mille shillings par jour qu'ils y laisseront. Mes amis, trois hourras pour la plus brave armée du monde! » Puis il ajoute : « Nous sommes trop sûrs du succès pour nous mettre au pouvoir de nos ennemis en violant les lois; nous savons bien quel avantage nous leur donnerions. Mais pourquoi parler de ces choses oiseuses? Nous sommes trop bons garçons pour faire la guerre à qui que ce soit. »

C'est toujours ainsi qu'on le retrouve, toujours protestant de son respect pour la loi, et de son amour de la paix. En même temps, il paralyse la marche du gouvernement, et il peut prolonger cette situation aussi longtemps qu'il le voudra. Il peut puiser dans l'arsenal de la chicane des modes d'association et des procédés d'organisation que la loi ne puisse atteindre. Il peut forcer le gouvernement à entretenir une force considérable en Irlande, et se conduire de telle manière que les régimens anglais restent l'arme au bras à le regarder faire sans pouvoir l'interrompre. C'est là son but, son plan de campagne : embarrasser le gouvernement, le harasser, jeter des bâtons dans les roues du char de l'état, être incommode, être inévitable, et, avec tout cela, être parlementaire; avoir toujours le bras levé et ne jamais frapper. Quel géant, quel titan que cet O'Connell! Jamais les temps antiques, jamais l'histoire d'aucun peuple n'ont vu un tribun de cette taille. Ne croyez pas qu'en vous le montrant surtout comme un légiste, je veuille amoindrir les proportions de cet homme extraordinaire, car je ne sais qu'admirer le plus en lui, ou de cet instinct éminemment pratique qui lui a fait faire de si grandes choses, de si grands actes, ou de cette éternelle verdeur de cœur, de cette incomparable abondance d'imagination qui font de lui un poète du premier ordre. Quelle verve intarissable! Quelle variété infinie! « Mes bons amis, disait-il l'autre jour, on m'a destitué. Me trouvez-vous changé? Suis-je plus maigre? » Une autre fois il débute en disant : « Mes amis, je viens vous apprendre une bonne nouvelle, et vous dire que je suis bien content d'avoir appris à lire quand j'étais jeune; car tout à l'heure, en passant sous un arc-de-triomphe élevé pour vous, j'y ai lu ces mots : Les hommes de Tipperary ne seront jamais esclaves. » Ou bien encore, quand il parle des catholiques anglais : « J'ai émancipé ces gens-là, dit-il, et j'en ai grand regret. Vous vous souvenez tous de 1829. C'est l'année où je mis à bas la suprématie protestante. Les catholiques anglais avaient alors besoin de nous; ils ne pouvaient s'émanciper sans nous. C'était pour eux aussi difficile que de faire danser une borne milliaire au son du flageolet. » Voyez avec quelle grace il parle de sa jeune reine qu'il appelle le *cushla-ma-chree*, le battement de cœur de l'Irlande! Voyez dans quels termes magnifiques il célèbre la pauvreté glorieuse et les mélancoliques destinées de son église!

« Le peuple est avec vous, dit-il aux évêques; il ne vous a jamais trahi, parce que vous lui avez toujours été fidèles. Le peuple a partagé joyeusement son morceau de pain avec ses prêtres, il leur a payé en dévouement et en respect

ce qu'il ne pouvait leur payer avec des biens terrestres. Où trouverez-vous une hiérarchie pareille à celle de notre église? Nous avons été dépouillés, persécutés, proscrits, le Saxon a répandu la désolation sur notre terre natale, et cependant, semblable aux superbes temples de Palmyre qui s'élèvent dans le désert, la hiérarchie d'Irlande apparaît toujours avec ses éblouissantes colonnes, les pieds sur la terre, la tête dans les cieux. Les églises ont été ravagées, les ornemens d'or ont été ravis, les murs mêmes ont été renversés, et toujours la hiérarchie surgit majestueuse, puissante et magnifique, comme les songes des archanges qui vivent dans cette éternité au sein de laquelle elle nous mène. Ah! je bénis la persécution, car elle a fait notre église plus belle et plus sainte. Les autels sacrés de la liberté s'élèveront sous ses portiques, et la jeune Irlande, l'espérance de la patrie, grandira sous son ombre en force et en vertus. »

N'est-ce pas là un poète? un prophète frémissant sur le trépied? Ne vous semble-t-il pas entendre les divins chœurs d'Ahtalie :

Où menez-vous ces enfans et ces femmes?
Le Seigneur a détruit la reine des cités;
Ses prêtres sont captifs, ses rois sont rejetés;
Dieu ne veut plus qu'on vienne à ses solennités.
Temple, renverse-toi! Cèdres, jetez des flammes!
. . . . . .

Quelle différence y a-t-il entre Joad déplorant les fortunes tombées de Sion et O'Connell racontant les malheurs de l'Irlande, sinon que le libérateur, comme on l'appelle dans sa patrie, pleure de vraies larmes sur de vraies douleurs? L'histoire ici dépasse la poésie, la réalité fait pâlir l'invention. O'Connell est grand parce qu'il représente de grandes douleurs. Il est le poète; mais la poésie, c'est l'Irlande, c'est la verte Érin secouant la rosée de sang et de larmes qui couvre ses collines, *first flower of the earth, first gem of the sea*, la premiere fleur de la terre, la première perle de la mer.

Changez O'Connell de place, transportez-le par exemple à Mâcon, département de Saône-et-Loire, chef-lieu, préfecture, etc., dans le jardin anglais ou potager de M. Bouchard, et le charme est détruit, parce que la vérité n'est plus là. La différence entre les *meetings* d'Irlande et les *meetings* de Mâcon est assez bien caractérisée par la disparité des lieux de la scène et des accessoires. O'Connell est en plein air, il montre avec orgueil ses lacs et ses montagnes, et l'horizon sans bornes; à Mâcon, nous avons des tentes, des guirlandes de feuillage, des décorations mobiles comme on en trouve dans le passage Choiseul pour faire des théâtres de société. A Mâcon, cent cinquante personnes reconduisent chez lui leur député, et on lui donne sous ses fenêtres une sérénade avec des *solos de femmes et d'hommes* (*sic*). En Irlande, O'Connell entraîne sur ses pas trois à quatre cent mille hommes, femmes et enfans. « On prétend, dit-il, que je ne puis pas me faire entendre. Je suis sûr qu'il y a plus de cinquante mille personnes qui entendent chaque mot que je dis, bien plus encore, car je m'aperçois que ma voix va jusqu'à l'autre extrémité de la foule. » Hier encore, il s'écriait : « Y a-t-il un orchestre

par ici? Jouez-moi le *God save the Queen!* » Et aussitôt une *douzaine* d'orchestres font à la fois la plus fantastique explosion. A Mâcon, on félicite quelques centaines d'auditeurs d'avoir bravé *les intempéries de la saison.* « Quelle glorieuse chose, s'écrie O'Connell, quelle glorieuse chose c'était que la tempête cette nuit! Le temps était sombre ce matin, mais je vois que rien ne peut refroidir votre ardeur. »

Que Dieu me préserve, monsieur, de déprécier injustement les progrès que peuvent faire nos mœurs politiques. Je crois certainement qu'elles ne sauraient que gagner à ces manifestations publiques, à ces communications entre les masses et ceux qui font les lois pour elles. Mais le malheur est qu'on a voulu transformer un incident assez ordinaire en un grand évènement. Parce que M. de Lamartine a fait un discours où tout le monde pouvait prendre sa part, depuis le républicain jusqu'au conservateur, ce n'est pas une raison pour dire que la représentation nationale a changé de résidence, et que Rome n'est plus dans Rome. M. de Lamartine a l'esprit trop élevé pour se laisser prendre à de pareilles amplifications, de même qu'il doit avoir trop de bon sens pour croire que sa position politique ressemble à celle d'O'Connell. Aussi, avez-vous vu comme il s'en défendait lui-même, et de la meilleure foi du monde, je n'en doute pas. O'Connell sait ce qu'il veut; il a au suprême degré l'esprit pratique, et il est populaire parce qu'il est clair. M. de Lamartine ne peut être populaire que parmi les classes lettrées; les habitudes de son esprit le portent trop vers les abstractions pour qu'il puisse mordre sur les masses. Vive le roi! ou vive la république! cela est clair, cela est net. Hurrah pour le rappel! cela a un sens, cela peut se crier. Mais essayez donc de loger dans la tête du peuple une phrase comme celle-ci : « A l'accomplissement régulier et pacifique des destinées de la démocratie! » C'est un peu long; c'est trop difficile à retenir, outre que ce n'est pas toujours facile à comprendre.

Et d'ailleurs, monsieur, y a-t-il place en France pour un O'Connell? Où donc est notre Irlande? O'Connell est le représentant, le soldat et le vengeur d'une race opprimée, d'une religion proscrite, d'une terre conquise. Qu'avons-nous, que pouvons-nous avoir de semblable en France? M. de Lamartine ne dit-il pas lui-même : « Rien ne nous empêche plus de composer une seule et même famille..... La révolution de 89 a enlevé toutes les barrières qui nous séparaient en trois ou quatre peuples différens, l'égalité des droits entre tous a produit enfin ce qu'elle devait produire : l'uniformité de patriotisme et la fusion de tous les intérêts en un intérêt commun. »

Résignons-nous, monsieur; il n'y a pas chez nous matière à tribun. Nous ne pouvons pas avoir un O'Connell, parce que, Dieu merci! nous n'avons pas une Irlande. Contentons-nous de la médiocrité de nos malheurs, et ne regrettons pas que les imperfections de notre état social ne soient pas de nature à prêter au dithyrambe. Acheter un O'Connell au prix d'une Irlande, ce serait le payer un peu cher, dût-il être M. de Lamartine.

****

V. DE MARS.

TABLE

DES MATIÈRES DU DEUXIÈME VOLUME.

(NOUVELLE SÉRIE.)

LES DEUX RIVES DE LA PLATA. — Buenos-Ayres et Montevideo. — Situation des deux Républiques. — Rosas et Rivera, par UN VOYAGEUR. . . . 5

LA RUSSIE EN 1842. — IV. — Varsovie et la Pologne sous le régime russe. — La Littérature polonaise, par M. X. MARMIER. 50

LE SALON DE 1843. — Premier article. — I. — Le Jury. — II. — La Peinture historique, par M. LOUIS PEISSE. 85

DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DU MOUVEMENT INTELLECTUEL EN GRÈCE, par M. J.-J. AMPÈRE. 110

DE L'ÉDUCATION RELIGIEUSE DES CLASSES MANUFACTURIÈRES EN ANGLETERRE, par M. JOHN LEMOINNE. 135

LETTRES SUR LA SESSION. — III. — Situation et Devoirs du Parlement, par UN DÉPUTÉ. 150

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — Histoire politique. 165

MOUVEMENT LITTÉRAIRE DE L'ESPAGNE. — Zorrilla, par M. LÉONCE DE LAVERGNE. 173

L'INDUSTRIE ET LE MONOPOLE DES TABACS EN FRANCE ET DANS LES PAYS ÉTRANGERS, par M. BARRAL. 209

LE SALON DE 1843. — Dernier article, par M. LOUIS PEISSE. 255

DES INTÉRÊTS DE LA FRANCE DANS L'OCÉANIE, par M. L. DE CARNÉ. . . 288

MARIA, par M. SAINTE-BEUVE. 302

REVUE MUSICALE. — *Charles VI*, de M. Halévy. — Clôture des Italiens. — Ronconi. — Concerts, etc. 307

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — Histoire politique 319

LETTRES SUR LE CLERGÉ FRANÇAIS. — I. — De la Liberté de Conscience, par M. G. LIBRI. 329

DES PROJETS DE LOI SUR LES CHEMINS DE FER, par M. LÉON FAUCHER. . 357

REVUE DE LA LITTÉRATURE ANGLAISE. — Les trois Générations. — Mort de Southey. — Richard Savage Landor. — Philosophes et Économistes. — Homère et la Bible. — M. Borrow, *la Bible en Espagne*. — Robert Wilson. — Miss Burney. — Le Mouvement intellectuel et littéraire. — Tendances d'Oxford, par M. PHILARÈTE CHASLES. 384

Le monde gréco-slave. — IV. — Les Bosniaques, par M. Cyprien Robert. 415
Paysage, par M. A. de Lamartine. 480
Chronique de la quinzaine. — Histoire politique. 482
Théatres. — *Lucrèce* et *Judith*, par M. G. de Molènes. 490
Revue musicale. — *Le Puits d'Amour*, de M. Balfe. 498

Politique coloniale de l'angleterre. — II. — Le Territoire de l'Oregon, par M. Grimblot. 505
Voyage autour du monde sur la frégate la vénus, de M. du Petit-Thouars. — Occupation des îles Marquises et des îles de la Société, par M. L. Reybaud. 540
Le roman dans le monde, par M. F. de Lagenevais. 586
Résignation, nouvelle. 595
Calcutta, par M. Théodore Pavie. 615
Écrivains moralistes de la france. — X. — Le comte de Ségur, par M. Sainte-Beuve. 647
Chronique de la quinzaine. — Histoire politique. 664

Des femmes philosophes. — I. — *Essai sur la Formation du Dogme catholique*. — II. — *Études sur les Idées et sur leur union au sein du Catholicisme*, par M. Lerminier. 675
Poètes et romanciers modernes de la grande-bretagne. — VII. — Thomas Moore, par M. R. S. 692
De la situation du théatre en france a propos de *Lucrèce*, par M. Charles Magnin. 735
Spinoza. — *OEuvres de Spinoza*, traduites pour la première fois avec une Introduction de M. E. Saisset, par M. Jules Simon. 756
L'ile de tine, par M. Alexis de Valon. 787
Poèmes philosophiques. — IV. — Le Mont des Oliviers, par M. Alfred de Vigny. 823
Chronique de la quinzaine. — Histoire politique. 829

Un homme sérieux. — Première partie, par M. Charles de Bernard. . 841
Les socin et le socinianisme. — Réaction socinienne au xixe siècle, par M. X. Durrieu. 893
Le mois de mai a londres, par M. Léonce de Lavergne. 932
Lettres sur le clergé français. — II. — Y a-t-il encore des jésuites? par M. G. Libri. 968
Revue littéraire. — Les derniers Romans de MM. F. Soulié et de Balzac. — *Le Beau d'Angennes*, *Édouard Aubert*, etc., par M. G. de Molènes. 982
Chronique de la quinzaine. — Histoire politique. 1002
Lettres sur les affaires extérieures. — Sir Robert Peel et l'Irlande. 1012

FIN DE LA TABLE.

REVUE

DES

DEUX MONDES.

1831 — 1843 (1).

Il y a douze ans, dans les premiers jours de 1831, au lendemain presque de la révolution de juillet, cette *Revue* commençait une existence simple et modeste, comme tout ce qui est destiné à vivre et à s'affermir par la lutte. Même dans une époque tout-à-fait littéraire, douze années seraient quelque chose pour un recueil périodique; au milieu des incertitudes et des préoccupations de ce temps-ci, à côté des tristes avortemens d'une partie de la littérature contemporaine, c'est beaucoup, nous l'osons dire : c'est à la fois un témoignage certain de l'assentiment public et le meilleur gage d'un avenir désormais incontesté. Si depuis quelques années la *Revue des Deux Mondes* a eu plus d'éclat, si elle a réussi à attirer à elle les noms les plus éminens dans la politique et dans les lettres, si peu à peu, par des efforts persévérans, elle est devenue le principal centre intellectuel, l'organe ouvert et non exclusif des meilleurs publicistes et des plus habiles écrivains, elle ne se fait pas pour cela d'illusions sur le passé, elle sait se souvenir. Oui, nous avons commencé péniblement, sans bruit; nous avons poursuivi notre route dans le travail de chaque jour, mais sans nous décourager, sans jamais aussi, nous pouvons le dire, chercher la popularité par le scandale, sans jamais demander le succès ou plutôt le retentissement aux engouemens de l'opinion et aux violences des partis. Le but qu'il fallait atteindre a pu dès l'abord n'être entrevu que vaguement : c'est une loi de ce monde que l'expérience ne profite qu'à celui qui l'a personnellement acquise. La *Revue* a donc eu son temps d'essais, de tentatives, d'erreurs peut-être; toutefois elle a su, sans y mettre de vanité, tirer profit de ses fautes. Dans cette vie des affaires et des lettres, si complexe, semée à chaque pas de périls et de chimères, à travers tant d'amours-propres irritables, nous avons appris (on nous rendra cette justice) à distinguer la politique sérieuse d'avec les rêveries des sectaires, le vrai mérite des faux semblans du génie, la poésie d'avec l'emphase, les légitimes susceptibilités du talent des prétentions follement excentriques, qui sont la maladie de notre temps; nous avons appris surtout, au sein de tant de débordemens divers, à maintenir plus haut que jamais cette bannière du bon sens, ce drapeau de l'esprit français chaque jour insulté et avili.

C'est donc au bon sens, au caractère même de l'esprit français, toujours ennemi des systèmes absolus, que nous avons voulu rester fidèles, en prêtant notre concours à tous les hommes distingués qui, chacun dans sa nuance, n'avaient pas la prétention de faire de la

(1) Cette collection de douze années de la *Revue des Deux Mondes* forme 48 volumes grand in-8° de 800 à 1000 pages chaque, divisés en quatre séries, que nous avons réunies en une seule pour former une nouvelle période à partir de janvier 1843. — Prix : 580 fr.

Revue un instrument aux mains des coteries ou des factions. Cette curiosité éveillée sur tous les points, cet esprit d'examen et d'étude sachant tout embrasser et tout comprendre, ne répondaient-ils pas aux instincts même de notre époque? La *Revue des Deux Mondes* a voulu justifier son titre : du sein de la politique et de la littérature française, elle s'est fait un devoir de juger sans prétention la politique comme la littérature étrangère. En gardant le sentiment national, elle n'a pas repoussé l'esprit cosmopolite, elle a cru que les gouvernemens et les institutions des autres peuples devaient, comme les monumens de l'intelligence, être appréciés en raison des lieux et des temps; en un mot, il lui a semblé qu'il n'y avait pas de frontières pour les idées, et que la première condition de la critique en toute chose, c'était l'impartialité et l'étendue.

Dans ces conditions nouvelles, la *Revue des Deux Mondes* ne pouvait continuer directement aucun recueil littéraire, ni recommencer quelque journal mort. Au XVIIIe siècle, l'*Année littéraire* et le *Mercure* étaient presque exclusivement des cahiers périodiques donnant des *extraits* des livres récens, les événemens de l'étranger, les nouvelles des spectacles, quelques énigmes ou madrigaux. Sous l'empire, ni la *Décade philosophique*, ni le *Mercure* renouvelé ne ressemblaient en rien aux revues actuelles. Les analyses de livres tenaient exclusivement le premier rang, et le reste n'était que miscellanées sans importance, que mélanges complémentaires. Il y avait donc lieu à une entreprise nouvelle; il y avait, par une publicité plus fréquente que celle des revues anglaises, à combiner l'originalité de l'*Edinburgh* et du *Quarterly Review* avec le caractère critique et exclusivement contemporain des journaux littéraires précédemment publiés en France. C'est là surtout ce qu'a tenté la *Revue des Deux Mondes;* sans prétendre à une originalité exagérée, elle s'est fait l'organe d'études variées où la science et l'imagination avaient leur part. A la stricte unité des doctrines qui n'était plus possible, et qui d'ailleurs l'eût rattachée trop directement en littérature à une école intolérante, en politique à un parti absolu, elle a substitué la liberté de discussion, — l'examen à l'affirmation; elle a souvent donné place aux travaux d'écrivains bien différens, aux essais les plus variés du talent. Y avait-il là préoccupation insuffisante des intérêts de la vérité, et l'exclusion théorique eût-elle mieux valu? Nous ne le pensons pas, et, qu'on nous permette de le dire, le succès de la *Revue des Deux Mondes* a peut-être tenu un peu à ces dispositions conciliantes qu'elle a toujours montrées, en gardant néanmoins sa foi vive en certains principes qui, dans la sphère du vrai comme dans celle du beau, doivent toujours être respectés, et en ne laissant pas prescrire, on le sait, ses droits de protestation énergique. C'est par là qu'elle s'est attachée à répondre aux tendances si diverses des époques de transition et d'indifférence, où, à côté d'études et de travaux sévères, on veut trouver les émotions que donnent les œuvres de l'imagination créatrice.

La *Revue des Deux Mondes* s'est aussi donné une autre tâche, élevée et difficile, nous l'avouons, mais qui a toujours été son premier désir, son but le plus cher; elle a voulu être, non pas un recueil qu'on feuillette seulement à mesure de la publication, et qu'on consulte çà et là ensuite, mais plutôt un livre qu'on puisse relire, qu'on relise. Y a-t-elle réussi?

Ce n'est pas à nous de le dire. Si une chose cependant pouvait nous autoriser à croire au succès définitif de la *Revue*, ne seraient-ce pas ces haines, ces rancunes qu'elle a soulevées autour d'elle? Il ne nous appartient pas assurément de nous plaindre qu'on ait fait quelquefois à la *Revue* l'honneur inespéré de la traiter comme un établissement politique : nous n'aspirions pas si haut, pas plus que nous n'avons la sottise de prétendre à la domination, au sceptre littéraire, ainsi que l'ont affirmé niaisement quelques journaux étrangers. Au surplus, toutes ces clameurs ne nous effraient pas : elles nous donneraient plutôt de l'orgueil, car elles sont la consécration la moins suspecte d'une existence incontestable.

A la confiance flatteuse du public et à ses encouragemens, comme aux violences de l'amour-propre blessé et aux injures de l'envie, la *Revue* répondra par de nouveaux efforts, par de nouveaux agrandissemens. Pour s'être moquée quelquefois des *humanitaires* et des *socialistes*, elle ne renonce pas au progrès, et c'est à elle-même surtout qu'elle tâchera de l'appliquer, avec cette persévérance patiente qui jusqu'ici ne lui a pas fait défaut. La variété, le mouvement, l'art, resteront l'objet de son culte et de son ambition : quand la presse semble ne prendre désormais à tâche que la concurrence marchande et l'agrandissement des formats, la

Revue continuera de viser au choix plutôt qu'à la quantité. Aux poètes et aux écrivains d'imagination qui ont fait d'elle leur organe, aux critiques distingués qui pour elle ont porté leurs investigations dans les lettres, dans les sciences, dans les arts, aux érudits et aux historiens qui lui réservaient leurs travaux, aux économistes qui ne laissaient passer, sans l'aborder aussitôt à son profit, aucune question d'industrie, d'administration ou de commerce, aux voyageurs qui lui apportaient le récit de leurs courses et de leurs observations, aux publicistes qui lui prêtaient leur aide dans l'examen attentif des plus graves affaires du pays, aussi bien que dans l'esquisse périodique de l'histoire contemporaine; à ce concours, enfin, de tant de noms célèbres et de tant de jeunes talens, sont venus se joindre des hommes éminens dans l'état, qui, en honorant la *Revue* de leur coopération, ont beaucoup ajouté à l'autorité et à l'importance de ce recueil. Nous sommes convaincus, pour notre part, que la rédaction littéraire de la *Revue* ne peut que profiter à ce voisinage des hautes sphères politiques. Il y a un rôle en effet dans les lettres qui correspond précisément à cette ferme défense de l'ordre social et des grandes institutions politiques : c'est le concours prêté au talent et au bon goût, c'est la guerre faite au nom du sens commun à tout ce qui renie le sens commun. Ce drapeau nous trouvera fidèles.

La *Revue des Deux Mondes* a toujours ouvert ses rangs aux jeunes écrivains; elle persévérera dans cette large impartialité par un constant appel à tout ce qui a de l'avenir. Cependant les réputations consacrées, les talens connus et aimés, continueront, et autant que jamais, à la soutenir de leur active collaboration. L'ambition de la *Revue des Deux Mondes*, et cette ambition elle peut l'avouer, est d'offrir à tout homme d'un vrai mérite, qu'il soit déjà célèbre ou encore inconnu, une tribune honorable et sérieuse. Seulement il est une chose qu'elle ne sacrifiera jamais à personne, c'est la ligne de mesure et de modération en dehors de laquelle elle ne consent à suivre qui que ce soit. Quitter cette ligne de sagesse en politique et de bon goût en littérature serait s'exclure soi-même de cette brillante élite d'écrivains qui font l'honneur et la force de la *Revue*.

Maintenant, si l'on veut remonter aux premières années de la *Revue*, suivre les développemens successifs qui l'ont peu à peu transformée, on verra les efforts qu'elle a faits pour s'étendre et s'améliorer; on se convaincra du scrupule qu'elle a mis à tenir ses engagemens, du soin rigoureux qu'elle a montré dans ses choix, dans ses préférences. C'est en reprenant sommairement les travaux de la *Revue* depuis sa fondation, en voyant ce qu'elle fut d'abord, ce qu'elle est aujourd'hui, qu'on pourra la juger. La *Revue* croit n'avoir rien à redouter d'un tel examen.

ANNÉE 1831. — SECONDE ÉDITION (1).

Tomes I. — II.

PREMIER SEMESTRE.

La Grèce après l'expédition de Morée, par M. Soult de Dalmatie.
De la Péninsule scandinave sous le rapport militaire et maritime en 1830, par M. Ch. de Montalembert.
La Vendée après le 29 juillet, par M. Alex. Dumas
L'Enfant maudit, par M. H. de Balzac.
Relâche aux îles Malouines, par M. Lesson.
Antiquités du Mexique, par M. Ferdinand Denis.
Écrivains contemporains. — George Farcy, par M. Sainte-Beuve.
Voyages en Amérique. — I. — Terre-Neuve — II. — La Nouvelle-Écosse, par M. Eugène Ney.
Essai historique sur le Canada, par M. Barker.
Mort du capitaine Powell, par M. J. de Blosseville.
Scènes du Désert, par M. Alfred de Vigny.
La Police napolitaine, par M. Charles Didier.
Voyage au Pérou. — Lima, par M. Lesson.
Voyages dans l'intérieur du Brésil, de M. A. de Saint-Hilaire, par M. Ferd. Denis.
Histoire des Explorations de l'Amérique, 1re partie, par M. Jules de Blosseville.
Les Derniers Jours de la Semaine sainte à Jérusalem, par M. Alex. Delaborde.
Souvenirs d'un Voyage autour du Monde. — I. Java.

(1) L'année 1831 a été réimprimée en réunissant deux volumes en un.

II. Samboangan.—III. Manille, par M. PERROTET.
Essai d'une formule générale de l'Histoire de l'humanité, d'après les idées de M. Ballanche, par M. A. BARCHOU DE PENHOEN.
Un Naufrage aux îles Malouines, par M. QUOY.
La Nièce du Gouverneur, par M. PAUL FOUCHER.
Lettre sur le théâtre moderne, par M. ALFRED DE VIGNY.

Tomes III. — IV.

SECOND SEMESTRE.

La Rose rouge, par M. ALEX. DUMAS.
Fragment d'un Voyage aux Alpes, par M. VICTOR HUGO.
Critique. — Anecdotes sur Alger. — Mille et deuxième Nuit, par M. ALFRED DE VIGNY.
Souvenirs de la Calabre.—Les Albanais en Italie, par M. CHARLES DIDIER.
De l'Epopée des Bohèmes, par M. EDGAR QUINET.
De la Propriété, par M. LERMINIER.
Le Rendez-vous, par M. H. DE BALZAC.
L'Astrolabe à Tonga-Tabou, par M. DUMONT-D'URVILLE.
De l'Avenir des religions, par M. EDGAR QUINET.
Poètes et Romanciers modernes de la France. — — I. Victor Hugo, par M. SAINTE-BEUVE.
Révolution polonaise, par M. MICHEL PODZASZYNSKI.
Les Consultations du Docteur noir. — Première consultation, Stello ou les Diables bleus. — I. Gilbert. — II. Chatterton, par M. ALFRED DE VIGNY.
Scènes d'une Course de taureaux à Aranjuez, par M. A. FONTANEY.
Chroniques de France.—I.—Le Chevalier de Bourdon, par M. ALEX. DUMAS.
Tableau des dernières Révolutions du Brésil, par M. AUG. DE SAINT-HILAIRE.
Jean-Jacques Rousseau, par M. LERMINIER.
L'Idole, par M. AUGUSTE BARBIER.
Voyage à Cuba, par M. EUGÈNE NEY.
L'autre Chambre, par M. LÉON DE WAILLY.
Poètes d'instinct de l'Angleterre, par Mlle A. DE MONTGOLFIER.
L'île Julia, par M. CONSTANT PRÉVOST.
L'Espagne religieuse, monarchique et industrielle. (*Foreign Quarterly Review.*)
De la Révolution et de la Philosophie, par M. EDGAR QUINET.
Poésie. — Les Deux Voix, par M. VICTOR HUGO.
Voyage à la Tête-Noire, par M. CHARLES NODIER.
Critique. — *Marie*, de M. Brizeux. — *Iambes*, de M. Auguste Barbier, par M. SAINTE-BEUVE.
De la Haine littéraire, par M. GUSTAVE PLANCHE.
Travaux de la Société de géographie de Londres, 1830-1831. (*Quarterly Review.*)
De la Marine française, par M. A. JAL.
Mœurs des Brigands arabes, par M. BURCKHARDT.
Chroniques de la quinzaine, histoires politiques, etc. (1).

1832. — Tome V.

JANVIER. — FÉVRIER. — MARS.

Voyage dans la Tartarie, l'Afghanistan et l'Inde, exécuté au IVe siècle par plusieurs Samanéens de la Chine, par M. ABEL RÉMUSAT.
De l'Allemagne et de la Révolution, par M. E. QUINET.
De la Littérature maritime, par M. LÉON GOZLAN.
Les Amans de Montmorency, par M. ALFRED DE VIGNY.
Souvenirs d'Espagne.—La Horca, par M. A. FONTANEY.
Administration financière des Etats-Unis, par M. FENIMORE COOPER.
Lettres philosophiques adressées à un Berlinois. — N° I. — De la Société française. — M. de Salvandy, par M. LERMINIER.
Un Incendie à la mer, par M. A. JAL.
Chroniques de France. — II. La prise de Paris par les Bourguignons en 1417, par M. ALEX. DUMAS.
Histoire des Explorations de l'Amérique, dernière partie, par M. JULES DE BLOSSEVILLE.
Excursions d'un Officier anglais dans le Venezuela, pendant la guerre de l'indépendance, par M. E. NEY.
Littérature étrangère. — Henri Fielding, par M. G. PLANCHE.
Écrivains contemporains.— M. l'abbé de La Mennais, par M. SAINTE-BEUVE.
Lettres philosophiques adressées à un Berlinois. — N° II. — La Philosophie de la Restauration, M. Royer-Collard, par M. LERMINIER.
Souvenirs des Pontons de Cadix, par M. A. JAL.
Le Message, par M. H. DE BALZAC.
Littérature dramatique. — *Louis XI* et *Térésa*. — MM. C. Delavigne et A. Dumas, par M. G. PLANCHE.
Fragment d'un Voyage en Sibérie, par M. ERMAN, de Berlin.
Martin Luther, lettres sur la Réforme, par M. MICHELET.
Philosophie de Fichte, par M. BARCHOU DE PENHOEN.
Souvenirs d'Espagne.—Une Soirée à Tolède, par M. A. FONTANEY.

(1) A partir de cette époque, chaque livraison de la *Revue* a eu sa *Chronique politique de la quinzaine*; nous mentionnerons seulement ces chroniques à la fin de chaque volume, pour éviter les répétitions. Il nous est d'ailleurs impossible d'analyser, même sommairement, ces *Chroniques de la quinzaine*, qui sont l'histoire et l'appréciation politique des événemens du jour.

Guerre aux Démolisseurs, par M. Victor Hugo.
Souvenirs de l'Expédition d'Afrique, par M. Barchou de Penhoen.
Revue scientifique et littéraire de l'Italie. — N° I. — États sardes, par M. G. Libri.
Pensées de Jean-Paul, par M. E. de Lagrange.
Lettres philosophiques adressées à un Berlinois. — N° III. — L'Eclectisme et M. Victor Cousin, par M. Lerminier.
Chroniques de la quinzaine, histoires politiques, etc.

Tome VI.

AVRIL. — MAI. — JUIN.

Les Consultations du Docteur noir. — Stello ou les Diables bleus. — IIIe partie. André Chénier, par M. Alfred de Vigny.
Chronique littéraire. — *La Table de nuit*. — *Hermann*. — *Le Négrier*. — *Le Lit de camp*, par M. G. Planche.
Lettre sur le déluge de Samothrace, par Th. Virlet.
Lettres de Boerne, par M. Ed. de Lagrange.
Littérature étrangère. — Luiz de Camoëns, par M. Ch. Magnin.
Lettres philosophiques adressées à un Berlinois. — N° IV. — L'Ecole doctrinaire, M. Guizot, par M. Lerminier.
Braunsberg le Charbonnier, histoire invraisemblable, par M. A. Royer.
La Justice de Dieu qui passe, par M. A. Gratiot.
Lettres sur le choléra de Vienne, par M. de Montbel.
Voyage aux Bouches du Niger, par les frères Lander.
Voyages et Aventures sur mer de Narcisse Gelin, Parisien, par M. E. Sue.
Psychologie criminelle. — Louvel, par M. Barthélemy Saint-Hilaire.
Froissart, par M. Ern. Béquet.
Littérature dramatique étrangère. — Miss Fanny Kemble, par M. G. Planche.
Lettre à M. Michaud sur Argos et Mycènes, par M. Poujoulat.
Revue scientifique du premier trimestre de l'année, par M. Roulin.
Des Romans de M. V. Hugo, par M. A. Fontaney.
Le Choléra-Morbus à bord d'un vaisseau américain.
Littérature étrangère. — De l'ancienne Littérature scandinave, par M. J.-J. Ampère.
Une jeune Poète anglaise. — Miss Landon, par Mme Am. Tastu.
Aventures d'un Voyageur américain au milieu des tribus sauvages de la Colombia, par M. E. Ney.
Honestus, par M. Jules Janin.
Critique. — *Histoire de la régence*, de M. Lemontey, par M. Gustave Planche.
De l'Art en Allemagne, par M. Edgar Quinet.
Littérature américaine. — *The Alhambra*. — Le Gouverneur Manco, par M. A. Fontaney.
Poètes et Romanciers modernes de la Grande-Bretagne. — I. — Edouard Lytton Bulwer, par M. Gustave Planche.
Lettres philosophiques adressées à un Berlinois. — N° V. — Qu'est-ce qu'une révolution? par M. Lerminier.
Chronique littéraire. — Cours du Collége de France. — Publications récentes.
Excursion au Blocksberg et dans les montagnes du Hartz, de H. Heine, par M. A. Loève-Veimars.
Revue scientifique et littéraire de l'Italie. — N° II. — Royaume lombardo-vénitien, par M. G. Libri.
Esquisses du cœur. — I. — Un Adieu, par lord Feeling (A. Fontaney).
La Pauvreté, poésie, par Mme Amable Tastu.
Mœurs des Américains (*Domestic Manners of the Americans*), première partie, par M. Th. Jouffroy.
Chroniques de la quinzaine, histoires politiques, etc.

Tome VII.

JUILLET. — AOUT. — SEPTEMBRE.

Marco Polo, sa Vie et ses Voyages, par M. Delécluze.
Lettres philosophiques adressées à un Berlinois. — N° VI. — De la Paix et de la Guerre, par M. Lerminier.
Littérature danoise. — Essai sur la vie et les écrits d'Holberg, par M. J.-J. Ampère.
Mœurs des Américains (*Domestic Manners of the Americans*), seconde partie, par M. Théodore Jouffroy.
Le Pecorone. — Une nouvelle traduite de Giovanni Fiorentino.
Revue scientifique du second trimestre de l'année, par M. Roulin.
Voyage en Angleterre du prince Puckler-Muskau, par M. A. Loève-Veimars.
Des Révolutions de l'art au moyen-âge, par M. Ch. Magnin.
Esquisses du cœur. — II. — Une Course de Novillos à Madrid, par lord Feeling.
Du Roman intime. — *Mademoiselle Justine de Liron*. — *Lettres de Lausanne*. — Mademoiselle Aïssé, par M. Sainte-Beuve.
Le Pont d'Arcole, par M. Edgar Quinet.
La Bataille de la Tablada, souvenir des guerres civiles de Buenos-Ayres, par M. Th. Lacordaire.
Poètes et Romanciers modernes de la France. — II. — Alfred de Vigny, par M. Gustave Planche.
Sigurd, tradition épique selon l'Edda et les Niebelungs, Ire partie, par M. J.-J. Ampère.
Revue scientifique et littéraire de l'Italie. — N° III. —

La Toscane, Parme et Modène, par M. Guillaume Libri.
Poésie. — A un Religieux, par M. A. Brizeux.
La Mort du duc de Reichstadt, par M. Jules Janin.
Siguid, tradition épique restituée, IIe partie, par M. J.-J. Ampère.
Les Confidences, nouvelle, par Mme de ***.
Lettres philosophiques adressées à un Berlinois. — No VII. — Des Questions soulevées par le saint-simonisme, par M. Lerminier.
Revue scientifique du second trimestre de l'année, par M. Roulin.
Histoire de l'Épopée du moyen-âge. — Ire partie. — Romans chevaleresques, romans carlovingiens, par M. Fauriel.
Poètes et Romanciers modernes de la France. — III. — Prosper Mérimée, par M. G. Planche.
Histoire du tambour Legrand, par M. Henri Heine, traduit par M. A. Loève-Veimars.
La Semaine-Sainte à Quito, par M. de Raigecourt.
Lettre sur Robert de Berlin, par M. Ed. de Lagrange.
Un Souvenir du Brésil, par M. Th. Lacordaire.
Histoire de l'Épopée du moyen-âge. — IIe partie. — Romans de la Table-Ronde, par M. Fauriel.
Le Capidgi-Bachi, histoire orientale, par M. E. Disaut.
Lettres philosophiques adressées à un Berlinois. — No VIII. — De l'Église et de la Philosophie catholique. — M. de La Mennais, par M. Lerminier.
Un Épisode du blocus continental, par M. Léon Gozlan.
Les Poissons volans, par le capitaine Basil Hall.
Chroniques de la quinzaine, histoires politiques, etc.

Tome VIII.

OCTOBRE. — NOVEMBRE. — DÉCEMBRE.

Poètes et Romanciers modernes de la France.—IV.—Lamartine, par M. Sainte-Beuve.
Aspirant et Journaliste, Souvenirs des Cent-Jours et de la Restauration, par M. A. Jal.
Mœurs des Américains (*Domestic Manners of the Americans*), troisième partie, par M. Théodore Jouffroy.
Des Œuvres de M. C. Nodier, par M. A. Fontaney.
Souvenirs d'un Commis-Voyageur dans l'Amérique du Sud.—La Barque à Caron, par M. le Dr. Roulin.
Histoire de l'Épopée du moyen-âge. — IIIe partie. — Romans provençaux, par M. Fauriel.
Le Clou de Zahed, conte oriental, par M. Alphonse Royer.
Lettres philosophiques adressées à un Berlinois. — No IX. — De l'Opinion légitimiste. — M. de Chateaubriand, par M. Lerminier.
Revue de Voyages.—I.—Voyage de *l'Astrolabe* autour du monde, M. Dumont-d'Urville.—II.—Voyage au Congo, M. Douville.—III.—*Fragments of Voyages and Travels*, M. Basil Hall, par M. Théodore Lacordaire.
Histoire de l'Epopée du moyen-âge. — IVe partie. — Analyse et Extraits des Romans provençaux, par M. Fauriel.
Chroniques de France.—IV.—La Terrasse de la Bastille, par M. Alex. Dumas.
Canaris, poésie, par M. Victor Hugo.
Le Mariage du Major, par mistress Trollope.
Revue scientifique du troisième trimestre de l'année, par M. Roulin.
Littérature orientale.—De la Chine et des travaux de M. Abel Rémusat, première partie, par M. J.-J. Ampère.
Esquisses du cœur. — III. — Paquita, par lord Feeling.
Histoire de l'Épopée du moyen-âge. — Ve partie. — Geoffroi et Brunissende, la Chronique des Albigeois, par M. Fauriel.
Lettres philosophiques adressées à un Berlinois. — No X. — De la Démocratie française. — M. de Lafayette, par M. Lerminier.
Pièces justificatives contre le voyage de M. Douville, par M. Th. Lacordaire.
Chroniques de France. — V. — Mort de Cappeluche. — VI. — Le Sire de Gyac, par M. Alex. Dumas.
Poètes et Romanciers modernes de la France.—V.—Béranger, par M. Sainte-Beuve.
Mœurs des Jaguars de l'Amérique du Sud, par M. Th. Lacordaire.
Littérature dramatique. — *Le Roi s'amuse*, de M. V. Hugo, par M. G. Planche.
Lettres philosophiques adressées à un Berlinois. — XIe et dernière.—De nos Constitutions depuis 1789, et des rapports de la France avec l'Allemagne, par M. Lerminier.
Excursion dans l'Oyapock, Ire partie, par M. Th. Lacordaire.
Chroniques de France.—VII.—Le Traité.—VIII.—Le Pont de Montereau.—IX.—La Course, par M. Alex. Dumas.
Indiana et *Valentine*. — George Sand, par M. G. Planche.
Les Bains de Lucques, par M. Henri Heine, traduit par M. A. Loève-Veimars.
Chroniques de la quinzaine, histoires politiques, etc.

1833. — DEUXIÈME SÉRIE. — Tome I.

JANVIER. — FÉVRIER. — MARS.

Hommes d'État de la France. — I. — Casimir Périer, par M. A. Loève-Veimars.
De la Littérature française dans ses rapports avec les littératures étrangères au moyen-âge, par M. J.-J. Ampère.
Poètes et Romanciers modernes de la Grande-Bretagne. — II. — Maturin, par M. G. Planche.
Becerrillo, par M. Roulin.
Poésie, par M. Antoni Deschamps.
Il Pianto, poème, par M. Auguste Barbier.
Poètes et Romanciers modernes de la France. — VI. — M. Alfred de Musset, par M. Sainte-Beuve.
Des Concours académiques et du livre de M. Matter (*De l'Influence des lois sur les mœurs et des mœurs sur les lois*), par M. Lerminier.
Hommes d'État de la France. — II. — Benjamin Constant, par M. A. Loève-Veimars.
De la Littérature sanscrite, par M. Eug. Burnouf.
Excursion dans l'Oyapock, IIe partie, par M. Th. Lacordaire.
Souvenirs et Mémoires sur Joseph Bonaparte, première partie, par M. A. Hugo.
Schelling. — I. — Philosophie de la nature, par M. A. Barchou de Penhoen.
Esquisses du cœur. — IV. — Les Bouquets, par lord Feeling.
Littérature dramatique. — *Lucrèce Borgia*, de M. V. Hugo, par M. G. Planche.
Revue scientifique et littéraire de l'Italie. — N° IV. — Rome et Naples, par M. G. Libri.
Le comte Gatti, poésie, par M. Antoni Deschamps.
Impressions de voyage. — I. — Une Pêche aux truites, par M. Alex. Dumas.
Laurette, ou le Cachet rouge, par M. Alfred de Vigny.
Du Vandalisme en France, lettre à M. Victor Hugo, par M. Ch. de Montalembert.
Voyage sur le Mississipi, par M. Eugène Ney.
Salon de 1833, Ier article, par M. Gustave Planche.
Une Estancia, par M. Th. Lacordaire.
Études sur l'Italie, par M. Antoni Deschamps.
Impressions de voyage. — II. Un Beefsteak d'ours. — III. — Jacques Balmat, par M. Alex. Dumas.
Salon de 1833, IIe article, Horace Vernet, par M. G. Planche.
Mélanges d'histoire naturelle. — Découverte d'un continent austral. — Moyens employés par certaines espèces d'araignées pour sortir d'un lieu entouré d'eau. — Quartiers d'hiver d'une marmotte, etc., par M. Roulin.
Chroniques de la quinzaine, histoires politiques, etc.

Tome II.

AVRIL. — MAI. — JUIN.

André del Sarto, par M. Alfred de Musset.
Fragmens de voyage. — Venise, par M. A. Brizeux.
De l'Impôt progressif, par M. Fr. de Corcelle.
Salon de 1833, IIIe article, par M. G. Planche.
Mort du prince Trazas Moctar, par M. C. Maréchal.
Souvenirs sur Joseph Napoléon, IIe partie, par M. A. Hugo.
Études sur l'Italie, par M. Antoni Deschamps.
Schelling. — II. — Esquisses de la philosophie de l'histoire, par M. Barchou de Penhoen.
Salon de 1833, dernier article, par M. G. Planche.
Mélanges de sciences et d'histoire naturelle. — Météores lumineux. — Pêche des perles à Ceylan. — Continent austral. — Respiration des insectes aquatiques, etc., par M. Roulin.
Histoire et philosophie de l'art. — I. — Beethoven, par M. Hans Werner (Henri Blaze).
Lettre à M. Ampère sur une certaine classe de mouvemens musculaires, par M. E. Chevreul.
Beata, par M. Auguste Barbier.
Impressions de voyage. — IV. — Le mont Saint-Bernard, par M. Alex. Dumas.
Histoire des anciens peuples italiens, de Micali, par M. F. de La Mennais.
Les Caprices de Marianne, comédie, par M. Alfred de Musset.
Essai sur l'histoire du théâtre espagnol, par M. Louis Viardot.
Lélia, par M. George Sand.
Essai d'Économie politique, de M. de Coux, par M. F. de Corcelle.
Histoire des Lois par les Mœurs. — Ire partie. — L'Orient et la Grèce, par M. J.-J. Ampère.
Littérature dramatique. — *Les Enfans d'Édouard*, de M. C. Delavigne, par M. Gustave Planche.
Quitte pour la peur, proverbe, par M. A. de Vigny.
Mélanges de sciences et d'histoire naturelle. — Insecte fossile dans le terrain houiller. — Architecture des araignées. — Des coquatris et des coquâtres, par M. Roulin.
Voyage dans l'Inde, par M. V. Jacquemont.
Lettres familières sur l'Inde, Ire partie, par M. A. Duvaucel.
Le Choléra, fragment philosophique, par M. A. Barchou de Penhoen.

Histoire des Lois par les Mœurs. — IIe partie. — Rome, par M. J.-J. Ampère.
Obermann, de Sénancour, par M. George Sand.
Philippe de Morvelle, par madame Augustin Thierry.
Chroniques de la quinzaine, histoires politiques, etc.

Tome III.

JUILLET. — AOUT. — SEPTEMBRE.

Impressions de voyage. — V. — Les Eaux d'Aix, par M. Alex. Dumas.
Lettres familières sur l'Inde, IIe partie, par M. A. Duvaucel.
Du *Polythéisme romain*, ouvrage posthume de Benjamin Constant, par M. Lerminier.
Mélanges de sciences et d'histoire naturelle. — Théorie de la terre d'après M. Ampère. — Mœurs des insectes. — Association de l'homme et des animaux sauvages pour la chasse et la pêche, par M. Roulin.
Essai sur la musique en Angleterre, par M. Fétis.
Impressions de voyage. — VI. — Le Tour du Lac, par M. Alex. Dumas.
La Bretagne, par M. Michelet.
Poètes et Romanciers modernes de la Grande Bretagne. — III. — Henri Mackensie, par M. Gustave Planche.
Poètes et Romanciers modernes de la France. — VII. — Mme Desbordes-Valmore, par M. Sainte-Beuve.
Nouvelles Lettres sur l'histoire de France. — Scènes du VIe siècle. — Ire Lettre. — Les Enfans de Clother Ier, par M. Augustin Thierry.
Histoire des Révolutions de Madagascar, de M. Ackerman, par M. Th. Lacordaire.
Introduction à la Science de l'Histoire, de M. Buchez, par M. Lerminier.
Magie orientale, par M. Léon Delaborde.
Lélia, de George Sand, par M. Gustave Planche.
Rolla, poème, par M. Alfred de Musset.
Souvenirs de la Normandie. — I. — Cherbourg, le Naufrage de *la Résolue*, par M. A. Loève-Veimars.
Ancienne poésie scandinave. — La Voluspa, le Hava-Mal, le chant de Rig, par M. J.-J. Ampère.
Mélanges de sciences et d'histoire naturelle. — De la Sociabilité des animaux, par M. Roulin.
Aldo le Rimeur, par M. George Sand.
Un Mot sur l'Art moderne, par M. Alfred de Musset.
Æneas Silvius Piccolomini, Pie II, sa correspondance; histoire de Syligaitha, par M. E. Delécluze.
Nouvelles Expéditions anglaises aux îles Falkland et à la côte nord-est de la Chine, par un officier de la marine anglaise, M. Cuningham.
Révolution du Mexique en 1832, par un Officier de marine.
Une Conjuration d'autrefois, par MM. F. Pyat et Tuño.
La Cornouaille, par M. Émile Souvestre.
La Double Méprise, de M. P. Mérimée, par M. Gustave Planche.
Chroniques de la quinzaine, histoires politiques, etc.

Tome IV.

OCTOBRE. — NOVEMBRE. — DÉCEMBRE.

Ahasvérus, par M. Edgar Quinet.
Mélanges de sciences et d'histoire naturelle. — Le Guaco et les Caranderos de l'Amérique du Sud. — Les Jachères de France et les Capoeiras du Brésil, par M. Roulin.
Une Scène historique du XIe siècle à Rome. — Enlèvement du pape Grégoire VII, par M. Villemain.
Hommes d'Etat de la France. — III. — Joseph Villèle, par M. A. Loève-Veimars.
Metella, par M. George Sand.
Les Dernières Fêtes de la Jura, Ire partie, par M. A. Fontaney.
Philippe de Morvelle. — IIe fragment. — Une Election au bailliage de Quingey, par Mme Augustin Thierry.
De la Presse périodique en Allemagne, par M. X. Marmier.
Vers inédits d'André Chénier.
De la Chine et des travaux d'Abel Rémusat, IIe partie, par M. J.-J. Ampère.
La Koutoudgi, conte oriental, par M. A. Royer.
Histoire biographique et critique de la littérature anglaise depuis cinquante ans, Ire partie, par M. Allan Cunningham.
Impressions de voyage. — VII. — La Mer de glace, par M. Alex. Dumas.
De la Chine et des travaux d'Abel Rémusat, dernière partie, par M. J.-J. Ampère.
Histoire biographique et critique de la littérature anglaise depuis cinquante ans, IIe partie, par M. Allan Cunningham.
Les Dernières Fêtes de la Jura, IIe partie, par M. A. Fontaney.
Marie Tudor, de M. Victor Hugo, par M. Gustave Planche.
Hoffman et Devrient, par M. X. Marmier.
Histoire biographique et critique de la littérature anglaise depuis cinquante ans, IIIe partie, par M. A. Cunningham.
Philosophes, Poètes et Romanciers modernes de la

France.—VIII.— M. Th. Jouffroy, par M. Sainte-Beuve.
Ahasvérus, mystère, et de la Nature du Génie poétique, par M. Ch. Magnin.
Mélanges d'histoire naturelle.—L'Arbre saint de l'Ile de Fer, par M. Roulin.
Comment je devins auteur dramatique, par M. Alex. Dumas.
Histoire biographique et critique de la littérature anglaise depuis cinquante ans, IVe partie, par M. Allan Cunningham.
Nouvelles Lettres sur l'histoire de France.—Scènes du viie siècle. — IIe Lettre. — Meurtre de Galeswinthe. — Mort de Sighebert, par M. Augustin Thierry.
Scientia, poème, par M. A. Brizeux.
Hommes d'État de la France. — IV. — Le général Horace Sébastiani, par M. A. Loève-Veimars.
Chroniques de la quinzaine, histoires politiques, etc.

1834. — TROISIÈME SÉRIE. — Tome I.

JANVIER. — FÉVRIER. — MARS.

Histoire biographique et critique de la littérature anglaise depuis cinquante ans. — Ve partie, par M. Allan Cunningham.
Fantasio, comédie, par M. Alfred de Musset.
Revue de voyages. — I. — Voyages des capitaines Owen, Sturt et Morell.—II.—Voyages de MM. Rozet et Laplace, par M. Théodore Lacordaire.
Études de l'antiquité.—I.—De Tacite et de l'historien, par M. Lerminier.
Poètes et Romanciers modernes de la France.—IX.—Alex. Dumas, par M. H. Romand.
Histoire biographique et critique de la littérature anglaise depuis cinquante ans, dernière partie, par M. Allan Cunningham.
Histoire moderne.—Le xive Siècle, par M. Michelet.
A une jeune Arabe, poésie, par M. A. de Lamartine.
Le marquis de Santillane, par M. E. d'Ault Dumesnil.
Histoire et philosophie de l'art —II. Michel-Ange, par M. G. Planche.
De l'Encyclopédie à deux sous et de l'Instruction du peuple, par M. Lerminier.
Mémoires de Mirabeau, par M. Sainte-Beuve.
Journal d'un officier de la marine anglaise, par Wilson.
Satires, par M. Antoni Deschamps.
Poètes de l'Allemagne. — I. — Henri Heine, par M. Edgar Quinet.
Dante était-il hérétique? par M. E. Delécluze.
De l'Histoire de la littérature française, par M. J.-J. Ampère.
Hommes d'État de l'Angleterre.—I.—Lord Brougham, par un Membre du Parlement.
Terpsichore, par M. Auguste Barbier.
De l'Allemagne depuis Luther, première partie, par M. Henri Heine.
Les Royautés littéraires, par M. Gustave Planche.
Etudes de l'Antiquité.—II.—Thucydide, par M. Lerminier.
De l'Administration financière des Etats-Unis, par M. Fr. de Corcelle.
Des Opinions cosmographiques des Pères de l'Eglise, rapprochées des doctrines philosophiques de la Grèce, par M. Letronne.
Mémoires d'Outre-Tombe, par M. de Chateaubriand.
Histoire et philosophie de l'art. — III. — Mozart. Ire partie, par M. Loève-Veimars. — IIe partie, *Don Juan* à l'Opéra, par M. Gustave Planche.
Destinées de la Poésie, par M. Alphonse de Lamartine.
Poètes et Romanciers modernes de la France. — X. — Mme de Souza, par M. Sainte-Beuve.
Chroniques de la quinzaine, histoires politiques, etc.

Tome II.

AVRIL. — MAI — JUIN.

La Veillée de Vincennes, par M. Alfred de Vigny.
Histoire et Philosophie de l'art. — IV. — De l'École française au Salon de 1834, par M. G. Planche.
Impressions de voyage. — VIII. — Charles-le-Téméraire. — IX. — Fribourg, par M. Alex. Dumas.
Romans et Nouvelles, par M. George Sand.
Leone Leoni, roman, première partie, par M George Sand.
Du Dernier Livre de M. V. Hugo (*Littérature et Philosophie mêlées*), par M. G. Planche.
Poètes modernes de la France.—XI.—Chateaubriand, ses Mémoires, par M. Sainte-Beuve.
L'Avenir du Monde, par M. de Chateaubriand.
Leone Leoni, seconde partie, par M. George Sand.
Morale de Bentham, *Déontologie*, par M. Lerminier.
Impressions de voyage. — X. — Les Ours de Berne, par M. Alex. Dumas.
Paroles d'un Croyant, par M. F. de La Mennais.
Le Chevalier du Couëdic, par M. Barchou de Penhoen.

Lettres d'un Voyageur. — Ire Lettre, par M. G. Sand.
Hommes d'État de la France. — V. — M. Guizot, par M. A. Loève-Veimars.
Revue de voyages. — Les Études géographiques en France et à l'étranger, par M. d'Avezac.
Le Souper chez le Commandeur, par M. Hans Werner.
La Bella Malcasada, nouvelle espagnole, par M. A. Fontaney.
Études de l'Antiquité. — III. — Salluste, par M. Lerminier.
Voyage d'un Aveugle (James Holman) autour du monde, par M. Roulin.
Le Pays de Tréguier, par M. Émile Souvestre.
Hommes d'État de l'Angleterre. — II. — O'Connell, par un Membre du Parlement.
Bella-Union. — Destruction récente des Indiens Guaranis, par M. Auboin.
Poètes et Romanciers modernes de la France. — XII. — Mme de Duras, par M. Sainte-Beuve.
Chroniques de la quinzaine, histoires politiques, etc.

Tome III.

JUILLET. — AOUT. — SEPTEMBRE.

Un Vaisseau à la voile. — De la Navigation dans l'Orient, dans l'antiquité et dans le monde moderne, par M. A. Barchou de Penhoen.
On ne badine pas avec l'amour, proverbe, par M. Alfred de Musset.
Leipsig et la Librairie allemande, par M. X. Marmier.
Impressions de voyage. — XI. — Le Mont Gemmi, par M. Alex. Dumas.
Nouvelles Lettres sur l'histoire de France. — IIIe Lettre. — Histoire de Merowig, par M. Augustin Thierry.
Lettres d'un Voyageur. — IIe Lettre, par M. G. Sand.
Poètes et Romanciers modernes de la France — XIII. — C.-A. Sainte-Beuve (*Volupté*), par M. G. Planche.
Dernière Révolution du Pérou, par un Voyageur.
De l'Enseignement des législations comparées, par M. Lerminier.
De l'Absolutisme et de la Liberté (*Dialoghetti*), par M. F. de La Mennais.
Napoléon, poème, par M. Edgar Quinet.
Poètes et Romanciers modernes de la France — XIV. — Benjamin Constant (*Adolphe*), par M. G. Planche.
Statistique parlementaire. — La nouvelle Chambre des députés, Ire partie, par un Pair de France.
Les Ames du Purgatoire, par M. Prosper Mérimée.
Les Universités allemandes. — Gœttingue, par M. X. Marmier.
Anciens Poètes français. — François Malherbe, par M. A. de Latour.
Statistique parlementaire. — La nouvelle Chambre des députés, IIe partie, par un Pair de France.
Les Excentriques anglais, par M. Ph. Chasles.
Les Adversaires de M. de La Mennais, par M. Lerminier.
Poètes et Romanciers modernes de l'Italie. — I. — Manzoni, par M. Ch. Didier.
Un Spectacle dans un fauteuil, de M. Alfred de Musset, par M. H. Fortoul.
De l'Industrie manufacturière en France, par M. L.-D. Bodet.
Lettre sur l'Égypte, par M. Michaud.
Poètes et Philosophes modernes de la France. — XV. — M. Ballanche, par M. Sainte-Beuve.
Lettres d'un Voyageur. — IIIe Lettre, par M. George Sand.
Chroniques de la quinzaine, histoires politiques, etc.

Tome IV.

OCTOBRE. — NOVEMBRE. — DÉCEMBRE.

Jacques, de George Sand, par M. Gustave Planche.
Gaza, lettre sur la Palestine, par M. Poujoulat.
Dante, par M. Fauriel.
Souvenirs de la Normandie. — II. Fragment d'une simple histoire, par M. A. Loève-Veimars.
Le Prince, par M. George Sand.
Une Noce à Constantinople, par M. E. Barrault.
Statistique parlementaire. — La Chambre des pairs, IIIe partie, par un Pair de France.
L'Arétin, sa Vie et ses Œuvres, Ire partie, par M. Ph. Chasles.
Ituriel, poème, par M. Hans Werner.
De la Réforme Commerciale, par M. Stép. Flachat.
L'Arétin, sa Vie et ses Œuvre, IIe partie, par M. Ph. Chasles.
Statistique morale. — La colonie des Savoyards à Paris, par M. Léon Faucher.
Revue littéraire du mois, par M. H. Fortoul.
De l'Allemagne depuis Luther, seconde partie, par M. Henri Heine.
Louis XIII et Richelieu, fragmens inédits du duc de Saint-Simon.
Histoire et philosophie de l'art. — V. — Du Théâtre Français, Ire partie, par M. Gustave Planche.
Poètes et Romanciers modernes de la France. — XVI. — M. de Balzac, par M. Sainte-Beuve.
Histoire de la dernière crise ministérielle, par M....
Adélaïde, par M. Hans Werner.
Des Poésies populaires de la Basse-Bretagne, par M. Émile Souvestre.

Histoire et philosophie de l'art. — V. — De la Réforme dramatique, IIe partie, par M. G. Planche.
Conversations de M. de Chateaubriand, par lord Feeling.
Des Origines du théâtre en Europe, par M. Ch. Magnin.
De l'Allemagne depuis Luther, troisième partie, par M. Henri Heine.
Sonnets de Shakspeare, par M. Léon de Wailly.
Impressions de voyage. — XII. — Les Bains de Louèsche. — XIII. — Le Pont du Diable, par M. A. Dumas.
L'Arétin, sa Vie et ses Œuvres, dernière partie, par M. Ph. Chasles.
Revue musicale. — Théâtre-Italien, *Anna Bolena*, de M. Donizetti. — *Semiramide*, par M. H. Werner (1).
Chroniques de la quinzaine, histoires politiques, etc.

1835. — QUATRIÈME SÉRIE. — Tome I.

JANVIER. — FÉVRIER. — MARS.

De la Critique française en 1835, par M. Gustave Planche.
Une Révolution dans la République Argentine, par M. Th. Lacordaire.
Cornille Bart et le Renard de mer, par M. E. Sue.
Une Bonne Fortune, par M. Alfred de Musset.
Revue littéraire de l'Allemagne. — No I, par M. A. Specht (2).
Les Indiens de la Pampa, par M. Th. Pavie.
Naufrage d'un bateau à vapeur, par M. J.-J. Ampère.
Musique des drames de Shakspeare, par M. Hans Werner.
Lettres d'un oncle, par M. George Sand.
Lettre politique sur la démission du prince de Talleyrand, par M.....
Histoire de France, de M. Michelet, par M. X. Marmier.
Histoire et philosophie de l'art. — VI. — Moralité de la poésie, par M. Gustave Planche.
Histoire naturelle. — Oiseaux parasites. — Le coucou d'Europe et la passerine des Etats-Unis, par M. Roulin.
Poètes et Romanciers de la Grande-Bretagne. — IV. — William Cowper, par M. Philarète Chasles.
Lettre politique. — Les Réclamations des États-Unis, par M. P.....
Fragment, par M. F. de la Mennais.
Revue musicale. — *Les Puritains*, de M. Bellini, par par M. Hans Werner.
Poètes et Romanciers modernes de la France. — XVII. — Mme Tastu, par M. Sainte-Beuve.
Poésies populaires de la Bretagne. — II. — Théâtre breton, par M. Émile Souvestre.
Les Cimetières de Madrid, par lord Feeling.
Chatterton, de M. Alfred de Vigny, par M. Gustave Planche.
Mohammed-Ali, par M. Lucien Davésiès.
Le Poème de Myrza, par M. George Sand.
Musique et chants populaires de l'Italie, par M. J. Mainzer.
Anciens Poètes français. — II. — Racan, par M. A. de Latour.
Diplomates européens. — I. — Pozzo di Borgo.
André, roman, première partie, par M. George Sand.
Les Hommes politiques de la Belgique, par M. A. Royer.
Revue musicale. — *Marino Faliero*, de M. Donizetti, par M. Hans Werner.
Chroniques de la quinzaine, histoires politiques, etc.

Tome II.

AVRIL. — MAI. — JUIN.

André, seconde partie, par M. George Sand.
De la Réforme de la comédie, par M. Gustave Planche.
Revue littéraire de l'Allemagne. — No II, par M. A. Specht.
Alger. — Du Système d'établissement à suivre, par M. J.-J. Baude.
De l'École française en 1835. — Salon annuel, par M. Ch. Lenormant.
Contemplation, par M. J.-J. Ampère.
Visite à Lattaquié, par M. Poujoulat.
Poètes et Romanciers modernes de la France. — XVIII. — Mme de Staël, Ire partie, par M. Sainte-Beuve.
Luther à la diète de Worms, par M. Mignet.

(1) Les *Revues musicales*, commencées à cette époque et continuées à travers toute la collection, sont dues à M. Henri Blaze.

(2) Cet examen successif des productions littéraires de l'Allemagne comprend un si grand nombre d'ouvrages, qu'il nous est le plus souvent impossible de donner un sous-titre spécial à chaque *Revue*.

Voyage en Orient, de M. de Lamartine, par M. Gustave Planche.
L'Or des Pinheiros, par M. Théodore Lacordaire.
Théâtre-Français. — *Angelo Malipieri*, de M. V. Hugo, par M. G. Planche.
Nouvelles Lettres sur l'histoire de France. — IVe Lettre. — Prætextatus, par M. Augustin Thierry.
Poètes et Romanciers modernes de la France. — XVIII. — Mme de Staël, IIe partie, par M. Sainte-Beuve.
Six Mois de la Session parlementaire, par M. P.....
Voyage du capitaine Ross dans les régions arctiques, première partie, par M. Th. Lacordaire.
Portraits de Rome à différens âges, Ire partie, par M. J.-J. Ampère.
Voyage du capitaine Ross dans les régions arctiques, seconde partie, par M. Théodore Lacordaire.
Aspect général de l'Allemagne, par M. Lerminier.
Lucie, élégie, par M. Alfred de Musset.
Théâtre de Londres. — Mme Malibran à Covent-Garden, par M. Gustave Planche.
La Comédie au IVe siècle, par M. Ch. Magnin.
Histoire et philosophie de l'art. — VII. — L'Ecole anglaise en 1833. — Exposition de Sommerset-House, par M. Gustave Planche.
Lettres d'un Voyageur. — IVe Lettre. — A Everard, par M. George Sand.
La Nuit de Mai, poème, par M. Alfred de Musset.
De la Démocratie américaine, par M. F. de Corcelle.
Chroniques de la quinzaine, histoires politiques, etc.

Tome III.

JUILLET. — AOUT. — SEPTEMBRE.

Mattea, par M. George Sand.
Poésies populaires de la Bretagne. — IIIe partie. — Drames, par M. Émile Souvestre.
Notices politiques et littéraires sur l'Allemagne, de M. Saint-Marc Girardin, par M. F. de Lagenevais.
Portraits de Rome à différens âges, IIe partie, par M. J.-J. Ampère.
De la Littérature dans l'Amérique du Nord, par M. Ph. Chasles.
Des Partis et des Écoles depuis 1830. — I. — Caractère dominant du mouvement actuel, par M. de Carné.
Débats sur le Christianisme, par M. Lerminier.
Erasme, première partie, par M. D. Nisard.
Le Parlement anglais en 1833. — I. — La Chambre des communes, par M. O'Donnor.
La Quenouille de Barberine, proverbe, par M. A. de Musset.
Poètes et Romanciers de la Grande-Bretagne. — V. — William Wordsworth, par M. A. Fontaney.
Erasme, seconde partie, par M. D. Nisard.
Des Arts en Hollande, par M. Alphonse Royer.
Margaritus, poème, par M. Henri Blaze.
Passage des Andes en hiver, par M. Th. Pavie.
Erasme, dernière partie, par M. D. Nisard.
Lettres d'un Voyageur. — Ve Lettre. — Sur Lavater et sur une maison déserte, par M. George Sand.
L'Egypte moderne. — I. — Le Mahmoudieh, le Désert, le Nil, par M. L. Davésiés.
La Loi de la Presse, par M. Alfred de Musset.
De la Réaction contre les Idées, par M. E. Lerminier.
Des Partis et des Écoles depuis 1830. — II. — De la démocratie et de l'école républicaine, par M. L. de Carné.
Le Parlement anglais en 1833. — II. — La Chambre des lords, par M. A. O'Donnor.
Tallemant des Réaux, sa Vie et ses Mémoires, par M. de Monmerqué.
Fragment d'un livre à publier, par M. Alfred de Musset.
Chroniques de la quinzaine, histoires politiques, etc.

Tome IV.

OCTOBRE. — NOVEMBRE. — DÉCEMBRE.

La Vie et la Mort du capitaine Renaud, par M. Alfred de Vigny.
Diplomates européens. — II. — Le prince de Metternich.
Voyage en Norvége, par M. Victor de la Boullaye.
Poètes et Musiciens de l'Allemagne. — Uhland et M. Dessauer, par M. Henri Blaze.
Sciences naturelles — Les Pluies de Crapauds, par M. Roulin.
Poètes et Romanciers modernes de la France. — XIX. — Alfred de Vigny (*Servitude et grandeur militaires*), par M. Sainte-Beuve.
Études de l'antiquité. — IV. — Pindare, par M. Lerminier.
Le Chandelier, proverbe, par M. Alfred de Musset.
Théâtre-Français. — *Don Juan d'Autriche*, de M. Casimir Delavigne, par M. Gustave Planche.
Des Partis et des Écoles politiques en France depuis 1830. — IV. — Du Système politique de la monarchie de 1830 par rapport aux relations extérieures de la France, par M. L. de Carné.
Chants du Crépuscule, de M. Victor Hugo, par M. Sainte-Beuve.

De l'Émancipation dans nos colonies, par M. DE L....
L'Hospice des aliénées à Gand, par M. D. NISARD.
Industrie et Commerce de la Bretagne, par M. ÉMILE SOUVESTRE.
Lettres sur la Sicile. — Ire Lettre, par M. TH. de BUSSIERRE.
De la Tragédie avant Shakspeare, par M. LÉON DE WAILLY.
Revue musicale. — Reprises, Débuts, Opéras nouveaux, par M. HANS WERNER.
Des Partis et des Écoles politiques en France depuis 1830 — IV. — Du Système politique de la monarchie de 1830 par rapport aux relations extérieures de la France, dernière partie, par M. L. DE CARNÉ.
Écrivains critiques et Historiens littéraires de la France. — I. — Du Génie critique et de Bayle, par M. SAINTE-BEUVE.
La Nuit de Décembre, poème, par M. ALFRED DE MUSSET.
Histoire littéraire, revue trimestrielle, par M. P. L....
Hommes d'État de la France. — VI. — M. A. Thiers, par M. A. LOÈVE-VEIMARS.
De l'Espagne depuis 1830, première partie, par M. CH. DIDIER.
Illustrations scientifiques de la France et des pays étrangers. — I. — Th. Young, par M. ARAGO.
La Fleur de Mars, chanson, par M. H. BLAZE.
Chroniques de la quinzaine, histoires politiques, etc.

1836. — Tome V.

JANVIER. — FÉVRIER. — MARS.

Shakspeare, par M. DE CHATEAUBRIAND.
Histoire littéraire de la France avant le XIIe siècle, par M. J.-J. AMPÈRE.
De la Poésie épique, par M. EDGAR QUINET.
Écrivains critiques et Historiens littéraires de la France. — II. — M. Villemain, par M. SAINTE-BEUVE.
Revue littéraire de l'Allemagne. — No III, par M. A. SPECHT.
Revue musicale. — *Norma*, de Bellini. — *Le Siége de Corinthe*, de Rossini, par M. HANS WERNER.
Simon, roman, première partie, par M. GEORGE SAND.
Chants populaires de la Suisse, par M. X. MARMIER.
Des grandes Épidémies, par M. E. LITTRÉ.
La Nuit de Noël, par M. A. BRIZEUX.
Simon, seconde partie, par M. GEORGE SAND.
L'Espagne de 1830, seconde partie, par M. CHARLES DIDIER.
Études de l'antiquité. — V. — Hérodote, par M. LERMINIER.
Le poème de *Napoléon*, de M. E. Quinet, par M. SAINTE-BEUVE.
Du Système électoral anglais, par M. ROULIN.
Simon, troisième partie, par M. GEORGE SAND.
Philosophie. — Du Bonheur, par M. P. LEROUX.
La Confession d'un Enfant du siècle, de M. A. de Musset, par M. SAINTE-BEUVE.
Lettres sur la Sicile. — II. — Sélinonte, par M. TH. DE BUSSIERRE.
Guelfes et Gibelins. — La bataille de Monte-Aperto, par M. ALEX. DUMAS.
Hommes illustres de la Renaissance. — II. — Thomas Morus, Ire partie, par M. D. NISARD.
Poésie. — Lettre à M. de Lamartine, par M. ALFRED DE MUSSET.
Jocelyn, poème de M. de Lamartine, par M. SAINTE-BEUVE.
Hommes illustres de la Renaissance. — II. — Thomas Morus, IIe partie, par M. D. NISARD.
Poètes et Musiciens de l'Allemagne. — M. Meyerbeer (*Les Huguenots*), par M. H. BLAZE.
Les Chants danois, par M. X. MARMIER.
L'Espagne en 1835. — I. — L'Alboroto de Valence, par M. CH. DIDIER.
Chroniques de la quizaine, histoires politiques, etc.

Tome VI.

AVRIL. — MAI. — JUIN.

Hommes illustres de la Renaissance. — II. — Thomas Morus, IIIe partie, par M. D. NISARD.
Voyages de Gabriel Payot, par M. ALEX. DUMAS.
Mouvement de la Presse française en 1835, par M. A. COCHUT.
Du Nouveau Ministère, par M. LERMINIER.
Salon de 1836, par M. ALFRED DE MUSSET.
Les Colonies à sucre et la Production indigène, par M. D.-L. RODET.
Les Nuits florentines. — No I, par M. HENRI HEINE.
De l'Esclavage aux États-Unis, par M. F. DE CORCELLE.
Nouvelles Lettres sur l'histoire de France. — Ve Lettre. — Histoire de Leudaste, comte de Tours. — Le monastère de Sainte-Radegonde, par M. AUG. THIERRY.
Les Nuits florentines. — No II, par M. HENRI HEINE.
Pâques, par M. HENRI BLAZE.
Revue musicale. — *Les Chaperons blancs*, de M. Auber. — *Sarah la Folle*, de M. Grisar. — Rossini.
Revue littéraire.
Des Poètes épiques. — I. — Homère, par M. EDGAR QUINET.
La Belgique, sa Révolution et sa Nationalité, première partie, par M. L. DE CARNÉ.

Écrivains critiques et moralistes de la France. — III. — Mme Guizot, par M. Sainte-Beuve.
Hommes d'État de la France. — VII. — M. le duc de Broglie, par M. A. Loève-Veimars.
Poésie populaire de la Hollande, par M. X. Marmier.
Lettres d'un Voyageur.—VIe Lettre, par M. George Sand.
La Belgique, sa Révolution et sa Nationalité, IIe partie, par M. L. de Carné.
L'Espagne en 1835. — II. — Tolède, par M. Charles Didier.
De la Conservation d'Alger, par M. Lerminier.
Les Monteneros, par M. Th. Pavie.
La Belgique, sa Révolution et sa Nationalité, dernière partie, par M. L. de Carné.
Illustrations scientifiques de la France et des pays étrangers. — II. — Dupuytren, par M. A. Donné.
Brest à deux époques, par M. Émile Souvestre.
Du Système électif en France, par M. Léon Faucher.
Des Jugemens sur notre Littérature contemporaine à l'étranger, par M. Sainte-Beuve.
Chroniques de la quinzaine, histoires politiques, etc.

Tome VII.

JUILLET. — AOUT. — SEPTEMBRE.

Les Exhibitions de Peinture et de Sculpture à Londres en 1836, par lord Feeling.
Il ne faut jurer de rien, proverbe, par M. Alfred de Musset.
Les Républiques mexicaines, par un Voyageur.
Écrivains critiques et moralistes de la France. — IV. — La Bruyère, par M. Sainte-Beuve.
De l'Assassinat politique, par M. Lerminier.
Les Morts, par M. George Sand, avec le portrait de l'auteur gravé par Calamatta.
Voyages d'un Solitaire. — I. — Italie, par M. Edgar Quinet.
Les Césars.—I.—Auguste, par M. F. de Champagny.
Les Hiéroglyphes et la Langue égyptienne, par M. Dujardin.
De l'Espagne et de son Histoire, par M. L. de Carné.
Le Maroc.—I.—Tanger, par M. Charles Didier.
Socialistes modernes.—I. —Les Saint-Simoniens, par M. Louis Reybaud.
Lettres sur l'Islande.—I.—Reykiavik, par M. X. Marmier.
Mortis Amor, satire, par M. Auguste Barbier.
Diplomates européens.—III.—Nesselrode.
Six ans, par M. Lerminier.
Sur Dante, Pétrarque et Boccace, par M. A. Wilhelm de Schlegel.
Des Bardes chez les Gaulois et chez les autres nations celtiques, par M. J.-J. Ampère.
Écrivains précurseurs du siècle de Louis XIV. — Gabriel Naudé, par M. Ch. Labitte.
La Nuit d'Août, poème, par M. Alfred de Musset.
Des Poètes épiques.—II.—L'Épopée latine, par M. Ed. Quinet.
Romanciers de la France. — Mme de Lafayette, par M. Sainte-Beuve.
Sur la Découverte d'un manuscrit contenant la traduction de Sanchoniaton, sur Philon de Byblos, par M. Ph. Lebas.
Revue littéraire du premier semestre de l'année 1836, par M. A. Cochut.
Les Amitiés littéraires, par M. Gustave Planche.
De l'Abus qu'on fait des Adjectifs. — Première Lettre de deux Habitans de La Ferté-sous-Jouarre au Directeur de la *Revue des Deux Mondes* (1).
La Presse en Angleterre. — I. — La Presse politique, par M. Léon Faucher.
Lettres sur l'Islande.—II.—Le Geyser et l'Hécla, par M. X. Marmier.
Jean-Sébastien l'Organiste, par M. Henri Blaze.
De l'Espagne à propos du nouveau ministère, par M. Louis Viardot.
Chroniques de la quinzaine, histoires politiques, etc.

Tome VIII.

OCTOBRE. — NOVEMBRE. — DÉCEMBRE.

De l'Espagne au XIXe siècle, Ire partie, par M. L. de Carné.
Voyages d'un Solitaire.—II.—Le Champ de Wâterloo, par M. Edgar Quinet.
Bâle, par M. Emile Souvestre.
La Navarre et les Provinces basques, par M. Louis Viardot.
Lettre sur l'Amérique du Nord, par M. Michel Chevalier.
Desdemona, par M. Henri Blaze.
De la Présidence du général Jackson et du choix de son successeur, par M. Michel Chevalier.
Lettres sur l'Islande. — III. — L'Instruction publique, par X. Marmier.
Revue étrangère. — I. — L'Allemagne, par M. Edgar Quinet.
Théâtre-Français, *Marie ou les Trois époques*, de Mme Ancelot, par M. Gustave Planche.
A la Malibran, stances, par M. Alfred de Musset.

(1) Cette série de Lettres est due à M. Alfred de Musset.

Revue littéraire. Les Romans nouveaux, par M. A. Fontaney.
Le Maroc. — II. — Tétouan, par M. Charles Didier.
Ecrivains critiques contemporains. — *Poètes latins; Précis de l'histoire de la littérature française*, de M. Nisard, par M. Sainte-Beuve.
Lettres sur l'Islande. — IV. — Les Sagas, par M. X. Marmier.
État et tendance de la Propriété en France, par M. Léon Faucher.
Questions extérieures. — Des Rapports de la France avec le monde, par M. Lerminier.
Des Démêlés de la France et de la Suisse, par M.....
De l'Espagne au XIXe siècle, IIe partie, par M. L. de Carné.
Lettres d'un Voyageur. — VII et VIII, par M. George Sand.
Du Dernier Ouvrage de M. de La Mennais (*Affaires de Rome*), par M. Sainte-Beuve.
Lettres sur l'Islande. — V. — Langue et Littérature, par M. X. Marmier.
Lettre au Directeur de la *Revue des Deux Mondes*, par M. D. Nisard.
Nouvelles Lettres sur l'Histoire de France. — VI. — Le Juif Priscus. — Fin de l'histoire de Leudaste, par M. Augustin Thierry.
Visite à l'Ecole normale primaire de Harlem, par M. V. Cousin.
Contemplation, fragment, par M. George Sand.
Littérature orientale. — Antiquités de la Perse. — Travaux de M. E. Burnouf, par M. J.-J. Ampère.
Les Humanitaires. — Deuxième Lettre de deux Habitans de La Ferté-sous-Jouarre au Directeur de la *Revue des Deux Mondes*.
De la Musique des femmes. — *La Esmeralda*, de Mlle Bertin, par M. H. Werner.
Chronique littéraire, par M. Gustave Planche.
De l'Espagne au XIXe siècle, dernière partie, par M. L. de Carné.
Le Maroc. — Tétouan, dernière partie, par M. Charles Didier.
Lettres sur l'Islande. — VI. — Découverte de l'Islande, par M. X. Marmier.
Poètes et Romanciers modernes de la France. — XX. — M. Ulric Guttinguer. — *Arthur*, roman; par M. Sainte-Beuve.
Hommes d'État de l'Angleterre. — III. — Lord Grey, par un Membre du Parlement.
Revue littéraire. — I. — Les Poésies nouvelles. — II. — Les Romans nouveaux, par M. A. Fontaney.
Chroniques de la quinzaine, histoires politiques, etc.

1837. — Tome IX.

JANVIER. — FÉVRIER. — MARS.

Sieyès, sa Vie et ses Travaux, par M. Mignet.
Des Poètes épiques. — III. — L'Épopée française, par M. E. Quinet.
Nantes, par M. Émile Souvestre.
Réception de M. Guizot à l'Académie française, par M. G. Planche.
Statistique parlementaire. — Session de 1837, par M. F. de Lagenevais.
Revue musicale. — Les Italiens, l'Opéra, l'Opéra-Comique, par M. Hans Werner.
La Valachie et la Moldavie, par M. A.-I. de Bucharest.
L'Instruction primaire à Rotterdam, par M. Victor Cousin.
Littérature catholique. — *Sainte Elisabeth de Hongrie*, de M. de Montalembert. — *La sainte Passion de Jésus-Christ*, de la sœur Emmerich, par M. Sainte-Beuve.
Poètes et Romanciers modernes de la France. — XXI. — M. Jules Janin, par M. A. Bussière.
Le Mysore, par M. F. de Montholon-Sémonville.
Lazare, poème, par M. A. Barbier.
Lettres sur l'Islande. — VII. — Mythologie, par M. X. Marmier.
Raynouard, sa Vie et ses Ouvrages, par M. Charles Labitte.
Lettres politiques. — No I. — L'Intérieur du Ministère du 6 septembre.
Théâtre-Français. — *La Camaraderie*, de M. Eugène Scribe, par M. A. Cochut.
Illustrations scientifiques de la France et des pays étrangers. — III. — M. Ampère, sa Jeunesse, ses Études diverses, Ire partie, par M. Sainte-Beuve; IIe partie, ses Travaux scientifiques, par M. E. Littré.
Du Théâtre moderne en France, par M. Gustave Planche.
Visite à l'Université d'Utrecht, par M. Victor Cousin.
Le Siége de Constantine, par M. Edgar Quinet.
Lettres politiques. — No II. — La Politique du cabinet. — Affaires du *Vixen*.
L'Union du Midi. — Association commerciale de la France avec la Belgique, l'Espagne et la Suisse, par M. L. Faucher.
Histoire de Vittoria Accoramboni, duchesse de Bracciano, par M. de Stendhal (Beyle).
Poètes et Romanciers modernes de la Grande-Bretagne. — IV. — Robert Burns, par M. Léon de Wailly.
Revue littéraire. — Les petits Poètes, par M. A. Fontaney.
De la Démocratie aux Etats-Unis et de la Bourgeoisie en France, par M. L. de Carné.
Les Orangs, par M. Roulin.
La Fuite à Varennes, fragment des *Mémoires du général* Lafayette.
Madame de Pontivy, par M. Sainte-Beuve.

Les Journaux.—Troisième Lettre de deux Habitans de La Ferté-sous-Jouarre au directeur de la *Revue des Deux Mondes*.
Revue musicale. — *Stradella*, de M. Niedermeyer. — — *Malek-Adel*. — *Ildegonda*, par M. H. Werner.
Chroniques de la quinzaine, histoires politiques, etc.

Tome X.

AVRIL. — MAI. — JUIN.

Mauprat, roman, première partie, par M. George Sand.
Voltaire et la Littérature anglaise de la reine Anne, par M. Villemain.
Le Vœu de Louis XIII. — MM. Ingres et Calamatta, par M. Gustave Planche.
Considérations historiques sur les sciences naturelles. — La Zoologie, par M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire.
Salon de 1837, par M. Auguste Barbier.
Mauprat, seconde partie, par M. George Sand.
Théâtre anglais. — *The Duchess de la Vallière*, par M. G. Planche.
Du Gouvernement parlementaire, par M. E. Lerminier.
Les Templiers, par M. Michelet.
Mauprat, troisième partie, par M. George Sand.
Poètes et Romanciers modernes de la France.—XXII. — Jasmin, par M. Sainte-Beuve.
Revue musicale.—Débuts de Duprez dans *Guillaume Tell*, par M. Hans Werner.
Société française pour l'abolition de l'Esclavage.
La Vénus d'Ille, par M. Prosper Mérimée.
La Presse française en 1836. — Revue littéraire du second semestre, par M. A. Cochut.
Du Théâtre moderne en France, IIe article, par M. G. Planche.
Les Exagérés. — Quatrième Lettre de deux Habitans de La Ferté-sous-Jouarre au Directeur de la *Revue des Deux Mondes*.
Galerie espagnole au Louvre, par M. Henri Blaze.
De l'Amnistie et de la Situation politique, par M. Lerminier.
Mauprat, dernière partie, par M. George Sand.
Poètes et Romanciers modernes de la France.—XXIII. — Millevoye, par M. Sainte-Beuve.
De l'Invention de Varron. — Les Anciens ont-ils connu l'art d'imprimer en couleur? par M. Letronne.
Revue étrangère. — De l'Orient et de son état actuel, par un Agent diplomatique.
Un Caprice, proverbe, par M. Alfred de Musset.
Histoire du Bouddhisme. — *Relation des royaumes bouddhiques*, traduite du chinois par M. Abel Rémusat et accompagnée d'un commentaire, par M. J.-J. Ampère.
Le Salon du Roi, de M. E. Delacroix, par M. G. Planche.
De l'Interprétation des Hiéroglyphes. — *Analyse de l'inscription de Rosette*, de M. Salvolini, par M. Dujardin.
Poètes et Romanciers du Nord.—I.—Œhlenschlœger, par M. X. Marmier.
L'Instruction publique en Danemark, par M. X. Marmier.
Chroniques de la quinzaine, histoires politiques, etc.

Tome XI.

JUILLET. — AOUT. — SEPTEMBRE.

Les Cenci, histoire de 1599, par M. de Stendhal.
Poètes et Romanciers modernes de la France. — XXIV.—Mme de Krüdner, par M. Sainte-Beuve.
Satires et Poèmes, de M. Auguste Barbier, par M. G. Planche.
Le Portugal au XIXe siècle, par M. L. de Carné.
Les Deux Muses, par M. Henri Blaze.
L'Espagne depuis la révolution de la Granja, par un Agent diplomatique.
Les Voix intérieures, de M. Victor Hugo, par M. G. Planche.
Des Rapports de la France avec les grands et les petits États de l'Europe. — I. — De la Russie, par M. A. Loève-Veimars.
Joseph Speckbaker, le Diable de feu, histoire de l'insurrection tyrolienne de 1809, par M. F. Mercey.
Poètes et Romanciers modernes de la France. — — XXVI. — Delille, par M. Sainte-Beuve.
Emmeline, par M. Alfred de Musset.
Sur Michel-Ange et *le Jugement dernier*, par M. Eugène Delacroix.
Poètes et Romanciers du Nord. — II. — Pouchkin, par M.....
Politique d'Aristote, par M. E. Lerminier.
Le Fronton du Panthéon, par M. G. Planche.
Les Maîtres Mosaïstes, roman, première partie, par M. George Sand.
Sur l'Origine grecque des zodiaques, par M. Letronne.
Revue littéraire. — *Le Château de Saint-Germain*, de Mme Ch. Reybaud. — *Les Illusions perdues*, de M. de Balzac, etc., par M. A. Fontaney.
Les Maîtres Mosaïstes, seconde partie, par M. George Sand.
Hommes d'État de la Grande-Bretagne. — IV. — Sir Robert Peel, par un Membre du Parlement.

Les Universités suédoises. — I. Lund. — II. Upsal, par M. X. Marmier.
Souvenirs d'Écosse. — Hirta, l'Ile des Chasseurs, par M. F. Mercey.
Revue musicale. — Situation des théâtres lyriques. — *La Double Échelle*, de M. A. Thomas, par M. Hans Werner.
Ecrivains critiques et moralistes de la France. — V. — M. Vinet, par M. Sainte-Beuve.
Les Maîtres Mosaïstes, dernière partie, par M. G. Sand.
Littérature chrétienne et païenne du IVe siècle. — Ausone et saint Paulin. — I. — Ausone, par J.-J. Ampère.
Voyages du duc de Raguse, par M. Lerminier.
Chroniques de la quinzaine, histoires politiques, etc.

Tome XII.

OCTOBRE. — NOVEMBRE. — DÉCEMBRE.

Historiens et Publicistes modernes de la France. — I. — Armand Carrel, par M. D. Nisard.
Littérature chrétienne et païenne du IVe siècle. — Ausone et saint Paulin. — II. — Saint Paulin, par M. J.-J. Ampère.
Pensées d'Août, de M. Sainte-Beuve, par M. Planche.
Adrien Brauwer, par M. Émile Souvestre.
Organisation de l'Instruction élémentaire et secondaire en Danemark, par M. X. Marmier.
Du Pouvoir et des cabinets en France depuis 1830, par M. Louis de Carné.
De l'Organisation financière de la Grande-Bretagne, par M. Léon Faucher.
La Nuit d'Octobre, poème par M. A. de Musset.
Histoire du Lézard de Saint Omer, par M. Roulin.
La Statue de *Philopœmen*, de M. David, par M. G. Planche.
Les Deux Maîtresses, par M. Alfred de Musset.
Du Mouvement des études historiques dans le Nord. — I. — Danemark, par M. X. Marmier.
Les Premiers Réformistes d'Ecosse. — Muir, Gerald, Palmer, Skirving, par M. F. Mercey.
L'Opposition et le Parti radical, par M. Léon Faucher.
Les Césars. — II. — Tibère, par M. F. de Champagny.
Hommes d'État de la Grande-Bretagne. — V. — Wellington, par un Membre du Parlement.
Socialistes modernes. — II. — C. Fourier, par M. Louis Reybaud.
Du cours d'Histoire ancienne professé à la Faculté des Lettres. — Introduction à l'histoire de l'Asie occidentale, de M. Ch. Lenormant, par M. F. Dujardin.
Mouvement des Sciences, par M. F. Dujardin.
La Dernière Aldini, roman, première partie, par M. George Sand.
Littérature anglaise. — *Ernest Maltravers*, de M. E.-L. Bulwer, par M. G. Planche.
De l'État actuel de l'art religieux en France, par M. Ch. de Montalembert.
La Vallée de l'Ariége et la république d'Andorre, par M. Michel Chevalier.
La Dernière Aldini, seconde partie, par M. George Sand.
Discours prononcé dans l'Académie de Lausanne à l'ouverture du Cours de Port-Royal, par M. Sainte-Beuve.
Poètes du Nord. — III. — Tegner, par M. X. Marmier.
Les Césars. — III. — Caligula, par M. F. de Champagny.
Les Poètes du siècle d'Auguste, par M. Patin.
Chroniques de la quinzaine, histoires politiques, etc.

1838. — Tome XIII.

JANVIER. — FÉVRIER. — MARS.

La Dernière Aldini, dernière partie, par M. George Sand.
Poètes et Romanciers modernes de la France. — XXVII. — M. Eugène Sue (*Latréaumont*), par M. Gustave Planche.
Rœderer, sa Vie et ses Travaux, par M. Mignet.
Lettres sur l'Égypte. — Budget et administration de Mohammed-Ali, par M. A. Colin.
De la Réforme pénitentiaire, par M.....
Théâtre-Français, *Caligula*, par M. A. Cochut.
Du Radicalisme évangélique. — *Le Livre du Peuple*, de M. F. de La Mennais, par M. Lerminier.
Frédéric et Bernerette, par M. Alfred de Musset.
Les Établissemens littéraires et scientifiques de Copenhague, par M. X. Marmier.
Poètes et Romanciers modernes de la France. — XXVIII. — André Chénier, par M. G. Planche.
Lettres sur l'Égypte. — Rétablissement de l'ancienne route de l'Inde par une ligne de vapeur, par M. A. Colin.
De la Chevalerie, Ire partie, par M. J.-J. Ampère.
Le Maroc. — IV. — Ceuta, par M. Ch. Didier.
Lettre à M. Lerminier sur son Examen du *Livre du Peuple*, par M. George Sand.
De la Fable de Prométhée considérée dans ses rapports avec le Christianisme, par M. E. Quinet.
Les Sources de Royat, de M. Paul Huet, par M. G. Planche.
Revue musicale. — Les Italiens. — L'Opéra, M. Halévy. — Le Conservatoire, etc., par M. Hans Werner.

Collége de France. — De la Renaissance du Péripatétisme, par M. Barthélemy Saint-Hilaire.
Les îles Shetland. — Patrick Stuart, comte des Orcades, par M. F. Mercey.
De la Chevalerie, dernière partie, par M. J.-J. Ampère.
Réponse à M. George Sand, par M. Lerminier.
L'Espoir en Dieu, par M. Alfred de Musset.
Histoire de la Marine française sous Louis XIV, de M. Eugène Sue, par M. A. Bussierre.
De l'Etat de la Littérature et de l'Instruction en Danemark avant le XVIe siècle, par M. X. Marmier.
Expédition de Constantine, par un Officier de l'armée d'Afrique (M. A. de Latour-Dupin).
L'Orco, par M. George Sand.
Les Césars. — IV. — Claude, par M. F. de Champagny.
Lettres sur l'Egypte. — Administration territoriale du Pacha, par M. A. Colin.
Études sur les Origines du Théâtre antique. — I. — Le drame hiératique et le drame populaire, par M. Charles Magnin.
Poètes et Romanciers modernes de la France. — XXIX. — M. Victor Hugo (Œuvres complètes, reprises d'*Hernani* et de *Marion de Lorme*), par M. G. Planche.
Lettres sur les Musiciens français. — M. Halévy (*Guido et Ginevra*), par M. Henri Blaze.
A la Mi-Carême, par M. Alfred de Musset.
Des Chemins de fer comparés aux Lignes navigables, par M. Michel Chevalier.
Chroniques de la quinzaine, histoires politiques, etc.

Tome XIV.

AVRIL. — MAI. — JUIN.

Socialistes modernes. — III. — Robert Owen, par M. Louis Reybaud.
Études sur les origines du Théâtre antique. — II. — Le Drame aristocratique en Grèce, par M. C. Magnin.
La Papauté depuis Luther. — *Histoire de la Papauté pendant les seizième et dix-septième siècles*, de M. Léopold Ranke, par M. Lerminier.
Œuvres d'Histoire naturelle, de Gœthe, par M. E. Littré.
Fragment du *Congrès de Vérone*, par M. de Chateaubriand.
De l'Allemagne depuis 1830, par M. L. de Carné.
Du Réseau des Chemins de fer tel qu'il pourrait être établi en France, par M. Michel Chevalier.
Histoire politique des Cours de l'Europe depuis la paix de Vienne jusqu'à la guerre de Russie, par M. Armand Lefebvre.
De l'Etat des Personnes et des Terres en France jusqu'après l'établissement des Communes, par M. Benjamin Guérard.
Le Fils du Titien, par M. Alfred de Musset.
Hommes d'État de l'Angleterre — VI. — Lord Durham, par un Membre du Parlement.
Le Salon de 1838, par M. F. Mercey.
Revue littéraire (*Angelica Kauffmann*), par M. Auguste Barbier.
Allemagne. — *Mémoires* de M. Varnhagen de Ense; *Die Revolution*, de M. H. Steffens, etc., par M. A. Specht.
L'Uscoque, roman, première partie, par M. G. Sand.
Le Congrès de Vérone, de M. de Chateaubriand, par M. L. de Carné.
Lettres sur l'Egypte. — Industrie manufacturière, par M. A. Colin.
De la *Collection de Documens inédits sur l'histoire de France*, par M. Ch. Labitte.
La Chambre des Députés et les Partis coalisés, par M. E. Lerminier.
L'Instruction publique en Suède, par M. X. Marmier.
De la Politique de la France en Afrique, par M. Th. Jouffroy.
L'Uscoque, seconde partie, par M. George Sand.
Léopold Robert, par M. Gustave Planche.
Des Tentatives d'Émancipation dans les Colonies, par M. A. de Gasparin.
De la Souscription directe dans les Entreprises de travaux publics, par M. Léon Faucher.
La Chambre des Pairs et la Conversion, par M. E. Lerminier.
L'Uscoque, troisième partie, par M. George Sand.
Des Établissemens Russes dans l'Asie occidentale. — I. — Guerres du Caucase, par M. E. de Cazalès.
Des Intérêts nouveaux en Europe depuis la Révolution de 1830, de M. L. de Carné, par M. E. Lerminier.
De l'état de la Littérature en Suède avant le XVIe siècle, par M. X. Marmier.
Chroniques de la quinzaine, histoires politiques, etc.

Tome XV.

JUILLET. — AOUT. — SEPTEMBRE.

Rennes en 93, par M. Émile Souvestre.
Livingston, sa Vie et ses Travaux, par M. Mignet.
Des Rapports de la France et de l'Europe avec l'Amérique du Sud, par un Agent diplomatique.
L'Uscoque, dernière partie, par M. George Sand.
Vico et son époque. — *Œuvres complètes de Vico*, par M. Ferrari.

La Chute d'un Ange, de M. de Lamartine, par M. Gustave Planche.
Lettres du Nord et du Midi de l'Europe. — La Sicile, Ire partie, par M. A. Loève-Veimars.
Souvenirs d'Écosse. — Le duché d'Argyle et l'île de Mull, par M. F. Mercey.
Mémoires de Lafayette, Ier article, par M. Sainte-Beuve.
L'Églogue latine, Ire partie, par M. Patin.
Dupont et Durand, idylle de Mlle Athénaïs Dupuis, nièce de M. Colonel (Alfred de Musset).
Le prince Louis devant la monarchie de 1830, par M. E. Lerminier.
Lettres sur la situation extérieure. — No I. — La Question hollando-belge.
De la Politique de la France dans une crise d'Orient, par M. Armand Lefebvre.
De l'Unité des littératures modernes, par M. Edgar Quinet.
Du Mouvement des Études historiques dans le Nord. — II. — La Suède, par M. X. Marmier.
Mémoires de Lafayette, dernier article, par M. Sainte-Beuve.
L'Eglogue latine, IIe partie, par M. Patin.
Esprit de la Session de 1838, par M. E. Lerminier.
Lettres sur la situation extérieure. — No II. — L'Indépendance de Méhémet-Ali.
Voyage au camp d'Abd-el-Kader, par M. Berbrugger.
Prométhée, de M. E. Quinet, par M. Ch. Magnin.
De la Question coloniale en 1838, par M. V. Charlier.
La Duchesse de Palliano, par M. de Stendhal (Beyle).
Lettre au Directeur de la *Revue des Deux Mondes* sur la question hollando-belge, par M. F. de Mérode.
Lettres sur la situation extérieure. — N. III. — Réponse à M. de Mérode. — Affaires de Suisse.
Des Etablissemens Russes dans l'Asie occidentale. — II. — Guerres de Perse et de Turquie, par M. E. de Cazalès.
Métaphysique et *Logique* d'Aristote, par M. E. Lerminier.
Cours de littérature française. — *Tableau du dix-huitième siècle*, de M. Villemain, par M. Sylv. de Sacy.
Souvenirs d'Ecosse. — Iona, l'île sainte. — Jura, par M. F. Mercey.
De la Navigation à la vapeur en Angleterre, en France et aux Etats-Unis, par M. Ph. Chemin-Dupontès.
Institutions financières. — D'un nouveau système de crédit général, par M. F. de La Mennais.
Sur la Naissance du comte de Paris, par M. Alfred de Musset.
Lettres sur la situation extérieure. — No IV. — Débats dans le parlement anglais sur la situation du commerce britannique et les différends de la France avec le Mexique et Buénos-Ayres.
Du Théâtre chinois, par M. J.-J. Ampère.
Des Etablissemens russes dans l'Asie occidentale. — III. — Guerres de Turquie et du Daghestan, dernière partie, par M. E. de Cazalès.
Ascension au Vignemale, par M. le prince de la Moskowa.
La Pucelle de Chapelain et la Pucelle de Voltaire. — I. — Chapelain, par M. Saint-Marc Girardin.
De l'Instruction publique en France, par M. A. Cochut.
Revue littéraire. — *Grandeur de la vie privée*. — *Fortunio*. — *La Comédie de la mort*, par M. Sainte-Beuve.
Lettres sur la situation extérieure. — No V. — Le nouveau Ministère espagnol. — Retraite de M. d'Ofalia — M. de Frias. — Le prince de Joinville au Mexique.
Chroniques de la quinzaine, histoires politiques, etc.

Tome XVI.

OCTOBRE. — NOVEMBRE. — DÉCEMBRE.

Lettres du Nord et du Midi de l'Europe. — La Sicile, IIe partie, par M. A. Loève-Veimars.
Margot, par M. Alfred de Musset.
Le Commerce décennal comparé, 1827 à 1836. — France, Grande-Bretagne, Etats-Unis, par M. D.-L. Rodet.
Musiciens français. — II. — De l'École fantastique et de M. Berlioz, par M. Henri Blaze.
Lettres sur la situation extérieure. — No VI. — Traité de commerce de l'Angleterre et de la Turquie contre Méhémet-Ali. — M. Mac-Neil à Téhéran.
L'Angleterre depuis les bills d'Emancipation et de Réforme, Ire partie, par M. L. de Carné.
Athènes sous le roi Othon, par M. Raoul Rochette.
Spiridion, roman, première partie, par M. George Sand.
La Presse politique, par M. E. Lerminier.
Lettres sur la situation extérieure. — No VII. — Acceptation du traité de commerce anglo-turc par Méhémet-Ali. — Mouvement diplomatique.
Expédition de *la Recherche* au Spitzberg. — I. — Drontheim. — II. — Sandtorw, par M. X. Marmier.
Spiridion, seconde partie, par M. George Sand.
Poètes et Romanciers de la France. — XXX. — L'abbé Prévost, par M. G. Planche.
De la Tragédie à propos des débuts de Mlle Rachel, par M. Alfred de Musset.
Revue littéraire. — I. — Romans et poésie. — II. — Littérature du moyen-âge. — III. — Philosophie. — IV. — Sciences, par MM. S.-B.... et Ch. L...
Lettres sur la situation extérieure. — No VIII. — Le Canada. — Démission de lord Durham. — La Conférence et la question belge.
Spiridion, troisième partie, par M. George Sand.
L'Angleterre depuis les bills d'Emancipation et de Réforme, IIe partie, par M. L. de Carné.

Du Vandalisme en 1838, par M. Charles de Montalembert.
Ruy-Blas, drame de M. Victor Hugo, par M. Gustave Planche.
Des Théories et des Affaires en politique, par M. E. Lerminier.
Lettres sur la situation extérieure.—No IX.—Espagne. — M. de Campuzano et son Pamphlet.
De la *Vie de Jésus-Christ*, du docteur Strauss, par M. Edgar Quinet.
Poètes et Critiques littéraires de la France.—XXXI.— M. de Fontanes, première partie, par M. Sainte-Beuve.
Ecrivains critiques et moralistes de la France.—VI. — M. Joubert, par M. Sainte-Beuve.
La Préface de *Ruy-Blas*, par M. Gustave Planche.
La Pucelle de Chapelain et la Pucelle de Voltaire.— II. — Voltaire, par M. Saint-Marc Girardin.
Théâtre-Français. — *Bajazet*, Mlle Rachel, par M. Alfred de Musset.
Considérations sur l'Histoire de France. — Des Systèmes historiques depuis le XVIe siècle jusqu'à la révolution de 1789, Ire partie, par M. Augustin Thierry.
Poètes et Critiques littéraires de la France.—XXXI. — M. de Fontanes, IIe partie, par M. Sainte-Beuve.
L'Angleterre depuis les bills d'Emancipation et de Réforme, dernière partie, par M. L. de Carné.
Expédition de *la Recherche* au Spitzberg. — III. — Tromsœ, par M. X. Marmier.
Lettres sur la situation extérieure.—No X.—Politique extérieure depuis 1830 —Conduite de la France vis-à-vis de la Belgique, etc.
Chroniques de la quinzaine, histoires politiques, etc.

1839. — Tome XVII.

JANVIER. — FÉVRIER. — MARS.

Considérations sur l'Histoire de France. — Des Systèmes historiques depuis le XVIe siècle jusqu'à nos jours, dernière partie, par M. A. Thierry.
Spiridion, quatrième partie, par M. George Sand.
Lettres sur l'Egypte.—Commerce du pacha, par M. A. Colin.
Littérature anglaise.—*The lady of Lyons*, de M. E.-L. Bulwer, par M. G. Planche.
Les Chemins de fer, l'Etat, les Compagnies, par M. V. Charlier.
Concert de Mlle Garcia, par M. Alfred de Musset.
Revue littéraire.—*Pauvres fleurs*, de Mme Valmore, par M. S.-B....
Expédition de *la Recherche* au Spitzberg. — IV. — Hammerfest. — V. — Le Cap Nord, par M. X. Marmier.
Voyageurs et Géographes modernes. — M. Adrien Balbi, par M. Louis Reybaud.
Souvenirs d'Écosse. — Glasgow, par M. Frédéric Mercey.
Spiridion, dernière partie, par M. George Sand.
L'Arabie, par M. Fulgence Fresnel.
Stances à la princesse Marie, par M. Henri Blaze.
L'Abbesse de Castro, roman, première partie, par M. de Stendhal.
De l'Irlande, Ire partie, par M. L. de Carné.
Documens inédits sur André Chénier, par M. Sainte-Beuve.
Revue littéraire. — *Diane* et *Louise*, de M. F. Soulié, par M. G. Planche.
Du Projet de loi sur la Propriété littéraire et sur la Contrefaçon, par M. A. Cochut.
Croisilles, par M. Alfred de Musset.
La Terreur en Bretagne. — II. — Nantes en 93, par M. Emile Souvestre.
Histoire des Classes ouvrières et des Classes bourgeoises, de M. Granier de Cassagnac, par M. J.-P. Rossignol.
Revue littéraire. — I. —Romans et poésies.—II.—Histoire et philosophie, par MM. S.-B. et C. L....
Revue musicale.— *Roberto Devereux*. — *L'Elisir d'Amore*. — *La Gypsy*. — *Le Brasseur de Preston*. — *Œuvres de Schubert*, par M. H. W....
Lettres sur les affaires extérieures.—No XI.—Solution de la question hollando-belge.
La Papauté au moyen-âge. — I. — *Histoire de Grégoire VII*, de J. Voigt.—II.—*Histoire du pape Innocent III*, de F. Hurter, Ire partie, par M. Lerminier.
Expédition de *la Recherche* au Spitzberg. — VI. — Bossekop. — VII. — Excursion en Laponie, par M. X. Marmier.
L'Abbesse de Castro, dernière partie, par M. de Stendhal.
De la Littérature anglaise depuis Walter Scott, par M. Ph. Chasles.
Lettres sur les affaires extérieures.—No XII. — Question du Mexique.
Des plus récens Travaux en économie politique, par M. A. Cochut.
Poètes et Romanciers modernes de la France. — XXXII. — Mme de Charrière, par M. Sainte-Beuve.
La Hongrie, par M. Édouard Thouvenel.
Histoire de France sous Louis XIII, de M. Bazin, par M. Aug. Poirson.
Revue littéraire. — *Gabrielle*, de Mme Ancelot, par M. G. Planche.
Revue musicale. — *Le Nozze di Figaro* au Théâtre-Italien.
Chroniques de la quinzaine, histoires politiques, etc.

Tome XVIII.

AVRIL. — MAI. — JUIN.

Les Césars.—V.—Néron.—Ire partie.—Les Croyances, la Philosophie, la Société romaine sous Néron, par M. F. DE CHAMPAGNY.
Excursion dans la Grèce orientale, par M. DE SÉGUR-DUPEYRON.
Recueillemens poétiques, de M. de Lamartine, par M. SAINTE-BEUVE.
Le Salon de 1839, Ier article, par M. P. MÉRIMÉE.
La Papauté au moyen-âge. — I. *Histoire de Grégoire VII*, de J. Voigt. — II. *Histoire du pape Innocent III*, de F. Hurter, dernière partie, par M. LERMINIER.
Adolphe Nourrit, par M. HENRI BLAZE.
Les Sept Cordes de la Lyre, première partie, par M. GEORGE SAND.
Musiciens français. -- Lettre d'un Viennois. — III. — M. Auber, par M. HENRI BLAZE.
Le Salon de 1839, IIe article, par M. P. MÉRIMÉE.
Revue littéraire. — *Marianna*, de M. Jules Sandeau, par M. G. PLANCHE.
Lettres sur les affaires extérieures.—N° XIII.—Différends de l'Angleterre et des États-Unis sur la *Question des frontières du Nord-Est*.
Cours de Littérature étrangère à Lyon, par M. EDGAR QUINET.
Théâtre-Français. — *Mademoiselle de Belle-Isle*, de M. A. Dumas, par M. SAINTE-BEUVE.
Poètes et Romanciers modernes de la France. — XXXIII. — Le comte Xavier de Maistre, par M. SAINTE-BEUVE.
Illustrations scientifiques de la France et des pays étrangers. — IV. — Broussais, par M. H. GOURAUD.
Expédition de *la Recherche* au Spitzberg. — VIII. — Karesuando. — IX. — Haparanda, par M. MARMIER.
Les Sept Cordes de la Lyre, dernière partie, par M. GEORGE SAND.
Histoire de la peinture en Italie, de Rosini, par M. TH. JOUFFROY.
Le Prince de Talleyrand, par M. MIGNET.
Mahmoud et Méhémet-Ali, par M. ARMAND LEFEBVRE.
De l'Irlande, dernière partie, par M. L. DE CARNÉ.
La Valachie en 1839, par M. ÉDOUARD THOUVENEL.
Lettres sur les affaires extérieures. — N° XIV. — Mission confidentielle de M. de Zea-Bermudez auprès des cours du Nord.
Goethe.—Le second *Faust*, Ire partie, par M. HENRI BLAZE.
Du Travail intellectuel en France depuis 1815 jusqu'à 1837, de M. A. Duquesnel, par M. E. LERMINIER.
Sidoine Apollinaire, par M. J.-J. AMPÈRE.
De la Littérature populaire en Italie.—I.—Venise, par M. J. FERRARI.
Revue littéraire.—I.—Romans et poésies.— II.— Littérature religieuse, par M. CH. LABITTE.
Les Victimes de Boileau. — I. — Les Goinfres, Marc-Antoine Gérard de St-Amant, par M. PHILARÈTE CHASLES.
De l'État moral de l'Amérique du Nord. — *Nordamericas sittliche Zustande*, du docteur Julius, par M. CHARLES SAINTE-FOI.
Les Césars. — V.— Néron, dernière partie, par M. F. DE CHAMPAGNY.
Lettres politiques.—I.—De l'Orient, par M. A. LOÈVE-VEIMARS.
Chroniques de la quinzaine, histoires politiques, etc.

Tome XIX.

JUILLET. — AOUT. — SEPTEMBRE.

Gabriel, roman, première partie, par M. GEORGE SAND.
De l'Industrie linière en France et en Angleterre Ire partie, par M. CHARLES COQUELIN.
Chevely or the Man of honour, de lady Bulwer, par M. PHILARÈTE CHASLES.
Les Conscrits de Plô-Meur, par M. A. BRIZEUX.
Lettres politiques.—II.—De l'Orient, par M. LOÈVE-VEIMARS.
Gabriel, seconde partie, par M. GEORGE SAND.
Vue générale de la Littérature française au moyen âge, par M. J.-J. AMPÈRE.
De l'Industrie linière en France et en Angleterre, dernière partie, par M. CHARLES COQUELIN.
La Litho-Typographie, lettre au docteur Old-Book, par le docteur NÉOPHOBUS. (CHARLES NODIER.)
De l'Etat des Personnes dans la monarchie des Francs par M. B. GUÉRARD.
Revue littéraire — Situation de la presse. — Livres nouveaux, par M. CH. LABITTE.
Les îles Sandwich, première partie, par M. ADOLPHE BARROT.
Gabriel, dernière partie, par M. GEORGE SAND.
Les Victimes de Boileau. — II. — Les Libertins, Théophile de Viau, par M. PHILARÈTE CHASLES.
Poètes et Romanciers du Nord.—IV.—Runeberg, par M. X. MARMIER.
Revue littéraire. — Romans, poésie, histoire, par M. CH. LABITTE.
Littérature orientale. — De L'Epopée persane. — Le *Livre des Rois*, de Firdousi, première partie, par J.-J. AMPÈRE.

Goethe. — Le second *Faust*, IIe partie, par M. Henri Blaze.
Les îles Sandwich, dernière partie, par M. Adolphe Barrot.
Du Sort des Classes souffrantes, par M. A. Cochut.
Revue littéraire. — *Fragmens philosophiques* de M. V. Cousin. — Deux publications italiennes de MM. Balbo et Leo.
Lope de Vega, par M. Fauriel.
Littérature orientale — De l'Epopée persane. — Le *Livre des Rois*, de Firdousi, dernière partie, par M. J.-J. Ampère.
De la Mise en scène chez les Anciens. — I. — Comités de lecture, Censure dramatique, par M. Charles Magnin.
De la Littérature industrielle, par M. Sainte-Beuve
Salerne et Pœstum, par M. Frédéric Mercey.
Dépêches du duc de Wellington, par M. A. Loève-Veimars.
Lettres sur la Nature et les Conditions du gouvernement représentatif en France. — A un membre de la Chambre des Communes, Ire lettre, par M. L. de Carné.
De l'Art grec. — Les Marbres d'Égine, par M. H. Fortoul.
Lélia, partie inédite, par M. George Sand.
Églogue napolitaine, par M. Sainte-Beuve.
Chroniques de la quinzaine, histoires politiques, etc.

Tome XX.

OCTOBRE. — NOVEMBRE. — DÉCEMBRE.

Hommes illustres de la Renaissance. — III. — Mélanchton, Ire partie, par M. D. Nisard.
Expédition de *la Recherche* au Spitzberg. — X. — Les Féroé, par M. X. Marmier.
Lettres d'un Député à un membre de la Chambre des Communes sur la Nature et les Conditions du gouvernement représentatif en France, IIe lettre, par M. L. de Carné.
La Terreur en Bretagne. — III — Le Château de la Hunaudaie, par M. Émile Souvestre.
Idylle, par M. Alfred de Musset.
La Marine marchande grecque dans l'Archipel, par M. de Ségur-Dupeyron.
Revue littéraire. — *Hugues Capet*, de M. Capefigue, par M. Ch. Labitte.
Du Génie de l'Art, par M. Edgar Quinet.
Hommes illustres de la Renaissance. — III. — Mélanchton, IIe partie, par M. D. Nisard.
Une Ruelle poétique sous Louis XIV, par M. Sainte-Beuve.
Lettres d'un Député à un membre de la Chambre des Communes sur la Nature et les Conditions du gouvernement représentatif en France, IIIe lettre, par M. L. de Carné.
Goethe, sa Vie et sa Correspondance, dernière partie, par M. Henri Blaze.
Un Voyage en Chine, première partie, par M. Adolphe Barrot.
Bonaventure Desperiers, par M. Charles Nodier.
Lettres d'un Député à un membre de la Chambre des Communes sur la Nature et les Conditions du gouvernement représentatif en France. — La Question électorale. — IVe lettre, par M. L. de Carné.
Hommes illustres de la Renaissance. — III. — Mélanchton, dernière partie, par M. D. Nisard.
Revue littéraire. — Tendances de la littérature. — Romans et livres d'érudition, par M. S.-B..
Théâtre Italien. — Débuts de Mlle Pauline Garcia, par M. Alfred de Musset.
Hrosvita, sa Vie et ses OEuvres. — La Comédie de *Paphnuce et Thaïs*, par M. Ch. Magnin.
Un Voyage en Chine. — Suppression du commerce anglais à Canton, dernière partie, par M. Adolphe Barrot.
Christel, par M. Sainte-Beuve.
Voyage dantesque, Ire partie, par M. J.-J. Ampère.
Revue littéraire. — *Babel* et la Société des gens de Lettres. — Ouvrages historiques, etc
Essai sur le Drame fantastique. — Goethe, Byron, Mickiewicz, par M. George Sand.
Expédition de *la Recherche*. — Beeiren. — Eiland. — Le Spitzberg, dernière partie, par M. X. Marmier
Le Musée étrusque du Vatican, par M. F. Mercey.
Gans. — *Ruckblicke auf Personen und Zustande*, par M. Saint-Marc Girardin.
Revue littéraire. — L'Académie. — *Penserosa*. — Poésies et romans. — Travaux d'érudition de MM. Walckenaër, Pictet, etc.
Voyage dantesque, dernière partie, par M. J.-J. Ampère.
Lettres d'un Député à un membre de la Chambre des Communes sur la Nature et les Conditions du gouvernement représentatif en France. — Ve lettre, par M. L. de Carné.
Études historiques et politiques sur l'Allemagne. — I. — Tableau général des pays germaniques, par M. E. de Cazalès.
Pauline, Ire partie, par M. George Sand.
Les Journaux chez les Romains, de M. Joseph-Victor Leclerc, par M. Sainte-Beuve.
Mélanges d'histoire naturelle. — Les Nymphéacées, le Lotus sacré, l'Euryale féroce, la Victoria Regina, le Panocco de l'Arkansas, par M. Roulin.
Chroniques de la quinzaine, histoires politiques, etc.

1840. — Tome XXI.

JANVIER. — FÉVRIER. — MARS.

Vie, Correspondance et Écrits de Washington, précédés d'une Introduction de M. Guizot, par M. Charles de Rémusat.
Pauline, dernière partie, par M. George Sand.
Constantinople sous Abdul-Medjid, par M. Ed. Thouvenel.
État actuel des Indes anglaises. — I. — Affaires de l'Afghanistan. — Expédition anglaise au-delà de l'Indus, Ire partie, par M. A. D. de Jancigny.
Silvia, par M. Alfred de Musset.
Histoire et Colonisation de la Nouvelle-Zélande, par M. L. Reybaud.
Écrivains critiques et moralistes de la France. — VI. — La Rochefoucauld, par M. Sainte-Beuve.
Histoire parlementaire de la Révolution française de MM. Buchez et Roux, par M. E. Lerminier.
La république d'Amalfi, Ire partie, par M. Frédéric Mercey.
De la Politique romaine envers les Peuples conquis, par M. Amédée Thierry.
Étostrate au temple d'Éphèse, par M. Aug. Barbier.
De la Presse périodique dans les trois royaumes scandinaves, par M. X. Marmier.
Poètes et Romanciers modernes de la France. — XXXIV. — Hégésippe Moreau, par M. Dessalles-Régis.
La république d'Amalfi, dernière partie, par M. F. Mercey.
Histoire de Louis XVI, de M. Droz, par M. Rossi.
Kant et sa Philosophie, par M. Victor Cousin.
Lettres politiques. — La Chambre et le Ministère, par M. L. de Carné.
Revue littéraire. — *L'École du Monde* — *Confession générale.* — *Le marquis de Létorière*, etc., par M. S.-B....
Poètes et Romanciers modernes de la France. — XXXV. — Népomucène Lemercier, par M. Charles Labitte.
Revue littéraire de la Grande-Bretagne. — Tableau général de la littérature en 1840, par M. Philarète Chasles.
De la Littérature populaire en Italie. — II. — Naples, Milan, Bologne, par M. Ferrari.
Écrivains critiques et Historiens littéraires de la France. — VIII. — M. J.-J. Ampère, par M. Sainte-Beuve.
État actuel des Indes anglaises. — II. — Système fluvial de l'Indus. — Le Sindh, par M. A. D. de Jancigny.
Le Théâtre-Italien et Mlle Pauline Garcia, par M. George Sand.
Le Texas et sa Révolution, première partie, par M. F. Leclerc.
Santa-Rosa, par M. Victor Cousin.
Dix ans après en Littérature, par M. Sainte-Beuve.
Nouvelles Satires, de M. Auguste Barbier, par M. Gustave Planche.
Revue littéraire de l'Allemagne. — Mouvement général de la Presse. — Voyageurs allemands en France. — La Poésie et l'Érudition, par M. X. Marmier.
Chronique littéraire. — Le Théâtre, l'Académie, Livres nouveaux, par M. Sainte-Beuve.
Théâtre espagnol. — Moreto, par M. L. de Viel-Castel.
Lettres à un Américain sur l'état des sciences en France. — I. — L'Institut, par M. G. Libri.
Le Théâtre en Italie. — I. — Stentarello, par M. F. Mercey.
Les Mississipiens, proverbe. — Prologue, par M. George Sand.
État actuel des Indes anglaises. — III. — L'Afghanistan. — Mœurs des Afghans, par M. A. D. de Jancigny.
Chroniques de la quinzaine, histoires politiques, etc.

Tome XXII.

AVRIL. — MAI. — JUIN.

L'Irlande sociale, politique et religieuse, de M. G. de Beaumont, par M. Duvergier de Hauranne.
Les Mississipiens, proverbe, par M. George Sand.
Salon de 1840, par M. Gustave Planche.
De l'Art dramatique et du Théâtre actuel en Angleterre. — Shéridan Knowles, Robert Browning, Henri Horne, Leigh Hunt, Bulwer, par M. Philarète Chasles.
Revue littéraire de l'Allemagne, par M. X. Marmier.
Le Théâtre en Italie. — II. — Théâtres romains. — Meo Patacca et Cassandrino, par M. F. Mercey.
Le Texas et sa Révolution, dernière partie, par M. F. Leclerc.
De la Mise en Scène chez les anciens. — II. — Les Acteurs, par M. Ch. Magnin.
Poètes et Romanciers modernes de la France. — XXXVI. — Casimir Delavigne, par M. Dessalles-Régis.
Des Révolutions dans les Sociétés nouvelles, par M. A. de Tocqueville.
Réflexions politiques. — Le Gouvernement, les Partis et l'Europe, par M. A. Loève-Veimars.
Poètes et Romanciers modernes de la France. — XXXVII. — Charles Nodier, par M. Sainte-Beuve.
Lettres du Nord et du Midi de l'Europe. — III. — La Sicile, par M. A. Loève-Veimars.

S tuation financière de la France à propos de la Conversion des Rentes, par M. A. Cochut.
Théâtre espagnol.— Tirso de Molina, par M. Louis de Viel-Castel.
Avenir de la Marine française, par M. Louis Reybaud.
Lettres à un Américain sur l'état des sciences en France. — L'Institut, IIe lettre, par M. G. Libri.
Poètes et Romanciers modernes de la France. — XXXVIII. — George de Guérin, par M George Sand.
État actuel des Indes anglaises. — L'Hindoustan. — Expédition de Khiva. — Affaires de Chine, dernière partie, par M. A. D. de Jancigny.
Poètes et Romanciers modernes de l'Allemagne. — Chamisso, par M. J.-J. Ampère.
Marie d'Enambuc, première partie, par Mme Charles Reybaud.
Antonio Perez, par M. Philarète Chasles.
Les Rayons et les Ombres, de M. Victor Hugo, par M. Charles Magnin.
Marie d'Enambuc, dernière partie, par Mme Charles Reybaud.
Port Royal, de M. Sainte-Beuve, par M. E. Lerminier.
Le Théâtre en Italie. — III. — Les Théâtres de Naples. — Scaramouche et Pulcinella, par M. F. Mercey.
De la Popularité de Napoléon, par M. L. de Carné.
Revue musicale. — L'Opéra-Comique. — *Zanetta*. — — L'Opéra. — M. Meyerbeer, etc.
Mort du comte d'Espagne, par M. Léonce de Lavergne.
Études historiques et politiques sur l'Allemagne. — Ancienne constitution de l'empire. — L'Allemagne au XVIIIe siècle. — Confédération du Rhin, par M. E. de Cazalès.
La Chouannerie en Bretagne. — Boishardy, par M. Emile Souvestre.
Lettres du Nord et du Midi de l'Europe. — IV. — La Sicile, par M. A. Loève-Veimars.
Poètes et Romanciers modernes de la France. — XXXIX.—Loyson, Polonius, de Loy, par M. Sainte-Beuve.
Les Batelières de l'Odet, par M. A. Brizeux.
Chroniques de la quinzaine, histoires politiques, etc.

Tome XXIII.

JUILLET. — AOUT. — SEPTEMBRE.

Colomba, roman, par M. Prosper Mérimée.
Broussais, sa Vie et ses Travaux, par M. Mignet.
De l'Épopée indienne, par M. Edgar Quinet.
Cabrera, par M. Léonce de Lavergne.
L'Europe et la Chine, par M. Michel Chevalier.
La Peinture et la Sculpture en Italie, par M. Frédéric Mercey.
Walter Raleigh, par M. Philarète Chasles.
Théâtre espagnol.— Le Drame religieux, par M. Louis de Viel-Castel.
Frédéric-Guillaume III, par M. Armand Lefebvre.
Lettres à un Américain sur l'état des sciences en France. — M. Poisson, IIIe lettre, par M. G. Libri.
Madame de Longueville, par M. Sainte-Beuve.
Les Harvis de l'Égypte et les Jongleurs de l'Indé, par M. Théodore Pavie.
Poésie. — Une Soirée perdue, par M. A. de Musset.
Politique extérieure. — L'Espagne. — L'Orient, par M.....
Revue musicale. — Mlle Taglioni à l'Opéra.
Revue littéraire. — *Provence*, M. Adolphe Dumas. — Roman hollandais. — Roman grec, etc.
Espartero, par M. Léonce de Lavergne.
Voyages.— L'*Artémise* à Taïti, par M. Louis Reybaud.
Le Marino, par M. Philarète Chasles.
Les *Confessions* de saint Augustin, par M. Saint-Marc Girardin.
Pompéi, par M. L. Viardot.
Politique extérieure. — Négociations de Londres, par M.....
États-Unis. — Industrie sétifère.
De l'État actuel de l'Angleterre, et du Ministère whig, par M. Duvergier de Hauranne.
Le Théâtre en Italie.— IV.— Les quatre Masques de la Comédie italienne. — Le Théâtre moderne, par M. F. Mercey.
Lettres du Nord et du Midi de l'Europe. — V. — La Sicile, par M. A. Loève-Veimars.
Le Tombeau de Napoléon, par M. Ludovic Vitet.
Politique extérieure. — L'Espagne, par M. Léonce de Lavergne.
De l'Influence de la France sur l'Allemagne, par M.... Commission des affaires coloniales.
Journal d'un officier de marine. — Manille, Canton, un Théâtre chinois, etc., par M....
Poètes et Romanciers modernes de la France. — XL. — M. Eugène Sue. — *Jean Cavalier*, par M. Sainte-Beuve.
De la Démocratie en Amérique, de M. Alexis de Tocqueville, par M. Rossi.
Méhémet-Ali. — *Aperçu général sur l'Egypte*, de Clot-Bey, par M. Saint-Marc Girardin.
D'un Livre sur la situation actuelle, publié en 1800, par M. A. Loève-Veimars.
Politique extérieure. — L'Espagne, par M. Léonce de Lavergne.
Chroniques de la quinzaine, histoires politiques, etc.

Tome XXIV.

OCTOBRE. — NOVEMBRE. — DÉCEMBRE.

Le Brigandage dans les États Romains, par M. Frédéric Mercey.
Vie de Schiller, par M. X. Marmier.
Histoire de l'Ecole d'Alexandrie, de M. Matter, par M. Jules Simon.
Thomas Carlyle. — *The French Revolution a history*, par M. Ph. Chasles.
De diverses Publications sur la Littérature du Nord, par M. Ch. Labitte.
Revue musicale. — *Le Diable amoureux*.
Anciens poètes français. — Joachim Du Bellay, par M. Sainte-Beuve.
Études historiques et politiques sur l'Allemagne. — III. — Le Congrès de Vienne, l'Allemagne jusqu'en 1830, par M. E. de Cazalès.
L'École des Beaux-Arts. — Musée des Études, par M. Louis Peisse.
Percier, sa Vie et ses Ouvrages, par M. Raoul Rochette.
De la Rupture diplomatique comme conséquence du traité du 15 juillet, par le prince Czartoriski.
Revue musicale. — Réouverture du Théâtre-Italien. — L'Opéra. — L'Opéra-Comique, *la Reine Jeanne*.
Revue littéraire. — *La Chambrière*. — *Onyx*. *Les Deux Mina*. — *L'homme animal*, par M. Ch. Labitte.
Théâtre Espagnol. — Le Drame historique en Espagne, par M. Louis de Viel-Castel.
Revue de la littérature anglaise. — Les Femmes-Poètes. — Les Historiens : Hallam, Carlyle, Alison, par M. Philarète Chasles.
Le Dernier Abbé, par M. Paul de Musset.
Commission des affaires coloniales, par M. L....
Fragmens de philosophie de M. Hamilton, traduction de M. L. Peisse, par M. Félix Ravaisson.
La Mise en scène chez les Anciens, par M. Ch. Magnin.
Revue littéraire. — Le *Dante* de M. Fiorentino. — *Histoire de la Langue et de la Littérature des Slaves*, de M. Eichoff.
De l'Equilibre européen. — Politique de la France avant et depuis les traités de Vienne, par M. L. de Carné.
Littérature orientale. — Le *Bhagavata-Purana*, par M. J.-J. Ampère.
Raymond Lulle, par M. E.-J. Delécluze.
Lettres inédites de Mme Rolland, par M. Sainte-Beuve.
Gomez, par M. Léonce de Lavergne.
Revue musicale. — Duprez dans *Robert*. — *Lucrèce Borgia*, de M. Donizetti. — M. Liszt.
Le Maroc et la question d'Alger, par M. A. Rey (de Chypre).
De l'Humanité, de M. P. Leroux, par M. Lerminier.
Une Visite au roi Guillaume, par M. X. Marmier.
Simone, par M. Alfred de Musset.
Poètes et Romanciers modernes de la France. — XLI. — M. Eugène Scribe, le *Verre d'eau*, par M. Sainte-Beuve.
Histoire des Classes nobles et des Classes anoblies, de M. Granier de Cassagnac, par M. A. Cochut.
Le Voyage d'un Homme heureux, par M. Jules Janin.
Œuvres complètes de Platon, traduites par M. V. Cousin, par M. Jules Simon.
De la Destinée des villes. — Constantinople, Alexandrie, Venise et Corinthe, par M. Saint-Marc Girardin.
Académie française. — Réception de M. Flourens. — Les Candidatures, par M. Ch. Magnin.
Question d'Orient et Discussion parlementaire, par M. Ch. de Rémusat.
Revue musicale. — *La Favorite*, de M. Donizetti.
Revue littéraire. — Livres nouveaux. — Les Cours de la Sorbonne.
Chroniques de la quinzaine, histoires politiques, etc.

1841. — Tome XXV.

JANVIER. — FÉVRIER. — MARS.

Nouveaux Documens sur la Vie de Marie Stuart, par M. Philarète Chasles.
La Hollande. — I. — Mœurs et caractère du pays, par M. X. Marmier.
Vinetti, conte bleu, par M. Henri Blaze.
Débats parlementaires. — Question d'Orient. — Conséquences du traité du 15 juillet, par M. L. de Carné.
De la Politique du 1er Mars et de la Situation actuelle, par M. P. Duvergier de Hauranne.
Un Hiver au midi de l'Europe, première partie, par M. George Sand.
Poètes et Romanciers modernes de la France. — XLII. — M. P. Lebrun, *Marie Stuart*, par M. Sainte-Beuve.
De Mlle Sédaine et de la Propriété littéraire, par M. Alfred de Vigny.
De la Littérature française au XVIe siècle, par M. J.-J. Ampère.
Académie française. — Réception de M. Molé, par M. Sainte-Beuve.
Politique extérieure. — L'Espagne sous la nouvelle régence, par M. L. de Lavergne.
Affaires de Buénos-Ayres. — Expédition de la France

contre la République Argentine. — Le général Rosas, par un OFFICIER DE LA FLOTTE.
Huit mois au Ministère de l'instruction publique, par M. VICTOR COUSIN.
Théâtre espagnol. — De l'Honneur comme ressort dramatique dans les pièces de Calderon, de Rojas, etc., par M. LOUIS DE VIEL-CASTEL.
La Hollande. — II. — Ancienne littérature, par M. X. MARMIER.
Revue de la littérature anglaise. — Poètes, Romanciers et Prédicateurs. — Réaction catholique, par M. PH. CHASLES.
De l'Alliance anglo-française et de l'Ouverture du Parlement anglais, par M. P. DUVERGIER DE HAURANNE.
Un Hiver au midi de l'Europe, seconde partie, par M. GEORGE SAND.
Esquisse d'une philosophie, de M. F. de Lamennais, par M. JULES SIMON.
Souvenirs, par M. ALFRED DE MUSSET.
Revue littéraire. — Mouvement de la Librairie. — La Littérature et les travaux d'histoire et d'érudition, par M. A. COCHUT.
Revue musicale. — Mlle Lorwe et l'Opéra, par M. H. WERNER.
Expédition de *l'Astrolabe* et de *la Zélée*, par M. L. REYBAUD.
De l'Influence française en Italie, par M. G. LIBRI.
Les Révolutionnaires d'Angleterre et de France. — I. — Pym et Danton, par M. PH. CHASLES.
Revue littéraire de l'Allemagne, par M. X. MARMIER.
Mlle de Lespinasse, par M. PAUL DE MUSSET.
De la Force du Gouvernement actuel, par M. CH. DE RÉMUSAT.
Un Hiver au midi de l'Europe, dernière partie, par M. GEORGE SAND.
Poètes et Romanciers modernes de la France. — XLIII. — M. Rodolphe Topffer, par M. SAINTE-BEUVE.
Homère et la Philosophie grecque, par M. A.-L. BINAUT.
Les Sectes Communi, par M. FRÉDÉRIC MERCEY.
Revue musicale. — Les Italiens. — L'Opéra. — L'Opéra-Comique, *les Diamans de la Couronne*, etc.
Chroniques de la quinzaine, histoires politiques, etc.

Tome XXVI.

AVRIL. — MAI. — JUIN.

Le Salon de 1841, par M. LOUIS PEISSE.
Les Provinces du Caucase sous la domination russe, par M. le comte DE SUZANNET.
La Divine Épopée, de M. Alexandre Soumet, par M. THÉOPHILE GAUTIER.
La Hollande. — III. — Le Helder, par M. X. MARMIER.
Politique extérieure. — L'Espagne, Espartero, par M. L. DE LAVERGNE.
Progrès de la Puissance anglaise en Chine et dans l'Inde. — I. — Expédition de Chine. — II. — L'Inde britannique en 1840, par M. A. DE JANCIGNY.
Capodistrias. — I. — *Correspondance politique et privée du comte Capodistrias*. — II. — *Mémoires sur le comte Capodistrias*, par M. ARTHUR DE GOBINEAU.
Madame de La Guette, par M. PAUL DE MUSSET.
Scènes de la Vie privée dans l'Amérique du Nord. — *The Clockmaker*, by Haliburton, par M. PH. CHASLES.
Hymne à la famille, par M. AUGUSTE BARBIER.
Historiens modernes de la France. — I. — Augustin Thierry, par M. CHARLES MAGNIN.
L'Écosse en 1840, par M. FRÉDÉRIC MERCEY.
De la Domination des Carthaginois et des Romains en Afrique, comparée avec la domination française, première partie, par M. SAINT-MARC GIRARDIN.
Le capitaine Gueux, par M. LÉON GOZLAN.
Revue littéraire. — *Les Réformateurs modernes*. — Publications socialistes, par M. A. COCHUT.
Revue musicale. — *Carmagnola* et l'Académie royale.
Le cardinal Ximenès, par M. LÉONCE DE LAVERGNE.
Anciens Poètes français. — Jean Bertaut, par M. SAINTE-BEUVE.
Du Gouvernement représentatif en France et en Angleterre, de M. L. de Carné, par M. P. DUVERGIER DE HAURANNE.
Essai d'un traité complet de philosophie au point de vue du catholicisme et du progrès, de M. Buchez, par M. JULES SIMON.
Revue littéraire de l'Allemagne, par M. X. MARMIER.
Un Procès de presse à Bombay.
Francklin. — *Francklin's Papers*, by Jared Sparks, par M. PH. CHASLES.
Quelques Réflexions sur Jean-Jacques Rousseau, par M. GEORGE SAND.
Anciens Auteurs français. — Amyot, par M. J.-J. AMPÈRE.
Les Esclaves dans les Colonies espagnoles, par Mme la comtesse MERLIN.
De la Cour des comptes et du dernier Rapport au roi, par M. PETITJEAN.
La Marseillaise de la Paix, par M. ALPHONSE DE LAMARTINE.
De l'Arianisme. — *Athanase-le-Grand et l'Église de son temps en lutte avec l'arianisme*, de Moelher, par M. LERMINIER.
Académie française. — Réception de M. V. Hugo, par M. CH. MAGNIN.
La Hollande. — IV. — Littérature moderne, par M. X. MARMIER.
Mouny-Robin, par M. GEORGE SAND.

Revue littéraire.—Les Poésies nouvelles, par M. Théophile Gautier.
Littérature anglaise.—*Night and Morning*, d'Edouard Lytton Bulwer, par M. Philarète Chasles.
Le Rhin.— A M. de Lamartine, par M. Edgar Quinet.
Chroniques de la quinzaine, histoires politiques, etc.

Tome XXVII.

JUILLET. — AOUT. — SEPTEMBRE.

Eustache Lesueur et la peinture de son temps, par M. Ludovic Vitet.
Voyage dans l'Abyssinie méridionale.— Journal inédit de M. Rocher d'Héricourt, par M. Louis Reybaud.
Galilée, sa Vie et ses Travaux, par M. G. Libri.
Lettres sur l'Égypte en 1841. — Qosseyr. — Les Mines d'émeraudes, par M. Nestor L'Hote.
Le Portugal depuis la révolution de 1820, par M. Jules de Lasteyrie.
L'Isthme de Suez. — Le Canal de jonction des deux mers sous les Grecs, les Romains et les Arabes, par M. Letronne.
Des Langues et de la Littérature de l'archipel d'Asie sous le rapport politique et commercial, par M. Ed. Dulaurier.
Eleusis, poème, par M. Victor de Laprade.
Revue littéraire.—*De la Démocratie chez les prédicateurs de la Ligue.*
Affaires de Suisse — La Diète et la Question d'Argovie, par M. L. de Lavergne.
De la dernière Session du Parlement anglais et du nouveau Ministère, par M. Duvergier de Hauranne.
Philosophie catholique de l'histoire, ou l'Histoire expliquée, de M. Alexandre Guiraud, par M. E. Lerminier.
Études d'histoire comparée sur l'Afrique. — II.—*L'Algérie*, de M. Baude, par M. Saint-Marc Girardin.
Les Bohêmes en Espagne.—*The Zincali, or an Account of the Gypsies of Spain*, de George Borrow, par M. Philarète Chasles.
La Hollande. — V. —Expéditions des Hollandais dans le Nord, par M. X. Marmier.
Philosophes et Publicistes contemporains. — M. de Bonald, par M. Jules Simon.
Poètes et Romanciers modernes de la France. —XLIV. — MM. Émile et Antoni Deschamps, par M. Henri Blaze.
La Galatie. — Les Gaulois en Asie, par M. Charles Texier.
Wilberforce, Romilly et Dudley, par M. Philarète Chasles.
Études historiques et politiques sur l'Allemagne. — IV. — L'Allemagne après la révolution de Juillet, par M. E. de Cazalès.
De la Convention du 13 juillet et de la Situation actuelle de la France, par M. P. Duvergier de Hauranne.
De quelques Publications démocratiques et communistes, par M. L. de Carné.
Revue littéraire de l'Allemagne. — *La Russie du Midi et la Russie du Nord.*—I. — *Reissen in Sudrussland* — II. — *Die Deutsch-Russischen Ostseeprovinzen*, von S. G. Kohl, par M. X. Marmier.
Poètes et Romanciers modernes de la France. — XLV. — M. Brizeux, par M. Sainte-Beuve.
Revue des arts, par M. Théophile Gautier.
Édifices de Rome moderne, par M. P. Mérimée.
De la Poésie lyrique en Allemagne, Ire partie. — Le Lied. — Période populaire. — Période littéraire. — Klopstock, Schiller, Goethe, Uhland, Bürger, Wilhelm Müller, par M. Henri Blaze.
Des Publications Historiques en Italie, par M. G. Libri.
Mademoiselle de la Charnaye, par M. Ed. Ourliac.
De la Littérature et des Hommes de lettres aux États-Unis, par M. P. Dillon.
Espagne, poésie, par M. Théophile Gautier.
Chronique de la quinzaine, histoires politiques, etc.

Tome XXVIII.

OCTOBRE. — NOVEMBRE. — DÉCEMBRE.

Le Paratonnerre, par M. Charles de Bernard.
Des Auteurs contemporains espagnols, par M. Philarète Chasles.
La Guerre sociale. — Colomba, de M. Mérimée, par M. Sainte-Beuve.
La Galerie royale de Turin, par M. F. Mercey.
De la Renaissance orientale, par M. Edgar Quinet.
Revue littéraire.—Biographes et Traducteurs de Dante, par M. Ch. Labitte.
Le Congrès scientifique de Florence, par M. L. de Lavergne.
Études administratives. — I. — Le Conseil d'état, première partie, par M. Vivien.
Nouvelles Lettres sur l'histoire de France. VIIe lettre. —Révolte des citoyens de Limoges.—Grande épidémie.—Douleur maternelle de Frédégonde.—Histoire de Chlodowig, troisième fils du roi Hilperik, par M. Augustin Thierry.
Le docteur Herbeau, roman, première partie, par M. Jules Sandeau.
La Flotte française en 1841, par M. Louis Reybaud.
Poètes et Romanciers modernes de la France.

XLVI. — Clotilde de Surville, par M. SAINTE-BEUVE.
Le docteur Herbeau, seconde partie, par M. JULES SANDEAU.
La Hollande. — VI. — Établissement des Hollandais dans l'Inde, par M. X. MARMIER.
De l'État des partis en France et de la nécessité d'une transaction, par M. P. DUVERGIER DE HAURANNE.
La Question d'Orient d'après les documens anglais. — Correspondance diplomatique de lord Palmerston, Ire partie, par M. LÉON FAUCHER.
Le docteur Herbeau, dernière partie, par M. JULES SANDEAU.
Études administratives. — I. — Le Conseil d'état, dernière partie, par M. VIVIEN.
Philosophes modernes de la France.—Maine de Biran, par M. JULES SIMON.
Espagne, poésie, par M. THÉOPHILE GAUTIER.
Guerre et Négociations de Hollande en 1672. — Mort des frères de Witt, par M. MIGNET.
La Question d'Orient d'après les documens anglais. — Correspondance diplomatique de lord Palmerston et de M. de Nesselrode, seconde partie, par M. LÉON FAUCHER.
Scènes d'un Voyage en Sibérie. — *Reise Langs der Nordküste von Sibirien und auf dem Eismeere*, de M. Wrangel, par M. X. MARMIER.
De la Politique de la France en Italie.—Les cours de Turin, de Rome et de Naples, par M. D'HAUSSONVILLE.
Poésies, par M. ALFRED DE MUSSET.
Revue musicale. — Candia aux Italiens. — Débuts de Poultier à l'Opéra.—Reprise de *Richard Cœur-de-Lion* à l'Opéra-Comique.
La Question d'Orient d'après les documens anglais. — Correspondance diplomatique de lord Palmerston et de M. de Nesselrode, dernière partie, par M. LÉON FAUCHER.
La Salle des prix à l'École des Beaux-Arts, par M. L. VITET.
De la Littérature des Ouvriers, par M. LERMINIER.
Progrès de la Russie dans l'Asie centrale. — *Description des hordes et des steppes des Kirghiz-Kazacks*, de M. de Levchine, par M. ÉDOUARD THOUVENEL.
Revue littéraire. — Le Roman actuel, par M. G. DE MOLÈNES.
Chroniques de la quinzaine, histoires politiques, etc.

1842. — Tome XXIX.

JANVIER. — FÉVRIER. — MARS.

Mœurs et Avenir de la Société anglo-hindoue, par M. PH. CHASLES.
Études historiques et politiques sur l'Allemagne. — V. — De l'Union des douanes allemandes. — Affaires de Prusse, de Hanovre, etc. — Situation nouvelle vis-à-vis de la France, dernière partie, par M. E. DE CAZALÈS.
Horace, par M. JULES JANIN.
Poésie. — Sur la Paresse, par M. ALFRED DE MUSSET.
Souvenirs des Açores, par M. JULES DE LASTEYRIE.
Revue musicale.—*La Reine de Chypre*, de M. Halévy.
Une Course dans l'Asie-Mineure, par M. J.-J. AMPÈRE.
Historiens modernes de la France. — II. — M. Michelet, par M. A. COCHUT.
Glanes, poésies de Mlle Louise Bertin, par M. SAINTE-BEUVE.
Histoire littéraire.—Saint-Evremond, par M. J. MACÉ.
Françounetto, poème méridional de Jasmin, par M. LÉONCE DE LAVERGNE.
Lettres écrites d'Orient, par M. le comte JAUBERT.
Le Monde gréco-slave. — I. — Les cinq Peuples de la Péninsule, par M. CYPRIEN ROBERT.
Revue littéraire de la Grande-Bretagne. — Le Roman, la Biographie, l'Histoire, le Mouvement religieux en 1841, par M. PH. CHASLES.
Reprise du *Cid* au Théâtre-Français, par M. CHARLES MAGNIN.
Revue musicale. — *La Vestale*, de Mercadante. — Le *Stabat*, de Rossini.
Érection d'un Évêché anglo-prussien à Jérusalem, par M. JOHN LEMOINNE.
D'un Réseau complet de chemins de fer pour la France, par MM. E. SAGEY et R. MORANDIÈRE.
De la Philosophie dans ses rapports avec l'état de la Société française, par M. CH. DE RÉMUSAT.
Anciens Poètes français. — Du Bartas, par M. SAINTE-BEUVE.
Naples en 1841, par M. LÉONCE DE LAVERGNE.
Poètes et Romanciers modernes de la France. — XLVII.—M. Alphonse Karr, par M. G. DE MOLÈNES.
Peintres contemporains. — M. Ch. de Laberge, par M. F. MERCEY.
Question anglo-chinoise. — Lettres de Chine. — I. — Crise du commerce anglais, Documens chinois sur la question de l'opium, par M. ADOLPHE BARROT.
Collége de France. — Cours de littérature étrangère, par M. EDGAR QUINET.
Des Sciences occultes au XIXe siècle. — Le Magnétisme animal, par M. L. PEISSE.
Du Mouvement sensualiste avant la Réforme. — Skelton, Rabelais, Folengo, Luther, par M. PH. CHASLES.
Les Gouvernemens absolus de l'Allemagne. — L'Autriche, par M. MICHEL CHEVALIER.
Souvenirs de la Jeunesse de Napoléon (manuscrits inédits), par M. G. LIBRI.
Féeries, poésie, par M. BRIZEUX.
Question anglo-chinoise. — Lettres de Chine. — II. — Premières hostilités, par M. ADOLPHE BARROT.

De la Poésie lyrique en Allemagne. — II. — Le docteur Justinus Kerner, première partie, par M. H. Blaze.
Anciens Poètes français. — Philippe Desportes, par M. Sainte-Beuve.
L'Art moderne allemand. — Tendances religieuses de la Peinture allemande, par M. Mercey.
Pensées, Maximes, Jugemens littéraires et Correspondance, par M. Joubert.
Revue littéraire. — Le Théâtre, *Lorenzino*. — Les Romans nouveaux, *Le Morne-au-Diable*, *Mémoires de deux jeunes mariées*, *Donna Olympia*, par M. G. de Molènes.
Politique extérieure. — Affaires d'Espagne. — La Conspiration carlo-christine, par M. Léonce de Lavergne.
Conquêtes et Désastres des Anglais dans l'Asie centrale, par M. John Lemoinne.
Chroniques de la quinzaine, histoires politiques, etc.

Tome XXX.

AVRIL. — MAI. — JUIN.

L'Oblat, roman, première partie, par Mme Charles Reybaud.
Du Mouvement philosophique en Province en 1842, par M. Jules Simon.
Revue de la Littérature anglaise. — Drames, Histoire, Traductions, Antiquités, par M. Ph. Chasles.
Le Salon de 1842, Ier article, par M. L. Peisse.
Poésies. — Le Cheval et les Armes du Voyageur, — le Coquillage, par M. Alphonse de Lamartine.
Revue dramatique. — *Les Ressources de Quinola*, de M. de Balzac, par M. G. de Molènes.
Revue musicale. — *Saffo*, de M. Paccini. — *Le Duc d'Olonne*, de M. Auber. — MM. Chopin et Liszt.
De la Monarchie des Afghans, par M. John Lemoinne.
Anciens Poètes français. — Anacréon au XVIe siècle, par M. Sainte-Beuve.
Du Génie des Religions, de M. Edgar Quinet, par M. A. Lèbre.
Le Salon de 1842, dernier article, par M. L. Peisse.
Histoire littéraire. — Du Catalogue de nos Manuscrits, par M. G. Libri.
Une Journée à Londres, par M. Théophile Gautier.
Le Chevalier de Tréfleur, par M. G. de Molènes.
Un Mot sur la Polémique religieuse, par M. Edgar Quinet.
L'Archipel de Chausey, souvenirs d'un naturaliste, par M. A. de Quatrefages.
L'Oblat, seconde partie, par Mme Charles Reybaud.
Essais de Philosophie, de M. Ch. de Rémusat, par M. Jules Simon.
Des Puits artésiens. — Le Puits de Grenelle, par M. S.-P...
Les Ecoliers de Vannes, par M. A. Brizeux.
Des dernières Réceptions académiques, MM. de Tocqueville et Ballanche, par M. G. de Molènes.
Revue musicale. — L'Opéra allemand à Paris.
Situation du Liban. — Les Druses et les Maronites, par M. John Lemoinne.
Du Calvinisme. — Œuvres françaises de Calvin, par M. Lerminier.
Du Roman et de ses Sources dans l'Europe moderne, par M. Ph. Chasles.
L'Oblat, troisième partie, par Mme Charles Reybaud.
De la Poésie lyrique en Allemagne. — III. — Le docteur Justinus Kerner, dernière partie, par M. Henri Blaze.
Etudes sur les Tragiques grecs, de M. Patin, par M. Charles Magnin.
Budgets comparés de la France et de la Grande-Bretagne, par M. Léonce de Lavergne.
La Vie et les Travaux de Destutt de Tracy, par M. Mignet.
Question anglo-chinoise. — Lettres de Chine. — III. — L'Expédition anglaise et la Diplomatie chinoise. — Capitulation de Canton, par M. Adolphe Barrot.
L'Oblat, dernière partie, par Mme Charles Reybaud.
Lettres de la reine de Navarre, par M. E. Littré.
Revue musicale. — Le *Fidelio* de Beethoven, par M. Henri Blaze.
Le Budget, de M. d'Audiffret, par M. Petitjean.
Ecrivains moralistes de la France. — IX. — Mme de Rémusat, par M. Sainte-Beuve.
Le Monde gréco-slave. — II. — Les Bulgares, par M. Cyprien Robert.
Le Parti de la Monarchie constitutionnelle en 1789. — Mounier et Malouet. — Réimpression de l'ancien *Moniteur*, par M. Léonce de Lavergne.
Statistique littéraire. — La Poésie depuis 1830, par M. Ch. Louandre.
Les Anglais et les Russes dans le Caboul. — *Cabool*, etc., by sir Alex. Burnes. — *Correspondence relating to Afghanistan*. — *Parliamentary Papers*, par M. John Lemoinne.
Chroniques de la quinzaine, Histoires politiques, etc.

Tome XXXI.

JUILLET. — AOUT. — SEPTEMBRE.

Des Idées et des Sectes communistes, par M. Louis Reybaud.
Simples Essais d'Histoire littéraire. — I. — Les Femmes-Poètes, par M. G. de Molènes.

Histoire de la Royauté considérée dans ses origines jusqu'au onzième siècle, de M. le comte A. de Saint-Priest, par M. SAINTE-BEUVE.

Question anglo-chinoise. — Lettres de Chine. — IV. — Seconde Expédition anglaise. — Prise d'Amoy, Chusan, Chin-Haë, Ning-Po. — Considérations sur l'ouverture de l'Empire céleste au commerce européen, par M. ADOLPHE BARROT.

Les Élections de 1842, par M. LERMINIER.

Séance annuelle de l'Académie. — Discours de MM. MOLÉ et VILLEMAIN.

Du Roman en Angleterre depuis Walter Scott, par M. PH. CHASLES.

Sophocle et la Philosophie du drame chez les Grecs, par M. A.-L. BINAUT.

Grenade. — L'Alhambra, le Généralife, l'Albaycin, la Vie à Grenade. — Ascension au Mulhacen, par M. THÉOPHILE GAUTIER.

Des Études égyptiennes en France, par M. A. LEBRE.

Portraits historiques.—Bussy-Rabutin, par M. A. BAZIN.

Le Monde gréco-slave. — III. — Les Albanais, par M. CYPRIEN ROBERT.

Tendances nouvelles de la Chimie.—Physique générale du globe, par M. A. DE QUATREFAGES.

Mœurs électorales de la Grande-Bretagne, par M. J. LEMOINNE.

De l'Extradition. — Affaire de *la Créole*, par M. ROSSI.

Les Vanloo, par M. A. HOUSSAYE.

La troisième Religion de la Chine. — Lao-Tseu, par M. J.-J. AMPÈRE.

Du Concours à l'Académie française et des derniers travaux sur Pascal, par M. G. LIBRI.

Le Diable. — Sa Vie, ses Mœurs et son Intervention dans les choses humaines, par M. CH. LOUANDRE.

Malaga.—Le Cirque et le Théâtre, par M. TH. GAUTIER.

Poésies. — Job et Jo-uenn, par M. A. BRIZEUX.

Impressions d'un Voyageur sur la domination anglaise dans l'Hindoustan, par M. R.....

De la Convention commerciale entre la France et la Belgique, par M. LÉONCE DE LAVERGNE.

Jean-Paul Richter.—De Wonsiedel à Baireuth, Ire partie, par M. HENRI BLAZE.

La Divine Comédie avant Dante, par M. CH. LABITTE.

Richard, par M. JULES SANDEAU.

Économie politique. — Du Crédit et des Banques dans l'Industrie, par M. CHARLES COQUELIN.

Revue littéraire.—*Mémoires de Barère*.

Politique coloniale de l'Angleterre. — I. — Le Canada, par M. P. GRIMBLOT.

Un Point d'Honneur, par M. DESSALLES-RÉGIS.

Poètes et Romanciers modernes de l'Italie. — II. — Silvio Pellico, par M. CHARLES DIDIER.

Jacques Callot, par M. A. HOUSSAYE.

Études d'histoire comparée sur l'Afrique. — III. — L'Afrique sous saint Augustin, par M. SAINT-MARC GIRARDIN.

Le Colonel Scott. — *A Journal of a Residence in the Esmalia of Abd-el-Kader, and of Travels in Morocco and Algiers.*

Chroniques de la quinzaine, histoires politiques, etc.

Tome XXXII.

OCTOBRE. — NOVEMBRE. — DÉCEMBRE.

Feu Bressier, roman, première partie, par M. ALPHONSE KARR.

De la Poésie finlandaise, par M. X. MARMIER.

De la Législation anglaise sur les Céréales, par M. JOHN LEMOINNE.

Du Sort des Classes laborieuses, par M. A. COCHUT.

Sur une Morte, par M. ALFRED DE MUSSET.

Esquisses de Mœurs politiques. — I. — La Matinée d'un Ministre, par M.....

Feu Bressier, seconde partie, par M. ALPHONSE KARR.

Une Chambre parlementaire en 1593. — *Procès-verbaux des États-Généraux de* 1593, publication du gouvernement, par M. CHARLES LABITTE.

Historiens espagnols. — Mendoza, Moncada, Melo. (*Tesoro de Historiadores espanoles*), par M. LÉONCE DE LAVERGNE.

Diplomatie. — Du nouveau Traité entre l'Angleterre et les États-Unis, par M. JOHN LEMOINNE.

Andalousie. — Cordoue, Séville, par M. THÉOPHILE GAUTIER.

Simples Essais d'histoire littéraire. — II. — La Seconde Famille des Romanciers. — I. — M. de Balzac (*la Comédie humaine*), par M. G. DE MOLÈNES.

Feu Bressier, dernière partie, par M. AL. KARR.

De l'Union commerciale entre la France et la Belgique, Ire partie, par M. LÉON FAUCHER.

Politique extérieure.—Affaires d'Espagne.—Espartero, les Partis et la Diplomatie, par M. LÉONCE DE LAVERGNE.

De la Dernière session du Parlement anglais et du Ministère tory, par M. P. DUVERGIER DE HAURANNE.

Le Connétable Du Guesclin, par M. L. DE CARNÉ.

Le Dernier Humoriste anglais. — Charles Lamb, par M. PHILARÈTE CHASLES.

De l'Union commerciale entre la France et la Belgique, dernière partie, par M. LÉON FAUCHER.

Poésie.—Après une Lecture, par M. A. DE MUSSET.

Théâtre-Français. — *Frédégonde et Brunehaut*, par M. G. DE MOLÈNES.

La Russie en 1842. — I. — La Finlande, Saint-Pétersbourg, la Société russe, par M. X. MARMIER.

Goethe et la comtesse Stolberg, par M. HENRI BLAZE.

Études administratives. — II. — La Préfecture de Police, par M. VIVIEN.

Inauguration du Walhalla, par M. RAOUL ROCHETTE.

Revue musicale. — *Linda di Chamouni*, de M. Donizetti. — Rentrée de Mme Viardot aux Italiens. — *Le Vaisseau fantôme*. — *Le Roi d'Yvetot*.

Études d'histoire comparée sur l'Afrique. — IV. — L'Afrique sous saint Augustin, par M. SAINT-MARC GIRARDIN.
Les Arts en Angleterre, par M. FRÉDÉRIC MERCEY.
De la Teutomanie, par M. EDGAR QUINET.
Le Monde gréco-slave. — IV. — Les Monténégrins, par M. CYPRIEN ROBERT.
Des derniers Événemens de la Chine et de l'Afghanistan. — Traité de paix avec la Chine. — Triomphe des armes anglaises dans le Caboul, par M. JOHN LEMOINNE.
Poésie. — Les deux Côtés de l'Horizon, par M. VICTOR HUGO.
Revue littéraire. — Le Théâtre, *Le Fils de Cromwell, Halifax.* — L'Académie, réception de M. Pasquier, par M. G. DE MOLÈNES.
Revue musicale. — Reprise de *Tancredi.*
Chroniques de la quinzaine, histoires politiques, etc.

La collection de la *Revue des Deux-Mondes*, pendant les douze premières années de son existence, se compose donc de quarante-huit volumes grand in-8°, d'environ huit cents à mille pages chaque. Ces quarante-huit volumes ont été d'abord divisés en quatre séries; qu'on peut réunir en une seule, formant une première période de douze ans. Il ne reste qu'un très-petit nombre d'exemplaires complets de cette collection de quarante-huit volumes, même après avoir fait réimprimer plusieurs années; ce petit nombre d'exemplaires ne peut être cédé que collectivement. Plusieurs années, qu'on nous demande séparément, seront réimprimées par la suite, et pourront être livrées par volumes détachés à nos souscripteurs. Jusqu'ici, on ne peut acquérir séparément que l'année 1831, les six premiers mois de 1833, les années 1837, 1838, 1839, 1841, qui ont été réimprimés.

A partir du 1er janvier 1843, la *Revue* est entrée dans une autre période, qui formera une *nouvelle série.* Le premier volume de cette nouvelle série est maintenant complet.

NOUVELLE SÉRIE.

ANNÉE 1843. — Tome premier.

JANVIER. — FÉVRIER. — MARS.

Crise actuelle de la Philosophie allemande. — Ecole de Hegel, nouveau système de Schelling, par M. A. LÈBRE.
El Barco de Vapor, par M. THÉOPHILE GAUTIER.
De l'Administration de l'Agriculture en France, par M. DE GASPARIN.
La Russie en 1842. — II. — Moscou, par M. X. MARMIER.
Des Lois anglaises sur le travail des enfans dans les manufactures et dans les mines, par M. P. GRIMBLOT.
Poésies, par M. ALFRED DE MUSSET.
De la Renaissance de l'Europe méridionale, par M. EDGAR QUINET.
Le Droit de Visite avant et après la révolution de juillet, par M. PELET DE LA LOZÈRE.
Expédition du capitaine Harris (*Narrative of an Expedition into southern Africa*), par M. TH. PAVIE.
Poètes et Romanciers modernes de la France. — XLVIII. — Henri Beyle (M. de Stendhal), par M. AUG BUSSIÈRE.
Poèmes philosophiques. — I. — La Sauvage, par M. ALFRED DE VIGNY.
Les Origines de la Presse, par M. PHILARÈTE CHASLES.
Revue littéraire. — *Bouquets et prières*, *Gaspard de la Nuit*, *La Vie d'Artiste.* — Théâtre, *La Main droite et la main gauche.* — Académie, réception de M. Patin, par M. G. DE MOLÈNES.
État de la Philosophie en France. — Les Radicaux, le Clergé, les Éclectiques, par M. JULES SIMON.
Les Colonies pénales de l'Angleterre, par M. LÉON FAUCHER.
Discours prononcés dans les Chambres législatives, de M. le baron Pasquier, par M. LERMINIER.
Les Américains en Europe et les Européens en Amérique. — Voyages de Charles Dickens, miss Martineau, Marryat, Lieber, etc., en Amérique; Fenimore Cooper, Villis, Sanderson, etc., en Europe; par M. PHILARÈTE CHASLES.
Revue littéraire de l'Allemagne. — Mouvement politique et littéraire en 1842, par M. F. DE LAGENEVAIS.
Poèmes philosophiques. — II. — La Mort du Loup, par M. ALFRED DE VIGNY.
L'Espagne. — La Presse et les Élections espagnoles, par M. L. DE LAVERGNE.
Revue musicale. — *Don Pasquale*, de M. Donizetti. — Reprise de *la Gazza.* — *La Part du Diable*, de M. Auber.
Théâtre-Français. — *Phèdre* et Mlle Rachel, par M. G. DE MOLÈNES.
Vaillance, roman, par M. JULES SANDEAU.
La Russie en 1842. — III. — Le Couvent de Troïtza, le Clergé russe, par M. X. MARMIER.
La Littérature illustrée, par M. F. DE LAGENEVAIS.
Journal d'un Prisonnier dans l'Afghanistan (*Journal of an Afghanistan Prisonner*), par M. JOHN LEMOINNE.
Lettres sur la session. — I. — Discussion de l'adresse, par UN DÉPUTÉ.
La Floride, voyages anciens et modernes, par M. A. DE QUATREFAGES.

La Société et le Socialisme. — La Statistique, la Philosophie, le Roman, par M. L. Reybaud.
Le Monde gréco-slave. — V. — Les Serbes ; histoire du prince Miloch, par M. Cyprien Robert.
Les Esclaves, fragment d'une tragédie, par M. A. de Lamartine.
Lettres sur la session. — II. — La Question de cabinet, par un Député.
Historiens modernes de la France. — III. — M. de Barante, par M. Sainte-Beuve.
Chillambaram et les sept Pagodes, par M. Th. Pavie.
De la Poésie de M. de Lamennais. — *Amschaspands et Darvands*, par M. Lerminier.
La Belgique. — Sa Nationalité, sa Situation actuelle, par M. Eugène Robin.
Situation financière de la France en 1843, par M. Léon Faucher.
Théâtre-Français. — *Les Burgraves*, de M. Victor Hugo, par M. Charles Magnin.
Poèmes philosophiques. — III. — La Flûte, par M. Alfred de Vigny.
Chroniques de la quinzaine, histoires politiques, etc.

La *Revue des Deux Mondes* paraît le 1er et le 15 de chaque mois, par livraison de cent soixante à cent soixante-seize pages in-8o, sur papier grand-raisin. La direction de la *Revue* n'a rien négligé pour combiner une belle exécution typographique, quoique compacte, avec un prix modéré et bien inférieur à celui des livres ordinaires. Ainsi, chaque livraison de la *Revue* contient la valeur d'un volume in-8o de la librairie; c'est donc réellement vingt-quatre volumes par an que publie la *Revue des Deux Mondes*. Néanmoins ces vingt-quatre livraisons réunies par trimestre, à la fin de chaque année, en quatre gros volumes de plus de mille pages chaque, ne coûtent que cinquante francs. La *Revue*, en adoptant ce prix modique dès 1831, a voulu se mettre à la portée de toutes les fortunes.

On souscrit pour la France : au bureau de la Revue des Deux Mondes, rue des Beaux-Arts, 10,
Dans tous les Bureaux de Poste et de Messageries, et chez les principaux Libraires.

POUR L'ANGLETERRE, à Londres, chez H. Baillière, 219, Regent-Street.

POUR L'ALLEMAGNE, à Hambourg, chez Lindeman. — A Leipzig, chez Michelsen. — A Sarrebruck, direction des postes. — A Vienne, direction des postes.

POUR L'ESPAGNE, à Madrid, chez Monnier.

POUR LES ÉTATS-UNIS, à New-York, chez Berteau.

POUR L'ITALIE, à Florence, chez Vieusseux. — A Milan, chez Dumolard. — A Rome, chez Merle. — Turin, chez Bocca.

POUR LA HOLLANDE, à La Haye, chez Kool.

POUR LA RUSSIE, à Saint-Pétersbourg, chez Bellizard.

POUR LA SUISSE, à Genève, chez Cherbuliez.

PRIX DE L'ABONNEMENT

POUR PARIS.		POUR LES DÉPARTEMENS.		POUR L'ÉTRANGER.	
Un an	50 fr.	Un an	56 fr.	Un an	62 fr.
Six mois	26	Six mois	29	Six mois	32
Trois mois	14	Trois mois	15	Trois mois	17

Chaque livraison séparée se vend 3 francs.

IMPRIMERIE DE H. FOURNIER ET Ce, RUE SAINT-BENOÎT, 7.

GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00674 8145